ALMANACH IMPÉRIAL: ANNUAIRE. 1813



<36631828690017

ALMANACH

IMPÉRIAL,

POUR L'ANNÉE M. DCCC. XIII,

PRÉSENTE

A S. M. L'EMPEREUR ET ROI,

PAR TESTU.



A PARIS,

CHEZ TESTU ET Ce., rue Hautefeuille, n° 13.

DE L'IMPRIMERIE DE TESTU, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR.

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ETAT,

Au Sieur TESTU, *Editeur et Propriétaire de l'Almanach impérial.*

SA MAJESTÉ a reconnu l'utilité d'un Almanach impérial qui contînt et offrît avec précision la division et la nomenclature des Autorités constituées, et qui fournît au Public des notions exactes sur toutes les parties de l'administration de l'Empire.

L'ancienneté de celui dont vous êtes Editeur, les soins apportés chaque jour à sa rédaction ont fixé l'attention de SA MAJESTÉ; elle m'a chargé de transmettre à tous les Ministres l'ordre de fournir pour l'*Almanach impérial, seul*, tous les renseignemens propres à assurer l'exactitude de votre travail.

Vous voudrez bien remettre, chaque année, à la Secrétairerie d'Etat, avant le 15 décembre, une épreuve de l'Almanach impérial.

Vous êtes autorisé à imprimer la présente lettre en tête de chaque édition.

Signé HUGUES B. MARET.

CALENDRIER.

EXPLICATION *et Usage des Calculs contenus dans les sept dernières colonnes de chaque mois.*

Les levers et les couchers du Soleil et de la Lune, si utiles à connoître chaque jour de l'année, sont des levers et couchers apparens; car l'effet de la réfraction fait paroître les astres à l'horizon avant qu'ils y soient réellement arrivés, et après qu'ils sont réellement couchés : aussi distingue-t-on le lever et le coucher apparent d'un astre, d'avec celui qui est réel et effectif.

La déclinaison du Soleil, est sa distance à l'équateur. Son principal usage est de trouver la latitude d'un lieu, tant sur mer que sur terre; car de la comparaison de la déclinaison du Soleil, avec sa hauteur méridienne, résulte la hauteur de l'équateur, dont le complément est la latitude ou la hauteur du Pôle du lieu où est faite l'observation.

Le tems moyen au midi vrai, placé dans la septième et dernière colonne de chaque mois, est l'heure qu'une horloge réglée sur le moyen mouvement du Soleil, doit marquer chaque jour, à l'instant précis de midi, à un bon cadran solaire ou à un bon méridien.

Dans cette colonne du tems moyen au midi vrai, *zéro* signifie *midi*. On conclura qu'une horloge est bien réglée, et qu'elle est à l'heure, si à midi d'un cadran solaire l'horloge marque :

Le premier Janvier o h. 3 min. 55 secondes.

Le deux Janvier o h. 4 min. 24 secondes, etc.

C'est-à-dire, si la pendule avance le premier janvier de 3 m. 55 secondes, et le deux de 4 min. 24 secondes, comme elle le doit, pour être exactement réglée sur le moyen mouvement du Soleil.

Pour les pendules qui ne sont pas à équation, et qu'on veut régler sur le tems moyen, l'essentiel est qu'à chaque révolution de 24 heures, la pendule avance ou retarde par jour, sur le Soleil, de la quantité indiquée dans la table; car si le 1er Janvier elle étoit à l'heure du soleil, et que le lendemain elle retardât sur le Soleil de 29 sec., certainement elle seroit bien réglée; il ne lui manqueroit alors que d'être mise à l'heure du tems moyen, véritable heure qu'elle doit marquer chaque jour de l'année.

ÉPOQUES POUR L'ANNÉE 1813.

On compte depuis la première Olympiade d'Iphitus. . 2588 ans.
La Fondation de Rome, selon Varron. . . . . . 2568 ans.
L'Epoque de Nabonassar. . . . . 2560 ans.
La Venue de J.-C. . . . . 1813 ans.
L'Hégire ou ère des Musulmans, 1227 années lunaires jusqu'au 3 janvier, et depuis le 4 jusqu'au 23 décembre, 1228 années lunaires.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE POUR 1813.

Nombre d'Or. . .	9	Indiction Romaine. . . .	1.
Epacte.	XXVIII	Lettre Dominicale. . .	C.
Cycle solaire. . .	2		

SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ Le Bélier, *Aries.*
♉ Le Taureau, *Taurus.*
♊ Les Gémeaux, *Gemini.*
♋ L'Ecrevisse, *Cancer.*
♌ Le Lion, *Leo.*
♍ La Vierge, *Virgo.*
♎ La Balance, *Libra.*
♏ Le Scorpion, *Scorpius.*
♐ Le Sagittaire, *Sagittarius.*
♑ Le Capricorne, *Capricornus.*
♒ Le Verseau, *Aquarius.*
♓ Les Poissons, *Pisces.*

PLANÈTES.

☿ Mercure.
♀ Venus.
♁ La Terre.
♂ Mars.
♃ Jupiter.
♄ Saturne.
♅ Herschel.
☉ Le Soleil.
● La Lune.

FIGURES DES LUNAISONS.

● Nouvelle Lune.
☽ Premier Quartier.
⊙ Pleine Lune.
☾ Dernier Quartier.

ECLIPSES DE L'AN 1813.

Il y aura cette année quatre Eclipses, deux de Soleil et deux de Lune.

Le premier février, Eclipse de Soleil visible à Paris.

Le Soleil se lève à 7 heures 20 min. (déjà éclipsé). La plus grande phase à 8 h. 9 min. Conjonction apparente, à 8 h. 13 min. Fin à 9 h. 21 min. 30 secondes du mat. Grandeur 7 doigts 2 tiers dans la partie Australe; la plus courte distance des centres 11 min. 21 secondes.

Le 15 février, Eclipse de Lune invisible à Paris.

Commencement à.	7 h.	19 min. du matin.
Milieu à.	8	45
Fin à.	10	11

Grandeur, 7 doigts trois quarts.

Le 27 juillet, Eclipse de Soleil invisible à Paris.

Conjonction apparente à 2 h. 52 min. Il y aura une Eclipse centrale à midi, de l'endroit dont la longitude est de 46° 54 min. O. et la Latitude, 17° 50 min. S.

Le 12 août, Eclipse de Lune visible à Paris.

Commencement à.	1 h.	50 min. du matin.
Milieu à.	2	56
Conjonction à.	3	5
Fin à.	4	4

Grandeur 4 doigts 25 min. dans la partie boréale de la Lune.

LES QUATRE SAISONS DE L'ANNÉE 1813.

Printems.

Le commencement de cette saison arrivera le 20 mars, à 11 heures 52 minutes du soir, le Soleil entrant dans le signe du Bélier ♈ ; ce qui fait l'Equinoxe du Printems.

Été.

Cette saison commencera le 21 Juin, à 9 heures 38 minutes du soir, le Soleil entrant dans le signe de l'Écrevisse ♋ ; ce qui fait le Solstice d'Eté.

Automne.

Le commencement de cette saison arrivera le 23 Septembre, à 11 heures 27 minutes du matin, le Soleil entrant dans le signe de la Balance ♎ ; ce qui fait l'Equinoxe d'Automne.

Hiver.

Cette saison commencera le 22 décembre, à 4 heures 19 minutes du matin, le Soleil entrant dans le signe du Capricorne ♑ ; ce qui fait le Solstice d'Hiver.

J A N V I E R.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 32 min. le mat., et de 32 min. le soir.

Phases de la Lune.

Nouvelle Lune le 2, à 5 heures 30 minutes du soir.

Premier Quartier le 9, à 10 heures 36 minutes du soir.

Pleine Lune le 16, à 6 heures 13 minutes du soir.

Dernier Quartier le 24, à 0 heure 43 minutes du soir.

Soleil au ≈ le 20, à 8 h. 51 minutes du matin.			Soleil. Lever. H.	M.	Couc. H.	M.	Declin. D.	M.	Lune. Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Tems moyen au midi vrai. H.	M.	S.	Jours de la Lune.
1	vend.	LA CIRC.	7	52	4	8	23 Australe.	1	6 Matin.	21	3 Soir.	29	0	3	55	29
2	samed.	s. Basile.	7	52	4	8	22	56	7	15	4	18	0	4	24	30
3	*Dim.*	ste Geneviève.	7	51	4	9	22	51	8	7	5	14	0	4	52	1
4	lundi.	s. Rigobert.	7	51	4	9	22	45	8	51	6	17	0	5	19	2
5	mardi.	S. Siméon, St.	7	50	4	10	22	38	9	28	7	24	0	5	46	3
6	merc.	L'Epiphanie.	7	49	4	11	22	31	10	3	8	36	0	6	13	4
7	jeudi.	s. Theau, Orf.	7	49	4	11	22	24	10	32	9	48	0	6	39	5
8	vend.	s. Lucien, Ev.	7	48	4	12	22	16	11	0	11	1	0	7	5	6
9	samed.	s. Furcy, Ab.	7	47	4	13	22	7	11	28	Matin.		0	7	30	7
10	*Dim.*	s. Paul, Herm.	7	46	4	14	21	59	11	56	0	14	0	7	55	8
11	lundi.	s. Théodore.	7	45	4	15	21	49	0 Soir.	25	1	29	0	8	19	9
12	mardi.	s. Ferjus	7	44	4	16	21	40	1	1	2	44	0	8	42	10
13	mercr.	Bapt. de N. S.	7	44	4	16	21	30	1	41	3	55	0	9	5	11
14	jeudi.	s. Hilaire.	7	43	4	17	21	19	2	28	5	8	0	9	27	12
15	vend.	s. Maur, Ab.	7	42	4	18	21	9	3	22	6	12	0	9	49	13
16	samed.	s. Guillaume.	7	41	4	19	20	57	4	23	7	7	0	10	9	14
17	*Dim.*	s. Antoine, Ab.	7	40	4	20	20	46	5	29	7	54	0	10	29	15
18	lundi.	Ch. de S. P.	7	38	4	21	20	34	6	35	8	33	0	10	49	16
19	mardi.	s. Sulpice.	7	37	4	22	20	21	7	40	9	7	0	11	7	17
20	mercr.	s. Sebastien.	7	36	4	24	20	8	8	48	9	37	0	11	25	18
21	jeudi.	s. Agnes.	7	34	4	26	19	55	9	52	9	59	0	11	42	19
22	vend.	s. Vincent, M.	7	33	4	27	19	42	10	56	10	21	0	11	58	20
23	samed.	s. Ildefonse, E.	7	31	4	29	19	28	11	57	10	46	0	12	14	21
24	*Dim.*	s. Babylas.	7	30	4	30	19	14	Matin.		11	8	0	12	29	22
25	lundi.	Conv. de S. P.	7	29	4	31	18	59	0	57	11	33	0	12	43	23
26	mardi.	ste Paule, V.	7	27	4	33	18	44	2	1	0 Soir.	3	0	12	56	24
27	mercr.	s. Julien, Ev.	7	26	4	34	18	29	3	0	0	34	0	13	9	25
28	jeudi.	s. Charlemagne.	7	25	4	35	18	13	4	0	1	12	0	13	20	26
29	vend.	s. Franç. de S.	7	24	4	36	17	57	4	57	1	57	0	13	31	27
30	samed.	ste Batilde, R.	7	22	4	38	17	41	5	50	2	51	0	13	41	28
31	*Dim.*	s. Pierre Nol.	7	20	4	40	17	24	6	37	3	55	0	13	51	29

FÉVRIER.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 28, les jours croissent de 45 min. le mat., et de 45 min. le soir.

Phases de la Lune.

● Nouvelle Lune le 1, à 8 heures 45 minutes du matin.

☽ Premier Quartier le 8, à 6 heures 11 minutes du matin.

☺ Pleine Lune le 15, à 8 heures 52 minutes du matin.

☾ Dernier Quartier le 23, à 9 heures 53 minutes du matin.

Soleil aux ♓ le 18, à 11 h. 35 min. du soir.			Soleil. Lever. H.	M.	Couc. H.	M.	Déclin. D.	M.	Lune. Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Tems moyen au midi vrai. H	M.	S.	Jours de la Lune.
1	lundi.	s. Ignace.	7	19	4	42	17 Australe.	7	7 Matin.	21	4 Soir.	59	0	13	59	1
2	mardi.	La Purificat.	7	18	4	43	16	50	7	57	6	11	0	14	7	2
3	merc.	s. Blaise.	7	16	4	44	16	32	8	28	7	25	0	14	13	3
4	jeudi.	s. Philéas.	7	15	4	46	16	15	8	57	8	41	0	14	19	4
5	vend.	ste Agathe.	7	13	4	48	15	56	9	27	9	55	0	14	24	5
6	samed.	s. Vaast.	7	11	4	49	15	38	9	56	11	10	0	14	29	6
7	*Dim.*	s. Romuald.	7	10	4	51	15	19	10	21	Matin.		0	14	32	7
8	lundi.	s. Jean de M.	7	8	4	53	15	1	10	56	0	26	0	14	35	8
9	mardi.	ste Appoline.	7	7	4	54	14	41	11	34	1	39	0	14	36	9
10	merc.	ste Scholastique.	7	5	4	56	14	22	0 Soir.	19	2	48	0	14	37	10
11	jeudi.	s. Severin.	7	3	4	58	14	2	1	10	3	53	0	14	38	11
12	vend.	ste Falalie.	7	2	4	59	13	43	2	7	4	52	0	14	37	12
13	samed.	s. Grégoire.	7	0	5	1	13	23	3	11	5	42	0	14	36	13
14	*Dim.*	Septuagésime.	6	58	5	3	13	2	4	17	6	24	0	14	33	14
15	lundi	s. Fanstin.	6	57	5	4	12	42	5	19	6	59	0	14	30	15
16	mardi.	ste Julienne.	6	55	5	6	12	21	6	30	7	30	0	14	27	16
17	merc,	ste Théodule.	6	53	5	8	12	0	7	35	7	55	0	14	22	17
18	jeudi.	s. Siméon.	6	52	5	9	11	39	8	38	8	21	0	14	17	18
19	vend.	s. Gabin.	6	50	5	11	11	18	9	41	8	44	0	14	12	19
20	samed.	s. Eacher.	6	48	5	13	10	56	10	44	9	7	0	14	5	20
21	*Dim.*	Sexagésime.	6	46	5	15	10	35	11	47	9	32	0	13	58	21
22	lundi.	ste Isabelle.	6	45	5	16	10	13	Matin.		9	56	0	13	51	22
23	mardi.	s. Merault, *V.*	6	43	5	18	9	51	0	47	10	30	0	13	42	23
24	merc.	s. Mathias, A.	6	41	5	20	9	29	1	46	11	6	0	13	33	24
25	jeudi.	s. Cesaire.	6	39	5	22	9	7	2	44	11	47	0	13	24	25
26	vend.	s. Porphire.	6	38	5	23	8	45	3	38	0 Soir.	38	0	13	14	26
27	samed.	ste Honorine.	6	36	5	25	8	22	4	28	1	34	0	13	4	27
28	*Dim.*	Quinquagésime.	6	34	5	27	7	59	5	19	2	40	0	12	53	28
		Epacte XXVIII.														

M A R S.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 30, les jours croissent de 54 min. le mat., et de 55 min. le soir.

Phases de la Lune.

Nouvelle Lune le 2, à 9 heures 39 minutes du soir.

Premier Quartier le 9, à 1 heure 52 minutes du soir.

Pleine Lune le 17, à 0 heures 57 minutes du matin.

Dernier Quartier le 25, à 4 heures 55 minutes du matin.

Soleil au ♈ le 20, à 11 h. 52 minutes du soir.			Soleil. Lever	Soleil. Couc.	Soleil. Declin.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Tems moyen au midi vrai.	Jours de la Lune.
			H. M.	H. M.	D. M.	H. M.	H. M.	H. M. S.	
1	lundi.	s. Aubin.	6 32	5 29	7 37 Australe.	5 52 Matin.	3 50 Soir.	0 12 41	29
2	mardi.	s. Simplice.	6 31	5 30	7 14	6 27	5 5	0 12 29	30
3	merc.	Les Cendres.	6 29	5 32	6 51	6 58	6 22	0 12 16	1
4	jeudi.	s. Casimir.	6 27	5 34	6 28	7 29	7 40	0 12 3	2
5	vend.	s. Drausin.	6 25	5 36	6 5	7 57	8 58	0 11 50	3
6	samed.	ste Colette.	6 23	5 38	5 42	8 30	10 16	0 11 36	4
7	*Dim.*	Quadragésime.	6 21	5 40	5 18	9 2	11 32	0 11 21	5
8	lundi.	s. Jean de Dieu.	6 20	5 41	4 55	9 39	Matin.	0 11 6	6
9	mardi.	ste Françoise.	6 18	5 43	4 31	10 22	0 45	0 10 51	7
10	merc.	s. Doctrove., *4 T.*	6 16	5 45	4 8	11 10	1 52	0 10 35	8
11	jeudi.	s. Euloge.	6 14	5 47	3 45	0 5 Soir.	2 52	0 10 19	9
12	vend.	P. de N. S.	6 12	5 49	3 21	1 5	3 44	0 10 3	10
13	samed.	ste Euphrasie.	6 11	5 50	2 57	2 9	4 28	0 9 46	11
14	*Dim.*	Reminiscere.	6 9	5 52	2 34	3 15	5 4	0 9 29	12
15	lundi.	s. Zacharie.	6 7	5 54	2 10	4 26	5 32	0 9 12	13
16	mardi.	s. Cyriaque.	6 5	5 56	1 46	5 27	6 3	0 8 55	14
17	merc.	ste Gertrude.	6 3	5 58	1 23	6 32	6 28	0 8 37	15
18	jeudi.	s. Alexandre.	6 2	5 59	0 59	7 36	6 53	0 8 19	16
19	vend.	s. Joseph.	6 0	6 1	0 35	8 38	7 17	0 8 1	17
20	samed.	s. Joachim.	5 58	6 3	0 12	9 41	7 41	0 7 43	18
21	*Dim.*	Oculi.	5 56	6 5	0 12 Boréale.	10 42	8 6	0 7 25	19
22	lundi.	s. Epaphrodite.	5 55	6 6	0 36	11 43	8 35	0 7 6	20
23	mardi.	s. Victorien.	5 53	6 8	0 59	Matin.	9 9	0 6 48	21
24	merc.	s. Simon, Mar.	5 51	6 10	1 23	0 43	9 48	0 6 29	22
25	jeudi.	Annonciation.	5 49	6 12	1 46	1 36	10 33	0 6 11	23
26	vend.	s. Ludger.	5 47	6 14	2 10	2 28	11 25	0 5 52	24
27	samed.	s. Ruper.	5 45	6 16	2 33	3 13	0 28 Soir.	0 5 34	25
28	*Dim.*	Lætare.	5 44	6 17	2 57	3 53	1 34	0 5 15	26
29	lundi.	s. Eustase.	5 42	6 19	3 20	4 30	2 46	0 4 57	27
30	mardi.	s. Rieul.	5 40	6 21	3 44	5 3	4 1	0 4 38	28
31	mercr.	ste Balbine.	5 38	6 23	4 7	5 32	5 20	0 4 20	29

AVRIL.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 30, les jours croissent de 49 min. le matin, et de 49 min. le soir.

Phases de la Lune.

Nouvelle Lune le 1, à 8 heures 4 minutes du matin.

Premier Quartier le 7, à 10 heures 37 min. du soir.

Pleine Lune le 15, à 5 heures 29 minutes du soir.

Dernier Quartier le 23, à 8 heures 34 minutes du soir.

Nouvelle Lune le 30, à 4 heures 23 minutes du soir.

	Soleil au ♉ le 20, à midi 29 minutes.		Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Tems moyen au midi vrai.	Jours de la Lune.
			H. M.	H. M.	D. M.	H. M.	H. M.	H. M. S.	
1	jeudi.	s. Hugues.	5 36	6 25	4 30 Boréale.	6 3 Matin.	6 41 Soir.	0 4 1	1
2	vend.	s. Franç. de P.	5 35	6 26	4 53	6 34	8 1	0 3 43	2
3	samed.	s. Richard.	5 33	6 28	5 16	7 8	9 21	0 3 25	3
4	*Dim.*	La Passion.	5 31	6 30	5 39	7 44	10 38	0 3 7	4
5	lundi.	s. Vincent F.	5 29	6 32	6 2	8 26	11 51	0 2 49	5
6	mardi.	ste. Prudence.	5 27	6 33	6 25	9 14	Matin.	0 2 32	6
7	merc.	s. Clotaire.	5 26	6 35	6 47	10 7	0 55	0 2 14	7
8	jeudi.	s. Edesse.	5 24	6 37	7 10	11 6	1 51	0 1 57	8
9	vend.	s. Mauger.	5 22	6 39	7 32	0 10 Soir.	2 37	0 1 40	9
10	samed.	s. Macaire.	5 20	6 41	7 54	1 16	3 16	0 1 23	10
11	*Dim.*	Les Rameaux.	5 19	6 42	8 17	2 21	3 48	0 1 7	11
12	lundi.	s. Jules.	5 17	6 44	8 38	3 25	4 17	0 0 50	12
13	mardi.	s. Marcelin.	5 15	6 46	9 0	4 30	4 42	0 0 34	13
14	merc.	s. Tiburce.	5 13	6 48	9 22	5 34	5 5	0 0 19	14
15	jeudi.	s. Maxime.	5 12	6 49	9 43	6 37	5 28	0 0 3	15
16	vend.	s. Paterne. Vend. S.	5 10	6 51	10 5	7 39	5 52	11 59 48	16
17	samed.	s. Anicet.	5 8	6 53	10 26	8 41	6 17	11 59 34	17
18	*Dim.*	PASQUES.	5 6	6 55	10 47	9 43	6 44	11 59 20	18
19	lundi.	s. Elphège.	5 5	6 56	11 8	10 42	7 16	11 59 6	19
20	mardi.	s. Hildegonde.	5 3	6 58	11 29	11 38	7 51	11 58 52	20
21	merc.	s. Anselme.	5 1	7 0	11 49	Matin.	8 34	11 58 39	21
22	jeudi.	s. Opportune.	5 0	7 1	12 9	0 30	9 24	11 58 27	22
23	vend.	s. Georges, M.	4 58	7 3	12 29	1 17	10 19	11 58 15	23
24	samed.	ste. Beuve.	4 57	7 4	12 49	1 59	11 22	11 58 3	25
25	*Dim.*	Quasimodo.	4 55	7 6	13 9	2 34	0 30 Soir.	11 57 52	24
26	lundi.	s. Clet, Pape.	4 53	7 8	13 28	3 8	1 43	11 57 41	26
27	mardi.	s. Policarpe.	4 52	7 9	13 48	3 38	2 59	11 57 31	27
28	merc.	s. Vital.	4 50	7 11	14 7	4 7	4 16	11 57 22	28
29	jeudi.	s. Robert, Abbé.	4 48	7 13	14 25	4 36	5 36	11 57 13	29
30	vend.	s. Eutrope.	4 47	7 14	14 44	5 7	6 56	11 57 4	30

MAI.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 38 min. le matin, et de 39 min. le soir.

Phases de la Lune.

☽ Premier Quartier le 7, à 9 heures 3 minutes du matin.

☾ Dernier Quartier le 23, à 8 heures 17 minutes du matin.

☺ Pleine Lune le 15, à 9 heures 35 minutes du matin.

● Nouvelle Lune le 29, à 11 heures 30 minutes du soir.

Soleil aux ♊ le 21, à midi 59 minutes.			Soleil. *Lever.* H. M.	Soleil. *Couc.* H. M.	Soleil. *Déclin.* D. M.	Lune. *Lever.* H. M.	Lune. *Couch.* H. M.	Tems moyen au midi vrai. H. M. S.	Jours de la Lune.
1	samed.	s. Jacques s. Phil.	4 45	7 15	15 2 Boréale	5 40 Matin.	8 22 Soir.	11 56 56	1
2	*Dim.*	s. Athanase.	4 44	7 17	15 20	6 21	9 42	11 56 49	2
3	lundi.	Invent. ste. Croix.	4 42	7 19	15 38	7 6	10 50	11 56 42	3
4	mardi.	ste. Monique.	4 41	7 20	15 56	7 59	11 51	11 56 36	4
5	merc.	Conv. s. Augustin.	4 39	7 22	16 13	8 58	0 42 Matin.	11 56 30	5
6	jeudi.	s. Jean porte Lat.	4 37	7 23	16 30	10 4	1 26	11 56 24	6
7	vend.	s. Stanislas.	4 36	7 25	16 47	11 9	1 59	11 56 20	7
8	samed.	s. Desiré.	4 34	7 26	17 3	0 18 Soir.	2 27	11 56 16	8
9	*Dim.*	Tr. s. Nic.	4 33	7 28	17 19	1 21	2 52	11 56 12	9
10	lundi.	s. Gordien.	4 32	7 29	17 35	2 26	3 17	11 56 9	10
11	mardi.	s. Mamert.	4 30	7 31	17 51	3 31	3 40	11 56 6	11
12	merc.	s. Pancrace.	4 29	7 32	18 6	4 32	4 2	11 56 4	12
13	jeudi.	s. Servais.	4 27	7 33	18 21	5 34	4 26	11 56 3	13
14	vend.	s. Boniface.	4 26	7 35	18 36	6 36	4 53	11 56 2	14
15	samed.	s. Isidore.	4 25	7 36	18 50	7 38	5 22	11 56 2	15
16	*Dim.*	s. Honoré.	4 23	7 37	19 4	8 37	5 57	11 56 2	16
17	lundi.	s. Aquilin.	4 22	7 39	19 18	9 35	6 36	11 56 3	17
18	mardi.	s. Eric, Roi.	4 21	7 40	19 31	10 27	7 23	11 56 4	18
19	merc.	s. Yves.	4 19	7 41	19 45	11 16	8 15	11 56 6	19
20	jeudi.	s. Bernardin.	4 18	7 43	19 57	11 59	9 16	11 56 9	20
21	vend.	s. Sospice.	4 17	7 44	20 10	Matin.	10 19	11 56 12	21
22	samed.	ste. Julie, Vierge.	4 16	7 45	20 22	0 36	11 28	11 56 16	22
23	*Dim.*	s. Didier.	4 15	7 46	20 33	1 11	Soir.	11 56 20	23
24	lundi.	Les Rogations.	4 13	7 47	20 45	1 39	0 40	11 56 25	24
25	mardi.	s. Urbain.	4 12	7 48	20 56	2 7	1 54	11 56 30	25
26	merc.	s. Quadrat.	4 11	7 49	21 6	2 35	3 12	11 56 36	26
27	jeudi.	L'ASCENSION	4 10	7 50	21 17	3 2	4 31	11 56 43	27
28	vend.	s. Germain.	4 9	7 51	21 27	3 34	5 51	11 56 49	28
29	samed.	s. Maximin.	4 8	7 52	21 36	4 11	7 10	11 56 57	29
30	*Dim.*	Oct. de l'Ascens.	4 7	7 53	21 45	4 52	8 29	11 57 5	1
31	lundi.	ste. Pétronille.	4 7	7 54	21 54	5 41	9 36	11 57 13	2

JUIN.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 27, les jours croissent de 8 minutes le matin, et de 8 minutes le soir, et du 28 au 30, ils ne varient pas.

Phases de la Lune.

☽ Premier Quartier le 5, à 9 heures 26 minutes du soir.

☺ Pleine Lune le 14, à 0 heure 41 minutes du matin.

☾ Dernier Quartier le 21, à 4 heures 25 minutes du soir.

● Nouvelle Lune le 28, à 6 heures 35 minutes du matin.

Soleil à ♋ le 21, à 9 heures 38 minutes du soir.			Soleil. *Lever.* H. M.	Soleil. *Couc.* H. M.	Soleil. *Déclin.* D. M.	Lune. *Lever.* H. M.	Lune. *Couch.* H. M	Tems moyen au midi vrai. H. M. S.	Jours de la Lune.
1	mardi.	s. Pamphile.	4 6	7 54	22 3 (Boréale.)	6 40 (Matin.)	10 33 (Soir.)	11 57 22	3
2	merc.	s. Pothin.	4 5	7 55	22 11	7 45	11 20	11 57 31	4
3	jeudi.	ste. Clotilde.	4 4	7 56	22 18	8 53	11 56	11 57 40	5
4	vend.	s Optat.	4 3	7 57	22 26	10 2	Matin.	11 57 50	6
5	samed.	s. Boniface. *V. J.*	4 2	7 58	22 33	11 9	0 28	11 58 0	7
6	*Dim.*	PENTECOSTE.	4 1	7 59	22 39	0 15 (Soir.)	0 56	11 58 10	8
7	lundi.	s. Paul de C. P.	4 1	7 59	22 45	1 18	1 20	11 58 21	9
8	mardi.	s. Médard.	4 1	7 59	22 51	2 18	1 43	11 58 32	10
9	merc.	s. Vincent. *4 T.*	4 0	8 0	22 56	3 23	2 9	11 58 43	11
10	jeudi.	s. Landry, Ev.	4 0	8 0	23 1	4 25	2 28	11 58 55	12
11	vend.	s. Barnabé, Ap.	3 59	8 1	23 5	5 27	2 53	11 59 7	13
12	samed.	ste. Basilide.	3 59	8 1	23 9	6 28	3 21	11 59 19	14
13	*Dim.*	La Trinité.	3 58	8 2	23 13	7 25	3 54	11 59 31	15
14	lundi.	s. Basile, Ev.	3 58	8 2	23 16	8 22	4 32	11 59 43	16
15	mardi	s. Modeste.	3 58	8 2	23 19	9 11	5 14	11 59 55	17
16	merc	s. Cyr.	3 58	8 2	23 22	9 57	6 5	0 0 8	18
17	jeudi.	Fête-Dieu.	3 57	8 3	23 24	10 36	7 5	0 0 21	19
18	vend.	ste. Marine, V.	3 57	8 3	23 25	11 10	8 8	0 0 33	20
19	samed.	s. Gerv. s. Prot.	3 57	8 3	23 27	11 39	9 14	0 0 46	21
20	*Dim.*	s. Silvère, P. M.	3 57	8 3	23 27	Matin.	10 23	0 0 59	22
21	lundi.	s. Leufroi.	3 57	8 3	23 28	0 8	11 35	0 1 12	23
22	mardi.	s. Paulin, Ev.	3 57	8 3	23 28	0 34	0 45 (Soir.)	0 1 25	24
23	merc.	s. Lanfranc. *V. J.*	3 57	8 3	23 27	1 0	2 2	0 1 38	25
24	jeudi.	Oct. Fête-Dieu. Nat. de s. J. B.	3 57	8 3	23 26	1 28	3 22	0 1 51	26
25	vend.	s. Prosper.	3 57	8 3	23 25	1 59	4 39	0 2 4	27
26	samed.	s. Babolein.	3 57	8 3	23 23	2 38	5 57	0 2 17	28
27	*Dim.*	s. Samson.	3 58	8 2	23 21	3 23	7 8	0 2 29	29
28	lundi.	s. Irenée. *V. J.*	3 58	8 2	23 19	4 16	8 10	0 2 42	1
29	mardi.	s. Pierre. s. Paul.	3 58	8 2	23 16	5 16	9 5	0 2 54	2
30	merc.	Com. de s. Paul.	3 58	8 2	23 12	6 18	9 48	0 3 6	3

JUILLET.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 28 min. le matin, et de 28 min. le soir.

Phases de la Lune.

☽ Premier Quartier le 5, à 11 heures 49 minutes du matin.

☺ Pleine Lune le 13, à 2 heures 33 minutes du soir.

☾ Dernier Quartier le 20, à 10 heures 6 minutes du soir.

● Nouvelle Lune le 27, à 2 heures 52 minutes du soir.

Soleil au ♌ le 23, à 8 h. 29 minutes du matin.			Soleil. *Lever.* H.	M.	*Couc.* H	M.	*Declin.* D.	M.	Lune. *Lever.* H.	M.	*Couch.* H.	M.	Tems moyen au midi vrai. H.	M.	S.	Jours de la Lune.
1	jeudi.	s. Martial	3	59	8	1	23 Boréale.	9	7 Matin.	35	10 Soir.	23	0	3	18	4
2	vend.	Visitation de la V.	3	59	8	1	23	5	8	47	10	53	0	3	30	5
3	samed.	s. Anatole, Ev.	3	59	8	0	23	0	9	54	11	18	0	3	41	6
4	*Dim.*	Tr. de s. Mart., E.	4	0	7	59	22	55	11	1	11	42	0	3	52	7
5	lundi.	ste. Zoé, Mart.	4	1	7	59	22	50	0 Soir.	5	Matin.		0	4	3	8
6	mardi.	s. Tranquillin.	4	1	7	59	22	44	1	7	0	5	0	4	13	9
7	merc.	ste. Aubierge.	4	2	7	58	22	38	2	10	0	27	0	4	23	10
8	jeudi.	s. Procope.	4	3	7	57	22	31	3	12	0	52	0	4	33	11
9	vend.	s. Cyrille, Ev.	4	3	7	57	22	24	4	12	1	18	0	4	42	12
10	samed.	ste. Felicité.	4	4	7	56	22	17	5	12	1	48	0	4	51	13
11	*Dim.*	Tr. de s. Benoît.	7	5	7	55	22	9	6	9	2	25	0	4	59	14
12	lundi.	s. Gualbert.	4	5	7	54	22	1	7	2	3	6	0	5	7	15
13	mardi.	s. Turiaf, Ev.	4	6	7	53	21	53	7	50	3	54	0	5	14	16
14	merc.	s. Bonaventure.	4	7	7	52	21	44	8	31	4	51	0	5	21	17
15	jeudi.	s. Henri, Emp.	4	8	7	51	21	35	9	7	5	53	0	5	28	18
16	vend.	s. Eustate.	4	9	7	50	21	25	9	39	7	0	0	5	34	19
17	samed.	s. Clair.	4	10	7	49	21	15	10	8	8	11	0	5	39	20
18	*Dim.*	s. Thomas d'Acq.	4	11	7	48	21	5	10	34	9	20	0	5	44	21
19	lundi.	s. Vincent de P.	4	12	7	47	20	54	10	59	10	33	0	5	49	22
20	mardi.	ste. Marguerite.	4	13	7	46	20	43	11	27	11	46	0	5	53	23
21	merc.	s. Victor, Martyr.	4	14	7	45	20	32	11	56	1 Soir.	3	0	5	56	24
22	jeudi.	ste. Magdeleine.	4	15	7	44	20	20	Matin.		2	18	0	5	59	25
23	vend.	s. Apollinaire.	4	16	7	43	20	8	0	31	3	32	0	6	1	26
24	samed.	ste. Christ. *J. can.*	4	17	7	42	19	56	1	10	4	46	0	6	3	27
25	*Dim.*	s. Jacques le Maj.	4	19	7	40	19	43	1	59	5	52	0	6	5	28
26	lundi.	Trans. s. Marcel.	4	20	7	39	19	30	2	56	6	49	0	6	5	29
27	mardi.	s. Pantaléon.	4	21	7	38	19	17	4	6	7	38	0	6	5	30
28	merc.	ste. Anne.	4	23	7	37	19	3	5	11	8	10	0	6	5	1
29	jeudi.	ste. Marthe.	4	24	7	35	18	49	6	23	8	49	0	6	4	2
30	vend.	s, Abdon.	4	25	7	34	18	35	7	32	9	17	0	6	2	3
31	samed.	s. Germain l'Aux.	4	27	7	33	18	20	8	42	9	43	0	6	0	4

A O U T.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 49 min. le matin, et de 49 min. le soir.

Phases de la Lune.

☽ Premier Quartier le 4, à 4 heures 10 minutes du matin.

☺ Pleine Lune le 12, à 3 heures 6 minutes du matin.

☾ Dernier Quartier le 19, à 2 heures 52 minutes du matin.

● Nouvelle Lune le 26, à 1 heure 17 minutes du matin.

Soleil à la ♍ le 23, à 2 heures 4 min. du soir.			Soleil. *Lever.* H. M.	Soleil. *Couc.* H. M.	Soleil. *Déclin.* D. M.	Lune. *Lever.* H M.	Lune. *Couch.* H M.	Tems moyen au midi vrai. H. M. S.	Jours de la Lune.
1	*Dim.*	s. Pierre ès liens.	4 28	7 31	18 5 Boréale.	9 48 Matin.	10 7 Soir.	0 5 57	5
2	lundi.	s. Etienne, P.	4 29	7 30	17 50	10 53	10 30	0 5 53	6
3	mardi.	Inv. de s. Etienne.	4 31	7 28	17 35	11 57	10 53	0 5 49	7
4	merc.	s. Dominique.	4 32	7 27	17 19	0 58 Soir.	11 18	0 5 44	8
5	jeudi.	s. Yon.	4 34	7 26	17 3	2 0	11 47	0 5 39	9
6	vend.	Transfig. de N. S.	4 35	7 24	16 46	3 0	Matin.	0 5 33	10
7	samed.	s. Gaetan.	4 37	7 23	16 30	3 58	0 21	0 5 26	11
8	*Dim.*	s. Justin, Martyr.	4 38	7 21	16 13	4 54	1 1	0 5 19	12
9	lundi.	s. Romain.	4 39	7 20	15 56	5 44	1 48	0 5 11	13
10	mardi.	s. Laurent, Mart.	4 41	7 18	15 38	6 28	2 41	0 5 3	14
11	merc.	Susp. de la ste. Cr.	4 43	7 16	15 21	7 7	3 43	0 4 54	15
12	jeudi.	ste. Claire, V.	4 44	7 15	15 3	7 42	4 49	0 4 44	16
13	vend.	s. Hipolyte.	4 46	7 13	14 45	8 12	5 59	0 4 34	17
14	samed.	s. Eusebe. *V. J.*	4 47	7 12	14 26	8 38	7 9	0 4 23	18
15	*Dim.*	ASSOMPT. S. NAPOLÉON. ANN. DU CONC.	4 49	7 10	14 8	9 8	8 24	0 4 12	19
16	lundi.	s. Roch.	4 50	7 9	13 49	9 34	9 38	0 4 0	20
17	mardi.	s. Mammès, Mart.	4 52	7 7	13 30	10 3	10 54	0 3 48	21
18	merc.	ste. Helène, Imp.	4 54	7 5	13 11	10 35	0 10 Soir.	0 3 35	22
19	jeudi.	s. Louis, Ev.	4 55	7 4	12 51	11 13	1 21	0 3 22	23
20	vend.	s. Bernard, Ab.	4 57	7 2	12 32	11 58	2 37	0 3 9	24
21	samed.	s. Privat.	4 59	7 0	12 12	Matin.	3 45	0 2 55	25
22	*Dim.*	s. Symphorien.	5 0	6 59	11 52	0 48	4 44	0 2 40	26
23	lundi.	ste. Sidoine.	5 2	6 57	11 31	1 50	5 37	0 2 25	27
24	mardi.	s. Barthelemy, A.	5 4	6 55	11 11	2 56	6 17	0 2 10	28
25	merc.	s. Louis.	5 7	6 52	10 50	4 7	6 52	0 1 54	29
26	jeudi.	s. Zéphirin, P.	5 9	6 50	10 30	5 19	7 22	0 1 38	1
27	vend.	s. Césaire.	5 10	6 49	10 9	6 28	7 48	0 1 21	2
28	samed.	s. Augustin.	5 12	6 47	9 47	7 36	8 13	0 1 4	3
29	*Dim.*	s. Mederic, Ab.	5 14	6 45	9 26	8 42	8 36	0 0 47	4
30	lundi.	s. Fiacre.	5 15	6 44	9 5	9 47	9 0	0 0 29	5
31	mardi.	s. Ovide.	5 17	6 42	8 43	10 50	9 25	0 0 11	6

SEPTEMBRE.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 52 min. le matin, et de 52 min. le soir.

Phases de la Lune.

☽ Premier Quartier le 2, à 10 heures 9 minutes du soir.

☺ Pleine Lune le 10, à 2 heures 22 minutes du soir.

☾ Dernier Quartier le 17, à 8 heures 17 minutes du matin.

● Nouvelle Lune le 24, à 2 heures 20 minutes du soir.

Soleil à la ♎ le 23, à 11 heures 27 min. du matin.			Soleil. Lever. H.	M.	Couc. H.	M.	Déclin. D.	M.	Lune. Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Tems moyen au midi vrai. H.	M.	S.	Jours de la Lune.
1	merc.	s. Leu. s. Gilles.	5	17	6	42	8	21 Boréale.	11	53 M. Soir.	9	53 Soir.	11	59	52	7
2	jeudi.	s. Lazare,	5	19	6	40	7	60	0	55	10	24	11	59	34	8
3	vend.	s. Grégoire.	5	21	6	38	7	38	1	55	11	0	11	59	15	9
4	samed.	ste. Rosalie.	5	23	6	36	7	16	2	52	11	44	11	58	55	10
5	*Dim.*	s. Bertin, Abbé.	5	24	6	35	6	53	3	43	Matin.		11	58	36	11
6	lundi.	s. Eleuthère.	5	26	6	33	6	31	4	30	0	33	11	58	16	12
7	mardi.	s. Cloud, Prêtre.	5	28	6	31	6	9	5	12	1	31	11	57	56	13
8	merc.	Nat. de la Vierge.	5	30	6	29	5	46	5	48	2	36	11	57	36	14
9	jeudi.	s. Omer, Evêque.	5	31	6	28	5	23	6	19	3	47	11	57	15	15
10	vend.	s. Nicolas Tol.	5	33	6	26	5	1	6	49	4	58	11	56	55	16
11	samed.	s. Hyacinthe.	5	35	6	24	4	38	7	17	6	13	11	56	34	17
12	*Dim.*	s. Raphaël.	5	37	6	22	4	15	7	45	7	31	11	56	13	18
13	lundi.	s. Maurille, Abbé.	5	38	6	21	3	52	8	13	8	48	11	55	52	19
14	mardi.	Exaltat. de ste. C.	5	40	6	19	3	29	8	45	10	5	11	55	31	20
15	merc.	s. Nicomède. *4 T.*	5	42	6	17	3	6	9	21	11	20	11	55	10	21
16	jeudi.	ste. Euphemie.	5	44	6	15	2	43	10	4	0	36 Soir.	11	54	49	22
17	vend.	s. Lambert	5	45	6	14	2	20	10	54	1	44	11	54	28	23
18	samed.	s. Jean-Chrisost.	5	47	6	12	1	56	11	52	2	45	11	54	7	24
19	*Dim.*	s. Janvier.	5	49	6	10	1	33	Matin.		3	38	11	53	46	25
20	lundi.	s. Eustache.	5	51	6	8	1	10	0	55	4	23	11	53	25	26
21	mardi.	s. Mathieu, Ap.	5	53	6	6	0	46	2	3	5	1	11	53	4	27
22	merc.	s. Maurice.	5	54	6	5	0	23	3	14	5	29	11	52	43	28
23	jeudi.	ste Thecle.	5	56	6	3	0	1 Australe.	4	22	5	59	11	52	23	29
24	vend.	s. Andoche.	5	58	6	1	0	24	5	29	6	22	11	52	2	30
25	samed.	s. Firmin, Ev.	6	0	5	59	0	47	6	37	6	46	11	51	42	1
26	*Dim.*	ste. Justine, Mart.	6	2	5	57	1	11	7	43	7	9	11	51	21	2
27	lundi.	s. Côme s. Dam.	6	3	5	56	1	34	8	47	7	34	11	51	1	3
28	mardi.	s. Céran, Ev.	6	5	5	54	1	58	9	51	8	1	11	50	42	4
29	merc.	s. Michel, Arch.	6	7	5	52	2	21	10	53	8	30	11	50	22	5
30	jeudi.	s. Jerôme.	6	9	5	50	2	44	11	54	9	4	11	50	3	6

OCTOBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 52 min. le matin, et de 52 min. le soir.

Phases de la Lune.

☽ Premier Quartier le 2, à 4 heures 55 minutes du soir.

☺ Pleine Lune le 10, à 0 heure 40 minutes du matin.

☾ Dernier Quartier le 16, à 3 heures 43 minutes du soir.

● Nouvelle Lune le 24, à 6 heures 5 minutes du matin.

Soleil au ♏ le 23, à 7 h. 32 min. du soir.			Soleil. Lever. H.	M.	Couc. H.	M.	Déclin. D.	M.	Lune. Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Tems moyen au midi vrai. H.	M.	S.	Jours de la Lune.
1	vend.	s. Remy, Evêque.	6	10	5	49	3 Australe.	8	0 Soir.	52	9 Soir.	45	11	49	43	7
2	samed.	ss. Anges Gard.	6	12	5	47	3	31	1	45	10	31	11	49	25	8
3	*Dim.*	s. Denis l'Areop.	6	14	5	45	3	54	2	32	11	25	11	49	6	9
4	lundi.	s. François d'Ass.	6	16	5	43	4	18	3	15	Matin.		11	48	48	10
5	mardi.	ste. Aure, Vierge.	6	17	5	42	4	41	3	53	0	27	11	48	30	11
6	merc.	s. Bruno.	6	19	5	40	5	0	4	27	1	33	11	48	12	12
7	jeudi.	ste. Julie.	6	21	5	38	5	27	4	57	2	44	11	47	55	13
8	vend.	ste. Brigitte.	6	23	5	36	5	50	5	24	3	57	11	47	38	14
9	samed.	s. Denis.	6	25	5	34	6	13	5	44	5	15	11	47	22	15
10	*Dim.*	ss. Gereon, etc.	6	26	5	33	6	36	6	21	6	27	11	47	6	16
11	lundi.	ss. Nicaise, etc.	6	28	5	31	6	59	6	53	7	52	11	46	50	17
12	mardi.	s. Donatien.	6	30	5	29	7	21	7	28	9	12	11	46	35	18
13	merc.	s. Geraud, C.	6	32	5	27	7	43	8	9	10	32	11	46	21	19
14	jeudi.	s. Caliste, Pape.	6	34	5	25	8	6	8	53	11	46	11	46	7	20
15	vend.	ste. Thérèse, V.	6	35	5	24	8	28	9	53	0 Soir.	50	11	45	53	21
16	samed.	s. Gal, Abbé.	6	37	5	22	8	51	10	55	1	46	11	45	40	22
17	*Dim.*	s. Cerbouney.	6	39	5	20	9	13	Matin.		2	32	11	45	28	23
18	lundi.	s. Luc, Evangél.	6	40	5	19	9	35	0	2	3	10	11	45	17	24
19	mardi.	ss. Savinien, etc.	6	42	5	17	9	57	1	10	3	41	11	45	6	25
20	merc.	s. Caprais.	6	44	5	15	10	18	2	20	4	10	11	44	55	26
21	jeudi.	ste. Ursule.	6	46	5	13	10	40	3	28	4	34	11	44	46	27
22	vend.	s. Melon, Evêque.	6	48	5	12	11	1	4	33	4	59	11	44	37	28
23	samed.	s. Hilarion.	6	50	5	10	11	22	5	39	5	21	11	44	28	29
24	*Dim.*	s. Magloire.	6	51	5	8	11	43	6	43	5	44	11	44	21	30
25	lundi.	s. Crepin. s. Crép.	6	53	5	6	12	4	7	47	6	9	11	44	14	1
26	mardi.	s Evariste.	6	55	5	4	12	25	8	50	6	37	11	44	7	2
27	merc.	s. Frumence.	6	56	5	3	12	45	9	51	7	8	11	44	2	3
28	jeudi.	s. Siméon. s. Jude.	6	58	5	1	13	6	10	49	7	45	11	43	57	4
29	vend.	s. Faron, Evêque.	6	59	5	0	13	26	11	44	8	29	11	43	53	5
30	samed.	s. Lucain. *V. J.*	7	0	4	59	13	46	10	34	9	19	11	43	50	6
31	*Dim.*	s. Quentin.	7	2	4	57	14	5	11	18	10	15	11	43	47	7

NOVEMBRE.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 40 min. le matin, et de 39 min. le soir.

Phases de la Lune.

☽ Premier Quartier le 1, à 11 heures 7 minutes du matin.

☺ Pleine Lune le 8, à 10 heures 32 minutes du matin.

☾ Dernier Quartier le 15, à 2 heures 10 minutes du matin.

● Nouvelle Lune le 23, à 0 heure 7 minutes du matin.

Soleil au ♐ le 22, à 3 heures 52 min. du soir.			Soleil *Lever.* H. M.	Soleil *Couc.* H. M.	Soleil *Déclin.* D. M.	Lune *Lever.* H. M.	Lune *Couch.* H. M.	Tems moyen au midi vrai. H. M S.	Jours de la Lune.
1	lundi.	LA TOUSS.	7 4	4 55	14 25 Australe.	1 57 Soir.	11 18 Soir.	11 43 46	8
2	mardi.	Les Trepasses.	7 5	4 54	14 44	2 30	Matin.	11 43 45	9
3	merc.	s. Marcel.	7 7	4 52	15 3	2 59	0 25	11 43 44	10
4	jeudi.	s. Charles.	7 8	4 51	15 21	3 27	1 36	11 43 45	11
5	vend.	ste. Bertille.	7 10	4 49	15 40	3 53	2 50	11 43 46	12
6	samed.	s. Léonard.	7 12	4 47	15 58	4 21	4 5	11 43 49	13
7	*Dim.*	s. Wilbrod.	7 13	4 46	16 16	4 51	5 26	11 43 52	14
8	lundi.	stes. Reliques.	7 15	4 44	16 34	5 22	6 48	11 43 56	15
9	mardi.	s. Mathurin.	7 16	4 43	16 51	6 2	8 8	11 44 0	16
10	merc.	s. Leon-le-Grand.	7 18	4 41	17 8	6 48	9 27	11 44 7	17
11	jeudi.	s. Martin, Evêque.	7 20	4 39	17 25	7 43	10 40	11 44 12	18
12	vend.	s. Vrain, Evêque.	7 21	4 38	17 41	8 44	11 41	11 44 20	19
13	samed.	s. Brice, Evêque.	7 23	4 36	17 57	9 52	0 34 Soir.	11 44 28	20
14	*Dim.*	s. Bertrand.	7 24	4 35	18 13	11 1	1 14	11 44 37	21
15	lundi.	s. Eugène.	7 25	4 34	18 29	Matin.	1 47	11 44 47	22
16	mardi.	s. Edme.	7 27	4 32	18 44	0 10	2 15	11 44 58	23
17	merc.	s. Agnan, Evêque.	7 29	4 31	18 59	1 18	2 45	11 45 9	24
18	jeudi.	ste. Aude.	7 30	4 29	19 13	2 25	3 4	11 45 22	25
19	vend.	ste. Elisabeth.	7 31	4 28	19 28	3 30	3 25	11 45 35	26
20	samed.	s. Edmond.	7 32	4 27	19 42	4 33	3 47	11 45 49	27
21	*Dim.*	Présent. de la V.	7 34	4 26	19 55	5 37	4 11	11 46 4	28
22	lundi.	ste. Cecile.	7 35	4 24	20 8	6 39	4 37	11 46 20	29
23	mardi.	s. Clément.	7 36	4 23	20 21	7 41	5 7	11 46 37	1
24	merc.	s. Severin, Solit.	7 37	4 22	20 33	8 41	5 41	11 46 54	2
25	jeudi.	ste. Catherine.	7 39	4 21	20 45	9 35	6 23	11 47 12	3
26	vend.	ste. Genev. des A.	7 40	4 20	20 57	10 28	7 10	11 47 31	4
27	samed.	s. Vital.	7 41	4 19	21 8	11 14	8 3	11 47 51	5
28	*Dim.*	s. Saturnin. *Avent.*	7 42	4 17	21 19	11 52	9 2	11 48 11	6
29	lundi.	s. Maximin.	7 43	4 17	21 29	0 27 Soir.	10 6	11 48 32	7
30	mardi.	s. André, Apôtre.	7 44	4 16	21 39	0 57	11 13	11 48 54	8

DECEMBRE.

DECEMBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 29, les jours décroissent de 8 min. le matin, et de 9 min. le soir.

Phases de la Lune.

☽ Premier Quartier le 1, à 3 heures 12 min. du matin.

○ Pleine Lune le 7, à 8 heures 34 minutes du soir.

☾ Dernier Quartier le 14, à 4 heures 2 min. du soir.

● Nouvelle Lune le 22, à 7 heures 24 minutes du soir.

☽ Premier Quartier le 30, à 4 heures 19 minutes du soir.

Soleil au ♑ le 22, à 4 heures 19 min. du matin.			Soleil. Lever. H. M.	Soleil. Couc. H. M.	Soleil. Declin. H. M.	Lune. Lever. H. M.	Lune. Couch. H. M.	Tems moyen au midi vrai. H. M. S.	Jours de la Lune.
1	merc.	s. Eloi, Evêque.	7 45	4 15	21 49 Australe.	1 24 Soir.	Matin.	11 49 16	9
2	jeudi.	s. Franç. Xavier.	7 46	4 14	21 58	1 49	0 21	11 49 39	10
3	vend.	s. Anthème.	7 46	4 14	22 7	2 15	1 34	11 50 2	11
4	samed.	ste. Barbe.	7 47	4 12	22 15	2 40	2 50	11 50 27	12
5	*Dim.*	ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT.	7 48	4 12	22 23	3 10	4 5	11 50 51	13
6	lundi.	s. Nicolas.	7 49	4 11	22 30	3 43	5 29	11 51 16	14
7	mardi.	ste. Fare, Vierge.	7 50	4 10	22 37	4 25	6 50	11 51 42	15
8	merc.	La Conception.	7 51	4 9	22 44	5 16	8 6	11 52 8	16
9	jeudi.	ste. Gorgonie.	7 51	4 9	22 50	6 15	9 16	11 52 35	17
10	vend.	ste. Valeyre.	7 52	4 8	22 56	7 22	10 15	11 53 2	18
11	samed.	s. Fuscien, Mart.	7 52	4 8	23 1	8 35	11 3	11 53 30	19
12	*Dim.*	s. Damas, Pape.	7 53	4 7	23 6	9 47	11 40	11 53 58	20
13	lundi.	ste. Luce.	7 53	4 7	23 10	10 57	0 11 Soir.	11 54 26	21
14	mardi.	s. Nicaise.	7 54	4 6	23 14	Matin.	0 36	11 54 55	22
15	merc.	s. Mesmin. 4 T.	7 54	4 6	23 17	0 4	1 0	11 55 24	23
16	jeudi.	ste. Adélaïde.	7 54	4 6	23 20	1 10	1 22	11 55 53	24
17	vend.	ste. Olympiade.	7 54	4 6	23 23	2 15	1 44	11 56 22	25
18	samed.	s. Nemese.	7 55	4 5	23 25	3 18	2 5	11 56 52	26
19	*Dim.*	s. Gatien, Evêque.	7 55	4 5	23 26	4 21	2 29	11 57 22	27
20	lundi.	s. Philogone.	7 55	4 5	23 27	5 23	2 58	11 57 52	28
21	mardi.	s. Thomas, Ap.	7 55	4 5	23 28	6 23	3 31	11 58 22	29
22	merc.	s. Cheromon.	7 55	4 5	23 28	7 21	4 9	11 58 52	30
23	jeudi.	ste. Victoire.	7 55	4 5	23 27	8 14	4 54	11 59 22	1
24	vend.	*Vigile jeûne.*	7 55	4 5	23 26	9 1	5 45	11 59 53	2
25	samed.	NOEL.	7 55	4 5	23 25	9 43	6 43	0 0 23	3
26	*Dim.*	s. Etienne.	7 54	4 5	23 23	10 17	7 44	0 0 53	4
27	lundi.	s. Jean l'Evangél.	7 54	4 6	23 21	10 49	8 50	0 1 22	5
28	mardi.	Les ss. Innocens.	7 54	4 6	23 18	11 15	9 57	0 1 52	6
29	merc.	s. Thomas Cant.	7 53	4 6	23 15	11 37	11 6	0 2 22	7
30	jeudi.	ste. Colombe.	7 53	4 7	23 11	0 6 Soir.	Matin.	0 2 51	8
31	vend.	s. Sylvestre. Pape.	7 53	4 7	23 7	0 30	0 17	0 3 20	9

Cal. Gr. JANVIER.	*Cal. Réforme.* JANVIER.	*Cal. Russe.* DÉCEMBRE.	*Cal. Hébraï.* TEBETH.	*Hegire* ou *Ere des Musulmans*, 1227. DSOUL-HHEDJEH. XII MOIS.
1 vend.	1 *Nouvel an.*	20 Ignace	29	27 *J. d'ass.*
2 sam.	2 Abel, Seth	21 Julienne	1 SCHEB. S	28 Sabt.
3 *Dim.*	3 *D. a la N. A.*	22 *d. Anast.*	2	29 1er. j.
4 lundi.	4 Loth.	23 10 M. en(	3	1 2e. j.
5 mardi.	5 Simeon	24 Eugénie	4	2 3e. j.
6 mercr.	6 *Les Rois*	25 *Noel.*	5	3 4e. j.
7 jeudi.	7 Isidore	26 C. de la V.	6	4 5e. j.
8 vend.	8 Erard.	27 Etienne	7	5 *J. d'ass.*
9 sam.	9 Martial	28 12000 m	8 Sabat.	6 Sabt.
10 *Dim.*	10 *I. d. ap. l'E.*	29 14000 I.	9	7 1er j.
11 lundi	11 Hygin.	30 Anysie.	10	8 2e. j.
12 mardi.	12 Renauld	31 Melanie	11	9 3e. j.
		JANVIER.		
13 mercr.	13 Hilaire	1 *Circ.*	12	10 4e. j.
14 jeudi	14 Felix	2 Sylv.	13	11 5e. j.
15 vend.	15 Maure.	3 Mal.	14	12 *J. d'ass.*
16 sam.	16 Marcel	4 C 70 A.	15 *J. de J. S.*	13 Sabt.
17 *Dim.*	17 *II. d. ap. l'E*	5 *d. Théop.*	16	14 1er. j.
18 lundi.	18 Prisce.	6 *Epiphan.*	17	15 2e. j.
19 mardi.	19 Marius	7 J. B.	18	16 3e. j.
20 mercr.	20 Fab. et Seb.	8 Georges	19	17 4e. j.
21 jeudi.	21 Agnès	9 Polyeucte	20	18 5e. j.
22 vend.	22 Vincent.	10 Greg.	21	19 *J. d'ass.*
23 sam.	23 Emerence	11 Théodose	22 Sabat.	20 Sabt
24 *Dim.*	24 *III. d. a l'E*	12 *d. Tat.*	23	21 1er. j.
25 lundi.	25 C. de S. P.	13 Hermile.	24	22 2e. j.
26 mardi.	26 Polycarpe	14 55 Mart.	25	23 3e. j.
27 mercr.	27 Chrisot.	15 Paul	26	24 4e. j.
28 jeudi.	28 Charlem.	16 P.-ès-l.	27	25 5e. j.
29 vend.	29 Valère.	17 Antoine	28	26 *J. d'ass.*
30 sam.	30 Aldegonde	18 At. Cyr.	29 Sabat.	27 Sabt.
31 *Dim.*	31 *IV. d. a. l'E.*	19 *d. Mac.*	30	28 1er. j.
FEVRIER.	FEVRIER.			
1 lundi.	1 Brigitte.	20 Euthyme	1 ADAR I.	29 2e. j.
2 mardi.	2 *Chandel.*	21 Maxime	2	30 3e. j.
3 mercr.	3 Blaise	22 Timot.	3	1 4e. j.
4 jeudi.	4 Veronique	23 Clement	4	2 5e. j.
5 vend.	5 Agathe	24 Xenie	5	3 *J. d'ass.*
6 sam.	6 Dorothée	25 Grég. T	6 Sabat.	4 Sabt.
7 *Dim.*	7 *V. d. a. l'E.*	26 *d. Xenop.*	7	5 1er. j.
8 lundi.	8 Salomon	27 Chrysos.	8	6 2e. j.
9 mardi.	9 Apollonie	28 Euphros.	9	7 3e. j.
10 mercr.	10 Scholastiq.	29 Ignace	10	8 4e. j.
11 jeudi.	11 Euphros.	30 Hyppol.	11	9 5e. j.
12 vend.	12 Eulalie	31 Cyr. J.	12	10 *J. d'ass.*
		FEVRIER.		
13 sam.	13 Castor	1 Tryph.	13 Sabat.	11 Sabt.
14 *Dim.*	14 *Septuagés.*	2 *Purifi.*	14 *Petit Pur.*	12 1er. j.
15 lundi.	15 Faustin	3 Simeo.	15 *P. S. Pur.*	13 2e. j.
16 mardi.	16 Julienne	4 Isid.	16	14 3e. j.
17 mercr.	17 Constantin	5 Agat.	17	15 4e j.
18 jeudi.	18 Concorde	6 Bucole	18	16 5e. j.
19 vend.	19 Gabin,	7 Parth.	19	17 *J. d'ass.*
20 sam.	20 Euchaire	8 Theo.	20 Sabat.	18 Sabt
21 *Dim.*	21 *Sexagés.*	9 *d. Nicép.*	21	19 1er. j.
22 lundi.	22 Ch. de S. P.	10 Carel.	22	20 2e. j.
23 mardi	23 Serein	11 Blaise	23	21 3e. j.
24 mercr.	24 Mathias	12 Melice.	24	22 4e. j.
25 jeudi.	25 Victorin	13 Martin.	25	23 5e. j.
26 vend.	26 Arile	14 Auxen.	26	24 *J. d'ass.*
27 sam.	27 Leandre	15 Ones.	27 Sabat.	25 Sabt.
28 *Dim.*	28 *Esto mihi.*	16 *d. Pamp.*	28	26 1er. j.

MOHHARREM. Ier. Mois l'annee musulmane 1228. (M *sacré*), parce que les anciens Ar s'interdisoient toute hostilite pen ce mois.

Nota. Leur année étoit solai

E'yd él-catl. (Fete du meur de Hhoceïn, le principal imàm Persans. Elle dure 10 jours.

E'yd a'chour. (Fete du 10 Maroc.

SSAFAR, IIe. Mois (*Dépa* pour la guerre. Les anciens Ara commençoient alors leurs exc sions.

...RT du Calendrier Grégor. avec les Cal. Réformé, Russe. Hebraïq. et Musulman.

... Gr. ...AR..	Cal. Reformé. MARS.	Cal. Russe. FEVRIER.	Cal. Hebraï. ADAR I.	Hegire ou Ere des Musulmans, 1228. SSAFAR.	
lundi	1 Aubin	17 Théod.	29	27 2e. j.	
mardi.	2 *Mardi-G.*	18 Léon P	30	28 3e. j.	
merer.	3 Cunegonde.	19 Arch.	1 ADAR II.	29 4e. j.	*Tchahdrchambéh-ssohry.* (Mercredi de la trompette) ou de la fin du monde, suivant les Persans.
jeudi.	4 Adrien	20 LeonC.	2	1 5e. j. *	
vend.	5 Frederic	21 Timot.	3	2 *J. d'ass.*	
sam.	6 Friedelin.	22 Eugen.	4 Sabat.	3 Sabt.	
Dim.	7 *Invocavit.*	23 *d. Pol.*	5	4 1er j.	* RABY'1 -L-ÈWWEL. IIIe. Mois. (*Premier printemps*).
lundi.	8 Philemon	24 F. de P	6	5 2e. j.	
mardi.	9 Adelaide	25 Terase	7	6 3e. j.	
merer.	10 *Quatre T.*	26 Porph.	8	7 4e. j.	
1 jeudi.	11 Rosine	27 Proc	9	8 5e. j.	
2 vend.	12 Gregoire	28 Basile	10	9 *J. d'ass.*	
3 sam.	13 Euphrasie	1 Eudox.	11 Sabat.	10 Sabt.	
4 *Dim.*	14 *Reminiscere*	2 *d. Th.*	12	11 1er. j.	*Léïléh mubdrekéh.* (Nuit sainte).
5 lundi.	15 Christophe	3 Euler.	13 *J. Esth.*	12 2e. j.	*Mevloud.* (Nativité) du Prophète Fête instituée par Murâd III, en 1558.
6 mardi.	16 Cyriaque	4 Gerase	14 *Purim.*	13 3e. j.	
7 merer.	17 Gertrude.	5 C. M.	15 *Sus Pur.*	14 4e. j.	
8 jeudi.	18 Anselme	6 42 m A	16	15 5e. j.	
9 vend.	19 Joseph	7 B. le G	17	16 *J. d'ass.*	
sam.	20 Robert	8 Theop	18 Sabat.	17 Sabt.	*Mevloud.* (Naissance) du Prophete suivant les Chi'ytes ou sectateurs de Aly.
1 *Dim.*	21 *Oculi*	9 *d. 40 M.*	19	18 1er. j.	
lundi.	22 Casimir.	10 Codrat	20	19 2e. j.	
mardi.	23 Eberhard	11 Soph.	21	20 3e. j.	
merer.	24 Gabriel.	12 Teoph.	22	21 4e. j.	
jeudi.	25 *An. de la V.*	13 Niceph.	23	22 5e. j.	
vend.	26 Emmanuel	14 Benoit	24	23 *J. d'ass.*	
sam.	27 Hubert	15 Agapet	25 Sabat.	24 Sabt.	
Dim.	28 *Lætare.*	16 *d. Sab. M*	26	25 1er. j.	
lundi.	29 Malchus	17 Alexius	27	26 2e. j.	
mardi.	30 Guide	18 Cyrile	28	27 3e. j.	
merer	31 Amos	19 Chrys. D	29	28 4e. j.	
...VRIL.	AVRIL				
jeudi.	1 Théodore	20 M. de S.	1 NISAN.	29 5e. j.	
vend.	2 *Jeûnes*	21 J. Ev.	2	30 *J. d'ass.*	
sam.	3 Darius	22 Basile	3 Sabat.	1 Sabt.	RABY'1 -T-TSANY, IVe. Mois. (*Second printemps*).
Dim.	4 *Judica.*	23 *d. Nicon.*	4	2 1er. j.	
lundi.	5 Osée	24 Zachar.	5	3 2e. j.	
mardi.	6 Irène	25 *Annonc.*	6	4 3e. j.	
merer.	7 Hegésippe.	26 C. de G.	7	5 4e. j.	
jeudi.	8 Apollonie	27 Matrone	8	6 5e. j.	
vend.	9 Bogislas	28 Etienne	9	7 *J. d'ass.*	
sam.	10 Daniel	29 Marc	10 Sabat.	8 Sabt.	
Dim.	11 *D. des R.*	30 *d. Jean*	11	9 1er. j.	
lundi.	12 Jules	31 Hyppace	12	10 2e. j.	
mardi.	13 Patrice	1 Marie	13	11 3e. j.	
merer.	14 Tiburce	2 Tite	14	12 4e. j.	
jeudi.	15 *Jeudi S.*	3 Niceta	15 *la Pâques.*	13 5e. j.	
vend.	16 *Vendr. S.*	4 Joseph	16 *Sec. F.*	14 *J. d'ass.*	
sam.	17 Rodolphe	5 Théodule	17 Sabat.	15 Sabt.	
Dim.	18 *Pâques*	6 *d. Eutyc.*	18	16 1er. j.	
lundi	19 *lundi de P.*	7 Georges	19	17 2e. j.	
mardi.	20 Sulpice	8 Hérodion	20	18 3e. j.	
merer.	21 Adolaire	9 Eupsyche	21 *7e. Fête.*	19 4e. j.	
jeudi.	22 Sothère	10 Terence	22 *8e. Fête.*	20 5e. j.	
vend.	23 Georges	11 Antipas	23	21 *J. d'ass.*	
sam.	24 Aubert	12 Bas. de P.	24 Sabat.	22 Sabt.	
Dim.	25 *Quasimodo*	13 *d. Pâq.*	25	23 1er. j.	
lundi.	26 Clète	14 Martin	26	24 2e. j.	
mardi.	27 Anastase	15 Aristarq.	27	25 3e. j.	
merer.	28 Vital	16 Agape	28	26 4e. j.	
jeudi.	29 Sibylle	17 Simeon	29	27 5e. j.	
vend.	30 Eutrope	18 Jean	30	28 *J. d'ass.*	

Maslenitza. — *Comm. du Gr. Carême.* — MARS. — *Carême jusq. Pâq.* — AVRIL.

Cal. Gr. MAI.	*Cal. Réformé.* MAI.	*Cal. Russe.* AVRIL.	*Cal. Hébraï.* YJAR.	*Hegire ou Ere des Musulmans*, 1228. RABY'I -T-TSANY.	
1 sam.	1 *Phil. Jaq.*	19 Jean l'He	1 YSAR. S.	29 Sabt.	
2 *Dim.*	2 *Mis. Dom.*	20 *d. Théod.*	2	1 1er. j.	DJOUMADY -L-ÈWWEL, V^{e}
3 lundi.	3 Inv. S. C.	21 Janvier	3	2 2e. j.	Mois. (*Premier* mois *des gelées*)
4 mardi.	4 Florien	22 Theodoric	4	3 3e. j.	
5 mercr.	5 Gothard	23 Georges	5	4 4e. j.	
6 jeudi.	6 Jean P. L.	24 Sabas	6	5 5e. j.	
7 vend.	7 Godefroi	25 Marc	7	6 *J. d'ass.*	
8 sam.	8 Stanislas	26 Basile	8 Sabat.	7 Sabt.	
9 *Dim.*	9 *Jubilate*	27 *d. Sim.*	9	8 1er. j.	
10 lundi.	10 Epimaque	28 Jason	10	9 2e. j.	
11 mardi.	11 Mamert	29 9 Mart.	11	10 3e. j.	
12 mercr.	12 Pancrace	30 Jacq. Ap.	12	11 4e. j.	
13 jeudi.	13 Servais.	1 Jérem. MAI	13	12 5e. j.	
14 vend.	14 Christian	2 Ath.	14 *J. de Joie*	13 *J. d'ass.*	
15 sam.	15 Sophie	3 Timothée	15 Sabat.	14 Sabt.	
16 *Dim*	16 *Cantate*	4 *d. Pelag.*	16	15 1er. j.	
17 lundi.	17 Jodoque	5 Irène	17	16 2e. j.	
18 mardi.	18 Liboire	6 Job	18 *J. de Joie*	17 3e. j.	
19 mercr.	19 Potentien	7 Inv. S.C.	19	18 4e. j.	
20 jeudi.	20 Athanase	8 Jean	20	19 5e. j.	
21 vend.	21 Prudence	9 Nicolas	21	20 *J. d'ass.*	
22 sam.	22 Hélène	10 Simon	22 Sabat.	21 Sabt.	
23 *Dim.*	23 *Rogate*	11 *d. Er. C.*	23	22 1er. j.	
24 lundi.	24 Susanne	12 Epiph.	24	23 2e. j.	
25 mardi.	25 Urbain	13 Glycère	25	24 3e. j.	
26 mercr.	26 Béde	14 Isidore	26	25 4e. j.	
27 jeudi.	27 *Ascension*	15 Pacôme	27	26 5e. j.	
28 vend.	28 Guillaume	16 Théodore	28	27 *J. d'ass.*	
29 sam.	29 Manice	17 Andronic	29 Sabat.	28 Sabt.	
30 *Dim.*	30 *Exaudi*	18 *d. Théod.*	1 SIVAN.	29 1er. j.	
31 lundi.	31 Pétronille	19 Patrice	2	30 2e. j..	
JUIN.	JUIN.				
1 mardi.	1 Nicodème	20 Thalalée	3	2 3e. j.	DJOUMADY -T-TSANY. VIe Mois.
2 mercr.	2 Ephraïm	21 Cons. Hél.	4	2 4e. j.	(*Second* mois *des gelées*).
3 jeudi.	3 Erasme	22 *Ascension*	5	3 5e. j.	
4 vend.	4 Carpace	23 Michel	6 *Pentecôte*	4 *J. d'ass.*	
5 sam.	5 Boniface	24 Simeon	7 *Sec. F. S.*	5 Sabt.	
6 *Dim.*	6 *Pentecôte*	25 *d. C. J. B*	8	6 1er. j.	
7 lundi.	7 *Lundi de P.*	26 Carp.	9	7 2e. j.	
8 mardi.	8 Médard	27 Thérap.	10	8 3e. j.	
9 mercr.	9 *Quatre T.*	28 Nicete	11	9 4e. j.	
10 jeudi.	10 Wiegand	29 Théodose	12	10 5e. j.	
11 vend.	11 Barnabé	30 Isaac	13	11 *J. d'ass.*	
12 sam.	12 Basilide	31 Herm.	14 Sabat.	12 Sabt.	
13 *Dim.*	13 *Trinité*	1 *d. Pent* JUIN	15	13 1er. j.	
14 lundi.	14 Elisée	2 Nicép.	16	14 2e. j.	
15 mardi.	15 Vite	3 Lucil.	17	15 3e. j.	
16 mercr.	16 Justine	4 Metroph.	18	16 4e. j.	
17 jeudi.	17 Volkmar	5 Dorothée	19	17 5e. j.	
18 vend.	18 Gervaise	6 Bessarion	20	18 *J. d'ass.*	
19 sam	19 Sylvère	7 Théodote	21 Sabat.	19 Sabt.	
20 *Dim.*	20 1 *d. ap. T.*	8 *d. Théod*	22	20 1er. j.	
21 lundi.	21 Albain	9 Cyr. Al.	23	21 2e. j.	
22 mardi.	22 Acace	10 Timotth.	24	22 3e. j.	
23 mercr.	23 Basile	11 Barth.	25	23 4e. j.	
24 jeudi.	24 N. de S J B.	12 Onuphre	26	24 5e. j.	
25 vend.	25 Eloi	13 Aquilin.	27	25 *J. d'ass.*	
26 sam.	26 Jéremie	14 Elise	28 Sabat.	26 Sabt.	
27 *Dim.*	27 2 *d. ap. T.*	15 *d. Amos*	29	27 1er. j.	* REDJEB. VIIe. Mois. (*Mois*
28 Lundi.	28 Eron	16 Tychon	30	28 2e. j.	*respectable*) chez les anciens
29 Mardi.	29 *P. et P.*	17 Emanuel	1 TAMUZ.	29 3e. j.	Arabes, à cause des pratiques re-
30 mercr.	30 Com. S. P.	18 Léonce	2	1 4e. j.*	ligieuses et des trèves.

APPORT *du Calendrier Grégor. avec les Cal. Réformé, Russe, Hébraïque et Musulman.*

Cal. Gr. JUILLET.	Cal. Réforme. JUILLET.	Cal. Russe. JUIN.	Cal. Hébraï. TAMUZ.	*Hégire* ou *Ere des Musulmans*, 1228. REDJEB.	
1 jeudi.	1 Thibault	19 Jud. A.	3	2 5e. j.	
2 vend.	2 *V. de N. D.*	20 Méthode	4	3 *J. d'ass.*	
3 sam.	3 Ulric	21 Julien	5 Sabat.	4 Sabt.	*Leïlét él-ghaïbèh.* (Nuit du mystère), la conception du prophète.
4 *Dim.*	4 3 *d. ap. T.*	22 *d. Eus.*	6	5 1er. j.	
5 lundi.	5 Charlotte	23 Agripp.	7	6 2e. j.	
6 mardi.	6 Isaïe	24 N.d.J.B.	8	7 3e. j.	
7 mercr.	7 Vilibaud	25 Fébronie	9	8 4e. j.	
8 jeudi.	8 Kilien	26 David	10	9 5e. j.	
9 vend.	9 Louise	27 Samson	11	10 *J. d'ass.*	
10 sam.	10 7 Frères	28 Cyr. J.	12 Sabat.	11 Sabt.	
11 *Dim.*	11 4 *d. ap. T.*	29 *d.P. et P.*	13	12 1er. j.	
12 lundi.	12 Henri	30 C. de A.	14	13 2e. j.	
13 mardi.	13 Marguerite	JUILLET. 1 Cô. et D	15	14 3e. j.	
14 mercr.	14 Bonaventure	2 V.N.D	16	15 4e. j.	
15 jeudi.	15 Div. des Ap.	3 Hyac.	17 *J. de T.*	16 5e. j.	
16 vend.	16 Ruth	4 André	18	17 *J. d'ass.*	
17 sam.	17 Alexis	5 Athan.	19 Sabat.	18 Sabt.	
18 *Dim.*	18 5 *d. ap. T.*	6 *d. Sisoès*	20	19 1er. j.	
19 lundi.	19 Rufine	7 Thomas	21	20 2e. j.	
20 mardi.	20 Elie	8 Procope	22	21 3e. j.	
21 mercr.	21 Praxède	9 Pancrace	23	22 4e. j.	
22 jeudi.	22 Mar. Magd.	10 45 M.d.N	24	23 5e. j.	
23 vend.	23 Apollin	11 Euphém.	25	24 *J. d'ass.*	
24 sam.	24 Christine	12 Procle	26 Sabat.	25 Sabt.	
25 *Dim.*	25 6. *d. ap. Tr.*	13 *d.C. de G*	27	26 1er. j.	*Leïlét él-mirâdje.* (Nuit de l'ascension) de Mohhammed. (Mahomet).
26 lundi.	26 Anne	14 Aquilée	28	27 2e. j.	
27 mardi.	27 Marthe	15 Cyrick.	29	28 3e. j.	
28 mercr.	28 Pentaléon	16 Athénog.	1 AB.	29 4e. j.	
29 jeudi.	29 Béatrix	17 Marine	2	30 5e. j.	
30 vend.	30 Abdon	18 Hyac.	3	1 *J. d'ass.*	CHA'BAN. VIIIe. Mois. (*Pousse des arbres*).
31 sam.	31 Ignace	19 Die M.	4 Sabat.	2 Sabt.	
AOUT.	AOUT.				
1 *Dim.*	1 7. *d. ap. Tr.*	20 *d. Elie*	5	3 1er. j.	
2 lundi.	2 Gustave	21 Sim. J.	6	4 2e. j.	
3 mardi.	3 *Auguste*	22 Marie	7	5 3e. j.	
4 mercr.	4 Dominique	23 Trophime	8	6 4e. j.	
5 jeudi.	5 Osvald	24 Christine	9 *J. d. du T.*	7 5e. j.	
6 vend.	6 Sixte	25 Anne	10	8 *J. d'ass.*	
7 sam.	7 Afre	26 Herm.	11 Sabat.	9 Sabt.	
8 *Dim.*	8 8. *d. ap. Tr.*	27 *d. Pant.*	12	10 1er. j.	
9 lundi.	9 Roland	28 Prochore	13	11 2e. j.	
10 mardi.	10 Laurent	29 Callinique	14	12 3e. j.	
11 mercr.	11 Herman	30 Silas	15 *J. de Joie*	13 4e. j.	
12 jeudi.	12 Claire	31 Eudocime	16	14 5e. j.	
13 vend.	13 Hippolyte	AOUT. 1 B d.l'E	17	15 *J. d'ass.*	*Leïlét él-bérât.* (La nuit de l'examen) des actions des hommes inscrites par les Anges.
14 sam.	14 Eusèbe	2 Etien.	18 Sabat.	16 Sabt.	
15 *Dim.*	15 9. *d. ap. Tr.*	3 *d. Is.*	19	17 1er. j.	
16 lundi.	16 Roch	4 7 Mart.	20	18 2e. j.	
17 mardi.	17 Bertrand	5 Eusign.	21	19 3e. j.	
18 mercr.	18 Agapet	6 Trans.	22	20 4e. j.	
19 jeudi.	19 Sébald	7 Dom.	23	21 5e. j.	
20 vend.	20 Bernard	8 Emile	24	22 *J. d'ass.*	
21 sam.	21 Adolphe	9 Matth.	25 Sabat.	23 Sabt.	
22 *Dim.*	22 10. *d. ap. Tr.*	10 *d. Laur.*	26	24 1er. j.	
23 lundi.	23 Zachee	11 Euple	27	25 2e. j.	
24 mardi.	24 *Barthelemi*	12 Phoce.	28	26 3e. j.	
25 mercr.	25 Louis	13 Maxim.	29	27 4e. j.	
26 jeudi.	26 Samuel	14 M. Pr.	30	28 5e. j.	
27 vend.	27 Guebhard	15 *Assompt.*	1 ELUL.	29 *J. d'ass.*	* RAMADHAN, IXe. Mois. (*Chaleur devorante*). Les Musulmans observent pendant ce mois un jeûne rigoureux ; ils ne mangent qu'après le coucher du soleil.
28 sam.	28 Augustin	16 S. Suaire	2 Sabat.	1 Sabt.*	
29 *Dim.*	29 11. *d. ap. Tr.*	17 *d. Myron*	3	2 1er. j.	
30 lundi.	30 Benjamin	18 Fl. et L.	4	3 2e. j.	
31 mardi.	31 Paulin	19 S. André	5	4 3e. j.	

Cal. Gr. SEPTEMB.	*Cal. Réformé.* SEPTEMBRE.	*Cal. Russe* AOÛT.	*Cal. Hébraï.* ELUL.	*Hégire ou Ère des Musulmans*, 1228 RAMADHAN.	
1 mar.	1 Egyde	20 Samuel	6	5 4e. j.	
2 mercr.	2 Erneste	21 Taddée	7	6 5e. j.	
3 jeudi.	3 Mansuet	22 Agathonie	8	7 *J. d'ass.*	
4 vend.	4 Rosalie	23 Loup	9 Sabat.	8 Sabt.	
5 sam.	5 12.*d.ap.Tr.*	24 *d. Eutyc.*	10	9 1er. j.	
6 *Dim.*	6 Magne	25 Barthel.	11	10 2e. j.	
7 lundi.	7 Reine	26 Natalie	12	11 3e. j.	
8 mardi.	8 Nat. de la V.	27 Poemen	13	12 4e. j.	
9 mercr.	9 Bruno	28 Moïse	14	13 5e j.	
10 jeudi.	10 Sosthène	29 De. de J B.	15	14 *J. d'ass.*	
11 vend.	11 Prote	30 Alexand.	16 Sabat.	15 Sabt.	
12 sam.	12 13.*d.ap.Tr*	31 *d.C. de M.*	17	16 1er. j.	
13 *Dim*	13 Materne	1 Siméon SEPTEMBRE.	18	17 2e. j.	
14 lundi.	14 Exalt. S. C	2 Mam.	19	18 3e. j.	
15 mardi.	15 *Quatre T.*	3 Auth.	20	19 4e. j.	
16 mercr.	16 Euphémie	4 Babil.	21	20 5e. j.	
17 jeudi.	17 Lambert	5 Zach.	22	21 *J. d'ass.*	
18 vend.	18 Tite	6 Pl. de G.	23 Sabat.	22 Sabt.	
19 sam.	19 14.*d. ap. Tr.*	7 *d. Sozon*	24	23 1er. j.	
20 *Dim.*	20 Fauste	8 N. de la V.	25	24 2e. j.	
21 lundi.	21 Mathieu	9 Joa. Ap.	26	25 3e. j.	
22 mardi.	22 Maurice	10 Menodore	27	26 4e. j.	
23 mercr.	23 Thecle	11 Theodore	28	27 5e. j.	*Lëilet ël-cadr.* (Nuit de la toute-puissance), où la première révélation fut faite à l'Apôtre de Dieu.
24 jeudi.	24 C. de S. J B.	12 Autonom.	29	28 *J. d'ass.*	
25 vendr.	25 Cléophas	13 R. du T.	1 *Thisr.* S 5574	29 Sabt.	
26 sam.	26 15.*d.ap.Tr.*	14 *d. Ex. S C*	2 *Sec. F.*	30 1er. j.	
27 *Dim.*	27 Côme et D.	15 Nicétas	3 *J. de Gr.*	1 2e. j.	CHAWWAL, X^{e}. Mois. (*Accouplement*) des chameaux
28 lundi	28 Venceslas	16 Euphémie	4	2 3e. j.	
29 mardi.	29 Michel	17 Sophie	5	3 4e j.	*E'yd ël-fithr.* (Fête de la rupture du jeûne) de Ramadhân. C'est le Grand Beyrâm des Turks.
30 mercr.	30 Jérôme	18 Eumene	6	4 5e. j.	
OCTOB.	OCTOBRE.				
1 vend.	1 Remi	19 Troph.	7	5 *J. d'ass.*	
2 sam.	2 Léodège	20 Eustache	8 Sabat.	6 Sabt.	
3 *Dim.*	3 16.*d.ap.Tr.*	21 *d. Codrat*	9	7 1er. j.	
4 lundi.	4 François	22 Phocas	10 *Kipour.*	8 2e. j.	
5 mardi.	5 Foi	23 C. d. J. B.	11	9 3e. j.	
6 mercr.	6 Frédérique.	24 Thecle.	12	10 4e. j.	
7 jeudi.	7 Abadie	25 Euphr.	13	11 5e. j.	
8 vend.	8 Pelage	26 J. de Th.	14	12 *J. d'ass.*	
9 sam.	9 Denys	27 Callistrat.	15 *F. de T. S.*	13 Sabt.	
10 *Dim.*	10 17.*d.ap.Tr.*	28 *d. Charit.*	16 *Sec. Fête*	14 1er. j.	
11 lundi.	11 Bourcard	29 Cyriaque	17	15 2e. j.	
12 mardi.	12 Maximil.	30 Grégoire	18	16 3e. j.	*Ghazât ël-Ohhoud.* (Bataille d'Ohoud) livrée par Mohhammed à sa propre tribu.
13 mercr.	13 Edouard	1 P. de la V. OCTOBRE.	19	17 4e. j.	
14 jeudi.	14 Caliste	2 Cypr.	20	18 5e. j.	
15 vend.	15 Hédevige	3 Denys	21 *F. d. P.*	19 *J. d'ass.*	
16 sam.	16 Gal. Ab.	4 Hiérot.	22 *Congr. S.*	20 Sabt.	*Chacc ël-camar.* (Scission de la lune) par le Prophète.
17 *Dim.*	17 18.*d. ap. Tr.*	5 *d. Charit*	23 *Allégr.*	21 1er. j.	
18 lundi.	18 Luc, Ev.	6 Th. d'A.	24	22 2e. j.	
19 mardi.	19 Ferdinand	7 Ser. Bac	25	23 3e j.	
20 mercr.	20 Vendelin	8 Pelagie	26	24 4e j.	
21 jeudi.	21 Ursule	9 Jacq. A.	27	25 5e. j.	
22 vend.	22 Cordule	10 Eulampe	28	26 *J. d'ass.*	
23 sam.	23 Severin	11 Philippe	29 Sabat.	27 Sabt.	
24 *Dim.*	24 19.*d.ap.Tr.*	12 *d. Probe*	30	28 1er. j.	
25 lundi	25 Crépin	13 Carpe	1 *Marchesv.*	29 2e. j.	
26 mardi.	26 Amand	14 Nasaire	2	1 3e. j.	DSOUL-CA'DEH, XIe. Mois (*Mois du repos*). Les anciens Arabes suspendoient leurs excursions et venoient se reposer chez eux.
27 mercr	27 Sabine	15 Lucien	3	2 4e. j.	
28 jeudi.	28 Sim. Jud.	16 Longin	4	3 5e j.	
29 vend.	29 Narcisse	17 Osée	5	4 *J. d'ass.*	
30 sam.	30 Hartman	18 Luc	6 Sabat.	5 Sabt.	
31 *Dim.*	31 *F. de la R.*	19 *d. Joël.*	7	6 1er. j.	

RAPPORT *du Calendrier Grégor. avec les Cal. Réformé, Russe, Hébraïque et Musulman.*

Cal. Gr. NOVEMB.	*Cal. Reformé.* NOVEMBRE.	*Cal. Russe.* OCTOBRE.	*Cal. Hébraï.* MARCHESV.	*Hégire ou Ere des Musulmans*, 1228. DSOUL-CA'DEH.	
1 lundi.	1 Toussaint	20 Arteme	8	7 2e. j.	
2 mardi.	2 Trepasses	21 Hilarion	9	8 3e. j.	
3 mercr.	3 Teophile	22 Aubert	10	9 4e. j.	
4 jeudi.	4 Otton	23 Jacques	11	10 5e. j.	
5 vend.	5 Blandine	24 Arrethe	12	11 *J. d'ass.*	
6 sam.	6 Erdman	25 Marcien	13 Sabat.	12 Sabt.	
7 *Dim.*	7 *21.d.ap.Tr.*	26 *d. Demét.*	14	13 1re. j.	
8 lundi.	8 Geoffroi	27 Nestor	15	14 2e. j.	
9 mardi.	9 Theodore	28 Terence	16	15 3e. j.	
10 mercr.	10 Mart. Luth.	29 Anastase	17	16 4e. j.	
11 jeudi.	11 Mart. Ev.	30 Zenobie	18	17 5e. j.	
12 vend.	12 Jonas	31 Stachys	19	18 *J. d'ass.*	
13 sam.	13 Brice	NOVEMBRE. 1 C et D	20 Sabat.	19 Sabt.	
14 *Dim.*	14 *22.d.ap.Tr.*	2 *d. Aic.*	21	20 1er. j.	
15 lundi.	15 Léopold	3 Acep.	22	21 2e. j.	
16 mardi.	16 Ottomar	4 Johan	23	22 3e. j.	
17 mercr.	17 Hugues	5 Galact.	24	23 4e. j.	
18 jeudi.	18 Gélase	6 Paul	25	24 5e. j.	
19 vend.	19 Elisabeth	7 33 Mar.	26	25 *J. d'ass.*	
20 sam.	20 Edmond	8 C. de M.	27 Sabat.	26 Sabt.	
21 *Dim.*	21 *23.d.ap.Tr.*	9 *d. Ones.*	28	27 1er. j.	
22 lundi.	22 Cecile	10 Eraste	29	28 2e. j.	
23 mardi.	23 Clement	11 Menas	30	29 3e. j.	
24 mercr.	24 Chrysog.	12 J. A.	1 KISLEU.	30 4e. j.	
25 jeudi.	25 Catherine	13 J. C.	2	1 5e. j.	DSOUL-HHEDJÈH. XIIe. Mois
26 vend.	26 Conrad	14 Philip.	3	2 *J. d'ass.*	(Mois *du pelerinage*) de la Mekke,
27 sam.	27 Gunther	15 Gurias	4 Sabat.	3 Sabt.	établi par Abraham et Ismaël, sui-
28 *Dim.*	28 *1. d. d'Av.*	16 *d. Mat.*	5	4 1er. j.	vant les traditions musulmanes et
29 lundi.	29 Gauthier	17 G. de N.	6	5 2e. j.	observe encore par les Musulmans.
30 mardi.	30 André	18 Platon	7	6 3e. j.	
DECEMB.	DECEMBRE.				
1 mercr.	1 Longin	19 Obadie.	8	7 4e. j.	
2 jeudi.	2 Candide	20 Procle	9	8 5e. j.	*Térouyyeh.* Le Prophete de-
3 vend.	3 *J. de jeûne*	21 Présent.	10	9 *J. d'ass.*	mande la vue de Dieu.
4 sam.	4 Barbe	22 Philém	11 Sabat.	10 Sabt.	*Youm él-Courbân.* (jour du Sa-
5 *Dim.*	5 *2. d. d'Av.*	23 *d. Amp*	12	11 1er. j.	crifice) à la Mekke ; le petit beyrâm
6 lundi.	6 Nicolas	24 Catherine	13	12 2e. j.	des Turks. Il dure quatre jours.
7 mardi.	7 Agathon	25 Clement	14	13 3e. j.	
8 mercr.	8 C. de la V.	26 Alype.	15	14 4e. j.	
9 jeudi.	9 Joachim	27 Jacques	16	15 5e. j.	Fin du petit béyrâm.
10 vend.	10 Judith	28 Etienne	17	16 *J. d'ass.*	
11 sam.	11 Damase	29 Paramon	18 Sabat.	17 Sabt.	
12 *Dim.*	12 *3. d. d'Av.*	30 *d. And. A.*	19	18 1er. j.	*E'yd g hadyr* (fête de l'Étang)
13 lundi.	13 Lucie	DECEMBRE. 1 Nah. P	20	19 2e. j.	auprès duquel Mohhammed remit le
14 mardi.	14 Nicaise	2 Hab. P.	21	20 3e. j.	khalyfat à A'ly. Elle est particulière
15 mercr.	15 *Quatre T.*	3 Ze. P.	22	21 4e. j.	aux Persans.
16 jeudi.	16 Aubin	4 Barbe	23	22 5e. j.	*E'yd messâlehh* (fête de la
17 vend.	17 Lazare	5 Sabas	24	23 *J. d'as.*	paix) entre Mohhammed et les
18 sam.	18 Vanibald	6 Nicolas	25 *Dédic. S.*	24 Sabt	Arabes.
19 *Dim.*	19 *4. d. d'Av.*	7 *d. Ambr.*	26	25 1er. j.	*Tesseddouqi êngouchêry* (re-
20 lundi.	20 Isaac	8 Patape	27	26 2e. j.	mise de la bague) de A'ly à un
21 mardi.	21 Thomas	9 Concept.	28	27 3e. j.	pauvre. Fête chez les Persans.
22 mercr.	22 Honoré	10 Menas	29	28 4e. j.	
23 jeudi.	23 Dagobert	11 Daniel S.	30	29 5e. j.	
24 vend.	24 Adam Eve	12 Spiridion	1 TEBETH.	1 *J. d'ass.*	MOHHARREM 1er. Mois de l'an.
25 sam.	25 *Noël*	13 Eustrate	2 Sabat.	2 Sabt.	musulm. 1229 (Mois *sacré*) parce
26 *Dim.*	26 Etienne	14 *d. Thyrse*	3	3 1er. j.	que les anciens Arabes s'interdi-
27 lundi.	27 *d.* Jean Ev.	15 Eleuthère	4	4 2e. j.	soient toute hostilité pendant ce m
28 mardi.	28 Les Innoc.	16 Aggée P.	5	5 3e. j.	*Nota.* Leur [illegible]
29 mercr.	29 Jonathan	17 Dan. P.	6	6 4e. j.	* *Eyd él catl* (Fête du meurtre
30 jeudi.	30 David	18 Sébast.	7	7 5e. j. *.	de Hhoceïn, le principal imâm des
31 vend.	31 Sylvestre	19 Boniface	8	8 *J. d'ass.*	Persans. Elle dure 10 jours.

AVIS.

Les Noms des membres de la Légion d'honneur sont, dans l'Almanach, suivis de ce signe, Savoir :

Les Grands Officiers décorés du Grand Aigle, (G. A. ✱).
Les Grands Officiers, (G. ✱).
Les Commandans, (C. ✱).
Les Officiers, (O. ✱).
Et les Chevaliers, ✱.

Les noms des membres de l'ordre impérial de la Réunion sont suivis de cet autre signe, savoir :

Les Grands' Croix (G. ✹).
Les Commandeurs (C. ✹).
Et les Chevaliers ✹.

Les titres accordés par S. M., et les promotions faites pendant l'impression de cet Ouvrage, ne pourront être indiqués cette année.

TABLE

Des Chapitres et des Sections contenus dans ce Volume.

Fin de la Table des Chapitres et des Sections.

CHAPITRE PREMIER.

Naissances et Alliances des Princes et Princesses de l'Europe ; Cardinaux ; Ministres d'Etat et de Cabinets des Puissances étrangères ; leurs Ambassadeurs et Ministres résidant près l'Empereur des François ; Ambassadeurs et Ministres de Sa Majesté résidant près les Puissances étrangères.

SECTION PREMIERE.

Naissances et Alliances des Princes et Princesses de l'Europe.

EMPIRE FRANÇOIS.

FRANCE.

NAPOLÉON, *né* 15 Août 1769, Empereur des François, 18 Mai 1804, *sacré et couronné* à Paris, 2 Décembre de la même année, *couronné* Roi d'Italie, 26 Mai 1805, *marié* à Vienne 11 Mars 1810, à Paris 1er Avril suivant, à
MARIE-LOUISE, Archiduchesse d'Autriche, *née* 12 Déc. 1791, Impératrice des François et Reine d'Italie. De ce mariage :

NAPOLÉON-FRANÇOIS-CHARLES-JOSEPH, Prince Impérial, Roi de Rome, *né* 20 Mars 1811.

JOSEPH NAPOLÉON, frère de l'Empereur, Grand Electeur. *Voyez* ESPAGNE.

LOUIS NAPOLEON, Roi, frère de l'Empereur, Connétable de l'Empire, *né* 2 Septembre 1778, *marié* 3 Janvier 1802, à
HORTENSE EUGÉNIE, Reine, *née* 10 Avril 1783, de ce mariage :

NAPOLÉON LOUIS, Prince Royal, Grand Duc de Berg et de Clèves. *Voyez* CONFÉDÉRATION DU RHIN. BERG ET CLÈVES.

CHARLES-LOUIS NAPOLÉON, son frère, *né* 20 Avril 1808.

JÉROME-NAPOLÉON, frère de l'Empereur. *Voy.* WESTPHALIE.

JOSÉPHINE, *née* 24 Juin 1768, Impératrice-Reine.

MARIE-ANNE-ELIZA, sœur de l'Empereur, *Voy. Lucques et Piombino.*

MARIE-PAULINE, sœur de l'Empereur, *née* 20 Octobre 1780, Princesse et Duchesse de Guastalla, 30 Mars 1806, *Voy.* GOUVERNEMENS GÉNÉRAUX, page 484.

MARIE-ANNUNCIADE-CAROLINE, sœur de l'Empereur. *Voyez* DEUX SICILES.

MARIE-LETITIA, *née* 24 Août 1750, MADAME, Mère de l'Empereur et Roi.

ITALIE.

NAPOLÉON, Empereur des François, *couronné* Roi d'Italie, 26 Mai 1805. *Voyez* FRANCE.

EUGÈNE-NAPOLÉON, Vice-Roi. *Voyez* CONFÉDÉRATION DU RHIN, GRAND-DUCHÉ DE FRANCFORT.

SICILES.

JOACHIM-NAPOLÉON, *né* 25 Mars 1771, Grand Amiral de l'Empire, Roi des Deux-Siciles, 15 juil. 1808, *marié* 20 janv. 1800, à
MARIE-ANNUNCIADE-CAROLINE, sœur de l'Empereur des François, Reine des Deux-Siciles, 15 juillet 1808, *née* 25 mars 1782. De ce mariage :

NAPOLÉON-ACHILLE, Prince Royal, *né* 21 Janvier 1801.

NAPOLÉON-LUCIEN CHARLES, son frère, *né* 16 Mai 1803.

LÆTITIA-JOSEPHE, sa sœur, *née* 25 Avril 1802.

LOUISE-JULIE CAROLINE, sa sœur, *née* 22 Mars 1805.

Lucques et Piombino.

MARIE-ANNE-ELIZA, sœur de l'Empereur des François, *née* 3 Janvier 1777, Grande Duchesse, ayant le Gouvernement général des Départ. de la Toscane, *mariée* 5 Mai 1797, à
FÉLIX, Prince de Lucques et de Piombino, *né* 18 Mai 1762. De ce mariage :

NAPOLÉON ELISA, Princesse de Piombino, *née* 3 juin 1806.

CONFÉDÉRATION DU RHIN.

GRAND-DUCHÉ DE FRANCFORT.

CHARLES, *né* 8 février 1744, Archevêque, Prince Primat, Grand-Duc, Prince souverain d'Aschaffenbourg, Francfort, Fulde, etc.

EUGÈNE-NAPOLÉON, Vice-Roi d'Italie, Prince de Venise, Archi-Chancelier d'Etat de l'Empire, Prince héréditaire, *né* 3 septembre 1780, *marié* 13 Janvier 1806, à
AUGUSTE-AMÉLIE DE BAVIÈRE, *née* 21 Juin 1788. De ce mariage :

AUGUSTE-NAPOLÉON, Prince de Venise, *né* 8 Décembre 1810.

JOSEPHINE-MAXIMILIENNE-EUGENIE NAPOLÉONE, Princesse de Bologne, *née* 14 Mars 1807.

HORTENSE-EUGENIE-NAPOLÉON, sa Sœur, *née* 23 Déc. 1808.

N. . . . ., sa Sœur, *née* 31 Juillet 1812.

BAVIÈRE.

MAXIMILIEN-JOSEPH, *né* 27 Mai 1756, Roi de Bavière en 1806, *marié* 30 Septembre 1785, à Marie-Wilhelmine-Auguste de Hesse-Darmstadt, *veuf* 30 Mars 1796, *remarié* 9 Mars 1797, à
FRÉDÉRIQUE-GUILLELMINE-CAROLINE, princesse de Bade, Reine de Bavière, *née* 13 Juillet 1776.

LOUIS-CHARLES-AUGUSTE, Prince Royal, *né* 25 Août 1786, *marié* 12 octobre 1810, à
THÉRÈSE-CHARLOTTE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE de Saxe-Hildburghausen, *née* 8 Juillet 1792. De ce mariage :

MAXIMILIEN, *né* 28 novembre 1811.

Louise-Amélie-Guillelmine-Philippine, sa sœur, *née* 28 Juin 1799.
Charles-Theodore-Maximilien-Auguste, frère du Prince Royal, *né* 7 Juillet 1795.
Auguste-Amélie, sa sœur. *Voyez* Italie.
Charlotte-Auguste, sa sœur. *Voyez* Wurtemberg.

Enfans du 2e lit.

Elisabeth-Louise,
Amélie-Auguste, } *nées* 12 Novembre 1801.
Fréd.-Sophie-Dorothée-Wilhel.
Marie-Anne-Léopoldine, } *nées* 27 Janvier 1805.
Louise-Wilhelmine, *née* 30 Août 1808.
Maximiliane-Joséphine-Caroline-Elisabeth, *née* 21 Juillet 1810.
Marie-Amélie-Auguste, sœur du Roi. *Voyez* Saxe.
Marie-Anne-Léopoldine, Archiduchesse d'Autriche, *née* 11 Décembre 1776, *veuve* 16 Février 1799, de Charles Théodore de Bavière.
Le Duc Guillaume, *né* 10 Novembre 1752, Cousin du Roi, *marié* 30 Janvier 1780, à
Marie-Anne, sœur du Roi, *née* 18 Juillet 1753. De ce mariage:
Le Duc Pie-Auguste, *né* 1er. Août 1786, *marié* 26 mai 1807, à
Amélie-Louise-Julie, Princesse d'Aremberg, *née* 10 Avril 1789. De ce mariage:
Maximilien, *né* 4 Décembre 1808.
Marie-Elisabeth-Amélie-Françoise, sœur du Duc Pie-Auguste. *Voyez* Neuchatel.

WURTEMBERG.

Frédéric, *né* 6 Nov. 1754, Roi de Wurtemberg, en 1806, Duc souverain en Souabe et de Teck, *veuf* 27 Septembre 1788, de Augustine-Caroline-Frédérique-Louise de Brunswick-Wolfenbuttel, *remarié* 18 Mai 1797, à
Charlotte-Auguste-Mathilde, Princesse Royale d'Angleterre, *née* 29 Septembre 1766, Reine de Wurtemberg, Duchesse souveraine en Souabe et de Teck.
Frédéric Guillaume-Charles, fils du premier lit, Prince royal de Wurtemberg, *né* 27 Sept. 1781, *marié* 8 Juin 1808, à
Charlotte-Auguste, fille du Roi de Bav., *née* 8 Fév. 1792.
Paul-Charles-Frédéric-Auguste, frère du Prince Royal, *né* 19 Janvier 1785, *marié* 28 Septembre 1805, à
Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, fille du Duc régnant de Saxe-Hildburhausen, *née* 17 Juin 1787. De ce mariage:
Frédéric-Charles-Auguste, *né* 21 Février 1808.
Frédérique-Charlotte-Marie, sa sœur, *née* 9 Janvier 1807.
Pauline-Frédérique-Marie, *née* 25 Février 1810.
Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée, fille du Roi. *V.* Westphalie.
Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg, frère du Roi, *né* 30 Août 1756, *remarié* 28 Janvier 1797, à
Henriette, Princesse de Nassau Weilbourg, *née* 22 Avril 1780.
Adam-Charles-Guillaume-Stanislas-Eugène-Paul-Louis, fils du premier lit, *né* 16 Janvier 1792.
Alexandre-Paul-Louis-Constantin, fils du second lit, *né* 9 Sept. 1804.
Marie-Dorothée-Louise-Guill.-Carol., sa sœur, *née* 1er. Nov. 1797.

PAULINE-THÉRÈSE-LOUISE, sa sœur, *née* 11 Septembre 1800.
ÉLISABETH-ALEXANDRINE-CONSTANCE, sa sœur, *née* 27 Février 1802.
EUGÈNE-FRÉDÉRIC-HENRI, frère du Roi, *né* 21 Novembre 1758, *marié* 21 Janvier 1787, à
LOUISE, Princesse de Stolberg-Gedern, Duchesse douairière de Saxe-Meinungen, *née* 13 Octobre 1764. De ce mariage :
FRÉDÉRIC-EUGÈNE-CHARLES-PAUL-LOUIS, *né* 8 Janvier 1788.
FRÉDÉRIC-PAUL-GUILLAUME, *né* 25 Juin 1797.
FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-DOROTHÉE-MARIE-LOUISE, sa sœur, *née* 4 Juin 1789, *mariée* 29 Septembre 1811, à
AUGUSTE, Prince de Hohenlohe-Oehringen. De ce mariage :
FRÉDÉRIC-EUGÈNE-AUGUSTE-ALDEBERT-HENRY, né 12 août 1812.
GUILLAUME-FRÉDÉRIC-PHILIPPE, Duc de Wurtemberg, frère du Roi, *né* 27 Décembre 1761, *marié* 28 Août 1800, à
FRÉDÉRIQUE-FRANÇOISE-WILHELMINE, Comtesse Rhodis de Tunderfeld, *née* 18 Janvier 1777. De ce mariage :
CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC-ALEXANDRE, Comte de Wurtemberg, *né* 5 Nov. 1801.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME-ALEXANDRE-FERDINAND, son frere, Comte de Wurtemberg, *né* 6 Juillet 1810.
FRÉDÉRIC-ALEXANDRE-AUGUSTE-GUILLAUME, son frère, Comte de Wurtemberg, *né* 30 Novembre 1811.
FERDINAND-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Duc de Wurtemberg, frère du Roi, *né* 22 Octobre 1763, *marié* 18 Mars 1795, à
ALBERTINE-WILHELMINE-AMÉLIE DE SCHWARTZBOURG-SONDERSHAUSEN, *née* 5 Avril 1771.
ALEXANDRE-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc de Wurtemberg, frère du Roi, *né* 24 Avril 1771, *marié* 17 Novembre 1798, à
ANTOINETTE-ERNESTINE, Princesse de Saxe-Cobourg-Saalfeld, *née* 19 Août 1779. De ce mariage :
N. . . . ., Prince, *né* en Décembre 1804.
ANTOINETTE-FRÉDÉRIQUE, *née* 17 Septembre 1799.
HENRI-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc de Wurtemberg, frère du Roi, *né* 3 Juillet 1772.
SOPHIE-DOROTHÉE, sa sœur, *Voyez* RUSSIE.

SAXE.

FRÉDÉRIC AUGUSTE, *né* 23 Décembre 1750, Roi de Saxe en Décembre 1806, Duc de Warsovie, *marié* 29 Janv. 1769, à
MARIE-AMÉLIE-AUGUSTE, sœur du Roi de Bavière, Reine de Saxe, *née* 11 Mai 1752.
MARIE-AUGUSTE-ANTOINETTE, Princesse Royale de Saxe, leur fille, *née* 21 Juin 1782.
ANTOINE-CLÉMENT, frère du Roi, *né* 27 Décembre 1755, *veuf* 30 Déc. 1782, de Marie-Charlotte-Antoinette, *remarié* 18 Octobre 1787 à
MARIE-THÉRÈSE-JOSEPHE-CHARLOTTE-JEANNE-D'AUTRICHE, sœur de l'Empereur François I[er], *née* 14 Janvier 1767.
MAXIMILIEN-MARIE, frère du Roi, *né* 13 Avril 1759, *marié* 9 Mai 1792, *veuf* 1 Mars 1804 de Caroline-Marie-Thérèse. De ce mariage :
FRÉDÉRIC-AUGUSTE-ALBERT-MARIE, etc., *né* 18 Mai 1797.
CLÉMENT-MARIE-JOSEPH, *né* 1 Mai 1798.
JEAN-NÉPOMUCENE-MARIE, *né* 12 Décembre 1801.
MARIE-AMÉLIE-FRÉDÉRIQUE, etc., leur sœur, *née* 10 Août 1794.
MARIE-FERDINANDE-AMÉLIE-XAVIÈRE, etc., sa sœur, *née* 27 Avril 1796.
MARIE-ANNE-CAROLINE, sa sœur, *née* 15 Novembre 1799.

MARIE-JOSEPHE, sa sœur, *née* 6 Décembre 1803.

MARIE-AMELIE-ANNE-JOSEPHE, sœur du Roi, Duchesse douairière des Deux-Ponts, *née* 26 Septembre 1757.

MARIE-ANNE-THERÈSE-JOSEPHE, sœur du Roi, *née* 27 Février, 1761.

WESTPHALIE.

{ JÉROME NAPOLÉON, frère de l'Empereur des François, *né* 15 Novembre 1784, Prince françois, Roi de Westphalie 1 Décembre 1807. *marié* 22 Août 1807, à
FRÉDÉRIQUE-CATHERINE-SOPHIE-DOROTHÉE, Princesse royale de Wurtemberg, *née* 21 Fév. 1783, Reine de Westphalie.

BADE.

{ CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, *né* 8 Juin 1786, Grand Duc de Bade, Duc de Zœhringen, *marié* 7 Avril 1806, à
STEPHANI-LOUISE-ADRIENNE-NAPOLÉON, Grande Duchesse de Bade, *née* 28 août 1789. De ce mariage :

LOUISE-AMELIE-STEPHANIE, *née* 5 Juin 1811.

AMÉLIE-FREDERIQUE DE HESSE-DARMSTADT, mère du Grand-Duc régnant, *née* 20 Juin 1754, *veuve* 15 Décembre 1801.

AMÉLIE-CHRETIENNE-LOUISE, } Sœurs du Grand-Duc, *nées* 13 Juillet 1776.
FRÉDÉRIQUE-GUILLELMINE-CAROLINE. *Voy.* CONFÉDÉRATION DU RHIN, BAVIÈRE. }

LOUISE-MARIE-AUGUSTE-ELISABETH-ALEXIEWNA, sœur du Grand-Duc. *Voyez* RUSSIE.

FRÉDÉRIQUE-DOROTHÉE-GUILLELMINE, sa sœur, *née* 12 Mars 1781.

WILHELMINE-LOUISE, sa sœur. *Voyez* CONFÉDÉRATION DU RHIN, HESSE-DARMSTADT.

{ FRÉDÉRIC DE BADE, oncle du Grand-Duc régnant, *né* 29 Août 1756, *marié* 10 Décembre 1791, à
CHRISTINE-LOUISE DE NASSAU-USINGEN, *née* 16 Août 1776.

LOUIS-AUGUSTE-GUILLAUME DE BADE, oncle du Duc régnant. *né* 9 Février 1763.

LOUISE-CAROLINE, Comtesse de Hochberg, *née* Geyer de Geyersberg, 26 Mai 1768, *veuve* 10 Juin 1811 de Charles-Frédéric, Grand-Duc de Bade. De ce mariage :

CHARLES-LÉOPOLD-FRÉDÉRIC, *né* 29 Août 1790.

GUILLAUME-LOUIS-AUGUSTE, son frère, *né* 8 Avril 1792.

MAXIMILIEN-FREDERIC-JEAN-ERNEST, son frère, *né* 9 Décembre 1796.

AMÉLIE-CHRISTINE-CAROLINE, sa sœur, *née* 24 Janvier 1795.

BERG ET CLÈVES.

NAPOLÉON LOUIS, *né* 11 Octobre 1804, Grand Duc de Berg et de Clèves, 3 Mars 1809.

HESSE-DARMSTADT.

{ LOUIS X, *né* 14 Juin 1753, Grand Duc de Hesse-Darmstadt, *marié* 19 Février 1777, à
LOUISE-CAROLINE-HENRIETTE, *née* 15 Fév. 1761, fille du Prince George Guillaume de Hesse-Darmstadt. De ce mariage :

{ LOUIS, Grand Duc heréditaire, *né* 26 Décembre 1777, *marié* 19 Juin 1804, à
WILHELMINE LOUISE DE BADE, *née* 10 Sept. 1788, fille du feu prince hérédit. Charles-Louis de Bade. De ce mariage :

LOUIS, *né* 9 juin 1806.

CHARLES-GUILLAUME-LOUIS, *né* 23 Avril 1809.

{ LOUIS-GEORGE-CHARLES-FRÉDÉRIC-ERNEST, frère du Prince héréditaire, *né* 31 Août 1780, *marié* 29 Janvier 1803, à
{ CAROLINE-OTTILIE, Comtesse de Nidda, *née* 23 Avril 1786. De ce mariage :

LOUISE-CHARLOTTE-GEORGINE-WILHELMINE, Comtesse de Nidda, *née* 11 Novembre 1804.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE-CHARLES-ANTOINE, frère du Prince héréditaire, *né* 14 Mai 1788.

EMILE-MAXIMILIEN-LÉOPOLD-AUGUSTE-CHARLES, son frère, *né* 3 Sept. 1790.

CHRÉTIEN-LOUIS, frère du Grand-Duc, *né* 25 Novembre 1763.

CAROLINE, sa sœur, *née* 2 Mars 1746.

AMÉLIE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur. *Voy.* CONFÉDÉRATION DU RHIN. BADE.

LOUISE, sa sœur. *Voyez* CONFÉDÉRATION DU RHIN. *Saxe-Weimar.*

MARIE-LOUISE-ALBERTINE, mère de la Grande-Duchesse, *née* 16 Mars 1729, Comtesse de Linange-Heideshem, douairière, *veuve* 21 Juin 1782 du Prince George-Guillaume, oncle du Grand-Duc.

WURZBOURG.

FERDINAND-JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, Archiduc d'Autriche, Grand Duc de Wurzbourg, *né* 6 Mai 1769, *veuf* 19 Sept. 1802, de Louise-Thérèse-Amélie. De ce mariage :

LÉOPOLD-JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS-FERDINAND-CHARLES, Grand Duc héréditaire, *né* 3 Octobre 1797.

MARIE-LOUISE-JEANNE-JOSEPHE-CAROLINE, sa sœur, *née* 30 Août 1798.

THÉRÈSE-FRANÇOISE-JOSEPHE-JEANNE-BÉNÉDICTE, sa sœur, *née* 21 mars 1801.

Nassau-Usingen.

{ FRÉDÉRIC AUGUSTE, Duc de Nassau-Usingen, *né* 23 Avril 1738, *marié* 23 Avril 1775, à
{ LOUISE, fille de Charles-Auguste Frédéric, prince de Waldeck, *née* 20 Janvier 1751. De ce mariage :

CHRISTIANE-LOUISE. *Voyez* CONFEDÉRAT. DU RHIN, BADE.

CAROLINE-FRÉDÉRIQUE. Voyez CONFÉDERATION DU RHIN, *Anhalt-Coethen.*

AUGUSTE-AMÉLIE, *née* 30 Octobre 1778.

LOUISE-MARIE, *née* 18 Juin 1782.

FRÉDÉRIQUE, *née* 21 Février 1784.

Nassau-Weilbourg.

{ FRÉDÉRIC-GUILLAUME, prince de Nassau-Weilbourg, *né* 25 Octobre 1768, *marié* 31 Juillet 1788, à
{ LOUISE-ISABELLE-ALEXANDRINE-AUGUSTE DE KIRCHBERG, Comtesse de Sayn-Hachenbourg, *née* 29 Avril 1772. De ce mariage :

GEORGE-GUILLAUME-AUGUSTE, Prince héréd., *né* 14 Juin 1792.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, son frère, *né* 15 Décembre 1799.

HENRIETTE-ALEXANDRINE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 30 Octobre 1797.

Hohenzollern-

Hohenzollern-Hechingen.

FRÉDÉRIC-HERMANN-OTTON, Prince de Hohenzollern-Hechingen, *né* 22 Juillet 1776, *marié* 26 avril 1800, à
MARIE-LOUISE-PAULINE DE COURLANDE ET SAGAN, *née* 19 Février 1782. De ce mariage :

FRÉDERIC-GUILLAUME-CONSTANTIN, Prince héréditaire, *né* 16 Février 1801.

LOUISE-JULIE, fille du 1er. lit, sœur du Prince régnant, *née* 1er. Novembre 1774.

MARIE-ANTOINETTE, sa sœur, fille du 3e. lit, *née* 8 Février 1781, *mariée* 12 Juillet 1803, à FRÉDÉRIC-LOUIS, Comte de Waldburg-Capustigal.

MAXIMILIENNE-ANTOINETTE, fille du 3e. lit, sœur du Prince régnant, *née* 3 Novembre 1787, *mariée* 25 Février 1811, à EVERARD, Comte de Valburg-Zeil-Wurtzach.

JOSÉPHINE, fille du 3e. lit, sœur du Prince régnant, *née* 14 Mai 1790, *mariée* 31 Août 1811, à LADISLAS, Comte de Testelits de Tolna.

MARIE-ANTOINETTE-MONIQUE, fille de François-Ernest, Comte de Truchsess-Zeil-Wurtzach, *veuve* 2 Novembre 1810 de Hermann-Frédéric Otton, Prince de Hohenzollern-Hechingen, père du Prince régnant.

Hohenzollern-Sigmaringen.

ANTOINE-ALOYS-MEINRAD-FRANÇOIS, Prince de Hohenzollern-Sigmaringen, *né* 20 Juin 1762, *marié* 12 Août 1782, à
AMÉLIE-SEPHIRINE DE SALM-KYRBOURG, *née* 6 Mars 1760. De ce mariage :

CHARLES-ANTOINE, Prince héréditaire, *né* 20 Février 1785, *marié* 4 Février 1808, à
ANTOINETTE, nièce du Roi des Deux-Siciles, *née* .... 1792. De ce mariage :

ANNUNCIADE-CAROLINE-JOACHIME-ANTOINETTE-AMÉLIE, *née* 6 Juin 1810.

CHARLES-ANTOINE-JOACHIM-ZÉPHIRIN-FRÉDÉRIC-MEINRAD, *né* 7 Septembre 1811.

Isenbourg-Birstein.

CHARLES-FRÉDÉRIC-LOUIS-MAURICE, Prince d'Isenbourg, *né* 29 Juin 1766, *marié* 16 Septembre 1795, à
CHARLOTTE-AUGUSTE-WILHELMINE, Comtesse d'Erbach-Erbach, *née* 5 Juin 1777. De ce mariage:

WOLFGANG-ERNEST, Prince héréditaire, *né* 25 Juillet 1798.

ALEXANDRE-VICTOR, *né* 14 Septembre 1802.

VICTOIRE-CHARLOTTE-LOUISE, *née* 10 Juin 1796.

Liechtenstein.

CHARLES-JEAN-NÉPOMUC-ANTOINE, Prince de Liechtenstein, *né* 14 juin 1803.

Leyen.

PHILIPPE-FRANÇOIS, Prince de la Leyen, *né* 1er. Août 1766, *marié* 15 Mai 1788, *veuf* 4 Juillet 1810.

ERWIN-CHARLES-DAMIEN-EUGÈNE, Prince héréditaire, *né* 3 Avril 1798.

AMÉLIE-THÉODORE-MARIE-ANTOINETTE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE-SOPHIE WALPURGE, sa sœur, *née* 2 Septembre 1789.

Saxe-Weimar.

CHARLES-AUGUSTE, Duc de Saxe-Weimar, *né* 3 Septembre 1757, *marié* 3 Octobre 1775, à
LOUISE DE HESSE-DARMSTADT, *née* 30 Janvier 1757. De ce mariage :

CHARLES-FRÉDÉRIC, Prince héréditaire, *né* 2 Février 1783, *marié* 3 Août 1804, à
MARIE-PAULOWNE, *née* 15 Février 1786, fille de Paul Ier, Empereur de Russie. De ce mariage :

MARIE-LOUISE-ALEXANDRINE-CATHERINE-ANNE-ELISABETH-CAROLINE, Princesse de Saxe-Weimar, *née* 3 Février 1808.

MARIE LOUISE-AUGUSTE-CATHERINE, sa sœur, *née* 30 Sept. 1811.

CHARLES-BERNARD, frère du Prince héréditaire, *né* 30 Mai 1792.

CAROLINE-LOUISE, sa sœur. *Voy.* CONF. DU RHIN, *Meklembourg-Schwerin.*

Saxe-Gotha.

EMILE-LÉOPOLD-AUGUSTE, Duc de Saxe-Gotha, *né* 23 Novembre 1772, *marié* en secondes noces 24 Avril 1802, à
CAROLINE-AMÉLIE DE HESSE, *née* 11 Juillet 1771.

DOROTHÉE-LOUISE-PAULINE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE, fille du premier lit, *née* 21 Décembre 1800.

FRÉDÉRIC, frère du Duc régnant, *né* 28 Novembre 1774.

Saxe-Meinungen.

BERNARD-ERICH FREUND, *né* 17 Décembre 1800, Duc de Saxe-Meinungen 24 Décembre 1803.

LOUISE-ELÉONORE DE HOHENLOHE-LANGENBOURG, *née* 11 Août 1763, Duchesse douairière, Tutrice et Régente.

AMÉLIE-ADÉLAIDE-LOUISE, sœur du Duc, *née* 13 Août 1792.

IDA, sa sœur, *née* 25 Juin 1794.

Saxe-Hildburghausen.

FRÉDÉRIC, Duc de Saxe-Hildburghausen, *né* 29 Avril 1763, *marié* 3 Septembre 1785, à
CHARLOTTE-GEORGINE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE DE MECKLENBOURG STRELITZ, *née* 17 Novembre 1769. De ce mariage :

JOSEPH-GEORGE-FRÉDÉRIC-ERNEST-CHARLES, Prince héréditaire, *né* 27 Août 1789.

GEORGES-CHARLES-FRÉDÉRIC, son frère, *né* 24 Juillet 1796.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES-LOUIS-GEORGES, son frère, *né* 4 Octobre 1801.

EDOUARD-CHARLES-GUILLAUME-CHRÉTIEN, son frère, *né* 3 Juillet 1804.

CATHERINE-CHARLOTTE-GEORGINE-FRÉDÉRIQUE-LOUISE-SOPHIE-THÉRÈSE, sa sœur. *Voyez* CONFEDERATION DU RHIN, WURTEMBERG.

THÉRÈSE-CHARLOTTE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE AMÉLIE, sa sœur. *Voyez* CONFEDERATION DU RHIN, BAVIÈRE.

LOUISE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE-ALEXANDRINE, sa sœur, *née* 28 Janvier 1794.

Saxe-Cobourg-Saalfeld.

ERNEST-ANTOINE-CHARLES-LOUIS, Duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, *né* 2 Janvier 1784.

FERDINAND GEORGES-AUGUSTE, son frère, *né* 28 Mars 1785.

LÉOPOLD-GEORGES-CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC, son frère, *né* 16 Décembre 1790.

SOPHIE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-LOUISE, sa sœur, *née* 19 Août 1778.

ANTOINETTE-ERNESTINE-AMÉLIE, sa sœur. *Voy.* CONFÉDÉRATION DU RHIN, WURTEMBERG.

JULIE-HENRIETTE-ULRIQUE, sa sœur. *Voyez* RUSSIE.

MARIE-LOUISE-VICTOIRE, sa sœur, *née* 27 Août 1786.

Anhalt-Dessau.

LÉOPOLD-FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, Duc d'Anhalt-Dessau, *né* 10 Août 1740, *veuf* 20 Décembre 1811, de Louise-Henriette-Wilhelmine de Brandenbourg-Schwedt.

FRÉDERIC, Prince héréditaire, *né* 27 Décembre 1769, *marié* 12 Juin 1792, à
CHRISTINE-AMÉLIE DE HESSE-HOMBOURG, *née* 29 juin 1774. De ce mariage :

LÉOPOLD-FRÉDÉRIC, *né* 1 Octobre 1794.

GEORGE-BERNARD, son frère, *né* 21 Février 1796.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, son frère, *né* 23 Septembre 1799.

GUILLAUME WOLDEMAR, son frère, *né* 29 mai 1807.

AMÉLIE-AUGUSTE, sa sœur, *née* 18 Août 1793.

LOUISE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 1 Mars 1798.

Anhalt-Bernbourg.

ALEXIS-FRÉDÉRIC-CHRÉTIEN, Duc d'Anhalt-Bernbourg, *né* 12 Juin 1767, *marié* 29 Novembre 1794, à
MARIE-FRÉDÉRIQUE DE HESSE, *née* 14 Septembre 1768. De ce mariage :

ALEXANDRE CHARLES, Prince héréditaire, *né* 2 Mars 1805.

WILHELMINE-LOUISE, sa sœur, *née* 30 Octobre 1799.

PAULINE-CHRISTINE-WILHELMINE, sœur du prince régnant, *née* 23 fév. 1769. Voy. CONFED. DU RHIN. *Lippe-Detmold.*

Anhalt-Coethen.

LOUIS-AUGUSTE-CHARLES-FRÉDÉRIC EMILE, Duc d'Anhalt-Coethen, *né* 20 Septembre 1802.

CAROLINE-FRÉDÉRIQUE DE NASSAU-USINGEN, *Douairière*, *née* 30 Août 1777.

Lippe-Detmold.

PAUL-ALEXANDRE-LÉOPOLD, Prince de Lippe-Detmold, *né* 6 Novembre 1796.

Pauline-Christine-Wilhelmine, sa mère, *née* 23 Févr. 1769, fille de Frédéric-Albert d'Anhalt-Bernbourg, *veuve* 4 Avril 1802, de Frédéric-Guill.-Léopold, Prince de Lippe-Detmold, Princesse tutrice et régente pendant la minorité de son fils.

Frédéric-Albert-Auguste, frère du Prince, *né* 8 Déc. 1797.

Lippe-Schaumbourg.

George-Guillaume, Prince de Lippe-Schaumbourg, *né* 20 Décembre 1784.

Wilhelmine-Charlotte, sa sœur, *née* 18 Mai 1783.

Caroline-Louise, sa sœur, *née* 29 Novembre 1786.

Mecklenbourg-Schwerin.

Frédéric-François, Duc de Mecklenbourg-Schwerin, *né* 10 Décembre 1756, *veuf* 1er Janvier 1808.

{ **Frédéric-Louis**, Prince héréditaire, *né* 13 Juin 1778, *veuf* 24 Septembre 1803 d'Hélène Pawlovna, Grande Duchesse de Russie, *remarié* 1er. Juillet 1810, à
Caroline-Louise de Saxe-Weimar, *née* 18 Juillet 1786.

Paul-Frédéric, fils du Prince héréditaire, du premier lit, *né* 15 Septembre 1800.

Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Catherine, sa sœur, *née* 31 Mars 1803.

N. . . . . . ., son frere, fils du second lit, *né* 11 Février 1812.

Gustave-Guillaume, frère du Prince héréditaire, *né* 31 Janvier 1781.

Charles-Auguste-Chrétien, son frère, *né* 2 Juillet 1782.

Adolphe-Frédéric, son frère, *né* 18 Décembre 1785.

Charlotte-Frédérique, leur sœur, *née* 4 Décembre 1784.

Ulrique-Sophie, tante du Duc régnant, *née* 1 Juillet 1723.

Mecklenbourg-Strélitz.

Charles-Louis-Frédéric, Duc de Mecklenbourg-Strélitz, *né* 10 octobre, 1741, *veuf* en secondes noces de Charlotte-Wilhelmine-Christine-Louise de Hesse-Darmstadt, 12 Décembre 1785.

Georges-Frédéric-Charles-Joseph, fils du premier lit, Prince héréditaire, *né* 12 Août 1779.

Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise, sœur du Prince héréditaire. *Voyez* CONFÉDÉRATION DU RHIN, *Saxe-Hildburghausen.*

Thérese-Mathilde-Amélie, sa sœur, *née* 5 Avril 1773.

Frédéric-Caroline-Sophie-Alexandrine, sa sœur, *née* 2 Mars 1778.

Charles-Frédéric-Auguste, fils du second lit, *né* 30 Novembre 1785.

Ernest-Gottlob-Albert, frère du Duc régnant, *né* 27 Août 1742.

Sophie-Charlotte, sa sœur. *Voyez* Grande-Bretagne.

Reuss-Greitz.

{ **Henri xiii**, Prince de Reuss-Greitz, *né* 16 Février 1747, *marié* 9 janvier 1786, à
Wilhelmine-Louise de Nassau-Weilbourg, *née* 28 Septembre 1765. De ce mariage :

Henri xix, Prince héréditaire, *né* 1er Mars 1790.

Henri xx, son frère, *né* 29 Juin 1794.

HENRI XV, frère du Prince régnant, *né* 22 Février 1751.
FRÉDÉRIQUE-MARIE-JEANNE, sa sœur, *née* 9 Juillet 1748.
ISABELLE-AUGUSTE, sa sœur, *née* 7 Août 1752.
ERNESTINE-ESPÉRANCE-VICTOIRE, sa sœur, *née* 20 Juin 1756.

Reuss-Schleiz.

HENRI XLII. Prince de Reuss-Schleiz, *né* 27 Février 1752, *marié* 10 juin 1779, à
CHARLOTTE-HENRIETTE, Princesse de Hohenlohe-Kirchberg, *née* 11 Juin 1761. De ce mariage :
HENRI LXII, Prince héréditaire, *né* 31 Mai 1785.
HENRI LXVII, son frère, *né* 20 octobre 1789.
CHRIST.-PHILIPPINE-LOUISE, sa sœur, *née* 9 Septembre 1781.

Reuss-Ebersdorf.

HENRI LI, Prince de Reuss-Ebersdorf, *né* 16 Mai 1761, *marié* 16 août 1791, à
LOUISE-HENRIETTE DE HOYM, *née* 30 Mars 1772. De ce mariage :
HENRI LXXII, Prince héréditaire, *né* 27 Mars 1797.
CAROLINE-AUGUSTE-LOUISE, sa sœur, *née* 27 Septem. 1792.
SOPHIE-ADELAÏDE-HENRIETTE, sa sœur, *née* 28 Mai 1800.

Reuss-Lobenstein.

HENRI LIV, Prince de Reuss-Lobenstein, *né* 8 octobre 1767, *marié* en secondes noces, 28 Juin 1811, à
FRANÇOISE DE REUSS-KOESTRITZ, *née* 7 Décembre 1788.

Schwarzbourg-Sondershausen.

GUNTHER-FRÉDÉRIC-CHARLES, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen, *né* 5 Décembre 1760, *marié* 23 Juin 1799, à
WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE DE SCHWARZBOURG-ROUDOLSTADT, *née* 21 Janvier 1774. De ce mariage :
GUNTHER-FRÉDÉRIC-CHARLES, Prince héréditaire, *né* 24 Septembre 1801.
EMILIE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, sa sœur, *née* 23 Avril 1800.
GUNTHER-ALBERT-AUGUSTE, frère du Prince régnant, *né* 6 Septembre 1767.
JEAN-CHARLES-GUNTHER, son frère, *né* 24 Juin 1772, *marié* 5 Juillet 1811, à
GUNTHERINE-FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-ALBERTINE DE SCHWARZBOURG, *née* 24 Juillet 1791.
CAROLINE-AUGUSTE-ALBERTINE, sœur du Prince hérédit., *née* 19 Fév. 1769.
ALBERTINE-WILHELMINE-AMÉLIE, sa sœur. *Voyez* CONFÉDÉRATION DU RHIN, WURTEMBERG.

Schwarzbourg-Roudolstadt.

FRÉDÉRIC GUNTHER, Prince de Schwarzbourg-Roudolstadt, *né* 6 Novembre 1793.
CAROLINE-LOUISE, Princesse de Hesse-Hombourg, sa mère, *née* 26 Août 1771, Princesse Douairière, tutrice et régente.
ALBERT, frère du Prince, *né* 30 Avril 1798.
BERNARD, son frère, *né* 28 Juin 1801.
THEKLA, sa sœur, *née* 23 février 1795.

CHARLES-GUNTHER, *né* 23 Août 1771, oncle du Prince, tuteur et co-régent, *marié* 19 Juin 1793, à
LOUISE ULRIQUE, Princesse de Hesse-Hombourg, *née* 26 Octobre 1772. De ce mariage:

FRANÇOIS-FRÉDÉRIC-CHARLES-ADOLPHE, *né* 27 Septembre 1801.

MARIE-GUILLAUME-FRÉDÉRIC, son frère, *né* 31 Mai 1806.

CAROLINE-AUGUSTE-LOUISE-AMÉLIE, sa sœur, *née* 4 Avril 1804.

MARIE, sa sœur, *née* 6 Avril 1809.

Waldeck.

GEORGES, Prince de Waldeck, *né* 6 Mai 1747, *marié* 12 septembre 1784, à
ALBERTINE-CAROLINE-AUGUSTE DE SCHWARZBOURG SONDERSHAUSEN, *née* 1 février 1768. De ce mariage:

GEORGES-FRÉDÉRIC-HENRI, *né* 20 Septembre 1789.
FRÉDÉRIC-LOUIS-HUBERT, son frère, *né* 3 Novembre 1790.
JEAN-LOUIS, son frère, *né* 24 Septembre 1794.
WOLRAD-CHARLES-GEORGES, son frère, *né* 23 Avril 1798.
IDA-CAROLINE-LOUISE, leur sœur, *née* 26 Septembre 1796.
CAROLINE-FRANÇOISE-MATHILDE, sa sœur, *née* 10 Avril 1801.
LOUISE, sœur du Prince régnant. *Voyez* CONFÉDÉRATION DU RHIN, *Nassau-Usingen.*

AUTRICHE.

FRANÇOIS Ier, Archiduc d'Autriche, *né* 12 Février 1768, Roi de Hongrie et de Bohême, Empereur d'Autriche, 11 Août 1804, *veuf* 18 Février 1790, d'Elisabeth Wilhelmine Louise de Wurtemberg; *veuf en secondes noces*, 13 Avril 1807, de Marie-Thérèse, *remarié* 6 Janvier 1808, à
MARIE-LOUISE, Archiduchesse d'Autriche, Reine de Hongrie et de Bohême, Impératrice d'Autriche, fille de feu l'Archiduc Ferdinand, *née* 14 Décembre 1787.

FERDINAND-CHARLES-LÉOPOLD-FRANÇOIS-JOSEPH-CRESCENTIUS, Prince Impérial, Archiduc d'Autriche, Prince Royal de Hongrie et de Bohême, *né* 19 Avril 1793.
FRANÇOIS-CHARLES-JOSEPH, son frère, *né* 7 Décembre 1802.
MARIE-LOUISE, sa sœur. *Voyez* FRANCE.
LÉOPOLDINE-CAROLINE-JOSEPHE, sa sœur, *née* 22 Janvier 1797.
MARIE-CLÉMENTINE-FRANÇOISE, sa sœur, *née* 1er Mars 1798.
CAROLINE-FERDINANDE-JOSÉPHINE-DEMÉTRIE, sa sœur, *née* 8 Avril 1801.
MARIE-ANNE-FRANÇOISE, sa sœur, *née* 8 Juin 1804.

FERDINAND-JOSEPH-JEAN, frère de l'Empereur. *Voyez* CONFÉDÉRATION DU RHIN, WURZBOURG.
CHARLES-LOUIS, frère de l'Empereur, *né* 5 Septembre 1771.
JOSEPH-ANTOINE, Palatin du Royaume de Hongrie, son frère, *né* 9 Mars 1776, *veuf* 16 Mars 1801, de Alexandra Pawlowna, grande Duchesse de Russie.

ANTOINE-VICTOR-JOSEPH, son frère, *né* 31 Août 1779, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, 20 Juin 1804.
JEAN-BAPTISTE-JOSEPH-FABIEN-SÉBASTIEN, son frère, *né* 20 Janvier 1782.
RÉNÉ-JEAN-MICHEL-FRANÇOIS-JÉROME, son frère, *né* 30 Septembre 1783.
LOUIS-JOSEPH-JEAN, son frère, *né* 13 Décembre 1784.
RODOLPHE-JEAN-JOSEPH, son frère, *né* 8 Janvier 1788.
MARIE-THÉRÈSE-JOSEPHE-CHARLOTTE-JEANNE, sœur de l'Empereur. *Voyez* CONFÉDÉRATION DU RHIN, SAXE.

GRANDE BRETAGNE.

GEORGES III, *né* 4 Juin 1738, proclamé Roi d'Angleterre, 25 Octobre 1760, *marié* 8 Septembre 1761, à
SOPHIE-CHARLOTTE, Princesse de Mecklenbourg-Strélitz, Reine d'Angleterre, *née* 19 Mai 1744, *couronnée* 22 Septembre 1761. De ce mariage :

GEORGES FRÉDÉRIC AUGUSTE, Prince de Galles, Régent, *né* 12 Août 1762, *marié* 8 Avril 1795, à
CAROLINE-AMÉLIE-ELISABETH DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL, *née* 17 Mai 1768. De ce mariage :

CAROLINE-CHARLOTTE-AUGUSTE, *née* 7 Janvier 1796.

FRÉDÉRIC D'ANGLETERRE, *né* 16 Août 1763, Duc d'Yorck en Mai 1784, *marié* 29 Septembre 1791, à
FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-ULRIQUE-CATHERINE, Princesse de Prusse, *née* 7 Mai 1767.

GUILLAUME HENRI D'ANGLETERRE, Duc de Clarence, *né* 21 Août 1765.
EDOUARD-AUGUSTE, Duc de Kent et Strathern, Comte de Dublin, *né* 2 Novembre 1767.
ERNEST-AUGUSTE, Duc de Cumberland et Treviothale, Comte de Armagh, *né* 5 Juin 1771.
AUGUSTE-FRÉDÉRIC D'ANGLETERRE, duc de Sussex, etc., *né* 27 Janvier 1773.
ADOLPHE-FRÉDÉRIC D'ANGLETERRE, duc de Cambridge, *né* 24 Février 1774.
CHARLOTTE-AUGUSTE-MATHILDE, Princesse d'Angleterre. *Voyez* CONFEDERATION DU RHIN, WURTEMBERG.
AUGUSTE-SOPHIE, Princesse d'Angleterre, *née* 8 Novembre 1768.
ELISABETH, Princesse d'Angleterre, *née* 22 mai 1770.
MARIE, Princesse d'Angleterre, *née* 25 Avril 1776.
SOPHIE, Princesse d'Angleterre, *née* 3 Novembre 1777.

AUGUSTINE-FRÉDÉRIQUE, sœur du Roi, *née* 11 Août 1737.
GUILLAUME-FRÉDÉRIC, Duc de Glocester et d'Edimbourg en 1805, neveu du Roi, *né* 15 Janvier 1776.
SOPHIE-MATHILDE, sa sœur, *née* 29 Mai 1773.

BRÉSIL.

MARIE-FRANÇOISE-ELISABETH, *née* 17 Décembre 1734, Reine, 24 Fév. 1777; *veuve* 25 Mai 1786, de Don Pierre III, son oncle.

JEAN-MARIE-JOSEPH-LOUIS, Prince Régent, *né* 13 Ma 1767, *marié* 9 Janvier 1790, à
CHARLOTTE-JOACHIME, *née* 25 Avril 1775. De ce mariage :

DON ANTOINE, *né* 12 Août 1798.

MICHEL, etc. *né* 26 Octobre 1802.

MARIE-THÉRÈSE, sa sœur, *née* 29 Avril 1793.

ISABELLE-MARIE-FRANCISQUE, sa sœur, *née* 19 Mai 1797.

MARIE-FRANÇOISE, sa sœur, *née* 22 Avril 1800.

ISABELLE-MARIE, sa sœur, *née* 4 Juillet 1801.

MARIE-ANNE-JEANNE-JOSEPHINE, sa sœur, *née* 25 Juillet 1805.

MARIE-ANNE-FRANÇOISE-JOSEPHE-RITE-JEANNE, sœur de la Reine, *née* 7 Octobre 1736.

MARIE-FRANÇOISE-BÉNÉDICTE, sœur de la Reine, *née* 24 Juillet 1746, *veuve* 11 Septembre 1788, de Joseph-François-Xavier.

DANEMARCK.

FRÉDÉRIC VI, *né* 28 Janvier 1768, Roi de Danemarck et de Norwège, 13 Mars 1808, *marié* 31 Juillet 1790, à
MARIE-SOPHIE-FRÉDERIQUE DE HESSE, *née* 28 Octobre 1767. De ce mariage :

CAROLINE, Princesse royale de Danemarck, *née* 28 Oct. 1793.

WILHELMINE MARIE, Princesse de Danemarck, sa sœur, *née* 17 Janvier 1808.

LOUISE-AUGUSTE, Princesse de Danemarck, sœur du roi, *née* 7 Juillet 1771.

CHRISTIAN-FRÉDERIC, Prince de Danemarck, cousin du Roi, *né* 18 Septembre 1786.

CHRETIEN-FREDERIC-CHARLES, fils de ce dernier, *né* 6 Octobre 1808.

FRÉDERIC-FERDINAND, Prince de Danemarck, cousin du Roi, *né* 22 Novembre 1792.

JULIENNE-SOPHIE, Princesse de Danemarck, sa sœur, *née* 18 Février 1788, *mariée* 22 août 1812 au Prince FRÉDÉRIC DE HESSE-PHILIPPSTHAL.

LOUISE-CHARLOTTE, Princesse de Danemarck, sa sœur, *née* 30 Oct. 1789.

SOPHIE-MADELEINE, Princesse de Danemarck, tante du Roi, *née* 3 Juillet 1746. *Voyez* SUÈDE.

WILHELMINE-CAROLINE, Princesse de Danemarck, sa sœur, *née* 10 Juillet 1747.

LOUISE, Princesse de Danemarck, sa sœur, *née* 30 Janvier 1750.

ESPAGNE.

JOSEPH NAPOLÉON, frère de l'Empereur des François, *né* 7 Janvier 1768, Roi des Espagnes et des Indes, 6 juin 1808, Prince françois, Grand-Électeur de l'Empire, *marié* 1er. Août 1794, à
MARIE-JULIE, Reine des Espagnes et des Indes, 6 juin 1808, *née* 26 Décembre 1777. De ce mariage :

CHARLOTTE-ZÉNAÏDE-JULIE, Infante, *née* 8 Juillet 1801.

CHARLOTTE, sa sœur, Infante, *née* 31 Octobre 1802.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

JAMES MADISON, *Président*, 4 Mars 1809.
La durée de ses fonctions est de quatre années.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, *né* 3 Août 1770, Roi de Prusse, 16 Novembre 1797, *veuf* 19 Juillet 1810, de Louise-Auguste-Wilhelmine de Mecklenbourg-Strelitz.

FRÉDÉRIC GUILLAUME, Prince Royal, *né* 15 Octobre 1795.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME-LOUIS, son frère, *né* 22 Mars 1797.

FRÉDÉRIC-CHARLES-ALEXANDRE, son frère, *né* 29 Juin 1801.

FRÉDÉRIC-HENRI-ALBERT, son frère, *né* 4 Octobre 1809.

FRÉDÉRIQUE-LOUISE-CHARLOTTE WILHELMINE, sa sœur, *née* 13 Juillet 1798.

FRÉDÉRIQUE GUILHELMINE ALEXANDRINE MARIE, sa sœur, *née* 23 Février 1803.

LOUISE-AUGUSTE-WILHELMINE, sa sœur, *née* 1er. Février 1808.

FRÉDÉRIC-CHARLES-HENRI, frère du Roi, *né* 30 Décembre 1781.

{ FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES, son frère, *né* 3 Juillet 1783, *marié* 12 Janvier 1804, à
AMÉLIE-MARIANNE DE HESSE-HOMBOURG, *née* 14 Octobre 1785. De ce mariage :

HENRI-GUILLAUME-ADALBERT, *né* 29 Octobre 1811.

FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-ULRIQUE-CATHERINE, sœur du Roi. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE.

WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-LOUISE, sœur du Roi, *née* 18 Novembre 1774, *mariée* 1 Octobre 1791, au Prince Nassau-Orange.

FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE-CHRISTINE, sœur du Roi, *née* 28 Juillet 1777.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME-LOUIS, fils du feu Prince Frédéric-Louis-Charles, frère du Roi, *né* 30 Octobre 1794.

FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-LOUISE-AMÉLIE, sœur du précédent, *née* 30 Septembre 1796.

FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-WILHELMINE, tante du Roi, *née* 7 Août 1751, *veuve* en Mars 1806, de Guillaume V de Nassau-Orange.

{ AUGUSTE-FERDINAND, grand-oncle du Roi, *né* 23 Mai 1730, *marié* 27 Septembre 1755, à
ANNE-ELISABETH-LOUISE DE BRANDEBOURG-SCHWEDT, *née* 22 Avril 1738. De ce mariage :

FRÉDÉRIC-GUILLAUME-HENRI-AUGUSTE, *né* 19 Septembre 1779.

FRÉDÉRIQUE-DOROTHÉE-LOUISE, sa sœur, *née* 24 Mai 1770, *mariée* 17 Mars 1796, à Antoine-Henri, Prince de Radzivil, *né* 10 Juillet 1775.

LOUISE-HENRIETTE-WILHELMINE, cousine du Roi. *Voyez* CONFÉDÉRATION DU RHIN, *Anhalt-Dessau*.

RUSSIE.

{ ALEXANDRE I. PAULOWITZ, *né* 23 Décembre 1777, Empereur de toutes les Russies, 24 Mars 1801, *marié* 9 octobre 1793, à
Impératrice ELISABETH ALEXIEWNA, Princesse de Bade, *née* 24 Janvier 1779.

Impératrice Mère MARIE FEODOROWNA, Princesse de Wurtemberg, *née* 25 Octobre 1759.

CONSTANTIN PAULOWITZ, Césarewitch et Grand-Duc, *né* 8 Mai 1779, *marié* 26 Février 1796, à
La Grande-Duchesse ANNA FEODOROWNA DE SAXE-COBOURG, *née* 23 Septembre 1781.

NICOLAS PAULOWITSCH, Grand-Duc, *né* 2 Juillet 1796.
MICHAEL PAULOWITSCH, Grand-Duc, *né* 8 Février 1798.

MARIE PAULOWNA, Grande-Duchesse. *Voy.* CONFEDERATION DU RHIN, *Saxe-Weimar.*
CATHERINE-PAULOWNA, Grande-Duchesse, *née* 21 Mai 1788.
ANNE PAULOWNA, Grande-Duchesse, *née* 18 Janvier 1795.
} Sœurs de l'Empereur.

SUÈDE.

CHARLES XIII, *né* 7 Octobre 1748, Roi de Suède 6 Juin 1809, *marié* 7 Juillet 1774, à
HEDWIGE ELISABETH-CHARLOTTE DE HOLSTEIN-OLDENBOURG, *née* 22 Mars 1759, Reine de Suède.

CHARLES-JEAN, Prince Royal de Suède, élu par les Etats du Royaume 21 Août 1810, *né* 26 Janvier 1764, *marié* 16 Août 1798, à
EUGÉNIE-BERNARDINE-DÉSIRÉE, sœur de la Reine d'Espagne, Princesse Royale de Suède, *née* 8 Novembre 1781. De ce mariage :

FRANÇOIS-JOSEPH OSCAR, Prince de Suède, duc de Sudermanie, *né* 4 Juillet 1799.

SOPHIE ALBERTINE, Princesse de Suède, sœur du Roi, *née* 8 Octobre 1753.

SOPHIE-MADELEINE, Reine douairière de Suède, Princesse de Danemarck, *née* 3 Janvier 1746, *veuve* 29 mars 1792.

SUISSE.

S. Ex. M. Reinhard, Landamman de la Suisse.

Neuchâtel.

ALEXANDRE, *né* 30 Décembre 1753, Prince de Neuchâtel et de Wagram, 30 Mars 1806, Vice-Connétable de l'Empire, *marié* 9 Mars 1808, à
MARIE-ELISABETH-AMELIE-FRANÇOISE DE BAVIÈRE, *née* 9 Mai 1784. De ce mariage :

NAPOLÉON-ALEXANDRE, *né* 11 Septembre 1810, Prince héréditaire.

CAROLINE-JOSÉPHINE, sa sœur, *née* 20 août 1812.

TURQUIE.

MAHMOUD II, *né*...., proclamé Empereur 11 Août 1808.

SECTION II.

PIE VII. BARNABÉ-CHIARAMONTI, né à Césène, dans la Romagne, 14 août 1742, Cardinal en avril 1785, élection à Venise 14 mars 1800, exaltation 21 du même mois.

Cardinaux qui composent le Sacré Collége.

CARDINAUX ÉVÊQUES. *Création de Pie VI.*

1779. ALEXANDRE MATTEI, doyen, né à *Rome*, 20 février 1744.
1785. JOSEPH DORIA PAMPHILI (O. ✱), né à *Gênes*, 11 novembre 1744.
1794. ANTOINE DUGNANI, né à *Milan*, 8 juin 1748.

CARDINAUX PRÊTRES. *Création de Clément XIV.*

1773. FRANÇOIS CARAFFA TRAJETTO, *Napolitain*, né 29 avril 1722.

Création de Pie VI.

1794. JEAN-SIFREIN MAURY ✱ (G. ✱), *Arch. de Paris*, né à *Vauréas*, 26 juin 1746.
1794. FRANÇOIS M PIGNATTELLI, *Napolitain*, né 19 février 1744.
1795. JULE M. DELLA SOMAGLIA, né à *Plaisance*, 9 juillet 1744.

Création de Pie VII.

1800. DIEGUE-INNICO CARACCIOLO, *Napolitain*, né 15 juillet 1759.
1800. LOUIS DE BOURBON, né à *Cadahalso*, 22 mai 1777.
1801. MICHAEL DI PIETRO, né à *Albano*, 18 janvier 1747.
1801. CHARLES CRIVELLI, né à *Milan*, 31 mai 1786.
1801. JOSEPH FIRRAO, *Napolitain*, né 20 juillet 1736.
1801. FERDINAND M. SALUZZO, *Napolitain*, né 21 novembre 1744.
1801. LOUIS RUFFO SCILLA, *Napolitain*, né 25 août 1750.
1801. BARTHELEMI PACCA, né à *Benevento*, 16 décembre 1756.
1801. CÉSAR BRANCADORO, né à *Fermo*, 18 août 1755.
1801. JEAN-PHILIPPE GALLERATI SCOTTI, né à *Milan*, 25 février 1746.
1801. ANTOINE-FÉLIX ZONDADARI ✱, né à *Sienne*, 14 janvier 1740.
1801. LAURENT LITTA, né à *Milan*, 13 février 1754.
1801. JULE GABRIELLI, né à *Rome*, 20 juillet 1748.
1081. CHARLES-FRANÇOIS CASELI (G. ✱), né à *Alexandrie*, 20 octobre 1740.
1801. JOSEPH SPINA (O. ✱), né à *Sarzana*, 11 mars 1756.
1803 ETIENNE-HUBERT CAMBACÉRÈS (G. A. ✱), né à *Montpellier*, 11 septembre 1756.
1803. JOSEPH FESCH (G. A. ✱), né à *Ajaccio*, 3 janvier 1763.
1803 ANTOINE DESPUIG, né à *Palma*, 13 mars 1745.
1803. PIERRE-FRANÇOIS GALEFFI, à *Cesena*, 27 octobre 1770.
1804. CHARLES OPPIZZONI, né à *Milan*, 16 avril 1769.

CARDINAUX DIACRES. *Création de Pie VI.*

1785 ANTOINE M. DORIA PAMPHILI, né à *Gênes*, 28 mars 1749.
1786. ROMUALDE BRASCHI HONESTI, né à *Césenes*, 19 juillet 1753.
1791. FABRICE RUFFO (O. ✱), *Napolitain*, né 16 septembre 1744.

Création de Pie VII.

1800. HERCULE CONSALVI, *Romain*, né 8 juin 1757
1801. JOSEPH ALBANI, *Romain*, né en 1750.
1802. ALPHONSE-HUBERT DE LATIER DE BAYANE (G. ✱), Sénateur, né à *Valence en France*, 30 octobre 1739.
1803. JEAN CASTIGLIONI, né à *Ischia*, 31 janvier 1742.

SECTION III.

Ministres d'Etat et de Cabinets des Puissances Etrangères.

ITALIE.

Ministère.

M. le Comte *Marescalchi*, Ministre des Relations extérieures, résidant à Paris, près S. M. l'Empereur et Roi.
M. le Comte *Prina*, Sénateur, Ministre des Finances.
M. le Comte *Birago*, Ministre du Trésor Public.
M. . . . ., Ministre des Affaires concernant le Culte.
M. le Comte *Luosi*, Sénateur, Grand-Juge Ministre de la Justice.
M. le Comte *Aldini*, Ministre Secrétaire d'Etat, résidant à Paris, près S. M. l'Empereur et Roi.
M. le Comte *Vaccari*, Ministre de l'Intérieur.
M. le Comte *Fontanelli*, Général, Ministre de la Guerre et de Marine.
M. *Strigelli*, Conseiller-Secrétaire d'Etat, à Milan.

SICILES.

M. *Ricciardi*, Grand-Juge, Ministre de la Justice.
M. le Marquis *de Gallo*, Ministre des affaires étrangères.
M. *Zurlo*, Ministre de l'Intérieur.
M. le Comte *Agar*, Ministre des Finances.
M. le Général *Tugny*, Ministre de la Guerre et de la Marine.
M. le Duc *de Campo-Chiaro*, chargé du porte-feuille du Ministère de la Police générale.
M. le Prince *Pignatelli Cerchiara*, Ministre Secrétaire d'Etat.

LUCQUES ET PIOMBINO.

M. *Louis Matteucci* (O. ✻), Grand-Juge, Ministre de l'Intérieur, des Relations extérieures, de la Police, de la Guerre et des Cultes.
M. *Joseph Belluomini*, Ministre des Finances.
M. *Louis Vanucci*, Ministre Secrétaire-d'Etat.

CONFÉDÉRATION DU RHIN.

GRAND-DUCHÉ DE FRANCFORT.

M. *le Baron François d'Albini*, Ministre de l'Intérieur et de la Justice.
M. *le Baron d'Eberstein*, Ministre Secrétaire d'Etat, des Relations extérieures, des Cultes et de l'Administration de la Guerre.
M. *le Comte de Bentzel*, Ministre des Finances, du Trésor public et du Commerce.

BAVIÈRE.

M. *Maximilien-Joseph*, *Comte de Montgelas* (G. A. ✻), Ministre des Affaires étrangères, des Finances, et de l'Intérieur.
M. *Henry*, *Comte de Reigersberg*, Ministre de la Justice.
M. *Jean Népomucène de Triva* (G. ✻), Général d'Artillerie, Ministre Secrétaire d'Etat au département de la guerre.

WURTEMBERG.

Ministères d'Etat.

S. A. R. *le Prince Royal.*

S. A. R. *Mgr. le Duc Guillaume de Wurtemberg*, Min. de la Guerre.

M. . . . ., Ministre de l'Intérieur.

M. *le Baron de Mandelsloh*, Ministre d'Etat et des Finances.

M. *le Baron de Seckendorff.* } *Ministres d'Etat du Conseil.*
M. *le Baron de Taubenheim.* }

M. *le Baron de Jasmund*, Ministre d'Etat et des Cultes.

M. *le Comte de Zeppelin*, Ministre d'Etat, du Cabinet et des Relations extérieures.

M. *le Baron de la Lühe*, Ministre d'Etat et de la Justice.

M. *le Comte de Reischach*, Ministre d'Etat, et Ministre collègue de l'Intérieur.

SAXE.

M. *le Comte de Hopffgarten*, Ministre du cabinet et Secrét. d'Etat, dirigeant le département domestique et une partie du département militaire.

M. *de Cerrini*, Ministre du cabinet, Secrétaire d'Etat, et Général-Major, dirigeant l'autre partie du département militaire.

M. *le Comte de Senft de Pilsach* (G. A. ✻), Ministre du cabinet, et Secretaire d'Etat, dirigeant le département des Relations extérieures.

Conseil privé.

M. *de Globig;*
M. *de Zeschau*,
M. *le Comte de Hohenthal Konigsbrück*,
M. *de Nostiz Jaenkendorf.*
} Ministres des Conférences.

WARSOVIE.

M. *le Comte Stanislas Potocki*, Président du Conseil des Ministres.

M. *le Comte Félix Lubienski*, Ministre de la Justice.

M. *le Comte Tadée Mostowski*, Ministre de l'Intérieur et des Cultes.

M. *le Prince Joseph Poniatowski*, Ministre de la Guerre

M. *le Général Wielhorski*, Ministre de l'Administration de la Guerre.

M. *le Comte Thadée Matuszewic*, Ministre des Finances et du Trésor.

M. *le Comte Ignace Sobolewski*, Ministre de la Police.

M. *le Comte Stanislas Breza*, Ministre Secrétaire d'Etat.

M. *Stanislas Grabowski*, Secrétaire général du Conseil des Ministres.

WESTPHALIE.

M. *Siméon* (C. ✻), Ministre de la Justice.

M. *le Comte Le Camus*, Ministre Secrétaire d'Etat, et des relations extérieures.

M. *le Comte de Salha* (O ✻), Ministre de la Guerre.

M. *le Comte de Wolffradt*, Ministre de l'Intérieur.

M. *le Baron de Malchus*, Ministre des Finances,

M. . . . . .

BADE.

M. . . . ., Ministre d'Etat et des Finances.

M. *le Baron d'Edelsheim*, Ministre d'Etat et des affaires étrangères.

M. *le Baron de Hoefel*, Ministre d'Etat et de la Justice.

M. *le Baron d'Andlaw*, Ministre d'Etat et de l'intérieur.

M. . . . ., Ministre de la Guerre.

BERG ET CLÈVES.

M. *le Comte Rœderer* (G. ✻) (G. ✻), *Sénateur*, Ministre Secrét. d'Etat.
M. *le Comte Beugnot* (C. ✻), Commissaire Impérial, Ministre des Finances.
M. *le Comte Nesselrode* O. ✻., Ministre de l'intérieur.

HESSE-DARMSTADT.

M. *le Baron de Lichtenberg*, Référendaire intime d'Etat pour le département des Affaires étrangères.
M. *le Général Baron de Weyhers*, Directeur du département de la Guerre.
M. *Cullmann*, } Référendaires intimes pour le département de l'Intérieur.
M. *Schmidt*, }
M. *Zimmermann*, Référendaire intime pour le département des Finances.
M. *de Wrede*, Référendaire intime pour le departement des Cultes.

WURZBOURG.

M. . . . . . . : Ministre dirigeant d'Etat.

Conseil d'Etat.

M. *Jean Népomuc de Hennebrith*, Chevalier de Hennebourg, } Conseillers d'Etat.
M. *de Wagner*, chargé provisoirement de la direction des Affaires étrangères, }
M. *de Hartmann*, Secrétaire du Conseil d'Etat.

AUTRICHE.

Ministres d'Etat et des Conférences.

M. *le prince de Trauttmannsdorf-Weinsberg.*
M. *le Comte de Chotek.*
M. *le comte de Zichy de Vasonikeo.*
M. *le Comte de Metternich-Winnebourg-Ochsenhausen* (G. A. ✻).
M. *le Comte de Stadion.*
M. *le prince de Metternich-Winnebourg-Ochsenhausen.*

Chefs des Départemens Ministériels.

M. *le Comte de Metternich-Winnebourg-Ochsenhausen* (G. A. ✻), Ministre des affaires étrangères
M. *le Comte d'Ugarte*, Chancelier de Bohême, d'Autriche et de Gallicie.
M. *le Comte d'Erdoedy*, Chancelier de Hongrie.
M. *le Comte de Teleky de Szek*, Chancelier de Transylvanie.
M. *le Comte de Wallis*, Président de la Chambre des finances.
M. *le Comte d'Oettingen-Wallerstein*, Président de la Justice.
M. *le Comte de Colloredo*, Ministre de la guerre.
M. *le Comte de Bellegarde*, Président du Conseil de guerre.
M. *le Baron de Haager de Altensteig*, Président de la police.
M. *de Baldacci*, Président de la Chambre des comptes.

GRANDE-BRETAGNE.

M. . . . . . premier Lord de la Trésorerie.
Lord Eldon, Lord Chancelier.
M. *le Comte Camden*, Lord Président du Conseil.
M. *le Comte de Westmoreland*, Lord du Sceau-Privé.

M. *le Comte de Liverpool*, Secrétaire d'Etat pour le départ. de l'Intérieur.
Lord Palmerston, Secrétaire d'Etat pour le département de la Guerre.
Lord Castlereagh, Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères.
M. *le Comte de Chatam*, Grand-Maitre de l'Artillerie.
Lord Mulgrave, premier Lord de l'Amirauté.
M. . . ., Chancelier de l'Echiquier.
M. *le Comte Harrowzby*, Président du Bureau du Contrôle.
Lord Bathurst, Président du Commerce et des Colonies.

BRÉSIL.

Don Fernando, Ministre des Finances.
Don Juan d'Almeida, Ministre de l'Intérieur.
Don Rodrigue de Souza Cotinho, Ministre de la Guerre et des Affaires étrangères.
M. *le Vicomte d'Anadia*, Ministre de la Marine et des Colonies.
M. *le Marquis de Bellas*, Ministre de la Justice.

DANEMARCK.

Conseil d'Etat.

Le Roi.
M. *le Comte de Schimmelmann.* } Ministres d'Etat.
M. *le Comte Christian Reventlow.* } Ministres d'Etat.
M *de Moltke.*
M. *de Rosenkranz.*

Ministres et Chefs des départemens.

M. *de Kaas*, Président de la Chancellerie royale de Danemarck.
M. *de Mosting*, Président de la Chancellerie de Slesvic-Holstein.
M. *de Rosencrans*, Ministre des affaires étrangères.
Le prince Charles de Hesse, Président du Département de la Guerre.
Le Roi préside lui-même de tems en tems, au département de l'amirauté.
M. *le Comte Christian Reventlow*, Président de la chambre des Domaines.
M. *de Moltke*, Président de la chambre des Douanes et des Indes.
M. *le Comte de Schimmelmann*, Ministre des Finances et du Commerce.
M. *de Hauch*, premier Directeur du département des Postes.

ESPAGNE.

Don Mariano Luis de Urquijo, Ministre Secrétaire d'Etat.
M. *le Duc de Santafé*, Ministre des Indes et des affaires ecclésiastiques, chargé par *interim* des affaires étrangères.
M. *le Marquis d'Almenara*, Ministre de l'Intérieur.
Don Francisco Angulo, Ministre des Finances.
Don Gonzalo O'Farril, Ministre de la Guerre.
Don Joseph de Mazarredo, Ministre de la Marine.
Don Pablo Arribas, Ministre de la Police générale.
Don Manuel Romero, Ministre de la Justice.

ETATS-UNIS.

M. *Monroe*, Secrétaire d'Etat.
M. *Albert Gallatin*, Secrétaire de la Trésorerie.
M. *William Eustis*, Secrétaire du Département de la Guerre.
M. *Paul Hamilton*, Secrétaire du Département de la Marine.

PRUSSE.

M. *le Baron de Hardenberg* (G. A. ✻), Chancelier d'Etat.

M. *le Comte de Goltz*, Ministre des affaires étrangères.
M. *de Kirckeisen*, Ministre de la Justice.
M. *le Colonel Hacke*, chargé du porte-feuille du Ministère de la Guerre

RUSSIE.

M. *le Comte Nicolas de Romanzoff* (G. A. ✱), Chancelier de l'Empire, du Conseil d'Etat.
M. *de Kozadavleff*, Ministre de l'Intérieur.
M. le Marquis de *Traversay*, Ministre de la Marine.
M. *de Gourieff*, Ministre des Finances
M. *le Comte Razoumowski*, Ministre de l'Instruction publique.
M. *Barclay de Tolli*, Ministre de la Guerre.
M. *Duistrieff*, Ministre de la Justice.
M. *Balachoff*, Ministre de la Police.
M. . . . ., Secrétaire de l'Empire.
M. *le Baron Campenhausen*, Contrôleur général.

SUÈDE.

Conseil d'Etat.

M. *le Comte de Gyllenberg*, Ministre de la Justice.
M. *le Baron d'Engestrom*, Ministre des Relations extérieures.
M. *le Baron de Rosenblad*,
M. *le Comte Wrede*, Général,
M. *le Baron de Flemming*,
M. *le Baron de Platen*, Amiral,
M. *le Baron d'Adlerbeth*,
M. *le Baron d'Adlercreutz*, Général,
} Conseillers privés actuels.
M. *le Baron de Wetterstedt*, Chancelier de la Cour.
M. *le Comte de Trolle Wachtmeister*, Chancelier de la Justice.
M. *de Rosenstein*, Secrétaire d'Etat, ayant le département des Cultes.
M. *de Boertzell*, Secrétaire d'Etat, ayant le département de l'intérieur.
M. *le Baron de Carpelan*, Secrétaire d'Etat, ayant le département de la guerre.
M. *Wirsen*, Secrétaire d'Etat, ayant le département des finances et du commerce.

SUISSE.

M. *Mousson*, Chancelier de la Confédération.

TURQUIE.

Hourschid-Pacha, Grand-Visir.
. . . ., Moufti, ou Chef de la Religion.
Husrev-Pacha, Capitan-Pacha, ou Grand Amiral.
. . . ., Zarbkhané-Emini, ou Ministre du Trésor.
. . . ., Aga des Janissaires.
. . . ., Defterdar, ou Ministre des Finances.
Mazhar-Effendi., Reys-Effendi, ou Ministre des Affaires étrangères.
Muhammed-Saïd-Ghalib-Effendi, Ketkhouda Bey, ou Ministre de l'intérieur.
. . . ., Zahire Nasyry, ou Inspecteur général des vivres.
. . . ., Nichianzy.
. . . ., Bache-Mouhasébedji, ou premier Contrôl. des Finances.
Emin-Valsid-Effendi., Tershane-Emini, ou Ministre de la Marine.
. . . ., Buyuk-Teskiredji, ou Grand-Maître des Requêtes.

SECTION

SECTION IV.

Ambassadeurs, Ministres *des Puissances Etrangères résidant près Sa Majesté l'Empereur des François.*

ITALIE.

Voyez page 54.

DEUX-SICILES.

M. le Duc de Carignano, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, place Vendôme, n°. 4.

Lucques et Piombino.

. . . .

CONFÉDÉRATION DU RHIN.

GRAND-DUC DE FRANCFORT.

M. le Comte de Keller, Ministre d'Etat, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue du Mont-Blanc, n. 34.

BAVIÈRE.

M. de Cetto, Conseiller d'Etat actuel, *Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire*, rue de Clichy, n°. 15.

WURTEMBERG.

M. le Comte de Winzingerode, *Envoyé extraordin. et Ministre Plénipotentiaire*, rue Pigalle, n. 11.

SAXE.

M. le Baron de Just, *Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire*, rue de Provence, n. 10.

WESTPHALIE.

M. le Comte de Wintzingerode, *Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire*, rue de Caumartin, n. 11.

BADE.

M. le Baron de Ferrette, *Ministre Plénipotentiaire*, rue St-Florentin, n. 11.

HESSE-DARMSTADT.

M. le Baron de Pappenheim, *Ministre Plénipotentiaire*, place Vendôme, n°. 16.

WURZBOURG.

M. le Baron de Reigersberg, *Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire*, rue des Champs-Elysées, n. 1.

AUTRICHE.

S. Ex. M. le Prince de Schwarzenberg (G. A. ✻), *Ambassadeur*, rue du Mont-Blanc, n°. 40.

GRANDE-BRETAGNE.

. . . .

DANEMARCK.

M. le Général de Waltersdorf, *Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire*, rue Bergère, n°. 4.

ESPAGNE.

S. Ex. M. le Duc DEL CAMPO DE ALANGE, *Ambassadeur*, rue de Varennes, n. 22.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. . . . .

PRUSSE.

. . . .

RUSSIE.

. . . .

SUÈDE.

M. . . . .

SUISSE.

M. DE MAILLARDOZ, *Ministre Plénip.*, rue B. du Rempart, n. 36.

TURQUIE.

M. . . . ., *Ambassadeur extraordinaire.*

AMBASSADEURS ET MINISTRES *de S. M. l'Empereur des François, résidant près les Puissances Etrangères.*

DEUX-SICILES.

M. le Baron de DURANT (O. ✻), *Env. extr. et Min. Plén. près S. M. le Roi des Deux-Siciles*, M. DE GABRIAC, Auditeur au Conseil d'Etat, *Secrétaire de Légation*, } à Naples.

CONFÉDÉRATION DU RHIN.

GRAND-DUC DE FRANCFORT.

M. le C[te] HÉDOUVILLE (O. ✻), *Ministre Plénip. près S. A. Em. le Prince Primat de la Conf. du Rhin*, M. DE FÉNÉLON, *Secrétaire de Légation*, } à Francfort.

BAVIÈRE.

M. le Comte MERCY D'ARGENTEAU ✻, (G. ✻), Chambellan de S. M. l'Empereur, *Env. ext. et Ministre Plénip. près S. M. le Roi de Bavière.* M. le Chev. BOGNE DE FAYE (O. ✻), Audit. au Conseil d'Etat, *Secrétaire de Légation*, } à Munich.

WURTEMBERG.

M. le Baron DE LATOUR MAUBOURG (O. ✻), *Auditeur au Conseil d'Etat, Envoyé extraordin. et Ministre Plénipotentiaire*, M. DE CHASTEAU, Auditeur au Cons. d'Etat, *Secrétaire*, } à Stutgard.

SAXE (*Royale*).

M. le Baron DE SERRA (O. ✱) (G. ✱), *Ministre Plénipotentiaire près S. M. le Roi de Saxe*, } à Dresde.
M. DE MARCIEU, Auditeur au Conseil d'État, *Secrétaire*, }

WESTPHALIE.

M. le Baron REINHARD (C. ✱), *Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire*, } à Cassel.
M. DE MALARTIC, Auditeur au Conseil d'Etat, *Secrétaire de Légation*, }

WARSOVIE.

M. . . . . . ., *Ambassadeur.* } à Warsovie.
M. le Baron BIGNON (C. ✱), *Ministre plénipot. et envoyé extraordinaire.*
M. LAJARD ✱, Auditeur au Conseil d'Etat, 1er. *Secrétaire d'Ambassade.*
M. DE RUMIGNI, Auditeur au Conseil d'Etat, 2e. *Secretaire d'Ambassade.*
M. Aubernon, M. de Brevannes, M. de Pannat, } *Auditeurs d'Ambassade.*

BADE.

M. le Comte de NICOLAY ✱ (G. ✱), *Chambellan de S. M. l'Empereur, Envoyé extraord. et Min. plénip. près S. A. R. le Grand-Duc de Bade*, } à Carlsruhe.
M. . . . . ., *Secrétaire de Légation*, }

HESSE-DARMSTADT.

M. de VANDEUL, *Ministre Plénipotentiaire près S. A. R. le Grand Duc de Hesse-Darmstadt*, } à Darmstadt.

WURZBOURG.

M. le Comte GERMAIN ✱, Chambellan de S. M., *Ministre plénipotentiaire et Envoyé extraordinaire.* } à Wurzbourg.

Saxe (*Ducale*).

M. le Baron DE ST-AIGNAN ✱, *Ecuyer de S. M. l'Empereur, Ministre Plénipotentiaire près les Maisons Ducales de Saxe. Mecklenbourg.*
M. DESAUGIERS, jeune, *chargé d'affaires*, à Schwerin.

AUTRICHE.

S. Ex. M. le Cte DE NARBONNE (O. ✱) (G. ✱), Général de division, *Ambassad. près S. M. l'Empereur d'Autriche*, } à Vienne.
M. DE LA BLANCHE ✱, *premier.* M. DE GARONNE, *second.* M. DE SINETTI, *troisième.* } *Secrétaires d'Ambass.*
M. Victor de Broglie, M. Charles de Montigny, } *Auditeurs d'Ambass.*

GRANDE-BRETAGNE.

M. . . . .

DANEMARCK.

M. le Baron D'ALQUIER (C. ❋), *Envoyé extr. et Min. Plénipot. près S. M. le Roi de Danemarck*, M. DURANT ST.-ANDRÉ, *Secrét. de Légation*, } à Copenhague.

DANTZICK.

M. DE LAMOUSSAYE, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Résident et Consul général*, } à Dantzick.

ESPAGNE.

S. Ex. M. le Comte DE LA FOREST (G. ❋) (G. ❋), Conseiller d'Etat, *Ambassadeur près S. M. C. le Roi des Espagnes et des Indes*, M. CAILLARD ❋, *Secrétaire d'Ambassade*, } à Madrid.

ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE.

M. SÉRURIER (O. ❋) ❋, *Ministre Plénipotent., près le Président des Etats-Unis*, M. PETRY, *Secrétaire de Légation*, } à Wasington.

PRUSSE.

M. . . . .

RUSSIE.

M. . . . .

SUÈDE.

M. . . . .

SUISSE.

M. le Comte AUGUSTE DE TALLEYRAND (O. ❋), *Chambellan de S. M. l'Empereur*, *Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire près la Confédération Helvétique*, M. ROUYER ❋, *Secrétaire de Légation*, } à Berne.

TURQUIE.

S. Ex. M. le Comte ANDRÉOSSY (G. A. ❋), grand Chancelier de l'Ordre des Trois-Toisons d'or, *Ambassadeur près la Sublime Porte*. M. RUFFIN (O. ❋), *Conseiller d'Ambassade*, M. DEVAL ❋, 1er. *Secrétaire-Interprète*, } à Constantinople.

CHAPITRE II.

Titulaires des Grandes Dignités de l'Empire, Ministres et Grands Officiers.

TITULAIRES DES GRANDES DIGNITÉS DE L'EMPIRE.

LE ROI DES ESPAGNES, *Grand Electeur.*
LE ROI LOUIS NAPOLÉON, *Connétable.*
S. A. S. M. le Duc de PARME, Prince, *Archi.-Chanc. de l'Empire.*
S. A. S. M. le Duc de PLAISANCE, Prince, *Archi-Trésorier, Gouverneur général des départemens de la Hollande.*
S. A. I. le VICE-ROI D'ITALIE, *Archi-Chancelier d'Etat.*
LE ROI DES DEUX-SICILES, *Grand Amiral.*
S. A. I. M. le Prince BORGHÈSE, *Gouverneur général des départemens au-delà des Alpes.*
S. A. S. M. le Prince DE NEUCHATEL et de WAGRAM, *Vice-Connétable.*
S. A. S. M. le Prince de BÉNÉVENT, *Vice-Grand Electeur.*

MINISTÈRE.

LEURS EXCELLENCES

M. le Duc de MASSA, *Grand-Juge Ministre de la Justice.*
M. le Duc de GAETE, *Ministre des Finances.*
M. le Duc DECRÈS, *Ministre de la Marine et des Colonies.*
M. le Duc de BASSANO, *Ministre des Relations extérieures.*
M. le Comte MOLLIEN, *Ministre du Trésor impérial.*
M. le Duc de FELTRE, *Ministre de la Guerre.*
M. le Comte BIGOT DE PRÉAMENEU, *Ministre des Cultes.*
M. le Comte de MONTALIVET, *Ministre de l'Intérieur.*
M. le Comte DE CESSAC, *Ministre-Directeur de l'Administration de la Guerre.*
M. le Duc de ROVIGO, *Ministre de la Police générale.*
M. le Comte DARU, *Ministre Secrétaire d'Etat.*
M. le Comte DE SUSSY, *Ministre des Manufactures et du Commerce.*

GRANDS OFFICIERS DE L'EMPIRE.

Maréchaux de l'Empire.

S. Ex. M. le Duc de CONEGLIANO.
S. Ex. M. JOURDAN.
S. Ex. M. le Prince d'ESSLING, Duc de Rivoli.
S. Ex. M. le Duc de CASTIGLIONE.
S. Ex. M. le Duc de DALMATIE.
S. Ex. M. BRUNE.
S. Ex. M. le Duc de TRÉVISE.
S. Ex. M. le Prince de la MOSKOWA, Duc d'Elchingen.
S. Ex. M. le Prince d'ECKMULH, Duc d'Auerstaedt.
S. Ex. M. le Duc d'ISTRIE.
S. Ex. M. le Duc de BELLUNE.
S. Ex. M. le Duc de REGGIO.
S. Ex. M. le Duc de RAGUSE.
S. Ex. M. le Duc de TARANTE.
S. Ex. M. le Duc d'ALBUFERA.
S. Ex. M. le Comte de GOUVION-ST.-CYR.

Sénateurs ayant titre de Maréchaux de l'Empire.

S. Ex. M. le Duc de VALMY.
S. Ex. le Duc de DANTZICK.
S. Ex. M. le Comte PÉRIGNON.
S. Ex. M. le Comte SERRURIER.

Inspecteurs et Colonels-Généraux.

S. Ex. M. le Duc d'ABRANTÈS, Colonel général des Hussards.
S. Ex. M. le Duc DECRÈS, *Ministre de la Marine*, Inspecteur général des Côtes de la Méditerranée.
S. Ex. M. le Comte GANTEAUME, Inspecteur général des Côtes de l'Océan.
S. Ex. M. le Comte DEJEAN, premier Inspecteur général du Génie.
S. Ex. M. le Comte de GROUCHY, Colonel général des Chasseurs à cheval.
S. Ex. M. le Comte BELLIARD, Colonel général des Cuirassiers.
S. Ex. M. le Comte DE NANSOUTY, Colonel général des Dragons.
S. Ex. M. le Comte SORBIER, premier Inspecteur-général de l'Artillerie.
S. Ex. M. le Comte EMERIAU, vice-amiral, Inspecteur général des Côtes de la mer de Ligurie.
S. Ex. M. le Comte VER HUELL, vice-amiral, Inspecteur général des Côtes de la mer du Nord.

Grands Officiers civils de la Couronne.

S. A. Em. le Cardinal FESCH, Grand Aumônier.
S. Ex. M. le Duc de FRIOUL, Grand Maréchal du Palais.
S. Ex. M. le Comte de MONTESQUIOU-FEZENSAC, Grand Chambellan.
S. Ex. M. le Duc de VICENCE, Grand Ecuyer.
S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL et de WAGRAM, *Vice-Connétable*, Grand Veneur.
S. Ex. M. le Comte de SÉGUR, Grand Maître des Cérémonies.

Nota. LL. Exc. le Grand Chancelier et le Grand Trésorier de la Légion d'honneur ont le rang et jouissent dans toutes les circonstances des distinctions et des honneurs, tant civils que militaires, des Grands Officiers de l'Empire.

Ministres du Royaume d'Italie auprès de S. M. l'Empereur et Roi.

S. Ex. M. le Comte MARESCALCHI, *Ministre des Relations Extérieures*, rue d'Angoulême, n. 2, près l'ancienne barrière Chaillot.
S. Ex. M le Comte ALDINI, *Ministre Secrétaire d'Etat*, rue St.-Honoré, hôtel de Boulogne.

CHAPITRE III.

Maison de l'Empereur, Maison de l'Impératrice, Maisons des Princes et des Princesses, Maison Militaire.

SECTION PREMIERE.

MAISON DE L'EMPEREUR.

S. A. Em. M. le Cardinal FESCH (G. A. ✻), *Archevêque de Lyon, Grand Aumônier.*

M. de La Rochefoucauld ✻, *Vicaire-génér. de la Gr.-Aumônerie.*

M. le Baron de la Roche (O. ✻) (C. ✻), *Evêque de Versailles,* premier Aumônier.

M. le Baron de Pradt (O. ✻) (G. ✻). *Archev. de Malines.*
M. le Comte Jauffret (O. ✻), *Archevêque d'Aix,*
M. le Baron de la Contamine ✻, *Evêq. de Montpellier.*
M. le Baron Duvoisin (O. ✻), *Evêque de Nantes.*
} *Aumôniers ordinaires.*

M. Lucotte,
M. Rauzan,
} *Chapelains.*

M. Gaston de Sambucy, *Maître des Cérémonies de la Chapelle.*

GRAND MARÉCHAL DU PALAIS.

S. Ex. M. le Duc DE FRIOUL (G. A. ✻), Sénateur, *Grand Maréchal du Palais.*

Préfets du Palais.

M. le Comte Deluçai ✻, *premier Préfet.*

M. le Baron de Beausset ✻.
M. le Baron de Saint-Didier ✻.
M. le Baron de Cussy ✻.
M. Devin de Graville.
M. . . . .
M. . . . .

Maréchaux-des-logis.

M. le Baron de Canouville ✻.
M. de Guerchy, *Aud. au Cons. d'Eta*

M. le Duc, *Secrétaire général du Palais.*

M. Ertault ✻, *Quartier-Maître du Palais.*

Fourriers du Palais.

M. le Chevalier Deschamps ✻.
M. le Chevalier Baillon ✻.
M. le Chevalier Emery ✻.
M. Jonckbloet ✻.

Gouvernemens des Palais impériaux.

Tuileries et Louvre. { M. le Cte d'Harville (G. A. ✻). Sénat., *Gouverneur.*
M. le Chev. Auger (O. ✻), Chef d'escadr., *Adjud.*

Versailles. . . . . . . M. le Baron D[illegible]ot (C. ✻), Gén. de div., *S.-Gouv.*

Trianon. . . . . . . M. le Comte Klein (G. ✻), Sénateur, *Gouverneur.*

Rambouillet. . . . . M. le Comte de Mortemart ✻, *Gouverneur*.

Saint-Cloud. . . . . { M. le Comte Loison (G. ✻), Gén. de div., *Gouvern.* / M. le Baron Tortel (C. ✻), Colonel, *Sous-Gouv*.

Meudon. . . . . . . { M. le Comte de Pully (C. ✻), Gén. de divis., *Gouv.* / M. Leclerc, *Adjudant*.

Fontainebleau. . . . { M. le Comte de St.-Sulpice (C. ✻), *Gouverneur*. / M. . . . ., *Adjudant*.

Compiègne. . . . . . M. le Comte Delaborde (G. ✻), *Gén. de div.*, *Gouvern.*

Strasbourg. . . . . . M. le Comte Molitor (G. ✻) (G. ✻), Gén. de div., *Gouv.*

Bordeaux. . . . . . M. le Cte Lafaurie de Monbadon (O. ✻), Sénat., *Gouv*.

Quartier gén. impér. de Marrac. . . . . } M. le Général Sol (O. ✻), *Adjudant*.

Turin. . . . . { M. le Baron Bens de Cavour ✻, *Gouverneur*. / M. le Baron Solar de Villeneuve ✻, *Adjudant*.

Stupinis. . . . . . . { M. le Baron de Luzerne ✻, *Gouverneur*. / M. le Comte Dupas (C. ✻), Gén. de div., *S.-Gouv*. / M. Raymond Scarampi de Cairo, *Adjudant*.

Florence. . . . . . . { M. . . . ., *Gouverneur*. / M. Fabrini, *Adjudant*.

Rome . . . . M. Sforze Cesarini (G. ✻), *Gouverneur*.

Amsterdam. . . . . { M. le Comte Van Zuylen van Nievelt ✻ (G. ✻), Sénateur, *Gouverneur*. / M. Hoynck Papendrecht, *Adjudant*.

Caserne impériale de l'Ecole militaire. } M. Fusy (C. ✻), Colonel.

GRAND CHAMBELLAN.

S. Ex. M. le Cte de MONTESQUIOU-FEZENSAC (C. ✻) (G. ✻), Sénateur.

Chambellans.

M. le Comte de Remusat ✻, 1er *Chambellan*, *Surintendant des Spectacles*.

M. le Cte d'Aubusson de la Feuillade ✻.

M. le Comte de Brigode ✻.

M. le Comte A. de Talleyrand (O. ✻), *Ministre plén. de S. M. en Suisse*.

M. le Cte d'Arberg (O. ✻) (G. ✻), *Préfet des Bouches du Weser*.

M. le Cte de Viry (G. ✻) (G. ✻), *Sénat*.

M. le Comte Galard de Béarn ✻.

M. le Comte de Croy.

M. le Comte Mercy-d'Argenteau ✻ (G. ✻), *Envoyé extraord. et Min. plén. près S. M. le Roi de Bavière*.

M. le Cte Taillepied de Bondy (O. ✻), *Préfet du Rhône*.

M. le Cte de Saint-Simon Courtomer ✻.

M. le Cte de Gavre ✻ (C. ✻), *Préf. de Seine et Oise*.

M. le Cte Fallette de Barol ✻ (G. ✻).

M. le Cte Ponte de Lombriasco ✻.

M. le Comte d'Angosse ✻, *Préfet des Landes*.

M. le Comte Germain ✻, *Ministre plénipot. et envoyé extr. à Wurtzbourg*.

M. le Comte Dumanoir ✻.

M. le Prince Radziwil, Mic. ✻.

M. le Comte Alex. Potocki ✻.

M. le Comte de Bronic ✻.

M. le Comte de Contades ✻.

M. le Comte Perregaux.

M. le Comte de Mun ✻.

M. le Comte de Choiseul-Praslin ✻.

M. le Comte de Kergariou ✻, *Préfet d'Indre et Loire*.

M. le Comte de Montguyon ✻.

M. le Comte de Lillers ✻.

M. le Comte H. de Montesquiou.

M. le Comte de Nicolay ✻ (G. ✻), *Ministre plénipot. à Carlsruhe*.

M. le Comte de Marmier.

M. le Comte de Miramon ✻, *Préfet de l'Eure*.

M. le Comte de Louvois.

M. le Comte de Montholon ✻.
M. le Comte de Bellissen ✻.
M. le Comte de Rambuteau ✻, *Préfet du Simplon.*
M. le Comte de Pange ✻.
M. le Comte Ghilini (O. ✻).
M. le Comte de Montaigu, A. ✻.
M. le Cte Corsini (O. ✻)(G. ✻), *Sén.*
M. le Comte P. de Mozzi.
M. le Comte Emile Pucci ✻ (C. ✻).
M. le Comte Marc Lomellini ✻.
M. le Comte J. Luc Durazzo.
M. le Comte de la Vieuville ✻, *Préfet du Haut-Rhin.*
M. le Comte d'Alsace ✻.
M. le Comte de Turenne ✻, *Maître de la Garde-Robe.*
M. le Comte Just de Noailles.
M. le Comte de Brancas A. ✻.
M. le Comte Charles de Gontault ✻.
M. le Comte de Saint-Aulaire ✻, *Préfet de la Meuse.*
M. le Comte de Gramont.
M. le Comte Trion de Montalembert ✻.
M. le Comte du Saillant ✻, *Préfet de la Lippe.*
M. le Comte Amédée de Lur-Saluces.
M. le Cte. Charles de Croix ✻ (G. ✻), Sénateur.
M. le Comte d'Haussonville ✻.
M le Comte Aug. de Chabot.
M. le Comte de Beauvau ✻.
M. le Comte de Labriffe ✻.
M. le Comte Moreton de Chabrillan ✻, *Officier d'ordonnance de S. M.*
M. le Comte Las Cases ✻, *Maître des Requêtes.*
M. le Comte de Vaulgrennand.
M. le Baron Curial (C. ✻), *Comm. les Chass. à pied de la Garde imp.*
M. le Comte Walther (G. A. ✻), *Comm. les Gren. à chev. de la Garde Imp.*
M. le Baron Guyot (C. ✻), *Comm. en second les Chasseurs à cheval de la Garde Impériale.*
M. le Comte Krasinski (C. ✻), *Général de brigade Commandant le* 1er. *rég. des Chevau-legers-lanciers Polonais de la Garde Imp.*
M. le Comte de Cornelissen ✻.
M. le Cte de Peellaert Ghistelles (O. ✻).
M. le Comte de Harchies ✻.
M. le Comte de Montault ✻.
M. de Smeth.
M. Brandsen Van de Zyp ✻.
M. le Baron Van Nyvenheim ✻.
M. Otton de Byland. (C. ✻).
M. Corver-Hooft (C. ✻).
M. Grimaldi de la Pietra, L.
M. le Baron Anatole de Montesquiou ✻.
M. Georges de Mathan ✻.
S. Ex. M. le Comte Sorbier (G. ✻), *premier inspecteur général de l'artillerie.*
M. le Baron Didelot (C. ✻), *Préfet du Cher.*
M. le Baron Garzoni Venturi (C. ✻).
M. le Comte Ganteaume (G. A. ✻), *V.-Amiral, Insp. des côtes de l'Oc., Comm. les Marins de la Garde Impériale.*
M. le Baron Colbert (C. ✻), *Colonel du* 2e *régiment des Chevau-legers-lanciers de la Garde Impériale.*
M. le Baron Dumoustier (C. ✻), *Colonel en second des Chasseurs à pied de la Garde Imp.*
M. le B. Roguet (C. ✻), *Col. en second des Gren. à pied de la Garde Imp.*
M. le Baron de Montmorency ✻.

Cabinet.

Secrétaires du cabinet.	M. le Baron FAIN (O. ✻), *Maître des Req.* M. le Bon MOUNIER (O. ✻), *Maître des Req.*
Premiers Commis du cabinet.	M. Jouanne, M. Prevost, } *Auditeurs au Conseil d'Etat.*
Secrétaire interprète de S. M.	M. Lelorgne d'Ideville ✻, *Audit. au Conseil d'Etat.*
Cabinet topographique.	M. le Baron BACLER D'ALBE (O ✻), *Adjudant-Commandant, Directeur.* M. Duvivier, *Cap. Ing. Géographe*, M. Lameau, *Cap. Ing. Géograp.*, } *Adjoints.*
Archives du cabinet.	M. Bery, *Commis-Archiviste.*

Secrétaire de la Chambre.

M. Loyer.

Secrétaire de la Comptabilité de la Chambre.

M. Dequevauvillers.

Bibliothécaires.

M. l'Abbé Denina. M. Barbier.

M. Lesueur ✻, *Directeur de la Musique.*

M. Paër, *Compositeur et Directeur de la Musique et des Théâtres de la Cour, Directeur de la Musique du Théâtre de l'Opéra Buffa.*

M. Bichet, *Inspecteur des Théâtres de la Cour.*

GRAND ÉCUYER.

S. Exc. M. le Duc de Vicence (G. A. ✻), Sénateur, *Général de division*, Grand Ecuyer.

S. Exc. M. le Comte de Nansouty (G. A. ✻), *Colonel général des Dragons*, Ier. Ecuyer.

M. le Comte Fouler de Relingue (C. ✻), *Gén. de brigade*, Ecuyer Commandant.

Ecuyers.

M. le Comte Defrance (C. ✻), *Général de division.*

M. le Comte Vattier de St.-Alphonse (C. ✻), *Général de division.*

M. le Baron de Canisy ✻, *Capitaine.*

M. le Baron de Lalaing d'Audenarde (O. ✻), *Général de brigade.*

M. le Baron de Berckheim (O. ✻), *Général de brigade.*

M. le Baron de Saint-Aignan ✻, *Chef d'escadron, Ministre plénip. près les Maisons ducales en Saxe.*

M. le Baron de Saluces ✻.

M. le Comte d'Andlaw ✻.

M. le Baron de Lambertye de Gerbevillers ✻.

M. le Baron de Héricy ✻.

M. le Baron de Montaran.

M. le Comte de la Grange (O. ✻.), *Général de brigade.*

M. le Baron de Menou, *Sous-lieut.*

M. le Baron de Mesgrigny.

M. le Baron de Sparre (O. ✻), *Col.*

M. de Lennep ✻.

Officiers d'ordonnance, Messieurs,

Le Baron Gourgault ✻, *chef d'escadr., premier officier d'ordonnance.*

Le Comte de Moreton Chabrillan ✻, *Chef d'escadron.*

Le Baron de Mortemart Casimir ✻, *Capitaine.*

Athalin ✻, *id.*

Le Baron de Lauriston ✻, *id.*

Le Baron de Des Aix ✻, *Capitaine.*

D'Arenberg ✻, *id.*

Le Baron Laplace, *id.*

Lamezan ✻, *id.*

Le Chevalier Pretet ✻, *id.*

Berenger ✻, *id.*

Pailhou, *id.*

De Caraman, *id.*

M. Danet, *Secrétaire général du service du Grand-Ecuyer.*

M. Gy, *Quartier-Maître des Ecuries.*

M. Bertault, *Chirurgien-Médecin des Ecuries.*

Maison des Pages, Messieurs,

Le Comte Ph. de Ségur (O. ✻), *Gén. de brigade*, Gouverneur.

Le Baron Marin (O. ✻), *Général de brigade*, } Sous-Gouverneurs.
L'Abbé Gandon, *Aumôn.*, }

Lartigues, *Contrôleur-Econome.*

Bertin ✻, *Adjudant-Major.*

Vergez ✻, *Médecin.*

Rufin, *Chirurgien.*

Landumiez, *Chirurgien-Dentiste.*

Professeurs, Messieurs,

De Maizières, *Mathém.* . . . . ., *Ecriture.* Denise, Lambourg ✻, Huber, Bernier. *Répétiteurs.*
Endter, *Hist. et Géogr.* Ertault, *Musique.*
Orange, *Latin et Franç.* Beaupré, *Danse.*
Dutertre, *Dessin.* La Boessière, *Escrime.*
. . . *Fortific. et Topog.* De Ligny, *Natation.*

Pages, Messieurs

De Bougainville. Cohorn-Vialettes de Mortarieu. *1ers. pages.*
De Lacour.
De Ferreri.
De la Chaise.
De Verhuell.
Styrum van Limbourg.
La Forie de Monbadon.
De Fayet.
De Rovereto.
Bonardy de Saint-Sulpice.
De Fenoyl.
Walch de Serrant.
De Bourgoing.
De Maldeghem.
De Cambacérès.
De Mornay.
De Dreux Brezé.
De Beyssel.
De Costa.
De Kniphausen.
Garnier de la Boissière.
Le Sénéchal Carcado de Molac.
Dudresnay.
Spada.
Chigi.
Falconieri.
Lanté.
Leclerc de Juigné.
Gudin.
De Ségur.
Delzons.
Menou.

GRAND VENEUR.

S. A. S. M. le Prince de Neuchatel et de Wagram (G. A. ✻), *Vice-Connétable*, Grand-Veneur.

M. le Baron d'Hanneucourt ✻, *Capitaine. Commandant la Vênerie.*
M. le Bon Bongars ✻. M. le Baron de Cacqueray ✻. *Lieutenans de la Vêner.*
M. le Comte de Girardin A. (O. ✻), *Général de brig., chargé des détails du service du Grand Veneur, Capitaine-Commandant des chasses à tir.*
M. le Chevalier de Beauterne ✻, *Lieut. des chasses à tir*, Porte-Arquebuse.
M. Devienne. M. de Saint-Pern. *Pages de la Vênerie.*

GRAND-MAITRE DES CÉRÉMONIES.

S. Ex. M. le Comte de Ségur (G. A. ✻), *Sénateur*, Grand-Maître des Cérémonies.

M. le Baron de Cramayel ✻.
M. le Comte de Seyssel d'Aix ✻.
M. le Bar. du Hamel, *S. Préfet à Toulon.*
M. le Baron de Prié, *Auditeur au Conseil d'Etat.*
Introducteurs des Ambassadeurs, Maîtres des Cérémonies.

M. Aignan, M. Dargainaratz, *Aides des Cérémonies, Secrétaires à l'introduction des Ambassadeurs.*

M. Duverdier, *Chef.* M. Sallengros. M. Pascal ✻. M. Larcher. M. Audran ✻. *Hérauts d'Armes.*

INTENDANCE GÉNÉRALE DE LA COURONNE.

S. Exc. M. le Duc de Cadore (G. A. ✻), (G. ✻), *Sénateur*, Ministre d'Etat, Intendant général de la Couronne.

Comité pour les affaires contentieuses.

M. le Comte Jaubert (C. ✻)(C. ✻), *Cons. d'Etat, Gouv. de la Banque de France.*

M. le Comte Merlin (G. ✻) (C. ✹), *Conseiller d'Etat à vie, Procureur général impérial en la Cour de cassation, et Membre de l'Institut.*

M. le Baron Nougarède de Fayet ✻, *Maître des Requêtes, Président à la Cour impériale de Paris.*

M. Bartolucci (C. ✹), *Conseiller d'Etat.*

M. Faget de Baure ✹, *Rapporteur du comité, Présid. à la Cour imp. de Paris.*

Intendance des Bâtimens.

M. le Baron Costaz (O. ✻), *Conseiller d'Etat, Intendant des Bâtimens de la Couronne.*

Mobilier des Palais impériaux.

M. Desmazis ✹, *Administrateur.*

M. Lefuel, *Conservateur.*

Comité consultatif des Bâtimens de la Couronne. Architectes,

M. Gondoin ✻, *Membre de l'Inst.*, M. Molinos, M. Rondelet.

Architectes des Palais.

M. Fontaine ✻, *Membre de l'Institut, Palais du Louvre, des Tuileries et Bâtimens impériaux, à Paris.*

M. Lepère, *Palais de Meudon, St.-Cloud, Sevres et Saint-Germain.*

M. Trepzat, *les deux Trianons.*

M. Dufour, *Palais de Versailles.*

M. Famin, *Palais de Rambouillet.*

M. Heurtault, *Pal. de Fontainebleau.*

M. Berthault, *Palais de Compiegne.*

M. Schuler, *Palais de Strasbourg.*

M. Bonfin, *Palais de Bordeaux.*

M. Saint-Martin, *Quartier-général-impérial de Marrac.*

Parcs, Pépinieres et Jardins.

M. Lelieur (de Ville-sur-Arce), *Administrateur.*

Inspection du Mobilier et des Bâtimens de la Couronne.

M. Lecouteulx de Canteleu. }
M. De Beyle (H.). . . . } Auditeurs au Conseil d'Etat, *Inspect. du Mobilier et des Bâtimens de la Couronne.*

Forêts de la Couronne.

M. le Baron Pelet fils ✹, Maître des Requêtes, *Administrateur des Forêts de la Couronne.*

Capitaines-Forestiers.

M. Dubarret. . . . *à Paris.*

M. Noiret. . . . . *à Versailles.*

M. Serracin. . . . *a Rambouillet.*

M. Marrier de Bois-d'Hyvert. . . . . *à Fontainebleau.*

M. Calabre. . . . . *à Compiegne.*

Domaines de la Couronne.

M. Goulard, *Administrateur.*

Service de Santé.

Médecins.

M. le Baron Corvisart (O. ✻) (C. ✹), *premier Médecin.*

M. le Chevalier Hallé ✻, *Médecin ordinaire.*

M. Bourdier ✻, *Médecin ordin. de S. M. l'Impératrice.*

Médecins par quartier.

M. Lerminier ✹.

M. Bayle.

M. Foureau.

M. Mestivier.

Chirurgiens.

M. le B. Boyer ✻, 1er *Chirurgien.*

M. le Baron Yvan (O. ✻), *Chirurgien ordinaire.*

M. le Baron Dubois ✻, *Chirurgien-Accoucheur de S. M. l'Impératrice.*

Chirurgiens par quartier.

M. Horeau. M. Lacournère.

M. le Ch. Vareliaud. M. Ribes ✻.

M. Jouan ✻, *Chirurgien adjoint.*

M. Lassoujade, *Chirurg. d'habitation à St-Cloud et lieux circonvoisins.*

Médecins consultans.

M. Lepreux ✻.
M. Pinel ✻.
M. Andry ✻.
M. le Chevalier Bourdois ✻.
M. De Wenzel, *Médecin-oculiste.*

Chirurgiens consultans.

M. Pelletan ✻, *Membre de l'Institut.*
M. Le Baron Percy (C. ✻), *idem.*
M. le Baron Dubois ✻.
M. Deschamps, *Membre de l'Institut.*
M. Dubois, *Chirurgien-dentiste.*

Pharmaciens.

M. Deyeux, *premier Pharmacien, Membre de l'Institut.*

M. Clarion,
M. le Chev. Cadet,
M. Rouyer ✻,
} *Pharm. ordinaires.*

Musées et Monnoies des Médailles.

M. le Baron Denon (O. ✻), *Directeur-général des Musées, Membre de l'Inst.*

Peintre.

M. le Chev. David (O. ✻), *Membre de l'Institut, premier Peintre de S. M.*

Manufactures Impériales. Voy. pag. 907.

M. Noel, *Notaire de l'Empereur.*

Intendance des biens de la Couronne dans les départemens du Piémont et du Taro.

M. le Comte de Salmatoris Rossillion ✻ (C. ✻), *Intendant.*
M. Capei ✻, Auditeur au Conseil d'Etat, *Administr. des Domaines à Parme.*
M. Bernardi, *Capitaine forestier de Stupinis.*
M. Piacenza, *Architecte des Palais impériaux de Turin et Stupinis.*
M. Ferrari, *Architecte des Palais de Parme et Colorno.*
M. Brambilla, *Inspecteur du mobilier.*
M. Spalla, *Garde et Conservateur du Musée de sculpture.*

Intendance des biens de la Couronne dans les départemens de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombrone.

M. le Baron Petiet ✻, Auditeur au Conseil d'Etat, *Intendant.*
M. le Baron Baldelli ✻, *Conservateur des Palais, Jardins et du Mobilier.*
M. Joseph Gherardi, *Inspecteur des bâtimens.*

Architectes.

M. Joseph Cacciali, *à Florence.* M. Robert Bombici, *à Pise.*

Musée Impérial d'Histoire Naturelle, à Florence.

M. le Baron Bardi, *Directeur.*

Galerie Impériale de Florence.

M. le Baron Degli Alessandri ✻, *Directeur.*
M. Jean-Baptiste Zannoni, *Professeur d'Antiquités.*

Manufacture Impériale des ouvrages en pierres dures.

M. Charles Siriès, *Directeur.*

Direction des Domaines de la Couronne.

M. Antoine Brissoni, *Directeur*, à Florence.
M. Nicolas Gamurrini, *Inspecteur de la Val-di-Chiana.*
M. Gugliantini, *Ingénieur des Domaines.*

Intendance des biens de la Couronne dans les départemens de Rome et du Trasimène.

M. le Baron Martial-Daru (O. ✱) ✱, *Intendant.*
M. Gérard. *Conservateur du Mobilier et des Palais.*
M. Raphaël Stern, *Architecte des Palais impériaux.*

Service de Santé.

M. Morichini, *Médecin de la maison de l'Empereur.*

Musées.

M. le Chevalier Canova ✱, *Directeur général des Musées.*
M. D'Este, *Conservateur du Musée du Vatican.*
M. Toffanelli, *Conservateur du Musée du Capitole.*

Bibliothèque du Vatican.

M. Battaglini, *Conservateur*

Atelier de Mosaïque et Calcographie.

M. l'abbé Maury, *Directeur de l'Atelier de Mosaïque.*
M. Gaborria, *Directeur de la Calcographie.*
M. Camuccini, *Insp. des travaux de l'Atel. de Mosaïque et de la Calcographie.*

Fouilles des Monumens antiques.

M. Giardini. *Contrôleur aux fouilles.*

Intendance des biens de la Couronne en Hollande.

M. Van Dédel ✱, *Intendant.*
M. R. A. de Salis, *Administrateur des Domaines de la Couronne dans le département de l'Ems Oriental.*
M. F. J. Vandewall, *Administrateur des Domaines du Midi.*
M. Ziezenis, *Architecte, à Amsterdam.*

TRÉSOR DE LA COURONNE,

M. le Baron de la Bouillerie (C. ✱), *Maître des Requêtes*, Trésorier général.
M. Vallée, *Directeur des Comptes.*
M. Lemaître, *Inspecteur.*
M. Georges, *Caissier général.*

Payeurs du Trésor de la Couronne, Messieurs,

Plauzoles, *à Paris.*
Fleury, *à Versailles.*
Liron, *à Saint-Germain.*
Delamotte, *à Rambouillet.*
Adam, *à Fontainebleau.*
Troussel ✱, *à Compiegne.*
Dorschwiller, *à Strasbourg.*
Declerk, *à Bordeaux.*
Ducos, *à Anvers.*
Popp, *à Mayence.*

En Hollande	Snouckaert ✱, *Trésorier à Amsterdam.*
Au-delà des Alpes.	Vegerzy, *à Turin.* Auguste Paul, *à Parme.*
En Toscane.	Estève Froment, *à Florence.*
A Rome.	DeSora, Bon de Boncompagni (G. ✱), *à Rome.*

M. Beaudeuf, *Payeur de la Garde Imp.*
M. Leroux, *Agent-de-Change.*

INTENDANCE GÉNÉRALE DU DOMAINE EXTRAORDINAIRE DE LA COURONNE.

S. Ex. M. le Comte Defermon (G. ✱) (G. ✱), *Ministre d'Etat*, Intendant général.

Conseil de l'Intendance créé par décret du 13 février 1811.

S. Ex. M. le Comte Defermon (G. ✱) (G. ✱), *Président.*

M. le Baron Nougarède de Fayet ❋, *Président en la Cour impériale de Paris.*
M. le Chevalier Delamalle (O. ❋), *Conseiller d'Etat.*
M. le Baron de la Bouillerie (C. ❋), *Maître des Requêtes.* Trésorier général.
M. le Baron Henrion de Pensey (O. ❋), *Cons. d'Et., Prés. en la Cour de cass.*
M. Bartolucci (C. ❋), *Conseiller d'Etat.*
M. Tardif, *Rapporteur.* M. Rouxel, *Secrétaire.*

Attributions.

Ce conseil est consulté sur les demandes en aliénations, échanges et remplois des biens compris dans les dotations, qui sont adressées à l'Intendant général par les donataires de S. M.; et sur les affaires contentieuses du domaine extraordinaire.

TRÉSOR DU DOMAINE EXTRAORDINAIRE.

M. le Baron de la Bouillerie, (C. ❋), *Maître des requêtes,* Trésorier général.
M. Vallée, *Directeur des Comptes.*
M. Georges, *Caissier général.*

INTENDANCE GÉNÉRALE DU DOMAINE PRIVÉ.

S. Ex. M. le Comte Daru (G. ❋) (G. ❋), *Ministre Secrétaire d'Etat, Intendant-général.*

Comité pour les affaires contentieuses.

M. le Comte Jaubert (C. ❋) (C. ❋), *Cons. d'Et., Gouv. de la Banque de France.*
M. le Comte Merlin (G. ❋) (C. ❋), *Proc. gén. imp. près la Cour de Cassation.*
M. le Baron Nougarède de Fayet ❋, *Maître des Requêtes, Président à la Cour impériale de Paris.*
M. Bartolucci (C. ❋), *Conseiller d'Etat.*
M. Faget de Baure ❋, *Rapporteur du Comité, Prés. à la Cour Imp. de Paris.*

SECRÉTAIRE DE L'ETAT DE LA FAMILLE IMPÉRIALE.

S. Ex. M. le Comte Regnaud de S.-Jean-d'Angely (G. ❋) (G. ❋), *Ministre d'État.*

CONSEIL.

Le Conseil de la Maison de l'Empereur est composé,
Des Grands Officiers de la Couronne.
De l'Intendant général de la Couronne.
Du Trésorier général de la Couronne.
De l'Intendant des Bâtimens.

SECTION II.

MAISON DE L'IMPÉRATRICE.

Premier Aumônier,

M. le Cte Ferdinand de Rohan ❋, *ancien Archevêque de Cambray.*

M. de Monteil, } *Chapelains.*
M. . . . . , }

Dame d'Honneur,

Madame la Duchesse de Montebello.

Dame d'Atour,

Madame la Comtesse Deluçay.

Dames du Palais,

Madame la Duchesse de Bassano
Madame la Comtesse Victor de Mortemart.
Madame la Duchesse de Rovigo.
Madame la Comtesse de Montmorency.
Madame la Comtesse Talhouet.
Madame la Comtesse Law de Lauriston.
Madame la Comtesse Duchâtel.
Madame la Comtesse de Bouillé.
Madame la Comtesse de Montalivet.
Madame la Comtesse de Perron.
Madame la Comtesse de Lascaris Vintimiglia.
Madame la Comtesse de Brignole.
Madame la Comtesse de Gentile.
Madame la Comtesse de Canisy.
Madame la Princesse Aldobrandini.
Mme. la Duchesse de Dalberg.
Mme. la Princesse de la Moskowa, Dsse. d'Elchingen.
Madame la Duchesse de Bellune.
Madame la Comtesse Edmond-Périgord.
Madame la Ctesse de Beauvau.
Madame la Ctesse. de Traisignies.
Madame la Ctesse Vilain XIIII.
Madame Antinori Rinuccini.
Madame Pandolphini Capone.
Madame la Comtesse Chigi.
Madame la Ctesse Bonacorsi.
Madame la Duchesse Charles de Plaisance.
Madame la Dsse. de Castiglione.
Madame la Dsse. de Padoue.
Madame la Ctesse De Croix.
Mad. la Ctesse Just de Noailles.
Madame la Comtesse Mollien.
Madame la Ctesse de Marmier.
Madame Bylandt, *née* Styrum.
Madame Rendorp, *née* Bossel.
Madame Landi, *née* Grimaldi.

Chevalier d'Honneur . . M. le Comte de Beauharnois (G. ✵) (G. ✹), *Sénateur.*
Premier Ecuyer. . . . . M. le Prince Aldobrandini ✵ (G. ✹).
Maître des Cérémonies. M. le Comte de Seyssel d'Aix ✵.
Secrét. des Command. . M. le Bon. Meneval (O. ✵), *Maître des R.*
Secrétaire des Dépenses. M. Ballouhey.

Service de Santé.

M. le Baron Corvisart (O. ✵) (C. ✹), 1er. *Médecin.*
M. Bourdier ✵, *Médecin ordinaire.*
M. le Baron Dubois ✵, *Chirurgien-Accoucheur.*

SECTION III.

MAISON DES ENFANS DE FRANCE.

Madame la Comtesse de Montesquiou, *Gouvernante.*
Madame la Baronne de Boubers. } *Sous-Gouvernantes.*
Madame la Baronne de Mesgrigny. }

Service de santé.

M. le Chevalier Bourdois ✵, *Médecin.*
M. le Chevalier Auvity ✵, *Chirurgien.*
M. Husson, *Médecin vaccinateur.*

SECTION

SECTION IV.

OFFICIERS qui composoient les Maisons des Princes François montés sur des Trônes Etrangers.

Nota. Ils conservent les honneurs de la Cour.

Messieurs,

Le Baron de Villaret ✱, *Evêque de Casal.*
Le Comte de Jaucourt (C. ✱), *Sénat.*
Le Comte Dumas (Mathieu) (G. ✱), *Conseiller d'Etat.*
Le Comte Stanislas de Girardin (C. ✱).
Le Général Lafond-Blaniac (C. ✱).
Le Baron de Laville ✱ ✱.
De Boucheporn ✱.
Darlincourt (Charles).

Mesdames,

La Comtesse L. de Girardin.
Dessoles.
La Comtesse Dupuy.
La Comtesse de Viry.
La Baronne de Lery.
La Comtesse de Seyssel d'Aix.
La Baronne Cara Saint-Cyr.
La Comtesse Saint-Martin de la Motte.
Lambert.
La Baronne de Curnieu.

SECTION V.

MAISON DE S. M. LA REINE HORTENSE.

Premier Aumônier.

M. . . . .

M. l'Abbé Bertrand ✱, } *Chapelains.*
M. . . . . }

Dame d'honneur.

Madame la Comtesse de Caulaincourt.

Dames pour accompagner.

Madame la Comtesse d'Arjuzon.
Madame la Baronne de Broc.
Madame de Villeneuve.
Madame de Lesné-Harel de Kessel.

Lectrice.

Mademoiselle Cochelet.

Chambellans.

M. le Comte d'Arjuzon (G. ✱), 1er. *Chambellan.*
M. de Villeneuve (C. ✱).

Ecuyers.

M. le Baron de Turgot ✱.
M. de Marmol ✱.

Intendant.

M. le Baron de Vaux ✱ ✱.

Secrétaire des Commandemens.

M. Després ✱.

Gouvernante des Enfans.

Madame . . . .

Sous-Gouvernantes.

Madame de Boucheporn.
Madame de Mailly Couronel.

SECTION VI.

MAISON DE L'IMPÉRATRICE JOSEPHINE.

Premier Aumônier.

M. le Comte DE BARRAL (O. ❋), *Archevêque de Tours.*

M. l'Abbé Mondot, } *Chapelains.*
M, l'Abbé Malfilâtre,

Dame d'Honneur.

Madame la Comtesse d'Arberg.

Dames du Palais.

Madame la Ctesse de Remusat.
Madame la Comtesse de Walsh-Serrant.
Madame la Baronne de Colbert.
Madame la Comtesse de Turenne.
Madame la Comtesse Octave de Ségur.
Madame d'Audenarde.
Madame la Baronne de Viel-Castel.
Madame de Lastic.
Madame la Comtesse Watier de Saint-Alphonse.
. . . .
. . . .
. . . .

Chevalier d'Honneur.

M. le Baron de Beaumont ❋.

Chambellans.

M. le Baron de Turpin-Crissé.
M. le Baron de Viel-Castel ❋.
M. le Comte de Montholon (L.) ❋.
M. de Lastic.
M. . . . .
M. . . . .
M. . . . .
M. . . . .
M. . . . .
M. . . . .
M. . . . .
M. . . . .

Ecuyers.

M. le Baron de Monaco ❋, *premier Ecuyer.*

M. le Comte de Pourtalès ❋.
M. le Baron Dandlaw ❋.
M. Chaumont de Guitry.
M. . . . .

Lectrice.

Madame Gazzani.

Intendant général.

M. C. de Montlivault ❋.

Secrétaire des Commandemens.

M. J. M. Deschamps ❋.

Le Conseil de la Maison est présidé par la Dame d'Honneur, et composé du premier Aumônier, du Chevalier d'Honneur, du premier Ecuyer et de l'Intendant général.

SECTION VII.

MAISONS DU PRINCE BORGHESE, DUC DE GUASTALLA, ET DE LA PRINCESSE PAULINE, DUCHESSE DE GUASTALLA.

S. Em. M. le Cardinal Comte de SPINA (O. ✻), *Archevêque de Gênes*, Aumônier.

M. l'Abbé Moreno, M. l'Abbé de Saint-Martin, } *Chapelains du Prince.*

M. l'Abbé de Maussac, *Chapelain de la Princesse.*

M. l'Abbé de Saint-Geyrat, *Chapelain honoraire.*

MAISON DU PRINCE.

M. Valperga de Massé, *Préfet du Palais.*

M. le Baron Bens de Cavour ✻, *chargé du service de la Chambre, fêtes et concerts*, M. le Baron Provana del Sabbione, M. le Baron Berton de Sambui ✻, M. le Baron Doria de Cirié, M. Giustiniani, M. Verasis de Castiglione, } *Chambellans.*

M. le Baron de Sonnaz, M. le Baron Fausson de Montaldo, M. le Baron de Baudissé, M. le Baron de Ricaldon ✻, } *Ecuyers.*

M. le Baron Alfieri de Sostegno ✻, *Maître des Cérémonies.*

M. Gruyer (O. ✻), *Général de brigade*, M. Henrion ✻, *Colonel*, M. Delmaz ✻, *Capitaine*, M. de la Hubaudière (O. ✻), *Chef d'Escadron*, } *Aides-de-camp.*

M. le Baron Clement (C. ✻), *Colonel, Intendant général de la Maison du Prince.*

M. de la Ville (Charles) ✻, *Secrétaire des Commandemens.*

MAISON DE LA PRINCESSE.

Madame la Comtesse de Cavour, *Dame d'honneur.*

Madame la Baronne de Chambaudoin, Madame la Baronne Louis de Bréhan, Madame la Baronne de la Turbie, Madame la Baronne de Farigliano Novello, Madame la Baronne de Ponté d'Albaret, Madame la Baronne de Mathis, } *Dames pour accompagner.*

Madame la Baronne de Bernés, Madame la Baronne de Saluces, Madame la Comtesse de Brignoly, Madame . . . . . . Madame	*Dames pour accompagner.*
M. le Comte de Clermont-Tonnerre ✻, M. le Baron de Forbin ✻, M. le Baron Fresia d'Oglianico ✻, M. le Baron Dal Pozzo de la Cisterne, M. le Baron Bruco de Sordevolo ✻, M. Lamba Doria, *Auditeur au Conseil d'Etat*, M. le Barón de Castellalfer (C. ✻),	*Chambellans.*
M. le Baron de Mont-Breton, M. le Barón Solar de Villeneuve (Alex.) ✻, M. le Baron Duc ✻, M. de Cambiano,	*Ecuyers.*

M. Dupré-Saint-Maure, *Secrétaire des Commandemens.*

Intendance Générale.

M. Michelot, *Intendant général.*
M. David, *Administrateur général des Domaines.*

MAISON DES PAGES DE S. M.

M. le Baron Provana del Sabbione, *Chambellan*, *chargé du Gouvernement.*
M. le Capitaine Merlin, *chargé de la conduite et de la surveillance.*

Professeurs des Pages, Messieurs,

Bidone, *Mathématiques.*
Deperret, *Histoire et Géographie.*
Marenco, *Latin et François.*
Merlin, *Dessin et Fortifications.*
Guaretti, *Escrime.*
Savant, *Ecriture.*

Pages, Messieurs,

Caissotti de Chiusano.
Armand de Gros.
Bruco de Sordevolo.
De la Chiesa de Cinsan.
Ferrero de la Marmora.
Coardi de Carpenetto.
Galleani d'Agliano.
Berton de Samboy.
Nomis de Pollon.
Giustiniani.

M. l'Abbé Ottani, *Maître de Chapelle de LL. AA. II.*

SERVICE DE SANTÉ.

M. Vastapani, } *premiers Médecins.*
M. Peyre,
M. Reyneri, *second Médecin.*
M. Ané, *Chirurgien de la Princesse.*
M. Rossi, *Chirurgien ordinaire.*
M. Bailarini, *second Chirurgien.*
M. Baricalla, *Pharmacien.*

SECTION VIII.

MAISON DE LA PRINCESSE ELISA, GRANDE-DUCHESSE DE TOSCANE.

M. le Cardinal ZONDADARI ✻, *premier Aumônier.*

M. l'Archiprêtre de Longo,
M. l'Abbé Paur,
M. l'Abbé Feroni,
M. l'Abbé Cambi,
} *Chapelains.*

Madame la Comtesse Dragomanni, *Dame d'honneur.*

Dames pour accompagner.

Madame la Comtesse Corsini.
Madame la Baronne Torrigiani.
Madame la Comtesse Mozzi.
Madame la Baronne Nencini.
Madame la Baronne Santini.
Madame la Ctesse della Gherardesca.
Madame la Comtesse Albizzi.
Madame la Baronne Baldelli.
Madame la Baronne Ricci Martelli.
Madame la Baronne Gherardi (Emilia).
Madame la Baronne Panciatici.
Madame la Comtesse Mastiani.

Chambellans.

M. le Baron Degli Alessandri ✻.
M. le Baron Bardi ✻.
M. le Baron Rinuccini ✻.
M. le Comte della Gherardesca ✻.
M. le Baron Strozzi (G. ✻).
M. le Baron Bartolommei ✻.
M. Capponi Gino.
M. le Baron Tempi ✻.
M. Incontri ✻.

Préfet du Palais.

M. le Baron Baldelli ✻.

Ecuyers.

M. le Baron Bichi Borghese ✻.
M. le Baron Pazzi ✻.
M. Dini.
M. Pecori.
M. Arrighetti.

Maître des Cérémonies.

M. le Baron Torrigiani ✻.

Intendant Général.

M. Rielle ✻.

MAISON DES PAGES DE S. M.

M. le Baron Bardi ✻, *Chambellan, faisant fonctions de Gouverneur.*
M. Latour, *chargé de la conduite et de la surveillance.*

Professeurs des Pages,

M. Cellai. . .	*Mathématiques.*	M. Bacciotti.	*Escrime.*
M. Nicolini. .	*Histoire et géograp.*	M. Giarré.	*Ecriture.*
M. Charles. .	*Latin et François.*	M. Michel de St.-Léon.	*Danse.*
M.	*Dessin et Fortific.*	M. Casaglia.	*Equitation.*

Pages, Messieurs,

Ambroise Baldi.
Charles Picolomini.
Emile Capelle.
Pierre Bartoli.
François Trebiliani.
Louis Cimughi.
Zenon Vantini.
Jean Bentivoglio.
Capponi.
Nicolini.
Palmieri.
Corsi.
Medici.
Ferroni.
Altoviti.
De Salasque.
St.-Martin de Cardé.
Doria.
Filli.

M. Magnelli, *Maître de la Chapelle.*

Service de Santé.

M. Chiaruggi, *Médecin ordinaire.*
M. Raikem, *Médecin.*
Vacca, *premier Chirurgien.*
Puliti, *Pharmacien.*

Gouvernante des Enfans de S. A. I. Madame la Grande Duchesse de Toscane.

Madame la Baronne Riccardi.

SECTION IX.

MAISON DE MADAME MERE DE L'EMPEREUR ET ROI.

Premier Aumônier.

M. . . . .

M. l'Abbé Le Coq, } *Chapelains.*
M. l'Abbé de Percy, }

Dame d'Honneur.

Madame la Baronne de Fontanges.

Dames pour accompagner.

Madame la C[tesse]. de Fleurieu.
Madame la Comtesse de la Borde-Méréville.
Madame la Baronne de Bressieux.
Madame la Baronne de Saint-Sauveur.
Madame la Baronne de Rochefort d'Ailly.
Madame la Baronne d'Esterno.
Madame la Duchesse de Dalmatie. } *Honoraires.*
Madame la Duchesse d'Abrantès. }

Chambellans.

M. le Comte de Beaumont (G. ✵), *Sénateur, premier Chambellan.*
M. le Comte Ferdinand de la Ville ✵ (C. ✵), *Sénateur*, } *Chambellans.*
M. le Baron d'Esterno ✵, }
M. le Comte Cossé de Brissac (O. ✵), *Sénateur*, *Chambellan honoraire.*

Ecuyer.

M. le Baron de Quélen.

Secrétaire des Commandemens.

M. de Cazes ✵, *Conseiller de la Cour impériale de Paris.*

SECTION X.

MAISON MILITAIRE DE S. M. L'EMPEREUR.

ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL.

Maréchaux de l'Empire, Colonels-Généraux.

M. le Duc d'Aüerstaedt, Prince d'Eckmühl (G. A. ✻), Commandant les Grenadiers à pied.
M. le Duc de Dalmatie (G. A. ✻), Commandant les Chasseurs à pied.
M. le Duc d'Istrie (G. A. ✻), Commandant la Cavalerie.
M. le Duc de Trévise (G. A. ✻), Commandant l'artillerie et les Marins.

Aides-de-camp de l'Empereur.

M. le Comte Le Marois (G. ✻) (G. ✺). . . . } *Généraux de division.*
M. le Comte Auguste Caffarelli (G. A. ✻). . .
M. le Comte Rapp (G. ✻) (G. ✺). . . . .
M. le Duc Charles de Plaisance (C. ✻) (G. ✺).
M. le Comte de Lobau (G. ✻) (G. ✺). . . .
M. le Baron Gueheneuc (O. ✻), *Général de brigade.*
M. le Comte Durosnel (G. ✻). . . . . } *Généraux de division.*
M. le Comte Hogendorp (O. ✻) (G. ✺). . . .
M. le Chevalier Bernard ✻, *Colonel du Génie.*
M. le Baron Corbineau (C. ✻). . . . . . . } *Généraux de brigade.*
M. le Baron Drouot (C. ✻). . . . .
M. le Baron Flahaut (O. ✻). . . . . . .
M. le Baron Dejean (O. ✻). . . . .

M. le Baron Deriot (C. ✻), *général de division*, *Commandant les dépôts de la garde.*

Adjoints à l'Etat-Major général.

M. le Chevalier Charroy ✻, *Chef d'escadron.*
M. Laforest ✻, *Capitaine.*
M. le Colonel Fusy (C. ✻), *Commandant d'armes*, au Quartier Napoléon.
M. Lemonnier, *Bibliothécaire.*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

M. le Baron *Félix* (O. ✻), *Maître des Requêtes*, Inspecteur aux Revues, rue de Lille, n°. 73.

M. le Chevalier *Clarac* (O. ✻), rue S.-George, n. 15. . } *Sous-Inspecteur aux Revues.*
M. *Sabatier* (O. ✻), rue des Moulins, n 15. . . .
M. *Lasalle* ✻, rue St.-Honoré, n. 343. . . . . .
M. *Dauxon* ✻, rue St.-Dominique, n. 78. . . . .
M. *Odier* ✻, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 19. . . .

M. *Legras*, rue de Lille, n. 73. } Adjoints aux Inspecteurs aux revues.
M. *Liégeard*,

M. *Dufour* (G. J. B.) (O. ✻), Commiss. ordonnat. des Guerres.

Commissaires des Guerres de première classe.

M. *Toulgoët* ✻. M. *Perceval* ✻. M. *de Laneuville* ✻. M. *Astruc* ✻

Commissaires des Guerres de deuxième classe.

M. *Menoire*. M. *Clarac* (Paul). M. *Delaunay*. M. *Collibeaux*.

Adjoints aux Commissaires des Guerres.

M. *Dauxon*, j^e. M. *Roux*. M. *Prunaire*.
M. *Pellechet* ✻. M. *Penguily-L'Haridon*. M. *Lacombe*.

GRENADIERS A PIED.

ÉTAT-MAJOR, Messieurs,

Le Comte *Friant* (G. A. ✻), Général de div., *Colonel-Comm.*
Le Baron *Roguet* (C. ✻), Général de division, *Colonel en second.*
Le Baron *Boyeldieu* (C. ✻). } Généraux de Brigade,
Le Baron *Rottembourg* (O. ✻), } *Adjudans Généraux.*
Le Baron *Berthezène* (C. ✻),
Le Chevalier *Béant* ✻, Capitaine-Quartier-Maître des grenadiers et fusiliers.
Villeumeureux ✻, Capitaine-Quartier-Maître des tirailleurs.
Dingremont ✻, Capitaine d'habillement des grenadiers et fusiliers.
Chaillou ✻, Capitaine d'habillement des tirailleurs.

Premier régiment de Grenadiers, Messieurs,

Le Baron *Michel* (C. ✻), Gén. de Brig., *Major-Commandant.*

Le Chev. *Albert* (O. ✻). . } Chefs de
Belfourt (O. ✻). . . . } Bataillon.
Tardieu ✻. . . . . . } Capit.,
Pernon ✻. . . . . . } Adj. Maj.
De Perron ✻. . . } Lieut. en 1er.,
Foucher ✻. . . . } S.-Adj.-Maj.

Bourgeois, Lieut. en 1er., Offic. payeur.
Chauvey ✻, Lieut. en 1er. Porte-Aigle.
Colass ✻, Chirurgien-Major.
Braise, Aide-Major.

Capitaines.	*Lieut. en premier.*	*Lieutenans en second.*	
Tailhan ✻.	Dumont ✻.	Boyer ✻.	Renard.
Moulin ✻.	Kermorial.	Deis.	Lermondans.
Chaud (O. ✻).	Brasseur ✻	Chaumet.	Bertounier de la Jonctou.
Le Chev. Mercier ✻.	Montagne.	Lemangeot.	Besnard.
Bourchette (O. ✻).	Saint-Cric.	Mionnet.	Lafausse.
Montagnière ✻.	Grosbert.	Richard.	Hecht.
Jegu ✻.	Demontqueron.	Prugneau.	Thevenin.
Franjon.	Montpez.	Bugrôs.	
		Agron.	

Compagnie de Vétérans.

Le Chevalier *Charpentier* (O. ❋) ❋, Chef de bataillon.
Magnée (O. ❋), Capitaine.

Rebourg ❋ } *Collelier* ❋. } Lieuten. en 1er.
Boudin ❋. } *Parry* ❋. } *Lapiere*. } Lieuten. en 2e.

Deuxième régiment de Grenadiers, Messieurs,

Le Baron *Christiani* (O. ❋), Major-Commandant.

Golzio ❋. } *Duuring* ❋. } Chefs de Bataillon.
Farré ❋. } *Cretal* ❋. } Capit. Adj.-Majors.
Othenin, Lieut. en 1er., S.-Adj.-M.
Fung ❋, Lieut. en 1er, S.-Adj.-Maj.
Philidor ❋, Lieut. en 1er. Offic. payeur.
Tourines. Lieut en 2e., *Porte-aigle.*
Héron ❋. Chirurgien-Major.
Sue, Aide-Major.

Capitaines.	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*	
Vessilier ❋.	Houarne ❋.	Carmié.	Harlet.
Bounoure ❋.	Susiny.	Goulette.	Bonnère ❋.
Ranchon (O. ❋)	Tarayre.	Delaunay.	Sugier.
Le Bar. Locqueneux (O. ❋).	Darquier.	Albert.	Laisné.
Godard ❋.	Courcenet.	Pierson ❋.	Lanauze.
Dubiez ❋.	Sarranton.	Bellanger.	Viaux ❋.
Dessirier ❋.	D'Haussy.	Goyard.	Bacheville.
La Roche Courbon.	Lac.	Lefebure.	Soulairot ❋.

Régiment de Fusilers-Grenadiers, Messieurs,

Le Baron *Flamand* (O. ❋), Major-Commandant.

Le Chev. *L'Eglise* (O. ❋). } *Lafargue* ❋. } Chefs de Bat.
Rostein (O. ❋) } *Pelée* ❋. } Cap.-Adj.-Majors.
Sénot, Lieutenant en 2e. } *Pasquy* ❋, Lieut. en 2e. } Sous-Adj.-Majors.
Le Capit. *Goussin* ❋. Offic. payeur.
Belloc, Chirurgien-Major.
Olinet, Aide-Major.

Capitaines.	*Lieuten. en premier.*	*Lieutenans en second.*	
Galvigny ❋.	Colomb ❋.	Chapelle.	Oudiette.
Hilaire ❋.	Lion (O. ❋).	Viollette.	La Pomerede.
Ribet ❋.	Bedel ❋.	Bernelle.	Lecomte.
Laborde (O. ❋).	Deschamps.	Mauriac.	Bribot.
Beaurain ❋.	Banelle.	Feucheroux.	Goumeaux.
Cretté ❋.	Lebeau ❋.	Passot.	Baston.
Gabillot ❋.	Oury.	Berthet.	René.
Geoffroy ❋.	Harlet ❋.	Marsan.	Jaillard.

Bataillon d'Instruction à Fontainebleau, Messieurs,

Le Chevalier *Lavigne* (O. ❋), Chef de Bataillon.

Prelier ❋, Adjudant-Major.
Roux, Sous-Adjud.-Major.
Férus. Capit. Officier payeur.
Macary, Chirurgien-Major.

Capitaines.	*Lieuten. en premier.*	*Lieutenans en second.*	
Jaubert ✻. . . .	Guyot ✻. . . .	Damour ✻.	Paigné.
Bogny. . . .	Ventelingen. . . .	Schmidt.	Heydkamp.
Deluze ✻. . .	Maupas ✻. . .	Thomas.	Dion.
Marvis ✻. .	Picq ✻. . . .	Roussel ✻.	Paraire.

Premier régiment de Tirailleurs, Messieurs,

Darriule (O. ✻), Major-Commandant.

Masson ✻. . . . . . } Chefs de
Bureau ✻. . . . . . } Bat.
Chicot ✻, Capitaine-Adj.-Major.
Sacard. . } Adjudans-Major, Lieu-
Labruche. } tenans.

Reynard, Offic. payeur, Sous-Lieut.
Chappe (O. ✻), Chirurgien-Major.
Vergez, Aide-Major.

Capitaines.	*Lieutenans.*	*Sous-Lieutenans.*
Reuther ✻.	Delâtre.	Guillebon (A.).
Van Brecop ✻.	Chaussière.	Guillebon (F.).
Boulou ✻.	Quinzac.	Stal Van Hostein.
Laurent ✻.	Décourt.	Cherpitel.
Aloze ✻.	Sauchières.	Wilmans.
Godeau.	Galle.	Cornuau.
Louvet (N.).	Dutéraille.	Fournier.
Caillez (Ph.).	Brunelle.	Lhuillier.

Deuxième régiment de Tirailleurs, Messieurs,

Le Chevalier *Vionnet* (O. ✻), Major-Commandant.

Déthan ✻, } Chefs de Ba-
Guillemain (O. ✻), } taillon.
Guillaume, } Capitaines, Adj.
Bouilhet, } Majors.

Posuel de Verneaux ✻, } Lieutenant Adjudant-Major.
Bonnet, Lieut., Officier payeur.
Leroux, Chirurgien-Major.
Lecomte, Aide-Major.

Capitaines.	*Lieutenans.*	*Sous-Lieutenans.*
Vandragt.	Grandchamp.	Nogaret ✻.
Morlaix ✻.	Desroches.	Roueh.
Déléage ✻.	Hagot.	Humbert.
Jezu.	Grossardi.	Ollivier.
Castanier ✻.	Beaujeu.	Gouge.
Gallois ✻.	Roux.	Bilfeldt.
Godwin.	Lanthier.	Peytavin.
Momgier-Sorbier. . . .	Hugot.	Huet.

Troisième regiment de Tirailleurs, Messieurs,

Le Baron *Poret de Morvan* (O. ✻). Major-Commandant.

Le Baron *Martenot* (O. ✻), } Chefs de
Le Baron *Roidot* (O. ✻). } Bat.
Trouette ✻, Capitaine, }
De Champagny ✻, } Lieut., } Adjudans-
Sepiere ✻, } } Majors.

Bréart ✻, Capitaine, Officier payeur.
Gautier-Chaubry. Chirurgien-Major.
Hérouart ✻, Aide-Major.

Capitaines.	*Lieutenans.*	*Sous-Lieutenans.*
Fougères ✱.	Delagarde.	Godebert.
Cayroche ✱.	Guyonnet.	Dupuy.
Chevalier.	Stutzer ✱.	Perdrix ✱.
Deslignières.	Billaud.	Garnier.
Gailhac.	Cambozel.	Paul.
Mothieu.	Boisseau.	Gamara ✱.
Suberville.	Pechmo.	Boy ✱.
Gall.	Mehot.	Chevalier.

Quatrième régiment de Tirailleurs, Messieurs,

Le Chevalier *Carré* (O. ✱), Major-Commandant.

Le Ch. *Faucon* (O. ✱), Le Chev. *Delauney* ✱, } Chefs de Bataillon.
Levesque, Lieuten., Adjudant-Major.
Malassagne, *Fays*, } Lieutenans, Adjudans-Majors.
Desprez, Capitaine, Officier payeur.
Lagneau ✱, Chirurgien-Major.
Joly, Sous-Aide-Major.

Capitaines.	*Lieutenans.*	*Sous-Lieutenans.*
Debonnet ✱.	Tourasse.	Ricard.
Pelissier.	Boussard.	Leduc.
Germain ✱.	Devasseau.	Durège-de-Beaulieu.
Vallon.	Maréchal.	Bilate.
Hoste.	Fayolle.	Delarue Ducan.
Carrère.	Besson.	Richard-de-Soultray.
Bertrand.	Guillemot	Roger.
Baude.	Couénon.	Canivet.

Cinquième régiment de Tirailleurs, Messieurs,

Le Baron *Hennequin* (O. ✱), Major-Commandant.

Dupré ✱. . . . . } Chefs de Bataillon.
Haillecourt ✱, Capitaine. *Bourgoing*, Lieutenant. *Brisson*, Lieutenant. } *Adj.-Maj.*
Roch, S.-Lieut., *Officier payeur.*
Poirson ✱, Chirurgien-Major.
Danvers, *Aide-Major.*

Capitaines.	*Lieutenans.*	*Sous-Lieutenans.*
De Léglise.	Munch ✱.	Fréaut.
Théry (O. ✱).	Goret.	Jacquet.
Royère ✱.	Scaillette ✱.	Richard.
Thomas.	Andréossy.	Junot.
Cagnat.	Dausse.	Lelong.
Joubert.	Cruvellier.	Hennent.
De Kock ✱.	Tilly.	Blanquet.
Favauge ✱.	Martine.	Pascaud.

Sixième régiment de Tirailleurs, Messieurs,

Le Chevalier *Trappier* (O. ✱), Major-Commandant.

Massol ✱. *Daix* ✱.	Chefs de Bataillon.	*Allard* ✱, Sous-Lieuten., *Adj.-Maj.* *De Cutigny*, S.-Lieut, *Offic. payeur.*
Barbet, Capitaine. *Nerat*, S.-Lieutenant.	*Adj.-Maj.*	*Villepreux*, Chirurgien-Major. *Magnin*, Aide-Major.

Capitaines.	*Lieutenans.*	*Sous-Lieutenans.*
Courtin ✱.	Fitteau.	Anain.
Lavoine ✱.	Nail.	Aubert.
Balmoissiere.	Fumée.	Lebrun.
Egret ✱.	Vertray.	Lorenzo.
Mamer.	Jardel.	Lebrisoys.
Fourneau.	Chapelle.	Maravaldy.
Dard ✱.	Mesnil.	La Croix.
Bernelle ✱.	Tabellion.	Maynier.

Septième régiment de Tirailleurs, Messieurs,

Coucourt ✱ ✱, Major-Commandant.

Magne. *Van Tengnagell* ✱.	Chefs de bataillon.	. . . ., Officier payeur.
Charlot ✱, Capit. adjud.-Major.		*Marin*, Chirurgien-Major.
De Beesten.	Lieutenans Adjud.-Maj.	*Souleillon*, Aide-Major.

Capitaines.	*Lieutenans.*	*Sous-Lieutenans.*
Kirchmer.	Bemffer.	Clément.
Brouchon.	Ruethier.	Valkemburg.
Léger ✱.	Follet ✱.	Sutherlang.
Deléchelle ✱.	Werner.	Pech.
Carben.	Sens.	Van Krickem.
Hugonnet ✱.	Bietz.	Damour.
Mouhemius.	Fouquet.	Mourentz.
Faivre ✱.	Zentz.	Maigné.

Huitième régiment de Tirailleurs, Messieurs,

Bardin (O. ✱), Major-Commandant.

Le Chev. *Caron* ✱, *Micheler* ✱.	Chefs de Bataillon.	*Perret*, Sous-Lieut., Officier payeur.
Morand ✱, Lieut. Adjud.-Major.		*Léonard*, Chirurgien-Major.
Lahoussaye, *Moreau*,	Sous-Lieut. S.-Adj.-Maj.	*Roy*, Aide-Major.

Capitaines.		*Sous-Lieutenans.*			
Mangest.	Delostange ✱.	Vrel.	Bonneville.	Dirrak.	Bayort.
Karth.	Varcasson.	Bezier.	Delimaille.	Massuque.	Girod.
Portalès.	Roelants.	Lucoty.	Foucard.	Nagan.	Lambour.
Hébant.	Simonet.	Lasne.	Recoulle.	Baillet.	Durcet.

Neuvième régiment de Tirailleurs, Messieurs,

Le Baron *Lepaige-Dorsène* ❋, Major-Commandant.

Le Chev. *Dambly* (O. ❋), Le Chev. *Jacquot* (O. ❋), } Chefs de Bataillon.
Gillet, Capitaine Adjudant-Major.
Le Chevalier *Freret* ❋, } Sous-Lieut.
Spiess, } S.-Adj.-Maj.

Fouchard, Sous-Lieutenant, Officier payeur.
Fondreton, Chirurgien-Major.
Roy, Aide-Major.

Capitaines.		*Sous-Lieutenans.*			
Chirac ❋.	Ricardy.	Copdeville.	Fournier.	Allemand.	Deschamp.
Demonchy.	Rivals.	Bourelle.	Taupin.	Templier.	Daulmery.
Lecomte.	Garbouleau.	Bride.	Manuel.	Masse.	Brochier.
Aubert.	Gauthier ❋.	Delsal.	Meissonier.	Gaudin.	Dolmeta.

Dixième régiment de Tirailleurs, Messieurs,

Le Chevalier *Vezu* ❋, Major Commandant.

Desmoulins ❋, *Lours* ❋, } Chefs de Bataillon.
Porée ❋, Capitaine Adjud.-Major.
Le Chevalier *Joly* ❋, } Sous-Lieut.
Degeilh ❋, } S.-Adj.-Maj.

Levacher, Sous-Lieutenant, Officier payeur.
Delaunay, Chirurgien-Major.
Baudouin, Aide-Major.

Capitaines.		*Sous-Lieutenans.*			
Porchet ❋.	Latour.	Muller.	Malpert.	Lachelin.	Friol.
Boisson ❋.	Pihan.	Binquet.	Smagh.	Maillet.	Massot.
Dejoly.	Desnonches.	Raccine.	Dehault.	Lambert.	Gaillard.
Verdelet.	Mayer ❋.	Brossart.	Rousselot.	Chatelet.	Loisel.

Onzième régiment de Tirailleurs, Messieurs,

Le Chevalier *Vautrin* (O. ❋), Major-Commandant.

Rozé ❋, *Cirou* ❋, } Chefs de Bataillon.
Serraris ❋, Capit. Adjud.-Maj.
Sautercy, } S.-Lieut.
Martel, } S.-Adj.-Maj.

Lebourgeois, S.-Lieut. Offic. payeur.
Beaumont, Chirurgien-Major.
Colard, Aide-Major.

Capitaines.		*Sous-Lieutenans.*			
Joly.	Simeon.	Bal.	Antoine.	Mabillion.	Almann.
Bourgine.	Brunet.	Courbien.	Chaussotte.	Petit.	Duret.
Bresson.	Beaumont.	Tante.	Veiss.	Vauquelin.	Berenger.
Viteau.	Tardieu.	Guils.	Marin.	Dodo.	Huas.

Douzième régiment de Tirailleurs, Messieurs,

Le Baron *Mosnier* (O. ✵), Major-Commandant.

Ritter (O. ✵), } Chefs
Rullière ✵. } de Bataillon.
Bourdon, Capit. Adjud.-Maj.
Rocher, } Sous-Lieut.
Fournel, } S.-Adj.-Maj.

Delavacquerie, S.-Lieut. Offic. payeur.
Gondechaux, Chirurgien-Major.
Le Villain, Aide-Major.

Capitaines.		Sous-Lieutenans.			
Dupuis.	Lemoine.	Bollet.	Gillet ✵.	Buisson.	Mignon.
Macé ✵.	Gabillot.	Gross.	Chaumet	Vieutems.	Budin.
Vanesk.	Grinperet ✵.	Mourot.	Henneguy.	Dourue.	Brochier.
Genty.	Devort.	Olivier.	Colliere.	Humbert.	

Treizième régiment de Tirailleurs, Messieurs,

Le Chevalier *Laurede* (O. ✵), Major-Commandant.

Condé ✵, } Chefs de
Bremont (O. ✵), } Bataillon.
Coupenne ✵, Capit. Adjud.-Maj.
Boussenard, } S.-Lieutenans
Martin, } S.-Adj.-Maj.

Vergaert, S.-Lieut. Offic. payeur.
Belair, Chirurgien-Major.
Deverines, Aide-Major.

Capitaines.		Sous-Lieutenans.			
Guigneret ✵.	Tambon.	Moquet.	Favet.	Michel.	Boiteux.
Blanchard.	Chausse.	Alexandre.	Le Roy.	Averos.	Christin.
Villeminot.	Rabourdin.	Bernard.	Moreau.	Crolet.	Guyot.
Rabourdin ✵.	Bonnegens.	Beglin.	Liebaud.	Pannesot.	Paul.

Régiment de Flanqueurs-Grenadiers, Messieurs,

Le Chevalier *Dessalons* (O. ✵), Major-Commandant.

Mirabel ✵, } Chefs
Gavardie ✵, } de bataill.
Faucon ✵, Capitaine, } Adjudans-
Raiffer, } Sous- } Majors.
Greffier, } Lieut., }

Everaert, Sous-Lieutenant, Officier payeur.
Vila, Chirurgien-Major.
Marius, Aide-Major.

Capitaines.		Sous-Lieutenans.			
Oussot ✵.	Lessard.	Fernagu.	Lafitte.	Paradis.	Fonbarron.
Levaux ✵.	Berard.	Dicard.	Debezieux.	Segrestan.	Briche.
Epailly ✵.	Flamand.	Contagret.	Likler.	Regnier.	Genain.
Vaude ✵.	Bourdin ✵.	Lebrun.	Cabrillot.	Mather.	Desvignes.

Compagnies des dépôts, Messieurs,

Le Baron *Robert* (O. ❋), Major, Commandant les dépôts.

Compag. de Grenadiers.	Bellenger ❋, *Capit.* Poulmans ❋. *L. en 1er.* Borne ❋, Boisseau ❋, *Lieut. en 2e.*	*Compag. des Tirailleurs..*	Deneuilly ❋, ... ,	*Capit.*
			Villemain, Vagnaer,	*Lieut.*
Compag. de Fusiliers.	Lambert ❋. *Capit.* Amat, *Lieut. en 1er.* Lofller, *Lieut. en 2e.*		Koeller, Pauemant, Dubois,	*Sous-Lieut.*

CHASSEURS A PIED.

Etat-Major, Messieurs,

Le Baron *Curial* (C. ❋.), Gén. de division, Colonel Command.
Le Baron *Dumoustier* (C. ❋), Gén. de div., Colonel en second.
Le Baron *Duvernet* (C. ❋),
Le Baron de *Rebeval* (O. ❋),
Le Baron *Lanusse* (O. ❋),
Le Baron de *Tindal* (C. ❋).
Le Baron *Gros* (C. ❋),
} Généraux de brigade, Adjudans-Généraux.
Le Chev. *Larrouy* ❋, Capitaine Quartier-Maître des Chasseurs et Fusiliers.
Cousin, Lieut. Quartier-Maître des Voltigeurs.
Rivière ❋, Capitaine, d'habillement pour les Chasseurs et Fusiliers.
Coste ❋, Lieut. en 1er., Officier d'habill. pour les Voltigeurs.

Premier régiment de Chasseurs, Messieurs,

Le Baron *Decouz* (C. ❋), Gén. de brig., Major-Command.

Le Ch. *Galté* (O ❋), Le Ch. *Boucher* (O. ❋),	Chefs de bat.	*Couté* ❋, Lieut. en 1er. Porte-Aigle. *Lefranc*, Officier payeur.	
Novel ❋.	Capit.	*Cothenet* ❋. Chirurgien-Major.	
. . . .	Adjud.-Maj.	. . . . ., Aide-Major.	
Amiot ❋.	Lieut. en 1er.	*Cosne* ❋,	Capit. à la suite.
Stinville ❋ . . .	S.-Adj.-Maj.	*Rozet* ❋.	

Capitaines.	*Lieut. en premier.*	*Lieutenans en second.*
Gentenoire ❋ . .	Aubry ❋.	Armand. Segurel.
Tabardin ❋. . .	Gauthier ❋. . . .	Chartier. Flammer.
Bacquet ❋. . . .	Sorteval ❋. . . .	Boisseau. Buisson.
Cheverry ❋. . .	Deslignières. . . .	Dubois. Arbinet.
Le Comte Moncey ❋.	Carteret ❋. . . .	Montigny. Leprêtre.
Brunet.	Boquet ❋. . . .	Lamasse. Dolin.
Ninet ❋.	Lepage ❋. . . .	Joly. Frappart.
Lafitte.	Giubal ❋. . . .	Buisson. Legrand.
Villaret ❋. . . .	Petitjean ❋. . . .	Delatte. Plumatte.
	Noël ❋.	Bouzenot ❋. Roy ❋

Deuxième régiment de Chasseurs, Messieurs,

Le Baron *Deshayes* (O. ❋), Major-Commandant.

Le Ch. *Pioch* (O. ❋). . } Chefs de bat.
Le Ch. *Hurel* (O. ❋). . }
Werner ❋. . . . . . } Capitaines
Isch. . . . . } Adjud.-Maj
Rebsomen ❋. . . . . } Lieut. en 1er.
Felix ❋. . . . . . . } S.-Adj.-Maj.

Remeise ❋, Capit. officier payeur.
Beauvais ❋, Lieutenant en 2e. Porte-Aigle.
Gallernat ❋, Chirurgien-Major.
Petit-Radel, Sous-Aide-Major.

Capitaines.	*Lieuten. en premier.*	*Lieutenans en second.*
Desvaux ❋.	Mounier.	Paris. Cablat. Guicerne.
Roby ❋.	Challe ❋.	Duguesnot. Desmazure.
Lamourette ❋.	Binet ❋.	Huet. Arnoult.
Peschot.	Thibaut ❋.	Peltier. Gabriel.
Hœuillet ❋.	Puchois.	Baudiffier. Lecomte.
Barré.	Penot. ❋.	Dubarry. Michaud.
Madier.	Dequeux.	Tavernier. Vasset.
Barbier.	. . . .	Bastide. Vincent.

Régiment de Fusiliers-Chasseurs, Messieurs,

Le Baron *Rousseau* (O. ❋), Major-Commandant.

Le Bon *Varlet* (O. ❋), } Chefs de
Dufour ❋. } bataillon.
Gillet (O. ❋), } Capit.
Levée ❋, } Adudj.-Maj.
. . . ., } Sons-Adj.-Majors,
. . . ., } Lieut. en 1er.

Clément, Officier payeur.
. . . . . ., Chirurgien-Major.
Emery, Aide-Major.

Capitaines.	*Lieuten. en premier.*	*Lieutenans en second.*
Bertrand (O. ❋). . .	Minal ❋.	Alary ❋. Linden.
Bouquet.	Debacq.	Amaury. Landais.
Lecomte ❋.	De Stuers ❋. . . .	Lanclan. Morand.
Agnes ❋.	Dumont.	Chollet. Sillard.
Bertin (O. ❋). . . .	Ledonny ❋.	Gastinel. Paricodin.
Keller ❋.	Vidal.	Boucheny. Dransard.
Renaudin ❋.	Anguis.	Thierry.
Charpentier (O. ❋). .	Richard ❋.	Rambour.

Premier régiment de Voltigeurs, Messieurs,

Le Baron *Jamin* (C. ❋), Major.

Le Chev. *Malet* (O. ❋). } Chefs de
Contamine ❋. . . . . . } bataillon.
Gentil, Capit. Adj.-Maj.
Vespa. . . . . } S.-Adj.-Maj.
Corbelyn. . . . . . . }

Wangrace, Sous-Lieutenant, Officier Payeur.
Jacob ❋, Chirurgien-Major.
Brou, Aide-Major.

Capitaines

Capitaines.	*Lieuten. en premier.*	*Sous-Lieutenans.*
Paets.	Cuignet.	Cazy ✱.
Praix.	Baillon.	Larrieu.
Blanc.	Perrin.	Avit.
Corbel.	Clément.	Bondurand.
Duparc ✱.	Bories.	Foncrose.
Contret ✱.	Mallat.	Tonnelier.
Arnould.	Borien.	Poulet.
. . . . . .	Dubois.	Verrier.

Deuxième régiment de Voltigeurs, Messieurs,

Le Chevalier *Schramm* ✱, Major-Commandant.

Marthe ✱. Le Chevalier *Galland* ✱. } Chefs de bataillon.
Le Ch. *Bosquet* ✱, Capit. Adj.-Maj.
Salamon. *Favier* ✱. } Lieutenans Sous-Adjud.-Maj.

La Rose, Lieuten. Offic. Payeur.
Rollin, Chirurgien-Major.
Lassere, Aide-Major.

Capitaines.	*Lieutenans.*	*Sous-Lieutenans.*	
Le Chev. Barral ✱.	Guillier.	Veirat.	Avi.
Le Chev. Hubart ✱.	Lemercier.	Laloux.	Noirot.
Paradis (O. ✱).	Dubrucq.	Quivi.	Vié.
Vedel ✱.	Domenjeux ✱.	Lefevre.	Lacour.
Evers ✱.	Hourdier.	Greminy.	
Boucher.	Colinet.	Guillot.	
Petetin.	Prieur.	Fromont.	
. . . . . .	Perrin.	Jacquet.	

Troisième régiment de Voltigeurs, Messieurs,

Le Baron *Cambronne* (C. ✱), Major-Commandant.

Le Chevalier *Hanuche* ✱, *Roque* (O. ✱) ✱, } Chefs de Bat.
Bernell ✱, Capit. Adjud.-Major.
Thomas, *Poudrous*, } Lieuten. Sous-Adjud.-Majors.

Chandellier ✱, Lieut. Officier payeur.
Tanaron, Chirurgien-Major.
Beaulies, Aide-Major.

Capitaines.	*Lieutenans.*	*Sous-Lieutenans.*
Verge ✱.	Senes.	Festy.
Reveu ✱.	Victor.	Jacobi.
Rebilly ✱.	Montaldy ✱.	Saramia.
Linois. ✱.	Babut ✱.	Esnault.
Prevot.	L'Héritier.	Perrot.
Monsarat.	Borel.	Constant.
Duchesne.	Melchior.	Helix.
Duchesme.	Chentier.	Lecomte.

Quatrième régiment de Voltigeurs, Messieurs,

Estève J. B. (O. ✻), Major-Commandant.

Le Ch. *Teyssere* (O. ✻). } Chefs de
Durand. . . . . } Bataillon.
Forestier, Capit. Adjud.-Maj.
Rival ✻, Lieut. Adjud.-Major.
Phyffer, S.-Lieut. Adjud.-Major.
Seux ✻, Sous-Lieut. Officier payeur.
Masson, Chirurgien-Major.
Nidart, Aide-Major.

Capitaines.	*Lieutenans.*	*Sous-Lieutenans.*	
Le Grand.	Trappier.	Bordais.	Juliard.
Knoll..	Jouffret.	Vauthier.	Chaussinot.
Lienard ✻.	Tagelaar.	Oresve.	
Haberain.	Cabiro.	Jorion.	
Rochard ✻.	Giraud.	Clément.	
Burtz.	Morel.	Marchal.	
Lafitte.	Estève.	Quinquant.	
Dupeyrou.	Germay.	Thau.	

Cinquième régiment de Voltigeurs, Messieurs,

Le Colonel *Delcambre*, *Baron de Champvert* (O. ✻), Major-Commandant.

Le Chevalier *Beurman* ✻. } Chefs de
Regnier ✻. . . . . . . } bataillon.
. . . . . ., Capit. Adjud.-Major.
Chausard, Lieut. Sous-Adjud.-Major.
Dumasles, Lieut. Sous-Adj.-Major.
Doineau, Officier payeur.
Berthet, Chirurgien-Major.
Valentin, Aide-Major.

Capitaines.	*Lieutenans.*	*Sous-Lieutenans.*	
Bayeux ✻.	Borit.	Bert.	Grosbon.
Caillot ✻.	Gallery.	Lacaze.	
Chassey ✻.	Bernard.	Causé.	
Truguet.	Menet.	Calame.	
Leroux.	Langlade..	Gillon.	
Charrier. ✻.. . . .	Langris.	Colin.	
Bun.	Mativet.	Pillot.	
Gaillard.	Mercier.	Bilger.	

Sixième régiment de Voltigeurs, Messieurs,

Le Chevalier *Castanié* ✻, Colonel-Major.

Leclerc ✻. . . . . . } Chefs de
Michel ✻. . . . . . } bataillon.
Blondon ✻, Capit. Adj.-Maj.
Coste. . . . . . } Lieuten. Sous-
Sormaitre. . . . } Adj.-Maj.
Coussot, Sous-Lieutenant, Officier payeur.
Morin, Chirurgien-Major.
. . . . . ., Aide-Major.

Capitaines.	Lieutenans.	Sous-Lieutenans.
Julien ✻.	Berlant.	Tilloy.
Mesenguy ✻.	De Flambard.	Souillard.
Cuenot.	Lefebvre.	Delassalle.
Escudier.	Masson.	Talbottier.
Ducroz.	Puech.	Chappas.
Saint-Quentin.	Huard.	Maimat.
Cuilliez.	Hirsq.	Senegas.
Hans ✻.	Boutault.	Horcholle.

Septième régiment de Voltigeurs, Messieurs,

Le Baron *Couloumy* (O. ✻), Major-Commandant.

Le Chev. *Jouan* (O. ✻), *Escousseau* ✻, Chefs de Bat.
Broussouze ✻, Capit. Adj.-Major.
Servatius, *Beissac* ✻, Lieut.-Sous-Adj.-Majors.
Piaget, Sous-Lieut., Officier payeur.
Bellenand, Chirurgien-Major.
Solin ✻, Aide-Major.

Capitaines.	Lieutenans.	Sous-Lieutenans.
Zevort ✻.	De Guizelin.	Vinand.
Dupuis ✻.	Meurizet.	Morel.
Maillard ✻.	Guillaumet.	Lebert.
Gallois.	Guillaume.	Phal.
De Giverville.	Laurent.	Lantoine.
Le Goux Devaux.	Heroguelle.	Castillon.
Broussot.	Juchereau.	Daguindeau.
Jorain.	Mutelot.	Hurel.

Huitième régiment de Voltigeurs, Messieurs,

Secrétan (O. ✻), Major-Commandant.

Le Ch. *Vernadet* (O. ✻), *Cardinal* ✻, Chefs de Bataillon.
Sollin ✻, Capit. Adjud.-Maj.
Desbets, *Bunel* ✻, S.-Lieut. S.-Adj.-Maj.
Naleche, Officier payeur.
Cochet, Chirurgien-Major.
Justes, Sous-Aide-Major.

Capitaines.	Lieutenans.	Sous-Lieutenans.
Devaux.	Le Grand.	Roussel-Fontenay.
Ailhaud.	Jeanneau.	Lardenois. Ruggery.
Mieliff.	Querole.	Sarracco.
Filiard.	Humbert.	Gauffard.
Perrou.	Lemaire.	Ragot.
Bunes.	Guilbert.	Bonnaud.
Scharp ✻.	Marchaux.	Daloz.
Renault.	Despeignes.	Larcade.

Neuvième régiment de Voltigeurs, Messieurs,

Jacquemard (O. ✻); Major-Commandant.

Le Ch. *Deschamps* (O.✻), *George* ✻ ✻.	Chefs de Bataillon.	*Dedé*, Sous-Lieutenant, Officier payeur.
. . . . . ., Capit. Adjud.-Major.		*Juville*, Chirurgien-Major.
Didiot, *Roveda*, *Fournois*,	Sous-Lieut. Sous-Adjud. Majors.	*Gulwein*, Aide-Major.

Capitaines.		Sous-Lieutenans.			
Bunelle.	Vildier ✻.	Dulangon.	Hervey.	Rosey.	Abrassard.
Dedouhet.	Leblanc.	Durosnel.	Duduy.	Boivin.	Hurel.
Guenard.	Galmiche ✻.	Suter.	Dumoulin.	Bonneau.	Bertrand.
Moulinet.	Peitz ✻.	Denis.	Cordier.	Albert.	Renouf.
		Paradan.	Teuiller.		

Dixième régiment de Voltigeurs, Messieurs,

Le Chevalier *Suisse* ✻, Major-Commandant.

Le Chev. *Final* ✻. Le Chev. *le Boursier* ✻,	Chefs de Bataillon.	*Ducoroy*, S.-Lieut. Offic. payeur.
. . . . . ., Capit. Adjud.-Maj.		*Prevost*, Chirurgien-Major.
Levacher, *Porte*, *Assezat*,	S.-Lieutenans S.-Adj.-Maj.	*Bergeron*, Aide-Major.

Capitaines.		Sous-Lieutenans.			
Dacheux.	Machillot.	Condu.	Florquin.	Rousseau.	Villiaume.
Fousset.	Brabanson.	Marina.	Maringo.	Colardot.	Blondeau.
Dailly ✻.	Dussausset.	Defrene.	Folliot.	Roquet.	Meurier.
Place.	Bernardi.	Varcin.	Genouillac.	Saugnier.	Pletinckx.
		Cuny	Versey.		

Onzième régiment de Voltigeurs, Messieurs,

Le Chevalier *Penguern* ✻, Major-Commandant.

Le Chev. *Colomban* ✻, *Braun* ✻,	Chefs de Bataillon.	*Malauzet*, Sous-Lieutenant, Officier payeur.
. . . . . ., Capit. Adjud.-Major.		*Filhol*, Chirurgien-Major.
Guerin, *Mauduit*, *Mautrolet*,	Sous-Lieut. S.-Adj.-Maj.	*Liebaut*, Sous-Aide-Major.

Capitaines.		Sous-Lieutenans.			
Coste.	Masset.	Brublet.	Lapierre.	Mercier.	Dok.
Flour.	Bonnard.	Gerney.	Collon.	Lemeille.	Souillard.
Gagnard.	Petelot.	Moby.	Deroubey.	Rouyer.	Dollet.
Guillain.	Nouveau.	Josse.	Maran.	Galinet.	Gautier.
		Galabert.	Eudel.		

Douzième régiment de Voltigeurs, Messieurs,

De Gromety ✻, Major-Commandant.

Missonnier ✻. Le Ch. *Charraud* (O. ✻), Chefs de Bataill.	*Moron*, S.-Lieut. Officier payeur.
. . . . ., Capit. Adjud.-Maj.	*Guillemot*, Chirurgien-Major.
Hamesse, *Roche* ✻, *Van-Heddegem*, S.-Lieutenans S.-Adj.-Maj.	*Laurent*, Sous-Aide-Major.

Capitaines.		Sous-Lieutenans.
Donny.	Houriet.	Drême. Lerat. Mortier. Guertin.
Chassaigne.	Plafay.	Jacquelin. Colignon. Souris. Herment.
Joux.	Faure.	Jamin. Tremoulet. Castilles. Vingneniere.
Mucheler.	Troy.	Fusset. Fusiliers. Lelievre. Gabet. Valin.

Treizième régiment de Voltigeurs, Messieurs,

Le Chev. *Rignon* (O. ✻), Major-Commandant.

Le Chev. *Fabre* (O. ✻), *Royer* ✻, Chefs de Bataillon.	*Noel*, S.-Lieut. Officier payeur.
Melissant, Lieut.-Adj.-Major.	*Dièche*, Chirurgien-Major.
Doucet, *Desfontaines*, S.-Lieut., Adj.-Maj.	*Tremey*, Sous-Aide-Major.

Capitaines.		Sous-Lieutenans.
Tassard.	Donnoy.	Watel. Verzier. Moihen. Hallois. Philippon.
Pruvost.	Meneval.	Salles. Ponel. Simard. Lemaire. Choret.
Bouvresse.	Harang.	Giboulet. Lenoir. Moise. Delporte.
Constant.	Tartarin.	Grojean. Izarn.

Régiment de Flanqueurs-Chasseurs, Messieurs,

Le Chevalier *Pompejac* (O. ✻), Colonel-Major.

Le Chev. *Cambour* ✻. *Rouillard*. Chefs de bataillon.	. . . . ., Lieut. Sous-Ajud.-Maj.
	Percheron, Lieut. Offic. payeur.
Delignac, Capit. Adjud.-Major.	*Vitrac*, Chirurgien-Major.
Partoureau, Lieut. Sous-Adjud.-Maj.	*Croserio*, Aide-Major.

Capitaines.	Lieutenans.	Sous-Lieutenans.
Hauton ✻.	Henry.	Hervouet.
Saisset ✻.	Charlet.	Darnaudet.
Allemand.	Chouveroux.	Despagnes.
Van Derneuvel ✻.	Beaufrère.	Cootz.
Lombardeaux ✻.	Lavaisse.	Valadon.
Viaud ✻.	Tibleau.	Ville.
Le Ch. Saint-Martin ✻.	Malapert ✻.	Fouchet.
Chantard.	Le Varlet.	

Compagnies de dépôt, Messieurs,

Le Baron *Malet* (O. ❋), Major-Commandant.

Compagnie de Chasseurs.	. . . . . ., *Capitaine.*	
	Kuyck, *Lieut. en 1er.*	
	François,	*Lieutenans en 2e.*
	. . . . . .,	
Compagnies de Voltigeurs.	Le Ch. Poudavigne (O❋),	*Capitaines.*
	Pissère,	
	Martin,	*Lieutenans.*
	Schimpf,	
	Crouillebois,	*S.-Lieut.*
	Ipemburg,	
Compagnie de Flanqueurs.	Martin ❋, *Capitaine.*	
	Schlosser, *Lieutenant.*	
	Klein, *Sous-Lieutenant.*	

RÉGIMENT DES PUPILLES.

M. . . . . . ., Colonel.

M. *Dibbets*, *B.-J.-J.* ❋, Major.

Vandewoorde, Cap. Quart.-Maître.		*Sanders.*	Lieut. Adj.-Majors.
Westenberg ❋.	Chefs de bat.	*Konne* ❋.	
Devassy.		*Vandermonde.*	
Savarin.		*Dolman.*	
Lefebvre.		*Spengler.*	
		Lemoine, Chirurg.-Major.	
Vandenberg ❋.	Cap. Adjud. Majors.	*Dubois.*	Aides-Majors
Troutot ❋.		. . . .	
Boellard ❋.		. . . .	Sous-Aides-Majors.
Van Bronkhorst.		*Rochard.*	
		Dumanoir.	

Capitaines, Messieurs,

Minvielle.	Dolleman.	Dumesnil ❋.	Largillière ❋.	Dubattu.
Genisson ❋.	Seguin ❋.	Michel ❋.	Plée ❋.	Vander Dussen.
Jevin.	Schantz.	Lacour ❋.	Blom.	Stock.
Gaugé.	Schiphorst.			

Lieutenans, Messieurs,

Lenté.	Alizon.	Croes.	Martin E.	Vental.
Durafour ❋.	Thiel.	Dehu.	Cobrion ❋.	Hamersma.
Vanizac ❋.	Rietstap.	Luykel.	Deschamps.	Keiser.

Sous-Lieutenans, Messieurs,

Buchner.	Pujol.	Vand-Dyk.	Barbette.	Barbereau.
Carles.	Vanderlugt.	Gonod.	Treuster.	Mussy.
Ronville.	Charon.	Delava.	Barré.	Decloux.
Chambon.	Bossoney.	Dumas.		

GRENADIERS A CHEVAL.

Etat-Major, Messieurs,

Le Comte *Walther* (G. A. ✱), Gén. de divis., Colonel-Command.

Le Baron *Laferrière-Lévêque* (C. ✱), Gén. de brig. } Majors.
Le Baron *Castex* (C. ✱), Général de brigade. . . }

Le Baron *Perrot* (O. ✱), Quartier-Maître. . . } Chefs d'Escadr.
Le Baron *Remy* (O. ✱). . }
Le Chev. *Hardy* (O. ✱). }
Morin (O. ✱). . . . }
Venière (O. ✱). . . . }
Pernet (O. ✱). . . . }
Delaporte (O. ✱). . . }
Juncker (O. ✱). . . . }

Scribe ✱. . . . . . . } Capit. Adj.-Maj.
Lepot ✱. . . . . . . }

Le Maire ✱, Capit. Instructeur.

Javary ✱ . . . . . } Capitaines Adjudans d'administ.
Varnout ✱. . . . . }
Messager ✱. . . . . }

Dessoffy ✱. . . . . . } Lieutenans en 1ers. S.-Adj.-M.
Le Roy ✱. . . . . . . }
Guindey ✱. . . . . . }
La Bachellerie ✱. . . }
. . . .

Latartre ✱. . . } Lieutenans en 2e. Portes-Aigles.
Bertrand ✱. . . }
Manaut ✱. . . }
Dalery. . . . }

Dieche ✱. . . } Chirurg.-Maj.
Valet ✱. . . }
Libon. . . . }

Descot. . . . } Aides-Maj.
Gauthier. . . }
Thevenot. . . }

Capitaines.	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Le Clerc ✱. . .	Bufquin ✱. Barthon ✱.	Verpillat ✱ Patrin ✱.
Berger ✱. . . .	Coutausse. Richard ✱.	Lignot ✱. Jeannet ✱.
Harembert ✱. .	Gaudinot ✱. Calvy ✱.	Allmacher ✱. Bergeret ✱.
Taeffert ✱. . .	Franquin ✱. Teysseyre ✱.	Pannier ✱. Blachier.
Schmidt ✱. . .	Hablot ✱. Billot ✱.	Glauron ✱. Pierrepont.
Spennel ✱. . .	Moreau ✱. Lapersonne ✱.	Lhotte. Léonard. Desiles.
Coster ✱. . . .	Rohas ✱. Lavergne.	Lebreton. Grival. Tabary.
Tessier (O. ✱).	Buretel ✱. Lamarcq ✱.	Barthélemy. Pichenot.
Braun.	Fanconnet ✱. Chastel-Boinville. Bodson-Noirfontaine.	Ogier ✱. Jacques ✱.
Kister ✱. . . .	Verrier. Rogeaux ✱.	Debergues ✱. Gerard ✱.
Klein ✱. . . .	Phitily ✱. Evrard ✱.	Tandeau. Ducros de Chabannes. Gonabin ✱.
Mary ✱. . . .	Barbier ✱.	Verne. Leleu ✱.

DRAGONS.

Etat-Major, Messieurs,

Le Comte *Ornano* (O. ✱) (G. ✱), Gén. de div., Colonel-Comm.

Le Baron *Letort* (O. ✱), Général de brigade, } *Majors.*
Pinteville (O. ✱), Colonel, }

Le Chev. *Pucheu* (O. ✱) . } Chefs d'Escadr.
Testot Fery (O. ✱). . . }
Le Chevalier *Pictet* ✱. . }
Clément de Ris ✱. . . . }
Le Baron *St.-Léger* (O. ✱). }
Canavas S.-Amand (O. ✱). }
Barry (O. ✱), instructeur. }

Delassus ✱, *Chef d'escadron*, Quartier-Maître-Trésorier.

Le Chev. *Sachon* (O. ✱), Capitaine Instructeur.

Tierce ✱. . . . . . . } Capitaines Adj.-Maj.
Barbier ✱. . . . . . }

Lancestre ✱. . . . . . *Cacheleux* ✱. . . . . . *Bloume* ✱.	Lieut. en 1er. S.-Adj.-M	*Obry* ✱, Lieut. en 1er., offic. d'habill.	
Villemette ✱. . . . . . *Gandolfi* ✱. . . . . . *Senet* ✱.	L. en 2e.. S.-Adj.-M.	*Gibert* ✱, Officier des vivres, *Maronnier* ✱. Offic. des fourr.,	Lieut. en 2e.
		Raiffer ✱. . . *Foucart* ✱. . .	Chirurg.-Maj.
Hunold ✱. . . . . . *Landry* ✱. . . . . . *Billon* ✱. . . . . . *Hebert* ✱.	Lieut. en 2e. Portes-étendards.	*Blondy*. . . . . *Aurily*. . . . . *Huvelle*. . . . . *Menou*.	Aides-Majors.

Capitaines.	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Macé ✱.	Dupuis ✱. Deverdiere ✱.	Buchot ✱. Germont ✱.
Ligier ✱.	Brundsaux ✱. Larzillere ✱.	Braconnot ✱. Monneret ✱.
Racquet (O. ✱).	Pisler ✱. Hérissant ✱.	Carré ✱. Reizet.
Bellot ✱.	Jomard ✱. Costalin ✱.	Leblanc ✱. Deselve ✱.
François (O. ✱).	Dulac ✱. Hallé ✱.	Fortier ✱. Besnard.
Chamorin ✱.	Robert ✱. Deneuilly ✱.	Berthier ✱. Bastien.
De Montarby ✱.	Tiersonnier. Wolbert.	Frossard. Mil. Rousselet ✱.
Despierres ✱.	Delapierre ✱. Dubourg ✱.	Legendre-Laferrière.
Goyon.	Déroches ✱.	D'Hanache. Stéphanopoli.
Pieffort ✱.	Landry Saint-Aubin ✱.	Letellier-de-Vaubadon.
Le Ch. Chatry Lafosse ✱.	Merelle. Decoucy.	Kœnig. Giffard. Lafitte.
	Adam. Bourlier ✱.	D'Hebrard ✱. Chapel ✱.
Aguy ✱.	Vincent ✱.	Maurio ✱.

CHASSEURS A CHEVAL.

Etat-Major, Messieurs,

Le Cte *Lefebvre-Desnoettes* (C. ✱) (G. ✱), Gén. de div., Col.

Le Baron *Guyot* (C. ✱), Gén. de div., Col., Comm. en 2e.

Le Baron *Lion* (O. ✱), Colonel. . . } Majors.
. . . ., Colonel. . . . }

Le Ch. *Joannes* (O. ✱). *Rabusson* (O. ✱). . . . . Le Ch. *Bayeux* (O. ✱). . *Labiffe* (O. ✱). . . . . . *Lafite* (O. ✱). . . . . . *Vanot* ✱. . . . . *Debelle*. . . . . *Trobriant*. . . . . *Guiot* ✱, Quart.-Maître *Bellebaux* (O. ✱), Instr. *Cayre* (O. ✱).	Chefs d'Escadr.	*L'Hernault*. . *Lequatre*. . . *Dachweiller*.	L. en 2e. S.-Adj.-Maj.
		Maziau (O. ✱), Capit., *Donchery* (O. ✱), Lieut. en 1er.	Adjudans d'administ.
Spitzer, Capit. Instructeur.		*Perrier* (O. ✱). } L. en 1er. *Bayard* ✱. . . } *Allié* ✱, Lieut. en 2e. . *Billard* ✱, Lieut. en 2e.	Portes-Etendards.
Seve ✱. . . . *Assant* ✱. . .	Capit. Adjud.-Maj.	*Lachaume* ✱. . *Ferrus* ✱. . . .	Chirurg.-Maj.
Keraval ✱. . *Vazillier* ✱. *Boizeau*. . .	Lieutenant en 1er. S.-Adjud.-Maj.	*Pergot* ✱. . . . *Faure*. . . . . . *Demerlot*.	Aides-Maj.
Frot. . . . . *Spigre* ✱. . . *Lecoq* ✱. . .	Lieutenant en 2e. S.-Adjud.-Maj.		

Capitaines.	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Parizot (O. ✻).	Lambert (O. ✻). Dupont ✻.	Forcioli ✻. Blandin ✻.
Le Brasseur ✻.	Viala ✻. Cabart ✻.	Chapelle ✻. Caillet ✻.
Schmidt ✻.	Darmagnac ✻ Bugat ✻.	Osvald ✻. Pescheur ✻.
Moysant ✻.	Décalogne ✻. Rudelle ✻.	Beller. Jallot. Rouxelin
Bro ✻.	Gutschenreiter. Allimant ✻.	de Formigny. Vanheulle.
Deville ✻.	Mey de Chales ✻.	Brice. Macheret. Mertens.
Arhintre ✻.	Moutard ✻. Enjubeault ✻.	François. Poirot de Valcourt.
Blanquefort ✻.	Brice ✻. Helson ✻.	Fischer. Lapôtre.
Gay ✻.	Durand ✻. Rolin ✻.	Henneson ✻ Benard ✻.
Le Cte Oudinot ✻.	d'Equevilly. Laclos.	Mathey ✻. Velay.
Barbanegre (O ✻)	Lespinasse. Goudmetz ✻.	Pigault-Lebrun. Crucq.
De Kleinenberg ✻.	Leroy. Sanglier.	Robin ✻. Buchot.
Decoux.	Girard-dit-Vieux. Nolette.	Delentivi ✻. Vieil.
Rocourt.	Stéphanopoli. Limbourg	Parquin ✻. Lagouz-Du-
Lemercier.	L'Etang Toulongeon.	plessis ✻. Salmon.
Larivière.	Blot. Foulon. Bonnet ✻.	Bailleul ✻. Lagaune ✻.
Bellancourt.	Delor ✻. Jomini. Jouglas.	Demange. Chiret.
Pierre.	Sabatier. Ziekel.	Favre. Miret.

MAMELUCKS.

État-Major, Messieurs,

Le Chevalier *Kirmann* (O. ✻), Chef d'escadron, Commandant.
Abdalla ✻, Capitaine instructeur.
. . . . Lieutenant en second, Sous-Adjudant-Major.
Fonnade ✻, Lieutenant en second, Porte-Aigle.
Bockeinheim ✻, Chirurgien-Major.

Renno (O. ✻), *Daoud* (O. ✻), } Capitaines.
Chahin (O. ✻), *Elias* ✻, } Lieutenans en 1er.
Soliman ✻, *Gay* ✻, *Kapfer* ✻, *Mirza* ✻, } Lieutenans en second.

PREMIER RÉGIMENT DE CHEVAU-LÉGERS LANCIERS.

Etat-Major, Messieurs,

Le Comte *Krasinsky* (C. ✻), Général de brigade, Colonel.
Le Baron *Dautancourt* (O. ✻), Le Prince *Radziwill* ✻, } Majors.

Le Baron *Kozietulski* (O. ✻), Le Baron *Chlapowski* (O. ✻), Le Chev. *Jerzmanowski* ✻, Le Cte *Krasinski* (P.) ✻, *Fredro* ✻, Le Chevalier *Rostworowski*, aîné ✻, Le Chevalier *Szeptycki* ✻, } Chefs d'escad.
Le Chevalier *Raulet* ✻, Capitaine, Quartier-Maître-Trésorier.
Petiet, Capitaine-Instructeur.
De la Roche, Capitaine, Adjud.-Major.
Pfeiffer, Capit., chargé de l'habillem.
Ladroite ✻, Lieut. en 1er, *Sikorski* ✻, Lieut. en 2e, } S.-Adjud. Majors
Zolkiewicz, Lieut. en 2e., S.-Instruct.
Rostworowski, cadet, Porte-Aigle.
Girardot ✻, *Maugras* ✻, } Chirurgiens-Majors.
Gadowski, Aide-Major.
Kuszanski, Sous-Aide-Major.

Capitaines.	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Zaluski (Riv.) ✻.	Hempel (J.) ✻. Roman.	Zawaozki. Horaczko.
Hempel (Stan.) ✻.	Malinowski. Mierzciewski ✻.	Tedwen. Lubanski.
Jordan ✻.	Dobiecki. Gotartowski, aîné.	Wasilewski ✻. Lecki.
Jankowski ✻.	Balinski. Zielunka ✻.	Fichnowski. Kuiawski.
Le Chev. Broski ✻.	Kilinski. Korycki.	Osinski. Markiewicz.
Zayonchek.	Vandernoot. Turno.	Trezinski (Clément). Kock.
Mikulowski.	Matlaszynski. Wilczek ✻.	Lubienski. Fintowski.
Coulon.	Gotarlowski, j^e^. Kielkiewicz.	Terzeciak. Smulski.
Wasowicz ✻.		Okulski. Zaiaczkowski.
		Komornicki. Wiszniewki.

DEUXIÈME RÉGIMENT DE CHEVAU-LÉGERS LANCIERS.

Etat-Major, Messieurs,

Le Baron *Colbert* (C. ✻), Général de brigade, Colonel.

Dubois, M.-J. ✻, Colonel.
Le Clerc, } *Majors.*

De Tiecken ✻, *Coty* ✻, *Thurot*, *Petiet*, *Verdière*, *Colesson*, *Mathis*, *Post*, *Schneiter*, *Delastours*, } Chefs d'Escadron.

Duranty, *Brepoels*, *De Bellefroid*, *Delaizement* ✻, *Leuthner*, *Reyntjes*, *De Groot*, *Duclos*, *Tarlé*, ... } Lieut. en 1er. S.-Ad.-Maj.

Dufour, Quart.-Maître Trés., Cap.

Van Balveren ✻, Capit. instructeur.

Delafargue, *Destuers*, } Cap. Adjud.-Majors.

Verhaagen, L. en 1er., Porte-Aigle.

Henninge, *Mergel*, } Chirurg.-Maj.

Stutterheim, *Steenis*, } Sous-Aides-Majors.

Capitaines, Messieurs,

Werner. Maurin. Alexandre. Arnould. Landrieve. Dufour. Baumets. Le Forestier. Jouet. Ziegler. Naudet. Sennepart. Domergue. Berthaut. Le Sueur. Heshutius. Royen. Laborde. Salvetat. Lemaire.

Lieutenans en premier, Messieurs,

Vermaesen. Bocher. Hannemann. Hayot. Nettancourt Geubels. Wiblich. Franck. Spies (J. Ch.). Van Omphal. Ubaghs. Bauman. Buis. Bontems. Colignon. Seran. Eschweiler. Retterich. Gisser Veldhuys.

Lieutenans en second, Messieurs,

Ziegler. Spies J. F. De Jongh. Van-der-Linden ✻. Van-Doorn. Van-der-Brugghen. Doyen. Breedenback. Le Thuillier. Arnaud. Reckinger. Dejean Gourel. Arnauld. Lannoy. Lescalier. Sourdis. Colins. Charassin. Veron. Bidault. Cenas. Godart-Rivocet. Barbier d'Aucourt. Platelet. Granger. Briot. Moretti. Herval. Foblaut. Delaborde. Dini. De Grenauth. Alexandre (B. J.). Desfourniels. Renaux. Marcilliac. Bourdeau. D'Assier. Moscat-de-Garrault.

GENDARMERIE D'ÉLITE.

Etat-Major, Messieurs,

Le Comte *Durosnel* (G. ✳), Général de division, Colonel.

Le Baron *Henry* (C. ✳), Général de brigade, Colonel-Major.

Le Baron *Meckenem* (O ✳), Le Baron *Janin* (O. ✳), *Lagorsse* (O. ✳), Le Chev. *Colin* ✳, Q.-Mait., Chefs d'Esc.

Verjus ✳, Capitaine-Ajudant-Major.

Richoux ✳, *Dendin*, Capit.-Instructeurs.

Lefaivre ✳, *Lemirhe* ✳, Lieut. en 1er, *Fix* ✳, Lieut. en second, Sous-Adj. Majors.

Lacour, Lieut. en 1er., Adj. d'Adm.

Clément, Lieutenant en premier, Adjudant d'Administration.

Aveline ✳, *Ravenez*, Lieutenans en second, Portes-Etendart.

Celieres ✳, Chirurgien-Major.

Durand ✳, Aide-Major.

Busnel, Sous-Aide-Major.

Le Chev. *Deschamps* ✳, Le Ch. *Emery* ✳, Le Ch. *Baillon* ✳, Lieutenans en 2e. à la suite, Fourriers du Palais.

Bataillon.

Capitaines.	*Lieutenans en premier.*		*Lieut. en second.*	
Compagnon ✳.	Pachot.	Michel ✳.	Bigard ✳.	Leroy ✳.
Labbé ✳.	Molène ✳.	Marache ✳.	Guillon.	Rovel ✳.
Doncœur ✳.	Perrottet ✳.	Petit ✳.	Gallois ✳.	Lafosse.
Pidoux ✳.	Cuvillier.	Barrier ✳.	Petitjean ✳.	Grollier.

ARTILLERIE.

M. le Cte. *Dulauloy* (G. ✳) (G. ✳), Gén. de div., *Colonel-Comm.*

M. le Baron d'*Aboville* (O. ✳), Général de brigade, *Command. l'Ecole de l'Artillerie, à la Fère*,

M. le Baron *Boulard* (O. ✳), Major, *Directeur du matériel.*

M. le Baron *Lallemand* ✳, Chef de l'Etat-major.

M. *Pion* ✳, *Sous-Directeur du matériel.*

M. *Becu* ✳, Capit. Quartier-Maître.

M. *Guillon* ✳, Lieut. en 1er., *Garde général du parc.*

M. *Duval* ✳, Lieut. en 1er., *Adjudant d'habillement.*

M. *Servois*, professeur de mathématiques.

Artillerie à cheval, Messieurs,

Le Baron *Desvaux* (O. ✳), Général de brig., *Major Commandant.*

Le Baron *Dubuart-Marin* (O. ✳), Major, *Georges Delmude* (O. ✳), *Boisselier* (O. ✳), Chefs d'Escadron.

List ✳. Adjudant-Major.

Huet ✳, *Pasquier*, ..., Sous-Adj.-Major.

Therin (O. ✳), Chirurgien-Major.

Capit.-Command.	*Capitaines en 2e.*	*Lieuten. en 1er.*	*Lieuten. en 2e.*
Euvrard ✳.	Lasnon.	De Marcilly ✳.	Fremont.
Cercelet ✳.	Massias ✳.	Lyautet.	Desnoyez.
Savarin ✳.	Allavenne ✳.	Molin.	Bollemont, j^e^.
Durbarch ✳.	De Lazaras ✳.	Delagrange ✳	Rigal.
Laporte ✳.	Le Griel.	De Broca.	Savoie.
Marcel ✳.	Viard.	Coessin.	Hervé.

Artillerie à pied, vieille Garde, Messieurs,

Griois ✻, Colonel, *Major-Commandant*.

Couin ✻, Le Baron *d'Hautpoult* ✻, *Capelle* ✻,	Chefs de bataill.	*Cornuel* ✻, *Mainville*, *Raoul*,	S.-Adjud.-Maj.
		Souchotte, Chirurgien-Major.	
Beranger ✻, Adjudant-Major.		*Boileau* ✻, Aide-Major.	

Capit.-Command.	*Capitaines en 2ᵉ.*	*Lieuten. en 1ᵉʳ.*	*Lieuten. en 2ᵉ.*
Eggerle ✻.	Demetz ✻.	Dumas-Culture ✻.	Breon.
Leclerc ✻.	Le Cte de Fourcroy ✻	Guichard ✻.	Belley.
Le Français ✻.	Ditch.	Aubertin ✻.	Viard.
Bitsch ✻	Cuny ✻.	Thouvenel.	Ramadou.
Tardy de Mont Ravel ✻	Henraux ✻.	Rivière ✻.	Lanoue.
Maillard ✻.	. . . . .	Bollemont aîné ✻.	Lefevre.

Artillerie à pied, jeune Garde, Messieurs,

Henrion (O. ✻), Major-Commandant.

Breux ✻, *Aubert* (O. ✻), *Oudin* (O. ✻), *Faivre* ✻, *Renaud*, *Lafond*, *Levis*,	Chefs de bataill.	*Charpentier*, *Michaux*, ...	S.-Adjud.-Maj.
		. . . . . . , Chirurgien-Major.	
Hortel ✻, Capitaine. Adjudant-Major.		. . . . . , Aide-Major.	

Capit.-Command.	*Capitaines en 2ᵉ.*	*Lieut en 1ᵉʳ.*	*Lieut. en 2ᵉ.*
Lafiseliere.	Maingard.	Marechal.	Fandin.
Saint-Michel.	Denigro.	Hue.	Baudouin.
Cailly.	Lamy.	Grégoire.	Coulombon.
Romestin.	Cadet.	Blanc.	Vicaire.
Ledilais.	Maurin.	Bouvet.	Coteau.
Cahé.	Joffre.	Pérignon.	Veillemot.
Javersa.	. . . .	Mardochée.	Banaillon.
Decker.	. . . .	Polycarpe.	. . . .
Duperche.	. . . .	Barbier.	. . . .
Jaunez.	. . . .	Merle.	. . . .
Marcot.	. . . .	Schwart.	. . . .
Serventi.	. . . .	Bomers.	. . . .
Bouquero.	. . . .	Tournemine.	. . . .
Cuvellier.	. . . .	Leblanc-Lacombe.	. . . .

Vétérans. . . . . . . { Defrenne ✻. *Capitaine*. / Laguernay ✻. *Lieutenant en 1ᵉʳ*.

Ouvriers Pontonniers.

Bosquette ✻. Guettmann ✻. Bousson. Busch.

Premier régiment du train de l'artillerie, Messieurs,

Le Baron de *Legnim* (O. ✻), *Colonel d'artill.*, Major-Comm.
Le Roy ✻, *Chef de Bataillon*, Commandant en second.

Guevel ❋, *Colomb* ❋, *David* ❋, } Capitaines d'artillerie. Comm. les bataill.
Pigniere, Lieutenant, Adjud.-Major.
Valery, Quartier-Maître.
Nicolas, Sous-Lieut. d'habillement.

Bellenand, Chirurgien-Major.
Pichot, ..., } Aides-Major.
Desourbier, *Vuillaume*, } Sous-Aides-Major.

Lieutenans commandant les compagnies, Messieurs,

Baron ❋.	Genin ❋.	Decondé.	Bresnières ❋.	Godin ❋. *Comm. la Compag*e. *du dépôt.*
Ciret (L.) ❋.	Bertrand ❋.	Lemercier ❋.	Ciret (Pr.) ❋.	
Fouet ❋.	Dubois ❋.	Senille ❋.	Arnoux ❋.	

Deuxième régiment du train de l'artillerie, Messieurs,

Bailloud ❋, Major.

Demaidy ❋, *Arroux* ❋, } Capitaines d'artillerie, Comm. les bataill.
Montreuil, Lieutenant, Adjud.-Maj.
Jacquesson, S.-Lieut., Quart.-Maître
. . . ., S Lieut. d'habillement.

. . . . ., Chirurgien-Major.
Harsand, Aide-Major.
Segard, ..., } Sous-Aides-Majors.

Lieutenans commandant les Compagnies, Messieurs,

Boudry.	Nettement.	Laude.	Baudoin.
Montalant.	Mermet.	Pasquier.	. . . .
Schmitt.	Barbier.	Girinon.	. . . .

GÉNIE.

M. le Baron *Kirgener de Planta* (C. ❋), Gén. de div., Colonel.
M. *Boissonnet* (O. ❋), Major.
M. *Guiraud* (O. ❋), M. le Baron *Christin* ❋, } Chefs de Bataillon.
M. *Fournier* ❋, Capitaine.
M. *Lebis*, Lieutenant-Adjoint.

Compagnie de Sapeurs. {
M. *Blay* ❋, Chef de Bataillon, Capit.-Comm.
M. *Juillet*, Lieutenant en premier.
M. *Duguet* ❋, Lieutenant en second.
M. *Geib* ❋, Lieutenant en second.

ÉQUIPAGE DES MARINS.

M. le Comte *Ganteaume* (G. A. ❋), Vice-Amiral, Command.
M. le Baron *Motard* (C. ❋), Capitaine de vaisseau, Major.
M. *Gerodias* (O. ❋), Lieutenant de vaisseau, Adjudant-Major.
M. *Gobert de Neufmoulin*, Capit. Quartier-Maître-Trésorier.
M. le Chevalier *Taillefer* ❋, Chirurgien-Major.

Premiere Compagnie.
. . . . ., Lieut. de vaiss., Capitaine.
Ferrand. Lieut. de vaiss., Lieut. en 1er.
Obriet, Ens de vaiss., Lieuten. en 2e.

Deuxieme Compagnie.
Le Chevalier *Etchegaray* ❋, Lieut. de vaisseau, Capitaine.
Poideloue ❋. Lieut. de v., Lieut. en 1er.
Allary ❋, Ens. de vaiss. Lieut. en 2e.

Troisieme Compagnie.
Grivel (O. ❋), Lieut. de vaiss., Capit.
Denuelle, Ens. de vaiss., Lieut. en 1er.
Gueydan ❋, Lieut. de v., Lieut. en 2e.

Quatrieme Compagnie.
Le Ch. *Tessier de Marguerittes* (O. ❋), Lieut de vaisseau. Capitaine.
Gautier, Lieut. de vaiss., Lieut en 1er.
Guettard, Ens. de vaiss., Lieut en 2e.

Cinquième Compagnie.

Le Chevalier *Leroy* ✻, Lieutenant de vaisseau, Capitaine.

. . . . . . Lieut. de vaisseau, Lieut en 1er.

Laurent de Choisy, Enseigne de vaisseau, Lieut. en 2e.

Sixième Compagnie.

Boniface (O. ✻), Lieutenant de vaisseau, Capitaine.

Ollivier ✻, *idem*, Lieutenant en 1er.

. . . . , Lieut. de vaiss., Lieut. en 2e.

Septième Compagnie.

Bouvier Destouches (O. ✻), Lieuten. de vaisseau, Capitaine.

. . . . . Lieut. en 1er.

. . . . . Lieut. en 2e.

Huitième Compagnie.

. . . . . Capitaine.

. . . . . Lieut. en 1er.

. . . . . Lieut. en 2e.

BATAILLON DU TRAIN DES ÉQUIPAGES.

Gubert ✻, Capitaine-Commandant.

Tanchon ✻, *Desmontils*, } Lieutenans Adjud.-Majors.

Verry, S.-Lieut., Q.-M. des deux corps.

Hubert Walville, *Testu*, *Lieutcau*, } Lieutenans Sous-Adjud.-Maj.

Leblanc, Lieutenant, Officier d'habillement.

Barthelemy, Chirurgien Aide-Major.

Lieutenans.

Savary ✻. Bietrix.
Goublin ✻. Roger ✻.
Cayard. Pichard ✻.
Sorel ✻. Froment.
Carlier ✻.

Sous-Lieutenans.

Moreau. Tognet.
Johan. Marchand.
Duval. Peignot.

Compagnies d'Ouvriers à la suite de l'Administration, MM.

Lieutenans.

Hegon ✻. Bèges ✻. Picard ✻. Toche.

Sous-Lieutenans.

Lapareillé. Formier. Louic. Durandet. Vavasseur.

Hôpital de la Garde, au Gros-Caillou, Messieurs.

. . . . . ., Médecin en chef.

Castel ✻, Coutenceau, } *Médecins adj.*

Le Baron *Larrey* (C. ✻). Chirurgien en chef, cul-de-sac Conti.

Le Chev. Paullet (O. ✻), *Chirurgien en chef adjoint.*

Zink ✻. Champion ✻, Pigou ✻, Trastour ✻, } *Chirurg. de 1re. cl.*

Houin ✻. Pierron ✻, Poteau ✻, Jourdan, Ganot, Larrey, Emery, Capel, Soulliere, Salmade, Marchand, } *Chir. de 2e. classe.*

Boulay ✻, Lassus, Lagasquie, Desmoulins, Imbert, Borde, Beraud, Blaguer, } *Chir. de 3e.*

Lahennec, Begin, Baliste, Husquin, Sekken, Pauelle, Sanson, Boisseau, Huvelle je., Ducamp, Sue, Pages, Domanget, D'Hercourt, Heon, Leterreux, Delarue, Hariague, Mondet, } *Chir. de 3e. classe.*

Bouloy, *Pharmacien en chef.*

Allyon, Delagarde, } *Pharmac. de 1re. classe.*

Fourcy. Toussaint, Baston, Sureau, fils, } *Pharm. de 2e. cl.*

Aubry, Leconite, Levasseur, Robert, Mortier, Porcher, Nachet je., Barillet, Fournier, Tailleur, } *Pharm. de 3e. classe.*

CHAPITRE IV.

SECTION PREMIERE.

SÉNAT.

L'EMPEREUR,

Les Princes de la Famille Impériale.

Les Princes de l'Empire, *Grands Dignitaires.*

S. Ex. M. le Comte de Lacépède (G. A. ✻), *Président annuel.*

M. le Comte de l'Apparent (O. ✻), } *Secrétaires.*
M. le Comte de Beaumont (G. ✻),

M. le Duc de Dantzick (G. A. ✻) . } *Préteurs.*
Maréchal de l'Empire . . . .
M. Clément de Ris (G. ✻), Cte de Môny.

M. le Comte Laplace (G. ✻), *Chancelier.*

M. Chaptal, Comte de Chanteloup (G. ✻), *Trésorier.*

SÉNATEURS.

Nominations du 22 frimaire an 8.

Messieurs,

Le Cte. Roger-Ducos (G. ✻) (G. ❁), rue du Pot de Fer, n° 20.

Le Cte. Sieyes (G. ✻) (G. ❁), r. de la Magdeleine-S.-H., n. 18.

Du 3 nivôse.

Le Comte Berthollet (G. ✻) (G. ❁), rue d'Enfer, n° 18.

Le Comte Cornet (G. ✻), rue d'Enfer, n° 44.

Le Comte de Lacépède (G. A. ✻), *Ministre d'Etat, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Président annuel,* depuis le 1er. juillet 1811, au Palais de la Légion d'Honneur.

Le Comte de Lespinasse (G. ✻), rue de Grenelle-S.-G., n. 7.

Le Comte Destutt de Tracy (C. ✻), rue d'Anjou Saint-Honoré, n°. 42.

Le Comte du Bois-du-Bais (C. ✻), rue du Mont-Parnasse, n° 5.

Le Comte Garran de Coulon (G. ✻), rue Cassette, n°. 28.

Le Comte Garat (C. ✻), rue Notre-Dame-des-Champs, faubourg Saint-Germain, n° 2.

Le Duc de Valmy (G. A. ✻), *Maréchal de l'Empire,* rue Saint-Dominique S. G., n° 54.

Le Comte Lambrechts (C. ✻), rue du Cherche-Midi, n° 18.

Le Cte. Laplace (G. ✻) (G. ❁), *Chancelier,* au Palais du Sénat.

Le Couteulx-Canteleu, Comte de Fresnelles (G. ✻), rue Sainte-Croix, chaussée d'Antin, n° 16.

Le Comte Lemercier (G. ✻), rue du Cherche-Midi, n° 17.

Nominations du 3 nivôse an 8.

Le Comte LENOIR DE LAROCHE (C. ✱), rue du Regard, faubourg Saint-Germain, n. 1.
MONGE, Cte. de Péluse (G. ✱)(G. ✱), rue N^e^ Belle-Chasse, n° 3.
Le Comte PORCHER DE RICHEBOURG (C. ✱), rue de Verneuil, faubourg Saint-Germain, n. 56.
Le Comte ROUSSEAU (C. ✱), rue du Regard, faub. S.-G., n°. 20.
Le Comte VIMAR (G. ✱), rue Belle Chasse, n° 11.
Le Comte de VOLNEY (C. ✱), rue de la Rochefoucault, n° 11.

Du 4 nivôse an 8 au matin.

Le Comte de CASABIANCA (G. ✱), quai Voltaire, n° 9.
Le Comte CHASSET (C. ✱), rue des Champs-Elysées, n° 3.
Le Comte CHOLET (C. ✱), rue du Rocher, n° 26.
CLÉMENT-DE-RIS, Comte de Môny (G. ✱) (G. ✱), *Préteur*, rue de Madame, n° 11.
Le Comte CORNUDET (G. ✱), rue de Grenelle S.-G., n° 90.
Le Comte DAVOUS (C. ✱), rue du Mont-Parnasse, n° 3.
Le Comte DEPERE (C. ✱), rue d'Anjou S.-Honoré, n° 15.
DYZEZ, Comte d'Arène (C. ✱), rue de Tournon, n° 8.
Le Comte FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (G. ✱), rue du Faub. Poissonnière, n° 93.
Le Cte HERWYN DE NEVELE (C. ✱), rue de Tournon, n° 12.
JOURNU AUBER, Cte. de Tustal (C. ✱), r. de l'Université, n°. 96.
Le Comte PERÉ (C. ✱), rue Cassette, faubourg S.-G., n° 32.
VERNIER, Comte de Mont-Orient (C. ✱), rue S.-Guillaume Saint-Germain, n° 34.
Le Comte VILLETARD (C. ✱), rue de Picpus, n° 78.

Du 4 nivôse au soir.

Le Comte JACQUEMINOT (C. ✱), rue de Grenelle-S.-G., n°. 50.
Le Comte SERURIER (G. A. ✱), Maréchal de l'Empire, Hôtel impérial des Invalides.

Du 24 pluviôse.

Le Comte BARTHÉLEMY (G. ✱), rue du Mont-Blanc, n° 43.

Du 18 ventôse.

Le Comte LANJUINAIS (C. ✱), rue du Bac, n°. 34.

Du 11 germinal.

Le Duc de DANTZICK (G. A. ✱), Maréchal de l'Empire, *Préteur*, rue d'Enfer Saint-Michel, n° 32.

Du 8 thermidor.

Le Comte de VAUBOIS (G. ✱), r. Joubert, Chauss. d'Antin, n. 35.

Du 28 frimaire an 9.

Le Comte DEDELAY-D'AGIER (C. ✱), rue Helvétius, n° 16.

Du 8 nivôse.

Le Comte RAMPON (G. ✱), rue de Varennes, n° 12.

Nomination

Nomination du 24 pluviôse an 9.

Le Comte COLAUD (G. ✻), rue de Lille, n° 103.

Du 21 ventôse.

Le Comte d'HARVILLE (G. A. ✻), rue de Lille, n° 54.

Du 8 germinal.

Le Comte PÉRIGNON (G. A. ✻), *Maréchal de l'Empire,* rue de Berry, au marais, n° 10.

Du 4 nivôse an 10.

Le Comte GRÉGOIRE (C. ✻), rue du Pot-de-Fer, n° 22.

Du 14 nivôse.

Le Comte de LAMARTILLIÈRE (G. ✻), rue de Miromesnil, n° 28.

Du 28 nivôse.

Le Comte DÉMEUNIER (G. ✻), rue de Menars, n° 14.

Du 27 fructidor.

Le Comte ABRIAL (G. ✻) (G. ✵), rue Plumet, n° 18.
Le Comte d'ABOVILLE. (G. ✻), place des Vosges, n° 21.
Le Duc d'OTRANTE (G. A. ✻), *Ministre d'Etat,* r. Cérutti, n°. 13.
Le Comte RŒDERER (G. ✻) (G. ✵), rue du faub. S.-H., n° 99.

Du 2 fructidor an 11.

EMMERY, Comte de Grozyeulx (C. ✻), rue d'Enfer, n° 40.

Du 11 fructidor.

Le Comte DEGRÉGORY-MARCORENGO (C. ✻), r. Cérutti, n°. 34.

Du 8 brumaire an 12.

Le Comte de JAUCOURT (C. ✻), rue du Mont-Blanc, n° 37.

Du 10 brumaire.

Le Comte LEBRUN DE ROCHEMONT (C. ✻), hôtel de la Monnoie.

Du 14 pluviôse.

Le Comte de VIRY (G. ✻) (G. ✵), rue Férou, n°. 26.

Du 28 pluviôse an 12.

Le Cte BOISSY-D'ANGLAS (G. ✻), rue de Choiseul, n° 13.

Du 6 germinal.

Le Cte. GARNIER (G. ✻)(G. ✵), r. de la Rochefoucault, n° 6.

Du 1er floréal.

Le Comte de SAINTE-SUZANNE (G. ✻), rue Saint-Dominique Saint-Germain, n° 59.
Le Cte. de BEAUHARNOIS (G. ✻) (G. ✵), r. de l'Université, n. 15.
Le Comte de LANNOY (C. ✻) (G. ✵), rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n° 109.
Le Comte ST.-MARTIN-DE-LA-MOTTE (C. ✻), r. Blanche, n. 16.

Du 19 thermidor.

CHAPTAL, Comte de Chanteloup (G. ✻) (G. ✵), *Trésorier*, rue Saint-Dominique Saint-Germain, n° 70.

Du 30 vendémiaire an 13.

Le Comte de TASCHER (O. ✻), rue S.-Guillaume, S. G., n° 23.
Le Comte de CANCLAUX (G. ✻), rue Neuve S. Paul, n° 4.
Le Comte SAUR (O. ✻), rue de Lille, n° 101.

Nominations du 7 brumaire. an 13.

Le Comte RIGAL (O.✻), r. Joubert, Chaussée d'Antin, nº 29.

Du 8 frimaire.

S. A. I. FELIX, Prince de Lucques et de Piombino (G. A. ✻) (G. ❁).

Du 12 pluviôse.

S. A. E. le Cardinal FESCH (G. A. ✻), Grand-Aumônier, rue du Mont-Blanc, nº 70.

Le Comte CAMBACÉRÈS (G. A. ✻), Cardinal, Archevêque de Rouen, rue St.-Dominique, Faub. S.-Germain, nº. 58.

Le Comte de BEURNONVILLE, (G. ✻) (G. ❁), rue du Faubourg-Saint-Honoré, nº 51.

Le Comte de SEMONVILLE (C. ✻), rue de Varennes, nº 37.

Le Comte D'AGUESSEAU (C. ✻), rue du Marché d'Aguesseau, faubourg Saint-Honoré, nº 5.

Le Comte d'HÉDOUVILLE (G ✻), rue Cisalpine, nº 2.

Le Comte FÉRINO (G. ✻), rue de Cléry, nº 13.

Le Comte de GOUVION (G. ✻), r. du faub. St.-Honoré, nº 57.

Le Comte DEMBARRÈRE (C. ✻), rue de Grenelle-Saint-Germain, nº 45.

Le Comte de PONTÉCOULANT (C.✻), rue Ste-Croix, Chaussée d'Antin, nº 14.

Le Comte COLCHEN (O.✻), rue de l'Université, nº 43.

Le Comte de SAINT-VALLIER (C. ✻) (G. ❁), rue S.-Dominique-Saint-Germain, nº. 19.

Le Comte de TIMBRUNE-THIEMBRONE DE VALENCE (C. ✻), rue de la Madeleine, nº 35.

Du 28 mars 1806.

Le Comte DUPUY (C. ✻), rue de Grenelle, F. S. G., nº 119.

Le Comte de FAY LATOUR-MAUBOURG (C. ✻), grande rue Verte, faubourg Saint-Honoré, nº 8.

Le Comte de MALEVILLE (C. ✻), rue Servandoni S. G., nº 17.

Du 19 mai.

Le Comte DEMONT (C. ✻), rue Helvétius, nº 23.

Le Comte de BARRAL (C. ✻)(G. ❁), *Archevêque de Tours*, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 16.

Le Comte PRIMAT (C. ✻), *Archevêque de Toulouse*, rue Neuve Saint-Augustin, nº 30.

Le Comte de FALETTE-BAROL (O. ✻) (G. ❁), boulevard Montmartre, nº 11.

Le Comte d'ARENBERG (O. ✻) (G. ❁), rue d'Antin, nº 5.

DE LOE, Comte d'Imstenradt ✻ (G. ❁), rue Taranne, nº 10.

Du 14 août 1807.

Le Comte KLEIN (G. ✻), rue de Lille, nº 87.

Le Comte de BEAUMONT (G. ✻), *Secrét.*, r. de Fréjus S. G., nº 6.

Nominations du 14 août 1807.

Le Comte FABRE DE L'AUDE (C. ✻), rue de Grenelle Saint-Germain, nº 42.

CURÉE, Comte de la Bedissière (C. ✻), rue de l'Odéon, nº 21.

Le Comte de la TOUR (C. ✻), *Archevêque de Turin*, rue de Verneuil-Saint-Germain, nº 17.

Le Comte DUPONT (O. ✻), rue des Vieilles-Audriettes, nº 2.

Du 19 août.

Le Comte LEJEAS (O. ✻), rue de Provence, nº 56.

Le Comte COSSÉ DE BRISSAC (O. ✻), rue du Pot-de-Fer, nº 8.

Le Comte SOULÈS (C. ✻), rue du F. Saint-Honoré, nº 112.

Du 6 mars 1809.

Le Cte. LAFAURIE DE MONBADON (O. ✻), place Vendôme, nº 18.

Le Comte MERODE DE WESTERLOO ✻ (G. ✻), rue d'Astorg, Faubourg Saint-Honoré, nº 15.

Du 18 mars.

Le Comte CASELLI (G. ✻), *Cardinal-Evêque de Parme*, rue de Grenelle-Saint-Germain, nº 118.

Le Cte CORSINI (O. ✻) (G. ✻), rue de la place Vendôme, nº 17.

Le Comte ANGUISSOLA (O. ✻) (C. ✻), quai Malaquai, nº 3.

Le Comte FOSSOMBRONI (O. ✻) (C. ✻), place Vendôme, nº 23.

Le Comte VENTURI (O. ✻) (C. ✻), rue Caumartin, nº 32.

Du 28 mars.

Le Comte CARBONARA (O. ✻) (C. ✻), rue de Lille, nº. 63.

Le Comte de l'APPARENT (O. ✻), *Secrétaire*, rue du Faubourg Saint-Denis, nº 118.

Du 14 décembre.

Le Comte de la VILLE (O. ✻) (C. ✻), rue Lepelletier, nº 1.

Le Comte PASTORET (O. ✻), place de la Concorde, nº 6.

Le Cte DE VILLEMANZY (C. ✻), rue de la Ville-l'Evêque, nº 21.

Du 5 février 1810.

Le Comte DEJEAN (G. A. ✻), *premier Inspecteur général du Génie*, rue de l'Université, nº 17.

Le Comte de FONTANES (C. ✻), *Grand-Maître de l'Université*, au Palais du Corps-Législatif.

Le Comte THÉVENARD (G. ✻), rue Duphot, nº 8.

Le Comte REDON (C. ✻), rue Notre-Dame des Champs, nº 35.

Le Comte SHÉE (C. ✻), rue Chauchat, nº 3.

Le Comte de BELDERBUSCH (O. ✻) (C. ✻), rue Neuve-des-Mathurins, nº 1.

Du 3 mars.

Le Comte de GUEHENEUC (O. ✻), rue Hillerin-Bertin, n. 7.

Du 30 décembre 1810.

Le Comte SCHIMMELPENNINCK (C. ✻) (G. ✻), rue de l'Université, nº. 21.

Nominations du 30 décembre 1810.

Le Comte VAN ZUYLEN VAN NYEVELT (O. ✳) (G. ✳), Saint-Honoré, n. 366.

Le Comte VAN DEDEM VAN GELDER (O. ✳) (C. ✳), place de la Concorde, n°. 6.

Le Comte VAN DEPOLL ✳ (G. ✳), rue Chauchat, n° 2.

Le Comte MEERMAN VAN DALEM ET WAUREN (O ✳) (C. ✳), rue de Lille, n° 54.

Du 22 février 1811.

Le Comte BUONACORSI (G. ✳), rue du Mont-Blanc, n° 45.

Le Comte de SPADA ✳ (G. ✳), rue de Rochechouart, n° 40.

Du 5 avril 1813.

Le Cardinal Comte DE BAYANE (G. ✳), r. S.-Guillaume, n. 25.

Le Comte BOURLIER (O. ✳), *Evêque d'Evreux*, rue de la Concorde, n. 13.

Le Comte LEGRAND (G. A. ✳), rue Saint-Dominique, n. 69.

Le Comte DE CHASSELOUP-LAUBAT (G. ✳) (G. ✳), rue de la Place-Vendôme, n. 9.

Le Comte DE GASSENDI (G. ✳) (G. ✳), r. Sainte-Anne, n. 10.

Le Comte DE SAINT-MARSAN (O. ✳)(G. ✳), rue. . .

Le Comte BARBÉ-MARBOIS (G. A. ✳), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 87.

Le Comte DE CROIX ✳ (G. ✳), *Chambellan de S. M. l'Empereur*, rue de la Chaise Saint-Germain, n. 3.

S. Ex. le Duc DE CADORE (G. A. ✳) (G. ✳), *Grand Chancelier de l'Ordre impérial de la Réunion*, r. de Grenelle-S.-G. n. 121.

S. Ex. le Duc de FRIOUL (G. A. ✳), *Grand Maréchal du Palais*, palais des Tuileries.

S. Ex. le Comte DE MONTESQUIOU-FEZENSAC (C. ✳) (G. ✳), *Grand Chambellan*, rue de Fréjus, n. 12.

S. Ex. le Duc DE VICENCE (G. A. ✳), *Grand Ecuyer*, place du Carrousel, n. 16.

S. Ex. le Comte DE SÉGUR (G. A. ✳), *Grand Maître des Cérémonies*, rue des Saussayes, faubourg S.-H., n. 13.

Du 14 avril.

Le Comte d'HAUBERSAERT ✳, rue. . . .

Le Chevalier CAUCHY ✳, *Secrétaire - Archiviste du Sénat*, au palais du Sénat.

PRÉSIDENS *du Sénat depuis l'établissement de l'Empire.* Messieurs,

Le Comte FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.	Du 19 mai 1804 au 19 mai 1806.
MONGE. Comte de Peluse.	Du 19 mai 1806 au 1er juillet 1807.
Le Comte DE LACÉPÈDE.	Du 1er juillet 1807 au 1er juillet 1808.
Le Comte DE SAINT-VALLIER. . . .	Du 1er juillet 1808 au 1er juillet 1809.
Le Comte GARNIER.	Du 1er juillet 1809 au 1er juillet 1811.
Le Comte de LACÉPÈDE.	Du 1er juillet 1811 au 1er juillet 1813.

GRAN

GRAND CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Présidé par l'Empereur.

Les secrétaires du Sénat sont membres de ce conseil.

Membres. Messieurs,

Le Comte de Lacépède.
Le Comte Garnier.
Le Comte Cossé de Brissac.
Le Comte Dupont.
Le Comte Davous.
Le Comte Pastoret.
Le Comte Lambrechts.

CONSEIL PARTICULIER.

Le président et les secrétaires du Sénat sont membres de ce conseil.

Membres. Messieurs,

Le Comte Abrial.
Le Comte Vimar.

COMMISSION SÉNATORIALE DE LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE.

Sénateurs membres de la Commission, Messieurs,

Le Comte Lemercier.
Le Comte de Gouvion.
Le Comte Colchen.
Le Comte Lejeas.
Le Comte Pastoret.
Le Comte Abrial.
Le Comte Van Dedem van Gelder.

COMMISSION SÉNATORIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Sénateurs membres de la Commission.

Le Comte Cholet.
Le Comte Peré.
Le Comte Lambrechts.
Le Comte de l'Apparent.
Le Comte Lebrun de Rochemont.
Le Comte Porcher de Richebourg.
Le Comte Spada.

Ces deux Commissions s'assemblent à des jours réglés au Palais du Sénat.

SÉNATORERIES.

Par le sénatus-consulte, du 22 nivôse an 11, il a été créé une sénatorerie par arrondissement de cour impériale.

Chaque sénatorerie est dotée d'une maison et d'un revenu annuel en domaines nationaux de 20 à 25,000 fr.

Les sénatoreries sont possédées à vie; les sénateurs qui en sont pourvus, sont tenus d'y résider au moins trois mois, chaque année.

Ils remplissent les missions extraordinaires que l'Empereur juge à propos de leur donner dans leur arrondissement, et ils lui en rendent compte directement.

Les sénatoreries sont conférées par l'Empereur, sur la présentation du sénat, qui, pour chacune, désignera trois sénateurs.

Sénateurs nommés aux sénatoreries; et chef-lieux de leur résidence.

Sénateurs.	Chef-lieux.
Le Cte. de Lamartillière,	*à Agen.*
Le Duc d'Otrante, . .	*à Aix.*
Le Cte. de Casabianca, .	*à Ajaccio*
Le Comte de Beauharnois, . . .	*à Amiens.*
Le Cte. Lemercier. .	*à Angers.*

Sénateurs.	Chef-lieux.	*Sénateurs.*	Chef-lieux.
Le Comte d'Aboville .	à *Besançon.*	Le Comte de Fresnelles.	à *Lyon.*
Le Mal Perignon . . .	à *Bordeaux.*	Le Comte Chasset. . . .	à *Metz.*
Le Cte. de Semonville.	à *Bourges.*	Le Cte. Berthollet. . . .	à *Montpell.*
Le Comte François de Neufchâteau , . .	à *Bruxelles.*	Le Comte Vimar. . . .	à *Nancy.*
Le Comte Rœderer. .	à *Caen.*	Le Cte. Dubois du Bais. .	à *Nismes.*
Le Duc de Valmy. .	à *Colmar.*	Le Cte. Roger-Ducos. .	à *Orléans.*
Le Cte. de Lespinasse.	à *Dijon.*	Le Comte de Lacépède. .	à *Paris.*
Le Cte. Jacqueminot.	à *Douai.*	Le Comte de Sainte-Suzane.	à *Pau.*
Le Comte Ferino. . .	à *Florence.*	Le Comte de Vaubois. .	à *Poitiers.*
Le Comte de Saint-Vallier.	à *Gènes.*	Le Comte Cornudet . .	à *Rennes.*
Le Comte Abrial. . .	à *Grenoble.*	Le Cte. Garran de Coulon	à *Riom.*
. . . .	à *Hambourg.*	Le Comte d'Hédouville.	à *Rome.*
. . . .	à *la Haye.*	Le Comte Rampon. . .	à *Rouen.*
Le Comte de Péluse. .	à *Liège.*	Le Comte Démeunier. .	à *Toulouse.*
Le Cte. de Beurnonville	à *Limoges.*	Le Comte Garnier. . .	à *Treves.*
		Le Comte D'Harville. .	à *Turin.*

PRÉTURE, *au Palais du Sénat.*

Messagers d'Etat. . . { M. Beaumé. M. Bréa.

Huissiers. . . . . . { M. Foulon. M. Fagnart. M. Lothon. — M. Russeau. M. Hullin. M. Cotteray ✻.

M. Brisse, *Commandant en chef de la garde*, au Palais du Sénat.
M. Beaudelaire, *Chef des Bureaux*, au Palais du Sénat.

Agence des Bâtimens.

M. Baraguey, *Architecte*, au Palais du Sénat.
M. Vavin, *Expert Vérificateur*, rue Mazarine.

CHANCELLERIE, *au Palais du Sénat.*

M. le Chevalier Cauchy ✻, *Secrétaire-Archiviste*, Chef des Bureaux, au Palais du Sénat.

Bureau des Archives. . { M. Cauchy, A. M. Carrey, } *Sous-Chefs.*

Bureau d'Administration { M. Longuemare, *Chef.* M. Delaire, *Sous-Chef.*

Secrétariat. . . . . . { M. Grolier, *Sous-Chef*, *Secrétaire particulier de M. le Chancelier.*

Galerie des Tableaux. . { M. Naigeon, l'aîné, *Conservateur.* M. Naigeon, jeune, *Adjoint.*

Cette galerie, établie au palais du Sénat, sous la surveillance du Chancelier, est ouverte au public les dimanches et lundis, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 h. après-midi; les autres jours, excepté le samedi, étant consacrés à l'étude.

TRÉSORERIE.

M. Larsonnier, *Caissier et Chef des Bureaux.*
M. Grivaud, *Sous-Chef.*

Notaire.

M. Noel, *Notaire de l'Empereur.*

Imprimeur du Sénat.

M. P. Didot, aîné, rue du Pont-de-Lodi.

SECTION II.

CONSEIL D'ÉTAT.

Le Conseil d'Etat se divise en cinq Sections ; il est présidé par l'Empereur, et en son absence par celui des Princes que Sa Majesté désigne.

L'EMPEREUR.

Les Princes de la Famille Impériale.

Les Princes de l'Empire, *Grands Dignitaires.*

Les Ministres.

CONSEILLERS D'ÉTAT.

Service ordinaire. *Section de Législation.*

M. le Comte Boulay (G. ✱) (G. ✱), *Conseiller d'Etat* à vie, *President*, rue de Vaugirard, n°. 58.

M. le Comte Berlier (C. ✱), *Conseiller d'Etat* à vie, *Président du Conseil des Prises*, à l'Oratoire.

M. le Comte Réal (C. ✱) (C. ✱), *Conseiller d'Etat* à vie, *chargé du 1er arrondiss. de la police gén. de l'Empire*, rue de Lille, n°. 1.

M. le Chevalier Faure (O. ✱) ✱, rue de Condé, n°. 26.

M. Bartolucci (C. ✱), rue du Mont-Blanc, n. 8.

M. le Ch. de la Malle (O. ✱), r. N^e. des Pet.-Champs, n. 101.

M. le Baron Henrion de Pensey (O. ✱), *Prés. en la Cour de Cass.*

Section de l'Intérieur.

S. Ex. M. le Comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angely (G. ✱) (G. ✱), *Ministre d'Etat*, Président, *Proc.-Gén. près la Haute-Cour Impériale*, *Secrétaire de l'Etat de la Famille Impériale*, *Membre de l'Institut*, rue de Provence, n°. 54.

M. le Comte Dubois (C. ✱), *Conseiller d'Etat* à vie, rue Neuve-des-Mathurins, n. 14.

M. le Comte Bégouen (C. ✱), *Conseiller d'Etat* à vie, rue de la Pépiniere, n. 19.

M. le Comte de Corvetto (C. ✱), rue Saint-Marc, n°. 10.

M. le Comte Neri de Corsini (O. ✱) (C. ✱), *Membre du Conseil du Sceau des Titres*, rue Ventadour, n. 3.

M. le Bar. Mannay (O. ✱), *Ev. de Trèves*, r. des SS. PP., n. 63.

M. le Baron Duvoisin (O. ✱) (G. ✱), *Evêque de Nantes*, rue du Bac, n. 35.

M. le Baron Costaz (O. ✱), *Intendant des bât. de la Couronne*, rue de l'Université, n. 43.

Section des Finances.

S. Ex. M. le Comte Defermon (G. ✱) (G. ✱), *Ministre d'Etat*, *Intendant général du Domaine extraordinaire de la Couronne*, Président, place Vendôme, n°. 9.

M. le Cte Jollivet (C. ✱), *Cons. d'Etat* à vie, r. des Martirs, n. 39.

M. le Comte JAUBERT (C.✻) (C. ✺), *Conseiller d'Etat* à vie, *Gouverneur de la Banque de France*, hôtel de la Banque.

M. GIUNTI (O. ✻) (C. ✺), rue Caumartin, nº. 27.

M. APPELIUS (O. ✻) (C. ✺), quai Voltaire, n. 3.

M. le Baron LOUIS (O. ✻), *Administrateur du Trésor imp.*, rue de la Concorde, nº. 5.

Section de la Guerre.

. . . .

Section de la Marine.

M. le Comte GANTEAUME (G.A. ✻), *Vice-Amiral*, *Inspecteur général des Côtes de l'Océan*, rue du Faub.-S.-Honoré, n. 33.

M. le Comte Joseph CAFFARELLI (G. ✻) (G. ✺), *membre du Conseil de Marine*, rue de Lille, n. 37.

M. le Cte. de NAJAC (C. ✻), *Conseiller d'État* à vie, r. Duphot, n. 2.

Office des Relations extérieures.

S. Exc. M. le Comte OTTO (G. ✻) (G. ✺), *Ministre d'Etat*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 30.

M. le Comte D'HAUTERIVE (O ✻), *Cons. d'Etat* à vie, *Membre du Conseil du Sceau des Titres, Garde des Archives des Relations extérieures*, rue de Varennes, nº. 11.

M. le Duc de DALBERG (O.✻)(G.✺), r. d'Anjou-S.-H., n. 25.

M. le Chev. de LA BESNARDIÈRE (O. ✻), rue de Lille, n. 37.

Secrétaire général du Conseil.

M. le Baron LOCRÉ (O. ✻), au Palais Impérial.

SERVICE ORDINAIRE HORS DES SECTIONS.

M. le Cte DUCHATEL (G. ✻) (C. ✺), *Cons. d'Et.* à vie, *Directeur-général de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines*, rue de Choiseul, nº. 2, hôtel de l'Administration.

M. le Comte FRANÇAIS DE NANTES (G. ✻) (C. ✺), *Conseiller d'Etat* à vie, *Directeur-général de la Régie des droits réunis*, rue Saint Avoye, hôtel de la Régie.

M. le Comte BÉRENGER (C. ✻) (C. ✺), *Cons d'Etat* à vie, *Directeur-général de la Caisse d'Amortissement*, à l'Oratoire.

M. le Comte MURAIRE (G. ✻) (G. ✺), *Conseiller d'Etat* à vie, *Premier Prés. de la Cour de Cass.*, rue de la Concorde, nº. 11.

M. le Comte LAUMOND (C. ✻), *Conseiller d'Etat* à vie, *Directeur général des Mines*, rue de l'Université, n. 61.

M. le Comte PÉLET (C.✻)(C ✺), *Cons. d'Et.* à vie, *chargé du 2e. arrond. de la police gén. de l'Empire*. r. des Champs-Elysées, n. 4.

M. le Comte de LAVALETTE (G. ✻) (C. ✺), *Directeur-général des Postes*, à l'hôtel des Postes.

M. le Comte MERLIN (G.✻) (C. ✺), *Cons. d'Et.* à vie, *Proc.-Gén. Imp. en la Cour de Cassation*, membre de l'Institut.

M. le Comte BERGON (O. ✻), *Conseiller d'Etat* à vie, *Directeur-général de l'Administrat. des Forêts*. hôtel de l'Administration.

M. le Comte MARET (O. ✻) (C. ✻), *Conseiller d'Etat* à vie,

Directeur général de l'Administ. des vivres de la Guerre, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 83.

M. le Comte MOLÉ (O. ✻) (C. ✻), *Direct.-gén. des Ponts et Chaussées*, rue de l'Université. n°. 120.

M. le Baron PASQUIER (O. ✻) (C. ✻), *Préfet de Police, chargé du 4e. arrondissement de la Police générale de l'Empire*, hôtel de la Préfecture de Police.

M. le Baron de POMMEREUL (O. ✻), *Gén. de div.*, *Direct.-gén. de l'Impr. et de la Librairie*, r. Culture-Ste-Catherine, n°. 27.

M. le Baron QUINETTE DE ROCHEMONT (O. ✻), *chargé de la comptabilité des communes et des hôpitaux, près le Ministre de l'intérieur*, rue du Bac, n. 95.

SERVICE EXTRAORDINAIRE.

M. le Comte THIBAUDEAU (C. ✻), *Préfet du département des Bouches-du-Rhône*, à Marseille.

S. Ex. M. le Comte de GOUVION-SAINT-CYR (G. A. ✻), Maréchal de l'Empire.

M. le Comte DUMAS (Mathieu) (G. ✻), *Général de division, Intendant général de la grande Armée.*

M. le Chevalier GAU (C. ✻), *chargé de la Direction de la 1re sect. de l'Administrat. de la Guerre*, rue Ne.-du-Luxembourg, n°. 9.

M. le Comte DAUCHI (C. ✻), r. des Vieilles-Audriettes, n. 41.

M. le Comte BOURCIER (G. ✻), Général de division, rue de l'Université, n. 84.

M. le Comte JULLIEN (C. ✻), *Général de brig.*, *Préfet du Département du Morbihan*, à Vannes.

M. le Comte BEUGNOT (C. ✻), *Commissaire impérial, et Ministre des Finances dans le Grand Duché de Berg.*

M. le Comte de LAFOREST (G. ✻), *Amb. près S. M. Catholique.*

M. le Comte CHABAN (O. ✻), *Président de la Commission de Liquidation à Hambourg.*

S. Ex. M. le Comte ANDRÉOSSY (G. A. ✻), *Grand-Chancelier de l'Ordre des Trois-Toisons d'Or*, Ambassadeur de S. M. près la Sublime Porte.

M. le Chevalier de GOGEL (C. ✻) (G. ✻), *Intendant des finances et du Trésor*, en Hollande.

M. VAN MAANEN ✻ (G. ✻), *Premier Président de la Cour impériale de la Haye.*

M. le Baron de CHAUVELIN (O. ✻), *Intendant de la Catalogne.*

M. le Baron DE GÉRANDO (O. ✻).

MAÎTRES DES REQUÊTES.

Service ordinaire.

M. le Baron FAVARD DE LANGLADE ✻. *Conseiller en la Cour de Cassation*, r. de l'Université, n. 34. } *Près la Section de Législation.*

M. le Chevalier JAUBERT ✻, rue de Rivoli, n. 14. M. PORTAL, rue Vivienne, n. 3.	*Près la Section de l'Intérieur.*
M. le Baron PELET fils ✻, rue des Champs-Elysées, n. 4. M. le Baron de la BOUILLERIE (C. ✻), *Trésorier général de la Couronne et du Domaine extraordinaire de la Couronne*, rue de la Victoire, n. 48. M. de BRUYN, rue Saint-Florentin, n. 9. M. le Baron BELLEVILLE ✻, rue Hauteville, Faubourg Poissonnière, n. 22.	*Près la Section des Finances.*
M. le Baron FELIX (O. ✻), *Inspecteur aux revues de la Garde*, rue de Lille, n. 73. M. le Chevalier ALLENT ✻, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 63.	*Près la Section de la Guerre.*
M. le Comte de LAS CASES ✻, *Chambellan de S. M.*, rue des Moulins, n. 19.	*Pres la Section de la Marine.*

Service extraordinaire.

M. le Baron JANET ✻, *Intendant du trésor et Président de la Commission de liquidation à Rome.*

M. le Baron MOUNIER (O. ✻), *Secr. du Cabinet de S. M.*, r. d'Anjou S.-H., n. 16.

M. le Chevalier ANGLÈS ✻, rue de l'Université, n. 29, *chargé du troisième arrondissement de la Police générale de l'Empire.*

M. le Comte de CELLES ✻ ✻, *Préfet du département du Zuyderzée.*

M. le Comte CHABROL ✻. *Intendant-gén. des finances en Illyrie, à Laybach.*

M. le Baron MAYNEAU-PANCEMONT ✻, 1er *Prés. de la Cour Imp. de Nismes.*

M. le Baron MERLET (C. ✻).

M. le Baron SEGUIER (C. ✻). *Premier Président de la Cour impér. de Paris*

M. le Baron DALPOZZO ✻ (C. ✻), *Vice-President du Conseil de liquidation, à Rome, premier Président de la Cour impériale de Gênes.*

M. le Baron COQUEBERT DE MONTBRET ✻, *Secrétaire-general du Ministere des Manufactures et du Commerce*, au Ministère du Commerce.

M. le Baron de FRÉVILLE (O. ✻), *Préfet du département de Vaucluse.*

M. le Comte de CASTELLANE (O. ✻), Général de brig., rue de l'Arcade, n. 12.

M. le Baron LACUÉE ✻, *Intendant général en Arragon.*

M. le Comte TAILLEPIED DE BONDY (O. ✻), *Chambellan de l'Empereur, Préfet du Rhône.*

M. le Comte DELABORDE ✻, *chargé spécialement du service des Ponts et Chaussées du Départ. de la Seine*, rue de Cérutti, n. 28.

M. le Baron de PRÉVAL (C. ✻), *Général de brig., Président de la Commission de liquidation de la grande armée*, rue du Dragon, n. 10.

M. le Baron CONNINCK OUTERIVE ✻.

M. HOLVOET ✻, *Préfet de la Loire.*

M. FABBRONI ✻ (C. ✻), *Directeur des Ponts et Chaussées dans les départemens au-delà des Alpes*, rue des Petits-Augustins, n. 17.

M. FIEVÉE ✻. *Préfet de la Nièvre.*

M. SIX D'OTERLECK (C. ✻), *Dir. du grand Livre de la Dette publ. en Hollande.*

M. le Baron VOUTE ✻ (C. ✻), *Directeur de la Caisse centrale du Trésor, à Amsterdam.*

M. le Baron d'ALPHONSE (C. ✻), *Intend. de l'intér. des dép. de la Hollande.*

M. le Bar. MENEVAL (O. ✻). *Secr. des comm. de S. M. l'Imp.*, r. de Baune, n. 2.

M. le Baron FAIN (O. ✻), *Secr. du cabinet de S. M.* r. de la Concorde, n. 9.

M. le Chevalier Bruyère ✻, *chargé spécialement de la direction des travaux publics de la Seine*, rue du Bac, n. 88.
M. Maillard ✻✻. *Direct. des Polders*, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 14.
M. le Baron Caron de Saint-Thomas, *Intendant du Trésor impérial dans la 29e. division*, à Florence.
M. le Comte de Brignole (C. ✻), *Préfet du départem. de Montenotte.*
M. le Baron Lameth (O. ✻), *Préfet du Pô.*
M. le Baron Coffinhal-Dunoyer ✻, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
M. le Baron Zangiacomi ✻, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
M. Gilbert de Voisins ✻, *Président à la Cour impériale de Paris.*
M. le Baron Nougarède de Fayet ✻, *Présid. à la Cour impériale de Paris.*
M. le Baron Chabrol de Volvic ✻, *Préfet du département de la Seine.*
M. le Chevalier Cuvier ✻ ✻, *Conseiller titulaire de l'Université Imp.*
M. Gasson, *chargé de l'administration des octrois de la ville de Paris*, boulevart Poisonnière, n. 14.
M. Redon, *Secrétaire gén. du Conseil de Marine*, r. des Trois Frères, n. 6.

AUDITEURS. Première classe.
Service ordinaire près les Ministres et les Sections du Conseil.

SECTION DE LÉGISLATION
Et Ministere de la Justice. MM.

Anisson-Duperron * (1), Inspect. de l'Imprimerie imp., r. Joubert, n. 17.
Regnier fils *, Comte de Gronau, Secrétaire gén. du Conseil du Sceau des Titres, rue des Saussayes, n. 8.
*Andryane**, rue S.-Dominique, n. 104.
*De la Haye de Cormenin**, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Le Chevalier *de Maleville**, rue Servandoni, faubourg St-Germain, n. 17.
Delaire, r. N.-des-Pet.-Champs, n. 97.

SECTION DE L'INTÉRIEUR
Et Ministère de l'Intérieur. MM.

Berard. rue du Helder, n. 13.
Froidefond de Bellisle, rue Saint-Florentin, n. 9.
Portalis (Marius) *, rue de Grenelle S.-Germain. n. 49.
Cagniard de la Tour, r. Charlot, n. 18.
Le Chapelier, r. des Capucines, n. 13.
Salomon, rue de Paradis Poiss., n. 18.
Joly de Fleury, r. de la Planche, n. 15.
Balbe-Berton-Crillon *, rue de la Concorde, n. 6.
*Tascher**, rue S.-Guillaume, n. 33.

Ministere de la Police. MM.

*Briere de Mondetour** r. Vivienne, n. 22.
De Montléart, rue de Clichy, n. 15.
*Combe-Syeys**, rue St.-Lazare, n. 76.

Ministere des Cultes, MM.

Le Chev. *Janzé**, Secrétaire-général du Ministère des Cultes.
*Jauffret**, r. des Vieilles-Tuileries, n. 2.

SECTION DES FINANCES
Et Ministères des Finances et du Trésor impérial. Messieurs.

Le Comte *Perregaux* *, rue du Mont-Blanc, n. 9.
Amiot *, rue Cérutti, n. 8.
De Saint-Didier * ✻, rue Neuve-Lepelletier, n. 20.
*Lecouteulx-Canteleu** r. Ste Croix, n. 16.
Delahante, rue St.-Honoré, n. 327.
Delage *, rue Grange-Batelière, n. 3.
Cochelet, rue Cérutti, n. 12.

SECTION DE LA GUERRE
Et Ministères de la Guerre; de l'Administration de la Guerre, MM.

Le Baron *Prié* *. Introducteur des Ambassadeurs, Maître des Cérémonies, rue N. des Mathurins, n. 58.
Le Baron *Champy* * ✻, Administrateur des Poudres et Salpêtres à l'Arsenal.
Le Baron *Duval de Beaulieu* *, rue de la Place Vendôme, n. 17.
Debeyle, r. N.-du-Luxembourg, n. 3.
Janzé (Hypolite), r. Neuve-du-Luxembourg. n. 19.

(1) L'astérisque indique ceux des Auditeurs qui assistent aux séances du Conseil d'État présidées par S. M.

SECTION DE LA MARINE
Et Ministere de la Marine, MM.
Pinkney Horry, rue du Marché d'Aguesseau, n. 1.

OFFICE DES RELATIONS EXTÉRIEURES,
Et Ministère des Relations extérieures, Messieurs,
Le Lorgne-d'Ideville ✵, Secrétaire-interprète de S. M., chargé spécialement de la Statistique exterieure, rue Caumartin, n. 2.
De Maussion *, rue l'Université, n. 90.
Marquet de Mont-Breton *, rue d'Aguesseau, n. 5.
De Laubepin, r. d'Anjou S. H., n. 42.

Sous-Préfets des chefs-lieux d'arrondissement de Préfectures. MM.

Heurtaut-Lamerville, *à Marseille.*
Croze, *à Gênes.*
De Galz de Malvirade, *à Bordeaux.*
Varenne de Fénille, *à Lyon*
. . . . ., *à Rome.*
De Wit, *à Amsterdam.*
. . . . ., *à Florence.*
DeChatellux, *à Hambourg*
De Gestas, *à la Haye.*
Marbotin de Conteneuil, *à Bruxelles.*
. . . . . ., *à Gand.*
Duval Chassenon de Curzay, *à Nantes.*
. . . . . ., *à Metz.*
De Baillet, *à Anvers.*
. . . . ., *à Lille.*
. . . ., *à Turin.*
Dartein d'Altenaü, *à Strasbourg.*
Goujon de Gasville, *à Rouen.*
. . . ., *à Versailles.*
Littardi, *à Parme.*

Deuxième Classe.

Près l'Administration des Ponts-et-Chaussées, Messieurs.
De la Barthe de Thermes, hôtel du Grand-Maître de l'Université, n. 118.
Duranty, rue Joubert, n. 9.
Harel, rue de Grammont, n. 14.
Perrier (Joseph), rue Thiroux, n. 8.

Au-delà des Alpes,
Griffoly, rue Caumartin, n. 14.
Biliotti, à l'Archevêché.

En Hollande. MM.
Cazes-Delisle ✵, rue Bergère, n. 11.
Van Citters.

Direction des Polders.
Meyers, rue de Grenelle S.-Honoré hôtel de Nismes.

Près la Direction de la Comptabilité des Communes, Messieurs,
. . . . . .

Près le Directeur de l'Imprimerie et de la Librairie, Messieurs,
Deyeux, rue de Tournon, n. 8.
Pellenc, fils, rue St.-Honoré, n. 333.
. . . .

Près la Direction gén. des Mines. MM
Perrier (Pierre-Amédée), rue Cérutti, n. 16.
Lamarre (Adrien-Antoine-François), rue Saint-Honoré, n. 418.
. . . . . .

Près l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, Messieurs,
Fieffé, rue Saint-Antoine, n. 184.
Maca, boulevart Poissonnière, n. 22.
. . . . . .
. . . . . .

Près l'Administ. des Douanes. MM.
Darlincourt-Prevost, rue de la Victoire, n. 20.
Rongier, rue de la Michodière, n. 8.
Choppin d'Arnouville, rue du Sentier, n. 16.
Papillon de la Ferté, rue du Faubourg Poissonnière, n. 7.

Près l'Administrat. des Forêts, MM.
Barbotan de Maupas, à Sèvres.
Desmazis, rue de Provence, n. 22.
De Bonnaire de Gif, rue des Minimes au Marais, n. 11.
. . . .

Près l'Adminis. des Droits réunis. MM.
Madier de Montjau, rue du Bacq, n. 87.
Jard-Panvillier, rue de Lille, n. 36.
Royer, r. N.-des-Pet.-Champs, n. 101.
Dargout, rue Duphot, n. 6.

Près l'Administr. des Postes, MM.
Vanderlinden d'Hooghworst, (*Charles-Fr.*), r. N. des P.-Champs, n. 60.

Rigoley d'Ogny, r. Princesse S.G., n. 12.
Carné de Coëtlogon, rue St-Thomas du Louvre, hôtel de France.

Près l'Administr. de la Loterie, MM.
De Robiano, place Beauveau, n. 88.
Bouquillard, rue Thérèse, n. 9.

Près la Caisse d'Amortissement, MM.
Thouroude Berlinval, r. Chabanais, n. 4.
. . . . . .

Près la Direction des Vivres, MM.
De Beauvoir Duroure, rue de l'Université, n. 74.
Duprat, rue Napoléon, n. 8.
Tassin de Nonneville, rue Tiron, n. 12.
Clauzel, rue d'Hanôvre, n. 11.
Dupont-Delporte, rue Montabor, n. 12.
Desrenaudes, rue de Miromesnil, n. 4, faubourg Saint-Honoré.

Près la Direction générale de la Conscription, MM.
Barbat du Clozel, r. de l'Univers., n. 25.
De Castellane, r. des Frondeurs, n. 6.
. . . . . .

Près l'Administ. des Poudres, MM.
. . . . . .
. . . . . .

Près le Conseil des Prises, MM.
De Rigny, r. de l'Université, n. 116.
. . . . . .

Près la Préfecture de la Seine, MM.
De Portes de Fardailhan, au Palais du Sénat.
. . . . . .

Près la Préfecture de Police, MM.
Desroys, rue des Quatre-Fils, n. 20.
Duriez, rue de Buffault, n. 12, faubourg Montmartre.

Sous-Préfets d'Arrondissement des chef-lieux de Préfecture, MM.

M. E. De Carnin, *à Zwol.*
De Salpervick, *à Brême.*
Thieullen, *à Caen.*
Perret, *à Dijon.*
Daclin, *à Besançon.*
Lacoste, *à Groningue.*
Saillard, *à Osnabruck.*
Vanderaeghen-Mussain, *à Leuwarden.*
Pieyre, *à Nîmes.*
De Lamothe, *à Toulouse.*
Allut, *à Montpellier.*
Defraye de Schiplaken, *à Mons.*
De la Morélie, *à Rennes.*
Bacot, *à Tours.*
Didier, *à Grenoble.*
O Sulivan de Grassl, *à Arnheim.*
Bourgeois de Gessain, *à Genève.*
Kermellec, *à Orléans.*
De Langhe, *à Bruges.*
De Kaerbout, *à Angers.*
Deslandes, *à St.-Lô.*
. . . ., *à Alexandrie.*
. . . ., *à Livourne.*
Bouvier, *à Nancy.*
De Esebeck, *à Mayence.*
Bouzies de Rouvroy, *à Liége.*
Le Baron Cardon de Montigny, *à Arras.*
. . . ., *à Aix-la-Chap.*
. . . ., *à Amiens.*
. . . ., *à Spoleto.*

Troisième Classe.

Près la Direction générale des Ponts-et-Chaussées, Messieurs,
Le Baron *Desrotours*, r. Montabor, n. 12.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Au-delà des Alpes, MM.
Graziani, rue de la Michaudière, n. 9.

En Hollande, MM.
Nairac, rue Napoléon, hôtel de Hollande.
. . . . . .

Administration des Polders.
. . . . . .

Près la Direction de la Comptabilité des Communes, Messieurs,
. . . . .
. . . . .

Près la Direction de l'Imprimerie et de la Librairie, Messieurs,
. . . . .
. . . . .
. . . . .

Près la Direction gén. des Mines, MM.
. . . . .
. . . . .
. . . . .

Près l'Administration de l'Enregistrement, Messieurs.
Baglioni-Oddi, rue de Hanôvre, n. 21.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Près l'Administr. des Douanes, MM.
Colonna d'Avella, rue Traversière-S.-Honoré, n. 13.
Spada, rue de la Michaudière, n. 21.
. . . . . .
. . . . . .

Près l'Administr. des Forêts, MM.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Près l'Admin. des Droits réunis, MM.
Le Riche de Cheveigné, rue du Bouloy, n. 26.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Près l'Administrat. des Postes, MM.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Près l'Administrat. de la Loterie, MM.
. . . . . .
. . . . . .

Près la Caisse d'Amortissement, MM.
. . . .
. . . .

Près la Direction des Vivres, MM.
Godefroy, rue N. du Luxembourg, n. 1.
Dupont de Caperoy, faubourg du Temple, n. 12.
. . . .
. . . .

Près la Direction générale de la Conscription, Messieurs,
Le Chevalier *de Beaumont*, rue Caumartin, n. 14.
. . . .

Près l'Administr. des Poudres, MM.
. . . . . .
. . . . . .

Près le Conseil des Prises, MM.
. . . .
. . . .

Près le Préfet de la Seine, MM.
. . . .
. . . .

Près la Préfecture de Police, MM.
. . . . .

S.-Préfets (1) d'Arrondissement des chef-lieux de Préfecture, MM.

. . . . . , *à Bourg.*
Gouillard (2ᵉ), *à Laon*
Palaviccini, *à Moulins.*
Rey Paillade (2ᵉ), *à Digne*
. . . . , *à Gap.*
Durazzo (2ᵉ), *à Nice.*
Potenziani (2ᵉ), *à Chiavari*
De Pelet (2ᵉ), *à Privas.*
Milon de Villiers (2ᵉ), *à Mézieres.*
Bascle de la Greze (2ᵉ), *à Foix.*
. . . . . , *à Troyes.*
De Carrière (2ᵉ), *à Carcassonne.*
Bastide d'Isarn (2ᵉ), *à Rhodez.*
. . . . , *à Middelbourg*
Vermeulen (2ᵉ), *à Bois le-Duc.*
Beauclair (2ᵉ), *à Aurillac.*
Gédéon Gentil de la Borderie (2ᵉ), *à Angoulême.*
Joly d'Aussy (2ᵉ), *à la Rochelle.*
Blanchard des Roziers (2ᵉ) *à Bourges.*
. . . . . , *à Tulle.*
. . . . . , *à St Brieuc*
. . . . . , *à Gueret.*
Gianotti (2ᵉ), *à Ivrée.*
Malet (2ᵉ), *à Périgueux*
Berlioz (2ᵉ), *à Valence.*
. . . . . , *à Aurich.*
. . . . , *à Evreux.*
Noailles (Victor de) (2ᵉ), *à Chartres.*
. . . . . *à Quimper.*
Vander Brugghen, *à Luxembourg.*
Megret d'Etigny (2ᵉ), *à Auch.*
. . . , *à Châteauroux.*
. . . . , *à Lons-le-Saulnier.*
. . . . , *à Mont-de-Marsan.*
. . . . . , *à Munster.*
Pervinquière, *à Blois.*

(1) Les Auditeurs Sous-Préfets qui ont été nommés Auditeurs de 2ᵉ. classe sont designés ainsi : (2ᵉ).

Greyfié, *à Montbrison.*
. . . . . *au Puy.*
Marmiesse de Lussan (2e), *à Cahors.*
D'Escouloubres (2e), *à Agen.*
. . . . . , *à Mende.*
Le Boucq (2e), *à Châlons.*
. . . . , *à Chaumont.*
. . . . . , *à Laval.*
Leblan (2e), *à Bar-sur-Ornain.*
Vanden-Rhoër (2e), *à Maëstricht.*
Sirot (2e), *à Chambéry.*
. . . . , *à Savone.*
Boullé (2e), *à Vannes.*
. . . . , *à Nevers.*
Boscary (2e), *à Beauvais.*
Santa Croce (2e), *à Sienne.*
De Chambray ✻ (2e), *à Alençon*
. . . . . , *à Clermont.*
D'Angosse (2e), *à Pau.*
Garat (2e), *à Tarbes.*
Melet de Bonas (2e), *à Perpignan.*
De Joppen (2e), *à Coblentz.*
. . . . . , *à Colmar.*
D'Auxy, Ed. (2e), *à Namur.*
. . . . . , *à Vesoul.*
. . . . . , *à Mâcon.*
. . . . . , *à Trèves.*
. . . . . , *au Mans.*
Tournadre de Noaillat (2e), *à Melun.*
Ressan Desenille (2e), *à Verceil.*
Carré de Sainte-Gemme (2e), *à Niort.*
. . . . . , *à Coni.*
De Bayne (2e), *à Alby.*
. . . . , *à Montauban.*
Ricard, *à Draguignan.*
Balsac (2e), *à Avignon.*
La Marque (2e), *à Napoléon.*
Le Chev. Bourgnon ✻ (2e), *à Poitiers.*
. . . . . , *à Limoges.*
. . . . . , *à Epinal.*
Audibert (2e), *à Auxerre.*

Près les Préfets, Messieurs,

. . . *à Laon.*
Bracci, *à Florence.*
Olbers, *à Hambourg.*
. . . *à Marseille.*
. . . *à Caen.*
. . . *à La Rochelle.*
De la Vesvre, *à Dijon.*
Liedekerk Beaufort (2e), *à Bruxelles.*
. . . *à Gand.*
. . . *à Quimper.*
. . . *à Toulouse.*
Collicola, *à Gênes.*
. . . *à Bordeaux.*
. . . *à Rennes.*
Secus (2e), *à Mons.*
. . . *à Nantes.*
. . . *à Bruges.*
. . . *à Saint-Lô.*
. . . *à Nancy.*
. . . *à Mayence.*
. . . *à Lille.*
Van der Linden d'Hooghvorst (2e), *à Liège.*
. . . . , *à Arras.*
. . . . *à Turin.*
. . . *à Clermont.*
. . . *à Strasbourg.*
. . . *à Lyon.*
. . . *à Aix-la-Chapelle.*
Odescalchi (Pierre), *à Rome.*
. . . *au Mans.*
. . . *à Rouen.*
. . . *à Amiens.*
. . . *à Versailles.*
. . . *à Amsterdam.*

Service extraordinaire. Messieurs,

Première Classe.

Le Baron *Abrial*, Préfet du Finistère.
D'Arlincourt (V.), en mission.
Arnault, Sous-Préfet à la Châtre.
Aubernon, en mission.
Baillardel de la Reinty, Intendant, à Raguse.
Le Baron *de Barante* ✻, Préfet de la Loire inférieure.
De Barrin, Sous-Préfet de Castres.
Le Baron *Bassel de Chateaubourg*, Préfet de la Vendée.
Beckman-Schore, Avocat-gén. à Hamb.
Berckheim, Comm. spécial de police à Mayence.
Bergognié, Préfet du Jura.
Boccardi, Sous-Préfet à San-Remo.
Le Chev. *Bogne de Faye*, (O. ✻), 1er. Secrétaire de Légation à Munich.
De Bonnegens, Sous-Préf. à Quimperlé.
De Bouthillier, Sous-Préfet à Minden.
Boula du Colombier, Commissaire spécial de police, à Wesel.
Bouvier Dumolart ✻, Préf. de Tarn et Garonne.

De Branges-de-Bourcia, Sous-Préfet de l'arrondissement de S-Hippolyte.
Le Baron *de Breteuil* ✻, Préf. des B. de l'Elbe.
De Broglie, en mission.
Brunet de Panat, en mission.
Bucheron-de-Bois-Richard, membre de la Comm. de liquid., à Hambourg.
Busche. Préfet des Deux-Sevres.
Le Chevalier *Cahouet* ✻, Préfet de la Haute-Loire.
Campan, Comm. sp. de pol., à Toulouse.
Le Baron *Camus-Dumartroy* ✻, Préfet de la Creuse.
Le Baron *Canouville*, Maréchal-des-logis du Palais, rue de Varennes, n. 37.
Capei ✻, Administrateur des biens de la Couronne à Parme.
Chaboulon de Fleury, Sous-Préfet à Château-Salins.
Le Chevalier *de Chaillou* ✻, Préfet de l'Ardèche.
Chapt de Rastignac.
Charrier. Sous-Préfet de St.-Gaudens.
De Chasteau, Secrétaire de légat., à Stutgard.
De Chassenon, près l'Intendance générale de la grande armée.
De Choiseul (Maxime), Sous-Préfet à Morlaix.
Colligno de Provano.
De Contades ✻, S.-Préfet de Vendôme.
De Courtivron, Commissaire spécial de police, à Dockum.
Le Comte *Darberg* (O. ✻) (G. ✻), Chambellan de S. M., Préfet des Bouches du Weser.
Dasnieres de la Chataigneraye, près l'Intendance gén. de la grande armée.
David, Sous-Préfet à Stade.
Delauge, Sous-Préf. à Château-Thierry.
Desjardins, Conseiller-Auditeur près la Cour impériale d'Amiens.
Doazan ✻, Préfet de Rhin et Moselle.
Doria-Dolc-Aqua. Secrétaire du Conseil de liquidation, a Rome.
Dumées, en mission.
Le Baron *Dupont-Delporte* ✻, Préfet du Taro.
Dutilleul, Inspecteur gén. du trésor imp.
Le Chevalier *Duval* (M.) ✻, Préf. des Apennins.
D'Estourmel, Sous-Préfet, à Château-Gontier.
Fargues, S.-Préfet, à Autun.
Favre de Couvel, en mission.
Feutrier, en mission.
Le Baron *Finot*. Préfet du Mont-Blanc.
Foache, Sous-Préfet au Hâvre.
De Fourment, en mission.
Fremineville, Sous-Préfet à Todi.
Frochot fils, S.-Préf., à Oldembourg.
De Gabriac, Secrét. de légat., à Naples.
Galeazzini, Commissaire spécial de police, à Rouen.
Gaullier, en mission.
Girod fils, Avocat général à la Cour imp. de Paris, rue Bonaparte, n. 5.
Girod de Viennay, Baron *de Trémont* ✻, Préfet de l'Aveyron.
Godeau d'Entraignes, Sous-Préfet à Gorcum.
Le Baron de *Goyon* (O. ✻), Préfet de la Méditerranée.
Harmand, Sous-Préfet à Savenay.
D'Hautefort, en mission.
Haw. Comm. spécial de police à Brême.
Hébert-D'Asthenay, en mission.
Le Baron *Hely d'Oissel* ✻, Préfet de Maine et Loire.
Himbert de Flegny. S.-Préfet à Lubeck.
Le Baron d'*Houdetot* (O. ✻), Préfet de la Dyle.
Jordan Duplessis, Secrét.-général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.
Jouanne, 1er Commis du cab. de S. M.
De la Bourdonnaye. S.-Pref. à Sancerre.
De Lachâtre, Commissaire spécial de police, à Puicerda.
Lafon. Membre du Magistrat du Rhin.
De Lagrené, Substitut du Procureur-général, à Amiens.
De la Malle. Préfet des Pyrén. Orient.
Lamaussaye, Résident et Consul général à Dantzick.
Latour-du-Pin, Sous-Préfet à Sens.
De Latour-Maubourg (O. ✻), Min. plénipotentiaire à Stutgard.
Leblanc de Castillon.
Lefebvre-de Courchamp, en mission.
Lefranc de Pompignan. Commissaire spécial de police, à Hambourg.
Lemaur, Commiss. géner. de police, à Emden.

Le Baron *Lepelletier d'Aunay* ✻, Préfet de la Stura.
Lepilleur de Brevannes, en mission.
Mahé de Villeneuve, en mission.
Maillot. Com. gén. de marine. à Venise.
De Malartic, Secrét. de Lég. à Cassel.
De Marcieu, Secr. de légat., à Dresde
Maureau de la Rochette, Commissaire spécial de police, à Caen.
Le Baron *Maurice* ✻. Préf. de la Dord
Le Baron *de Melun*, Commissaire spécial de police. à Genève.
Montigny dit *le Boulanger*. en mission.
De Montozon, Prefet à Velletry.
Moreau de Saint-Méry, Secrétaire général de la préfecture de la Stura.
De Nicolaï, Préfet de la Doire.
De Normandie Sous-Préfet à St-Dié
O Donnell, en mission.
De Pastoret, S.-Préfet, à Corbeil.
Patry. en mission.
Pepin de Belle-Isle, en mission.
Perrier (Camille) ✻. Préfet de la Corrèze.
Le Baron *Petiet* ✻, Intend. des biens de la Couronne en Toscane.
Petit de Beauverger, Préfet de l'Ems Occidental.
Le Comte de *Plancy* ✻, Préfet de Seine-et-Marne.
Prevost, 1er Commis du cabin. de S. M.
Le Baron *Ræderer* ✻. Préfet de Trasim.
Rolland de Chambaudouin, S.-Préfet, à Orthez.
Rouen des Mallets, Intend., à Laybach.
Rougier de la Bergerie. Intend., à Zara.
Le Baron *Rouillé d'Orfeuil*, Sous-Préfet de Nogent-le-Rotrou.
De Roussy, Sous-Préfet d'Annecy.
Sabathier de Cabre.
De Saint-Chamans. en mission.
Le Baron *de St.-Didier* ✻, Préfet du palais, à l'Int. gén. de la gr. armée.
Salviat de Viel-Castel, en mission.
Saur.
Sers, Sous-Préfet à Spire.
Le Baron *de Stassart* ✻, Préfet des Bouches-de-la-Meuse.
Le Baron *de Stuers*. Secrét. général du département du Zuyderzée.
De Sugny, Sous-Préfet de Carpentras.
Taboureau ✻, Intendant du Trésor impérial dans les départemens au-delà des Alpes.
Taparelli Azelio, Commissaire spécial de police, à Lawembourg.
Le Baron *de Tournon* ✻. Préf. de Rome.
Le Comte *Treilhard*, en mission.
Van-Ertborn, Sous-Préfet, à Audenarde.
Van Gobbelschroy, Sous-Préfet à Deventer.
Le Baron *de Vanssay*, Préfet des Basses-Pyrénées.
Le Baron *de Vendeuvre*. Commissaire général de police, à Marseille.
Viefville-des-Essarts, en mission.

Deuxième Classe.

De Barante, Ch. Ans., en mission.
Barthelemy, Sous-Préfet à Lunebourg
De Bastard-d'Etang.
Becq de Fouquieres, Commissaire spécial de police, à Cuxhaven.
Berenger. en mission.
Bertrand de Beaumont, Comm. spéc. de police, à Gevers.
Besson Secrét. de la Préfec. de la Seine.
De Bonnaire de Giff.
De Boubers, en mission.
Le Boucher de Richemont, S.-Préfet, à Issoudun.
Boutillier de Beaumont, Sous-Préf., à Lingen.
Caracciolo.
Casteja, S.-Préfet, à Boulogne.
Chassiron, Commissaire spécial de police à Osnabruck.
Chevalier. S.-Préfet à Dreux.
Colli de Felizzano, S.-Préfet à Pistoie.
Constant de Moras, Commissaire spécial. à Delfzyl.
De Cornelissen, fils, Maire d'Anvers.
Coste, Comm. spéc. de pol., à Varel.
Dampmartin.
De Drée, S.-Préfet à Brioude.
D'Ennetieres.
Delamarre, en mission.
Delaunay, en mission.
Desprez-Crassier.
Dubois-d'Arneuville, en mission.

Ducros, Sous-Préfet, à Embden.
Dunod de Charnage, Intend. à Villach.
Dupeloux, Sous-Préfet, à Aix, B.-du-Rhône.
Forgel, Comm. spéc. de police à Pettm.
Frottier de Bagneux, membre du magistrat du Rhin.
Gallesio, Sous-Préfet à Pontremoli.
Garnier des Chênes, membre de la Commission de liquid., à Hambourg.
Gentil.
Girot-Libois, Sous-Préfet à Mortagne.
Godefroy (A).
Guérard.
De Guerchy, maréchal-des-logis du Palais.
Guillaume.
Heim, Secrétaire-général du Gouvernement des Provinces Illyriennes.
Huchet de Cintré, en mission.
Hermans, commissaire spécial de police, à Hellevoetsluys.
Lacroix (L.-Ant.-F.), Secrét. général du Ministre de l'intérieur.
Lajard ✻, en mission.
Lecoq, Commissaire spécial de police, à Lubeck.
Levesse de Montigny, en mission.
De Lommessen, Sous-Préfet à Goes.
Maury.
Paulze d'Ivoy, Com. sp. de pol., à Colog.
Perrier (A.-G.-J.).
De Riberolles.
Riquetti Mirabeau.
Rosily, Comm. sp. de pol., à Ostende.
De Rumigny, en mission.
Sahuguet-d'Espagnac.
Soumel.
Saulnier, Comm. gén. de police à Lyon.
Trumeau, Commissaire spécial de police, à Bremerlehe.
Van Vredenburg, S.-Préfet à Haarlem.
De Villeneuve-Bargemont, en mission.
Brière.

Troisième Classe.

Seristori.
Gaetani.
Monaldi.
Devienne.
Mollerus, Sous-Préfet à Hoorn.

COMMISSION DES PÉTITIONS.

Conseillers d'Etat.

Le Comte CORVETTO.
Le Chevalier DE LA MALLE.

Maîtres des Requêtes.

Le Chevalier JAUBERT.
PORTAL.

Auditeurs.

PORTALIS.
ANDRYANE.
CAGNIARD DE LA TOUR.
Le Baron DUVAL DE BEAULIEU.

COMMISSION DES AFFAIRES CONTENTIEUSES.

S. EX. LE GRAND JUGE MINISTRE DE LA JUSTICE, *Président.*

Maîtres des Requêtes.

Le Chevalier ALLENT.
Le Chevalier JAUBERT.
Le Baron ZANGIACOMI.
Le Baron DE BELLEVILLE.
PORTAL.
Le Baron FAVARD DE LANGLADE.

Auditeurs.

Le Comte DE GRONAU.
DELAIRE.
FROIDEFOND DE BELL'-ISLE.
DELAHAYE DE CORMENIN.
LE PILLEUR-DE-BREVANNES.
BERARD.

Secrétaire de la Commission. M. Hochet, *rue Grange-Batelière*, n. 21.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL D'ÉTAT.

M. Renouf, *Chef du Secrétariat.*

PREMIÈRE DIVISION. *Archives.*

M. *Maugis*, Chef.

DEUXIÈME DIVISION. *Procès-Verbaux et Expéditions.*

M. *Pierson*, Chef.

Bureau des Procès-Verbaux.
M. *Nasson*, Chef.

Bureau des Expéditions.
M. *Boulay*, Chef.

TROISIÈME DIVISION. *Contentieux, Enregistrem., Correspondance et Départ.*

M. *Dedienne*, Greffier-Commis du Contentieux, Chef.

Bureau de l'Enregistrement.
M. *Parmentier*, Chef.

Bureau de la Corresp. et du Départ.
M. *Levasseur*, Chef.

La division de l'enregistrement et du contentieux est ouverte tous les jours, de midi à deux heures, pour donner des renseignemens, recevoir les requêtes, communiquer les pièces aux parties.

BUREAU PARTICULIER. *Dépenses, Fournitures et Service intérieur.*

M. *Doublet*, Chef.

Bibliothèque.

M. *Barbier*. Bibliothécaire de l'Empereur.
M. *Rondonneau*, Bibliothécaire adjoint.

AVOCATS AU CONSEIL D'ETAT.

M. *Badin*, Avocat à la Cour de Cassation, rue Croix des Petits-Champs, n. 42.
M. *Chabroud*, Avocat à la Cour de Cassation, rue du Paon, n. 8.
M. *Chauveau-Lagarde*, rue de Cléry.
M. *Cochu*, Avocat à la Cour de Cassation, rue Caumartin, n. 21.
M. *Collin*, rue Traversière-S.-Honoré, n. 25.
M. *Dejean*, rue de Cléry, n. 5.
M. *Dejoly*, rue de Gaillon, n. 13.
M. *Delacroix-Frainville*, rue Hautefeuille, n. 15.
M. *Dupont*, Avocat à la Cour de Cassation, rue Verdelet. n. 4.
M. *Gerardin*, Avocat à la Cour de Cassation, rue des Deux-Ecus, n. 15.
M. *Huart-Duparc*, Avocat à la Cour de Cassation, rue de l'Université, n. 25.
M. *Jullienne*, cloître Notre-Dame, n. 18.
M. *Kugler*, rue Napoléon, n. 9.
M. *Legras* ✻. rue des Fossés-Montmartre, n. 8.
M. *Mailhe*, Avocat à la Cour de Cassation, à l'angle des rues de Voltaire et de M. le Prince, n. 12, près l'Odéon.
M. *Marie*, rue de la Place Vendôme, n. 3.
M. *Marochetti*, rue Basse du Rempart, chaussée d'Antin, n. 24.
M. *Parent-Réal*. rue de Tournon. n. 12.
M. *Raoul*, Avocat à la Cour de Cassation, rue de Louvois, n. 10.
M. *Roux*, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 28.
M. *Thilorier*. rue des Capucines, n. 7.
M. *Vollenhoven*, rue Montabor.

M. *Dumont*, Huissier près la Commission du Contentieux, rue Saint-Lazare, n. 94, près les bains de Tivoli.

SECTION III.

CORPS LÉGISLATIF.

Président.

S. Ex. M. le Comte de MONTESQUIOU-FEZENSAC (C. ✻)(G. ✻), *Grand Chambellan de S. M. l'Empereur.*

Questeurs, Messieurs.

Le Baron DES PÉRICHONS ✻.
Le Cte de TRION-MONTALEMBERT ✻.
DE CANOUVILLE ✻.
DE CALVET MADAILLAN ✻.

TABLEAU *des Membres du Corps législatif, par ordre alphabétique*, Messieurs,

4*	. . .*	ABENDROTH (Bouches-de-l'Elbe), rue. . . .
3	1813.	Le Chev. ADET ✻ (Nièvre), quai Voltaire, n. 21.
3	1813.	ADMIRAULD (Charente-Infér.), rue de Courti, n. 5.
3		ALAMANNO PAZZI (Arno).
1	1816.	Le Chevalier ALTIERI (Rome).
1	1816.	DE AMBROSYS (Apennins), rue Vantadour, n. 7.
1	1816.	ANGLÈS (Hautes-Alpes), rue de l'Université, n. 29.
5	1814.	AROUX (Seine-Inférieure), rue Jacob, hôtel Bourbonne-les-Bains, n. 9.
4	. . .	AUBERT ✻ (Gironde), r. Molière, près l'Odéon, n. 2.
1	1816.	AUBUSSON DE SOUBREBOST (Creuze), rue de Grenelle S. G., hôtel de Nancy.
1	1816.	AUGIER (C. ✻), Général de brigade (Cher), rue du Mail, hôtel d'Angleterre.
1	1816.	AVOYNE CHANTEREYNE (Manche), r. de Lille, n. 7.
2	1815.	BAGLIONI-ODDI (C. ✻) (Trasimène), r. d'Hanôvre, n. 21.
2	1815.	BAILLION (Nord), rue S.-Honoré, n. 364.
4	. . .	BARBIER DE LANDREVIE (Charente), rue de Grammont, n. 13.
3	1813.	BARBIER DE SALIGNY (Marne), rue de Beaune, hôtel d'Irlande.

☞ *Comme on ne peut donner avec exactitude l'adresse des Membres du Corps Législatif qui ne résident pas habituellement à Paris*, on prévient le Public *que le Bureau de Poste établi près le Corps Législatif reçoit les lettres et paquets, et les fait parvenir aux Membres auxquels ils sont adressés.*

* Les départemens de la France ayant été classés par série, et les Membres devant sortir au 31 décembre de chaque année, la 1ere. colonne de chiffres indique la série, et la 2e. l'année de sortie.

1 1816. BARROT ✻ (Lozère), rue St.-Honoré, n. 358.
3 1813. BASSENGE (Ourte), boulevart Poissonnière, n. 22.
3 1813. BAVOUZ ✻ (Sésia), rue Jacob, n. 18.
1 1816. DE BEAUMONT ✻ (Indre-et-Loire), rue Plumet, n. 25.
2 1815. DE BECCARIA PAVIE (Haute-Garonne), chez S. Ex. le Grand-Maître de l'Université.
1 1816. Le Ch. BEDOCH ✻ (Corr.), r. N.-des-Mathurins, n. 8.
2 1815. Le Baron de BELLEGARDE ✻, (Haute-Garonne), rue du Hasard, n. 3, hôtel des Pyrénées.
5 1814. BERNARD DUTREIL (Loire-Infér.), rue St.-Honoré, hôtel Vauban.
3 1813. BESLAY (Côtes-du-Nord), rue de Lille, n. 7.
5 1814. DE BÉTHUNE SULLY ✻ (Indre), rue S.-Lazare, n. 94.
3 1813. Le Baron BLANQUART DE BAILLEUL ✻ ✻ (Pas-de-Calais), quai Malaquai, n. 15.
2 1815. Le Baron BOIDI D'ARDIZZONI ✻ ✻, (Marengo), rue de Ménars, n. 9.
4 . . . BOIROT (Puy-de-Dôme), rue Saint-Thomas-du-Louvre, hôtel de France.
1 1816. DE BOIS-SAVARY ✻ (Deux-Sèvres), rue Neuve-du-Luxembourg, n. 6.
2 1815. Le Baron BONDANI DE NIVIANO ✻ (Taro), rue de Rivoli, hôtel du Carrousel.
5 1814. BONET DE-TREICHES (H.-Loire), r. de Richelieu, n. 87.
2 1815. Le Baron BORNE DESFOURNEAUX (C. ✻), (Yonne), rue Basse-du-Rempart, n. 38.
3 1813. BOTTA ✻ (Doire), rue d'Enfer-S.-Michel, n. 14.
5 1814. BOUCHARD (Côte-d'Or), rue de Richelieu, gr. hôtel d'Espagne.
3 1813. Le Ch. BOUCHET ✻ (Loiret), r. Ne. des Mathurins, n. 23.
3 1813. Le Baron BOUDET ✻ (Mayenne), rue de Grenelle S. H., hôtel de Lyon.
4 . . . BOUFFEY (Orne), rue de Grenelle S. H., n. 34.
1 1816. BOUQUELON ✻ (Eure), rue du Renard S. Sauveur, n. 7.
1 1816. Le Baron BOURLIER ✻ (Eure), évêque d'Evreux, rue de la Concorde, n. 13.
3 1813. BOURRAN (Lot-et-Garonne), rue du Colombier, n. 12.
5 1814. BOUTEILLER (Loire inférieure), rue Notre-Dame des Victoires, hôtel des Etats-Unis.
4 . . . BOUTELAUD ✻ (Charente), r. d'Anjou-S. H., n. 24.
3 1813. Le Baron BOUVIER ✻ (Jura), r. du Lycée, h. d'Europe.
3 1813. BOYER (Ariège), rue du Bac, hôtel des Colonies, n. 36.
5 . . . Le Chev. BRANCADORI ✻ (C. ✻) (Ombrone), rue Vivienne, n. 23, hôtel de la Marine.
1 1816. DE BROUCKÈRE (Lys), rue Neuve des Bons-Enfans, hôtel de Bruges.

4 . . . BRUGIÈRE-LAVERCHÈRE (Puy-de-Dôme), rue Ne. des Capucines, hôtel de Rome.

2 1815. BRUMAULT DE BEAUREGARD (Taro), rue S. H., n. 329.

3 1813. Le Chev. BRUNEAU-DE-BEAUMEZ ✻ (Pas-de-Calais), rue Caumartin, n. 16.

5 1814. BRUYS-CHARLY ✻ (Saône-et-Loire), rue S.-Thomas-du-Louvre, hôtel de Lille.

2 1815. Le Baron BURMANIA-RENGERS (Frise), rue et hôtel Napoléon.

3 1813. Le Baron de CALVET-MADAILLAN ✻ (Ariège), *Questeur*, au Palais du Corps législatif.

3 1813. CAMBIER (G. ✻) (Zuiderzée), rue de Richelieu, hôtel d'Espagne.

5 1814. Le Baron de CANOUVILLE ✻, (Seine infér.), *Questeur*, au Palais du Corps législatif.

1 1816. CAPALTI ✻, (Rome).

4 . . . CAPELLI, (Stura), rue N. des Petits-Champs, n. 65.

3 1813. Le Baron de CARAMAN (Riquet) ✻ (Jemmape), rue St.-Dominique, n. 100.

2 1815. CARDONNEL (Tarn), rue S.-Thomas-du-Louvre, hôtel de France.

5 1814. DE CASENAVE ✻ (B.-Pyr.), r. de Belle-Chasse, n. 11.

4 . . . Le Chev. CAUMONT DE LAFORCE ✻ (Tarn-et Garonne).

2 1815. CAVAGNARI (Taro), rue Saint-Georges, n. 13.

4 . . . CAZE-LABOVE ✻ (Seine), rue Napoléon, n. 12.

1 1816. Le Chevalier CHABAUD-DE-LATOUR ✻ (Gard), rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 35.

. . . Le Chev. CHALLAN ✻, rue des Champs-Elysées, n. 8.

4 . . . CHANCEL (Charente), rue Villedot, n. 5.

2 1815. Le Chevalier CHAPPUIS ✻ (Vaucluse), rue du Marché des Jacobins, n. 1.

2 1815. CHARLES DU LUC (Var), r. et hôtel de la Michaudière.

5 1814. DE CHATENAY-LANTY ✻ (Côte-d'Or), rue Saint-Dominique, faub. St.-Germain, n. 76.

4 . . . CHÉRIER (Vosges), rue Neuve Saint-Roch, n. 5.

3 1813. Le Chev. CHEVILLARD DE MARLIOZ (O. ✻) ✻ (Mont-Blanc), rue de Richelieu, hôtel de la Paix.

5 1814. CHILHAUD-LARIGAUDIE ✻ (Dordogne), rue de Richelieu, hôtel de Menars.

5 1814. CHIRAT (Rhône), rue Notre-Dame-des-Victoires, hôtel des Quinze-Vingts.

2 1815. CHIRON (Finistère), rue Traversière Saint-Honoré, hôtel Louviers.

1 1816. DE CHOKIER (Meuse-Inférieure), rue Jacob, n. 12.

1 1816. Le Chev. de CLAUSEL-COUSSERGUES ✻ (Aveyron), rue de Courty, hôtel de Mayence.

5 1814. CLÉMENT ✻ (Doubs), rue des Filles-S.-Thomas, n. 21.
1 1816. Le Chevalier COLAUD LA SALCETTE ✻ (Creuze), rue et hôtel de Grenelle, faubourg Saint-Germain.
4 . . . COLCHEN ✻ (Moselle), rue de Courty, n. 5.
2 1815. COLLARD (Forêts), r. de Beaune, hôt. de Lorraine, n. 7.
2 1815. CORDARA ANTONA (Marengo), r. St.-Honoré, n. 329.
3 1813. Le Chevalier COUPPÉ ✻ (Côtes du Nord), rue du Mail, n. 23.
5 1814. DALLEAUME ✻ (Seine-Inférieure), rue Jacob, n. 9.
1 1816. Le Général Baron DALLEMAGNE (C. ✻), (Ain), rue Jacob, hôtel de Modène.
1 1816. DALMASSY ✻ (H.-Marne), r. d'Anjou-S-Honoré, n. 45.
1 1816. DAMP-MARTIN ✻ (Gard), r. du F. St.-Honoré, n. 51.
3 1813. Le Baron DARION ✻ (Oise), rue d'Anjou S.-H., n. 8.
1 1816. D'ARMENOUVILLE (Eure), rue Croix des-Petits-Champs, n. 31.
2 . . . D'ARNIM (Ems Sup.), r. des P.-Champs, hôt. Vendôme.
2 1815. Le Baron D'ARTHENAY ✻ (Calvados), rue des Saints-Pères, n. 24.
5 1814. Le Baron D'ASTORG ✻ (S.-et-Oise), pl. des Vosges, n. 22.
4 . . . Le Général Baron d'AUBIGNY (O. ✻) (Eure et Loire), rue Neuve-des-Petits-Champs, hôtel Vendôme.
2 1815. Le Chevalier DAUZAT ✻ (Hautes-Pyrén.), rue de Grenelle Saint-Germain, n. 45.
3 . . . DEGLI-ALESSANDRI ✻ (Arno).
3 1813. DELAHAYE (Loiret), rue de Richelieu, n. 61.
2 1815. Le Chevalier DELATTRE (C. ✻) (Somme), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 31.
1 1816. Le Chev. DE LA VILLE ✻ (Manche), r. de Lille, n. 7.
5 . . . Le Baron D'ELCI PANNOCCHIESCHI ✻ (Ombrone), rue St.-Honoré, n. 346.
2 1815. DELESPINAY ✻ (Vendée), rue du Colombier, n. 21.
1 1816. Le Chev. DELHORME (Aisne), r. Ne. S.-Augustin, n. 4.
4 . . . DELLAFAILLE (O. ✻) (Escaut), rue Neuve-des-Petits-Champs, chez Grignon.
1 1816. Le Chev. DELZONS ✻ (Cantal), r. d'Anjou-S.-H., n. 35.
2 . . . Le B. DEMEULENAÈRE ✻ (Escaut), quai Voltaire, n. 5.
3 1813. DEMISSY ✻ (Charente-Inf.), r. des P.-Augustins, n. 17.
2 1815. Le Baron DEMORTREUX ✻ (Calvados), rue Saint-Honoré, n. 364, hôtel du Congrès.
2 1815. DEQUEUX-SAINT-HILAIRE ✻ (Nord), rue de Richelieu, n. 67, hôtel de Paris.
3 1813. DESAUX (Meuse), r. du Helder, hôtel du Rhin.
3 1813. DESGRAVES (Charente-Infér.), rue S.-Honoré, n. 383.
4 . . . Le Baron DES PÉRICHONS ✻ (Loire), *Questeur*, Palais du Corps législatif.

4 . . . Le Chev. Desribes ✻ (Puy-de-Dôme), rue de l'Université, hôtel des Ministres.
1 1816. Desrousseaux (Ardennes), rue Taitbout, n. 4.
3 1813. Deteleff (Ems oriental), rue et hôtel Louvois.
5 1814. Le Baron Deurbroucq (O. ✻) (Loire-Inf.), rue du Gros-Chenet, n. 9.
5 1814. Deverneilh-Puiraseau ✻ (Dordogne), rue de Verneuil, n. 28.
3 1813. Digneffe ✻ (Ourte), boulevart Poissonnière, n. 22.
2 1815. Donini (Trasimène).
2 1815. Le Chev. Donyn de Chastre (Dyle), rue Saint-Honoré, hôtel de la Grande-Bretagne.
4 . . . Doorman ✻ (Bouches-de-l'Elbe), r. S.-Lazare, n. 46.
2 1815. Le Baron du Bouchet ✻ (Var), rue Coq-Héron, hôtel des Gaules.
5 1814. Dubruel (Lot), rue de l'Université, n. 26.
5 1814. Le Baron Duchesne de Gillevoisin ✻ (Seine-et-Oise), rue du faubourg Poissonnière, n. 7.
4 . . . Duclaux (Maine et Loire), r. N^e.-des-Mathurins, n. 46.
3 1813. Le Baron d'Udevant ✻ (Lot et Garonne), rue et hôtel de la Michaudière, n. 7.
4 . . . Dufort (Gironde), rue Jacob, hôtel Bourbonne-les-Bains.
2 1815. Dufougerais ✻ (Ladouëpe) (Vendée), rue de Bondy, n. 8 et 10.
1 1816. Le Baron Duhamel (Manche), r. de la P. Vendôme, n. 5.
4 . . . Dumaire (Moselle), rue de Grenelle-Saint-Germain, hôtel de Castellanne.
5 1814. Dumas (H.-Vienne), r. des Frondeurs, h. de Berlin.
2 1815. Dumolard ✻ (Yonne), rue Lepelletier, n. 12.
2 1815. Dumoulin (Nord), rue Saint-Honoré, n. 364.
1 1816. Le Chev. Dupont ✻ (Eure), rue du Hazard, hôtel des Etrangers.
4 . . . Du Pré (Sambre et Meuse), rue Gaillon, n. 3.
3 1813. Durandard (M.-Blanc), r. de Richel., h. de la Paix.
4 . . . Le Baron Duranteau (C. ✻) (Gironde).
4 . . . Durbach (Moselle).
5 1814. Durosier de Magnieu (Rhône), r. du Mont-Bl., n. 18.
1 1816. Ebaudy de Rochetaillé (Haute-Saône), rue de Richelieu, hôtel du Nord.
3 1813. Eméric-David ✻ (B. du Rhône), r. N. des Math., n. 24.
4 . . . Emmery ✻ (Moselle), r. des Petits-Augustins, n. 3.
2 1815. Le Chevalier Emmery ✻ (Nord).
1 . . . Eppo Cremers ✻ (Ems occidental), rue de Richelieu, hôtel de Nantes.
2 1815. Le Chev. Estourmel ✻ (Somme), r. Garancière, n. 13.

3 ... FABRONI (Charles) (Arno), rue St.-Honoré, hôtel du Roi de Rome.
5 1814. FAGET DE BAURE ✵ (B.-Pyrénées), rue deLille, n. 61.
2 1815. DE FALAISEAU (S.-et-Marne), rue du Doyenné, n. 6.
2 1815. FAREZ ✵ (Nord), rue Gaillon, hôtel de Pierre-le-Gr.
5 1814. FAURE (Seine inférieure), rue de Condé, n. 26.
3 1813. Le Chev. FAURIS SAINT-VINCENS ✵ (Bouches-du-Rhône), rue de Richelieu, hôtel des Lillois.
5 1814 FAYDEL (Lot).
3 1813. FÉLIX-FAULCON ✵ (Vienne), rue d'Orléans-Saint-Honoré, hôtel de la Providence.
5 1814. FERRERI (Montenotte), rue Villedot, n. 8.
1 1816. FINOT (Loir et Cher), rue Saint-Honoré, n. 404.
1 1816. FLAUGERGUES (Aveyron), rue Hautefeuille, n. 14.
3 1813. FLEURY (Isère), rue Batave, hôtel des Bains.
2 1815. FORNIER DE SAINT-LARY (Hautes-Pyrénées), place Vendôme, n. 4.
3 1813. FRANCOVILLE (Pas-de-Calais), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 31.
1 1816. Le Baron FRÉMIN DU MESNIL ✵ (Manche), rue de l'Université, n. 25.
1 1816. GABALEON DE SALMOUR ✵ (Pô), r. du M.-Blanc, n. 42.
5 1814. Le Comte de GALEN (Lippe), rue. . . .
4 ... GALLEANI D'AGLIANO ✵ (Stura), rue du Colombier, n. 22, hôtel d'Angleterre.
3 1813. GALLI (Alpes-Maritimes), rue de Richelieu, hôtel des Deux-Siciles.
5 1814. DE LA GALLISSONNIÈRE ✵ (Sarthe), r. St-Hon., n. 414.
... GALLOIS ✵, rue d'Anjou St.-Honoré, n. 16.
5 1814. DE GANAY-VÉSIGNEUX ✵ (Saône-et-Loire), place Vendôme, n. 10.
2 1815. GARNIER (Ille-et-Vilaine), rue Taranne, n. 20.
3 1813. GENDEBIEN ✵ (Jemmape), rue de Cléry, hôtel de Normandie.
5 1814. GEOFFROY (Saône-et-Loire), rue St-Marc, n. 14.
2 1815. GEROLT (Rhin et Moselle), rue de Courty, n. 5.
1 ... GEVERS (Bouches-de-la-Meuse), r. de Ménars, n. 9.
2 1815. GIRARD (Vaucluse), rue de Richelieu, n. 78.
3 1813. Le Comte DE GIRARDIN (Oise), rue Sainte-Croix, Chaussée d'Antin, n. 18.
4 ... GLAIS (Morbihan), rue Vantadour, n. 7.
3 1813. GOBLET (Jemmape), rue de Richelieu, n. 25.
3 1813. GODAILH (Lot-et-Garonne), rue. . .
5 1814. GOULARD (S^e.-et-Oise), palais Royal, 1re. cour, n. 1.
3 1813. Le Chevalier GOURLAY ✵ (Côtes-du-Nord), rue du Mail, hôtel de Béarn.

5 1814. GOURLAY (Loire-inférieure), rue Coquenard, n. 20.

4 . . . GRASSY (B.-Alpes), r. Traversière St-H., hôt. Louviers.

3 1813. Le Chev. DE GREGORY ✱ (Sésia), rue de l'Université, hôtel des Ministres.

2 1815. GRIVEAU (Meurthe), rue de l'Université, n. 44.

5 . . . DE GRONING (Bouc. du Weser), r. de Richelieu, n. 12.

2 . . . DE GROTE (Ems supérieur) rue Cerutti, n. 24.

5 1814. GUINEAU (Haute-Vienne), rue des Frondeurs, n. 6.

2 1815. GUY (Tarn). rue S.-T.-du-Louvre, hôtel de France.

5 1814. HAQUIN (Seine-et-Oise) rue du Jardinet, n. 3.

1 1816. Le Comte DE HARCHIES (Lys), Chambellan de S. M. l'Empereur, rue Napoléon, n. 5.

5 1814. HARDOUIN (Sarthe), rue et hôtel Baillif, n. 4.

5 1814. Le Chevalier HEBERT ✱ (Seine-inférieure), rue de Lille, hôtel de l'Elysée, n. 7.

1 1816. HENNEQUIN (Allier), rue Saint-Thomas-du-Louvre, hôtel de France.

1 1816. Le Baron HERWYN ✱ (Lys), rue de Richelieu, hôtel des Deux-Siciles.

2 1815. HOUITTE DE LA CHESNAIS (Ille-et-Vilaine), rue Cassette, n. 8.

5 1814. Le Ch. JACOBI ✱ (Roër), r. de la Ville-l'Evêque, n. 28.

1 1816. JALABERT (Pyrénées-Orientales), rue d'Angivillier, hôtel de Rouen.

3 1813. JANOD ✱ (Jura), rue Taranne, n. 12.

1 1816. Le Baron JAUBERT ✱ (Cantal), Evêque de St.-Flour, rue de la Vrillière, hôtel du Gouvern. de la Banque.

4 . . . JENISCH (B. de l'Elbe), rue du Helder, hôtel du Rhin.

4 . . . Le Chevalier JOUBERT-BONNAIRE ✱ (Maine et Loire), rue de la place Vendôme, hôtel de Vienne.

2 1815. JOURDAIN (Ille-et-Vilaine), rue Cassette, n. 5.

2 . . . Le Baron DE KETTELER ✱ (Ems supérieur), rue Jacob, hôtel de Modène, n. 12.

3 1813. Le Baron DE KNIPHAUSEN-LEER ✱ (Ems orient.), rue et hôtel Louvois.

1 1816. L'ABBEY DE POMPIERRES ✱ (Aisne), rue de Rivoli, hôtel du Carrousel.

1 1816. LABORDE (Gers), rue du Faub. St.-Honoré, n. 112.

. . . Le Chev. LAHARY ✱, rue St.-Hyacinthe St.-Roch, n. 4.

3 1813. Le Général Chevalier LAHURE (C. ✱) (Jemmape).

4 . . . LAINÉ ✱ (Gir.), r. Jacob, hôtel Bourbonne-les-Bains.

4 . . . LAJARD ✱ (Seine), rue Saint-Roch, n. 32.

5 1814. LAJARD ✱ (Hérault), rue du F. Montmartre, n. 21.

2 1815. LALLOUETTE (Calvados), rue Jacob, n. 22.

2 1815. Le Baron LAMORAAL-RENGERS ✱ (Frise).

3 1813. DE LAROCHEFOUCAULD (Oise), r. du F. du Roule, n. 48.

4 . . . Le Baron de Lauberdière (C. ✻) (Maine et Loire), rue de la Ville-l'Evêque, n. 23.
5 1814. Laur (Hérault), rue Coq-Héron, hôtel de France.
4 . . . Lefaucheux (Vosges), rue de Richelieu, n. 71, hôtel des Languedociens.
2 1815. Le Chevalier Lefeuvre (O. ✻) (Seine-et-Marne), rue de Lille, n. 30.
1 1816. Le Chevalier Lefevre-Gineau ✻ (Ardennes), au Collége impérial de France, place Cambray.
2 1815. Le Goazre de Kervélégan (Finistère), rue du Mail, hôtel des Mylords.
4 . . . Legogal-Toulgoet (Morbihan), r. Vantadour, n. 7.
4 . . . Legrix-Lasalle (Gironde), r. de l'Université, n. 96.
2 1815. Lehir (Finistère), boulevart de la Madeleine, n. 19.
1 1816. L'Eleu de la Simone ✻ (Aisne), hôtel des Invalides.
2 1815. Lemarchant de Gomicourt ✻ (Somme), rue Caumartin, n. 8.
5 1814. Le Chevalier Lemoro Delafaye ✻ (Haute-Loire), rue de Richelieu, n. 87.
5 1814. Lemosy (Lot), rue. . .
3 1813. Lemotheux-Daudier (Mayenne), rue de Grenelle-Saint-Honoré, hôtel de Lyon.
3 1813. Lepaige (Deux-Nèthes), rue de Grenelle-Saint-Honoré, hôtel de Lyon.
1 . . . De Lesné-Harel de Kessel ✻ (B. de la Meuse), rue Napoléon, n. 9.
5 1814. Le Baron Lezurier de la Martel (O. ✻) (Seine-infér.), rue N^e^.-S^t^.-Augustin, hôtel de Wagram.
5 1814. Le Baron de Limburg Stirum (Yssel supérieur), rue Napoléon, hôtel de Hollande.
5 . . . De Looz ✻ (Lippe), rue N.-du-Luxembourg, n. 26, hôtel d'Irlande.
2 1815. Le Chevalier Louvet ✻ (Somme), rue du Jardinet, en face de celle de l'Eperon.
1 1816. Lucas (Allier), r. S.-Thom.-du-L., hôtel de France.
3 1813. Le Baron de Lynden de Lunenburg (C. ✻) (Zuyderzée), rue Napoléon, hôtel de Hollande.
1 1816. Le Chevalier Macké ✻ (Mont-Tonnerre), rue Saint-Honoré, hôtel du Congrès.
2 1815. Maggi ✻ (Taro), rue de Rivoli, n. 6.
5 1814. Le Chevalier Maine de Biran ✻ (Dordogne), rue Cassette, n. 34.
5 1814. Le Baron de Malet ✻ (Dordogne), r. de Richelieu, hôtel de Ménars.
2 1815. Le Baron de Marcorelle ✻ (Haute-Garonne), palais du Corps législatif.

1 | 1816. Le Chevalier MARISCOTI ❋ (Rome). rue. . .
1 | 1816. MARQUETTE DE FLEURY ❋ (Haute-Marne), rue de Tournon, n°. 4.
2 | 1815. Le Chevalier MARQUIS ❋ (Meurthe), rue de l'Université, hôtel des Ministres.
4 | . . . MARTINI (B.-du-Rhin), r. des Capucines, hôt. de Rome.
1 | 1816. MARTIN SAINT-JEAN ❋ (Aude), rue Helvétius, hôtel de Courlande.
4 | . . . MATHIEU ❋ (Bas-Rhin), rue Helvétius, hôtel de Danemarck.
4 | . . . Le Chevalier DE MATHIS CACCIORNA ❋ (Stura), rue et hôtel Cérutti.
4 | . . . MATTEI ❋ (Méditerranée), rue Cérutti, n. 24.
2 | 1815. Le Ch. FÉLIX MATTEI ❋ (Marengo), rue St-H., n. 329.
3 | 1813. MAUPETIT (Mayenne), rue de Grenelle-St.-Honoré, n. 7, hôtel de Lyon.
3 | 1813. MAUREL ❋ (Isère), rue et hôtel du Bac.
4 | . . . DE MÉDING (B.-de-l'Elbe), rue. . .
1 | 1816. Le Chev. MEMBRÈDE ❋ (Meuse-Inf.), rue Vivienne, hôtel des Etrangers.
4 | . . . METZ ❋ (B. du Rhin), r. Helvétius, hôt. de Danemarck.
3 | . . . MEZZERI (Arno).
4 | . . . Le Chevalier MICHELET DE ROCHEMONT ❋ (Loire), rue de la place Vendôme, n. 5.
1 | . . . MOLLERUS ❋ (G. ❋) (B. de la Meuse).
5 | 1814. Le Chevalier DE MONCEY (O. ❋) (Doubs), rue du Faub.-Saint-Honoré, n. 73.
2 | 1815. Le Comte DE MONTESQUIOU FÉZENSAC (C. ❋) (G. ❋) (Nord), Grand Chambellan de S. M., *Président*, rue de Fréjus, n. 12.
1 | 1816. Le Comte HENRY DE MONTESQUIOU ❋ (Aisne), rue de l'Université, n. 94.
2 | 1815. Le Baron MONTIGLIO ❋ (Gênes), rue Jacob, n. 18.
2 | 1815. Le Baron DE MONT-LOUIS ❋ (Taro), rue Traversière-Saint-Honoré, n. 23.
2 | 1815. MOREAU ❋ (Haut-Rhin), rue de Lille, n. 73.
4 | . . . MORELLET ❋ (Seine), rue d'Anjou S. Honoré, n. 27.
1 | 1816. MORISSET ❋ (Deux-Sèvres), rue de Grenelle Saint-Germain, hôtel de Castellanne.
5 | 1814. MORRETTI ❋ (Montenotte), rue St.-Honoré, n. 329.
5 | 1814. DE MUSSET (Sarthe), rue de Lille, n. 7.
1 | 1816. Le B. NEGRO ❋ (Pô), r. de l'Université, h. d'Espagne.
4 | . . . NELL (Sarre), r. Vivienne, n. 3, hôtel des Etrangers.
1 | 1816. NELLI (Rome).
1 | 1816. Le Chev. NOAILLE ❋ (Gard), passage des Petits-Pères, hôtel des Etats-Unis.

3 1813. NOIZET DE SAINT-PAUL (O. ✱) (Pas-de-Calais), rue et hôtel Taranne.
5 1814. NOUGARÈDE, Baron de Fayet ✱ (Hérault), rue de Varennes, n. 17.
5 ... OLBERS (B.-du-Weser), rue de Richelieu, n. 12.
2 1815. OLBRECHTS (Dyle), rue des Bons-Enfans, n. 22, hôtel de Nantes.
5 1814. Le Chev. OLLIVIER ✱ (Drôme), rue et hôtel du Bac.
5 ... OSTERMEYER (Bouches-du-Weser), r. de Richelieu, hôtel de Malte.
3 1813. PAILLET (Meuse), rue Jacob, n. 9.
3 1813. PANNEBOETER (Deux-Nèthes), r. de Menars, n. 9.
2 1815. Le Baron PARETO (Gênes), place Vendôme, hôtel de Rhin et Moselle.
1 1816. PAROLETTI ✱ (Pô), r. et hôtel de Grenelle S.-Germ.
3 1813. PASCAL (Isère), r. Ne. du Luxembourg, h. d'Irlande.
1 1816. PASSERAT DE SILANS (Ain), rue et hôtel Napoléon.
5 1814. PELZER (Roër), rue. . . .
5 1814. Le Chev. PÉMARTIN ✱ (Basses-Pyrénées), rue Saint-Honoré, hôtel de Virginie.
5 1814. PÉMOLIÉ DE SAINT-MARTIN (Landes), rue du Mail, hôtel de Portugal.
3 1813. PEPPEN (Deux-Nèthes), r. de Grenelle Saint-Honoré, hôtel de Nismes.
1 1816. Le Baron PÉRÈS ✱ (Gers), r. S.-Pierre Montm., n. 17.
5 1814. PÉRIGOIS (Indre), rue de Beaune, hôtel de France.
2 1815. Le Baron DE PERVINQUIÈRE (Vendée), rue de Grenelle Saint-Honoré, hôtel de Nismes.
1 1816. PETERSEN (Mont-Tonn.), r. S.-Honoré, h. du Congrès.
1 1816. PETIT (Cher), rue de Grammont, n. 4.
1 1816. Le Baron PETIT DE BEAUVERGER ✱ (Seine), rue Baillette, n. 4.
4 ... PICOT-LACOMBE (Puy-de-Dôme), rue Croix-des-Petits-Champs, hôtel de la Marine.
5 1814. PICTET-DIODATI ✱ (Léman), rue et hôtel Cérutti.
5 1814. PLAGNAT (Léman), rue. . . .
2 1815. POGGI (Taro), rue des SS. Pères, n. 10.
5 1814. POLISSARD ✱ (Saône-et-Loire), r. et h. des P.-Champs.
4 ... DE POTTER (Escaut), r. Ne. des Petits-Champs, n. 4.
5 1814. Le Chevalier POYFERÉ DE CÈRE ✱ (Landes), rue Notre-Dame-des-Victoires, h. des Quinze-Vingts.
2 1815. DE PRUNELÉ (Finistère), rue de Sèvres, n. 88.
2 1815. Le Chev. PUYMAURIN ✱, (Haute-Garonne), rue Notre-Dame des Victoires, hôtel des Ambassadeurs.
2 1815. QUARTARA (Gênes), rue de la place Vendôme, hôtel de Rhin-et-Moselle.

4 | . . . QUEYSEN (C. ✵) (Bouches de l'Yssel), rue du Helder, hôtel du Rhin.
4 | . . . RAEPSAET (Escaut), rue St.-Hyacinthe, St.-Michel de Brabant, n. 15.
2 | 1815. RAGON GILLET (Yonne), rue des Capucines, n. 9.
2 | 1815. Le Chevalier RALLIER ✳ (Ille-et-Vil.), rue du Bac, hôtel des Colonies.
3 | 1813. RATIER (Charente-inf.), rue du Cherche-Midi, n. 17.
2 | 1815. Le Chev. RAYNOUARD ✳ (Var), rue St.-Dominique S. G., n. 70.
1 | 1816. Le Chev. RIBOUD ✳ (Ain), rue Notre-Dame des Victoires, n. 22.
5 | 1814. RIEUSSEC (Rhône), rue Notre-Dame des Victoires, hôtel des Quinze Vingts.
5 | 1814. RIGAUD DE L'ISLE ✵ (Drôme), rue de Grenelle S.-G., hôtel de Bourgogne.
2 | 1815. RIOULT DE NEUVILLE (Calvados), rue du Colombier, hôtel de Saxe, n. 12.
1 | 1816. RIVAROLA (Appenins), rue. . . . .
4 | . . . Le Ch. DE RIVAS ✳✵ (Simplon), rue et hôt. du Bacq.
4 | . . . RIVIÈRE (Aube), rue des Poitevins, n. 6.
3 | 1813. ROBIN-DE-COULOGNE ✵ (Marne), rue Neuve Saint-Eustache, hôtel de Carignan.
2 | 1815. Le Chevalier ROSSÉE (O. ✳) (Haut-Rhin), rue du Pont-de-Lodi, n. 3.
3 | 1813. RUPHY (M.-Bl.), rue N^e^. des B.-Enfans, hôtel de Holl.
4 | . . . Le Baron DE SAHUC (C. ✳) (Rhône), rue de la Bûcherie, n. 9.
3 | 1813. DE SAINT-MARTIN (Riffard) ✵ (Ardèche), rue de Varennes, n. 12.
1 | 1816. SAINT-MARTIN ✵ (Ind. et Loire), r. S.-Dominique, n. 70.
5 | 1814. SALGUES (Lot), r. St-Th.-du-Louvre, hôtel de France.
5 | . . . SANSONI (Montenotte), rue. . . . . . .
1 | 1816. Le Chevalier SARTELON, aîné ✳ (Corrèze), rue Caumartin, n. 14.
3 | 1813. SAUVAIRE (B.-du-Rhône), rue du M.-Blanc, n. 43.
1 | 1816. SCARPELLINI (Rome), rue. . . . .
4 | . . . SCHAAL ✳ (Bas-Rhin), rue. . . . . . .
2 | 1815. SCHADET (Nord), rue Jacob, hôtel de Modène.
2 | 1815. SÉDILLEZ (Seine-et-Marne), rue de Verneuil, n. 26.
2 | 1815. Le B^on^ DE SEPTENVILLE ✳ (Dyle), r. Chabanois, n. 10.
2 | 1815. SERMATTEI (Trasimène), r. Vivienne, hôt. de la Marine.
1 | 1816. SERRAVALLE (Gênes), rue S.-Marc, n. 10.
1 | 1816. Le Baron DE SERRET (Lys), rue de Grammont, n. 26.
1 | 1816. Le Cte DE SEYSSEL D'AIX ✳ (Pô), Maître des Cérém. de S. M. l'Imp. et Reine, rue des Petits-Champs, n. 65.

4 . . . Le Baron SILVESTRE DE SACY ✱ (Seine), rue Hautefeuille, n. 9.

4 . . . SIRUGUE-MARET (O. ✱) (Aube), rue de Grenelle Saint-Germain, n. 83.

3 1813. SOMIS ✱ (Doire), rue Saint-Honoré, n. 329.

3 1813. SOUQUE (Loiret), rue de Richelieu, hôtel de Paris.

4 . . . SPRONI (C. ✱) (Méditerranée), rue. . . . .

1 1816. STURTZ (Mont-Tonnerre), rue Saint-Honoré, hôtel du Congrés.

2 . . . STUVE (Ems supérieur), rue Lepelletier, n. 23.

1 1816. TAILLEVIS DE PERIGNY (Loir et Cher), boulevart Poissonnière, n. 22, hôtel Saint-Phar.

4 . . . Le Comte TANNEGNY-LE-VENEUR (O. ✱) (Orne).

5 1814. DE TASCHER ✱ (Sarthe), rue N. des-Mathurins, n. 78.

4 . . . THARREAU (Maine et Loire), rue de la place Vendôme, hôtel de Vienne.

2 1815. Le Baron THIRY ✱ (Meurthe), au minist. de la Justice.

3 . . . TOMMASI ✱ (Arno), rue de Rivoli, n. 6.

1 1816. TRAJETTO ✱ (Rome), carrefour de l'Odéon, n. 7.

2 1815. Le Chevalier TRAVAGLINI ✱ (Trasimène), rue Vivienne, hôtel de la Marine.

1 1816. DE TRENQUALYE-MAIGNANT (Gers), rue Neuve-des-Mathurins, n. 66.

4 . . . TRENTINIAN (Morbihan).

3 1813. Le Chev. TRONSSON-LE-COMTE ✱ (Marne), rue de Beaune, hôtel d'Irlande.

3 1813. Le Comte DE TRYON-MONTALEMBERT ✱ (Vienne), *Questeur*, palais du Corps législatif.

4 . . . TUAULT (Morbihan), rue Ne.-du-Luxembourg, n. 26.

3 1813. Le Ch. VAN-CUTSEM ✱ (Deux-Nèth.), r. Jacob, n. 12.

1 1816. Le Baron VAN DER GOES VAN DIRXLAND (O. ✱) (G. ✱), (B. de la Meuse), *Grand Trésorier de l'Ordre impérial de la Réunion*, rue de Grammont, n. 27.

3 1813. VANDER-SLEYDEN (Zuyderzée), rue de Beaune, hôtel d'Irlande.

2 1815. VAN DOORN (C. ✱) (B. de l'Escaut), r. de Menars, n. 9.

5 1814. VAN GRASVELD (Yssel supér.), rue de Cérutti, hôtel de l'Empire.

1 . . . Le Baron VAN IMHOFF ✱ (Ems occidental), rue de Richelieu, hôtel de Strasbourg.

3 1813. VAN LILAAR (Zuyderzée), r. Napoléon, h. de Hollande.

2 1815. Le Bar. VAN RECUM ✱ (Rh.-et-Mos.), r. de Rivoli, n. 6.

2 1815. VAN ROYEN ✱ (B.-de-l'Escaut), r. Neuve des Capucines, hôtel de Rome.

4 . . . Le Baron VAN TUYLL VAN SEROOS KERKEN ✱ (B. du Rhin), rue et hôtel Napoléon.

5 | . . . VENTURI (Ombrone), rue de Rivoli, n. 6.
5 | 1814. VER-HUEL (G. ✱) (Yssel sup.), r. Caumartin, n. 16.
1 | 1816. Le Chev. VEZIN ✱ (Aveyron), r. de la Sourdière, n. 21.
4 | . . . Le Baron VIALETES DE MORTARIEU ✱ (Tarn-et-Garonne), rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 36.
1 | 1816. VIDAL-CONTANT (Aude), r. Coq-Héron, h. de France.
1 | 1816. VIGNERON (Haute-Saône), r. de Richelieu, n. 22.
5 | 1814. Le Chevalier VILLIERS DE LONJEAU ✱ (Côte-d'Or), rue du Bouloi, n. 20, hôtel de l'Empire.
4 | . . . VILLOT DE FRÉVILLE ✱ (Seine), r. Coquillère, n. 12.
3 | 1813. VISTORTE (Côtes-du-Nord), r. du Mail, hôt. de Béarn.
5 | 1814. Le Baron VON-DER-LEYEN ✱ (Roër), rue Napoléon, hôtel Mirabeau.
4 | . . . Le Baron DE VOS VAN STEENWYK (C. ✱) (Bouches-de-l'Yssel), r. des Capucines, hôtel de Rome.
2 | 1815. DE WALDNER FREUNDSTEIN ✱ (Haut-Rhin), rue du Helder, hôtel du Rhin.
4 | . . . WASSEIGE ✱ (Sambre et Meuse), rue Ne. des Petits-Champs, n. 4.
3 | 1813. WESTRONEN DE THEMAAT ✱ (Zuyderzée), rue S. Georges, n. 6.
2 | 1815. WILLEMS (Dyle), rue du Mail, hôtel des Indes.
2 | 1815. WILMAR (Forêts), rue de Beaune, n. 7.
1 | 1816. ZACCALEONI ✱ (Rome), carrefour de l'Odéon, n. 7.
4 | . . . ZŒPFFEL ✱ (Bas-Rhin), rue de Lille, au Ministère de la Guerre.

Secrét.-Rédacteurs, MM.
Levasseur.
Glaizal.

Messagers d'Etat, MM.
Fournier.
Sevestre.
Taveau, *Surnuméraire.*

Huissiers, MM.

Beaupré, *Chef.*
Aubriet, *Sous-Chef.*
Bertholet.
Jeunesse.
Balza.
Rogat.
Tournemine.
Sal.
Leblanc.
Giraud, jeune.
Jean.
Saint-Eloy.

BUREAUX.

Proces-Verbaux, MM.

Giraud, aîné, *Chef.*
Dubois, *Sous-Chef.*

Bibliothèque, MM.

Druon, *Conservateur.*
Roger de Caux, *premier Commis.*

Comptabilité et Caisse, Messieurs,
Doulcet, *Chef.*
Ramond de la Croisette, *premier Commis.*

Bureau des Commissions.
M. Parelle, *Chef.*

Secrétariat général de la Questure, MM.
Desaint, *Secrét. général.*
Mereaud, *Secrét. partic.*
Hébert, *Commis d'ordre.*
Raffin, *Garde-Magasin.*
M. Despalières ✱, *Secrétaire de la Présidence.*

M. Poyet, *Architecte*, à l'Administration des Ponts et Chaussées.
M. Hacquart, *Imprimeur*, rue Gît-le-Cœur, n°. 8.

SECTION IV.

HAUTE COUR IMPÉRIALE.

Président.

S. A. S. le Prince Archi-Chancelier de l'Empire.

Membres de la Haute Cour.

LL. AA. II. les Princes françois.
Les Titulaires des grandes dignités de l'Empire.
Le Grand-Juge Ministre de la Justice.
Les Grands Officiers de l'Empire.
Les soixante plus anciens Sénateurs.
Les Présidens des sections du Conseil d'Etat.
Les quatorze plus anciens Conseillers d'Etat.
Les vingt plus anciens membres de la Cour de Cassation.

Procureur-général.

S. Ex. M. le Comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, (G. ✻.) (G. ✻), *Ministre d'Etat*, rue de Provence, n. 54.

Magistrats, Officiers du Parquet, Messieurs,

Parisot ✻, rue Neuve-St.-Méderic, n. 12.
Cholet ✻, rue du Jardinet, n. 3,
Bourguignon ✻, rue Charlot, n. 14,
} *Conseillers en la Cour impériale de Paris.*

Greffier en chef.

M. le Baron Garnier ✻, *Procureur général en la Cour des Comptes*, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle de la Sourdière, n. 317.

Huissiers-Audienciers, Messieurs,

Danne, rue de la Michaudière, n. 12.
Penin, rue. . . . . .
Bernard, rue J.-J. Rousseau, n. 20.

SECTION V.

COUR DE CASSATION.

Premier Président.

M. le Comte MURAIRE (G. ✳) (G. ✳), *Conseiller d'Etat* à vie, rue de la Concorde, n. 11.

Présidens.

M. le Baron BARRIS (O. ✳), rue du Vieux-Colombier, n. 3.
M. le Baron HENRION DE PENSEY (O. ✳), *Conseiller d'Etat*, rue de Vaugirard, n. 50.
M. le Baron MOURRE ✳, rue Royale, au Marais, n. 18.

Conseillers de la Cour de Cassation par ordre de nominations.

Messieurs,

Nominations des 13, 14, 15, 16, 17 et 18 Germinal an VIII.

AUDIER-MASSILLON (des Bouches-du-Rhône) ✳, rue Chabanois, n. 6.
AUMONT (d'Ille-et-Vilaine) ✳, rue du Cherche-Midi, n. 19.
BABILLE (de la Seine) ✳, rue de l'Odéon, n. 19.
Le Chev. BAILLY (des Ardennes) ✳, rue St-Hyacinthe, n. 6.
Le Baron BARRIS (du Gers) ✳, *Président*, rue du Vieux-Colombier, n. 3.
BASIRE (de la Seine-Inférieure) ✳, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, n. 25.
BOREL (de l'Oise) ✳, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, n. 27.
BOYER (de la Haute-Garonne) ✳, rue Cassette, n. 15.
BRILLAT DE SAVARIN (de l'Ain) ✳, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 23.
BUSSCHOP (de la Lys) ✳, rue S.-Dominique-d'Enfer, n. 13.
CASSAIGNE (des Basses-Pyrénées) ✳, rue Pavée S.-André-des-Arcs, n. 15.
CHASLE (de Maine et Loire) ✳, rue du Cherche-Midi, n. 32.
COCHARD (de la Haute-Saône) ✳, rue Taranne, n. 7.
Le Baron COFFINHAL-DUNOYER (du Cantal) ✳, *Maître des Requêtes*, rue Beautreillis, n. 14.
DELACOSTE (de la Charente-Inférieure) ✳, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 45.
DUTOCQ (de l'Orne) ✳, rue de l'Université, n. 14.
GANDON (d'Ille et Vilaine) ✳, rue du Cherche-Midi, n. 19.
GENEVOIS (de l'Isère) ✳, rue des Bons-Enfans, n. 20.
Le Baron HENRION DE PENSEY (de la Hte-Marne) ✳, *Conseiller d'Etat*, *Président*, rue de Vaugirard, n. 50.
LIBOREL (du Pas-de-Calais) ✳, rue du Cherche-Midi, n. 34.

Liger de Verdigny (du Loiret) ✳, rue S.-Dominique, nº. 48.
Minier (de la Seine) ✳, cul-de-sac St.-Dominique d'Enfer, nº 2.
Le Comte Muraire (du Var), (G. ✳) (G. ✳), *Conseiller d'Etat* à vie, *premier Président*, rue de la Concorde, nº. 11.
Oudart (de la Haute-Marne) ✳, r. N. D. de Nazareth, nº. 27.
Oudot (de la Côte-d'Or) ✳, rue St. André-des-Arcs, nº. 60.
Pajon (de Loir-et-Cher) ✳, rue de l'Université, nº. 5.
Poriquet (de l'Orne) ✳, rue Jacob, nº. 22.
Rataud (de Seine et Marne) ✳, rue Saint-Pierre, boulevart du Pont-aux-Choux, nº. 2.
Rousseau (de la Sarthe) ✳, rue du Jardinet, nº. 11.
Ruperou (des Côtes-du-Nord) ✳, rue de Vaugirard, nº. 130.
Schwendt de Saint-Etienne (du Bas-Rhin) ✳, rue du Gros-Chenet, nº. 6.
Sièyes (du Var) ✳, rue Thérèse, n. 8.
Vallée (de la Meuse) ✳, rue Cassette, nº. 30.
Le Chevalier Vasse de Saint-Ouen (de l'Aisne) ✳, rue du Pot-de-Fer, n. 13.
Vergès (des Pyrénées-Orient.) ✳, r. de Vaugirard, nº. 34.
Le Baron Zangiacomi (de la Meurthe) ✳, *Maître des Requêtes*, rue de l'Ouest, nº. 2.

Nomination du 28 Fructidor an VIII.

Lasaudade (du Puy-de-Dôme) ✳, quai Voltaire, nº. 22.

Nominations du 24 Ventôse an IX.

Le Chevalier Bauchau (de Sambre-et-Meuse) ✳, rue de Tournon, nº. 2.
Carnot (de la Côte-d'Or) ✳, rue de Touraine au Marais, nº. 6.
Lombard-Quincieux (de l'Ardèche) ✳, rue de la Barillerie, arcade du palais.

Nomination du 29 Thermidor an XII.

Lamarque (de la Dordogne) ✳, rue de Vaugirard, nº. 60.

Nomination du 9 Juin 1806.

Le Baron Botton-de-Castella Monte (de la Doire) (C. ✳), rue des Bons-Enfans, nº. 20.

Nomination du 2 Février 1808.

Lefessier-de-Grandprey ✳, Cloître Notre-Dame, nº. 4.

Nominations du 28 Mars 1809.

Chabot (de l'Allier) (C. ✳), rue Saint-Honoré, nº. 408.
Benvenutti ✳ (de la Méditerranée), r. N. des Mathurins, nº. 44.

Nomination du 5 Décembre 1809.

Le Baron Favard de l'Anglade ✳, *Maître des Requêtes*, rue de l'Université, n. 34.

Nomination du 27 Avril 1810.

LASAGNI ❋, rue de Hanovre, n. 21.

Nominations du 29 juin 1811.

DEBYE ❋, rue de Richelieu, n. 47.
REUVENS (C. ❋), rue des Petits-Augustins, n. 34.
VAN-TOULON ❋, rue d'Enfer, n. 35.

Nomination du 28 mai 1812.

DE AVEMANN ❋, rue des Trois Frères, n. 8.

Procureur-général-Impérial.

M. le Cte MERLIN (G.❋) (C. ❋), *Cons. d'Etat* à vie, *Membre de l'Institut*, rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, n. 97.

Avocats-généraux, Messieurs,

JOURDE (C. ❋), rue de Seine-Saint-Germain, n. 48.
LE COUTOUR ❋, rue de Savoye, n. 9.
PONS-DE-VERDUN ❋, rue Saint-Victor, n. 13.
GIRAUD-DUPLESSIS ❋, place Thionville, n. 12.
THURIOT ❋, rue des Trois-Pistolets, n. 3.
JOUBERT ❋, rue Saint-Honoré, n. 285.

Greffier en chef.

M. J. B. JALBERT, rue de l'Odéon, n. 26.

Commis-Greffiers, MM.

FIEFVÉ, rue de la Monnoie, n. 9, près le Pont-Neuf.
DENEVERS, rue du Coq Saint-Honoré, n. 13.
LAPORTE, rue des Saints-Pères, n. 20.
J. D. JALBERT, rue de l'Odéon, n. 26.

Secrétaire en chef du Parquet.

M. Ortalle, grande rue de Chaillot, n. 48.

SECTIONS DE LA COUR.

Section des Requêtes, Messieurs,

Le Baron HENRION DE PENSEY, *Conseiller d'Etat*, *Président.*

Borel.
Botton Castellamonte.
Lombard-Quincieux.
Lefessier-Grandprey.
Vallée.
Genevois.
Vergès.
Lasagni.
Liger de Verdigny.
Sieyes.
Le Baron Favard de Langlade.
Brillat de Savarin.
Debye.
Lasaudade.
Rousseau.
Babille.

Audiences les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine.

Section

Section de Cassation civile, Messieurs,

Le Comte MURAIRE, *premier Président.*
Le Baron MOURRE, *Président.*

Cochard.	Ruperou.	Chabot(de l'Allier).	Reuvens.
Cassaigne.	Poriquet.	Pajon.	Gandon.
Carnot.	Oudot.	Dutocq.	Le B. Zangiacomi.
Delacoste.	Haveman.	Boyer.	Minier.

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

Section de Cassation criminelle, Messieurs,

Le Baron BARRIS, *Président.*

Lamarque.	Le Chev. Bailly.	Aumont.	Schwendt-de-St.-Etienne.
Chasle.	Basire.	Audier-Massillon.	Le Chev. Vasse-Saint-Ouen.
Benvenutti	Liborel.	Rataud.	
Le Bar. Coffinhal-Dunoyer.	Busschop.	Van Toulon.	
	Oudart.	Le Chev. Bauchau.	

Audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

Toutes les affaires sont enregistrées au greffe, par ordre de dates et de numéros, du jour qu'elles sont présentées.

Les affaires attribuées à chacune des sections à mesure qu'elles sont en état, sont portées sur deux rôles de distribution, et numérotées suivant l'ordre des dates de la mise en état.

L'un de ces rôles comprend les affaires urgentes : savoir, les réquisitoires du Procureur-général ou de ses substituts-avocats-généraux, les affaires criminelles où il s'agit de condamnation à la peine de mort ; celles, tant au civil qu'au criminel, où l'ÉTAT est intéressé, et généralement toutes celles pour lesquelles la préférence d'expédition est établie par la loi.

Le second rôle comprend, dans le même ordre, toutes les autres affaires.

Il a été établi près de la Cour de cassation, cinquante avocats, chargés exclusivement de l'instruction et de la défense.

Il y a huit huissiers nommés et révocables par la Cour de cassation ; ils instrumentent exclusivement pour les affaires de la compétence de la Cour, dans l'étendue seulement du lieu de sa résidence ; ils peuvent instrumenter, concurremment avec les autres huissiers, dans tout le département de la résidence de la Cour de cassation.

Cette cour n'a pas de vacances.

Huissiers.

Mesnard, rue Neuve-des-Mathurins, n°. 6.
Cerceau, rue Mâcon, n°. 9.
Grumeau, à Maisons, près Charenton.
Boivin, rue Coquenard, n°. 52.
Violet, cour neuve du Palais, escalier des Lions, n°. 27.

Vaquez, rue de Grenelle S. Germain, n°. 5.
Delanoue, rue Meslée, n°. 31.
Gallet, rue de la Grande-Truanderie, n°. 1.

Leur Bureau est au Palais de Justice, galerie des Prisonniers, porte B.

BIBLIOTHÈQUE.

M. *Lebreton*, Conservateur, au palais de Justice.

Secrétaires interprètes de Langues étrangères.

M. *Vogt*, rue Culture S. Gervais, n°. 22.
M. *Lemière*, rue Montorgueil, n°. 31.
M. *Lameyer*, rue de Chabanois, n°. 9.
M. *Boldoni*, rue du Lycée, n°. 2.

Receveur de l'enregistrement et des amendes.

M. *Gélin*, Palais de Justice.

Imprimeur.

Testu, Imprimeur de l'Empereur, rue Hautefeuille, n. 13.

Concierge.

Lemoine, au Palais de Justice.

AVOCATS *en la Cour de Cassation et au Conseil des Prises*, MM.

Cette marque ═ *signifie* au lieu de.

Badin, rue Croix-des-Petits-Champs, hôtel de Lussan, n. 42.
Barbé, ═ Benoist, rue Saint-André-des-Arcs, n. 51.
Becquey-Beaupré, rue Coq-Héron, n. 14.
Berenger, rue Bonaparte, n. 5.
Borrel, ═ Desclaux, ═ Parent-Réal, rue de Seine S.-Germain, n. 32.
Bosquillon, rue de la Tisseranderie, n. 29.
Bouchereau, quai Malaquai, n. 21.
Bouquet, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 14.
Camus, rue de Massillon, cloître Notre-Dame, n. 2.
Chabroud, rue du Paon, n. 8, près l'École de Médecine.
Champion, rue du Mail, n. 1.
Cochu, *Doyen*, rue Caumartin, n. 21.
Coste, rue de la Sourdière, n. 21.
Dard, rue du Doyenné, n. 3.
Darrieux, ═ De Joly ═ Courtin, rue Ne S.-Augustin, n. 22.
De Gerlache, ═ Hom, rue des Fossés S.-G.-des-Prés, n. 13.
De Lagrange ═ Gournay, Boulevart des Italiens, n. 27.
Deliège, ═ Grisart, rue des Moulins, n. 20.
Dieudonné, ═ Dufrenean, r. Ste.-Croix-de-la-Bretonn.. n. 43.
Dumesnil-de-Merville, fils, ═ son père, rue de Seine S. G. n. 48.
Dupont, rue Verdelet, n. 4.

Duprat, = Liborel fils, rue des Saints-Pères, n. 5.
Flusin, rue des Blanc-Manteaux, n. 22
Geoffrenet, rue des Blanc-Manteaux, n. 24.
Gérardin, rue des Deux-Ecus, n. 15.
Granié, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 26.
Guichard, rue de Gaillon, n. 12.
Hua, = Collin, rue des Bons-Enfans, n. 22.
Huart-Duparc, rue de l'Université, n. 25.
Jousselin, = Jolas, rue Thibautodé, n. 10.
Lavaux, rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs, n. 19.
Le Picard, rue Neuve des Mathurins, Chaussée d'Antin, n. 18.
Leroi-de-Neufvillette, = Perdry, rue Thérèse, n. 8.
Loiseau, place Saint-André-des-Arcs, n. 11.
Mailhe, rue des Petits-Augustins, n. 15.
Mathias, = son père, Vieille rue du Temple, n. 32.
Molinier-Montplanqua ✵, rue de la Verrerie, n. 36.
Moreau, rue de Condé, n. 5.
Pageaut, =, Deslix, rue des Quatre-Fils, au Marais, n. 4.
Péchard, = Martineau, rue Sainte-Avoye, n. 4.
Raoul, rue de Louvois, n°. 10.
Roger, = Godard, rue Pavée S.-André-des-Arcs, n. 18.
Sirey, rue d'Enfer, n. 19.
Troussel, rue du Cadran, n. 7.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Chambre des Avocats en la Cour de Cassation et au Conseil des Prises, Messieurs,

Le Picard, *Présid.*	Flusin, *Secrét.*	Mathias.
De Lagrange. *Synd.*	Champion, *Trésor.*	Chabroud.
Darrieux, *Rapport.*	Mailhe.	Bosquillon.

Imprimeur de la Chambre.

Testu, *Imprimeur de l'Empereur*, rue Hautefeuille, n°. 18.

SECTION VI.

COUR DES COMPTES.

Premier Président.

1807. M. le Comte Barbé-Marbois (G. A. ✻), Sénateur, *rue de Grenelle, Faubourg Saint-Germain, n. 87.*

Présidens, Conseillers à vie.

1807. M. le Baron Jard-Panvillier (C. ✻), *rue de Lille, n. 36.*
1807. M. le Baron Delpierre ✻, *rue de Vaugirard, n. 34.*
1807. M. le Baron Brierre-Surgy ✻, *rue de Grammont, n. 14.*

Maîtres des Comptes, Conseillers à vie, Messieurs,

1807. Feval ✻, *rue Coq-Héron, n. 16.*
1807. Goussard ✻, *rue Jacob, n. 20.*
1807. Regardin ✻, *rue de Tournon, n. 33.*
1807. Le Baron Girod ✻ (de l'Ain), *r. Bonaparte, n. 5, F. S. G.*
1807. le Baron Chassiron ✻, *rue de Condé, n. 20.*
1807. Gillet Lajaqueminière ✻, *rue S.-Honoré, n. 408.*
1807. Malès ✻, *rue de Tournon, n. 2.*
1807. Mouricault ✻, *Vieille rue du Temple, n. 30.*
1807. Perrée (C. ✻), *rue du Faubourg Poissonnière, n. 30.*
1807. Pinteville-Cernon ✻, *rue de Vendôme, n°. 19.*
1807. Duvidal ✻, *rue de Grenelle, faub. S.-Germ., n. 91.*
1807. Carret ✻, *rue Poissonnière, n. 13.*
1807. Tarrible ✻, *rue du Vieux Colombier, n. 3.*
1807. Guillemain-de-Vaivres ✻, *rue Joubert, n. 19.*
1809. Loysel (C. ✻), *aux Ch. Elysées, près la rue de Marigny.*
1810. Letourneur ✻, *rue Neuve de Luxembourg, n. 2.*
1811. Buffault ✻, *rue de Provence, n. 54.*
1812. Caze de la Bove ✻, *rue Napoléon, n. 12.*

Référendaires de 1ere classe, Conseillers à vie, Messieurs,

1807. Michelin, *rue du Grand-Chantier, au Marais, n. 10.*
1807. Guillaume, *Isle-Saint-Louis, quai d'Alençon, n. 53.*
1807. Hullin de Boischevalier, *rue Pavée-S.-André-des-Arcs, n. 7.*
1807. Percheron, *rue de Condé, n. 10.*
1807. L'Huillier, *Cloître Saint Marcel, n. 5.*
1807. Gillot, *rue du Coq Saint-Honoré, n. 7.*
1807. Duclos, *rue de la Jussienne, n. 21.*
1807. Finot, *rue Saint-Honoré, n. 404.*
1807. De Gombert, *Cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 39.*

1807. Deleville, *quai d'Anjou, Île Saint-Louis, n°.* 23.
1807. Gavot, *rue Neuve-Saint-Roch, n.* 7.
1807. Truet, *rue Saint-Jacques, n.* 59.
1808. Delaistre ✻, *rue Guénégaud, n.* 18.
1808. Le Feron-de-la-Heuze, *rue neuve Saint-François, n.* 5.
1808. Frestel ✻, *rue Chabanois, n.* 1.
1808. Roussel ✻, *rue Feydeau, n.* 4.
1808. Crassous, *rue Saint-Martin, n.* 147.
1808. Guiard, *rue Saint-Severin, n.* 11.

Référendaires de seconde classe, Conseillers à vie, Messieurs,

1807. Luzier de la Mothe, *rue des Saints-Pères, n.* 64.
1807. Sahut, *rue Mazarine, n.* 5.
1807. Perier de Trémémont, *rue d'Enfer S.-Michel, n.* 20.
1807. Fourmentin, *rue de Condé, n.* 15.
1807. Carré, *rue Férou, n.* 17.
1807. Regardin, j^e., *rue Neuve-Notre-Dame-des-Champs, n.* 44.
1807. De Monchanin, *rue Amelot, n.* 32, *au Marais.*
1807. Gigault de la Salle, *rue d'Amboise, n.* 3.
1807. Bartouilh, *passage des Petits-Pères, n.* 8.
1807. Brossin de Saint-Didier, *rue Cérutti, n.* 34.
1807. Barthelemy, *rue S.-Dominique, faub. S.-Germain, n.* 25.
1807. Duparc, *rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n.* 38.
1807. Faucond, *rue Philippeaux, n.* 15.
1807. Pernot, *rue Porte-Foin, n.* 17, *au Marais.*
1807. Bralle, *rue du Four-Saint-Germain, n.* 43.
1807. Duriez, *rue Saint-Denis, n.* 73.
1807. Prin, *rue du Faubourg-du-Temple, n.* 66.
1807. Dérigny, *rue Montmartre, n.* 30.
1807. Duchesne, *rue de l'Eperon, Faub. Saint-Germain, n.* 8.
1807. Lewal, *rue Buffault, Faub. Montmartre, n.* 4 *bis.*
1807. Pierret, *rue Saint-André-des-Arcs, n.* 68.
1807. Vial, *rue des Vieux-Augustins, n.* 27.
1807. Colleau, *Vieille rue du Temple, n.* 123.
1807. Alliz, *cul-de sac Sourdis, n°.* 3.
1807. Lemaître, *rue Saint-André-des-Arcs, n.* 60.
1807. Régnier, *rue Bonaparte, n.* 5, *abbaye S.-Germain.*
1807. Du Breuil, *rue et quai de la Tournelle, n.* 7.
1807. Héroux, *rue de l'Odéon, n.* 20.
1807. Rouallе, *rue Geoffroy-Langevin, n.* 11.
1807. Bouchard, *rue de Tournon, n.* 5.
1807. Dalbaret, *rue du Lycée, n.* 8.
1807. Parizot, *Isle Saint-Louis, quai d'Orléans, n.* 30.
1807. Hamarc de la Borde, *rue du Chantre-Saint-Honoré, n.* 20.
1807. Le Roux, *rue du Monceau Saint-Gervais, n.* 11.
1807. Maugirard, *rue du Cimetière S.-André-des-Arcs, n.* 15.

1807. Farjon, *rue Chanoinesse, Cloître Notre-Dame*, *n.* 8.
1807. De Montfouilloux, *rue Saint-Antoine*, *n.* 76.
1807. Courel, *rue du Faub. Poissonnière*, *n.* 4.
1807. Valadon, *Place des Vosges*, *n.* 19.
1807. Du Sommerard, *rue de Ménars*, *n.* 8.
1807. Dupont, *rue de Molière*, *n.* 4.
1807. Bagot, *rue du Gros-Chenet*, *n.* 8.
1807. Goblet de Beaulieux, *rue du Dragon*, *n.* 36.
1807. Villeneuve de Bargemont, *rue de l'Université*, *n.* 71.
1808. Montet, *rue Gaillon*, *n.* 3.
1808. Chardon, *rue Servandoni*, *n.* 30.
1808. Cordelle, *rue du Jardinet*, *n.* 9.
1808. De Foresta, *rue du Faub. Saint-Honoré*, *n.* 28.
1808. Dallet, *rue Montmartre*, *n.* 148.
1808. Duboy, *rue de Condé*, *n.* 32.
1808. Libert, *quai de la Tournelle*, *n.* 39.
1808. Maillard, *rue du Foin, au Marais*, *n.* 2.
1808. Mallet, *rue neuve Saint-Eustache*, *n.* 26.
1808. Bonnel, *rue Cassette*, *n.* 17.
1808. Darrimajou, *rue de Richelieu, cour Saint-Guillaume*, *n.* 16.
1808. Labé de Morambert, *rue Saint-Honoré*, *n* 362.
1808. Moreau de Mersan, *rue du Mont-Blanc*, *n.* 7.

Référendaires de seconde classe, Messieurs,

1808. Bayeux, *rue des Moulins*, *n.* 23.
1810. Meulan, *rue de Surène, faub. Saint-Honoré*, *n.* 23.
1810. Pajot, *rue de Tournon*, *n.* 15.
1811. Parquier, *rue de Buffault*, *n.* 12.
1812 Advenier ❋, *rue du faubourg Poissonnière*, *n.* 1.
1812 Spoelstra, *rue Neuve-Saint-Augustin*, *n.* 38.
1812. Briatte, *rue d'Hanovre*, *n.* 5.
1812. Boyer, rue. . . . . .

Procureur-Général Impérial.

1807. M. le Baron Garnier ❋, *Conseiller à vie*, *rue S.-Honoré*, *n.* 317.

Greffier en Chef.

1807. M. Pajot-d'Orville ❋, *Conseiller à vie*, *rue de Tournon*, *n.* 12.

Attributions et Organisation.

La Cour juge les comptes des recettes du Trésor, des Receveurs généraux de départemens, et des Régies et Administrations des contributions indirectes; des dépenses du Trésor; des Payeurs généraux: des Payeurs d'armées, des divisions militaires, des arrondissemens maritimes et des départemens; des payeurs des colonies; des Trésoriers des invalides de la marine; de l'imprimerie impériale; des Caissiers des hotels des monnoies; des recettes et dépenses des fonds et revenus spécialement affectés aux dépenses des départemens et des communes dont les budjets sont arrêtés par l'Empereur; du Trésorier de l'Hotel impérial des militaires invalides.

En cas de défaut ou de retard par un comptable de présentation et dépôt de son compte, la Cour prononce contre lui les amendes et peines fixées par les lois et réglemens.

Elle prononce aussi sur les demandes formées par les comptables en radiation, réduction ou translation d'hypothèque.

Tous les ans, un comité composé du premier Président et de quatre Commissaires nommés par l'Empereur, sur la proposition de S. A. S. le prince Archi-Trésorier, examine les observations auxquelles a donné lieu pendant l'année précédente, la comparaison de la nature des recettes avec les lois, et de la nature des dépenses avec les crédits : celles de ces observations que le comité trouve fondées sont consignées dans un rapport que le premier Président remet au Prince, lequel le porte à la connoissance de l'Empereur.

La Cour prend rang immédiatement après celle de Cassation, et jouit des mêmes prérogatives.

Pour ses travaux ordinaires, la Cour est divisée en trois Chambres. Chaque Chambre est composée d'un Président et de six Maîtres des Comptes; elles peuvent toutefois juger au nombre de cinq Membres.

Le premier Président préside les Chambres assemblées, et chaque Chambre lorsqu'il le juge convenable.

Il distribue les comptes aux référendaires, et indique les Chambres où s'en feront les rapports.

Il a la police et la surveillance générale.

Le plus ancien des Présidens supplée, en cas de nécessité, le premier Président pour les fonctions qui sont de son attribution spéciale.

Les Présidens ont la direction du travail des Chambres; chacun d'eux distribue aux Maîtres des Comptes, qui composent la Chambre, les affaires dont ils doivent faire le rapport.

Aucune affaire n'est jugée que sur le rapport d'un Maître, et après examen par lui fait du travail des Référendaires.

Les Référendaires sont chargés de la vérification des comptes, et entendent à cet effet les comptables ou leurs fondés de pouvoirs : ils en font rapport aux Chambres; ils donnent leur avis, mais n'ont pas voix délibérative.

Lorsque l'examen du compte exige le concours de plusieurs Référendaires, un Référendaire de première classe a la direction du travail, et fait le rapport à la Chambre en présence des Référendaires qui ont concouru au rapport.

Les Référendaires de première classe assistent à tour de rôle, et en nombre égal à celui des Maîtres, aux cérémonies publiques et aux députations.

Le Ministère public près la Cour est exercé par un Procureur-général.

Le Procureur-gén. veille à ce que les comptables présentent leurs comptes dans les délais fixés par la loi, et requiert contre ceux en retard l'application des peines.

Il s'assure si les Chambres tiennent régulièrement leurs séances, et si les Référendaires font exactement leur service.

Les demandes en main-levée, réduction et translation d'hypothèques lui sont toujours communiquées.

Il suit devant la Cour la révision des arrêts pour causes d'erreurs au détriment du Trésor impérial, des départemens ou des communes.

Il est entendu, avant qu'il soit statué sur les préventions de faux ou de concussion élevées contre les comptables.

Il correspond avec le Ministre du Trésor impérial pour l'exécution des arrêts, et fournit à tous les Ministres les renseignemens qu'ils lui demandent.

Le Greffier en Chef tient la plume aux assemblées générales; des Commis-Greffiers le suppléent dans les Chambres.

Il tient les divers registres de la Cour, reçoit les comptes et pièces, et est dépositaire de tous les papiers.

Il signe et délivre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tous les actes et renseignemens émanant du greffe et des archives et dépôts.

Il fait expédier et signe la correspondance préparée par les Référendaires, et approuvée par les Présidens des Chambres.

Le Greffe est ouvert tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Il y a près de la Cour des huissiers pour son service.

Chambres de la Cour.

Première Chambre,

Chargée spécialement du jugement des comptes relatifs aux recettes publiques.

M. Jard-Panvillier (C. ✻). *Président.*

M. Féval ✻, *Doyen* . . M. Perrée (C. ✻). . . . . } *Maîtres des Comptes.*
M. le Baron Girod de l'Ain ✻. M. Carret ✻. . . . . . .
M. Malès ✻ . . . . . M. Guillemain de Vaivres ✻.

Ses séances sont, jusqu'au 31 décembre 1813, fixées aux mardis, mercredis et jeudis.

Deuxième Chambre,

Chargée spécialement du jugement des comptes relatifs aux dépenses publiques.

M. Delpierre ✻. *Président.*

M. Goussard ✻. *Doyen*. . . M. Pinteville Cernon ✻. . } *Maîtres des Comptes.*
M. Gillet-la-Jaqueminière ✻. M. Letourneur. . . .
M. Mouricault ✻. . . . . . M. Caze de la Bove ✻. .

Ses séances sont fixées aux jeudis, vendredis et samedis.

Troisième Chambre,

Chargée du jugement des comptes des recettes et dépenses des départemens et des communes dont les budjets sont arrêtés par l'Empereur.

M. Brierre-Surgy, *Président.*

M. Regardin ✻. *Doyen*. . M. Tarrible ✻. . . . . } *Maîtres des Comptes.*
M. le Baron Chassiron ✻. . M. Loysel (C. ✻). . . .
M. Duvidal ✻ . . . . . M. Buffault ✻. . . . . .

Ses séances sont fixées aux lundis, mardis et mercredis.

Les Chambres commencent leurs séances à neuf heures précises.

La Cour n'a point de vacances.

Commis-Greffiers, *Messieurs*,

Destouches, *principal Commis, ayant la signature en cas d'empêchement du Greffier en chef.*
Accoiyer, *chargé de la confection des états de paiement et de dépenses.*
Laumoy, *Commis-Greffier attaché à la première chambre.*
Fayel, *id. attaché à la deuxième chambre.*
Mouffle, *id. attaché à la troisième chambre.*

Secrétariats, *Messieurs*,

Pierret, *Secrétaire de M. le Premier Président.*
Buchère, *Secrétaire de M. le Procureur-général.*

Huissiers, *les Sieurs*,

Audoire, Beaupré, De Lusebiis, Hequembourg, Le Royer.

CHAPITRE V.

Légion d'Honneur, Ordre des Trois-Toisons d'Or, Ordre impérial de la Réunion, Couronne de Fer, Ordres Etrangers, Conseil du Sceau des Titres.

SECTION PREMIERE.

Légion d'Honneur.

En exécution de l'art. 87 de la Constitution, concernant les récompenses militaires, et pour récompenser aussi les services et les vertus civils, la loi du 19 mai 1802 a créé une légion d'honneur : cette légion est composée d'un grand conseil d'administration et de seize cohortes.

La décoration des membres de cette Légion consiste dans une Etoile à cinq rayons doubles, émaillée de blanc, et surmontée d'une couronne impériale. Le centre de l'Etoile, entouré d'une couronne de chêne et de laurier, présente d'un côté la tête de l'Empereur, avec cette légende : *Napoléon, Empereur des François*; et de l'autre, l'Aigle françoise tenant la foudre, avec cette légende : *Honneur et Patrie.* Elle est en or pour les Grands-Officiers, les Commandans et les Officiers, et s'appelle *l'Aigle d'or*, et en argent pour les Légionnaires, et s'appelle *l'Aigle d'argent.* On la porte à une des boutonnières de l'habit, et attachée à un ruban moiré rouge. Les membres de la Légion d'honneur portent toujours leur décoration. L'Empereur seul porte indistinctement l'aigle d'or, ou l'aigle d'argent.

La grande décoration consiste en un ruban rouge, passant de l'épaule droite au côté gauche, au bas duquel est attachée l'aigle de la légion, et dans une plaque brodée en argent, sur le côté gauche des manteaux et habits, composée de dix rayons, au milieu desquels est l'aigle de la légion, avec ces mots : *Honneur et Patrie.*

Cette grande décoration n'est conférée par S. M. l'EMPEREUR qu'à des Grands Officiers de la légion : le nombre n'en peut excéder soixante.

Les princes de la famille Impériale et les étrangers auxquels S. M. voudroit conférer cette décoration, ne sont pas compris dans ce nombre de soixante. Ils peuvent la recevoir sans être membres de la Légion.

Les Grands-Officiers de la légion qui obtiennent le Grand Aigle, continuent de porter à la boutonnière de l'habit la décoration de la légion d'honneur, conformément au decret du 22 messidor an 12.

GRAND CONSEIL.

L'EMPEREUR. *Chef de la Légion*. PRÉSIDENT.

Les TITULAIRES des grandes Dignités de l'Empire.

S. Ex. M. le Sénateur Comte de LACEPÈDE, *Ministre d'Etat*, GRAND-CHANCELIER.

S. Ex. M. le Comte DEJEAN, *premier Inspecteur-Général du Genie*, GRAND-TRÉSORIER.

Les membres du Grand Conseil nommés en l'an XI conservent, pour la durée de leur vie, leurs titres, fonctions et prérogatives.

Le Grand-Chancelier et le Grand-Trésorier ont le rang et jouissent, dans toutes les circonstances, des distinctions et des honneurs, tant civils que militaires, des grands officiers de l'Empire.

DÉCORÉS DU GRAND-AIGLE.

Le Prince IMPÉRIAL, ROI DE ROME.

Promotion du 2 février 1805.

LE ROI DES ESPAGNES;
LE ROI LOUIS NAPOLÉON, Connétable;
LE ROI DES DEUX SICILES, Grand-Amiral;
S. A. S. M. le Prince ARCHI-CHANCELIER DE L'EMPIRE;
S. A. S. M. le Prince ARCHI-TRESORIER (G. ✵);
S. A. I. le VICE-ROI D'ITALIE, Archi-Chancelier d'Etat, Prince de Venise, Prince héréditaire du grand Duché de Francfort;
S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL et de WAGRAM, Vice-Connétable, Colonel général des Suisses;
S. A. S. M. le Prince de BÉNÉVENT, Vice-Grand-Electeur;
S. Ex. M. le Duc de CASTIGLIONE, Maréchal de l'Empire;
M. le Comte BARBÉ-MARBOIS, Sénateur, premier Président de la Cour des Comptes;
S. Ex. M. le Duc d'ISTRIE, Maréchal de l'Empire;
S. Ex. M. le Maréchal BRUNE;
S. Em. M. le Comte de CAMBACÉRÈS, Sénateur, Cardinal, Archevêque de Rouen;
S. Ex. M. le Duc de VICENCE, Sénateur, Général de division, Grand Ecuyer;
S. Ex. M. le Duc de CADORE (G. ✵), Sénateur, Ministre-d'Etat, Chancelier de l'Ordre impérial de la Réunion;
S. Ex. M. le Prince D'ECKMUHL, Duc d'Auerstaedt, Maréchal de l'Empire;
S. Ex. M. le Duc DECRÈS, Ministre de la Marine et des Colonies, Inspecteur général des côtes de la Méditerranée;
S. Ex. M. le Comte DEJEAN, Sénateur, premier Inspecteur-Général du Génie, grand Trésorier de la Légion d'honneur;
S. Ex. M. le Duc de FRIOUL, Sénateur, Grand Maréchal du Palais;
S. A. Em. M. le Cardinal FESCH, Sénateur, Grand Aumônier, Archevêque de Lyon;
S. Ex. M. le Duc d'OTRANTE, Sénateur, Ministre d'Etat;

S. Ex. M. le Comte GANTEAUME, Inspecteur-général des côtes de l'Océan, Vice-Amiral;
S. Ex. M. le Duc de GAETE, Ministre des finances;
S. Ex. M. le Comte de GOUVION SAINT-CYR, Maréchal de l'Empire;
S. Ex. M. JOURDAN, Maréchal de l'Empire, Gouv. de Madrid;
S. Ex. M. le Duc d'ABRANTÈS, Colonel général des Hussards;
S. Ex. M. le Duc de VALMY, Sénateur, Maréchal de l'Empire;
S. Ex. M. le Comte de LACEPÈDE, Sénateur, Ministre-d'État, Grand Chancelier de la Légion d'honneur;
S. Ex. M. le Duc de DANTZICK, Sénateur, Maréchal de l'Empire;
S. Ex. M. le Duc de BASSANO, Ministre des Relations extérieures;
S. Ex. M. le Duc de RAGUSE, Maréchal de l'Empire;
S. Ex. M. le Prince D'ESSLING, Duc de Rivoli, Maréchal de l'Empire;
S. Ex. M. le Duc de CONEGLIANO, Maréchal de l'Empire;
S. Ex. M. le Duc de TRÉVISE, Maréchal de l'Empire;
S. Ex. M. le Prince de la Moskowa, Duc d'ELCHINGEN, Maréchal de l'Empire;
S. Ex. M. le Comte PERIGNON, Sénateur, Maréchal de l'Empire;
S. Ex. M. le Duc de MASSA, Grand-Juge, Ministre de la Justice;
S. Ex. M. le Comte de SEGUR, Sénateur, Grand-Maître des Cérémonies;
S. Ex. M. le Comte SERURIER, Sénateur, Maréchal de l'Empire, Gouverneur des Invalides.
S. Ex. M. le Duc de DALMATIE, Maréchal de l'Empire.

Promotion du 10 février 1805.

S. A. I. LE PRINCE BORGHESE (G. ✵), Duc de Guastalla, Gouverneur général des départemens au delà des Alpes.

Promotion du 6 mars.

S. A. I. le Prince de LUQUES et de PIOMBINO (G. ✵), Commandant général dans les départ. formés de la Toscane.
S. Ex. M. le Duc de BELLUNE, Maréchal de l'Empire.
S. Ex. M. le Duc de REGGIO, Maréchal de l'Empire.

Promotion du 9 juin.

M. Le Général de division Comte D'HARVILLE, Sénateur, Gouverneur du palais des Tuilleries.

Promotion du 27 décembre.

M. le Comte d'UNSEBOURG, Général de Division.
M. le Comte LEGRAND, Sénateur, Général de division.
M. le Comte FRIANT, Général de division.

Promotion du 8 fevrier 1806.

S. Ex. M. le Duc d'ALBUFERA, Maréchal de l'Empire.
M. le Comte AUGUSTE CAFFARELLI, Général de division, Aide de Camp de S. M. l'Empereur.

M. le Comte de WALTHER, Général de division.

Promotion du 11 juin 1806.

S. Ex. M. le Comte VER HUELL (G. ✵), Vice-Amiral, Inspecteur général des Côtes de la Mer du Nord.

Promotion du ... septembre.

LE ROI DE WESTPHALIE.

Promotion du 25 février 1807.

S. Ex. M. le Duc de ROVIGO, Général de division, Ministre de la police générale.

Promotion du 7 avril 1807.

M. le Comte SÉBASTIANI, Général de division.

Promotion du 11 juillet 1807.

S. Ex. M. le Comte de NANSOUTY, Général de division, Colonel-général des Dragons, premier Ecuyer de l'Empereur.

Promotion du 13 juillet.

S. Ex. M. le Comte de GROUCHY, Général de divis., Colonel-Général des Chasseurs à Cheval.

M. le Comte MARCHAND, Général de division.

Promotion du 2 février 1809.

S. Ex. M. le Comte de CESSAC, Ministre-Directeur de l'Administration de la Guerre.

Promotion du 14 août 1809.

S. Ex. M. le Duc de FELTRE, Ministre de la Guerre.

S. Ex. M. le Duc de TARENTE. Maréchal de l'Empire.

M. le Comte ANDRÉOSSI, Général de division, Grand-Chancelier de l'Ordre des Trois-Toisons d'Or.

M. le Comte GRENIER, Général de division.

M. le Comte BERTRAND, Général de division.

Promotion du 6 avril 1813.

S. Ex. M. le Comte MOLLIEN (G. ✵), Ministre du trésor impérial.

ÉTRANGERS DÉCORÉS DU GRAND AIGLE.

Italie.

S. Ex. M. le Duc de LODI, Chancelier, Garde des Sceaux de la Couronne.

Naples.

S. Ex. M. le Duc de CASSANO, Conseiller d'Etat, Grand Veneur du royaume de Naples.

S. Ex. M le Prince COLONNA STIGLIANO, Général de division, Grand Chambellan, commandant la Garde civique de Naples.

S. Ex. M. le Prince SAN SEVERINO BISIGNANO, Conseiller-d'Etat, Grand Chancelier de l'Ordre des Deux Siciles.

Bavière.

S. M. LE ROI DE BAVIÈRE.

S. A. R. le PRINCE ROYAL DE BAVIÈRE.

S. Ex. M. le baron de MONGELAS, Ministre des aff. étrangères.
S. Ex. M. le Comte de MORAWITSKY, second Ministre d'Etat.
M. le Comte de PREYSING, Chambellan et Conseiller intime du Roi.
M. le Comte de TOERRING-GUTENZELL, Chambellan et Conseiller intime du Roi.

Wurtemberg.

S. M. LE ROI DE WURTEMBERG.
S. A. R. FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES, Prince Royal de Wurtemberg.
S. A. R. PAUL-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, fils du Roi.
S. A. R. EUGÈNE-FRÉDÉRIC-HENRI, frère du Roi.
S. A. R. FRÉDERIC-GUILLAUME-PHILIPPE, frère du Roi.

Saxe.

S. M. LE ROI DE SAXE.
S. A. R. ANTOINE CLÉMENT, frère du Roi.
S. A. R. MAXIMILIEN MARIE, frère du Roi.
S. Ex. M. le Comte MARCOLINI, Grand Ecuyer.
S. Ex. M. le Comte de SENFFT DE PILSACH, Ministre des affaires étrangères.

Westphalie.

S. Ex. M. le Comte DE BULOW, ex-Ministre des Finances de S. M. le Roi de Westphalie.
S. Ex. M. le Comte de BUCHOLTZ, Conseiller-d'Etat, Grand-Maître des Cérémonies de la Couronne de Westphalie.

Varsovie.

S. A. M. le Prince PONIATOWSKI, Commandant en chef l'armée du Duché de Varsovie.

Bade.

S. A. R. LE GRAND DUC DE BADE.
S. A. R. LE Prince LOUIS-AUGUSTE GUILLAUME DE BADE.

Hesse-Darmstadt.

S. A. R. le Grand Duc de HESSE-DARMSTADT.

Wurzbourg.

S. A. I. et R. le Grand Duc de WURZBOURG.
S. A. le Grand Duc héréditaire de WURZBOURG.

Nassau-Weilbourg.

S. A. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Duc de Nassau-Weilbourg.

Autriche.

S. M. L'EMPEREUR D'AUTRICHE, Roi de Hongrie et de Bohême.
S. A. I. LE PRINCE IMPERIAL D'AUTRICHE.
S. A. I. l'Archiduc CHARLES, frère de l'Empereur d'Autriche.
S. Ex. M. le Comte de METTERNICH, Ministre des affaires étrangères de S. M. l'Empereur d'Autriche.

S. Ex. M. le Prince de SCHWARZENBERG, Ambassadeur de S. M. l'Empereur d'Autriche près S. M. l'Empereur et Roi.

Brésil.

S. A. R. LE PRINCE RÉGENT.

S. Ex. M. le Duc D'ALOFOENS, Maréchal-général des armées, du Conseil de S. A. R., Conseiller d'Etat, Grand'Croix du Christ, Grand-maître de la Maison.

S. Ex. M. le Duc DE CADAVAL, Lieuten.-général des armées, du Conseil de S. A. R., et Grand'Croix du Christ.

S. Ex. M. le Comte DE VILLA VERDE, premier Ministre.

S. Ex. M. le Marquis DE BELLAS, Grand-Chancelier, Capitaine des Gardes, Grand' Croix de l'ordre de S. Jacques.

S. Ex. M. D'ARANJO, du Cons. de S. A. R., Min. et Secr. d'Etat.

M. DE LIMA.

Danemarck.

S. M. LE ROI DE DANEMARCK.

S. A. R. le Prince CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, cousin du Roi.

S. A. R. le Prince FRÉDÉRIC-FERDINAND, cousin du Roi.

Prusse.

S. M. LE ROI DE PRUSSE.

S. A. R. Le Prince FERDINAND DE PRUSSE.

S. Ex. M. le Maréchal DE MOELLENDORF.

S. Ex. M. le Baron DE HARDENBERG.

S. Ex. M. le Comte DE SCHULLEMBURG.

S. Ex. M. le Comte D'HAUGWITZ.

Russie.

S. M. L'EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES.

S. A. I. le Grand-Duc CONSTANTIN.

S. Ex. M. le Prince KURAKIN.

S. Ex. M. le Prince LABANOFF.

S. Ex. M. le Baron de BUDBERG.

S Ex. M. DE ROMANZOW.

M. le Général DE TOLSTOY.

S. Ex. M. DE TOLSTOY, Grand Maréchal.

Suède.

S. A. R. LE PRINCE HÉRÉDITAIRE.

GRANDS OFFICIERS.

Promotions du 14 juin 1804.

M. le Comte d'ABOVILLE, Sénateur.

M. le Comte ABRIAL (G. ✵), Sénateur.

M. le Comte ANDREOSSI, Général de division, Grand-Chancelier de l'Ordre des Trois-Toisons d'Or.

S. Ex. M. le Duc de CASTIGLIONE, Maréchal de l'Empire.

M. le Comte BARBÉ-MARBOIS, Sénateur, premier Président de la Cour des Comptes
M. le Comte BERTHOLET (G. ✵), Sénateur.
S. Ex. M. le Duc d'ISTRIE, Maréchal de l'Empire.
M. le Comte de BEURNONVILLE (G. ✵), Sénateur, Gén. de Div.
S. Ex. M. le Comte BIGOT DE PREAMENEU, (G. ✵) Ministre des Cultes.
M. le Comte BOURCIER, Général de Division, Conseiller-d'Etat.
S. Ex. M. le Maréchal BRUNE.
M. le Comte de SAINTE-SUZANNE, Sénateur, Gén. de division.
M. le Comte JOSEPH CAFFARELLI (G. ✵), Conseiller d'Etat, Membre du Conseil de Marine.
S. Em M. le Comte CAMBACERÈS, Sénateur, Cardinal, Archevêque de Rouen.
M. le Comte de CANCLAUX, Sénateur, Général de division.
S. Ex. M. le Duc de CADORE (G. ✵), Sénateur, Ministre d'Etat, Grand Chancelier de l'Ordre impérial de la Réunion.
M. le Comte de CASABIANCA, Sénateur, Général de division.
M. CHAPTAL, Comte de Chanteloup (G. ✵), Sénateur, Trésorier du Sénat.
M. le Comte COLAUD, Sénateur, Général de division.
S. Ex. M. le Prince d'ECKMULH, Duc d'Auerstaedt, Maréchal de l'Empire.
M. le Comte DECAEN (G. ✵), Général de division.
S. Ex. M. le Duc DECRÈS, Ministre de la Marine et des Colonies, Inspecteur-général des côtes de la Méditerranée.
S. Ex. M. le Comte DEFERMON (G. ✵), Ministre d'Etat, Président de la Section des Finances, Intendant-Général du domaine extraordinaire.
M. le Comte DELABORDE, Général de division.
M. le Général DESSOLLES.
M. DUHESME, Général de division.
S. Ex. M. le Duc de FRIOUL, Sénateur, Général de division, Grand Maréchal du Palais.
M. ERNOUF, Général de division.
M. le Comte FERINO, Sénateur, Général de division.
S. A Em. M. le Cardinal FESCH, Grand-Aumônier, Arch de Lyon.
S. Ex. M. le Duc D'OTRANTE, Sénateur, Ministre d'Etat.
M. le Comte FRANÇOIS-DE-NEUFCHATEAU, Sénateur.
M. le Comte FRIANT, Général de division.
S. Ex. M. le Comte GANTEAUME, Inspecteur-général des côtes de l'Océan, Vice-amiral.
S. Ex. M. le Duc de GAETE, Ministre des finances.
M. le Comte de GOUVION, Sénateur, Général de division.
S. Ex. M. le Comte de GOUVION-SAINT-CYR, Maréchal de l'Empire.

S. Ex. M. le Comte de GROUCHY, Colonel-général des chasseurs à cheval.

M. le Comte d'HARVILLE, Sénateur, Gouverneur du Palais des Tuileries.

M. le Comte d'HÉDOUVILLE, Sénateur, Général de division.

S. Ex. M. JOURDAN, Maréchal de l'Empire, Gouverneur de Madrid.

S. Ex. M. le Duc d'ABRANTÈS, Colonel-général des Hussards.

M. le Comte KELLERMANN, Général de division.

M. le Comte KLEIN, Sénateur, Général de division.

S. Ex. M. le Comte de CESSAC, Ministre Directeur de l'Administration de la Guerre.

M. le Comte LAGRANGE, Général de division.

M. le Comte de LAMARTILLIÈRE, Sénateur, Général de division.

M. le Comte LAPLACE (G. ✵), Sénateur, Chancelier du Sénat.

S. Ex. M. le Duc de DANTZICK, Sénateur, Maréchal de l'Empire.

M. le Comte LEGRAND, Sénateur, Général de division.

M. le Comte de LESPINASSE, Sénateur, Général de division.

M. le Comte LOISON, Général de division.

S. Ex. M. le Duc de TARENTE, Maréchal de l'Empire.

S. Ex. M. le Duc de BASSANO, Ministre des Relat. Extérieures.

S. Ex. M. le Duc de RAGUSE, Maréchal de l'Empire.

M. le Comte MARTIN, Vice-Amiral.

S. Ex. M. le Prince D'ESSLING, Duc de Rivoli, Maréchal de l'Empire.

M. le Comte MAURICE MATHIEU (G. ✵), Général de division.

S. Ex. M. le Duc de CONEGLIANO, Maréchal de l'Empire, premier Inspecteur général de la Gendarmerie.

M. le Comte de PELUSE (G. ✵), Sénateur.

S. Ex. M. le Duc de TRÉVISE, Maréchal de l'Empire.

M. le Comte MURAIRE (G. ✵), Conseiller d'Etat, premier Président de la Cour de Cassation.

S. Ex M. le Prince de la MOSKOWA, Duc d'ELCHINGEN, Maréchal de l'Empire.

M. le Baron OLIVIER, Général de division.

S. Ex. M. le Duc de REGGIO, Maréchal de l'Empire.

S. Ex. M. le Comte PÉRIGNON, Maréchal de l'Empire, Sénateur.

M. le Comte RAMPON, Sénateur, Général de division.

S. Ex. M. le Cte. REGNAUD-DE-SAINT-JEAN-D'ANGELY (G. ✵), Ministre d'Etat, Président de la Section de l'Intérieur au Conseil d'État.

S. Ex. M. le Duc de MASSA, Grand Juge, Ministre de la Justice.

M. le Comte ROGER-DUCOS (G. ✵), Sénateur.

S. Ex.

S. Ex. M. le Comte SERURIER, Sénateur, Maréchal de l'Empire, Gouverneur des Invalides.
M. le Comte SIEYES (G. ✻), Sénateur.
S. Ex. M. le Comte SORBIER, premier Inspecteur-général de l'Artillerie.
S. Ex. M. le Duc de DALMATIE, Maréchal de l'Empire.
S. Ex. M. le Duc d'ALBUFERA, Maréchal de l'Empire.
M. le Comte THEVENARD, Vice-Amiral.
M. le Baron TURREAU DE LINIÈRES, Général de division.
M. le Comte d'UNSEBOURG, Général de Division.
M. le Comte de VAUBOIS, Sénateur, Général de division.
M. le Comte VERDIER, Général de division.
S. Ex. M. le Duc de BELLUNE, Maréchal de l'Empire.
M. le Comte de WALTHER, Général de division.

Promotion du 1er. février 1805.

S. Ex. M. le Comte de SÉGUR, Sénateur, Grand-Maître des Cérémonies.
S. Ex. M. le Duc de VICENCE, Sénateur, Grand Ecuyer.

Promotion du 24 juillet.

S. Em. M. le Cardinal BAYANE, Sénateur.
S. Em. M. le Cardinal CASELLI, Evêque de Parme.

Promotion du 25 décembre.

S. Ex. M. le Comte BELLIARD (G. ✻), Colonel-général des Cuirassiers.
M. le Comte AUGUSTE CAFFARELLI, Général de division, Aide-de-Camp de S. M. l'Empereur.
M. le Baron de LÉRY, Général de division.
S. Ex. M. le Comte de NANSOUTY, Général de division, Colonel-général des Dragons, premier Ecuyer de S. M.

Promotion du 2 février 1806.

S. Ex. M. le Comte OTTO (G. ✻), Ministre d'Etat.

Promotion du 6 février.

M. le Comte de la PEYRIERE (G. ✻), Général de division.

Promotion du 8 février.

S. Ex. M. le Duc de ROVIGO, Général de division, Ministre de la Police générale.
S. Ex. M. le Duc de FELTRE, Comte d'Hunebourg, Ministre de la guerre.

Promotion du 10 février.

M. le Comte de BEAUMONT, Sénateur.

Promotion du 4 mai.

M. le Comte REYNIER, Général de division.

Promotion du 28 juillet 1806.

M. le Comte MOLITOR (G. ✵), Général de division.

Promotion du 29 mai 1807.

M. le Comte D'ERLON, Général de division.

Promotion du 7 juillet.

M. le Comte MORAND (G. ✵), Général de division.

Promotion du 11 juillet.

M. le Baron BARROIS, Général de division.
M. le Baron CARRA SAINT-CYR, Général de division.
M. le Comte COMPANS (G. ✵), Général de division.
M. le Comte DULAULOY (G. ✵), Général de division, Commandant l'artillerie de la Garde impériale.
M. le Baron de SEROUX, Général de division d'artillerie.

Promotion du 6 décembre.

S. Ex. M. le Comte RŒDERER (G. ✵), Sénateur, Ministre et Secrétaire d'État du Grand Duché de Berg.

Promotion du 22 décembre.

M. le Comte GRENIER, Général de division.

Promotion du 23 août 1808.

M. le Comte LE MAROIS (G. ✵), Général de division, aide-de-camp de S. M. Impériale et Royale.

Promotion du 4 septembre.

M. le Baron MERLE, Général de division.

Promotion du 14 septembre.

M. le Comte MIOLIS, Général de division.

Promotion du 15 Novembre.

M. le Baron LEVAL, Général de division.

Promotion du 31 mai 1809.

M. le Comte de MONS, Général de division.

Promotion du 17 juillet.

M. le Baron CLAUSEL (G. ✵), Général de division.
M. le Comte de CLAPARÈDE, Général de division.

Promotion du 21 juillet 1809.

M. le Comte SERAS, Général de division.
M. le Baron LAMARQUE, Général de division.
M. le Comte BROUSSIER, Général de division.
M. le Comte FONTANELLI, Général de division.
M. le Baron PERNETTI (G. ✵), Général de division.

Promotion du 3 décembre.

S. Ex. M. le Cte de MONTALIVET (G. ✵), Ministre de l'Intérieur.
S. Ex. M. le Comte MOLLIEN (G. ✵), Ministre du Trésor public.
M Comte FROCHOT.

Promotion du 20 janvier 1810.

M. le Comte de PINO, Général de division.

Promotion du 23 juin.

M. le Comte MILHAUD, Général de division.

Promotion du 28 août.

M. le Baron MUSNIER LA CONVERSERIE, Général de division.

Promotion du 26 novembre.

M. le Comte BONET (G. ✵), Général de division.

Promotion du 2 Janvier 1811.

M. VILLATE Baron d'OUTREMONT, Général de division.

Promotion du 16 mai.

M. le Baron JANSSENS (G. ✵), Général de division.

Promotion du 20 mai.

M. le Baron de FAY LATOUR-MAUBOURG (G. ✵), Gén. de div.
M. le Baron GIRARD, Général de division.

Promotion du 30 juin.

M. le Comte GARNIER (G. ✵), Sénateur.
M. le Comte CORNET, Sénateur.
M. le Comte GARRAN DE COULON, Sénateur.
M. le Comte LE COUTEULX-CANTELEU, Sénateur.
M. le Comte LE MERCIER, Sénateur.
M. le Comte VIMAR, Sénateur.
M. le Comte CORNUDET, Sénateur.
M. le Comte BARTHELEMI, Sénateur.
M. le Comte DÉMEUNIER, Sénateur.
M. CLÉMENT-DE-RIS (G. ✵), Comte de Môny, Sénateur.
M. le Comte DE VIRY (G. ✵), Sénateur.
M. le Comte BOISSY-D'ANGLAS, Sénateur.
S. Ex. M. le Comte DARU (G. ✵), Ministre Secrétaire-d'Etat.
M. le Comte BOULAY (G. ✵), Conseiller d'Etat, Président de la section de législation.
M. le Comte de GASSENDI (G. ✵), Sénateur, Général de division, Chef de la 6e. Division (Artillerie).

M. le Comte DUMAS (Mathieu), Conseiller d'Etat, Général de division, Intendant-général de la grande armée.
S. Ex. M. le Comte de SUSSY (G. ✵), Ministre des Manufactures et du Commerce.
M. le Comte DUCHATEL (C. ✵), Conseiller d'Etat, Directeur-général de l'Administ. de l'Enregistrement et des Domaines.
M. le Comte FRANÇAIS DE NANTES (C. ✵), Conseiller d'Etat, Directeur-général de la Régie des Droits réunis.
M. le Comte de LAVALLETTE (C. ✵), Conseiller d'Etat, Directeur-général des Postes.
M. le Comte MERLIN (C. ✵), Conseiller d'Etat, Procureur-général impérial en la Cour de Cassation.
M. le Comte de BEAUHARNOIS (G. ✵), Sénateur, Chevalier d'honneur de S. M. l'Impératrice.
M. le Comte de LAFOREST (G. ✵), Ambassadeur de S. M. l'Empereur et Roi près S. M. C. le Roi des Espagnes.
M. le Cte de CHASSELOUP-LAUBAT (G. ✵), Sénateur, Gén. de div.
M. le Comte DESSAIX, Général de division.
M. le Comte DUROSNEL, Gén. de div., Aide-de-Camp de S. M.
M. le Baron GILLY, Général de division.
M. le Comte HARISPE (G. ✵), Général de division.
M. le Comte HULLIN (G. ✵), Général de division, Commandant la 1re. Division militaire et la place de Paris.
M. Le Comte de LOBAU (G. ✵), Général de division, Aide-de-Camp de S. M. l'Empereur.
M. le Comte RAPP (G. ✵), Général de division, Aide-de-camp de S. M. I. et R.

Promotion du 30 septembre 1811.

M. le Comte BURGUES MISSIESSY (G. ✵), Vice-Amiral, Commandant l'escadre de l'Escaut.

Promotion du 23 octobre.

M. TRUGUET, Vice-Amiral, Préfet maritime à Amsterdam.

Promotion du 28 mars 1812.

S. Ex. M. le Comte d'EMERIAU (G. ✵), Vice-Amiral, Inspecteur-général de la Ligurie.

Promotion du 19 mars 1813.

M. le Baron MOREAU, Général de brigade.

Promotion du 7 avril.

M. le Comte ALLEMAND, Vice-Amiral.

ÉTRANGERS GRANDS OFFICIERS.

M. le Baron de WREDE, Général au service de S. M. le Roi de Bavière.
S. Ex. M. le Lieutenant-Général de TRIVA, Ministre-Secrétaire-d'Etat du Département de la guerre du Royaume de Bavière.

S. Ex. M. DE LITTA, Grand-Chambellan du Royaume d'Italie.
S. Ex. M. le Comte CAPRARA, Grand-Ecuyer du Royaume d'Italie.

COMMANDANS, Messieurs,

Promotion du 14 juin 1804.

Le Comte Destutt de Tracy, *Sénateur.*
Le Comte Dubois du Bais, *Sénateur.*
Le Comte Garat, *Sénateur.*
Le Comte Lambrechts, *Sénateur.*
Le Comte Lenoir de Laroche, *Sénateur.*
Le Comte de Richebourg, *Sénateur.*
Le Comte Rousseau, *Sénateur.*
Le Comte de Volney, *Sénateur.*
Le Comte Chasset, *Sénateur.*
Le Comte Cholet, *Sénateur.*
Le Comte Davous, *Sénateur.*
Le Comte Depère, *Sénateur.*
Dizez, Comte d'Arène, *Sénateur.*
Le Comte Herwin de Nevele. *Sénateur.*
Journu-Aubert, Comte de Tustal, *Sénat.*
Le Comte Peré, *Sénateur.*
Vernier, Comte de Mont-Orient. *Sénat.*
Le Comte Villetard. *Sénateur.*
Le Comte Jacqueminot, *Sénateur.*
Le Comte Lanjuinais, *Sénateur.*
Le Comte Dedelay d'Agier, *Sénateur.*
Le Comte Grégoire, *Sénateur.*
Emmery, Comte de Grozyeulx, *Sénat.*
Le Comte Degregory-Marcorengo, *Sén.*
Le Comte de Lannoy (G. ✵), *Sénat.*
Le Comte Saint-Martin de la Motte, *Sénateur.*
Le Comte de Jaucourt, *Sénateur.*
Le Cte. Lebrun de Rochemont. *Sénateur.*
Le Comte Berlier, *Conseiller d'Etat*
Le Comte Réal (C. ✵), *Cons. d'Etat.*
Le Comte Galli.
Miot.
Le Comte Laumond, *Conseiller d'Etat.*
Le Comte Pelet de la Lozère (C. ✵), *Conseiller d'Etat.*
Le Comte Jollivet, *Conseiller d'Etat.*
Le Comte Bérenger (C. ✵), *Cons. d'Et.*
Le Comte Dauchy, *Conseiller d'Etat.*
Le Comte Redon, *Sénateur.*
Le Comte de Najac, *Conseiller d'Etat.*
Le Comte Dupuy, *Sénateur.*
Le Comte Dubois, *Conseiller d'Etat.*
Moreau de Saint-Méry.
Le Comte de Shée, *Sénateur.*
Le Comte Thibeaudau, *Cons. d'Etat. Préfet des Bouches-du-Rhône.*
Le Chevalier Gau, *Conseiller d'Etat.*
Le Baron Lescalier, *Consul-général aux Etats-Unis d'Amérique.*
Bertin.
S. Ex. M. Siméon, *Ministre de la Justice du royaume de Westphalie.*
Curée, Comte de la Bedissière, *Sénateur.*
Le Comte Jaubert (C. ✵), *Cons. d'Et., Gouverneur de la Banque de France.*
Le Comte Girardin, *Préfet du département de la Seine inférieure.*
Jard-Panvillier, *Président de la Cour des Comptes.*
Chabot de l'Allier, *Conseiller en la Cour de cassation.*
Le Comte Fabre de l'Aude, *Sénateur.*
Le Baron Jubé de la Pérelle, *Préfet du Gers.*
Perée, *Maître des Comptes.*
Le Baron Sahuc, *Général de divis.*
S. Ex. M. le Comte de Fontanes, *Grand Maître de l'Université, Sénateur.*
Le Baron Viennot Vaublanc, *Préfet du departement de la Moselle.*
Delattre, *ex-Préfet.*
Le Baron Ramond, *Préfet du département du Puy-de-Dôme.*
Le Général Chevalier Dallemagne, *député au Corps législatif.*
Le Général Soret, *ex-Législateur.*
Bord, *Commandant d'armes.*
Le Chevalier Caissoti, *Colonel de cav*
Le Baron Dalesme. *Général de brigade.*
Le Baron Duranteau, *Général de brig.*
Le Chev Lahure, *Général de brigade.*
Le Cte. de Fay Latour-Maubourg, *Sén.*
Le Baron de Ligniville.
Le Baron de Roemers, *ex-Législateur.*
Le Général Lautour-Boismaheu.
Le Comte Malleville, *Sénateur.*
Jourde, *Avocat Général en la Cour de Cassation.*

Le Baron Seguier, 1er. *Président de la Cour Impériale de Paris.*
Le Général Quantin.
Le Général Comte Lasalle.
Le Général Duplessis.
Le Comte Berthier (César). *Général de division. Commandant la 23e division militaire, à Bastia.*
Le Baron Charlot, *Général de brigade.*
Le Comte Dupas, *Général de division.*
Le Comte Sanson, *Général de division, Directeur du dépôt de la guerre.*
M. le Comte Law de Lauriston, *Gén. de division.*
Pannetier, Cte. de Valdotte, *Gén. de br.*
Le Général Verrières.
Le Colonel Fusy.
Le Baron Deriot, *Général de division, sous-Gouv. du Palais de Versailles.*
Le Baron Tortel, *sous-Gouverneur du Palais de Saint-Cloud.*
Le Baron Reynaud, N., *Général de brig.*
Le Baron Clément, *Colonel.*
Le Baron Dumoustier, *Général de division, Comm. en 2e. les chasseurs à pied de la garde Impériale.*
Le Comte Soulès, *Sénateur.*
Le Baron de Grand-champ, *Général de brigade.*
Le Baron Gros, *Général de brigade.*
Le Colonel Oulié.
Le Duc Ch. de Plaisance (G. ✵). *Gén. de divis., Aide-de-Camp de S. M.*
Daugier, *Prefet maritime.*
Le Comte Rosily, *Vice-Amiral.*
Le Comte Linois, *Contre-Amiral.*
Lacrosse, *Contre-Amiral.*
Le Contre-Amiral Nielly.
Le Comte Dordelin, *Contre-Amiral.*
Le Contre-Amiral Sercey.
Bouvet, *Contre-Amiral.*
Leissegues, *Contre-Amiral.*
Bedout, *Contre-Amiral.*
Dumanoir le Pelley, *Contre-Amiral.*
Le Comte de Sugny, *Génér. de division, Inspecteur-génér. de l'artiller. de la marine.*
Le Baron Rousseau, *Général de divis*
Le Chev. Général Eberlé, *Command. d'armes à Nice.*
Devaux P., *Général de brigade.*

Le Baron Lanchantain, *Général de brigade.*
Le Général Dufour.
Le Baron Laplanne, *Gén. de brigade.*
Le Baron de Marulaz, *Gén. de division.*
Le Baron d'Herbouville, *ex-Préfet du dép. du Rhône.*
Le Comte de Pontécoulant, *Sénateur.*
Le Baron Loisel, *ex-Préfet du département du Pô.*
Le Baron d'Alphonse, *Intendant général de l'intérieur en Hollande.*
Le Baron Nogaret, *Préfet de l'Hérault.*
Le Baron de Bry, *Prefet du Doubs.*
Belleville, *ex-Préfet de la Loire infér.*
Le Baron Merlet, *Maître des Requêtes.*
Le Baron Latteur.
Le Baron Lemenuet, *premier Président de la Cour impériale de Caen.*
Le Baron Botton de Castella-Monte, *Conseiller en la Cour de cassation.*
Vouty, Baron de la Tour, *premier Présid. de la Cour impér. de Lyon.*
Le Baron Brezets, *premier Président de la Cour impériale de Bordeaux.*
Le Chevalier Hémart, *Grand Prévôt à Valenciennes.*
Gerard.
Le Baron d'Alquier, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Copenhague.*
Le Comte d'Aguesseau, *Sénateur.*
Le Baron Didelot, *Chambellan de Sa Majesté l'Empereur, Préfet du Cher.*
Le Comte de Larochefoucault.
Le Baron de Lezai de Marnesia, *Prefet du département du Bas-Rhin.*
Le Baron Reinhard, *Envoyé extraord. et Ministre plenipot. en Westphalie.*
Le Baron Bignon, *Ministre plénipotentiaire et Envoyé extraordinaire, à Warsovie.*
Le Comte de Semonville, *Sénateur.*
Duteil, *Commandant d'armes à Metz*
Vimeux, *Général de division, commandant d'armes à Luxembourg.*
Micas, *Général de division, Commandant d'armes à Toulon.*
Le Général Guyot-Durepaire, *Commandant d'armes à Brest.*
Le Général Meynier, *Commandant d'armes à Mayence.*

Le Général Despinoy, *Commandant d'armes, à Alexandrie.*
Barbou, *Général de division.*
Bonnard, *Général de division.*
Le Baron Chabot, *Général de divis.*
Le Général Chabran.
Chambarlhac, Baron de Laubepain, *Général de division.*
Le Comte Charpentier, *Gén. de div.*
Le Comte Dembarrère, *Sénateur.*
Le Général Baron Dorsner.
Le Baron Dufour, F. B., *Général de brigade.*
Le Baron Dumuy, *Général de divis.*
Le Général Dupont-Chaumont.
Le Baron Durutte, *Général de divis.*
Le Général Frégeville C.
Le Général Laroche.
Le Baron Lorge, *Général de division.*
Le Général Macors, *Command. d'armes à Lille.*
Le Baron Michaud, *général de division.*
Montrichard, *Général de division.*
Le Baron de Montchoisy, *Général de division, commandant de Gênes.*
Le Baron Muller (Léonard), *Général de division.*
Partonneaux, *Général de division.*
Le Comte de Pully, *Général de div.*
Le Baron Riuaud de la Raffinière, *Général de division.*
Le Baron Rusca, *Général de division.*
Le Baron de Schawenbourg, *Gén. de div.*
Le Baron Tilly, *Général de divis.*
Le Baron Vial, *Général de division.*
Le Comte de Vignolle, *Gén. de divis.*
Le Général Zayonschek.
Le Baron Andreossy, *Général de brig.*
Le Baron Bellavesne, *Général de divis., inpect. général des Ecoles milit.*
Le Baron Boussard, *Gén. de division.*
Le Baron Bron, *Général de brigade.*
Campredon, *Général de division.*
Le Baron Darmagnac, *Général de div.*
Le Comte Demont, *Sénateur.*
Le Baron Donzelot, *Général de divis.*
Le Général Drouas ✵.
Dufresse, *Général de brigade.*
Le Baron de Careil, *Général de division, Inspect. général d'artillerie.*
Le Comte Frère, *Général de division.*
Le Baron Fresia, *Général de division.*
Le Baron Fririon, *Général de division.*
Le Baron Guiot de la Cour, *Général de brigade.*
Le Général Baron Hanicque.
Le Baron Harty, *Général de brigade.*
Le Général Herbin.
Le Comte Jullien, *Général de brig., Conseil. d'Et., Préfet du Morbihan.*
Le Baron Labassée, *Général de brig.*
Le Général Baron Laplanche.
Le Général Lesuire, Baron de Bizy.
Le Baron Latrille de Lorcet, *Gén. de br.*
Le Baron de Marcognet, *Gén. de div.*
Le Baron Margaron, *Général de brig.*
Le Général Baron Milet.
Le Général Miquel.
Le Baron Morangié, *Général de brig.*
Le Baron Moreau, *Général de brigade.*
Le Général Baron Motte.
Le Baron Pelletier, *Général de brig.*
Le Général Baron Piston.
Poinsot, Baron de Chansac, *Gén. de br.*
Le Baron Quesnel, *Général de division.*
Le Baron Radet, *Gén. de brig., Inspecteur-général de gendarmerie.*
Le Cte. de Reille (G. ✵), *Gén. de div.*
Le Baron Roget de Billoquet, *Général de division.*
Le Baron Roguet (G. ✵), *Gén. de div.*
Le Général Comte Bonardi de S.-Sulpice, *Gouv. du palais de Fontainebleau.*
Le Baron Saint-Laurent, *Gén. de divis.*
Le Baron Sarrut, *Général de division.*
Le Général Baron Scalfort.
Le Baron Schiner, *Général de brigade.*
Le Baron Soyez, *Général de brigade.*
Le Baron Thiebaut, *Général de divis.*
Le Baron Tirley, *Gén. de divis. d'artil.*
Le Général Tisson.
Le Baron Travot, *Général de divis.*
Le Baron Treiliard, *Général de divis.*
Le Général Baron Valentin.
Le Baron de Valory, *Général de brig.*
Le Baron Veaux, *Général de brigade.*
Le Baron Vialannes, *Général de brig.*
Le Général Mouret, *Commandant d'armes, à Gênes.*
Le Comte Begouen, *Conseiller d'Etat.*
Le Général Destrès.
Le Baron Almeras, *Général de div.*
Le Baron Amey, *Général de division.*
Le Baron Augereau, *Général de brig.*

Augier, *Général de brigade.*
Avril, *Général de brigade.*
Le Général Baget.
Baville, *Général de brigade.*
Boivin, *Général de brigade.*
Le Général Baron d'Abaumont.
Le Baron Boyer (Pierre), *Gén. de brig.*
Le Baron Boyer (Henri), *Gén. de br.*
Le Baron Brenier Montmorand, *Général de division.*
Le Baron Buget, *Général de brigade.*
Le Baron Callier de Saint-Apolin, *Général de brigade.*
Le Baron de la Tour du Pré, *G. de br.*
Le Général Casalta.
Le Baron Cassagne, V. L., *Gén. de br.*
Le Général Baron Cavrois.
Le Baron Chanez, *Général de brig.*
Le Baron Clement de la Roncière, *Général de division.*
Le Général Compère.
Le Baron Darnaud, J., *Génér. de brig.*
Le Baron Daultanne. *Général de div.*
Daumas, *Général de brigade.*
Le Baron Daurier, *Général de brig.*
Le Général Dazemar.
Le Baron Delaroche. *Général de divis.*
Le Général Desperrieres,
Le Général Deviau.
Dumoulin, Ch., *Général de brigade.*
Le Comte Dutaillis, *Général de div.*
Duverger, *Général de brigade.*
Le Général Baron Fauconnet.
Le Baron Franceschi, *Général de brig*
Le Général Fuziers.
Le Baron Garreau, *Général de brig.*
Le Baron Gency, *Général de brigade.*
Le Général Goulus, *Commandant d'armes, à Amsterdam.*
Le Baron Grandeau. *Général de div.*
Le Baron Grandjean Ch. J., *Général de division*
Le Général Grandjean (Balthazar).
Le Baron Gratien (C. ✵), *Gén. de div.*
Guerin d'Etoiquigny, *Général de brig.*
Guerin, Baron de Waldersboch, *Gén. de brigade.*
Le Général Guillet.
Le Comte Heudelet, *Général de divis.*
Jacobé Trigny, *Général de brigade*
Le Général Joba.
Le Général Jomar.
Le Général Baron Kister.
Le Baron Lacoste-Duvivier, *Général de division.*
Le Baron Lacroix. Ph., *Gén. de brig.*
Le Baron de Lahoussaye, *Gén. de div.*
Le Baron Lasalcette. *Gén. de brig.*
Le Baron de Launay, *Général de brig.*
Laurent, *Général de brigade.*
Le Baron Lefebvre, *Général de brig.*
Le Baron de Marcey, *Général de brig.*
Le Baron Leguay. *General de brigade.*
Le Général Lemaire.
Le Général Lucotte.
Le Général Malye.
Menard, *Général de brigade.*
Le Baron Mermet, *Général de division.*
Le Baron Meunier, Cl. M., *Général de brigade.*
Morgan, *Général de brigade.*
Osten. *Général de brigade.*
Le Baron Pacthod. *Général de division.*
Paillard, *Général de brigade.*
Le Baron Picard. *Général de brigade.*
Le Baron Pouget J.-P., *Gén. de brig.*
Le Baron Puthod. *Général de divis.*
Le Baron Quetard. *Général, Commandant d'armes à Naarden.*
Rey, Em., *Général de brig.*
Le Baron Roize. *Général de brigade.*
Rostolland, *Général de brigade.*
Le Baron Rouyer, M. F., *Gén. de div.*
Le Général Sabattier.
Le Baron Schilt, *Général de brigade.*
Le Baron Simon, H., *Général de brigade.*
Le Général Siscé.
Solignac.
Valette, *Général de brigade.*
Le Général Vaufreland.
Le Général Vital.
Le Baron Wouillemond, *Gén. de brig.*
Le Baron Dutruy, *Général de brigade.*
Le Général Chev. Borne Desfournaux.

Promotion du 5 *novembre* 1804.

Le Général Fiorella.

17 *janvier* 1805.

Le Comte Gardane.

25 *décembre.*

Le Général Baron Mossel.
L'Adjudant Commandant Allain.
Le Duc de Padoue (G. ✵). *Gén. de div.*
Le Baron Barbanègre, *Général de brig.*

Le Général Barbier.
Le Baron Bardet. *Général de brigade.*
Le Baron Lecat de Bazancourt, *Général de brigade.*
Le Général Belfort.
Le Colonel Baron Bousson.
Le Baron Brun, *Général de brigade.*
Le Baron Burthe, *Général de brigade.*
De Carrié, *Général de brigade.*
Cavaignac, *Général de brigade.*
Le Baron Curial, *Général de division.*
Le Baron Darricau, *Général de divis.*
Le Baron Delorme, *Colonel.*
Le Colonel d'art. Baron Demarçay (C. ✵).
Le Baron Desailly, *Général de brigade.*
Le Baron Digeon, *Général de division.*
Le Baron Doumerc, *Général de divis.*
Le Général Chev. Edigoffen.
Le Comte Fouler de Relingue, *Général de brigade.*
Le Baron Guiton, *Général de brigade.*
Le Baron Jarry, *Général de brigade.*
Le Général Lafond Blaniac.
Le Colonel Lataye.
Le Colonel Lacour.
Le Baron de Lamartinière, *Général de division.*
Le Baron de Lorencez, *Gén. de div.*
Le Comte Lefevre-Desnouettes (G. ✵), *Général de division.*
Le Baron Lhuillier, *Général de div.*
Le Général Baron Marx.
Le Baron de Maucune, *Gén de divis.*
Le Baron Meunier H. A. J., *Général de brigade.*
Le Colonel Baron Morel.
Le Baron Morin, *Général de brigade.*
Le Baron Nicolas, *Général de brigade.*
Noirot, *Général de brigade.*
Le Baron Pouget, F. R., *Général de brigade.*
Le Baron Preval, *Général de brigade.*
Le Baron Pryvé, *Général de brigade.*
Le Baron Ravier, *Général de brigade.*
Le Baron Rey P. A., *Gén. de brigade.*
Le Baron Reynaud, H. B., *Général de brigade.*
Le Baron Rigau, *Général de brigade.*
Le Colonel Rouvillois.
Le Baron Schobert, *Général de brig.*
Le Baron Schwarz, *Général de brigade.*
Le Baron Taupin, *Général de division.*
Le Général Baron Tereyre.
Le Général Baron Valterre.
L'Adjudant Commandant Boerner.
Le Baron de Moulignon, *Général de brigade.*
L'Adjudant-Commandant Baron Lomet.

Promotion du 27 *janvier* 1806.

Le Baron Gerard, M. E. (G. ✵), *Gén. de division.*

4 *mai.*

Lucas, *Capitaine de vaisseau.*
L'Infernet, *Capitaine de vaisseau.*

17 *mai.*

Dufour, F. M., *Général de brigade.*

15 *août.*

Le Baron Chambarlhiac, *Général de brigade du génie.*

12 *Janvier* 1807.

Le Baron Barthelemy, *Génér. de brig.*

3 *mars.*

Le Baron Boyvin de Lamartinière, *Gén.*

8 *mars.*

Le Colonel du génie Baron de Lagastine.

10 *mars.*

Le Baron Bourayne, *Capit. de vaisseau.*

10 *mai.*

Le Baron de S.-Germain, *Général de division.*

12 *mai.*

Le Baron Percy, *Inspecteur général du service de santé.*
Le Baron Larrey, *Chirurgien en chef de la Garde Impériale.*

14 *mai.*

Le Baron Beaumont de Carrière, *Gén. de division.*
Le Comte de France, *Général de division.*
Le Baron Ruty, *Général de division.*
Wathier, Comte de Saint-Alphonse, *Général de division.*

26 *mai.*

Le Baron de Planta, *Général de brig. du Génie.*

29 *mai.*

Le Baron Schramm, *Général de brig.*

22 *juin.*

Le Baron de Pepinville, *Général de division.*

Promotion du 7 juillet 1807.

Le Baron Ricard, *Général de divis.*
Le Baron Davout (Al.), *Général de brigade.*
Le Baron Burcke, *Général de brigade.*
Le Baron Charbonnel, *Génér. de div.*
Le Baron Jouffroy, *Général de brig.*
Mathieu-Favier, *Ordonnateur en chef.*

11 *juillet*

Le Baron Baltus, *Général de brigade.*
Doguereau, aîné, *Colonel du* 2e. *rég. d'artillerie à pied.*
Le Comte Bailly de Monthion, *Général de division.*
Le Baron Ledru-des-Essarts, *Général de division.*
Le Général Baron Cosson.
L'Adjudant-Command. Baron Rouyer.
Le Baron Beurmann F. A., *Général de brigade.*
Le Baron Hobert, *Général de divis.*
Le Baron Boyeldieu, *Général de brig.*
Le Comte de Villemansy, *Sénateur.*
Le Gén. Baron Debelle de Gachetière.
Le Baron Castex, *Général de brigade.*
Le Comte Danthouard, *Général de div.*

12 *juin* 1808.

Le Général Baron Merlin, *Ecuyer de S. M. le Roi des Deux-Siciles.*
Le Général Dedon, *Commandant l'artillerie du Royaume des Deux Siciles.*

21 *juillet.*

Le Baron Henriot, *Gén. de brigade.*

4 *septembre.*

Le Baron Ducos, *Général de brigade.*
Le Baron Thiry, *Général de Brigade.*

18 *Septembre.*

Le Baron Ormancey, *Général de brig.*

23 *octobre.*

Le Baron Abbé, *Général de divis.*

12 *novembre.*

Le Baron Brayer, *Général de brigade.*
Le Baron Corsin, *Général de brigade*

16 *novembre.*

Le Baron Jeanin, *Général de brigade.*

22 *novembre.*

Le Baron Maison, *Général de divis.*
Le Baron Barrié, *Général de brigade.*
Le Baron Philippon, *Général de div.*
Le Baron Sémélé, *Général de div.*

Promotion du 24 *novembre* 1808.

Le Baron Combelle, *Général de brig.*
Le Baron Pecheux, *Général de brig.*

8 *décembre.*

Le Baron Aymard, *Général de brigade.*

11 *décembre.*

Le Baron Corbineau, *Général de brig., Aide-de-Camp de S. M.*
Konopka, *Général de brigade.*

19 *décembre.*

Le Baron Laferrière l'Evêque, *Général de brigade.*

13 *février* 1809.

D'Hautpoul, *Colonel du Génie.*

10 *Mars.*

Le Chev. Gasquet, *Adjud.-Command.*

26 *mars.*

Donadieu, *Général de brigade.*

23 *avril.*

Le Baron d'Estabenrath, *Génér. de brig.*
Le Baron Baillot, *Général de brig.*
Le Baron Berthezène, *Général de brig.*
Le Baron de Blanmont, *Général de brigade.*

25 *avril.*

Le Baron Pajol, *Général de division.*

30 *avril.*

Le Baron Coëhorn, *Génér. de brig.*

16 *mai.*

Le Baron Ficatier, *Génér. de brig.*

31 *mai.*

Le Baron Albert, *Général de division.*
L'Adj.-Command. Baron Trenqualye.

5 *juin.*

Le Baron Longchamps, *Général de brigade.*
Le Baron Frederichs, *Général de div.*

14 *juin.*

Le Baron de Bruyère, *Génér. de divis.*

26 *juin.*

Le Baron Lepic, *Général de division.*

17 *juillet.*

Le Baron Jaquinot, *Général de brig.*
Le Baron Colbert, *Général de brigade.*

21 *juillet.*

Le Baron de Bourdonchamps, *Colonel du Génie.*

Promotion du 23 juillet 1809.

Le Baron Chambon, *Commissaire-ordonnateur des guerres.*

27 *juillet.*

Le Baron Guilleminot, *Gén. de brig.*

Le Baron Triaire, *Général de brigade.*

8 *août.*

Le Baron Bertrand A. J., *Général de brigade.*

10 *août.*

Le Baron Charriere, *Général de brig.*

21 *septembre.*

Le Baron Dupellin, *Gén. de brigade.*

Le Baron Boyer de Rebeval, *Gén. de br.*

Le Comte Leclerc Desessart, *Général de brigade.*

Le Baron Decouz, *Général de brig.*

31 *octobre.*

Le Baron Gérard, F.-J., *Gén. de brig.*

7 *décembre.*

Le Baron Motard, *Capit. de vaisseau.*

17 *décembre.*

Le Baron Chauvel, *Général de brigade.*

Le Baron Remond, Ch., *Gén. de brig.*

Le Baron Chassereaux, *Général de brigade.*

22 *décembre.*

Le Baron Armand, *Colonel.*

28 *février* 1810.

Le Comte de Baste, *Contre-Amiral.*

10 *mars.*

Le Cte. Souham (G. ✵), *Gén. de div.*

14 *juin.*

Le Baron D'Hastrel, *Général de div., Directeur gén. de la Conscript. mil.*

23 *juin.*

Gault, Baron de Benneval, *Général de brigade.*

Le Baron d'Aboville, aîné, *Gén. de brig.*

Le Baron Jamin, *Colonel des voltigeurs de la Garde impériale.*

Cavalier, *Col. de la* 3e *legion de Gend.*

6 *Août.*

Le Baron Menne, *Général de brigade.*

Le Colonel Baron Frappart.

28 *août.*

Le Général Baron Vergèz.

20 *décembre.*

Le Comte Hamelin, *Contre-Amiral.*

Le Baron Duperée, *Contre-Amiral.*

Promotion du 23 janvier 1811.

Le Baron Cassagne, P., *Gen. de brig.*

Le Baron de Lacoste, *Colonel du 27e. d'infanterie légère.*

7 *mai.*

Le Baron Espert-Delatour, *Gén. de brig.*

20 *mai.*

Le Baron Briche, *Général de brig.*

Vinot, *Général de brigade.*

30 *juin.*

Le Baron Buquet, *Général de brigade, Inspecteur gén. de Gendarmerie.*

Le Comte Lauer, *Général de brigade, Grand-Provôt.*

Ponsard, *Col. de la 1ere. lég. de Gend.*

Le Baron Saunier, *Général de brig.*

Le Comte de S.-Vallier (G. ✵). *Sén.*

Le Comte de Barral (G. ✵), *Sénat.*

Le Comte Primat, *Sénateur.*

Le Comte de Timbrune-Thiembroune de Valence, *Sénateur.*

Le Comte Schimmelpenninck (G. ✵), *Sénateur.*

Le Comte de la Tour, *Sénateur, Archevêque de Turin.*

Le Comte de Corvetto, *Conseil.-d'Et.*

Le Comte Beugnot, *Conseil.-d'Etat.*

Le Chev. de Gogel (G. ✵), *Cons. d'Et.*

Le Baron Malouet.

Le Baron de la Bouillerie, *Maître des requêtes, Trés. gén. de la Couronne.*

S. Ex. le Comte de Montesquiou (G. ✵), *Sénateur, Gr. Chamb. de S. M.*

Dumonceau, Comte de Bergendal (G. ✵), *Général de divis.*

Le Baron Guyot, *Général de division, Colonel des chasseurs à cheval de la Garde impériale.*

Le Comte Krasinsky, *Génér. de brig. Colonel du 1er régiment des Chevau-Légers, Grand Prévôt.*

Le Baron Fauchet, *Préfet du départ. de l'Arno.*

Le Baron Desmousseaux, *Préfet du département de l'Escaut.*

6 *août.*

Le Baron Bouvier des Eclats, *Gén. de br.*

Le Baron Lefol, *Général de brigade.*

Le Chevalier Berge, *Colonel du 5e. régiment d'artillerie à cheval.*

3 *octobre.*

Le Baron Razout, *Général de div.*

Promotion du 16 *mars* 1812.

Le Baron Montmarie, *Géner. de brig.*
Le Baron Robert, *Général de brigade.*
Le Baron Delort J. A. A., *Gén. de brig.*

9 *avril.*

Le Baron de Cosmao-Kerjulien, *C.-Am.*

18 *juin.*

Le Baron Aubry. *Gén. de divis. d'art.*

31 *juillet.*

Le Chevalier Lannier, *Colonel du* 92e. *de ligne.*

12 *août.*

Le Comte Girardin, *Général de brig*

15 *août.*

Le Baron de Lacroix, *Colonel, Aide-de-Camp.*

22 *août.*

Pelletier, *Général de brig. Polonois.*

26 *août.*

Le Baron Baudouin, *Col. du* 93e. *de lig.*

2 *septembre.*

Le Baron Gengoult, *Général de brig*
Le Baron Bruny, *Général de brigade*
Le Chevalier de Bellair (A.-Ch.-Alex.), *Général de brigade.*
Le Baron Lafithe, *Gén. de brig.*
Le Baron Mouriez, *Général de brigade*
Le Baron Beurmaun (J.-E.), *G. de br*
Le Baron Joubert, *Général de brigade*
Le Chev. Monthrun, *Gén. de brig.*
Le Baron Pelleport, *Général de brig*

23 *septembre.*

Le Baron Drouot, *Général de brigade*
De Scheeler, *Lieutenant-général Wurtembergeois.*

Promotion du 8 *octobre* 1812.

Le Baron de Hugel, *Général Wurtembergeois.*
Le Baron Teste, *Général de division.*

11 *octobre.*

Rome, *Colonel du* 7e. *d'inf. légère.*
Le Chevalier Teullé, *Col du* 21e. *de lig.*

15 *octobre.*

Le Baron Bouge.

18 *octobre.*

Le Baron Bertrand, *Col. du* 106e *de l.*
D'Hénin, *Général de brigade.*

5 *décembre.*

Berthemy, *Colonel.*

25 *décembre.*

Le Baron Henry, *Général de brigade.*

9 *janvier* 1813.

Le Baron Foy, *Général de division.*

12 *janvier.*

Le Baron D'Arnault, P.-L., *Gén. de brig.*

5 *février.*

Pegot, *Colonel du* 84e. *de ligne.*

10 *février.*

Le Baron Fabre, *Général de brigade.*

21 *février.*

Le Baron Legrand, *ancien Col. du* 58e.

28 *mars.*

Le Baron Domanget, *Gén. de brig.*

6 *avril.*

Le Baron Michel, *Général de brig.*
Le Baron Duvernet, *Général de brig.*
Le Baron Cambronne, *Major, Commandant le* 3e. *de Voltigeurs.*

GRANDE CHANCELLERIE.

S. Ex. M. le Sénateur Comte de LACÉPÈDE, *Ministre d'Etat*, GRAND-CHANCELIER.

Le grand Chancelier a séance au grand Conseil, et est dépositaire du Sceau.

S. Ex. présente à S. M. I. et R. les candidats pour les nominations et promotions relatives à la Légion d'Honneur; signe et fait expédier les Brevets; présente les Diplomes à la signature de S. M.; donne les Décorations au nom de S. M., ou transmet les délégations nécessaires aux membres qui doivent les donner; prend les ordres de S. M. au sujet des ordres étrangers conférés à des françois; transmet les autorisations pour les accepter; présente à S. M. le travail relatif aux gratifications extraordinaires des membres de la Légion, à l'exercice de leurs droits politiques, à leur adjonction à des colléges électoraux de département ou d'arrondissement; à l'admission des filles des membres de la Légion d'Honneur, dans les maisons impériales Napoléon, et dans les six maisons impé-

riales des orphelines de la Légion ; prend les mesures nécessaires pour l'exécution du décret de discipline des membres de la Légion d'Honneur ; dirige et surveille l'administration des domaines de la Légion ; préside les assemblées des compagnies des canaux du Midi, d'Orléans et du Loing, etc., etc., etc.

Secrétariat.

M. Bock, *Chef.*
M. La Condamine, *sous-Chef.*

PREMIÈRE DIVISION.

M. Amalric, *Chef.*
M. Jubé de Nesle, père, } *Sous-Chefs.*
M. Tardif, }

Classement, enregistrement général et départ des dépêches, registre des délibérations du grand Conseil, listes des promotions et nominations, brevets, diplomes, rectifications des brevets et des listes, états de situation de la légion, décorations, cérémonies relatives à la légion, mutations militaires et civiles de tous les membres de la Légion d'honneur ; propositions à Sa Majesté Impériale et Royale, des autorisations relatives à la décoration d'ordres étrangers, comptabilité de la grande Chancellerie et du Palais de la Légion, etc.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Davaux, *Chef.*
M. Munier-Montengis, *Sous-Chef.*

Pétitions, demandes faites par les Conseils d'administration et par les Chefs des différens corps de troupes de terre et de mer, rapports, notices, renseignemens et travaux préparatoires pour les nominations, promotions et présentation des Candidats, à Sa Majesté Impériale et Royale.

TROISIÈME DIVISION.

M. Paganel, *Chef.*
M. Barouillet, *sous-Chef.*

Enregistrement du serment des membres de la Légion d'honneur, immatriculations, traitement des grands Officiers, Commandans, Officiers et Légionnaires, gratifications extraordinaires, pensions, exercice des droits politiques conférés aux membres de la Légion, par le Sénatus-consulte organique du 28 floréal an 12 ; proposition à Sa Majesté Impériale et Royale, de leur adjonction à des colléges électoraux de département ou d'arrondissement.

QUATRIÈME DIVISION.

M. Bernault, *Chef.*
M. Ferrotte, *Sous-Chef.*

Direction et surveillance de l'administration des domaines, approbation des dépenses, réparations des bâtimens, affaires contentieuses, administration des maisons impériales Napoléon, établies pour l'éducation des filles des Membres de la Légion d'honneur ; présentation des élèves à S. M. I. et R. pour ces maisons, et pour les six maisons impériales des orphelines de la Légion ; lettres d'admission des élèves, etc.

CINQUIÈME DIVISION.

M. Lavallée, *Chef.*

Classification des lois, règlemens, décrets impériaux, titres, plans et

documens, recherches analogues, exécution du décret de discipline, rapports à ce sujet, à Sa Majesté Impériale et Royale, nécrologes, etc.

Comité de consultation.

Ce Comité, créé par décret du Grand-Conseil de la Légion, du 4 germinal an XII, donne son avis sur tous les objets qui lui sont communiqués par le Grand Chancelier, relativement,

1°. A l'arrêté du Gouvernement, du 24 ventôse an XII, concernant la discipline des légionnaires;

2°. Aux actions judiciaires à suivre, aux procès à intenter ou à soutenir, aux baux à passer, aux transactions à faire, aux questions de droit à décider concernant les domaines et les intérêts de la Légion;

3°. Aux réparations et dépenses d'entretien des bâtimens d'exploitation, des fermes et autres édifices appartenant à la Légion;

4°. Et à tout ce qui peut tendre au perfectionnement de l'agriculture dans les domaines de la Légion.

Les avis de ce comité sont présentés à Sa Majesté Impériale et Royale, par son Excellence le Grand-Chancelier.

Membres du Comité.

S. Ex. le Grand-Chancelier (G. A. ✻), *Président.*
M. le Comte *Abrial* (G. ✻) (G. ✻), Sénateur.
S. Ex. M. le Comte *Bigot de Préameneu* (G. ✻) (G. ✻), Ministre des Cultes.
M. *Chabert* ✻, Directeur de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort.
M. le Comte *François de Neufchâteau* (G. ✻), Sénateur.
M. *Gondoin* ✻, Membre de l'Institut.
M. le Comte *Jaubert* (C. ✻) (C. ✻), Conseiller d'Etat, Gouverneur de la Banque de France.
S. Ex. M. le Comte *de Cessac* (G. A. ✻), Ministre Directeur de l'Administration de la Guerre.
S. Ex. M. *Siméon* (C. ✻), Ministre de la Justice du royaume de Westphalie.
M. le Comte *Vimar* (C. ✻), Sénateur.
M. le Comte *Depère* (C. ✻), Sénateur.
M. le Comte *Duchâtel* (G. ✻) (C. ✻), Conseiller d'Etat, Directeur général de l'Enregistrement.
M. le Comte *Pastoret* (O. ✻), Sénateur.
M. le Comte *Boulay* (G. ✻) (G. ✻), Conseiller d'Etat à vie, Président de la section de Législation.
M. le Comte *Merlin* (G. ✻) (C. ✻), Conseiller d'Etat, Procureur-Général Impérial près la Cour de Cassation.

M. Bock, *Secrétaire du Comité.*

M. Raoul, *Avocat au Conseil d'état et à la Cour de Cassation*, Avocat de la Légion.

Les rapports concernant les affaires contentieuses, les poursuites judiciaires, et tous les objets communiqués au comité de consultation, par S. Ex. le Grand Chancelier.

M. Defauconpret, *Notaire de la Légion.*

GRANDE TRÉSORERIE.

S. Ex. Mr le Comte Dejean, *Sénateur*, *premier Inspecteur-général du génie*, Grand-Trésorier.

Le Grand Trésorier a séance au Grand Conseil.

La grande trésorerie reçoit les revenus et fait les dépenses de la légion d'honneur.

M. Lebœuf, *Chef des Bureaux de la Grande Trésorerie.*

M. Croizette, *Chef de la Comptabilité.*

Comptabilité, mouvemens des fonds, direction des livres et écritures.

M. Martinet, *Sous-Chef.*

État des légionnaires et mandats de paiement.

Nota. Les paiemens peuvent se faire à la personne et dans la ville de France qu'il convient au Légionnaire de désigner au bas de l'extrait de revue ou certificat de vie.

M. Leclercq, *Sous-Chef.*

Départ et enregistrement des dépêches, vérification et classement des pièces comptables, dépenses intérieures de la grande Trésorerie.

M. Gillet, *Notaire de la Grande Trésorerie.*

COHORTES.

Le territoire de l'Empire est divisé en seize cohortes.

PREMIÈRE COHORTE.

S. A. S. M. le Prince de Neuchâtel et de Wagram (G. A. ❋), Vice Connétable, *Chef.*

M. Lefeuvre (O. ❋), Chancelier, Député au Corps-Législ.

M. le Comte Esteve (O. ❋), Trésorier.

Les départemens de l'Aube, Marne, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise.

DEUXIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Duc de Trevise (G. A. ❋), Maréchal de l'Empire, *Commandant l'Artillerie de la Garde Impériale*, Chef.

M. . . . ., Chancelier.

M. . . . ., Trésorier.

Aisne, Ardennes, Jemmape, Nord, Pas-de-Calais, Somme.

TROISIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Duc d'Istrie (G. A. ❋), Maréchal de l'Empire, *Commandant la Cavalerie de la Garde Impériale*, Chef.

M. le Baron Beytz (O. ❋), *Premier Président de la Cour impériale de Bruxelles*, Chancelier.

M. Dellafaille (O. ❋), *député au Corps Législatif*, Trésorier.

Bouches de l'Escaut, Bouches de la Meuse, Bouches du Rhin, Bouches de l'Yssel, Dyle, Ems occidental, Escaut, Frise, Lys, Deux-Nèthes, Ourte, Sambre-et-Meuse, Yssel supérieur, Zuyderzée.

QUATRIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Duc de Dalmatie (G. A. ❋), Maréchal de l'Empire, *Commandant les Chasseurs à pied de la Garde impér.*, Chef.

M. le Comte de Salm Dyck (O. ❋), Chancelier.

M. le Comte Rigal, *Sénateur* (O. ❋), Trésorier.

Bouches de l'Elbe, Bouches du Weser, Ems oriental, Ems Supérieur, Forêts, Lippe, Meuse-Inférieure, Mont-Tonnerre, Rhin-et-Moselle, Roer, Sarre.

CINQUIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Duc de Dantzick (G. A. ❋), Maréchal de l'Empire, *Chef.*

M. Engelmann (O. ❋), *Conseiller de Préfecture du département du Bas-Rhin*, Chancelier.

M. le Chev. Rossée (O. ❋), *Député au Corps Législ.*, Trésorier.

Haute-Marne, Meurthe, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges.

SIXIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Prince d'Eckmühl (G. A. ❋), Duc d'Auerstaedt, Maréchal de l'Empire, *Command. les grenadiers à pied de la Garde Impériale*, Chef.

M. le Comte de Lejeas (O. ❋), *Sénateur*, Chancelier.

M. . . . ., Trésorier.

Côte-d'Or, Doubs, Jura, Léman, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Simplon, Yonne.

SEPTIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Prince de la Moskowa, Duc d'Elchingen (G. A. ❋), Maréchal de l'Empire, *Chef.*

M. le Général Barral (O. ❋), Chancelier.

M. Plantain (O. ❋), *Maire de Valence*, Trésorier.

Ain, Allier, Isère, Loire, Haute-Loire, Mont-Blanc, Puy-de-Dôme, Rhône.

HUITIÈME COHORTE.

M. . . . ., *Chef.*

M. le Baron de Pluvinal (O. ❋), Chancelier.

M. le Baron de Saint-Joseph (O. ❋), *Maire de Marseille*, Trésorier.

Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes Maritimes, Bouches-du-Rhône, Corse, Drôme, Var, Vaucluse.

NEUVIÈME COHORTE.

M. . . . ., *Chef.*

M. le Baron Carion-Nisas (O. ❋), *Adjudant-Commandant*, Chancelier.

M. Pascal-Rouyer (O. ❋), *Général de brigade*, Trésorier.

Ardèche, Aveyron, Cantal, Gard, Hérault, Lozère, Tarn.

DIXIÈME

DIXIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Duc Decrès (G. A. ✻), Ministre de la Marine.
M. . . . . . . Chancelier.
M. le Baron Desazars (O. ✻), *Premier Président de la Cour impériale de Toulouse*, Trésorier.

Ariège, Aude, Haute-Garonne, Gers, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn-et-Garonne.

ONZIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Duc de Conegliano (G. A. ✻), Maréchal de l'Empire, *Chef.*
M. le Baron Lacuée (O. ✻), 1er. *Président de la Cour impériale d'Agen*, Chancelier.
M. Sevin (Xav.) (O. ✻), *ancien Chevalier de Malte*, Trésorier.

Corrèze, Dordogne, Lot-et-Garonne, Gironde, Landes, Lot.

DOUZIÈME COHORTE.

M. . . . . , *Chef.*
M. le Baron Pitter-Deurbroucg (O. ✻), Chancelier.
M. le Baron Aimé (O. ✻), Trésorier.

Charente, Charente-Inférieure, Loire-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne.

TREIZIÈME COHORTE.

M. . . . . , *Chef.*
M. Malherbe (O. ✻), *Prés. de la Cour imp. de Rennes*, Chancel.
M. Lorin (O. ✻), *Conseiller de Préfecture du départ. d'Ille-et-Vilaine*, Trésorier.

Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan.

QUATORZIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Prince d'Essling, Duc de Rivoli (G. A. ✻), Maréchal de l'Empire, *Chef.*
M. Savary (O. ✻), *ex-député au Corps Législatif*, Chancelier.
M. le Baron Lezurier de la Marterelle (O. ✻), *Maire de Rouen*, Trésorier.

Calvados, Eure, Eure-et Loir, Manche, Orne, Seine-Inférieure.

QUINZIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Duc de Castiglione (G. A. ✻), Mal de l'Emp., *Chef.*
M. le Comte de Tascher, *Sénateur* (O. ✻), Chancelier.
M. de Fontenay (O. ✻), *ex-député au Corps Législatif*, Trés.

Cher, Creuse, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Sarthe, Haute-Vienne.

SEIZIÈME COHORTE.

M. . . . ., *Chef.*
M. . . . . Chancelier.
M. . . . . . . , Trésorier.

Apennins, Arno, Doire, Gênes, Marengo, Méditerranée, Montenotte, Ombone, Pô, Rome, Sésia, Stura, Taro, Trasimène

INSTITUT DES MAISONS IMPÉRIALES NAPOLÉON,

Etabli pour l'éducation des Filles des Membres de la Lég. d'honneur.

L'Institut des Maisons Impériales Napoléon, organisé définitivement par le statut impérial du 29 mars 1809, est sous la protection spéciale d'une Princesse de la famille Impériale.

Ces Maisons sont sous la surveillance de S. Ex. le Grand-Chancelier, qui présente les élèves à la nomination de S. M. I. et R.

Les chapelles sont sous la juridiction spirituelle du Grand-Aumônier.

PROTECTRICE.

S. M. LA REINE HORTENSE.

MAISON IMPÉRIALE NAPOLÉON, *établie au château d'Ecouen.*

Cette Maison est établie pour 300 élèves.

Surintendante.

Madame CAMPAN.

Dignitaires.

Madame veuve de Mongelas, *Inspectrice.*
Madame veuve Mallerot, *Trésorière.*
Madame Voisin, *Econome.*
Madame Girard, } *Dépositaires.*
Madame veuve Richardon, } *Dépositaires.*
Madame Zoé de Mongelas. } *Dépositaires.*

Dames de première classe.

Madame veuve Feray.
Madame veuve Fremanger.
Madame Roset de la Garde.
Madame veuve Vincent.
Madame Swagers.
Madame Boileau.
Madame Dalvimare.
Madame de Classé.
Madame Reyner.
Madame Roze.

Dame, de première classe, honoraire.

Madame veuve Croizé.

MAISON IMPÉRIALE NAPOLÉON DE SAINT-DENIS.

Cette Maison est établie pour 500 élèves.

Surintendante.

Madame DUBOUZET.

Dignitaires.

Madame Séron, *Inspectrice.*
Madame de la Tour, *Trésorière.*
Madame de la Porte, *Econome.*
Madame veuve Charreton, } *Dépositaires.*
Madame Chapatte l'aînée, } *Dépositaires.*
Madame Angelet, } *Dépositaires.*

Dames de première classe.

Madame Balzac.	Madame Guffroy.
Madame de Larochefoucault.	Madame de la Tour (Lucile).
Madame Léger-Duval.	Madame Hadot.
Madame Chapatte, la cadette.	Madame de Renneville.
Madame de Breuil.	Madame . . . . . .

Chapelle des Maisons Impériales Napoléon d'Ecouen et de S.-Denis.

1er. *Aumônier.* . . . M. Gauthier, *Chanoine honoraire de la Métropole de Paris.*

2e. *Aumônier.* . . . . M. Huet.
1er. *Chapelain.* . . . . M. Boyer.
2e. *Chapelain.* . . . . M. Richard.
1er. *Clerc de Chapelle.* M. Bernault.
2e. *Clerc de Chapelle.* M. Hunot.

Service de santé des Maisons Imp. Napoléon d'Ecouen et de S.-Denis.

Médecin en chef . . . . M. Vergez ✻.
Médecin adjoint . . . . M. Alard.
Chirurgien résidant à Ecouen. . . . M. Lézard.
Chirurgien résidant à Saint-Denis. M. Tardieu ✻.
Chirurgien-Dentiste. . . . . M. Miel.

Médecins-consultans, MM.

Alibert, *Médecin de l'hôp. S.-Louis*
Andrary, *ancien Profess. d'anatomie.*
Bouvier, *Médecin de S. A. I. Madame Mère.*
Lepreux ✻, *Méd. en chef de l'Hôtel-Dieu*, etc.
Leroux, *Doyen de la Fac. de Médecine de Paris.*
Sédillot, *Doct. en Médecine.*

Chirurgiens-consultans, MM.

Le Chev. Pelletan ✻. *Chirurgien-consultant de S. M. l'Empereur et Roi, Membre de l'Institut*, etc.

Le Baron Dubois ✻, *Chirurgien-Accoucheur de S. M. l'Impératrice.*

MAISONS IMPÉRIALES D'ORPHELINES DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Six maisons ont été établies par S. M. I. et R. pour des Orphelines d'Officiers et de Chevaliers de la Légion d'honneur. Elles sont desservies par la Congrégation des Orphelines de la Mère de Dieu, et sont sous la protection de la Princesse protectrice de l'institut des maisons impériales Napoléon, et sous la surveillance de S. Ex. le Grand-Chancelier.

Cinq de ces maisons sont situées, la première dans la maison dite de *Corberon*, à Paris; la seconde dans la maison dite des *Loges*, forêt de Saint-Germain; la troisième dans la maison dite de *Barbeaux*, près la forêt de Fontainebleau; la quatrième dans l'ancienne abbaye de *Pont-à-Mousson;* la cinquième au *Mont-Valérien*, près Paris.

Supérieure générale de la Congrégation.

Madame de Lézeau, *hôtel Corberon, rue Barbette, au Marais.*

SECTION II.

Ordre des Trois-Toisons d'Or.

Cet Ordre, créé par lettres-patentes du 15 août 1809, est composé de 100 Grands Chevaliers, de 400 Commandeurs, et de 1000 Chevaliers. La décoration se porte en sautoir par les Grands Chevaliers seuls, et à la boutonnière par les Commandeurs et les Chevaliers.

Le Prince Impérial seul a de droit la décoration en naissant; les Princes du Sang ne peuvent la recevoir qu'après avoir fait une campagne de guerre, ou avoir servi pendant deux ans.

Les Grands Dignitaires peuvent être admis dans l'Ordre des Trois-Toisons d'Or; il en est de même des Ministres, lorsqu'ils ont conservé le portefeuille pendant dix ans; des Ministres d'Etat, après vingt ans d'exercice; des Présidens du Sénat, lorsqu'ils ont présidé le Sénat pendant trois années. Les descendans directs des Maréchaux qui ont commandé les corps de la grande armée, pourront être admis dans cet Ordre lorsqu'ils se seront distingués dans la carrière qu'ils auront embrassée. Aucune autre personne que celles ci-dessus désignées, ne peut y être admise, si elle n'a fait la guerre et reçu trois blessures.

Pour être Grand-Chevalier, il faut avoir commandé en chef, soit dans une bataille rangée, soit dans un siège, soit un corps d'armée, dans une armée Impériale, dite *Grande Armée.*

Les aigles des régimens qui ont assisté aux grandes batailles de la Grande-Armée seront décorées de l'ordre des Trois-Toisons d'or.

Une décoration de Commandeur sera donnée à celui des Capitaines, Lieutenans ou Sous-Lieutenans de chaque régiment ayant fait partie de la Grande-Armée, qui sera désigné comme le plus brave dans le régiment. Une décoration de Chevalier sera donnée au Sous-Officier ou Soldat de chacun de ces régimens, qui sera également désigné comme le plus brave du régiment.

La nomination des Commandeurs ou Chevaliers des régimens sera faite par l'Empereur, sur la présentation qui sera adressée, cachetée, au Grand-Chancelier de l'Ordre par le Colonel, et concurremment par chacun des Chefs de Bataillon pour les régimens d'infanterie. L'Empereur prononcera sur ces présentations à la réunion des Grands Chevaliers de l'Ordre, qui aura lieu chaque année le 15 août, jour où toutes les promotions seront publiées.

Grand-Maître de l'Ordre des Trois-Toisons d'Or.

L'EMPEREUR.

Le Prince IMPÉRIAL, ROI DE ROME.

Grand-Chancelier.

S. Ex. M. le Comte ANDRÉOSSY (G. A. ✻), Général de division, Conseiller d'État, Ambassadeur près la sublime Porte.

Grand-Trésorier.

M. le Comte de SCHIMMELPENNING (C. ✻) (G. ✻), Sénateur.

Grands-Chevaliers.

. . . .

Commandeurs.

. . . .

Chevaliers.

. . . .

SECTION III.

Ordre Impérial de la Réunion.

Cet Ordre, créé par décret impérial du 18 octobre 1811, est destiné à récompenser les services rendus dans l'exercice des fonctions judiciaires ou administratives, et dans la carrière des armes.

Il est composé de 200 Grands'croix, de 1000 Commandeurs et de 10,000 Chevaliers.

Il y a pour ledit Ordre un grand Chancelier et un grand Trésorier qui ont le rang de Grand'croix, et qui portent la décoration de cet ordre.

Le conseil de l'Ordre est présidé par l'Empereur, ou par un Prince de la Famille impériale, ou par un Prince grand Dignitaire, Grand'croix de l'Ordre; il est composé de sept Grands'croix, du grand Chancelier et du grand Trésorier.

Les Grands'Croix portent la croix suspendue à un large ruban bleu-de-ciel, attachée en baudrier de droite à gauche; ils ont aussi sur le côté de leur habit et manteau la plaque en broderie d'argent.

Les Commandeurs portent au col une croix pareille, mais de moindre grandeur, suspendue à un ruban bleu-de-ciel.

Les Chevaliers la portent attachée à un ruban bleu-de-ciel, et au côté gauche de la poitrine.

Grand-Maître de l'Ordre Impérial de la Réunion.

L'EMPEREUR.

Le Prince IMPÉRIAL, ROI DE ROME.

Grand Chancelier.

S. Ex. M. le Duc de CADORE (G. A. ✻), Sénateur, Ministre d'État, Intendant général de la Couronne.

Grand-Trésorier.

M. le Baron VAN DER GOES VAN DIRXLAND (O. ✻).

Grands'Croix.

Promotion du 22 février 1812.

S. A. I. le Prince BORGHÈSE (G. A. ✻), Duc de GUASTALLA, Gouverneur général des départemens au-delà des Alpes.

S. A. I. le Prince de LUCQUES et PIOMBINO (G. A. ✻).

S. A. S. le Duc de PLAISANCE (G. A. ✻), Prince ARCHI-TRÉSORIER.

M. le Prince ALTIERI.

M. le Comte d'ARBERG (O. ✻), Auditeur au Conseil d'État, Chambellan de S. M., Préfet des Bouches-du-Weser.

M. e Comte d'AREMBERG (O. ✻), Sénateur.

M. le Duc d'AREMBERG (O. ✻), Colonel du 27ᵉ. rég. de chasseurs.

M. le Comte d'ARJUZON, premier Chambellan de S. M. la Reine Hortense.
M. le Comte de BEAUHARNAIS (G. ✻), Sénateur, Chevalier d'honneur de S. M. l'Impératrice.
S. Ex. M. le Comte BIGOT DE PREAMENEU (G. ✻), Ministre des Cultes.
M. le Général BONHOMME, Maire de Surhusum.
M. le Baron BRUNO ✻, Général de brigade.
M. BRASCHI ONESTI (O. ✻), Maire de Rome.
M. le Comte BUONACORSI, Sénateur.
M. de SORA, Baron de BONCOMPAGNI, payeur du trésor de la couronne, à Rome.
M. de BYLANDT HALT.
S. Ex. M. le Duc de CADORE (G. A. ✻), Sénateur, Ministre d'État, grand Chancelier de l'Ordre.
M. CAMBIER, Membre du Corps Législatif.
M. SFORCE CESARINI, Gouverneur du palais de Rome.
M. le Comte de CHIGI.
M. COLLAERT, Général de brigade.
M. le Comte de CORSINI (O. ✻), Sénateur.
M. le C[te] de CROIX ✻, Sénateur, Chambellan de S. M. l'Emper.
M. DAENDELS, Ch., Général de division.
M. le Duc de DALBERG ✻, Conseiller d'État.
S. Ex. M. le Comte DARU (G. ✻), Ministre Secrétaire d'État.
M. DUMONCEAU, Comte de BERGENDAL (C. ✻), Général de div.
M. le Comte de FALLETTE BAROL ✻, Sénateur.
M. le Baron VAN DER GOES VAN DIRXLAND (O. ✻), Membre du Corps Législatif, Grand Trésorier de l'Ordre.
M. le Chevalier de GOGEL (C. ✻), Conseiller d'État.
M. le Baron de HEECKEREN DE CLOESE, ancien Conservateur des forêts du 31[e]. arrondissement.
M. VAN DER HEIM, ancien Conseiller d'Etat.
M. le Comte de HOGENDORP (O. ✻), Général de division, Aide-de-camp de S. M. l'Empereur.
M. le Baron JANSSENS (G. ✻), Général de division.
M. de KINSBERGEN.
M. le Comte de LANNOY (C. ✻), Sénateur.
M. DE LEYDEN DE WEST BARENDREGT, Membre du Conseil-Général du départ. des B[es]-de-la-Meuse, Maire de Warmonde.
M. de LOE, Comte d'IMSTENRAEDT ✻, Sénateur.
M. VAN MAANEN ✻, Conseiller d'Etat, premier Président à la Cour impériale de La Haye.
M. le Comte de SAINT-MARSAN (O. ✻), Sénateur, Ministre plénipotentiaire près S. M. le Roi de Prusse.
M. de SAINT-MARTIN-LA-MOTTE (Joseph).
M. le Comte MERCY-D'ARGENTEAU ✻, Chambellan de S. M.

l'Empereur, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire près S. M. le Roi de Bavière.
M. le Comte MERODE DE VASTERLOO ✻, Sénateur.
M. MOLLERUS ✻, Membre du Corps Législatif.
S. Ex. M. le Cte MOLLIEN (G. A. ✻), Ministre du Trésor impér.
S. Ex. M. le Comte de MONTALIVET (G. ✻), Ministre de l'Int.
S. Ex. M. le Cte de MONTESQUIOU-FEZENSAC (C. ✻), Sénateur, Grand Chambellan de S. M. l'Empereur.
M. de MOZZI, ancien Ministre en Toscane.
M. le Comte de VAN DEPOLL ✻, Sénateur.
M. ROELL.
M. le Comte SCHIMMELPENNINCK (C. ✻.), Sénateur, Grand Trésorier de l'ordre des Trois-Toisons d'Or.
M. le Comte de SPADA ✻, Sénateur.
M. le Baron de STROZZI, Chambellan de S. A. I. la Grande-Duchesse de Toscane.
M. le Baron VAN STYRUM (O. ✻).
M. TARAYRE (O. ✻), Général de brigade.
M. le Comte de TWENT DE ROSEMBURG VAN RAPPHORST.
M. TRAVERS, Baron de GEVER ✻, Général de brigade.
S. Ex. M. le Comte de WER HUELL (G. A. ✻), Inspecteur général des côtes de la mer du Nord, Vice-Amiral.
M. WER HUELL, Membre du Corps Législatif.
M. le Comte de VIRY (G. ✻), Sénateur, Chambellan de S. M.
M. le Comte de VAN ZUYLEN VAN NYEVELT (O. ✻), Sénateur, Gouverneur du palais impérial d'Amsterdam.

Promotion du 27 mai 1812.

M. le Baron de PRADT (O. ✻), Archevêque de Malines.

Du 28 mai.

M. le Comte de SERRA (O. ✻), Ministre plénipotentiaire près S. M. le Roi de Saxe.

Du 3 mars 1813.

S. Ex. M. le Comte Louis de NARBONNE (O. ✻), Ambassadeur près S. M. l'Empereur d'Autriche.

Du 3 avril.

S. Ex. M. le Comte de SUSSY (G. ✻), Ministre des Manufactures et du Commerce.
S. Ex. M. le Comte RŒDERER (G. ✻), Ministre Secrétaire d'Etat du grand duché de Berg.
S. Ex. M. le Comte REGNAULD DE SAINT-JEAN-D'ANGELY (G. ✻), Ministre d'Etat.
S. Ex. M. le Comte de FERMON (G. ✻), Ministre d'Etat.
M. le Comte BOULAY, Conseiller d'Etat.
M. le Comte MURAIRE (G. ✻), Conseiller d'Etat, premier Président de la Cour de Cassation.
M. le Comte CAFFARELLY (G. ✻), Conseiller d'Etat.

M. le Comte GASSENDI (G. ※), Sénateur.
S. Ex. M. le Comte OTTO (G. ※), Ministre d'Etat.
S. Ex. M. le Comte de la FOREST (G. ※), Conseiller d'Etat, Ambassadeur en Espagne.
M. le Prince ALDOBRANDINI ※, premier Ecuyer de S. M. l'Impératrice.
M. le Comte HULLIN (G. ※), Général de division.
S. Ex. M. le Comte BELLIARD (G. ※), Col. Gén. des cuirassiers.
M. le Comte ORNANO (O. ※), Général de division.
M. le Baron de FAY LATOUR-MAUBOURG (G. ※), Gén. de div.
M. le Comte LEFEBVRE DES NOUETTE (C. ※), Gén. de divis.
M. le Comte GAZAN DE LA PERRIÈRE (G. ※), Gén. de division.
M. le Comte COMPANS (G. ※), Général de division.
M. le Comte MOLITOR (G. ※), Général de division.
M. le Comte BONNET (G. ※), Général de division.
M. le Baron PERNETTY (G. ※), Général de division.
M. e Comte DULAULOY (G. ※), Général de division.
M. le Comte SOUHAM (C. ※), Général de division.
M. le Comte DECAEN (G. ※), Général de division.
M. le Baron ROGUET (C. ※), Général de division.
M. le Comte REILLE (C. ※), Général de division.
M. le Comte de LOBAU (G. ※), Général de division, Aide-de-camp de S. M.
M. le Comte RAPP (G. ※), Gén. de div., Aide-de-Camp de S. M.
M. le Duc de PADOUE (C. ※), Général de division.
M. le Comte MAURICE-MATHIEU (G. ※), Général de division.
M. le Comte HARISPE (G. ※), Général de division.
M. le Baron CLAUSEL (G. ※), Général de division.
M. le Baron GERARD (C. ※), Général de division.
M. le Cte CHASSELOUP-LAUBAT (G. ※), Sénateur, Gén. de div.
M. le Comte MORAND (G. ※), Général de division.
S. Em. M. le Cardinal MAURY ※, Archevêque de Paris.
M. le Comte de BARRAL (C. ※), Archevêque de Tours.
M. le Baron DUVOISIN (O. ※), Evêque de Nantes.
M. le Comte de PELUSE (G. ※), Sénateur.
M. le Comte de SAINT-VALLIER (C. ※), Sénateur.
M. le Comte GARNIER (G. ※), Sénateur.
M. le Comte LAPLACE (G. ※), Sénateur.
M. CHAPTAL, Comte DE CHANTELOUP (G. ※). Sénateur.
M. le Comte CLÉMENT DE RIS (G. ※), Sénateur.
M. le Comte BERTHOLET (G. ※), Sénateur.
M. le Comte SYEYES (G. ※), Sénateur.
M. le Comte ABRIAL (G. ※), Sénateur.
M. le Comte de NICOLAY ※, Chambellan, Ministre plénipotentiaire à Bade.
M. le Comte ROGER-DUCOS (G. ※), Sénateur.

M. le Duc de PLAISANCE (C. ❋), Général de division, Aide-de-Camp de S. M.

M. le Comte LE MAROIS (G. ❋), Général de division, Aide-de-Camp de S. M.

M. le Comte BURGUES-MISSIESSY (G. ❋), Vice-Amiral.

S. Ex. M. le Comte EMERIAU (G. ❋), Inspecteur général des côtes de la Ligurie, Vice-Amiral.

Promotion du 7 avril.

M. le Comte BEURNONVILLE (C. ❋), Sénateur.

Commandeurs, Messieurs,

Promotion du 29 février 1812.

Van Andringa de Kempenaer ❋, *Préfet de l'Yssel Supérieur.*
Appelius (O. ❋), *Conseiller d'État.*
Van Asbeck.
Bangeman Huygens.
W. O. Bloys van Treslong.
Le Baron Van Brienen ❋, *Maire d'Amsterdam.*
Le Général Broux.
Le Colonel Busman.
Buyskes, *Contre-Amiral.*
Le Comte Otton de Bylandt, *Chambellan de S. M. l'Empereur.*
C. de Bylandt, *Adjudant-Command.*
Calkoen de Cortenhoeff, *Doyen du Corps Municipal d'Amsterdam.*
Van der Capellen.
Le Baron de Chassé ❋, *Génér de brig.*
Corver Hooft, *Chambellan de S. M.*
Le Baron de Corvisart (O. ❋), *premier Médecin de l'Empereur.*
De la Cour, *Receveur général du département des Bouches-du-Rhin.*
Le Comte Van Dedem van de Gelder (O. ❋), *Sénateur.*
Le Baron Van Dedem van Gelder ❋, *Général de brigade.*
Van Doorn, *Membre du Corps Législ.*
Le Général Van der Duyn.
Ermerins, *membre du Conseil général du dép. des Bouches-de-l'Escaut.*
Van Gennep, *Président de la Cour impériale, à La Haye.*
Goldberg.
Le Baron Gratien (C. ❋), *Général de division.*
Le Général Baron Van Guericke.
H. Cort Heyligers, *Général de brig.*
Hodshon, *membre du Conseil général de commerce près le ministère des manufactures et du commerce.*
Van Hooff.
Hope.
Van Hugenpoth, *Président de la Cour impériale de La Haye.*
D'Innhausen et Knyphausen Lutelsburg.
A. Kikkert (O. ❋), *Vice-Amiral.*
Krayenhoff, *Général de brigade, Inspecteur gén. du Génie.*
Van Lamswerde, *Juge de Paix du canton de Zutphen.*
Le Contre-Amiral Lemmers.
Lew van Middelstum, *membre du Conseil de Préfecture du départem. de l'Ems Occidental.*
Le Baron Van Lynden van Lunenburg, *Membre du Corps législatif.*
Le Comte de Meerman van Dalem et Wauren (O. ❋), *Sénateur.*
Le Vice-Amiral Melvill de Carnbée.
Le Baron Van Pallandt.
Van de Poll, J., *Juge au Trib. de prem. instance d'Amsterdam.*
Van de Poll, *Commissaire près la Caisse d'Amortiss. à Amsterdam.*
Pyman.
Queysen, *Membre du Corps Législatif.*
Reuvens, *Conseiller à la C. de Cass.*
Ruysch ❋, *Contre-Amiral.*
Le Général du Ry.
C. A. Schimmelpenning, *membre du Conseil général du département de l'Yssel Supérieur.*
Le Général Major Schmidt.
G. Six d'Oterleek, *Maître des requêtes, Directeur du grand livre de la dette publique en Hollande.*

De Spaen de Biljoen.
Le Baron de Spaen la Leck de Hardesteyn
Stedman, *Général de brigade.*
Le Bar. Tindal, (D. R.), *Gén. de brig.*
D. Trip ✻, *Colonel du 14e. de cuirass.*
Twent van Kortenbosk, *Conservateur des hypothèques à La Haye.*
Verdoren, *Contre-Amiral.*
Verheyen, *Présid. du Conseil général du dép. des Bouches-du-Rhin.*
De Villeneuve, *Chambellan de S. M. la Reine Hortense.*
Le Baron Voûte ✻, *Maître des requêtes, Directeur de la caisse centrale du Trésor, à Amsterdam.*
Devos van Steenwyck, *Membre du Corps Législatif.*
Devos van Steenwick, *Membre du Cons. gén. du dép. des B.-de-l'Yss.*
Van Wickewoort Crommelin, *Juge près le tribunal de première instance de Hoorn.*
Willinck, *Membre du Conseil général du dép. du Zuyderzée.*

Promotion du 7 mars.

Adami-Cavagliano, *Proviseur du Lycée de Turin.*
Le Comte Anguissola (O. ✻), *Sénateur.*
Baglioni Oddi, *membre du Corps législ.*
De Balbe, *Recteur de l'Acad. de Turin.*
Bartolucci, *Conseiller d'Etat.*
Le Comte Belderbusch (O. ✻), *Sénateur.*
Le Chevalier Brancadori ✻, *membre du Corps législatif.*
Le Comte Brignole Salé, *Maître des Requêtes, Préfet de Montenotte.*
Le Comte Carbonara (O. ✻), *Sénateur.*
Le Baron de Castellalfer, *Chambellan de S. A. I. la Princesse Pauline.*
Le Baron de Coninck ✻.
Le Comte Neri de Corsini (O. ✻), *Conseiller d'Etat.*
Le Baron de Fabbroni ✻, *Maître des Requêtes.*
Le Cte de Fossombroni (O. ✻), *Sén.*
Le Baron de Garzoni Venturi, *Chamb. de S. M.*
Ghettini Reinier, *Membre du Conseil municipal et de l'arrond. de Pise.*
Giunti (O. ✻), *Conseiller d'Etat.*
Le Comte de Lascaris de Vintimille Castellar ✻.
Le Comte d'Osmond (O. ✻), *Archevêque de Florence.*
Le Baron Dalpozzo ✻, *Maître des Requêtes, premier Président de la Cour d'appel de Gênes.*
Le Comte Emile Pucci ✻, *Chambellan de S. M., Maire de Florence.*
Le Comte de Salmatoris Rossillion ✻, *Intendant des biens de la Couronne, à Turin.*
De Sorbello, *à Pérugia.*
Spannochi, *à Livourne.*
Sproni, *Recteur de l'Acad. de Pise.*
Le Comte Venturi (O. ✻), *Sénateur.*
Le Comte Ferdinand de la Ville (O. ✻), *Sénateur.*

Promotion du 4 avril 1812.

Le Comte de Gavre ✻, *Chambellan de S. M. l'Empereur, Préfet du département de Seine-et-Oise.*
T. Poschi, 1er *Adj. au Maire de Pise.*

Du 2 mai.

Bianchi, *Maire de Sienne.*
Ricasoli.

Du 21 septembre.

Besnard, major au 24e. de dragons.
Le Colonel Baron Demarcey (C. ✻).

Du 11 avril 1813.

Le Baron Charrier de la Roche (O. ✻), *Evêque de Versailles.*
Le Comte Duchâtel (G. ✻), *Conseiller d'Etat à vie.*
Le Comte Français de Nantes (G. ✻), *Conseiller d'Etat à vie.*
Le Comte Bérenger (C. ✻), *Conseiller d'Etat à vie.*
Le Comte Pelet (C. ✻), *Conseiller d'Etat à vie.*
Le Comte Réal (C. ✻), *Conseiller d'Etat à vie.*
Le Baron Pasquier (O. ✻), *Conseiller d'Etat, Préfet de Police.*
Le Comte Lavalette (G. ✻), *Conseiller d'Etat.*
Le Comte Merlin (G. ✻), *Conseiller d'Etat à vie.*
Le Comte Maret (O. ✻), *Conseiller d'Etat à vie.*
Le Comte Molé (O. ✻), *Conseiller d'Etat à vie.*
Le Comte Jaubert (C. ✻), *Conseiller d'Etat à vie.*

SECTION IV.

Ordre de la Couronne de Fer.

NAPOLEON, Empereur des François, Roi d'Italie, *Grand-Maître.*
Le Prince IMPÉRIAL, ROI DE ROME.
S. Ex. M. le Comte MARESCALCHI, Ministre des Relations extérieures, *Chancelier.*
S. Ex. M. le Comte ALDINI, Ministre Secrét. d'Etat, *Trésorier.*

Grands Dignitaires.

M. le Comte CODRONCHI, Archevêque de Ravenne, *Grand Aumônier du Royaume d'Italie, Sénateur.*
S. Ex. M. le Duc de LODI, Chancelier, Garde des Sceaux de la Couronne, *Sénateur.*
S. Ex. M. le Duc LITTA, Grand Chambellan, *Sénateur.*
S. Ex. M. le Comte CH. CAPRARA, Grand Ecuyer, *Sénateur.*
S. Ex. M. le Cte FENAROLI, Grand Maître de la Maison, *Sénateur.*
S. Ex. M. le Cte MARESCALCHI, Ministre des Rel. extér., *Chancelier.*
S. Ex. M. le Comte PINO, Général de Division, premier Capitaine de la Garde Royale.
S. Ex. M. le Comte PRINA, Ministre des Finances, *Sénateur.*
M. le Comte VENERI, *Sénateur.*
S. Ex. M. le Comte ALDINI, Ministre Secrét. d'Etat, *Trésorier.*
S. Ex. M. le Comte LUOSI, Grand Juge, Ministre de la Justice.
M. le Cte CONTAINI. Intendant gén. de la Maison Royale, *Sénateur.*
M. le Comte PARADISI, Président ordinaire du Sénat d'Italie.
M. le Comte MOSCATI, Préteur du Sénat.
S. Ex. M. le Marquis de GALLO, Ministre des Relations extérieures du Royaume de Naples.
M. le Comte DE BREME, *Sénateur.*

FRANÇOIS DÉCORÉS DE L'ORDRE DE LA COURONNE DE FER.

Grands Dignitaires.

S. A. I. le VICE-ROI d'Italie, *Archi-Chancelier d'Etat.*
LE ROI DES ESPAGNES, Grand Electeur.
LE ROI LOUIS NAPOLÉON, Connétable.
LE ROI DES DEUX-SICILES, Grand-Amiral.
LE ROI DE WESTPHALIE.

S. A. I. M. le Prince BORGHÈSE.
S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL et de WAGRAM, Vice-Connétable.
S. Exc. M. le Duc de CASTIGLIONE, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Duc de RIVOLI, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Comte SÉRURIER, Sénateur, Mal de l'Empire.
M. le Prince FRANÇOIS ALDOBRANDINI BORGHÈSE.
M. FRANÇOIS DE BEAUHARNOIS.
M. le Comte LAW DE LAURISTON, Général de division.
S. Ex. M. le Comte SORBIER, Général de division, *premier Inspecteur général de l'artillerie.*
S. A. S. le Duc DE PARME, Prince Archi-Chancelier de l'Empire.

Commandeurs de l'Ordre de la Couronne de Fer.

S. Ex. M. le Comte ANDRÉOSSY, Général de division, *Grand-Chancelier de l'Ordre des Trois-Toisons d'Or, Ambassadeur près la sublime Porte.*
M. le Comte de BEAUMONT, Général de Division.
S. Ex. M. le Comte BELLIARD, *Colonel général des Cuirassiers.*
S. Exc. M. le Duc d'ISTRIE, Maréchal de l'Empire, *Colonel-Général, Commandant la Cavalerie de la Garde.*
S. Exc. M. BRUNE, Maréchal de l'Empire.
M. le Comte CHASSELOUP DE LAUBAT, Sénateur, Général de Division.
M. le Général DALLEMAGNE, membre du Corps législatif.
M. le Comte FRIANT, Général de Division.
M. le Comte HULLIN, Gén. de div., *Commandant la 1re. div. milit.*
S. Exc. M. le Duc d'ABRANTÈS, *Colonel-Général des Hussards.*
M. le Général de Division KELLERMANN, Comte de Valmy.
M. le Comte LE MAROIS, Gén. de divis., *Aide-de-Camp de S. M.*
M. le Comte de LESPINASSE, Sénateur.
S. Exc. M. le Duc de RAGUSE, *Maréchal de l'Empire.*
M. le Comte MIOLLIS, Général de Division.
M. le Comte de LOBAU, Gén. de divis., *Aide-de-Camp de S. M.*
M. le Comte RAMPON, Général de Division, *Sénateur.*
M. le Comte VERDIER, Général de Division.
S. Ex. M. le Duc de BELLUNE, Maréchal de l'Empire, *Commandant le premier corps de l'armée du midi en Espagne.*
M. le Baron de VIGNOLLE, Général de Division.
M. le Comte de WALTHER, Général de Division, *Commandant les Grenadiers à cheval de la Maison militaire de l'Empereur.*
S. Ex. M. le Duc de FRIOUL, Sénateur, Général de division, *Grand Maréchal du Palais.*
S. Ex. M. le Duc de CADORE, Sénateur, Ministre d'Etat, grand Chancelier de l'Ordre impérial de la Réunion.

M. le Cte. de LAVALETTE, Conseiller d'Etat, *Direct. gén. des Postes.*
S. Ex. M. le Comte de GROUCHY, Général de division, *Colonel-Général des Chasseurs à cheval.*
M. le Comte AUGUSTE CAFFARELLI, *Général de division, Aide-de-Camp de S. M.*
S. Ex. M. le Duc de BASSANO, *Ministre des Relations extérieures.*
S. Ex. M. le Comte OTTO, Ministre d'Etat.
M. le Comte DANTHOUARD, Général de division.
M. le Comte BROUSSIER, Général de division.
M. le Comte MORAND, Général de division.

SECTION V.

Ordres Etrangers.

FRANÇOIS DÉCORÉS D'ORDRES ÉTRANGERS.

NAPLES.

ORDRE DES DEUX-SICILES.

Grands Dignitaires.

S. Ex. M. JOURDAN (G. A. ✱), Mal de l'Empire, Gouv. de Madrid.
M. le Comte DUMAS (Mathieu) (G. ✱), Général de division.
M. le Comte STANISLAS GIRARDIN (C. ✱), Préfet du département de la Seine-Inférieure.
M. le Baron LAMARQUE (G. ✱), Général de division.
S. Ex. M. le Duc de CADORE (G. A. ✱) (G. ✱), Sénateur, Ministre d'Etat, grand Chanc. de l'Ordre imp. de la Réunion.
S. Ex. M. le Comte RŒDÉRER (G. ✱) (G. ✱), Sénateur, Ministre et Secrétaire d'Etat du Grand Duché de Berg.
M. le Comte MATHIEU-MAURICE (G. ✱) (G. ✱), Gén. de div.
S. Ex. M. le Cte PÉRIGNON (G.A. ✱), Sénateur, Mal de l'Empire.
M. le Baron LANUSSE (O. ✱), Général de brigade.
M. le Comte REYNIER (G. ✱), Général de division.
M. le Comte de BRIGODE ✱, Chambellan de S. M. l'Empereur.
M. le Comte D'AUBUSSON LAFEUILLADE ✱, *idem.*
M. le Baron VAN DEDEM VAN DE GELDER ✱ (C. ✱), Général de brigade.
M. le Baron VAN STYRUM (O. ✱) (G. ✱).
M. le Baron EXCELMANS (O. ✱), Général de division.
M. le Comte de LABRIFFE ✱, Chambellan de S. M. l'Empereur.

Commandeurs.

M. le Baron TUGNY (O. ✱), Général de brigade.
M. le Comte MIOLLIS (G. ✱). Général de division.
M. le Comte de SAINT-SIMON DE COURTOMER ✱, Chambellan de S. M. l'Empereur.
M. le Comte GERMAIN ✱, *idem.*
M. le Comte de MUN ✱. *idem.*
M. le Baron ABBÉ (C. ✱), Général de division.

BAVIÈRE.

ORDRE DE SAINT-HUBERT.

S. A. I. LE VICE-ROI d'Italie (G. A. ✱).
M. le Comte BARBÉ-MARBOIS (G.A. ✱), Sénateur, 1er Président de la Cour des Comptes.
S. Ex. M. le Duc de VICENCE (G. A. ✱), Sénateur, Général de Division, Grand Ecuyer.
S. A. S. le Prince de BÉNÉVENT (G. A. ✱), Vice-Grand Electeur.

M. le Comte de GAVRE ✻ (C. ✺), Chambellan de S. M. l'Emp.
S. Ex. M. JOURDAN (G. A. ✻), Mal de l'Empire, Gouv. de Madrid.
S. Ex. M. le Duc de BASSANO (G. A. ✻), Ministre des Relations extérieures.
S. Ex. M. le Prince d'ESSLING (G. A. ✻), Duc de Rivoli, Maréchal de l'Empire.
M. le Cte de REMUSAT ✻, premier Chambellan de l'Empereur.
S. Ex. M. le Duc de DALMATIE (G.A.✻), Maréchal de l'Empire.
S. Ex. M. le Duc de FELTRE (G. A. ✻), Ministre de la Guerre.
S. Ex. M. le Duc de CADORE (G. A. ✻) (G. ✺), Sénateur, Ministre d'Etat, grand Chanc. de l'Ordre imp. de la Réunion.
S. Ex. M. le Comte de MONTESQUIOU (C. ✻) (G. ✺), Sénateur, Grand Chambellan.
M. le Comte TAILLEPIED DE BONDY (O. ✻), Chambellan de S. M. l'Empereur, Préfet du département du Rhône.
M. le Comte COSSÉ DE BRISSAC (O. ✻), Sénateur.
S. Ex. M. le Comte de NARBONNE (O. ✻) (G. ✺), Général de division, Ambassadeur près S. M. l'Empereur d'Autriche.

ORDRE DU LION.

M. le Comte HULLIN (G. ✻) (G. ✺), Général de division, Commandant la 1re division militaire.
M. le Comte D'ERLON (G. ✻), Général de division.
M. le Comte RAPP (G. ✻) (G. ✺), Général de division, Aide-de-Camp de l'Empereur.
M. le Comte DUPAS (C. ✻), Général de Division.
M. le Comte KLEIN (G. ✻), Général de division, Sénateur.
M. le Comte d'HÉDOUVILLE (G. ✻), Sénateur.
M. le Comte CÉSAR BERTHIER (C. ✻), Général de division.
M. le Baron de CANISY ✻, Ecuyer de S. M. l'Empereur et Roi.
M. DILLON, ancien Colonel, Maire de Livry.
M. de CHAILLOU ✻, Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet de l'Ardèche.
M. le Baron de CASTELLALFER (C. ✺), Chambellan de S. A. I. la Princesse Borghèse.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grands' Croix.

S. Ex. M. le Comte OTTO (G. ✻) (G. ✺), Ministre d'Etat.
M. le Comte de VILLEMANZY (C. ✻), Sénateur.
M. le Comte de CASTELLANE (O. ✻).
M. le Comte HENRI DE MONTESQUIOU, Chambellan de S. M. l'Empereur.
M. le Baron de MONACO ✻, 1er. Ecuyer de S. M. l'Impératrice Joséphine.

M. le Baron de BEAUMONT ✻, Chevalier d'honneur de S. M. l'Impératrice Joséphine.
M. le Comte D'ARJUZON, (G. ✻) premier Chambellan de S. M. la Reine Hortense.
M. le Bon. TURGOT ✻, premier écuyer de S. M. la reine Hortense.

Commandeurs.

M. le Comte de LILLERS ✻, Chambellan de S. M. l'Empereur.
M. le Comte PONTE DE LOMBRIASCO ✻, *idem.*
M. le Comte FALLETTE DE BAROL ✻ (G. ✻), *idem.*
M. le Baron de SAINT-DIDIER ✻, Préfet du Palais.
M. le Comte D'ANDLAW ✻, Ecuyer de S. M. l'Empereur.
M. le Baron de CRAMAYEL ✻, Maître des Cérémonies.
M. le Cte. de POURTALES ✻, Ecuyer de S. M. l'Impér. Joséphine.
M. le B ron de TURPIN-CRISSÉ, Chambellan, *idem.*
M. le Baron de VIEIL-CASTEL ✻, *idem.*
M. le Comte de MONTHOLON ✻, *idem.*
M. le Baron de CANOUVILLE ✻, Maréchal-des-logis du Palais.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE DE MAXIMILIEN-JOSEPH.

Grands'Croix.

S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL ET DE WAGRAM (G. A. ✻), Vice-Connétable.
S. Ex. M. le Comte de GROUCHY (G. A. ✻), Colonel-général des Chasseurs à cheval, Général de division.
M. le Général Comte de MONS (G. ✻).
M. le Comte DUMAS (Mathieu) (G. ✻), Général de division, Conseiller d'Etat, Intendant général de la grande armée.
M. le Comte de BEAUMONT (G. ✻), Sénateur, Général de divis.
M. le Général Comte DUTAILLIS (C. ✻).
M. le Général Comte BONARDI DE SAINT-SULPICE (C. ✻), Gouverneur du Palais de Fontainebleau.
M. le Comte DULAULOY (G. ✻) (G. ✻), Général de division.
M. le Comte de la GRANGE (O. ✻), Général de division.

Commandeurs.

M. le Baron PERNETTI (G. ✻) (G. ✻), Général de division.
M. le Comte DE SÉGUR, (Philippe) (O. ✻) Général de brigade, Gouverneur des Pages de S. M.
M. le Baron COEHORN (C. ✻), Général de brigade.
M. le Braon COLBERT (C. ✻), Général de brigade.

ORDRE DE SAINT-GEORGE.

M. le Colonel DE MULLENHEIM.

WURTEMBERG.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE D'OR.

S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL ET DE WAGRAM (G. A. ✻), Vice-Connétable.

M. le Comte D'HARVILLE (G. A. ✳), Sénateur, Gouverneur du Palais des Tuileries.

S. Ex. M. le Duc de VALMY (G. A. ✳), Sénateur, Maréchal de l'Empire.

S. Ex. M. le Duc d'ISTRIE (G. A. ✳), Maréchal de l'Empire.

S. Ex. M. le Duc de FRIOUL (G. A. ✳), Sénateur, grand Maréchal du Palais.

M. le Comte LE MAROIS (G. ✳) (G. ✵), Général de division, Aide-de-Camp de S. M. l'Empereur.

S. Exc. M. le Duc de RAGUSE (G. A. ✳), Maréchal de l'Empire.

S. Ex. M. le Duc d'OTRANTE (G. A. ✳), Sén., Ministre d'Etat.

S. Ex. M. le Comte REGNAUD DE SAINT-JEAN-D'ANGELY (G. ✳) (G. ✵), Ministre d'Etat.

S. A. S. M. le Duc de PLAISANCE (G. A. ✳), (G. ✵), Prince Archi-Trésorier.

S. Ex. M. le Duc de CADORE (G. A. ✳) (G. ✵), Sénateur, Ministre d'Etat, grand Chancelier de l'Ordre impérial de la Réunion.

S. Exc. M. le Comte de SÉGUR (G. A. ✳), Sénateur, Grand-Maître des Cérémonies.

S. Exc. M. le Comte de NANSOUTY (G. A. ✳) premier Ecuyer de S. M. l'Empereur et Roi, Colonel général des dragons.

M. le Comte de GAVRE ✳ (C. ✵), Chambellan de S. M. I. et R.

M. le Baron VANDER GOES VAN DIRXLAND (O. ✳) (G. ✵), Trésorier de l'Ordre impérial de la Réunion.

M. ROEL (G. ✵).

M. le Comte ZUYLEN VAN NYEVELT (O. ✳) (G. ✵), Sénateur, Gouverneur du Palais Impérial d'Amsterdam.

S. Ex. M. le Duc de BASSANO (G. A. ✳), Ministre des relat. extér.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grands'Croix.

M. le Baron de BEAUSSET ✳, Préfet du Palais.

M. VANLEYDER VAN VESTBARENDRECHT (G. ✵).

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Grands'Croix.

M. le Comte d'UNSEBOURG (G. A. ✳), Général de division.

Commandeurs.

M. le Cte de LOBAU (G. ✳) (G. ✵), Aide-de-Camp de l'Empereur.

M. DEDEL ✵. Intendant des biens de la Couronne en Hollande.

M. le Comte BAILLY DE MONTHION (C. ✳), Général de division.

SAXE

ORDRE DE LA COURONNE DE SAXE.

LE Roi de WESTPHALIE (G. A. ✳).

LE Roi des DEUX SICILES (G. A. ✳), Grand Amiral.

S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL ET DE WAGRAM (G.A. ✻), Vice-Connétable.
S. A. S. M. le Prince de BÉNÉVENT (G. A. ✻), Vice-Grand Electeur.
S. Ex. M. le Duc de BASSANO (G. A. ✻), Ministre des Relations Extérieures.
S. Ex. M. le Duc de FRIOUL (G.A. ✻), Sénateur, Grand Maréchal du Palais.
S. Ex. M. le Duc de VICENCE (G. A ✻), Sénateur, Général de division, Grand Ecuyer.
S. Ex. M. le Comte de MONTESQUIOU (C. ✻) (G. ✻), Sénateur, Grand Chambellan de S. M. l'Empereur et Roi.
S. Ex. M. le Duc de CADORE (G.A. ✻) (G. ✻), Sénateur, Ministre d'État, grand Chancelier de l'Ordre impérial de la Réunion.

ORDRE DE SAINT-HENRI.

Grands'Croix.

S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL ET DE WAGRAM (G. A. ✻), Vice-Connétable.
S. Ex. M. le Duc de DANTZICK (G. A. ✻), Sénateur, Mal de l'Empire.
S. Ex. M. le Duc D'ISTRIE (G. A. ✻), Maréchal de l'Empire.
S. Ex. M. le Prince d'ECKMUHL (G. A. ✻), Duc d'Auerstaedt, Maréchal de l'Empire.
S. Ex. M. le Duc d'ABRANTÈS (G.A. ✻), Col.-Gén. des hussards.
M. le Cte de TIMBRUNE-THIEMBROUNE DE VALENCE (C. ✻), Sénateur.
M. le Comte REYNIER (G. ✻), Général de division.

Commandeurs.

M. le Baron MICHAUD (C. ✻), Général de division.
M. le Comte D'ERLON (G. ✻), Général de division.
S. Exc. M. le Duc de REGGIO (G. A. ✻), Maréchal de l'Empire.
M. le Comte MORAND L. (G. ✻) (G. ✻), Général de division.
M. le Baron DAULTANNE (C. ✻), Général de division.
M. le Général Baron HANICQUE (C. ✻).
S. Ex. M. le Comte DARU (G. ✻) (G. ✻), Ministre Secrétaire-d'Etat.
S. Ex. M. le Duc d'ALBUFERA (G. A. ✻), Maréchal de l'Empire.
M. le Comte de VILLEMANZI (C. ✻), Sénateur.
M. le Baron CARA-SAINT-CYR (G. ✻), Général de division.
M. le Baron de GRESSOT ✻, Général de brigade.

WESTPHALIE.

ORDRE ROYAL.

Grands Commandeurs.

S. A. I. et R. le VICE-ROI d'Italie (G. A. ✻).
S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL ET DE WAGRAM (G. A. ✻), Vice-Connétable.

S. A. S. le Duc de Parme (G. A. ❋), Prince Archi-Chancelier.
S. A. S. le Prince Borghèse (G. A. ❋) (G. ❋), Gouverneur général des départemens au-delà des Alpes.
S. Ex. M. le Duc de Cadore (G. A. ❋) (G. ❋), Sénateur, Ministre d'Etat, grand Chancelier de l'Ordre impérial de la Réunion.
S. Ex. M. Siméon (C. ❋), Ministre de la Justice du Royaume de Westphalie.

DUCHÉ DE VARSOVIE.

ORDRE MILITAIRE.

Grande Décoration.

S. Ex. M. le Prince d'Eckmuhl (G. A. ❋), Duc d'Auerstaedt, Maréchal de l'Empire.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE BLANC.

S. Ex. M. le Comte Daru (G. ❋) (G. ❋), Ministre Secrétaire-d'Etat.

BADE.

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

Grands'Croix.

S. A. S. M. le Prince de Neuchatel et de Wagram (G. A. ❋), Vice-Connétable.
S. Ex. M. le Duc de Cadore (G. A. ❋) (G. ❋), Sénateur, Ministre d'Etat, grand Chancelier de l'Ordre impérial de la Réunion.
S. Ex. M. le Duc de Bassano (G. A. ❋), Ministre des Relations Extérieures.
S. Ex. M. le Duc de Feltre (G. A. ❋), Ministre de la guerre.
M. le Comte Bertrand (G. A. ❋), Général de division.
S. Ex. M. le Duc de Frioul (G. A. ❋), Sénateur, Grand Maréchal du Palais.
M. le Comte d'Hédouville (G. ❋), Sénateur.
S. Ex. M. le Duc de Rovigo (G. A. ❋), Général de division, Ministre de la Police Générale.
M. le Cte Lefevre-Desnouettes (C. ❋) (G. ❋), Gal de Div.
M. le Baron de Beaumont ❋, Chevalier d'honneur de S. M. l'Impératrice Joséphine.
M. le Sénateur Comte de Beauharnois (G. ❋) (G. ❋), Chevalier d'honneur de S. M. l'Impératrice et Reine.
M. le Comte Rapp (G. ❋) (G. ❋), Général de division, Aide-de-Camp de S. M. l'Empereur.
S. Ex. M. le Duc de Valmy (G. A. ❋), Maréchal de l'Empire, Sénateur.
S. Ex. M. le Prince d'Essling (G. A. ❋), Duc de Rivoli, Maréchal de l'Empire.
M. le Cte A. de Talleyrand (O. ❋), Chambellan de S. M. l'Empereur.

M. le Duc de DALBERG ❋ (G. ✹), Conseiller d'Etat.
M. le Baron BIGNON (C. ❋), Ministre plénipotent., Envoyé extraordinaire, à Warsovie.
M. DUMONCEAU, Comte de BERGENDAL (C. ❋) (G. ✹), Géné- de division.
M. VAN ECKEREN, ancien Grand Veneur de Hollande.
M. le Comte de CONTADES ❋, Chambellan de Sa Majesté.
M. FRÉDÉRIC DE WURMSER, ancien Maréchal de Camp.
M. le Comte D'AUBUSSON DE LAFEUILLADE ❋, Chambellan de S. M. I. et R.
M. le Baron de TURCKEIM, ancien Ministre de Bade.

Commandeur.

M. le Général de brigade MONARD ❋, Inspecteur aux revues.

ORDRE MILITAIRE DE CHARLES-FRÉDÉRIC.

Grands'Croix.

M. le Comte LEGRAND (G.A.❋)(G.✹), Sénateur, Gén. de div.
M. le Baron LEVAL (G. ❋), Général de division.
M. le Comte MOLITOR (G. ❋) (G. ✹), Général de division.

Commandeurs.

M. le Général MENARD (C. ❋).
M. le Baron MANSET (O. ❋), Colonel d'Infanterie.
M. le Baron CACAULT (O. ❋), Général de brigade.
M. le Colonel O-MÉARA (O. ❋).

HESSE.

ORDRE DE S. A. R. LE GRAND DUC DE HESSE.

Commandeurs Grands'Croix.

S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL ET DE WAGRAM (G.A.❋), Vice-Connétable.
S. Ex. M. le Prince D'ESSLING (G. A. ❋), Duc de Rivoli, Maréchal de l'Empire.
M. le Comte BAILLY DE MONTHION (C. ❋), Gén. de division.
M. le Baron CARA SAINT-CYR (G. ❋), Général de division.
M. le Baron MARULAZ (C. ❋), Général de division.
M. le Baron SCHINER (C. ❋), Général de brigade.
S. Ex. M. le Duc de CADORE (G.A.❋)(G.✹), Sénateur, Ministre d'Etat, grand Chancelier de l'Ordre impérial de la Réunion.

Commandeurs.

M. le Baron COUTURE ❋, Adjudant-Commandant.
M. le Baron DENTZEL ❋, Adjudant-Commandant.
M. le Capitaine MASSENA ❋, Aide-de-camp de M. le Maréchal Prince d'Essling.

M. Le Claire ✻, Chef de Bataillon.
M. Helfflinger ✻.
S. Ex. M. le Comte de Bruyère (C. ✻), Général de division.

WURZBOURG.

ORDRE DE SAINT-JOSEPH.

Grands'Croix.

Le Roi de Westphalie (G. A. ✻).
Le Roi des Deux-Siciles (G. A. ✻), Grand-Amiral.
S. A. S. M. le Prince de Bénévent (G. A. ✻), Vice-Grand Electeur.
S. A. S. M. le Prince de Neuchatel et de Wagram (G.A. ✻), Vice-Connétable.
S. Ex. M. le Duc de Cadore (G.A. ✻)(G. ✻), Sénateur, Ministre d'Etat, grand Chancelier de l'Ordre impérial de la Réunion.
S. Ex. M. le Duc de Frioul (G.A. ✻), Sénateur, Grand Maréchal du Palais.
S. Ex. M. le Duc de Vicence (G. A. ✻), Sénateur, Général de division, Grand Ecuyer.
S. Ex. M. le Comte de Ségur (G. A. ✻), Sénateur, Grand-Maître des Cérémonies.
S. Ex. M. le Comte de Montesquiou (C. ✻) (G. ✻), Sénateur, Grand Chambellan.

Commandeurs.

M. le Comte de Lillers ✻, Chambellan de S. M. l'Empereur.
M. Lameth (Ch.) ✻ Général de brigade.
M. le Comte de Montholon ✻, Chambellan de S. M l'Empereur.
M. le Comte de Bellissen ✻, Chambellan de S. M. l'Empereur.

AUTRICHE.

ORDRE DE SAINT-ETIENNE DE HONGRIE.

Grands'Croix.

S. A. I. et R. le Vice-Roi d'Italie (G. A. ✻).
S. A. S. le Duc de Parme (G. A. ✻), Prince Archi-Chancelier de l'Empire.
S. A. S. M. le Prince de Neuchatel et de Wagram (G.A. ✻), Vice-Connétable.
S. Ex. M. le Prince d'Essling (G. A. ✻), Maréchal de l'Empire.
S. Ex. M. le Prince d'Eckmulh (G.A. ✻), Maréchal de l'Empire.
S. Ex. M. le Duc de Bassano (G. A. ✻), Min. des Relat. extér.
M. Capponi.

Commandeur.

M. le Comte de Laborde ✻, Maître des Requêtes.

ORDRE DE SAINT-LÉOPOLD.

Grands Croix.

S. A. S. M. le Prince de BÉNÉVENT (G.A.✱), Vice-Grand Elect.
S. Ex. M. le Duc de CADORE (G.A.✱)(G.✱), Sénateur, Ministre d'Etat, grand Chancelier de l'Ordre impérial de la Réunion.
S. Ex. M. le Duc D'OTRANTE (G.A.✱), Sénateur, Ministre d'Etat.
S. Ex. M. le Duc de FRIOUL (G.A.✱), Sénateur, Grand Maréchal du Palais.
S. Ex. M. le Comte de MONTESQUIOU (C. ✱) (G. ✱), Sénateur, Grand Chambellan.
S. Ex. M. le Comte OTTO (G. ✱) (G. ✱), Ministre d'Etat.
S. Ex. M. le Comte REGNAUD DE SAINT-JEAN-D'ANGELY (G. ✱) (G. ✱), Ministre d'Etat, Secrét de l'Etat de la famille Imp.
M. le Comte de SÉMONVILLE (C. ✱), Sénateur.
M. le Comte de BEAUHARNOIS (G. ✱) (G. ✱), Sénateur.

Commandeur.

M. le Cte de NICOLAY ✱ (G. ✱), Chambellan de S. M. I. et R. Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire, à Bade.

DANEMARCK.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT.

S. Ex. M. le Comte de MONTALIVET (G.✱)(G. ✱), Ministre de l'Intérieur.
S. Ex. M. le Comte MOLLIEN (G. A. ✱) (G. ✱), Ministre du Trésor impérial.
M. le Comte DUROSNEL (G. ✱). Général de division, Aide-de-camp de S. M. I. et R.
S. Ex. M. le Duc de BASSANO (G. A. ✱), Minist. des relat. extér.

ORDRE DE DANEBROG.

M. le Baron DIDELOT (C. ✱), Chambellan de S. M. l'Emper.
M. le Baron GÉRARD (C. ✱), Général de brigade.
M. le Baron FRIRION (C. ✱), Général de division.
M. STEDMAN (C. ✱), Général de brigade.
M. SCHINDLER, Capitaine.
M. MIGEON, Chef de Bataillon.
M. BODE ✱, Colonel du 9e. rég. d'artillerie à pied.

PERSE.

ORDRE DU SOLEIL.

Grand Ordre.

S. A. S. M. le Prince de BÉNÉVENT (G.A.✱), Vice-Grand-Electeur.
S. Ex. M. le Duc de BASSANO (G.A.✱), Ministre des Relat. Ext.
M. le Général Comte GARDANE (C. ✱).

PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE NOIR.

LE ROI DES DEUX SICILES (G. A. ✱), Grand Amiral.
S. A. S. M. le Duc de PARME (G. A. ✱), Prince Archi-Chancelier de l'Empire.

S. A. S. M. le Prince de BÉNÉVENT (G.A.✻), Vice-Grand-Elect.
S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL ET DE WAGRAM (G.A.✻), Vice-Connétable.
S. Ex. M. le Duc de FRIOUL (G.A.✻), Sénateur, Grand Maréchal du Palais.
S. Ex. M. le Duc de CADORE (G.A.✻)(G.✻), Sénateur, Ministre d'Etat, grand Chancelier de l'Ordre impérial de la Réunion.
M. le Comte de LAROCHEFOUCAULT (C.✻), ancien Ambassadeur.
M. le Comte de SAINT-MARSAN (O. ✻) (G. ✻), Sénateur.
M. ROEL (G. ✻).
M. CAMBIER (G. ✻), Député au Corps Législatif.
M. VAN DER HEIM (G. ✻).
S. Ex. M. le Duc de BASSANO (G. A. ✻), Minist. des relat. extér.

ORDRE DE L'AIGLE ROUGE.

M. le Baron TILLY (C. ✻), Général de division.
M. le Comte de SAINT-MARSAN (O. ✻) (G. ✻), Sénateur.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

M. le Comte de WECLET, Général de brigade.

RUSSIE.

ORDRE DE SAINT-ANDRÉ.

LE ROI DE WESTPHALIE (G. A. ✻).
LE ROI DES DEUX SICILES (G. A. ✻), Grand Amiral.
S. A. S. M. le Prince de BÉNÉVENT (G. A. ✻), Vice-Grand-Elect.
S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL ET DE WAGRAM (G.A.✻), Vice-Connétable.
S. Ex. M. le Duc de CADORE (G.A.✻) (G.✻), Sénateur, Ministre d'Etat, grand Chancelier de l'Ordre impérial de la Réunion.
S. Ex. M. le Duc de VICENCE (G. A. ✻), Sénateur, Général de division, Grand-Ecuyer.
M. ROEL (G. ✻).

ORDRE DE SAINTE-ANNE.

Deuxième classe.

M. le Baron DENTZEL ✻, Adjudant-Commandant.
M. le Baron DENON (O. ✻), Administrateur général des Musées.

SUEDE.

ORDRE DES SÉRAPHINS.

M. le Comte de BEAUHARNOIS (G. ✻) (G. ✻), Sénateur.
M. le Comte de REILLE (C.✻) (G. ✻), Général de div.

SECTION VI.

CONSEIL DU SCEAU DES TITRES.

S. A. S. Mgr. le Prince Archi-Chancelier de l'Empire, rue Saint-Dominique, Faubourg St.-Germain.

Membres du Conseil.

M. le Comte Garnier (G. ✻) (G. ✻),
M. le Comte Saint-Martin de la Motte (C. ✻),
M. le Comte Colchen (O. ✻), } *Sénateurs.*

M. le Comte d'Hauterive (O. ✻),
M. le Cte Neri de Corsini (O. ✻) (C. ✻), } *Conseillers d'Etat.*

Procureur général.

M. le Comte Fabre de l'Aude (C. ✻), *Sénateur*, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n. 42.

Secrétaire général.

M. Regnier, Comte de Gronau, *Auditeur au Conseil d'Etat*, rue des Saussaies, n. 8.

M. Lavollée ✻. *Commissaire chargé d'apposer le Sceau.*

M. Robin. *Notaire, Trésorier du Sceau.*

M. Garot,
M. Pseaume, } *Huissiers.*

Ce Conseil, établi par le décret impérial du premier mars 1808, concernant les majorats, est composé de trois Sénateurs, de deux Conseillers d'Etat, d'un Procureur général, et d'un Secrétaire général.

Il assiste le Prince Archi-Chancelier de l'Empire, pour l'examen des demandes relatives aux titres et aux majorats, et tient ordinairement ses séances les lundi et jeudi de chaque semaine dans le palais du Prince Archi-Chancelier.

Lorsqu'il s'agit de majorats formés par ceux à qui le premier statut du premier mars 1808 accorde la faculté de transmettre leur titre, ou lorsqu'il est seulement question d'obtenir les lettres-patentes de ce titre : les impétrans doivent présenter requête à S. A. S. le Prince Archi-Chancelier, lequel fait procéder à l'examen de la demande par le Conseil.

Quant à ceux qui sollicitent de la grâce de S. M. la permission d'instituer dans leur famille un majorat, conformément à la faculté établie par l'article V du sénatus-consulte du 14 août 1806, ils doivent adresser leur requête directement à l'Empereur.

Lorsque S. M. daigne prendre la demande en considération, la requête et les pièces à l'appui sont renvoyées au Prince Archi-Chancelier, lequel les fait examiner par le Conseil du Sceau des Titres.

Le Prince soumet ensuite à l'Empereur les conclusions du Procureur-général et l'avis du Conseil, et prend les ordres de S. M. pour lui présenter, s'il y a lieu, le projet de décret tendant à l'institution du majorat.

D'après les dispositions d'un décret impérial du 24 juin 1808, toutes les affaires sur lesquelles le Conseil du Sceau est appelé à délibérer, doivent être instruites par le ministère des Avocats au Conseil d'Etat.

La constitution d'Avocat, les dépôts de pièces et mémoires se font au Secrétariat du Sceau des Titres, dans les formes prescrites par les règlemens des 11 juin et 22 juillet 1806, sur les affaires contentieuses portées au Conseil d'Etat.

CHAPITRE VI.

Secrétairerie d'Etat et Départemens Ministériels.

SECTION PREMIERE.

SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT,

Place du Carrousel.

S. Ex. Mr le Comte DARU (G. ✻) (G. ✹), *Ministre Secrétaire d'Etat.*

Division d'Expédition.	M. Aubusson ✻, *Chef de Divis.* M. Vergniaud ✹, *Chef de Divis.* M. Petit, jeune, M. Fournier, *Sous-Chefs.*
Artiste Ecrivain.	M. Petit, aîné.
Bureau du Répertoire.	M. Husson, M. Evrat, *Chefs.*
Division des Procès-verbaux et Comptabilité.	M. . . . ., *Chef de Division.* M. Jubinal, *Sous-Chef.*
Division de Correspondance.	M. Labiche ✹, *Chef de Division.* M. . . . . ., *Sous-Chef.*
Archives Impériales. Sous les Galeries du Louvre.	M. le Baron Fain (O. ✻), *Maître des Requêtes*, Garde des Archives Impériales. SECTION DES ACTES ET DÉCRETS. M. Levallois, *Chef.* SECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE. M. Desecnaudes ✻, *Garde.*

SECTION II.

DÉPARTEMENT DU GRAND-JUGE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Place Vendôme.

S. Ex. Mr le Duc DE MASSA (G. A. ✻), *Grand-Juge, Ministre de la Justice.*

L'organisation et la surveillance de toutes les parties de l'ordre judiciaire.

L'organisation et le régime du notariat.

Les Cours prévôtales et les Tribunaux ordinaires des douanes;

Les ordres et instructions à transmettre aux Cours de justice et aux Tribunaux, pour l'exécution des lois et règlemens.

La correspondance habituelle avec les Procureurs généraux et les Procureurs impériaux, sur tout ce qui est soumis à l'action ou confié à la surveillance du ministère public.

Les rapports à l'Empereur sur les matières de législation, sur l'administration de la justice, sur les conflits d'attribution entre l'autorité judiciaire et d'autres autorités, sur les demandes de dispenses pour mariage, sur les demandes en naturalisation, etc.

La délivrance des lettres-patentes par lesquelles l'Empereur accorde à aucuns de ses sujets de l'Empire, l'autorisation de passer au service de puissances étrangères, ou de se faire naturaliser étrangers.

Le rapport annuel sur la manière dont les jurés ont rempli leurs fonctions.

Le rapport des recours en grâce et des demandes en réhabilitation; l'envoi des lettres de grâce ou de commutation de peine et des lettres de réhabilitation.

Les dépenses de l'ordre judiciaire.

L'Imprimerie impériale et l'envoi du bulletin des loix, etc.

Le Grand-Juge Ministre de la justice a une place distinguée au Sénat et au Conseil d'Etat.

Il est Membre de la Haute-Cour impériale.

Il remplit les fonctions du ministère public près le conseil de famille de la Maison Impériale.

Le Grand-Juge Ministre de la Justice donne ses audiences publiques les premier et troisième vendredis de chaque mois, depuis midi jusqu'à une heure.

Les fonctionnaires publics sont reçus les premiers.

Le Secrétaire-Général reçoit le public tous les vendredis, depuis midi jusqu'à deux heures, et les Chefs de Division le même jour, depuis 2 heures jusqu'à 4.

Le bureau d'enregistrement des dépêches est ouvert au public tous les jours, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Il préside la commission des affaires contentieuses du Conseil d'Etat.

Lorsqu'il y a lieu à l'interrogatoire d'un fonctionnaire inculpé dont l'Empereur a jugé convenable de faire examiner la conduite par voie de haute-police administrative, le Grand-Juge Ministre de la justice mande le fonctionnaire inculpé et l'interroge en présence des commissaires du Conseil d'Etat, nommés par Sa Majesté.

Le Grand-Juge Ministre de la justice préside la Cour de cassation dans les cas déterminés par la loi et quand l'Empereur le juge convenable.

Il peut également, si l'Empereur l'ordonne, présider les Cours impériales.

Il peut nommer les Conseillers qui doivent siéger, soit comme présidens, soit comme Juges, aux Assises et dans les Cours spéciales.

Il a sur les Cours de justice, les Tribunaux et les Justices de paix le droit de les surveiller et de les reprendre.

Les décisions des Cours impériales qui prononcent ou confirment la censure avec réprimande ou la suspension provisoire d'un Juge, ne sont mises à exécution qu'après avoir été approuvées par le Grand-Juge Ministre de la justice, lequel peut aussi mander auprès de sa personne les Membres des Cours et Tribunaux, ainsi que les officiers du ministère public, à l'effet de s'expliquer sur les faits qui pourraient leur être imputés.

Le Grand-Juge Ministre de la Justice peut, de son autorité et selon les cas, avertir, censurer, réprimander un avocat, l'interdire pendant une année au plus, l'exclure ou le rayer du tableau.

Les mesures de discipline arrêtées par les Cours et Tribunaux. contre les officiers ministériels, sont également soumises à l'approbation du Grand-Juge Ministre de la justice.

Auditeurs près du Grand-Juge et de la Section de législation du Conseil d'état. Voyez *à la suite du Conseil d'Etat.*

M. Galliard, *Secrétaire particulier du Ministre.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU MINISTÈRE.

M. Rieff, *Secrétaire général.*

Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches; rapport et expédition des affaires non susceptibles de renvoi aux divisions; archives; surveillance générale.

Premier Bureau. *Enregistrement des dépêches.*

M. Brocard, *Chef.*

Analyse et enregistrement des dépêches, renseignemens, légalisations des actes civils et judiciaires pour les Colonies et l'étranger.

Deuxième Bureau. *Archives.*

Première Section.

M De Laigue, *Chef.*

Dépôt et expédition des lois, décrets impériaux, etc.; conservation des tableaux de publication; dépôt des types, des timbres et sceaux des diverses autorités et administrations de l'Empire; garde et apposition du sceau ou timbre du Ministère de la justice.

Deuxième Section.

M. Leroux, *Chef.*

Conservation des papiers et registres du ministère.

Troisieme Section.

M. Noyer, *Chef.*

Répertoire des décisions du Ministère.

Bureau de Consultation.

M. Duport, *chargé de surveiller la vérific. des frais de just. crimin.*

M. Decomberousse. M. Guyot. M. Champion.

Bureau particulier du Ministre.

M. Monvel, *Chef.*

Les objets de correspondance qui, n'appartenant à aucun bureau, lui sont renvoyés.

PREMIÈRE DIVISION. *Organisation judiciaire.*

M. Collenel, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Tiron, *Chef.*

Deuxième Bureau.

M. Dorigny, *Chef.*

Travail relatif à l'organisation et au personnel de l'ordre judiciaire; exécution des lois et règlemens sur la police et la discipline des cours et tribunaux, et des officiers ministériels; examen des questions relatives à la capacité légale, aux incompatibilités, aux rangs et préséances, etc.

DEUXIÈME DIVISION. *Matières civiles.*

M. Bernardi, *Chef de Division.*

Organisation et régime du notariat; examen des questions concernant la législation civile; conflits entre les autorités administratives et judiciaires; état civil; dispenses pour mariage; dispenses de représentation du diplome de licencié; demandes d'autorisation de passer à un service étranger; demandes en naturalisation, etc.

Premier Bureau. Matières civiles et judiciaires.

M. Broyart, *Chef.*

Deuxième Bureau. Etat civil.

M. Poinsinet de Sivry, *Chef.*

Troisieme Bureau. Notariat.

M. Delepierre, *Chef.*

TROISIÈME DIVISION. *Matières criminelles.*

M. Le Graverend, *Chef de Division.*

Premier Bureau. Justice criminelle.

M. Saint-Blancard, *Chef.*

Tout ce qui concerne la poursuite des crimes, l'instruction des procédures et le jugement; les poursuites en matière de conscription; les questions relatives aux tribunaux militaires et maritimes; les extraditions, etc.

Deuxieme Bureau. Police correctionnelle.

M. Delzons, *Chef.*

Poursuite des délits de police simple et correctionnelle, notamment des con-

traventions en matière de police rurale et forestière, douanes, octrois municipaux, droits réunis, et autres contributions indirectes, etc.

Troisieme Bureau.

M. Morel, *Chef.*

Le travail concernant les recours en grâce ou en commutation de peine, et les demandes en réhabilitation.

Quatrième Bureau. Cassation.

M. Sallais, *Chef.*

Envoi, à la Cour de cassation, des mémoires, procédures et jugemens, en matières criminelle, correctionnelle et de police ; renvoi des arrêts de la Cour de cassation.

QUATRIÈME DIVISION. *Comptabilité.*

M. Romer, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Monory, *Chef.*

M. Houdeyer, *Chef honoraire.*

Dépenses du Conseil d'Etat ; dépenses relatives au service intérieur du ministère ; traitemens et menues dépenses de l'ordre judiciaire ; pensions de retraite.

Deuxième Bureau.

M. Meyrand, *Chef.*

Vérification et règlement des frais de justice criminelle, etc. etc.

M. Sollier, *Chirurgien, attaché au Ministère de la Justice*, rue de Seine, n° 12.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE, (hôtel Soubise, vieille rue du Temple).

Impression et distribution du Bulletin des lois ; service de la Maison Impériale, du Conseil d'Etat, et des divers départemens du Ministère.

Conseil d'Administration.

M. Anisson-Duperon, *Auditeur au Conseil d'Etat, Inspecteur-général, Président du Conseil.*

Secrétaires-généraux en exercice.
- M. le Chevalier Saulnier ✻, *Secrétaire-général du Ministère de la police générale.*
- M. le Chevalier Janzé, *Auditeur au Conseil d'Etat, Secrétaire-général du Ministère des Cultes.*
- M. le Baron Coquebert de Montbret ✻, *Maître des requêtes, Secrétaire-général du Ministere des Manufactures et du Commerce.*
- M. Rieff, *Secrétaire-gén. du Ministère de la Justice.*

M. Marcel ✻, *Directeur.*

M. Metman, *Chef de la tenue des Livres, Secrétaire du Conseil.*

M. Duboy-Laverne. *Agent comptable.*

M. Salbreux, *Caissier.*

Typographie.

M. Rousseau, *Chef.*

M. le Chev. Silvestre de Sacy ✻. *Correcteur pour les Langues orient.*

Fonderie.

M. Firmin Didot, *Chef.*

Reliure, Expédition, etc.

M. A. Desenne, *Chef.*

Distribution du Bulletin des lois

M. J. Dessenne, *Chef.*

M. Baffoz, *Chirurgien-Médecin, attaché à l'imprimerie impériale.*

SECTION III.

DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Rue du Bac.

S. Ex. Mr. le Duc DE BASSANO (G. A. ❋), Ministre.

Le maintien et l'exécution des traités et conventions de politique et de commerce, la correspondance avec les Ambassadeurs, Ministres, Résidens, Consuls, soit des Puissances étrangères près l'Empereur des François, soit de sa Majesté près les Gouvernemens étrangers.

Auditeurs près le Ministre des Relations Extérieures. Voyez *à la suite du Conseil d'Etat.*

DIVISIONS POLITIQUES.

M. de la Besnardière (O. ❋), *Conseiller d'Etat.* } *Chefs de Division.*
M. Roux ❋. . . . . }

M. Bourgeot. . . . . }
M. Monnier. . . . . } *Chefs de Bureau.*
M. Benoît. . . . . }
M. }

Bureau de Statistique.

M. Le Lorgne d'Ideville ❋, *Auditeur au Conseil d'Etat, Secrétaire-Interprete de S. M.*, Chef.

DIVISION DES RELATIONS COMMERCIALES.

M. Dhermand ❋, *Chef de Division.*
M. Flury, *Chef-Adjoint.*
M. Brulé, *Chef du Bureau des Passeports.*

Les Consulats en Europe, en Amérique, en Levant et en Barbarie; le contentieux politique des prises; les légalisations de pièces présentées au Département; l'expédition des passeports et les renseignemens.

Nota. Le bureau des passeports est le seul ouvert au Public tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, excepté les dimanches et Fêtes.

Outre l'expédition des passeports et la légalisation des pièces venant de l'étranger, ou susceptibles d'y être envoyées, les personnes qui auraient besoin de quelques renseignemens, pourront se les procurer dans ce même bureau.

Agence des relations commerciales, à Marseille.

M. Bertrand.

ARCHIVES.

M. le Comte d'Hauterive (O. ❋), *Conseiller-d'Etat* à vie, *Garde du dépôt.*

M. Tessier. . . . . } *Chefs de Bureau.*
M. Baudard. . . . . }

La collection des traités, manifestes, déclarations, conventions, règlemens politiques et commerciaux, correspondances, mémoires, manuscrits, livres,

cartes géographiques.... La démarcation des limites ; les renseignemens à fournir pour le travail des divisions ; les recherches à faire pour les certificats.

DIVISION DES FONDS ET COMPTABILITÉ.

M. Bresson ❋, *Chef.*

M. Delaflèchelle, *Chef de Bureau.*

Les travaux généraux et particuliers relatifs au service des finances du Ministère, la correspondance avec les Agens politiques et commerciaux sur les matières de comptabilité, tous les rapports qui en dépendent ; la répartition des fonds, le dépôt des lois et des décrets impériaux.

Bureau de la Comptabilité intérieure.

M. Dherbès, *Chef.*

Secrétariat du Conseil des Relations extérieures.

M. Agasse, *Chef.*

CONSULS GÉNÉRAUX, *Consuls et Vice-Consuls des Puissances étrangères dans les Ports de France.*

EUROPE.

Résidences,	*Messieurs*,
AUTRICHE.	
....	....
DANEMARCK.	
Paris	Classen, *C.-gén.*, rue de Bourgogne, n. 34.
Cherbourg ...	Texier, *Cons.*, à Paris, rue Neuve-Saint-gustin, n. 41. Chantereyne, *V.-C.*
Bruxelles ...	J. West, *Consul.*
Anvers.	C. Duhring, *V.-Cons.*
Ostende	Valentinsen, *Cons.* Van-Jseghem. *Cons.*
Nieuport. ...	.... *Consul.*
Bruges.	.... *Consul.*
Dunkerque. ..	N. Donquer, *Consul.*
Flessingue. ..	.... *Consul.*
Calais.	.... *Consul.*
Hâvre de Gr. .	Pikmann, *Consul.*
Rouen	.... *Vice-Consul.*
Dieppe.	.... *Vice-Consul*
Fécamp	.... *Vice-Consul.*
Honfleur. ...	.... *Vice-Consul*
Nantes	J. J. Moller, *Consul.*
Saint-Malo. .	.... *Vice-Consul.*
Brest	.... *Vice-Consul.*
Port-Libre. ..	.... *Vice-Consul.*
L'Orient. ...	H. Soelberg, *Cons.*
La Rochelle. .	E. E. Noording de Witt, *Consul.* Lohmeyer, *V.-Cons.*

Résidences,	*Messieurs*,
Isle de Ré. ..	Jens-Lem, *V.-Cons.*
Bourgneuf, isles de Bouin, de Noirmoutiers et S.-Gilles.	Garbers, *Vice-Cons.*
Dordrecht.. ..	Rhabeck, *Consul.*
Bordeaux ...	J. Van Hemmert *Consul.*
Bayonne. ...	W. H. Jol, *Consul.*
Marseille ...	J. R. Titjens, *Cons.*
Cette.	Ewald, *Consul.*
Nice.	J. G. Ruchet, *Cons.*
ESPAGNE.	
Bayonne. ...	D. Juan de la Plaza, *Consul.*
Bordeaux ...	Don Hugo Pedesclaux, *Consul.*
Nantes	.... *Consul.*
Rouen.	Don Francisco Chacon, *Consul.*
Dunkerque ..	.... *Consul.*
Anvers.	D. Domingo Dutari, *Consul.*
Cette.	Don Juan Mata-Molero, *Consul.*
Marseille ...	D. Joseph Noguera, *Consul.*

Résidences,	Messieurs,
Nice.	D. Joseph Andreys, *C.*
Corse	Le comte de Cardi, *C.* . . . . *Vice-Consul.*
Gènes.	Don Antonio Lopez. Gonzalo, *Consul.*
Livourne.	. . . . *Consul.*
Civita-Vecchia.	. . . . *Consul.*
Saint-Malo . .	D. Francisco Lefer, *Vice-Consul.*

GRANDE-BRETAGNE.

. . . .

ITALIE.

Deux-Siciles.

Marseille. . . .	Manilio Caputo, *C.-général.*
Barcelonne. . .	Gosselin de Saint-Même, *Cons.-gén.*

BRÉSIL.

Bordeaux . . .	Raba, *Cons.-gén.*
Nantes, pour les dép. de la Loire-Infér., du Morbihan, du Finistère, des Côtes du Nord et d'Ille-et-Vilaine. . .	F. Rivet, *Cons.-gén.*

Résidences,	Messieurs,

PRUSSE.

Dunkerque. . .	Foissey-Tibaux, *Consul.*
Anvers.	. . . . *Consul.*
Calais.	Derheims, *V.-Cons.*
Saint-Pierre, isle d'Oleron.	Touchon, *V.-Cons.*
Cette.	Coulet, *Consul.*
Bordeaux . . .	Delbruck, *Vice-Consul.*

MECKLENBOURG-SCHVERIN.

Bordeaux . . .	Roettger-Basse, *Cons.*

RUSSIE.

Marseille . . .	Laure, *Consul.*
Bordeaux . . .	Witfooth, *Consul.*

SAXE.

Bordeaux . . .	Albrecht, *Consul.*

SUISSE.

Marseille . . .	Perdonnet, fils, *Cons.*
Bordeaux . . .	Gallay, *Consul.*
Nantes.	Favre, *Consul.*

TURQUIE.

Marseille	*Consul.*

AMÉRIQUE.

ETATS-UNIS.

Paris	. . . .
Anvers.	. . . . *Consul.*
Ostende	Taney, *Consul.*
Calais.	Appleton, *Consul.*
Dunkerque. . .	Coffyn, *Consul.*
L'Orient. . . .	Vail, *Consul.*
Bordeaux . . .	Lee, *Consul.*
La Rochelle. . .	T. Lovell, *Cons.*
Le Hâvre . . .	Dobell, *Consul.* Mitchell, *Vice-Consul.*
Marseille . . .	Cathalan, *Consul.*
Cette.	Anderson, *Vice-Consul.*

CONSULS GÉNÉRAUX, *Consuls et Vice-Consuls de France dans les Villes et Ports des Nations Etrangères.*

EUROPE.

DANEMARCK ET NORWÈGE.

Elseneur . . .	Désaugiers, aîné, *C.*
Kiel.	Grasset-St.-Sauveur, *Vice-Consul.*
Tonningen. . .	Froment-Champ-la-Garde, *V.-Consul.*
Christiansand.	Framery, *Consul.*

ESPAGNE.

Madrid.	. . . *Cons.-gén.* Desjobert, *V.-Cons.* *Chancelier.*
Cadix	. . . . . *Cons. gén.* Canclaux, *V.-Cons.* *Chancelier.*

Malaga.

Résidences,	Messieurs,
Malaga	Mornard, *Cons.*
Carthagene ..	Romain, *Consul.*
Alicante....	Tallien, *Consul.*
Valence	Lanusse, *Vice-Cons Honoraire.*
Barcelonne ..	...., *Consul.* ...., *Vice-Cons.-Chancelier.*
Santander ...	...., *Consul.*
Gijon	...., *Consul.*
La Corogne ..	...., *Consul.*
Isles Baléares.	...., *Consul.*
Isles Canaries.	Cuneo-Ornano, *Cons.*

GRANDE-BRETAGNE.

....

ITALIE.

Royaume d'Italie.

Milan	Le Chev. Flury, aîné ❊. *Cons. général.* Gaillard, *Vice-Consul-Chancelier.*
Venise.	Vigouroux, *Consul.*
Ancône	Meuron, *Consul.*

Provinces Illyriennes.

Trieste.	Le Chev. Seguier ❊. *Consul.*

ROYAUME DE NAPLES.

Naples.	Doriol, *Cons.-gén.* Framery, fils, *Vice-Cons.-Chancelier.*
Palerme	Marsson, *Consul.*
Messine	....
Otrante	Vianelly, *Vice-Cons.*

MALTE.

Malte ....

PORTUGAL.

Lisbonne. ...	...., *Cons.-gén.* ...., *V.-Cons.*
Porto.	Guinebaud, *Consul.*

PRUSSE.

Koënigsberg. .	Hermann, *Consul g.*
Stettin.	Chaumette-Desfossés, *Consul.*
Memel.	Framery Dambreucq, *Vice-Consul.*
Colberg.	Dupré, fils, *V.-Cons.*

Résidences,	Messieurs,

SAXE.

Leipsick. ...., *Consul.*

DANTZICK.

Dantzick ...	Delamoussaye, *Rés. et Consul gén.* De Jassaud, *Vice-Cons.-Chancelier.*

RUSSIE.

S.-Pétersbourg.	Lesseps ❊, *Cons.-g.*
Riga.	Sadet, *Consul.*
Odesse.	Mure, (Henri) ❊, *Consul-général.*
Cronstadt. ..	.....
Taganrock. ..	Ratez, *Vice-Consul.*

SARDAIGNE.

Cagliari.	....
Sassari	Leoni, *V.-Consul.*

DUCHÉ DE MECKLEMBOURG.

Rostock	Couteaux, *Vice-Cons.*

SUÈDE.

Gothembourg. .	De Ranchoup, *Cons.*
Stralsund. ...	...., *V.-Cons.*

TURQUIE D'EUROPE.

Bulgarie.

Warna	Ruffin, fils.

Dardanelles.

Dardanelles. .	Méchain, *V-Cons.*

Romélie.

Andrinople. ..	Malivoire, *V.-Cons.*

Isle Candie.

La Canée ...	...., *Consul.*
Candie.	...., *V.-Consul.*

Livadie.

Athènes. ...	Fauvel, *Vice-Cons.*

Macédoine.

Salonique ...	Fourcade, aîné ❊, *Consul général.* Clairambault, *Vice-Cons. Chancelier.*

Valachie et Moldavie.

Yassy	... *Cons. gén.* Fornetti. *Vice-Cons. Chancelier.*
Bucharest ...	Ledoulx. *Vice-Cons.*
Galatz.	Martin, *Vice-Cons.*

Résidences, *Messieurs*,

Bosnie.

Trawinck... David, *Cons.-gén.*
Bosna-Seraï.. Félix, *V.-Consul.*

Servie.

Pristina.... Vasse, *Vice-Consul.*

Albanie.

Ianina..... Pouqueville, *Cons.-général.*

Résidences, *Messieurs*,

Preveza.... Pouqueville, jeune, *Vice-Consul.*
Scutari.... Bruere, fils, *Cons.*

Morée.

Patras.... Roussel, *Consul.*
Naples de Romanie. ...., *Vice-Cons.*

ASIE.

TURQUIE D'ASIE.

Archipel Grec.

Scio...... Vattier - Bourville, *Consul.*
Rhodes..... Lazare - Magallon, *Vice-Consul.*

Chypre.

Larnaca.... Regnault, *Consul.*

Irach-Arabie.

Bagdad.... { Corancez ✻, *C.-gén.* / Outrey, *V.-Cons.* }
Bassora.... Raymond (Jean), *Consul.*

Natolie.

Trébizonde... Dupré, père, *Consul.*
Smyrne.... { ....., *Cons.-g.* / Fourcade, jeune, *V.-Cons.-chancel.* }

Caramanie.

Satalie.... { Majastre, *Consul.* / Arazi, *Vice-Cons.-Chancelier.* }

Syrie et Palestine.

Alep...... Rousseau, *Cons.-g.*
Lattaquie...... ...., *V.-Cons.*
Tripoly, de Syrie. ....., *Cons.*
St.-Jean-d'Acre...... Pillavoine, *Consul.*
Seyde..... Taitbout, *V.-Cons.*

CHINE. (*Empire de la*).

Quanton et Macao.... De Guignes, *Résid. et Consul.*

AFRIQUE.

Le Caire............
Alexandrie d'Egypte.. Drovetti, *V.-Cons.*
Damiette.........
Rosette..... Saint-Marcel, *V.-C.*

MAROC. (*Empire de*)

Tanger.... { Ornano ✻, *Cons.-g. et Chargé d'Aff.*, / Fournet, *V.-Cons.-Chancel.*, *Interp.* }
Larrache.... J. Larbre Clermont, *V.-Cons.*

Alger.... { Dubois - Thainville, (O. ✻), *Cons.-g. et Chargé d'Affaires.* / Ragueneau, *él. V.-C.* }
Tunis..... { Devoise ✻, *Cons.-g. et Chargé d'Aff.* / Billon, *Vice-Cons.* / Sielve, *Chanc. int.* }
Tripoly de Barbarie..... { Beaussier ✻, *C.-g. et Chargé d'Aff.* / Delaporte, *Chancelier-Interprète.* }

AMÉRIQUE.

ETATS-UNIS.

New-Yorck.. { Le Baron Lescallier (C. ✻), *Consul.-g.* / ....., *Chancel.* }
Boston..... Girault, *Consul.*
Charlestown.. Fourcroy ✻, *Cons.*
Norfolck.... Oster, *Vice-Cons.*

N. Orléans.. { ......, *Consul.* / Tousard, *V.-C. Ch.* }
Savannah... Le Marois, *V.-Cons.*
Portsmouth.. Cazeaux, *Vice-Cons.*
Baltimore... ......, *Consul.*
Kentucky... Martel, *Consul.*

SECTION IV.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

Rue de Grenelle.

S. Ex. M[r] le Comte de MONTALIVET (G.✵) (G.✵), *Ministre* (1).

La correspondance avec les Préfets ; la surveillance administrative ; le maintien des lois relatives aux assemblées cantonnales et électorales ; le personnel des nominations, suspensions et révocations des Préfets, Sous-Préfets et Maires ; la comptabilité des départemens et des communes ; l'organisation des gardes nationales ; les prisons, maisons d'arrêt, de justice et de réclusion ; les hôpitaux civils, les dépôts de mendicité, les établissemens destinés aux sourds-muets et aux aveugles ; les secours publics, établissemens de bienfaisance ; la confection et l'entretien des routes, ports marchands, ponts, canaux et autres travaux publics ; les phares des ports de commerce ; les mines, minières et carrières ; la navigation intérieure, le flottage ; le halage ; l'agriculture ; les haras, dépôts d'étalons, pépinières et bergeries ; les desséchemens et défrichemens ; les primes et encouragemens ; les mesures sanitaires ; l'instruction publique, les musées, les fêtes publiques ; l'autorisation et la surveillance des théâtres ; les poids et mesures ; la formation des tableaux de population, d'économie politique et de statistique, des produits territoriaux, les sociétés savantes, les dépôts littéraires et les archives.

Auditeurs près le Ministre et la section de l'intérieur du Conseil d'Etat. Voyez *à la suite du Conseil d'Etat.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU MINISTÈRE.

M. Lacroix, Secrétaire-général, *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Ouverture, distribution et expédition des dépêches ; affaires sans attributions déterminées ; archives, timbre, contre-seing ; dépenses intérieures et d'impressions ; personnel des employés ; surveillance générale.

Bureau particulier du Secrétaire-général.

M. Linel, *Chef.*

Ouverture et classement des dépêches à l'arrivée ; surveillance du départ des

(1) Le Ministre donne des audiences particulières, lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les chefs de division reçoivent le Public les jeudis, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Les autres jours, il est expressément défendu aux portiers de laisser entrer sans autorisation du Ministre, ou du Secrétaire-Général.

lettres et paquets ; garde du timbre et du contre-seing ; personnel des employés; affaires sans attributions déterminées pour les bureaux ; fournitures de bureau et dépenses intérieures.

Bureau de l'enregistrement général.

M. Loiselet, *Chef.*

Enregistrement général des dépêches à l'arrivée et au départ; renseignemens à donner au public.

Bureau d'expédition et des Archives.

M. Bocquet, *Chef.*
M. Mourette, *Chef adjoint.*

Expédition et classification des décrets impériaux, des décisions et avis du conseil d'Etat, des arrêtés du Ministre, des circulaires et instructions.

Légalisations et passeports.

Dépôt et classification générale des archives, cartes, plans, etc.

Dépôt des lois ; impressions.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Benoist, *Chef.*

Cette division comprend les bureaux de l'administration générale, des établissemens publics, du personnel et des nominations.

Bureau d'administration générale.

M. Gambier, *Chef.*

Examen et discussion de ceux des actes des Préfets et des Conseils de préfecture qui ne sont point dans les attributions spéciales des directions générales, ou des autres bureaux ; examen des procès-verbaux des Conseils-généraux de départemens, des comptes trimestriels d'administration, des comptes de tournée des Préfets ; contentieux qui n'entre point dans les attributions des directions générales.

Division du territoire.

Police municipale et rurale ; gardes champêtres, gardes nationales non classées dans les bancs.

Conscription ; réquisitions pour service militaire ; gardes d'honneur.

Discussions concernant les préséances et les attributions.

Ce qui est relatif au Culte dans les attributions du ministère.

Statistique relative à la population et à l'état des personnes ; la partie de l'état-civil appartenant au ministère.

Produit des droits de seconde expédition.

Bureau des Etablissemens publics.

M. Gisors, *Chef.*

Chemins vicinaux et petite voirie; curage des cours d'eau non navigables et flottables.

Bâtimens des préfectures, des sous-préfectures, des cours impériales, des cours d'assises, des tribunaux de première instance, des tribunaux de commerce ; casernes de la gendarmerie et des compagnies de réserve ; maisons et propriétés départementales ou d'arrondissemens en général ; mobilier des préfectures et sous-préfectures, des tribunaux, des casernes de compagnies de reserve, des casernes de gendarmerie ; gardes soldées et pompiers.

Bureau du Personnel et des Nominations.

M. Pannelier, *Chef.*

La nomination, la suspension, la révocation des fonctionnaires administratifs; les propositions de mises en jugement; les gratifications, les congés; les opérations des assemblées électorales.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Fauchat, *Chef.*

Cette division comprend la section d'agriculture, le bureau des poids et mesures, des écoles d'arts et métiers, et le bureau des bâtimens civils.

Section d'Agriculture, composée de deux Bureaux.

M. Sylvestre, *Chef de Section.*

Premier Bureau.

M. Bournonville, *Sous-Chef.*

Haras, dépôts d'étalons, primes d'encouragement, courses de chevaux, statistique équestre; écoles impériales d'économie rurale et de vétérinaire.

Deuxième Bureau.

M. Blanchard, *Sous-Chef.*

Bergeries impériales, dépôts de béliers mérinos; épizooties, destruction des animaux nuisibles; pépinières impériales et départementales, culture du coton; défrichemens, améliorations et progrès de l'agriculture; correspondance avec les sociétés d'agriculture; préparation du code rural; statistique relative aux bêtes à laine et à cornes, etc., à la classification du territoire d'après les diverses cultures et productions; enfin, aux produits annuels de l'Empire en céréales, vins, huiles, laines, etc., etc.

Bureau des Poids et Mesures.

M. Gattey,
M. Cindrieux,
M. Le Tellier, } *Chefs, chargés de l'organisation du système métrique.*

Etablissement du nouveau système métrique.

Conservatoires et écoles impériales d'arts et métiers.

Bureau des Bâtimens civils.

M. Maulnoir,
M. Darblay, } *Chefs.*

Préparation des projets des constructions qui sont par leur nature dans les attributions du Ministère de l'Intérieur, autres que celles des ponts-et-chaussées et de la ville de Paris.

Surveillance des travaux d'exécution et de réparation de ces constructions; examen des budjets et des comptes de dépenses.

Police de la grande voirie, en ce qui ne concerne pas les ponts-et-chaussées.

Plan de Paris; personnel des architectes.

TROISIÈME DIVISION.

M. Barbier-Neuville ※, *Chef.*

Cette division comprend les bureaux des secours généraux et hôpitaux, des prisons et dépôts de mendicité, des sciences et des beaux-arts.

Bureau des Secours généraux.

M. Lafond-Ladebat, *Chef.*

Proposition et répartition des secours pour pertes et incendies; hôpitaux et établissemens charitables qui ne sont pas purement communaux; maison de Charenton; établissement des sourds et muets, des aveugles.

Primes et encouragemens pour les actions généreuses.

Relations avec les écoles et sociétés de médecine, de chirurgie et de pharmacie, cours d'accouchemens, police sanitaire.

Propagation de la vaccine; associations de bienfaisance, comme tontines, caisses de secours, etc.; sociétés d'assurances contre les événemens imprévus.

Acceptation des révélations, legs, donations pour les établissemens charitables en masse.

Statistique en ce qui concerne les attributions du bureau.

Bureau des Prisons et Dépôts de mendicité.

M. de Musset, *Chef.*

Régime et dépense des prisons; restauration des maisons d'arrêt, de détention, de correction, de justice, de police municipale.

Dépôts de mendicité; chaînes de forçats.

Etablissemens d'eaux thermales; statistique en ce qui concerne les attributions du bureau.

Bureau des Sciences et des Beaux-Arts.

M. Grille, *Chef.*
M. Laugier, *chef-adjoint.*

L'Institut; le Bureau des Longitudes; l'Observatoire; écoles des langues orientales; bibliothèques; écoles des beaux-arts; jardins des plantes, dépôts d'objets d'histoire naturelle; Conservatoire de musique et de déclamation; école de peinture à Rome; écoles de mosaïque, de gravure, etc.

Conservation des monumens d'antiquités, des dépôts d'objets d'art, des inscriptions, des ouvrages de peinture et sculpture; acquisition de marbres.

Relations avec les sociétés littéraires et savantes; encouragemens aux sciences, aux lettres, aux arts; dépôt, garde et distribution des ouvrages acquis par le Ministère comme encouragement.

Théâtres, fêtes et cérémonies publiques.

Proposition aux places d'élèves du Gouvernement dans les lycées de l'Empire et dans les colléges; surveillance de l'instruction publique, du Collége de France, du Collége des Irlandais et des écoles spéciales qui ne sont point dans les attributions des autres bureaux.

QUATRIÈME DIVISION.

M. Rosman, *Chef.*

Cette division est composée d'une section et de trois bureaux.

Bureau central dirigé par le chef de la division.

M. Leroux, *Chef.*

Formation du projet de budjet général; révision des budjets antérieurs; demandes de fonds mensuelles; compte des fonds des pensions de retraite; tenue des sommiers; formation des comptes, ou situations périodiques; paiement des appointemens des employés; versement des retenues; paiement des secours; délivrance des lettres d'avis aux parties prenantes.

Bureau des fonds versés au Trésor impérial.

M. Ouizille, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses imputables sur les fonds généraux et sur les fonds spéciaux versés directement au Trésor impérial.

Examen et liquidation des comptes annuels des établissemens publics.

Bureau des fonds spéciaux.

M. Petit, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses imputables sur les fonds spéciaux de la caisse d'amortissement et autres caisses dépositaires.

Expédition des mandats sur ces caisses pour faire entrer les fonds au Trésor impérial, ou à la caisse des ponts et chaussées et travaux publics.

Recouvrement et ordonnancement des fonds affectés au premier établissement des dépôts de mendicité; de fonds provenant des coupes extraordinaires de bois communaux; des bois des hospices, fabriques, etc.; des fonds libres ou excédans des budjets des communes; du dixième du revenu foncier des communes, etc.

Examen et liquidation des comptes des établissemens publics.

Section du Budjet et des comptes de dépenses départementales, composée de deux bureaux.

M. Petel, *Chef de Section.*

Premier Bureau.

M. Gauthier-la-Chapelle, *Sous-Chef.*

Situation des budjets des départemens pour les dépenses fixes et variables, et pour les dépenses facultatives; suite des recouvremens des ressources départementales et d'arrondissemens; suite de ces dépenses, et leur classification et restriction dans les limites de chaque subdivision des crédits.

Deuxième Bureau.

M. Briquet, *Sous-Chef.*

Examen et règlement des comptes de deniers de chaque département; liquidation et apurement de l'arriéré desdits comptes.

CINQUIÈME DIVISION.

M. Labiche, *Chef.*

Cette Division est composée de trois bureaux.

Bureau central du Ministère.

M. Maison-Neufve, *Chef.*

Relations avec le président et la questure du Corps législatif; avec le Grand-Maître et le Conseil de l'Université; avec la Direction générale des ponts et chaussées; la Direction générale des mines; la Direction générale de la comptabilité des communes et des hospices; la Direction générale de l'imprimerie et de la librairie; avec le maître des requêtes, directeur des travaux de Paris; le directeur-général des musées, en ce qui concerne les monumens des arts, dont l'exécution lui est confiée; avec l'archiviste de l'Empire; le gouverneur de l'Ecole impériale polytechnique; avec l'établissement des Orphelines de la Légion d'Honneur.

Bureau des attributions provisoires et des pensions.

M. Tripier-le-Franc, *Chef.*

Affaires urgentes.

Demandes formées par les Israëlites, en exception au décret du 17 mars 1808

Examen et liquidation de toutes les demandes de pensions des fonctionnaires et employés des départemens quelconques du ministère, excepté les pensions aux gens de lettres.

Bureau du cabinet du Ministre.

M. Goubault, *Chef.*

Correspondance sur les affaires que le Ministre se réserve.

Audiences du Ministre.

ÉTABLISSEMENS RURAUX.

M. Huzard, *Inspecteur-général des Ecoles vétérinaires.*

M. Bosc, *Inspecteur des Pépinières du Gouvernement.*

HARAS ET DÉPÔTS D'ÉTALONS.

Inspecteurs Généraux.

M. Dupont ✻.
M. Wimpffen ✻.
M. de Ségur Boirac.
M. Lenormant d'Etioles.
M. Parison ✻.
M. de Solanet.

Directeurs de Haras, Messieurs,

De Boysseulh, *à Pompadour.*
Strubberg, *à Deux-Ponts.*
Hubert Bens de Cavour ✻, *à la Mandria.*
Lastic Saint-Jall, *à Pau.*
D'Absac, *au Pin.*
Charnacé, *à Langonnet.*

Chefs de Dépôts, Messieurs,

Davaugour.
De Fargues.
De Bonneval.
Rompere.
Chappedelaine.
Pinetti
Le Baron Des Aix.
De Poilly ✻.
Raguet de Brancion.
Chebron-Lespinatz ✻.
Kercado.
Waldtboth de Bornheim.
Jules-Desportes.
De la Bassée ✻.
Maleden.
Duhaussay.
Saint-Sauveur.

Comité central pour les haras, écoles vétérinaires et d'équitation. (Hôtel ci-devant Conty.)

MM. les Inspectenrs Généraux des Haras, sont membres du Comité, avec Messieurs,

Huzard.
Desplas.
Begé.
Bonneval.
Demailli Couronel.
Amelot.
Randoulet.
Le Baron de Bongars ✻.
De Medavy.
Tessier ✻.
Guyot de Cheniseau ✻.
Salm Salm.
Le C[te] Stanislas de Girardin (C. ✻).

M. Chabert ✻, *Membre honoraire, Directeur de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort.*

ÉTABLISSEMENS DE MÉRINOS.

M. Tessier ✻, *Inspecteur général des Bergeries impériales et de dépôts de béliers et mérinos*, rue des Petits-Augustins.

M. le Chevalier Poyféré de Cere ❋, *chargé de la réception et de la répartition des troupeaux de mérinos arrivant d'Espagne pour le compte du Gouvernement, à Mont-de-Marsan.*

M. Lullin de Château-Vieux ❋, *Inspecteur principal des dépôts de mérinos au-delà des Alpes.*

Régisseurs des Bergeries

De Perpignan. . .	M. Ollivier.	*Des Landes.* . . .	M. Darrasse.
D'Arles.	M. Jallifier.	*Du Rhône*	M. Hébert.
De Trèves.	M. Schneider.	*Du Puy-de-Dôme.*	M. Delmas.
De l'Ouest.	M. le Masne.	*De la Roër.* . . .	M. Rappolt.

ADMINISTRATION *des travaux publics de Paris.*

M. le Chevalier Bruyère ❋, Maître des Requêtes, *chargé de la direction et surveillance.*

Les Bureaux de la direction sont situés rue du Bac, n. 88, au coin de celle de Varennes.

CONSEIL DES BATIMENS CIVILS, *présidé par le Ministre de l'Intérieur, et en son absence par M. le Maître des Requêtes chargé de la direction et surveillance des travaux publics de Paris, etc.* Hôtel ci-devant Conti, rue de Grenelle.

Ce Conseil fait partie du Ministère de l'Intérieur; il examine les projets et devis concernant les constructions et réparations de tous les bâtimens civils de l'Empire; il trace les alignemens des rues et places de la commune de Paris, sur les plans levés en exécution de la déclaration de 1783; il donne son avis sur les questions d'arts soumises à son examen.

M. Heurtier. *V.-P.* M. Garrez.
M. Peyre ❋. M. Gisors.
M. Rondelet. M. Norry.
} *Membres du Conseil, et Inspecteurs généraux des Bâtimens civils.*

M. Féraudy ❋, *Secrétaire du Conseil.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES MINES, *rue de l'Université, n.* 61.

M. le Comte LAUMOND (C. ❋), *Conseiller d'Etat* à vie, *Dir. gén.*
Il donne ses audiences le jeudi de chaque semaine à midi.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Ce Conseil, présidé par M. le Directeur, est composé de trois Inspecteurs généraux et des Inspecteurs divisionnaires appelés par M. le Directeur.

Inspecteurs généraux.

M. Gillet-Laumont ❋, *rue de Verneuil, n.* 51.
M. Lelièvre ❋, *rue Palatine*, *n.* 5.
M. Duhamel, *rue.* . . . .

M. de Bonnard, *Ingénieur en chef, Secrétaire du Conseil.*
Six Auditeurs au Conseil d'Etat sont attachés à la direction des mines. (*Voyez* à la suite Conseil d'Etat).

Inspecteurs divisionnaires.

M. Hassenfratz,
M. Baillet de Belloy,
M. Héron de Villefosse,
M. Cordier,
M. Schreiber,

Ingénieurs en chef de première classe, Messieurs,

Laverrière. Blavier. Collet Descostils, *chargé des essais docimastiques.*
Mathieu. Brochant.
Muthuon.

Ingénieurs en chef de deuxième classe, Messieurs,

Miché. Beaunier, *Direct. de l'éc. de Geislautern.* De Cressac. Calmelet.
Brochin. Héricart de Thury, *Insp. gén. des carr. de Paris.* D'Aubuisson.
De Champeaux. Gallois, *Directeur des mines d'Idria.*
De Rozière.

Ingénieurs ordinaires de première classe, Messieurs,

Brongniard, *Direct de la Manufact. de porcelaines, à Sèvres.* Herault. Bouesnel. Guenyveau.
Lemaire. Berthier. Migneron.

Ingénieurs ordinaires de deuxieme classe, Messieurs,

Tremery. Furgaud. Bredif. Le Bossu. Simon.
Lefroy. Le Boulenger. Moisson-Desroches. Caly.
Beaussier. Puvis. Coquerel. Husset.
Clère. Voltz. Gueymard. Allou.

Aspirans, Messieurs,

Grandin. Chéron. Gabé Dubosq.
Gardien. Roussel-Galle. Terheyden. Gargan.

Inspecteurs Vétérans jouissant d'une Pension de retraite, Messieurs,

Duhamel père. Monnet.

Salles des collections. . . . . . M. Tonnellier.

Les salles sont ouvertes au public les lundi et jeudi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à trois, et tous les jours, aux mêmes heures, pour les étrangers et les personnes qui désirent étudier.

Bibliothèque. . . . . M. Patrin, *chargé des traductions.*

Bureaux de la direction. . . . . M. Deheppe, *premier Commis.*

Il donne des renseignemens le jeudi de chaque semaine, depuis midi jusqu'à 3 h.

PONTS ET CHAUSSÉES,

Navigation intérieure, Ports de Commerce, Phares et Fanaux, et Lignes Télégraphiques.

M. le Comte Molé (O. ✻) (C. ✻), *Conseiller d'Etat, Directeur général*, rue de l'Université, n. 120.

M. le Baron Fabbroni ✻ (C. ✻), *Maître des Requêtes, chargé du service des Ponts et Chaussées dans les départemens au-delà des Alpes, sous les ordres de M. le Directeur-général.*

M. Mollerus ✻ (G. ✻), *Directeur des Ponts et Chaussées en Hollande, sous les ordres de M. le Directeur-général.*

M. Maillard ✻ ✻, *Maître des Req., chargé du service des polders, sous les ordres de M. le Directeur général.*

M. le Comte Delaborde ✻, *Maître des Requêtes, chargé du service des Ponts et Chaussées dans le departement de la Seine, sous la surveillance du Préfet.*

Pour les *Auditeurs au Conseil d'Etat*, voyez à la suite du Conseil d'Etat.

Conseil général des Ponts et Chaussées, présidé par M. le Directeur-général.

Membres, Messieurs,

Lamandé ✻, rue du Bac, n. 86. . . . . . . }
Le Chevalier Rolland ✻, rue Guénégaud, n. 11. } *Inspecteurs-généraux sédentaires.*
De Prony ✻, rue de l'Université, n. 120. . . }
Le Chev. Bouchet ✻, rue N^e. des Mathurins, n. 23. }

Ducros ✻, à Carcassonne.	*Inspecteurs-généraux, chargés d'inspections divisionnaires.*
Goudriaan ✻, à Kampen.	
Blanken ✻ ✻, à Amsterdam.	

Liard ✻, *Inspecteur-général*, à Châlons-sur-Saône.

Sganzin ✻, rue de l'Université, n. 120.	*Inspecteurs-généraux, directeurs des ports militaires.*
Cachin (O. ✻), rue de la Victoire, n. 32.	
Ferregeau ✻, rue Montmartre, n. 148.	
Tarbé ✻, rue du Grand-Chantier, n. 10.	

M. Gayant (O. ✻), *Secrétaire, Inspecteur divisionnaire.*

M. Cadet de Chambine, père, rue de l'Université, faubourg S.-Germain.

M. Magin ✻, aîné, *Commissaire-général de l'approvisionnement de Paris.*

MM. Chappe ✻, frères, *Administrateurs des lignes Télégraphiques.*

M. Eichoff, *Directeur général de l'Octroi du Rhin*, à Mayence.

Bureaux de la Direction générale.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Courtin, *Secrétaire général.*

L'ouverture et l'enregistrement des dépêches; leur analyse; leur distribution dans les divisions; le dépôt des lois, arrêtés et décrets impériaux; les lignes télégraphiques, les mesures générales et les archives.

M. de Gillier, *Sous-Chef, aux Archives.*

Bureau du dépôt des Cartes et Plans.

M. Vallot, *Ingénieur ordinaire, Directeur.*

M. Dubréna, *Chef.*

Bureau particulier du Directeur-général.

M. Vauvilliers, *Chef.*

Division des Ponts, Chaussées, Roulage et Voirie.

M. Cadet de Chambine, fils, *Chef.*

Premier Bureau.

M. Rouilhac, *Chef.*

Les 1ere, 2e, 3e, 4e, 5e, 10e, 11e inspections divisionnaires.

Deuxieme Bureau.

M. Azémar, *Chef.*

Les 6e, 7e, 8e, 9e inspections divisionnaires.

Troisième Bureau.

M. Boudet, *Chef.*

Les 12e, 13e, 14e, 15e inspections divisionnaires.

Division de la Navigation intérieure.

Premier Bureau. Fleuves et Rivières, Canaux et Desséchemens.

M. Lagalisserie, *Chef.*

Deuxieme Bureau. Ports de commerce, Phares et Fanaux, Travaux à la mer, Watringues et Polders, Bacs et Bateaux de passage.

M. Poterlet, jeune, *Chef.*

M. de Divonne, *Chef.*

Troisieme Bureau. Approvisionnemens de Paris en combustibles, Moulins et Usines.

M. Rédot, *Chef.*

Personnel.

M. Vauvilliers, *Chef.*

M. Trassart, *Sous-Chef.*

Nomination, destination des ingénieurs du Corps Impérial des Ponts et Chaussées et des conducteurs; règlement des frais, indemnités, pensions de retraite, pensions des veuves, secours: personnel des employés de l'administration générale, des officiers des ports, gardes-canaux, éclusiers; les condamnés aux travaux publics et les bataillons de prisonniers de guerre.

Comptabilité.

M. Poterlet, *Chef.*
M. Badenier, *Chef-Adjoint.*
M. Maillet, *Sous-Chef, chargé de la Comptabilité de la Navigation.*

Le budget annuel des fonds de l'administration; leur répartition; leur distribution; l'examen des états de trimestre et de situation de chaque département, tant pour l'arriéré que pour le courant du service; le compte général des dépenses de chaque année; la liquidation de la taxe des routes, etc.

BUREAUX *de M. le Maître des Requêtes chargé du service des Ponts et Chaussées dans les départemens au-delà des Alpes*, rue de l'Université, n. 120.

M. Chevalier, } *Chefs.*
M. Marchal, }

SERVICE DANS LES DÉPARTEMENS.

INSPECTEURS *Divisionnaires des seize divisions des Ponts et Chaussées de l'Empire, établies par décrets du 7 fructidor an 12, et du 14 novembre 1810.*

Nos.	*Chefs-lieux.*		Messieurs,	
Insp. 1ere	Paris. . . .	Bassin de la Seine. . . .	Cahouet ✻. .	*Inspect. divisionn.*
2.	Lille. . . .	Bassin de l'Escaut et Aa. .	Roussigné, Drappier, *adjoint.*	*Inspect. divisionn.*
3.	Trèves . . .	Bassins de la Meuse et de la Moselle.	Duboys-Dessausais. . .	*Inspect. divisionn.*
4.	Mayence. . .	Bassin du Rhin.	Six ✻. . . .	*Inspect. divisionn.*
5.	Châlons-sur-Saône. . .	La Saône, faisant partie du bassin du Rhône. . .	Liard ✻,	*Inspect. génér.*
6.	Lyon. . . .	Bassin du Rhône, la Saône exceptée.	Ceard ✻. . .	*Inspect. divisionn.*
7.	Grenoble . .	Les Alpes.	Dausse ✻. .	*Inspect. divisionn.*
8.	Turin. . . .	Les dép. d'Italie.	Defougères ✻, Hageau, *adjoint.* . .	*Inspect. divisionn.*
9.	Carcassonne.	Canaux du Midi et Côtes de la Méditerranée. .	Carron. . Saussine, *adj.*	*Inspect. divisionn.*
10.	Bordeaux. .	La Garonne, Côtes de l'Océan, frontières des Pyrénées.	Deschamps ✻	*Inspect. divisionn.*
11.	Aurillac. . .	7 départem. de l'intérieur.	Demetz. . .	*Inspect. divisionn.*
12.	La Rochelle.	Bassin de la Charente. . .	Leclerc. . .	*Inspect. divisionn.*
13.	Orléans. . .	Bassin de la Loire. . . .	Lepère. . .	*Inspect. divisionn.*
14.	Rennes. . .	Ci-devant Bretagne. . . .	Chaubry ✻.	*Inspect. divisionn.*
15.	Caen	Ports de la Manche et départemens adjacens. .	Bouëssel. .	*Inspect. divisionn.*

16. Hollande . . { Première Sous-Division. . } Blanken ✻ ✻. } *Insp. gén*
{ Deuxième. *idem*. . . . . } Goudriaan ✻ }

INGÉNIEURS *en chef des Ponts et Chaussées, Navigation, et des Ports maritimes de Commerce.*

Départemens.	Noms et Résidences.	*Départemens.*	Noms et Résidences.
Ain.	*Fréminville*, à Bourg.	Ems oriental. .	*Van Diggelen*, à Aurich.
Aisne.	*Thouret*, à Laon.	Ems supérieur..	. . . . , à Osnabruck.
Allier.	*Rigollot*, à Moulins.	Escaut.	*Brisson*, à Gand.
Alpes (Basses).	*Adeyné*, à Digne.	Eure.	*Lescaille*, à Evreux.
Alpes (Hautes).	*Chabord*, à Gap.	Eure et Loir. .	*Bazin-de-l'Orme*, à Chartres.
Alpes Maritim.	*Teulère*, à Nice.	Finistère. . . .	*Detaille*, à Quimper.
Apennins. . . .	*Fevre*, à Chiavari.	Forêts.	*Alis-Desgranges*, à Luxembourg.
Ardèche.	*Gagneur*, à Privas.	Frise..	*Peerehoom*, à Leeuwarden.
Ardennes. . . .	*Navarre*, à Mézières.	Gard.	*Grangent*, à Nismes.
Ariège.	*Mercadier*, à Foix.	Garonne (H.).	*Laupiés*, à Toulouse.
Arno.	*Goury.al.*, à Florence.	Gènes.	*Couderc aîné*, à Gènes
Aube.	*Martin*, à Troyes.	Gers.	*Nazeret*, à Auch.
Aude.	*Georget* ✻, à Carcassonne.	Gironde.	*Eustache*, à Bordeaux.
Aveyron. . . .	*Brun*, à Rhodez.	Hérault.	*Fontenay*, à Montpellier.
B.-de-l'Elbe. .	*Josselin*, à Hambourg.	Ille et Vilaine.	*Anfray fils*, à Rennes.
B.-de-l'Escaut.	*Anselin*, à Middelbourg.	Indre.	*Cadet-Limay*, à Châteauroux.
B.-de-la-Meuse.	*Blanken*, à La Haye.	Indre et Loire.	*Cormier aîné*, à Tours.
B.-du-Rhin. . .	*Brunings*, à Bois le Duc.	Isère.	*Petrucci*, à Grenoble.
B.-du-Rhône. .	*Gorsse*, à Marseille.	Jemmape. . . .	*Favier*, à Mons.
B.-de-l'Yssel. .	*Wildeman*, à Zwol.	Jura.	*Quesnel*, à Lons-le-Saulnier.
B.-du-Weser. .	*Eudel*, à Brême.	Landes.	*Debaudre*, à Mont-de-Marsan.
Calvados. . . .	*Pattu*, à Caen.	Léman.	*Blancillain*, à Genève
Cantal.	*Mariès*, à Aurillac.	Loir et Cher. .	*Cabaille*, à Blois
Charente. . . .	*Pironneau*, à Angoulême.	Loire.	*Vimar*, à Montbrison.
Charente Infér.	*La Bretonniere*, à la Rochelle.	Loire (Haute).	*O-Farell*, au Puy.
Cher.	*Roulhac de Pereix*, à Bourges.	Loire Inférieure.	*Regnard*, à Nantes.
Corrèze.	*Aubert*, à Tulle.	Loiret.	*Baillet*, à Orléans.
Corse.	*Robiquet*, à Ajaccio.	Lot.	*Billoin*, à Cahors.
Côte-d'Or. . .	*Didiet*, à Dijon.	Lot et Garonne.	*St.-Genis*, à Agen.
Côtes-du-Nord.	*Treton du Mousseau*, à Saint-Brieux.	Lozère.	*Leboullenger*, à Mende.
Creuse.	*Duplanier*, à Guéret.	Lys.	*Raffeneau de l'Isle*, à Bruges.
Doire.	*Dupeyrat*, à Yvrée.	Maine et Loire.	*Havet*, à Angers.
Dordogne. . . .	*Gratien-Lepère*, à Périgueux.	Manche.	*Delbergue-Cormont*, à Saint-Lô.
Doubs.	*Gengoult-Clairville*, à Besançon.	Marengo. . . .	*Thiérriat*, à Alexand.
Drôme.	*Lesage*, à Valence.	Marne.	*Mesnard*, à Chaalons-sur-Marne.
Dyle.	*Cherrier aîné*, à Bruxelles	Marne (Haute).	*Beauson*, à Chaumont.
Ems occidental.	*Karsten*, à Groningue.		

Départemens.	Noms et Résidences.
Mayenne. . . .	*Deslandes*, à Laval.
Méditerranée. .	*Garella*, à Livourne.
Meurthe. . . .	*Mengin*, à Nancy.
Meuse.	*De Garos*, à Bar-sur-Ornain.
Meuse-Infér. .	*Ansquer*, à Maestricht.
Mont-Blanc. .	*Polonceau*, à Chamb.
Montenotte. . .	*Coïc*, à Savone.
Mont-Tonnerre.	*St-Far*, à Mayence.
Morbihan. . . .	*Piou, fils*, à Vannes.
Moselle.	*D'Ingler*, à Metz.
Nèthes (Deux).	*Lecor*, à Anvers.
Nièvre.	*Lebrun (Gardeur)*, à Nevers.
Nord.	*Cordier*, à Lille.
Oise.	Le Chev. *Laramée-Pertinchamp* ⚝, à Beauvais.
Ombrone. . . .	*Duvergier*, à Sienne.
Orne.	*Berthélemy*, à Alenç.
Ourte.	*Hebert*, à Liège.
Pas-de-Calais. .	*Courtalon*, à Arras.
Pô.	*Mallet*, à Turin.
Puy-de-Dôme. .	*Cournon*, à Clermont-Ferrand.
Pyrénées (B.).	*Montgenet*, à Pau.
Pyrénées (H.).	*Moisset*, à Tarbes.
Pyrénées (Or.).	*Figeac*, à Perpignan.
Rhin (Bas). . .	*Lepayen*, à Strasb.
Rhin (Haut). .	*Martin (Rich.)*, à Colmar.
Rhin-et-Mos. .	*Fournet*, à Coblentz.
Rhône.	*Cavenne*, à Lyon.
Roer.	*Bélu*, à Aix-la-Chap.
Rome.	*Vici*, à Rome.
Sambre-et-M. .	*Houssiu*, à Namur.
Saône (Haute).	*Alis-Desgranges*, à Vesoul.
Saône-et-Loire.	*Guillemot*, à Mâcon.
Sarre.	*Bouquet*, à Trèves.
Sarthe.	*Daudin*, au Mans.
Seine.	*Becquey-Beaupré* ⚝ Directeur. (*V.* Paris, page 778).
Seine-Infér. . .	*Lamandé*, à Rouen.
Seine-et-Marne.	*Wiotte*, à Melun.
Seine-et-Oise. .	*Bérigny*, à Versailles.
Sèvres (Deux).	*Mesnager*, à Niort.
Sesia.	*Auzillion*, à Verceil.
Simplon.	*Plainchant*, à Sion.
Somme.	*Grand-Clas*, à Amiens.
Stura.	*Busson*, à Coni.
Tarn.	*Pescheloche*, à Alby.
Tarn et Garonne.	*Bertheau-Duchesne* ⚝, à Montauban.
Taro	*Siret*, à Parme.
Trasimène. . . .	*Ferrari*, à Spoletto.
Var.	*Duval*, à Draguignan.
Vaucluse. . . .	*Pouzols*, à Avignon.
Vendée.	*Dorotte*, à Napoléon.
Vienne.	*Olivier-Duvaucelle*, à Poitiers.
Vienne (Haute).	*Sevestre*, à Limoges.
Vosges.	*Vigor*, à Epinal.
Yonne.	*Sutil*, Dir., à Auxerre.
Yssel supérieur.	*Van Ommeren*, à Arnheim.
Zuyderzée. . . .	*Van der Plaat*, à Amsterdam.

SERVICES EXTRAORDINAIRES.

(Aisne), *Canal de Saint-Quentin.*

M. Gayant (O. ⚝), *Inspecteur divisionnaire, Directeur des travaux du canal.*
M. Laurent de Lionne, *Ing. en chef, spécialement chargé de l'ancien canal.*
M. Bezin, *Ingénieur en chef, attaché au canal.*

(Bouches-de-l'Escaut). *Service des Polders.*

M. Schraver, *Ingénieur en chef*, à Middelbonrg.

(Bouches-du-Rhône). *Canal d'Arles.*

M. Bondon, *Ingénieur en chef*, à Martigues.

(Charente-Inférieure). *Ports maritimes et Canal de Niort à la Rochelle.*

M. Lescure-Bellerive, *Ingénieur en chef*, à la Rochelle.

(Cher). *Navigation du Cher.*

M. Dutens, *Ingénieur en chef*, à Bourges.

(Côte-d'Or). *Canal de Bourgogne.*

M. Forey, *Ingénieur en chef*, à Dijon.

(Doubs et autres départemens). *Canal Napoléon.*

M. Liard ✻, *Inspecteur général*, *Directeur*, à Châlons-sur-Saône.

(Haute-Garonne). *Canal du Midi.*

M. Clausade, *Ingénieur en chef*, à Toulouse.

(Gironde). *Pont de Bordeaux.*

M. Deschamps ✻, *Inspecteur divisionnaire*, *Directeur.*
M. Vauvilliers, *Ingénieur en chef*, spécialement chargé de la construction du pont, à Bordeaux.

(Landes). *Canal des Landes.*

M. Fontoin, *Ingénieur en chef*, à Mont-de-Marsan.

(Loire-Inférieure). *Canal de Nantes à Brest.*

M. Bouessel, *Inspecteur divisionnaire*, *Directeur.*
M. Rapatel, *Ingénieur en chef*, à Nantes.

(Loiret). *Canaux d'Orléans et de Loing.*

M. . . . . . . , à Orléans.

(Meurthe). *Canal de Dieuze.*

M. Grébert, *Ingénieur en chef*, à Dieuze.

(Nord). *Port de Dunkerque.*

M. Barbot, *Ingénieur en chef*, à Dunkerque.

(Pô). *Routes du Mont-Cenis et du Mont-Genèvre.*

M. Derrien, *Ingénieur en chef*, à Suze.

(Pô). *Service des Irrigations.*

M. Michelotti, *Ingénieur en chef*, à Turin.

(Seine). *Canal de l'Ourcq et Eaux de Paris.*

M. Girard ✻, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Paris.
M. Bralle, *Ingénieur en chef*, à Paris.
M. Léveillé, *idem*, à Meaux.
M. Sigaud, *Ingénieur en chef*, *chargé de la comptabilité*, à Paris.

(Seine). *Pavé et Boulevards de Paris.*

M. Bertin, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Paris.

(Seine). *Pont d'Iéna.*

M. Lamandé, *Ingénieur en chef*, à Rouen.

(Seine-Inférieure). *Pont de Rouen.*

M. Lamandé, *Ingénieur en chef*, à Rouen.

(Seine-Inférieure). *Ports maritimes.*

M. Haudry, *Ingénieur en chef*, au Hâvre.

(Vendée). *Constructions civiles de Napoléon.*

M. Duvivier, *Ingénieur en chef*, à Napoléon.

(Yonne). *Canal de Bourgogne.*

M. Sutil, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Auxerre.
M. Foucherot, *Ingénieur en chef*, à Auxerre.

(Zuyderzée). *Desséchemens de Nieuwkoop et de Mydrecht.*

M. Brunings, *Ingénieur en chef*, à Leyde.

Missions hors de l'Empire.

M. Lessan, *Ingénieur en chef*, à Venise.

Ports de la Marine militaire. Inspecteurs-généraux Directeurs, *V.* p. 242.

Ingénieurs en chef, chargés des travaux des Ports militaires, sous les ordres du Ministre de la Marine.

Brest.	Trouille.	*Cherbourg.*	Fouques-Duparc.
Rochefort.	Prepetit.	*Flessingue et Anvers.*	Boistard ✻.
Toulon.	Martret-Préville.		
Lorient.	Leclerc-la-Bouvée.	*Anvers.*	Debourges.

Ingénieurs qui ont obtenu leur retraite.

M. Durand des Herpinières, *à Evreux.*
M. Waraigne, *à Paris.*
M. Lingée, *à Vesoul.*
} *Ingénieurs en chef.*

M. Blin, *à Paris.*
M. Munier, *à Angoulême.*
M. Vallée, *à Tours.*
} *Ingénieurs en chef, avec le brevet honoraire d'Inspecteurs division.*

M. Quevanne, *à Chartres.*
M. Lallié, *à Grenoble.*
M. Gagelin, *à Paris.*
M. Offarel, aîné, *à Privas.*
M. Bourin, *à Châteauroux.*
M. Maillet, *à Beauvais.*
M. Dergny, *à Agen.*
M. Bergnier, *à Auch.*
M. Piou, père, *à Rennes.*
M. Boizot, *à Pau.*
M. Boissonnade, *à Mende.*
M. Dumont, *à Limoges.*
M. Lamarle, *à Mézieres.*
M. Lapeyre, *au Hâvre.*
M. Lebrun, *à Chaumont.*
M. Rouget, *à Avignon.*
M. Ulriot-Monfeu, *à Dijon.*
} *Ingénieurs en chef.*

Nota. Le Directeur-général donne des audiences particulières, toutes les fois qu'on lui en adresse la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les bureaux ne sont ouverts au public que le samedi, de deux à quatre heures.

Il est expressément défendu d'y laisser entrer personne les autres jours, sans une autorisation speciale du Directeur-général.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE.

M. le Gén. Baron de POMMEREUL (O ✻), Conseiller d'Etat, *Directeur-général*, rue Culture Sainte-Catherine, n. 27.

Auditeurs

Auditeurs au Conseil d'Etat. Voyez *à la suite du Conseil d'Etat.*

Secrétaire-général.

M. Ottaviani, *Secrétaire-général.*

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

M. Pagès, *Chef.* M. de la Garancière, *Sous-Chef.*	Garantie.
M. His, *Chef.* M. Mazauric, *Sous-Chef.*	Administration.
M. Dassier, *Chef.* M. Toulott, *Sous-Chef.*	Comptabilité.
M. Desétangs, *Chef.* M. . . . . . ., *Sous-Chef.*	Enregistrement.

Censeurs impériaux, Messieurs,

Pellenc.
Ch. Lacretelle.
Sauvo.
De la Salle.
Des Renaudes ✻.
Schiaffino.
Le Montey.
Dampmartin.
Johanneau.
Salgues.
Artaud.
Davrigny.
Tabaraud.
Vanderbourg.
Malherbe.
De Manne.
Le Graverend.
Cohen.
Bernhard.
Vollenhove.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. Molinier-Montplanqua ✻, *Avocat à la Cour de Cassation*, rue de la Verrerie, n. 36.

M. Sirey, *Avocat à la Cour de Cassation et au Conseil des Prises, rue d'Enfer*, n. 19.

Inspecteurs, Messieurs,

Anglès, *à Rome.*
Azaïs, *à Nancy.*
Bach, *à Strasbourg.*
Balzac, *à Troyes.*
Brunot, *à Marseille.*
Cadéot, *à Lyon.*
Collignon ✻, *à Turin.*
Coppens de Wilde, *à Mayence.*
Couyère-Hamelinck, *à Bruxelles.*
De Moulieres, *à Liège.*
De Princey, *à Nantes.*
De Romer, *à Amsterdam.*
De Turenne, *à Versailles.*
D'Haldéguier, *à Clermont.*
D'Hamecourt, *à Tours.*
Estienne, *à Lille.*
Faure, *à Gênes.*
Gaudefroy, *à Paris.*
Guillot de Chatenet ✻, *à Bordeaux.*
Henricy, *à Valence.*
Houillard-d'Herou, *à Orléans.*
Igonette, *à Limoges.*
Jacob, *à Anvers.*
Johannot, *à Hambourg.*
Laurent-Picot, *à Avignon.*
Loraux, *à Paris.*
Louason, *à Munster.*
Louvrier, *à Genève.*
Luzancy, *à Florence.*
Meynard, *à Paris.*
Mons Villeneuve, *au Mans.*
Peignot, *à Dijon.*
Pelletier-Chambure, *à Nismes.*
Pineau, *à Pau.*
Portalis des Lukets, *à Montpellier.*
Quesney, *à Caen.*

Raoul, *à Amiens.*
Sardaillon, *à Paris.*
Seguin, *à Besançon.*
Van Lennep, *à Groningue.*
Vernarel, *à Toulouse.*
Walsh, *à Vannes.*

M. Comminge, *Commissaire de police, spécialement attaché à la Direction générale de l'Imprimerie et de la Librairie, à Paris.*

Commissaires-Vérificateurs à l'estampille, Messieurs,

Augé, *à Colmar.*
Beaume, *à Bordeaux.*
Chardon, *à Marseille.*
Charlier, *à Bremen.*
Damico, *à Ajaccio.*
De Romanis, *à Rome.*
Derycke, *à Middelbourg.*
Dubois, *à Livourne.*
Fioravanti, *à Florence.*
Forget, père, *à Aix-la-Chapelle.*
Galles, *à Vannes.*
Gasparotti, *à Parme.*
Hoelocher, *à Coblentz.*
Jullien d'Aguilhan, *à Anvers.*
Kupferberg, *à Mayence.*
Lami, *à Arras.*
Lamoré-Forest, *à Nantes.*
Louis, *à Strasbourg.*
Molfino, *à Spoleto.*
Muller, *à Amsterdam.*
Nezot de Wels, *à Paris.*
Poisson, *à Caen.*
Pottier, *à Geneve.*
Renault, *à Rouen.*
Roding, *à Hambourg.*
Roosingh, à Groningue.
Salomon Krul, *à Bois-le-Duc.*
Sconnio, *à Gènes.*
Strobeck, *à Munster.*
Veronèse, *à Pau.*
Vicino, *à Verceil.*

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ DES COMMUNES ET DES HOSPICES.

M. le Baron QUINETTE DE ROCHEMONT (O. ✱), *Conseiller d'Etat, Directeur général*, rue du Bac, faub. S.-Germ., n°s. 95 et 97.

Auditeurs au Conseil d'Etat près la Direction, voyez *à la suite du Conseil d'Etat.*

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Secrétariat.

M. Maheu, *Chef.*

L'ouverture et l'enregistrement des dépêches; leur distribution dans les bureaux; les feuilles d'analyse et les feuilles de travail; l'expédition des décrets; le dépôt des loix, arrêtés et décrets de S. M. l'Empereur; les archives.

Bureau central.

M. J. Leclerc, *Chef.*

Examen des relevés généraux des budjets par départemens; états généraux de situation des communes et des hospices; correspondance relative à la vérification des caisses municipales par les autorités locales, et au recouvrement des deniers communaux; personnel des employés; dépense et comptabilité intérieure; objets d'administration générale.

Comptabilité des Communes.

Examen et proposition des budjets; examen des comptes d'administration des Maires; surveillance de la perception des revenus des Communes; régularisation de leurs dépenses; instruction de toutes les demandes relatives à des

échanges, acquisitions, impositions, etc.; liquidation des dettes des communes; contentieux relatif à leurs proprietés; mode de jouissance des biens communaux; règlemens sur les affouages; emploi des fonds versés à la Caisse d'Amortissement; octrois, droits de pesage et de mesurage; droits dus sur les places, foires, halles et marchés.

Première et deuxième Section.

M. Lefranc, *Chef.*

Troisième et quatrième Section.

M. Telmon, *Chef.*

Comptabilité des Hospices.

Régime et administration des hospices; examen de leurs revenus et des moyens de les améliorer; comptabilité; instruction de tout ce qui est relatif aux enfans trouvés, leur comptabilité; celles des monts-de-piété, des bureaux de bienfaisance, secours à domicile; contentieux des propriétés des hospices; demandes relatives à des acquisitions, aliénations, échanges, à des legs et donations, emploi de fonds versés à la Caisse d'Amortissement.

Première et deuxième Section.

M. Frerson, *Chef.*

Nota. M. le Directeur général ne reçoit que le jeudi, de deux à quatre heures, à moins qu'on ne lui demande par écrit une audience particulière, dont il faut indiquer le motif.

Les bureaux sont ouverts au public tous les jeudis de chaque semaine, depuis une heure jusqu'à quatre.

ARCHIVES DE L'EMPIRE,

A l'hôtel de Soubise, aux Minimes de la place des Vosges, et au palais de Justice.

M. Daunou ✻, *Membre de l'Institut, Archiviste.*
M. Coru-Sarthe, *Secrétaire-général, Chef de la division françoise.*
Section Historique . . . M. Pavillet.
Section Topographique . M. Belleyme.
Section Domaniale. . . MM. Cheyré, Dupré.
Section Judiciaire. . . M. Terrasse, *au palais de Justice.*
Division italienne . . . M. Martorelli.
Division allemande. . . M. Guiter.

SECTION V.
DEPARTEMENT DES FINANCES.

Rue Neuve des Petits-Champs.

S. Ex. Mr le Duc de Gaete (G. A. ✻), *Ministre* (1).

La proposition et l'exécution des lois et décrets impériaux sur l'assiette, la répartition et le recouvrement des contributions directes et sur la perception des contributions indirectes; la proposition aux places de Receveurs généraux et particuliers; le règlement des soumissions des Receveurs généraux des contributions directes; le cadastre; l'administration de la caisse d'amortissement et de garantie, des douanes, des postes aux lettres et aux chevaux, de la loterie impériale, des monnoies, des forêts, de l'enregistrement, des domaines publics, soit pour la conservation, soit pour la vente, la régie des droits réunis, les octrois, la régie des sels et tabacs dans les départemens au-delà des Alpes; les salines de l'Est; les établissemens, baux, régies et entreprises qui donnent un produit au trésor impérial; l'expédition des ordonnances pour le paiement de la dette publique et des pensions civiles et ecclésiastiques; la formation du budget général des recettes et dépenses de chaque année; l'exécution des loix sur les banques; les relations avec la Cour des Comptes en exécution de la loi de sa création et du décret impérial du 28 septembre 1807.

Auditeurs près le Ministre et la section des Finances du Conseil d'Etat. Voyez *à la suite du Conseil d'Etat.*

BUREAUX.

Secrétariat général.

M. Amabert, *Secrétaire-général.*
M. Saussay, *Secrétaire particulier.*
M. Vialla, M. Cren, M. Thevenin, *Chefs.*

L'ouverture, l'analyse et l'enregistrement des dépêches; leur distribution dans les différentes divisions; les mesures générales pour l'exécution des lois et décrets impériaux; l'examen des projets de finance: les demandes de places; la liquidation des dépenses intérieures du ministère et des bureaux; les archives, le dépôt

(1) Le Ministre tient son audience générale le premier lundi de chaque mois, à midi. Il donne des Audiences particulieres lorsqu'elles sont demandées par lettres signées qui en indiquent l'objet; les personnes qui les ont obtenues sont admises en représentant aux huissiers de salle la réponse du Ministre. Les membres des premières autorités sont admis au cabinet du Ministre le lundi de chaque semaine, depuis 11 heures jusqu'à midi. Les conférences particulières du public avec les premiers commis ont lieu le lundi de chaque semaine, depuis 2 heures jusqu'à 4. Le bureau des renseignemens est ouvert tous les jours, depuis 2 heures jusqu'à 4. Celui des fonds et de la comptabilité du ministère est ouvert les lundis et jeudis à la même heure.

des loix et des arrêtés ; les renseignemens à donner au public sur la situation des affaires ; les rapports sur les mesures de finances , les travaux préparatoires du budjet général de chaque année ; la correspondance avec la caisse d'amortissement ; la légion d'honneur, le sénat , la régie des sels et tabacs dans les départemens au-delà des Alpes ; les salines de l'Est ; la liquidation et l'inscription des pensions; les affaires qui exigent une prompte expédition et celles qui n'ont pas d'attributions déterminées.

PREMIÈRE DIVISION.

Contributions directes, maison du Ministre.

M. Legrand ❋, *Chef de Division.*

M. Dissèz , M. Peyrard , M. Millié , M. Rouveau , } *Chefs.*

Les contributions directes , la confection des rôles des contributions foncières, personnelle et mobilière , portes et fenêtres , et du droit de patentes ; les décharges et réductions sur les contributions ; les recouvremens , les états de situation de ces différens objets , le travail relatif à la nomination aux emplois des directeurs des contributions directes , des receveurs généraux , des receveurs d'arrondissemens et des percepteurs à vie ; la distribution du fonds de dégrèvement à la disposition du gouvernement.

Bureau des Soumissions.

M. Dissec , *Directeur.*

M. Gallet , M. Jobert . } *Chefs.*

La rédaction des soumissions des Receveurs généraux des contributions directes , et des états généraux des contributions directes.

Cadastre de la France.

M. le Chevalier Hennet ❋, *Commissaire Impérial.* . . . . . .
M. Barbier. . . M. Hochard. . . } *Chefs.*
M. Plauzolle , *Adjoint.*
} rue de Cléry , n. 19.

L'exécution des travaux ordonnés pour la confection du cadastre , par les arrêtés des 30 novembre 1802 et 19 octobre 1803 , et la loi du 15 septembre 1807 ; le travail relatif à la nomination des ingénieurs-vérificateurs du cadastre ; la correspondance relative à cette partie avec les directeurs des contributions.

DEUXIÈME DIVISION.

Contributions et produits indirects.

M. Anthoine ❋, *Chef de Division*, maison Lambert , rue Neuve-des-Petits-Champs.

Première Section. *Enregistrement , timbre et douanes.*

M. Trezy. . . M. Duperron. . } *Chefs.*

Les droits d'enregistrement , de timbre , d'hypothèques et ceux sur les tabacs et les cartes ; les droits de douanes , les droits réunis et les octrois.

Deuxième Section. *Monnoies , droits de garantie , postes et loteries.*

M. Brunet , *Chef.*

Les détails relatifs à l'administration des monnoies , au droit de garantie des matières d'or et d'argent ; à la poste aux lettres ; à la poste aux chevaux , et à la lotérie impériale.

TROISIÈME DIVISION.

Administration et aliénation des Domaines nationaux, Eaux, Forêts et Usines.

M. Raison, *Chef de Division*, maison Lambert, rue Neuve-des-Petits-Champs.

Premier Bureau. M. Lerasle, *Chef.*

Les détails relatifs aux forêts et bois impériaux et à ceux des communes; la discussion des demandes en coupes extraordinaires; les questions relatives à des droits d'usage; les demandes en défrichement de bois appartenant aux particuliers; la présentation des sujets aux places de l'administration forestière; les rapports sur demandes en pension de retraite; les détails relatifs à la pêche dans les rivières navigables, et ceux concernant la régie et le fermage des forges et usines.

Deuxième Bureau. M. Giraud, *Chef.*

Les détails relatifs à la propriété et à l'administration des domaines publics; les domaines engagés; les révocations des anciennes aliénations; les baux emphythéotiques et à vie; le recouvrement des fermages et locations des propriétés de l'Etat; la résiliation des baux qui en sont passés, et les indemnités qui s'ensuivent; le recouvrement et le remboursement des rentes et redevances dues à l'Etat; les déshérences; la prise ou rentrée en possession des biens qui appartiennent au domaine; la restitution des biens qui doivent être remis aux fabriques et à l'Université impériale; les démolitions pour cause de nécessité ou d'utilité publique.

Troisième Bureau. M. Simon, *Chef.*

Les détails relatifs aux biens séquestrés et confisqués; les questions concernant l'extinction des rentes par remboursement et compensation; les réclamations au sujet des biens indivis; les partages de succession et de présuccession; la liquidation des créances admises provisoirement en paiement de domaines nationaux.

Les rapports sur la disposition et la vente du mobilier national et des effets mis hors de service.

Quatrième Bureau. M. Barreme, *Chef.*

L'examen des difficultés qui peuvent précéder, accompagner et suivre l'aliénation des domaines nationaux; les questions relatives aux déchéances, aux folles-enchères, aux amendes encourues, aux divers modes de paiement, et à l'emploi des valeurs qui ont pu servir à la libération des acquéreurs.

Les demandes d'aliénation suivant un mode particulier, pour cause d'utilité publique.

QUATRIÈME DIVISION.

M. Dutertre-Veteuil, *Chef de Division*, maison du Ministre.

M. Ducasse,
M. Bilhon, } *Chefs.*
M. Lepord,

Les ordonnances et la comptabilité des dépenses des autorités constitutionnelles, de la cour des comptes, du ministère des finances et des diverses régies et administrations comprises dans son attribution; les états de proposition et de distribution des fonds applicables à ces mêmes dépenses; les comptes détaillés de ces fonds.

Les ordonnances des dépenses de toute nature des cours et tribunaux des douanes.

Les ordonnances et la comptabilité des crédits ouverts dans les Préfectures pour les dépenses de la direction des contributions; les propositions d'admission ou de rejet des compensations demandées en exécution du décret du 13 décemb. 1809. pour créances d'émigrés ou autres compensations; le contentieux relatif à ces dernieres.

Les relevés et états de situation de toutes les parties de la dette publique, liquidée, remboursée et inscrite.

SECTION VI.

DÉPARTEMENT DU TRÉSOR IMPÉRIAL.

Rue Neuve des Petits-Champs.

S. Ex. Mr le Comte Mollien (G. A. ❋) (G. ✵), *Ministre.*

L'exécution des loix et des décrets qui ont pour objet d'assurer les recettes du Trésor et de régler les dépenses publiques; la distribution des fonds à mettre à la disposition des divers Ministres, et l'autorisation de paiement de leurs ordonnances, délivrées dans les formes constitutionnelles; la formation, la tenue et les mutations du grand livre de la dette publique et du registre des pensions; les instructions qui règlent la comptabilité des Receveurs généraux et particuliers, des payeurs des départemens, divisions, ports, armées et colonies; la surveillance et le contrôle du versement des fonds et revenus publics de toute nature dans la caisse du Trésor impérial à Paris, ou dans les caisses extérieures; les conversions de valeurs en effets susceptibles d'une application locale aux besoins du service; le mouvement des fonds combiné avec les dépenses de l'Etat; l'ordre des poursuites dirigées par l'agence judiciaire pour les recouvremens de débets; la surveillance des recettes communales et des recettes et dépenses qui constituent le service des quatre Trésoriers spéciaux du génie, des canaux, des invalides de la marine et de la police générale.

Le Ministère du Trésor se divise en six sections principales, savoir :

1°. Les caisses, au nombre de quatre, désignées sous les noms de *Caisse des recettes*, *Caisse centrale*, *Caisse des dépenses*, *Caisse de service* ;

2°. Les bureaux administratifs des dépenses;

3°. Les payeurs généraux, au nombre de quatre, ayant, l'un les dépenses de la guerre, l'autre, celles de la marine, le troisième, les dépenses diverses, le quatrième, la dette perpétuelle viagère, et les pensions;

4°. La comptabilité centrale qui suit par ses écritures les recouvremens successifs de tous les revenus publics, et l'application qui en est faite aux dépenses de l'Etat.

5°. Le grand-livre de la dette publique et celui des pensions;

6°. L'agence judiciaire.

Les différens travaux qui ressortissent au ministère du trésor public, tant pour l'administration intérieure établie à Paris, que pour les divisions militaires, armées, départemens, ports, sont distribués dans l'ordre ci-après désigné :

Intendans extérieurs chargés, sous les ordres du Ministre des Finances et du Trésor impérial, de la surveillance des finances.

M. le Chevalier de Gogel (C. ✻)G. ✻) , *Conseiller d'Etat, à Amsterdam, pour la Hollande.*

M. Taboureau ✻, *Auditeur au Conseil d'Etat, à Alexandrie, pour les départemens des 27e et 28e divisions.*

M. le Comte de Chabrol ✻, *Maître des Requêtes, à Leybach, pour les Provinces d'Illyrie.*

M. le Baron de Saint-Thomas, *Maître des Requêtes, à Florence, pour la Toscane.*

M. le Baron Janet ✻, *Maître des Requêtes, à Rome, pour les Etats Romains.*

M. le Baron Voute ✻ (C. ✻), *Maître des Requêtes, Directeur général de la caisse centrale, en Hollande.*

Auditeurs près le Ministre et la section des finances du Conseil d'Etat. Voyez *à la suite du Conseil d'Etat*, page 105.

Administrateurs près le Ministre.

M. le Baron Louis (O. ✻) , *Conseiller d'Etat.*

La surveillance des travaux de l'agence judiciaire, des opérations du grand livre de la dette publique, de celui des pensions, de la caisse de service, de la comptabilité centrale, et des comptabilités arriérées antérieures à l'an 8.

M. Lemonnier ✻.

La surveillance de la section des caisses, de la partie des comptes arriérés qui appartient aux recettes depuis l'an 8, et de la comptabilité centrale en ce qui concerne la recette.

M. Laquiante ✻.

La surveillance des détails administratifs de la dépense et de la comptabilité centrale en ce qui concerne la dépense.

BUREAUX QUI NE FONT POINT PARTIE DES SIX SECTIONS.

Bureau général.

M. Bricogne l'aîné ✻, *premier Commis.*

MM. Colin, Courcier, Tournus, Raynal, *Chefs.*

L'ouverture des dépêches; la suite de toutes les affaires que le Ministre se réserve de traiter particulièrement; la réunion des demandes de fonds des Ministres; la préparation des distributions de fonds et la correspondance relative; la situation générale du Trésor impérial; l'aperçu de ses besoins et les moyens d'y pourvoir; la correspondance avec les Inspecteurs généraux du Trésor impérial; la suite de leurs missions et de leurs mouvemens.

L'examen et le règlement des négociations; les opérations entre la caisse générale et la caisse de service pour l'appropriation locale des fonds aux dépenses; la préparation et l'enregistrement des ordres du Ministre pour les paiemens à Paris, et pour les envois de fonds aux Payeurs extérieurs du Trésor impérial; les relations du Trésor impérial avec ses comptables, ses agens et ses correspondans en pays étrangers; la surveillance des fonds et matières envoyés par le Trésor aux hôtels des monnoies; la tenue, l'examen et la présentation de leurs comptes; la surveillance et la vérification des caisses des communes, et les propositions de nomination aux places de Receveurs municipaux.

Secrétariat général.

M. Lefèvre ※, *Secrétaire général.*

M. Pernot, *Chef du bureau des Renvois.*

Réception, enregistrement succinct et transmission de toutes les dépêches adressées au Ministre et aux Administrateurs; la surveillance des réponses à faire.

Dépôt, analyse et expéditions des lois, des décrets impériaux et des arrêtés et décisions du Ministre, classification et garde des archives;

Liquidation et compte des dépenses du Ministère; expédition des ordonnances relatives aux dépenses administratives du Ministère et aux restitutions et remboursemens; la surveillance sur le matériel du Trésor.

Détails généraux concernant les mouvemens, la composition et la police du personnel. La liquidation, le paiement et la comptabilité des pensions de retraites accordées aux employés du trésor, en exécution du décret du 16 juin 1808.

Les affaires qui ne concernent spécialement aucune des six sections.

PREMIÈRE SECTION.

Section des Caisses. *Caisse générale.*

M. Cornut ※, *Caissier général.*

M. Dubra, *sous-Caissier.*

M. Fagnan, *premier Commis, et dépositaire-liquidateur des valeurs inactives et effets de compensation.*

M. Guyot-Laval, *suppléant le Caissier général pour les signatures et le classement des valeurs.*

La Caisse générale est le dépôt où tous les revenus de l'Etat, dénommés au budjet, sont recueillis, soit en obligations des receveurs généraux pour les contributions directes, soit en bons à vue souscrits par eux pour les contributions indirectes qui leur sont versées, soit en traites des douanes et des adjudicataires de coupes de bois, soit en espèces.

Le Caissier remet à la caisse de service les valeurs qui doivent être converties pour recevoir, en échange, d'autres valeurs qui, par la date et le lieu de leur échéance facilitent, sans déplacement d'espèces, l'application du produit des recettes aux besoins de la dépense.

La Caisse générale est placée entre deux Caisses auxiliaires: la Caisse des recettes de laquelle elle reçoit tous ses moyens, la Caisse des dépenses à laquelle elle remet, dans les proportions réglées par le Ministre, les fonds nécessaires aux divers services.

Caisse des recettes journalières.

M. Foin, *Caissier.*

M. Bourqueney, *sous-Caissier.*

M. Lasserez, *Contrôleur.*

Le Caissier reçoit en détail tous les fonds, effets et acquits versés au Trésor impérial par les receveurs, pour quelque cause que ce soit; verse chaque jour, en masse, à la caisse générale, toutes les valeurs actives qu'il a reçues. Les valeurs inactives et les effets de compensation sont versés au dépositaire liquidateur.

Le Contrôleur vise les récépissés délivrés par le Caissier, tient des registres correspondans à ceux du Caissier, et constate, par son *visa*, l'exactitude des opérations.

Caisse des dépenses journalières.

M. Piscatory ※, *Caissier.*

M. Desavigny, *sous-Caissier,* chargé des envois de fonds aux départemens, ports et armées.

M. Azam, *sous-Caissier*, chargé des paiemens de la dette publique à Paris.

Le Caissier des dépenses reçoit en masse du Caissier général, les fonds que le Ministre destine au service de chaque jour.

Il acquitte en détail les mandats que chacun des quatre payeurs généraux de la guerre, de la marine, des dépenses diverses et de la dette publique, tire sur sa caisse pour les paiemens à effectuer à Paris.

Il a des comptoirs établis dans l'emplacement des bureaux du payeur général de la dette publique, pour le paiement des rentes et pensions à Paris.

Il expédie, d'après les autorisations données par le Ministre sur les demandes des payeurs-généraux, les fonds nécessaires au service des caisses extérieures du trésor impérial.

Caisse de Service.

Cette caisse est spécialement chargée de toutes les conversions de valeurs qui intéressent le service du Trésor; elle opère, par ses rescriptions sur les comptables, l'application immédiate du produit des impôts aux dépenses locales que le service exige; elle expédie des mandats sur tous les chef-lieux de départemens et d'arrondissemens, en échange des versemens qui lui sont faits à Paris. Elle a des comptes courans ouverts avec tous les Receveurs généraux; elle acquitte pour eux les mandats qu'ils tirent sur les sommes dont ils sont crédités sur ses livres.

Par suite de ses négociations, et pour en tenir lieu, elle admet les placemens à intérêt qui lui sont offerts. En ce cas, elle garde dans ses porte-feuilles la quotité proportionnelle de ses valeurs négociables, lesquelles y restent comme un gage réalisable à volonté.

M. Jourdan ❋, M. Bronner ❋, *Directeurs*, M. Petit ❋, *Caissier*, *travaillant directement avec le Ministre.*

DEUXIÈME SECTION.

Bureaux administratifs des dépenses.

M. Dutramblay, aîné ❋, *Chef.*

La correspondance administrative qui a trait au service général de la dépense, la discussion, l'interprétation et la transmission des règlemens et instructions qui concernent les payeurs; l'examen, la fixation de leurs frais de gestion, la préparation des rapports sur les questions qui exigent une décision législative, impériale ou ministérielle.

M. Clergeau-Lacroix ❋, *Chef.*

La suite des dispositions faites par les Ministres ordonnateurs sur les crédits législatifs en vertu des décrets mensuels de distribution.

L'enregistrement et le *visa* des ordonnances régulièrement imputées et la rédaction des bordereaux de ces ordonnances pour être souscrits par le Ministre du Trésor d'une autorisation de paiement.

La situation des crédits de chaque ministère par chapitres et articles du budget.

La correspondance ministérielle soit pour motiver, soit pour faire lever les difficultés qui empêchent de donner cours aux ordonnances mal imputées.

M. Desouches, *Contrôleur des paiemens de la dette publique.*

Ce contrôle est exercé par neuf sous-contrôleurs placés dans les neuf bureaux de paiement de la dette publique, pour y suivre l'emploi des fonds assignés à cette dépense, tenir registre de chaque paiement, et contrôler les quittances des parties prenantes.

Une section du contrôle de la dette publique est chargée de recevoir les originaux des certificats de vie, de procuration, de certificats d'individualité pour

en délivrer *gratis* des *duplicata* aux créanciers qui ont plusieurs parties de rentes.

M. Colin, *Contrôleur des mandats des Payeurs généraux.*

Constate la conformité des mandats des trois payeurs généraux de la guerre, de la marine et des dépenses diverses, avec les ordonnances pour le paiement desquelles ils sont délivrés sur la caisse des dépenses;

Suit l'emploi des fonds que le Ministre a affectés à chaque distribution, à chaque service, et à chaque exercice;

Fournit les élémens du compte des paiemens effectués à Paris.

Réunit, d'après les demandes de fonds de MM. les Ministres, les élémens de la distribution mensuelle soumise à l'approbation de l'Empereur.

TROISIÈME SECTION.

Payeurs généraux.

Guerre.	M. Jehannot ✻, *Payeur général.* M. Barbot, aîné, *premier Commis.*
Marine.	M. Roguin ✻, *Payeur général.* M. Devaupré, *premier Commis.*
Dépenses diverses, C'est-à-dire, toutes celles autres que les dépenses de la guerre, de la marine et de la dette publique.	M. De Lafontaine ✻, *Payeur général.* M. Molard, *premier Commis.*

Les ordonnances expédiées par les Ministres, sont remises à chaque payeur par le chef du bureau des ordonnances, et accompagnées des bordereaux d'autorisation du Ministre.

Ces ordonnances sont payées ensuite par le Caissier des dépenses journalières, sur les mandats particuliers desdits payeurs ou d'agens à qui ils ont spécialement délégué cette fonction.

Les payeurs généraux correspondent avec les payeurs des divisions des armées, des départemens, des ports et des colonies, et leur transmettent les ordres et les instructions nécessaires pour l'acquittement des dépenses qui ne sont pas payables à la caisse centrale à Paris.

Ils reçoivent, chacun en ce qui le concerne, des payeurs extérieurs, les acquits justificatifs de l'emploi des fonds qui leur ont été envoyés. Ils les examinent, font rectifier ceux qui leur paroissent irréguliers, admettent les autres, et les fondent, avec les acquits des paiemens qu'ils ont faits directement, dans les comptes généraux qu'ils présentent à la Cour des comptes.

M. Boscheron, fils aîné, *Payeur général des Rentes et Pensions.*
M. Fabignon, *premier Commis.*

Le paiement des rentes et pensions tant à Paris que dans les Départemens.

Les paiemens, à Paris, s'effectuent au trésor, sur les bulletins délivrés par neuf Vérificateurs pour le payeur général, suivant l'ordre numérique indiqué par affiches hebdomadaires.

Les paiemens hors Paris s'effectuent par les payeurs des départ. avec les fonds qui leur sont adressés par la caisse des dépenses, sur les demandes du payeur général.

Les paiemens des rentes et des pensions ont lieu d'après des états rédigés au grand livre de la dette publique et à la direction des pensions, en conformité des registres sur lesquels ces créances sont inscrites.

Chaque paiement est mentionné à la suite de la créance indiquée dans ces états; et ces états qui énoncent en même-tems le droit du créancier et le paiement fait par le débiteur, sont fournis avec les quittances à la Cour des comptes, à l'appui du compte que doit rendre chaque année le payeur général.

Trésoriers Spéciaux.

M. Saulty, *Trésorier du Génie*, rue des Moulins, n. 19.

M. Angrand, *Trésorier des Canaux, Travaux publics, et Ponts et Chaussées*, rue Saint-Florentin, n. 9.

M. de Peytes de Moncabrié, *Trésorier général des Invalides de la Marine*, rue Duphot, n. 9.

M. Lecomte, *Trésorier de la Police générale*, au Ministère de la Police.

M. Daumont, *Inspecteur des quatre Caisses.*

Ces quatre trésoriers, établis par le décret du 13 août 1810, sont comptables envers le Trésor impérial des fonds dont ils suivent la recette et l'emploi.

Leur recette se compose de produits spéciaux déterminés par les décrets de S. M.

Leur dépense est ordonnancée par les Ministres compétens, dans les proportions réglées par un budjet particulier relatif au service de chacun de ces comptables.

Les fonds qui excèdent les dispositions faites par les ordonnateurs, restent en dépôt à la caisse du service du Trésor jusqu'à ce qu'ils soient employés.

QUATRIÈME SECTION.

Comptabilité centrale.

M. De Saint-Didier ❋, *Auditeur au Conseil d'Etat, Inspecteur général, travaillant directement avec le Ministre.*

M. Bronner ❋, *Inspecteur général, Adjoint.*

M. Bricogne, jeune, *Chef du bureau de l'Inspection générale.*

La direction générale du travail réparti dans les bureaux ci-après; signature de la correspondance avec les receveurs et payeurs sur les redressemens d'écritures.

La comptabilité centrale tient par ses rapports avec tous les comptables publics le contrôle de leurs actes journaliers de comptabilité; elle est chargée d'en suivre tous les mouvemens, et de constater par la balance des comptes la situation journalière de chaque comptable en toutes valeurs et sur chaque nature de recouvrement par exercice. Elle réunit les résultats de leurs opérations pour établir la situation générale du Trésor. Tous les comptes tenus dans cette section sont en partie double.

Elle se divise en sept parties principales, savoir :

Un bureau central; trois bureaux de recouvremens, pour le contrôle des recettes; un bureau pour le contrôle de la dépense; un bureau pour le contrôle des recettes et dépenses des armées, et de celles d'Illyrie et des intendances; un bureau des comptes finaux.

La comptabilité centrale est en outre chargée de suivre la comptabilité et les opérations des Auditeurs-trésoriers des cohortes de la garde nationale, institués par le décret du 14 mars 1812; de former leur situation et de préparer le contrôle de l'emploi des fonds mis à la disposition des conseils d'administration des cohortes.

Bureau central.

M. Le Camus, *Premier Commis, Directeur.*

M. d'Audiffret, *Adjoint.*

La tenue du Journal général et du Grand-Livre où sont résumées toutes les opérations des caisses intérieures et extérieures du Trésor impérial, tant en recette qu'en dépense; la rédaction des états de situation du Trésor pour le conseil des Finances de chaque mois.

Bureaux de Recouvremens.

M. Contencin, M. Arrivetz, M. Furet, *Chefs Contrôleurs.*

Vérification et dépouillement des journaux fournis tous les dix jours par les Receveurs généraux et particuliers.

Etablissement de leur situation respective d'après ces élémens.

Contrôle des recettes énoncées auxdits journaux par les talons des récépissés envoyés par les Sous-Prefets.

La correspondance qui naît du mouvement des écritures.

Contrôle de la Dépense.

M. Vauquoy, *Chef.*

Vérification et dépouillement des journaux des payeurs extérieurs de l'Empire.

Etablissement de leur situation d'après les opérations énoncées dans ces journaux.

Contrôle de la situation des payeurs divisionnaires par celles de leurs préposés.

La correspondance y relative.

Bureaux des intendances et comptabilités extraordinaires.

M. Delahante, *Auditeur au Conseil d'Etat*, Chef.

Bureau des intendances. M. Philippe, *Chef.*

Bureau des comptabilités extraordinaires. M. Rabaille, *Chef adjoint.*

Vérification des journaux transmis, tant par les receveurs et payeurs d'armées que par ceux qui sont établis dans les intendances du Trésor, et dans les provinces d'Illyrie ; établissement des balances ; correspondance relative.

Bureau des états finaux.

M. Liévreville, *Directeur.* M. Vernoy, *Sous-Directeur.*

Apurement des comptes des Receveurs, antérieurs à 1808. Vérification des états finaux. La Correspondance relative.

La préparation des récépissés à délivrer par le Caissier des recettes ; les rapports concernant l'expédition des rescriptions sur domaines nationaux et rachats de rentes ; l'examen des comptes des anciens entrepreneurs et agens de service du Trésor ; la liquidation des débets ouverts antérieurement à 1808 et la suite de leurs recouvremens.

Bureau des Gardes nationales, sous la direction d'un des Inspecteurs-généraux du Trésor, chargé de surveiller la gestion des Auditeurs-trésoriers.

Vérification et dépouillement des journaux fournis tous les quinze jours par les trésoriers, et des bordereaux de dépenses transmis tous les trois mois ; établissement de leur situation d'après ces élémens ; contrôle des recettes faites par les cohortes, au moyen des dépenses annoncées par les payeurs divisionnaires. La correspondance y relative.

CINQUIÈME SECTION.

Direction du grand Livre de la dette publique.

M. Housel, *Directeur.*

M. Didier.	La tenue des écritures du grand livre des 5 pour cent consolidés.	*Sous-Directeurs.*
M. De la Place.	La tenue des écritures du grand livre de la dette viagère.	*Sous-Directeurs.*
M. Meschyn.	Le contentieux et la correspondance.	*Sous-Directeurs.*

M Prunet. . .	Les déclarations de transferts et la reddition des comptes en cette partie.	Sous-Directeurs.
M. Richemont. .	Les mutations par décès. etc., et la reddition des comptes y relatifs.	

L'inscription de toutes les rentes. la tenue du grand livre, la délivrance des extraits d'inscriptions. la rectification des erreurs de noms dans les immatricules. Le Directeur fait établir toutes les mutations. divisions et réunions qu'exigent les transferts. partages. arrangemens de famille, et jugemens; rédige. chaque semestre, les états d'arrerages à remettre au payeur général de la dette publique, pour le paiement des rentes.

Direction des pensions.

M. Harmand, *Directeur.*

L'inscription de toutes les pensions à la charge du Trésor; la tenue des registres; l'expédition des brevets signés de S. A. S. Monseigneur l'Archi-Trésorier: la délivrance des certificats d'inscriptions. d'extinctions. de rejets. de rectifications dans le cas d'erreurs ou changemens de qualités. Le Directeur reçoit les déclarations par lesquelles les pensionnaires indiquent leur résidence et les lieu où ils désirent être payés; il procède à la formation des états de paiemens généraux et particuliers; est chargé de la correspondance et du contentieux relatifs aux pensions; dresse les états de situation.

M. Wante, *Contrôl. près les directions du grand livre et des pensions.*

Le Contrôleur connoît de toutes les opérations relatives à l'inscription des rentes et pensions. Il constate et suit tous les mouvemens de la dette publique.

Il surveille le dépôt des copies d'inscription cinq pour cent, tenant lieu du double du grand livre. Il tient une comptabilité particulière de la situation de ce dépôt, pour s'assurer que le montant des sommes énoncées aux copies d'inscriptions, est égal à la somme des inscriptions émises. et que les mutations opérées successivement sur le grand livre, sont effectuées au dépôt. soit par l'annullation de la copie des inscriptions transférées soit par le dépôt de celles nouvellement émises.

SIXIÈME SECTION.

Agence judiciaire du Trésor.

M. Alein ※, *Agent judiciaire.*

M. Wante, *Contrôleur du Recouvrement des créances du Trésor.*

M. Laffilard, M. Lego, M. Bezard. *Sous-Agens.*

Exécution des contraintes décernées par le Ministre du Trésor impérial, des arrêtés de la Cour des Comptes et des arrêtés du Conseil général de liquidation, contre les comptables en débet.

Suite des affaires contentieuses qui intéressent le trésor impérial; examen des cautionnemens.

Le Contrôleur tient registre de tous les actes qui constatent les créances du

Trésor impérial à recouvrer. débite de leur montant l'agent judiciaire, et le crédite à mesure des rentrées, ou d'après les certificats, en forme, de carence ou d'insolvabilité des débiteurs.

Bureau des consignations, dépôts et oppositions.

M. Dubuisson ✻, *Chef, Membre du Conseil contentieux.*

Reçoit les oppositions formées sur les créanciers du trésor impérial, délivre des extraits d'oppositions, ou des certificats de non-opposition ;

Tient registre des dépôts et consignations, vérifie les titres des parties qui en réclament la restitution.

Examen des affaires contentieuses dont le Ministre se réserve la connoissance.

Conseil intérieur du contentieux.

Ce conseil présidé par le Ministre ou par l'administrateur du contentieux, est composé comme suit :

M. le Baron Louis (O. ✻), *Conseiller d'Etat, Administrateur.*

M. Dutilleul,
M. de Boubers, } *Auditeurs au Conseil d'Etat.*

M. Dubuisson ✻, *Chef du bureau des consignations et oppositions.*
M. Alein ✻, *Agent judiciaire.*
M. Wante, *Contrôleur du grand-livre et des débets.*

M. Frestel ✻,
M. Roussel ✻, } *Référendaires à la Cour des Comptes.*

M. Defays.
M. Sandrin, *Avoué.*
M. Fagnan, *premier Commis de la Caisse générale.*
M. Houzel, *Directeur du grand Livre.*
M. Meschyn, *Chef de Correspond. du grand Livre*, suppléant M. Houzel.
M. Magimel, *Secrétaire.*

Ce conseil discute les questions relatives à la rentrée des débets, aux inscriptions sur le grand livre, aux cautionnemens, au contentieux de la comptabilité ; propose les instructions à donner, soit aux préfets, soit aux aggrégés à l'agence judiciaire établis près des cours et tribunaux pour la poursuite des comptables débiteurs ; traite et dirige par ses avis approuvés du Ministre toutes les affaires litigieuses qui intéressent le service du trésor.

Contentieux dans les Tribunaux.

M. Bonnet, *Avocat.*
M. Badin, *Avocat au Conseil et à la Cour de Cassation.*
M. Lecacheur, *Avoué à la Cour Impériale.*
M. Sandrin, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Bertrand, *Notaire.*

PRÉPOSÉS EXTÉRIEURS DU TRÉSOR IMPÉRIAL.

Inspecteurs généraux, Messieurs,

Petit.
Bailly.
Duret.
Pernot-Fontenoy.
Rielle ✵, *en Italie.*
Lyonnet, *dans les provinces Illyriennes.*
Vignon.
Albin Cornuau.
Tribalet, *Sous-Inspecteur, faisant fonctions d'Inspecteur général en Catalogne.*
Bricogne, *près la grande armée et la caisse centrale et de réserve de Magdebourg.*
J. Dutilleul, *Auditeur au Conseil d'Etat.*
De Boubers, *idem.*

Les Inspecteurs généraux sont chargés de la vérification des caisses des payeurs établis dans les divisions militaires, les ports et les départemens, et de celles des Receveurs généraux et particuliers; les Receveurs des revenus communaux comptables envers la Cour des Comptes, sont soumis aussi aux vérifications des Inspecteurs du trésor. Chaque Inspecteur a pour collaborateurs ou auxiliaires, un Sous-Inspecteur et un élève Inspecteur, dont il dirige les travaux et les missions.

M. Merlin, *Agent de change*, chargé des opérations de bourse pour le Trésor impérial.

M. Levraud jeune, *Médecin-Chirurgien.*

SECTION

SECTION VII.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE,

Rue Saint-Dominique.

S. Ex. Mr le Duc de Feltre, Comte d'Hunebourg, (G. A. ✻), *Général de Division*, Ministre (1).

La levée, l'organisation, l'inspection, la surveillance, la discipline, la police et le mouvement des armées de terre; le personnel et le matériel de l'artillerie et du génie; les fortifications, les places de guerre; les poudres et salpêtres; la garde impériale; la garde de Paris; la gendarmerie impériale; la police militaire; les écoles spéciales impériales et militaires d'infanterie et de cavalerie; le prytanée militaire; les emplois et les récompenses militaires; la solde, les traitemens extraordinaires et les indemnités; les retraites; l'admission dans les corps de vétérans et à l'hôtel impérial des invalides; les prisonniers de guerre.

Auditeurs près le Ministre et la Section de la Guerre. Voyez *à la suite du Conseil d'Etat.*

M. des Acres Fleurange ✻, *Commissaire des guerres adjoint, Secrétaire particulier de S. Ex.*

BUREAUX.

Secrétariat général du Ministère.

M. le Baron Fririon (O. ✻), *Insp. en Chef aux revues, Secrét. gén.*

M. Seneville, *Commissaire des guerres, Chef du Secretariat.*

L'enregistrement des lois et des décrets impériaux, leur renvoi dans les divisions du Ministère, la surveillance de leur exécution; l'enregistrement particulier des lettres des Ministres, leur renvoi dans les divisions, et la surveillance des réponses à faire en conséquence des décisions du Ministre; la signature des ampliations des lois et des décrets; celle des certificats à expédier d'après les relevés des registres; la correspondance avec les autorités militaires et civiles, pour les demandes de renseignemens; l'organisation des bureaux; le personnel des employés, l'examen des plaintes portées pour les affaires restées sans réponses ou négligées; le bureau des lois et archives; les affaires d'administration générale et celles qui n'ont pas de désignation fixe; les écoles impériales et militaires d'infanterie et de cavalerie; le prytanée militaire; les impressions, la garde du sceau du Ministère; l'ameublement des maisons affectées aux bureaux; la police et l'exécution des règlemens y relatifs; la transmission des demandes d'emploi formées par les militaires aux autorités qu'elles concernent, en exécution du décret du 8 mars 1811.

(1) Le Ministre donne une audience publique le premier lundi de chaque mois. Son Excellence reçoit, le samedi, les généraux, les membres des autorités civiles, et les autres personnes qui demandent et obtiennent des rendez-vous.
Les bureaux sont ouverts au Public le mercredi de chaque semaine, de 2 à 4 h.

Bureau des Dépêches.

M. Charpentier, *Commis principal.*

L'enregistrement des dépêches et leur répartition, le contre-seing, l'enregistrement des lettres chargées.

Bureau des Lois et Archives.

M. Arcambal, *Commissaire ordonnateur*, Chef.

La garde, le classement, l'expédition et l'envoi des lois, décrets et réglemens; la garde et le classement de tous les papiers qui ne sont plus nécessaires au travail courant des bureaux, l'expédition des copies ou extraits à en délivrer par le Ministre.

Bureau des Ecoles militaires.

M. Blin de Saimmore, *Chef.*

Les Ecoles impériales militaires d'infanterie et de cavalerie; le Prytanée militaire.

Bureau des dépenses intérieures.

M. Oger, *Chef*, chargé du service intérieur.

Les dépenses générales d'administration intérieure; les impressions du ministère; le personnel des employés; l'ameublement des maisons affectées aux bureaux; la police et l'exécution des réglemens y relatifs.

Bureau des demandes d'emplois civils.

M. le Colonel Leclerc ✻, *Aide-de-camp de S. Ex.*, chargé provisoirement de la direction de ce Bureau.

La transmission des demandes d'emplois formées par les militaires en retraite ou en réforme, aux autorités qu'elles concernent, en exécution du décret du 8 mars 1811.

Division particulière des opérations militaires des armées en Espagne.

M. Vieusseux, *Chef.*

M. Mazoïer, *Chef de Bureau.*

La correspondance avec les généraux sur les opérations militaires des armées dans la péninsule.

PREMIÈRE DIVISION.

Fonds et Revues.

M. Prévost (Louis) ✻, *Inspecteur aux revues*, Chef.

La solde, la confection des revues et leur vérification; les traitemens extraordinaires, les frais de bureau et de tournée de toute nature, la liquidation et le décompte des dépenses générales de la solde, les ordonnances, les indemnités, frais de poste et gratifications de campagne, les liquidations, les dettes des officiers; les demandes de fonds, leur répartition entre les divisions, la surveillance de leur emploi, et tout ce qui est relatif aux dépenses de la guerre; le compte général et journalier des fonds mis à la disposition du Ministre; le compte général des dépenses de la solde; la solde, les masses et les indemnités de la garde impériale.

Bureau de la solde.

M. Quillet, Commissaire des Guerres, *Chef.*

Les dépenses de la solde, les traitemens extraordinaires et frais de bureau des

officiers généraux, des états-majors et de la gendarmerie; les dettes des officiers; la correspondance pour tout ce qui concerne le paiement de la solde et de ses accessoires; l'administration des corps; les dispositions de fonds nécessaires pour assurer le paiement de la solde.

Bureau des Ordonnances.

M. Simonet, *Chef de Division honoraire, chargé de la direction de ce Bureau.*

L'expédition des ordonnances pour toutes les dépenses du ministère de la guerre; la surveillance de l'emploi des crédits, et des comptes qui doivent être rendus.

Bureau des indemnités.

M. Herlaut, *Chef.*

Les indemnités de toute espèce, dues aux militaires de toutes les armes, pour frais de route et de tournée, entrée en campagne et pertes d'équipages.

Bureau de la Comptabilité de la garde impériale.

M. Chastel d'Oriocourt, *Chef.*

Toutes les dépenses du matériel de la garde impériale, les décomptes de solde, les décomptes des masses; les demandes et les repartitions de fonds; la liquidation des dépenses extraordinaires.

La comptabilité des corps de la garde et la vérification des revues de ces corps.

Bureau de liquidation.

M. Thiébault ❋, *Chef.*

La vérification de tous les objets de dépense du ministère de la guerre.

Bureau particulier de la première Division.

M. Gottis, *Chef.*

Ce bureau est particulièrement chargé de tout ce qui a rapport au paiement de la solde arriérée et à l'établissement des comptes généraux de la solde, antérieurs au premier juillet 1810.

SUBDIVISION DE LA PREMIÈRE DIVISION.

Revues, décomptes de solde et comptabilité des Corps.

M. Delamarre ❋, *S.-Inspect. aux revues*, Chef de la Subdivis.

Premier Bureau. Revues.

M. Barberot, *Sous-Inspecteur aux revues*, Chef.

La confection des revues, leur vérification et toute la correspondance relative au service des revues.

Deuxième Bureau. Décomptes de solde.

Ce bureau est dirigé par le Chef de la Subdivision.

Les comptes ouverts avec tous les corps de troupes pour les dépenses de la solde, la liquidation de ces dépenses, les comptes généraux de l'emploi des fonds de la solde, et de tout ce qui s'expédie sur revues.

Troisième Bureau. Comptabilité des Corps.

M. Duhamel, *Chef.*

La vérification de la comptabilité générale des corps; la correspondance générale et particulière relative à cette vérification.

DEUXIÈME DIVISION.

Nominations.

M. Tabarié (O. ✱) ✱, *Inspecteur aux revues*, Chef.

Les emplois et récompenses militaires, l'avancement; l'expédition des brevets; les demandes de changement de corps; l'admission au traitement de réforme des militaires de toutes les armes, excepté ceux de l'Artillerie et du Génie.

Bureau des Etats-majors.

M. Courtois, *Chef.*

Les officiers généraux, les officiers de l'Etat-major général de l'armée, des Etats-majors des places; le personnel des inspecteurs aux revues.

Bureau de l'Infanterie.

M. Favier, *Commissaire des guerres*, *Adjoint*, Chef.

La nomination aux emplois de l'infanterie; l'avancement; les discussions de rang; les congés des officiers; le personnel du régiment de la garde de Paris.

Bureau des troupes à cheval.

M. Levesque, *Chef.*

La nomination aux emplois dans les troupes à cheval, l'avancement, les discussions de rang, les congés des officiers.

Bureau de la Gendarmerie.

M. Pryvé, *Chef de division honoraire*, *chargé de la direction de ce bureau.*

Les expéditions relatives aux nominations et à l'emplacement de la Gendarmerie.

Bureau du personnel de la Garde impériale.

M. Destouet, *Chef.*

La tenue du contrôle de la garde impériale. et correspondance relative à cet objet; les expéditions relatives aux promotions dans la garde.

TROISIÈME DIVISION.

Opérations militaires.

M. Gérard ✱, *Chef.*

Les opérations militaires; le mouvement des troupes; la correspondance avec les principales autorités, sur tout ce qui est relatif aux opérations purement militaires.

Bureau des opérations militaires.

M. Jacquot d'Amersbach, *Chef.*

La correspondance avec les généraux et les autorités civiles.

Bureau du Mouvement.

M. Salamon (O. ✱), *Chef.*

L'expédition des ordres de mouvement et de route aux corps de troupes; les avis à donner en conséquence; les états de situation de l'armée.

QUATRIÈME DIVISION.

Organisation des troupes.

M. Lebarbier de Tinan ✱, *Sous-Inspecteur aux revues*, Chef.

L'organisation, l'inspection des troupes; l'état civil et militaire de l'armée.

Bureau de l'Organisation et de l'Inspection.

M. Deschamps, *Chef.*

L'inspection des troupes; les travaux relatifs à l'organisation, aux incorporations et licenciemens; la correspondance avec les Inspecteurs généraux; les changemens de corps des sous-officiers et soldats; les congés limités ou de convalescence à leur accorder.

Bureau de l'Etat civil et militaire.

M. Godart, *Chef.*

Le dépôt et la tenue des contrôles des sous-officiers et soldats de toutes les armes ; les registres matricules de leurs signalemens ; l'expédition des extraits de ces registres ; la réunion et le classement des extraits mortuaires des militaires et employés militaires, des prisonniers de guerre et des déserteurs étrangers ; les recherches, la réunion et l'enregistrement de tous les renseignemens destinés à suppléer aux extraits mortuaires ; l'envoi aux familles de ces extraits ou des renseignemens qui en tiennent lieu ; la recherche des parens des militaires décédés et de leur domicile ; les permissions de mariage à accorder par le Ministre aux officiers de toutes armes et de tous grades, aux officiers réformés, vétérans et invalides.

CINQUIÈME DIVISION.

Retraites.

M. Goulhot ❋, *Commissaire des guerres*, Chef.

Les soldes de retraite ; le traitement de réforme ; les pensions ; les Vétérans ; les Invalides et les prisonniers de guerre.

Bureau des Pensions.

M. Romeron, *Chef.*

La solde de retraite pour les militaires de toutes les armes ; les pensions de leurs veuves et enfans ; les secours à leur accorder ; les traitemens de réforme.

Bureau des Vétérans et Invalides.

M. Debacq, *Chef.*

L'admission dans les Vétérans et aux Invalides, des militaires de toutes les armes ; les camps de Vétérans.

Bureau des Prisonniers de guerre.

M. Houel, *Chef.*

Les prisonniers de guerre, leur police et leur échange.

SIXIÈME DIVISION.

ARTILLERIE.

M. le Baron Evain ❋, *Général de brigade*, Chef.

La nomination, le placement et l'avancement de tous les militaires et employés de l'arme de l'artillerie ; l'inspection de tous les corps qui en font partie : la construction et fabrication des bouches à feu, armes, machines de guerre, projectiles, poudres, salpêtres ; munitions et attirails de toute espèce ; l'armement et l'approvisionnement des places et des côtes ; les transports d'artillerie.

Bureau du personnel de l'Artillerie.

M. Peyrard ❋, *Chef.*

L'état-major de l'arme, les régimens d'artillerie à pied et à cheval, les pontonniers, les ouvriers, les armuriers, les bataillons du train ; les canonniers garde-côtes ; les gardes, gardiens, artificiers, conducteurs, contrôleurs, réviseurs, etc. des établissemens d'artillerie ; les professeurs et répétiteurs des écoles ; l'école d'application ; l'admission au traitement de réforme des militaires et employés de l'arme.

Bureau du matériel de l'Artillerie.

M. Heu, *Chef.*

La direction et surveillance des fonderies et manufactures impériales d'armes à feu et armes blanches, des arsenaux, des poudreries, des forges; la formation des équipages et parcs d'artillerie; la construction et l'entretien des bâtimens et établissemens affectés au service de l'artillerie; l'armement des corps de toute arme; la levée et la répartition des chevaux d'équipage et du train; les transports et mouvemens de l'artillerie; la comptabilité du matériel de l'artillerie.

SEPTIÈME DIVISION.

Génie.

M. le Baron Decaux ❋, *Colonel au Corps impérial du Génie*, Chef.

Personnel.

M. Lagé, *Chef.*

La nomination, le placement, l'avancement de tous les militaires du corps du génie, leurs mouvemens, les discussions de rang, la répartition des officiers de cette arme dans les armées et les places, leur admission au traitement de réforme, l'admission des élèves de l'école polytechnique à celle de Metz.

Matériel.

M. Schillemans, *Chef.*

Les fortifications des places et des côtes, les canaux défensifs; la construction et l'entretien des casernes; magasins à poudre et autres établissemens militaires; l'école d'application, le dépôt des fortifications et des plans en relief, les affermages de terreins militaires; les demandes en permission de bâtir dans les limites des places fortes, les adjudications pour travaux.

HUITIÈME DIVISION.

Police militaire.

M. Besson ❋ ❋, *Chef de la Division.*

M. Valentin, *Chef du Bureau.*

La correspondance judiciaire sur les matières civiles et criminelles, et notamment tout ce qui concerne les conseils de discipline, les conseils de guerre, les conseils de révision et les commissions militaires; l'application des amnisties, la légalisation et la vérification de pièces et de signatures en cas de doute, surcharge ou altération; les frais de justice militaire; les nominations des concierges des prisons militaires; les ateliers des condamnés au boulet et ceux des condamnés aux travaux publics.

Division de surveillance et d'administration des Recettes et Dépenses des armées en Espagne (1).

M. le Baron Denniée (O. ❋), *Inspect. en chef aux rev.*, Chef.

La comptabilité des armées impériales en Espagne, tant en deniers qu'en nature; la direction à donner aux effets d'habillement; la correspondance avec les Intendans sur toutes les parties du service.

Bureau du Personnel.

M. Gometras, *Chef.*

Les affaires secrètes, celles relatives au personnel des fonctionnaires civils et militaires; les objets imprévus; le détail intérieur de la division.

---

(1) Les bureaux de cette division sont établis rue de la Ville-l'Evêque, n. 23, en face celle d'Astorg.

Bureau de l'Administration locale.

M. Eckard, *Chef.*

Les affaires relatives à l'administration locale; les recettes et dépenses des divers arrondissemens des armées d'Espagne et de Portugal; la surveillance de tous les objets qui composent les attributions des intendans.

Bureau de Comptabilité générale des armées d'Espagne.

M. Carles, *Chef.*

L'apurement des comptabilités de la grande armée d'Espagne, avant l'organisation des gouvernemens et la division des troupes en armées de Catalogne, d'Arragon, du Nord, du Portugal, du centre et du Midi; la surveillance du service administratif des mêmes armées, et généralement de tous les objets qui sont du ressort des ordonnateurs en chef.

Bureau de l'Habillement.

M. Villain de Mésieres, *Sous-Chef.*

Ce bureau est chargé de surveiller l'exécution du décret du 18 août 1811, relatif à la direction à donner aux effets d'habillemens sur les diverses armées en Espagne. Il doit s'assurer du départ des convois et de leur arrivée à destination.

Caisse particulière du Ministère.

M. Fournier, *Caissier.*
M. Basset, *Sous-Caissier.*

Le paiement des appointemens des employés du Ministère, des courriers et des dépenses accidentelles; l'envoi des secours accordés par l'Empereur (ces secours sont adressés par la poste et francs de port aux maires des communes); la recette et l'envoi, sans frais, des pensions ou soldes de retraite accordées aux militaires qui résident hors du territoire françois.

M. Parfait, *médecin du département de la Guerre.*

Dépôt général de la Guerre.

M. le Comte Sanson (C. ✻), *Général de division, Directeur.*
M. Muriel, Colonel, *Adjoint provisoire.*

La collection de tous les mémoires historiques concernant la guerre, les plans et cartes géographiques; les travaux topographiques; la levée des cartes; les ingenieurs géographes; l'entretien, la retouche, la gravure et l'impression de la grande carte de France, et généralement de toutes les cartes géographiques.

HÔTEL IMPÉRIAL DES INVALIDES.

L'organisation et l'administration de l'hôtel Impérial des Invalides sont déterminées par le décret du 25 mars 1811.

L'hôtel est sous l'autorité de S. Ex. le Ministre de la guerre, qui prononce seul sur l'admission des militaires à l'hôtel; il préside le conseil toutes les fois qu'il le juge convenable.

Le conseil d'administration est composé ainsi qu'il suit :

S. Ex. M. le Comte SERURIER (G. A. ✻), Sénateur, Maréchal de l'Empire, *Gouverneur.*

M. le Comte Rampon (G. ✻),
M. le Comte d'Aboville (G. ✻),
M. le Comte de Fay Latour-Maubourg (C. ✻),
M. le Comte Villemanzy (C. ✻),
} *Sénateurs.*

M. le Chevalier Dukermont ✻, *Intendant.*
M. le Baron Darnaud (C. ✻), *Général de brigade*, *Commandant de l'Hôtel.*
M. Prévost ✻, *Inspecteur aux revues.*
M. Papin, *Trésorier.*

État-Major général.

S. Ex. M. le Comte SERURIER (G. A. ✻), Sénateur, Maréchal de l'Empire, *Gouverneur.*

M. le Chevalier Dukermont ✻, *Intendant.*
M. Papin, *Trésorier.*

Etat-Major particulier, Messieurs,

Le Baron Darnaud (C. ✻), *Général de brigade*, Commandant de l'hôtel.
Cazeau (O. ✻), *Colonel*, Major.
Damème, *Commissaire des guerres.*

Debusne, Lachaud, Saintonge, Guignard, } *Adjudans-Majors.*

Nick, Vallerand, Fried, Dépinal, Dautier, } *Sous-Adjudans-Majors.*

Service du Culte.

M. Pichot, *premier Aumônier.* M. Gaudrémont, *Aumônier.*
M. Lissoir, *Aumônier.*

Service de Santé.

M. Coste (O. ✻), *Médecin en chef.*
M. Biron ✻, *Médecin en chef adj.*
M. le Baron Yvan (O ✻), *Chir. en chef.*
M. Pasquier ✻, *Chir. en chef adj.*
M. Robillard, *Chirurgien major.*
M. Folliart, *Pharmacien en chef.*

Bâtimens.

M. Trepsat, *Architecte.* M. Vavin, *Contrôleur* M. Lelouche, *Inspecteur.*

Bibliothèque.

L'Empereur a fait don à l'hôtel des Invalides d'une bibliothèque de vingt mille volumes, composée des meilleurs livres. Elle est ouverte à tous les militaires invalides, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, excepté les dimanches.

M. Perdiguier, *Colonel invalide*, Bibliothécaire.
M. Charmond, *Adjoint.*

ÉTATS-MAJORS DES SUCCURSALES.

Louvain.

M. Baron Espert de Sebra (O. ✻), *Général de brigade*, Commandant.
M. Pety, *Commissaire des guerres.*
M. de la Fayetière, *Adjudant-Major en chef.*

M. Dorfeuille, M. de Boubers, } *Adjud.-Maj.*
M. Lanusse, M. Bonfin, M. Bourgoin, } *Sous-Adjud.-Maj.*

M. Benedetti, *Aumônier.*

Avignon.

M. Fugières (O. ✻), *Général de brigade*, Commandant.
M. Lacroix ✻, *Commissaire des guerres.*
M. Guillois, *Quartier-Maître-Trésorier.*
M. Brossart, *Adjudant-Major en chef.*
M. Barthe, } *Adjudans-Majors.*
M. Borde,
M. Boninau, } *Sous-Adjudans-Majors.*
M. Lunet,
M. Dessaux, *Aumônier.*

Inspection générale de la gendarmerie.

La surveillance du service de la Gendarmerie.
Pour les Inspecteurs-Généraux, *Voy.* pag. 296.

Comité central d'Artillerie.

L'examen de tous les objets renvoyés par le Ministre, et de tous les projets de perfectionnement.
Pour les Inspecteurs-Généraux, *Voy.* page 310.

Comité central du Génie.

L'examen de tous les objets renvoyés par le Ministre, et de tous les projets de perfectionnement.
Pour les Inspecteurs-Généraux, *Voy.* page 316.

Direction générale de la Conscription militaire.

M. le Baron d'Hastrel (C. ✻), *Général de division, Directeur général* (1).

La levée de la conscription; les enrôlemens volontaires; la désertion; l'administration des recettes et dépenses de la conscription et de la désertion.

Auditeurs au Conseil d'Etat, voyez pages 107 et 108.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Place du Corps législatif, n°. 95.

M. Ramond, *Commissaire des guerres, Secrétaire général.*

L'ouverture des dépêches, leur enregistrement, leur distribution; le personnel et les appointemens des employés; les fournitures des bureaux; les impressions; la liquidation des dépenses intérieures de la direction; l'envoi des lois et décrets dans les bureaux; l'enregistrement des rapports faits au Ministre de la guerre; le contre-seing.

DIVISION DE LA CONSCRIPTION.

M. Hargenvilliers ✻, *Commissaire des guerres, Chef* (2).

---

(1) M. le Directeur général donne audience le mercredi, de 10 h. à midi. Les bureaux de la direction sont ouverts le même jour au public, à deux heures.

(2) Les bureaux de cette direction sont établis maison Saint-Joseph, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain.

Premier Bureau. (Levées).

M. Desoye, *Chef.*

La formation des tableaux de conscription; les levées de conscrits; le recrutement des canonniers gardes-côtes et des compagnies de réserve des départemens: les remplacemens: les enrôlemens volontaires; les levées pour les vélites, etc.: les officiers et sous-officiers de recrutement; tout ce qui tient au recrutement de l'armée.

Deuxième Bureau. (Délits et réfractaires).

M. Rouillard, *Chef.*

La poursuite des réfractaires: les dépôts généraux et particuliers pour la réception des retardataires, réfractaires et déserteurs de corps inconnus; l'administration intérieure, police, discipline et situation de ces dépôts; l'examen et poursuite des délits commis en matière de conscription; la poursuite des fauteurs et complices des réfractaires.

Troisième Bureau. (Comptabilité).

M. Desjardins, *Chef.*

Perception des sommes dues pour indemnités de réforme; des sommes de cent francs au versement desquelles donnent lieu les remplacemens de conscrits dans les départemens et de militaires dans les corps; des amendes prononcées contre les conscrits réfractaires et leurs pères et mères, les déserteurs, ainsi que contre les escrocs, fauteurs et complices en matière de conscription et de désertion; du fonds commun résultant de la mesure des garnisaires; enfin toutes les branches de recettes dont les produits forment le fonds spécial de la conscription.

Paiement de la solde, du supplément de solde, des indemnités et masses dues aux officiers et sous-officiers de recrutement; des indemnités dues aux officiers de santé pour la visite des conscrits; des frais de jugemens contre les réfractaires, les escrocs, fauteurs et complices en matière de conscription et de désertion, d'homologation des jugemens rendus par les conseils de guerre contre les déserteurs; des frais de poursuites contre tous ces condamnés, pour le recouvrement des amendes; des gratifications pour capture de refractaires ou de retardataires dans le cas de la condamnation, et des autres dépenses relatives à la conscription.

BUREAU DES DÉSERTEURS.

M. Seguin, *Chef.*

La poursuite de la désertion des sous-officiers et soldats de l'armée de terre et de leurs fauteurs et complices: les référés sur les jugemens des conseils de guerre spéciaux dont l'exécution est suspendue; la notification des signalemens des déserteurs et de leurs jugemens: la cessation des poursuites personnelles ou pécuniaires pour fait de désertion: le contrôle des déserteurs; la liquidation des gratifications pour arrestation des déserteurs, et celle des frais de procédure devant les conseils de guerre spéciaux.

ADMINISTRATION *générale des Poudres et Salpêtres.*

L'administration des Poudres et Salpêtres est dirigée par trois Administrateurs généraux qui résident à Paris, et qui sont sous la surveillance du Ministre de la guerre. Il y a près d'elle un Colonel d'artillerie, Commissaire impérial.

Administrateurs généraux.

M. Champy ※,
M. Riffault,
M. Bottée, } *à l'Arsenal.*

M. le Baron Champy ✻, *Adjoint à l'Administration générale.*

Ils exercent une surveillance active sur toutes les parties de la fabrication, distribution et vente des Salpêtres et Poudres ; ils ont autorité sur tous les agens et préposés de ce service : ils proposent au Ministre les nominations d'emplois, changemens ou destitutions qu'ils croient nécessaires, concernant les Inspecteurs, les Commissaires, ou les Élèves, et font, de leur seule autorité, les nominations, changemens ou destitutions concernant les autres agens ; ils ordonnent les paiemens d'achats faits pour le service des Poudres et Salpêtres, vérifient, arrêtent et closent les comptes de chaque comptable.

Ils fournissent, chaque mois, au Ministre de la guerre un bordereau de recettes et dépenses en deniers, et un état de situation des matières, etc.

Les Administrateurs généraux tiennent des assemblées pour arrêter toutes leurs opérations.

Il y a auprès de l'Administration deux Inspecteurs généraux, qui font dans les fabriques, raffineries et autres établissemens, les tournées qui leur sont prescrites par l'Administration générale : ils propagent les perfectionnemens, et donnent des ordres pour assurer par-tout la régularité et l'uniformité nécessaires dans le service ; ils rendent compte à l'administration de l'état des établissemens, et présentent leurs vues sur les abus à corriger et les améliorations à faire.

Auditeurs au Conseil d'Etat, voyez à la suite du Conseil d'Etat.

Commissaire Impérial.

M. Chapelle ✻, *Colonel d'Artillerie.*

Inspecteurs généraux.

M. Muguet ✻. M. Moreau.

L'Administration a auprès d'elle, et sous ses ordres, un Chef de correspondance, un Chef de comptabilité, et un Chef du mouvement des fonds ; ils sont choisis parmi les Commissaires.

Chefs de bureaux.

M. Vigneux, *Chef de correspondance.*
M. Dallemagne, *Chef de comptabilité*, par interim.
M. Le Boucher, *Chef du mouvement des fonds.*

Il est attaché à chacune des poudreries et raffineries, réparties sur tous les points de la France, un Commissaire de première classe : le Commissaire à raffinerie est chargé en même tems des nitrières, des bureaux de réception ou de vente, etc.

Ces Commissaires qui, d'après la loi du 27 fructidor an 5, sont choisis parmi les Commissaires de deuxième classe, sont :

Poudreries et Raffineries. *Commissaires*, Messieurs,

Baritot, *au Ripault, pres Tours.*
Nadal, *à Colmar.*
Royer, *à Toulouse.*
Becquet, *à Turin.*
Lucet, *à Parme.*
Libour, *à Rome.*
Petit, *à Rouen.*

Poudreries. *Commissaires*, Messieurs.

Barbier, *à Esquerdes, pres S.-Omer.*
Robin, *à Essonne.*
Leroi, *à Port Chamas.*
Martin, *à Metz.*
Lonchamp, *à Pont-de-Buis, pres Brest.*
Levoirier, *à S.-Jean-d'Angély.*
Pelissier, *à Vonges, pres Dijon.*
Godart, *à S.-Médard, pres Bordeaux.*
Ozerai, *à Saint-Ponce, pres Mézieres.*
Clouet, *à Amsterdam.*

Raffineries. *Commissaires*, Messieurs,

Le Cocq, *à Paris*.
Bussy, *à Bordeaux*.
Leschevin, *à Dijon*.
Thouvenel, *à Nancy*.
Mallet, *à Lille*.
Couard, *à Avignon*.
Clavière, *à Lyon*.
Bayanne, *à Marseille*.
Biarnois, *à Besançon*.

Commissaires en mission en Espagne, Messieurs,

Chapelain, *à Pampelune*.
. . . ., *Comm.-Adj.*, *à Saragosse*.

Commissaire dans les Provinces Illyriennes.

M. Barthomeuf.

Commissaires en mission à Dantzick, Messieurs,

Lugaigne, *Commissaire de deuxième classe*.
Petin, *Commissaire-Adjoint*.

Commissaires de deuxième classe, chargés de réception de salpêtre et de vente de poudres, Messieurs,

Bluget, *à Châlons*.
Labiche, *à Clermont-Ferrand*.
Pichault, *à Orléans*.
Campourcy, *à Nantes*.
Haustète, *à Liège*.
Perruchot, *à Bruxelles*.
Bineau, *à Pise*.
Projean, *aux mines de soufre de Pereta*.

Commissaires adjoints ou de troisième classe, chargés d'activer la fabrication du salpêtre et de la potasse, et de réprimer les ventes frauduleuses de poudre, Messieurs,

Grasset, *à Turin*.
. . . . *à Toulouse*.
Desjardins, *à Rome*.
. . . ., *au Ripault*.

Commissaires à la disposition de S. Ex. le Ministre de la Marine. MM.

Grandbesançon.
Maguin.

Enfin, il y a auprès de l'Administration deux places d'Elèves, choisis au concours parmi les élèves de l'Ecole Polytechnique. Les Commissaires adjoints sont choisis parmi ces Elèves et les Officiers d'artillerie retraités ou réformés.

Elèves, Messieurs,

Durand.
Lermier.

SECTION VIII.

DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION DE LA GUERRE. *Rue de Varennes, n° 29.*

S. Ex. Mr le Comte DE CESSAC (G. A. ✱), *Ministre Directeur*(1).

L'Administration et la comptabilité des services des vivres, des fourrages et des remontes; des hôpitaux, de l'habillement, des lits militaires, des indemnités de logement et de fourrages, du chauffage, du gîte et geolage; des convois et transports, et la surveillance des commissaires des guerres, agens de l'administration militaire et officiers de santé; les revues en ce qui concerne les allocations au compte du ministère de l'administration de la guerre et le règlement des comptes de ces mêmes allocations.

CONSEILLERS D'ÉTAT, *membres du Conseil d'Administration.*

M. le Chev. Gau (C. ✱), *chargé de surv. et diriger la 1re. section.*

M. le Comte Chaban (O. ✱), *Cons. d'Etat, chargé de surveiller et diriger la deuxième section.*

Auditeurs, voyez *à la suite du Conseil d'Etat.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU MINISTÈRE.

M. Cailliez ✱, *Commissaire des Guerres*, Chef de division.

Premier Bureau.

M. Ailhaud de Méouille, *Adjoint aux Commiss. des guerres*, Chef.

Ouverture des dépêches, enregistrement des dépêches annotées par S. Exc., l'enregistrement et le renvoi des paquets; organisation des bureaux; personnel des employés; communication aux bureaux des ordres de S. Exc., et surveillance de leur exécution; les affaires d'administration générale et celles qui n'ont pas de désignation fixe.

Deuxième Bureau.

M. Delabeye, *Adjoint aux Commissaires des guerres*, Chef.

Les dépenses générales et particulières d'administration intérieure; les impressions du ministère. l'envoi des imprimés; l'ameublement des maisons affectées aux bureaux; la police et l'exécution des règlemens y relatifs; la réception et le paiement des traitemens des employés; le versement à la caisse d'amortissement des retenues exercées pour les pensions; la liquidation des pensions; le départ des couriers extraordinaires, et le paiement de leurs frais de course.

M. Henriet, *Caissier.*

BUREAU PARTICULIER DU MINISTRE.

Barbier (O. ✱),
Lyautey (O. ✱),
Vergnes,
} *Commissaires Ordonnateurs.*

(1) Le Ministre Directeur donne ses audiences publiques les premier et troisième lundis de chaque mois, à deux heures.

BUREAUX.

Première Section. *Bureau des Vivres.*

M. Léger, *Chef.*

Vivres-pain ; vivres-viande : sel ; riz : légumes secs : liquides ; indemnités de vivres ; approvisionnemens de siége : la comptabilité qui en est la suite.

Bureau des Fourrages et Remontes.

M. Garnier, *Commissaire des Guerres*, Chef.

La fourniture des fourrages ; les indemnités de fourrages ; les remontes et harnachemens ; la comptabilité de ces parties.

Bureau du Casernement.

M. Despaux, *Chef.*

Lits militaires : indemnités de logement ; effets de campement ; chauffage et lumière ; gîte et geolage : la comptabilité de toutes ces parties.

Deuxième Section. *Bureau des Fonds et Comptabilité.*

M. Espert, *Chef.*

Les demandes et répartitions de fonds : l'expédition des ordonnances et lettres d'avis ; l'inspection des livres de comptabilité.

Bureau du Personnel.

M. Lacombe, *Commissaire des Guerres*, Chef.

Les commissaires des guerres, (solde exceptée) ; les postes des armées : les officiers de santé, (solde exceptée) ; les employés des administrations de l'armée.

Bureau des Hôpitaux.

M. Frogier, *Commissaire des Guerres*, Chef.

Les hôpitaux militaires, sédentaires et temporaires : l'admission et le traitement des militaires malades dans les hospices civils ; les magasins d'effets d'hôpitaux ; les dépôts de médicamens ; la comptabilité de toutes ces parties. Les dépôts de convalescens ; l'organisation et le recrutement des compagnies d'infirmiers militaires.

Bureau central de Liquidation.

M. Gambier ✻, *Commissaire des Guerres*, Chef.

L'examen des affaires contentieuses ; la révision des liquidations des différens bureaux, et leur renvoi aux Conseillers d'État, avec avis motivé.

Division de l'Habillement.

M. le Baron de Fregoze ✻, *Inspecteur aux Revues*, Chef.

L'habillement ; la comptabilité de la masse générale des corps.

Bureau administratif.

M. Rouillon, *Commissaire des Guerres*, Chef.

L'habillement des troupes de toutes armes : celui des prisonniers de guerre ; le petit équipage des militaires voyageant isolément ; les marchés généraux ; les magasins d'habillement ; le service de l'inspection des manufactures.

Bureau de Comptabilité.

M. Bache, *Commissaire des Guerres*, Chef.

Les répartitions de fonds ; la comptabilité courante et arriérée ; la formation des comptes généraux du service ; le contentieux : la vérification du résultat de la comptabilité intérieure des corps de toutes armes, en ce qui concerne le service de l'habillement.

Bureau des Étapes.

M. ~~Desfresnes, *Commissaire des Guerres*~~, Chef.

Les convois ; les transports et les équipages militaires : les parcs de construction ; les indemnités de route ; la comptabilité de toutes ces parties.

Bureau des Revues et Décomptes.

M. Hall. *Commissaire des Guerres*, Chef.

Les revues en ce qui concerne les allocations au compte du Ministère de l'administration de la guerre; le règlement des décomptes de ces mêmes allocations.

Notaire.

M. *Gillet*, rue Saint-Honoré n. 354.

DIRECTION GÉNÉRALE DES VIVRES DE LA GUERRE.

M. le Comte Maret (O. ✻) (C. ✻), *Conseiller d'État à vie, Directeur général*, rue de Grenelle Saint-Germain, n° 83.

Auditeurs au Conseil d'Etat, voyez à la suite du Cons. d'Etat.

DIRECTOIRE DE L'HABILLEMENT ET ÉQUIPEMENT DES TROUPES, *Rue de Varennes.*

Le Directoire est chargé de donner son avis sur les marchés à passer pour l'habillement des troupes; d'examiner la qualité des étoffes, de faire passer aux fabricans les ordres de fournitures qui lui sont adressés par le Ministre Directeur, et d'en surveiller l'exécution. Il est composé de

M. Villautroys, *Sous-Inspecteur aux Revues.*
M. Salambier.
M. Reculé.
M. Isambert,
M. Gouaille, *Secrétaire-général.*

INSPECTEURS-GÉNÉRAUX DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES, *Hôtel de Tessé, rue de Varennes, faubourg S. Germain.*

Par un arrêté du 9 frimaire an 12, le conseil de santé a été supprimé, et il a été établi six inspecteurs-généraux, dont trois chirurgiens, deux médecins et un pharmacien.

Inspecteurs généraux.

M. *Coste* (O. ✻), 1er Médecin des Armées, aux Invalides.

M. le Baron *Desgenettes* (O. ✻), Médecin en chef des Armées, rue de Tournon, n. 8.

M. *Gallée* ✻, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n°. 5.

M. le Baron *Percy* (C. ✻), Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, rue des trois Pavillons.

M. le Baron *Larrey* (C. ✻), Chirurgien en chef de l'Hôpital de la Garde de l'Empereur, petite place Conti.

M. *Parmentier* (O. ✻), 1er Pharmacien des Armées, membre de l'Institut, rue des Amandiers Popincourt, n. 12.

M. *Brugmans* ✻, Membre de l'ex-Comité hollandois.

DIRECTOIRE CENTRAL DES HÔPITAUX MILITAIRES,

Etabli par l'arrêté du 4 germinal an 8, près le Ministre Directeur de l'Administration de la guerre, hôtel de Tessé, rue de Varennes.

M. Guy-Coustard-Saint-Lo ✻, *Génér. de div.*, Membres du Directoire.
M. Pampelone ✻, *Administrateur civil*, Membres du Directoire.

Inspecteurs des hôpitaux milit., établis par décret du 10 juillet 1806, MM.

Lesne, *à Paris.*	Le Gendre, *à Alexandrie.*	Bardot, *à Liege.*
Perbal ✻, *à Metz.*	Favereau, *en Italie.*	Fabars, *à Aix-la-Chap.*
Falk, *à Strasbourg.*	Berton, *à Bruxelles.*	François Leroux, *à Utrecht*
Manco ✻, *à Toulon.*	Chataigner Burac, *à Mayence*	D'Hautavoine, *à Leyde.*
Mouron, *à Lille.*	Duroux, *à Bayonne.*	Montfort, *à Groningue.*
Verard, *à Ajaccio.*	Bonnemain ✻, *à Rennes.*	Bouvet, *à Hambourg.*

SECTION IX.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Rue de la Concorde.

S. Ex. M[r] le Duc Decrès (G. A. ✻), Vice-Amiral, *Grand Officier de l'Empire, Inspecteur général des côtes de la Méditerranée, Chef de la* 10[e] *Cohorte de la Légion d'honneur*, Ministre (1).

La levée, la surveillance, la discipline et le mouvement des armées navales; les inscriptions maritimes, le travail sur les grades, les avancemens, les récompenses et les secours; la gendarmerie maritime, l'administration des ports, les arsenaux, les approvisionnemens, les magasins destinés au service de la marine; la construction, la réparation, l'entretien et l'armement des vaisseaux, navires et bâtimens de mer; les hôpitaux de la marine; les grandes pêches maritimes, la police à l'égard des navires et des équipages qui y sont employés; la correspondance avec les Consuls et vice-Consuls pour tout ce qui est relatif à l'administration de la marine; les Colonies.

CONSEIL DE MARINE.

Conseillers d'Etat, Membres du Conseil.

M. le Comte Ganteaume (G. A. ✻), *chargé de surveiller et diriger la première et la cinquième division.*

M. le Comte Joseph Caffarelli (G. ✻) (G. ✻), *chargé de surveiller et diriger la troisième division.*

M. le Comte Najac (C. ✻), *chargé de surveiller et diriger la quatrième division et la division des vivres et hôpitaux.*

M. . . . . , *chargé de surveiller et diriger la deuxième division.*

M. Redon, *Maître des Requêtes. Secrétaire-général du Conseil.*

Auditeurs près le Ministre et la section de la Marine du Conseil d'Etat, voyez *à la suite du Conseil d'Etat.*

(1) Le Ministre reçoit les membres des Autorités constituées et les Officiers généraux et supérieurs, tous les mercredis à sept heures et demie du soir. Ses audiences publiques sont les 2 et 16 de chaque mois, à deux heures, et les bureaux sont ouverts au public tous les jeudis, de deux à quatre heures.

Bureaux

BUREAUX.

Secrétariat général.

M. Rosières ❋, *Chef d'Administration de Marine, Secrétaire-général.*

M. Régnier, *Chef du Secrétariat.*

L'ouverture des dépêches, leur enregistrement et leur renvoi dans les différens bureaux ; l'expédition des affaires dont le Ministre se réserve particulièrement l'examen, et de celles qui n'ont pas de département fixe ; la réunion des travaux des différens bureaux dont le résultat doit être remis à l'Empereur ; l'inspection sur les maisons et meubles attachés au service de la marine, et sur les dépenses relatives à leur entretien ; la traduction des papiers étrangers.

Le dépôt des lois, règlemens, instructions et anciennes ordonnances ; l'expédition des lois, journaux, arrêtés, règlemens, circulaires, etc. dans les ports, aux Consuls et vice-Consuls et dans les Colonies, le contrôle et la surveillance sur les impressions.

Première Division.

M. Forestier (O. ❋), *Chef.*

Les nominations, promotions et mouvemens des officiers militaires ; officiers du génie maritime, officiers d'administration et de santé, des professeurs, maîtres de sciences et arts, maîtres d'ouvrages et tous autres entretenus au service de la marine ; l'école d'application pour le génie maritime ; la gendarmerie maritime ; l'organisation et le mouvement des troupes d'artillerie de la marine et des compagnies d'ouvriers : les écoles de marine : l'inscription maritime : les écoles de navigation ; les pensions ; la solde ; la vérification des revues des officiers et autres individus de tous grades employés au service de la Marine : la levée, l'organisation et l'administration des équipages de haut bord et de flotille.

Deuxième Division.

M. Jurien (O. ❋), *Chef.*

L'administration et la police des ports, l'entretien et le mouvement des forces navales, la construction de toute espèce de bâtimens flottans, la construction et l'entretien de tous les ouvrages fondés à la mer, et des édifices des ports militaires ; la police de la navigation et de la pêche, les tribunaux maritimes ; les chiourmes, l'administration sanitaire.

Troisième Division.

M. Rosières ❋, *Chef d'Administration de Marine, Chef.*

Les approvisionnemens généraux en marchandises et munitions navales de toute espèce ; la vérification des marchés et adjudications : la surveillance sur les recettes et consommations ; la régularisation des pièces comptables, payables à Paris : le martelage et l'exploitation des bois dans les sept arrondissemens forestiers et les pays réunis à la France ; les forges impériales dans le département de la Nièvre. La conservation des forêts de Corse et les travaux des ponts et chaussées dans cette île.

Quatrième Division.

M. Poncet ❋, *Inspecteur de marine, Chef.*

Les demandes, distributions et repartitions de fonds pour les ports de France et autres lieux : l'expédition de toutes les ordonnances sur le trésor impérial ; le contentieux de la liquidation des dépenses arriérées de la Marine ; la comptabilité centrale ; les travaux généraux sur les finances de la Marine, et les affaires arriérées des Colonies.

Cinquième Division.

M. Rivière ✳, *Chef.*

L'administration et la comptabilité des invalides; les propositions aux demi-soldes sur les fonds des invalides; le contentieux et la répartition des prises; la surveillance des caisses des gens de mer; le paiement des salaires, parts de prises et gratifications dues aux marins, la police et l'échange des prisonniers de guerre maritime.

Trésorier des Invalides de la Marine.

M. Peytès Moncabrié, *Trésorier*, rue Duphot, n. 9.

Matériel de l'Artillerie.

M. Thirion (O. ✳), *Général de brigade, inspecteur-adjoint de l'artillerie de la Marine.*

La direction du matériel de ce service.

Division des Vivres et Hôpitaux.

M. La Croix, *Chef.*

Les ordres à donner pour tous les approvisionnemens de vivres du département; la correspondance avec l'administration des ports; l'examen des marchés et traités; la surveillance de l'exécution des ordres donnés; l'apurement des comptes et dépenses; le service des hôpitaux.

Division des Colonies.

M. Poncet ✳, } *Chefs.*
M. Dozy, }

Inspection du service de santé de la Marine.

M. Keraudren ✳, *Médecin en chef des armées navales, inspecteur général*, rue St.-Honoré, n. 334.

Dépôt général des cartes et plans de la Marine et des Colonies, des Chartes et Archives.

M. le Comte Rosily (C. ✳), *Vice-Amiral, Directeur et Inspecteur.*

M. Buache J. N. ✳, *premier Hydrographe de la Marine*, Chef.

M. Beautems-Beaupré C. F., ✳, *Hydrographe*, Sous-Chef.

La levée et construction des cartes marines; la conservation des cartes, plans et journaux.

Bureau des Chartes et Archives, à Versailles.

M. Stevenot, *Chef.*

Le classement et la conservation de tous les registres, mémoires et papiers qui sont déposés à Versailles; les expéditions des actes notariés ou déposés aux greffes; la délivrance des actes de l'état civil, des certificats et autres pièces provenant des archives de la marine et des colonies.

Conseil des Constructions navales.

M. le Comte de Rosily (C. ✳), *Vice-Amiral*, Président.

M. le Baron Sané (O. ✳), *Inpecteur général du Genie maritime.*

M. Rolland ✳, *Chef du Génie maritime.*

M. Geoffroy, *Ingénieur de premiere classe.*

M. Moreau, *Inspecteur de troisieme classe.*

M. Leroux, *Sous-Ingénieur, Secrétaire dudit Conseil.*

Conseil des Travaux maritimes.

M. Sganzin ✳, M. Cachin (O. ✳), } *Inspect.-gén. des ponts-et-chaussées, Direct. des trav. marit.*
M. Ferregeau ✳, M. Tarbé ✳ }

M. *Berthoud*, horloger mécanicien de la Marine.

SECTION X.

DÉPARTEMENT DE LA POLICE GÉNÉRALE DE L'EMPIRE, *Quai Voltaire.*

S. Ex. Mr le Duc de Rovigo (G. A. ✻), *Ministre* (1).

Le Décret impérial, du 21 messidor an 12, qui rétablit ce Ministère, lui a rendu toutes les attributions de la haute police de l'Etat.

Trois Conseillers d'Etat et un Maître des Requêtes, attachés au ministère de la police générale, travaillent chaque jour avec le Ministre, prennent ses décisions, et sont chargés de la correspondance, de la suite et de l'instruction des affaires, chacun dans les départemens qui leur sont assignés.

Les départemens sont distribués en quatre arrondissemens.

M. le Comte Réal (C. ✻) (C. ✻), *Conseiller d'Etat*, est chargé du premier arrondissement qui se compose des départemens de :

Aisne (l').	Deux-Sèvres.	Indre.	Meuse.	Roër.
Ardennes.	Dyle.	Indre et Loire.	Meuse-Inf.	Samb.et Meuse.
B. de l'Elbe.	Ems Occid.	Jemmape.	Mont - Tonn.	Sarre.
B. de l'Escaut.	Ems Oriental.	Lippe.	Morbihan.	Sarthe.
B. de la Meuse.	Ems supérieur.	Loiret.	Moselle.	Seine et Marne.
B. du Rhin.	Escaut.	Loir et Cher.	Nièvre.	Seine et Oise.
B. de l'Yssel.	Eure.	Loire - Infér.	Nord.	Seine-Infér.
B. du Weser.	Eure et Loir.	Lys.	Oise.	Somme.
Calvados.	Finistère.	Maine et Loire.	Orne.	Vendée.
Cher.	Forêts.	Manche.	Ourte.	Vienne.
Côtes-du-Nord.	Frise.	Marne.	Pas-de-Calais.	Yssel Supér.
Deux-Nethes.	Ille et Vilaine.	Mayenne.	Rhin et Mos.	Zuyderzée.

M. le Comte Pelet, (C. ✻) (C. ✻), *Conseiller d'Etat*, est chargé du deuxième arrondissement qui se compose des départemens de :

Ain (l').	Charente.	Gironde.	Loire (Haute).	Rhin. (Bas)
Allier.	Charente - Inf.	Golo.	Lot.	Rhin. (Haut)
Alpes (Bass.).	Corrèze.	Haute-Marne.	Lot et Garonn.	Rhône.
Alpes (Haut.)	Côte-d'Or.	Haute-Saône.	Lozère.	Saône et Loire.
Alpes maritim.	Creuse.	Hérault.	Meurthe.	Simplon.
Ardèche.	Dordogne.	Isere.	Mont-Blanc.	Tarn.
Ariege.	Doubs.	Jura.	Pô.	Var.
Aube.	Drôme.	Landes.	Puy-de-Dôme.	Vaucluse.
Aude.	Gard.	Léman.	Pyrén. (Bass.).	Vienne(haute).
Aveyron.	Garonne (H.).	Liamone.	Pyrén. (Hau.).	Vosges.
Bouches-du-R.	Gers.	Loire.	Pyrén. (Or.)	Yonne.
Cantal.				

M. le Chevalier Anglès ✻. *Maître des Requêtes*, est chargé du troisième arrondissement qui se compose des départemens de :

Apennins.	Gênes.	Montenotte.	Sésia.	Tibre.
Arno.	Marengo.	Ombrone.	Stura.	Trasimène.
Doire.	Méditerranée.	Pô.	Taro.	

(1) Les audiences du Ministre ont lieu le samedi de chaque semaine, à 2 h.

M. le Baron Pasquier (O. ✻) (C. ✻). *Cons. d'Etat*, est chargé du quatrième arrondissement, déterminé par l'arrêté du 3 brumaire an 9, qui fixe l'étendue du territoire de la Préfecture de police de Paris.

Les trois Conseillers d'Etat et le Maître des Requêtes sont réunis par le Ministre, le jeudi pour discuter devant lui les diverses réclamations qui leur sont renvoyées. Le Secrétaire-général tient la plume.

Auditeurs au Conseil d'Etat, V. *à la suite du Conseil d'Etat*, p. 105.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU MINISTÈRE.

M. le Chevalier Saulnier ✻, *Secrétaire général.*

Arrivée et départ des dépêches ; leur enregistrement et leur distribution dans les bureaux. Envoi à MM. les Conseillers d'Etat et Maître des Requêtes des pièces qui les concernent. Recueil et transmission des décisions du Ministre. Rapports et correspondance sur les passeports des étrangers qui demandent à pénétrer en France. Transmission des passeports pour l'intérieur et à l'étranger; correspondance et rapports à cet égard. Travail relatif à la présentation aux places de commissaires particuliers de police. Renseignemens à donner au public sur le résultat des reclamations adressées à Son Excellence. Objets généraux et urgens qui n'ont point de désignation fixe.

Bureau des Pièces de Théâtre, de l'Imprimerie et de la Librairie.

M. Lemontey. M. Lacretelle, Jeune. M. Davrigny.

Première Division.

M. Desmarêts ✻, *Chef.*

M. Patrice. *Chef de Division adjoint.*

Cette division est chargée des affaires relatives à la sûreté générale de l'Etat et à la découverte des manœuvres qui tendroient à y porter atteinte, tant que ces affaires doivent rester secrètes.

Elle est aussi chargée de ce qui est relatif à la police intérieure des prisons d'Etat.

Deuxième Division.

M. Havas, *Chef.*

Morice. *Chef de Division adjoint.*

Correspondance avec les Commissions sénatoriales de la liberté individuelle et de la liberté de la presse ; continuation des affaires relatives à l'amnistie.

Troisième Division.

M. Etienne, *Chef.*

Les travaux concernant la librairie, l'imprimerie, les théâtres et les journaux.

Quatrième Division.

M. Lecomte, *Chef.*

Les demandes de fonds ; leur répartition ; la correspondance et les rapports qui y sont relatifs. Les paiemens et les comptes de chaque année pour le Ministère.

Archives.

M. Lombard-Taradeau, *Chef.*

Collection, classement et envoi des lois, décrets et règlemens qui concernent la police générale ; garde des pièces qui ne sont plus nécessaires au travail courant des bureaux, et de celles dont la conservation est utile à l'ordre public et aux intérêts des citoyens. Expéditions des copies ou extraits à délivrer par le Ministre.

Son Excellence présente à la nomination de Sa Majesté, et a sous ses ordres immédiats les Directeurs généraux, Commissaires généraux et spéciaux de police.

DIRECTEURS-GÉNÉRAUX, COMMISSAIRES-GÉNÉRAUX ET SPÉCIAUX DE POLICE.

Directeurs-généraux.

M. Dedouhet d'Auzers ✻, *Directeur Général de la police dans les départemens au-delà des Alpes*, à Turin.
M. Devilliers ✻, *Directeur Général de la police en Hollande.*
M. Norvins-Montbreton ✻, *Directeur Général de la police à Rome.*
M. Lagarde, *Directeur Général de la police du Grand Duché de Toscane.*
M. d'Aubignose, *Direct.-général de la police du Gouvernement de Hambourg.*

Commissaires-généraux.

M. Saulnier, Audit. au Conseil d'Etat, *à Lyon.*
M. Poppe, *à Strasbourg.*
M. Bellemare, *à Anvers.*
M. Rolland, *à Flessingue.*
M. Martin, *à Boulogne.*
M. Cotteau, *au Hâvre.*
M. Petit, *à Saint-Malo.*
M. Chépy, *à Brest.*
M. Lebas, *à L'Orient.*
M. Jolyclerc, *à Bordeaux.*
M. Ch. Devilliers, *à Bayonne.*
M. Renouard, *à Perpignan.*
M. Vendeuvre, Auditeur au Conseil d'Etat, *à Marseille.*
M. Caillemer, *à Toulon.*
M. L'Apparent, *à Livourne.*
M. Brivazac, *à Genes.*
M. Marivault ✻, *à Rotterdam.*
M. Lemosy, Auditeur au Conseil d'Etat, *à Emden.*
M. Garnier, *à Munster.*
M. Fournier, *à Barcelonne.*
M. . . . . . ., *à Gironne.*

Commissaires spéciaux.

Auditeurs au Conseil d'Etat de 1re classe.

M. Berkheim, *à Mayence.*
M. Campan, *à Toulouse.*
M. Courtivron, *à Dockum.*
M. Galeazzini, *à Rouen.*
M. Haw, *à Brême.*
M. Moreau de la Rochette, *à Caen.*
M. le Baron de Melun, *à Geneve.*

Idem, *de* 2e. *cl.*

M. Becq de Fouquières, *à Cuxhaven.*
M. Pauzle d'Ivoy, *à Cologne.*
M. Rosily, *à Ostende.*
M. Trumeau, *à Bremerlehe.*

Idem, *de* 3e. *cl.*

M. Bertrand de Beaumont, *à Jever.*
M. Constant de Moras, *à Delfzylle.*
M. Coste, *à Varel.*
M. Herman, *à Helvoet-sluys.*
M. Lecoq, *à Lubeck.*
M. Boula du Colombier, *à Wezel.*

M. Forget, Auditeur au Conseil d'État, *à Pellen.*
M. Boucher, *à Lérida.*
M. de la Châtre, Auditeur au Conseil d'Etat, *à Pugeerda.*
M. Chassiron, Audit. au Conseil d'Etat, *à Osnabruck.*
M. . . . ., *à Travermunde.*
M. Taparelli-Azelio. Auditeur au Conseil d'Etat, *à Luxembourg.*
M. Lefranc de Pompignan, Auditeur au Conseil d'Etat, *à Haurbourg.*
M. Bertini, *à Verceil.*
M. Malleval, *à Civita-Vecchia.*
M. Babut, *au Helder.*
M. Eymard, *à la Haye.*
M. Gondeville, *à Pellen.*
M. Marcandier, *isle de Gorée.*
M. Moreau, *à Morlaix.*
M. Poinsignon, *à La Rochelle.*
M. Raffin, *au Texel.*
M. Couturier, *à Terracine.*

Chefs des Bureaux de MM. les Conseillers d'Etat et Maître des Requêtes.

1er. *Arrondissement.* M. Martigny.
2e. *Arrondissement.* M. Pages.
3e. *Arrondissement.* M. Lebaillif.
4e. *Arrondissement.* V. *Préf. de Police.*

SECTION XI.

DÉPARTEMENT DES CULTES,

Rue de Varennes, n° 17.

S. Ex. Mr le Comte BIGOT DE PRÉAMENEU (G. ✻) (G. ✻), *Ministre* (1).

La présentation des projets de lois, règlemens, décrets et décisions touchant la matière des Cultes; la proposition à la nomination de l'Empereur des sujets propres à remplir les places de Ministres des différens Cultes; l'examen avant leur publication en France, de tous les rescripts, bulles et brefs du Pape; l'expédition des ordonnances pour le paiement des Ministres des différens cultes, salariés par l'Etat, et leurs brevets; la circonscription des paroisses, des succursales et des églises consistoriales; les séminaires des différens Cultes; les associations religieuses et de charité; la correspondance relative à ces objets.

Auditeurs près le Ministre des Cultes et la Section de l'Intérieur, Voyez *à la suite du Conseil d'Etat*, pag. 105.

M. le Chevalier H. D. Janzé, *Auditeur au Conseil d'Etat, Secrétaire général du Ministère.*

Ouverture, enregistrement, distribution et départ des dépêches; archives; contre-seing; surveillance générale; affaires qui n'appartiennent à aucune division, ou dont le renvoi est fait par le Ministre.

BUREAUX.

Division du Personnel.

M. Ciry, *Chef.*

Nominations, ordinations, etc.; congrégations religieuses; police des Cultes; recours au Conseil d'Etat; honneurs et préséances dans les églises.

M. . . . . . , *Chef de Bureau.*

Police des cultes; recours au Conseil d'Etat; honneurs et préséances dans les églises.

M. Tissot, *Chef de Bureau*, congrégations religieuses.

Division du Matériel.

M. Martineau, *Chef.*

Circonscriptions ecclésiastiques; séminaires; chapelles et annexes; fabriques; édifices; biens du clergé; dépenses du Culte auxquelles contribuent les départemens et les communes.

M. Dumas, *Chef de Bureau.*

Chapelles et annexes, et dépenses du Culte auxquelles contribuent les départemens.

---

(1) Le Ministre donne audience le jeudi à deux heures. Ce seul jour on peut entrer dans les bureaux.

M. Langloix père, *Chef de Bureau.*

Dépenses du Culte auxquelles contribuent les communes.

Division des Cultes non catholiques.

M. Darbaud, *Chef de Division.*

Cultes protestans et Juif.

M. H. Chatillon, *Chef de Bureau.*

Division de la Comptabilité générale.

M. le Baron de Portalis (David), *Chef.*

M. Langloix fils, *Chef de Bureau.*

Demandes de fonds; liquidations et décisions de paiemens; expéditions des ordonnances et mandats; formation des brevets ecclésiastiques; tenue des écritures comptables; formation du compte général de chaque année; formation des états de répartition des traitemens de tous les Ministres des Cultes salariés par le Gouvernement; réunion de toutes les pieces de comptabilité; correspondance relative à tous ces objets; tenue des écritures pour les comptes ouverts avec les Préfets; examen de toutes les redditions de compte de paiemens; correspondance relative à cette partie.

SECTION XII.

DÉPARTEMENT DES MANUFACTURES ET DU COMMERCE.

Rue Grange-Batelière, n. 3.

S. Ex. Mr. le Comte DE SUSSY (G. ✱) (G. ✱), Ministre (1).

La direction et l'administration du Commerce; son mouvement dans les ports et dans les diverses places de l'intérieur; les Manufactures et les règlemens de police qui y sont relatifs; la nomination des Commissaires, Agens-de-change et Courtiers; la formation et l'administration des Manufactures de produits indigènes; l'examen des divers procédés d'amélioration des fabriques.

La surveillance de l'administration des Douanes; le personnel de cette administration; la proposition des tarifs et de tous les règlemens relatifs à cet objet.

La surveillance relative aux approvisionnemens généraux de l'Empire, au mouvement, à l'entrée et à la sortie des denrées.

La correspondance avec les Consuls près les Puissances étrangères, sur les affaires relatives au Commerce.

Le rapport de toutes les affaires soumises ou à soumettre au Conseil des Prises, et dont il y a lieu de rendre compte à S. M.

Bureau particulier.

M. Viallet, *Chef.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU MINISTÈRE.

M. le Baron Coquebert de Montbret ✱, *Maître des Requêtes, Secrétaire-général.*

L'enregistrement et la distribution des dépêches; la connoissance des affaires dont le ministre lui réservera l'expédition; les archives.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Tarbé, *Chef.*

Les douanes, le conseil des prises, les cours prévôtales et tribunaux des douanes, les commissaires experts du Gouvernement, les consulats, la comptabilité, les retraites.

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulieres, lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les chefs de division reçoivent le public les jeudis, depuis midi jusqu'à 2 heures.

Bureau des Douanes. M. Durant, *Chef.*

La correspondance relative au contentieux, à la partie administrative et au personnel des douanes; les affaires qui sont dans les attributions du Conseil des Prises.

Bureau des Consulats. M. Mure, *Chef.*

La correspondance avec les consuls; la collection des traités de commerce et celle des tarifs étrangers.

Bureau de la Comptabilité. M. Dizié, *Chef.*

Demandes de fonds, expédition des ordonnances, dépenses du ministère, comptabilité des douanes, des cours et tribunaux des douanes, et des autres parties d'administration comprises dans les attributions de S. E.; correspondance relative à ces objets.

M. Chaslon, *Chef des payemens du Ministère.*

DEUXIÈME DIVISION.

M. Arnould, *Chef.*

Administration du Commerce, balance du commerce.

Premier Bureau. { M. Treuil, *Chef.* M. Terasse, *Chef adjoint.*

Les mouvemens du commerce dans les ports et dans les places de l'intérieur; la nomination des agens de change et des courtiers; le conseil-général du commerce; les chambres et bourses de commerce; les établissemens et changemens de foires; les administrations sanitaires, à l'exception de celle de Toulon; les sociétés anonymes de commerce; les primes et encouragemens pour les pêches.

Deuxieme Bureau. M. Treuil, *Chef.*

Renseignemens généraux sur les importations et les exportations; formations des tableaux annuels de la balance du commerce.

TROISIÈME DIVISION.

M. Costaz, *Chef.*

Manufactures, Fabriques et Arts utiles, Statistique industrielle.

Premier Bureau. M. Conny, *Chef.*

Inventions dans les arts utiles et perfectionnement des manufactures; conseil-général des fabriques; conseils de prud'hommes et chambres consultatives de manufactures, fabriques, arts et métiers; police des ateliers et des ouvriers; usines et fabriques pour la formation desquelles il est nécessaire de se munir d'une permission de l'autorité administrative; établissement des verreries, des fours à chaux, des ateliers qui répandent des exhalaisons insalubres ou incommodes; modifications au tarif des douanes, en ce qui concerne les matières premières servant aux manufactures, ou l'importation des produits des fabriques étrangères; delivrance des brevets d'invention; permis pour les ouvrages de coton à importer dans le royaume d'Italie.

Statistique industrielle et manufacturière; exposition des produits de l'industrie françoise.

Deuxième Bureau. M. Cochaud, *Chef.*

Productions indigènes propres à remplacer les productions exotiques; sucreries impériales de Chateauroux, de Nantes et de Sauer-Schwabenheim; fabriques établies à Florence, Toulouse et Turin pour l'extraction de l'indigopastel, etc.

QUATRIÈME DIVISION.

M. Remondat, *Chef*.

Subsistances.

Premier Bureau. M. Petit, *Chef.*

Les tableaux du produit des récoltes ; les marchés à grains ; les mercuriales du prix de cette denrée dans chaque marché ; la surveillance de la police qui doit y être exercée ; les approvisionnemens de réserve.

Deuxième Bureau. M. d'Hervilly, *Chef adjoint.*

Le maintien de la libre circulation des grains dans l'intérieur ; l'exécution des formalités pour leur transport sur les frontières de terre et de mer ; celles relatives à l'exportation, à l'importation et à la réexportation.

DIVISION DES LICENCES.

M. le Moine, *Chef.*

L'instruction et l'expédition des affaires relatives aux permis et licences ; toutes les vérifications qui doivent précéder la délivrance de ces titres ; les résultats des licences et permis qui sont exécutés.

M. Didon, *Chef de Bureau.*

Commissaire près le Ministère.

M. D. Lenoir.

CONSEIL GÉNÉRAL DE COMMERCE.

Le nombre des membres de ce Conseil est fixé à soixante-huit.

Ils sont nommés par S. Ex. le Ministre des Manufactures et du Commerce, et pris parmi des négocians et commerçans en activité.

Ceux des membres qui auront été les plus utiles pourront obtenir au bout de cinq ans d'exercice le titre de Conseiller de commerce, qui leur sera conféré par un brevet signé de la main de S. M.

Président.

S. Ex. le Ministre des Manufactures et du Commerce.

Vice-Président. (A la nomination du Ministre, et renouvelé tous les trois mois).

Noms des Membres dans l'ordre de leur nomination. Messieurs,

Le Baron Delessert ✻.	*de Paris.*	Torlonia.	*de Rome.*
Martin fils d'André.	*de Paris.*	Barbaroux. . . .	*de Turin.*
Le Baron Hottinguer.	*de Paris.*	Perrier.	*de Grenoble.*
Mottet Degérando. .	*de Lyon.*	Renouard-Bussières.	*de Strasbourg.*
Massey	*d'Amiens.*	Mappes.	*de Mayence.*
Méens.	*de Bruxelles.*	Van Acken. . . .	*de Gand.*
Hellot.	*de Rouen.*	Durand.	*de Marseille.*
Fouache.	*du Hâvre.*	Martell.	*de Cognac.*
Muguet.	*de Besançon.*	Delarue	*de Gênes.*
Thomas.	*de Saint-Malo.*	Grellet.	*d'Amsterdam.*
Dufou.	*de Nantes.*	Debal.	*d'Ostende.*
Cabbarus.	*de Bordeaux.*	Van Hoenacker-Luisel.	*de Lille.*
Portal.	*de Bordeaux.*	Joulia.	*de Toulouse.*
Audibert.	*de Marseille.*	Durand (Fr.). . .	*de Perpignan.*
Vincent Mourgues.	*de Nismes.*		

Filicchi.	*de Livourne.*	Deheyder.	*d'Anvers.*
Ruinart.	*de Rheims.*	Hodshon (C. ✻.)	*d'Amsterdam.*
Basterreche.	*de Bayonne.*	Bassi	*d'Amsterdam.*
Thuret.	*d'Amsterdam.*	Lameyer	*de Brême.*
Viollier.	*de Geneve.*	Souchay.	*de Lubeck.*
Sellière	*de Nancy.*	Jenisch	*de Hambourg.*

M. Dominique Bertrand. *Secrétaire pres le Conseil.*
M. Houart. *Agent de change pres le Conseil.*
Le Conseil s'assemble dans l'Hôtel du Ministère.

CONSEIL GÉNÉRAL DES FABRIQUES ET MANUFACTURES.

Le nombre des membres de ce Conseil est fixé à soixante.

Ils sont à la nomination de son S. Ex. le Ministre des Manufactures et du Commerce. Ils doivent être pris parmi des fabricans et manufacturiers en activité.

Ils peuvent, au bout de cinq ans, obtenir le titre de conseiller des arts et manufactures, qui leur sera conféré par un brevet signé de la main de S. M.

Il doit toujours y avoir au moins cinq membres présens au conseil, dont un représentant chacun des genres d'industrie ci-après : la soierie, la fabrique de laine, celle de chanvre et de lin, celle de coton, celle des cuirs et peaux, etc.

Président.

S. Exc. le Ministre des Manufactures et du Commerce.

Vice-président. (A la nomination du Ministre, et renouvelé tous les trois mois).

Noms des Membres dans l'ordre de leur nomination Messieurs,

Terneaux, aîné ✻.	*de Paris.*	Rambourg.	*de St.-Bonnet.*
Decrétot.	*de Louviers.*	Aubertot.	*de Vierzon.*
Simonis	*de Verviers.*	Champy	*de Fremont.*
Ferey.	*d'Essonne.*	Frèrejean, aîné.	*de Lyon.*
Richard	*de Paris.*	Marigner, aîné.	*de Paris.*
Pinel, fils aîné.	*de Rouen.*	Dartigues	*S.-et-Meuse.*
Gonfreville	*idem.*	Johannot	*d'Annonay.*
Maillé	*de Lyon.*	Joubert-Bonnaire.	*d'Angers.*
Dutilleu.	*idem.*	Lecour.	*de Toulouse.*
Vonderleyen.	*de Creveld.*	Odent.	*de Courtalin.*
Moreau, père	*de Chantilly.*	De Reus.	*de Bruxelles.*
Jubié.	*de Grenoble.*	de Neuflize	*de Sédan.*
Salleron	*de Paris.*	Schlumberger	*de Paris.*
Darcet, fils.	*idem.*	Gueroult	*de Fontaine Gerard.*
Dufougerais.	*idem.*	Albert (Ch.).	*de Paris.*
Sevenne	*de Rouen.*		

M. Descroizilles, aîné, *Secrétaire près le Conseil.*
Le Conseil s'assemble dans l'Hôtel du Ministère.

COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES, PRÈS LA TROISIÈME DIVISION.

Ce Comité donne son avis sur les objets d'industrie renvoyés à son examen.

Noms des membres dans l'ordre de leur nomination. Messieurs;

Molard, *Administrateur du Conservatoire des Arts et Métiers.*
Bardel, *Commissaire du Gouv. pour la vérification des marchand. prohibées.*
Gay-Lussac, *membre de l'Institut.*
Roard. *Directeur des teintures des manuf. de tapisseries et de la Couronne.*
Thenard, *membre de l'Institut.*

Membres honoraires. Messieurs,

Le Comte Berthollet (G. ✻) (G. ✻), *Sénateur.*
Le Baron Costaz (O. ✻), *Conseiller d'Etat, Intendant des bâtimens de la Couronne.*
Le Baron Savoye-Rollin (O. ✻), *Préfet des Deux-Nèthes.*
Decretot ✻, *Administrateur de la Caisse d'amortissement.*
Perrier (Scipion), *Banquier.*
Le Baron de Gerando (O. ✻), *Conseiller d'Etat.*
Ampère, *Inspecteur-général de l'Université impériale, et Professeur à l'Ecole polytechnique.*
Gilet de Laumond ✻, *Inspecteur-général des mines.*
Montgolfier, *Inspecteur des machines des manufactures impériales de tabac.*
Hachette, *Professeur à l'Ecole polytechnique.*
Collet-Descotils, *Ingénieur en chef des mines.*
Darcet, *Vérificateur des essais à la monnoie.*
Rochon ✻, *membre de l'Institut.*
Gattey, *un des chefs du Bureau des poids et mesures, au Ministère de l'intérieur.*
Tarbé ✻, *Inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées.*

Commissaires experts du Gouvernement pres le Ministere, pour la vérification des marchandises prohibées et sujetes aux droits. Messieurs,

Bardel, *rue du Faub. Montmartre, n.* 17.
Meaux-Saint-Marc, *rue d'Argenteuil, n.* 36.

M. Yver, *Notaire du Ministere*, rue Ste-Croix de la Bretonnerie, n. 43.

CONSEIL IMPÉRIAL DES PRISES,
Séant maison de l'Oratoire Saint-Honoré.

Ce Conseil connoît, sauf le pourvoi dévolutif au Conseil d'Etat, de la validité ou invalidité de toutes les prises maritimes contestées, des bris, naufrages et échoumens de navires sous pavillon neutre ou allié ; à l'égard des pavillons évidemment ennemis, ils sont jugés par les officiers d'administration de marine des ports où ils arrivent. En cas de réclamations dans les dix jours, elles sont portées au Conseil.

En vertu du décret impérial du 21 novembre 1806, le Conseil juge définitivement les réclamations sur les prises et saisies faites dans l'étendue de l'Empire et dans les pays occupés par les armées françoises, de bâtimens qui sont en contravention aux décrets de blocus.

Il est présidé par un Conseiller d'Etat, et est en outre composé de onze Conseillers, d'un Procureur-Général Impérial et de son Substitut, et d'un Secrétaire général : deux huissiers lui sont attachés.

Tout le Conseil est à la nomination de l'Empereur. Ses décisions sont portées par le Président et quatre Conseillers au moins.

L'instruction des affaires s'y fait sur simples mémoires respectivement communiqués par la voie du secrétariat, aux parties ou à leurs défenseurs.

Par arrêté du 7 ventôse an 12, les Avocats à la Cour de Cassation peuvent seuls signer les mémoires dans toutes les affaires où les parties jugent à propos d'en fournir. *Voyez* page 130.

Les délais pour l'instruction ne peuvent excéder trois mois pour les prises conduites dans la Méditerranée, et deux mois seulement pour celles qui arrivent dans les autres ports de France, à compter du jour où les pièces auront été remises au secrétariat du Conseil.

Les décisions du Conseil impérial des Prises sont exécutées à la diligence des parties intéressées, mais avec le concours et la présence 1°. de l'officier d'administration de la marine; 2°. du principal préposé des douanes, et enfin du fondé de pouvoir des équipages capteurs.

Les avocats seuls ou les parties elles-mêmes peuvent prendre tous les jours, au secrétariat, communication des pièces depuis 9 heures jusqu'à 4.

M. le Comte BERLIER (C. ❋), *Conseiller d'Etat* à vie, *Président*, à l'Oratoire.

Conseillers, Messieurs,

Niou, quai de l'Ecole, n° 22.
Lacoste, rue de la Madeleine, hôtel de Lostanges, n° 14.
Laloi, rue de la Chaise, n° 24.
Parseval-Grand-Maison, rue Neuve des Petits-Champs, n° 52.
Chompré, rue Pot-de-Fer Saint-Sulpice, n° 14.
Durosnel ❋, quai Voltaire, n° 21.
Schiaffino, rue Saint-Marc, hôtel de Montmorency.
Dampmartin, rue du Faubourg Saint-Honoré, n° 88.
Van der Loëff, allée des Veuves, n° 6.
Ondaatje, quai Voltaire, n° 21.
Declercq, rue du Cherche-Midi, n°. 25.

Auditeurs au Conseil d'Etat. Voy. *à la suite du Conseil d'Etat.*

M. Collet-Descostils, *Procureur général impérial*, rue des SS.-Pères, n. 14.
M. Florent Guyot, *Substitut*, rue des Petits-Augustins, n° 12.
M. Calmelet, *Secrétaire général*, à l'Oratoire.
M. Boiteux, *Secrétaire de la Présidence*, *à l'Oratoire.*
M. Darbaud, *Chef de Bureau du Procureur-général*, rue de Verneuil.

Huissiers, Messieurs,

Igonel, rue des Noyers, n. 18.
Charon, rue Saint-Benoît, n. 6.

Interprètes des Langues Etrangères, Messieurs,

Lemière, rue Férou, n. 24.
Vogt, rue Culture-Saint-Gervais.
Denis, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 17.
Tourlet, rue Massillon, n. 2, cloître Notre-Dame.
Bonnet, rue St.-Honoré, hôtel Virginie.
Ramirez, rue de Grétry, n. 3.
Heins, rue de Verneuil, n. 50.
Durand, rue de Bretagne, au Marais, n. 54.
Duriez, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 40.
Fesch, rue Sainte-Anasthase, au Marais, n. 22.
Lameyer, rue Chabannais.

Jourdain, *interprete pour les langues orientales*, rue des Fossés-Saint-Germ.-l'Auxerrois, cul-de-sac Sourdis, n. 1.
Razis, *pour le grec vulgaire*, rue Pavée-Saint-André, n. 16.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES DOUANES,

Rue Montmartre, hôtel d'Uzès.

M. Ferrier, *Directeur général* (1).

M. Chaslon, rue Neuve des Petits-Champs, n. 97. M. Delapierre, rue Bergère, n. 12, M. Collin, fils, rue Bergère, n. 10. M. de Saint-Cricq, rue Lepelletier, n. 7,	*Administrateurs.*

M. de la Vigerie, *Secrétaire général*, rue Montmartre, n. 148.

Secrétariat général.

L'enregistrement des demandes et mémoires; les instructions générales; les prohibitions; le commerce d'outre-mer. la législation. la navigation. l'admission à la retraite, la discussion des demandes tendantes à des changemens dans la quotité des droits.

M. Galot, *Chef de la division des colonies et entrepôts, du transit et de la suite des acquits à caution.*

M. George Moncloux. . . . M. Saint-Marcel Dumas. . . M. Laugier. . . . . M. Lauthié.	*Inspecteurs généraux.*

Division *des côtes et frontières de l'Empire entre les Administrateurs.*

Première Division. M. Chaslon.

Directeurs, Messieurs,

Hains, *à Toulon.*
Mussey, *à Cette.*
Tiffon-Saint-Surin, *à Perpignan.*
Duclerc, *à Saint-Gaudens.*
Galien, *à Bayonne.*
Lamar, *à Bordeaux.*
De Lioncourt, *à la Rochelle.*
De la Fontaine, *à Nantes.*
Louvard-Pont-Levoye, *à l'Orient.*

2e. *Division.* M. Delapierre.

Directeurs, Messieurs,

Davignon, *à Brest.*
Casseau-Major, *à St.-Malo.*
Eudel, *à Cherbourg.*
Peilhon, *à Rouen.*
Boucher, *à Abbeville.*
Eudel, *à Boulogne.*
Duverger, *à Dunkerque.*
Faurie, *à Besançon.*

3e. *Division.* M. Collin, fils.

Directeurs, Messieurs,

De Rougemont, *à Paris.*
Desmoulins, *à Marseille.*
D'Hervigny, *à Nice.*
Brack, *à Gênes.*
Dubois, *à Livourne.*
Lothon, *à Florence.*
Duboullaye, *à Rome.*
Dobsen, *à Foligno.*

(1) Les lettres et mémoires concernant l'Administration des Douanes, doivent être adressés, francs de port, à M. le Directeur gén., à l'hôtel de l'Administrat.

Mayan, *à Parme.*
Badon, *à Voghera.*
Desfontaines, *à Verceil.*
Adine, *à Genève.*

4e. *Division.* M. de St.-Cricq.

Directeurs, Messieurs,

Lajonckaire, *à Amsterdam.*
Clerget, *à Rotterdam.*
Geffroy, *à Groningue.*
Hains, *à Emden.*
Doazan, *à Anvers.*
Turc, *à Vesel.*
Grandidier, *à Lunebourg.*
Pyonnier, *à Hambourg.*
Gorsas, *à Cologne.*
Colasson, *à Mayence.*
Magnier, *à Strasbourg.*

Comptabilité des Retraites.

M. Delapierre, *Administrateur.*

PREMIÈRE DIVISION.

M. Bertin *Chef.*

Mouvement et police des bureaux, brigades et embarcations, discussions des dépenses et devis de constructions nouvelles, d'anciennes à réparer.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Ciavarelli, *Chef.*

La suite des saisies et affaires contentieuses.

TROISIÈME DIVISION.

Première Section. M. Clerget, *Chef.*

La suite des caisses, les ordonnances de payemens, la fourniture des registres et impressions, les cautionnemens.

Seconde Section. M. Gros, *Chef.*

La vérification des comptes.

DIVISION DES SELS.

M. de St.-Cricq, *Administrateur.*

M. de Chilly,
M. Delage, } *Chefs de Bureau.*

La perception des droits sur les sels, la suite des acquits à caution relatifs à cette partie.

M. Racine, *Chef du Bureau des Retraites.*

Conseil pour le contentieux, Messieurs,

Pérignon, *Avocat*, rue Neuve Saint-Augustin, n. 8.
Dupont, *Avocat en Cour de Cassation*, rue Verdelet, n. 4.
Julienne, *Avocat*, cloître Notre-Dame. n. 18.
Yver, *Notaire*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 43.

CHAPITRE VII.

Organisation des Cultes.

SECTION PREMIERE.

Culte Catholique.

ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DE L'EGLISE DE FRANCE.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

S. Em. Mr le Cardinal MAURY ✻ (G. ✻) (*Jean-Sifrein*), *né* à Vauréas 26 juin 1746, Archevêque de Nicée en 1792, Evêque de Montefiascone en 1794, Archevêque de Paris 14 oct. 1810.

Vicaires-généraux.

M. Maury ✻. M. Jalabert ✻. M. De la Myre-Mory.

Le département de la Seine forme l'arrondissement de ce diocèse.

Pour les curés et desservans de Paris et du départ. de la Seine, *voyez* p. 853.

Évêchés suffragans.

Troyes. . . . . . Aube, Yonne.	. . . . M. Tresfort. . . . } *Vicaires-capitulaires.* M. Arvisenet. . . }
Amiens. . . . . . Somme, Oise.	M. le Baron DEMANDOLX ✻ (*J.-Fr*), *né* à Marseille, 20 octobre 1744, Evêque de la Rochelle 1er. octobre 1802, Evêque d'Amiens 5 decembre 1804. M. Clausel-Coussergue ✻ (1). . . } *Vicaires-généraux.* M. Fertel. . . . }
Soissons. . . . . . Aisne.	M. le Baron LE BLANC DE BEAULIEU ✻ (*J.-Cl.*), *né* à Paris, 29 mai 1753, Evêque de Soissons 9 avril 1802. M. Debully. . . . } *Vicaires-généraux.* M. . . . . }
Arras. . . . . . Pas-de-Calais.	M. le Baron DE LATOUR-D'AUVERGNE-LAURAGUAIS ✻, (*Hugues-Robert-Jean-Charles*), *né* à Aureville, département de la Haute-Garonne, 14 août 1768, Evêque 29 avril 1802. M. Denissel (*J. L. F. M.*). } *Vicaires-généraux.* M. Delaune (*G. F.*). }

(1) A la residence de Beauvais.

Cambrai.

Cambray. . . . Nord.
M. le Baron BELMAS ✻ (*Louis*), *né* à Montréal, départ. de l'Aude, 11 août 1757, Evêque de Cambray 9 avril 1802.
M. Chevalier. . . } *Vicaires-généraux.*
M. Servois. . . . }

Versailles. . . . Seine-et-Oise, Eure-et-Loir.
M. le Baron CHABRIER DE LA ROCHE (O. ✻) (C. ✻) (*L.*), *premier Aumônier de S. M. l'Empereur*, *né* à Lyon, 17 mai 1738, Evêque de Versailles 9 avril 1802.
M. Lehericey. . . } *Vicaires-généraux.*
M. Lagrollé. . . . }

Meaux. . . . . . Seine-et-Marne, Marne.
M. le Baron de FAUDOAS ✻, (*Piere-Paul*), *né* à la Laine, 1er. avril 1750, Evêque 30 janvier 1805.
M. Dargent. . . . } *Vicaires-généraux.*
M. Pelé. . . . . . }

Orléans. . . . . Loiret, Loir-et-Cher.
M. le Baron RAILLON (*Jacques*) ✻, *né* à Bourgoin, départ. de l'Isère, 17 juillet 1762, Evêque 22 octobre 1810.
M. Borros de Gamanson. . } *Vicaires-généraux.*
M. Mérault. . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

S. Ex. M^r le Baron DE PRADT (O. ✻) (G. ✻), (*Dominique*), *Aumônier ordinaire de l'Empereur*, *né* à Allanches, Départ. du Cantal, 23 avril 1759, Evêque de Poitiers 15 décembre 1804, Archevêque de Malines 12 Mai 1808.

Vicaires-généraux.

M. De la Brue. M. Forgeur. M. Huleu.

Les départemens des Deux-Néthes et de la Dyle forment l'arrondissement de ce diocèse.

Evêchés suffragans.

Namur . . . . Sambre-et-Meuse.
M. le Baron PISANI DE LA GAUDE ✻ (*Ch.-Fr.-Jos.*), *né* à Aix, départem. des Bouches-du-Rhône, 4 mars 1743, Evêque de Vence en 1784, Evêque de Namur 3 février 1804.
M. Decletr. . . . . } *Vicaires-généraux.*
M. Du Coudray. . . . }

Tournay. . . . Jemmape.
. . . .
. . . .
M. Haze. . . . . . } *Vicaires-capitulaires.*
M. Gallouin. . . . . }

Aix-la-Chapelle. Roër, Rhin-et-Moselle.
M. CAMUS ✻ (*J.-D.-F.*), *né* à Chartres, 28 février 1752, Evêque 22 octobre 1810.
M. Fonck. . . . . . } *Vicaires-généraux.*
M. Klinkenberg . . . }

Trèves. . . . . Sarre.
M. le Baron MANNAY (O. ✻) (*Charles*), Conseiller d'Etat, *né* à Champeix, 14 octobre 1745, Evêque 5 juillet 1802.
M. Cordel (*Antoine*). . } *Vicaires-généraux.*
M. Garnier (*Simon*). . }

Gand. . . . . . Escaut, Lys, Bouches-de-l'Escaut.
. . . .
. . . .
M. De Meulnaer. . . . } *Vicaires-capitulaires.*
M. De Loën. . . . . . }

Liege. . . . . . . Meuse-Inférieure, Ourte.	M. le Baron LEJEAS ✻ (*François-Antoine*), *né* 12 juillet 1744, Evêque 9 février 1809. M. Henrard. . . . . } *Vicaires-généraux.* M. Partouns. . . . . }
Mayence. . . . . Mont-Tonnerre.	M. le Baron COLMAR ✻ (*Joseph-Louis*), *né* à Strasbourg 22 juin 1760, Evêque 6 juillet 1802. M. Betz. . . . . . } *Vicaires-généraux.* M. Humann. . . . . }
Bois-le-Duc. . . Bouches du Rhin.	M. le Baron VAN CAMP ✻ (*Mathias-François*), *né* à Anvers 10 décembre 1750, Evêque 22 octobre 1810. . . . . } *Vicaires-généraux.* . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

Mr le Comte LECOZ (O. ✻), (*Claude*) *né* à Plonevez-Porzay, Départ. du Finistère, 22 décembre 1740, Archevêque de Besançon 9 avril 1802.

Vicaires-généraux.

M. Millot. M. Durand. M. Desbiez.

Les départemens de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura et les Duché et Principauté de Neuchâtel et Vallengin, formant l'arrondissement de ce diocèse.

Evêchés suffragans.

Autun. . . . . . . Saone-et-Loire, Nièvre.	M. le Baron IMBERTIES ✻ (*Fabien-Sébastien*), *né* à Cahors, départ. du Lot, 27 février 1737, Evêque 15 juillet 1806. M. De Fontallard (*Ch.*). } *Vicaires-généraux.* M. Mignard (*J.-B.-L.*). } M. Bauzon, *Pro-Vicaire général pour le département de la Nièvre.*
Metz. . . . . . . Moselle, Forêts, Ardennes.	M. le Baron LAURENT (*Cl.-Ig.*) ✻, *né* à Chaumont, départ. de la Haute-Marne, 14 janv. 1761, Evêque 5 janvier 1811. M. Dubois (*J.-B.*). . . } *Vicaires-généraux.* M. Bourgin (*P.*). . . . }
Strasbourg. . . . Haut-Rhin, Bas-Rhin.	M. SAURINE ✻ (*Jean-Pierre*), *né* à S.-Pierre-d'Eysus, département des Basses-Pyrénées, 11 mars 1733, Evêque de Strasbourg 9 avril 1802. M. Danzas. . . . . . } *Vicaires-généraux.* M. Hirn. . . . . . . }
Nancy. . . . . . . Meuse, Meurthe, Vosges	M. le Baron COSTAZ (*Benoît*) ✻, *né* à... 27 février 1761, Evêque 22 octobre 1810. M. Brion. . . . . . } *Vicaires-généraux.* M. Bernard. . . . . }
Dijon . . . . . . Cote-d'Or, Haute-Marne.	M. le Baron REYMOND ✻ (*Henri*), *né* à Vienne, départem. de l'Isère, 21 nov. 1737, Evêque de Dijon 9 avril 1802. M. Collin. (*Jean*). . . } *Vicaires-généraux.* M. Lemaistre. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE LYON.

S. A. Em. Mr le Cardinal FESCH (G. A. ✻), (*Joseph*) Sénateur, *Grand-Aumonier de l'Empire*, *né* à Ajaccio, 3 janvier 1763, Archevêque de Lyon 9 avril 1802.

Vicaires-généraux.

M. Courbon. M. Renaud. M Bochard.

Les départemens du Rhône, de la Loire et de l'Ain, forment l'arrondissement de ce diocèse.

Évêchés suffragans.

Mende...... Ardèche, Lozère.	M. le Baron MOREL DE MONS ✻ (*Et.-Martin*), *né* à Aix, dép. des B.-du-Rhône, 18 avril 1752, Evêq. 30 janv. 1805. M. Bonnel.....} M. Picart de Barre...} *Vicaires-généraux.* M. De la Tourelle, *Pro-Vicaire-général pour le département de l'Ardeche.*
Grenoble.... Isère.	M. SIMON ✻ (*Claude*), *né* à Semur, 15 novembre 1744, Evêque 5 juillet 1802. M. Bouchard....} M. Cognet.....} *Vicaires-généraux.*
Valence..... Drôme.	M. le Baron BÉCHEREL ✻ (*François*), *né* à S.-Hilaire du Harcouet, département de la Manche, 8 mars 1732, Evêque de Valence, 5 juillet 1802. M. Ollagnier....} M. Colomps.....} *Vicaires-généraux.*
Chambéry.... Mont-Blanc, Léman.	M. le Baron DE SOLLE ✻ (*Irenée-Yves*), *né* à Auch, dép. du Gers, 19 mai 1744, Evêq. de Digne, 29 avril 1802, Evêque de Chambéry, 30 mai 1805. M. De Thiolaz...} M. Bigex......} *Vicaires-généraux.*
Sion....... Simplon.	M. le Baron DE PREUX ✻ (*Joseph-Franç.-Xavier*), *né* à Sierre, 19 novembre 1740, Evêque 8 novembre 1807. M. Pignat (*Alphonse*)..} M. Kalbermatten....} *Vicaires-généraux.*

ARCHEVÊCHÉ D'AIX.

M. le Comte JAUFFRET (O ✻), (*Gasp.-Jean-André-Joseph, Aumônier de S.M. l'Empereur et Roi*, *né* à la Roque Brussanne, Départ. du Var, en 1759, Evêque de Metz 15 juillet 1806, Archevêque d'Aix 5 janvier 1811.

Vicaires-généraux.

M. Martin. M. Malo du Domaine. M. Florens.

Les Départemens du Var et des Bouches-du-Rhône forment l'arrondissement de ce diocèse.

Évêchés suffragans.

Nice....... Alpes Maritimes.	M. COLONNA D'ISTRIA ✻ (*Jean-Baptiste*), *né* à Bechisano, départem. de la Corse, 4 septembre 1758, Evêque 9 avril 1802. M. Rossi....} M. Grimaldi...} *Vicaires-généraux.*
Avignon..... Gard, Vaucluse.	M. PERIER ✻ (*Jean-François*), *né* à Grenoble, départ. de l'Isère, 16 juin 1740, Evêque d'Avignon 9 avril 1802. M. Tabariés...} M. Collet....} *Vicaires-généraux.*

Ajaccio. . . . . Corse, l'île d'Elbe et la principauté de Piombino.	M. le Baron SÉBASTIANI-PORTA ✻ (*Louis*), *né* à Porta-d'Ampugnani, département de la Corse, 15 mars 1743, Evêque 9 avril 1802. M. Ciavatti. . . . . } *Vicaires-généraux.* M. Marchesi. . . . . M. Arrighi, *Vicaire-général pour l'île d'Elbe.*
Digne. . . . . . Hautes-Alpes, Basses-Alpes.	M. MIOLLIS ✻ (*Charles-Franç.-Melchior-Bienvenu*), *né* à Aix, départem. des Bouches-du-Rhône, 19 juin 1753, Evêque 28 août 1805. M. Minuty.. . . . . } *Vicaires-généraux.* M. Arbaud.. . . . .
Vintimille. . . . . Alpes-Maritimes.	. . . . M. Viale, *Vicaire-général capitulaire.*

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE.

Mr le Comte PRIMAT (C. ✻) (*Claude-Fr.-Mar.*), Sénateur, *né* à Lyon, département du Rhône, en 1746, Archevêque de Toulouse 9 avril 1802.

Vicaires-généraux.

M. Barbazan. M. Cambon. M. Hubert.

Les départemens de la Haute-Garonne et de l'Ariège forment l'arrondissement de ce diocèse.

Evêchés suffragans.

Cahors. . . . . Lot, Aveyron.	M. le Baron COUSIN-DE-GRAINVILLE ✻ (*Guill.-Balt.*), *né* au Hâvre, départem. de la Seine-Inférieure, 27 mars 1745, Evêque 5 juillet 1802. M. Poujade-Ladevèze. . } *Vicaires-généraux.* M. . . . . M. Malvin-de-Montazet, *Pro-Vicaire-général pour le département de l'Aveyron.*
Montpellier. . . . Hérault, Tarn.	M. le Baron de LA CONTAMINE ✻, *Aumônier de S. M. l'Empereur et Roi*, *né* à Gex, départem. du Léman, en 1760. Evêque 15 juillet 1806. M. Coustou. . . . . } *Vicaires-généraux.* M. Boyer d'Anty. . . .
Carcassonne. . . Aude, Pyrénées-Orientales.	M. le Baron DE LAPORTE ✻ (*Arn.-Ferd.*), *né* à Versailles. 27 septembre 1756, Evêque 5 juillet 1802. M. de Gaulejac. . . . } *Vicaires-généraux.* M. de Dieu. . . . . . M. Carrière, *Pro-Vic.-gén. pour les Pyrén. orient.*
Agen. . . . . . . Lot-et-Garonne, Gers.	M. JACOUPY ✻ (*Jean*), *né* à Saint-Martin-de-Riberac, 28 avril 1761, Evêque 5 juillet 1802. M. Rous. . . . . . } *Vicaires-généraux.* M. Raymond de Fabry. . M. Allemand-Lagrange, *Pro-Vicaire-général pour le département du Gers.*

Bayonne. . . . . Landes, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées.	M. Loison ✱ (*J.-J.*), *né* à Montaubé, départem. de la Meuse, 21 février 1744, Evêque 5 juillet 1802. M. Lallemand. . . . . } *Vicaires-généraux.* M. Cannat-Boyer. . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

Mr le Comte D'AVIAU-DUBOIS-DE-SANZAY (O. ✱), (*Charles-François*), *né* au Bois de Sanzay, 7 août 1736, Archevêque de Bordeaux 9 avril 1802.

Vicaires-généraux.

M. Boyer. M. Veron. M. Desèze.

Le département de la Gironde forme l'arrondissement de ce diocèse.

Evêchés suffragans.

Poitiers. . . . . Vienne, Deux-Sèvres.	M. Bragouse de Saint-Sauveur ✱ (*Silvestre-Antoine*), *né* 28 février 1748, Evêque 31 mars 1809. M. de Moussac. . . . } *Vicaires-généraux.* M. Soyer. . . . . . }
La Rochelle. . . Charente-Inför., Vendée.	M. le Baron Paillou ✱ (*Gab.-Laur.*), *né* au Puybelliard, dép. de la Vendée, 7 mars 1735, Evêque 2 févr. 1805. M. de Saint-Médard. . } *Vicaires-généraux.* M. Gandillon. . . . . }
Angoulême. . . . Charente, Dordogne.	M. Lacombe ✱ (*Dominiq.*), *né* à Montrejean, départem. de la Haute-Garonne, 25 juillet 1749, Evêque d'Angoulême 9 avril 1802. M. Senailhac. (*F.*). . . } *Vicaires-généraux.* M. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

Mr. . . . .

Vicaires-capitulaires.

M. de Fontenay. M. . . . . . . M. . . . . . .

Les départemens du Cher et de l'Indre forment l'arrondissem. de ce diocèse.

Evêchés suffragans.

Clermont. . . . . Allier, Puy-de-Dôme.	M. le Baron Duvalk de Dampierre ✱ (*Ch.-Antoine-Henri*), *né* à Hans, dép. de la Marne, 18 août 1746, Evêque 9 avril 1802. M. Caillot de Begon . . } *Vicaires-généraux.* M. Micolon de Guérines. . }
Saint-Flour. . . Haute-Loire, Cantal.	M. le Baron de Jaubert ✱ (*Guillaume-Auguste*), *né* à Condom, département du Gers, 9 janvier 1762, Evêque 25 février 1809. M. Brugier de Rochebrune. } *Vicaires-généraux.* M. Lacoste. . . . . . }
Limoges. . . . . Creuze, Corrèze, Haute-Vienne.	M. du Bourg ✱ (*Mar.-Jean-Philippe*), *né* à Toulouse, départ. de la Haute-Garonne, 23 août 1751, Evêque 29 avril 1802. M. Defenieux. . . . . } *Vicaires-généraux.* M. Périgord. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

Mr le Comte DE BARRAL (C. ✵) (G. ✵), (*Louis-Mathias*) Sénateur, *né* à Grenoble, 20 avril 1746, Evêque de ...., en 1788, Evêque de Meaux, 18 avril 1802, Archevêque de Tours, 10 septembre 1804.

Vicaires-généraux.

M. Raboteau. M. De Kéransquer. M. Danicourt.

Le département d'Indre-et-Loire forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Le Mans. .... Sarthe, Mayenne.	M. De Pidoll ✵ (*Michel-Joseph*), *né* à Trèves, départ. de la Sarre, 16 novembre 1734, Evêq. du Mans, 9 avril 1802. M. Duperrier. .... } M. Rivierre. .... } *Vicaires-généraux.*
Angers. .... Maine-et-Loire.	M. le Baron Montault-Desilles ✵ (*Ch.*), *né* à Loudun, 30 avril 1755, Evêque d'Angers, 9 avril 1802. M. Prieur. .... } M. Montalant. .... } *Vicaires-généraux.*
Nantes. .... Loire-Inférieure.	M. le Baron Duvoisin (O ✵)(G. ✵) (*J.-Bapt.*), Conseiller d'Etat, *né* à Langres, 19 octob. 1744, Evêque 9 avril 1802. M. Garnier. ✵. ... } M. Defrasne. .... } *Vicaires-généraux.*
Rennes. .... Ille-et-Vilaine.	M. Enoch ✵ (*Etienne-Célestin*), *né* à Hénin, départ. du Pas-de-Calais, 22 novemb. 1742, Evêque 30 mai 1805. M. Bertaut. .... } M. Graffard. .... } *Vicaires-généraux.*
Vannes. .... Morbihan.	M. le Baron de Bausset-Roquefort ✵ (*Pierre-Franç.-Gabriel-Raymond-Ignace-Ferdinand*), *né* à Beziers, 31 décembre 1757, Evêque 16 novembre 1807. M. Légal (*J.-M.*). .. } M. Coquerel (*L.-J.*). .. } *Vicaires-généraux.*
Saint-Brieux. .. Côtes-du-Nord.	M. le Baron de Caffarelli ✵ (*Jean-Baptiste-Marie*), *né* au Falga, dép. de la Haute-Garonne, 1er. avril 1763, Evêque 9 avril 1802. M. Depagne. .... } M. Manoir. .... } *Vicaires-généraux.*
Quimper. .... Finistère.	M. le Baron Dombidau de Crouseilhes ✵ (*Pierre-Vincent*), *né* à Pau, départ. des Basses-Pyrénées, 19 juillet 1751, Evêque 5 février 1805. M. Le Dall de Tromelin. } M. De Poulpiquet. .. } *Vicaires-généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

S. E. Mr le Cardinal Comte CAMBACERÈS (G. A. ✵) (*Etienne-Hubert*), Sénateur, *né* à Montpellier, départ. de l'Hérault, 17 sept. 1756, Archevêque de Rouen, 9 avril 1802.

Vicaires-généraux.

M. Bâton. M. Malleux. M. Holley.

Le département de la Seine-Inférieure forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Coutances. . . . Manche. | M. le Baron DUPONT DE POURSAT ✻ (*P.*), *né* à Chabanois, 3 juin 1761, Evêque le 16 mai 1802.
M. Bonté. . . . . . } *Vicaires-généraux.*
M. Lhermite. . . . . }

Bayeux. . . . . Calvados. | M. le Baron BRAULT ✻ (*Charles*), *né* à Poitiers, 4 août 1752, Evêque 9 avril 1802.
M. Daudibert-de-la-Villasse. } *Vicaires-généraux.*
M. De Croisilles. . . . . }

Séez. . . . . . . Orne. | . . . .
M. Leclerc. . . . . } *Vicaires-capitulaires.*
M. Levavasseur. . . . }

Evreux. . . . . Eure. | M. le Baron BOURLIER (O. ✻) (*J.-Bapt.*), *Sénateur*, *né* à Dijon 1er. février 1731, Evêque 9 avril 1802.
M. De Bonnières. . . . } *Vicaires-généraux.*
M. Brulley de la Brunière. }

ARCHEVÊCHÉ DE TURIN.

Mr le Comte DE LA TOUR (C. ✻), (*Hyacinthe*) Sénateur, *né* à Saluces 15 mars 1747, Archevêque de Sassari en 1790, Evêque d'Acqui en 1797, et Archevêque de Turin 14 mai 1805.

Vicaires généraux.

M. Gonetti. M. Tardy ✻. M. Caqueran de Briquerase.

Evêchés suffragans.

Acqui. . . . . . Montenotte. | . . . .
M. Toppia (*J.-F.*), *Vicaire-capitulaire.*

Asti. . . . . . . Marengo. | M. le Baron DEJEAN ✻ (*François-André*), *né* à Castelnaudary, département de l'Aude, 24 mars 1748, Evêque 9 février 1809.
M. Bollano, *Vicaire-général.*
M. Gardini. *Pro-Vicaire capitulaire.*

Casal. . . . . . Marengo. | M. le Baron VILLARET ✻ (*Jean-Chrysost.*), *Chancelier de l'Université impériale*, *premier Aumônier de S. M. le Roi des Espagnes*, *né* à Rhodèz 27 janvier 1739, Evêq. d'Amiens 9 avril 1802, Evêq. de Casal 21 juin 1804.
M. Salina. . . . . . } *Vicaires-généraux.*
M. De Pina. . . . . }

Ivrée. . . . . . Doire. | M. le Baron DE GRIMALDI ✻ (*Jos.-Marie*), *né* à Moncalier 3 janv. 1754, Evêque de Pignerol en 1797, Evêque d'Ivrée 21 juin 1804.
M. J. L. Presbitero. . } *Vicaires-généraux.*
M. J. A. Linty. . . . }

Mondovi. . . . . Stura. | M. le Baron VITALE ✻ (*Jean-Bapt.-Pie*), *né* à Mondovi 10 février 1751, Evêque d'Albe en 1791, Evêque de Mondovi 21 juin 1804.
M. Accusani. . . . . } *Vicaires-généraux.*
M. Pautrier. . . . . }

Saluces. . . . . . Stura.	M. le Baron FERRERO DELLA MARMORA ✱ (*Thérèse-Mar.-Charles-Victor*), *né* à Turin 15 octobre 1757, Evêque de Casal en 1796, Evêque de Saluces 21 juin 1804. M. Disderi (*J.-E.*). . . M. Bulioni-Monale (*F.*). } *Vicaires-généraux.*
Verceil. . . . . . Sesia.	. . . . M. Del Carretto. . . . . M. Robiolio. . . . . } *Vicaires-capitulaires.*

ARCHEVÊCHÉ DE GÊNES.

S. Em. M^r le Cardinal Comte de SPINA (O. ✱) (*Joseph*), *Aumônier de S. A. I. Madame la Princesse Pauline*, *né* à Sarzanne, 11 mars 17. . . . Archevêque de Corinthe en 1798, Archevêque de Gènes 5 juillet 1802.

Vicaires-généraux.

M. Giustiniani. M. Podesta. M. Cocchi.

Evêchés suffragans.

Albenga. . . . Montenotte.	M. le Baron DANIA ✱ (*Ange-Vinc.*), *né* à Voltri, diocèse de Gènes, 13 septembre 1744, Evêque en 1802. M. Castellari. . . . . M. Peirani. . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Borgo San Domino. . . . . Taro.	M. GARIMBERTI (*Alexandre*), *né* à Parme 22 septembre 1736, Evêque en 1776. M. Giovanetti, *Archidiacre*, *Vicaire-général.*
Brugnato. . . .	. . . . M. Bertucci, *Vicaire capitulaire.*
Parme. . . . . . . Taro.	S. Em. M. le Cardinal Comte DE CASELLI (G. ✱), *Charles-François*), Sénateur, *né* à Alexandrie 20 octobre 1740, Archev. de Sida en 1802, Evêque de Parme en 1804. M. Vital Loschi, *Vicaire-général.*
Plaisance. . . . Taro.	M. le Baron FALLOT DE BEAUMONT ✱ (*Et.-André-Fr.-de-Paule*), *né* à Avignon, départ. de Vaucluse, 1er. avril 1750, Evêque de Gand 9 avril 1802, Evêque de Plaisance 22 mars 1807. M. Loschi, *Vicaire-général.*
Savone. . . . . Montenotte.	M. le Baron MAGGIOLI ✱ (*Augustin-Vincent*). *né* à Gènes, 8 décembre 1752, Evêque de Sarzanne en 1795, Evêque de Savone en 1804. M. Belloro, *Vicaire-général.*
Pontremoli. . . Apennins.	M. PAVESI (*Jérôme*), *né* 2 avril 1739, Evêque en 1797. M. Pizzati (*B.*), *Vicaire-général.*
Sarzanne. . . . Apennins.	M. PALLAVICINI ✱ (*Jules-César*), *né* à Bastia 31 décembre 1742, Evêque en 1804. M. Almajer, *Vicaire-général.*

ARCHEVÊCHÉ DE FLORENCE. (Arno).

M^r. le Cte D'OSMOND (O. ✱) (C. ✱), (*Ant.-Eust.*) *né* à S.-Domingue 6 février 1754, Evêq. de Comminge en 1785, Evêq. de Nancy 30 janv. 1805, Archev. de Florence 22 oct. 1810.

Vicaires-généraux.

M. Corboli. M. Paür. M. . . . .

Evêchés suffragans.

Colle.	. . . .
Ombrone.	M. Dini, *Vicaire capitulaire.*
Fiesole.	M. Mancini (*Raynier*), *né* à Cortone, 3 septembre 1735, Evêque de Colle en . . ., Evêque de Fiesole en 1776.
Arno.	
Pistoya et Prato.	M. Toli (*François*), *né* à Livourne, 4 mars 1761, Evêque de Massa en 1795, Evêque de Pistoie et Prato en 1803.
Arno.	M. Joseph Sozzifanti. . . } M. Paul Gaspars. . . . } *Vicaires-généraux.*
S. Miniato. . . .	M. Fazzi (*Pierre*), *né* à Pise 26 novembre 1768, Evêque en 1806.
Méditerranée.	M. Ant. Migliorati Stefani, *Vicaire-général.*
Borgo S. Sepolcro.	M. Costaguti ❊ (*Robert*), *né* à Livourne 15 juin 1732, Evêque en 1778.
Arno.	

ARCHEVÊCHÉ DE PISE. (Méditerranée).

Mr ALLIATA (*Raynier*), *né* à Pise 29 mai 1752, Evêque de Volterra en 1791, Archevêque de Pise en 1806.

Vicaires-généraux.

M. Del Testa (Pierre). M. . . . . . . M. . . . . .

Evêchés suffragans.

Livourne.	. . . .
Méditerranée.	. . . .
	M. Jérôme Gavi, *Vicaire-général capitulaire.*
Pescia.	M. Rossi (*Jules*), *né* à Pistoia 5 juillet 1754, Evêque en 1804.
Méditerranée.	M. Laurent Cecchi, *Vicaire-général.*

ARCHEVÊCHÉ DE SIENNE. (Ombrone).

S. Em. Mr le Cardinal CHIGI ZONDADARI (*Antoine-Félix*), *né* à Sienne 14 janvier 1740, Archevêque d'Adena en 1785, Archevêque de Sienne en 1795.

Vicaires-généraux.

M. Periccinoli (Benoît). M. . . . . . M. . . . . .

Evêchés suffragans.

Chiusi et Pienza.	M. Pannilini ❊ (*Joseph*), *né* à Sienne 30 décembre 1742, Evêque en 1775.
Ombrone.	M. Jérôme Maestri, *Vicaire-général.*
Grosseto.	M. de Selvi (*Fabrice*) ❊, *né* à Sorano 18 janvier 1752, Evêque en 1793.
Ombrone.	M. Mascini (*J.-B.*), *Vicaire-général.*
Massa Maritima.	. . . .
Ombrone.	. . . .
	M. Batassi, *Vicaire capitulaire.*
Sovana.	M. Ghighi (*Philippe*), *né* à Bibiena 12 mars 1752, Evêque en 1802.
Ombrone.	M. Nicolas Nizzi, *Vicaire-général.*

Arezzo. . . . . . Arno.	M. ALBERGOTTI (*Augustin*), *né* à Arezzo 27 novembre 1755, Evêque en 1802. M. Bernard Cellesi, *Vicaire-général.*
Cortone. . . . . . Arno.	M. LAPARELLI (*Nicolas*), *né* à Cortone, 9 novembre 1741, Evêque de Colle en 1805, Evêque de Cortone en 1807. M. Curtius Venuti, *Vicaire-général.*
Volterra. . . . . . Méditerranée.	M. INCONTRI (*Joseph-Gajetan*), *né* à Volterra, 12 novembre 1773, Evêque en 1806. M. François Useppi, *Vicaire-général.*
Montalcino. . . . . Ombrone.	. . . . M. Modeste Faneschi, *Vicaire-capitulaire.*
Montepulciano. . Ombrone.	M. CARLETTI (*Pellerin-Marie*), *né* à Montepulciano 21 novembre 1757, Evêque en 1802. M. Flavius Angelotti, *Pro-Vicaire-général.*
Montefiascone. . . Rome.	. . . . M. Cernitori, *Vicaire-général.*
Civita Castellana Rome.	M. DE DOMINICIS (*Laurent*), *né* à Foligno 9 août 1735, Evêque en. . . .
Narni. Rome. . .	M. DAVID (*Antoine*), *né* à Rome 13 juillet 1745, Evêque en. . . .
Rieti. Rome. . .	. . . . M. . . . . . . *Vicaire-capitulaire.*
Ferentino. Rome.	M. BUSCHI (*Nicolas*) ✱, *né* à Cesène 23 octobre 1732, Archevêque, Evêque de Ferentino, en. . . .
Anagni. Rome. .	M. TOSI (*Joachim*), *né* à Rome 13 janvier 1761, Evêque en. . . .
Segni. Rome. . . .	M. CIOTTI (*Paul*), *né* à Civita-Castellana 29 juin 1739, Evêque en. . . .
Veroli. Rome. . .	. . . . M. Bisleti, *Vicaire-capitulaire.*
Spoleto. . . . . . Trasimène.	. . . . M. Philippe Sanzi, *Vicaire-capitulaire.*
Citta della Pieve. Trasimène.	M. le Chevalier BECCHETTI ✱ (*Philippe-Angélique*), *né* à Bologne 9 janvier 1742, Evêque 11 août 1800.
Citta di Castello. Trasimène.	. . . . M. Fiorucci, *Vicaire-capitulaire.*
Perugia. . . . . . Trasimène.	M. CAMPANELLI (*Camille*) ✱, *né* à Matelica 21 juillet 1747, Evêque en. . . .
Munster. Lippe. .	. . . . M. Droste de Vischering (*Clément*), *Vicaire-capitul.*
Osnabruck. . . . . Ems supérieur.	. . . . M. De Grüben ✱, Evêque *in partibus*, *Vic.-capitul.*

SECTION II.

Cultes Protestans.

PROTESTANS DE LA CONFESSION D'AUSBOURG, OU LUTHÉRIENS.

Les églises de la confession d'Ausbourg ont des pasteurs, des consistoires, des inspections et des consistoires généraux.

Les consistoires sont chargés de veiller à la discipline, à l'administration des biens de l'église, et à celle des deniers provenant des aumônes.

Les inspections se composent du pasteur et d'un ancien de chacune des cinq églises consistoriales. Chaque inspection choisit dans son sein deux laïques et un ecclésiastique, qui prend le titre d'inspecteur. Cet inspecteur est chargé de veiller sur les ministres ou pasteurs, et sur le maintien du bon ordre dans les églises consistoriales. L'inspection ne peut s'assembler sans l'autorisation du Gouvernement.

Les consistoires-généraux composent l'administration supérieure de toutes les églises consistoriales et des inspections.

Outre le consistoire général, et dans le tems intermédiaire d'une de ses assemblées à l'autre, il y a un directoire composé du président, du plus âgé des deux ecclésiastiques inspecteurs, et de trois laïques, dont un est nommé par l'Empereur; les deux autres sont choisis par le Consistoire général.

CONSISTOIRE GÉNÉRAL DES DÉPARTEMENS DU HAUT ET BAS-RHIN, ETABLI A STRASBOURG.

M. Kern ❋, *Président.*
M. Blessig, *Ecclésiastique Inspecteur pour le Bas-Rhin.*
M. Engel, *idem pour le Haut-Rhin.*

Députés. Messieurs,

Koch.	Hemmet.	. . . .
Brakenhoffer.	Dischbein.	Silbermann, *Secrétaire-général.*
Rehfeld.	Metzger.	

Directoire du Consistoire général.

Membres. Messieurs,

Kern ❋, *Président.*	Hermann ❋.	. . . .
Blessig, *Insp. ecclés.*	. . . .	Silbermann, *Secr. gén.*

Inspections du Bas-Rhin.

Ire. *Inspection.* Temple-Neuf de Strasbourg.	M. Blessig, *Inspecteur et Pasteur.*	
	M. Koch, M. Graff,	*Adjoints Laïques.*
IIe. *Inspection.* St.-Thomas et St.-Nicolas de Strasbourg.	M. Haffner, *Inspecteur et Pasteur.*	
	M. Brackenhoffer, M. Moerlen,	*Adjoints Laïques.*

IIIe. *Inspection.* Petite-Pierre.	M. Schmidt, *Inspecteur et Pasteur.*	
	M. Teutsch, M. Hofmann,	*Adjoints Laïques.*
IVe. *Inspection.* Wissembourg.	M. Heyler, *Inspecteur et Pasteur.*	
	M. Hemmet, M. Lentz,	*Adjoints Laïques.*
V^e. *Inspection.* Bouxviller.	M. . . . ., *Inspecteur et Pasteur.*	
	M. Renfeld, M. Feil,	*Adjoints Laïques.*

Département du Haut-Rhin.

Il y a deux inspections dans ce département : l'une à Colmar, l'autre à Montbéliard.

Les églises de la Haute-Saône et du Doubs dépendent de l'inspection de Montbéliard, et sont réunies au Consistoire général de Strasbourg.

Ire. *Inspection.* Colmar.	M. Reisch, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	M. Waldner, M. Metzger,	*Adjoints laïques.*
IIe. *Inspection.* Montbéliard.	M. Surleau, *Inspect. ecclésiastique.*	
	M. Parot, M. Rossel,	*Adjoints laïques.*

Les protestans de la confession d'Ausbourg ont une académie ou séminaire à Strasbourg, pour l'instruction des ministres

On y professe la théologie, la philosophie, les belles-lettres et les langues anciennes, modernes et orientales.

Professeurs, *Messieurs*,

Weber. Blessig. Hafner. Braun. Koch. Reisseissen. Ehrmann. Spielmann. Schwighenser. Lauth. Herrenschneider.

Professeurs *Suppléans*, Messieurs,

Dahler. Frantz. Fritz.

Un gymnase ou collége, formant une école de première instruction, est attaché et subordonné à cette académie.

M. *Kern* ☼, en sa qualité de Président du Consistoire général du Haut et Bas-Rhin, est directeur de cette académie.

CONSISTOIRE GÉNÉRAL DES DÉPARTEMENS DE LA SARRE ET DU MONT-TONNERRE, A MAYENCE.

M. . . . . . ., *Président.*

CONSISTOIRE GÉNÉRAL DES DÉPARTEMENS DE RHIN ET MOSELLE ET DE LA ROER.

M. *Jacobi* ☼, *Président.*

PROTESTANS RÉFORMÉS, OU CALVINISTES.

Les protestans réformés ont des pasteurs, des consistoires et des synodes.

Les consistoires de chaque église réformée se composent d'un ou des pasteurs attachés à cette église, et d'anciens ou notables laïques, choisis parmi les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes.

Les consistoires veillent au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'église et à celle des deniers provenant des aumônes.

Tous les deux ans, les anciens sont renouvelés par moitié.

Les élections des pasteurs sont faites par les consistoires et confirmées par l'Empereur.

Les synodes sont chargés de veiller sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine, et la conduite des affaires ecclésiastiques.

Leurs décisions sont soumises à l'approbation de l'Empereur.

Cinq églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode. Chaque synode est composé du ou de l'un des pasteurs, et d'un ancien ou notable de chaque église consistoriale, et ne peut s'assembler sans la permission du Gouvernement, ni durer plus de six jours.

Pasteurs, Présidens, et lieux où sont situées les Eglises.

Aisne. Seine-et-Marne.

M. *Malile*, à Moineaux, près Château-Thierry.

Alpes. (Hautes)

. . . . . ., à Gap.

Ardeche.

M. *Chaponnière*, à Lamastre.
M. *Privat*, à Privas.
M. *Rattier*, à Vernoux.
M. *Crumières*, à Lavoute.
M. *Noë*, à Saint Pierre Ville.

Ardennes.

M. *Fontbonne Duvernet*, à Sedan.

Ariège.

M. *La Tour*, au Maz-d'Azil.

Aveyron.

M. *Nazon*, à Saint-Afrique.

Calvados.

M. *Sabonnadierre*, à Caen.

Charente.

M. *Berneaud*, à Jarnac.

Charente Inférieure.

M. *Dubaptiste*, à Saintes.
M. *Rang*, à la Rochelle.
M. *Mazauric (Jean)*, à la Tremblade.

Cher.

M. *Combe*, à Sancerre. { Oratoire réuni à l'église consistor. de Paris.

Dordogne.

M. *Allard*, à Bergerac.
M. *Schlick*, à Montcarret.

Doubs.

M. *Jan*, à Besançon.

Drôme.

M. *Schaïffer*, à Crest.
M. *Grangeron (M. A.)*, à Die.
M. *Reboul Chanron*, à Lamotte.
M. *Borel*, à Dieu-le-Fit.
M. *Chiron*, à Valence.

Dyle.

M. *Charlier*, à Bruxelles.

Escaut.

M. *Clierge*, à l'Ecluse.
M. *Corneille*, à Isendike.
M. *Hermanus Wesselink*, à Axel.

Gard.

M. *Roche*, à Alais.
M. *Olive*, à Saint-Ambrois.
M. *Bouet*, à Vezenobre.
M. *Génies*, à Saint-Jean-du-Gard.
M. *Blachon*, à Anduze.
M. *Roux*, à Uzès.
M. *Lombard (Simon)*, à Ste.-Chaptes.
M. *Olivier-Desmont*, à Nîmes.
M. *Geraud*, à Vauvert.
M. *Barbusse*, à Aigues-Vives.
M. *Raoux*, à Calvisson.
M. *Ribot*, à Sommières.
M. *Bourbon (Charles)*, à Vallerauque.
M. *Colombies-Ribe*, au Vigan.
M. *Gachon (Jn.-And.)*, à S.-Hippolyte.
M. *Gabriac (Paul)*, à la Salle.
M. *Deveze*, à Sauve.

Pasteurs et lieux où sont situées les Eglises.

Garonne (Haute).

M. *Chabran*, à Calmont, pour Toulouse

Gers.

M. *Pradel*, à Mauvesin.

Gironde.

M. *Martin*, aux Chartrons, F. B. de Bordeaux

M. *Thomas*, à Sainte-Foy.

M. *Dumas*, à Gensac.

Hérault.

M. *Michel*, à Latte, F. B. de Montpellier.

M. *Ducros*, à Montagnac.

M. *Molines*, à Massillargues.

M. *Détienne*, à Ganges.

Isère.

M. *Morel*, à Mens.

Léman.

M. *Gabriel*, à Genève.

M. *Perey*, à Carouge et Ferney.

Loire (Haute).

M. *Lacoste*, à Saint-Voy.

Loire-Inférieure et Vendée.

M. *De Joux*, à Nantes.

Loiret.

M. *Lagarde (Louis)*, à Orléans. } Oratoires réunis à l'église réform. cent. de Paris.

M. *Brisé Fradin*, à Chatillon. }

Lot-et-Garonne.

M. . . . ., à Tonneins.

M. *Martineau-Lajalque*, à Clairac.

M. *Gibert*, à Castelmoron.

M. *Caulet*, à Lafite.

M. *Quatreils*, à Nérac.

Lozère.

M. *Bonicel*, à Florac.

M. *Bourbon (Louis-Charles)*, à Meyrueis.

M. *Molines (Pierre-Auguste)*, à la Barre.

M. *Metge (Hippolyte)*, à Saint-Germain-de-Colberthe.

M. *Sabatier-Plantier*, à Vialas.

Meurthe.

M. *Erden*, à Oberstenzel. } Oratoires réun's à l'église centrale, réform. de Strasbourg.

M. *Cuvier*, à Nanci. }

M. . . . ., à Lixheim. }

Meuse-Inférieure.

M. *Verloren*, à Maëstricht.

Mont-Tonnerre.

M. . . . ., à Oberingelheim.

M. *Balbar*, à Sprendlingen.

M. *Sinn*, à Alzey.

M. *Braun*, à Oppenheim.

M. *Pauli*, à Osthofen.

M. *Hædens*, à Hippenheim, au pré.

M. *Le Buchel*, à Freinsheim.

M. *Mayer*, à Frankenthal.

M. *Held*, à Spire.

M. *Treviran*, à Edenkauben.

M. *Ulmann*, à Neustadt.

M. *Hepp*, à Kaiserslautern.

M. *Roth*, à Rokenhausen.

M. *Welsch*, à Obermoschel.

M. *Schwarz*, à Hombourg.

M. *Muller (A.)*, à Menbach.

M. *Kleckner*, à Deux-Ponts.

M. *Moescherosch*, à Annweiller.

Moselle.

M. *Molly*, à Metz.

Nord.

M. *Defélice*, aîné, à Lille.

M. *Devismes*, à Quiévy.

Pô.

M. *Bert*, à la Tour.

M. *Mondon*, à Prarostino.

M. *Rostan*, à Ville-Sèche.

Pyrénées (Basses).

M. *Gabriac (Louis-Victor)*, à Orthès.

Rhin (Bas).

M. *Petersen*, à Strasbourg.

M. *Schwebe*, à Bischweiller.

M. *Culmann*, à Bergzabern.

M. *Anz*, à Billigheim

M. *Gulden*, à Landau.

Rhin (Haut).

M. *Gibollet*, à Bienne.

M. *Gibolet*, à Saint-Imier.

M. *Morel*, à Corgemont.

M. *Moschard*, à Bevillard.

M. *Risler*, à Mulhausen.

Rhin-et-Moselle.

M. *Eberts*, à Creutznach.

M. *Bechtell*, à Sobernheim.

M. *Oertel*, à Stromberg.

M. *Illges*, à Simmern.

M. *Schneider*, à Kirchberg.

Roër.

M. *Van Alpen*, à Stolberg.

Pasteurs et lieux où sont situées les Eglises.

M. *Heilmann*, à Creveldt.
M. *Wasserfall*, à Odenkirchen.
M. *Diergardt*, à Meurs.
M. *Neumann*, à Cleves

Rhône.

M. *Bourril*, *aîné*, à la Croix-Rousse, faubourg de Lyon.

Rhône (Bouches du).

M. *Pic*, à Sainte-Marguerite, faubourg de Marseille.

Sarre.

M. *Zimmermann*, à Sarrebruck.
M. *Weber*, à Coussel.
M. *Neusel*, à Meisenheim.

Seine.

Paris, *Voyez* page 854.

Seine-Inférieure.

M. *Alègre*, à Bolbec, pour le Hâvre.
M. *Mordant*, à Bonsecours, pour Rouen.

Sèvres (Deux).

M. *Molles*, à S. Gelais, faub. de Niort.
M. *Gibaud Rivière*, à Châlons, faub. S. Maixent.
M. *Gibaud Quazey*, à la Barrière, faub. de la Motte S. Héraie.
M. *Mellayer Lafontaine*, à Bretagne, faubourg de Melle.
M. *Richard*, à Lezay.

Tarn.

M. *François*, à Castres.
M. *Méjanel*, à Mazamet.
M. *Blanc*, à Vabre.
M. *Moziman*, à la Caune.

Tarn-et-Garonne.

M. *Froissard*, *Président et Doyen de la Faculté de Théologie*, à Montauban.
M. *Darnaud*, à Négrepelisse.

Vaucluse.

M. *Rollin*, à Lourmarin.

Vienne.

M. *Garreau-Villeneuve*, à Rouillé.

SECTION III.

Culte des Juifs.

Il a été établi à Paris un Consistoire central et vingt-deux Synagogues dans l'Empire.

Grands Rabbins et Membres Laïques du Consistoire central.

M. le Chevalier A. de Cologna, 1er. *Grand Rabbin*, *Président*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 5.

M. Emmanuel Deutz, 2e. *Grand Rabbin*, rue Geoffroi-Langevin, n. 3.

M. . . . ., 3e. *Grand Rabbin*, rue . . . .

M. J. Lazard, place des Victoires, n. 5. } *Membres*
M. Aaron Schmoll, rue Sainte-Avoye, n. 58. } *Laïques.*

Grands Rabbins et Membres laïques des treize Synagogues.

Circonscription de Paris. *Voyez page* 854.

Circonscription de Strasbourg.

M. . . . ., *Grand-Rabbin.*
M. . . . . }
M. . . . . } *Membres laïques.*
M. . . . . }

Circonscription de Wintzenheim.

M. Hirsch Lazard, *Grand-Rabbin.*
M. Lehman Bloch, }
M. J. Brunschwicg, } *Membres laïq.*
M. J. Blum, }

Circonscription de Mayence.

M. Samuël Levy, *Grand-Rabbin.*
M. J. Cassel, }
M. Reinach, } *Membres laïques.*
M. A. Friedberg, }

Circonscription de Metz.

M. Joseph Gougenheim, *Gr.-Rabbin.*
M. C. J. Goudcheaux, }
M. Schwab le je., } *Membres laïques.*
M. J. Godcheau-Berr, }

Grands Rabbins et Membres laïques des treize Synagogues.

Circonscription de Nancy.

M. Baruch Gougenheim, *Gr.-Rabbin.*
M. S. M. Levy,
M. L. Levy,
M. G. J. Goudcheaux, } *Membres laïques.*

Circonscription de Trèves.

M. Samuël Marx, *Grand-Rabbin.*
M. S. Levy,
M. S. Cahen,
M. L. Berncastel, } *Membres laïques.*

Circonscription de Bonn.

M. Emmanuel Dentz, *Grand-Rabbin.*
M. S. Baruch,
M. J. Landau,
M. Jacques Wolft, } *Membres laïques.*

Circonscription de Crevelt.

M. L. Carlsberg, *Grand-Rabbin.*
M. Mayer,
M. J. Hertz,
M. J. Leven, } *Membres laïques.*

Circonscription de Bordeaux.

M. A. Andrade, *Grand-Rabbin.*
M. Alexandre aîn.
M. Lopes Dubec,
M. J. Rodrigue, aîné, } *Membres laïques*

Circonscription de Marseille.

M. Roques Martine, *Grand-Rabbin.*
M. Bédarides,
M. Joseph Cohen,
M. David Marini, } *Membres laïques*

Circonscription de Turin.

M. Abraham Cologna, *Grand-Rabbin.*
M. Samuël Gona,
M. J. Olivetti,
M. Benedetti, } *Membres laïques*

Circonscription de Casal.

M. Levi (Moïse Zacut), *Gr.-Rabbin*
M. Witta Emille,
M. Sigre Marc,
M. O. J. Emmanuel, } *Membres laïques.*

Circonscription de Florence.

M. D. Jerny, *Grand-Rabbin.*
M. V. Paschino, *Second Rabbin.*
M. L. V. Usigli,
M. C. Lampronti,
M. J. Gallichi, } *Membres laïques.*

Circonscription de Livourne.

M. J. L. Vais, *Grand-Rabbin.*
M. S. Malah, *Second Rabbin.*
M. S. Abudarham,
M. J. Devalle,
M. D. D. de Médina, } *Membres laïques.*

Circonscription de Rome.

M. Leon Dileone, *Grand-Rabbin.*
M. Jos. Samuel Beniguo, 2e. *Rabbin.*
M. Vittale de Tivoli
Abraham Vitta Modigliani.
M. Sabato Alatri, } *Membres laïques.*

*Circonscription d'*Amsterdam.

M. . . . . . , *Grand-Rabbin.*
M. . . . . . ,
M. . . . . . ,
M. . . . . . , } *Membres laïques.*

Synagogue particulière.

M. . . . . , *Rabbin.*
M. . . . . . ,
M. . . . . . , } *Notables.*

Circonscription de Rotterdam.

M. . . . . . , *Grand-Rabbin.*
M. . . . . ,
M. . . . . ,
M. . . . . , } *Membres laïques.*

Circonscription de Zwoll.

M. . . . . . , *Grand-Rabbin.*
M. . . . . ,
M. . . . . ,
M. . . . . , } *Membres laïques.*

Circonscription de Lauwarden.

M. . . . . , *Grand-Rabbin.*
M. . . . . ,
M. . . . . ,
M. . . . . , } *Membres laïques.*

*Circonscription d'*Emden.

M. . . . . . , *Grand-Rabbin.*
M. . . . . ,
M. . . . . ,
M. . . . . , } *Membres laïques.*

*Circonscription d'*Hambourg.

M. . . . . , *Grand-Rabbin.*
M. . . . . ,
M. . . . . ,
M. . . . . , } *Membres laïques.*

CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

Organisation Militaire.

SECTION PREMIERE.

Etat-Major général de l'Armée.

LIEUTENANS DE SA MAJESTÉ.

LE ROI DES ESPAGNES, *Commandant en chef les armées françoises en Espagne.*

S. A. I. le Prince EUGÈNE, Vice-Roi d'Italie, *Lieutenant-général de l'Empereur à la grande armée.*

S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL et de WAGRAM, Vice-Connétable, *Colonel gén. des Suisses*, *Major gen. de l'armée.*

MARÉCHAUX DE L'EMPIRE.

Leurs Excellences

M. le Duc de CONEGLIANO (G. A. ❋), *Inspecteur général de la Gendarmerie.*

M. JOURDAN (G. A. ❋), *Gouverneur de Madrid*, *Chef de l'Etat-Major général de S. M. C.*

M. le Prince d'ESSLING, Duc de Rivoli (G. A. ❋).

M. le Duc de CASTIGLIONE (G. A. ❋).

M. le Duc de DALMATIE (G. A. ❋), *Col. général de la Garde Impér.*

M. BRUNE (G. A. ❋).

M. le Duc de TREVISE (G. A. ❋), *Colonel génér. de la Garde Impér.*

M. le Prince de la MOSKOWA, Duc d'Elchingen (G. A. ❋).

M. le Prince d'ECKMULH, Duc d'Auerstaedt (G. A. ❋), *Colonel général de la Garde Impériale.*

M. le Duc d'ISTRIE (G. A. ❋), *Colonel général de la Garde Impér.*

M. le Duc de BELLUNE (G. A. ❋).

M. le Duc de REGGIO (G. A. ❋).

M. le Duc de RAGUSE (G. A. ❋).

M. le Duc de TARENTE (G. A. ❋).

M. le Duc d'ALBUFERA (G. A. ❋).

M. le Comte de GOUVION-SAINT-CYR (G. A. ❋).

Sénateurs ayant le titre de Maréchaux de l'Empire.

M. le Duc de VALMY (G. A. ❋), *Membre du grand Conseil de la Légion d'honneur.*

M. le Duc de DANTZICK (G. A. ❋).

M. le Comte PÉRIGNON (G. A. ❋). *Gouverneur de Naples.*

M. le Comte SERURIER (G. A. ❋), *Gouverneur de l'Hôtel impérial des Invalides.*

INSPECTEURS ET COLONELS GÉNÉRAUX.

M. le Duc d'Abrantès (G. A. ✻), *Colonel général des Hussards.*

M. le Duc Decrès (G. A. ✻), *Inspecteur général des Côtes de la Méditerranée.*

M. le Comte Ganteaume (G. A. ✻), *Inspecteur général des Côtes de l'Océan.*

M. le Cte Dejean (G. A. ✻), *Sénateur, 1er. Inspect. gén. du Génie.*

M. le Comte de Grouchy (G. A. ✻), *Colonel général des Chasseurs à cheval.*

M. le Cte. Belliard (G. ✻)(G. ✻), *Colonel gén. des Cuirassiers.*

M. le Comte de Nansouty (G. A. ✻), *Col.-général des Dragons.*

M. le Comte Sorbier (G. ✻), *premier Inspect.-gén. de l'Artillerie.*

M. le Comte Emeriau (G. ✻) (G. ✻), *Inspecteur-général des côtes de la mer de Ligurie.*

M. le Comte Ver Huell (G. A. ✻) (G. ✻), *Inspecteur-gén. des côtes de la mer du Nord.*

GÉNÉRAUX DE DIVISION.

Généraux employés extraordinairement.

S. A. I. Felix (G. A. ✻) (G ✻). Prince de Lucques et de Piombino, *Command. général dans les departemens qui forment le Gouvernement de la Toscane.*

M. le Duc de Vicence (G. A. ✻). *Sénateur, Grand-Ecuyer de S. M. I. et R.*

M. le Duc de Frioul (G. A. ✻), *Sénateur, Grand-Marechal du Palais.*

M. le Duc de Feltre (G. A. ✻), *Ministre de la Guerre.*

M. le Comte de Cessac (G. A. ✻), *Ministre-Directeur de l'administration de la Guerre.*

M. le Duc de Rovigo (G. A. ✻), *Ministre de la Police générale.*

M. le Comte de Gassendi (G. ✻) (G. ✻), *Sénateur, Inspecteur général d'artillerie.*

Généraux employés dans l'armée.

M. le Baron Abbé (C. ✻).
M. le Baron Albert (C. ✻).
M. le Baron Almeyras (C. ✻).
M. Ambert.
M. le Baron Amey (C. ✻).
M. le Comte Andréossi (G. A. ✻).
M. le Baron Aubry (C. ✻).
M. Baillet de la Tour.
M. le Cte. Bailly de Monthion (C. ✻).
M. Barbou (C. ✻).
M. le Baron Barrois (G. ✻).
M. le Baron Beaumont de Carriere (C. ✻).
M. le Baron Bellavesne (C. ✻).
M. le Comte Berthier C. (C. ✻).
M. le Comte Bertrand (G. A. ✻).
M. le Comte Bonet (G. ✻) (G. ✻).
M. Bonnard (C. ✻).
M. le Baron Bordesoulle (O. ✻).
M. le Comte Bourcier (G. ✻).
M. le Baron Boussard (C. ✻).
M. le Baron Brenier de Montmorand (C. ✻).
M. le Comte Broussier (G. ✻).
M. le Comte de Bruyère (C. ✻).
M. le Comte A. Caffarelly (G. A. ✻).
M. Campredon (C. ✻).
M. Carcome-Logo ✻.
M. le Baron Careil (G. ✻).
M. le Baron Carra S. Cyr (G. ✻).
M. le Baron Chabot (C. ✻).
M. Chambarlhac, Baron de Laubepain (C. ✻)
M. le Baron Charbonnel (C. ✻).
M. le Comte Charpentier (C. ✻).
M. le Comte Chasseloup de Laubat (G. ✻) (G. ✻).
M. le Baron Chastel (O. ✻).
M. le Comte de Claparede (G. ✻).
M. le Bon Clément de la Roncière (C. ✻).

M. le Baron Clauzel (G. ✻) (G. ✻).
M. le Comte Compans (G. ✻)(G. ✻).
M. le Baron Curial (C. ✻).
M. Daendels (G. ✻).
M. le Comte Danthouard (C. ✻).
M. le Baron Darmagnac (C. ✻).
M. le Baron Darricau (C. ✻).
M. le Baron Daultanne (C. ✻).
M. le Comte Decaen (G. ✻)(G. ✻).
M. le Comte Defrance (C. ✻).
M. le Comte Delaborde (G. ✻).
M. le Baron Delaroche (C. ✻).
M. Delmas.
M. le Baron Deriot (C. ✻).
M. le Baron Desbureaux (O. ✻).
M. Despeaux ✻.
M. le Comte Dessaix (G. ✻).
M. le Baron Digeon (C. ✻).
M. le Baron Donzelot (C. ✻).
M. le Baron Doumerc (C. ✻).
M. le Chev. Dubreton (O. ✻).
M. le Baron Dufour F. M. (C. ✻)
M. Duhesme (G. ✻)
M. le Comte Dulauloy (G. ✻) (G. ✻).
M. le Cte. Dumas (Mathieu) (G. ✻)
M. Dumonceau, Comte de Bergendal (C. ✻) (G. ✻).
M. le Baron Dumoustier (C. ✻).
M. le Baron Dumuy (C. ✻).
M. le Comte Dupas (C. ✻).
M. le Comte Durosnel (G. ✻).
M. le Baron Durutte (C. ✻).
M. le Comte Dutaillis (C. ✻).
M. le Comte d'Erlon (G. ✻).
M. le Baron Excelmans (O. ✻).
M. le Baron de Fay Latour-Maubourg (G. ✻) (G. ✻).
M. le Baron Fournier (O. ✻).
M. le Baron Foy (C. ✻).
M. le Comte Frère (C. ✻).
M. le Baron Fresia (C. ✻).
M. le Comte Friant (G. A. ✻).
M. le Baron Friederichs (C. ✻).
M. le Baron Fririon (C. ✻).
M. le Bon Gerard M. F. (C. ✻) (G. ✻)
M. le Baron Gily (G. ✻).
M. le Baron Girard (G. ✻).
M. Gomes Freyres ✻.
M. le Baron Grandeau (C. ✻).
M. le Baron Grandjean (C. ✻)
M. le Comte de la Grange (C. ✻).
M. le Baron Gratien (G. ✻) (C. ✻).
M. le Comte Grenier (G. A. ✻).
M. le Baron Guyot (C. ✻).
M. le Baron Habert (C. ✻).
M. le Comte Harispe (G. ✻)(G. ✻)
M. le Baron d'Hastrel (C. ✻).
M. Baron Haxo (C. ✻).
M. le Comte Heudelet (C. ✻).
M. le Comte Hogendorp (O. ✻)(G. ✻).
M. le Comte Hulin (G. ✻)(G. ✻).
M. le Baron Janssens (G. ✻) (G. ✻).
M. Kellermann fils, Comte de Valmy (G. ✻).
M. Kindelan.
M. le Baron Lacoste Duvivier (C. ✻).
M. le Cte. Lagrange, Joseph (G. ✻).
M. le Baron de Lahoussaye (C. ✻).
M. le Baron Lamarque (G. ✻).
M. le Baron de Lamartinière (C. ✻).
M. le Baron de la Poype ✻.
M. le Comte Law de Lauriston (C. ✻).
M. le Baron Ledru des Essarts (C. ✻).
M. le Cte. Lefebvre Desnoettes (G. ✻) G. ✻).
M. le Comte Legrand (G. A. ✻).
M. le Cte Le Marois (G. ✻)(G. ✻).
M. le Baron Lepic (C. ✻).
M. le Baron de Léry (G. ✻).
M. le Baron Leval (G. ✻).
M. le Baron Lhéritier (O. ✻).
M. le Baron Lhuillier (C. ✻).
M. le Baron Liger Belair (O. ✻).
M. le Comte de Lobau (G. ✻)(G. ✻).
M. le Comte Loison (G. ✻).
M. le Baron de Lorencez (C. ✻).
M. le Baron Lorge (C. ✻).
M. le Chev. Magallon-Lamorliere ✻.
M. le Baron Maison (C. ✻).
M. le Comte Marchand (G. A. ✻).
M. le Baron de Marcognet (C. ✻).
M. le Baron de Marulaz (C. ✻).
M. le Baron de Maucune (C. ✻).
M. le Comte Maurice Mathieu (G. ✻) (G. ✻).
M. le Baron Merle (G. ✻).
M. le Baron Mermet (C. ✻).
M. le Baron Michaud (C. ✻).
M. le Comte Milhaud (G. ✻).
M. le Comte Mialis (G. ✻).
M. le Comte Molitor (G. ✻)(G. ✻).
M. le Baron de Montchoisy (C. ✻).
M. Montrichard (C. ✻).
M. le Cte. Morand L. (G. ✻) (G. ✻).

M. le Baron Muller. Léonard (C. ✻)
M. le B. Musnier la Converserie (G. ✻).
M. le Cte de Narbonne (O. ✻) (G. ✻).
M. le Baron Olivier (G. ✻).
M. le Comte Ornano (O. ✻) (G. ✻).
M. Vilates, Baron d'Outremont (G. ✻).
M. le Baron Pacthod (C. ✻).
M. le Duc de Padoue (C. ✻) (G. ✻).
M. le Baron Pajol (C. ✻).
M. Partonneaux (C. ✻).
M. le Baron de Pepiuville (C. ✻).
M. le Baron Pernetti (G. ✻) (G. ✻).
M. le Cte de la Peyriere (G. ✻) (G. ✻).
M. le Baron Philippon (C. ✻).
M. le Duc Ch. de Plaisance (C. ✻) (G. ✻)
M. le Baron de Planta (C. ✻)
M. le Comte de Pully (C. ✻).
M. le Baron Puthod (C. ✻).
M. le Baron Quesnel (C. ✻).
M. le Comte Rapp (G. ✻) (G. ✻)
M. le Baron de Razout (C. ✻).
M. le Comte Reille (C. ✻). (G. ✻).
M. le Comte Reynier (G. ✻).
M. le Baron Ricard (C. ✻)
M. le Baron Riuaud de la Raffinière (C. ✻).
M. le Baron de Rochambeau.
M. le Bar. Roget de Billoquet (C. ✻).
M. le Baron Rogniat (O. ✻).
M. le Baron Roguet (C. ✻) (G. ✻).
M. Roussel d'Hurbal (O. ✻).
M. le Baron Rousseau (C. ✻).
M. le Baron Rouyer, M.-F. (C. ✻).
M. le Baron Rusca (C. ✻).
M. le Baron Ruty (C. ✻).
M. le Baron Sahuc (C. ✻).
M. le Baron de Saint-Germain (C. ✻).
M. le Baron Saint-Laurent (C. ✻).
M. le Comte Sanson (C. ✻).
M. le Barron Sarrut (C. ✻).
M. Schaal (O. ✻).
M. le Baron de Schawembourg (C. ✻).
M. le Comte Sébastiani (G. A. ✻).
M. le Baron Semelé (C. ✻).
M. le Comte Seras (G. ✻).
M. de Seroux, Baron de Fay (G. ✻).
M. le Comte Souham (C. ✻) (G. ✻).
M. le Baron Soult (O. ✻).
M. le Baron Taupin (C. ✻).
M. le Baron Taviel (O. ✻).
M. le Baron Teste (C. ✻).
M. le Baron Thiebaut (C. ✻).
M. le Baron Tilly (C. ✻).
M. le Baron Tirley (C. ✻).
M. le Baron Travot (C. ✻).
M. le Baron Treillard (C. ✻).
M. le Baron Turreau de Linière (G. ✻).
M. le Baron Vallé (O. ✻).
M. Vandamme, Comte d'Unsebourg (G. A. ✻).
M. Van-der-Maesen ✻.
M. le Comte Verdier (G. ✻).
M. le Baron Vial (C. ✻).
M. le Comte de Vignolle (C. ✻).
M. le Comte Walther (G. A. ✻).
M. Wathier, Comte de Saint-Alphonse (C. ✻).

GÉNÉRAUX DE BRIGADE.

M. le Baron d'Aboville, aîné (C. ✻).
M. le Baron d'Aboville, A (O. ✻).
M. le Baron d'Aigremont ✻.
M. le Prince Aldobrandini Borghèse ✻.
M. le Baron Ameil (O. ✻).
M. le Baron Andreossy (C. ✻).
M. d'Arnaud, J.-B. (C. ✻).
M. le Baron Augereau (C. ✻).
M. Augier (C. ✻).
M. le Baron Avice (O. ✻).
M. Avril (C. ✻).
M. le Baron Avy ✻.
M. le Baron Aymard (C. ✻).
M. le Baron Bachelu (O. ✻).
M. Baille, Baron de Saint-Pol (O. ✻).
M. le Baron Baillod (C. ✻).
M. le Baron Baltus (C. ✻).
M. le Baron Barbanègre (C. ✻).
M. Barbot (O. ✻).
M. le Baron Bardet (C. ✻).
M. Barquier ✻.
M. le Baron Barrié (C. ✻).
M. le Baron Barthelemy (C. ✻).
M. le Bar. Bartier St.-Hilaire (O. ✻).
M. Baville (C. ✻).
M. le Baron Baudouin (C. ✻).
M. le Bar. Lecat de Bazancourt (C. ✻).
M. le Baron Musquinet de Beaupré (O. ✻).
M. le Baron Bechaud (O. ✻).

M. le Chevalier de Belair (C. ✱).
M. le Baron Berckheim (O. ✱).
M. le Baron Berlier (O. ✱).
M. le Baron Berthezène (C. ✱).
M. le Baron Bertrand A. J (C. ✱).
M. Bertrand L. Baron de Sivray (O. ✱).
M le Baron Bessières (O. ✱).
M. Beteille (O. ✱).
M. le Baron Beurmann F. A. (C. ✱).
M. le Baron Beurmann J. E. (C. ✱).
M. le Baron Billiard (O. ✱).
M. le Baron de Blammont (C. ✱).
M. le Baron Blondeau (O. ✱).
M. le Baron Bodelin (O. ✱).
M. Boivin (C. ✱).
M. Bonnamy.
M. le Baron Bonnemains (O. ✱).
M. le Baron Bonté (O. ✱).
M. le Baron Borel (O. ✱).
M. le Baron Borelli (O. ✱)
M. le Chevalier Bouchu (O. ✱).
M. le Comte de Bouillé ✱.
M. Boulnois (O. ✱).
M. le Baron Bourgeat (O. ✱).
M. le Baron Bourgeois (O. ✱).
M. le Baron Bouvier des Eclats (C. ✱)
M. le Baron Boyeldieu (C. ✱).
M. le Baron Boyer, H. (C. ✱).
M. le Baron Boyer (Pierre) (C. ✱).
M. le Baron Brayer (C. ✱).
M. le Baron Breissand (O. ✱).
M. le Baron Briche (C. ✱).
M. le Baron Bron (C. ✱).
M. le Comte Bronikowski (O. ✱).
M. le Baron Brouard (O. ✱).
M. le Baron Brun (C. ✱).
M. le Baron de la Brunerie (O. ✱).
M. le Baron Bruno ✱ (G. ✱).
M. le Baron Bruny (C. ✱).
M. le Baron Buget (C. ✱).
M. le Baron Buquet, Léop. (C. ✱).
M. le Baron Buquet, Ch. (O. ✱).
M. le Baron Burcke (C. ✱).
M. le Baron Burthe (C. ✱).
M. le Baron Cacault (O. ✱).
M. le Baron Callier de S.-Apolin (C. ✱).
M. le Baron Filhiol de Camas (O. ✱).
M. le Baron Cambacérès (O. ✱).
M. Campy ✱.
M. Camus (O. ✱).
M. le Baron Cardeneau (O. ✱).
M. de Carrié (C. ✱).
M. le Baron Casals (O. ✱).
M. le Baron Cassagne, V.-L. (C. ✱).
M. le Baron Cassagne, (P.) (C ✱).
M. le Baron Cassan (O. ✱).
M. Castella ✱.
M. Castella de Berlens (O. ✱).
M. le Baron Castex (C. ✱).
M. Cavaignac (C. ✱).
M. le Baron Chambarlhiac (C. ✱).
M. le Baron Chanez (C. ✱).
M. le Baron Charrière (C. ✱).
M. le Baron Chassé ✱ (C. ✱).
M. le Baron Chassereaux (C. ✱).
M. le Baron Chauvel (C. ✱).
M. le Baron Chemineau (O. ✱).
M le Baron Chlopicki (O. ✱).
M. le Baron Chouard (O. ✱).
M. le Baron Coëhorn (C. ✱).
M. le Baron Colbert (C. ✱).
M. Collaert (G. ✱).
M. le Baron Colombelle (C. ✱).
M. de Conchy (O. ✱).
M. le Baron Corbineau (C. ✱).
M. le Baron Corda ✱.
M. le Baron Corsin (C. ✱).
M. le Baron Coutard (O. ✱).
M. Croiset ✱.
M. le Baron Curto (O. ✱).
M. le Baron Dabadie (O. ✱).
M. le Baron Dalesme (C. ✱).
M. le Baron Dalton (O. ✱).
M. Dargence (O. ✱).
M. le Baron Darnaud, J. (C. ✱).
M. le Baron Darnaud, P.-L. (C. ✱).
M. Daumas (C. ✱).
M. le Baron Daurier (C. ✱).
M. le Baron Davout, A. (C. ✱).
M. le Baron Davrange d'Hangeranville (O. ✱).
M. le Baron Decouz (C. ✱).
M. le Baron Dejean (O. ✱).
M. Delaage, Baron de Saint-Cyr (O. ✱)
M. le Baron Delaitre (O. ✱).
M. le Baron de la Ville (O. ✱).
M. le Baron Delort de Gléon (O. ✱).
M. le Baron Delort J. A. A. (C. ✱).
M. Delort-Raymond (O. ✱).
M. le Baron Desailly (C. ✱).
M. le Baron d'Estabenrath (C. ✱).
M. le B. Desvaux St.-Maurice (O. ✱).
M. Devaux, P. (C. ✱).
M. Devaux, U. ✱.

M. le Baron Devilliers (O. ✻).
M. D'Henin (C. ✻).
M. le Baron Dommanget (C. ✻).
M. le Baron Domont (O. ✻).
M. le Baron Dornèz (O. ✻).
M. Doucet (O. ✻).
M. le Baron d'Oullembourg ✻.
M. le Baron Dronot (C. ✻).
M. le Baron Dubois (O. ✻).
M. le Baron Ducos (C. ✻).
M. Dufour F. B. (C. ✻).
M. Dufresse (C. ✻).
M. le Baron Dalong (O. ✻).
M. Dumoulin Ch. (C. ✻).
M. le Baron Dupellin (C. ✻).
M. le Baron Dupeyrou (O. ✻).
M. le Baron Duranteau (C. ✻).
M. le Baron Dutruy (C. ✻).
M. Duverger (C. ✻).
M. le Baron Duvernet (C. ✻).
M. le Baron Evain ✻.
M. le Baron Espert de la Tour (C. ✻).
M. Evers ✻.
M. le Baron Fabre (C. ✻).
M. Ferrières ✻ ✻.
M. le Baron de Montesquiou-Fesenzac ✻.
M le Baron Ficatier (C. ✻).
M le Baron Flahaut (O. ✻).
M. le Baron Fornier d'Albe (O. ✻).
M. le Baron Franceschi (C. ✻)
M. Freire-Pego.
M. Fressinet.
M. le Baron Fririon (O. ✻).
M. le Baron de Garbe (O. ✻).
M le Baron Garreau (C. ✻).
M. Gault, Baron de Henneval, (C. ✻).
M. le Baron Gaulthier J. Jh. (O. ✻).
M. le Chevalier Gaussart (O. ✻).
M. le Baron Gauthier, E. (O. ✻).
M le Baron Gauthrin (O. ✻).
M. le Baron Gency (C. ✻).
M. le Baron Gengoult (C. ✻).
M. le Baron Gerard F. J. (C. ✻).
M. le Baron Gifflenga (O. ✻).
M. le Comte Girardin (C. ✻).
M. le Baron Godard (O. ✻).
M. Goguet (O. ✻).
M. Goris (O. ✻).
M le Baron Gouré de Villemontée (C. ✻).
M. le Baron de Grandchamp (C. ✻).
M. le Comte de la Grange, Ch., (O. ✻).
M. le Baron Gressot ✻.
M. le Baron Grillot (O. ✻).
M. le Baron Groisne ✻.
M. le Baron Gros (C. ✻).
M. Gruardet (O. ✻)
M. Grundeler (O. ✻).
M. Gruyer (O. ✻).
M. le Baron Gudin (O. ✻)
M. le Baron Gueheneuc (O. ✻).
M. Guérin d'Etoquigny (C. ✻).
M. Guérin, Baron de Walderbosch (C. ✻).
M. le Baron Guilleminot (C. ✻).
M. le Baron Guiot de la Cour (C. ✻).
M. le Baron Guiton (C. ✻).
M. le Baron Guyon (O. ✻).
M. le Baron Hamelinaye (O. ✻).
M. le Baron Harlet (O. ✻).
M. le Baron Harty (C. ✻).
M. le Baron Henriot (C. ✻).
M. le Baron Henry (C. ✻).
M. Heyligers (C. ✻).
M. le Baron Hulot (O. ✻).
M. le Baron Husson (O. ✻).
M. le Prince Isembourg ✻.
M. le Baron Ismert (O. ✻).
M. Jacobé-Trigny (C. ✻).
M. le Baron Jalras (O. ✻).
M. le Baron Jaquinot (C. ✻).
M. le Baron Jarry (C. ✻).
M. le Baron Jeanin (C. ✻).
M. le Baron Jomini ✻.
M. le Baron Joubert (C. ✻).
M. le Baron Jouffroy (C. ✻).
M. le Comte Jullien (C. ✻).
M. Konopka (C. ✻).
M. le Comte Krasinski (C. ✻).
M Krayenhoff ✻ (C. ✻).
M. le Baron de Labassée (C. ✻)
M. Laboissière ✻.
M. le Baron Lacroix, Ph. (C. ✻).
M. le Baron Lacroix (O. ✻).
M. le Baron Laferrière l'Evêque (C. ✻)
M. le Baron Lafithe (C. ✻).
M. le Baron Lafitte (O. ✻).
M. le Baron Lafosse (O. ✻).
M. le Chev. Lahure (C. ✻).
M. le Bar. Laling d'Audenarde (O ✻).
M. le Baron Lallemand (O. ✻).
M. le Baron Lamarque (O. ✻).
M. le Baron Lambert (O ✻).

M. de Lameth Ch. ✻.
M. le Baron Lamothe (O. ✻).
M. le Baron Lanchantain (C. ✻).
M. le Baron Lanusse (O. ✻).
M. le Baron Laplanne (C. ✻).
M. le Baron Lasalcette (C. ✻).
M. le Baron de Lauberdiere ✻.
M. le Comte Lauer (C. ✻).
M. le Baron de Launay (C. ✻).
M. Laurent (C. ✻).
M. le Comte Leclerc des Essarts (C. ✻).
M. le Baron Lefevre (C. ✻).
M. Lefebvre, Comte de Dantzick ✻.
M. le Baron Lefol (C. ✻).
M. le Baron Leguay (C. ✻).
M. le Baron Lejeune ✻.
M. le Baron Lepin (O. ✻).
M. le Baron Letort (O. ✻).
M. le Baron Longchamp (C. ✻).
M. le Baron de Lorcet (C. ✻).
M. le Baron Maransin (O. ✻).
M. le Baron de Mercey (C. ✻).
M. le Baron Margaron (C. ✻).
M. le Baron Marin (O. ✻).
M. le Baron de Maureillan (O. ✻).
M. Maupoint, Baron de Vandeul (O ✻).
M. le Baron Maurin (O. ✻).
M. Menard (C. ✻).
M. le Baron Menne (C. ✻).
M. le Baron Merlin (O. ✻).
M. Mesclop (O. ✻).
M. le Baron Meunier Cl M. (C. ✻).
M. le Baron Meunier H. A. Jh. (C. ✻).
M. le Baron Michel (C. ✻).
M. le chev. de Montbrun (C. ✻).
M. le Baron Montfort (O. ✻).
M. le Baron Montmarie (C. ✻).
M. Moquery (O. ✻).
M. le Baron Morangié (C. ✻).
M. le Baron Moreau (G. ✻).
M. Morgan (C. ✻)
M. le Baron Morin. (C. ✻).
M. le Baron de Moulignon (C. ✻).
M. le Baron Mouriez (C. ✻).
M le Baron Nagle (O. ✻).
M. le Baron Salèche ✻.
M le Baron Neigre (O. ✻).
M. le Baron Nicolas (C. ✻).
M. Nogues ✻ ✻.
M. le Baron Noirot (C. ✻).
M. le Baron Normand (O. ✻).
M. le Baron Nourry (O. ✻).
M. le Baron Offenstein (O. ✻).
M. le Baron Ormancey (C. ✻).
M. Osten (C. ✻).
M le Comte de Pac (O ✻).
M. le Chevalier Pageot ✻.
M. Paillard (C. ✻).
M. Pamplona ✻.
M. le Comte Pannetier (C. ✻).
M. le Baron Paris A. (O. ✻).
M. le Baron Pastol (O. ✻).
M. le Bon Paultre de la Motte (O. ✻).
M. le Baron Pecheux (C. ✻).
M. Pelé ✻.
M. le Baron Pellegrin-Millon (O. ✻).
M. le Baron Pelleport (C. ✻).
M. le Baron Pelletier (C. ✻).
M. le Baron Penne (O. ✻).
M. le Baron Piat (O. ✻).
M. le Baron Picard (C. ✻).
M. Pinoteau ✻.
M. le Baron Piquet (O. ✻).
M. le Baron de Pire (O. ✻).
M. Poinsot, Baron de Chansac (C. ✻).
M. Poncet (O. ✻).
M. le Baron Porson (O. ✻).
M. le Baron Pouchain (O. ✻).
M. le Baron Pouchelon (O. ✻).
M. le Baron Pouget J. P. (C. ✻).
M. le Baron Pouget F. B. (C. ✻).
M. le Baron Pourailly (O. ✻).
M. Raymond-Viviez, Baron de La Prade (O. ✻).
M. le Baron Preval (C. ✻)
M le Baron Prost (O. ✻)
M. le Baron Prévé (C. ✻)
M. le Baron de Peymisson (O. ✻).
M. le Baron Quenot (O. ✻).
M. le Bar. Quinette de Cernay (O. ✻).
M le Baron Quyot (O. ✻).
M. le Baron Radet (C. ✻).
M. le Baron Ravier (C. ✻).
M. le Baron de Rebeval (C. ✻).
M. le Baron Reiset ✻.
M. le Comte Fouler de Relingue (C ✻).
M. le Baron Remond Ch. (C. ✻).
M Remond V. U. (O. ✻).
M. Rey, Em. (C. ✻).
M le Baron Rey J P. A. (C. ✻).
M. le Baron Reynaud N. (C. ✻).
M. le Baron Reynaud H. B. (C. ✻).
M. Richemont (O. ✻).

S 4

M. le Baron Richter (O. ✱).
M. le Baron Rigau (C. ✱).
M. le Baron Rignoux (O. ✱).
M. le Baron Robert (C. ✱).
M. le Baron Roize (C. ✱).
M. Rostolland (C. ✱)
M. le Baron Rottembourg (O. ✱).
M. le Baron Rouelle (O. ✱).
M. Rouget ✱ ✱.
M. Rouyer, Baron de Saint-Victor (O. ✱).
M. le Baron St-Cyr Nugues (O. ✱).
M. le Baron St.-Genies (O. ✱).
M. le Baron Saunier (C. ✱).
M. le Baron Schilt (C. ✱).
M. le Baron Schiner (C. ✱).
M. le Baron Schobert (C. ✱).
M. le Baron Schramm (C. ✱).
M. le Baron Schwarz (C. ✱).
M. le Baron Schwiter (O. ✱).
M. le Comte de Segur, Ph. (O. ✱).
M. le Baron Senecal (O. ✱).
M. Serrant (O. ✱).
M. le Baron Sicard (O. ✱).
M. le Baron Simmer (O. ✱).
M. le Baron Simon, H. (C. ✱).
M. le Baron Simon, E.
M. Slivarich (O. ✱).
M. le Baron Somis (O. ✱).
M. le Baron Soulier (O. ✱).
M. le Baron Soyez (C. ✱).
M. le Baron Sparre (O. ✱).
M. Stedman (C. ✱).
M. Storn de Grave ✱.
M. le Baron Subervie (O. ✱).
M. Suden ✱.
M. Tarayre (O. ✱) (G. ✱).
M. le Baron Thiry (C. ✱).
M. le Baron Thouvenot (O. ✱).
M. le Baron Tindal (C. ✱).
M. le Baron Toussaint (O. ✱).
M. le Baron Touzard (O. ✱).
M. Travers, Baron de Jever ✱ (G. ✱).
M. le Baron Triaire (C. ✱).
M. Vabre (O. ✱).
M. Vachot.
M. Valette (C. ✱).
M. le Baron Vallin (O. ✱).
M. le Baron de Valory (C. ✱).
M. le Baron Van Deden-Van de Gelder ✱ (C. ✱).
M. Van Merlen.
M. le Baron Veaux (C. ✱).
M. le Baron Veilande (O. ✱).
M. Verger-des-Bareaux (O. ✱).
M. le Baron Vialannes (C. ✱).
M. Vichery (O. ✱).
M. Vinot (C. ✱).
M. le Baron Wouillemond (C. ✱).

ADJUDANS-COMMANDANS.

M. Adhemar ✱.
M. Alberti.
M. Allemand (O. ✱).
M. Amira ✱.
M. le Chevalier Amoretti d'Envie ✱.
M. le Chev. Asselin ✱.
M. d'Astorg ✱.
M. le Chev. Aubert.
M. Aussenac.
M. Bachelet d'Auville (O. ✱).
M. le Bar. Bacler d'Albe (O. ✱).
M. Bagneris (O. ✱).
M. le Chev. Bagniol ✱.
M. Barrin.
M. le Ch. Bauduy (O. ✱).
M. Baurot (O. ✱).
M. Bazin de Fontenelle.
M. Beauvais ✱.
M. le Baron Bechet de Leocour (O. ✱).
M. Bedos.
M. Behr ✱.
M. Berton ✱.
M. Bigex ✱.
M. Bissy.
M. Blesimare ✱.
M. Boisseroile (O. ✱).
M. Boissier ✱.
M. Bonin ✱.
M. Borghese ✱.
M. le Ch. Bouchard ✱
M. Bourmont
M. le Ch. Boyé, J. ✱.
M. Boyer, Eug. Ed.
M. le Chevalier Boyer, J.-B.-N.-H. ✱.
M. Brenot.
M. Briatte, aîné ✱.
M. Briatte (Théoph.) ✱.
M. le Chev. Brun ✱.
M. Bylandt (C. ✱).
M. Cambis (O. ✱).
M. Cappellini (O. ✱).
M. le Baron Carion-Nisas (O. ✱).
M. le Bar. Cavrois (O. ✱).
M. le Chev. Chaillot ✱.
M. Challier.
M. Chapuis ✱.
M. Charmont.
M. Choisy.
M. Chorié.
M. Collot ✱.
M. Combes-Brassard.
M. le Chev. Contamine.
M. le Chev. Coulon ✱.
M. le Baron Couture ✱.

M. Dalbignac ✻.
M. le Ch. d'Arsonval (O. ✻)
M. de Greutzer ✻.
M. de la Chasse-Vrigny.
M. le Baron Delapointe (O. ✻).
M. Delosme ✻.
M. Deman ✻.
M. le Baron Dentzel ✻.
M. Des Roches (O. ✻).
M. de Vennevelles ✻.
M. D'Héricourt ✻.
M. Donop (O. ✻).
M. le Ch. Drouhot (O. ✻)
M. Duclos (O. ✻).
M. le Chevalier Dugommier (O. ✻).
M. le Bon Dupin (O. ✻).
M. Dupuy ✻.
M. Durel.
M. le Chev. Durrieu ✻.
M. le Baron Fays (O. ✻).
M. Falkouwski ✻.
M. Fernig ✻.
M. Fontenilles (O. ✻).
M. Forestier, G. (O. ✻).
M. le Baron Forestier (F.), (O. ✻).
M. le Bar. Fourn (O. ✻).
M. le Ch. Froment (O. ✻)
M. le B. Galichet (O. ✻).
M. Galbois (O. ✻).
M. le Ch. Gasquet (C. ✻).
M. Gault (O. ✻).
M. Gay-Vernon.
M. Gentil (O. ✻).
M. Girard ✻.
M. le Ch. Girault ✻.
M. Gouget (O. ✻).
M. Grange ✻.
M. de la Grange (François) (O. ✻).
M. Grysppere.
M. Guichard ✻.
M. le Chev. du Guillemet (O. ✻).
M. le Baron d'Henin de Cuviller (O. ✻).
S. A. S. le Prince régnant de Hoenzollern Hechingen ✻.
M. Hudry ✻.
M. le Bon Hulot (O. ✻).
M. le Baron Humbert du Molard (O. ✻).
M. Jannet.
M. Jardet ✻.
M. Jorry ✻.
M. Josset St-Ange ✻.
M. le Baron Jubé (C. ✻).
M. Jumilhac.
M. le Baron Laborde ✻.
M. Laborde Ch. ✻.
M. le B. Lacroix (O. ✻).
M. De Laforce ✻.
M. Larriu (O. ✻).
M. le Baron Laville de la Villa ✻.
M. Lebel.
M. le Chev. Leberton ✻.
M. Lebondidier (O. ✻).
M. Lecat (O. ✻).
M. le Baron Lejeune ✻.
M. Leseur ✻.
M. Letellier.
M. Levasseur (O. ✻).
M. le Chev. Loriné ✻.
M. Lourde ✻.
M. de Maillardoz ✻.
M. Marchand (O. ✻).
M. Mariotti (O. ✻).
M. le Baron Maucune ✻.
M. Maulmons.
M. Meynadier (O. ✻).
M. le Baron Mergès ✻.
M. le Bon Meriage (O. ✻)
M. le Chev. Michal-Labretonnière ✻.
M. le Chevalier du Molard (O. ✻).
M. Monistrol ✻.
M. Fausson de Monteluppo ✻.
M. le Chev. Montfalcon (O. ✻).
M. le Cte. Montholon ✻.
M. Morres de Lateragh (Hervey de Montmorency) (O. ✻).
M. le Ch. Noizet (O. ✻).
M. Ordonneau (O. ✻)
M. Panisse.
M. Parguez.
M. le Baron Parigot ✻
M. Pariset ✻.
M. le Ch. Paroletti ✻.
M. Pascalis (O. ✻).
M. Passelac ✻.
M. le Chevalier Passinge de Prechamp (O. ✻).
M. Pernet ✻.
M. Petiet (O. ✻).
M. le Chevalier Petit-Pressigny (O. ✻).
M. Pillet ✻.
M. le B. Plicque (O. ✻).
M. Poupart ✻.
M. Puton (O. ✻).
M. le Chev. Quesnel ✻.
M. Ramel ✻.
M. le Chevalier Renou de La Brune ✻.
M. le Ch. Revest (O. ✻).
M. Richer ✻.
M. le Bar. Rippert (O. ✻).
M. le Chevalier Rossignol (O. ✻).
M. Ruelle ✻.
M. Sabès ✻.
M. Salel ✻
M. Santa Croce ✻.
M. Scepaux.
M. le Baron Seméry ✻.
M. le Chev. Simonin ✻.
M. le Chev. Songeons ✻.
M. le Chev. Soulage ✻.
M. Steenhault (O. ✻).
M. Stoffel.
M. le B. Tavernier (O. ✻)
M. le Chev. Terrier ✻.
M. Thomas, J. (O. ✻).
M. le Baron Thomas-Martial (O. ✻).
M. Thomasset ✻.
M. Trefcon ✻.
M. Trobriant ✻.
M. le Baron Tortel (C. ✻).
M. le Ch. Vaugrineuse (O. ✻).
M. Vigier ✻.
M. Villet (O. ✻).
M. Viviand ✻.
M. le Ch. Wathiez (O. ✻)
M. Weikel (O. ✻).
M. Zadera ✻.
M. Zenowitz ✻.

SECTION II.

Divisions militaires, leurs Commandans; Commandans et Adjudans de place.

COMMANDANS DES DIVISIONS MILITAIRES.

PREMIÈRE DIVISION, *Paris.*

Composée des départemens de la Seine, de Seine et Oise, de l'Aisne, de Seine et Marne, de l'Oise, du Loiret et d'Eure et Loir. *Voyez* page 769.

DEUXIÈME DIVISION, *Mezières.*

Composée des départemens des Ardennes, de la Meuse et de la Marne.

M. Janssens (G. ✻) (G. ✻), *Général de division, Commandant.*

M. le Baron Morin (C. ✻), *Général de brigade.*

M. le Chevalier du Molard (O. ✻), *Adjudant-Commandant.*

TROISIÈME DIVISION, *Metz.*

Composée des départemens de la Moselle et des Forêts.

M. le Baron Roget de Belloquet (C. ✻), *Général de division, Commandant.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

. . . .

M. . . . . , *Adjudant-Commandant.*

QUATRIÈME DIVISION, *Nancy.*

Composée des départemens de la Meurthe et des Vosges.

M. le Baron Lacoste-Duvivier (C. ✻), *Gén. de div., Command.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

Le Baron Cassagne, P., (C. ✻). . . . . . .

CINQUIÈME DIVISION, *Strasbourg.*

Composée des départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

S. Ex. M. le Duc de Valmy (G. A. ✻), *Maréchal de l'Empire, Commandant supérieur.*

M. le Baron Desbureaux (O. ✻), *Général de division, Command.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

. . . .

M. Deman ✻, *Adjudant-Commandant.*

SIXIÈME DIVISION, *Besançon.*

Composée des départ. de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura et de l'Ain.

M. le Baron de Marulaz (C. ✻), *Gén. de divis., Commandant.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

Valette (C. ✻). Le Chev. Pageot ✻. Le Baron Lambert (O. ✻).

M. . . . . *Adjudant-Commandant.*

SEPTIÈME DIVISION, *Grenoble.*

Composée des départemens du Mont-Blanc, de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes, du Leman et du Simplon.

M. le Baron Delaroche (C. ✻), *Général de division, Command.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

Daumas (C. ✻). . . . . . .

M. le Baron D'Henin de Cuviller (O. ✻),
M. le Baron Humbert du Molard (O. ✻), } *Adjudans-Commandans.*
M. Petiet (O. ✻),

HUITIÈME DIVISION, *Toulon.*

Composée des départemens des Basses-Alpes, des Alpes-Maritimes, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Var.

M. le Baron Dumuy (C. ✻), *Général de division, Commandant.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

Bertrand, Baron de Civray (O. ✻). . . . . . .

M. Pascalis (O. ✻), *Adjudant-Commandant.*

NEUVIÈME DIVISION, *Montpellier.*

Composée des départ. de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de l'Hérault, du Tarn et de l'Aveyron.

M. le Baron Chabot (C. ✻), *Général de division, Commandant.*

M. le Baron Pelletier (C. ✻),
M. . . . . . , } *Généraux de Brigade*

DIXIÈME DIVISION, *Toulouse.*

Composée des départemens de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège, de la H. Garonne, des H. Pyrénées, du Gers, de Tarn et Garonne.

M. le Baron Travot (C. ✻), *Gén. de divis., Commandant.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

Le Baron Wouillemond (C. ✻). Le Baron Lafitte (O. ✻).
Le Baron Duranteau (C. ✻). . . . . .

M. Bonin ✻, *Adjudant-Commandant.*

ONZIÈME DIVISION, *Bordeaux.*

Composée des départemens des B. Pyrénées, des Landes et de la Gironde.

M. le Baron Lhuillier (C. ✻), *Gén. de div., Comm. à Bayonne.*

M. Boivin (C. ✻),
M. Verger des Barreaux (O. ✻). } *Généraux de Brigade.*
M. Goguet (O. ✻),

M. Sabès ✻.
M. le Chevalier Petit-Pressigny (O. ✻), } *Adjudans-Commandans.*
M. le Chevalier d'Arsonval (O. ✻),

DOUZIÈME DIVISION, *La Rochelle.*

Composée des départemens de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Loire-Infér., de la Vienne.

M. le Baron Riuaud de la Raffinière (C. ✻), *Gén. de div., Comm.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

Le Baron Brouard (O. ✻).
Le Baron Boyer, H. (C. ✻), *Commandant l'île d'Aix.*

TREIZIÈME DIVISION, *Rennes.*

Composée des dép. d'Ille et Vilaine, du Morbihan, du Finistère et des C.-du-Nord.

M. le Comte Frère (C. ✻), *Général de division, Comm. à Rennes.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

Le Baron Buget (C. ✱). Le Baron Fabre (C. ✱).
Le Baron Valory (C. ✱). Vabre (O. ✱).

QUATORZIÈME DIVISION, *Caen.*

Composée des départemens de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

M. le Baron de Marcognet (C. ✱), *Général de division*, *Comm.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

Le Baron Merlin (O. ✱). Paillard (C. ✱).

QUINZIÈME DIVISION, *Rouen.*

Composée des départemens de la Seine-Inférieure, de la Somme et de l'Eure.

M. le Chev. Magallon-Lamorliere ✱, *Général de divis.*, *Command.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

. . . .

M. le Baron Dupin (O. ✱), *Adjudant-Commandant.*

SEIZIÈME DIVISION, *Lille.*

Composée des départemens du Nord, du Pas-de-Calais et de la Lys.

M. le Baron Olivier (G. ✱), *Général de division*, Commandant.

Généraux de Brigade, Messieurs,

Le Baron Borel (O. ✱). Le Chevalier Lahure (C. ✱).
M. Boissier ✱, *Adjudant-Commandant.*

DIX-SEPTIÈME DIVISION, *à Amsterdam.*

Composée des départemens du Zuyderzée, Bouches de la Meuse et Yssel Supér.

S. A. S. le Duc DE PLAISANCE, Prince Archi-Trésorier de l'Empire, *Gouverneur-général des Départem. de la Hollande.*

M. le Comte Molitor (G. ✱) (G. ✱), *Gén. de divis.*, *Comm.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

Le Baron Genev (C. ✱), *Commandant du Helder.*
Rostolland (C. ✱), *Commandant supérieur de l'ile de Gorée.*
M. Aussenac, *Adjudant-Commandant.*

DIX-HUITIÈME DIVISION, *Dijon.*

Composée des départemens de l'Aube, de la Haute-Marne, de l'Yonne, de la Cote-d'Or et de Saône-et-Loire.

M. . . . ., *général de division*, *Commandant..*

Généraux de Brigade, Messieurs,

Le Baron Veaux (C. ✱). Le Baron Offenstein (O. ✱).
M. Allemand (O. ✱), *Chef de l'Etat-maj.*, *Adjud.-Commandant.*

DIX-NEUVIÈME DIVISION, *Lyon.*

Composée des départemens du Rhône, de la Loire, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

M. . . . . . ., *Général de division*, *Commandant.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

Poncet (O. ✻), *Commandant par* interim *la division*.

. . . .

M. . . . . . ., *Adjudant-Commandant*.

VINGTIÈME DIVISION, *Périgueux*.

Composée des départemens de la Corrèze, du Lot, de Lot et Garonne, de la Dordogne et de la Charente.

M. Despeaux ✻, *Général de division*, *Commandant*.

Généraux de Brigade, Messieurs,

. . . .

M. Cappellini (O. ✻), *Adjudant Commandant*.

VINGT-UNIÈME DIVISION, *Bourges*.

Composée des départemens du Cher, de l'Indre, de l'Allier, de la Creuse, de la Nièvre et de la Haute-Vienne.

M. le Baron Turreau de Linière (G. ✻), *Gén. de divis.*, *Comm.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

Le Baron Vialannes (C. ✻) . . . . . .

M. . . . ., *Adjudant-Commandant*.

VINGT-DEUXIÈME DIVISION, *Tours*.

Composée des départemens de la Sarthe, d'Indre et Loire, de Maine et Loire, de la Mayenne et de Loir et Cher.

M. Bonnard (C. ✻), *Général de division*, *Commandant*.

M. . . . ., *Adjudant-Commandant*.

VINGT-TROISIÈME DIVISION, *Bastia*.

Composée du département de la Corse.

M. le Comte César Berthier (C. ✻), *Général de divis.*, *Command.*

M. le Baron de Launay (C. ✻), *Général de Brigade*.

M. le Baron Fourn ✻, M. . . . . . ., *Adjudans-Commandans*.

VINGT-QUATRIÈME DIVISION, *Bruxelles*.

Composée des départ. des Bouches de l'Escaut, de la Dyle, de l'Escaut, de Jemmape et des Deux-Nèthes.

M. Chambarlhac, Baron de l'Aubepin (C. ✻), *Général de division*, *Commandant*.

M. le Baron Gily (G. ✻), *Gén. de div.*, *Comm. général des Isles de la Zélande*.

M. le Baron Rousseau (C. ✻) *Gén. de division. Isles de Cadzan.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

Le Baron Ducos (C. ✻). Le Baron Nalèche ✻.

M. le Baron Fays ✻, *Adjudant-Commandant*.

S. Ex. M. le Duc DE VALMY (G. A. ✻), Maréchal de l'Empire, *Commandant supérieur.*

M. Josset Saint-Ange ✻, *Adjud.-Commandant, Chef de l'Etat-major.*

VINGT-CINQUIÈME DIVISION, *Wesel.*

Composée des départ. des Bouches du Rhin, de Sambre et Meuse, de l'Ourte, de la Meuse Inférieure, de la Roër et de la Lippe.

M. le Comte Lemarois (G. ✻) (G. ✻), *Général de division, Commandant.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

Jacobé-Trigny (C. ✻), Le Baron Harty (C. ✻).

. . . .

M. . . . . . , *Adjudant-Commandant.*

VINGT-SIXIÈME DIVISION, *Mayence.*

Composée des départ. du Mont-Tonnerre, de la Sarre et de Rhin et Moselle.

M. Schaal ✻ *Général de division, Comm.*

Generaux de Brigade, Messieurs,

Guérin Baron de Walderbosch (C. ✻).
Le Baron Rigau (C. ✻).

M. . . . . *Adjudant-Commandant.*

S. A. I. le Prince BORGHESE, *Commandant supérieur.*

M. le B[on] Porson (O ✻), Gén. de brig., *Chef de l'Etat-Major.*

VINGT-SEPTIÈME DIVISION, *Turin.*

Composée des départ. du Pô, de la Stura, de la Sésia et de la Doire.

M. le Baron Clément de la Roncière (C. ✻), *Général de division, Commandant.*

Generaux de Brigade, Messieurs,

. . . .

M. . . . . *Adjudant-Commandant.*

VINGT-HUITIÈME DIVISION, *Gênes.*

Composée des départ. de Montenotte, des Apennins, de Gênes, de Marengo et du Taro.

M. le Baron de Montchoisy (C. ✻), *Général de division, Commandant.*

Generaux de Brigade, Messieurs,

Le Baron Cabier (C. ✻). . . . . . .

M. Villet, *Adjudant-Commandant.*

VINGT-NEUVIÈME DIVISION, *Florence.*

Composée des départemens de la Méditerranée, de l'Arno, de l'Ombrone. (Grand-Duché de Toscane).

S. A. I. FELIX, Prince DE LUCQUES ET PIOMBINO, *Génér. de division, Commandant militaire.*

Generaux de Brigade, Messieurs,

Le Baron Dalesme (C. ✻) Parquier ✻.

M. Mariotti (O. ✻), *Adjudant-Commandant.*

TRENTIÈME DIVISION, *Rome.*

Composée des départemens de Rome et du Trasimène.

M. le Comte Miolis (G. ✻), *General de division, Commandant.*

Généraux de brigade. Messieurs,

Le Baron Lasalcette (C. ✻). Le Baron Lafosse (O. ✻).

M. . . . . . ., *Adjudant-Commandant*.

TRENTE-UNIÈME DIVISION, *Groningue*.

Composée des départ. des B. de l'Yssel, Frise, Ems Occident., Ems Orient.

S. A. S. le Duc de Plaisance, Prince Archi-Trésorier de l'Empire, *Gouverneur-général des Départem. de la Hollande*.

M. le Baron Liger Belair (O. ✻), *Général de division, Commandant*.

Généraux de Brigade, Messieurs,

Le Baron d'Estabenrath (C. ✻). . . . .

M. . . . ., *Adjudant-Commandant*.

TRENTE-DEUXIÈME DIVISION. *Hambourg*.

Composée des départemens de l'Ems Supérieur, des Bouches du Weser et des Bouches de l'Elbe.

M. le Baron Carra St.-Cyr (O. ✻), *Gén. de division, Comm.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

Le Baron de Lauberdière ✻. Le Baron Touzard (O. ✻).

M. . . . . ., *Adjudant-Commandant*.

COMMANDANS ET ADJUDANS DE PLACE.

1ere. *Division Militaire.*

Messieurs.

Paris. . . . *Voyez* Place de Paris, pag. 769.

Ch. de Vincennes. Le Baron Daumesnil (O. ✻), *Général de brigade*, Gouverneur.

La Fère. . . . . , *Lieut.*, Adj.

Guise. . . . . , *Lieut.*, Adj.

2e. *Division militaire.*

2e. *Givet et Charlemont.* Ledée ✻, *Général de brigade*, Com. — Lacombe, *Cap.*; Maré, *Lieu.*; Lachenay, *id.* — Adj.

4e. *Philippeville.* Duvenois ✻, *Chef d'Escad.*, Com. — Henry, *Lieut.*, Adj.

4e. *Mézières.* Traulé, *Ch. de B.*, Com.

4e. *Verdun.* Cochinard, *Ch. de B.*, Commandant.

4e. *Rocroy.* Swanton, *Ch. de B.*, C.

4e. *C. de Sédan* Wasronval, *major*, C.

4e *Montmédy* Senault, *Ch. de B.*, Com.

Bouillon. . . Petit, *Cap.*, Adj.

3e. *Division militaire.*

1er *Metz.* . . Duteil (C. ✻), *Gén. de divis.*, Command. — Rameaux, *Cap.*; Michel, *id.*; Collignon, *L.*; Carabi, *id.* — Adj.

1er *Luxembourg.* . . Le Bon. Vimeux (C. ✻), *Gén. de divis.*, Com. — Macquin, *Cap.*; Druelle, *Lieut.*; Heraud, *id.* — Adj.

3e *Thionville* Griman, *Cap.*; Schweitzer, *L.* — Adj.

4e *Longwy.* . . Lavilléon, *Chef de B.*, Commandant. — Bigot, *Capit.*, Adj.

2e *Sarre-Louis.* . . Le Baron Gueret ✻, *Col.*, Com. — Gaillot, *Capit.*, Adj.

Messieurs,

4e *Bitche.* . . Neuhoss Maison-Neuve (O. ✻), *Gén. de division*, Comm. — Liver, *Capitaine*, Adj.

4e. *Division militaire.*

Toul. . . . . Mollerat, *Chef de Bat.*, Adjudant.

4e *Phalsbourg.* . . . Moulin, *Chef de Bat.*, Commandant.

Marsal. . . . . *Capit.*, Adj.

5e. *Division militaire.*

1er *Strasbourg.* . . . ., *Général de Division*, Com. — Massé, *Cap.*; Gardié, *id.*; Cressent, *id.*; Kuhn, *id.* — Adj.

4e *Citadelle de Strasbourg.* Martres, *Chef de Bat.*, Commandant. — Machine ✻, *Cap.*, Adj.

3e *Kehl.* . . Sudrié, *Chef de Bat.*, Commandant. — Brabant, *Cap.*, Adj.

2e *Landau.* Le Baron Verrières (C. ✻), *G de brig.*, Com. — Gross, *Cap.*; Molique, *Lieut.* — Adj.

3e *Neuf-Brissack.* Klingler, *Adjud.-Com.*, Commandant. — André, *Cap.*, Adjud.

3e *Huningue.* Chancel ✻, *Col.*, Com. — Moritz, *Capit.*, Adj.

Wissembourg. . . Benoist, *Capitaine*, Adjudant.

4e *Lauterbourg.* . . Rossanges, *Chef de Bat.*, Command.

Fort-Vaub. Bernard, *Cap.*, Adj.

Haguenau. . Dufour, *Cap.*, Adj.

4e *Schelestat.* . . . . Pejeau, *Ch. de B.*, Com. — Lefaivre, *Cap.*, Adj.

4e *Belfort*, Legrand, *Chef de Bat.*, Command. — Ycard, *Cap.*, Adj.

Lichtemberg. Plaideau, *Cap.*, Adj.

La P. Pierre. Wall, *Cap.*, Adj.

F. Mortier. Sans, *Lieut.*, Adjud.

Landscroon. Marchais, *Cap.*, Ad.

6e.

6e. *Division militaire.*

Messieurs,

2e *Besançon*. . . Doraison (O. ✻), *Gén. de brig.* Command. Therling, *Cap.*, Prudhomme, *L.* Adj.

Citadelle de Besançon. Quetier-Lacour, *Cap.*, Adjudant.

Ch. de Blamont . . . Calame, *Capitaine*, Adjudant.

Fort Saint-André . . . . . . *Lieutenant*, Adjudant.

4e *Château de Joux* . Roubaud. *Chef de Bat.*, Commandant.

7e. *Division militaire.*

3e *Briançon.* Bragard, *Col.*, Comm. Jacquinet, *Cap.* Joubert (O. ✻) *Lieuten.* Billot, *id.* Adj.

2e *Grenoble.* Bourgade, *Chef de bataillon*, Com. Dulin, *Cap.*, Adj.

4e *Mont-Dauphin.* Garnier, *Chef de Bat.*, Commandant. Bidot, *Lieut.*, Adj.

4e *Fort Barreau* . . . Vincent de Lormet, *Chef de Bat.*, Com.

Embrun. . . Cathala, *Capit.*, Adj.

Chambery. . . Massot, *Capit.*, Adj.

Montmélian. . . . ., *Capit.*, Adj.

2e *Genève* . Jordy (O. ✻), *Gén. de brig.*, Com. Fiory, *Cap.*, . . ., *Lieut.* Adj.

M. Bernard. Dreux. *Cap.*, Adj.

F. l'Ecluse. Leeamus, *Cap.*, Adj.

Sion. . . . . Duclaux, *Capitaine*, Adjudant.

8e. *Division militaire.*

1er *Toulon* . Micas (C. ✻), *Gén. de divis.*, Com. Dandurand, *Capitaine*, Lauzeral, *Lieut.* Adj.

4e *Fort Lamalgue.* . Thonin ✻. *Ch. d'Es.*, Commandant.

Sisteron. . . Machemin, *Lieut.*, Adj.

Messieurs,

G. Tour de Toulon . . Simmermann, *Lieut.*, Adjudant.

Seyne et S.-Vincent. . . . . . ., *Lieutenant*, Adjudant.

2e *Marseille.* Dejean (O. ✻), *Gén. de brigade*, Com. Beaulieu, *Cap.* J. Desbordes. *L.* Adj.

4e *Fort S.-Nicolas.* . Nielou, *Chef de bat.*, Command.

Fort N.-D. de Marseille. Cesari, *Lieutenant*, Adjudant.

Fort S. Jean de Marseille. Fons, *Lieutenant*, Adjudant.

3e *Antibes* . Cuneo d'Ornano ✻, *Col.*, Commandant. Arnoult, *Lieut.*, Adj.

Fort quarré d'Antibes. Siecher, *Lieutenant*, Adjudant.

Avignon. . Salveti, *Cap.*, Adj.

2e *Nice.* . . Le Ch. Eberlé (C. ✻), *Gén. de brig.*, Com. Bellegarde, *Cap.*, Adj.

4e *Villefranche.* . Pianelly, *Chef de Bat.*, Commandant.

4e *Monaco* . Mavet, *Chef de Bat.*, Commandant.

4e *Isles Ste-Marguerite.* Maré, *Chef de Bat.*, Commandant. Bar, *Lieut.*, Adj.

Isles d'Hières.
4e *Portecros.* Poux, *Ch. de B.* Faure, *Lieut.*
4e *Porquerolles.* . . . . Schmilt, *Chef de Bat.* Manem, *Lieut.*
Isle du Lev. Boucher, *Cap.*, Adj.

Entrevaux . . . ., *Cap.*, Adj.

Fort Montalban . . . Saint-Fuscien, *Lieut.*, Adjudant.

Chât. de S.-Tropez. . Le Baron du Bouchet ✻, *Capit.*, Adjudant.

Colmar. . . Chapellat, *Lieut.*, Adj.

9e. *Division militaire.*

4e *Cette.* . . Chevannes, *Chef de Bat.*, Command.

4e *Montpellier.* . . . Marechal, *Chef de B.*, Commandant.

Aiguemortes. Rafst, *Capit.*, Adj.

Messieurs,

Agde et Fort Brescou. — Guilbert, *Capitaine*, Adjudant.

10e. Division militaire.

2e *Perpignan.* — Lebley (O. ✳), *Gén. de brig.*, Com. Thorent, *Cap.*, Solatges, *L.*, Adj.

3e *M. Louis.* — Le Chevalier Montbrun, *Col.*, Comm.

4e *Citad. de Perpignan.* — Viennet, *Colonel*, Commandant.

4e *Collioure.* — Lavillette, *Chef d'Esc.*, Commandant.

Port Vendre. — Conquet, *Cap.*, Adj.

Villefranche. — Gazard, *Cap.*, Adj.

Fort des Bains. — Et. Deguercy, *Capit.*, Adjudant.

4e *Bellegarde.* — Bonhomme, *Chef de B.*, Commandant.

Prast. de Mollo. — Seignan Saint-Martin, *Cap.*, Adj.

4e *Chât. de Lourdes et Bareges.* — Carrière, *Chef de Bat.*, Commandant.

11e. Division militaire.

2e *Bayonne.* — Sol Beauclair (O. ✳), *Gén. de brig.*, Com. Sciard, *Cap.*, Lescure, *Lieut.*, Adj.

4e *Citad. de Bayonne.* — Rousseau ✳, *Chef de Bat.*, Commandant.

Ch. de Dax. — Troussard, *Cap.*, Adj.

4e *Blaye.* — Fay, *Chef de Bat.*, Commandant.

4e *Navarreins.* — Dalen ✳, *Colonel*, Commandant.

4e *S.-Jean-Pied-de-Port.* — Lecorps, *Chef de Bat.*, Commandant. Leclerc, *Lieut.*, Adj.

Fort Socoa. — Leblais, *Cap.*, Adj.

12e. Division militaire.

3e *La Rochelle.* — Duplouy ✳, *Col.*, Com. S. Deguercy, *Cap.*, Adj.

Ft. Chaput. — Simonet, *Lieut.*, Adj.

3e *Isle de Rhé.* — Daurston ✳, *Colonel*, Commandant. Vesco, *Lieut.*, Adj.

3e *Isle d'Oleron.* — Guynet ✳, *Col.*, Com. Parent, *Lieut.*, Adj.

Messieurs,

4e *Rochefort.* — Thumelaire (O. ✳), *Chef de Bat.* Com. Bella, *Cap.*, Adj.

Noirmoutiers. — Musset, *Capitaine*, Adjudant.

4e *Isl. d'Aix.* — Pauchet, *Chef de B.*, Commandant.

Nantes-Châ. — St.-Martin, *Cap.*, Adj.

4e *Isle Dieu.* — Demoly, *Chef d'Esc.*, Command.

F. du Pillier. — Ferrand, *Cap.*, Adj.

13e. Division militaire.

1re *Brest.* — Guyot-Durepaire (C. ✳), *Gén. de div.*, Com. Lamarque, *Cap.*, Potel, *Lieut.*, Berthelot, *id.*, Adj.

2e *Belle-Isle en mer.* — Rouland (O. ✳), *Gén. de brig.*, Com. Olivier, *Cap.*, Vernier, *Lieut.*, Adj.

3e *St. Malo.* — Piolaine, *Col.*, Com. Audouin, *Cap.*, Maillet, *Lieut.*, Adj.

4e *Pointe de Quiberon.* — Bellet, *Chef de Bat.*, Commandant.

3e *L'Orient.* — . . . . ., *Col.*, Comm. Fabe, *Capit.*, Adj.

4e *Port Louis.* — Amiot, *Ch. de bat.*, C. Demance, *Lieut.*, Adj.

Ft. Ch. Neuf. — Lecomte, *Cap.*, Adj.

Ch. du Taureau. — Rousseau, *Capitaine*, Adjudant.

Dinan. — Menager, *Cap.*, Adj.

Les 7 Isles. — De Hardivilliers, *Capitaine*, Adjudant.

4e *Isle de Groix.* — Legrand, *Chef de Bat.*, Commandant.

Isle de Bréhat. — Goujon-Grondel, *Chef de Bat.*, Com.

4e *Concarneau.* — Charpentier, *Chef de Bat.*, Commandant.

Isle d'Ouess. — Decans, *Cap.*, Adj.

Fort Cirogn. — Bultot, *Cap.*, Adj.

Isle de Bas. — Bernard, *Cap.*, Adj.

14e. Division militaire.

2e *Cherbourg.* — Le Bou Brenu ✳ (C. ✳), *Gén. de br.*, Comm. Dercourt, *Cap.*, Depierre, *Cap.*, Patureaux, *L.*, Adj.

Messieurs.

4e *Fort de Querqueville.* — Hulot ✻, *Chef de B.*, Comm. Barras, *Lieut.*, Adj.

Ft. Impérial. — Delambre, *Chef d'Bat.* Commandant. Schoonaert *Lieut.* Adj.

Ft. du Hommet. Belligny, *Cap.*, Adj.

4e *Grandville.* — Mounier-Villeneuve, *Colonel*, Comm.

Carentan .. Mutel, *Cap.*, Adj.

4e *Lahougue.* — Eliot, *Chef de Bat.* Commandant.

3e *Isle Tatihou.* — Pinel, *Chef de Batail.* Commandant.

Isle Saint-Marcouf. — Mayeux, *Chef de Bat.* Commandant.

Caen et Chât. Bonnal, *Cap.*, Adj.

15e. *Division militaire.*

3e *Le Hâvre.* — Bozmont ✻, *Colonel*, Commandant. Desprez, *Cap.*, Adj.

4e *Dieppe.* — Loritz, *Chef d'Escad.*, Commandant.

4e *Abbeville.* — Dubois-Dubay, *Chef d'Escad.*, Command.

4e *Citadelle d'Amiens.* — . . . ., Commandant.

Doulens. . . . . ., *Cap.*, Adj.

4e *Citad. de Péronne.* — . . ., *Chef de Bat.*, Commandant.

16e. *Division militaire.*

2e *Dunkerq.* — Omeara (O. ✻), *Gén. de br.*, Comm. Buys, *Cap.*, Dufresne, *Lieut.* Auger, *id.* Adj.

Fort Louis. Vincent, *Lieut.*, Adj.

1re *Lille.* — Macors (C. ✻), *Gén. de divis.*, Com. Fromental, *Cap.* Saintenoy, *L.*, Boyer, *id.* Adj.

2e *Valenciennes.* — Daubigny (O. ✻), *Gén. de brig.*, Com. Bouton, *Cap.*, Desaux, *Lieut.*, Sevald, *id.* Adj.

Messieurs.

3e *Douai.* — Faivre ✻, *Col.*, C. Chapuis, *Cap.*, Arragon, *Lieut.* Adj.

Fort Scarpe. Rousselle, *Cap.*, Adjud.

4e *Gravelines.* — Herrinberger (O. ✻), *Chef de Bat.*, Com. Blanmont, . . . Poussin, . . . *Cap.*

4e *Bergues.* — Secourgeon ✻, *Chef de Bat.*, Com. Couvelaire, *Cap.*, Adj.

Fort de Berg. Heringuez, *L.*, Adj.

3e *Maubeuge* — Voutier ✻, *Col.*, Com. Mercier, *Cap.*, Cesard, *Lieut.*, Adj.

3e *Cambray.* — Burgairolles ✻, *Col.*, Commandant. Lacassagne, *Cap.*, Adj.

4e *Condé.* — Daverton, *Ch. de Bat.*, Commandant. Goutheret, *Lieut.*, Adj.

4e *Le Quesnoy.* — Bureau, *Chef de Bat.*, Commandant.

4e *Landrecy.* — Félix ✻, *Chef de B.*, C. Lhomme, *Lieut.*, Adj.

Citadelle de Lille. — Delesalle ✻, *Chef de Bat.*, Comm. Sinet, *Cap.*, Adj.

4e *Avesnes.* — Dillenius, *Ch. de B.*, Commandant. Buffieux, *Lieut.*, Adj.

4e *Bouchain.* Leclaire, *Ch. de B.*, Com.

3e *Ostende.* — Le Bon Muller (O. ✻), *Col.*, Com. Monnot, *Cap.*, Adj. Dupont, Telinge, *Lieut.*

3e *Ypres.* — . . . . ., *Col.*, Com. Walombre, *Cap.*, Adj.

3e *Niewport* — Projean ✻, *Col.*, Com. Louvent, *Lieut.*, Adj.

3e *Arras.* — Villemet ✻, *Col.*, Com. Castel, *Cap.*, Adj.

3e *Boulogne.* — Ramand ✻, *Col.*, Com. Beuvignat, *Cap.*, Adj.

4e *Aire.* — Gillotte ✻ *Major*, Com. Nardot, *Lieut.*, Adj.

2e *Calais.* — Barbazan (O. ✻), *Gén. de brig.*, Com. Collet, *Cap.*, Adj.

Messieurs,

3e *St.-Omer.* { Barbier ✱, *Col.*, Com. / Humbert, *Cap.*, Adj.
4e *Montreuil sur Mer.* { Poultier ✱, *Col.*, Com. / Gadois, *Lieut.*
St.-Venant. Wallard, *Cap.* Adj.
4e *Béthune.* . . . ., *Chef de B.*, C.
4e *Hesdin.* . Zevallos, *Capit.*
Ardres. . . . ., *Lieut.*, Adj.

17e. *Division militaire.*

Amsterdam. { Goullus (C. ✱), *Gén. de brig.*, Comm. / Faure, *Capit.* / Blangini, *id.* / Lenormand, *idem.*
Zutphen. . . { Dargentré, *Colonel.* / Sommier, *Capit.*
Gorrée . . . { Taubin, *Colonel.* / Nougues, *Capit.*
Ile du Texel. { Borgarelli-d'Ison, *Ch. de Bat.* / Braun, *Capitaine.*
Alkmaër . . Chaudron, *Ch. de Bat.*
Enkuisen. . Allan, *Chef de Bat.*
Naarden . . { Le Bon Quetard, (C.✱) *Gén. de Br.*, Com. / Boverat, *Capit.*
La Haye . . { Pocholle, *Chef de Bat.* / Lefranc, *Capit.*
Helvoet-Sluys. . . { Baur, *Chef de Bataill.* / Wallois, *Capit.*
Gorcum. . . . Langlois, *Chef de Bat.*
Arnheim. . . . Roque, *Chef de Bat.*
Le Helder. . { Mayer (O.✱), *Gén. de Brig.*, Command. / Rouaud, *Capit.* / Larrieu, *id.*
Muyden. . . Defrayssé, *Capit.*
Nieuwersluys Drivet, *Capit.*
Woerden . . Papillon, *Capit.*
Delft . . . . Blondé, *Capit.*
Brielle. . . . Maréchapt, *Capit.*

18e. *Division militaire.*

4e *Auxonne.* { Champneuf, *Chef de Bat.*, Command. / Chapot, Adjudant.

19e. *Division militaire.*

2e *Lyon.* . . { Cochois (O. ✱), *G. de brig.*, Commandant. / Brenot, *Cap.*, } Adj. / Defaye, *Lieut.*, } Adj.

Messieurs,

23e. *Division militaire.*

3^e^ *Bastia.* . . { Pianelli ✱, *Col.*, Com. / Inglemann, *Cap.* } Adj. / Biaggini, *id.* } Adj.
3e *Ajaccio.* { Laforest ✱, *Col.*, Com. / Aubert, *Capit.*, Adj.
4e *S. Florent.* { . . . ., *Chef de Bat.*, Com.
4e *Calvi.* . . { Ambrosi, *Chef de B.*, Commandant. / Depierres, *Lieut.*, Adj.
4e *Bonifacio.* . . . { Maine, *Chef de Bat.*, Commandant. / Cadot, *Lieut.*
Corté. . . . . Arrighi, *Capit.*, Adj.
Cap-Corse. Brodin, *Lieut.*, Adj.
Isle Rousse. Léoni, *Lieut.*, Adj.
Vivario . . . Florence, *Lieut.*, Adj.
Bogognano. Ceccaldi, *Lieut.*, Adj.
Capraja. . . Cournaud, *Lieut.*, Adj.

24e. *Division militaire.*

3e *Bruxelles* { Sergent ✱, *Col.*, Com. / Thiebault, *Cap.*, Adj.
4e *Citadelle d'Anvers.* { Duran, *Ch. de B.*, Com. / Demissy, *Lieut.*, Adj.
Tête de Flandre. . . . . { Dubois, *Capitaine*, Adjudant.
1re *Anvers.* . { Le Baron Fauconnet, *Gén. de division*, Com. / Torillon, *Cap.*, } Adj. / Duseuil, *Lieut.* } Adj. / Monier, *id.*, } Adj.
4e *Chât. de Gand.* . . { . . . . / . . . .
4e *Sas-de-Gand* . . { Bout, *Chef de Bat.*, Commandant.
4e *Lillo.* . . Godard, *Chef de Bat.*
Citadelle de Tournay. { Truk, *Capitaine*, Adjudant.
4e *L'Ecluse.* { Sollin Latour ✱, *Chef de Bat.*, Com.
2e *Berg-op-Zoom.* . . { Bizanet, *Gén. de Brig.*, Commandant. / Hugot de Neufville, *Capit.*, } Adj. / Maupin, *id.*, } Adj. / Lempreur, *id.*, } Adj.

Messieurs,

2e *Flessingue*. . . . Charnotel, *Général de Brig.*, Commandant
Bottu, *Cap.*, Tardieu, *Lieut.*, Gnüeis, *id.*, Puffeney, *id.*, Adj.

3e *Breda* . . Dubouchet, *Col.*, Com. Damerval, *Capit. adj.*

4e *Guertruydenberg*. Leduc, *Chef de Bat.*, Commandant.

4e *Goës*. . . Balson, *Chef de Bat.*, Commandant.

4e *Terweere*. Doré, *Col.*, Com.

Willemstadt Chouellet, *Cap.*, Adj.

Steenbergen. Bellery, *Cap.*, Adj.

Ft de Batz. Brady, *Capit.*, Adj.

Nord Bevel. Guetrel, *Capit.*

Schowen. . . . ., *Capit.*

Tholen. . . . Barcelle, *Capit.*

Worcum. . . Dupont, *Lieut.*

Isendeik. . . Gautheret, *Ch. de B.*, Commandant. Collet, *Capit.*

Fort imp. de l'île de Cadzand. . . Pernette, *Ch. de Bat.*, Commandant. Boch, *Capit.*

Fort Napol. Sauvin, *Capitaine*.

Rameskins. Rochefort, *Capit.*

25e. *Division militaire.*

3e *Bois-le-Duc*. . . . La Raitrie, *Colonel*, Commandant.

3e *Nimègue*. Bonnet-Breuille, *Col.*, Commandant.

4e *Graves*. . Caire, *Chef de B.*, Com.

4e *Heusden* Reverend, *Chef de B.*, Command.

Crevecœur. . Fauvel, *Capit.*, Adj.

Fort Saint-André. . Suilliot, *Capit.*, Adj.

Fort Lowenstein. . . Dieudonné, *Cap.*, Adj.

1er *Wesel*. . Lemoine ✻, *Génér. de division*, Command.
Gilet, *Capit.*, Masson, *id.*, Guillaume, *id*, Adj.

2e *Maestricht*. . . Charbonnier (O. ✻), *Gén. de div.*, Com.
Goutelle, *Cap.*, Amans, *Lieut.*, Ballan, *id.* Adj.

Messieurs,

2e *Cologne*. Legros (O. ✻), *Maj.*, Commandant.
. . . ., *Cap.*, ..., *Lieut.* Adj.

3e *Juliers*. Barrère ✻, *Col.*, Com. Blanchon, *Cap.*, Adj.

Munster. . . Von-Troxel, *Colonel*. Armant, *Capit.*

Gueldres. . Legrand, *Cap.*, Adj.

Stephenwert. Vienne, *Cap.*, Adj.

Dinant. . . Bauregard, *Cap.*, Adj.

4e *Venloo*. . Probst, *Chef d'Esc.*, Commandant. Michel, *Capit.*

4e *Bonn*. . . Cantobre, *Ch. de Bat.*, Command.

Château de Traerbach . . . . . ., *Capitaine*, Adjudant.

26e. *Division militaire.*

Coblentz. . Mallet, *Capitaine*, Adjudant.

Cassel. . Latapie, *Chef de Bataillon*, Command. Brenon, *Cap.*, Adj.

1re *Mayence*. Meynier (C. ✻), *Gén. de div.*, Com.
Constantin, *Cap.*, Bleschmitt, *L.*, Vieu, *id.* Adj.

Citadelle de Mayence. Vallier, *Capitaine*, Adjudant.

27e. *Division militaire.*

4e *Citad. de Turin*. . . Simon, *Ch. de B.*, Com. Ambel, *Lieut.*, Adj.

4e *Fenestrelle*. . Dorvaux, *Ch. de B.* Com.
Jamas, *Cap.*, Remi, *Lieut.*, Adj.

Mont Cenis. Dupuget, *Capit.*

28e. *Division militaire.*

1ere *Gênes*. Mouret (C. ✻), *Gén. de divis.*, Com.
Jalabert, *Cap.*, Pancrazzi, *id.*, Delgas, *Lieut.*, Boilleux, *id.*, Adj.

4e *Gavi*. . . Poli, *Chef de Bat.*, Commandant.

Messieurs,

4e *Savonne.* { Lehoc, *Col.*, Comm.
Battandier, *Capitaine*, } Adj.
Schet, *Lieut.* }

2e *Spezzia.* { Saudeur (O. ✳), *Gén de br.*, Command.
Tournon, *Capt.* } Adj.
Gazan, *Lieut.* }

1re *Alexandrie.* { Despinoy (C. ✳), *Gén de divis.*, Com.
Duchesne, *Cap.* } Adj.
Coulombe, *L.* }
Bassaut, *L.* }

3e *Cit. d'Alexandrie.* { Lachâtre ✳, *Col.*, C.
Rattazzi, *Cap.*, Adj.

2e *Parme.* { Schreiber, *Chef de B.*, Commandant.
Dufresne, *Capit.*

3e *Citad. de Plaisance.* { Berton, *Colonel*, Commandant.

4e *Valence.* { Bigarme, *Ch. d'Esc.*, Commandant.
Auphand, *Lieut.*, Adj.

Ch. de Casal. Michelet, *Cap.*, Adj.

4e *Bardi* . . Zanoli, *Chef de B.*, C.

29e. *Division militaire.*

2e *Florence.* { Belfort, *Gén. de brig.*, Commandant.
Délimeux, *Cap.*, Adj.
Marzotti, *Lieut.*, Adj.

3e *Livourne.* { Dupré, *Col.*, Comm.
Imbrico, *L.*, } Adj.
Payant, *id.*, }

2e *Porto-Ferrajo.* { Duval ✳, *General de Brig.*, Com.
Benoit, *Cap.*, } Adj.
Torelli, *id.* }
Bodeau, *id.*, }

4e *Porto-Longone.* { Gotmann, *Chef de B.*, Command.
. . . . , *Lieut.*, Adj.

3e. *Monte-Argentaro.* { Manset, *Col.*, Commandant sup.

4e *Orbitello.* { Pieraggi, *Ch. de B.*, C.
Rossignoli, *Capit.*

Porto-Ercole. Prosseq, *Chef de Bat.*

San Stephano. Puech, *Chef de Bat.*

Messieurs,

4e *Sienne.* { Boone, *Chef de Bat.*, Commandant.
Husson, *Cap.*, Adj.
Ferra, *Lieut.*, Adj.

4e. *Pise.* { Guérin, *Chef de Bat.*, Commandant.

Pistoja. Hecquard, *Cap.*, Adj.

Fort Vieux. Bouchette, *Capit.*

Fort Neuf. Jeannin, *Capit.*

Fort Belved. Delamarre, *Capit.*

Fort S. Jean. Mathon.

30e. *Division militaire.*

Rome. { Gambin ✳, *Gén. de B.*
Delasalle, *Capit.*
Virel, *id.*
Ponson, *id.*

Château St.-Ange. { Maillefert, *Chef de Bataillon.*

Civita-Vecchia. { Gallo, *Colonel.*
Bon, *Capitaine.*

Porto Danzo. Monnier, *Chef de Bat.*

Teracine. Fabert, *Chef de Bat.*

Civita-Castellana. { Barboujac, *Chef de B.*

Perugia. Joannis ✳, *Colonel.*

St-Felice. Vincent, *Ch. de Bat.*

31e. *Division militaire.*

Groningue. { . . . . . , *Colonel.*
Lefrère, *Capitaine.*

Zwolle . . . { Petit Moreno, *Ch. de B.*
Bouvier, *Capit.*

Leeuwarden. Coulombon, *Chef de B.*

Covorden. David, *Chef d'Escad.*

Emden . . . Gombaud, *Chef d'Esc.*

Harlingen. Benier, *Capit.*

Boerhange. Terrail, *Capit.*

Delfzyl. { Maufroy, *Col.*
Massonnet, *Capit.*

Isle de Vaugeroge. { Duchon, *Lieut.*

Isle de Dorcum. { Dondey, *Cap.*

Isle de Julst. Olivier, *Cap.*

Isle de Norderney. { Bosse, *Cap.*

Isle de Baltrum. { Jungblutt, *Cap.*

Isle de Langeroge. { Coste, *Capit.*

Isle de Spickeroge. { Fermaud, *Chef de Bataillon.*

32e. *Division militaire.*

Hambourg.	Le Bon Ivendorff (O. ✻), *Gén. de brigade*, C.
	Gardahaut, *Cap.*, Adj.
	Argout, *Cap.*, Adj.
	Dumort, *Lieutenant.*
Harbourg.	Pruilh, *Chef de Bat.* Commandant.
Cuxhaven.	Maurice, *Capitaine.*
Lubeck.	Kern, *Chef de Bat.*
	Guesnier, *Capit.*
	Salomon, *id.*
	Saunier, *Lieutenant.*
Travemunde.	Faurax, *Chef de Bat.*, Commandant.
	Schawenburg, *Capit.*
Bremen.	Tascher ✻, *Colonel.*
	Berlandier, *Capitaine.*
	Barroteaux, *Lieuten.*
Osnabruck.	Sauvat, *Col.*, Comm.
	Aillet, *Capitaine.*
	Olive, *Lieutenant.*
Batterie de Travemunde.	Hirschmann, *Capit.*

Redoute de l'île de Neuverk.	Melac, *Capit.*
Minden.	Ribier, *Capitaine.*
Batterie du phare de Cuxhaven.	Lavau, *Lieut.*
Fort Nap. de Cuxhaven.	Boulay, *Capit.*
Batterie de Carlsbourg.	Burtheret, *Capit.*
Batterie de Blexen.	Dehita, *Capit.*
Batterie de Gros Wurden.	Lemaire Beaumarchais, *Capitaine.*
Batterie de l'île de Felder.	Deguercy, J. B., *Cap.*
Batterie de Warnemunde.	Fouet, *Capit.*
Batterie de Wismar.	Obriot, *Capit.*

SECTION III.

Inspecteurs Généraux et Chefs des Corps des différentes armes.

GENDARMERIE IMPÉRIALE.

INSPECTION GÉNÉRALE,

Rue du Faubourg S.-Honoré, n. 73.

S. Ex. M^r le Duc de CONEGLIANO (G. A. ✻), Maréchal de l'Empire, *premier Inspecteur général.*

Aides-de-Camp de M. le Maréchal,
- M. le Baron Moncey jeune (O. ✻), *Colonel.*
- M. Vanoosterom ✻, *Chef d'Escadron.*
- M. Brouville ✻, *Capitaine, commandant la comp. des Gardes d'honneur de S. A. I. madame la Grande-Duchesse de Toscane, à la Grande-Armée.*
- M. Le Doux ✻, *Chef d'Escadron.*
- M. Pitat ✻, *Capitaine.*

Inspecteurs-Généraux, Messieurs,	*Aides-de-Camp*, MM.
Lagrange (G. ✻), *Général de division.*	Bernard ✻. Galbois, *Lieutenant.*
. . . . *Général de division.*	. . . .
Le Baron Radet (C. ✻), *Gén. de brig., chargé de l'organisation et de l'inspect. des 32e. et 33e. Lég., à Amsterdam.*	Panier, *Lieutenant.* . . . .

Le Baron Buquet (C. ✻), *Génér. de brigade; chargé de l'organisation, de la direction et de l'inspection des cinq premières Légions de la gendarmerie de l'armée d'Espagne, à Vittoria.*

Le Comte Lauer (C. ✻), *Général de brigade, Grand-Prévôt de la Grande-Armée.*

Le Baron Saunier (C. ✻), *Général de brigade, Grand-Prévôt du premier Corps de la Grande-Armée.*

PREMIÈRE LÉGION.

M. le Baron Geneval (O. ✻), *Colonel*, à Paris.

M. Rosier ✻, *Chef d'Escad.* à Paris.

Comp. de la Seine.
- Gaudriot ✻, *Capit.*, à Paris.
- Deleard ✻. *Lieutenant*, id.
- Morieux, *Lieuten. Quartier-Maître*, id.
- Gillet, *Lieutenant*, à Sceaux.
- Vincenot, *id.*, à Passy.
- Lahogue ✻, *id.*, à Saint-Denis.

Comp. de l'Oise.
- Estienne ✻, *Capitaine*, à Beauvais
- Delafaye, *Lieutenant*, id.
- Lefevre, *Sous-Lieutenant Quartier-M.*, id.
- . . . . . *id.*, à Compiègne.
- Budin, *id.*, à Clermont.
- Beuret, *id.*, à Senlis.

Comp. de Seine et Marne.
- Thomé, *Capit.*, à Melun.
- Piot, *Lieutenant*, id.
- Testard, *Lieuten. Quartier-Maître*, id.
- Collard, *Lieut.*, à Fontainebleau.
- Cosson, *id.*, à Provins.
- Legrand, *id.*, à Meaux

Comp. de Seine et Oise.
- Muriel ✻, *Capitaine*, à Versailles.
- Languedoue, *Lieut.*, id.
- Dumalletra, *Sous-Lieutenant Quartier-Maître*, id.
- Frappillon ✻. *L.*, à Corbeil.
- Hamel, *id.*, à Etampes.
- Regardin, *id.*, à Mantes.

DEUXIÈME LÉGION.

M. Guérin (O. ✻), *Col.*, à Caen.

M. de Jouvancourt ✻, *Chef d'Escadron*, à Caen.

Comp. du Calvados.
- Receveur ✻, *Capitaine*, à Caen.
- Mancel, *Lieuten.*, id.
- Dallibert, *S.-L. Q. M.*, id
- Louvet, *Lieut.*, à Bayeux.
- Mauduit, *id.*, à Vire.
- Regnouf, *id.*, à Lisieux.

Comp. de l'Eure.
- Manginot ✻, *Cap.*, à Évreux.
- Leprevost, *Lieutenant*, id.
- Richier, *Sous-Lieutenant. Quart.-Mait.*, id.
- Fournier, *Lieut.*, à Bernay.

Comp. de la Manch.
- Croiseau ✻, *Capit.*, à S.-Lô.
- Leroux ✻, *Lieuten.*, id.
- Dros, *Lieut. Q.-M.*, à S.-Lô.
- Bazire, *L.*, à Avranches.
- Danon, *id.*, à Valogne.

Comp. de la Seine-Infer.
- Vautier ✻, *Chef d'Escad. Commandant*, à Rouen.
- Daubroches, *Lieutenant*, id.
- Duveaux ✻, *Lieut. Q.-M.*, id.
- Ossent, *Lieut.*, à Yvetot.
- Bourdon, *id.*, à Neuchâtel.

Comp. du 2e. arr. m.
- Lefebvre, *Capit. en 2e.*, à Cherbourg.
- Morieux, *Lieut. en 2e.*, *id.*

TROISIÈME LÉGION.

M. Cavalier (C. ✻), *Colonel*, à Alençon.

M. Pequignot ✻, *Chef d'Escadron*, à Alençon.

Comp. de l'Orne.
- Bellanger ✻, *Cap.*, à Alençon.
- . . . . , *Lieutenant*, id.
- Faisse, *Sous-Lieutenant, Quart.-Maître*, id.
- Delacour, *L.*, à Mortagne.
- Patrin ✻, *id.*, à Argentan.
- Baillif, *id.*, à Domfront.

Comp. d'Eure et Loir.
- Monjovet ✻, *Capitaine*, à Chartres.
- Rolland, *Lieut.*, id.
- Revel, *Sous-Lieut. Quartier-Maître*, id.
- Chamorin, *L*, à Châteaudun.
- Otton ✻, *id.*, à Dreux.

Comp. de la Mayenne.
- Durocher-Lapèrigne, *Capit.* à Laval.
- Desrues, *Lieut.*, idem.
- Durocher, *Sous-Lieutenant Quartier-Maître*, id.
- Lacroix, *L.*, à Chât.-Gontier.
- Blasson, *id.*, à Mayenne.

Comp. de la Sarthe.
- Philipon ✻, *Cap.*, au Mans.
- Bienvenu, *Lieutenant*, id.
- Payart, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, id.
- Dubuisson, *Lieut.*, à Mamers.
- Pillerault ✻, *id.*, à la Flèche.
- Dufour, *id.*, à S.-Calais.

QUATRIÈME LÉGION.

M. Thouvenot ✻, *Colonel*, à Rennes.

M. Gaulthier-Guistière ✻, *Chef d'Escad.*, à Rennes.

Comp. d'Ille et Vilaine.
- Durocher ✻, *Cap.*, à Rennes.
- Leroy ✻, *Lieut.*, idem.
- Mignotte ✻, *Lieutenant. Quart.-Maître*, id.
- Martel, *Lieut.*, à S.-Servan.
- Leroy, *id.*, à Fougères.
- Durand, *id.*, à Vitré.
- Darnaud, *id.*, à Redon.

Comp. des Côtes du Nord.
- Hue, *Capit.*, à S.-Brieux.
- Chrétien, *Lieut.* idem.
- Potier, *Sous-Lieutenant*, *Quart.-Mait.*, idem.
- Deaddé, *Lieut.*, à Guingamp.
- Beitramby, *id.*, à Dinan.
- Saliet, *id.*, à Loudéac.

Comp. du Finistère.
- Sautinot, *Cap.*, à Quimper.
- Blanchon, *Lieut.*, à Quimper.
- Delamarre, *S.-Lieut. Quart.-Maitre*, idem.
- . . . . ., *Lieut.*, à Châteaulin.
- Lagrange, *id.*, à Morlaix.
- Maubach, *id.*, à Landerneau.

Comp. du Morbihan.
- Raguet Liman, Chef-d'Esc., *Command.*, à Vannes.
- Arnaud, *S.-Lieut.*, idem.
- Dupont, *S.-Lieut. Q.-M.*, id.
- Fradin, *Lieut.*, à Ploermel.
- Bidault, *id.*, à Napoléonville.
- Heudebert ✻, *id.*, à Hennebon.

3e. Arr. marit.
- Dumay, *Capitaine en 2e.*, à Brest.
- Henry, *Lieut. en 2e.*, *id.*

4e. Arr. marit.
- Pelecier, *Capitaine en 2e.*, à l'Orient.
- Antoine, *Lieut. en 2e.*, *id.*

CINQUIÈME LÉGION.

M. Noireau (O. ✻), *Colonel*, à Angers.

M. Fontaine-Moreau ✻, *Chef d'Escadron* à Angers.

Comp. de Maine et Loire.
- David-Belleville ✻, *Capit.*, à Angers.
- Fidel ✻, *Lieut.*, idem.
- Bonnart, *L. Q.-M.*, idem.
- Le Chevalier de Noyelle ✻, *Lieut.*, à Saumur.
- Biolay, *id.*, à Beaupréau.
- Boullet (O. ✻), *id.*, à Segré.

Comp. de la Loire Inférieure.
- Levieux, *Capit.*, à Nantes.
- . . . . . . *Lieut.*, idem.
- Duval, ✻ *Lieut. Quartier-Maitre*, idem.
- Maussion ✻, *L.*, à Ancenis.
- Drugeon, *id.*, à Paimbœuf.
- Nivois, *id.*, à Châteaubriant.
- Prost ✻, *id.*, à Savenay.

Comp. des Deux Sèvres.
- Sauzeau, *Capit.*, à Niort.
- Faydy, *Lieut.*, idem.
- Volland, *Sous-Lieut. Quart.-Maitre*, à Niort.
- Sauquet, *Lieut.*, à Melle.
- Corra, *id.*, à Parthenay.
- Bondy ✻, *id.*, à Bressuire.

Comp. de la Vendée.
- Lenfant, *Cap.*, à Napoléon.
- Bernard, *Lieut.*, idem.
- Jean, *S.-L. Q.-M.*, id.
- Touzay ✻, *L.*, aux Sables.
- Routiaux, *id.*, aux Herbiers.
- Ripau, *id.*, à Fontenay.
- Louvart-Pont-Levoye, *idem*, à Montaigu.

SIXIÈME LÉGION.

M. Bergeron (O. ✻), *Colonel*, à Tours.

M. Talin ✻, *Chef d'Escad.*, id.

Comp. d'Indre et Loire.
- Seve ✻, *Capit.*, à Tours.
- Amiot, *Lieut.*, idem.
- Vilmorin, *Lieuten.*, *Quartier-Maitre*, à Tours.
- Dutilleux ✻, *L.*, à Loches.
- Syriez, *id.*, à Chinon.

Comp. de l'Indre.
- Reizet, *Chef d'Escadron*, *C.* à Châteauroux.
- Sallé ✻, *Lieut.*, idem.
- Brindeau, *S.-L. Q.-M.*, id.
- Robert, *Lieut.*, à Issoudun.
- Suzor, *id.*, au Blanc.
- Thomas, à la Châtre.

Comp. de Loir et Cher.
- Froment ✻, *Capit.*, à Blois.
- Richier, *Lieut.*, idem.
- Normand, *S.-Lieut. Quart.-Maitre*, à Blois.
- Chaton, *Lieut.*, à Vendôme.
- Guenin ✻, *id.*, à Romorantin.

Comp. de la Vienne.
- Gaultron ✻, *C.*, à Poitiers.
- Chambon, *Lieut.*, idem.
- Pernet ✻, *Lieut. Quart.-Mait.*, à Poitiers.
- Vezien ✻, *L.*, à Châtellerault.
- Gauthier, *id.*, à Montmorillon.

SEPTIÈME LÉGION.

M. Mignotte (O. ✻), *Colonel*, à Bordeaux.

M. Baylin ✻, *Chef d'Escad.*, à Bordeaux.

Comp. de la Girond.
Trigant de Geneste, *Capit.*, à Bordeaux.
Ditché. *Lieut.*, idem.
Mouchout. *S.-L. Q.-M.*, id
Bertrand. *Lieut.* à LaRéole
Raymond, *id.*, à Blaye.

Comp. de la Charente.
Saulnier ✻. *C.*, à Angoulême
Barire. *Lieut.*, idem.
Pons. *S.-Lieut. Q.-M.*, id
Fourest ✻. *L.*, à Ruffec.
Villemandy, *id.*, à Barbezieux.

Comp. de la Char. Inferieure.
. . . . . ., *Cap.*, à la Rochelle.
. . . . . *Lieut.*, idem.
Debar. *S.-L.-Q.-M.*, id.
Demontis, *Lieut.*, à Saintes.
Lebrun. *id.*, à S.-Jean-d'Angely.
Rivey, *id.*, à Jonzac.

Comp. des Landes.
Coste. *Cap.*, à M.-de Marsan.
Hekmann. *Lieut.*, idem.
. . . . . . *L. Q.-M.*, id.
Cordier. *Lieut.*, à S.-Sever.
Simon, *id.*, à Dax.

Comp. du 5e. arr. m.
Villedon ✻, *Capitaine en second*, à Rochefort.
Bonnetié, *Lieut. en* 2e. idem.

HUITIÈME LÉGION.

M. Martin Charly (O. ✻), *Colonel*, à Périgueux.

M. Grenier ✻, *Chef d'Escad.*, à Périgueux.

Comp. de la Dordogne.
Conrot ✻. *C.*, à Périgueux.
Plazanet ✻. *Lieut.*, idem.
Brechin, *Lieutenant Quart.-Maître*, à Périgueux.
Rials. *Lieut.*, à Nontron.
Lesterpt. *id.*, à Bergerac.

Comp. de la Correze
. . . ., *C.*, à Tulle.
Dupont. *Lieutenant*, id.
Chastanet. *S.-Lieut. Quart. Maître*, à Tulle.
Bouchel Dupuis ✻, *L.*, à Ussel

Comp. de Lot et Garonne.
Maury. *Capitaine*, à Agen.
Crouzas. *Lieutenant*, idem
Arbouin. *Sous-Lieutenant Quartier-Maître*, à Agen
Sauvage, *L.*, à Marmande.
Lalegue, *id.*, à Villeneuve.

Comp. de la Haute-Vienne.
Saulnier ✻, *Chef d'escad. C.*, à Limoges.
Lacotte, *Lieut.*, idem.
Claude. *Sous-Lieutenant. Quart-Maître*, à Limoges.
Desplas, *Lieut.*, à Bellac.

NEUVIÈME LÉGION.

M. Lépinau (O. ✻), *Colonel*, à Toulouse.

M. Regnard ✻, *Chef d'Escad.*, à Toulouse.

Comp. de la Haute-Garonne.
Descrimes Girié, *Capit.*, à Toulouse.
Vendangeon, *Lieut.*, id.
Vallés, *Sous-Lieut. Quart. Maître*, à Toulouse.
Depret, *Lieut.*, à St-Gaudens.
. . . . . ., *Lieut.*, à Muret.

Comp. du Gers
Evriach ✻. *Capit.*, à Auch.
Mendiry ✻. *Lieuten.*, id.
Peilabere, *S.-Lieut. Quart. Maitre*, à Auch.
Gallois, *Lieut.*, à Condom.
Dangin, *id.*, à Mirande.

Comp. des Basses Pyrén.
Maluquer ✻, *Chef d'escadron*, *Command.*, à Pau.
Nivet. *Lieutenant*, id.
Demangé. *S.-L. Q.-M.*, à Pau.
Fave Saint Fulerand, *Lieut.*, à Mauléon.
Mouchel, *id.*, à Bayonne.
Olivier. *id.*, à Oléron.

Comp. des Hautes Pyrén.
Carraud, *Cap.*, à Tarbes.
Capderot, *Lieutenant*, id.
Michaud, *Sous-Lieutenant Quart.-Maître*, à Tarbes.
Rousselet. *Lieut.*, à Bagneres.

Comp. de Tarn et Garonne.
De Bourdeau ✻, *Capitaine*, à Montauban.
Flambart. *Lieut.*, id.
Combes. *S.-L.-Q. M.*, id.
Labat, *L.*, à Castel-Sarrazin.

DIXIÈME LÉGION.

M. Maurice (O. ✻), *Colonel*, à Carcassonne.

M. Violette ✻, *Chef d'Escad.*, à Carcassonne.

Comp. de l'Aude.
Besençon ✻, *Cap.*, à Carcassonne.
Maugrenier, *Lieuten.*, id.
Leclerc Olivier, *Lieutenant Quartier-Maître*, idem.
Delhom, *Lieut.*, à Narbonne.
Reilhac, *id.*, à Limoux.

Comp. de l'Ariège.
Ducros-Aubert ✻, *Chef d'Esc.*, *Commad.*, à Foix.
Dupac, *Lieutenant*, id.
Barles, *Sous-Lieut.*, *Quart. Maître*, id.
Guerendel, *Lieut.*, à Pamiers.
Grandjean, *id.* a S. Girons.

Comp. des Pyren. Orient.
Brault, *Capitaine*, à Perpignan.
Batisse, *Lieutenant*, id.
Solleret, *Lieutenant Quart. Maître*, idem.
Barande, *Lieut.*, à Prades
Castillon, *id.*, à Céret.

Comp. du Tarn.
Joubert, *Capit.*, à Alby.
Baillet, *Lieut.*, id.
Abeilhon, *Sous-Lieutenant Quartier-Maître*, id.
Bonet. *Lieut.*, à Castres.
Armengaud, *id.*, à Lavaur.

ONZIÈME LÉGION.

M. Delafons (O. ✻), *Col.*, à Rhodez.

M. Combret-Marcillac, *Chef d'Escad.*, à Rhodez.

Comp. de l'Aveyron.
Aubriot, *Cap.*, à Rhodez.
Legras, *Lieutenant*, id.
Barascud, *Sous-Lieut. Quart. Maître*, id.
Martin, *Lieuten.*, à Milhau.
Manié, *id.*, à Espalion.
Bonnet-Beaufrand (O. ✻), *id.*, à Villefranche.

Comp. du Cantal.
Comte, *Cap.*, à Aurillac.
Fayet, *Lieutenant*, id.
. . . . , *S.-L. Q.-M.*, id.
Ferrand, *Lieut.*, à S. Flour.
Lambert, *id.*, à Mauriac.

Comp. du Lot.
Poulle, *Capit.*, à Cahors.
Guedron, *Lieutenant*, id.
Suisse, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, id.
Prungnaud, *L.*, à Gourdon.

Comp. de la Lozère.
Duhem ✻, *Cap.*, à Mende.
Lavaysse, *Lieutenant*, id.
Ossent *S.-L. Q.-M.*, id.
Francon, *Lieut.*, à Marvejols.
Laporte, *id.*, à Florac.

DOUZIÈME LÉGION.

M. Blanchart (O. ✻), *Colonel*, à Lyon.

M. Bertrand ✻, *Ch. d'Esc.*, id.

Comp. du Rhône.
Humbert, *Capit.*, à Lyon.
Soumain, *Lieuten.*, idem.
Moisy, *Sous-Lieutenant Quart.-Maître*, id.
Jany, *L.*, à S. Genis-Laval.
Gillet, *id.*, à Villefranche.

Comp. de la Haute-Loire.
Delatour, *Cap.*, au Puy.
Gachet, *Lieutenant*, id.
Tholet, *Sous-Lieut. Quart. Maître*, id.
Jousserand ✻, *L.*, à Yssingeaux.
Rochette, *id.*, à Langeac.
Segur, *id.*, à Brioude.

Comp. de la Loire.
David, *Capitaine*, à Montbrison.
Clerget, *Lieutenant*, idem.
Dumas-Dubreuil, *Sous-Lieutenant Q.-Maître*, id.
Tugnot, *Lieut.*, à S. Etienne.
Palabo, *id.*, à Roanne.

Comp. du Puy-de Dôme.
Siaud, *Capit.*, à Clermont.
Vaultier, *Lieutenant*, idem.
Puray, *Sous-Lieutenant, Quartier-Maître*, id.
Levé, *Lieutenant*, à Issoire.
Hautelin, *id.*, à Riom.
Berneton, *id.*, à Thiers.

TREIZIÈME LÉGION.

M. Lassaux (O. ✻), *Colonel*, à Moulins.

M. Clément (N.-J.) ✻, *Chef d'Escad.*, à Moulins.

Comp. de l'Allier
Civel-Beaupré, *C.*, à Moul.
Faye, *Lieutenant*, idem.
Perret, *Sous-Lieut. Quart. Maître*, id.
Thaury, *Lieut.*, à Montluçon.
Martinaut-Preneuf, *id.*, à Lapalisse.

Comp. du Cher.
- Mahot-Gemasse ❋, *Cap.*, à Bourges.
- Dutilleux, *Lieuten.*, idem.
- Taillard, *Sous-Lieutenant Quart Maitre*, id.
- Philippe, *Lieut.*, à Sancerre.
- Périnel ❋, *idem*, à Saint-Amand.

Comp. de la Creuze.
- Bonhomme-Lajaumont, *Cap.* à Gueret.
- Raffer, *Lieut.*, id.
- Redon, *S.-Lieut. Quartier-Maître*, id.
- Beaure, *Lieut.*, à Aubusson.

Comp. de la Nievre.
- Coste aîné ❋, *Capitaine*, à Nevers.
- Marchant ❋, *Lieuten.*, id.
- Saul ❋, *Sous-Lieut. Quart. Maître*, id.
- Coste ❋, *L.*, à Clamecy.
- Moreau, *idem*, à Château-Chinon.

QUATORZIÈME LÉGION.

M. Sirugue (O. ❋), *Colonel*, à Troyes.

M. le Chev. Robquin ❋, *Chef d'Escad.*, à Troyes.

Comp. de l'Aube.
- Dyonnet, *Capitaine*, à Troyes.
- Millard, *Lieutenant*, id.
- Houzeau, *S.-L. Q. M.*, id.
- Dieudonné, *L.*, à Bar-sur-Aube.
- Chardon, *id.*, à Nogent-sur-Seine.

Comp. du Loiret.
- Racinet-Duplessis, *Capit.*, à Orléans.
- Callary, *Lieutenant*, id.
- Lacaille, *Sous-Lieutenant Quart.-Maitre*, id.
- Adam, *Lieut.*, à Pithiviers.
- Veron, *id.*, à Gien.
- Humbert, à Montargis.

Comp. de la Marne.
- Thomassin ❋, *Capitaine*, à Chaalons.
- Blemont, *Lieutenant*, id.
- Grandjean, *Sous-Lieutenant Quart.-Mait.*, id.
- Vaudin, *Lieut.*, à Rheims.
- Pierson, *id.*, à Vitry.

Comp. de l'Yonne
- Glachant, *Capit.*, à Auxerre.
- Chardon-Lamoquette, *Lieutenant*, id.
- Clugnet, *Sous-Lieutenant Quart.-Maître*, id.
- Lonclas, *Lieut.*, à Sens.
- Carouge, *id.*, à Avallon.

QUINZIÈME LÉGION.

Le Baron Lacour (C. ❋), *Col.*, à Arras.

M. Reidy-Lagrange ❋, *Chef d'Escad.*, à Arras.

Comp. du Pas-de-Calais.
- . . . . . ., *Capit.*, à Arras.
- Blocaille, *Lieutenant*, id.
- Dupain, *Lieut. Quartier-Maître*, id.
- Dubuisson, *L.*, à St.-Omer.
- Hacôt ❋, *id.*, à Boulogne.

Comp. de l'Aisne.
- Payot, *Capitaine*, à Laon.
- Chantrier, *Lieut.*, id.
- Aubry, *Sous-Lieut. Quart.-Maitre*, id.
- Millot ❋, *L.*, à S.-Quentin.
- Capitain, *id.*, à Soissons.
- Guilliot, *id.*, à Chât.-Thierry.

Comp. du Nord.
- De Prieck ❋, *Capit.*, à Lille.
- Godbillon ❋, *Lieuten.*, id.
- Vivier, *Sous-Lieut. Quart.-Maitre*, id.
- Morel, *S.-Lieut.*, à Avesnes.
- Lassé, *Lieut.*, à Douay.
- Beaudouin ❋, à Cassel.

Comp. de la Somme.
- Poignard, *Capitaine*, à Amiens.
- Pinel ❋, *Lieutenant*, id.
- Springensfeld, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, id.
- Beugnon, *L.*, à Abbeville.
- Mallard, *id.*, à Péronne.
- Bourdin, *id.*, à Montdidier.

1er. *Arrondiss. marit.*
- Devillers, *Capit. en 2e.*, à Boulogne.
- Billot, *Lieut. en 2e.*, à Anvers.

SEIZIÈME LÉGION.

M. Huché (O. ❋), *Colonel*, à Bruxelles.

M. Pierre Valhausen ❋, *Chef d'Escad.*, à Bruxelles.

Comp. de la Dyle.
Merat ✻, *Capit.* à Bruxelles.
Clement, *Lieutenant*, id.
Robida, *Sous-Lieutenant Q.-Maître*. id.
Bouthor, *Lieut.*, à Louvain.
Reverchon, *id.*, à Nivelles.

Comp. de l'Escaut.
Euchêne ✻, *Capit.*, à Gand.
Bellot, *Lieut.*, id.
Thimel, *Sous-Lieutenant Quart.-Maître*. à Gand.
Ledanois, *L.*, à Audenarde.
Dénisse, *id.* à Alost.
Thorel, *id.*, à Ecloo.

Comp. des B. de l'Es.
L'Enfant, *Capitaine*, à Middelbourg.
Ponsot ✻. *Lieut.*, id.
Lavilette, *Sous-Lieut. Quart. Maître*. id.
Bouette. *L.* à Zierikzée.
Cotton, *id.*, à Goees.

Comp. de la Lys.
Jourdan ✻. *Cap.* à Bruges.
Manoury. *Lieut.*, à Bruges.
Haussard. *S.-Lieut. Quart.-Maître*. à Bruges.
Lebugle. *Lieut.*, à Ypres.
Bouillet. *id.*, à Courtray.

Comp. de Jemmape.
Darbourg ✻, *Cap.* à Mons.
Georgeault, *Lieutenant*. id.
Chefdeville, *Sous-Lieuten. Quartier-Maître*, à Mons.
Marcy. *Lieut.* à Tournay.
Bour, *id.*, à Charleroy.

DIX-SEPTIÈME LÉGION.

M. Georgeon ✻, *Colonel*, à Liège.

M. Clement ✻, *Ch. d'Esc.*, id.

Comp. de l'Ourte.
Remlinger ✻. *Cap.* à Liège.
Armengaud, *Lieutenant*. id.
Vittaux ✻, *Lieut. Quart.-Maître*, à Liège.
Carrette. *Lieut.*, à Malmédy.
Devannaux, *id.*, à Huy.

Comp. des B. du Rhin.
Renault ✻, *Cap.*, à Bois-le-Duc.
Vigneron ✻. *Lieut.*, idem.
Cantrel. *S.-L. Q.-Maître*, id.
Lupin ✻, *Lieut.* à Nimègue.
Dumesnil, *Lieut.*, à Eyndhoven.

Comp. de la Lippe.
Ormancin, *Cap.*, à Munster.
Dumortier, *Lieut.* idem.
Boc, *Sous-Lieut. Quartier-Maître*, idem.
Humbert, *Lieut.*, à Wesel.
Spada, *id.*, à Neuenhaus.

Comp. de la Meuse-Infer.
Caussin. *Capitaine*, à Maëstricht
Carrette père. *Lieutenant*. id.
Manneville, *S.-Lieut. Quart. Maître*. à Maestricht.
Huet, *Lieut.* à Ruremonde.
Gilbin. *id.*, à Hasselt.

Comp. des 2 Nethes.
Jabouillé ✻. *Cap.* à Anvers.
Guillerot. *Lieutenant*, id.
D'Autremont. *Sous-Lieut.-Quart. Maître*, à Anvers.
Merguelynck. *L.* à Malines.
André. *id.* à Turnhout.
Clairfont, *Lieut.* à Breda.

Comp. de Sambre et Meuse.
Marotte. *Capit.*, à Namur.
Mongenot, *Lieutenant*. id.
Jacob. *Sous-Lieuten. Quart. Maître*, à Namur.
Laviney, *Lieut.*, à Dinant.
Betend ✻. *id.*, à Marche.

DIX-HUITIÈME LÉGION.

M. . . . ., *Colonel*, à Metz.

M. Durival ✻, *Ch. d'Esc.*, à Metz.

Comp. de la Moselle
Rampont ✻. *Cap.*, à Metz.
Rey-de-Morande, *Lieut.*, id.
Lagroy Decroute, *S.-L. Q.-Maître*, à Metz.
Fetré. *Lieut.* à Sarguemines.
Boissier. *id.*, à Thionville.

Comp. des Ardennes.
Cachera. *Capit.* à Mézières.
Payot. *Lieut.*, id.
Corbay. *Sous-Lieutenant Quart.-Mait.*, à Mézières.
Lepeêtre. *Lieut.* à Rocroy.
Bernon. *id.*, à Rhetel.

Comp. des Forets.
Brizard. *Cap.* à Luxembourg.
. . . ., *Lieutenant*. id.
Seillier. *Lieuten. Quart.-Maître*, à Luxembourg.
Brauer. *L.* à Neufchâteau.
Vanaisse. *S.-L.*, à Bittbourg.
Muller, *L.*, à Etelbruch.

Comp. de la Meuse.
Robert, *Capit.*, à Bar-sur-Ornain.
Bruyere, *Lieutenant*, id.
Barbe, *Sous-Lieutenant Q.-M.*, à Bar-sur-Ornain.
Bedû, *Lieut.*, à Montmédy.
Bremont, *id.*, à Verdun.

DIX-NEUVIÈME LÉGION.

M. Moncey (O. ✻), *Col.*, à Strasbourg.
M. Peytavin ✻, *Chef d'Escad.*, à Strasbourg.

Comp. de la Meurthe.
Marulaz (O. ✻), *C.*, à Nancy.
Maxe, *Lieut.*, id.
Protin, *Sous-Lieut. Quart.-Maitre*, à Nancy.
André, *Lieut.*, à Lunéville.
Durand, *id.*, à Chât.-Salins.

Comp. du Bas-Rhin.
Leclerc de Grandchamp ✻, *Capit.*, à Strasbourg.
Maxe, *Lieut.*, id
Noël, *Sous-Lieut. Quart.-Maitre*, à Strasbourg
Tardiveau, *Lieut.*, à Saverne.
Dubs, *L.*, à Wissembourg.

Comp. du Haut Rhin.
Minangoy, *Cap.*, à Colmar.
Olivier, *Lieutenant*, id.
Antena, *Sous-Lieut. Quart. Maitre*, à Colmar.
Sommer, *Lieut.*, à Altkirch
Vermesse, *id.*, à Délémont
Prélot, *id.*, à Porentruy

Comp. des Vosges.
Dardennes ✻. *Cap.*, à Epinal.
Laurent, *Lieutenant*, id.
Drouot, *Lieutenant Quart.-Maitre*, à Epinal.
Royer, *Lieut.*, à Mirecourt.
Morizot, *id.*, à Saint-Die.

VINGTIÈME LÉGION.

M. Pagnon-Laborie (O. ✻), *Colonel*, à Besançon.
M. Gauthier Saint-Marc ✻, *Chef d'Escad.*, à Besançon.

Comp. du Doubs.
Carrelet, *Cap.*, à Besançon
Lapostol, *Lieutenant*, idem.
Lemaitre, *Lieut. Quartier-Maître*, à Besançon.
Drouhot, *L.*, à Pontarlier.
Guillin ✻, *id.*, à S. Hipolyte.

Comp. du Jura.
Boucher ✻, *Capitaine*, à Lons-le-Saulnier.
Tartarin, *Lieuten.*, idem.
Rousseau, *S.-Lieut. Quart.-Maitre*, à Lons-le-Saulnier.
Dolard, *Lieut.*, à S. Claude.
Miroy, *id.*, à Dôle.

Comp. du Léman.
Bloume, *Cap.*, à Genève.
Stiévenard, *Lieutenant*, id.
Mathey, *Sous-Lieut. Quart. Maitre*, à Genève.
Tourzel, *L.*, à Bonneville.

Comp. de la Haute-Saône.
Perchet, *Cap.*, à Vesoul.
Couley, *Lieutenant*, id.
. . . ., *Sous-Lieut. Quart.-Maitre*, à Vesoul.
Peronneau, *Lieut.*, à Gray.

Comp. du Simplon.
Debrosse, *Capit.*, à Sion.
Sevin, *Lieutenant*, idem.
Sabatier, *Sous-Lieutenant Quartier-Maitre*, idem.
Guenin, *Lieut.*, à Brigg.
Gillet, *id.*, à St.-Maurice.

VINGT-UNIÈME LÉGION.

M. le Baron Grezard (O. ✻), *Colonel*, à Dijon.
M. Dagailler ✻, *Chef d'Esc.*, id.

Comp. de la Côte-d'Or.
Marinet, *Capit.*, à Dijon.
Cosson, *Lieut.*, idem.
Nesle, *Sous-Lieutenant Quartier-Maitre*, à Dijon.
Lefebvre, *Lieut.*, à Beaune.
Verdin, *id.*, à Châtillon.

Comp. de l'Ain.
Comoy ✻. *Cap.*, à Bourg.
Pistre, *Lieut.*, id.
Maignien, *Sous-Lieut. Quartier-Maitre*, à Bourg.
Thierry, *Lieut.*, à Belley.
Monnier, *id.*, à Trévoux

Comp. de la Haute-Marne.
Blanchelaine ✻, *Capit.*, à Chaumont.
Guénard, *Lieutenant*, id.
Chevalier, *S.-L. Q. M.*, id.
Cousin, *Lieut.*, à Wassy.
Ignard, *id.*, à Langres.

Comp. de Saône et Loire.
Tugnot, *Capit.*, à Mâcon.
Donzel, *Lieutenant*, idem.
Bouillet, *Sous Lieut. Quart. Maitre*, à Mâcon.
Gerard, *Lieut.*, à Châlons.
Rochet, *id.*, à Autun.

VINGT-DEUXIÈME LÉGION.

M. Jameron (O. ✻), *Colonel*, à Grenoble.

M. André ✻, *Chef d'Escad.*, à Grenoble.

Comp. de l'Isère.
Paris, *Cap.*, à Grenoble.
Dapvril, *Lieutenant*, idem.
Cardey, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Grenoble.
Perrussel, *Lieut.*, à Vienne.
Boucaumont *id.* à S. Marcellin.

Comp. de l'Ardeche.
Chabrier, *Capit.*, à Privas.
Montet, *Lieutenant*, idem.
Carrelet, fils, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Privas.
Blachère, *L.*, à Tournon.
Watnault, *id.*, à Aubenas.
Dastier, *id.*, à l'Argentière.

Comp. de la Drôme.
Jeannin ✻, *C.*, à Valence.
Pernot, *Lieutenant*, idem.
Millet, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Valence.
Terrin-Lamotte, *Lieut.*, à Montélimart.
Bonnaldi, *id.*, à Dye.

Comp. du Mont-Blanc.
Le Marechal ✻, *Capit.*, à Chambéry.
Mariani, *Lieutenant*, id.
Courtier, *S.-L. Q-M.*, idem.
Versogne, *Lieut.*, à Annecy.
Pernat, *idem*, à Saint-Jean-de-Maurienne.

VINGT-TROISIÈME LÉGION.

M. Le Marchant (O. ✻), *Colonel*, à Draguignan.

M. Blanc-Lanaute ✻, *Chef d'Escad.*, à Draguignan.

Comp. du Var.
Silvy, *Capitaine*, à Draguignan.
Canavassi, *Lieuten.*, idem.
Capin, *S.-L. Quart.-M.*, id.
Le Blanc, *Lieut.*, à Toulon.
Moreau, *id.*, à Brignoles.
Caillemer, *id*, à Grasse.

Comp. des B.-Alpes.
Larcade ✻, *Capit.*, à Digne.
Julien, *Lieutenant*, id.
Massot, *S.-L. Q.-Maître*, id.
Buisson, *L.*, à Forcalquier.
Barbier, *id.*, à Barcelonnette.

Comp. des H.-Alpes.
Lafont, *Capit.*, à Gap.
Allier, *Lieutenant*, id.
Amat, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Gap.
Letellier ✻, *Lieut.*, à Embrun.

Comp. des Alpes Marit.
Marquois, *Capit.*, à Nice.
Borgia, *Lieutenant*, id.
Aubry, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Nice.
Barety, *Lieut.*, à Sospello.
Herman, *id.*, à Puget-Theniers.
Mattei, *id.*, à San-Remo.

6e. *Arr. marit.*
Plistat, *Capitaine en 2e.*, à Toulon.
Robert, *Lieut. en 2e.*, *id.*

VINGT-QUATRIÈME LÉGION.

M. Oulié (C. ✻), *Colonel*, à Marseille.

M. Fitremann ✻, *Chef d'Escadr.*, à Marseille.

Comp. des B. du Rhône.
Toscan, *Capitaine*, à Marseille.
Bernardi, *Lieutenant*, id.
Briot, *S.-L. Q.-M.*, idem.
Alexandre, *Lieut.*, à Aix.
Delaplace, *id.*, à Tarascon.

Comp. du Gard.
Pourcher, *Chef d'Escad.*, *C.*, à Nismes.
Drulhe, *Lieutenant*, id.
Guiraud, *L. Q.-M.*, à Nismes.
Chès, *Lieut.*, à Alais.
Labaume, *id.*, à Uzès.

Comp. de l'Hérault.
Hermitte, *Capit.*, à Montpellier.
Siran, *Lieutenant*, id.
Delvoye, *Sous-Lieut. Quart. Maître*, à Montpellier.
Brunet, *Lieut.*, à Béziers.
. . . . . ., *id.*, à Lodève.

Comp. de Vaucluse.
Antoine, *Capit.*, à Avignon.
Mauche, *Lieutenant*, id.
Desjardins, *S.-Lieut. Quart.-Maître*, à Avignon.
Yrard, *Lieut.*, à Carpentras.
Micas, *id.*, à Apt.

VINGT-CINQUIÈME LÉGION.

M. Boisard (O. ✻), *Colonel*, à Mayence.

M. Weber ✻, *Ch. d'Esc.*, id.

Derousse,

Comp. du Mont-Tonn.	Derousse, *Cap.*, à Mayence Dontor ✻, *Lieutenant*, id. Gondouin, *S.-L.Q.-M.*, idem. Ducret, *L.*, à Deux-Ponts. Dyon, *id.*, à Spire. Margotta *id.*, à Kaiserslautern.
Comp. de Rhin et Moselle.	Villette ✻, *Cap.*, à Coblentz. . . . ., *Lieutenant*, id. Villeneuve. *Sous-Lieut. Q.-Maître*, à Coblentz. Sautré, *S.-Lieut.*, à Bonn. Maret, *id.*, à Simmern.
Comp. de la Roër.	Dault, *Capitaine*, à Aix-la-Chapelle. Pain, *Lieutenant*, idem. Demarbais, *S.-Lieut. Quart.-Maître*, à Aix-la-Chapelle. Henon, *Lieut.*, à Cologne. . . . . . . *id.*, à Crevelt. Henrionnet ✻, *id.*, à Clèves.
Comp. de la Saarre.	Macé ✻, *Cap.*, à Trèves. Delahaye ✻, *Lieuten.*, id. Fleury, *S. L. Q.-Maît.*, id. Rollin, *Lieut.*, à Prum. Vejus, *id.*, à Birkenfeld. Haran, *id.*, à Sarrebruck.

VINGT-SIXIÈME LÉGION.

Cette légion est administrée par un seul conseil d'administration, composé du Chef d'escadron, *Président*; du Capitaine de la première compagnie.

du plus ancien	Lieut. de la 2e. comp. Maréch.-des-log., *id.* Brigad. de la 1re. comp. Gendarme de la 2e.

M. Crozat (O. ✻), *Col.*, à Ajaccio.

M. Depetit-Lassalle, *Chef d'Escad.*, idem.

M. Breuillot, *S.-Lieut.*, *Quart.-Maître Trés.*, idem.

1re. Comp.	Bouchard-d'Aubeterre, *Cap.*, à Ajaccio. Cristiani, *Lieut.*, idem. Casabianca, *id.*, à Bocognano. Rossi, *id.*, à Vico. Ducelier, *id.*, à Sartene. Wolffer, *id.*, à Bonifacio. Saliceti, *id.*, à Tallano.
2e. Comp.	Borboni, *Capit.*, à Bastia. Serra, *Lieut.*, idem. Moreau, *id.*, à S.-Florent. Debonne, *id.*, à Corte. Oggé, *id.*, à Calvi. Blancard, *id.*, à Cervione. Peraldi, *id.*, à la Porta.

VINGT-SEPTIÈME LÉGION.

M. Rivaud ✻, *Col.*, à Turin.

M. Bellaton ✻, *Chef d'Escad.*, à Turin.

Comp. du Pô.	Boyer ✻, *Capit.*, à Turin. Bellet, *Lieut.*, idem. Rouaud, *Sous-Lieut. Quartier-Maître*, à Turin. Sola, *Lieut.*, à Pignerol. Martin, *id.*, à Suze.
Comp. de la Doire.	Serrane, *Capit.*, à Ivrée. Perrier, *Lieut.*, idem. Morel, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Ivrée. Deserveta, *Lieut.*, à Aoste. Serre, *id.*, à Chivasso.
Comp. de la Sesia.	Soubiran Lamaguere, *Capit.*, à Verceil. Parizet ✻, *Lieut.*, idem. Poupart, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Verceil. Beccaria, *Lieut.*, à Biella.
Comp. de la Stura.	Durosey ✻, *Capit.*, à Coni. Arnette, *Lieut.*, idem. . . . . ., *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Coni. Amiot, *Lieut.*, à Saluces. Allain, *id.*, à Mondovi. Gueudin, *id.*, à Alba.

VINGT-HUITIÈME LÉGION.

M. Guillotin-Dubignon ✻, *Col.*, à Gênes.

M. Gentils ✻, *Chef d'Esc.*, à Gênes.

Comp. de Gênes.	Gay ✻, *Cap.*, à Gênes. André, *Lieutenant*, idem. Jerome, *Sous-Lieut. Quartier-Maître*, à Gênes. Ponthieux, *Lieut.*, à Novi. Quenneville, *id.*, à Voghera. Goyon, *id.*, à Bobbio.

Comp. des Apennins.
. . . . *Capit.* . à Chiavari.
Ginochio, *Lieut.*, idem.
Huot, *Sous-Lieutenant Q.-Maitre*, à Chiavari.
Pesci, *Lieut.*, à Sarzane.
Costamagna, *id.*, à Vareze.
Gabriel, *id.*, à Pontremoli.

Comp. de Marengo.
Acart, *Cap.*, à Alexandrie.
Dudouit, *Lieut.*, idem.
Finella, *S.-L. Q.-M.*, idem.
Rivoyra, *Lieut.*, à Casal.
Cloutier, *id.*, à Asti.

Comp. de Montenotte.
Bourgoin, *Cap.*, à Savonne.
Celle, *Lieut.*, idem.
Hardy, *Sous-Lieutenant Q.-Maitre*, à Savonne.
Suard, *L.*, à Port-Maurice.
Barberis, *id.*, à Ceva.
. . . . . , *id.*, à Acqui.

Comp. du Taro.
Bougault ✻, *Cap.*, à Parme.
Deschamps, *Lieutenant*. id.
Dubourg, *S.-L.-Q.-M.*, idem.
Godon, *Lieut.*, à Plaisance.
Rivoire, *id.*, à Fiorenzola.

Comp. du 7e. arr. m.
Barrand ✻, *Capit. en 2e.*, à la Spezzia.
Garraud, *S.-L. Q.-M.* id.,
Sulfourt, *L. en* 2e., à Gênes.
Bayol, *id.*, à Livourne.

VINGT-NEUVIÈME LÉGION.

M. Jubé (O. ✻), *Colonel*, à Florence.

M. . . . ., *Chef d'Esc.*, à Florence.

Comp. de l'Arno.
Fleury, *Cap.*, à Florence.
Venturini, *Lieutenant*, id.
Le Riche, *S.-L. Q.-M.*, id.
Roure, *Lieuten.*, à Arezzo.
Martin, *id.*, à Pistoie.
Dussaray, à Mondigliano.

Comp. de la Méditerran.
Mutel, *Cap.*, à Livourne.
Roffiac, *Lieutenant*, id.
Mahé, *S.-L.-Q.-M.*, id.
Eloy, *Lieutenant*, à Pise.
Gilles, *id.*, à Volterra.
Paoli, *id.*, à Portoferrajo.

Comp. de l'Ombrone.
Favas, *Cap.*, à Sienne.
Blondeau, *Lieutenant*, id.
. . . . . , *S.-L.-Q.-M.*, *id.*
Silhol, *Lieutenant*, à Montepulciano.
Vaveray, *id.*, à Grosseto.

TRENTIÈME LÉGION.

Le Crosnier ✻, *Col.*, à Rome.

M. Nicolas, *Chef d'Escadron*, à Rome.

Comp. de Rome. 1ere. Comp.
Boileux, *Capit.*, à Rome.
Cardini, *Lieut.*, id.
Dyonnet, j.. *S.-L. Q.-M.*, id.
Millot (J.-B.), *L.*, à Velletri.
Sarrazin, *id.*, à Frosinone.

2e. Comp.
Defilippi, *Cap.*, à Viterbe.
Meda, *Lieutenant*, id.
Lebrun, *id.*, à Rietti.
Challot, *id.* à Civita-Vecchia.

Comp. de Trasimene.
Bertrand aîné, *Cap.*, à Spoleto.
Nivoche, *Lieut.*, id.
Mas, *S.-Lieut. Q.-M.*, id.
Provansal, *Lieut.*, à Foligno.
Vitton, *id.*, à Perugia.
Bodesco, *id.*, à Todi.

TRENTE-UNIÈME LÉGION.

M. Tassin (O. ✻), *Colonel, Grand-Prévôt*, à Laybach.

M. Gallet, *Chef d'Escadron*, à Laybach.

Comp. de la Carniole.
Petkovich, *Cap.*, à Laybach.
Jacquinot, *Lieut.*, à Laybach.
Vimort, *id.*, à Neustadt.
Niollet, *id.*, à Adelsberg.

Comp. de la Carinthie.
Favier-Dumoulin, *Chef d'escadron, Prév.*, à Villach.
Guyot, *Lieut.*, idem.
Ghesquiere, *Sous-Lieuten.-Quart-Maître*, idem.
Lemaire, *idem*, à Lientz.

Comp. de l'Istrie
Delorme ✻, *Chef d'escad. Prev.*, à Trieste.
Larochette, *Lieut.*, idem.
Legrand, *Sous-Lieut.-Quartier-Maître*, idem
Poiré, *Lieut.*, à Gorizia.
Christophe, *Lieut.*, à Rovigno.

Comp. de la Croatie civile.
Petit, *Chef d'escad. Prév.*, à Carlstadt.
D'Olendon, *Lieut.*, à Fiume.
Petit, *id*, à Carlstadt.
Blondel, *S.-L.-Q.-M.*, à Carlstadt.
Segna, *id.*, à . . . .

Comp. de la Dalmatie.
Rigade, *Chef d'esc. Prév.*, à Zara.
Pauvrazzi, *Lieut.*, à Zara.
Legros, *S.-L.-Q.-Maitre*, à Zara.
Lagarde, *Lieut.*, à Sebenico.
Fremeau, *id.*, à Spalatro.

Comp. de Raguse
Brouzet, *Chef d'esc., Prévôt*, à Raguse.
Marenco, *Lieut.*, à Raguse.
Lecarreux, *S.-L.-Q.-M.*, idem.
Duprepetit, *L.*, à Cattaro.

TRENTE-DEUXIÈME LÉGION.

M. Coroller ✻, *Colonel*, à Amsterdam.

M. Mahoudeau (O. ✻), *Chef d'Esc.*, à Amsterdam.

Comp. du Zuiderzée.
Chastel ✻, *Cap.*, Amsterdam.
Marteau, *Lieutenant*, id.
. . . , *S.-L.-Q.-M.*, id.
Diepenbrug, *L.*, à Hoorn.
Croisier, *id.*, à Utrecht.
Demey, *id.*, à Amersfort.

Comp. des B. de la Meuse.
De Hogendorp, *Capitaine*, à La Haye.
Flamant ✻, *Lieutenant*, id.
Caillou, *S.-L.-Q.-M.*, id.
De May, *L.*, à Rotterdam.
Dommanget, *id.*, à Dordrecht.

Comp. de l'Yssel supérieur.
Emmerech, *Cap.*, à Arnhem.
Fety, *Lieut.*, id.
Dejongh, *L.-Q.-M.*, id.
Rohant, *Lieut.*, à Thiel.
Guillegoz ✻, *id.*, à Zutphen.

Comp. de l'ar. marit. d'Amst.
. . . . . , *Capit. en 2ᵉ.*, à Amsterdam.
. . . . . , *Lieut. en 2ᵉ.*, à Rotterdam.

TRENTE-TROISIÈME LÉGION.

M. Cheibert ✻, *C.*, à Groningue.

M. le Chev. Boussart ✻, *Chef d'Escadron*, à Groningue.

Comp. de l'Ems Occidental.
Noirot ✻, *Cap.*, à Groningue.
Guerin, *Lieutenant*, id.
Delamorinière, *S.-L.-Q.-Maitre*, id.
Le Roux. *Lieut.*, à Assen.
Tilman, *id.*, à Winschoten.
Serpette, *id.*, à Appingadam.

Comp. des B. de l'Yssel.
De Wolff, *Cap.*, à Zwolle.
Beaugrand, *Lieut.*, id.
Vangaert, *Lieut. Q.-M.*, id.
Roban, *Lieut.*, à Deventer.
Chesneau, *id.*, à Almélo.

Comp. de la Frise.
Jonquière, *Capit.*, à Leeuwarden.
Gerard. *Lieut.*, idem.
Gaillot, *S.-L. Q.-M.*, idem.
Grandmongin, *L.*, à Sneck.
Pointillon, *id.*, à Heerenveen.

TRENTE-QUATRIÈME LÉGION.

M. Charlot (O. ✻), *Colonel*, à Hambourg.

M. Ravier ✻, *Chef d'Escad.*, à Hambourg.

Comp. des B. de l'Elbe.
Buych, *Cap.*, à Hambourg.
Grumbrecht, *Lieutenant*, id.
Leroux, *S.-L-Q.-M.*, id.
Michel, *Lieut.*, à Lunebourg.
Bureau, *id.*, à Stade.

Comp. des B. du Weser.
Dupont, *Capit.*, à Brême.
Hayaert, *Lieut.*, idem.
Dezeustre, *S.-Lieut. Quart. Maitre*, idem.
Debeer, *L.*, à Oldenbourg.
Tourtelot, *id.*, à Nieubourg.
Arnould ✻, *id.*, à Bremerlehe.

Comp. de l'Ems Oriental.
Van Ingen, *Cap.*, à Aurich.
Marson, *Lieut.*, idem.
Haak, *S.-L. Q.-M.*, idem.
Lamballerie, *L.*, à Emden.
Desmazières, *id.*, à Jever.

Comp. de l'Ems. supér.
Pfersdorff ✻, *Cap.*, à Osnabruck.
Bossoreille, *Lieut.*, idem.
Herbet, *S.-L. Q. M.*, idem.
Vallance, *Lieut.*, à Minden.
Georges, *id.*, à Quackenbruck.
Nuy, *id.*, à Lingen.

Comp. de l'arr. marit. d'Hambourg.
. . . . . , *Capit. en 2ᵉ*, Hambourg.
. . . . . , *Lieut. en 2ᵉ.*, à Brême.

Gendarmerie Impériale de l'armée d'Espagne.

Iere. LÉGION.

M. Bourgeois ❋, *Colonel.*

M. Caudel ❋, Gombérvaux, } *Chefs d'Escadron.*

M. Allain, *Cap.-Q.-Maître.*

Berthod, Pujol ❋, Dufour ❋, Demoulin ❋, Pittain, Lefaivre, } *Capitaines.*

IIe. LÉGION, *formée des* Ve, VIIe, IXe, Xe, XIe *et* XIIe *Escadrons, en Arragon.*

Etat-Major, à Sarragosse.

M. d'Halmont ❋, *Colonel.*

M. Mottet, *Chef d'Escadron.*

M. Salés, *idem.*

M. Giret ❋, *Lieut.-Q.-Maître.*

Ducotte, Le Briquier, Salon, Legendre, ... } *Lieut. chargés du détail.*

Capitaines, MM.

Dubois.	Mousset.
Bonniot.	Roussel ❋.
Boutard ❋.	Voisse.

Lieutenans, MM.

à cheval.	*à pied.*
Brun.	Hostein.
Chauvaud.	Provins.
Vabre.	Cottes.
Martin (Xavier).	Couvé.
Metras.	Terreygeol.
Izard.	Martin de la Lozère.

Sous-Lieutenans à pied, MM.

Destroyes.	Mauguin.
Roussel.	Grivot.
Primoulh.	Ricou.
Godet.	Meignes.
Pelletier.	Wolff.
Louis.	Dupont.

IIIe. LÉGION, *formée des* VIe, XVIe, XVIIe, XVIIIe, et XIXe *Escadr., en Navarre.*

Etat-Major, à Pampelune.

M. Vincent ❋, *Colonel.*

M. Mendiry ❋, *Chef d'Escad.*

M. Caux, *idem.*

M. Joubert ❋, *Lieut. Q.-Maître.*

M. Thiry, M. Georger, M. Hiestard, M. Dabin, M. Cotte, } *Sous-Lieuten. chargés du détail.*

Capitaines, MM.

Faye.	Loos.
Bonnardel.	Ponsignon.
Dugué d'Assé.	

Lieutenans, MM.

à cheval.	*à pied.*
Guillonnet.	Rocroy.
Seranne.	Lefebure.
Vejus.	Olry.
Perrot.	Camus.
Russailh.	Chabaud.

Sous-Lieutenans à pied, MM.

Mermillot.	Forgé.
Billon.	Verdin.
Poidevin.	Barbier.
Pegoux.	Dufour.
Clerjeaud.	. . . . .

IVe. LÉGION, *formée des* Ier, IIe, IIIe, IVe et VIIIe *Escad. en Biscaye.*

État-Major, à Vittoria.

M. Seignan Serre ❋, *Colonel.*

M. Charnier ❋, *Chef d'Escad.*

M. Pantinwilder ❋, *idem.*

M. Thierry, *Lieut. Q.-Maître.*

M. Blanchard, M. Pelion, ... } *Sous-Lieuten. chargés du détail.*

Capitaines, MM.

Isnard. Robert ✻.
Calté. Detchegaray.
Bacquey.

Lieutenans, MM.

à cheval. *à pied.*
Caffard. Caurier.
François. Gallie.
Gattin. Galtier.
Giraud. . . . . . .
Jullien. . . . . . .

Sous-Lieutenans à pied, MM.

Loubion. Delsoncq.
Foulon. Desmarets.
Depied. Joudey.
Deroubaix. Vincent.
Germain. Hagelstein.

Ve. LÉGION, *formée des* XIIIe, XIVe, XVe et XXe. *Escadr. dans les Castilles.*

État-Major, à Burgos.

M. Mathys (O. ✻), *Colonel.*
M. Germain ✻, *Chef d'Escad.*
M. Billy ✻, *idem.*
M. Aubert, *Lieut. Q.-Maître.*
M. Delanoix, M. Tanton, M. Grand, M. . . . . } *Sous-Lieuten. chargés du détail.*

Capitaines, MM.

Castaing. De Warsonval.
Foison ✻. Caselli.

Lieutenans, MM.

à cheval. *à pied.*
Viquenel. Charmier.
Ducelier. Raffé.
Cussal. Decaix.
Sarrauste. Passac.
Bulla.

Sous-Lieutenans à pied, MM.

Fusillier. Varmont.
Leroux. Veriras.
Girardet. Bollot.
Lemoine. . . . . . .

VIe. LÉGION, *en Catalogne.*

État-Major, à Figuières.

M. Casabianca, *Colonel.*
M. Lenoir, M. . . . . . , } *Chef d'Esc.*
M. Patouillet, *Lieut. Q.-Maître.*
M. Poncelle, M. Debonnaire, M. Lepage, M. Noel, M. Lafosse, M. Bouin, } *Sous-Lieuten. chargés du détail.*

Capitaines, MM.

Castelnau. Richard,
Sempé. Corso.
Niderlinder. Lecorbeiller ✻.

Lieutenans, MM.

Rousselet. Menard.
Depensier. Marsat.
Lauraine. Delahaye.
Humbert. Bourdaloue.
Desvallés. Florés.
Pourilhon. Desormeaux.
Schuster. Tagliotti.
Marquis. Barucchi.
Fabre. Mariel.
Suerre. Levasseur.
Faure. Sicard.
Collas. Fargier.
Gary. Gras.

CORPS IMPÉRIAL DE L'ARTILLERIE.

L'Etat-Major et les Troupes du Corps Impérial de l'Artillerie se composent de

Etat-Major.	*Troupes.*
1 Premier Inspecteur-Gén., Grand Officier de l'Empire.	9 Régimens d'artillerie à pied.
11 Généraux de division, Inspecteurs-généraux.	6 Régimens d'Artillerie à Cheval.
16 Généraux de brigade, dont six Inspecteurs-généraux et dix Commandans d'Ecole.	2 Bataillons de Pontoniers.
50 Colonels-Directeurs.	19 Compagnies d'Ouvriers d'Artillerie.
65 Chefs de Bataillon Sous-Direct.	5 Compagnies d'Armuriers.
302 Capitaines de 2e. classe.	27 Bataillons du Train d'Artillerie.
30 Capit. en résidence fixe et à vie.	145 Compagnies de Canonniers Gardes-Côtes.
10 Lieutenans, *idem.*	30 Compagnies de Canonniers sédentaires.
	19 Compagnies de Canonniers Vétérans.

Il est en outre entretenu dans les divers établissemens d'Artillerie et aux Parcs des armées, le nombre de Professeurs, Répétiteurs de mathématiques, Maîtres de dessin, Gardes généraux, principaux et ordinaires, Conducteurs, Artificiers, Contrôleurs, Réviseurs, Ouvriers vétérans, Gardiens de batteries etc., qu'exige le service du matériel de cette arme.

ÉTAT MAJOR.

S. Ex. M. le Cte Sorbier (G. ❋), *Chambellan de S. M. l'Empereur, premier Inspecteur général.*

INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

Généraux de division, Messieurs,

Le Cte Andréossy (G.A. ❋), *Conseiller d'État, Grand-Chancelier de l'ordre des trois Toisons d'Or.*
Le Comte Dulauloy (G. ❋). *Colonel de l'artillerie de la garde impériale.*
Le Cte de Gassendi (G. ❋) (G. ❋), *Sénateur.*
Le Baron de Seroux (G. ❋).
Le Baron Foucher de Careil (C. ❋).
Le Baron Saint Laurent (C. ❋).
Le Baron Perneti (G. ❋).
Le Comte Danthouard (C. ❋) (C. ❋).
Le Baron Taviel (O. ❋).
Le Baron Valée (O. ❋).
Le Baron Aubry (C. ❋).
Le Baron Charbonnel (C. ❋).
Le Baron Tirlet (C. ❋).
Le Baron Ruty (C. ❋).

INSPECTEURS-GÉNÉRAUX ET COMMANDANS D'ÉCOLES,

Généraux de brigade, Messieurs,

Le Bon de Grandchamp (C. ❋).
Le Baron Bourgeat (O. ❋).

Le Baron Noury (O. ✻).
Le Bon d'Aboville, aîné (C. ✻).
Le Bon Desvaux (O. ✻), *Major de l'artillerie à cheval de la Garde impériale.*
Le Baron d'Aboville, jeune, (O. ✻), *Comm. l'Ecole d'artil. de la Garde Impériale.*
Le Baron Corda (O. ✻).
Le Baron Baltus (C. ✻).
Le Chev. Bouchu (O. ✻).
Le Bon Filhiol de Camas (O. ✻).
Le Baron Lepin (O. ✻).
Le Baron Jouffroy (C. ✻).
Le Baron Prost (O. ✻).
Le Baron Neigre (O. ✻).
Le Bon Pellegrin-Millon (O. ✻).
Le Baron Drouot (C. ✻), *Aid. de camp de S. M. l'Empereur.*
Le Baron Evain ✻, *Chef de la Division de l'Artillerie au Ministère de la Guerre.*

ARSENAUX ET DIRECTIONS TERRITORIALES ET MARITIMES.

Colonels Directeurs d'Artillerie, Messieurs,

	Directions.
Menoire (O. ✻).	*Alexandrie.*
Deyssautier (O. ✻).	*Antibes.*
Laurent ✻.	*Anvers.*
Le Chev. Bardenet (O. ✻).	*Auxonne.*
Vauxmoret-Mouvant ✻.	*Bastia.*
Fromont.	*Bayonne.*
Gunkel ✻.	*Bois-le-Duc.*
Le Chev. Fruchard (O. ✻).	*Brest.*
Ourié ✻.	*Cherbourg.*
Raulot (O. ✻). . .	*Corfou.*
Castille (O. ✻). .	*Delft.*
Beaudreville ✻. .	*Douay.*
Le Baron Carmejanne (O. ✻). .	*Gênes.*
Montfort (O. ✻).	*Grenoble.*
Colomb ✻.	*Groningue.*
Jacqueson ✻. . .	*Hambourg.*
Montille ✻. . . .	*Le Hâvre.*
Marion ✻.	*La Fère.*
Le Baron Levavasseur ✻.	*Lille.*
Menici ✻.	*Livourne.*
Ali ✻.	*La Rochelle.*
Le Noir ✻.	*Maëstricht.*
Pontbodin ✻. . .	*Magdebourg.*
Le Baron Humbert (O. ✻).	*Mayence.*
Le Baron Dessales (O. ✻).	*Metz.*
Desbordes (O. ✻).	*Mézières.*
Felix ✻.	*Montpellier.*
D'Hemery ✻. . . .	*Nantes.*
Bruyer (O. ✻). .	*Neufbrisach.*
Le Bar. d'Herville (O. ✻).	*Paris.*
Cuny aîné (O. ✻).	*Perpignan.*
Le Baron Doins (O. ✻).	*Rennes.*
Vauxmoret (O. ✻).	*Rome.*
Le Bar. Villeneuve (O. ✻). . .	*St.-Omer.*
Le Bar. le Masson Duchenoy (O. ✻).	*Strasbourg.*
Carrière (O. ✻). . .	*Toulon.*
Waudré (O. ✻). .	*Toulouse.*
Howen ✻.	*Trieste.*
Braun ✻.	*Turin.*
Berthier (O. ✻).	*Vérone.*
Le Baron Mengin (O. ✻).	*Zara.*

Cotty ✻, *membre du comité central, Directeur général des forges de l'artillerie.*

Tuffet-St-Martin (O. ✻), *Directeur général des manufact. impériales d'armes.*

Bon-de-Lignim (O. ✻). *Comm. le rég. du train de l'art. de la garde.*

Chapelle ✻, *Direct. des ponts milit.*

Verpeau ✻. *Commissaire impér. près l'Administration des poudres et salpêtres.*

Lamogère (O. ✻), *Directeur-Commandant l'Ecole d'application de l'artillerie et du Génie, à Metz.*

Colonels sans emplois titulaires, Messieurs,

Fabre (O. ✻). Serruzier ✻. Cottin ✻.
Picoteau (O. ✻). Cabrié ✻. Gilliard ✻.
Le Baron Gerdy (O. ✻). Chauveau (O. ✻). Pommereuil (O. ✻).

Majors Sous-Directeurs de 1ere. classe d'artillerie, Messieurs,

	Sous-directions.	Directions.
Santereau ✻.	*Flessingue.*	*Anvers.*
Lafond (O. ✻)	*Au Helder.*	*Delft.*
Gargam ✻.	*Valenciennes.*	*Douay.*
Brouet ✻.	*A la Spezia.*	*Gênes.*
Le Bel ✻.	*Delfzyll.*	*Groningue.*
François ✻.	*Travemunde.*	*Hambourg.*

	Sous-directions.	Directions.
Pingenot.	*Porto-Ferrajo.*	*Livourne.*
Le Griel ✻.	*Luxembourg.*	*Metz.*
Le Roy.	*Belle-Isle.*	*Nantes.*
. . . .	*Landau.*	*Strasbourg.*
Fantin.	*Employé à l'Ecole d'artillerie de la Fleche.*	

Majors sans emplois titulaires, Messieurs,

Poirel. Breux ✻.

Chefs de Bataillon Sous-Directeurs d'artillerie, Messieurs,

	Sous-directions.	Directions.
Marthez (O. ✻).	*Alexandrie.*	*Alexandrie.*
Guénard ✻.	*Nice.*	*Antibes.*
Simon.	*Berg-op-Zoom.*	*Anvers.*
Marullier.	*Breda.*	
Guepratte.	*Cadzan.*	
Santonnard ✻.	*Auxone.*	*Auxonne.*
Chantel ✻.	*Ajacio.*	*Bastia.*
Laporte.	*Blaye.*	*Bayonne.*
Richard.	*Grave.*	*Bois-le-Duc*
Maingard.	*Saint-Malo.*	*Brest.*
Leroux ✻.	*St-Waast de la Hougue.*	*Cherbourg.*
Forgeot ✻.	*Delft.*	*Delft.*
Barbier ✻.	*Corfou.*	*Corfou.*
Sezilles ✻.	*Douay.*	*Douay.*
Bourdin ✻.	*Gênes.*	*Gênes.*
Wiessée ✻.	*Grenoble.*	*Grenoble.*
Deroche-Cavillac ✻	*Groningue*	*Groningue.*
Pano.	*Brême.*	*Hambourg.*
Fonton ✻.	*La Fere.*	*La Fere.*
Gravelle ✻.	*Ile-de-Ré.*	*La Rochelle*
Charvet ✻.	*Rochefort*	

	Sous-directions.	Directions.
Gabor ✻.	*Dieppe.*	*Le Havre.*
Huguenin.	*Ostende.*	*Lille.*
Larue.	*Dunkerque*	
Moron ✻.	*Maëstricht.*	*Maëstricht.*
Poulet ✻.	*Wesel.*	
Jacquin ✻.	*Mayence.*	*Mayence.*
Jacques ✻.	*Magdebourg.*	*Magdebourg.*
Lalliez ✻.	*Metz.*	*Metz.*
Fonton j^e. ✻	*Givet.*	*Mézieres.*
Beuvelot ✻.	*Cette.*	*Montpellier.*
Bouvier.	*Port-Louis.*	*Nantes.*
Fabry.	*Huningue.*	*Neufbrisach.*
Saint-Cyr ✻.	*Paris.*	*Paris.*
Trimaille.	*Collioure.*	*Perpignan.*
Ridouet de Sancé.	*Rennes.*	*Rennes.*
Pron.	*Ch. St.-Ange.*	*Rome.*
Mathis.	*Calais.*	*Saint-Omer.*
Bigaut ✻.	*Strasbourg.*	*Strasbourg.*
Ponge ✻.	*Marseille.*	*Toulon.*
Gérin ✻.	*Iles d'Hyeres*	
Bizard ✻	*Toulouse.*	*Toulouse.*
Brunery.	*Laybach.*	*Trieste.*
Berre.	*Turin.*	*Turin.*
Picquet.	*Raguse.*	*Zara.*
Jucqueau ✻.	*Véronne.*	*Véronne.*

Chefs de Bataillon Inspect. des Manufactures Impér. d'armes, MM.

Préau ✻. à *St-Etienne.*
Sauvé ✻, à *Charleville.*
Schouller (O. ✻), à *Maubeuge.*
Gagneur, à *Liège.*
Bureau, à *Versailles.*
Aymard, à *Tulle.*
Chantron ✻, à *Turin.*
Becquet ✻. à *Mutzig.*
Krantz, à *Klingenthal.*
Martin, à *Culembourg.*

Différens emplois de Chefs de Bataillon d'artillerie, Messieurs,

Viallet ✻, *Inspecteur des forges des Ardennes*. . . à Mézières.
Renaud ✻, *Inspecteur des forges de la Moselle*. . . à Metz.
Brossard, *Inspecteur des forges du Piémont* . . . . à Turin.
Seeger, *employé à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie*, *à Metz*.
Nacquard ✻, *employé à l'Ecole impériale militaire de Saint-Cyr*.
A. Evain ✻, *employé comme Secrétaire du Comité central de l'artillerie*.

Chefs d'Escadron d'artillerie chargés du commandement de quelques bataillons du train, Messieurs,

Noël (O. ✻), 1er. *bataillon principal*.
Bailloud ✻, 8e. *bat. principal*.
Bergier ✻, 7e. *idem*.
Damotte ✻, 14e. *bat. principal*.
Garnier ✻, 8e. (*bis*).

Chefs de bataillon sans emplois titulaires, Messieurs,

Zevort ✻.	Zabern (O. ✻).	L'Espagnol ✻.	Desalgues.	Boyer.
Le Gendre.	Baillot.	Martin.	Heckmann.	Brion.
Sibille ✻.	Boussaroque ✻.	Noël ✻.	Richard.	Forceville.
Thevenot.	Kerkove.	Perdreau.	Maillard.	Moroy.
La Prade.	La Fitte.	Bonnardel.	La Blossière.	Pache ✻.
Husson ✻.				

TROUPES D'ARTILLERIE. *Régimens à pied.*

1er Régiment, *dépôt à Strasbourg*; MM.
Le Chev. Digeon (O. ✻), *Colonel*.
Alpy ✻, *Major*.
Charrue ✻, Grosjean, Norguet, Borson, Desclaibes, *Chefs de Bat.*

2e Rég., *dépôt à Véronne*.
Doguereau, aîné (C ✻), *Colonel*.
Julien, *Major*.
Bollot ✻, Tillier ✻, Leclerc, Gauche, Terhorst, *Chefs de Bat.*

3e Régiment, *dépôt à Toulouse*.
Ricci ✻, *Colonel*.
Muller ✻, *Major*.
Lehaut ✻, Capelle ✻, Ocher, Paravicini ✻, Lalombardiere ✻, *Chefs de Bat.*

4e Régiment, *dépôt à Alexandrie*.
Le B. Montgenet ✻, *Col.*
Ravichio, *Major*.
Lacoste, Bobillier, Michelet, Seeger, Bonafous, *Chefs de Bat.*

5e Régiment, *dépôt à Metz*.
Hazard ✻, *Colonel*.
Mathieu ✻, *Major*.
Legay, Schuster ✻, Bourgouin, Lunel, Failly, *Chefs de Bat.*

6e Régiment, *dépôt à Rennes*.
Verrier ✻, *Colonel*.
Ferrey ✻, *Major*.
Lambert ✻, Vaugrigneuse ✻, Michon ✻, Lair, Rapallo, *Chefs de Bat.*

7e Régiment, *dépôt à Mayence.*

Colin H. ✻, *Colonel.*
Mouchel (O. ✻), *Major.*
Reisser ✻, Churiaud ✻, Guidonnet (O. ✻), Dauvergne, Bogaert ✻, *Chefs de B.*

8e. Rég., *dépôt à Anvers.*

Caron (O. ✻), *Colonel.*
Hulot (O. ✻), *Major.*
Jolicler, Trip ✻, Levis, Scheille, Chateaubrun, *Chefs de Bat.*

9e. Régiment, *dépôt à Douai.*

Bode ✻, *Colonel.*
Beaufranchet ✻, *Major.*
Frucht, Vangorkum, VanKouteren ✻, Gagneur, Parizet, *Chefs de Bat.*

Régimens à cheval.

1er Régiment, *Dépôt à Auxonne.*

Le Chev. Raffron ✻, *Colonel.*
Tamisier de Bar ✻, *Major.*
Duchand, Blauzat, *Chefs d'Escad.*

2e Régiment, *dépôt à Valence.*

Chopin ✻, *Colonel.*
Le Chev. Bernard ✻, *Major.*
Pons, Simonnin, *Chefs d'Escad.*

3e Régiment, *dépôt à Strasbourg.*

Marilhac ✻, *Colonel.*
Brechtel (O. ✻), *Major.*
Raindre (O. ✻), Delpire, *Chefs d'Escad.*

4e Régiment, *dépôt à Véronne.*

Lavoye (O. ✻), *Colonel.*
Decoston ✻, *Major.*
Ragmey, Bonafos, *Chefs d'Escad.*

5e Régiment, *dépôt à Besançon.*

Le Chevalier Berge (C. ✻), *Colonel.*
Cachardi ✻, *Major.*
Perrault ✻, Farjon ✻, *Chefs d'Escad.*

6e Régiment, *dépôt à Metz.*

Fontenay (O. ✻), *Colonel.*
Bouchotte ✻, *Major.*
Schuller (O. ✻), Picard, *Chefs d'Escad.*

BATAILLONS DE PONTONNIERS.

Premier Bataillon. Dépôt à Strasbourg.

M. Peyerimhoff, *Chef de bataillon.*

Deuxième Bataillon. Dépôt à Turin.

M. Chapuis (O. ✻), *Chef de bataillon.*

COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE. *Capitaines Commandans*, MM.

1re Moyaux, *à Toulouse.*
2e Malet, *à Rennes.*
3e Ardouin, *à Toulouse.*
4e Faille, *à Toulouse.*
5e Burgsthaler ✻, *à Strasbourg.*
6e Lanfant, *à Lafere.*
7e Audry, *à Strasbourg.*
8e Gaillard, *à Grenoble.*
9e Siré, *a Grenoble.*
10e . . . . . ., *à Gênes.*
11e Barré ✻, *à Douai.*
12e Schneider ✻, *à Bayonne.*
13e Lafond, *à Turin.*
14e Consot, *à Metz.*
15e Hulot, *à Strasbourg.*
16e Besnard, *à Auxonne.*
17e Pluyette, *à Delft.*
18e Estevou, *à Delft.*
19e Pillet, *à Metz.*

COMPAGNIES D'ARMURIERS.

1re Quenuzet, *à Mayence.*
2e Vassal, *à Bayonne.*
3e Tugnot ✻, *à Strasbourg.*
4e Lamonnoye ✻, *à Bayonne.*
5e Guériot Belseaux, *à Liège.*

Compagnies de Canonniers gardes-côtes.

Compagnies.	Chefs de Bat. Adj. de côtes.	Compagnies.	Chefs de Bat. Adj. de côtes.
3 Dans la direct. d'art. de Hambourg. . .	Baumgarten.	14 *id.* de la Rochelle. .	Lambry.
3 *id.* de Groningue. .	Richet.	1 *id.* de Bayonne. .	Brie ✻.
8 *id.* de Deft. . . .	Gey ✻.	2 *id.* de Perpignan. .	Vuiguier ✻.
13 *id.* d'Anvers. . . .	Harlay.	3 *id.* de Montpellier. .	Louis.
4 *id.* de Lille. . . .	Herbunot.	10 *id.* de Toulon. . .	Bonnet.
3 *id.* de Saint-Omer.	Augros ✻.	10 *id.* d'Antibes. . .	Damoiseau.
9 *id.* du Hâvre. . .	Daussure.	4 *id.* de Bastia. . .	Labruyère ✻.
12 *id.* de Cherbourg. .	MilondeMesnes.	5 *id.* de Gênes. . .	Grandperrin.
		6 *id.* de Livourne. . .	Foltz.
		2 *id.* de Rome. . .	Lavergne.
18 *id.* de Brest. . . .	Robinet ✻.	2 *id.* de Trieste. . .	. . . . .
13 *id.* de Nantes. . .	Heurteaux ✻	1 *id.* de Zara. . .	. . . . .

BATAILLONS DU TRAIN D'ARTILLERIE.

Bataillons principaux.

N°ˢ. des Bat.	Chefs d'Escad. Command.	Cap. command. en second.	Lieutenans Comm. en 3e.	Adjudans-Majors.
1er.	Noel (O. ✻).	Prost.	Mongreville.	Neigre.
2e.	. . . . .	Capelle ✻.	. . . . .	Vigoureux.
3e.	. . . . .	Lefebure ✻.	. . . . .	Dufrasnoit.
4e.	. . . . .	Ribot.	. . . . .	. . . . .
5e.	. . . . .	Boileau.	. . . . .	Trompette.
6e.	. . . . .	Lacroix.	Etienne.	Fivel.
7e.	Bergier ✻.	Mazi.	Garson.	Pigniere.
8e.	. . . . .	. . . . .	Troyeaux.	Havard.
9e.	Decurey ✻.	George.	. . . . .	Dumailly.
10e.	. . . . .	Aïesse.	. . . . .	Pipar.
11e.	. . . . .	Delatour.	. . . . .	Bernel.
12e.	. . . . .	Veron.	. . . . .	Poitevin-Lamotte.
13e.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
14e.	Damotte ✻.	Vanvanscle.	Dulignage.	Vandereff.

Bataillons bis.

1er.	. . . . .	Saint-Firmin ✻	. . . . .	Thomas.
2e.	. . . . .	Piedecocq. ✻.	. . . . .	Barbau.
3e.	Sauty.	. . . . .	. . . . .	Thomas, aîné.
4e.	. . . . .	Berthier-Grandry.	. . . . .	Melin.
5e.	. . . . .	Chrisnard.	. . . . .	Bussière ✻.
6e.	. . . . .	Vejux ✻.	. . . . .	Mellon.
7e.	Breu ✻.	Bouteau.	. . . . .	Joblot.
8e.	Garnier ✻.	Pujos.	Paleprat.	Latapié.
9e.	Babouin ✻.	Mounier.	. . . . .	Berland.
10e.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Siméonis.
11e.	Ciéters ✻.	Dutailly.	Claudin.	Lustrac.
12e.	. . . . .	Valette.	. . . . .	Decondé.
13e.	Bulotte.	Michel.	. . . . .	Prost.

CORPS IMPÉRIAL DU GÉNIE.

Le corps Impérial du Génie est composé d'un Etat-Major, de deux bataillons de Mineurs, de 8 bataillons de Sapeurs, d'une compagnie d'Ouvriers, d'un bataillon du train et de Gardes du Génie.

L'État-Major est composé de 3 Généraux de Division, dont un premier Inspecteur; de 8 Généraux de Brigade (1), de 43 Colonels-directeurs, de 18 Majors, de 68 Chefs de bataillon, dont 48 de première classe, de 270 Capitaines, dont 120 de première classe; de 60 Lieutenans, et d'un Examinateur du Génie, membre de l'Institut.

ÉTAT-MAJOR.

S. Ex. Mr le Comte Dejean (G. A. ✻), *Grand Officier de l'Empire*, premier Inspecteur-Général.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

Généraux de Division.

M. le Comte Chasseloup de Laubat (G. ✻), *à Paris.*
M. le Baron de Lery (G. ✻).
M. Campredon (C. ✻).
M. le Comte Sanson (C. ✻), *Directeur-général du dépôt de la guerre.*
M. le Baron de Rogniat (O. ✻).
M. le Baron Haxo (O. ✻).
M. le Baron de Planta (C. ✻), *à Paris.*

Généraux de Brigade.

M. le Baron Andréossy (C. ✻), *au comité des fortifications.*
M. le Baron de Chambarlhiac (C. ✻).
M. le Baron de Maureilhan (O. ✻).
M. le Baron Cazals (O. ✻), *au comité.*
M. le Baron Dabadie (O. ✻), *idem.*
M. le Baron Touzard (O. ✻), *idem.*
M. Krayenhoff (C. ✻), *à Amsterdam.*
M. le Baron Somis (O. ✻), *au comité.*
M. Croiset ✻, *idem.*
M. le Baron Dode de la Brunerie (O. ✻).
M. le Baron Garbé (O. ✻).

---

(1) Ces onze Officiers généraux font partie de l'Etat-Major général de l'armée.

DIRECTEURS DES FORTIFICATIONS.

Colonels, Messieurs,

Senermont (O. ✻), *au Hâvre.*
Le Chev. Morlet (O. ✻), *à Strasbourg.*
Recicourt (O. ✻), *à Lille.*
Noiset S.-Paul aîné (O. ✻), *à Arras.*
Le Baron de Bourdonchamp (C. ✻), *à Givet.*
Bizot-Brice (O. ✻), *à Besançon.*
Mutel, Chev. de Boucheville (O. ✻), *à Lorient.*
Simond-Moydier (O. ✻), *à Milan.*
Bizot-Charmoy (O. ✻).
Vincent (O. ✻), *à Florence.*
D'Hautpoul (C. ✻), *à Genève.*
Le Chev. Moulut (O. ✻), *à Neuf-Brisac.*
Morlaincourt (O. ✻), *à Luxembourg.*
Guyot-Duclos (O. ✻), *à Larochelle.*
Le Chev. Bizot-Coudray (O. ✻), *à Metz.*
Le Baron Blein (O. ✻).
Le Baron Label ✻, *à Boulogne.*
Richemont (O. ✻).
Le Chevalier de Monfort (O. ✻).
Michaux ✻.
Le Chev. Legrand (O. ✻), *à Breda.*
Le Baron Sabatier (O. ✻), *à Anvers.*
Dianous ✻, *à Toulon.*
Breuille (O. ✻).
Le Baron Decaux ✻, *Chef de div. au ministère de la Guerre.*
Le Chev. Valazé (O. ✻).
Boutin ✻.
Pâris ✻, *à Amsterdam.*
Lenoir-Lanchal ✻, *à Rochefort.*
Marion ✻, *à Mantoue.*
Prudhomme (O. ✻), *à Perpignan.*
Ardant ✻, *à Ostende.*
Brulley ✻.
Lapisse ✻, *à Mayence.*
Le Bar. Deponthon (O. ✻).
Lamare.
Baudran ✻, *à Corfou.*
Izoard ✻.
Prevost-Vernois.
Prost (Ambroise) ✻.
Michel ✻.
Nempde (O. ✻).
Daullé.
Bodson ✻, *à Maestricht.*
Le Chevalier Bernard ✻, *Aide-de-Camp de S. M. I. et R.*

SOUS-DIRECTEURS DES FORTIFICATIONS.

Majors, MM.

Barazer ✻, *à Brest.*
Bordenave ✻, *à Bayonne.*
Terssac ✻, *à Montpellier.*
Sebe ✻, *à Raguse.*
Geoffroy ✻, *à Gênes.*
Dubois-Fresney ✻, *à S.-Malo.*
Allent ✻, *au comité des fortifications.*
Prost ✻, *à l'Ecole de Metz.*
Feraudy J. B. ✻, *à Groningue.*
Couche ✻, *Directeur des études à Saint-Cyr.*
Le Gentil ✻.
Chulliot ✻.
Le Chevalier Lamy ✻, *à Flessingue.*
Boissonnet (O. ✻), direc. du casernem. de la garde Impériale.
Plagniol (O. ✻).
Javain ✻, *à Wesel.*
Le Chev. Blanc ✻.
Baraillon ✻.
Pasquier, *à Metz.*
Bodson (Victor), *à Cherbourg.*

Chefs de Bataillon, MM.

Mabille ✻, *à Lille.*
Salvage ✻, *à Ajaccio.*
Pezzi ✻, *à la Spezzia.*
Chaigneau aîné ✻, *à Lor.*
Le Baron Reverony-Saint-Cyr ✻, *à Paris.*
Pelletier ✻, *à Landau.*
Chevallot ✻, *à Verdun.*
Vinache ✻, *à Hambourg.*

Chefs de Bataillon, MM.

Fortin ✻.
Van Schallern, *à Groningue.*
Maurin, *à Valenciennes.*
Bron ✻.
Richaud ✻.
Guardia, *à Coewerden.*
Huart ✻, *à Strasbourg.*
Campredon (Vic.) (O. ✻).
Pierrard ✻.
Larcher de Chamont, (O. ✻), *à Juiliers.*
Delphin ✻, *à Alexandrie.*
Cirez ✻.
Goll.
Lesecq (O. ✻), *à Rome.*
Mecusson ✻.
Soleille ✻, *au Hâvre.*
Rolland ✻, *à Venise.*
Leclerc, *à Berg-op-Zoom.*
Delaage ✻, *à Fourras.*

Chefs de Bataillon, Messieurs,

Vander Wick ✻.
Girod Novilars ✻.
Tournadre aîné ✻, *à Toulon.*
Lafaille ✻.
Rohaut Fleury (O. ✻), *à Paris.*
Constantin (O. ✻).
Tournadre jeune, *à Trieste.*
Thuillier ✻.
Beaulieu (Eloi) ✻.
Speeleveldt.
Fabre ✻, *à Boulogne.*
Emy ✻.
Bouchard ✻.
Berlier (O. ✻), *à Grave.*
Calmet ✻.
Cossigny ✻.
Morlet (Louis) ✻, *au comité des fortificat.*
Burel ✻, *îles d'Hyeres.*
Moret.
Veron-Reville ✻.
Laurent, *à Palmanova.*
Treussart ✻.
Bompar ✻. *à Perpignan.*
Boucherat ✻, *à Navarreins.*
Tardivy Decaille ✻, *à Alexandrie.*
Le Chev. Beaufort d'Hautpoul ✻.
Gouville ✻, *à Ancône.*
Guilley ✻, *à Breskens.*
Delmas ✻.
Le Chevalier Paulin ✻.
Durivau, *à Paris.*
Vainsot ✻.
Michaud J. J. (O. ✻.)
Pinot (O. ✻).
Marion ✻.
Thiébault ✻.
Courlet-Vrégille.
Picot-Moras.
Guiraud (O. ✻), *à Paris.*
Roux la Mazeliere ✻.
Chaigneau jeune ✻.
Van-Ingen, *île de Gorée.*
Menissier ✻.
Roux de Rochelle.
Teissier ✻.
Finot.
Girardin ✻.
Tholozé (J. B.) ✻.
Deluret (Louis) ✻.
Parnajon ✻.
Le Baron Christin ✻, *garde Impériale.*
Dehon ✻.
Le Chev. Berthois ✻, *à Cherbourg.*
Dautel, *à Cassel.*
Wallois ✻. *à Anvers.*
Flandin, *à Orbitello.*
Errard ✻, *à Corfou.*

Capitaines, Messieurs,

Veilhan, *à Avesnes.*
Vandervrecken - Bormans ✻, *au Sas-de-Gand.*
Martin (A.) ✻, *à Mayence.*
Coutelle, *à Savone.*
Poitevin - Dubousquet, *à Perpignan.*
Ducamp, *à Mantoue.*
Van-Dick.
S.-Leger, *à Valenciennes.*
Breistroff, *à Mayence.*
Dumon, *à Anvers.*
Leon ✻.
Meschiny, *à Schelestadt.*
Boyer, *à Lahougue.*
Harmois, *à Wesel.*
Camus, *à Metz.*
Prudhomme, *à Thionville.*
Descroix.
Couchaud ✻, *à Brigg.*
Caizac, *à St-Cyr.*
Boisset, *à Corfou.*
Lemaître ✻.
Riverieux, *à Nantes.*
Lobry, *à Naarden.*
Evers.
Lavocat, *en Corse.*
Hesselat-Héré ✻.
Eynard, *à Chantilly.*
Brunsvelt Vanhulten, *à Cherbourg.*
Garola.
Daguenet ✻.
Lafuite, *à Condé.*
Berguesse, *à Montreuil*
Vanderwick, *à Amsterd.*
Valter, *au Helder.*
Maintenay, *à Terwere.*
Ferrari.
Barabino ✻.
Leblanc.
Plavinet, *à Bayonne.*
Deluret jeune, *à Corfou.*
Ducellier, *à Ypres.*
Lejeune (A.), *à Luxembourg.*
Beaulieu, *à Venloo.*
Balestré, *à Mayence.*
Delard.
Uhrich, *à Phalsbourg.*
Loyarbre ✻, *à Auxonne.*
Fabien, *à Cherbourg.*
Sueur, *à Ostende.*
Menard.
Bouwens, *à Ostende.*
Lefevre de Montigny, *au Helder.*
Jarry ✻, *à Port-Louis.*
Guesnet, *à Brest.*
Imbert, *à Cherbourg.*
Cambier.
Philibert ✻.
Rousselle ✻.
Soyer ✻.
Berreux.
Lecarruyer.
Boudhors ✻.
Destours, *à Gorcum.*
Pfeiffer, *à Bonifacio.*
Carette ✻, *à Delfzyl.*
Combes ✻, *à Bordeaux.*
Mairet, *à l'île d'Aix.*
Mescur.
Derouet j^e^. ✻, *au Hâvre.*
Vallée, *à Napoléon-Ville.*
Delille, *à Dunkerque.*

Capitaines, Messieurs,

Bayart ✱, *à Paris.*
Nadaud, *à Belle-Isle.*
Garin, *à Porto-Ferrajo.*
Peronnin, *à Fontainebl.*
Bourgoin ✱.
Emon (J.B.), *à Belfort.*
Emon (V.).
Gatte.
Boucher-Morlaincourt (F.)
Giardin, *à Mayence.*
Audé, *à Alexandrie.*
Rossi, *à Alexandrie.*
Bragard, *à Briançon.*
Cressac ✱. *à l'éc. de Metz.*
Marcelot ✱.
Chappe, *à Cherbourg.*
Chaboud, *à Brest.*
Jeulain ✱.
Cournault ✱, *aide-de-camp du gén. Kirgener.*
Vallantin (O. ✱).
Maillard (O. ✱).
Empereur ✱.
Boucher-Gironcourt.
Blondel.
Robinet-Pontagny.
Poitevin-Dubousquet jeune ✱, *à Toulon.*
Thomassin ✱.
Pedemonte ✱.
Genot ✱.
Goussard ✱.
Repecaud ✱.
Riencourt.
Teullié, *à Corfou.*
Hersart.
Jellé, *aide-de-camp du gén. Baron Maureillan.*
Ripoud-Lasalle, *à Toulon.*
Deveye, *Port-Louis.*
Brusco, *à la Spezzia.*
Plazanet ✱, *à Paris.*
Paillard-Dutertre ✱.
Vesian ✱.
Delavigne ✱, *Aide-de-camp du Gén. Kirgèner*
Risse, *à Wesel.*
Gleizes ✱, *aide-de-camp du gén. Chasseloup.*
Fortin, *à Juliers.*

Saint-Hillier ✱, *îles d'Hyères.*
Paris, *à l'Ec. de Metz.*
Soleyrol, *à l'Ecole régimentaire à Metz.*
Huz ✱.
Soalhat.
Merlis ✱.
Lemut ✱, *à Cherbourg.*
Maublanc, *à la Spezzia.*
Dubranle-Lagrange.
Mitiffiot.
Tinseau ✱.
Chairou, *à Alexandrie.*
Riollay.
Clouet, *aide-de-camp du général Touzard.*
Leduc, *à Raguse.*
Pilippon.
Chiodo, *à Gênes.*
Sardi.
Augoyat ✱.
Verdon, *à la Rochelle.*
Lenternier.
Lefaivre ✱.
Vauvilliers ✱.
Offerhaus.
De la Rochette.
Blauw.
Camerling, *à Flessingue.*
Erpenbeck.
Rauwenhoff, *à Brielle.*
Ninaber.
Pasteur.
Lafitte.
Clerget-St-Léger ✱.
Quillard ✱.
Trailin.
Butor ✱.
Athalin ✱, } *Of. d'or. de S. M.*
Le Ch. Pretet ✱ }
Dupau ✱.
Vivier (O. ✱).
Morlaincourt, (Théod) ✱, *à Anvers.*
Bagnac ✱.
Petitot, *à Flessingue.*
Pierrard.
Bergère, *à Flessingue.*

Olry ✱.
Fournier ✱.
Kerdaniel, *îles d'Hières.*
Dehautecloque ✱, *à Anvers.*
Paulin.
Cathala ✱.
Aillaud.
Vincent.
Plazanet (Charles).
Cocconcelli.
Regalia, *à Laybach.*
Foucault.
Defranc.
Chambaud.
Amillet ✱.
Morlet ✱, *à Dewinter.*
Brusco.
Coffinhal ✱.
Bellonnet ✱, *à Ostende.*
Breistroff, *à Corfou.*
Madron.
Viard.
Lamezan ✱. *Officier d'ordonnance de S. M.*
Morvan.
Lagrange Chancel.
Bizos, *à Khel.*
Huyzers, *à Amsterdam.*
Voschvanavesaet.
Maaldrinck.
Beckmann.
Smith
Van Gorcum, *à Anvers.*
Ackermans, *au Helder.*
Vanschelle.
Vanhooff, *au Helder.*
Oortwyn, *à Delfzyl.*
Hemmes.
Vandedem.
Van de Polder.
Bos.
Engelen.
Bergsma.
Vanderwick.
Vandermerwede.
Witsenborg, *à Juliers.*
Meinhardt.
Van-Voeusel.

Capitaines, Messieurs,

Lesturgeon, *à l'Ecole de Metz.*
Kool.
Gey.
Pot, *à Anvers.*
Cochius.
Roukens, *aide-de-camp du général Croiset.*
Anemaet.
Sluys.
Laurillard, dit Fallot, *à Rochefort.*
Le Bel.
Berthois ✳.
Courtois.
Jaubert.
Dombey.
Picot.
Leroux Douville.
Gœury.
Drumel, *à Flessingue.*
Vuilleret.
Negrier.

Lieutenans, Messieurs,

Moréal.
David Saint-Georges.
Castagné.
Bartoldi Sandifort, *au Helder.*
Dartois.
Paret.
Noizet.
Perrot.
Goureau.
Gilberton.
Poupart, *à Amsterdam.*
Boissière, *à Anvers.*
Chiappe.
Lesbros, *à Anvers.*
Duché.
Correze.
Tiron.
Harel.
Gourier.
Collas.
Hubert.
Rudler, *à Civitta-Vecchia.*
Jubié.
Venc.
Vallenet, *à Amsterdam*

ÉCOLE DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE, ÉTABLIE A METZ.

Par arrêté du 12 vendémiaire an XI, l'école d'artillerie de Châlons a été réunie à Metz à celle du Génie. Cette école se compose d'un Etat-Major et d'un certain nombre d'Instituteurs. Le nombre des Elèves est fixé à cent, dont soixante-dix pour l'Artillerie et trente pour le Génie.

État-major, Messieurs,

Lamogère (O. ✳), *Colonel d'artillerie, Commandant.*
Prost ✳, *Major du Génie, Sous-Directeur, Commdant en 2e.*
Séeger, *Chef de bataillon d'artillerie.*

Cressac ✳, Paris, Morlet, } *Cap. du Génie.*
Moisson, *Capit. d'Artillerie.*
Normand, *Capit. d'Artillerie.*
Henry, *Lieut. d'Artillerie.*
Duraget, *Quartier-Maître Trésorier.*
Clerex, *Officier de santé.*

Instituteurs, Messieurs,

Français, *art mil. et fortif. de camp.*
Dubuat, *Mathematiques et Physique.*
Persy, *Adjoint.*
Marin, *Dessins et levers.*
Tavernier, *Adjoint.*
Lesage, *Archit. milit. et Construct.*
Paulinier, *Const. militaires et civiles.*
De Grandvoir, *Equitation.*
Morin, *Adjoint.*
Dantume, *Conservateur de la Bibliot.*

Bossut ✳, *Membre de l'Institut, Examinateur du Génie.* Voyez les Ecoles d'Artillerie, *page* 755.

ÉLÈVES

ÉLÈVES SOUS-LIEUTENANS POUR LE GÉNIE.

Promotion du 1er octobre 1812.

Gosselin.
Blevec.
Larabit.
Sorel.
Douet.
Chiodo.
Vieux.
Lefebvre.
Moreau.
Belmas.
Dumay.
Guy.
Gaide.
Fabre.
Ythier.
Robert-Saint-Vincent.
Forget de Barst.
Lambert.
Perreau.
Ronmy.
Lemarcés.
Morin.
Belloutey.
Gerard.
Ferruchot.
Michelot.
Netner.
Bruno.
Urtin.
Gauthier.
Sibilet.
Soleirol.
Viquesnel.
Chauvenet.
Ollivier.
Dessalle.
Rouillon.
Rousset.
Fiévée.
Falret.
Rocquancourt.
Liadières.
Lefebvre.
Desfeux.
Tassain.
Grimouville.
Bussières.
La Garrigue.
Courval.
Fauquez.

ÉCOLES RÉGIMENTAIRES DES TROUPES DU GÉNIE.

Ecole de Metz.

M. Pasquier ❋, *Major*, *Commandant.*
M. Soleyrol, *Capitaine adjoint au Commandant.*
Debrun, *Professeur de Mathémat.* Donop, *Professeur de Dessin.*
Garand, *Professeur d'Ecriture.*

Ecole d'Alexandrie.

M. Le Brun (O. ❋), *Chef de bataillon*, *Commandant.*
Rossy, *Capitaine adjoint.*
Ferogio, *Professeur de Mathémat.* N. . . . . ., *Professeur de Dessin.*
Gerardin, *Professeur d'Ecriture.*

MINEURS.

Les Mineurs sont organisés en deux bataillons, composés chacun d'un Etat-Major et de six compagnies.

PREMIER BATAILLON. *Dépôt à Metz.*

Etat-Major.

M. Dupuy ❋, *Chef.*
M. Flosse, *Lieutenant en second*, *Adjudant-Major.*
M. Tetard, *Lieutenant en second*, *Quartier-Maître.*

Compagnies	Capitaines en premier.	Capitaines en second.	Lieutenans en premier.	Lieutenans en second.
1re.	. . . .	Conti ✱.	Richard.	. . . . . .
2e.	Gillet ✱, *C. de bat.*	. . . . . .	Chiappe.	. . . . . .
3e.	Munier.	Dumoncel.	Colin ✱.	Hébert.
4e.	. . . . . .	Honoré.	Bocquet.	Letier.
5e.	Lavacherie, *Chef de Bataillon.*	. . . . . .	Paret.	Caniot.
6e.	. . . . . .	Lenoir (L.-F.).	Perrot.	Henry.

DEUXIEME BATAILLON. *Dépôt à Alexandrie.*

Etat-Major.

M. Le Brun, *Chef.*
M. Aubertin ✱, *Lieutenant en second, Adjudant-Major.*
M. Maloizeaux (Fr.) ✱, *Lieutenant en sec., Quartier-Maître.*

Compagnies.	Capitaines en premier.	Capitaines en second.	Lieutenans en premier.	Lieutenans en second.
1er.	Dieudonné.	Antoine ✱.	Sers.	Scausse.
2e.	Boulanger.	Ratoin.	Sertour.	Casse.
3e.	Renard.	Le Beschu ✱.	Simon.	Romphleur.
4e.	Guillemain ✱.	. . . . . .	Wacrenier.	Courvoisier.
5e.	Tholosé (Noël) ✱.	ManceauLamotte	Savart.	Hatzmann.
6e.	Breistroff (Pierre).	Montmasson.	Mermier.	Rouyère.

SAPEURS.

Les cinq bataillons de Sapeurs sont composés chacun d'un Etat-Major et de 9 compagnies. Chaque bataillon est de 612 hommes, sur le pied de paix, et de 1341 sur le pied de guerre.

PREMIER BATAILLON. *Dépôt à Alexandrie.*

Etat-Major,
M. Rousseau ✱, *Chef.*
M. Affre, *Capitaine, Adjudant-Major.*
M. Megret, *Lieutenant, Quartier-Maître.*

Compagnies.	Capitaines en premier.	Capitaines en second.	Lieutenans en premier.	Lieutenans en second.
1re.	Bisson.	Beurnier.	. . . . . .	Mecusson.
2e.	Charve.	Pacmor.	Carrier.	Kersaint.
3e.	. . . . . .	. . . . . .	Zauders.	Hadingue.
4e.	Fontaine ✱.	Gerard.	Mondesir.	. . . . . .
5e.	Negrier.	. . . . . .	Combettes.	Lambert.
6e.	Jacquin Cassières.	Sabatin ✱.	Repecaud.	Martoglio.
7e.	. . . . . .	Levavasseur.	Bonnier.	Villemar.
8e.	Durand ✱.	Juhel.	Carlier.	Labarrière.
9e.	Lemercier.	Bidon.	Lamesselière.	Depigny.

DEUXIÈME BATAILLON. *Dépôt à Metz.*

Etat-Major, { M. Manent ✻, *Chef.*
M. . . . . . , *Adjud.-Major.*
M. Berlandier, *Capitaine. Quartier-Maître.*

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
1re.	. . . . . .	obert ✻.	. . . . . .	endy.
2e.	Leroy ✻.	hartron.	Latour.	Lhermitte.
3e.	Marconnié ✻.	igourd ✻.	aliot.	oblet.
4e.	. . . . . .	upuy.	Desbrieres.	adepont.
5e.	Laporte ✻.	ostes (O ✻).	Labruchollerie.	Gaude.
6e.	Masseur.	acombe.	Gallie.	landel.
7e.	. . . . . .	ornier ✻.	Gaen t.	Urban.
8e.	Divory.	Vernon ✻.	Daigremont.	Nolin.
9e.		Monmartin.	Perret.	Manent.

TROISIÈME BATAILLON. *Dépôt à Alexandrie.*

Etat-Major, { M. Clerget ✻, *Chef.*
M. Merdier (J. B.) ✻. *Capit. Adjud.-Major.*
M. Morère, *Capit. Quartier-Maître.*

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
1re.	Dufour.	Bona.	Farentin.	Petrizzopulo.
2e.	Clavet-Gaubert.	Massillon.	Davy.	Tabareau.
3e.	Ferey.	Clerici.	Marchal.	Desbrochers.
4e.	. . . . . .	Martin (Th.)	Damesme.	Boëry.
5e.	. . . . .	Bigot ✻.	. . . . . .	Legrand.
6e.	. . . . .	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .
7e.	Le Pelcy.	Rottange ✻)	. . . . . .	Champagne.
8e.	Stuker.	Ducap.	Euzenate ✻.	David.
9e.	Richard (Zac.) ✻.	Clavet.	. . . . . .	Bataille.

QUATRIÈME BATAILLON. *Dépôt à Metz.*

Etat-Major, { M. Chantegay ✻, *Major, Chef.*
M. Robidat, *Capitaine, Adjudant-Major.*
M. Sarrazin, *Capitaine, Quartier-Maître.*

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
1re.	Lecocq ✻.	Chudant ✻.	Dussard ✻.	Pichot.
2e.	Sudour.	Sarbourg.	Bourquin.	Prié.
3e.	Gerauvilliers.	Marcelot (Cl.) ✻.	Gravier.	Berthelot.
4e.	Le Pescheur de Branville.	Audoird.	Guinot.	. . . .
5e.	Kienné ✻.	Fortin (J.P.) ✻.	Devrainville.	Ollivier.
6e.	Legros ✻.	. . . . .	Malard.	Costa.
7e.	Chairet ✻.	. . . . .	Gibon.	Liébaut.
8e.	Moullin.	Nicolas.	Grujard.	Fiegen.
9e.	Leblanc.	Massu.	Ketelbutter.	Gueze.

CINQUIÈME BATAILLON. *Dépôt à Metz.*

Etat-Major, { M. Guillaumin (O. ✱), *Major, Chef.*
M. . . . ., *Adjudant-Major.*
M. Vitry, *Capitaine, Quartier-Maître.* }

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
1re.	Provence.	Bergère.	. . . . .	Boistard.
2e.	. . . . . .	Perrin.	. . . . . .	Labouralière.
3e.	. . . .	. . . . .	Magnin.	Yvois.
4e.	Comte.	Watrin.	. . . . . .	Doussières.
5e.	Lambert ✱.	Schmitt ✱.	Leloup.	Dupont.
6e.	Lendormy ✱.	Lemaire ✱.	Salles.	Iver.
7e.	Dujardin.	Vaillant.	Carrieu ✱.	Hérault.
8e.	Brignon ✱.	Leclerc.	Carré (Paul).	Cloudt.
9e.	Desteuque ✱.	Savary.	Dandrieux.	Lhôtellier.

SIXIÈME BATAILLON. *Dépôt à Metz.*

Etat-Major, { M. André ✱, *Chef.*
M. Delros ✱, *Adjudant-Major.*
M. Gibou, *Lieutenant, Quartier-Maître.* }

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
1re.	Denichot ✱.	. . . . . .	. . . . . .	Chagrot.
2e.	Giclat.	. . . . . .	. . . . . .	Thénard.
3e.	Thépot ✱.	. . . . . .	. . . . . .	Hardouin.
4e.	Gauchez.	. . . . . .	. . . . . .	Roplain.

SEPTIÈME BATAILLON. *Dépôt à Metz.*

Etat-Major, { M. Bertot ✱, *Chef.*
M. . . . ., *Adjudant-Major.*
M. Billotey, *Lieutenant, Quartier-Maître.* }

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
1re	Babelon.	. . . . . .	Desteuque, J.-L.	Baury.
2e.	Lamorlette ✱.	. . . . . .	Collumeau.	Guerre.
3e.	Gall.	. . . . . .	Neunez.	De Sallangre.
4e.	Foliot.	. . . . . .	De Sallangre.	Clément.

BATAILLON DE SAPEURS ESPAGNOLS. *Dépôt à Metz.*

Etat-Major, { M. Grandjean ✱, *Chef de Bataillon.*
M. . . . ., *Adjudant-Major.*
M. Dumoulin, *Sous-Lieuten., Quartier-Maître.* }

Comp.	*Capitaines.*	*Lieutenans.*	*Sous-Lieutenans.*
1re.	Chianale.	Castro.	Archias.
2e.	Ximenez.	Senillosa.	Nizet.
3e.	Belot, J.-B.	Robira.	Bourke.
4e.	Fontaine.	Moxo.	Decamps.

COMP. D'OUVRIERS MILITAIRES DU GÉNIE, *Dépôt à Metz.*

Capit. en 1er.	*Capit. en 2e.*	*Lieut. en 1er.*	*Lieut. en 2e.*
Boissy (O. ✻).	Muller.	. . . .	. . . .

BATAILLON DU TRAIN DU GÉNIE, Dépôt à Metz.

État-Major, { M. Rousseau, *Capitaine-Commandant.*
M. Harel ✻, *Lieutenant Adjudant-Major.*
M. Missonnier, *S.-Lieut. Quartier-Maître.*

Comp^{e}.	*Lieut.-Com.*	*S.-Lieuten.*	Comp^{e}.	*Lieut.-Com.*	*S.-Lieuten.*
1re.	Taurel.	Campion. Perrault.	4e.	Ribette ✻.	Allard. . . . . . .
2e.	Pâris.	. . . . .	5e.	Labrugière.	Sautierre. Séveno.
3e.	Faregut ✻.	Liénard.	6e.	. . . .	Boileau ✻. . . . . .
			Dépôt.	Abric.	. . . . . .

CORPS IMPÉRIAL DES INGÉNIEURS-GÉOGRAPHES.

M. le Comte SANSON (C. ✻), *Général de division, Directeur du Dépôt général de la Guerre*, Commandant.

Colonels, Messieurs,

Jacotin ✻. Le Chev. Bonne ✻. Tranchot.
Le Ch. Brossier ✻. Henry.

Chefs d'Escadron, Messieurs,

Martinel. Rousseau. Weiss. Brousseaud ✻.
Boclet. Epailly. Moynet. Puissant.

Capitaines de première classe, Messieurs,

Soulavie. Delahaye. Beraud, J.-Gen. Bagetti, père ✻.
Barrois. Cicile. Raymond. Cabos.
Hennequin. Lapie. Boucher. Nicolas.
Coraboeuf. Beraud, J.-F. Pasquier ✻. Lameau.
Bartholomé. Loignelot. Delcros. Raffy.
Maissiat. Duvivier.

Capitaines de deuxième classe, Messieurs,

Le Guillou. Bouvet. Pierrepont. Regnault.
Chevrier. Le Cesne. Charbonnel. Ribet.
Roubo. Brambilla. Chauvet. Bentabolle.

Defransure.	Dumesnil.	Simondi.	Berlier.
Maurice.	Clément.	Chandellier.	Eymard.
Guibert ✻.	Oppezzi.		

Lieutenans, Messieurs,

Benedetti.	Boutinot.	Foulard.	Richoux.
Castellino.	Darnaudin.	Montalant.	Durand.
Plonnies.	Laurencin.	Sion ✻.	Filhon.

ÉCOLE.

L'Officier-Général, Directeur du dépôt général de la Guerre, est Commandant de l'Ecole.

ÉLÈVES, Messieurs,

Bayard.	Vuillet.	Dechastelus.	Decayeu.
Kolb.	Fessard.	Lefebvre.	Benoît.
Bagetti, fils.	Levillain.	Loreilhe.	Coueffin.
Mareuse.	Delavarande.		

N. B. Les places vacantes dans le Corps sont données à des Elèves de l'Ecole impériale Polytechnique, conformément à la loi du 25 frimaire an 10.

INFANTERIE.

RÉGIMENS D'INFANTERIE DE BATAILLE.

Colonels, Messieurs,

1 Le Baron de Saint-Martin (O. ✻).
2 Veran.
3 Ducouret ✻.
4 Mattère (O. ✻).
5 Le Baron Roussille ✻.
6 Le Chevalier Barré ✻.
7 Bougault (O. ✻).
8 Braum ✻.
9 Broussier ✻.
10 Réal ✻.
11 Le Baron Aubrée ✻.
12 Le Baron Baudinot (O. ✻).
13 Le Baron Larcilly (O. ✻).
14 Le Baron Estève, Et. (O. ✻).
15 Levavasseur ✻.
16 Lamotte ✻.
17 Le Baron Vasserot (O. ✻).
18 . . . . . .
19 Trupel (O ✻).
20 Esnard (O. ✻).
21 Le Chevalier Teullé (C. ✻).
22 Delom (O. ✻).
23 Latour (O. ✻).
24 Henry ✻.
25 Le Baron Dunesme (O. ✻).
26 Prevost ✻.
27 Gaudin ✻.
28 . . . .
29 Rousselot ✻.
30 Ramand (O. ✻).
31 . . . .
32 . . . .
33 Maire (O. ✻).
34 Fondousse (O. ✻.)
35 Figié.
36 Metrot (O. ✻).
37 Fortier (O. ✻).
38 . . . .
39 Thevenet (O. ✻).
40 . . . .
41 . . . .
42 Rubillon ✻.
43 . . . .
44 Paolini ✻.
45 Varé ✻.
46 Brue (O. ✻).
47 Dein ✻.
48 . . . .
49 . . . .
50 Le Chev. Prévost Saint-Cyr (O. ✻).
51 Taillé ✻.
52 Le Baron Grenier (O. ✻).
53 Grosbon (O. ✻).
54 Saint-Faust ✻.

55 Morin (O. ✻).
56 Delhaye (O. ✻).
57 Duchesne.
58 Donat.
59 Le Chevalier Loveredo (O. ✻)
60 Lenud (O. ✻).
61 Pailhes ✻.
62 Regnault.
63 Le Baron Meunier de Saint-Clair (O. ✻).
64 Le Baron Aullard (O. ✻).
65 . . . . . .
66 Dupuy ✻.
67 Le Baron Petit (O. ✻).
68 . . . . . .
69 Guinand ✻.
70 Dumareix ✻.
71 . . . . . .
72 Barthelemy ✻.
73 . . . . . .
74 . . . . . .
75 Le Baron Lamorendière ✻.
76 Chabert ✻.
77 . . . . . .
78 . . . . . .
79 Le Chevalier Gay (O. ✻).
80 . . . . . .
81 Terrier (O. ✻).
82 Van Geen ✻ ✻.
83 . . . . . .
84 Pégot (C. ✻).
85 Deschamps ✻.
86 Pelecier (O. ✻).
87 . . . . . .
88 Letourneur (O. ✻).
89 . . . . . .
90 . . . . . .
91 . . . . . .
92 Tissot (O. ✻).
93 Marchal (O. ✻).
94 . . . . . .
95 Le Chevalier Ronzier (O. ✻).
96 Clavel ✻.
97 . . . . . .
98 . . . . . .
99 . . . . . .
100 Marquet ✻.
101 Robillard (O. ✻).
102 Marechal ✻.
103 Bonnaire (O. ✻).
104 . . . . . .
105 . . . . . .
106 . . . . . .
107 . . . . . .
108 Achard ✻.
109 . . . . . .
110 . . . . . .
111 Holtz (O. ✻).
112 Benusan ✻.
113 Martini ✻.
114 Le Baron Arbod (O. ✻).
115 . . . . . .
116 Chevalier ✻.
117 Mathis (O. ✻).
118 Villars (O. ✻).
119 Maguin.
120 Bouthmy (O. ✻).
121 Le Baron Millet (O. ✻).
122 Le Baron d'Orsay ✻.
123 Gueurel (O. ✻).
124 Lafithe (O. ✻).
125 . . . . . .
126 . . . . . .
127 Schæffer (O. ✻).
128 Metzinger (O. ✻).
129 Freytag ✻.
130 Mathivet (O. ✻).
131 Maury ✻.
132 Tridoulat (O. ✻).
133 Menu ✻.
134 Brillat (O. ✻).
135 Poirson ✻.
136 Daubremé.
137 Gaillard ✻.
138 Maran ✻.
139 Bertrand ✻.
140 Ganivet ✻.
141 Pignet ✻.
142 Fournier (O. ✻).
143 Mouton ✻.
144 Boudin (O. ✻).
145 Nicolas ✻.
146 Falcon (O. ✻).
147 Sibuet ✻.
148 Obert ✻.
149 Mandeville ✻.
150 Azemar ✻.
151 Recouvreur ✻.
152 Reynaud ✻.
153 Mathieu ✻.
154 Ozilliau ✻.
155 Sennegon ✻.
156 Oudot (O. ✻).

RÉGIMENS D'INFANTERIE LÉGÈRE, *Colonels*, Messieurs,

1 Pillet ✻.
2 Le Baron Rameaux (O. ✻).
3 Pochet ✻.
4 Le Chevalier Langeron (O. ✻).
5 Curnier ✻.
6 Le Baron Zaepffel (O. ✻).
7 Rome (C. ✻).
8 Ricard (O. ✻).
9 Le Baron Dauture (O. ✻).
10 Luneau ✻.
11 Poinsot (O. ✻).
12 . . . .
13 Candalle ✻.
14 Stieler ✻.
15 Brice (O. ✻).
16 Morio de Lisle ✻.
17 Le Baron Beuret (O. ✻).
18 Danlion ✻.
19 . . . .
20 . . . .
21 Le Baron de Lagarde (O. ✻).
22 Charras ✻.
23 Peyris ✻.
24 Plazanet (O. ✻).
25 Cresté ✻.
26 . . . .
27 Le Baron de Lacoste (C. ✻).
28 Foulon ✻.
29 Magaud ✻.
30 . . . . . .
31 Cambriels ✻.
32 Delarue ✻.
33 Baillif ✻.
34 D'Haw ✻.
35 Duché ✻.
36 Baume ✻.
37 Jaquet ✻.

RÉGIMENS ETRANGERS.

Régimens suisses.

S. A. S. M. le Prince de Neuchatel et de Wagram, Vice-Connétable, *Colonel-Général.*

Rég.

1. M. Raquetly (O ✻), *Colonel.* / M. Réal la Chapelle, *Col. en* 2e.
2. M. . . . ., *Col.* / M. Abyberg, *Col en* 2e.
3. M. Demay. *Colonel.* / M. Thomasset ✻. *Col. en* 2e.
4. M. D'Affry (O. ✻), *Colonel.* / M Freuler, *Col. en* 2e.

Régimens étrangers.

1. M. Drummont de Melfort, *Col.* / M. . . . . . *Colonel en* 2e.
2. M. Meyer ✻, *Colonel.* / M. de Bentzel, *Colonel en* 2e.
3. M. Labiffe Lawless ✻. *Colonel.*
4. M. Hartmanis, *Colonel.*

Légion de la Vistule.

1er. M. le Baron Krasinowski ✻, *Colonel.* / M. Lubinski, *Col. en* 2e. (O.✻)
2. M. Malezewski ✻, *Colonel.*
3. M. Fondzielski ✻, *Colonel.*
4. M. Estko (O. ✻), *Colonel.*

Légion Portugaise.

M. Gomez-Freire ✻, *Gén. de divis., Commandant la Légion.*

Rég.

1er. M. Trinité (O. ✻), *Colonel.*
2. M. Xavier (O ✻), *Major-Comm.*
3. M. de Castro ✻, *idem.*

Cavalerie Portugaise.

M. le Marquis de Loulé, *Col.*

1er. Regim. de hussards Croates.

M. Pruès, *Colonel.*

Régimens d'Illyrie.

M. Schmitz ✻, *Colonel.*

Régimens Croates.

1er. *De Lika.* . M. de Tromelin ✻, *Colonel.*
2. *D'Ottochatz.* M. Gordon, *id.*
3. *Ogulin.* . . M. . . . . . .
4. *Sluin.* . . . M. Holevocz, *id.*
5., 1er. *Banal.* M. Joly (O.✻), *id.*
6., 2e. *Banal.* M. . . . . . .

Régiment espagnol Joseph-Napoléon.

M. Tschudy, *Colonel.*

CAVALERIE.

RÉGIMENS DE CARABINIERS. *Colonels*, Messieurs,

1 Le Baron Laroche (O. ✱).
2 Le Baron Blancard (O. ✱).

RÉGIMENS DE CUIRASSIERS. *Colonels*, Messieurs,

1 Le Baron Clerc (O. ✱).
2 Le Baron Rolland ✱.
3 Bonafoux ✱.
4 Le Baron Dujon (O. ✱).
5 Christophe ✱.
6 Le Chevalier Martin (O. ✱).
7 . . . .
8 Lefaivre ✱
9 Murat-Sistrières (O. ✱).
10 La Huberdière (O. ✱).
11 Duclos (O. ✱).
12 Daudies ✱.
13 . . . .
14 Trip ✱ (C. ✱).

RÉGIMENS DE DRAGONS, *Colonels*, Messieurs,

1 . . . .
2 Le Chevalier Hoffmayer ✱.
3 . . . .
4 Bouquerot ✱.
5 Morin ✱.
6 Le Chevalier Mugnier (O. ✱).
7 Le Baron Sopransi ✱.
8 . . . .
9 . . . .
10 . . . .
11 Thevenez ✱.
12 Bessard-Graugniard.
13 Mouginot (O. ✱).
14 Ludot (O. ✱).
15 Boudinhon ✱.
16 Grouvel (O. ✱).
17 Lepic (O ✱).
18 Dard (O. ✱).
19 Mermet ✱.
20 Desargus (O. ✱)
21 Saviot ✱.
22 Le Chevalier Rozat ✱.
23 Martique ✱.
24 Dubessy (O. ✱).
25. Montigny ✱
26 Montélegier ✱.
27 Prévost (O. ✱).
28 Le Baron Montmarie (O. ✱).
29 . . . .
30 Ordenner.

CHEVAU-LÉGERS. *Colonels*, Messieurs,

1 Le Baron Dermoncourt (O. ✱).
2 le Chevalier Berruyer ✱.
3 Hatry (O. ✱).
4 Deschamps ✱.
5 Chabert ✱.
6 Perquit. (O. ✱).
7 Le Baron Stokowski (O. ✱).
8 Le Comte Lubienski (O. ✱).
9 Gobrecht (O. ✱).

RÉGIMENS DE CHASSEURS. *Colonels*, Messieurs.

1 Hubert ✱.
2 Le Baron Mathis (O. ✱).
3 Royer ✱.
4 Devence ✱.
5 Baillod (O. ✱).
6 Le Baron de Talhouet ✱.
7 Le Chev. de St-Chamans (O. ✱).
8 Le Comte de Périgord ✱
9 Dakermont ✱.
10 Houssain-Saint-Laurent (O. ✱).
11 Nicolas (O. ✱).
12 Ghigny ✱.
13 Le Baron Shée ✱.
14 Le Chevalier Lemoyne ✱.
15 Le Baron Faverot (O. ✱).
16 Foissac-la-Tour ✱.
17 . . . .
18 . . . .
19 Vincent.
20 De la Grange (Aug.) ✱.
21 Duchastel ✱.
22 Le Chevalier Desfossés (O. ✱).
23 De Marbot ✱.
24 Le Chevalier Schneidt (O. ✱).
25 Faudoas ✱.
26 Le Baron Vial (O. ✱.).
27 Strub (O. ✱).
28 Laroche ✱.
29 Le Baron Maucomble (O. ✱).
30 . . . .
31 Le Baron Desmichels (O. ✱).

RÉGIMENS DE HUSSARDS. *Colonels*, Messieurs,

1 Le Baron Merlin (O. ✻).
2 . . . . . .
3 Rousseau ✻.
4 Le Baron Christophe (O. ✻).
5 Le Baron Meuziau (O. ✻).
6 De Carignan.
7 Le Baron Eulner (O. ✻).
8 Du Coetlosquet ✻.
9 Le Chevalier Maignet ✻.
10 Monnier (O. ✻).
11 Liegeard.
12 Colbert ✻.
13 Saint-Sauveur ✻.
14 Garavaque ✻.

TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

Etat-Major. Messieurs,

Le Baron Picard (C. ✻), *Général de brigade*, Inspecteur-général.
Thévenin ✻, Cliquot, } *Majors-Inspecteurs.*
Beaudesson ✻, Lathier, } *Chefs de bataillon, Inspecteurs.*

Bataillons du Train des Equipages militaires.

Numéros des BATAILLONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.	LIEUTENANS, ADJUD.-MAJORS.	Numéros des BATAILLONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.	LIEUTENANS, ADJUD.-MAJORS.
1er.	Massé.	. . . . . .	13e	Benoist.	. . . . . .
2e	Sauret.	Mahéas.	14e	Guibert-Duvallon.	Casteja.
3e	. . . . . .	Gamel Desagrade.	15e	Delapommeraye.	Bourdon.
4e	Lehir-Lafontaine.	. . . . . .	16e	. . . . . .	. . . . . .
5e	Goubért.	. . . . . .	17e	Seguret.	Bruneau.
6e	Pillon.	Humbert.	18e	. . . . . .	. . . . . .
7e	Macors.	Roure.	19e	. . . . . .	. . . . . .
8e	François.	. . . . . .	20e	Berville.	. . . . . .
9e	Delporte.	Loudier.	21e	. . . . . .	. . . . . .
10e	Duché.	. . . . . .	22e	Perrier.	. . . . . .
11e	Martin ✻.	. . . . . .	23e	. . . . . .	. . . . . .
12e	Gnoux.	. . . . . .			

VÉTERANS.

Chefs de Bataillon, Messieurs,

1 Tardieu Saint-Marcel. *Adj.-Comm.*
2 Marchais (O. ✻), *Gén. de brigade.*
3 Federighi, *Colonel.*
4 Eirisch, *Colonel.*
5 . . . .
6 Pottier.
7 Legros, *Général de brigade.*
8 Vuillerme Durand, *Colonel.*
9 Aubugeois, *Général de brigade.*
10 Fox, *Adjudant-Commandant.*
11 . . . .
12 Pellere, *Adjudant-Commandant.*

Bataillon romain, Bianchi.

SECTION IV.

Inspecteurs aux Revues et Commissaires des Guer r

INSPECTEURS EN CHEF AUX REVUES.

M. le Baron Malus (O. ✱), *à Paris.*
M. le Comte de Villemanzy (C. ✱), Sénateur.
M. le Baron Denniée (O. ✱).
M. Boisnod (O. ✱).
M. le Baron Fririon (O. ✱), *Secr. gén. du Ministère de la Guerre.*
M. Lambert (O. ✱).

Inspecteurs aux Revues, Messieurs,

Monnard ✱. *à Dijon*, 18e. div.
Buhot (O. ✱).
Schielé ✱, *à Strasbourg*, 5e. divis.
Lynch ✱, *à Tours*, 22e. division.
Davrange d'Haugeranville ✱, *à Paris*, 1ere. et 15e divisions.
Le Baron Felix (O. ✱), *Maître des Requêtes, Garde Impériale.*
Collignon ✱. *à Lyon*, 19e divis.
Le Chevalier Férès ✱.
Dubreuil, Baron de Frégose ✱, *près l'Administr. de la Guerre, à Paris.*
Dessein ✱, *à Montpellier*, 9e. divis.
Chadelas ✱, *à Mézieres*, 2e. divis.
Feraud ✱, *à Caen*, 14e. divis.
Martelliere (O. ✱), *à Amsterdam.*
Laigle ✱, *à Lille*, 16e. div. milit.
Catus ✱, *à Bruxelles*, 24e. divis.
Lalance ✱.
Prisye ✱.
Chaalons ✱.
Garreau ✱.
Le Baron Martial Daru (O. ✱) ✱, *Intendant de la Couronne dans les départemens de Rome et de Trasimene, à Rome.*
Le Baron Dufresne (O. ✱), *près le vice-Connétable.*
Langeron ✱, *à Rennes*, 13e. divis.
Leclerc ✱.
Souilhé (O. ✱), 10e. *division milit.*
Emmery ✱, *à la Rochelle*, 12e. div.
Lanoue ✱, *à Bordeaux*, 11e. div.
Monnet ✱.
Hugau (O. ✱), *à Nancy*, 4e. div.
Novel (O. ✱).
Tabarié (O. ✱) ✱, *chef de la 2e. divis. du Ministere de la Guerre.*
Fajac (O. ✱), *à Besançon*, 6e. division.
Prévost (Louis) ✱. *chef de la 1ere. div. du ministere de la Guerre, à Paris.*
Berger (Aug.) ✱.
Caire ✱, 32e. *division militaire.*
Petiet (R.) ✱, 17e. *division milit.*
Marigner (O. ✱).
Savary ✱, *à Metz*, 3e. divis.
Rostaing ✱, *près la Direction des revues, à Paris.*
Delecourt ✱.
Barte ✱.
Privat ✱, 16e. *division militaire.*

Sous-Inspecteurs de première classe, Messieurs,

Porte ✱, 10e division.
Brémond ✱.
Piet-Chambelle ✱, *à Bayonne*, 11e. div.
L'Hétier ✱.
Le Chevalier Beauzée ✱, *à Rouen*, 15e. divis.

Lehoreau ✻.
Garin ✻, *à Bayonne*, 11e. divis.
Lebarbier de Tinan ✻, *Chef de division au Ministère de la guerre.*
Le Chevalier Clarac (O. ✻), *Garde Impériale*, *à Paris.*
Sabatier (O. ✻), *Garde Imp.*
Gondot ✻.
Labarrière ✻.
Berenger ✻, *à Strasbourg*, 5e. div.
Villantroys ✻, *Président du directoire de l'habillement*, *à Paris.*
Gillibert ✻, *à Lille*, 16e. divis.
Jullien aîné ✻.
Berger (Alex.), *à Turin*, 27e. div.
Mathis ✻, *à Nancy*, 4e. div.
Le Chevalier Tristan Brission ✻.
Evrard ✻.
Chevillard ✻, *à Besançon*, 6e. div.
Duperreux ✻, *à Strasbourg*, 5e. div.
Coutelle ✻, *à Versailles.*
Cros ✻, *a Paris.*
Dennié, fils ✻.

Sous-Inspecteurs de deuxième classe, Messieurs,

Lacroix ✻, *à Grenoble*, 7e. divis.
Albite.
Lepoutre.
Regnier ✻, *à Marseille*, 8e. divis.
Pille (Et.) ✻, *à Maëstricht*, *faisant fonctions d'Insp. de la* 25e. div.
Parat ✻, *à la Rochelle*, 12e. div.
Gauffrès ✻, *à Metz*, 3e. div.
Dupleix de Cadignan.
Sicard.
Bacciochi ✻, *à Montpellier*, 9e div.
Le Chevalier Teste (Marc) ✻, *à Paris*, 1re. division.
Leorat ✻, *à Bastia*, 23e. division.
Drolenvaux ✻.
Malus fils ✻. *à Paris.*
Pradel, Chevalier de Saint-Charles ✻, 24e. division.
Duménil ✻, *à Boulogne*, 16e. divis.
Chivaille ✻, *à Gand*, 24e. division.
Malraison ✻.
Delamarre, *près le Min. de la guerre.*
Deschamps – Laporte, *à Périgueux*, 20e. division.
Meslier, Chev. de Rocand ✻, *à Wesel*, 25e. division.
Rabou.
Gomain ✻.

Sous–Inspecteurs de troisième Classe, Messieurs,

Guillot, *à Rome*, 30e. division.
Barbier.
Gaspard ✻, 12e. division.
Le Chevalier Chopin ✻, *faisant fonct. d'Inspect. à Gênes*, 26e. division.
Thinus ✻, *à Mayence*, 26e. division.
Reybaud ✻.
Sagot ✻, *à Brest*, 13e. division.
Chenier ✻, *à Bordeaux*, 11e. divis.
Sayvé ✻, *à Utrecht*, 17e. division.
Bertrand ✻.
Marcotte de Forceville ✻.
Chausserouge (Martin) ✻.
Parrain ✻.
Guillien, *à Chambéry*, 7e. division.
Raveneau, *à Saint-Omer*, 16e. division.
Curial ✻.
Brue, (O. ✻).
Oberlin, *à Orléans*, 1re. division.
Viroux ✻, 3e. division.
Busca ✻.
Delahais, *à Toulouse*, 10e. division.
Malenfant, *à Turin*, 27e. division.
Coqueugniot ✻.
Loustonneau ✻.
Dugier, *a Mayence*, 26e. division.
Soustras.
Lefèvre–Dufresne, *à Caen*, 14e. division.
Baudon ✻, *à Paris*, 1re. division.
Lassalle ✻, *Garde Impériale*, *à Paris.*
Jullien (Auguste).
Lecouturier, *à Mayence*, 26e. division.
Querillac ✻, *à Toulon*, 8e. division.
Bonyent ✻, *à Corfou.*
Delupé.
✻.

Clerc ✱.
Latrobe.
Didelon ✱.
Ville-sur-Arce.
Crosse ✱.
Grand ✱.
Massabeau ✱.
Chauvin.
Le Monnier ✱.
Bondurand.
Berret.
Regnard ✱.
Poilblan.
Marchand (J.P.), *à Tours*, 22e. divis.
Boissy d'Anglas.
Bletterie
Kolier, *à Flessingue*.
Malus (Joseph).
Besançon.
Deel.
Chabert, 29e. division.
Dauby.
Jacquinet.
Berthet.
Leharivel.
Barberot, *Paris*.
Patzius.
Chanié, 23e. division.
Rubellau.
Fromentin.
De Raymond.
Lepine.
Floriand de Froid-Fonds.
Dhervey.
Ducros.
Faure.
Crevecœur.
Lucet.
Odier.
Dauxon ✱.

Adjoints de première Classe, Messieurs,

Sirodot.
Lebrun.
Roger.
Le Chevalier Lagé ✱.
Lignac.
Bellard.
Morel.
Hardy.
Rodier ✱.
Brun.
Perrier.
Colombet, 18e. div. mil.
Juge, 12e. div. mil.
Mazel, 26e. div. mil.
Tricault.

Adjoints de deuxième Classe, Messieurs,

Liégeard.
Legras.
Gelle.
Henry, 3e. div. mil.
Lemaire, 26e. div. mil.
Prieur, 24e. div. mil.
Pierre.
Boussac, 16e. div. mil.
Gautreau, 11e. div. mil.
Boursier, 13e. div. mil.
Faugeyron.
Gilbert, 25e. div. mil.
Bettinger.
Poncot.

COMMISSAIRES ORDONNATEURS ET ORDINAIRES DES GUERRES.

Ordonnateurs, Messieurs,

Marchant (O. ✱).
Lyautey (O. ✱).
Perrot ✱.
Mathieu Favier (C. ✱).
Bourotte.
Leborgne Deboigne.
Blanchon.
Aubernon ✱.
Le Chev. Dervillé (C.-H.)
Perroud ✱.
Le Baron Chambon (C. ✱).
Boërio ✱.
Sartelon ✱.
Monnay (O. ✱).
Nourry ✱.
Duprat ✱.
Dintrans ✱.
Trousset ✱.
Mazade ✱.
Maret ✱.
Fornier-Montcazals ✱ ✱.
Regnault ✱.
Reuther ✱.
Le Baron Joinville (O. ✱)
Lenoble ✱.
Boilleau, fils.
Blin-Mutrel.
Thiébault (J.-B.-F.) ✱.
Bourdon (N.-D.) ✱.
Clapiers ✱.
Bazire.
Le Ch. Bondurand (O. ✱).
Rey (J.-B.) ✱.
Mazeau ✱.
Volland ✱.
Barbier (O. ✱).
Robinet ✱.
Le Chevalier Ris ✱.
Michel (Laurent) ✱.
Ricard ✱.
Chef-de-Bien ✱.
Panichot ✱.

Deschamps ✻.
Dumast.
Thory.
Chastelain ✻.
Jacqueminot.
Vergnes (C. H.) ✻.
Baradère.
Blanchard (J.-P) ✻.
Barthomeuf ✻
Le Duc (O. ✻).
Thomas ✻.
Cetti ✻.
Combes.

Commissaires des Guerres de première classe, Messieurs,

Vieville.
Brisout-Barneville.
Badoulier.
Marchant (E. F. J. B.).
Frollo-Klivio.
Le Ch. Bourgeois de St.-Paul ✻.
Géant ✻.
Vast.
Lémerer.
Opinel.
Géraudon.
Dessolliers ✻.
Lemarquant ✻.
Chevalier.
Lewastres.
Michel (M.-F.).
Damême.
Marchal (R.-F.).
Genet.
Isambert.
Marion.
Leboutciller.
Cadalven.
Lagrange.
Thiebaul (J.-Ph.).
Teillard ✻.
Warenghien.
Meurizet.
Levasseur.
Fray ✻.
Renoud.
Dorigny.
Cazac.
Celin.
Caboulet.
Beraud.
Barte.
Dauzeret.
Michelet.
Gillet (J.-B.-C.)
Baudecourt.
Henriet.
Lefort.
Bailac.
Laudy.
Alisse.
Cusquel.
Rey (J.-C.)
James.
Hebert.
Bigarré.
Garnot.
Crose.
Carrier.
Quillau ✻.
Vanel ✻.
Raffray.
Dieudonné.
Brevet.
Vaiguedroye.
Salmon.
Juge.
Teste (M.-Brune).
Parent.
Sol.
Debry.
Hatot Rosière.
Raulin.
Flandin.
Herpin.
Gonnet.
Pety.
Augier.
Leclerc.
Godart.
Fourcade.
Lemaugin.
Garnier (J. C. J.).
Gillet (C. J. P.).
Roch.
Quirot.
Debessé.
Stouhlen.
Douradou.
Desjardins.
Bergues.
Robert (Cl.) ✻
Martin.
Guion.
Barchou.
Souvestre (Nic.).
Viennet.
Gauthier (J.-B.-F.).
Gentil.
Bache.
Le Pelletier ✻.
Dufour (Louis).
Walville ✻.
Dagiout ✻
Mony ✻.
Rolland (H).
Salluon-Seneville.
Waré.
Lombart, fils.
Lefebvre.
Daudy ✻.
Salverte.
Puzos.
Petitot.
Ramond.
Colette.
Rouillon.
Desermet.
Frogier.
Gambier ✻.
Goulhot ✻.
Cailliez ✻.
Traversay.
Dehemant - Ladouïe.
Lajard.
Duplaa.

Commissaires des Guerres de Seconde Classe, Messieurs,

Flottes.
Gellée.
Raymondon.
Angles.
Brisse.
Boinet.
Lallement.
Genissieu.
Nogarède.
Rivaud.
Chauvot.
Deschets.
Dubois.
Jacques.
Herbelin.
Géraldi.
Audirac.
Germain.
Grobert ✻.
Lacroix ✻.
Pinet.
Tranchant.
Duval.
Deriard.
Lepère.
Tardieu.
Ludière.
Maupetit.
Picquet.
Texier-Olivier.
Burdin ✻.
Gerboud.
Fromant ✻.
Bonneville ✻.
Alberti.
Blanchard, fils.
Maison ✻.
Joinville (F.)
Bischoff.
Bergh.

Romar.
Chuffart.
Cassaing.
Maire.
Levert.
Gachet.
Guillon (A.-L.).
Mauroy.
Brignan.
Emmery.
Bruquère.
Chanteau.
Burget.
Catuélan.
Delaunay.
Burel.
Poincaré.
Foures.
Puissant-Duledo.
Bellat.
Le Ch. Pichot ✱.
Hall.
Vallongue.
Mayaud.
Cuny (L.).
Millouain.
Bourgoin ✱.
Faure.
Crocy.
Faissolle de Villeblanche.
Penot.
Leroy.
Dubouchet.
Armand.
Quillet (P.-A.).
Leclerdes Barbins.
Guillabert.
Lacombe.
Quillet (P.-N.).
Vachat.
Ravenel.
Loustau.
Avenet de la Vigne.
Hargenvilliers ✱.
Desfresnes.
Pichault.
Tondel.
Benard.
Dalmont (P.-C.).
Artaud.
Bruet-Souilhagon.
Robert (F.-C.).
Mougenot.
Pradel.
Simon.
Pissot d'Harchies.
Robert (L.).
Pierre (Jos.).
Lambert (Cl.).
Bellot de Grandville.
Quernest.
Pichault (A.-Ch.).
Flandin (J.-B.).
Toubin.
Garnier (M.-Pl.).
Berlier.
Charpentier.
Naurath.
Duverger.
Martouret.
Catalogne.
Playoult de Bryas.
Bruguière.
Beserville.
De Montmort.
Leplay.
Venard.
Leaumont.
Roze.
De Merey.
Faure, fils.
Thery.
Blondeau.
Lemore.
Dutrochet.
Ailhaud de Méouille.

Adjoints aux Commissaires des guerres, Messieurs,

Lebon.
Mutrecy.
Beyle.
Songeons.
Dehau.
Mauduit.
Chusin.
Darnaud.
Priston.
Deblair.
Bourgeois.
Saron.
Arnaud.
Montebruny.
Mahon ✱.
Ballan.
Hubert.
Auber.
Demanche.
Carles.
Goujet des Landres.
De Belizal.
Daldéguier.
Thiesset.
Daubichon.
Cardon de Sandrans.
Dubois (Ad.-Ph.).
Duché de Gurjy.
Lambert (Aug.).
Doni, l'aîné.
Demeulle.
Guerrier.
Lair.
De Sillans.
Jolys.
Mortier.
Desages.
Favier (L.-Aug.).
Sollicoffre.
Bastard de Fontenai.
Vergey.
Salmon.
Deloyac.
Mure.
De Labeye.
Bonnard.
Dutour.
Fouet.
Fontaine.
Thirat.
Nivierre.
Millet. (F.)
Engelmans.
Bigot..
Marchant, jeune.
Bayle.
Paris (François).
Mazieras.
Seriziat.
Revel.
Sergent.
Cellier.
Leclerc.
Leflo.
Allié.
Bouyn.
Vilmorin.
Mouron.
Lebreton de Villebranche.
Becheu.
Turcas.
Latran.
Pons.
Gabet.
Faraud de Saligny.
Pellot.

CHAPITRE IX.

Organisation de la Marine et des Colonies.

Grand-Amiral, Préfectures maritimes, Officiers généraux de la Marine, Capitaines de vaisseaux, etc.

GRAND-AMIRAL.

S. M. le Roi des Deux-Siciles.

PRÉFECTURES MARITIMES.

Arrondissemens.

1er. M. le Baron Bonnefoux (O. ✻), *Capitaine de vaisseau.*
2e. M. Molini (O. ✻), *Capitaine de vaisseau.*
3e. M. Bouvet (C. ✻), *Contre-Amiral.*
4e. M. Daugier (C. ✻), *Capitaine de vaisseau.*
5e. M. Lacrosse (C. ✻), *Contre-Amiral.*
6e. M. le Baron Lhermitte J. M. (O. ✻), *Contre-Amiral.*
7e. M. . . . .
Anvers. M. le Baron Kersaint (O. ✻), *Capitaine de vaisseau.*
Amsterdam. M. Truguet (G. ✻), *Vice-Amiral.*

VICE-AMIRAUX, *Messieurs*,

Truguet (G. ✻).
Le Comte Martin (G. ✻).
Le Comte Rosily (C. ✻).
Le Duc Decrès (G. A. ✻), *Inspecteur général des côtes de la Méditerranée.*
Le Comte Ganteaume (G. A. ✻), *Inspecteur général des Côtes de l'Océan.*
Le Cte Ver Huell (G. A. ✻). (G. ✻), *Inspecteur général des Côtes de la Mer du Nord.*
Le Comte Burgues-Missiessy (G. ✻) (G. ✻).
Le Comte Allemand (G. ✻).
Kikkert (O. ✻) (C. ✻).
Le Comte Emeriau (G. ✻) (G. ✻), *Inspecteur général des Côtes de la Ligurie.*

CONTRE-AMIRAUX, *Messieurs*,

Bouvet (C. ✻).
Lesseigues (C. ✻).
Lacrosse (C. ✻).
Bedout (C. ✻).
Le Cte Dordelin (C. ✻).
Le Comte Durand-Linois (C. ✻).
Dumanoir-le-Pelley (C. ✻).
Willaumez (O. ✻).
Gourdon (O. ✻).
Le Baron Cosmao Kerjulien (C. ✻).
Le Baron Lhermitte, J. M. (O. ✻).
Verdooren (C. ✻).
Buyskes. A. A. (C. ✻).
Le Baron Baudin ✻.
Ruysch ✻ (C. ✻).
Lhermite, P.-L. (O. ✻).
Troude (O. ✻).
Violette (O. ✻).
Le Comte Baste (C. ✻).
Petit (O. ✻).
Le Baron Hamelin (C. ✻)
Le Bon Duperré (C. ✻).
Vandockum Joost (O. ✻).
Jacob (O. ✻).

CAPITAINES

CAPITAINES DE VAISSEAU, *Messieurs*,

Lemarant - Boissauveur (O. ✱).
Le Baron de Bonnefoux (O. ✱).
L'héritier (O. ✱).
Maistral, aîné (O. ✱).
Daugier (C. ✱).
Coudé (O. ✱).
Leray (O. ✱).
Vignot (O. ✱).
Maureau (O. ✱).
Robin (O. ✱).
Christy-Pallière (O. ✱).
Querangal (O. ✱).
Le Coat Saint-Haouen (O. ✱).
Faye (O. ✱).
Molini (O. ✱).
Faure (O. ✱).
Le Veyer-Belair (O. ✱).
Rondeau (O. ✱).
Musquetier ❁.
Holland ❁.
Lévêque (O. ✱).
Topsent (O. ✱).
Lehuby (O. ✱).
Lapalisse (O. ✱).
Khrom (O. ✱).
Trullet (O. ✱).
Infernet (C. ✱).
Guillemet (O. ✱)
Le Gouardun (O. ✱).
Henry (O. ✱).
Montagnies Laroque (O. ✱).
Bergevin (O ✱).
Garreau (O. ✱).
Siméon (O. ✱).
Lebozec (O. ✱).
Bouchet (O. ✱).
Polony (O. ✱).
Bergeret ✱.
Malin (O. ✱).
Rolland (O. ✱).
Clément de la Roncière (O. ✱).
Prevost-de-la-Croix (O. ✱).
Lebesque (O. ✱).
Bourdé (O. ✱).

Martin (O. ✱).
Rysterborg H. A. ❁.
Le Baron Kersaint (O. ✱).
Bruilhac, jeune (O. ✱).
Richer (O. ✱).
Bigot (O. ✱).
Berrenger (O. ✱).
Barré (O. ✱).
Lafond (O. ✱)
Guien (O. ✱).
Maistral, jeune (O. ✱).
Le Baron de la Rue de la Gréardière (O. ✱).
Siccama ❁.
Melvill de Carnbée ❁.
Hofmeyr H. ❁.
Martineneq (O. ✱).
Van Nes J. ❁.
Fradin (O. ✱).
Jurien (O. ✱).
Magendie (O. ✱).
Le Baron Bourayne (C. ✱)
Le Bigot (O. ✱).
Vrignaud (O. ✱).
Montalan (O. ✱).
Lebozec P. M. (O. ✱).
Soleil (O. ✱).
Bourdet (O. ✱).
Allemand J. (O. ✱).
Laignel (O. ✱).
Brouard (O. ✱).
Epron (O. ✱).
Le Tellier (O. ✱).
Louvel (O. ✱).
Senez (O. ✱).
Morel Beaulieu (O. ✱)
Le Baron Motard (C. ✱).
Duranteau (O. ✱).
Moras (O. ✱).
De la Marc-la-Meillerie (O. ✱).
Lucas (C. ✱).
Proteau (O. ✱).
Ouwens ❁.
Mequet (O. ✱).
Bourand ✱.
Henri ✱.
Billard ✱.
Girardias ✱.

Billiet ✱.
Bonami ✱.
Halgan ✱.
Leduc ✱.
Epron, L. J. ✱.
Chaumay Duclos ✱.
Peytes - Moncabrié, F. H. ✱
Bazin ✱.
Lejaulne ✱.
Coudein (O. ✱).
Le Forelier (O. ✱).
Berar ✱.
Gaingant ✱.
Fauveau ✱.
Chabert ✱.
Gueguen ✱.
Prigny ✱.
Legras ✱.
Dornaldeguy (O. ✱).
Peridier (O. ✱).
Willaumez ✱.
Kergariou ✱.
Cocault ✱.
Collet (O. ✱).
Tourneur ✱.
Mahé ✱.
Meynard-Lafarge ✱.
Van der Straten J. A. ❁.
Carrega ❁.
Twent A. C. ❁.
Lantsheer H. W. ❁.
Solminihac (O. ✱).
Roquebert (O. ✱).
Saizieu (O. ✱).
Lefée ✱.
Bedel du Tertre ✱.
Regnauld ✱.
Polders J. M. ✱. ❁.
Deman A. W. ❁.
Le Marant ✱.
Bouvet (Pierre) ✱.
Gérard-la-Coudraye ✱.
Aucam ✱.
Caboureau ✱.
Long ✱.
Nouvel ✱.
Donnadieu ✱.
Frédriks L. ❁.

Lewe van Aduard ✵.
Van Maren J. ✵.
Mesnard ✵.
Gréban ✵.
Bellenger ✵.
Le Baron Vattier (O. ✵).
Ziervogel P. ✵.
Le Francq ✵.
Ayreau.
Ganteaume, J. A.
Levasseur ✵.
Lecoat – Kerveguen (O. ✵).
Margollé Sanier ✵.
Dupotet ✵.
Langeweld ✵.
Cantzlaar ✵.
Raoul, J. F. ✵.

CAPITAINES DE FRÉGATE, *Messieurs*,

Chesneau ✵.
Omnès ✵.
Gramon ✵.
Bargeau ✵.
Delacoste ✵.
Bretel ✵.
Descormiers ✵.
Lévêque ✵.
Robert ✵.
Hubert ✵.
Oreille ✵.
Rouvier ✵.
Bruilhac ✵.
Oletta ✵.
Roux ✵.
Lebas – Sainte – Croix (O. ✵).
Faber.
Sloterdyk J ✵.
Le Bastard de Kerguifinec ✵.
Obet ✵.
Mondelot ✵.
Lacroix-Charrier-Moissard ✵.
Gallier-Labrosse ✵.
Cordier ✵.
Taupier ✵.
Gemon ✵.
Lecolier ✵.
Courdouan ✵.
Bachelot ✵.
Cambon ✵.
Fradin, aîné ✵.
Baron ✵.
Seguin ✵.
Vallée ✵.
Fournier ✵.
Lagarde, D. ✵.
Rousseau B. L. ✵.
Simiot ✵.
Legolias ✵.
Fourré, cadet ✵.
Lahalle ✵.
Palierne ✵.
Mallet ✵.
Reybaud ✵.
Woltzen ✵.
Nooy.
Dutaillis ✵.
Lecoupé.
Cuvillier ✵.
Cabal.
Dumas.
Langlois ✵.
Lafitte ✵.
Gaultier.
Malingre.
De Poge ✵.
Guillet ✵.
Louvel.
Drouault ✵.
Caillabet.
Maignein.
Beville C.
Keller C. J. W. ✵.
Durleu.
Melms.
Groot.
Van der Loeff M. L. ✵.
Francke A. A. ✵.
D'Everdinge-van-der-Nypoort ✵.
Cambier J. ✵.
Grim.
Bolken.
Kreckel W. A. ✵.
Wardenburg.
Vanderhart W. A. ✵.
Bakker.
Stout.
Meyer.
Dibbetz H. M. ✵.
Vanheiningen.
Coertsen.
Hinxt.
De Jonge.
Pool, J. M.
Van Dalen.
Reisig.
Fuchs.
Pfeil.
Thibeault ✵.
Arnous.
Barnetche ✵.
Farjenel.
Ménagé
Bigeault.
Calloche ✵.
Chasseriau.
Delœuil.
Bassière ✵.
Gabet, B. J.
Lenetrel.
Duval.
Maujouan.
Daudignon.
Poupart ✵.
Hurtel ✵.
Gauthier.
Colomb ✵.
Laroque.
Marchand ✵.
Picard.
Lebrettevillois ✵.
Le Blond-Plassan ✵.
Desrotours ✵.
Ducamp-Rosamel.
Croquet-Deshauteurs.
Paulin.
Lissilour.
De la Génétière.
Bégué ✵.
Paul-Lamanon ✵.
Degras.
Freycinet-Saulce ✵.
Guiné ✵.
Aune ✵.
Mequet jeune.

Fleury-Jarville.
Georgette Dubuisson.
Cocherel ✱.
Peureux de Mélay.
Pesron.
Menouvrier Defresne ✱.
Drieman.
Emeric ✱.
Feretier, J. B. H. ✱.
Morice ✱.
Taillard ✱.
Ségur ✱.
Barère.
Breton.
Ducrest de Villeneuve ✱.
Roussin ✱.
Fougeray ✱.
Simonot.
Hamon.
Rullault.
Le Maître.
Mauffray.
Constantin J. ✱.
Le Crosnier ✱.
Vatel.
Perlié ✱.
Groignard.
Michelon.
Guichard ✱.
Dubourg ✱.
Berthelin.
Nazereau.
Menuet.
Ravin.

Boyer.
Rejou.
Levasseur.
Degrave.
Vinson.
Le Boucher.
Mousnier ✱.
Lasalle d'Harader.
Ollivier.
Satie.
Dumonard.
Faucon ✱.
Desfossés.
Daubigny.
Boissy.
Fouque.
Pietersen.
Toussaint.
Debergue.
Roustan.
Biot.
Ponée ✱.
Botherel de la Bretonnière.
Dauriac ✱.
Pelcport.
Beaudran ✱.
Guillon.
Dupont ✱.
Raoul, cadet.
Freycinet-Saulce (L. C.).
Delaporte.
Dupatural.
Serval ✱.

Harang.
Arnous, R.
Philibert.
Lonaty ✱.
Gaudran.
Le Chev. Thanaron ✱.
Lachadenede ✱.
Lhuilier.
Dupetit-Thouars ✱.
De Roth P. F. ✱.
Van Zuylen-van-Nyvelt.
Van Heemskerk.
Le Chev. Van Son ✱.
Colinet.
Elie.
Le Baron Bougainville.
Van Schuler.
Ver Huell.
Meyfret.
Touffet ✱.
Le Chev. Gautier de Rigny ✱.
Bonafoux Murat.
Durbec.
Vincent.
Silhouette.
Dehen.
De Mackau ✱.
Perrée ✱.
Palasne-Champeaux.
Bourdé ✱.
Dusseuil.
Baudin des Ardennes. ✱

LIEUTENANS DE VAISSEAU, *Messieurs*,

Morel.
Rebours.
De Gueroult.
Laronde.
Le Peru.
Constantin P.-Joseph ✱.
Lavaud ✱.
Campagnac.
Angot.
Bonie.
Demai.
Marette - Dessaux.
Jalabert.
Dasnier.

Bouvier.
Willaert.
Raffi.
Le-Marant-Kerdaniel.
Calvès.
Joye ✱.
Gourrin.
Kerdrain, J.B.
Kerdrain, M.
Renault.
Peltier ✱.
Kermasson.
Morisson ✱.
Sarrazin.
Denis.

Dubois.
Levenard.
Legros.
Lalanne.
Carrel.
Theriot.
Lavaud.
Coquet.
Conseil.
Raccord.
Desiennes.
Ulliac.
Goyetche.
Pourquier.
Legué.
Dedé.

Johanenc ✱.
Papineau.
Nadreau ✱.
Moizeau.
Jacon.
Panisson ✱
Lafosse.
Passart.
Dufourg ✱.
Meuron.
Delanoue.
Martin ✱.
Samson ✱.
Julien.
Chautard.
Morin.

Porin.
Fournier ✻.
Laffon.
Eydoux.
Lefée.
Saunier.
Dupin.
Classen.
Calaman.
Guerin ✻.
Bertrandy.
Venel.
Guigou ✻.
Levenu.
Frouin.
Potier - de - Lahoussaye.
Brunet ✻.
Caro.
Gairoard.
Piet.
Regnier.
Bouyer.
Pellabond ✻.
Agasse.
Picard.
Dargence.
Chapus.
Standers.
Stort.
Schroder.
Coeymans.
Pool, J.-A.
Polkeyn.
Blom.
Poisson.
Bourgoin Et.
Vallin.
Pillore.
Lanfrity ✻.
Blanchet.
Tichler.
Lengakker.
Reins.
Verveer.
Dominicus.
Leredde, cadet.
Monfort, G. F.
Kerimel.
Bagot.
Mauchrétien.
Gerhardt.

Dingemans ✻.
Van Ginkel.
Avoyne J. L. V.
Thevenard.
Hubert.
Lejeune.
Cotelle, cadet ✻.
Fayolle P. A. H.
Avoyne G.-B.-E.
Cuvigny ✻.
Lacheurié
Collinet.
Linant
Audouy.
Rocher.
Albert.
Gohet Duchesne.
Sornin ✻
Jourdain.
Leclerc ✻.
Boucherot.
Picquet cadet.
Legall Kerven.
Festou Villeblanche.
Lechartreux.
Gizolme.
Lenormand Kergris.
Borius.
Lefebure.
Babron.
Bocey.
Ménard.
Pigache.
Bourdet.
Gouet.
Petit.
Duburquois.
Proteau.
Durdent.
Feburier.
Garibou.
Marcorelles.
Dutoit ✻.
Leclainche.
Gaudfernau.
Cuppé - Dubourg
Deberle.
Gard.
Cossé.
Ailhaud.

Bargeau.
Baubigny.
Cheminant.
Gouin.
Estrine
Le Chev. Etchegaray ✻.
Le Cour.
Duperron.
Caro.
Brisset.
Lehenaffe ✻.
Darbel.
Lebaron.
Pellé-Bridoir ✻.
Picquet, aîné.
Hugot - Derville, J.-F.-M.
Obet.
Fougère.
Sire.
Coderq ✻.
Bouvier - Destouches (O. ✻).
Gerdy ✻.
Touboulie.
Odievre.
Clemendot.
Bourdé Villehuet.
Le Cor.
Le Chevalier Boniface (O. ✻).
Duchanin.
Figannière.
Le Chev. Grivel ✻.
Boom
Berghuis.
Prey.
Courier - dit - Dubekart.
Blommendal.
Sels.
Fentsch.
Bruin.
Van Steenbergen.
Haringman.
De Vries.
Heye.
Schneider.
Lans.
De Quartel.
Merkus.

De Witt.
Justman.
Mertens.
Eeg.
Roos, J. ✻.
Le Bleu.
Machielsen.
Durand.
Gravereau ✻.
Duchemin.
Laine.
Masson ✻.
Le Chev. Teissier de Marguerittes (O. ✻)
Gerodias (O. ✻).
Loyer-Deslandes.
Gautier.
Gigaux de Grand-Pré.
Valette.
Normand Kgré.
Bonnefoy de Monbazin.
Billard.
Bourdon.
Olivier ✻.
Gauttier.
Le Crosnier.
Russel.
Le Tourneur.
Cavelier.
Clavier.
Gauvain.
Lefebure.
Guyot.
Lachelier.
Letraon de Belley.
Vaillant.
Fabritius.
Van Dura.
Van Kruynen.
Knossis.
Tieman.
Frédéricks.
Vyehgel.
Vangothe.
Bisschop-Greveling.
Tichelman.
Dekker.
Steeling.

Bezemer.
Oxholm.
Van Geldrop.
Lutkens.
Zwarthof.
Hemmes.
Tadsen.
Zegers.
Gallas.
Dillié.
De Groot.
Sluiter.
Heutz.
Van den Berg.
Buys.
Van Ommen.
Bodel.
Muller.
Besier.
De Visscher.
De Monyé.
Schokker.
Haringman.
De Beyer Tengbergen.
Janszen.
Veltman.
Visser.
Geesteranus.
Van den Ende.
Van Es.
Gericke.
Vander Straten.
Kicherrer.
Hoofd.
Pool, A.-E.
Van Lutsenburg.
Steenboom.
Mocqué.
Ahrends.
Gordon.
Hansen.
Riouffe.
Bourdé - Villaubert.
Langlade.
Duchesne.
Petit.
Hurly.
Granval.
Guillet.
Guillou.

Ville.
Leroux.
Fourré, ainé.
Trougnac.
Bavard.
Guyon.
Delange.
Martin d'Auteuil.
Girardias.
Launelongue ✻.
Mayol.
Marchand.
Andrieu ✻.
Fougeray - du - Coudray.
Pinet.
Blois ✻.
Heyrisson ✻.
Clouet.
Renaud ✻.
Drouin.
Billoquet.
Simian.
Savy.
Le Sergent.
Giboin.
Martin.
Lagreze ✻.
Lebolloche ✻.
Imbart ✻.
Jance ✻.
Tourrel.
Maquet.
Moisson.
Robert.
Serec.
Coupvent.
Estienne.
Carpentin.
Maillard - Liscourt.
Graton.
Tanguy.
Daniel.
Béhic.
Castagnier.
Quiot ✻.
Daguenet.
Drinot.
Lebas.
Maugendre.
André.

Salomon.
Ransonnet ✻.
Abadie.
Longueville.
Martel.
Morvan.
Drivon.
Latreyte.
Rossy.
Layti.
Brue.
Mayol.
Forsans.
Debelloi.
Rault-Lahury.
Cornette Venancourt.
Duval-d'Ailly.
Maurouard ✻.
Massieu.
Cosmao.
Bourgeois ✻.
Avenel ✻.
Huguet
Laugier ✻.
Le Chevalier Le Roy ✻.
Laurent.
Vallat.
Prenat.
Bazin.
Costé ✻.
Le Redde.
Pasquier ✻.
Dagay-Giraud.
Hugon.
Burgues-Missiessy ✻.
Fabre (L.). ✻
Sachs.
Thirot ✻.
Mecquet.
Feu.
Longueville E. V. ✻.
De Peron.
Moisson ✻.
Coudert.
Decaen ✻.
Kersbyl.
Arnaud L.
Fremont.

La Marche.
Rigodit.
Le Maitre.
Gourbeyre.
Fleuriau, ainé.
Mequet.
Tetiot.
Le Pontois.
Mesdaght.
Burcier.
Banset.
Ripaud de Montaudevert.
Sivory.
Brion.
Le Pelley.
Danchochoury.
Berthelot.
Flandret ✻.
Fourré.
Gaffaret.
Le Chosel.
Barbaud jeune.
Dupré Cara.
Duhamel.
Guérin.
Bourrand.
Dumay.
Bellot.
Dubourg.
Seignande-Serre.
Plane.
Barbaud ainé.
Romieu.
Dupré L.
Achard.
Eydoux.
Chasseriau.
Genty.
Guerandel.
Rolland.
Sanson, J. P.
Frigot.
Le Grand.
Greslaud.
De Beausset.
Gand.
Jeuillard.
Bayle.
Robin.
Volaire.
Deluret ✻.

Aune Cadet.
Riche.
Morvan.
Mamineau ✻.
Duré, Bernard ✻.
Pesron.
Pastol.
La Borde.
Mouchel.
Albert ✻.
Poucel.
Grasset ✻.
Le Mer.
Tirmon.
Le Lepvrier.
Olivier T. V.
Roy.
Villeneuve.
Bonnefoux.
Couhitte.
Roubaud.
Kernaflen de Kergos.
Lagrèze ✻.
Losties.
Denis.
Lantivy.
Loncle.
Galiment.
Galabert.
Le Coursonnois.
Montgery.
Defredot Duplanty.
Riollaye.
Ferrand.
Coiron.
Bernard.
Doullé.
Longer.
Dessaine.
Creveuil.
Ponthonier.
Dumanoir le Pelley.
Tephany.
Bourbon.
De Crafton.
Satie F. J. A.
Desbordes.
Coulonne ✻.

Penhoat.
La Marck.
Coquais.
Gicquel Destouches ✻.
Guerin.
Gautier.
Arondel.
Lecoc St.-Maur.
Buchet-Châteauville.
Garnier.
Lallouet.
Garibou.
Constantin.
Bertrand.
Homond Kerdaniel.
Le Huby.
Couture.
Sevenne.
Lettré ✻.
Hugot d'Herville.
Marinier.
Le Moyne.
Joubert.
Delorme.
De la Rouvraye.
Audren Kerdrel.
Mauduit.
Courtin.
Martin.
Deschamps.
Gouet.
Picard.
Poideloue ✻.
Perrot.
Préaux.
Delaunay.
Gueydan ✻.
Potigny.
Tinel.
Letourneur.
Arnaud ainé.
Jourdan.
Andrieux.
Meisonnier.
Infernet.
Le Golias.
Rouer de Villeray.
Genebrias.

Ledall-Kereon.
Peponnet.
Disdier.
Le François.
Guerin Desessart.
Sorel.
Reynaud.
Saulnier.
Dupont d'Aubevoye.
Doysonville.
Le Blanc.
Kermarec.
Guezennec ✻.
Zaepfell.
Houssart.
Gallois ✻.
Faulin-Banville.
Besse.
Girod de l'Ain.
Dupuy.
De Freminville.
Verchere Reffye.
Villaret-Joyeuse A. J. M.
Christy Pallière.
Monfort ✻.
Darod.
Sallard.
Bompar.
Torquet.
Pas de Beaulieu.
Gratien de Comore.
Roquefeuil ✻.
Vigoureux.
Scheidius.
Vande Velden.
Holfmann.
Kraay.
Muntendam.
Ryck.
Garagnon.
Broncke.
Gonsalve.
Lombard.
Constantin ✻.
Fournier.
Vieilh.
Bellet.
Du Colombier.

Granval.
Lemarchand.
Roche.
Judes.
Pophilat.
Lebreton de Rauzegat.
Méollan.
Hilaire.
Penard.
Derennes.
Bernard.
Pinard.
Bollot.
Aycard.
Deschamps, ainé.
Loublié.
Grosjean.
Loizeau.
Simeon.
Blanchon.
Hargous.
Joly.
Gay.
Bonneau.
Barbereux.
Garcin ✻.
Lefrapper.
Clavier.
Michel.
Labiche.
Bouchet.
Robert.
Gobert.
Charmasson ✻.
Dagorn ✻.
Gestin.
Leconte.
Lozach.
Trotel.
Coursault.
Michel J. L.
Leblanc de Verneuil.
Coté.
Denis.
Debeauquaire.
Bouilleau.
Treussart-Kersergat.
Crespel.

Allain.
Delamusse.
Parisot.
Bottemont ✻.
Lefrotter.
Bouinière.
Beaussan.
Lemesle.
Battandier.
Gautier.
Savigny.
Lecomte.
Falaise.
Ferrand.
Reverdit.
Piage.
Vatinel.
Bourdais.
Martel.
Fornier.
Allary ✻.
Hamard.
Allégre.
Jaubert.
Sirey ✻.
Durbec.
Clisson.
Laferrière.
Duffaur.
Samouel.
Roufrio-Cramps.
Bertin.
Hell.
Paranthoen.
Thoulon.
Dagorne.
Matterer.
Dubois de Bellegarde.
Espiaux.
Pothonnier.
Troude.
Montanier.
Topsent.
Lagrange.
Fornier.
Dumas.
Kerdrain.
Bazoche.
Parnajon.
Laurens de Choisy.
Durand.
Leblanc.
Pelhaste.
Laborde-Lasalle.
Forquenot-Lafortelle.
Morisse.
Macé.
Bosc.
Dérubé.
Regnault de la Susse.
Férec.
Caussé.
Barry.
Lalande.
Rother.
Devèze.
Gachina.
Demeezemaker.
Castagnier.
Mercier.
Dumoutier.
Debaye.
Teulade.
Gœury.
Brou.
Rabaudy ✻.
De Saint-Belin.
Villeneuve.
Monteau.
Bazin.
Moulac ✻.
Anemaat.
Phitsinger.
Mertens.
Bronovo.
Matthes.
Legrand.
Vasseur.
Fleury.
Cateau van Rosevedl.

Etats-Majors des Ports, Messieurs,

Hambourg.	Rousseau ✻, Capit. de frégate, *chef militaire détaché à Dantzick.*
Amsterdam.	Verdooren (C. ✻) Contre-Amiral, *chef militaire.*
Rotterdam.	Kikert (O. ✻) (C. ✻), Vice-Amiral, *chef militaire.*
Anvers	Morel-Beaulieu (O. ✻) Capitaine de vaisseau, *chef militaire.*
Boulogne	Lecoat Saint-Haonen (O. ✻), Capitaine de vaisseau, *chef militaire et des mouvemens.*
Dunkerque.	Delacoste ✻, Capitaine de frégate, *chargé du service militaire et des mouvemens.*
Le Hâvre.	Cocherel ✻, Capit. de frégate, *chef militaire et des mouvemens.*
Cherbourg.	Ecolier ✻, Capit. de frégate. *Chef militaire et des mouvemens.*
Brest	Bouvet (C. ✻), Contre-Amiral, *Chef militaire.* . . . ., Capit. de vais., *premier adj.* Groignard, Capitaine de frégate, *deuxième adjudant.*
Lorient	Clément de la Roncière (O. ✻). Capit. de vaiss., *chef milit.* Campagnac, Lieutenant de vaisseau, *adjudant.*
Nantes	Roux ✻, Capit. de frégate, *chef militaire et des mouvemens.*
Rochefort.	Querangal (O. ✻), Capitaine de vaisseau, *chef militaire.* Berard ✻, Capitaine de vaisseau, *Chef des mouvemens.* Polony (O. ✻), Capitaine de vaisseau, *premier adjudant.* Pesron, , Capitaine de frégate, *deuxième adjudant.*

Toulon . . . Christy-Pallière (O. ❋), Capit. de vaisseau, *chef militaire.*
Lacroix-Charrier-Moissard ❋, Capitaine de frégate, *adjudant.*

Gênes. . . . Cordier ❋, Capitaine de frégate, *chef militaire et des mouvemens.*

La Spezzia. Gustiniani, *chef militaire et des mouvemens.*

Livourne. . . Gérard la Coudraye ❋, *Capitaine de vaisseau, chef militaire et des mouvemens.*

Civita-Vecch. Serval ❋, *Capitaine de frégate, chef militaire.*

Corfou. . . . Leisseignes (C. ❋), Contre-Amiral, *Commandant de la marine.*

INSPECTION GÉNÉRALE *d'Artillerie de Marine.*

M. le Comte de Sugny (C. ❋), Général de division, *Inspecteur général.*

M. Thirion (O. ❋), Général de brigade, M. Baudry Dasson ❋, Colonel, } *Inspecteurs adjoints.*

Chefs de Parcs, MM.
Devaulx (O. ❋), *Génér. de brigade, à Brest.*
Jacobi (O. ❋), *Colonel, à Toulon.*
Lormanne (O. ❋), *idem, à Rochefort.*
Godebert ❋, *à l'Orient.*

Chefs de Bataillon employés aux Parcs, MM.
Villard ❋, *à Brest.*
Monmela, *à Toulon.*
Blehée ❋, *à Rochefort.*
Couppe ❋, *à Anvers.*
Corniber, *à Amsterdam.*

Cap. chefs de Parcs, MM.
Taillefer, *à Gênes,*
Laurent, *à Cherbourg.*
Lelubois-Marsilly, *à Boulogne.*
Bouxin, *à Rotterdam.*

Inspecteurs des forges et fonderies,

M. Barbé, *Chef de Bataillon*, à Guérigny.

Capitaines, Messieurs,
Barbier, *à Paris.*
Féard, *à Vierzon.*
Petit, *à Indret.*
Jure ❋, *à Liége.*
Desperrois ❋, *à Saint-Gervais.*
Lucas, *à Mézières.*
Leclerc - Delamotte, *à Liége.*
Leguernalet-Keransquer, *à Ruelle.*
Goard, *à Nevers.*
Romme, *à Ruelle.*
Becherel, *à Indret.*
Bourrée, *à Nevers.*
Rigault, *à Liége.*

Compagnies d'Ouvriers. Capitaines Commandans, *Messieurs*,

Pfihl.	la première.	Ambroise. . . .	la quatrième.
Spinola.	la deuxième.	Laurent.	la cinquième.
Holzem.	la troisième.	Migne.	la sixième.

Compagnies d'Apprentis Canonniers. Commandans, *Messieurs*,

Serre.	la première	Gaudriau. . . .	la quatrième.
Macé.	la deuxième.	Versen.	la cinquième.
Ferand.	la troisième.	Le Coat-Kerveguen.	la sixième.

OFFICIERS DU GÉNIE MARITIME.

M. le Baron Sané (O. ✻), *Inspecteur général.*

Chefs des Constructions, Messieurs,

Toulon.	Poncet ✻.
Brest.	Degay ✻.
Paris.	Roland, cadet ✻.
Anvers.	Lair ✻.
Rochefort.	Lafosse.
Paris.	Geoffroy.
Rochefort.	Garrigues.

Ingénieurs de première Classe, MM.

Nantes.	Etesse, *Chef du* 4e. *Arrond. forestier.*
Orléans.	La Mothe fils, *Chef du* 3e. *Arrond. forest.*
Toulon.	Garnier S. Maurice.
Angoulême.	Pennevert, *Chef du* 2e. *Arrond. forestier.*
Grenoble.	Pestel, *Chef du* 1er *Arrond. forestier.*
Paris.	Boissieu, *Chef du* 5e. *Arrond. forestier.*
Nantes.	Ronsard.
Rochefort.	Filhon.

Ingénieurs de seconde Classe, MM.

Dunkerque.	Bretocq.
Anvers.	Notaire Grandville. (O. ✻.)
	Denaix.
Nancy.	Bonnard, *Chef du* 7e. *Arrond. forestier.*
Cherbourg.	Segondat, J.-M.
Anvers.	Bonjean.
Bruxelles.	Grehant.
Venise.	Tupinier.

Ingénieurs de troisième Classe, MM.

Brest.	Simon.
Trieste.	Lefebvre ✻, *Ch. de l'Arr. forestier de l'Illyrie.*
Hâvre.	Chaumont.
Bayonne.	Baudry.
Gênes.	Boucher.
Naples.	Greslé.
L'Orient.	Le Déen.
Anvers.	Moreau.

Sous-Ingénieurs de 1ere *Classe*, MM.

Anvers.	Rigault de Genouilly.
	Arnaud.
Cherbourg.	Langlois.
Toulon.	Vincent ✻.
	Guérin.
Bordeaux.	Hubert.
Espagne.	Masquelez ✻.
Rochefort.	Bonnet.
Anvers.	Gilbert.
Livourne.	Marestier.
Paimbœuf.	Alexandre.
Anvers.	Desmarest.
Toulon.	Royou ✻.
Anvers.	Fabre d'Eglantine.
Toulon.	Dupin.
Anvers.	Perroy.
L'Orient.	Lemoine Serigny.

Sous-Ingénieurs de 2e *Classe*, MM.

Brest.	Traon.
Orléans	Maquet, *Employé dans le* 3e. *Arrond. forest.*
Grenoble.	Quinard, *Employé dans le* 1er. *Arrond. forest.*
Anvers.	Guillemard.
Anvers.	Hamart.
Nantes.	Audoy, *Employé dans le* 4e. *Arrond. forest.*
Anvers.	Daniel ✻.
En Espag.	Daviel.
Brest.	Dreppe.
Toulon.	Leroux.
Anvers.	Demoor.
Cherbourg.	Jobert.
Anvers.	Pirard.
Toulon.	Dubois.
Toulon.	Mazandier.
L'Orient.	Laimant.
Gênes.	Chanot.
Venise.	Dumouteil.
Boulogne.	Lebreton.
Civita-Vecc.	Lefebvre-Cerisy.

Officiers des Bataillons d'Ouvriers-militaires de la Marine.

M. Lair ✳, *Colonel.*

BATAILLON DU DANUBE,

Etat-Major.

M. Notaire-Grandville (O ✳), *Chef de Bataillon.*
M. Savary, *Adjudant-Major.*
M. Fauchet, *Quartier-Maître.*
M. Singery, *Adjudant S.-Officier.*
1re. *Comp.* Moreau, *Capit. en premier.*
2e. *Comp.* Hamand, *Capit. en sec.*
3e. *Comp.* Perard, ...
4e. *Comp.* Daniel, *Capit. en second.*

Ier. BATAILLON DE L'ESCAUT.

Etat-Major.

M. Denaix, *Chef de Bat.*
M. Plage, *Adjudant-Major.*
M. Aliot, *Quartier-Maître.*
M. Descoville, *Adjud. Sous-Officier.*
1re. *Comp.* Lombard, *Capit. en prem.*
2e. *Comp.* Demoor, *Capit. en prem.*
3e. *Comp.* Perroy, *Cap. en premier.*
4e. *Comp.* Prevost, *Capit. en sec.*

IIe. BATAILLON DE L'ESCAUT.

Etat-Major.

M. Gilbert, *Chef de Bataillon.*
M. Godet, *Adjudant-Major.*
M. Desbouillons, *Quartier-Maître.*
M. Cosson, *Adjudant Sous-Officier.*
1re. *Comp.* Royou, *Capit. en prem.*
2e. *Comp.* Philippe, *Capit. en prem.*
3e. *Comp.* Guillemard, *Cap. en prem.*
4e. *Comp.* Marchand, *Capit. en sec.*

IIIe. BATAILLON DE L'ESCAUT.

Etat-Major.

M. . . . . . . *Chef de Bat.*
M. Godefroy, *Adjudant-Major.*
M. Tabereau, *Quartier-Maître.*
M. Lauger, *Adjudant S.-Officier.*
1re. *Comp.* Desmaret, *Capit. en prem.*
2e. *Comp.* Langlois, *Capit. en sec.*
3e. *Comp.* Fabre-d'Eglantine, *Cap. en premier.*
4e. *Comp.* Lebreton, *Capit. en sec.*

BATAILLON DE BOULOGNE.

Etat-Major.

M. . . . . ., *Chef de Bataill.* Commandant.
M. Jacob, *Adjudant-Major.*
M. Blancart, *Quartier-Maître.*
M. Guillard, *Adjudant S.-Officier.*
1re. *Comp.* Easme-Lacroix, *Cap. en pr.*
2e. *Comp.* Boussard, *Capit. en sec.*
3e. *Comp.* Vauquelin, *Capit. en prem.*
4e. *Comp.* . . . ., *Capit.*

BATAILLON DE CHERBOURG.

Etat-Major.

M. Segondat, *Chef de Bat.*
M. Autreiche, *Adjud.-Major.*
M. Leger, *Quartier-Maître.*
M. Lequipe, *Adjudant S.-Officier.*
1re. *Comp.* Langlois, *Capit. en prem.*
2e. *Comp.* Rossel, *Capit. en sec.*
3e. *Comp.* Lechelle, *Capit. en prem.*
4e. *Comp.* . . . . ., *Capitaine.*

BATAILLON DE TOULON.

Etat-Major.

M. Vincent, *faisant fonctions de Chef de Bataillon.*
M. . . . ., *Adj.-Major.*
M. Gras, *Quartier-Maître.*
M. Riols, *Adj. Sous-Officier.*
1re. *Comp.* Mazaudier, *Capit. en prem.*
2e. *Comp.* Dupin, *Capit. en prem.*
3e. *Comp.* Dubois, *Capitaine.*
4e. *Comp.* Leroux, *Capitaine.*

BATAILLON EN ESPAGNE.

Etat-Major.

M. Saizieu (O. ✳), *Capitaine de vaisseau*, Commandant.
M. Manoel des Reys, *dit* Chabert, *Adjudant-Major.*
M. Sabourous, *Quartier-Maître.*
M. Laporte, *Adjudant Sous-Officier.*
1re. *Comp.* Crochet Luxembourg, *Cap. en premier.*
2e. *Comp.* Duprez, *Capit. en sec.*
3e. *Comp.* Delrue, *Capit. en sec.*
4e. *Comp.* Beaulaton, *Capit. en sec.*
. . . . ., *Capitaine en second.*

Officiers des mouvemens des Ports, Messieurs,

Brest.	Rondeau (O. ✻), *Capitaine de vaisseau*, Chef.	
	Lehuby (O. ✻), *Capitaine de vaisseau*, Sous-Chef.	
L'Orient.	Levêque (O. ✻), *Capitaine de vaisseau*, Chef.	
Rochefort.	Barbier (O. ✻), *Capitaine de vaisseau*, Chef.	
	Levêque ✻. *Capitaine de frégate*,	Sous-Chefs.
	La Fitte ✻, *Capitaine de frégate*,	
Toulon.	Faye (O. ✻), *Capitaine de vaisseau*, Chef.	
	Rouvier ✻	*Capitaines de frégate*, Sous-Chefs.
	Cambon ✻,	

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DE LA MARINE.

Chefs d'Administration, Messieurs,

Toulon.	David.	*Paris.*	Redon, fils, *Maître des Req.*
Brest.	Rignac ✻.	*Anvers.*	Roustagneng.
Paris.	Rosières ✻. *Sec. gén. du Minist. de la marine.*		

Commissaires principaux, Messieurs,

Bordeaux.	Le Chev. Bergevin A. ✻.	*Nantes.*	Giraud.
		S.-Servan.	Gaude.
L'Orient.	Guilbaud.	*Livourne.*	Pernetty.
Gênes.	Fontaine.	*Rochefort.*	Pouyer.

Commissaires de première classe, Messieurs,

Calais.	Guys.	*Brest.*	Jullou.
Cherbourg.	Poupel.		Preuilly.
Toulon.	Burgevin. (J. P.)	*Le Hâvre.*	Gachot.
L'Orient.	Morvan.	*Marseille.*	Boissier.
Rotterdam.	Rainville.	*Rochefort.*	Pouget.
La Ciotat.	. . . . .	*Brest.*	Lacoveille.
Bordeaux.	Henry.	*Amsterdam.*	Quant.
Anvers.	Morin		Van Kerchem ✻.
Le Hâvre.	Fourcroy ✻.	*Hambourg.*	Grandpré.
L'Orient.	Le Goff Duplessis.	*Toulon.*	Demore.
Brest.	Jurien.		

Commissaires de seconde classe, Messieurs,

Rochefort.	Lacombe.	*Ajaccio.*	Escudier.
Bayonne.	Badeigt Laborde	*Brest.*	Cordier.
Anvers.	Desbouillons.	*Dunkerque.*	Leconte.
L'Orient.	Peyrusse.	*Anvers.*	Goguet.
Toulon.	La Grange.	*Rochefort.*	Froidevaux.
. . . . .	Quesnel.	*Anvers.*	Lechanteur.
Toulon.	Ollivault.	*Rochefort.*	Barnier.
Nantes.	Ferrary.	*La Spezzia.*	Berard.
Rochefort.	Joanin.	*Brest.*	Louvel.
Paris.	Maublanc.	*Paris.*	Portier.

Anvers.	Chabanon.
Civita-Vecchia	Stamaty.
Rotterdam	Tinant.
Amsterdam.	Martin.
Rotterdam	Pasquet.
Trieste	Angebert.
Amsterdam.	Prigny.
Paris.	Boursaint.
Boulogne.	Feuilloley.
Toulon.	Sanson.
L'Orient.	CosmaoKermengy.
Toulon.	Simon.
Rochefort	Millet.

Sous-Commissaires, Messieurs,

Paimpol.	Délioux.
S. J. de Luz.	Penent.
Dinan.	Rouault la Hautière.
Quimper.	Pelegrin.
Toulouse.	Faurès.
L'Orient.	Peyronnel.
St.-Malo.	Pennelé.
Paimbeuf	Frédéric.
Caen.	Corbet, aîné.
Agen.	Dumetz, fils.
Royan.	Le Bras.
Croisic.	Proux.
Sables d'Ol.	Bertrand.
Orléans	Le Duc.
Tours.	Duval.
Ostende.	Fournier.
Marseille.	Bleschamp.
Bayonne.	Guaye.
Guérigny.	Tulpin.
Dieppe.	De Saint.
Rochefort.	Maisonneuve.
L'Orient.	Fontan.
Fécamp.	Garnier.
Toulon.	Lieutaud.
Isle de Rhé.	Lacroix.
Cette	Depanis.
Langon.	Rommefort.
St.-Brieuc.	Touteville.
Pouillac.	Leveneur.
Conquet.	. . . . .
Blaye.	Cugneau.
Villefranche.	Gaudot.
La Rochelle.	Case
Anvers.	Letellier.
. . . .	Labrouche.
Granville.	Casin.
Port Maurice.	Michel.
Cherbourg.	Fabrègues. Cosmao. (J. J.)
Libourne.	Vallombreuse, fils.
Dunkerque.	Valsemey.
Rouen.	Clemancin.
Boulogne.	Grand.
Marennes	Rey.
Morlaix.	Dusaussois.
Brest.	Pouliquen.
Toulon.	Nermand, fils.
Angers.	Magdeleine.
Bordeaux.	Lemaire.
Hâvre.	Bailly (Cl.).
Honfleur.	Mahoudeau.
Martigues.	Jaluzeau.
Rochefort.	Rimbert.
Saint-Vallery.	Le Testu.
Boulogne.	Devienne.
Bayonne.	Saignelonge.
Cherbourg.	Le Chevalier.
Brest.	Lefebvre.
Venise.	Cruvellier.
Rochefort.	Lavaquerie.
Anvers.	Boisson.
Brest.	Lafosse
La Seyne	Monoyer.
Savonne.	Robin.
Rochefort.	Alliez.
Chiavari.	Abeille.
Isle d'Elbe.	Pièche.
San Remo.	Dufour.
Rees	Bailly. (H.)
Toulon.	Capmartin. Letellier. Marquisan.
Rochefort	Girard. Jamet.
Nantes.	Segondat.
Arles.	Devillers.
Guérigny.	Cerisier.
Brest.	Lezernan.
L'Orient.	Boisquet.
Dunkerque.	Coupvent.
Lubeck.	Motas.
Toulon.	Marrier de Lagatinerie.
Amsterdam.	Hetet-Crinville.
Gênes.	Eriau.

Agde.	Rouget.	*Brest*.	Robinot.
Gênes.	De Saint.	*Raguse*.	Morellet.
Flessingue	Cagnyé.	*Arnheim*	Besnard.
La Spezzia. . . .	Moutier. / Baslé.	*Harlem*.	Jacquet.
		Paris.	Charié.
Gertruidenberg . .	Delaneuville.	*Emdem*.	Jacques.
Niew-Diep. . . .	D'Einville.	*Zwolle*.	Yzet.
Anvers.	Courtin-Duplessis	*Groningue*	Corthier.
L'Orient.	Gratien Décomore.	*Anvers*	Pickome.
Anvers.	De Raffin.	*Rochefort*	Dubosq.
Brest	Bergevin.	*Venise*	Gailhard.
Rochefort	Le Gall-Kerven.	*Boulogne*. . . .	Lefranc. / Millot.
Anvers.	Flamand.		
Toulon.	Chatel.	*Anvers*.	Scipion. / Demuyssart.
Livourne	Denayve.		
Vannes.	Dalmas.	*Trente*.	Tredos.
L'Orient.	Guilbaud.	*Fiume*.	Leingre.
Anvers.	Charet-Lafrémoire.	*Spalato*.	Arbaud.
Toulon.	Nielly.	*Zara*.	Offret.
Anvers.	Betout.	*Lubeck*.	Gerard.
Brest.	Lange.	*Genes*.	Taboureau.
Hambourg	Guerin.	*Cherbourg*	Belval.
Dantzick.	Gazille.	*Toulon*	Penfentenio.
Hambourg	Bourlet.	*Anvers*.	Boissauveur.
Hambourg.	Quevilly.	*Amsterdam*. . . .	Piand.
. . . .	Lelièvre.	*Toulon*	Dury.
Paris.	Paillet.	*Lorient*.	Lemoyne.
Corfou.	Segond.	*Brême*.	Jolivot.
L'Orient.	Caire.	*S.-Servan*.	Cabaret.

Gardes-Magasins, Messieurs,

Brest. . . .	Dutrouleau.	*Rotterdam*.	Rotrou.	*L'Orient*. .	Lecarpentier.
Rochefort. .	Allard.	*Genes*. . . .	Randoulet.	*Anvers*. . .	Le Plat.
Toulon. . .	Roubin.				

INSPECTION DE MARINE. *Inspecteurs*, Messieurs,

Cavelier ✻, *à Toulon*.
Duperrau ✻, *à Rochefort*.
Jurien Desvarennes ✻, *à Brest*.
Haran, *à l'Orient*.
Gauthier Laferrière ✻, *à Boulogne*.
Mulet des Essarts ✻, *à Anvers*.
Fromant, *à Amsterdam*.
Poncet J. L. ✻, *à Paris*.

Sous-Inspecteurs de première Classe, Messieurs,

Nantes. . .	Mary.	*Brest*. . . .	Liot.	*Bordeaux*. .	Denois.
Bayonne. .	Ripaille.	*Brest*. . . .	Alary.	*Roterdam*. .	Delacour.
Cherbourg .	Lechanteur.	*Gênes* . . .	Marec.	*Toulon*. . .	Capelle.

Sous-Inspecteurs de seconde Classe, Messieurs,

Hâvre . . .	Hann.	*Civ. Vecch.*	Forestier.	*Anvers*. . .	Durand-Dubraye.
Rochefort .	Thomas.	*Amsterdam*	De Vaucresson		
Rochefort. .	Mercereau.	*Trieste*. . .	Lelong.	*Brest*. . . .	Bernard-Marigny.
		Hambourg. .	Thibault.		
La Spezzia.	Charvet.	*Anvers* . .	Saint-Brice. / Sans.	*Paris*. . . .	Huon Kermadec.
L'Orient. .	Perroty.				

Administrateurs de la marine employés dans l'arrondissement maritime de Hollande.

Direction d'équipement; Messieurs,

Amsterd.	Roepell ※ ✵,	*Direct.*
Rotterd.	Hoek,	*Direct.*
Amsterd.	Tenneboyer,	*S.-Direct.* 1re *cl.*
Rotterd.	Schutter,	*S.-Direct.* 1re *cl.*
Amsterd.	Rivery, Mooyat,	*S.-Direct.* 2e *cl.*
Amsterd.	Schultz,	*Ag. compt.* 1re *cl.*
Amsterd.	Van Heynen,	*Ag. compt.* 2e *cl.*
Rotterd.	Oudyk,	*Ag. compt.* 2e *cl.*

Génie maritime.

Amsterd.	Glavimans,	*Construct. gén.*
Amsterd.	Schuit fils,	*Construct.* 1re *cl.*
Rotterd.	Glavimans,	*Construct.* 1re *cl.*
Amsterd.	Schuit père, Van Es,	*Construct.* 2e *cl.*
Amsterd.	Ciebert,	*Constr.* 3e *cl.*
Rotterd.	Bakker,	*S.-Constr.* 1re *cl.*
Amsterd.	Landstraat, Sepeelevelt, Flengenburg,	*S.-Constr.* 2e *cl.*
Rotterd.	Glavimans fils,	*S.-Constr.* 2e *cl.*

Administration.

Amsterd.	Quant, VanKerkeim,	*Commiss.* 1re *cl.*
Rotterd.	Rainville,	*Commiss.* 1re *cl.*
Amsterd.	Martin, Prigny,	*Commiss.* 2e *cl.*
Rotterd.	Tinant, Pasquet,	*Commiss.* 2e *cl.*
Amsterd.	Hetet Crinville, D'Einville, Piaut, *à Niew Diep*,	*S.-Comm.*

Inspection.

Amsterd	Froment,	*Inspect.* 1re *cl.*
Rotterd	Delacour,	*S.-Insp.* 1re *cl.*
Amsterd.	Devaucresson,	*S.-Insp.* 2e *cl.*

Inscription maritime.

Récs.	Bailly,	*S.-Comm.*
Arnheim.	Bernard,	*S.-Comm.*
Arlingen.	Jacquet,	*S.-Comm.*
Embden.	Jacques,	*S.-Comm.*
Zwolle.	Yset,	*S.-Comm.*
Delfzyl.	Cothier,	*S.-Comm.*

Arrondissement de Hambourg.

Génie maritime.

Soetermer, *S.-Construct.* 2e *cl.*

Administration.

Hamb.	Grandpré,	*Comm.* 1re *cl.*
Hamb.	Quevilly,	*S.-Commiss.*
Hamb.	Bourlet,	*Sous-Commiss.*

Inscription maritime.

Hamb.	Guérin,	*S.-Comm.*
Brême.	Jolivot.	*S.-Comm.*
Lubeck.	Gerard.	*S.-Comm.*
Papenb.	. . . . .	*S.-Comm.*

Inspection.

Hamb. Thibaud, *Sous-Inspect.*

ARRONDISSEMENS FORESTIERS DE LA MARINE.

Pour la Recherche, le Martelage et l'exploitation des bois propres aux constructions navales.

Premier arrondissement, comprenant les départemens de l'Isère, Ain, Rhône, Loire, Mont-Blanc, Léman, Haute-Loire, Hautes-Alpes, Drôme, Ardèche, Lozère, Aveyron, Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Gard, Bouches du Rhône, Vaucluse, Hérault, Var et Simplon.

M. Pestel, *Officier du génie maritime*, Chef du 1er *arrondissement, ayant son point central à Grenoble.*

Deuxième arrondissement, comprenant les départemens de la Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gironde, Lot et Garonne,

Lot, Tarn, Gers, Haute-Garonne, Landes, Aude, Pyrénées-Orientales, Ariège, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées et Tarn-et-Garonne.

M. Penevert, *Officier du génie maritime*, Chef *du 2e. arrondissement forestier, ayant son point central à Angoulême.*

Troisième arrondissement, comprenant les départemens du Loiret, Loir et Cher, Indre et Loire, Yonne, Vienne, Indre, Cher, Nièvre, Haute-Vienne, Creuse, Allier, Puy-de-Dôme, Cantal et Corrèze.

M. La Mothe fils, *Officier du génie maritime*, Chef *du 3e. arrondissement forestier, ayant son point central à Orléans.*

Quatrième arrondissement, comprenant les départemens d'Ille et Vilaine, Loire-Inférieure, Vendée, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Deux-Sèvres, Maine et Loire, Mayenne, Sarthe et Orne.

M. Etesse, *Officier du Génie maritime, Chef du* 4e. *arrondissement forestier, ayant son point central à Nantes.*

Cinquième arrondissement, comprenant les départemens de la Seine, Seine et Marne, Seine et Oise, Marne, Ardennes, Aisne, Oise, Eure, Calvados, Manche, Seine-Inférieure, Somme, Pas-de-Calais, Nord, et Eure et Loir.

M. Boissieu, *Officier du Génie maritime, Chef du* 5e. *arrondissement forestier, ayant son point central à Paris.*

Sixième arrondissement, comprenant les départemens de la Dyle, Jemmape, Deux-Nèthes, Escaut, Lys, Sambre-et-Meuse, Meuse-inférieure, Ourte, Forêts, Roër, Sarre, Rhin et Moselle et Mont-Tonnerre, Bouches de l'Escaut, Bouches du Rhin.

M. Grehant, *Officier du génie maritime*, Chef *du* 6e *arrondissement forestier, ayant son point central à Bruxelles.*

Septième arrondissement, comprenant les départemens de la Meurthe, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges, Haute-Marne, Aube, Haute-Saône, Côte-d'Or, Doubs, Jura, et Saône et Loire.

M. Bonnard, *Officier du génie maritime*, Chef *du 7e. arrondissem. forestier, ayant son point central à Nancy.*

Arrondissement au-delà du Rhin, comprenant les départemens de la Lippe, Ems supérieur, Bouches du Weser, Bouches de l'Elbe, Ems oriental, Ems occidental, Frise, Bouches de l'Yssel, Yssel supérieur, Zuyderzée, et Bouches de la Meuse.

M. le Gonidec, *Agent de la marine*, Chef *de l'arrondissement, ayant son point central à Hambourg.*

Arrondissement au-delà des Alpes, comprenant les départemens du Pô, Stura, Montenotte, Gênes, Taro, Apennins, Arno, Méditerranée, Ombrone, Rome, Trasimène, Doire, Marengo et Sésia.

M. Laure, *Agent de la marine*, Chef *de l'Arrondissement, ayant son point central à Florence:*

Arrondissement des Provinces Illyriennes.

M. Lefebvre ✻, *Officier du Génie maritime*, Chef *de l'Arrondissement, ayant son point central à Trieste.*

Arrondissement de la Corse.

M. Rivarola, *Inspecteur des Forêts*, *ayant son point central à Ajaccio.*

Ingénieurs des ponts et chaussées, employés au service des travaux maritimes.

Brest	Trouille.	*Cherbourg*	....
Rochefort...	Prépetit.	*Flessingue*...	Boistard ✻.
Toulon	....	*Anvers*	Debourges.
L'Orient...	Leclerc-la-Bouvée.	*Terreneuse*..	Anselin.

CHAPITRE

CHAPITRE X.

Organisation administrative.

SECTION PREMIERE.

Division de la France en Départemens: Tableau des Séries dans lesquelles les Départemens se trouvent répartis pour concourir au renouvellement du Corps législatif; Liste de MM. les Présidens à vie de Colléges électoraux; Tableau alphabétique des Départemens, avec les Chef-lieux de Préfectures, les Noms de MM. les Préfets et les Distances légales de Paris à chaque Chef-lieu; Liste par ordre alphabétique de MM. les Préfets; Formation et Attributions des diverses Administrations de Départemens, etc.

DIVISION

De l'Empire François en cent trente départemens.

Les anciennes Provinces et Généralités de la France, les divers pays réunis à la France, forment cent trente départemens, savoir :

Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin, quatre, qui sont: *Basses-Alpes*, *Bouches-du-Rhône*, *Var*, *Vaucluse*.	4
Dauphiné, trois qui sont : *Hautes-Alpes*, *Drôme*, *Isère*.	3
Franche-Comté, trois qui sont : *Doubs*, *Jura*, *Haute-Saône*.	3
Alsace, deux qui sont : *Bas-Rhin*, *Haut-Rhin*.	2
Lorraine, Trois-Evêchés et Barrois, quatre qui sont : *Meurthe*, *Meuse*, *Moselle*, *Vosges*.	4
Champagne, Principauté de Sédan, Bouillon, Philippeville, Marienbourg, Givet et Charlemont, quatre qui sont : *Ardennes*, *Aube*, *Marne*, *Haute-Marne*.	4
Les deux Flandres, Hainault, Cambrésis, Artois, Boulonois, Calaisis, Ardrésis, en forment 2 qui sont : *Nord*, *Pas-de-Calais*.	2
Isle de France, Paris, Soissonnois, Beauvoisis. Amiénois, Vexin-François, Gatinois, six qui sont : l'*Aisne*, *l'Oise*, *Seine*, *Seine-et-Oise*, *Somme*, *Seine-et-Marne*.	6
Normandie et Perche, cinq qui sont: *Calvados*, *Eure*, *Manche*, *Orne*, *Seine-Inférieure*.	5
Bretagne, cinq qui sont : *Côtes-du-Nord*, *Finistère*, *Ille-et-Vilaine*, *Loire-Inferieure*, *Morbihan*.	5
Haut et Bas-Maine, Anjou, Touraine et Saumurois, quatre qui sont : *Indre et Loire*, *Mayenne*, *Maine et Loire*, *Sarthe*.	4
Poitou et partie des Marches communes, trois qui sont, *Deux-Sèvres*, *Vendée*, *Vienne*.	3
Orléanois, Blaisois et pays Chartrain, trois qui sont : *Eure et Loir*, *Loir et Cher*, *Loiret*.	3
Berry, deux qui sont : *Indre*, *Cher*.	2
Nivernois, un qui est : *la Nièvre*.	1
Bourgogne, Auxerrois et Sénonois, Bresse, Bugey et Valromey, Dombes, 4 qui sont : l'*Ain*, *Côte-d'Or*, *Yonne*, *Saône et Loire*.	4

Lyonnois, Forez et Beaujolois, deux qui sont : *la Loire*, *le Rhône*.	2
Bourbonnois, un qui est : *l'Allier*.	1
Marche, Dorat, Haut et Bas Limousin, trois qui sont : *Corrèze*, *Creuse*, *Haute-Vienne*.	3
Angoumois, Aunis, Saintonge et Périgord, trois qui sont : *la Charente*, *la Charente-Inférieure*, *la Dordogne*. . .	3
Bordelois, Bazadois, Agénois, Condemois, Armagnac, Chalosse, Pays de Marsan et Landes, quatre qui sont : *Gironde*, *Landes*, *Lot et Garonne*, *Gers*.	4
Quercy, Rouergue, Basques, Béarn, Bigorre, Quatre-Vallées, Couserans, Foix et Roussillon, six qui sont : *le Lot*, *l'Aveyron*, *les Basses-Pyrénées*, *les Hautes-Pyrénées*, *l'Ariège*, *les Pyrénées-Orientales*.	6
Languedoc, Comminges, Nébouzan et Rivière-Verdun, huit qui sont : *Ardèche*, *Aude*, *Gard*, *Haute-Garonne*, *Hérault*, *Lozère*, *Tarn*, *Tarn et Garonne*.	8
Vélay, Haute et Basse Auvergne, trois qui sont : *Cantal*, *Haute-Loire et Puy-de-Dôme*.	3
Corse et l'île de Capraja, un qui est : *la Corse*. . .	1
La Savoye, le Comté de Nice, le territoire de Genève, trois qui sont : *Mont-Blanc*, *Alpes-Maritimes*, *Léman*. . .	3
La partie du Hainaut et de la Flandre ci-devant Autrichienne, le Brabant, le pays de Liége, etc., neuf, qui sont : *Dyle*, *Escaut*; *Forêts*, *Jemmape*, *Lys*, *Meuse-Inférieure*, *Deux-Néthes*, *Ourte*, *Sambre-et-Meuse*.	9
La rive gauche du Rhin, quatre qui sont : *Roër*, *Sarre*, *Rhin et Moselle*, *Mont-Tonnerre*.	4
Le Piémont et le territoire de la ci-devant République ligurienne, huit départemens qui sont : *les Apennins*, *Doire*, *Gênes*, *Marengo*, *Montenotte*, *Pô*, *la Sésia*, *Stura*. . .	8
Les duchés de Parme et Plaisance, un qui est : *Taro*. .	1
Les Etats de Toscane, 3 qui sont : *Arno*, *Méditerranée et Ombrone*.	3
Les Etats Romains, deux qui sont : *Rome* et *Trasimène*. .	2
Les pays entre le cours du Waal, la rivière de Donge, les frontières des départemens des Deux-Néthes, de la Meuse inférieure, de la Roër, et les îles de Walcheren, Sud-Beveland, etc., deux qui sont : *Bouches-de-l'Escaut*, et *Bouches-du-Rhin*.	2
La Hollande, sept qui sont : *Bouches-de-la-Meuse*, *Bouches-de-l'Yssel*, *Ems occidental*, *Ems oriental*, *Frise*, *Yssel supérieur*, *Zuyderzée*.	7
Le Vallais, un, qui est : *Simplon*...	1
Les villes anséatiques, le Lauembourg, etc., trois, qui sont : *Bouches de l'Elbe*, *Bouches du Weser*, *Ems Supérieur*. .	3
Partie du ci-devant Cercle de Westphalie, un qui est *la Lippe*. .	1
Total des Départemens. . . .	130

TABLEAU des cinq séries dans lesquelles les départemens sont répartis, pour concourir au renouvellement des Membres du Corps législatif.

Première Série.

Ain. — Aisne. — Allier. — Alpes. (Hautes) — Apennins. — Ardennes. — Aude. — Aveyron. — Bouches de la Meuse. — Cantal. — Cher. —

Corrèze. — Creuse. — Ems Occidental. — Eure. — Gard. — Gers. — Indre-et-Loire. — Loir-et-Cher. — Lozère. — Lys. — Manche. — Marne. (Haute) — Meuse-Inférieure. — Mont-Tonnerre. — Pô. — Pyrénées-Orientales. — Rome. — Saône. (Haute) — Sèvres. (Deux).

Seconde Série.

Bouches de l'Escaut. — Calvados. — Dyle. — Ems Supérieur. — Finistère. — Forêts. — Frise. — Garonne. (Haute) — Gênes. — Ille-et-Vilaine. — Marengo. — Meurthe. — Nord. — Pyrénées. (Hautes) — Rhin. (Haut) — Rhin-et-Moselle. — Seine-et-Marne. — Somme. — Tarn. — Taro. — Trasimène. — Var. — Vaucluse. — Vendée. — Yonne.

Troisième Série.

Alpes Maritimes. — Ardèche. — Arno. — Ariège. — Bouches-du-Rhône. — Charente-Inférieure. — Côtes-du-Nord. — Doire. — Ems Oriental. — Isère. — Jemmape. — Jura. — Loiret. — Lot-et-Garonne. — Marne. — Mayenne. — Meuse. — Mont-Blanc. — Nèthes. (Deux) — Nièvre. — Oise. — Ourte. — Pas-de-Calais. — Sésia. — Vienne. — Zuyderzée.

Quatrième Série.

Alpes. (Basses) — Aube. — Bouches de l'Elbe. — Bouches du Rhin. — Bouches de l'Yssel. — Charente. — Corse. — Escaut. — Eure-et-Loir. — Gironde. — Loire. — Maine-et-Loire. — Méditerranée. — Morbihan. — Moselle. — Orne. — Puy-de-Dôme. — Rhin (B.) — Sambre-et-Meuse. — Sarre. — Seine. — Simplon. — Stura. — Tarn-et-Garonne. — Vosges.

Cinquième Série.

Bouches-du-Weser. — Côte-d'Or. — Dordogne. — Doubs. — Drôme. — Hérault. — Indre. — Landes. — Léman. — Loire. (Haute) — Lippe. — Loire-Inférieure. — Lot. — Montenotte. — Ombrone. — Pyrénées. (Basses) — Rhône. — Roër. — Saône-et-Loire. — Sarthe. — Seine-et-Oise. — Seine-Inférieure. — Vienne. (Haute) — Yssel Supérieur.

Ordre dans lequel les cinq séries sont appelées successivement à renouveler les députés au Corps-Législatif.

1°. La quatrième, 1812. 3°. La cinquième, 1814. 5°. La première, 1816.
2°. La troisième, 1813. 4°. La deuxième, 1815.

LISTE *des Présidens à vie des Colléges Electoraux de départemens.*

ALPES-MARITIM. *Nice.*	S. Ex. M. le Prince d'Essling, Duc de Rivoli, *Maréchal de l'Empire.*
B.-DU-RHÔNE. *Marseille.*	. . . ., *Vice Grand-Amiral.*
CALVADOS. *Caen.*	S. Ex. M. le Duc de Vicence, *Grand-Ecuyer.*
CHER. *Bourges.*	S. Ex. M. le Comte Ganteaume, *Inspecteur-général des côtes de l'Océan.*
CÔTE-D'OR. *Dijon.*	S. Ex. M. le Prince d'Eckmulh, Duc d'Auerstaedt, *Maréchal de l'Empire.*
DOUBS. *Besançon.*	S. Ex. M. le Duc de Conégliano, *Maréchal de l'Empire.*

DYLE. *Bruxelles.*	S. A. S. M. le Prince de Bénévent, *Vice-Grand Electeur.*
ESCAUT. *Gand.*	S. Ex. M. Brune, *Maréchal de l'Empire.*
GARD. *Nîmes.*	S. Ex. M. le Duc de Trévise, *Maréchal de l'Empire.*
GARONNE. (HAUTE-) *Toulouse.*	S. Ex. M. le Duc d'Istrie, *Maréchal de l'Empire.*
GÊNES. *Gènes.*	S. A. I. M. le Prince de Borghèse, *Gouverneur-Général des départ. au-delà des Alpes.*
GIRONDE. *Bordeaux.*	S. A. S. M. le Duc de Parme, *Prince Archi-Chancelier de l'Empire.*
ILLE-ET-VILAINE. *Rennes.*	S. Em. M. le Cardinal Fesch, *Grand Aumônier.*
INDRE-ET-LOIRE. *Tours.*	S. Ex. M. le Comte Dejean, *Inspecteur-général du Génie.*
ISÈRE. *Grenoble.*	S. Ex. M. le Prince de la Moscowa, Duc d'Elchingen, *Maréchal de l'Empire.*
LÉMAN. *Genève.*	S. Ex. M. le Duc d'Abrantès, *Colonel-Général des Hussards, Gouverneur de Venise.*
LOIRE-INFÉR. *Nantes.*	S. A. I. le VICE-ROI D'ITALIE, *Archi-Chancelier d'Etat.*
LOIRET. *Orléans.*	S. Ex. M. le Duc de Castiglione, *Maréchal de l'Empire.*
MAINE-ET-LOIRE. *Angers.*	S. Ex. M. le Duc de Bellune, *Maréchal de l'Empire.*
MARENGO. *Alexandrie.*	. . . .
MEURTHE. *Nanci.*	S. Ex. M. le Duc de Frioul, *Grand-Maréchal du Palais.*
MONT-TONNERRE. *Mayence.*	S. Ex. M. le Comte Gouvion-Saint-Cyr, *Maréchal de l'Empire.*
MOSELLE. *Metz.*	. . . .
NÈTHES. (DEUX-) *Anvers.*	S. Ex. M. le Duc de Raguse, *Maréchal de l'Empire.*
NORD. *Lille.*	S. Exc. M. le Comte de Montesquiou, *Grand Chambellan de S. M. l'Empereur.*
OURTE. *Liege.*	S. Ex. M. le Duc de Dalmatie, *Maréchal de l'Empire.*
PÔ. *Turin.*	S. A. S. M. le Prince de Neuchâtel, *Vice-Connétable.*
PYRÉNÉES-ORIENT. *Perpignan.*	. . . .

RHIN. (BAS–) *Strasbourg.*	. . . .
RHÔNE. *Lyon.*	S. A. S. M. le Duc de Plaisance, *Prince Archi-Trésorier.*
ROER. *Aix-la-Chapelle.*	S. Ex. M. le Duc de Tarente, *Maréchal de l'Empire.*
SEINE-ET-OISE. *Versailles.*	S. Ex. M. le Duc de Reggio, *Maréchal de l'Empire.*
SEINE-INFÉRIEURE. *Rouen.*	S. Ex. M. le Comte Decrès, *Ministre de la Marine, Inspecteur-général des côtes de la Méditerranée.*
SESIA. *Verceil.*	. . . .
SOMME. *Amiens.*	S. Ex. M. le Comte de Ségur, *Grand-Maître des Cérémonies.*
VAUCLUSE. *Avignon.*	S. Ex. M. le Comte Grouchy, *Colonel-général des Chasseurs à cheval.*
VIENNE. *Poitiers.*	. . . .

Des Nominations.

L'Empereur nomme les Préfets, les Conseillers de préfecture, le Secrétaire-général de chaque préfecture, les sous-Préfets, les Préfets et Commissaires généraux de police dans les villes où il en est établi.

Les colléges électoraux de département présentent des candidats pour le Sénat, le Corps législatif; ils présentent aussi à la nomination de l'Empereur deux citoyens domiciliés dans le département, et dont un doit nécessairement être pris hors du collége, pour chaque place vacante dans le conseil-général de département.

Les colléges électoraux d'arrondissement présentent des candidats pour le Corps législatif, ils présentent en outre à la nomination de l'Empereur deux citoyens domiciliés dans l'arrondissement, et dont un doit être nécessairement pris hors du collége, pour chaque place vacante dans le conseil d'arrondissement.

Les conseils généraux de départemens et d'arrondissemens communaux se renouvellent par tiers tous les cinq ans, sur la présentation des colléges électoraux.

Dans les villes de cinq mille ames et au-dessus, ainsi que dans celles où il y a plusieurs justices de paix ou plusieurs assemblées de canton, chaque assemblée présente à l'Empereur deux citoyens pris sur la liste des plus imposés du canton, pour chaque place vacante dans les conseils municipaux.

L'Empereur choisit les maires et adjoints dans les conseils municipaux. Ils sont cinq ans en place, et peuvent être renouvelés.

Dans les villes au-dessous de cinq mille ames, les Préfets nomment et peuvent suspendre provisoirement de leurs fonctions les membres des conseils municipaux, ainsi que les maires et adjoints.

Les conseils municipaux se renouvellent tous les dix ans par moitié. Le premier renouvellement doit avoir lieu le premier janvier 1813.

***TABLEAU** par ordre alphabétique des départemens avec les chefs-lieux de préfectures, les noms de MM. les Préfets, et les distances légales de Paris à chaque chef-lieu.*

NOMS DES		DISTANCES EN		
Départemens.	Préfets et Chef-lieux.	kilom.	myriamètres.	Lieues anciennes.
Ain.	Le Baron Rivé, *à Bourg*.	432	43 2	86 2/5
Aisne.	Le Baron Malouet, *à Laon*.	127	12 7	25 2/5
Allier.	Le Bon Pougeard du Limbert, *à Moulins*	289	28 9	57 4/5
Alpes (B.). .	Duval, *à Digne*.	755	75 5	151 »
Alpes (H.). .	Le Baron Chazal, *à Gap*.	665	66 5	133 »
Alpes marit. .	Le Baron Dubouchage, *à Nice*. . . .	960	96 »	192 »
Apennins. . .	Le Chev. Duval (Maurice), *à Chiavari*.	. . . .	. . . .	. . . . .
Ardèche. . . .	Le Chevalier de Chaillou, *à Privas*. .	606	60 6	121 1/5
Ardennes. . .	Le Baron Frain, *à Mézières*.	234	23 4	46 4/5
Ariège. . . .	Le Baron Chassepot de Chaplaine, *à Foix*	752	75 2	150 2/5
Arno.	Le Baron Fauchet, *à Florence*. .	. . . .	. . . .	. . . . .
Aube.	Le Baron Caffarelli, *à Troyes*. . . .	159	15 9	31 4/5
Aude.	Le Baron Trouvé, *à Carcassonne*. .	765	76 5	153 »
Aveyron . . .	Girod de Viennay, Baron de Tremont, *à Rhodez*.	672	67 2	138 2/5
B. de l'Elbe	Le Baron de Breteuil, *à Hambourg*.	. . . .	. . . .	. . . . .
B. de l'Escaut.	Le Baron Pycke, *à Middelbourg*. . .	. . . .	. . . .	. . . . .
B. de la Meuse	Le Baron de Stassart, *à La Haye*. .	. . . .	. . . .	. . . . .
B. du Rhin. .	Le Baron Fremin de Beaumont, *à Bois-le-Duc*.	. . . .	. . . .	. . . . .
B. du Rhône.	Le Comte Thibaudeau, *à Marseille*.	813	81 3	162 3/5
B. du Weser.	Le Comte d'Arberg, *à Brême*. . . .	. . . .	. . . .	. . . . .
B. de l'Yssel .	Le Baron Hultmann, *à Zwolle*. . . .	. . . .	. . . .	. . . . .
Calvados. . .	Le Baron Méchin, *à Caen*.	263	26 3	52 3/5
Cantal	Le Baron de Lachadenède, *à Aurillac*.	539	53 9	107 4/5
Charente. . .	Le Bon Boissy-d'Anglas, *à Angoulême*.	454	45 4	90 4/5
Char. infér. .	Le Baron Richard, *à la Rochelle*. . .	484	48 4	96 4/5
Cher.	Le Baron Didelot, *à Bourges*.	233	23 3	46 3/5
Corrèze. . . .	Perier (Camille), *à Tulle*.	461	46 1	92 1/5
Corse	Le Baron Arrighi, *à Ajaccio*.	. . . .	. . . .	. . . . .
Côte-d'Or . .	Le Comte Cossé de Brissac, *à Dijon*.	305	30 5	61 »
C.-du-Nord .	Le Baron Boullé, *à Saint-Brieuc*. .	446	44 6	89 1/5
Creuse	Le Baron Camus Dumartroy, *à Guéret*.	428	42 8	85 3/5
Doire.	De Nicolaï, *à Ivrée*.	821	82 1	164 1/5
Dordogne. . .	Le Baron Maurice, *à Périgueux*. .	472	47 2	94 2/5
Doubs.	Le Baron de Bry, *à Besançon*. . . .	396	39 6	79 1/5
Drôme. . . .	Le Baron Descorches, *à Valence*. . .	560	56 »	112 »
Dyle.	Le Baron d'Houdetot, *à Bruxelles*. . .	305	30 5	61 »
Ems Occid. .	Petit de Beauverger, *à Groningue*. .	. . . .	. . . .	. . . . .
Ems Orient. .	Jannesson, *à Aurich*.	. . . .	. . . .	. . . . .
Ems Supér. .	Le Chev. de Keverberg, *à Osnabruck*.	. . . .	. . . .	. . . . .
Escaut. . . .	Le Baron Desmousseaux, *à Gand*.	333	33 3	66 3/5
Eure.	Le Comte de Miramon, *à Evreux*. .	104	10 4	20 4/5

NOMS DES		DISTANCES EN		
Départemens.	Préfets et Chef-lieux.	kilom.	myriametres.	Lieues anciennes.
Eure et Loir.	Le Baron Delaitre, à *Chartres*.	92	9 2	18 2/3
Finistère.	Le Baron Abrial, à *Quimper*.	623	62 3	124 2/5
Forêts.	Le Baron Jourdan, à *Luxembourg*.	367	36 7	73 2/5
Frise.	Le Baron Verstolk, à *Leeuwarden*.	. . .	. . .	. . .
Gard.	Le Baron Rolland, à *Nismes*.	702	70 2	140 2/5
Garonne (H).	Le Baron Hersant-Destouches, à *Toulouse*.	669	66 9	133 4/5
Gènes.	Le Baron Bourdon de Vatry, à *Gênes*.	1062	106 2	165 1/2
Gers.	Le Baron Jubé de la Perelle, à *Auch*.	743	74 3	148 3/5
Gironde.	Le Baron Buslé de Valsuzenay, à *Bordeaux*.	573	57 3	114 3/5
Hérault.	Le Baron Nogaret, à *Montpellier*.	752	75 2	150 2/5
Ille et Vil.	Le Baron Bonnaire, à *Rennes*.	346	34 6	68 1/5
Indre.	Prouveur, Baron de Grouard, à *Châteauroux*.	259	25 9	51 4/5
Indre et L.	Le Comte de Kergariou, à *Tours*.	242	24 2	48 2/5
Isère.	Le Baron Fourier, à *Grenoble*.	568	56 8	113 3/5
Jemmape.	Laussat, à *Mons*.	244	24 4	43 4/5
Jura.	Bergognié, à *Lons-le-Saulnier*.	411	41 1	82 1/5
Landes.	Le Cte d'Angosse, à *Mont-de-Masan*.	702	70 2	140 2/5
Léman.	Le Baron Capelle, à *Genève*.	514	51 4	102 4/5
Lippe.	Le Comte du Saillant, à *Munster*.	. . .	. . .	. . .
Loir et Cher.	Le Baron Cristiani de Ravaran, à *Blois*.	181	18 1	36 1/5
Loire.	Holvoet, à *Montbrison*.	443	44 3	88 3/5
Loire (H).	Le Chevalier Cahouet, au *Puy*.	505	50 5	101 »
Loire inf.	Le Baron de Barante, à *Nantes*.	389	38 9	77 4/5
Loiret.	Le Baron Pieyre, à *Orléans*.	123	12 3	28 3/5
Lot.	Le Baron Bailly, à *Cahors*.	558	55 8	111 3/5
Lot et Gar.	Le Bon Villeneuve Bargemont, à *Agen*.	714	71 4	142 4/5
Lozère.	Gamot, à *Mende*.	566	56 6	113 1/5
Lys.	Soult, à *Bruges*.	383	38 3	76 3/5
Maine et L.	Le Baron Hély d'Oissel, à *Angers*.	300	30 »	60 »
Manche.	Le Baron Bossi, à *Saint-Lô*.	326	32 6	65 1/2
Marengo.	Le Baron Ducolombier, à *Alexand.*	862	86 2	170 2/5
Marne.	Le Baron de Jessaint, à *Châlons*.	164	16 4	32 4/5
Marne (H.).	Le Baron Jerphanion, à *Chaumont*.	247	24 7	49 2/5
Mayenne.	Le Baron Harmand, à *Laval*.	281	28 1	56 1/5
Méditerranée.	Le Baron de Goyon, à *Livourne*.	1236	123 6	247 1/5
Meurthe.	Le Baron Riouffe, à *Nancy*.	334	33 4	66 4/5
Meuse.	Le Cte de S.-Aulaire, à *Bar-sur-Orn.*	251	25 1	50 1/5
Meuse infér.	Le Baron Roggieri, à *Maëstricht*.	448	44 8	89 3/5
Mont-Blanc.	Le Baron Finot, à *Chambéry*.	565	56 5	113 »
Montenotte.	Le Comte de Brignole, à *Savonne*.	. . .	. . .	. . .
Mont-Tonn.	Le Baron de Saint-André, à *Mayence*.	548	54 8	109 3/5
Morbihan.	Le Comte Jullien, à *Vannes*.	500	50 »	100 »
Moselle.	Le Baron de Vaublanc, à *Metz*.	308	30 8	61 3/5
Nèthes (deux)	Le Baron Savoye-Rollin, à *Anvers*.	355	35 5	71 »
Nièvre.	Fievée, à *Nevers*.	236	23 6	47 1/5

NOMS DES		DISTANCES EN		
Départemens.	Préfets et Chef-lieux.	kilom.	myria-mètres.	Lieues anciennes.
Nord.	Le Baron Duplantier, *à Lille*. . . .	236	23 6	47 1/5
Oise	. . . . , *à Beauvais*.	88	8 8	17 1/5
Ombrone. . .	Le Baron Gandolfo. *à Sienne*. . . .	1390	139 »	316 »
Orne.	Le Baron Lamagdelaine, *à Alençon*.	191	19 1	38 1/5
Ourte.	Le Baron de Micoud d'Umons. *à Liège*.	411	41 1	82 3/5
Pas-de-Cal. .	Le Baron de Lachaise, *à Arras*. . .	193	19 3	38 1/5
Pô.	Le Baron de Lameth, *à Turin*. . . .	763	76 3	152 1/5
Puy-de-Dôm.	Le Baron Ramond. *à Clermont*. . . .	384	38 4	76 4/5
Pyrén. (B.). .	Le Baron de Vanssay, *à Pau*. . . .	781	78 1	156 1/5
Pyrén. (H.). .	Le Baron d'Arbaud Jouques. *à Tarbes*.	815	81 5	163 »
Pyrén. orient.	De la Malle, *à Perpignan*.	888	88 8	177 1/5
Rhin (B.) . .	Le Baron Lezay Marnésia, *à Strasbourg*.	464	46 4	92 4/5
Rhin (H.) . .	Le Comte de la Vieuville, *à Colmar*.	481	48 1	96 1/5
Rhin et Mos.	Doazan, *à Coblentz*.	597	59 7	119 2/5
Rhône	Le Comte Taillepied de Bondy, *à Lyon*.	466	46 6	93 1/5
Roër.	Le Baron Ladoucette, *à Aix-la-Chap*.	457	45 7	91 2/5
Rome.	Le Baron de Tournon. *à Rome*. . .	. . . .	. . . .	. . . .
Sambre et M.	Le Baron Pérès, *à Namur*.	345	34 5	69 »
Saône (H.). .	Le Baron Hilaire, *à Vesoul*. . . .	354	35 4	70 4/5
Saône et L. .	Le Baron de Roujoux, *à Mâcon*. .	399	39 9	79 4/5
Sarre.	Le Baron Bruneteau de Sainte-Suzanne, *à Treves*.	410	41 »	82 »
Sarthe	Le Ch. Derville-Malechard. *au Mans*.	211	21 1	42 1/5
Seine.	Le Baron Chabrol de Volvic. *à Paris*.	. . . .	. . . .	. . . .
Seine et M. .	Le Comte de Plancy, *à Melun*. . .	46	4 6	9 2/5
Seine et Oise.	Le Comte de Gavre, *à Versailles*. .	21	2 1	4 1/5
Seine infér. .	Le Cte. de Girardin (Stanisl.). *à Rouen*.	137	13 7	27 1/5
Sésia.	Le Baron Giulio, *a Verceil*.	836	83 6	167 1/5
Sèvres (deux).	Busche, *à Niort*.	416	41 6	83 1/5
Simplon . . .	Le Comte Rambuteau, *à Sion*.	. . . .	. . . .	. . . .
Somme. . . .	Le Baron Latour-Dupin, *à Amiens*. .	128	12 8	25 3/5
Stura.	Le Bon. Lepéletier d'Aulnay, *à Coni*. .	843	84 3	168 3/5
Tarn	Le Baron Baude, *à Alby*.	657	65 7	131 2/5
Tarn et Gar. .	Bouvier du Molart, *à Montauban*. . . .	700	70 »	140 »
Taro.	Le Baron Dupont-Delporte. *à Parme*.	1233	123 3	277 1/2
Trasimène . .	Le Baron Rœderer. *à Spoleto*.	. . . .	. . . .	. . . .
Var.	Le Chev. Leroy, *à Draguignan*. . .	890	89 0	178 »
Vaucluse. . .	Le Baron de Fréville, *à Avignon*. .	707	70 7	141 2/5
Vendée. . . .	Le Bon Basset de Châteaubourg, *à Napol*.	447	44 7	89 2/5
Vienne. . . .	Le Baron Mallarmé, *à Poitiers*. . . .	343	34 3	68 3/5
Vienne (H.).	Le Baron Texier-Olivier, *à Limoges*.	380	38 »	76 »
Vosges. . . .	Le Baron Himbert de Flégny. *à Epinal*.	381	38 1	76 1/5
Yonne	Le Baron Defermon. *à Auxerre*. . . .	168	16 8	33 1/5
Yssel Supér. .	Van Andringa de Kempenaer. *à Arnheim*	. . . .	. . . .	. . . .
Zuyderzée . .	Le Comte de Celles, *à Amsterdam*. .	. . . .	. . . .	. . . .

LISTE par ordre alphabétique de Messieurs les Préfets.

Le Baron Abrial. *Finistère.*
M. le Comte d'Angosse ✱. *Landes.*
M. le Baron d'Arbaud Jouques. *Hautes Pyrénées.*
M. le Comte d'Arberg (O. ✱) (G. ✱). *Bouches du Weser.*
M. le Baron Arrighi (O. ✱). *Corse.*
M. le Baron Bailly (O. ✱). *Lot.*
M. le Baron de Barante ✱. *Loire-Inf.*
M. le Baron Basset de Châteaubourg. *Vendée.*
M. le Baron Baude ✱. *Tarn.*
M. Bergognié. *Jura.*
M. le Baron Boissy-d'Anglas ✱. *Charente.*
M. le Baron Bonnaire (O. ✱). *Ille et Vilaine.*
M. le Baron Bossi ✱ ✱. *Manche.*
M. le Baron Boullé (O. ✱). *C. du Nord.*
M. le Baron Bourdon de Vatry (O. ✱). *Genes.*
M. Bouvier du Molart ✱. *Tarn et Garonne.*
M. le Baron de Breteuil ✱. *Bouches de l'Elbe.*
M. le Comte de Brignole (C. ✱). *Montenotte.*
M. le Baron Bruneteau de Ste-Suzanne. *Sarre.*
M. le Baron Bruslé de Valsuzenay (O. ✱). *Gironde.*
M. le Baron de Bry (C. ✱). *Doubs.*
M. Busche. *Deux-Sevres.*
M. le Baron Caffarelli ✱. *Aube.*
M. le Chev. Cahouet ✱. *Haute-Loire.*
M. le Bon Camus du Martroy ✱. *Creuze.*
M. le Baron Capelle ✱. *Léman.*
M. le Cte de Celles ✱ ✱. *Zuyderzée.*
M. le Baron Chabrol de Volvic ✱. *Seine.*
M. le Chev. de Chaillou ✱. *Ardèche.*
M. le Baron Chassepot de Chaplaine ✱. *Ariege.*
M. le Baron Chazal (O. ✱). *H.-Alpes.*
M. le Cte. Cossé de Brissac ✱. *C. d'Or.*
M. le Baron Cristiani de Ravaran ✱. *Loir et Cher.*
M. le Baron Defermon ✱. *Yonne.*
M. le Baron Delaitre (O. ✱). *Eure et Loir.*
M. le Chevalier Derville-Malechard ✱. *Sarthe.*
M. le Baron Descorches (O. ✱). *Drôme.*
M. le Baron Desmousseaux (C. ✱). *Escaut.*
M. le Baron Didelot (C. ✱). *Cher.*
M. Doazan ✱. *Rhin et Moselle.*
M. le Baron Dubouchage ✱. *Alpes-Maritimes.*
M. le Baron Ducolombier ✱. *Mareng.*
M. le Baron Duplantier (O. ✱). *Nord.*
M. le Baron Dupont-Delporte ✱. *Taro.*
M. Duval ✱. *Basses-Alpes.*
M. le Ch. Duval (Maurice) ✱. *Apennins.*
M. le Baron Fauchet (C. ✱). *Arno.*
M. Fievée ✱. *Nievre.*
M. le Baron Finot. *Mont-Blanc.*
M. le Baron Fourier ✱. *Isère.*
M. le Baron Frain ✱. *Ardennes.*
M. le Baron Fremin de Beaumont ✱. *Bouches du Rhin.*
M. le Bon de Fréville (O. ✱). *Vaucluse.*
M. Gamot. *Lozere.*
M. le Baron Gandolfo ✱. *Ombrone.*
M. le Comte de Gavre ✱ (C. ✱). *Seine et Oise.*
M. le Comte de Girardin (Stanislas) (C. ✱), *Seine-Inférieure.*
M. Girod de Viennay, Baron de Trémont ✱. *Aveyron.*
M. le Baron Giulio ✱. *Sesia.*
M. le Baron de Goyon (O. ✱). *Méditerranée.*
M. le Baron Harmand ✱. *Mayenne.*
M. le Baron Hely d'Oissel ✱. *Maine et Loire.*
M. le Baron Hersant-Destouches ✱. *H.-Garonne.*
M. le Baron Hilaire ✱. *Haute-Saône.*
M. le Bon Himbert de Flégny ✱. *Vosges*
M. Holvoet ✱. *Loire.*
M. le Baron d'Houdetot (O. ✱). *Dyle.*
M. le Baron Hultmann ✱. *Bouches de l'Yssel.*
M. Jannesson. *Ems Oriental.*
M. le Baron Jerphanion ✱. *Haute-Marne.*
M. le Bon. de Jessaint (O. ✱). *Marne.*
M. le Baron Jourdan ✱. *Forêts.*

M. le Baron Auguste Jubé de la Perelle (C. ✻). *Gers.*
M. le Comte Jullien (C. ✻). *Morbihan.*
M. le Comte de Kergariou ✻. *Indre et Loire.*
M. le Chevalier de Keverberg ✻. *Ems Supérieur.*
M. le Baron de Lachadenede ✻. *Cantal.*
M. le Baron de Lachaise ✻. *Pas-de-Calais.*
M. le Baron Ladoucette ✻. *Roër.*
M. le Bar. Lamagdelaine (O. ✻). *Orne.*
M. le Baron de Lameth (O. ✻.) *Pô.*
M. le Baron Latour-Dupin ✻. *Somme.*
M. Laussat ✻. *Jemmape.*
M. le Baron Lepéletier d'Aunay ✻. *Stura.*
M. le Chevalier Leroy ✻. *Var.*
M. le Baron Lézay Marnésia (C. ✻). *Bas-Rhin.*
M. le Baron Mallarmé ✻. *Vienne.*
M. de la Malle. *Pyrénées Orient.*
M. le Baron Malouet ✻. *Aisne.*
M. le Baron Maurice ✻. *Dordogne.*
M. le Baron Méchin (O. ✻). *Calvados.*
M. le Baron de Micoud d'Umons ✻. *Ourte.*
M. le Comte de Miramon ✻. *Eure.*
M. de Nicolaï. *Doire.*
M. le Baron Nogaret (C. ✻). *Hérault.*
M. le Baron Pérès ✻. *Sambre et Meuse.*
M. Perier (Camille) ✻. *Corrèze.*
M. Petit de Beauverger. *Ems Occid.*
M. le Baron Pieyre ✻. *Loiret.*
M. le Cte de Plancy ✻. *Seine et Marne.*
M. le Bon Pougeard du Limbert ✻. *Allier.*
M. Prouveur, Baron de Grouard ✻. *Indre.*
M. le Baron Pycke ✻. *B. de l'Escaut.*
M. le Comte de Rambuteau ✻. *Simplon.*
M. le Baron Ramond (C. ✻). *Puy-de-Dôme.*
M. le Baron Richard ✻. *Charente Inf.*
M. le Baron Riouffe ✻. *Meurthe.*
M. le Baron Rivet ✻. *Ain.*
M. le Baron Rœderer ✻. *Trasimène.*
M. le Baron Roggieri ✻. *Meuse Inf.*
M. le Baron Rolland ✻. *Gard.*
M. le Baron de Roujoux (O. ✻). *Saône-et-Loire.*
M. le Comte du Saillant ✻. *Lippe.*
M. le Baron de Saint-André ✻. *Mont-Tonnerre.*
M. le Cte. de Saint-Aulaire ✻. *Meuse.*
M. Savoye-Rollin (O. ✻). *D.-Nethes.*
M. Soult ✻. *Lys.*
M. le Baron de Stassart ✻. *Bouches de la Meuse.*
M. le Cte. Taillepied de Bondy (O. ✻). *Rhône.*
M. le Baron Texier-Olivier (L.) ✻. *Haute-Vienne.*
M. le Comte Thibaudeau (C. ✻). *Bouches-du-Rhône.*
M. le Baron de Tournon ✻. *Rome.*
M. le Baron Trouvé (O. ✻). *Aude.*
M. Van Andringa de Kempenaer ✻ (C. ✻). *Yssel supérieur.*
M. le Baron de Vanssay. *B.-Pyrénées.*
M. le Bon de Vaublanc (C. ✻). *Moselle.*
M. le Baron Verstolk ✻. *Frise.*
M. le Comte de la Vieuville ✻. *Haut-Rhin.*
M. le Baron Villeneuve-Bargemont ✻. *Lot-et-Garonne.*
. . . . . . *Oise.*

Tableau alphabétique des cinquante deux villes dont les Maires assistent au couronnement de S. M. l'Empereur.

Aix-la-Chapelle. Alexandrie. Amiens. Amsterdam. Angers. Anvers. Besançon. Bordeaux. Bourges. Brême.
Bruxelles. Caen. Clermont. Cologne. Dijon. Florence. Gand. Gênes. Genève. Grenoble. Hambourg.
La Haye. La Rochelle. Liège. Lille. Livourne. Lubeck. Lyon. Marseille. Mayence. Metz. Montauban.
Montpellier. Nancy. Nantes. Nice. Nismes. Orléans. Paris. Parme. Plaisance. Rennes.
Rheims. Rome. Rotterdam. Rouen. Strasbourg. Toulouse. Tours. Troyes. Turin. Versailles.

SECTION II.

Tableau des Départemens avec le nombre des Députés qu'ils ont à élire pour la formation du Corps-Législatif; la série dont chacun d'eux fait partie, la Division militaire, la Cohorte de la Légion d'honneur, la Conservation des Forêts, le Diocèse, la Sénatorerie dans lesquels il est compris; la Cour impériale à laquelle il ressortit; la division des Arrondissemens communaux et des Justices de Paix; l'Organisation des Préfectures et Sous-Préfectures, etc.

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend les pays de Bresse, Bugey, Valromey, et la principauté de Dombes.

Il est borné au N. par le département du Jura, à l'E. par ceux du Léman et du Mont-Blanc, au S. par le Rhône qui le sépare du département de l'Isère, et à l'O. par les départemens du Rhône et de Saône-et-Loire; sa superficie est d'environ 1,077.432 arpens, ou 549.963 hectares; sa population est de 297,470 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la sixième division militaire, la septième cohorte de la légion d'honneur, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Lyon, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron RIVET ❋, *Préfet*, à Bourg.

M. Guillon, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Bochard, Gauthier, Pochet, Sirand.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bourg (1).

M. . . . . , *Auditeur au Conseil-d'État, Sous-Préfet*, à Bourg.

(1) Les arrondissemens communaux sont placés par ordre alphabétique, à l'exception de celui dans lequel se trouve le chef-lieu qui est le siége de la Préfecture.

Chef-lieux des Justices de paix. Bagé-le-Châtel, Bourg, Césériat, Coligny, Montrevel, Pont-d'Ain, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, S. Trivier de Courtes, Treffort.

Arrondissement de Belley.

M. Charcot, *Sous-Préfet*, à Belley.

Chef-lieux des Justices de paix. Ambérieux, Belley, Champagne-Hauteville, Huis (l'), Lagnieu, Saint-Rambert, Seyssel, Virieux-le-Grand.

Arrondissement de Nantua.

M. Meurier, *Sous-Préfet*, à Nantua.

Chef-lieux de Justices de paix. Brenod, Châtillon-de-Michaille, Mornay, Nantua, Oyonnax, Pontcin.

Arrondissement de Trévoux.

M. Sausset, *Sous-Préfet*, à Trévoux.

Chef-lieux de Justices de paix. Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Meximieux, Montluel, Thoissey, Trévoux, Trivier-sur-Moignan (Saint).

DEPARTEMENT DE L'AISNE.

L'un des six que forment le Soissonnois, le Beauvoisis et le Vexin françois.

Il est borné au N. par le département du Nord, à l'E. par celui des Ardennes et partie de celui de la Marne; au S. par une partie du département de la Marne et du département de Seine-et-Marne, à l'O par les départemens de l'Oise et de la Somme; son étendue est d'environ 1,467,881 arpens, ou 749,183 hectares; sa population est de 432,237 individus: il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la première division militaire, la deuxième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-sixième conservation des forêts, le diocèse de Soissons, la senatorerie d'Amiens, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron MALOUET ❊, *Préfet*, à Laon.

M. Catineau-Laroche, *Secrétaire-général.*

M. . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Leleu, Bouchereau, Wattier, De Theis, Lemaître.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Laon.

M. Goulliart, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Laon.

Chef-lieux des Justices de paix. Anisy-le-Château, Chauny, Coucy-le-Château, Craonne, Crecy-sur-Serre, Fère (la), Laon, Marle, Neufchâtel, Rosoy, Sissonne.

Arrondissement de Château-Thierry.

M. Delaage, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Château-Thierry.

Chef-lieux des Justices de paix. Château-Thierry, Charly, Condé, Fère-en-Tardenois, Neuilly-Saint-Front.

Arrondissement de Saint-Quentin.

M. Duuez ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Quentin.

Chef-lieux des Justices de paix. Bohain, Catelet (le), Moy, Ribemont, Saint-Quentin, Saint-Simon, Vermand.

Arrondissement de Soissons.

M. le Baron de Flavigny ✻, *Sous-Préfet*, à Soissons.

Chef-lieux des Justices de paix. Braisne, Oulchy-le-Château, Soissons, Vailly, Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterets.

Arrondissement de Vervins.

M. Valery Devisme, *Sous-Préfet*, à Vervins.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubenton, Capelle (la), Guise, Hirson, Nouvion (le), Sains, Vervins, Wassigny.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnois.

Il est borné au N. par les départemens de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher, à l'E. par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire, au S. par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'O. par ceux de la Creuse et du Cher; sa superficie est d'environ 1,454,341 arpens, ou 742,272 hectares; sa population est de 254,558 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-unième division militaire, la septième cohorte de la légion d'honneur, la dixième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Clermont, et ressortit à la Cour impériale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. le Baron POUGEARD DU LIMBERT ✻, *Préfet*, à Moulins.

M. Claustrier, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Burelle, Duchezot, Collot.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Moulins.

M. Palavicini, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Moulins.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourbon-l'Archambault, Chevagnes, Dompierre, Lurcy-le-Sauvage, Montet (le), Moulins (*deux Justices de paix*), Neuilly-le-Réal, Souvigny.

Arrondissement de Gannat.

M. Eugène de Sartiges ✻, *Sous-Préfet*, à Gannat.

Chef-lieux des Justices de paix. Chantelle-le-Château, Ebreuil, Escurolles, Gannat, Saint-Pourçain.

Arrondissement de la Palisse.

M. Cossonnier (J.-M.), *Sous-Préfet*, à la Palisse.

Chef-lieux des Justices de paix. Cusset, Donjon (le), Jaligny, Mayet-de-Montagne (le), Palisse (la), Varennes-sur-Allier.

Arrondissement de Mont-Luçon.

M. Amelot, *Sous-Préfet*, à Mont-Luçon.

Chef-lieux des Justices de paix. Cerilly, Hérisson, Huriel, Marcillac, Mont-Luçon, Montmarault.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Hautes-Alpes, à l'E. par le Piémont et le département des Alpes-Maritimes, au M. par le département du Var et l'extrémité N. E. de celui des Bouches-du-Rhône, enfin à l'O. par les départemens de Vaucluse et de la Drôme; sa superficie est d'environ 1,459,699 arpens, ou 745,007 hectares; sa population est de 144,440 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série et a un député à élire au Corps législatif, est compris dans la huitième division militaire, la huitième cohorte de la légion d'honneur, la seizième conservation des forêts, le diocèse de Digne, la sénatorerie d'Aix, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. Duval ✻, *Préfet*, à Digne.

M. Barbier, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Clément, Francoul, Hesmivy-d'Auribeau.

SOUS-PREFECTURES.

Arrondissement de Digne.

M. Rey-Pailhade, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Digne.

Chef-lieux des Justices de paix. Barrême, Digne, Javie (la), Mées (les), Mezel, Moustiers, Riez, Seyne, Valensolle.

Arrondissement de Barcelonnette.

M. N. Ripert, *Sous-Préfet*, à Barcelonnette.

Chef-lieux des Justices de paix. Allos, Barcelonnette, Lauzet (le), S.-Paul.

Arrondissement de Castellane.

M. J.-J. Francoul, *Sous-Préfet*, à Castellane.

Chef-lieux des Justices de paix. André (Saint), Annot, Castellane, Colmars, Entrevaux, Senez.

Arrondissement de Forcalquier.

M. Eugène de Latourrette, *Sous-Préfet*, à Forcalquier.

Chef-lieux des Justices de paix. Banon, Etienne (Saint), Forcalquier, Manosque, Peyruis, Reillane.

Arrondissement de Sisteron.

M. Bignon, *Sous-Préfet*, à Sisteron.

Chef-lieux des Justices de paix. Motte-du-Caire (la), Noyers, Sisteron, Turriers, Volonne.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois.

Il est borné au N. par les départemens du Mont-Blanc et de l'Isère, à l'E. par le département du Pô, au S. par le département des Basses-Alpes, et à l'O. par celui de la Drôme et partie de celui de l'Isère; sa superficie est d'environ 1,084,614 arpens, ou 553,569 hectares; sa population est de 121,523 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a un député à élire au Corps législatif, est compris dans la septième division militaire, la huitième cohorte de la légion d'honneur, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse de Digne, la sénatorerie de Grenoble, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Chazal (O.✻), *Préfet*, à Gap.

M. Farnaud, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Lachau, Jaubert-Beaujeu, Serres.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gap.

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Gap.

Chef-lieux des Justices de paix. Aspres-lès-Veynes, Gap, Barcilonnette-de-Vitrolles, Bastie-Neuve (la), Laragne, Orpierre, Ribiers, Rosans, Saint-Bonnet, St.-Etienne-en-Devoluy, St.-Firmin, Serres, Tallard, Veynes.

Arrondissement de Briançon.

M. Barthelemy Chaix, *Sous-Préfet*, à Briançon.

Chef-lieux des Justices de paix. Aiguilles, Briançon, Grave (la), Largentière, Monestier.

Arrondissement d'Embrun.

M. Viguier-Chatillon, *Sous-Préfet*, à Embrun.

Chef-lieux des Justices de paix. Chorges, Embrun, Guillestre, Orcières, Savines.

DÉPARTEMENT DES ALPES MARITIMES.

Ce département est formé du comté de Nice, de la principauté de Monaco et des pays situés sur la rive droite de la Taggia.

Il est borné au N. par les Apennins et les départemens de la Stura et des Basses-Alpes, à l'E. par le département de Montenotte, au S. par la Méditerranée, et à l'O. par les départemens du Var et des Basses-Alpes; sa superficie est d'environ 738,055 arpens, ou 322,674 hectares; sa population est de 130,234 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a un député à élire au Corps législatif, est compris dans la huitième division militaire, la huitième cohorte de la légion d'honneur; la seizième conservation des forêts, la sénatorerie d'Aix, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron DUBOUCHAGE ❋, *Préfet*, à Nice.

M. Bunico, *Secrétaire général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Peyre, Carlom, Sauvaigue.

M. . . . . . ., *Maire*, à Nice.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Nice.

M. Durazzo, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Nice.

Chef-lieux des Justices de paix. Aspremont, Briga, Menton, Monaco, Nice (*deux Justices de paix*), Roccabillière, Saint-Salvador, Saorgio, Scarena, Sospello, Utelle, Villefranche.

Arrondissement de San Remo.

M. de Boccardi, *Auditeur au Conseil d'État*, *Sous-Préfet*, à San Remo.

Chef-lieux des Justices de paix. Bordighera, Dolceacqua, Pigne, San Remo, Taggia, Triora, Vintimille.

Arrondissement de Puget-Théniers.

M. Blanqui, *Sous-Préfet*, à Puget-Théniers.

Chef-lieux des Justices de paix. Beuil, Gilette, Guillaume, Puget-Théniers, Roquesteron, Saint-Etienne, Villars.

DÉPARTEMENT DES APENNINS.

C'est un des trois qui ont été formés du territoire de la République ligurienne, des Etats de Parme et de Plaisance, du Royaume d'Etrurie, et en partie de celui d'Italie.

Il est borné au N. par le département de Gênes et celui du Taro ; à l'E. par le Royaume d'Italie, le département de l'Arno et la principauté de Lucques, au S. par la Méditerranée ; à l'O. par le département de Gênes ; sa superficie est d'environ 416,000 hectares ; sa population est de 254,658 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-huitième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-neuvième conservation des forêts ; les diocèses de Gênes, Brugnato, Sarzane, Pontremoli, Plaisance, Parme et Casal, la sénatorerie de Gênes, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier Duval (Maurice) ✻, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Chiavari.

M. de Vallin, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Grondona, Vinzoni, Ollandini.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chiavari.

M. Potenziani, *Aud. au Conseil d'Et., Sous-Préf.*, à Chiavari.

Chef-lieux des Justices de paix. Borzonasca, Chiavari, Lavagna, Moconesi, Rapallo, Saint-Etienne-d'Aveto, Sestri-du-Levant, Varès.

Arrondissement de Pontremoli.

M. Gallesio, *Aud. au Conseil d'Etat, S.-Préfet,* à Pontremoli.

Chef-lieux des Justices de paix. Bagnone, Berceto, Borgo-Taro, Compiano, Pontremoli, Villa-Franca.

Arrondissement de Sarzane.

M. Torre, *Sous-Préfet,* à Sarzane.

Chef-lieux des Justices de paix. Aulla, Fivizzano, Fosdinovo, Sarzane.

Arrondissement de la Spezia.

M. de Rossi de Sainte-Rose, *Sous-Préfet*, à la Spezia.

Chef-lieux des Justices de paix. Calice, Godano, Lerici, Levanto, Pezzano, la Spezia.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Ce département tire son nom d'une rivière du Vivarais, qui prend sa source près de la Narce, et se décharge dans le Rhône auprès de Pont-St.-Esprit. Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, Nébouzan et rivière Verdun.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône et de la Loire ; à l'E. par celui de la Drôme qui en est séparé, d'une extrémité à l'autre, par le Rhône ; au S. par le département du Gard, et à l'O. par les départemens de la Lozère et de la Haute-Loire. Sa superficie est d'environ 1,077,629 arpens carrés, ou 550,004 hectares ; sa population est de 284,743 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a deux députés à élire au

Corps législatif, est compris dans la neuvième division militaire, la neuvième cohorte de la légion d'honneur, la quinzième conservation des forêts, le diocèse de Mende, la sénatorerie de Nîmes, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier de CHAILLOU ❋, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Privas.

M. Boveron, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Lagarde, père, Fabrias. Boisset.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Privas.

M. de Pelet, *Aud. au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Privas.

Chef-lieux des Justices de paix. Antraigues, Aubenas, Bourg-St.-Andéol, Chomerac, Privas, Rochemaure, St-Pierreville, Villeneuve-de-Berg, Viviers, Voulte (la).

Arrondissement de l'Argentière.

M. Bastide, *Sous-Préfet*, à l'Argentière.

Chef-lieux des Justices de paix. Argentière (l'), Burzet, Coucouron, Joyeuse, Montpezat, St.-Etienne-de-Lugdarès, Thueyts, Valgorge, Vallon, Vans (les).

Arrondissement de Tournon.

M. de la Roque, *Sous-Préfet*, à Tournon.

Chef-lieux des Justices de paix. Annonay, Chailard (le), Lamastre, St.-Agrève, St.-Félicien, St.-Martin-de-Vallamas, St.-Peray, Satillieu, Serrières, Tournon, Vernoux.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, Carignan, Mouzon, Philippeville, Marienbourg, Givet, Charlemont, le pays de Couvin et une partie de l'ancien Duché de Bouillon.

Il est borné au N. par les départemens de Sambre-et-Meuse et de Jemmape; à l'E. par ceux de Sambre-et-Meuse, des Forêts et de la Meuse; au S. par ceux de la Meuse, de la Marne et de l'Aisne; à l'O. par ceux de l'Aisne et de Jemmape. Sa superficie est d'environ 1,029,189 arpens, ou 525,281 hectares; sa population est de 275,792 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la deuxième division militaire, la deuxième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-deuxième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Metz, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron FRAIN ❋, *Préfet*, à Mezières.

M. Royanez, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Gillet, Husson, Hanotin.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mezières.

M. Millon de Villiers, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Mezières.

Chef-lieux des Justices de paix. Charleville, Flize, Mezières, Monthermé, Omont, Renwez, Signy-le-Grand.

Arrondissement de Rethel.

M. Noblet, *Sous-Préfet*, à Rethel.

Chef-lieux des Justices de paix. Asfeld, Château-Porcien, Chaumont, Juniville, Novion-Porcien, Rethel.

Arrondissement de Rocroy.

M. Billaudel, *Sous-Préfet*, à Rocroy.

Chef-lieux des Justices de paix. Couvin, Fumay, Givet, Philippeville, Rocroy, Rumigny, Signy-le-Petit.

Arrondissement de Sedan.

M. Philippoteaux, *Sous-Préfet*, à Sedan.

Chef-lieux des Justices de paix. Bouillon, Carignan, Mouzon, Raucourt, Sedan (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Vouziers.

M. Coster, *Sous-Préfet*, à Vouziers.

Chef-lieux des Justices de paix. Attigny, Buzancy, Chêne (le), Grandpré, Machault, Monthois, Tourteron, Vouziers.

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE.

Ce département est formé du Couserans, du pays de Foix et d'une partie du Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Garonne et de l'Aude; à l'E. par les départemens de l'Aude et des Pyrénées orientales; au S. par le département des Pyrénées orientales et les Pyrénées; à l'O. par le département de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,037,533 arpens, ou 529,540 hectares, sa population est de 222,936 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dixième division militaire, la dixieme cohorte de la légion d'honneur, la treizième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Toulouse, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de Chassepot de Chaplaine ✻, *Préfet*, à Foix.

M. Sauvan, *Secrétaire général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Vidal, Th. Tussau, Vergnies-Guillot.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Foix.

M. Bascle de la Greze, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Foix.

Chef-lieux des Justices de paix. Ax, Bastide de Serou (la), Cabanes (les), Foix, Lavelanet, Quérigut, Tarascon, Vicdessos.

Arrondissement de Pamiers.

M. Bellouguet, *Sous-Préfet*, à Pamiers.

Chef-lieux des Justices de paix. Fossat (le), Mas-d'Azil (le), Mirepoix, Pamiers, Saverdun, Varilhes.

Arrondissement de Saint-Girons.

M. Galy-Gasparrou, *Sous-Préfet*, à Saint-Girons.

Chef-lieux des Justices de paix. Castillon, Massat, Oust, Sainte-Croix, Saint-Girons, Saint-Lizier.

DÉPARTEMENT DE L'ARNO.

Ce département est un des trois que forme le ci-devant grand Duché de Toscane.

Il est borné au N. par le Royaume d'Italie; à l'E. par le Royaume d'Italie et la Méditerranée; à l'O. par le département de la Méditerranée, et la principauté de Lucques. Sa superficie est de 807,475 hectares; sa population est de 584,475 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a six députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-neuvième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-neuvième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Florence, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Fauchet (C. ✻), *Préfet*, à Florence.

M. Saint-Felix Damoreux, *Secrétaire-général.*

M. Bracci, *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Pratesi, Franzesi, le Baron Nencini, Aldobrandini, Paver.

M. le Baron Bartolomei ✻, *Chambellan de S. A. I. la Grande Duchesse de Toscane, Maire*, à Florence.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Florence.

M. . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Florence.

Chef-lieux des Justices de paix. Bagnoa-Ripoli, Barberino di Mugello, Borgo S. Lorenzo, Campi, Casciano (Saint), Dicomano, Empoli, Fiesole, Florence (*six Justices de paix*), Galluzzo, Greve, Lastra, Montelupo, Montespertoli, Potta-Siève, Regello, Scarperia, Sesto, Tavarnella.

Arrondissement d'Arezzo.

M. Désiré Vulpillat, *Sous-Préfet*, à Arezzo.

Chef-lieux des Justices de paix. Anghiari. Arezzo (*deux Justices de paix*), Bibbiena, Borgo-San-Sepolcro, Castel-Focognano, Castel-San-Niccolo, Castiglion-Fiorentino, Civitella, Cortona, Figline, Fojano, Lucignano, Monte-San-Savino, Montevarchi, Pieve-San-Stefano, Poppi, Prato-Vecchio, San-Giovanni, Terra-Nuova.

Arrondissement de Modigliana.

M. Michel de Ré, *Sous-Préfet*, à Modigliana.

Chef-lieux des Justices de paix. Bagno, Firenzuola, Galeata, Marradi, Modigliana, Rocca, Saint Casciano, Sestino.

Arrondissement de Pistoie.

M. le Baron Colli de Folizzano, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Pistoie.

Chef-lieux de Justices de paix. Montale, Pistoie, Porta al Borgo, Porta-S.-Marco, Prato-Ville, Prato-Contado, S. Marcello, Sambuca, Serravalle, Tizzana.

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de la Marne et de Seine et Marne ; à l'E. par celui de la Haute-Marne ; au S. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne ; à l'O. par ce dernier et celui de Seine et Marne. Sa superficie est d'environ 1.196.370 arpens, ou 610,608 hectares. Sa population est de 238,819 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-huitième division militaire, la première cohorte de la légion d'honneur, la deuxième conservation des forêts, le diocèse de Troyes, la sénatorerie de Paris, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Caffarelli ✱, *Préfet*, à Troyes.

M. Gayot aîné, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Ruotte, Avalle-Duplessis, Angenoult.

M. Piot de Courcelles, *Maire*, à Troyes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Troyes.

M. . . . ., *Audit. au Conseil d'Etat*, *Sous-Préf.*, à Troyes.

Chef-lieux des Justices de paix. Aix en Othe, Bouilli, Ervi, Estissac, Lusigny, Piney, Troyes (*trois Justices de paix*).

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

M. Parey, *Sous-Préfet*, à Arcis-sur-Aube.

Chef-lieux des Justices de paix. Arcis-sur-Aube, Chavanges, Mery-sur-Seine, Ramerup.

Arrondissement de Bar-sur-Aube.

M. Rivière, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Aube.

Chef-lieux des Justices de paix. Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Soulaines, Vandœuvres.

Arrondissement de Bar-sur-Seine.

M. de Cordoue, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Seine.

Chef-lieux des Justices de paix. Bar-sur-Seine, Chaource, Essoyes, Mussy, Riceys (les).

Arrondissement de Nogent-sur-Seine.

M. Feugé, *Sous-Préfet*, à Nogent-sur-Seine.

Chef-lieux des Justices de paix. Marcilly-le-Hayer, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Villenauxe-la-Grande.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc. Il est borné au N. par les départemens de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les départemens des Pyrénées orientales et de l'Ariège; et à l'O. par ceux de l'Ariège et de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1.275,503 arpens, ou 650,996 hectares. Sa population est de 240,993 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dixième division militaire, la dixième cohorte de la légion d'honneur, la quatorzième conservation des forêts, le diocèse de Carcassonne, la sénatorerie de Montpellier, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron TROUVÉ (O. ✱), *Préfet*, à Carcassonne.

M. Casimir Daniel, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Morin, Holier, Robert-d'Arquettes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Carcassonne.

M. de Carrière, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Carcassonne.

Chef-lieux des Justices de paix. Alzonne, Capendu, Carcassonne (*deux Justices de paix*), Conques, Lagrasse, Mas-Cabardes, Mouthoumet, Montréal, Peyriac, Saissac, Tuchan.

Arrondissement de Castelnaudary.

M. le Baron George de Grand, *Sous-Préfet*, à Castelnaudary.

Chef-lieux des Justices de paix. Belpech, Castelnaudary (*deux Justices de paix*), Fanjeaux, Salles.

Arrondissement de Limoux.

M. de Saint-Gervais, *Sous-Préfet*, à Limoux.

Chef-lieux des Justices de paix. Alaigne, Belcaire, Chalabre, Couiza, Limoux, Quillan, Roquefort, Saint-Hilaire.

Arrondissement de Narbonne.

M. le Baron Hostalier, *Sous-Préfet*, à Narbonne.

Chef-lieux des Justices de paix. Coursan, Durban, Ginestas, Lésignan, Narbonne, Sijean.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci-devant Rouergue.

Il est borné au N. par le département du Cantal ; à l'E. par ceux de la Lozère et du Gard : au S. par ceux du Gard, de l'Hérault et du Tarn ; et à l'O. par ceux du Tarn, de Tarn-et-Garonne, et du Lot. Sa superficie est d'environ 1,730,195 arpens, ou 882,171 hectares ; sa population est de 318,047 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la neuvième division militaire, la neuvième cohorte de la légion d'honneur, la quatorzième conservation des forêts, le diocèse de Cahors, la sénatorerie de Montpellier, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. GIROD DE VIENNAY, Baron de Tremont ✻, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Préfet*, à Rodès.

M. Bessière, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Passelac, Cabrières, fils, Lescure, fils, Monseignat ✻.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Rodès.

M. Bastide d'Isarn, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet,* à Rodès.

Chef-lieux des Justices de paix. Bozouls, Cassagnes-Begonhez, Conques, Marcillac, Naucelle, Pont-de-Salars, Requista, Rignac, Rodès, Salvetat (la), Sauveterre.

Arrondissement d'Espalion.

M. Carrié-Cancé ✻, *Sous-Préfet*, à Espalion.

Chef-lieux des Justices de paix. Entraigues, Espalion, Estaing, Guiolle (la), Mur-de-Barrez, Saint-Amans-Descopts, Saint-Chely, Sainte-Geneviève, Saint-Geniès.

Arrondissement de Milhau.

M. J.-P. Randon, *Sous-Préfet*, à Milhau.

Chef-lieux des Justices de paix. Campagnac, Layssac, Milhau, Nant, Peyrelau, Saint-Bauzely, Salles-Curan, Severac-le-Château, Vezins.

Arrondissement de Saint-Afrique.

M. Constans Saint-Estève fils, *Sous-Préfet*, à Saint-Afrique.

Chef-lieux des Justices de paix. Belmont, Camarès, Cornus, Saint-Afrique, Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Sernin.

Arrondissement de Villefranche.

M. Louis de Cruzy de Marcillac, *S.-Préfet*, à Villefranche.

Chef-lieux des Justices de paix. Asprières, Aubin, Montbazens, Najac. Rieupeiroux, Villefranche, Villeneuve.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DE-L'ELBE.

Ce département est un des trois que forment le territoire des villes ansèatiques de Hambourg, Lubeck et Brême, du Lauenbourg, une partie du Hanôvre et de la Westphalie.

Il est borné au N. par la mer du Nord, l'embouchure et le cours de l'Elbe et le Duché de Holstein; à l'E. par la Baltique et le Duché de Meklenbourg; au S. par la Westphalie et le département des Bouches-du-Weser, et à l'O. par le département des Bouches du Weser. Sa superficie est d'environ 735,247 hect.; sa population est de 375,976 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la trente-deuxième division militaire; la quatrième cohorte de la légion d'honneur, la trentième conservation des forêts; le diocèse de. . . . la sénatorerie de Hambourg et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE

M. le Baron de Breteuil ✵, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Hambourg.

M. Gries, *Secrétaire-général.*

M. Olbers, *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture composé de cinq Membres; Messieurs, Kneisen, Knorre, Sillem, Wolters, Heise.

M. . . . . , *Maire*, à Hambourg.

M. . . . . ,
M. . . . . ,
M. . . . . ,
M. . . . . ,
M. . . . . ,
M. . . . . , } *Adjoints.*

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Hambourg.

M. de Chastellux, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Hambourg.

Chef-lieux des Just. de paix. Bergedorf, Hambourg, Hamm, Wilhelmsbourg.

Arrondissement de Lubeck.

M. Himbert de Flégny, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Lubeck.

Chef-lieux des Justices de paix. Lauenbourg, Lubeck (*deux justices de paix*), Molln, Neuhaus, Ratzebourg, Schwarzenbeck, Steinhorst.

M. . . . . . ., *Maire*, à Lubeck.

Arrondissement de Lunebourg.

M. Barthelemy, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Lunebourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Bardowick, Buxtehude, Garlsdorf, Haarbourg, Hittfeld, Lunebourg, Torstedt, Winsen.

Arrondissement de Stade.

M. David, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Stade.

Chef-lieux des Justices de paix. Bremervoerde, Freybourg, Himmelpforten, Hornebourg, Iork, Neuhaus, Ottendorff, Ritzebuttel, Stade, Zeven.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES DE L'ESCAUT.

Ce département, est composé des Isles de Walcheren, Sud-Beveland, Nord-Beveland, Schouwen et Tholen.

Il est borné au N. par la mer du Nord et le département des Bouches de la Meuse; à l'E. par le département des Bouches du Rhin; au S. par le département de l'Escaut, et à l'O. par la mer du Nord. Sa superficie est de 63,000 hectares; sa population est de 76,820 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département qui fait partie de la deuxième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-quatrième division militaire, la troisième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-quatrième conservation des forêts, le diocèse de Gand, la sénatorerie de Bruxelles, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Pycke ✵, *Préfet*, à Middelbourg.

M. Dubosch, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Snouck-Hurgronje, Van Doorn, fils ✵. Fokker.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Middelbourg.

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Middelbourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Flessingue, Middelbourg, Veere.

Arrondissement de Goes.

M. de Lommessen, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Goes.

Chef-lieux des Justices de paix. Goes. Heinkenszand, Kortgène, Kruiningen.

Arrondissement de Zierikzée.

M. de Laboissière, *Sous-Préfet*, à Zierikzée.

Chef-lieux des Justices de paix. Brouwershaven, Tholen, Zierikzée.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES DE LA MEUSE.

Ce département, un des sept formés de la Hollande, est composé de l'ancien département de Maasland.

Il est borné au Nord par le département du Zuyderzée; à l'Est par les départemens du Zuyderzée et de l'Yssel supérieur; au Sud par les départemens des Bouches du Rhin et des Bouches de l'Escaut, et à l'Ouest par la mer du Nord. Sa superficie est de 206,220 hectares; sa population est de 309.234 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-septième division militaire, la troisième cohorte de la légion d'honneur, la trente-unième conservation des forêts, le diocèse de . . . la sénatorerie de la Haye, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de Stassart ✻, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à la Haye.

M. Caan, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture composé de cinq Membres; Messieurs,

De Lange, Van Slingelandt ✻, Vanhees ✻.
Van Foreest, Stratenus,

M. Van Schinne, *Maire*, à la Haye.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de la Haye.

M. de Gestas, *Auditeur au Conseil d'État, Sous-Préfet*, à la Haye.

Chef-lieux des Justices de paix. Alphen, Katwyk-sur-Rhin, la Haye (*quatre justices de paix*), Voorburg.

Arrondissement de Brielle.

M. Besier, *Sous-Préfet*, à Brielle.

Chef-lieux des Justices de paix. Brielle, Goederede, Sommelsdyk.

Arrondissement de Dordrecht.

M. Repelaer ✻, *Sous-Préfet*, à Dordrecht.

Chef-lieux des Justices de paix. Dordrecht (*deux justices de paix*), Oud-Beyerland, Ridderkerk, Stryen.

Arrondissement de Gorcum.

M. Godeau-d'Entraigues, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Gorcum.

Chef-lieux des Justices de paix. Gorcum, Slidrec, Cuilenbourg.

Arrondissement de Leyde.

M. Gevers ✵, *Sous Préfet*, à Leyde.

Chef-lieux des Justices de paix. Leyde (*trois justices de paix*), Noordwyk, Woubrugge.

Arrondissement de Rotterdam.

M. Van Zuylen Van Nyevelt ✵, *Sous-Préfet*, à Rotterdam.

Chef-lieux des Justices de paix. Delft (*deux justices de paix*), Gouda, Haastrecht, Hillegondsberg, Naaldwyk, Rotterdam (*quatre justices de paix*), Schiedam, Vlaardingen.

M. le Chevalier Blanckenheim ✵, *Maire*, à Rotterdam.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHIN.

Ce département est composé des pays entre le cours du Waal, la rivière de Donge et les frontières des départemens des deux Nèthes, de la Meuse inférieure et de la Roër.

Il est borné au N. par les départemens des bouches de la Meuse et de l'Yssel supérieur : à l'E. par le département de la Roër : au S. par les départemens de la Meuse inférieure et des Deux Nèthes, et à l'O. par le département des Deux Nèthes. Sa superficie est de 481,448 hectares. Sa population est de 257,580 individus : il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-cinquième division militaire, la troisième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-quatrième conservation des forêts, le diocèse de Bois-le-Duc, la sénatorerie de Bruxelles, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Fremin de Beaumont ✵, *Préfet*, à Bois-le-Duc.

M. Linsen, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Van Heurn ✵, Van Ghert, Van den Heuvel.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bois-le-Duc.

M. Vermeulen, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Bois-le-Duc.

Chef-lieux des Justices de paix. Bois-le-Duc, Bommel, Boxtel, Heusden, Oosterwyk, Oss, Tilbourg, Waalwyk.

Arrondissement d'Eindhoven.

M. Van-der-Brugghen de Croy, *Sous-Préfet*, à Eindhoven.

Chef-lieux des Justices de paix. Asten, Eindhoven, Gemert, Helmond, Hilvarenbeek, Oirschot, Saint-Oedenrode.

Arrondissement de Nimègue.

M. de Bonnechose ❋, *Sous-Préfet*, à Nimègue.

Chef-lieux des Justices de paix. Boxmeer, Druten, Grave, Nimègue, Ravenstein, Wychen.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Vénaissin.

Il est borné au N. par les départemens de Vaucluse et du Gard ; à l'E. par l'extrémité S. O. du département des Basses Alpes et par celui du Var ; au S. par la Méditerranée, et à l'O. par le département du Gard ; sa superficie est d'environ 1,179,425 arpens, ou 601,960 hectares. Sa population est de 293,235 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la huitième division militaire, la huitième cohorte de la légion d'honneur, la seizième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie d'Aix, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte THIBAUDEAU (C. ❋), *Cons. d'Etat*, *Préfet*, à Marseille.

M. Jordan Duplessis, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Secrétaire-général.*

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres ; Messieurs,

Gaillard, Rancurel, Mongendre, Gras Salicis.

Municipalité de Marseille.

M. Montgrand, *Maire.*

M. Raymond,
M. Mossy ❋,
M. Millot,
M. Gaillard,
M. Cibon-David,
M. Dudemaine,
} *Adjoints.*

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Marseille.

M. Heurtault-Lameville, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Marseille.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubagne, Ciotat (la), Marseille, (*six Justices de paix*), Roquevaire.

Arrondissement d'Aix.

M. Dupeloux, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Aix.

Chef-lieux des Justices de paix. Aix (*deux Justices de paix*), Berre, Gardanne, Istres, Lambesc, Martigues, Peyrolles, Salon, Trets.

Arrondissement de Tarascon.

M. J.-Jh. Paris, *Sous-Préfet*, à Tarascon.

Chef-lieux des Justices de paix. Arles, (*deux Justices de paix*), Château-Renard, Eyguières, Orgon, Saintes-Maries (les), Saint-Remy, Tarascon.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU WESER.

Ce département est un des trois que forment les territoires de Hambourg, Lubeck et Brême.

Il est borné au Nord par la mer du Nord ; à l'Est par le département des Bouches de l'Elbe ; au Sud par le royaume de Westphalie, et à l'Ouest par les départemens de l'Ems oriental et de l'Ems supérieur. Sa superficie est d'environ. . . . . hectares ; sa population est de 327,175 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la trente-deuxième division militaire ; la quatrième cohorte de la légion d'honneur ; la trentième conservation des forêts ; le diocèse de . . . ; la sénatorerie de Hambourg, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte D'Arberg (O. ✱) (G. ✱), Chambellan de l'Empereur, *Préfet*, à Brême.

M. de Halem, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de cinq Membres; Messieurs,

Pavenstedt, Groning, Hintre, Duntze. . . . .

M. Wichelhausen, *Maire*, à Brême.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brême.

M. de Salperwick, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Brême.

Chef-lieux des Justices de paix. Achim, Brême (*quatre justices de paix*), Lilienthal, Ottersberg, Rothenbourg, Sycke, Thedinghausen, Verden.

Arrondissement de Bremerlehe.

M. de Gruben, *Sous-Préfet*, à Bremerlehe.

Chef-lieux des Justices de paix. Beverstedt, Bremerlehe, Dorum, Hagen, Osterholz, Vegesack.

Arrondissement de Nienbourg.

M. Billig, *Sous-Préfet*, à Nienbourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Alt-Bruchhausen, Bassum, Hoya, Liébenau, Nienbourg, Rethem, Stolzenau, Sulingen, Walsrode.

Arrondissement d'Oldenburg.

M. Frochot, fils, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Oldenburg.

Chef-lieux des Justices de paix Berne, Burhave, Delmenhorst, Elsfleth, Hatten, Oldenburg, Ovelgonne, Rastedt, Varel, Wersterstede.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES DE L'YSSEL.

Ce département, un des sept formés de la Hollande, est composé de l'ancien département de l'Over-Yssel.

Il est borné au Nord par les départemens de la Frise et de l'Ems occidental; à l'Est par celui de la Lippe; au Sud par celui de l'Yssel supérieur, et à l'Ouest par celui du Zuyderzée. Sa superficie est de 340,000 hectares; sa population est de 145,000 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la trente-unième division militaire, la troisième cohorte de la légion d'honneur, la trente-unième conservation des forêts, le diocèse de . . . ., la sénatorerie de la Haye, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron HULTMANN ✵, *Préfet*, à Zwolle.

M. W. S. Van der Gronden, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture composé de quatre Membres; Messieurs, Ter-Pelkwyk, Van Haersolte, Sandberg, Sloet.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Zwolle.

M. E. de Carnin, *Auditeur au Conseil d'État, Sous-Préfet*, à Zwolle.

Chef-lieux des Justices de paix. Hasselt, Campen, Steenwyk, Vollenhove, Zwolle.

Arrondissement d'Almélo.

M. Tuyll van Serooskerken, *Sous-Préfet*, à Almélo.

Chef-lieux des Justices de paix. Almélo, Delden, Enschede, Goor, Oldenzaal, Ootmarsum.

Arrondissement de Deventer.

M. Van Gobbeslchroy, *Auditeur au Conseil d'Etat, S.-Préfet*, à Deventer.

Chef-lieux des Justices de paix. Deventer, Hardenberg, Ommen, Raalte.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche ; à l'E. par le département de l'Eure ; au S. par celui de l'Orne et partie du département de la Manche, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,117,643 arpens, ou 570,427 hectares ; sa population est de 505.420 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la quatorzième division militaire, la quatorzième cohorte de la légion d'honneur, la quatrième conservation des forêts, le diocèse de Bayeux, la sénatorerie de Caen, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Méchin (O. ✻), *Préfet*, à Caen.

M. Le Maistre, *Secrétaire-général.*

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres ; Messieurs,

Marc, Costy, Le Prestre, Ducheval, Lair.

M. Lentaigne-Logivières ✻, *Maire*, à Caen.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Caen.

M. Thieullen, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet,* à Caen.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourguebus, Caen (*deux Justices de paix*), Creuilly, Douvres, Evrecy, Tilly-sur-Seulles, Troarn, Villers-Bocage.

Arrondissement de Bayeux.

M. Guillot, *Sous-Préfet*, à Bayeux.

Chef-lieux des Justices de paix. Balleroy, Bayeux, Caumont, Isigny, Ryes, Trevières.

Arrondissement de Falaise.

M. Rulhière, *Sous-Préfet*, à Falaise.

Chef-lieux des Justices de paix. Bretteville-sur-Laize, Coulibeuf, Falaise (*deux Justices de paix*), Thury-Harcourt.

Arrondissement de Lisieux.

M. Le Cordier, *Sous-Préfet*, à Lisieux.

Chef-lieux des Justices de paix. Lisieux (*deux Justices de paix*), Livarot, Mezidon, Orbec, Saint-Pierre-sur-Dives.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

M. Mollien, *Sous-Préfet*, à Pont-l'Evêque.

Chef-lieux des Justices de paix. Blangy, Cambremer, Dives, Honfleur, Pont-l'Evêque.

Arrondissement de Vire.

M. de Genas-Duhomme, *Sous-Préfet*, à Vire.

Chef-lieux des Justices de paix. Aunay, Beny-Bocage (le), Condé-sur-Noireau, Saint-Sever, Vassy, Vire.

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze ; à l'E. par ceux de la Haute-Loire et de la Lozère ; au S. par ceux de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot ; et à l'O. par ceux du Lot et de la Corrèze. Sa superficie est d'environ 1,124,802 arpens, ou 574,081 hectares ; sa population est de 251,436 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-neuvième division militaire, la neuvième cohorte de la légion d'honneur, la dixième conservation des forêts, le diocèse de Saint-Flour, la sénatorerie de Clermont, et ressortit à la Cour impériale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de LACHADENEDE ✻, *Préfet*, à Aurillac.

M. Palis, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Fortet, Besse, Ganilh.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aurillac.

M. Beauclair, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Aurillac.

Chef-lieux des Justices de paix. Aurillac (*deux Justices de paix*), Maurs, Mont-Salvy, Roquebroue (la), Saint-Cernin, Saint-Mamet, Vic-sur-Cèr.

Arrondissement de Mauriac.

M. Henry Lalo, *Sous-Préfet*, à Mauriac.

Chef-lieux des Justices de paix. Champs, Mauriac, Pleaux, Riom-ès-Montagnes, Saignes, Salers.

Arrondissement de Murat.

M. Chabanon ✻, *Sous-Préfet*, à Murat.

Chef-lieux des Justices de paix. Allanches, Marcenat, Murat.

Arrondissement de Saint-Flour.

M. Bertrand, *Sous-Préfet*, à Saint-Flour.

Chef-lieux des Justices de paix. Chaudesaigues, Massiac, Pierrefort, Ruines, Saint-Flour (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

Ce département est formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne, de la Vienne et des Deux Sèvres; à l'E. par ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne; au S. par ceux de la Dordogne et de la Charente inférieure, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,153.684 arpens, ou 588.803 hectares; sa population est de 326.885 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingtième division militaire, la douzième cohorte de la légion d'honneur, la onzième conservation des forêts, le diocese d'Angoulême, la sénatorerie de Bordeaux, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Boissy-d'Anglas ✻, *Préfet*, à Angoulême.

M. Lavauzelle, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Dubois-la-Bernarde, Albert, Marchadier, Frichou-Lamorine.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Angoulême.

M. Gédéon Gentil de la Borderie, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Angoulême.

Chef-lieux des Justices de paix. Angoulême (*deux Justices de paix*), Blanzac, Hiersac, Montbron, Rochefoucault (la), Rouillac, Saint-Amant de Boixe, Valette (la).

Arrondissement de Barbezieux.

M. Desprez, *Sous-Préfet*, à Barbezieux.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubeterre, Baignes, Barbezieux, Brossac, Chalais, Montmoreau.

Arrondissement de Cognac.

M. Caminade-Châtenay, *Sous-Préfet*, à Cognac.

Chef-lieux des Justices de paix. Châteauneuf, Cognac, Jarnac, Segonzac.

Arrondissement de Confolens.

M. Baude, *Sous-Préfet*, à Confolens.

Chef-lieux des Justices de paix. Chabanois, Champagne-Mouton, Confolens (*deux Justices de paix*), Montambœuf, Saint-Claud.

Arrondissement de Ruffec.

M. Boulley, *Sous-Préfet*, à Ruffec.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigre, Mansle, Ruffec, Villefagnan.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFERIEURE.

Ce département est composé de l'Aunis et de partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres ; à l'E. par une partie de celui des Deux-Sèvres, et par celui de la Charente ; au S. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde ; et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1.404.460 arpens, ou 716.814 hectares ; sa population est de 393.011 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la douzième division militaire, la douzième cohorte de la légion d'honneur, la neuvième conservation des forêts, le diocèse de La Rochelle, la sénatorerie de Poitiers, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Richard ✱, *Préfet*, à la Rochelle.

M. Roy, *Secrétaire-général.*

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs,

Desnobles, St. Estève fils, De Beaussay, St.-Hilaire-Filleau, Vivier.

M. Garreau ✱, *Maire*, à la Rochelle.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de la Rochelle.

M. Joly d'Aussy, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à la Rochelle.

Chef-lieux des Justices de paix. Ars (Isle de Ré), Courçon, Jarrie (la), Marans, Rochelle (la) (*deux Justices de paix*), Saint-Martin (Isle de Ré).

Arrondissement de Jonzac.

M. Thenard-Dumousseau, *Sous-Préfet*, à Jonzac.

Chef-lieux des Justices de paix. Archiac, Jonzac, Mirambeau, Montendre, Mont-Guyon, Montlieu, Saint-Genis.

Arrondissement de Marennes.

M. Duclaux, *Sous-Préfet*, à Marennes.

Chef-lieux des Justices de paix. Château île d'Oleron (le), Marennes, Royan, Saint-Agnan, Saint-Pierre-d'Oleron, Tremblade (la).

Arrondissement de Rochefort.

M. Samuel Bernard, *Sous-Préfet*, à Rochefort.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigrefeuille, Rochefort, Surgères, Tonnay-Charente.

Arrondissement de Saintes.

M. Angellier, *Sous-Préfet*, à Saintes.

Chef-lieux des Justices de paix. Burie, Cozes, Gemozac, Pons, Saint-Porchaire, Saintes (*deux Justices de paix*), Saujon.

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angely.

M. Griffon, *Sous-Préfet*, à Saint-Jean-d'Angely.

Chef-lieux des Justices de paix. Aulnay, Loulay, Matha, Saint-Hilaire, Saint-Jean-d'Angely, Saint-Savinien, Tonnay-Boutonne.

DEPARTEMENT DU CHER.

Ce département est un de ceux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens de la Nièvre, du Loiret et de Loir et Cher; à l'E. par celui de la Nièvre; au S. par ceux de la Creuse, de l'Allier et de l'Indre. Sa superficie est d'environ 1,450,134 arpens, ou 740,1::5 hectares; sa population est de 228,158 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-unième division militaire, la quinzième cohorte de la légion d'honneur, la huitième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Bourges, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron DIDELOT (C. ✻), *Chambellan de S. M. l'Empereur, Préfet*, à Bourges.

M. Devaux, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Grangier ✻, Gravet-la-Buffière, Laboureau.

M. Bonnaud d'Houet ✻, *Maire*, à Bourges.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bourges.

M. Blanchard des Roziers, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Bourges.

Chef-lieux des Justices de paix. Aix-d'Angillon (les), Baugy, Bourges, Charost, Graçay, Levet, Lury, Mehun, Menetou-Salon, Vierzon.

Arrondissement de Saint-Amand.

M. Boityère-Saint Georges, *Sous-Préfet*, à Saint-Amand.

Chefs-lieux des Justices de paix. Charenton, Châteaumeillant, Châteauneuf, Châtelet (le), Dun-sur-Auron, Guerche (la), Linières, Nerondes, Saint-Amand, Sancoins, Sauzay-le-Poitiers.

Arrondissement de Sancerre.

M. de la Bourdonnaye, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Sancerre.

Chef-lieux des Justices de paix. Argent, Aubigny, Chapelle-d'Angillon (la), Henrichemont, Léré, Sancergues, Sancerre, Vailly.

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brive, et se jète dans la Vezère ; c'est un des départemens que forment le haut et bas Limosin.

Il est borné au N. par les départemens du Puy-de-dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne ; à l'E. par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal ; au S. par ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne ; et à l'O. par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1.165.235 arpens, ou 594.717 hectares ; sa population est de 254.271 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingtième division militaire, la onzième cohorte de la légion d'honneur, la dixième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Limoges, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Perier (Camille) ✱, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Tulle.

M. Chouffour, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres ; Messieurs,

Ardant-la-Grenerie, D'Ussel, Jean Sartelon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Tulle.

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Tulle.

Chef-lieux des Justices de paix. Argentat, Corrèze, Egletons, Mercœur, Pleau (la), Roche-Canillac (la), Seilhac, Servières, Treignac, Tulle (*deux Justices de paix*), Uzerche.

Arrondissement de Brive.

M. Joseph Gautier, *Sous-Préfet*, à Brive.

Chef-lieux des Justices de paix. Ayen, Beaulieu, Beynat, Brive, Donzenac, Juillac, Larche, Lubersac, Meyssac, Vigeois.

Arrondissement d'Ussel.

M. Raimond Penières, *Sous-Préfet*, à Ussel.

Chef-lieux des Justices de paix. Bort, Bugeat, Egurande, Meymac, Neuvic, Sornac, Ussel.

DEPARTEMENT DE LA CORSE.

Ce département comprend l'île de Corse et celle de Capraja. Ces îles formoient ci-devant deux départemens, sous les noms de Golo et de Liamonè ; aujourd'hui elles n'en forment plus qu'un, sous le nom de département de la Corse.

Sa superficie est de 980,510 hectares ; sa population est de 174,572 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-troisième division militaire, la huitième cohorte de la légion d'honneur, le diocèse et la sénatorerie d'Ajaccio, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement d'Ajaccio.

M. le Baron ARRIGHI (O. ✻), *Préfet*, à Ajaccio.

M. Pinelli, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Morati, Ornano. Leca.

Chefs-lieux des Justices de paix. Ajaccio, Celavo, Cruzini, Mezzana, Orcino, Ornano, Sampiero, Sevidentro, Sevinfuori, Sorroinsù, Talavo, Vico.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bastia.

M. Stefanini, *Sous-Préfet*, à Bastia.

Chef-lieux des Justices de paix. Ampugnani, Bastia (*deux Justices de paix*), Bivinco, Campoloro, Canale, Capobianco, Capraja, Casacconi, Casinca, Costera, Mariana, Moriani, Pietrabugno, Sagro, San-Fiorenzo, Santa-Giulia, Seneca, Tavagna, Tenda, Tuda.

Arrondissement de Calvi.

M. Giubega, *Sous-Préfet*, à Calvi.

Chef-lieux des Justices de paix. Calvi, Montegrosso, Paraso, Patro, Regino, S.-Angelo.

Arrondissement de Corte.

M. Bartoli, *Sous-Préfet*, à Corte.

Chef-lieux des Justices de paix. Alesani, Caccia, Corte, Fiumorbo, Golo, Mercurio, Niolo, Orezza, Rostino, Serra, Sorba, Tavignano, Vallerustie, Vecchio, Verde.

Arrondissement de Sartene.

M. Susini, *Sous-Préfet*, à Sartene.

Chef-lieux des Justices de paix. Bonifaccio, Carbini, Porto-Vecchio, Sartene, Scopamene, Tallano, Taravo, Vallinco.

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Ce département tire son nom d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent depuis Dijon, par Nuis, Beaune et Châlons, jusqu'à Mâcon, ainsi nommée à cause des bons vins qu'elle produit; ce département est le second des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne;

à l'E. par ceux de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura; au S. par ceux du Jura et de Saône-et-Loire; et à l'O. par ceux de la Nièvre et de l'Yonne. Sa superficie est d'environ 1,718.228 arpens, ou 876.956 hectares; sa population est de 355.436 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-huitième division militaire, la sixième cohorte de la légion d'honneur, la dix-huitieme conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Dijon, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte Cossé de Brissac ❋, *Préfet*, à Dijon.

M. Vaillant, *Secrétaire-général.*

M. Thomas de la Vesvre, *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Piette, Royer, Petitot, Amanton.

M. Durande ❋, *Maire*, à Dijon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dijon.

M. Perret, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Dijon.

Chef-lieux des Justices de paix. Auxonne, Dijon (*trois Justices de paix*), Fontaine-Française, Genlis, Gevrey, Grancey-en-Montagne, Is-sur-Tille, Mirebeau, Pontaillier-sur-Saône, Saint-Seine, Selongey, Sombernon.

Arrondissement de Beaune.

M. Dupré de Saint-Maur, *Membre du Corps législatif*, *Sous-Préfet*, à Beaune.

Chef-lieux des Justices de paix. Arnay-sur-Arroux, Beaune (*deux Justices de paix*), Bligny-sur-Ouche, Liernais, Nolay, Nuits, Pouilly-en-Montagne, Saint-Jean-de-Losne, Seurre.

Arrondissement de Châtillon-sur-Seine.

M. Martin, *Sous-Préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

Chef-lieux des Justices de paix. Aignay-Côte-d'Or, Baigneux, Châtillon-sur-Seine, Laignes, Montigny-sur-Aube, Recey-sur-Ource.

Arrondissement de Semur.

M. Gueneau d'Aumont, *Sous-Préfet*, à Semur.

Chef-lieux des Justices de paix. Flavigny, Montbard, Précy-sous-Thil, Saulieu, Semur, Vitteaux.

DÉPARTEMENT DES COTES DU NORD.

C'est un des cinq que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par le département d'Ille-et-Vilaine; au S. par le département du Morbihan, et à l'O. par celui du Finistère. Sa superficie est

d'environ 1.143.463 arpens, ou 736,720 hectares; sa population est de 519,620 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la treizième division militaire, la treizième cohorte de la légion d'honneur, la cinquième conservation des forêts, le diocèse de Saint-Brieuc, la sénatorerie de Rennes, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Boullé (O. ✻), *Préfet*, à Saint Brieuc.

M. Le Gorrec, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Guynot-Boismenu, Le Minihy, Barbedienne, Lymon-Belleissue, Houvenagle.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de St-Brieuc.

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à St-Brieuc.

Chef-lieux des Justices de paix. Châtelaudren, Lamballe, Lanvollon, Moncontour, Paimpol, Pleneuf, Plœuc, Plouha, Quintin, Saint-Brieuc (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Dinan.

M. Ch. Néel, *Sous-Préfet*, à Dinan.

Chef-lieux des Justices de paix. Broons, Dinan (*deux Justices de paix*), Evran, Jugon, Matignon, Plancoet, Plélan-le-Petit, Ploubalay, Saint-Jouan-de-l'Isle.

Arrondissement de Guingamp.

M. Mauviel, *Sous-Préfet*, à Guingamp.

Chef-lieux des Justices de paix. Bégard, Belle-Isle-en-terre, Bothoa, Bourbriac, Callac, Guingamp, Maël-Karhaix, Plouagat-Châtelaudren, Pontrieux, Rostrenen.

Arrondissement de Lannion.

M. Le Grontec, *Sous-Préfet*, à Lannion.

Chef-lieux des Justices de paix. Lannion, Lezardrieux, Perros-Guirrec, Plestin, Plouaret, Rochederrien (la), Tréguier.

Arrondissement de Loudéac.

M. Hillion, *Sous-Préfet*, à Loudéac.

Chef-lieux des Justices de paix. Colinée, Corlay, Goarec, Lachèze, Loudéac, Merdrignac, Mur, Plouguenast, Uzel.

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

Ce département est formé de la ci-devant Haute-Marche, et de quelques parties des anciennes provinces du Berri, du Bourbonnois, du Limousin et de l'Auvergne.

Il est borné au N. par les départemens de l'Allier, du Cher et de l'Indre; à l'E.

par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme; au S. par celui de la Corrèze, et à l'O. par celui de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,135,332 arpens, ou 579,455 hectares; sa population est de 226,224 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-unième division militaire, la quinzième cohorte de la légion d'honneur, la dixième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Limoges, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron CAMUS DUMARTROY ✻, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Guéret.

M. de Saint-Geniés fils, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres: Messieurs,
Joullietton, Michellet, François Grand.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Guéret.

M. . . . . . , *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Guéret.

Chef-lieux des Justices de paix. Ahun, Bonnat, Dun, Grand-Bourg-Salagnac, Guéret, Saint-Vaury, Souterraine (la).

Arrondissement d'Aubusson.

M. Remy, fils, *Sous-Préfet*, à Aubusson.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubusson, Auzance, Bellegarde, Chenerailles, Courtine (la), Crocq, Evaux, Felletin, Gentioux, S.-Sulpice-les-Champs.

Arrondissement de Bourganeuf.

M. Chassoux, *Sous-Préfet*, à Bourganeuf.

Chef-lieux des Justices de paix. Benevent, Bourganeuf, Pontarion, Royerre.

Arrondissement de Boussac.

M. Bourdon, *Sous-Préfet*, à Boussac.

Chef-lieux des Justices de paix. Boussac, Chambon, Châtelus, Jarnage.

DÉPARTEMENT DE LA DOIRE.

Ce département est un de ceux que forme le Piémont.

Il est borné au N. par le département du Simplon; au S. par celui du Pô: à l'E. par celui de la Sésia, et à l'O. par celui du Mont-Blanc. Sa superficie est de 250,853 hectares; sa population est de 238,000 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-septième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-neuvième conservation des forêts, le diocèse d'Ivrée et la sénatorerie de Turin, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. De Nicolaï, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Ivrée.

M. Toussaint Vantage, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Francesio, le Baron Scandaluzza, Miglio.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ivrée.

M. J. Gianotti, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Ivrée.

Chef-lieux des Justices de paix. Candia, Caravino, Castellamont, Chiaverano, Cuorgné, Ivrée, Locana, Ponte, Saint-Martin, Settimo-Vittone, Strambino, Vico, Vistrorio.

Arrondissement d'Aoste.

M. Pastoris de Saluces, *Sous-Préfet*, à Aoste.

Chef-lieux des Justices de paix. Aoste, Châtillon, Donas, Fontaine-More, Morgez, Valpelline, Verrès, Villeneuve.

Arrondissement de Chivas.

M. Arborio, *Sous-Préfet*, à Chivas.

Chef-lieux des Justices de paix. Caluso, Chivas, Rivara, Rivarolo, Saint-Benigno, Saint-Georges.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Ce département est formé du ci-devant Périgord.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'E. par ceux de la Corrèze et du Lot; au S. par ceux du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Gironde; à l'O. par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente. Sa superficie est d'environ 1,759,997 arpens, ou 898,274 hectares; sa population est de 424,113 individus: il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingtième division militaire, la onzième cohorte de la légion d'honneur, la onzième conservation des forêts, le diocese d'Angoulême, la sénatorerie de Bordeaux, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Maurice ✵, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Périgueux.

M. Delfau, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Verliac, Lacrouzille fils, Beleymes, Lavenaud, Cellerier.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Périgueux.

M. Malet, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Périgueux.

Chef-lieux des Justices de paix. Brantôme, Excideuil, Grignols, Hautefort, Périgueux, Saint-Pierre-de-Chignac, Savignac-lès-Eglises, Thenon, Vergt (Saint-Jean-de-).

Arrondissement de Bergerac.

M. Delaval, *Sous-Préfet*, à Bergerac.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumont, Bergerac, Cadouin, Cunéges, Eymet, Force (la), Issigeac, Linde (la), Monpazier, Saint-Alvere, Velines, Villamblard, Villefranche-de-Lonchapt.

Arrondissement de Nontron.

M. le Chevalier Trompeo ✱, *Sous-Préfet*, à Nontron.

Chef-lieux des Justices de paix. Bussière-Badil, Champagnac-de-Belair, Jumilhac-le-Grand, Lanouaille, Mareuil, Nontron, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers.

Arrondissement de Ribérac.

M. Galaup, *Sous-Préfet*, à Ribérac.

Chef-lieux des Justices de paix. Monpon, Montagrier, Mussidan, Neuvic, Ribérac, Saint-Aulaye, Verteillac.

Arrondissement de Sarlat.

M. A. Gounon, *Sous-Préfet*, à Sarlat.

Chef-lieux des Justices de paix. Belvès, Bugue (le), Carlux, Domme, Montignac, St.-Cyprien, Salignac, Sarlat, Terrasson, Villefranche-de-Belvès.

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce département fait partie de la Franche-Comté, qui en compte trois.

Il est borné au N. par les départemens du Haut-Rhin et de la Haute-Saône; à l'E. et au S. par la Suisse, et à l'O. par les départemens du Jura et partie de celui de la Haute-Saône. Sa superficie est d'environ 1,044,986 arpens, ou 530,993 hectares; sa population est de 226,093 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la sixième division militaire, la sixième cohorte de la légion d'honneur, la dix-neuvième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Besançon, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de Bry (C. ✱), *Préfet*, à Besançon.

M. Hannier, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Mourgeon, Hérard, Bruand.

M. le Baron Daclin ✱, *Maire*, à Besançon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Besançon.

M. Daclin, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Besançon.

Chef-lieux des Justices de paix. Amancey, Audeux, Besançon (*deux Justices de paix*), Boussière, Marchaux, Ornans, Quingey.

Arrondissement de Baume.

M. Kilg, *Sous-Préfet*, à Baume.

Chef-lieux des Justices de paix. Baume, Clerval, Isle-sur-le-Doubs (l'), Pierrefontaine, Rougemont, Roulans, Vercel.

Arrondissement de Pontarlier.

M. Micaud, *Sous-Préfet*, à Pontarlier.

Chef-lieux des Justices de paix. Levier, Mont-Benoît, Morteau, Mouthe Pontarlier.

Arrondissement de Saint-Hipolyte.

M. de Branges de Bourcia, *Audit. au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Saint-Hipolyte.

Chef-lieux des Justices de paix. Blamont, Maiche, Pont-de-Roide, Russey (le), Saint-Hipolyte.

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par le département de l'Isère ; à l'E. par le même et celui des Hautes-Alpes; au M. par les départemens des Basses-Alpes et de Vaucluse; à l'O. par celui de l'Ardèche, qui en est séparé dans toute sa longueur par le Rhône. Sa superficie est d'environ 1,324,327 arpens, ou 675,915 hectares; sa population est de 253,372 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la septième division militaire, la huitième cohorte de la légion d'honneur, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse de Valence, la sénatorerie de Grenoble, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le baron Descorches (O. ✻), *Préfet*, à Valence.

M. le Chevalier Duperreau ✻, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Marbos, Gueymar-du-Palais. Mésangère-Cleyrac.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Valence.

M. Berlioz, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Valence.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourg-du-Péage, Chabeuil, Grand Serre (le), Loriol, Romans, St.-Donat, St.-Jean-en-Royans, St.-Vallier, Tain, Valence.

Arrondissement de Die.

M. Falquet-Travail, *Sous-Préfet*, à Die.

Chef-lieux des Justices de paix: Bourdeaux, Chapelle-en-Vercors (la), Châtillon, Crest *nord*, Crest *sud*, Die, Luc-en-Diois, Motte-Chalancon (la), Saillans.

Arrondissement de Montelimart.

M. Gaud-Roussillac, *Sous-Préfet*, à Montelimart.

Chef-lieux des Justices de paix. Dieu-le-Fit, Grignan, Marsane, Montelimart, Pierre-Latte.

Arrondissement de Nyons.

M. Pons, *Sous-Préfet*, à Nyons.

Chef-lieux des Justices de paix. Buis (le), Nyons, Remuzat, Séderon.

DÉPARTEMENT DE LA DYLE.

Ce département est un de ceux que forment la partie du Hainaut et de la Flandre ci-devant Autrichienne, le Brabant, le pays de Liége, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Meuse-Inférieure, des Deux-Nèthes et de l'Escaut; à l'E. par ceux des Deux-Nèthes et de l'Ourte; au S. par ce dernier, ceux de Sambre-et-Meuse et de Jemmape; à l'O. par ceux de Jemmape et de l'Escaut. Sa superficie est d'environ 671,746 arpens, ou 342,848 hectares; sa population est de 431,969 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-quatrième division militaire, la troisième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-quatrième conservation des forêts, le diocèse de Malines, la sénatorerie de Bruxelles, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PREFECTURE.

M. le Baron d'Houdetot (O. ❋), *Auditeur au Cons. d'Etat*, *Préfet*, à Bruxelles.

M. Verseyden-de-Varick ❋, *Secrétaire-général.*

M. Liedekerke-Beaufort, *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Fourmaux, D'Anethan, Duchatel, De Ronnay.

M. le Comte d'Ursel (O. ❋), *Maire*, à Bruxelles.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bruxelles.

M. Marbotin de Conteneuil, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Bruxelles.

Chef-lieux des Justices de paix. Anderlecht, Assche, Bruxelles (*quatre Justices de paix*), Hal, Hulpe (la), Leunick-St.-Martin, Uccle, Vilvorde, Woluwe-St.-Etienne, Wolverthem.

Arrondissement de Louvain.

M. Sterckx, *Sous-Préfet*, à Louvain.

Chefs-lieux des Justices de paix. Aerschot, Diest, Glabbeck, Grez, Haecht, Léau, Louvain (*deux Justices de paix*), Tirlemont (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Nivelles.

M. de Bussy de Boulancy, *Sous-Préfet*, à Nivelles.

Chef-lieux des Justices de paix. Genappe, Herinnes, Jodoigne, Nivelles (*deux Justices de paix*), Perwez, Wavre.

DÉPARTEMENT DE L'EMS OCCIDENTAL.

Ce département, un des sept formés de la Hollande, est composé des anciens départemens de Groningue et de Drenthe, et du district Reiderland.

Il est borné au Nord par la mer du nord; à l'Est par le département de l'Ems oriental. le duché d'Aremberg; au Sud par le comté de Bentheim et le département des Bouches de l'Yssel; et à l'Ouest par les départemens des Bouches de l'Yssel et de la Frise. Sa superficie est de . . . . hectares; sa population est de 191,100 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux députés à élire au corps législatif. est compris dans la trente-unième division militaire; la troisieme cohorte de la légion d'honneur; la trente-unième conservation des forêts; le diocese de . . . . . la sénatorerie de la Haye, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Petit de Beauverger, *Audit. au Conseil d'Etat*, *Préfet*, à Groningue.

M. Salverda, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Lewe van Middelstum ✵, Tjassens, Van Iddekinge, Guichart.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Groningue.

M. Lacoste, *Auditeur au Conseil d'État*, *Sous-Préfet*, à Groningue.

Chef-lieux des Justices de paix. Groningue (*deux justices de paix*), Hegezand, Zuydhorn, Deleek.

Arrondissement d'Appingadam.

M. Alberda, *Sous-Préfet*, à Appingadam.

Chef-lieux des Justices de paix. Appingadam, Loppersum, Middelstum. Winsum.

Arrondissement d'Assen.

M. Conrade Hofstède, *Sous-Préfet*, à Assen.

Chef-lieux des Justices de paix. Assen, Dalen, Hogeveen, Meppel.

Arrondissement de Winschoten.

M. Modderman, *Sous-Préfet*, à Winschoten.

Chef-lieux des Justices de paix. Jemgum, Oude-Pekel-A, Veendam, Weener, Winschoten.

DÉPARTEMENT DE L'EMS ORIENTAL.

Ce département, un des sept formés de la Hollande, est composé de l'ancien département de l'Ost-Frise.

Il est borné au Nord par la mer; à l'Est par le duché d'Oldenburg; au Sud par le duché d'Aremberg; et à l'Ouest par le département de l'Ems occidental et la mer du Nord. Sa superficie est de . . . . . . hectares; sa population est de 128,200 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la trente-unieme division militaire; la quatrième cohorte de la légion d'honneur; la trente-unième conservation des forêts; le diocèse de . . . .; la sénatorerie de Hambourg, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Jannesson, *Préfet*, à Aurich.

M. Van Panhuis, *Secrétaire général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Kettler, Wiarda, Sethe, Bley.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aurich.

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'État, Sous-Préfet*, à Aurich.

Chef-lieux des Justices de paix. Aurich, Berum, Norden, Timmel.

Arrondissement d'Embden.

M. Ducroz, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Embden.

Chef-lieux des Justices de paix. Detern, Embden, Leer, Oldersum, Pewsum.

Arrondissement de Jever.

M. de Coëls, *Sous-Préfet*, à Jever.

Chef-lieux des Justices de paix. Esens, Hooksyhl, Jever, Rustringen, Wittmund.

DÉPARTEMENT DE L'EMS-SUPÉRIEUR.

Ce département est un des trois que forment les territoires de Hambourg, Lubeck et Brème, le duché d'Oldenbourg, l'évêché d'Osnabruck, la principauté de Minden, le comté de Lingen, etc. etc.

Il est borné au Nord par les départemens de l'Ems occidental, de l'Ems oriental et des Bouches du Weser; à l'Est par le département des Bouches du Weser et le royaume de Westphalie; au Sud par le royaume de Westphalie et le département de la Lippe; et à l'Ouest par les départemens de la Lippe et de l'Ems occidental. Sa superficie est d'environ 106 myriamètres; sa population est de 442,050 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la trente-deuxième division militaire; la quatrième cohorte de la légion d'honneur; la trentième conservation des forêts; le diocèse d'Osnabruck; la sénatorerie de Hambourg, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier de KEVERBERG ❋, *Préfet*, à Osnabruck.

M. Heuberger, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs,

Struckmann, De Busche, D'Ostmann.
De Reichmeister, Reinhartz,

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Osnabruck.

M. Saillard, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Osnabruck.

Chef-lieux des Justices de paix. Bramsche, Dissen, Essen, Ibourg, Lengerich, Melle, Osnabruck (*trois Justices de paix*), Ostbevern, Ostercappeln, Tecklenbourg, Versmold.

Arrondissement de Lingen.

M. Boutillier de Beaumont, *Audit. au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Lingen.

Chef-lieux des Justices de paix. Bevergern, Freeren, Furstenau, Haselunne, Ibbenbühren, Lingen, Meppen, Papenburg, Soegel.

Arrondissement de Minden.

M. de Bouthillier, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Minden.

Chef-lieux des Justices de paix. Bunde, Enger, Levern, Lubbecke, Mennighuffen, Minden, Petershagen, Quernheim, Rahden, Ucht, Werther.

Arrondissement de Quackenbruck.

M. Eisendecker, *Sous-Préfet*, à Quackenbruck.

Chef-lieux des Justices de paix. Ankum, Cloppenbourg, Diepholz, Dincklage, Frisoythe, Loeningen, Quackenbruck, Vechte, Voerden, Wildeshausen.

DÉPARTEMENT DE L'ESCAUT.

Ce département est un des neuf que forment le Hainaut et la Flandre ci-devant Autrichienne, le Brabant, le pays de Liège, la Flandre Hollandoise, etc.

Il est borné au N. par la mer du Nord et le département des Bouches de l'Escaut: à l'E. par les départemens des Deux-Nèthes et de la Dyle; au S. par ce dernier et ceux de Jemmape et de la Lys, qui le bornent aussi a l'O. Sa superficie est d'environ 357,000 hectares: sa population est de 636,438 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-quatrième division militaire, la troisième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-quatrième conservation des forêts, le diocèse de Gand, la sénatorerie de Bruxelles, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Desmousseaux (C. ✻), *Préfet*, à Gand.

M. P. Tinel, *Secrétaire-général.*

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Van-Acken aîné, Beaucarne, Mesdach, Denayer, Limnander.

M. Vanderhaegen-Vandercruyssen ✻, *Maire*, à Gand.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gand.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Gand.

Chef-lieux des Justices de paix. Cruyshautem, Deynse, Everghem, Gand (*quatre Justices de paix*), Loochristy, Nazareth, Nevele, Oosterzeele, Sommerghem, Waerschoot.

Arrondissement d'Audenarde.

M. Van-Ertborn, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Audenarde.

Chef-lieux des Justices de paix. Audenarde (*deux Justices de paix*), Grammont, Herzèle, Maria-Hoorebeke, Nederbrakel, Ninove, Renaix, Sotteghem

Arrondissement d'Eecloo.

M. E. Bazenerie ✻, *Sous-Préfet*, à Eecloo.

Chef-lieux des Justices de paix. Assenède, Axel, Capryke, Eecloo, Ecluse (l'), Hulst, Oostbourg, Ysendick.

Arrondissement de Termonde.

M. Devos ✻, *Sous-Préfet*, à Termonde.

Chef-

Chef-lieux des Justices de paix. Alost (*deux Justices de paix*), Beveren, Hamme, Lokeren, Saint-Gilles, Saint-Nicolas, Tamise, Termonde, Wetteren, Zele.

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par le département de la Seine-Inférieure; à l'E. par celui de Seine-et-Oise; au S. par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Orne, et à l'O. par le Calvados. Sa superficie est d'environ 1,221,206 arpens, ou 623,283 hectares: sa population est de 421,481 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la quinzième division militaire, la quatorzième cohorte de la légion d'honneur, la troisième conservation des forêts, le diocèse d'Evreux, la sénatorerie de Rouen, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de Miramon ✻, Chambellan de S. M. l'Empereur, *Préfet*, à Evreux.

M. de Solère, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Cretien, Ladan, Lehec, Gazan-Deslandes, Ruault.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Évreux.

M. . . . . , *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Evreux.

Chef-lieux des Justices de paix. Breteuil, Conches, Damville, Evreux (*deux Justices de paix*), Nonancourt, Pacy, Rugles, Saint-André, Verneuil, Vernon.

Arrondissement des Andelys.

M. le Rat Magnitot, *Sous-Préfet*, aux Andelys.

Chef-lieux des Justices de paix. Andelys (les), Ecos, Etrepagny, Gisors, Grainville, Lions.

Arrondissement de Bernay.

M. Gattier, *Sous-Préfet*, à Bernay.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumesnil, Beaumont-le-Roger, Bernay, Brione, Chambrois, Thiberville.

Arrondissement de Louviers.

M. Boisjoslin, *Sous-Préfet*, à Louviers.

Chef-lieux des Justices de paix. Gaillon, Louviers, Neubourg, Pont-de-l'Arche, Tourville.

Arrondissement de Pont-Audemer.

M. Durand, *Sous-Préfet*, à Pont-Audemer.

Chef-lieux des Justices de paix. Beuzeville, Bourgtheroude, Cormeilles, Montfort-sur-Risle, Pont-Audemer, Quillebœuf, Routot, St.-Georges-du-Vièvre.

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Ce département est formé du pays Chartrain.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Oise et de l'Eure ; à l'E. par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret ; au S. par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe ; enfin à l'O. par ceux de l'Orne et de l'Eure. Sa superficie est d'environ 1,191,904 arpens, ou 607,915 hectares. Sa population est de 265,996 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la première division militaire, la quatorzième cohorte de la légion d'honneur, la première conservation des forêts, le diocèse de Versailles, la sénatorerie de Paris, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Delaitre (O. ✻), *Préfet*, à Chartres.

M. Barré ✻, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres ; Messieurs,

Levassort, Chevard, Hache-Servant.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chartres.

M. De Noailles (Victor), *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Chartres.

Chef-lieux des Justices de paix. Auneau, Chartres (*deux Justices de paix*), Courville, Janville, Illiers, Maintenon, Voves.

Arrondissement de Châteaudun.

M. Marceau, *Sous-Préfet*, à Châteaudun.

Chef-lieux des Justices de paix. Bonneval, Brou, Châteaudun, Cloyes, Orgères.

Arrondissement de Dreux.

M. Chevalier, *Auditeur au Cons. d'Et., Sous-Préfet*, à Dreux.

Chef-lieux des Justices de paix. Anet, Brezolles, Châteauneuf, Dreux, Ferté-Vidame (la), Nogent-Roulebois, Senonches.

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou.

M. le Baron Rouillé-d'Orfeuil, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Nogent-le-Rotrou.

Chef-lieux des Justices de paix. Authon, Laloupe, Nogent-le-Rotrou, Thiron-Gardais.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan ; à l'E. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan ; au S. et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,358,554

arpens, ou 693,384 hectares; sa population est de 452,895 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la treizième division militaire, la treizième cohorte de la legion d'honneur, la cinquième conservation des forêts, le diocèse de Quimper, la sénatorerie de Rennes, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Abrial, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Quimper.

M. Polluche, *Secrétaire-général.*

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Derrien, Kergos-Kernafflen, Duhaffond, Renouard, Laennec.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Quimper.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Quimper.

Chef-lieux des Justices de paix. Briec, Concarneau, Douarnenez, Fouesnant, Plogastel, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Quimper, Rosporden.

Arrondissement de Brest.

M. le Baron de Carné, *Sous-Préfet*, à Brest.

Chef-lieux des Justices de paix. Brest (*trois Justices de paix*), Daoulas, Isle d'Ouessant (l'), Landerneau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmezeau, Ploudiry, Saint-Renan.

Arrondissement de Châteaulin.

M. Baudier, *Sous-Préfet*, à Châteaulin.

Chef-lieux des Justices de paix. Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Crozon, Faou (le), Huelgoat (le), Pleiben.

Arrondissement de Morlaix.

M. Maxime de Choiseul, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Morlaix.

Chef-lieux des Justices de paix. Landivisiau, Lanmeur, Morlaix, Plouescat, Plouzevédé, Pouthou (le), St.-Pol-de-Leon, St.-Thegonnec, Sizun, Taulé.

Arrondissement de Quimperlé.

M. Bonnegens, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Quimperlé.

Chef-lieux des Justices de paix, Arzanno, Bannalec, Pontaven, Quimperlé, Scaer.

DÉPARTEMENT DES FORÊTS.

Ce département est un de ceux que forment la partie du Hainaut et de la Flandre ci-devant Autrichienne, le Brabant, le pays de Liége et le Duché de Luxembourg.

Il est borné au N. par les départemens de la Sarre, de l'Ourte et de Sambre-et-Meuse ; à l'E. par ce dernier et celui de la Sarre ; au S. par ceux de la Moselle, de la Meuse et des Ardennes, ce dernier le borne à l'O. avec celui de Sambre-et-Meuse. Sa superficie est d'environ 1,353,952 arpens, ou 691,035 hectares ; sa population est de 246,333 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la troisième division militaire, la quatrième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-deuxième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Metz, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Jourdan ✻, *Préfet*, à Luxembourg.

M. Christiani, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Le Chev. Reuter ✻, François, De Houtheim.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Luxembourg.

M. Vander Bruggken, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet,* à Luxembourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Arlon, Bettembourg, Bertzdorff, Grewenmacher, Luxembourg (*deux Justices de paix*), Mersch, Messancy, Remich.

Arrondissement de Bittbourg.

M. d'Helmstatt, *Sous-Préfet*, à Bittbourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Artzfeld, Bittbourg, Dudeldorf, Echternach, Neuerbourg.

Arrondissement de Diekirch.

M. D'Ormechville, *Sous-Préfet*, à Diekirch.

Chef-lieux des Justices de paix. Clervaux, Diekirch, Osperen, Vianden, Wiltz.

Arrondissement de Neuchâteau.

M. F. F. d'Houdetot, *Sous-Préfet*, à Neuchâteau.

Chef-lieux des Justices de paix. Bastogne, Etalle, Fauxvillers, Florenville, Houfalize, Neufchâteau, Paliseul, Sibret, Virton.

DÉPARTEMENT DE LA FRISE.

Ce département, un des sept formés de la Hollande, est composé de l'ancien département de la Frise.

Il est borné au Nord par la mer; à l'Est par le département de l'Ems occidental; au Sud par le département des Bouches de l'Yssel et le Zuyderzée; et à l'Ouest par le Zuyderzée. Sa superficie est d'environ 279,835 hectares; sa population est de 175,400 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la trente-unième division militaire; la troisième cohorte de la légion d'honneur; la trente-unième conservation des forêts; le diocèse de. . . . .; la sénatorerie de la Haye, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Verstolk ❋, *Préfet*, à Leeuwarden.

M. Ypey ❋, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Van Sminia, Fontein, Van Hylckama, Bergsma.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Leeuwarden.

M. Vander Haegen-Mussain, *Auditeur au Conseil d'État, Sous-Préfet*, à Leeuwarden.

Chef-lieux des Justices de paix. Bergum, Buitenpost, Dokkum, Dronryp, Franeker, Hallum, Harlingen, Holwert, Leeuwarden (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Heerenveen.

M. Lycklama à Nyeholt, *Sous-Préfet*, à Heerenveen.

Chef-lieux des Justices de paix. Akkrum, Beetsterzwaag, Heerenveen, Oudeberkoop.

Arrondissement de Sneek.

M. Van Welderen Rengers, *Sous-Préfet*, à Sneek.

Chef-lieux des Justices de paix. Bolsward, Hindelopen, Lemmer, Rauwerd, Sneek.

DÉPARTEMENT DU GARD.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ardèche et de la Lozère; à l'E. par les départemens de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; au S. par ce dernier, la Méditerranée et le département de l'Hérault qui le borne à l'O. avec partie de l'Aveyron. Sa superficie est d'environ 1,175,044 arpens, ou 599,723 hectares; sa population est de 322,144 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la neuvième division militaire, la neuvième cohorte de la légion d'honneur, la quinzième conservation des forêts, le diocèse d'Avignon, la sénatorerie de Nismes, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Rolland ❋, *Préfet*, à Nismes.

M. Vignolle, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Vincens-Saint-Laurent, Chazelles, De la Boissière fils aîné, le Baron Dazemar.

M. Boileau Castelnau, *Maire*, à Nismes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Nismes.

M. Pieyre, *Audit. au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Nismes.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigues-Mortes, Aramon, Beaucaire, Marguerittes, Nismes (*trois Justices de paix*), Saint-Gilles, Saint-Mamert, Sommières, Vauvert.

Arrondissement d'Alais.

M. Serres, *Sous-Préfet*, à Alais.

Chef-lieux des Justices de paix. Alais, Anduze, Barjac, Genolhac, Ledignan, Saint-Ambroix, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Martin-de-Valgalgues, Vezenobre.

Arrondissement d'Uzès.

M. D'Arnaud-Valabris, *Sous-Préfet*, à Uzès.

Chef-lieux des Justices de paix. Bagnols, Lussan, Pont-S.-Esprit, Remoulins, Roquemaure, S. Chaptes, Uzès, Villeneuve-les-Avignon.

Arrondissement du Vigan.

M. C.-B.-I. Imbert de Saint-Paul, *Sous-Préfet*, au Vigan.

Chef-lieux des Justices de paix. Alzon, Lasalle, Quissac, Saint-André-de-Valborgne, Saint-Hyppolite, Sauve, Sumène, Trèves, Valleraugues, Vigan (le).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers; à l'E. par les départemens du Tarn, de l'Aude et de l'Ariège; au S. par le département de l'Ariège, les Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées, qui, avec celui du Gers, le forment à l'O. Sa superficie est d'environ 1.263.858 arpens, ou 642.533 hectares. Sa population est de 367.551 individus: il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dixième division militaire, la dixième cohorte de la légion d'honneur, la treizième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Toulouse, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Hersant Destouches ❋, *Préfet*, à Toulouse.

M. Dantigny, *Secrétaire-général.*

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Olivier aîné, Dessole, Luxeul, Lacroix (Prosper), Limairac.

M. Malaret ✻ ✻, *Maire*, à Toulouse.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Toulouse.

M. de Lamothe, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Toulouse.

Chef-lieux des Justices de paix. Cadours, Castanet, Fronton, Grenade, Leguevin, Montastruc, Toulouse (*quatre Just. de paix*), Verfeil, Villemur.

Arrondissement de Muret.

M. le Baron de Chazelles-Lunac, *Sous-Préfet*, à Muret.

Chef-lieux des Justices de paix. Auterive, Carbonne, Cazères, Cintegabelle, Fousseret, Montesquieu, Muret, Rieumes, Rieux, Saint-Lys.

Arrondissement de Saint-Gaudens.

M. Fr. Charrier, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à St.-Gaudens.

Chef-lieux des Justices de paix. Aspet, Aurignac, Bagnères de Luchon, Boulogne, Isle en Dodon (l'), Montrejeau, Saint-Béat, Saint-Bertrand de Comminges, Saint-Gaudens, Saint-Martory, Salies.

Arrondissement de Villefranche.

M. Barrau, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Chef-lieux des Justices de paix. Caraman, Lanta, Montgiscard, Nailloux, Revel, Villefranche.

DÉPARTEMENT DE GÈNES.

L'un des trois qui ont été formés du territoire de la République ligurienne.

Il est borné par le Pô qui le sépare du royaume d'Italie; à l'E. par les départemens du Taro et des Apennins; à l'O. par les départemens de Marengo et de Montenotte; au Midi par la Méditerranée. Sa superficie est d'environ 237.600 hectares; sa population est de 400.056 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-huitième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-neuvième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Gènes, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Bourdon de Vatry (O. ✻), *Préfet*, à Gênes.

M. Crocco, *Secrétaire-général.*

M. Collicola, *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Figari, Baiardo, Serra, Dattili, Deferrari.

M. le Chevalier Spinola ✻, *Maire*, à Gênes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gênes.

M. Croze, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Gênes.

Chef-lieux des Justices de paix. Rivarolo, Gênes (*six Justices de paix*), Nervi, Recco, Saint-Martin d'Albaro, Saint-Quilico, Sestri du Ponent, Staglieno, Torriglia, Voltri.

Arrondissement de Bobbio.

M. de Panette, *Sous-Préfet*, à Bobbio.

Chef-lieux des Justices de paix. Bobbio, Ottone, Varzi, Zavattarello.

Arrondissement de Novi.

M. Reboul-Berville ✻, *Sous-Préfet*, à Novi.

Chef-lieux des Justices de paix. Gavi, Novi, Ovada, Rocchetta, Ronco, Savignone, Serravalle.

Arrondissement de Tortone.

M. Carpani, *Sous-Préfet*, à Tortone.

Chef-lieux des Justices de paix. Cassano-Spinola, Castelnovo-de-Scrivia, San-Sebastiano, Tortone, Villa-Vernia, Volpedo.

Arrondissement de Voghera.

M. le Bon. Ferdinand-Conzani-Revignan, *S.-Préf.*, à Voghera.

Chef-lieux des Justices de paix. Argine, Broni, Casteggio, Codevilla, Sale, Silvano, Soriasco, Stradella, Voghera.

DÉPARTEMENT DU GERS.

L'un des quatre départemens que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de Lot-et-Garonne et partie de celui des Landes; à l'E. par les départemens de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne; au S. par les départemens de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées; à l'O. par les départemens des Basses-Pyrénées et des Landes. Sa superficie est d'environ 1,277,651 arpens, ou 651,908 hectares; sa population est de 286,497 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dixième division militaire, la dixième cohorte de la légion d'honneur, la douzième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie d'Agen, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Auguste Jubé de la Perelle (C. ✻), *Adjudant-commandant, Préfet*, à Auch.

M. Cazaux, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Perez, Conté fils, B. Sentetz.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Auch.

M. Megret d'Etigny, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Auch.

Chef-lieux des Justices de paix. Auch (*deux Justices de paix*), Gimont, Jegun, Saramon, Vic-sur-Losse.

Arrondissement de Condom.

M. Lèbé, *Sous-Préfet*, à Condom.

Chef-lieux des Justices de paix. Cazaubon, Condom, Eauze, Montréal, Nogaro, Valence.

Arrondissement de Lectoure.

M. Junqua, *Sous-Préfet*, à Lectoure.

Chef-lieux des Justices de paix. Fleurance, Lectoure, Mauvesin, Miradoux, Saint-Clar.

Arrondissement de Lombez.

M. A. Cassassoles, *Sous-Préfet*, à Lombez.

Chef-lieux des Justices de paix. Cologne, Isle Jourdain (l'), Lombez, Samatan.

Arrondissement de Mirande.

M. Ducos, *Sous-Préfet*, à Mirande.

Chef-lieux des Justices de paix. Aignan, Marciac, Masseube, Mielan, Mirande, Montesquiou, Plaisance, Riscle.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

C'est un des quatre que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Charente-Inférieure; à l'E. par les départemens de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au S. par celui des Landes, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 2,121,055 arp., ou 1,082,552 hectares; sa population est de 514,562 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série et a cinq députés à élire au Corps législatif, est compris dans la onzième division militaire, la onzième cohorte de la légion d'honneur, la onzième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Bordeaux, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Bruslé de Valsuzenay (O. ✻), *Préfet*, à Bordeaux.

M. Pelauque, *Secrétaire-général.*

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Campagnac, Barthès, Batré, Barennes, Letellier ❋.

Municipalité.

M. le Comte Lynch ❋, *Maire.*

M. Mathieu ❋,	M. de Puissegur,	*Adjoints.*
M. Fieffé ❋,	M. de Tauzia,	
M. Grammont ❋,	M. Labroue,	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bordeaux.

M. de Galz de Malvirade, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet,* à Bordeaux.

Chef-lieux des Justices de paix. Audenge, Belin, Blanquefort, Bordeaux (*six Justices de paix*), Brede (la), Cadillac, Carbonblanc, Castelnau-de-Médoc, Créon, Pessac, Podensac, St.-André-de-Cubzac, Teste de Buch (la).

Arrondissement de Bazas.

M. Huet de Coëtlisan, *Sous-Préfet,* à Bazas.

Chef-lieux des Justices de paix. Auros, Bazas, Captieux, Grignols, Langon, Préchac, Saint-Symphorien.

Arrondissement de Blaye.

M. F. Compans, *Sous-Préfet,* à Blaye.

Chef-lieux des Justices de paix. Blaye, Bourg, Saint-Ciers-la-Lande, Saint-Savin.

Arrondissement de la Réole.

M. A. M. Joguet, *Sous-Préfet,* à la Réole.

Chef-lieux des Justices de paix. Montségur, Pellegrue, Réole (la), St.-Macaire, Sauveterre, Targon.

Arrondissement de Lesparre.

M. le Baron J. B. Cavaignac, *Sous-Préfet,* à Lesparre.

Chef-lieux des Justices de paix. Lesparre, Pauillac, Saint-Laurent-de-Médoc, Saint-Vivien.

Arrondissement de Libourne.

M. Lagreze, *Sous-Préfet,* à Libourne.

Chef-lieux des Justices de paix. Branne, Castillon, Coutras, Fronsac, Guitres, Libourne, Lussac, Pujols, Sainte-Foy-la-Grande.

DÉPARTEMENT DE L'HERAULT.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au Nord par les départemens du Gard et de l'Aveyron; à l'E. par le département du Gard et la Méditerranée qui le baigne au S.; à l'O. par ceux

de l'Aude et du Tarn. Sa superficie est d'environ 1,236,198 arpens, ou 630,935 hectares; sa population est de 301,099 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la neuvième division militaire, la neuvième cohorte de la légion d'honneur, la quatorzième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Montpellier, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron NOGARET (C. ✻), *Préfet*, à Montpellier.

M. Bougette, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres : Messieurs,

A. Verdier, Paul. aîné, Clément.

M. le Baron Granier ✻, *Maire*, à Montpellier.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Montpellier.

M. Allut, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Montpellier.

Chef-lieux des Justices de paix. Aniane, Castries, Cette, Claret, Frontignan, Ganges, Lunel-la-Ville, Matelles (les), Mauguio, Mèze, Montpellier (*trois Justices de paix*), Saint Martin-de-Londres.

Arrondissement de Beziers.

M. Fournier, *Sous-Préfet*, à Beziers.

Chef-lieux des Justices de paix. Agde, Bedarrieux, Beziers (*deux Justices de paix*), Capestang, Florensac, Montagnac, Murviel, Pezenas, Roujan, Saint-Gervais, Servian.

Arrondissement de Lodève.

M. de Garest de Villefranche, *Sous-Préfet*, à Lodève.

Chef-lieux des Justices de paix. Caylar (le), Clermont, Gignac, Lodève, Lunas.

Arrondissement de Saint-Pons.

M. A. Barthès, *Sous-Préfet*, à Saint-Pons.

Chef-lieux des Justices de paix. Olargues, Olonzac, Saint-Chinian, Saint-Pons, Salvetat (la).

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan et le département de la Manche; à l'E. par le département de la Mayenne; au S. par le département de la Loire-Inférieure, et à l'O. par les départemens des Cotes-du-Nord et du Morbihan. Sa superficie est d'environ 1,336,205 arpens, ou 681,977 hectares; sa population est de 508,344 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la treizième division militaire, la treizième cohorte de la légion d'honneur, la cinquième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Rennes, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron BONNAIRE (O. ❋), *Préfet*, à Rennes.

M. Routhier, *Secrétaire-général.*

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Robinet, le Baron de Cherfosse, Quilleau de Vallieuq, Lorin (O. ❋), A. Bigot de Préameneu.

M. le Baron Labourdonnaye ❋, *Maire*, à Rennes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Rennes.

M. de la Morélie, *Auditeur au Conseil d'Etat, S.-Préfet,* à Rennes.

Chef-lieux des Justices de paix. Château-Girons, Hédé, Janzé, Liffré, Mordelles, Rennes (*quatre Justices de paix*), Saint-Aubin-d'Aubigné.

Arrondissement de Fougères.

M. Baron, *Sous-Préfet*, à Fougères.

Chef-lieux des Justices de paix. Antrain, Fougères (*deux Justices de paix*), Louvigné-du-Désert, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Brice.

Arrondissement de Montfort-sur-Meu.

M. Gengoul tKnyls, *Sous-Préfet*, à Montfort-sur-Meu.

Chef-lieux des Justices de paix. Becherel, Méen (Saint), Montauban, Montfort-sur-Meu, Plelan.

Arrondissement de Redon.

M. Baymé, *Sous-Préfet*, à Redon.

Chef-lieux des Justices de paix. Bain, Fougeray, Guichen, Maure, Pipriac, Redon, Sel (le).

Arrondissement de Saint-Malo.

M. Dupetit-Thouars, *Sous-Préfet*, à Saint-Malo.

Chef-lieux des Justices de paix. Cancale, Châteauneuf, Combourg, Dol, Pleine-Fougères, Pleurtuit, Saint-Malo, Saint-Servan, Tinteniac.

Arrondissement de Vitré.

M. Devegennes, *Sous-Préfet*, à Vitré.

Chef-lieux des Justices de paix. Argentré, Châteaubourg, Guerche (la), Rhetiers, Vitré (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Ce département est le second des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire; à l'E. par celui du Cher; au S. par ceux de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne; à l'O. par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire. Sa superficie est d'environ 1,347,536 arpens, ou 687,760 hectares; sa population est de 204,721 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-unième division militaire, la quinzième cohorte de la légion d'honneur, la huitième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Bourges, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Prouveur, Baron de Grouard ✻, *Préfet*, à Châteauroux.

M. Barbier, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois Membres; Messieurs, Charlemagne, Fassardy, Moreau.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chateauroux.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Chateauroux.

Chef-lieux des Justices de paix. Ardentes-Saint-Vincent, Argenton, Buzançais, Châteauroux, Châtillon, Ecueillé, Levroux, Valançay.

Arrondissement du Blanc.

M. Daubin, *Sous-Préfet*, au Blanc.

Chef-lieux des Justices de paix. Belabre, Blanc (le), Mézières, Saint-Benoit-du-Sault, Saint-Gaultier, Tournon.

Arrondissement d'Issoudun.

M. Le Boucher de Richemont, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Issoudun.

Chef-lieux des Justices de paix. Issoudun (*deux Justices de paix*), Saint-Christophe, Vatan.

Arrondissement de la Châtre.

M. Arnault, *Audit. au Cons. d'Et.*, *Sous-Préfet*, à la Châtre.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigurande, Châtre (la), Eguzon, Neuvy-Saint-Sépulchre, Sainte-Sévère.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

Ce département est formé de la Touraine.

Il est borné au N. par les départemens de Loir-et-Cher et de la Sarthe ; à l'E. par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre ; au S. par ceux de l'Indre et de la Vienne ; à l'O. par ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne. Sa superficie est de 623,076 hectares ; sa population est de 275,292 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-deuxième division militaire, la quinzième cohorte de la légion d'honneur, la septième conservation des forêts, le diocèse de Tours, la sénatorerie d'Orléans, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de Kergariou ✱, *Chambellan de l'Empereur, Préfet*, à Tours.

M. Leseneçal, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres ; Messieurs,

Ansault, Aubry, Duchamp-la-Frillière.

M. Deslandes-Preuilly ✱, *Maire*, à Tours.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Tours.

M. Cl. René Bacot, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Tours.

Chef-lieux des Justices de paix. Amboise, Bleré, Château-Renault, Montbazon, Neuvy, Neuillé-Pont-Pierre, Tours (*trois Justices de paix*), Vouvray.

Arrondissement de Chinon.

M. Fortin, *Sous-Préfet*, à Chinon.

Chef-lieux des Justices de paix. Azay-le-Rideau, Bourgueil, Château-la-Vallière, Chinon, Isle Bouchard (l'), Langeais, Richelieu, Ste.-Maure.

Arrondissement de Loches.

M. Lemaistre ✱, *Sous-Préfet*, à Loches.

Chef-lieux des Justices de paix. Haye (la), Ligueil, Loches, Montrésor, Pressigny (le Grand), Preuilly.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ain et du Rhône ; à l'E. par ceux du Mont-Blanc et des Hautes-Alpes ; au S. par ceux des Hautes-Alpes et de la Drôme ; ce dernier le borne à l'O. avec ceux de la Loire et du Rhône. Sa superficie est d'environ 1,648,230 arpens, ou 841,230 hectares ; sa population est de 471,660 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la septième division militaire, la septième cohorte de la légion d'honneur, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Grenoble, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron FOURIER ✻, *Préfet*, à Grenoble.

M. Beaufort, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Savoye-Desgrangettes, Royer, aîné, Colaud-la-Salcette, Chalvet, De Besson.

M. le Baron Renauldon ✻, *Maire*, à Grenoble.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Grenoble.

M. L. P. A. J. Didier, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *S.-Préfet*, à Grenoble.

Chef-lieux des Justices de paix. Allevard, Bourg-d'Oysans, Clelles, Corps, Domène, Entraigues, Goncelin, Grenoble (*trois Justices de paix*), Mens, Monnetier-de-Clermont, Mure (la), Saint-Laurent-du-Pont, Sassenage, Touvet (le), Vif, Villars-de-Lans, Vizille, Voiron.

Arrondissement de la Tour-du-Pin.

M. Sappey, *Sous-Préfet*, à la Tour-du-Pin.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourgoin, Cremieu, Grand-Lemps, Morestel, Pont-de-Beauvoisin (le), Saint-Geoire, Tour-du-Pin (la), Virieu.

Arrondissement de Saint-Marcellin.

M. Rolland de Ravel, *Sous-Préfet*, à Saint-Marcellin.

Chef-lieux des Justices de paix. Pont-en-Royans, Rives, Roybon, St-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Marcellin, Tullins, Vinay.

Arrondissement de Vienne.

M. Grassot, *Sous-Préfet*, à Vienne.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaurepaire, Côte-Saint-André (la), Heyrieu, Meyzieu, Roussillon, Saint-Jean-de-Bournay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Verpillière (la), Vienne (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE JEMMAPE.

Ce département comprend le ci-devant Hainaut Autrichien, le Tournaisis et quelques communes du comté de Namur, du duché de Brabant et du pays de Liège.

Il est borné au N. par les départemens de la Dyle, de l'Escaut et de la Lys; à l'E. par ceux de la Dyle, de Sambre-et-Meuse et des Ardennes; au S. par ceux des Ardennes, de l'Aisne et du Nord; à l'O. par ce dernier et celui de la

Lys. Sa superficie est d'environ 737,990 arpens, ou 376,658 hectares; sa population est de 472,366 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-quatrième division militaire, la deuxième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-quatrième conservation des forêts, le diocèse de Tournay, la sénatorerie de Bruxelles, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. LAUSSAT ❋, *Préfet*, à Mons.

M. de Lavallée, *Secrétaire-général.*

M. Secus, *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Depuydt, Debousies, Dumées, Dumont, Malotau-de-Guerne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mons.

M. Defraye de Scheplaken, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Mons.

Chef-lieux des Justices de paix. Boussu, Chièvres, Dour, Enghien, Lens, Mons (*deux Justices de paix*), Pâturages, Rœulx, Soignies.

Arrondissement de Charleroy.

M. Troye, *Sous-Préfet*, à Charleroy.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumont, Binche, Charleroy (*deux Justices de paix*), Chimay, Fontaine-l'Evêque, Gosselies, Merbes-le-Château, Seneffe, Thuin.

Arrondissement de Tournay.

M. Lahure, *Sous-Préfet*, à Tournay.

Chef-lieux des Justices de paix. Antoing, Ath, Celles, Ellezelles, Frasnes, Lessinnes, Leuze, Peruwelz, Quevaucamps, Templeuve, Tournay (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DU JURA.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'E. par le département du Doubs et les Cantons Suisses; au S. par les départemens du Léman et de l'Ain; et à l'O. par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. Sa superficie est d'environ 986,246 arpens, ou 503,364 hectares; sa population est de 292,882 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la sixième division militaire, la sixième cohorte

horte de la légion d'honneur, la dix-neuvième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Besançon, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Bergognié, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Préfet*, à Lons-le-Saulnier.

M. Béchet, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Germain, Clerget Saint-Léger, Gerrier.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Lons-le-Saulnier.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Lons-le-Saulnier.

Chef-lieux des Justices de paix. Arinthod, Bletterans, Clairvaux, Conliége, Cousance, Lons-le-Saulnier, Orgelet, Saint-Amour, Saint-Julien, Sellières, Voiteur.

Arrondissement de Dôle.

M. Michel, *Sous-Préfet*, à Dôle.

Chef-lieux des Justices de paix. Chaumergy, Chaussin, Chemin, Dampierre, Dôle, Gendrey, Montbarey, Montmirey-le-Château, Rochefort.

Arrondissement de Poligny.

M. Fromond, *Sous-Préfet*, à Poligny.

Chef-lieux des Justices de paix. Arbois, Champagnole, Nozeroy, Planches (les), Poligny, Salins, Villers-Farlay.

Arrondissement de Saint-Claude.

M. Gacon, *Sous-Préfet*, à Saint-Claude.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bouchoux (les), Claude (Saint), Morez, Moyrans, Petites-Chiettes (les).

DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des quatre que compose la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Gironde; à l'E. par les départemens de Lot-et-Garonne et du Gers; au S. par celui des Basses-Pyrénées; à l'O. par la mer Océane. Sa superficie est d'environ 1.801,097 arpens, ou 900,534 hectares; sa population est d'environ 240,146 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la onzième division militaire, la onzième cohorte de la légion d'honneur, la douzième conservation des forêts, le diocèse de Bayonne, la sénatorerie de Pau, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte d'ANGOSSE ✻, *Chambellan de l'Empereur, Préfet*, à Mont-de-Marsan.

M. Tassin, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Bordenave, Duboscq, Lubet-Barbon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mont-de-Marsan.

M. . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Mont-de-Marsan.

Chef-lieux des Justices de paix. Arjuzaux, Gabarret, Grenade, Labrit, Mimizan, Mont-de-Marsan, Parentis-de-Born, Pissos, Roquefort, Sabres, Sore, Villeneuve.

Arrondissement de Dax.

M. Dibarrat-Detchegoyen, *Sous-Préfet*, à Dax.

Chef-lieux des Justices de paix. Castets, Dax, Montfort, Peyrehorade, Pouillon, Saint-Esprit, Saint-Vincent-de-Tirosse, Soustons.

Arrondissement de Saint-Sever.

M. Castetz, *Sous-Préfet*, à Saint-Sever.

Chef-lieux des Justices de paix. Aire, Amou, Geaune, Hagetmau, Mugron, Saint-Sever, Tartas (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DU LÉMAN.

Ce département est formé du territoire de Genève réuni à plusieurs cantons distraits des départemens de l'Ain et du Mont-Blanc.

Il est borné au N. par le lac du Léman, l'Helvétie et le département du Jura; à l'E. par les départemens du Simplon, de la Doire et du Mont-Blanc; à l'O. et au S. par les départemens de l'Ain et du Mont-Blanc; sa superficie est d'environ 550,000 arpens, ou 280,000 hectares; sa population est de 210,478 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la septième division militaire, la sixième cohorte de la légion d'honneur, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse de Chambéry, la sénatorerie de Lyon, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron CAPELLE ✻, *Préfet*, à Genève.

M. J. J. Councler, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Fabry ✻, Argand, Picot.

M. le Baron Maurice ✻ ✻, *Maire*, à Genève.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Genève.

M. Bourgeois de Jessaint, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Genève.

Chef-lieux des Justices de paix. Carouge, Chesne-Thonex, Collonge, Frangy, Genève (*trois Justices de paix*), Gex, Reignier, Saint-Julien.

M. le Baron de Melun, *Audit. au Conseil d'Etat, Commissaire spécial de police*, à Genève.

Arrondissement de Bonneville.

M. Rogniat, *Sous-Préfet*, à Bonneville.

Chef-lieux des Justices de paix. Bonneville, Chamonix, Cluses, Megève, Roche (la), Sallanches, Samoëns, Taninges, Viüz-en-Sallaz

Arrondissement de Thonon.

M. Milliet ✵, *Sous-Préfet*, à Thonon.

Chef-lieux des Justices de paix. Douvaine, Evian, Saint-Jean-d'Aulph, Thonon.

DÉPARTEMENT DE LA LIPPE.

Ce département est formé d'une partie du ci-devant cercle de Westphalie.

Il est borné au N. par. . . . .; à l'E. par. . . . .; au S. par. . . . ., et à l'O. par. . . . . Sa superficie est d'environ. . . . . . . hectares; sa population est de 339,355 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-cinquième division militaire, la quatrième cohorte de la légion d'honneur, la trente-unième conservation des forêts, le diocèse de Munster, la sénatorerie de Liége, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte du Saillant ✵, *Chambellan de l'Empereur, Préfet*, à Munster.

M. Druffel, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Schmising de Korff, Forkenbeck, Dehamme.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Munster.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Munster.

Chef-lieux des Justices de paix. Dulmen, Halteren, Munster, Noettulen, Saint-Maurice.

Arrondissement de Neuenhaus.

M. A. de Tenspolde, *Sous-Préfet*, à Neuenhaus.

Chef-lieux des Justices de paix. Bentheim, Heede, Neuenhaus, Nordhorn, Wesewe.

Arrondissement de Rees.

M. G. G. P. Fettich, *Sous-Préfet*, à Rees.

Chef-lieux des Justices de paix. Bochold, Borcken, Emmerich, Rees, Ringenberg, Stadtlohn.

Arrondissement de Steinfurt.

M. Clément d'Oer, *Sous-Préfet*, à Steinfurt.

Chef-lieux des Justices de paix. Ahaus, Billerbeck, Coesfeld, Ochstrup, Rheine, Steinfurt.

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanois, le Blaisois et le pays Chartrain.

Il est borné au N. par les départemens du Loiret, d'Eure-et-Loir et de la Sarthe; à l'E. par ceux du Loiret et du Cher; au S. par ceux du Cher, de l'Indre et d'Indre-et-Loire; à l'O. par ce dernier et celui de la Sarthe; sa superficie est d'environ 1,181,691 arpens, ou 603,116 hectares; sa population est de 212,552 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-deuxième division militaire, la quinzième cohorte de la légion d'honneur, la septième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie d'Orléans, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Cristiani de Ravaran ✻, *Préfet*, à Blois.

M. Vallenet, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Alardet, Chenu, Corrard.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Blois.

M. Pervinquière, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Blois.

Chef-lieux des Justices de paix. Blois (*deux Justices de paix*), Bracieux, Contres, Herbault, Marchenoir, Mer, Montrichard, Ouzouer-le-Marché, Saint-Aignan.

Arrondissement de Romorantin.

M. Deporte, *Sous-Préfet*, à Romorantin.

Chef-lieux des Justices de paix. Mennetou, Motte-Beuvron (la), Neung-sur-Beuvron, Romorantin, Salbris, Selles-sur-Cher.

Arrondissement de Vendôme.

M. le Chevalier Gaspard de Contades ✻, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Vendôme.

Chef-lieux des Justices de paix. Droué, Mondoubleau, Montoire, Morée, Saint-Amand, Savigny, Selommes, Vendôme.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Ce département est tiré de celui de Rhône-et-Loire, qui, par décret du 29 brumaire an 2, a été divisé en deux, sous les dénominations de la Loire et du Rhône.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier; à l'E. par ceux du Rhône et de l'Isère; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire; à l'O. par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Sa superficie est d'environ 964,083 arpens, ou 482,041 hectares; sa population est de 315,858 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-neuvième division militaire, la septième cohorte de la légion d'honneur, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Lyon, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Holvoet ❋, *Maître des requêtes*, *Préfet*, à Montbrison.

M. de Banne, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Meaudre, Turge, Mazenot, Lachèze.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Montbrison.

M. Greyfié, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Montbrison.

Chef-lieux des Justices de paix. Boen, Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montbrison, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Jean-Soleymieu, Saint-Rambert.

Arrondissement de Roanne.

M. Hue de la Blanche ❋, *Sous-Préfet*, à Roanne.

Chef-lieux des Justices de paix. Belmont, Charlieu, Néronde, Pacaudière (la), Perreux, Roanne, Saint-Germain-Laval, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Symphorien-de-Lay.

Arrondissement de Saint-Etienne.

M. Sauzéas, *Sous-Préfet*, à Saint-Etienne.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourg-Argental, Chambon (le), Pelussin, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Saint-Etienne (*deux Justices de paix*), Saint-Genest-Malifaux, Saint-Héand.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Ce département est formé de tout l'ancien Velay en Languedoc, d'une partie de l'Auvergne, de quelques communes du Gévaudan et du Vivarais en Languedoc; enfin, de quelques communes du Forêz.

Il est borné au N. par les départemens de la Loire et du Puy-de-Dôme; à l'E. par ceux de la Loire et de l'Ardèche; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Lozère; à l'O. par celui du Cantal. Sa superficie est d'environ 502,854 hectares; sa population est de 268,202 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-neuvième division militaire, la septième cohorte de la légion d'honneur, la dixième conservation des forêts, le diocèse de Saint-Flour, la sénatorerie de Riom, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier CAHOUET ✻, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, au Puy.

M. Barrès, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Claude Romeuf, Richard, Sigaud-Lestang-Laborie.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement du Puy.

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, au Puy.

Chef-lieux des Justices de paix. Alègre, Cayres, Craponne, Fay-le-Froid, Loudes, Monastier, Pradelles, Puy (le) (*deux Justices de paix*), Saint-Julien-Chapteuil, Saint-Paulien, Saugues, Solignac-sur-Loire, Vorey.

Arrondissement de Brioude.

M. de Drée, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Brioude.

Chef-lieux des Justices de paix. Auzon, Blesle, Brioude, Chaise-Dieu (la), Langeac, Lavoute, Paulhaguet, Pinols.

Arrondissement d'Yssingeaux.

M. Dauthier, *Sous-Préfet*, à Yssingeaux.

Chef-lieux des Justices de paix. Bas, Monistrol-sur-Loire, Montfaucon, Saint-Didier-la-Séauve, Tence, Yssingeaux.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par les départemens d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, à l'E. par le département de Maine-et-Loire, au S. par le département de la Vendée, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,383,831 arpens, ou 706,285 hectares; sa population est de 407,827 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la douzième division militaire, la douzième cohorte de la légion d'honneur, la cinquième conservation des forêts, le diocèse de Nantes, la sénatorerie de Rennes, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de BARANTE ✻, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Nantes.

M. Harmand, *Secrétaire-général.*

M. . . . . . . *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres: Messieurs, Douillard, Haumont, Allot, Brillaud. Dufeu.

M. le Chevalier Dufon ✻, *Maire*, à Nantes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Nantes.

M. Duval-Chassenon de Curzay, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Nantes.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigrefeuille, Bouaye, Carquefou, Chapelle-sur-Erdre (la), Clisson, Légé, Loroux-Bottereau, Machecoul, Nantes (*six Justices de paix*), Saint-Philibert, Vallet, Vertou.

Arrondissement d'Ancenis.

M. Luneau, *Sous-Préfet*, à Ancenis.

Chef-lieux des Justices de paix. Ancenis, Ligné, Riaillé, Saint-Mars-la-Jaille, Varades.

Arrondissement de Châteaubrillant.

M. Luette de la Pilorgerie, *Sous-Préfet*, à Châteaubrillant.

Chef-lieux des Justices de paix. Châteaubrillant, Derval, Moisdon-la-Rivière, Nort, Nozay, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes.

Arrondissement de Paimbœuf.

M. Musnier la Converserie, *Sous-Préfet*, à Paimbœuf.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourgneuf, Paimbœuf, Pellerin (le), Pornic, Saint-Père-en-Retz.

Arrondissement de Savenay.

M. Harmand, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Savenay.

Chef-lieux des Justices de paix. Blain, Croisic (le), Guémené, Guérande, Herbignac, Pont-Château, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Nazaire, Saint-Nicolas-de-Redon, Savenay.

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanois, le Gâtinois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; à l'E. par celui de l'Yonne; au S. par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'O. par ce dernier et celui d'Eure-et-Loir. Sa superficie est d'environ 1,322,909 arpens, ou 675,191 hectares; sa population est de 285,395 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a trois députés à élire

au Corps législatif, est compris dans la première division militaire, la quinzième cohorte de la légion d'honneur, la septième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie d'Orléans, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron PIEYRE ✻, *Préfet*, à Orléans.

M. le Baron Chaudruc de Crazannes, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Brillard, Savard, Meûnier.

M. le Baron Crignon-Desormeaux (O.✻), *Maire*, à Orléans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Orléans.

M. Kermellec, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Orléans.

Chef-lieux des Justices de paix. Artenay, Beaugency, Châteauneuf, Cléry, Ferté (la), Jargeau, Meung, Neuville, Orléans (*cinq Justices de paix*), Patay.

Arrondissement de Gien.

M. Dartonne, *Sous-Préfet*, à Gien.

Chef-lieux des Justices de paix. Briarre, Châtillon-sur-Loire, Gien, Ouzouer-sur-Loire, Sully.

Arrondissement de Montargis.

M. Mesange, *Sous-Préfet*, à Montargis.

Chef-lieux des Justices de paix. Bellegarde, Château-Renard, Châtillon-sur-Loing, Courtenay, Ferrières, Lorris, Montargis.

Arrondissement de Pithiviers.

M. Lebrun (C.), *Sous-Préfet*, à Pithiviers.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaune, Malesherbes, Outarville, Pithiviers, Puiseaux.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Ce département est formé du ci-devant Quercy.

Il est borné au N. par le département de la Corrèze, à l'E. par les départemens du Cantal et de l'Aveiron, au S. par celui de Tarn-et-Garonne, et à l'O par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Sa superficie est d'environ 398,406 hectares; sa population est de 272,233 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingtième division militaire, la onzième cohorte de la légion d'honneur, la onzième conservation des forêts, le diocèse de Cahors, la sénatorerie d'Agen, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Bailly (O. ✻), *Préfet*, à Cahors.

M. Duphénieux père, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Agar, J. Roadés, Duclaux, Périer.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Cahors.

M. Marmiesse de Lussan, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Cahors.

Chef-lieux des Justices de paix. Cahors (*deux Justices de paix*), Castelnau, Catus, Cazals, l'Albenque, Lauzès, Limogne, Luzech, Moncuq, Puy-l'Evèque, Saint-Géry.

Arrondissement de Figeac.

M. Campagne, *Sous-Préfet*, à Figeac.

Chef-lieux des Justices de paix. Brétenoux, Cajarc, Capelle-Marival (la), Figeac (*deux Justices de paix*), Gorses, Livernon, Saint-Céré.

Arrondissement de Gourdon.

M. Daras (Martin), *Sous-Préfet*, à Gourdon.

Chef-lieux des Justice de paix. Bastide (la), Gourdon, Gramat, Martel, Payrac, Saint-Germain, Salviac, Souillac, Vayrac.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Guyenne, l'Agénois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde; à l'E. par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne; au S. par ceux de la Haute-Garonne, du Gers et des Landes; à l'O. par ce dernier et celui de la Gironde. Sa superficie est d'environ 1,042,008 arpens, ou 532,641 hectares; sa population est de 326,127 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingtième division militaire, la onzième cohorte de la légion d'honneur, la onzième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie d'Agen, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Villeneuve-Bargemont ✻, *Préfet*, à Agen.

M. Lannau-Rolland, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Boussion, Vignes, Grenier, Menne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Agen.

M. d'Escouloubre, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Agen.

Chef-lieux des Justices de paix. Agen (*deux Justices de paix*), Astafort. Beauville, Laplume, Port-Sainte-Marie, Prayssas, Puymirol, Roque-Timbaut (la).

Arrondissement de Marmande.

M. Lamarque, *Sous-Préfet*, à Marmande.

Chef-lieux des Justices de paix. Bouglon, Castelmoron, Duras, Lauzun, Marmande, Mas-d'Agenois (le), Meilhan, Seiches, Tonneins.

Arrondissement de Nérac.

M. L. M. Dirat, *Sous-Préfet*, à Nérac.

Chef-lieux des Justices de paix. Castel-Jaloux, Damazan, Francescas, Houeilles, Lavardac, Mezin, Nérac.

Arrondissement de Villeneuve-d'Agen.

M. De Vins de Paysac, *Sous-Préfet*, à Villeneuve-d'Agen.

Chef-lieux des Justices de paix. Cancon, Castillonnès, Fumel, Monclar, Monflanquin, Penne, Sainte-Livrade, Tournon, Villeneuve-d'Agen, Villereal.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Ce département tire son nom d'une montagne des Cévennes, entre Mende et Uzes; c'est un des sept que forment le Languedoc, le Gévaudan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal; à l'E. par ceux de l'Ardèche et du Gard; au S. par ceux du Gard et de l'Aveyron; ce dernier le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 997,961 arpens, ou 509,543 hectares; sa population est de 143,247 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a un député à élire au Corps législatif, est compris dans la neuvième division militaire, la neuvième cohorte de la légion d'honneur, la quinzième conservation des forêts, le diocèse de Mende, la senatorerie de Nîmes, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. Gamot, *Préfet*, à Mende.

M. Broussous, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Reboul, Beauregard, Levrault.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mende.

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Mende.

Chef-lieux des Justices de paix. Bleymard (le), Châteauneuf-Randon, Grandrieu, Langogne, Mende, Saint-Amans, Villefort.

Arrondissement de Florac.

M. Cade, *Sous-Préfet*, à Florac.

Chef-lieux des Justices de paix. Barre, Florac, Meyrueis, Pont-de-Montvert, Sainte-Enimie, Saint-Georges-de-Levejac, Saint-Germain-de-Calberte.

Arrondissement de Marvejols.

M. Bouquet d'Espagny (Camille), *Sous-Préfet*, à Marvejols.

Chef-lieux des Justices de paix. Aumont, Canourgue (la), Chanac, Chirac, Fournels, Malzieu (le), Marvejols, Nasbinals, Saint-Chely, Serverette.

DÉPARTEMENT DE LA LYS.

Ce département est un des neuf que forment la partie du Hainaut et de la Flandre Autrichienne, du Brabant, du pays de Liége, du duché de Luxembourg, etc.

Il est borné au N. par la mer du Nord et le département de l'Escaut qui le borne aussi à l'E.; au S. par les départemens de Jemmape et du Nord; à l'O. par ce dernier et la mer du Nord. Sa superficie est d'environ 718,892 arpens, ou 366,911 hectares; sa population est de 491,143 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la seizième division militaire, la troisième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-quatrième conservation des forêts, le diocèse de Gand, la sénatorerie de Bruxelles, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. SOULT ✵, *Préfet*, à Bruges.

M. Henissart, *Secrétaire-général.*

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq Membres; Messieurs, Van Praet, Van Severen, Vandenbogaerde, Imbert, Deheere.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bruges.

M. Delanghe, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Bruges.

Chef-lieux des Justices de paix. Ardoye, Bruges (*cinq Justices de paix*), Ghistelles, Ostende, Ruysselède, Thielt, Thourout (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Courtray.

M. Picquet ✻, *Sous-Préfet*, à Courtray.

Chef-lieux des Justices de paix. Avelghem, Courtray (*quatre Justices de paix*), Harlebeke, Ingelmunster, Menin, Meulebeke, Moorseele, Oost-Roosebeke, Roulers.

Arrondissement de Furnes.

M. F. Heim, *Sous-Préfet*, à Furnes.

Chef-lieux des Justices de paix. Dixmude, Furnes, Haringhe, Nieuport.

Arrondissement d'Ypres.

M. Gallois, *Sous-Préfet*, à Ypres.

Chef-lieux des Justices de paix. Elverdinghe, Hooglède, Messines, Passchendaele, Poperinghe, Wervicq, Ypres (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forment l'Anjou et le Saumurois.

Il est borné au N. par les départemens de la Mayenne et de la Sarthe; à l'E. par celui d'Indre-et-Loire; au S. par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'O. par le département de la Loire inférieure. Sa superficie est d'environ 1,408,365 arpens, ou 718,807 hectares; sa population est de 404,489 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-deuxième division militaire, la treizième cohorte de la légion d'honneur, la sixième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie d'Angers, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Hély-d'Oissel ✻, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Préfet*, à Angers.

M. Mamert-Coullion, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Maslin, Leterme-Saulnier, De Jully, Bidon, Buzelet.

M. Papiau de la Verrerie, fils, *Maire*, à Angers.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Angers.

M. de Kaerbout, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Angers.

Chef-lieux des Justices de paix. Angers (*trois Justices de paix*), Chalonne, Louroux-Beconnais (le), Ponts de Cez (les), Saint-Georges.

Arrondissement de Baugé.

M. Perrin Dulac, *Sous-Préfet*, à Baugé.

Chef-lieux des Justices de paix. Baugé, Beaufort, Durtal, Longué, Noyant, Seiches.

Arrondissement de Beaupreau.

M. Barré, *Sous-Préfet*, à Beaupreau.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaupreau, Champtoceau, Chemillé, Chollet, Montfaucon, Montrevault, Saint-Florent.

Arrondissement de Saumur.

M. Sailland-Vachon, *Sous-Préfet*, à Saumur.

Chef-lieux des Justices de paix. Doué, Gennes, Montreuil-Bellay, Saumur (*trois Justices de paix*), Thouarcé, Vihiers.

Arrondissement de Segré.

M. Jarry-Montpelleray, *Sous-Préfet*, à Segré.

Chef-lieux des Justices de paix. Briollay, Candé, Châteauneuf, Lion-d'Angers (le), Pouancé, Segré.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par la Manche et le département du Calvados; au S. par ceux de la Mayenne et l'Ille-et-Vilaine; à l'O par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,323,932 arpens, ou 675,713 hectares; sa population est de 581,429 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la quatorzième division militaire, la quatorzième cohorte de la légion d'honneur, la quatrième conservation des forêts, le diocèse de Coutances, la sénatorerie de Caen, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Bossi ❋ ✹, *Préfet*, à Saint-Lô.

M. Clément, *Secrétaire-général.*

M. . . . . , *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Lebrun, Lemarié, Heudeline, Couraye-Duparc fils, Le Joly de Villiers.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de St.-Lô.

M. Deslandes, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Saint-Lô.

Chef-lieux des Justices de paix. Canisy, Carentan, Marigny, Percy, Saint-Clair, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lô, Tessy, Thorigny.

Arrondissement d'Avranches.

M. Lehurey ❋, *Sous-Préfet*, à Avranches.

Chef-lieux des Justices de paix. Avranches, Brecey, Ducey, Granville, La Haye-Pesnel, Pontorson, Saint-James, Sartilly, Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.

M. Asselin ❋, *Sous-Préfet*, à Cherbourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumont, Cherbourg, Octeville, Pierre-Eglise (Saint), Pieux (les).

Arrondissement de Coutances.

M. Pacquet-Beauvais, *Sous-Préfet*, à Coutances.

Chef-lieux des Justices de paix. Bréhal, Cérisy-la-Salle, Coutances, Gavray, Haye-du-Puits (la), Lessay, Montmartin-sur-Mer, Périers, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Landelin.

Arrondissement de Mortain.

M. Teulon, *Sous-Préfet*, à Mortain.

Chef-lieux des Justices de paix. Barenton, Isigny, Juvigny, Mortain, Saint-Hilaire-du-Harcouet, Saint-Pois, Sourdeval, Teilleul (le).

Arrondissement de Valognes.

M. Lemaignen ❋, *Sous-Préfet*, à Valognes.

Chef-lieux des Justices de paix. Barneville, Bricquebec, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Sauveur-sur-Douves, Valognes.

DÉPARTEMENT DE MARENGO.

Ce département est un des cinq que forme le Piémont. Sa superficie est de 348,261 hectares; sa population est de 318,447 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-huitième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-neuvième conservation des forêts, le diocese de Casal, la sénatorerie de Turin, et ressortit à la cour impériale de Gênes.

PRÉFECTURE.

M. le Baron du Colombier ❋, *Préfet*, à Alexandrie.

M. Gringia ❋, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Damasio, Tonso-Pernigotti, Peletta-Cortazzone ❋, Marthese.

M. le Chev. Baciocchi ❋, *Maire*, à Alexandrie.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Alexandrie.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Alexandrie.

Chef-lieux des Justices de paix. Alexandrie (*deux Justices de paix*), Bosco, Cassine, Castellazzo, Felizzano, Sezze, Valence.

Arrondissement d'Asti.

M. le Chevalier de Robert ❋, *Sous-Préfet*, à Asti.

Chef-lieux des Justices de paix. Asti, Canelli, Castelnovo-d'Asti, Cocconato, Costigliole, Mombercelli, Montafia, Montechiaro, Portacomaro, Rocca-d'Arazzo, San-Damiano, Tigliole, Villanova-d'Asti.

Arrondissement de Casal.

M. le Baron Fauzon Clavesana, *Sous-Préfet*, à Casal.

Chef-lieux des Justices de paix. Casal, Gabiano, Moncalvo, Montemagno, Montilio, Pontestura, Rosignano, San Salvatore, Ticineto, Villanova.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Ce département est un des quatre que forme la Champagne.

Il est borné au N. par les départemens des Ardennes et de l'Aisne; à l'E. par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Haute-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'O. par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 1,607,169 arpens, ou 820,273 hectares; sa population est de 311,017 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la deuxième division militaire, la première cohorte de la légion d'honneur, la deuxième conservation des forêts, le diocèse de Meaux, la sénatorerie de Paris, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron DE JESSAINT (O. ❋), *Préfet*, à Chaalons.

M. Vanzut, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Fleuriot, Clement, Richard.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chaalons.

M. Le Boncq, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Chaalons.

Chef-lieux des Justices de paix. Chaalons, Ecury-sur-Coole, Marson, Suippes.

Arrondissement d'Epernay.

M. Carré, *Sous-Préfet*, à Epernay.

Chef-lieux des Justices de paix. Anglure, Avize, Dormans, Epernay, Esternay, Fère-Champenoise, Montmirail, Montmort, Sézanne, Vertus.

Arrondissement de Rheims.

M. Le Roy, *Sous-Préfet*, à Rheims.

Chef-lieux des Justices de paix. Ay, Beine, Bourgogne, Châtillon Fismes, Rheims (*trois Justices de paix*), Verzy, Ville-en-Tardenois.

M. Ponsardin ✻, *Maire*, à Rheims.

Arrondissement de Sainte-Ménéhould.

M. Drouet ✻, *Sous-Préfet*, à Sainte-Ménéhould.

Chef-lieux des Justices de paix. Dommartin-sur-Yevre, Sainte-Ménéhoud, Ville-sur-Tourbe.

Arrondissement de Vitry-sur-Marne.

M. Detorcy, *Sous-Préfet*, à Vitry-sur-Marne.

Chef-lieux des Justices de paix. Heiltz-le-Maurupt, Saint-Remy-en-Bouzemont, Sompuis, Thiéblemont, Vitry-sur-Marne.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Meuse et de la Marne; à l'E. par ceux des Vosges et de la Haute-Saône; au S. par ceux de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube. Sa superficie est d'environ 1,240,580 arpens, ou 633,173 hectares. Sa population est de 237,785 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-huitième division militaire, la cinquième cohorte de la légion d'honneur, la dix-huitième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Dijon, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Jerphanion ✻, *Préfet*, à Chaumont.

M. Guillaume, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Baussancourt, Brocard, Larcher.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chaumont.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Chaumont.

Chef-lieux des Justices de paix. Andelot, Arc-en-Barrois, Bourmont, Chaumont, Clefmont, Juzennecourt, Nogent-Haute-Marne, Saint-Blain, Vignory, Ville-sur-Aujon.

Arrondissement de Langres.

M. Berthot, *Sous-Préfet*, à Langres.

Chef-lieux des Justices de paix. Auberive, Bourbonne, Fay-Billot (le), Ferté-sur-Amance (la), Langres, Longeau, Montigny-Source-Meuse, Neuilly, Prauthoy, Varennes.

Arrondissement

Arrondissement de Vassy.

M. Clément Leblanc, *Sous-Préfet*, à Vassy.

Chef-lieux des Justices de paix. Chevillon, Donjeux, Doulevant, Joinville, Montier-en-Der, Sailly, Saint-Dizier, Vassy.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par les départemens de l'Orne et de la Manche; à l'E. par celui de la Sarthe; au S. par celui de Maine-et-Loire, et à l'O. par ceux de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,016,614 arpens, ou 518,863 hectares; sa population est de 332,253 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-deuxième division militaire, la treizième cohorte de la légion d'honneur, la sixième conservation des forêts, le diocèse du Mans, la sénatorerie d'Angers, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Harmand ☼, *Préfet*, à Laval.

M. Levasseur, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Chevallier, Duval, Morice Larue, Cheminant.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Laval.

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Laval.

Chef-lieux des Justices de paix. Argentré, Chailland, Evron, Laval (*deux Justices de paix*), Loiron, Meslay, Montsurs, Sainte-Suzanne.

Arrondissement de Château-Gontier.

M. D'Estourmel, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Château-Gontier.

Chef-lieux des Justices de paix. Bierné, Château-Gontier, Cossé-le-Vivien, Craon, Grez-en-Bonère, Saint-Aignan-sur-Roë.

Arrondissement de Mayenne.

M. Durosier, *Sous-Préfet*, à Mayenne.

Chef-lieux des Justices de paix. Ambrières, Bais, Couptrain, Ernée, Gôron, Horps (le), Landivy, Lassay, Mayenne (*deux Justices de paix*), Pré-en-Pail, Villaines-la-Juhel.

DÉPARTEMENT DE LA MÉDITERRANÉE.

Ce département est l'un des trois que forme le grand Duché de Toscane.

Il est borné au N. par la principauté de Lucques; à l'Orient par les départe-

mens de l'Arno et de l'Ombrone; au M. par la principauté de Piombino, et à l'Occident par la mer Méditerranée. Sa superficie est de 491,000 hectares; sa population est de 318,725 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-neuvième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-neuvième conservation des forêts, les diocèses de Pise, de Livourne, Pescia, Samminiato et Volterra, la sénatorerie de Florence, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de Goyon (O. ✻), *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Préfet*, à Livourne.

M. Tonduti-Lescarene, *Secrétaire-général*.

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Mugnai, Palloni, Faleni, Moggi.

M. Coppi, *Maire*, à Livourne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Livourne.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Livourne.

Chef-lieux des Justices de paix. Fauglia, Lari, Livourne (*quatre Justices de paix*), Samminiato, Peccioli, Pontedera, Rosignano.

Arrondissement de l'Isle-d'Elbe.

M. Balbiani, *Sous-Préfet*, à Porto-Ferrajo.

Chef-lieux des Justices de paix. Porto-Longone, Porto-Ferrajo.

Arrondissement de Pise.

M. De Nobili, *Sous-Préfet*, à Pise.

Chef-lieux des Justices de paix. Bains-Saint-Julien, Barga, Bientina, Borgo-a-Buggiano, Cascina, Castel Franco di Sotto, Ceretto, Fucecchio, Montecarlo, Montecatini, Pescia, Pietra-Santa, Pise (*trois Justices de paix*), Seravezza, Vicopisano.

Arrondissement de Volterra.

M. Guidi, *Sous-Préfet*, à Volterra.

Chef-lieux des Justices de paix. Campiglia, Castel-Fiorentino, Gemignano (Saint), Guardistallo, Montajone, Palaja, Pomarance, Volterra.

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les trois Evêchés, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et du Bas-Rhin; à l'E. par celui du Bas-Rhin; au S. par celui des Vosges, et à l'O. par celui de la Meuse. Sa superficie est d'environ 1,232,409 arpens, ou 629,002 hectares; sa population est de 365,810 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la quatrième division militaire, la cinquième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-unième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Nancy; et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron RIOUFFE ✻, *Préfet*, à Nancy.

M. Wallet de Merville, *Secrétaire-général.*

M. . . . . . . , *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres: Messieurs, Villiez, Anthoinet, Guilgot, Pinodier.

M. le Baron Lallemand ✻, *Maire*, à Nancy.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Nancy.

M. Bouvier, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Nancy.

Chef-lieux des Justices de paix. Nancy (*trois Justices de paix*), Nomeny, Pont-à-Mousson, Saint-Nicolas.

Arrondissement de Château-Salins.

M. Chaboulon de Fleury, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Château-Salins.

Chef-lieux des Justices de paix. Albestroff, Château-Salins, Delme, Dieuze, Vic.

Arrondissement de Lunéville.

M. Lejeune, *Sous-Préfet*, à Lunéville.

Chef-lieux des Justices de paix. Baccarat, Bayon, Blamont, Gerbeviller, Haroué, Lunéville (*deux Justices de paix*), Vezelise.

Arrondissement de Sarrebourg.

M. Le Père, *Sous-Préfet*, à Sarrebourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Fenétranges, Lorquin, Phalsbourg, Réchicourt, Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

M. Gehin, *Sous-Préfet*, à Toul.

Chef-lieux des Justices de paix. Colombey, Domèvre, Thiaucourt, Toul (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Lorraine, les trois Evêchés et le Barrois.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle, des Forêts et des Ardennes; à l'E. par ceux de la Moselle et de la Meurthe: au S. par ce dernier et ceux des Vosges et de la Haute-Marne; à l'O. par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ardennes. Sa superficie est d'environ 1,239,426 arpens, ou

604,439 hectares; sa population est de 284,703 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la deuxième division militaire, la cinquième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-unième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Nancy, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte DE SAINT-AULAIRE ✵, *Chambellan de S. M. l'Empereur, Préfet*, à Bar-sur-Ornain.

M. Gillon, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Henriot, Henriquet, Didier-Charles Lallemant.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bar-sur-Ornain.

M. Leblan, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Bar-sur-Ornain.

Chef-lieux des Justices de paix. Ancerville, Bar-sur-Ornain, Ligny, Montier-sur-Saux, Revigny, Triaucourt, Vaubecourt, Vavincourt.

Arrondissement de Commercy.

M. Hussenot, *Sous-Préfet*, à Commercy.

Chef-lieux des Justices de paix. Commercy, Gondrecourt, Pierrefitte, Saint-Mihiel, Vaucouleurs, Vigneulles-lès-Hattonchatel, Void.

Arrondissement de Montmédy.

M. Humbert, *Sous-Préfet*, à Montmédy.

Chef-lieux des Justices de paix. Damvillers, Dun, Montfaucon, Montmédy, Spincourt, Stenay.

Arrondissement de Verdun.

M. Lefebure, *Sous-Préfet*, à Verdun.

Chef-lieux des Justices de paix. Charny, Clermont, Etain, Fresnes-en-Woevre, Souilly, Varennes, Verdun.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE-INFÉRIEURE.

Ce département est un des neuf que forment la partie du Hainaut et de la Flandre ci-devant Autrichienne, le Brabant, le pays de Liége, le Duché de Limbourg.

Il est borné au N. par les départemens de la Roër et des Bouches-du-Rhin; à l'E. par le département de la Roër; au S. par celui de l'Ourte; à l'O. par ceux de la Dyle et des Deux-Nethes. Sa superficie est d'environ 741,859 arpens, ou 378,633 hectares; sa population est de 267,249 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-cinquième division militaire, la quatrième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-troisième conservation des

forêts, le diocèse et la sénatorerie de Liége, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Roggieri ❋, *Préfet*, à Maestricht.

M. J. Reintjens, *Secrétaire général*.

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Hennequin, Moraux, Vanpanhuys.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Maestricht.

M. Vanden-Rhoër, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Maëstricht.

Chef-lieux des Justices de paix. Bilsen, Galoppe, Heerlen, Maëstricht (*deux Justices de paix*), Mechelen, Méerssen, Oirsbeck, Rolduc, Tongres.

Arrondissement de Hasselt.

M. Arnoul, *Sous-Préfet*, à Hasselt.

Chef-lieux des Justices de paix. Beeringen, Hasselt, Herck, Looz, Peer, Saint-Trond.

Arrondissement de Ruremonde.

M. Brandès, *Sous-Préfet*, à Ruremonde.

Chef-lieux des Justices de paix. Achel, Brée, Maaseyck, Nedereruechten, Ruremonde, Venloo, Weert.

DÉPARTEMENT DU MONT-BLANC.

Ce département est formé d'une partie de la Savoie.

Il est borné au N. par les départemens du Léman et de l'Ain; à l'E. par le Piémont; au S. par le Piémont et les départemens des Hautes-Alpes et de l'Isère; à l'O. par ceux de l'Isère et de l'Ain. Sa superficie est d'environ 1,254,796 arpens, ou 640,427 hectares; sa population est de 300,239 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la septième division militaire, la septième cohorte de la légion d'honneur, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse de Chambéry, la sénatorerie de Grenoble, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Finot, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Chambéry.

M. Palluel fils, *Secrétaire général*.

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Gabet, Emery ❋, Bavoux, Grand, Bain.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chambéry.

M. Sirot, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Chambéry.

Chef-lieux des Justices de paix. Aix. Biolle (la). Chambéry (*deux Justices de paix*), Chatelard. Echelles (les). Hôpital (l'). Montmélian. Novalaise, Pont-Beauvoisin, Rochette (la), Ruffieux, Saint-Genis, Saint-Pierre-d'Albigny, Yenne.

Arrondissement d'Annecy.

M. de Roussy, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Annecy.

Chef-lieux des Justices de paix. Annecy (*deux Justices de paix*), Faverges, Rumilly, Thônes.

Arrondissement de Moutiers.

M. Avet, *Sous-Préfet*, à Moutiers.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaufort, Bourg-St-Maurice, Conflans, Moutiers (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne.

M. Bellemin, *Sous-Préfet*, à Saint-Jean-de-Maurienne.

Chef-lieux des Justices de paix. Aiguebelle. Chambre (la), Lans-le-Bourg, Modane, Saint-Etienne-de-Cuines, Saint-Jean-de-Maurienne (*deux Justices de paix*), Saint-Michel.

DÉPARTEMENT DE MONTENOTTE.

C'est un des trois départemens qui ont été formés du territoire de la ci-devant République ligurienne ; il tire son nom de la montagne de Montenotte.

Il est borné au N. par les départemens de la Stura et de Marengo : à l'E. par celui de Gènes ; au S. par la mer Méditerranée ; à l'O. par le département des Alpes maritimes. Sa superficie est d'environ 393.798 hectares ; sa population est de 289.823 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-huitième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-neuvième conservation des forêts, la sénatorerie et la jurisprudence métropolitaine de Gènes, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE BRIGNOLES (C. ✠), *Maître des Requêtes*, *Préfet*, à Savone.

M. Pantaléon-Gandolfi, *Secrétaire-général*.

Conseil de Préfecture, *composé de quatre Membres*; Messieurs,

Ch. Colonna, F. Vacca, Bruni, Peyrani.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Savone.

M. . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Savone.

Chef-lieux des Justices de paix. Cairo, Final, Pietra, Noli, Quiliano, Sassello, Savone, Varazze.

Arrondissement d'Acqui.

M. Filli ❋ ❁, *Sous-Préfet*, à Acqui.

Chef-lieux des Justices de paix. Acqui, Castelletto-d'Orba, Dego, Incisa, Nizza de Montferrat, Saint-Stefano-Belbo, Spigno, Visone.

Arrondissement de Ceva.

M. Montiglio, *Sous-Préfet*, à Ceva.

Chef-lieux des Justices de paix. Calizzano, Ceva, Dogliani, Garessio, Millesimo, Murazzano, Ormea, Saliceto.

Arrondissement de Port-Maurice.

M. Monticelli, *Sous-Préfet*, à Port-Maurice.

Chef-lieux des Justices de paix. Alassio, Albenga, Borgo-Maro, Diano-Marine, Oneille, Piève, Port-Maurice, Saint-Etienne.

DÉPARTEMENT DU MONT-TONNERRE.

Du nom de la montagne qui se trouve dans ce département; il comprend partie de l'électorat de Mayence et du Palatinat, les Evêchés de Worms et de Spire, les duchés des Deux-Ponts. Sa superficie est de . . . hectares; sa population est de 342.316 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-sixième division militaire, la quatrième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-huitième conservation des forêts, le diocèse de Mayence, la sénatorerie de Trèves, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de Saint-André ❋, *Préfet*, à Mayence.

M. Ruell, *Secrétaire-général.*

M. . . . . *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Mossdorff, Nidinger, Emonds, Wernher ❁.

M. Macké, *Membre du Corps Législatif, Maire*, à Mayence.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mayence.

M. de Esebeck, *Audit. au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Mayence.

Chef-lieux des Justices de paix. Alzey, Bingen, Bechtheim, Kircheim-Poland, Mayence (*deux Justices de paix*), Niederolm, Oberingelheim, Oppenheim, Woelstein, Woerstadt.

Arrondissement de Deux-Ponts.

M. Sturtz, *Sous-Préfet*, à Deux-Ponts.

Chef-lieux des Justices de paix. Annveiller, Deux-Ponts, Hombourg, Landstuhl, Meddelsheim, Neuhornbach, Pirmasens, Waldfischbach.

Arrondissement de Kaiserslautern.

M. le Chevalier Petersen fils ✻, *Sous-Préfet*, à Kaiserslautern.

Chef-lieux des Justices de paix. Goellheim, Kaiserslautern, Lauterecken, Obermoschel, Otterberg, Rockenhausen, Winnweiler, Wolfstein.

Arrondissement de Spire.

M. Sers, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Spire.

Chef-lieux des Justices de paix. Durckheim, Edenkoben, Franckenthal, Germersheim, Grunstadt, Mutterstadt, Neustadt, Pfeddersheim, Spire, Worms.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

C'est un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par le département des côtes du Nord; à l'E. par celui de l'Ille-et-Vilaine; au S. par l'Océan et partie du département de la Loire inférieure; à l'O. par le département du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,335,670 arpens, ou 681,704 hectares; sa population est de 403,423 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la treizième division militaire, la treizième cohorte de la légion d'honneur, la cinquième conservation des forêts, le diocèse de Vannes, la sénatorerie de Rennes, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte Jullien (C. ✻), *Conseiller d'Etat, Préfet*, à Vannes.

M. Boullé, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Lebouhellec aîné, A. I. M. Caradec, Goujeon père, Guillo-Dubodan, Le Gris.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Vannes.

M. G. J. M. Boullé, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Vannes.

Chef-lieux des Justices de paix. Allaire, Carentoir, Elven, Grandchamp, Musillac, Questembert, Roche-Bernard (la), Rochefort, Sarzeau, Vannes (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Napoléon-Ville.

M. Le Bare, *Sous-Préfet*, à Napoléon-Ville.

Chef-lieux des Justices de paix. Baud, Cléguérec, Faouet (le), Gourin, Guémené, Locminé, Napoléon-Ville.

Arrondissement de l'Orient.

M. Garnier, *Sous-Préfet*, à l'Orient.

Chef-lieux des Justices de paix. Auray, Belle-Isle-sur-Mer, Belz, Hennebond, l'Orient (*deux Justices de paix*), Plouay, Pluvigner, Pontscorff-Lesbein, Port-Liberté, Quiberon.

Arrondissement de Ploermel.

M. Gaillard-Latouche, *Sous-Préfet*, à Ploermel.

Chef-lieux des Justices de paix. Guer, Josselin, Malétroit, Mauron, Ploermel, Rohan, Saint-Jean-Brévelay, Trinité (la).

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les trois Evêchés, le Barrois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Sarre et des Forêts ; à l'E. par ceux de la Sarre, du Mont-Tonnerre et du Bas-Rhin ; au S. par ce dernier et celui de la Meurthe ; celui de la Meuse le borne à l'O. Sa superficie est d'environ 1,236,012 arpens, ou 647,922 hectares ; sa population est de 413,260 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la troisième division militaire, la cinquième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-deuxième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Metz, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de Vaublanc (C. ✻), *Préfet*, à Metz.

M. Viville, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres ; Messieurs,

Renault, Leclerc, Faultrier ✻, Décosse,

M. le Baron Marchant ✻, *Maire*, à Metz.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Metz.

M. . . . . . . , *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Metz.

Chef-lieux des Justices de paix. Boulay, Faulquemont, Gorze, Metz (*trois Justices de paix*), Pange, Verny, Vigy.

Arrondissement de Briey.

M. J. N. C. F. Ternaux, *Sous-Préfet*, à Briey.

Chef-lieux des Justices de paix. Audun-le-Roman, Briey, Conflans, Longuion, Longwy.

Arrondissement de Sarreguemines.

M. Jacquinot, *Sous-Préfet*, à Sarreguemines.

Chef-lieux des Justices de paix. Bitche, Forbach, Grostenquin, Rorbach, Saint-Avold, Sarralbe, Sarreguemines, Volmunster.

Arrondissement de Thionville.

M. Rolly, *Sous-Préfet*, à Thionville.

Chef-lieux des Justices de paix. Bouzonville, Cattenom, Metzervisse, Reling, Sarrelouis, Sierck, Thionville, Tholay.

DÉPARTEMENT DES DEUX-NÈTHES.

Ce département est un des neuf que forment la partie du Hainaut et de la Flandre ci-devant Autrichienne, le Brabant, le pays de Liége, le duché de Luxembourg, le Brabant hollandois, etc.

Il est borné au N. par le département des Bouches-de-la-Meuse; à l'O. par les departemens de l'Escaut et des Bouches-de-l'Escaut: au S. par ceux de la Dyle et de la Meuse-Inférieure, et à l'E. par ceux de la Dyle et des Bouches-du-Rhin. Sa superficie est d'environ 415,380 hectares: sa population est de 367,184 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-quatrième division militaire, la troisième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-quatrième conservation des forêts, le diocèse de Malines, la sénatorerie de Bruxelles, et ressortit à la Cour impériale de cette ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron SAVOYE-ROLLIN (O. ❋), *Préfet*, à Anvers.

M. Jullien d'Aguilhan, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Vanpelt ❋, Dubois, Van Trier, Van Henexthoven.

M. de Cornelissen fils, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Maire*, à Anvers.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Anvers.

M. de Baillet, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Anvers.

Chef-lieux des Justices de paix. Anvers (*quatre Justices de paix*), Brecht, Coutich, Eckeren, Santhoven, Wilryck.

Arrondissement de Bréda.

M. Peppe, *Sous-Préfet*, à Bréda.

Chef-lieux des Justices de paix. Bergen-op-Zoom, Bréda, Ginneken, Oosterhout. Ouden-Bosch, Roosendaal, Sevenbergen.

Arrondissement de Malines.

M. Dewargny, *Sous-Préfet*, à Malines.

Chef-lieux des Justices de paix. Duffel, Heystopdenborg, Lierre, Malines (*deux Justices de paix*), Puers.

Arrondissement de Turnhout.

M. M. P. M. Mesmaekers, *Sous-Préfet*, à Turnhout.

Chef-lieux des Justices de paix. Arendonck, Herenthals, Hoogstraeten, Moll, Turnhout, Westerloo.

DÉPARTEMENT DE LA NIEVRE.

Ce département tire son nom d'une petite rivière du Nivernois, qui se jette dans la Loire, à Nevers; c'est le seul département que forme le Nivernois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Yonne et du Loiret; à l'E. par ceux de la Côte-d'Or, et de Saône-et-Loire; au S. par ceux de Saône-et-Loire, et de l'Allier; et à l'O. par celui du Cher. Sa superficie est d'environ 1,345,300 arpens, ou 686,619 hectares; sa population est de 241,520 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-unième division militaire, la sixième cohorte de la légion d'honneur, la huitieme conservation des forêts, le diocèse d'Autun, la sénatorerie de Bourges, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. Fievée ✱, *Maître des Requêtes, Préfet*, à Nevers.

M. Bonvallet, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture composé de trois membres; Messieurs,

Piron, Decolons, L'Eveillé-Dufournay.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Nevers.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, sous-Préfet*, à Nevers.

Chef-lieux des Justices de paix. Decize, Dorne, Fours, Nevers, Pougues, Saint-Benin-d'Azy, Saint-Pierre-le-Moutier, Saint-Saulge.

Arrondissement de Château-Chinon.

M. Le Payen de Vigneulle, *Sous-Préfet*, à Château-Chinon.

Chef-lieux des Justices de paix. Château-Chinon, Châtillon, Luzy, Montsauche, Moulins-Engilbert.

Arrondissement de Clamecy.

M. La Ramée, *Sous-Préfet*, à Clamecy.

Chefs-lieux des Justices de paix. Brinon-les-Allemands, Clamecy, Corbigny, Ormes (l'), Tannay, Varzy.

Arrondissement de Cosne.

M. Masclet, *Sous-Préfet*, à Cosne.

Chef-lieux des Justices de paix. Cosne, Donzy, La Charité, Pouilly, Premery, Saint-Amand.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Ce département est un des trois que forment les deux Flandres, le Hainaut, le Cambresis, etc.

Il est borné au N. par la Manche ou mer d'Allemagne; au N. E. par le département de la Lys; à l'E. par ceux de Jemmape, de Sambre-et-Meuse et des Ardennes; au S. E. et S. par ceux de l'Aisne et de la Somme; au S. O. et à l'O. par le département du Pas-de-Calais. Sa superficie est d'environ 579,689 hectares : sa population est de 839,833 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a huit députés à élire au Corps législatif, est compris dans la seizième division militaire, la deuxième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-cinquième conservation des forêts, la sénatorerie de Douay, ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville, et forme seul le diocèse de Cambrai.

PRÉFECTURE.

M. le Baron DUPLANTIER (O. ✳), *Préfet*, à Lille.

M. Bottin, *Secrétaire-général.*

M. . . . . *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Thery Falligan, Desquelbecq, Ernest-Desmoutier, Aronio, C. Bernard.

M. le Comte de Brigode ✳, *Chambellan de S. M. l'Empereur, Maire*, à Lille.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Lille.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Lille.

Chef-lieux des Justices de paix. Armentières, Bassée (la), Haubourdin, Lannoy, Lille (*cinq Justices de paix*), Quesnoy-sur-Deule, Pont-à-Marcq, Roubaix, Seclin, Templeuve, Tourcoing (*deux Justices de paix*).

Arrondissement d'Avesnes.

M. T. M. J. Prissette, *Sous-Préfet*, à Avesnes.

Chef-lieux des Justices de paix. Avesnes (*deux Justices de paix*), Bavay, Berlaymont, Landrecies, Maubeuge, Quesnoy (le) (*deux Justices de paix*), Solre-Libre, Trélon.

Arrondissement de Cambrai.

M. Fitte de Soucy, *Sous-Préfet*, à Cambrai.

Chef-lieux des Justices de paix. Cambrai (*deux Justices de paix*), Carnières, Cateau (le), Clary, Marcoing, Solesmes.

Arrondissement de Douai.

M. De Croy, *Sous-Préfet*, à Douai.

Chef-lieux des Justices de paix. Arleux, Bouchain, Condé, Douai (*trois Justices de paix*), Marchiennes, Orchies, Saint-Amand (*deux Justices de paix*), Valenciennes (*trois Justices de paix*).

Arrondissement de Dunkerque.

M. Deschodt ❊, *Sous-Préfet*, à Dunkerque.

Chef-lieux des Justices de paix. Bergues, Bourbourg, Dunkerque (*deux Justices de paix*), Gravelines, Hondschoote, Wormhout.

Arrondissement d'Hazebrouck.

M. De Ghesquière ❊, *Sous-Préfet*, à Hazebrouck.

Chef-lieux des Justices de paix. Bailleul (*deux Justices de paix*), Cassel, Hazebrouck (*deux Justices de paix*), Merville, Steenvoorde.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Ce département est un des six que forment l'Isle-de-France, le Soissonnois, le Beauvoisis, la Picardie, etc.

Il est borné au N. par le département de la Somme; à l'E. par celui de l'Aisne; au S. par ceux de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, enfin à l'O. par ceux de l'Eure et de la Seine-inférieure. Sa superficie est d'environ 1,139,190 arpens, ou 581,424 hectares; sa population est de 383,507 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la première division militaire, la première cohorte de la légion d'honneur, la vingt-sixième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie d'Amiens, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. . . . . . . , *Préfet*, à Beauvais.

M. Le Porquier-Devaux, *Secrétaire-général.*

Conseil de préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Camusat, Borel de Favencourt, Delamarre, Poilleu.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beauvais.

M. Boscary, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Beauvais.

Chef-lieux des Justices de paix. Auneuil, Beauvais (*deux Justices de paix*), Chaumont, Coudray-Saint-Germer, Formerie, Grandvilliers, Marseille, Méru, Niviller, Noailles, Songeons.

Arrondissement de Clermont.

M. le Chevalier de Pommereul ❊, *Sous-Préfet*, à Clermont.

Chef-lieux des Justices de paix. Breteuil, Clermont, Crèvecœur, Froissy, Liancourt, Maignelay, Mouy, Saint-Just-en-Chaussée.

Arrondissement de Compiègne.

M. Dalmas, *Sous-Préfet*, à Compiègne.

Chef-lieux des Justices de paix. Attichy, Compiègne, Estrées, Saint-Denis, Guiscard, Lassigny, Noyon, Ressons, Ribécourt.

Arrondissement de Senlis.

M. Fleury, *Sous-Préfet*, à Senlis.

Chef-lieux des Justices de paix. Betz, Creil, Crespy, Nantheuil-le-Haudouin, Neuilly-en-Thel, Pont-Sainte-Maxence, Senlis.

DÉPARTEMENT DE L'OMBRONE.

Ce département est un des trois que forme le ci-devant grand duché de Toscane.

Il est borné au N. et au N. E. par le département de l'Arno; au N. O. et N. par le département de la Méditerranée: au S. O. et S. par la principauté de Piombino et la mer Méditerranée, et à l'E. par les départemens de Trasimène et de Rome. Sa superficie est d'environ 774,897 hectares; sa population est de 188,665 habitans; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-neuvième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-septième conservation des forêts, le diocèse de. . . . . , la sénatorerie de. . . . . . , et ressortit à la Cour impériale de Florence.

PRÉFECTURE.

M. le Baron GANDOLFO ❊, *Préfet*, à Sienne.

M. Lesseps, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Becarelli, Bargagli, Valeri.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Sienne.

M. Santa-Croce, *Aud. au Conseil d'Etat, Sous-Préfet,* à Sienne.

Chef-lieux des Justices de paix. Bucine, Colle, Chiusdino, Poggibonsi, Radda, Radicondoli, Rapolano, Sienne (*deux Justices de paix*), Sovicille.

Arrondissement de Grosseto.

M. Mistrali, *Sous-Préfet*, à Grosseto.

Chef-lieux des Justices de paix. Arcidosso, Campagnatico, Fiora (S.), Giglio (Isle de), Grosseto, Massa, Manciano, Orbetello, Pitigliano, Roccastrada, Scansano.

Arrondissement de Montepulciano.

M. Cercignani, *Sous-Préfet*, à Montepulciano.

Chef-lieux des Justices de paix. Abbadia-San-Salvadore, Asinalunga, Chiusi, Montalcino, Montepulciano, Pienza, Sarteano.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par le département du Calvados, et partie de celui de l'Eure; à l'E. par ceux de l'Eure, et d'Eure-et-Loir; au S. par ceux de la Mayenne

et de la Sarthe ; et à l'O. par celui de la Manche. Sa superficie est d'environ 1,264,255 arpens, ou 645,254 hectares ; sa population est de 425,920 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la quatorzième division militaire, la quatorzième cohorte de la légion d'honneur, la troisième légion de la gendarmerie impériale, la quatrième conservation des forêts, le diocèse de Seez, la sénatorerie de Caen, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron LAMAGDELAINE (O. ❋), *Préfet*, à Alençon.

M. Renault, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres ; Messieurs, Vangeon, Levé, Thoumin, Baudet-Dubourg, Oudineau-Faverie ❋.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Alençon.

M. de Chambray ❋, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Alençon.

Chef-lieux des Justices de paix. Alençon (*deux Justices de paix*), Carrouges, Courtomer, Mêle-sur-Sarthe (le), Sées.

Arrondissement d'Argentan.

M. Roulleaux-du-Gage, *Sous-Préfet*, à Argentan.

Chef-lieux des Justices de paix. Argentan, Briouze, Ecouché, Exmes, Ferté-Frênel (la), Gacé, Merlerault (le), Mortrée, Putanges, Trun, Vimoutiers.

Arrondissement de Domfront.

M. Cillart de Kermaingui, *Sous-Préfet*, à Domfront.

Chef-lieux des Justices de paix. Athis, Domfront, Ferté-Macé (la), Juvigny-sous-Andaine, Passais, Saint-Gervais-de-Messey, Tinchebray.

Arrondissement de Mortagne.

M. Girod Libois, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Mortagne.

Chef-lieux des Justices de paix. Bazoches-sur-Hoené, Bellême, Laigle, Longny, Mortagne, Moulins-la-Marche, Nocé, Pervenchères, Rémalard, Teil (le), Tourouvre.

DÉPARTEMENT DE L'OURTE.

Ce département est l'un des neuf que forment la partie du Hainaut et de la Flandre Autrichienne, le Brabant, le pays de Liége, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Roër, de la Meuse-Inférieure et de la Dyle ; à l'E. par ceux de la Roër et de la Sarre ; au S. par ceux des Forêts et de Sambre-et-Meuse ; à l'O. par ce dernier et celui de la Dyle. Sa superficie est d'environ 435,754 hectares ; sa population est de 352,264 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-cinquième division militaire, la

troisième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-troisième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Liége, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de MICOUD D'UMONS ❋, *Préfet*, à Liége.

M. Liegeard, *Secrétaire-général.*

M. Vanderlinden d'Hooghvorst, *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture. composé de quatre membres; Messieurs, Renard, Jacob, Piette, De Crassier.

M. de Goer d'Hakline, *Maire*, à Liége.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Liége.

M. Bouzies de Rouvroy, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Liége.

Chef-lieux des Justices de paix. Dalhem, Fleron, Glons, Herve, Hollogne-aux-Pierres, Liége (*quatre Justices de paix*), Louvegnée, Seraing, Waremme.

Arrondissement de Huy.

M. Collomb-d'Arcine, *Sous-Préfet*, à Huy.

Chef-lieux des Justices de paix. Avenne, Bodegnée, Ferrières, Héron, Huy, Landen, Nandrin.

Arrondissement de Malmedy.

M. Perigny, *Sous-Préfet*, à Malmedy.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubel, Cronenbourg, Eupen, Limbourg, Malmedy, Saint-Vith, Schleyden, Spa, Stavelot, Verviers, Viel-Salm.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Ce département est un des trois que forment l'Artois, le Calaisis, le Boulonnois et la Picardie.

Il est borné au N. par le Pas-de-Calais et le département du Nord; à l'E. par le même: au S. par celui de la Somme, et à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,331,719 arpens, ou 669,688 hectares; sa population est de 580,457 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la seizième division militaire, la deuxième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-cinquième conservation des forêts, le diocèse d'Arras, la sénatorerie de Douay, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de LACHAISE ❋, *Général de Brigade, Préfet*, à Arras.

M. Bergaigne, *Secrétaire-général.*

M. . . . . *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Gayant, Cornille, Watelet, Corne, De Gantès.

Commissariat général de Police.

M. Devilliers-du-Terrage, *Commissaire général*, à Calais.

L'arrondissement du Commissariat de Police s'étend sur les ports de la Manche et du Pas-de-Calais.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Arras.

M. le Baron Cardon de Montigny, *Auditeur au Conseil d'État, Sous-Préfet*, à Arras.

Chef-lieux des Justices de paix. Arras (*deux Justices de paix*), Bapaume, Beaumetz, Bertincourt, Croisilles, Marquion, Pas, Vimy, Vitry.

Arrondissement de Béthune.

M. Duplaquet, *Sous-Préfet*, à Béthune.

Chef-lieux des Justices de paix. Béthune, Cambrin, Carvin-Epinoy, Houdain, Lens, Lillers, Norrent-Fontes, Ventie (la).

Arrondissement de Boulogne.

M. Casteja, *Audit. au Conseil d'Et., Sous-Préfet*, à Boulogne.

Chef-lieux des Justices de paix. Boulogne, Calais, Desvres, Guines, Marquise, Samer.

Arrondissement de Montreuil.

M. du Guémen, *Sous-Préfet*, à Montreuil.

Chef-lieux des Justices de paix. Campagne, Etaples, Fruges, Hesdin, Hucqueliers, Montreuil.

Arrondissement de Saint-Omer.

M. C. N. Dubois, *Sous-Préfet*, à Saint-Omer.

Chef-lieux des Justices de paix. Aire, Ardres, Audruicq, Fauquembergues, Lumbres, Saint-Omer (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Saint-Pol.

M. Desdorides, *Sous-Préfet*, à Saint-Pol.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubigny, Auxy-le-Château, Avesne, Heuchin, Saint-Pol, Wail.

DÉPARTEMENT DU PO.

Ce département est un des cinq que forme le Piémont.

Il est borné au N. par le département de la Doire; à l'E. par celui de Marengo; au S. par celui de la Stura; à l'O. par ceux des Hautes-Alpes et du Mont-Blanc. Sa superficie est de 414,526 hectares; sa population est de 399,237 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a quatre députés à élire

au Corps législatif, est compris dans la vingt-septième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-neuvième conservation des forêts, les diocèses de Turin et Saluces, la sénatorerie de Turin, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de LAMETH (O.❋), *Général, Maître des Requêtes, Préfet*, à Turin.

M. Thedenat, *Secrétaire-général.*

M. . . . . *, Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Vernazza, Maffoni, Vinay, Galvagno, Desgeneys.

M. le Baron Negro ❋, *Membre du Corps Législatif, Maire*, à Turin.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Turin.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Turin.

Chef-lieux des Justices de paix. Carignan, Carmagnole, Casalborgone, Ceres, Cirié, Corio, Caselle, Gassino, Lanzo, Moncalier, Orbassan, Poyrino, Quiers, Riva-de-Quiers, Rivoli, Turin (*six Justices de paix*), Venerie, Viû.

Arrondissement de Pignerol.

M. Geymet, *Sous-Préfet*, à Pignerol.

Chef-lieux des Justices de paix. Briquéras, Cavour, Cumiane, Fénestrelles, None, Pérouse, Pignerol, Tour-Pélis (la), Valbalsille, Vigon, Villefranche.

Arrondissement de Suse.

M. Jaquet, *Sous-Préfet*, à Suse.

Chef-lieux des Justices de paix. Avigliana, Bardonêche, Bussolino, Césanne, Giaveno, Oulx, Suse, Villar-Almese.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par le département de l'Allier; à l'E. par celui de la Loire; au S. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal, et à l'O. par ceux de la Corrèze et de la Creuse. Sa superficie est d'environ 1,556,417 arpens, ou 794,370 hectares. Sa population est de 542,834 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-neuvième division militaire, la septième cohorte de la légion d'honneur, la dixième conservation des forêts, le diocèse de Clermont et la Sénatorerie de Riom, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron RAMOND (C. ❋), *Préfet*, à Clermont.

M. Moulin, *Secrétaire-général.*

M. . . . . . . , *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Nicolas, Courbayre, Vimal-Lajarrige, Labarte, Dalmas.

M. Grangier-Delamothe ☼, *Maire*, à Clermont.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Clermont.

M. . . . . , *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Clermont.

Chef-lieux des Justices de paix. Billom, Bourglastic, Clermont (*quatre Justices de paix*), Herment, Pont-sur-Allier, Rochefort, Saint-Amand, Tallende, Saint-Dier, Vertaizon, Veyre, Vic-sur-Allier.

Arrondissement d'Ambert.

M. Pourrat, *Sous-Préfet*, à Ambert.

Chef-lieux des Justices de paix. Ambert, Arlanc, Cunlhac, Oliergues, Saint-Amand-Roche-Savine, Saint-Anthême, Saint-Germain-l'Herm, Viverols.

Arrondissement d'Issoire.

M. Girot-Pouzol, *Sous-Préfet*, à Issoire.

Chef-lieux des Justices de paix. Ardes, Besse, Champeix, Issoire, Jumeaux, Saint-Germain-Lambron, Sauxilanges, Tauves, Tour (la).

Arrondissement de Riom.

M. Faydit, *Sous-Préfet*, à Riom.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigueperse, Combrondes, Ennezat, Manzat, Menat-Montaigut, Pionsat, Pontaumur, Pontgibaud, Randans, Riom (*deux Justices de paix*), Saint-Gervais.

Arrondissement de Thiers.

M. Laverchère, fils, *Sous-Préfet*, à Thiers.

Chef-lieux des Justices de paix. Châteldon, Courpière, Lezoux, Maringues, Saint-Remy, Thiers.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Ci-devant Béarn, et les pays Basques de Soule, Navarre et Labour.

Il est borné au N. par le département des Landes, et par une partie de celui du Gers; à l'E. par le département des Hautes-Pyrénées; au S. par les Pyrénées qui le séparent de l'Espagne; et à l'O. par la Mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,481,141 arpens, ou 755,950 hectares; sa population est de 383,502 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la onzième division militaire, la dixième

cohorte de la légion d'honneur, la douzième conservation des forêts, le diocèse de Bayonne, la sénatorerie de Pau, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de VANSSAY (C. Ach.), *Auditeur au Conseil Préfet*, à Pau.

M. Daguette, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Darraing, Hourclatx de Gelos, Sedze, Batsalle.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Pau.

M. D'Angosse, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Pau.

Chef-lieux des Justices de paix. Clarac, Garlin, Lembeye, Lescar, Montaner, Morlaas, Nay, Pau (*deux Justices de paix*), Pontacq, Theze.

Arrondissement de Bayonne.

M. Armand Lom, *Sous-Préfet*, à Bayonne.

Chef-lieux des Justices de paix. Bastide-Clairenee (la), Bayonne (*deux Justices de paix*), Bidache, Espellette, Hasparren, Saint-Jean-de-Luz, Ustaritz.

Arrondissement de Mauléon.

M. Detchepare, *Sous-Préfet*, à Mauléon.

Chef-lieux des Justices de paix. Iholdy, Mauléon, Saint-Etienne-de-Baigorry, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Tardets.

Arrondissement d'Oloron.

M. Daudebard de Ferussac, *Sous-Préfet*, à Oloron.

Chef-lieux des Justices de paix. Accous, Aramits, Arudy, Laruns, Lasseube, Monein, Oloron, Sainte-Marie-d'Oloron.

Arrondissement d'Orthez.

M. Rolland de Chambaudouin, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Orthez.

Chef-lieux des Justices de paix. Arthès, Arzacq, Lagor, Navarrenx, Orthez, Salies, Sauveterre.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Ce département est formé du Bigorre et des quatre Vallées.

Il est borné au N. par le département du Gers; à l'E. par celui de la Haute-Garonne; au S. par les Pyrénées, et à l'O. par le département des Basses-Pyrénées. Sa superficie est d'environ 920,710 arpens, ou 469,915 hectares: sa population est de 198,763 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la douzième série, et a deux députés à élire

au Corps législatif, est compris dans la dixième division militaire, la dixième cohorte de la légion d'honneur, la douzième conservation des forêts, le diocèse de Bayonne, la sénatorerie de Pau, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron D'ARBAUD-DE-JOUQUES, *Préfet*, à Tarbes.

M. Laboulinière, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Vergès, Castets. J. P. Barère,

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Tarbes.

M. Garat, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Tarbes.

Chef-lieux des Justices de paix. Castelnau-Rivière-Basse, Galan, Maubourguet, Ossun, Pouyastruc, Rabastens, Tarbes (*deux Justices de paix*), Tournay, Trie, Vic-Bigorre.

Arrondissement d'Argelès.

M. Peré fils, *Sous-Préfet*, à Argelès.

Chef-lieux des Justices de paix. Argelès, Aucun, Lourdes, Luz, St-Pé.

Arrondissement de Bagnères.

M. D'Indy, *Sous-Préfet*, à Bagnères.

Chef-lieux des Justices de paix. Arreau, Bagnères, Bordères, Campan, Castelnau-de-Magnouac, Labarthe, Lannemezan, Mauléon-en-Barousse, Nestier, Vielle.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce département est formé du Roussillon, la Cerdagne, et d'une partie du ci-devant Languedoc.

Il est borné au N. par le département de l'Aude; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les Pyrénées qui le séparent de l'Espagne, et à l'O. par les Pyrénées et le département de l'Ariége. Sa superficie est d'environ 806,013 arpens, ou 411,376 hectares; sa population est de 126,626 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a un député à élire au Corps législatif, est compris dans la dixième division militaire, la dixième cohorte de la légion d'honneur, la quatorzième conservation des forêts, le diocèse de Carcassonne, la sénatorerie de Montpellier, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. DE LA MALLE, *Audit. au Cons. d'Et.*, *Préfet*, à Perpignan.

M. Delon, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Laferrière, Joseph Dastros. Arnaud.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Perpignan.

M. Melet de Bonas, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Perpignan.

Chef-lieux des Justices de paix. Latour, Millas, Perpignan (*deux Justices de paix*), Rivesaltes, Saint-Paul-de-Fenouillet, Thuir.

Arrondissement de Ceret.

M. Lacour, *Sous-Préfet*, à Ceret.

Chef-lieux des Justices de paix. Argelès, Arles, Ceret, Prats de Mollo.

Arrondissement de Prades.

M. Izos, *Sous-Préfet*, à Prades.

Chef-lieux des Justices de paix. Mont-Louis, Olette, Prades, Saillagouse, Sournia, Vinça.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Ce département est l'un des deux que forme l'Alsace.

Il est borné au N. par le Rhin qui le sépare de l'Allemagne, par les départemens du Mont-Tonnerre et de la Moselle; à l'E. par le Rhin; au S. par les départemens du Haut-Rhin et des Vosges; à l'O. par ceux des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle. Sa superficie est d'environ 970,986 arpens, ou 495,575 hectares; sa population est de 500,926 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la cinquième division militaire, la cinquième cohorte de la légion d'honneur, la vingtième conservation des forêts, le diocèse de Strasbourg, la sénatorerie de Colmar, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Lezay-Marnezia (C. ❋), *Préfet*, à Strasbourg.

M. P. H. Dugied, *Secrétaire-général.*

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Burger, Engelmann (O. ❋), Dartein, Demichel, Levrault.

M. Brackenhoffer ❋, *Maire*, à Strasbourg.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Strasbourg.

M. Dartein d'Altenau, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Strasbourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Bischwiler, Brumath, Geispolsheim, Haguenau, Molsheim, Oberhausbergen, Strasbourg (*quatre Justices de paix*), Truchtersheim, Wasselonne.

Arrondissement de Saverne.

M. Reiss, *Sous-Préfet*, à Saverne.

Chef-lieux des Justices de paix. Bouxwiller, Drulingen, Hochfelden, Marmoutier, Petite-Pierre (la), Saar-Union, Saverne.

Arrondissement de Sélestatt.

M. Cunier, *Sous-Préfet*, à Sélestatt.

Chef-lieux des Justices de paix. Barr, Benfelden, Erstein, Marckolsheim, Obernai, Rosheim, Sélestatt, Villé.

Arrondissement de Wissembourg.

M. Ed. M. A. Verny, *Sous-Préfet*, à Wissembourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Bergzabern, Candel, Dahn, Landau, Lauterbourg, Niederbronn, Seltz, Soultz-sous-Forêts, Wissembourg, Woerth.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Ce département est composé de la ci-devant Haute-Alsace, des principautés de Porrentruy et de Montbéliard, et de la république de Mulhausen.

Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin et des Vosges; à l'E. par l'Allemagne et la Suisse; au S. par la Suisse et le département du Doubs; à l'O. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges. Sa superficie est d'environ 549,607 hectares; sa population est de 421,101 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la cinquième division militaire, la cinquième cohorte de la légion d'honneur, la vingtième conservation des forêts, le diocèse de Strasbourg, la sénatorerie de Colmar, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de la Vieuville ✻, *Chambellan de S. M. l'Emp.*, *Préfet*, à Colmar.

M. J. Briche, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Resch, Waelterlé, Knoll.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Colmar.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Colmar.

Chef-lieux des Justices de paix. Andolsheim, Colmar, Ensisheim, Guebwiller, Kaisersberg, Munster, Neuf-Brisack, Poutroye (la), Ribeauvillé, Rouffach, Sainte-Marie-aux-Mines, Soultz, Wintzenheim.

Arrondissement d'Altkirch.

M. le Chev. Joliat ✻, *Sous-Préfet*, à Altkirch.

Chef-lieux des Justices de paix. Altkirch, Ferrette, Habsheim, Hirsingen, Huningue, Landser, Mulhausen.

Arrondissement de Belfort.

M. le Baron Mengaud ✻, *Sous-Préfet*, à Belfort.

Chef-lieux des Justices de paix. Belfort, Cernay, Dannemarie, Delle, Fontaine, Giromagny, Massevaux, Saint-Amarin, Thann.

Arrondissement de Delémont.

M. Holtz, *Sous-Préfet*, à Delémont.

Chef-lieux des Justices de paix. Bienne, Courtelary, Delémont, Lauffon, Moutier.

Arrondissement de Porrentruy.

M. Milon de Mesme, *Sous-Préfet*, à Porrentruy.

Chef-lieux des Justices de paix. Audincourt, Montbéliard, Porrentruy, Saint-Ursanne, Saignelegier.

DEPARTEMENT DE RHIN-ET-MOSELLE.

Ce département tire son nom de deux rivières, dont le confluent est à Coblentz.

Il comprend une partie des électorats de Cologne, de Trèves, du Palatinat, du comté de Sponheim, et des possessions de plusieurs princes, comtes et barons de l'Empire. Sa superficie est de 588,419 hectares; sa population est de 273,840 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-sixième division militaire, la quatrième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-huitième conservation des forêts, le diocèse d'Aix-la-Chapelle, la sénatorerie de Trèves, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. Doazan ✻, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Préfet*, à Coblentz.

M. Duparc, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Dineur, Beving, Simon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Coblentz.

M. De Joppen, *Auditeur au Conseil d'État*, *Sous-Préfet*, à Coblentz.

Chef-lieux des Justices de paix. Andernach, Boppard, Coblentz, Cochem, Kaisersesch, Lutzerath, Mayen, Munstermayfeld, Polch, Rubenach, Treiss, Zell.

Arrondissement de Bonn.

M. Boosfeld, *Sous-Préfet*, à Bonn.

Chef-lieux des Justices de paix. Adenau, Ahrweiler, Bonn (*la ville*), Bonn (*canton rural*), Remagen, Rheinbach, Ulmen, Virnebourg, Wehr.

Arrondissement de Simmern.

M. de Closen ✻, *Sous-Préfet*, à Simmern.

Chef-lieux des Justices de paix. Bacharach, Castellaun, Creuznach, Goar (Saint), Kirchberg, Kirn, Simmern, Sobernheim, Stromberg, Trarbach.

DÉPARTEMENT DU RHONE.

Ce département est formé du Lyonnois et du Beaujolois.

Il est borné au N. par le département de Saône-et-Loire; à l'E. par les départemens de l'Ain et de l'Isère; au S. par ce dernier et celui de la Loire qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 529,842 arpens, ou 270,423 hectares; sa population est de 347,381 individus. Il est divisé en deux arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-neuvième division militaire, la septième cohorte de la légion d'honneur, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Lyon, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte TAILLEPIED DE BONDY (O. ✻), *Chambellan de l'Empereur, Maître des Requêtes, Préfet*, à Lyon.

M. Luylier, *Secrétaire-général*.

M. . . . . . , *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Cochard, Defarge, Champagne, Paul Cayre.

Municipalité de Lyon.

M. Dalbon, *Maire*.

M. Sain-Roussel, Baron de Vauxonne,
M. Falcon de Sainneville,
M. Champanhet,
M. Cazenove,
M. de Laurencin,
M. Riverieux,
} *Adjoints*.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Lyon.

M. Varenne de Fénille, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Lyon.

Chef-lieux des Justices de paix. Arbresle (l'), Givors, Lyon (*six Justices de paix*), Limonest, Mornant, Neuville, Sainte-Colombe, Saint-Genis-Laval, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise, Vaugneray.

Arrondissement de Villefranche.

M. Bluget de Valdenuit, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Chef-lieux des Justices de paix. Anse, Beaujeu, Belleville, Bois-d'Oingt, Montsols, Saint-Nizier, Tarare, Thizy, Villefranche.

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

Ce département prend son nom de la rivière qui le parcourt, et se décharge dans la Meuse, à Ruremonde.

Il comprend les ci-devant provinces Prussiennes de Clèves, de Gueldres et de Meurs, situées sur la rive gauche du Rhin, le pays de Juliers, une partie de l'Electorat de Cologne, et les villes ci-devant impériales de Cologne et d'Aix-la-Chapelle; sa superficie est de 700,000 hectares; sa population est de 631,094 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-cinquième division militaire, la quatrième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-troisième conservation des forêts, le diocèse d'Aix-la Chapelle, la sénatorerie de Liége, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron LADOUCETTE ✱, *Préfet*, à Aix-la-Chapelle.

M. Koerfgen, *Secrétaire-général.*

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Kolb, Dumont, Furth ✱, Strauch, De Brugghen.

M. Gualsa ✱, *Maire*, à Aix-la-Chapelle.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aix-la-Chapelle.

M. . . . ., *Sous-Préfet*, à Aix-la-Chapelle.

Chef-lieux des Justices de paix. Aix-la-Chapelle (*deux Justices de paix*), Borcette, Duren, Eschweiler, Froitzheim, Geilenkirchen, Gemund, Heinsberg, Linnich, Montjoie, Sittard.

Arrondissement de Clèves.

M. D'Andlaw, *Sous-Préfet*, à Clèves.

Chef-lieux des Justices de paix. Calcar, Clèves, Cranenbourg, Goch, Gueldres, Horst, Wanckum, Wesel, Xanten.

Arrondissement de Cologne.

M. Klespé, *Sous-Préfet*, à Cologne.

Chef-lieux des Justices de paix. Bergheim, Bruhl, Cologne (*quatre Jus-*

tices de paix), Dormagen, Elsen, Juliers, Kerpen, Lechenich, Weyden, Zulpich.

M. le Chev. Wittgenstein ❋, *Maire*, à Cologne.

Arrondissement de Créveld.

M. le Chevalier Jordans ❋, *Sous-Préfet*, à Créveld.

Chef-lieux des Justices de paix. Bracht, Créveld, Erkelens, Kempen, Meurs, Neersen, Neuss, Odenkirchen, Rheinberg, Urdingen, Viersen.

DÉPARTEMENT DE ROME.

Ce département est un de ceux que forment les Etats Romains.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ombrone et de Trasimène; à l'E. par le département du Trasimène et le royaume de Naples; au S. par le même royaume et la mer Méditerranée; à l'O. par la mer Méditerranée. Sa superficie est d'environ 1,300,000 hectares; sa population est de 560,000 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a sept députés à élire au Corps législatif, est compris dans la trentième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la trentième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Rome et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de Tournon ❋, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Préfet*, à Rome.

M. Piranesi, *Secrétaire-général.*

M. Odescalchi, *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Alborghetti, Candelori, Giraud, Louis Marini, Mariscotti.

M. le Baron Braschi-Onesti (O. ❋)(G. ❋), *Maire*, à Rome.

M. Buoncompagni, M. Origo,
M. Gabrielli ❋, M. Albani,
M. Cesarini Fforza. M. Marconi,
M. Curti Lepri, M. Costacuti, } *Adjoints.*

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Rome.

M. Odescalchi, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Rome.

Chef-lieux des Justices de paix. Bracciano, Civita-Vecchia, Frascati, Marino, Morlupo, Rome (*neuf Justices de paix*).

Arrondissement de Frosinone.

M. Taurelli de Salimbeni, *Sous-Préfet*, à Frosinone.

Chef-lieux des Justices de paix. Alatri, Anagni, Ceccano, Ceprano, Ferentino, Filettino, Frosinone, Guarcino, Monte-San-Giovanni, Prossedi, Ripi, Supino, Vallecorsa, Veroli.

Arrondissement de Rieti.

M. César Borgia, *Sous-Préfet*, à Rieti.

Chef-lieux des Justices de paix. Canemorto, Castelvecchio, Magliano, Narni, Poggio-Mirleto, Poggio-Nativo, Rieti (*deux Justices de paix*), Stroncone, Torri.

Arrondissement de Tivoli.

M. A. Ruspoli, *Sous-Préfet*, à Tivoli.

Chef-lieux des Justices de paix. Anticoli, Olevano, Palestrina, Palombara, Subiaco, Tivoli, Vicovaro.

Arrondissement de Velletri.

M. de Montozon, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Velletri.

Chef-lieux des Justices de paix. Albano, Cori, Genzano, Paliano, Piperno, Segny, Sermoneta, Sezze, Terraccina, Valmontone, Velletri.

Arrondissement de Viterbe.

M. Zelli Pazzaglia, *Sous-Préfet*, à Viterbe.

Chef-lieux des Justices de paix. Bagnorea, Canino, Caprarola, Civita-Castellana, Corneto, Montefiascone, Orte, Ronciglione, S. Oreste, Soriano, Toscanella, Valentano, Vetralla, Vignanello, Viterbe.

DÉPARTEMENT DE SAMBRE-ET-MEUSE.

Ce département est l'un des neuf que forment la partie du Hainaut et de la Flandre Autrichienne, le Brabant, le pays de Liége, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ourte, de la Dyle et de Jemmape; à l'E. par ceux de l'Ourte et des Forêts; au S. par ceux des Forêts et des Ardennes; à l'O. par ceux des Ardennes et de Jemmape. Sa superficie est d'environ 897,311 arpens, ou 457,922 hectares; sa population est de 180,655 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrieme série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-cinquième division militaire, la troisième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-troisième conservation des forêts, le diocèse de Namur, la sénatorerie de Liége, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Pérès ☀, *Préfet*, à Namur.

M. L. A. Fallon, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Dubois, Prêtot, Walter.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Namur.

M. Edouard-d'Auxy, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Namur.

Chef-lieux des Justices de paix. Andenne, Dhuy, Fosses, Gembloux, Namur (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Dinant.

M. C. F. de Prudhomme, *Sous-Préfet*, à Dinant.

Chef-lieux des Justices de paix. Beauraing, Ciney, Dinant, Florennes, Walcourt.

Arrondissement de Marche.

M. Briart, *Sous-Préfet*, à Marche.

Chef-lieux des Justices de paix. Durbuy, Erézée, Havelange, Laroche, Marche, Rochefort.

Arrondissement de Saint-Hubert.

M. Dewez, *Sous-Préfet*, à Saint-Hubert.

Chef-lieux des Justices de paix. Gédinne, Nassogne, Saint-Hubert, Wellin.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens des Vosges et de la Haute-Marne; à l'E. par celui du Haut-Rhin; au S. par ceux du Doubs, du Jura; et à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 456,964 hectares; sa population est de 305,546 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la sixième division militaire, la sixième cohorte de la légion d'honneur, la dix-neuvième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Besançon, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Hilaire ✻, *Préfet*, à Vesoul.

M. Aucapitaine, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Bardenet, Cuny, Ph. Guenot.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Vesoul.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Vesoul.

Chef-lieux des Justices de paix. Amance, Gombeau-Fontaine, Jussey, Montbozon, Noroy-le-Bourg, Por-sur-Saône, Rioz, Scey-sur-Saône, Vesoul, Vitrey.

Arrondissement de Gray.

M. Crestin fils, *Sous-Préfet*, à Gray.

Chef-lieux des Justices de paix. Autrey, Champlitte, Dampierre, Fresne-Saint-Mamez, Gray, Gy, Pesmes.

Arrondissement de Lure.

M. Fremyet, *Sous-Préfet*, à Lure.

Chef-lieux des Justices de paix. Champagney, Faucogney, Héricourt, Lure, Luxeuil, Melisey, Saint-Loup, Saulx, Vauvillers, Villersexel.

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forment la Bourgogne, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Jura, de la Côte-d'Or et de la Nièvre; à l'E. par ceux du Jura et de l'Ain; au S. par ceux de l'Ain, du Rhône et de la Loire; et à l'O. par ceux de l'Allier et de la Nièvre. Sa superficie est d'environ 1,680,457 arpens, ou 857,678 hectares; sa population est de 463,782 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-huitième division militaire, la sixième cohorte de la légion d'honneur, la dix-huitième conservation des forêts, le diocèse d'Autun, la sénatorerie de Dijon, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de Roujoux (O. ✱), *Préfet*, à Mâcon.

M. Monteil, *Secrétaire général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Aubel, Guyot, Delaval, Bruys. Murillon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mâcon.

M. ...., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet,* à Mâcon.

Chef-lieux des Justices de paix. Chapelle-de-Guinchay (la), Cluny, Jouvence, Lugny, Mâcon (*deux Justices de paix*), Matour, Tournus, Tramayes.

Arrondissement d'Autun.

M. Fargues, *Audit. au Cons. d'Et., Sous-Préfet*, à Autun.

Chef-lieux des Justices de paix. Autun, Couches, Epinac, Issy-l'Evêque, Lucenay-l'Evêque, Mesvres, Mont-Cénis, Saint-Léger-sous-Beuvray.

Arrondissement de Châlons.

M. Simonnot, *Sous-Préfet*, à Châlons.

Chef-lieux des Justices de paix. Buxy, Chagny, Châlons-sur-Saône (*deux Justices de paix*), Givry, Mont-Saint-Vincent, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Martin-en-Bresse, Sennecey (grand), Verdun-sur-le-Doubs.

Arrondissement de Charolles.

M. Geoffroy, *Sous-Préfet*, à Charolles.

Chef-lieux des Justices de paix. Bellevue-les-Bains, Charolles, Chauffailles, Clayette (la), Digoin, Gueugnon, Guiche (la), Marcigny, Palinges, Parai-le-Monial, Saint-Bonnet-de-Joux, Semur-en-Brionnois, Toulon-sur-Arroux.

Arrondissement de Louhans.

M. Debrange, *Sous-Préfet*, à Louhans.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaurepaire, Cuiseaux, Cuisery, Louhans, Montpont, Montret, Pierre, Saint-Germain-du-Bois.

DÉPARTEMENT DE LA SARRE.

Ce département prend son nom de la Sarre, rivière qui le parcourt, et se décharge dans la Moselle.

Il comprend une partie des électorats de Trèves, de Cologne, etc.; sa superficie est de 493,513 hectares; sa population est de 288,641 individus; il est composé de quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-sixième division militaire, la quatrième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-huitième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Trèves, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Bruneteau de Ste-Suzanne, *Préfet*, à Trèves.

M. Karsch, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Gerhards, Lescurre, Anethan.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Trèves.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet,* à Trèves.

Chef-lieux des Justices de paix. Berncastel, Budelich, Contz, Pfalzel, Sarrebourg, Schweich, Trèves, Witlich.

Arrondissement de Birkenfeld.

M. J. B. de Hirn, *Sous-Préfet*, à Birkenfeld.

Chef-lieux des Justices de paix. Baumholder, Birkenfeld, Coussel, Grumbach, Hermeskeil, Herrstein, Meisenheim, Rhaunen, Wadern.

Arrondissement de Prum.

M. Maynier de Lasalle, *Sous-Préfet*, à Prum.

Chef-lieux des Justices de paix. Blankenheim, Daun, Geroslstein, Kilburg, Lyssendorf, Manderscheid, Prum, Reifferscheid, Schœnberg.

Arrondissement de Sarrebruck.

M. d'Ablincourt de Gomiécourt, *Sous-Préfet*, à Sarrebruck.

Chef-lieux des Justices de paix. Arnoual, Bliescastel, Lebach, Merzig, Ottweiller, Saint-Wendel, Sarrebruck, Waldmohr.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par le département de l'Orne; à l'E. par ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher; au S. par ceux d'Indre-et-Loire, et de Maine-

et-Loire ; et à l'O. par celui de la Mayenne. Sa superficie est d'environ 1,252,536 arpens, ou 639,276 hectares. Sa population est de 410,380 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-deuxième division militaire, la quinzième cohorte de la légion d'honneur, la sixième conservation des forêts, le diocèse du Mans, la sénatorerie d'Angers, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Chev. DERVILLE MALECHARD ※, *Préfet*, au Mans.

M. Rast-Desarmands ※, *Secrétaire-général.*

M. . . . . . , *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres ; Messieurs, Espaulart, Chesneau-Desportes, Contencin père, Leballeur.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement du Mans.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, au Mans.

Chef-lieux des Justices de paix. Ballon, Conlie, Ecommoy, Loué, Mans (le) (*trois Justices de paix*), Montfort, Sillé-le-Guillaume, Suze (la).

Arrondissement de la Flèche.

M. Jules Pasquier, *Sous-Préfet*, à la Flèche.

Chef-lieux des Justices de paix. Brulon, Flèche (la), Lude (le), Malicorne, Mayet, Pontvallain, Sablé.

Arrondissement de Mamers.

M. Contencin fils, *Sous-Préfet*, à Mamers.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Ferté-Bernard (la), Fresnay, Lafresnaye, Mamers, Marolles-les-Braux, Montmirail, Saint-Paterne, Tuffé.

Arrondissement de Saint-Calais.

M. Soüin-la-Tibergerie, *Sous-Préfet*, à Saint-Calais.

Chef-lieux des Justices de paix. Bouloire, Chartre (la), Château-du-Loir, Grand-Lucé (le), Saint-Calais, Vibraye.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Ce département se trouve compris dans la première division militaire et le diocèse de Paris ; il fait partie de la quatrième série, et a huit députes à élire pour la formation du Corps législatif.

Voyez la Division et les Autorités de ce Département, pag. 771.

DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés de la Brie et du Gâtinois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aisne et de l'Oise ; à l'E. par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube ; au S. par ceux de l'Yonne et du Loiret ; à l'O. par celui de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 1,167,710 arpens, ou 595,980 hectares ; sa population est de 304,068 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la première division militaire, la première cohorte de la légion d'honneur, la première conservation des forêts, le diocèse de Meaux, la sénatorerie de Paris, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de Plancy ✻, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Melun.

M. Guyardin, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres ; Messieurs,

Billot, Froment, Girard.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Melun.

M. Tournade de Noaillat, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Melun.

Chef-lieux des Justices de paix. Brie-sur-Hières, Châtelet (le), Melun (*deux Justices de paix*), Mormant ; Tournan.

Arrondissement de Coulommiers.

M. Frestel, *Sous-Préfet*, à Coulommiers.

Chef-lieux des Justices de paix. Coulommiers, Ferté-Gaucher (la), Rebais, Rozoy.

Arrondissement de Fontainebleau.

M. César Valade, *Sous-Préfet*, à Fontainebleau.

Chef-lieux des Justices de paix. Chapelle (la), Château-Landon, Fontainebleau, Lorrez-le-Bocage, Montereau-Faut-Yonne, Moret, Nemours.

Arrondissement de Meaux.

M. Godart, *Sous-Préfet*, à Meaux.

Chef-lieux des Justices de paix. Claye, Crécy, Dammartin, Ferté-sous-Jouarre (la), Lagny, Lisy-sur-Ourcq, Meaux.

Arrondissement de Provins.

M. Simon, *Sous-Préfet*, à Provins.

Chef-lieux des Justices de paix. Bray-sur-Seine, Donnemarie, Nangis, Provins, Villiers-Saint-Georges.

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Isle-de-France.

Il est borné au N. par les départemens de l'Oise et de l'Eure; à l'E. par celui de Seine-et-Marne; au S. par les départemens de Seine-et-Marne, du Loiret, et d'Eure-et-Loir; a l'O. par ce dernier et celui de l'Eure; il a à son centre celui de la Seine. Sa superficie est d'environ 1,126,685 arpens, ou 575,042 hectares; sa population est de 430,972 individus: il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la première division militaire, la première cohorte de la légion d'honneur, la première conservation des forêts, le diocèse de Versailles, la sénatorerie de Paris, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de Gavre ✵ (C. ✵), *Chambellan de l'Empereur, Préfet*, à Versailles.

M. Peyronet ✵, *Secrétaire-général.*

M. . . . . , *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Richaud, Lussy, Glot, Sauvat, Lelaurain.

M. Gravelle de Fontaine, *Maire*, à Versailles.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Versailles.

M. . . . . , *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Versailles.

Chef-lieux des Justices de paix. Argenteuil, Marly-la-Machine, Meulan, Palaiseau, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Sèvres, Versailles (*trois Justices de paix*).

Arrondissement de Corbeil.

M. de Pastoret, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Corbeil.

Chef-lieux des Justices de paix. Arpajon, Boissy-Saint-Léger, Corbeil, Longjumeau.

Arrondissement d'Etampes.

M. Bouraine, *Sous-Préfet*, à Etampes.

Chef-lieux des Justices de paix. Etampes, Ferté-Aleps (la), Méréville, Milly.

Arrondissement de Mantes-sur-Seine.

M. Delarue, *Sous-Préfet*, à Mantes-sur-Seine.

Chef-lieux des Justices de paix. Bonnières, Houdan, Limay, Magny, Mantes-sur-Seine.

Arrondissement de Pontoise.

M. Garnier, *Sous-Préfet*, à Pontoise.

Chef-lieux des Justices de paix. Ecouen, Emile-Montmorency, Gonesse, Isle-Adam (l'), Luzarches, Marines, Pontoise.

Arrondissement de Rambouillet.

M. Levasseur, *Sous-Préfet*. à Rambouillet.

Chef-lieux des Justices de paix. Chevreuse, Dourdan (*deux Justices de paix*), Limours, Montfort-l'Amaury, Rambouillet.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par les départemens de la Somme et de l'Oise: au S. par le département de l'Eure; à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,163,457 arpens, ou 593,810 hectares; sa population est de 642,948 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a six députés à élire au Corps législatif, est compris dans la quinzieme division militaire, la quatorzième cohorte de la légion d'honneur, la troisième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Rouen, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte DE GIRARDIN (Stanislas) (C. ✻), *Préfet*, à Rouen.

M. Dubourg, *Secrétaire-général.*

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Lefevre, Angerville, Cabissol, Quillebeuf, Jourdan.

M. le Baron Lezurier de la Martelle (O. ✻), *Maire*, à Rouen.

M. Remy Taillefesse, M. Elie Lefebvre,
M. Héron-d'Agironne, M. Lepesant-Boisguilbert,
M. Duvergier, M. Le Bretois,
} *Adjoints.*

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Rouen.

M. Goujon de Gasville, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Rouen.

Chef-lieux des Justices de paix. Boos, Buchy, Clères, Dernetal, Ducler, Elbeuf, Grand-Couronne, Marommes, Pavilly, Rouen (*six Justices de paix*).

Arrondissement de Dieppe.

M. Cartier ✻, *Sous-Préfet*, à Dieppe.

Chef-lieux des Justices de paix. Bacqueville, Bellencombre, Dieppe, Envermeu, Eu, Longueville, Offranville, Tostes.

Arrondissement du Hâvre.

M. Foache, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, au Hâvre.

Chef-lieux des Justices de paix. Bolbec, Criquetot-Lesneval, Fécamp, Goderville, Ingouville, Hâvre (le), Lillebonne, Montivilliers, Saint-Romain.

Arrondissement de Neufchâtel.

M. Pocholle, *Sous-Préfet*, à Neufchâtel.

Chef-lieux des Justices de paix. Argueil, Aumale, Blangy, Forges-les-Eaux, Gournay, Londinières, Neufchâtel, Saint-Saens.

Arrondissement d'Yvetot.

M. Le Grand, *Sous-Préfet*, à Yvetot.

Chef-lieux des Justices de paix. Cany, Caudebec, Doudeville, Fauville-en-Caux, Fontaine-le-Dun, Ourville, Saint-Valery-en-Caux, Vallemont, Yerville, Yvetot.

DÉPARTEMENT DE LA SÉSIA.

Ce département est un des cinq que forme le Piémont; sa superficie est d'environ 335,118 hectares; sa population est de 202,733 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-septième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-neuvième conservation des forêts, le diocèse de Verceil, la Sénatorerie de Turin, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Giulio ❋, *Préfet*, à Verceil.

M. Anselmi, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Biondi, Picco, Filippi.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Verceil.

M. Ressan de Fénille, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Verceil.

Chef-lieux des Justices de paix. Agnona, Crevacore, Gattinara, Masserano, Quinto, Stroppiana, Trino, Verceil (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Bielle.

M. P. Riccati, *Sous-Préfet*, à Bielle.

Chef-lieux des Justices de paix. Bielle, Bioglio, Cacciorna, Candelo, Cavaglia, Cossato, Graglia, Mongrando, Mosso-Sainte-Marie.

Arrondissement de Santhia.

M. Ronfani, *Sous-Préfet*, à Santhia.

Chef-lieux des Justices de paix. Buronzo, Cigliano, Crescentino, Livorne, Santhia.

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

C'est un des trois que composent le Poitou et partie des Marches.

Il est borné au N. par le département de Maine-et-Loire ; à l'E. par celui de la Vienne ; au S. par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure ; à l'O. par le département de la Vendée. Sa superficie est d'environ 585,273 hectares ; sa population est de 254,105 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux députés à élire au corps législatif, est compris dans la douzième division militaire, la douzième cohorte de la légion d'honneur, la neuvième conservation des forêts, le diocese et la sénatorerie de Poitiers, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. Busche, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Préfet*, à Niort.

M. Chauvin-Hersant, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Cherpentier, Pastureau, Gaultreau.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Niort.

M. Carré de Sainte-Gemme, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Niort.

Chef-lieux des Justices de paix. Beauvoir-sur-Niort, Champdeniers, Coulonges, Frontenay, Mauzé, Niort (*deux Justices de paix*), Prahecq, Saint-Maixent (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Bressuire.

M. Tribert, *Sous-Préfet*, à Bressuire.

Chef-lieux des Justices de paix. Argenton-le-Château, Bressuire, Cerisay, Châtillon-sur-Sèvre, Saint-Varent, Thouars.

Arrondissement de Melle.

M. Jard-Panvillier, *Sous-Préfet*, à Melle.

Chef-lieux des Justices de paix. Brioux, Celles, Chef-Boutonne, Chenay, Melle, Motte-Sainte-Heraye (la), Sauzé-Vaussay.

Arrondissement de Parthenay.

M. Bonne de Lesdiguières, *Sous-Préfet*, à Parthenay.

Chefs-lieux des Justices de paix. Airvault, Mazières, Menigoutte, Moncoutant, Parthenay, Saint-Loup, Secondigny, Thenezay.

DÉPARTEMENT DU SIMPLON.

Ce département est formé de la ci-devant république du Vallais.

Il est borné au N. et à l'E. par la Suisse ; au S. par le Royaume d'Italie et le département de la Doire, et à l'O. par le département du Léman. Sa superficie est d'environ 500,000 hectares ; sa population est de 63,500 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a un député à élire au corps législatif, est compris dans la septième division militaire, la sixième cohorte de la légion d'honneur, la dix septieme conservation des forêts, le diocèse de Sion, la sénatorerie de Lyon; et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Sion.

M. le Comte de RAMBUTEAU ✵, *Chambellan de S. M. l'Empereur, Préfet*, à Sion.

M. Roullier, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres, Messieurs,

Lang, Pittier, Derivaz.

Chef-lieux des Justices de paix. Hermence, Loëche, Sierre, Sion.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brigue.

M. de Sepibus ✵ ✵, *Sous-Préfet*, à Brigue.

Chef-lieux des Justices de paix. Brigue, Conches, Mœrel, Rarogne, Viege.

Arrondissement de Saint-Maurice.

M. Dufour, *Sous-Préfet*, à Saint-Maurice.

Chef-lieux des Justices de paix. Entremont, Martigny, Monthey, St.-Maurice.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie.

Il est borné au N. par le département du Pas-de-Calais; à l'E. par les départemens du Nord et de l'Aisne; au S. par les départemens de l'Oise et de la Seine-Inférieure; à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,184,318 arpens, ou 604,456 hectares; sa population est de 495,058 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a quatre députés à élire au corps législatif, est compris dans la quinzième division militaire, la deuxieme cohorte de la légion d'honneur, la vingt-sixième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie d'Amiens, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de LATOUR-DUPIN ✵, *Préfet*, à Amiens.

M. Berville, *Secrétaire-général.*

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs,

Gonnet, Radiguet, Marotte, Rivery, Decaix fils.

M. Morgan ✵, *Maire*, à Amiens.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Amiens.

M. : . . . . , *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Amiens.

Chef-lieux des Justices de paix. Amiens (*quatre Justices de paix*), Conty, Corbie, Hornoy, Moliens-Vidame, Oisemont, Picquigny, Poix, Sains, Villers-Bocage.

Arrondissement d'Abbeville.

M. André-Dumont, *Sous-Préfet*, à Abbeville.

Chef-lieux des Justices de paix. Abbeville (*deux Justices de paix*), Ailly-le-Haut-Clocher, Ault, Crécy, Gamaches, Hallancourt, Moyenneville, Nouvion, Rue, Saint-Valery.

Arrondissement de Doullens.

M. Ponticourt, *Sous-Préfet*, à Doullens.

Chef-lieux des Justices de paix. Acheux, Bernaville, Domart, Doullens.

Arrondissement de Montdidier.

M. Lendormy, *Sous-Préfet*, à Montdidier.

Chef-lieux des Justices de paix. Ailly-sur-Noye, Montdidier, Moreuil, Rosière, Roye.

Arrondissement de Péronne.

M. Malafosse, *Sous-Préfet*, à Péronne.

Chef-lieux des Justices de paix. Albert, Bray, Chaulnes, Combles, Ham, Nesle, Péronne, Roiselle.

DÉPARTEMENT DE LA STURA.

Ce département est un des cinq que forme le Piémont.

Il est borné à l'E. par les départemens de Marengo et de Montenotte; au M. par celui des Alpes-Maritimes; à l'O. par le département des Hautes-Alpes, et au N. par celui du Pô. Sa superficie est de 857,216 hectares; sa population est de 431,438 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a trois députés à élire au corps législatif, est compris dans la vingt-septième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-neuvième conservation des forêts, les diocèses de Mondovi, Saluces, Acqui et Asti, la sénatorerie de Turin, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron LEPÉLETIER D'AULNAY ✻, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Coni.

M. Moreau-de-Saint-Méry, fils, *Auditeur au Conseil d'Etat, Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Ricati. Eula. Baruchi. Canalis.

Arrondissement de Coni.

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Coni.

Chef-lieux des Justices de paix. Borgo-Saint-Dalmazzo, Boves, Busca, Caraglio, Centallo, Coni, Demonte, Dronero, Saint-Damiano, Valgrana, Vernante, Vinadio.

Arrondissement d'Alba.

M. Chiappe, *Sous-Préfet*, à Alba.

Chef-lieux des Justices de paix. Alba, Bossolasco, Bra, Canale, Cortemiglia, Guarène, Morra, Sommariva-del-Bosco.

Arrondissement de Mondovi.

M. *l'Adjudant-Commandant* Richeri, *Sous-Préfet*, à Mondovi.

Chef-lieux des Justices de paix. Bene, Carru, La Chiusa, Mondovi (*deux Justices de paix*), Rocca-de-Baldi, Torre, Villanova.

Arrondissement de Saluces.

M. Bressy, *Sous-Préfet*, à Saluces.

Chef-lieux des Justices de paix. Barge, Moretta, Paesana, Revello, Sampeyre, Saluces, Venasca, Verzuolo.

Arrondissement de Savigliano.

M. Ferraris-Marengo, *Sous-Préfet*, à Savigliano.

Chef-lieux des Justices de paix. Cavallermaggiore, Cherasco, Costigliole, Fossano, Racconigi, Savigliano.

DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut-Languedoc et l'Albigeois.

Il est borné au N. par le département de l'Aveyron ; à l'E. par ceux de l'Hérault et de l'Aveyron ; au S. par ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne ; à l'O. par ceux de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,130,172 arpens, ou 576,821 hectares ; sa population est de 295,885 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a deux députés à élire au corps législatif, est compris dans la neuvième division militaire, la neuvième cohorte de la légion d'honneur, la treizième conservation des forêts, le diocèse de Montpellier, la sénatorerie de Toulouse, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Baude ✻, *Préfet*, à Alby.

M. Lenoir, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres ; Messieurs,

Falgayrac, Couchet, Mariave.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Alby.

M. de Bayne, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Alby.

Chef-lieux des Justices de paix. Alban, Alby, Monestiés, Pampelonne, Réalmont, Valderiés, Valence, Villefranche.

Arrondissement de Castres.

M. de Barrin, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Castres.

Chef-lieux des Justices de paix. Angles, Brassac, Castres, Dourgne, Labruguière, Lacaune, Lautrec, Mazamet, Montredon, Murat, Roquecourbe, Saint-Amants, Vabre, Vielmur.

Arrondissement de Gaillac.

M. Bermond, *Sous-Préfet*, à Gaillac.

Chef-lieux des Justices de paix. Cadalen, Castelnau-de-Montmiral, Cordes, Gaillac, Lisle, Rabastens, Salvagnac, Vaour.

Arrondissement de Lavaur.

M. Aussenac, *Sous-Préfet*, à Lavaur.

Chef-lieux des Justices de paix. Cuq-Toulza, Graulhet, Lavaur, Puilaurens, Saint-Paul.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Ce département, créé par le Sénatus-Consulte du 2 novembre 1808, est composé de divers cantons distraits des départemens de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne.

Il est borné au N. par le département du Lot; à l'E. par ceux du Tarn et de l'Aveyron; au S. par celui de la Haute-Garonne, et à l'O. par ceux du Gers et de Lot-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 354,591 hectares; sa population est de 238,882 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a deux députés à élire au corps législatif, est compris dans la dixième division militaire, la dixième cohorte de la légion d'honneur, la treizième conservation des forêts, le diocèse de Montauban, la sénatorerie de. . . . , et ressortit à la cour impériale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. Bouvier du Molart ✻, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Montauban.

M. Bergon, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Viallettes de Mortarieu, Château, Rigail Ganisson.

M. le Baron Viallettes de Mortarieu ✻, *Membre du Corps législatif, Maire*, à Montauban.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Montauban.

M. . . . . , *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Montauban.

Chef-lieux des Justices de paix. Antonin (Saint-), Caussade, Caylux, Française (la), Molières, Montauban (*deux Justices de paix*), Montclar, Montpezat, Négrepelisse, Villebrumier.

Arrondissement de Castel-Sarrasin.

M. Chalon, *Sous-Préfet*, à Castel-Sarrasin.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumont, Castel-Sarrasin, Grisolles, Lavit-de-Loumagne, Montech, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Verdun-sur-Garonne.

Arrondissement de Moissac.

M. E. Verninac, *Sous-Préfet*, à Moissac.

Chef-lieux des Justices de paix. Auvillard, Bourg-de-Viza, Lauzerte, Moissac, Montaigu, Valence.

DÉPARTEMENT DU TARO.

Ce département est composé des ci-devant Etats de Parme et de Plaisance.

Il est borné à l'E. par le torrent Enza (Royaume d'Italie); à l'O. par le département de Gênes; au S. par celui des Apennins, et au N. par le Pô (Royaume d'Italie). Sa superficie est d'environ 502,236 hectares; sa population est de 376,553 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a six députés à élire au corps législatif, est compris dans la vingt-huitième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la sénatorerie de. . . . les diocèses de Parme, Borgo-San-Donnino et Plaisance, et ressortit à la cour impériale de Gênes.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Dupont-Delporte ☼, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Préfet*, à Parme.

M. Anglès, J.-A., *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Nasali. Cornacchia. Raynaud. Jacobacci.

M. Gallani Legiadri ☼ ☼, *Maire*, à Parme.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Parme.

M. Littardi, *Auditeur au Conseil d'État, Sous-Préfet,* à Parme.

Chef-lieux des Justices de paix. Colorno, Corniglio, Donato (Saint), Fornovo, Langhirano, Pancrazio (Saint), Parme (*deux Justices de paix*), Poviglio, Sissa, Traversetolo, Vayro.

Arrondissement de Plaisance.

M. Caravel, *Sous-Préfet*, à Plaisance.

Chef-lieux des Justices de paix. Agazzano, Bettola, Borgonovo, Château-Saint-Jean, Pianello, Plaisance (*deux Justices de paix*), Ponte-Dall'Oglio, Pontenure, Rivergaro, Rottofreno.

M. Foresti, *Maire*, à Plaisance.

Arrondissement de Borgo-San-Donnino.

M. Locard, *Sous-Préfet*, à Borgo-San-Donnino.

Chef-lieux des Justices de paix. Bardi, Borgo-San-Donnino, Busseto, Carpaneto, Cortemaggiore, Fiorenzola, Fontanellato, Lugagnano, Monticelli, Noceto, Pellegrino, Saint-Secondo, Zibello.

DÉPARTEMENT DE TRASIMENE.

Ce département est un des deux que forment les Etats Romains.

Il est borné au N. par le département de l'Arno et le Royaume d'Italie; au S. par le département de Rome; à l'E. par le Royaume de Naples, et à l'O. par le département de Rome. Sa superficie est d'environ 3,357 milles carrés d'Italie, ou 1,119 lieues; sa population est de 300,000 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a quatre députés à élire au corps législatif, est compris dans la trentième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-septième conservation des forêts, les diocèses de Spoleto, de Perugia, de Citta della Pieve, de Citta di Castello, la sénatorerie de Rome, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Rœderer ✻, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Préfet*, à Spoleto.

M. Fontana, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Danzetta, Sinibaldi, Ranieri, Montani.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Spoleto.

M. . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, S.-Préfet,* à Spoleto.

Chef-lieux des Justices de paix. Arquata, Cascia, Norcia, Spoleto (*deux Justices de paix*), Terni, (*deux Justices de paix*), Visso.

Arrondissement de Fuligno.

M. Freminville, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Fuligno.

Chef-lieux des Justices de paix. Assisi, Bevagna, Fuligno, Gualdo di Nocera, Montefalco, Nocera, Spello, Trevi.

Arrondissement de Perugia.

M. J. Spada, *Sous-Préfet*, à Perugia.

Chef-lieux des Justices de paix. Castiglion-del-Lago, Citta-della-Pieve, Citta-di-Castello, Fratta, Monte-Santa-Maria, Panicale, Passignano, Perugia, (*trois Justices de paix*).

Arrondissement de Todi.

M. Catucci, *Sous-Préfet*, à Todi.

Chef-lieux des Justices de paix. Acqua-Pendente, Amelia, Baschi, Fieulle, Marsciano, Massa, Orvieto, Todi.

DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par les départemens des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes; à l'E. et au S. par la Méditerranée; enfin à l'O. par le département des Bouches-du-Rhône. Sa superficie est d'environ 1,421,637 arpens, ou 725.580 hectares; sa population est de 283,296 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a trois députés à élire au corps législatif, est compris dans la huitième division militaire, la huitième cohorte de la légion d'honneur, la seizième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie d'Aix, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier Leroy ✻, *Préfet*, à Draguignan.

M. Cailleau, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Anglès, De Jouffrey, Brun-Favas.

Commissariat-général de Police.

M. Caillemer, *Commissaire-général*, à Toulon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Draguignan.

M. Ricard, *Audit. au Cons. d'Etat*, *S.-Préfet*, à Draguignan.

Chef-lieux des Justices de paix. Aups, Callas, Comps, Draguignan, Fayence, Fréjus, Grimaud, Lorgues, Saint-Tropez, Salernes.

Arrondissement de Brignoles.

M. Serrin, *Sous-Préfet*, à Brignoles.

Chef-lieux des Justices de paix. Barjols, Besse, Brignoles, Cotignac, Ginasservis, Roquebrussanne, Saint-Maximin, Tavernes.

Arrondissement de Grasse.

M. Bain (M.-A.), *Sous-Préfet*, à Grasse.

Chef-lieux des Justices de paix. Antibes, Bar (le), Coursegoules, Grasse, Saint-Auban, Saint-Vallier, Vence.

Arrondissement de Toulon.

M. le Baron Du Hamel, *Maître des cérémonies*, *Sous-Préfet*, à Toulon.

Chef-lieux des Justices de paix. Bausset (le), Collobrières, Cuers, Hières, Ollioulles, Toulon (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département de la Drôme et l'extrémité S.-E. de celui de l'Ardèche; à l'E. par le département des Basses-Alpes; au S. par celui des Bouches-du-Rhône, et à l'O. par le département du Gard. Sa superficie est d'environ 459,576 arpens, ou 234.560 hectares; sa population est de 205,832 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a deux députés à élire au corps législatif, est compris dans la huitième division militaire, la huitième cohorte de la légion d'honneur, la quinzième conservation des forêts, le diocèse d'Avignon, la sénatorerie de Nismes, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron De Fréville (O. ✻), *Maître des Requêtes, Préfet*, à Avignon.

M. Jean, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

M. Boudard, Tempier, Fléchier.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avignon.

M. Balzac, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Avignon.

Chef-lieux des Justices de paix. Avignon (*deu*[illegible]*s de paix*), Bedarides, Cavaillon, Ile (l').

Arrondissement d'Apt.

M. Terras, *Sous-Préfet*, à Apt.

Chef-lieux des Justices de paix. Apt, Bonnieux, Cadenet, Gordes, Pertuis.

Arrondissement de Carpentras.

M. de Sugny, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Carpentras.

Chef-lieux des Justites de paix. Carpentras (*deux Justices de paix*), Mormoiron, Pernes, Sault.

Arrondissement d'Orange.

B. M. Gubernatis, *Sous-Préfet*, à Orange.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumes, Bollène, Malaucène, Orange (*deux Justices de paix*), Vaison, Valréas.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de Maine-et-Loire et de la Loire-Infé-

rieure : à l'E. par celui des Deux-Sèvres ; au S. par le département de la Charente-Inférieure, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,323,432 arpens, ou 675,458 hectares ; sa population est de 268,786 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a trois députés à élire au corps legislatif, est compris dans la douzième division militaire, la douzième cohorte de la légion d'honneur, la neuvième conservation des forêts, le diocèse de la Rochelle, la sénatorerie de Poitiers, et ressortit à la cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Basset de Chateaubourg, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Napoléon.

M. Cavoleau, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres ; Messieurs, Savary de Lespineraye, Coyaud, Auvinet.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Napoléon.

M. Lamarque, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Napoléon.

Chef-lieux des Justices de paix. Essarts (les), Herbiers (les), Montaigu, Mortagne, Napoléon, Poiré-sous-la-Roche (le), Roche-Servière, St.-Fulgent.

Arrondissement de Fontenay.

M. A. Bernard-Laducquerie, *Sous-Préfet*, à Fontenay.

Chef-lieux des Justices de paix. Chaillé-les-Marais, Chantonnay, Châtaigneray (la), Fontenay, Hermenault (l'), Hermine (Saint-), Luçon, Maillezay, Mareuil, Pouzauges, Saint-Hilaire-sur-l'Autise.

Arrondissement des Sables d'Olonne.

M. Menanteau, *Sous-Préfet*, aux Sables d'Olonne.

Chef-lieux des Justices de paix. Beauvoir, Challans, Isle-Dieu (l'), Motte-Achard (la), Moutiers-les-Maux-faits (les), Noirmoutiers, Palluau, Sables d'Olonne (les), Saint-Gilles-sur-Vie, Saint-Jean-de-Mont, Talmont.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Ce département est un des trois que forment le Poitou et partie des Marches Communes.

Il est borné au N. par le département d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire ; à l'E. par ceux d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de la Haute-Vienne ; au S. par ce dernier et ceux de la Charente et des Deux-Sèvres ; à l'O. par celui des Deux-Sèvres. Sa superficie est d'environ 689,083 hectares ; sa population est de 253,048 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a deux députés à élire au corps législatif, est compris dans la douzième division militaire, la douzième cohorte de la légion d'honneur, la neuvième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Poitiers, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Mallarmé ✻, *Préfet*, à Poitiers.

M. Bonnefont, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Boncenne, Brissonnet, Bourgeois.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Poitiers.

M. le Chevalier Bourgnon ✻, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Poitiers.

Chef-lieux des Justices de paix. Lusignan, Mirebeau, Neuville, Poitiers (*deux Justices de paix*), Saint-Georges-les-Baillargeaux, Saint-Julien-l'Ars, Villedieu (la), Vivône, Vouillé.

Arrondissement de Châtellerault.

M. Vincent-Brault, *Sous-Préfet*, à Châtelleranlt.

Chef-lieux des Justices de paix. Châtellerault, Dangé, Leigné-sur-Usseau, Lencloître, Plumartin, Vouneuil.

Arrondissement de Civray.

M. Pressac-des-Planches, *Sous-Préfet*, à Civray.

Chef-lieux des Justices de paix. Availles, Charroux, Civray, Couhé, Gençais.

Arrondissement de Loudun.

M. Durand-la-Rennerie, *Sous-Préfet*, à Loudun.

Chef-lieux des Justices de paix. Loudun, Moncontour, Monts, Moutiers (Trois).

Arrondissement de Montmorillon.

M. de Lantivi, *Sous-Préfet*, à Montmorillon.

Chef-lieux des Justices de paix. Chauvigny, Isle Jourdain (l'), Lussac, Montmorillon, Saint-Savin, Trémouille (la).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département est formé des ci-devant haut Limousin, basses Marches et de quelques portions du Haut-Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne; à l'E. par celui de la Creuse; au S. par ceux de la Corrèze et de la Dordogne; à l'O. par ceux de la Dordogne, de la Charente et de la Vienne. Sa superficie est d'environ 1,116,876 arpens, ou 570,035 hectares; sa population est de 243,195 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a deux députés à élire au corps législatif, est compris dans la vingt-unième division militaire, la quinzième cohorte de la légion d'honneur, la dixième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Limoges, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE

M. le Baron L. Texier-Olivier ❋, *Préfet*, à Limoges.

M. Lefebvre, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

La Chassagne, Guerin (J.-B.), Durand-Richemont fils.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Limoges.

M. . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Limoges.

Chef-lieux des Justices de paix. Aixe, Ambazac, Châteauneuf, Eymoutiers, Limoges (*deux Justices de paix*), Nieul, Pierre-Buffière, St.-Léonard.

Arrondissement de Bellac.

M. Badou, *Sous-Préfet*, à Bellac.

Chef-lieux des Justices de paix. Bellac, Bessines, Château-Ponsac, Dorat, Laurière, Magnac-Laval, Mézières, Nantiat, Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Arrondissement de Rochechouart.

M. Périgord, *Sous-Préfet*, à Rochechouart.

Chef-lieux des Justices de paix. Oradour-sur-Vayres, Rochechouart, St.-Junien, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Mathieu.

Arrondissement de Saint-Yrieix.

M. Gondinet, *Sous-Préfet*, à Saint-Yrieix.

Chef-lieux des Justices de paix. Chalus, Nexon, Saint-Germain-les-Belles-Filles, Saint-Yrieix.

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les trois Evêchés, etc. Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la Meuse; à l'E. par les départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin; au S. par ceux du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne; à l'O. par celui de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 587,955 hectares; sa population est de 334,169 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a trois députés à élire au corps législatif, est compris dans la quatrième division militaire, la cinquième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-unième conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Nancy, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Himbert de Flégny ❋, *Préfet*, à Epinal.

M. Welche, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Bruillard, Piers, Ch. Collard.

SOUS-

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Epinal.

M. . . . . . ., *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Epinal.

Chef-lieux des Justices de paix. Bruyères, Châtel, Epinal, Rambervillcr, Xertigny.

Arrondissement de Mirecourt.

M. de Saint-Ouen, *Sous-Préfet*, à Mirecourt.

Chef-lieux des Justices de paix. Bains, Charmes, Darney, Dompaire, Mirecourt, Monthureux-sur-Saône, Vittel.

Arrondissement de Neufchâteau.

M. du Mesnil, *Sous-Préfet*, à Neufchâteau.

Chef-lieux des Justices de paix. Bulgnéville, Châtenois, Coussey, Marche (la), Neufchâteau.

Arrondissement de Remiremont.

M. Richard, *Sous-Préfet*, à Remiremont.

Chef-lieux des Justices de paix. Plombières, Ramonchamp, Remiremont, Saulxures.

Arrondissement de Saint-Dié.

M. de Normandie, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet*, à Saint-Dié.

Chef-lieux des Justices de paix. Brouvelieures, Corcieux, Fraize, Gérardmer, Raon-l'Etape, Saales, Saint-Dié, Schirmeck, Senones.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, le Senonois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aube et de Seine-et-Marne ; à l'E. par ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or ; au S. par ceux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et du Loiret ; à l'O. par ceux du Loiret, et de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1,428,773 arpens, ou 729,223 hectares ; sa population est de 325,994 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-huitième division militaire, la sixième cohorte de la légion d'honneur, la deuxième conservation des forêts, le diocèse de Troyes, la Sénatorerie de Paris, et ressortit à la Cour impériale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron DEFERMON ❋, *Préfet*, à Auxerre.

M. Sauvalle, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Bernard, Crochot, Hay-Lucy, Robinet-Pontagny.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Auxerre.

M. Audibert, *Auditeur au Conseil d'État*, *Sous-Préfet*, à Auxerre.

Chef-lieux des Justices de paix. Auxerre (*deux Justices de paix*), Chablis, Coulanges-la-Vineuse, Coulange-sur-Yonne, Courçon, Ligny-le-Châtel, Saint-Florentin, Saint-Sauveur, Seignelay, Toucy, Vermanton.

Arrondissement d'Avallon.

M. le Baron Jobard Dumesnil, *Sous-Préfet*, à Avallon.

Chef-lieux des Justices de paix. Avallon, Guillon, Isle-sur-le-Serein (l'), Quarré-les-Tombes, Vezelay.

Arrondissement de Joigny.

M. Lacam, *Sous-Préfet*, à Joigny.

Chef-lieux des Justices de paix. Aillant-sur-Tholon, Bleneau, Brienon, Cerisiers, Charny, Joigny, Saint-Fargeau, Saint-Julien-du-Sault, Villeneuve-sur-Yonne.

Arrondissement de Sens.

M. Latour-Dupin, *Aud. au Conseil d'Etat*, *S.-Préfet*, à Sens.

Chef-lieux des Justices de paix. Cheroy, Pont-sur-Yonne, Sergines, Sens, (*deux Justices de paix*), Villeneuve-sur-Vanne.

Arrondissement de Tonnerre.

M. Ligeret-de-Chazey, *Sous-Préfet*, à Tonnerre.

Chef-lieux des Justices de paix. Ancy-le-Franc, Cruzy, Flogny, Noyers, Tonnerre.

DÉPARTEMENT DE L'YSSEL SUPÉRIEUR.

Ce département, un des sept formés de la Hollande, est composé d'une grande partie de l'ancien département de Gueldre.

Il est borné au Nord par le Zuyderzée, et une partie des Bouches-de-l'Yssel; à l'Est par les départemens des Bouches-de-l'Yssel et de la Lippe; au Sud par les départemens de la Roër et des bouches du Rhin; et à l'Ouest par les départemens des Bouches de la Meuse et du Zuyderzée. Sa superficie est d'environ 561,081 hectares; sa population est de 192,700 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-septième division militaire; la troisième cohorte de la légion d'honneur; la trente-unième conservation des forêts; le diocèse de . . . . la sénatorerie de la Haye, et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Van Andringa de Kempenaer ✻ (C. ✻), *Préfet*, à Arnhem.

M. Scheidius, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture composé de quatre Membres; Messieurs, Van Hugenpoth, Van Pallandt Van Walfort, Van Dedem, Bouricius.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Arnhem.

M. ô Sullivan de Grass!, *Auditeur au Conseil d'État, Sous-Préfet*, à Arnhem.

Chef-lieux des Justices de paix. Apeldoorn, Arnhem, Barneveld, Brummen, Ede, Elburg, Harderwyk, Hattem, Nykerk, Twello, Vaassen, Velp, Wageningen, Zevenaar.

Arrondissement de Tiel.

M. J. Dyckmeester, *Sous-Préfet*, à Tiel.

Chef-lieux des Justices de paix. Bemmel, Elst, Geldermalsen, Tiel.

Arrondissement de Zutphen.

M. Vander Borch van Verwolde ✻ ✻, *Sous-Préfet*, à Zutphen.

Chef-lieux des Justices de paix. Aalten, Borculo, Doesburg, Doetinchem, Eibergen, Terborch, Gendringen, Groenlo, S'Heerenberg, Lochem, Vorden, Warnsfeld, Wenterswyk, Zutphen.

DÉPARTEMENT DU ZUYDERZÉE.

Ce département, un des sept formés de la Hollande, est composé des anciens départemens d'Amstelland et d'Utrecht.

Il est borné au Nord par le Zuyderzée ; à l'Est, par le Zuyderzée et le département de l'Yssel supérieur ; au Sud, par les départemens de l'Yssel supérieur et des Bouches de la Meuse ; et à l'ouest par la mer du Nord. Sa superficie est d'environ 950,100 hectares ; sa population est de 507,500 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a cinq députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-septième division militaire ; la troisième cohorte de la légion d'honneur; la trente-unième conservation des forêts; le diocèse de . . . la sénatorerie de la Haye et ressortit à la Cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de Celles ✻ ✻, *Maître des requêtes, Préfet*, à Amsterdam.

M. le Baron de Stuers, *Auditeur au Conseil d'Etat, Secr.-gén.*

Conseil de Préfecture composé de cinq Membres; Messieurs, Vanhorbach, Pagenstecher, Soleil, Ram, Jean Dedel.

M. le Baron Van Brienen ✻ (C. ✻), *Maire*, à Amsterdam.

M. Charlé, M. Huy de Coper-Van-Maaseven, M. Vereul, M. Voombergh, M. Ten Sende, M. Van Eys, M. Hodshon, M. Brouwer, *Adjoints.*

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Amsterdam.

M. De Witt, *Auditeur au Conseil d'État, Sous-Préfet*, à Amsterdam.

Chef-lieux des Justices de paix. Amsterdam (*six Justices de paix*), Baambrugge, Loenen, Kudelstaart, Naarden, Nieuwer-Amstel, Oud Loosdrecht, Watergraafs-Meer, Weesp.

Arrondissement d'Alkmaar.

M. Fontein Verschwir ✻, *Sous-Préfet*, à Alkmaar.

Chef-lieux des Justices de paix. Alkmaar (*deux Justices de paix*), Ryp, Schagen, Texel, Wieringen, Zype.

Arrondissement d'Amersfoort.

M. Snouckaert Van Schauburg ✻, *Sous-Préfet*, à Amersfoort.

Chef-lieux des Justices de paix. Amersfoort (*deux Justices de paix*), Rhenen, Wyk.

Arrondissement de Haarlem.

M. Van Vredenburch, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Haarlem.

Chef-lieux des Justices de paix. Beverwyk, Bloemendaal, Haarlem (*deux justices de paix*), Heemstede, Westzaan, Zaandam (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Hoorn.

M. Mollerus, *Aud. au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Hoorn.

Chef-lieux des Justices de paix. Enkhuizen, Grotebroek, Edam, Purmerende, Hoorn (*deux justices de paix*), Medemblik, Monnickendam.

Arrondissement d'Utrecht.

M. Tuyll-Van-Serooskerken, *Sous-Préfet*, à Utrecht.

Chef-lieux des Justices de paix. Maarsen, Mydrecht, Schoonhoven, Stein, Utrecht (*deux Justices de paix*), Woerden, Yssel.

SECTION III.

GOUVERNEMENS GÉNÉRAUX.

GOUVERNEMENT *Général des départemens au-delà des Alpes.*

S. A. I. le Prince BORGHESE, Duc de Guastalla, Grand Dignitaire de l'Empire, en qualité de *Gouverneur général.*

M. le Baron Porson (O. ✻), *Général de brigade*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. d'Auzers, *Directeur de la Police.*

GOUVERNEMENT *Général des départemens de la Toscane.*

S. A. I. la Princesse ÉLIZA, Grande Duchesse de Toscane, *faisant les fonctions du Gouvernement général.*

S. A. I. le Prince FELIX, Prince de Lucques et Piombino, Général de division, *Commandant général.*

M. l'Adjudant-Commandant Mariotti (O. ✻), *Chef de l'Etat-Major.*
M. Delagarde, *Directeur de la Police.*

GOUVERNEMENT *des Départemens formés des Etats Romains.*

M. . . . . , *Gouverneur général*, à Rome.

M. le Comte Miolis (G. ✻), *Général de division*, premier Lieutenant du Gouverneur général.

Commission de Liquidation, à Rome.

M. le Baron Janet ✻, *Président*, } Maîtres des Requêtes.
M. le Baron Dalpozzo ✻, *Vice-Président*, }

M. Bochet, *Commissaire du Gouvernement.*

M. Occelli.

M. Doria-Dolcé-Acqua, *Auditeur au Conseil d'Etat*, Secrétaire.

GOUVERNEMENT *général des départemens de la Hollande.*

S. A. S. M. le Duc de Plaisance, Prince Archi-Trésorier de l'Empire, *Gouverneur général, à Amsterdam.*

M. le Chev. de Gogel (C. ✻) (G. ✻), Conseiller d'Etat, *Intendant des Finances et du Trésor.*

M. le Baron d'Alphonse (C. ✻), Maître des Requêtes, *Intendant général de l'Intérieur.*

M. le Baron Voute ✻ (C. ✻), Maître des Requêtes, *Direct. de la Caisse centrale.*

M. Six d'Oterleck (C. ✻), *Maître des Requetes, Directeur du Grand Livre de la Dette publique.*

M. Duvilliers de Terrage ✻; *Directeur de la Police.*

M. Verheyen ✻, *Secrétaire des commandemens de M. le Gouverneur général.*

M. Dasseval, *Archiviste.*

GOUVERNEMENT DES PROVINCES D'ILLYRIE.

S. Exc. M. le Duc d'Abrantès (G. A. ✻), Colonel général des hussards, *Gouverneur général*, à Laybach.

M. le Comte Chabrol ✻, Maître des Requêtes, *Intendant général des Finances.*

M. le Baron Coffinhal-Dunoyer ✻, Maître des Requêtes, Conseiller en la Cour de Cassation, *Commissaire de Justice.*

M. Heim, *Audit. au Conseil d'Etat, Secrétaire du Gouvernement.*

INTENDANCES DES PROVINCES.

CARNIOLE.

District de Laybach.

M. Rouen des Mallets, *Auditeur au Conseil d'Etat, Intendant*, à Laybach.

M. . . . . . . , *Secrétaire de l'Intendance.*

Chef-lieux des Justices de paix: Laybach (*intrà muros*), Laybach (*extrà muros*).

District d'Adelsberg.

M. Baselli, *Subdélégué*, à Adelsberg.

Chef-lieux des Justices de paix. Adelsberg, Feistriz, Idria, Oberlaybach, Senosetch, Zirknitz.

District de Kraimbourg.

M. de Tercy, *Subdélégué*, à Kraimbourg.

Chefs-lieux des Justices de paix. Kraimbourg, Laack, Radmannsdorf, Steinet.

District de Neustadt.

M. Taufferer, *Subdélégué*, à Neustadt.

Chef-lieux des Justices de paix. Gottschée, Landstrass, Moetling, Nassenfuss, Neustadt, Seissenbourg.

CARINTHIE.

District de Willach.

M. Dunod de la Charnaye, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Intendant*, à Willach.

M. . . . ., *Secrétaire de l'Intendance.*

Chef-lieux des Justices de paix. Willach.

District de Lienz.

M. Baumes, *Subdélégué*, à Lienz.

Chef-lieux des Justices de paix. Greifenbourg, Lienz, Mattrey, Ober-Vellach, Silliam, Windisch.

ISTRIE.

District de Trieste.

M. Calafati, *Intendant*, à Trieste.

M. Guillaume Paul, *Secrétaire de l'Intendance.*

Chef-lieux des Justices de paix. Duino, Monfalcon, Sesana, Trieste (*deux Justices de paix.*)

District de Capodistrie.

M. Benini, *Subdélégué*, à Capodistrie.

Chef-lieux des Justices de paix. Capodistrie, Pirano, Pinguente.

District de Gorice.

M. Statico, *Subdélégué*, à Gorice.

Chef-lieux des Justices de paix. Canale, Gorice, Sainte-Croix, Tolmino, Vippach.

District de Rovigno.

M. Vergottini, *Subdélégué*, à Rovigno.

Chef-lieux des Justices de paix. Albona, Bogliano, Dignano, Parenzo, Pisino, Rovigno.

CROATIE CIVILE.

District de Carlstadt.

M. De Contades, *Audit. au Cons. d'Etat*, *Intendant*, à Carlstadt.

M. Marchal, *Secrétaire de l'Intendance.*

Chef-lieux des Justices de paix. Carlstadt, Chubar, Gradecz, Jaska, Kerestinecz, Mercopail, Sellin, Szamabor, Szissek, Verbousko.

District de Fiume.

M. Luycks, *Subdélégué*, à Fiume.

Chef-lieux des Justices de paix. Bucari, Castua, Fiume, Segna.

District de Lussin-Piccolo.

M. Cattani, *Subdélégué*, à Lussin-Piccolo.

Chef-lieux des Justices de paix. Arbe, Cherso, Lussin-Piccolo, Ossero, Veglia.

D A L M A T I E.

District de Zara.

M. Rougier la Bergerie, *Auditeur au Conseil d'Etat, Intendant*, à Zara.

M. De Boyneste, *Secrétaire de l'Intendance.*

Chef-lieux des Justices de paix. Zara.

District de Lésina.

M. Smirich, *Subdélégué*, à Lésina.

Chef-lieux des Justices de paix. Lésina.

District de Macarsca.

M. Gavalla, *Subdélégué*, à Macarsca.

Chef-lieux des Justices de paix. Imoschi, Marcarsca, Narenta.

District de Sebenico.

M. Grisogono, *Subdélégué*, à Sebenico.

Chef-lieux des Justices de paix. Knin, Scardona, Sebenico.

District de Spalatro.

M. Santo, *Subdélégué*, à Spalatro.

Chef-lieux des Justices de paix. Spalatro.

PROVINCE DE RAGUSE.

District de Raguse.

M. Baillardet de la Reinty, *Auditeur au Conseil d'Etat, Intendant*, à Raguse.

M. Tromba, *Secrétaire de l'Intendance.*

Chef-lieux des Justices de paix. Lagosta, Meleda, Raguse, Raguse Vieux, Sabioncello, Slano.

District de Cattaro.

M. le Chevalier Robinet ✻, *Subdélégué*, à Cattaro.

Chef-lieux des Justices de paix. Budua, Cattaro, Castel-Nuovo.

District de Curzola.

M. le Comte Blaise de Caboga, *Subdélégué*, à Curzola.

Chef-lieu de la Justice de paix. Curzola.

CROATIE MILITAIRE.

M. le Baron Pouradilly (O. ✻), *Général et Commandant.*

M. . . . ., *Inspecteur aux Revues, Intendant militaire*, à Carlstadt.

COURS D'APPEL.

COUR D'APPEL *séante à Laybach.*

M. SPALATINI ❋, *premier Président.*

M. Pepeu, *Président.*

Juges, Messieurs,		*Suppléans*, MM.
Kupferchein.	Repitsch.	Le Comte d'Auersberg.
Gisclon.	Ruppert.	Lusner.
Celebrini.	Busan.	Jenkinsheim.
Alborghetti.	Pattoni.	Kokeil (Joseph).

M. Desclaux, *Procureur général impérial.*

M. Callan, *Substitut.*

M. Gandini, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

. . . .

Les appels des tribunaux de première instance de Laybach, Neustadt, Willach, Trieste, Gorizia, Carlstadt et Fiume, et des tribunaux de commerce de Laybach, Trieste et Fiume, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL *séante à Zara.*

M. Vrachen ❋, *Président.*

Juges, Messieurs,		*Suppléans*, MM.
Parma.	Kreglianovich.	Begna.
Seismit.	Lessi.	Addobbati.

M. Geaxich, *Procureur impérial.*

M. Vergada, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

. . . .

Les appels des tribunaux de première instance de Zara et de Spalatro se portent à cette cour.

COUR D'APPEL *séante à Raguse.*

M. le Chevalier Bayamonti, *Président.*

Juges, Messieurs,		*Suppléans*, MM.
Le Chevalier Androvich.	Le Comte Lucovich.	Le Comte de Caboga.
Le Comte Natali.	Le Comte de Giorgi-Bona.	. . . .
		. . . .

M. . . . . . ., *Procureur impérial.*

M. . . . . . ., *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

. . . .

Les appels des tribunaux de première instance de Raguse et de Cattaro, et du tribunal de commerce de Raguse, se portent à cette cour.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

CARNIOLE.

Laybach.

. . . . , *Président.*
Gogala. } *Jug.*
Laurin. }
Vogou. }
Russ. } *Sup.*
Wurzbach. }
Rossmann, *Proc. imp.*
Pollagg, *Greffier.*

Neustadt.

. . . . , *Président.*
. . . . } *Jug.*
. . . . }
. . . . }
. . . . } *Sup.*
. . . . }
. . . . , *Proc. imp.*
. . . . , *Greffier.*

La Cour d'appel de ces Tribunaux est à Laybach.

CARINTHIE.

Lientz.

. . . . , *Président.*
. . . . } *Jug.*
. . . . }
. . . . }
. . . . } *Sup.*
. . . . }
. . . . , *Proc. imp.*
. . . . , *Greffier.*

Willach.

De Blumfeld, *Président.*
Krauss. } *Jug.*
Sierlinger. }
Grunner. }
. . . . } *Sup.*
. . . . }
Carl, *Proc. imp.*
Wiviand, *Greffier.*

La Cour d'appel de ces Trinaux est à Laybach.

ISTRIE.

Gorizia.

Flamio, *Président.*
Lachainer. } *Jug.*
Pasconi. }
Barbarigo. }
Parcar. } *Sup.*
Trombetta. }
Franceschi, *Proc. imp.*
Leban, *Greffier.*

Rovigno.

Bembo, *Président.*
Varda. } *Jug.*
Angelini. }
Costantini. }
Sponza. } *Sup.*
. . . . }
Albertini, *Proc. imp.*
Simonetti, *Greffier.*

Trieste.

De Rosmini, *Président.*
Costanzi. } *Jug.*
Graziadio. }
Defanul. }
Polschach. } *Sup.*
Lugnani. }
De Panzera, *Proc. imp.*
Fournier, *Greffier.*

La Cour d'appel de ces Tribunaux est à Laybach.

CROATIE CIVILE.

Carlstadt.

Gerliczy, *Président.*
Terputecz. } *Jug.*
Idenczay. }
Szvillichier. }
. . . . } *Sup.*
. . . . }
Lyubich, *Proc. imp.*
Guttenfeld, *Greffier.*

Fiume.

Basseggio, *Président.*
Marochino. } *Jug.*
Zanchi. }
Emily. }
Kraliych. } *Sup.*
. . . . }
Tranquilli, *Proc. imp.*
Peretti, *Greffier.*

La Cour d'appel de ces Tribunaux est à Laybach.

DALMATIE.

Spalatro.

Bergherich, *Président.*
Dudan. } *Jug.*
Lovrich. }
Cindro. }
Jérémia. } *Sup.*
Ivellio. }
Krussevich, *Proc. imp.*
Riboli, *Greffier.*

Zara.

Ferrari, *Président.*
Doda. } *Jug.*
Fondra. }
Pellegrini. }
Philippi. } *Sup.*
Sollis. }
Benvenutti, *Proc. imp.*
Mascellini, *Greffier.*

La Cour d'appel de ces Tribunaux est à Zara.

RAGUSE.

Cattaro.

Burovich, *Président.*
Valeri. } *Jug.*
Potenza. }
Suttovich. }
Pascali (Marc). } *Sup.*
. . . . }
Frusca, *Proc. imp.*
Macri, *Greffier.*

Raguse.

Stulli, *Président.*
Chersa. } *Jug.*
Casnacich. }
Beltondi. }
De Gozze. } *Sup.*
De Sorgo. }
Boxich, *Proc. imp.*
Tromba, *Greffier.*

La Cour d'appel de ces Tribunaux est à Raguse.

CHAPITRE XI.

Organisation Judiciaire.

SECTION PREMIÈRE.

Cours Impériales.

COUR IMPÉRIALE DE PARIS.

Cette Cour est composée d'un premier Président, de cinq Présidens, de quarante-quatre Conseillers, et de six Conseillers-Auditeurs.

Il y a près d'elle un Procureur général impérial, quatre Avocats généraux, quinze Substituts, dont neuf sont attachés au service du Parquet à Paris, et six sont délégués dans les chef-lieux des départemens du ressort, en qualité de Procureurs impériaux criminels, et un Greffier en chef.

Elle se divise en cinq Chambres; savoir: trois Chambres civiles, une Chambre d'appel de Police correctionnelle, et une Chambre de mise en accusation.

Son Excellence le Grand-Juge, Ministre de la Justice, ou M. le premier Président, nomme, pour tenir les Cours d'assises de chaque session, des Conseillers, ou Conseillers-Auditeurs, pris dans les trois Chambres civiles et dans la Chambre d'appel de Police correctionnelle; savoir: pour les assises de Paris, un Conseiller qui les préside et quatre Conseillers, et pour les assises des six autres départemens du ressort, un Conseiller, qui les préside, assisté d'autres Conseillers de la Cour, ou de Juges des Tribunaux de première instance.

Il est formé des Cours spéciales, de la même manière que celles d'assises, quand il y a des affaires de leur compétence. La Cour spéciale de Paris est composée de huit Conseillers ou Conseillers-Auditeurs; et outre les matières ordinaires de sa compétence, elle connoît des faux qui intéressent le trésor public, commis dans tout l'Empire, et d'autres crimes spécifiés dans les lois ou règlemens: dans les autres départemens, elle est composée des Présidens et Juges des Cours d'assises, et de trois Officiers de gendarmerie nommés par l'Empereur. Les Cours spéciales ouvrent leurs audiences le surlendemain de la clôture des assises.

Il peut être tenu des assises et des Cours spéciales extraordinaires, si la multiplicité des affaires et leur nature l'exigent. La tenue et l'ouverture des premières sont déterminées par une ordonnance du premier Président; et celles des secondes par un règlement d'administration publique.

Le premier Président préside la première Chambre avec l'un des Présidens; il a le droit de présider les autres Chambres, et les Cours d'assises et spéciales.

Les départemens du ressort de la Cour Impériale de Paris, sont l'Aube, l'Eure-et-Loir, la Marne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Yonne.

PRÉSIDENS.

M. le Baron Antoine-Jean-Mathieu SEGUIER (C. ❋), *Premier Président*, Maître des Requêtes, rue Pavée-S.-André-des-Arcs, n°. 18.

M. Pierre-Jean Agier ❋, rue la Harpe, n°. 81.

M. Charles-Nicolas-François Brisson ❋, rue de Paradis, n°. 10, au Marais.

M. Pierre-Paul-Alexandre Gilbert de Voisins ❋, *Maître des Requêtes*, rue de la Perle, n°. 1.
M. le Baron André-Jean-Simon Nougarède de Fayet ❋, *Maître des Requêtes*, rue de Varennes, n°. 17.
M. Jacques-Jean Faget de Baure ❋, rue de Lille, n°. 61.

Conseillers, Messieurs,

Parisot ❋, rue Neuve St-Médéric, n°. 12.
Lepoitevin ❋, rue Servandoni, n°. 16.
Royer ❋, quai de Voltaire, n°. 21.
Cholet ❋, rue du Jardinet, n°. 3.
Hardoin ❋, rue Hautefeuille, n°. 1.
Desclozeaux, rue des Saints-Pères, F. S. Germain, n°. 18.
Brochéton ❋, rue St.-André-des-Arcs, n°. 59.
Millière, rue Christine, n°. 2.
Thomas, rue Neuve-S.-Roch, n°. 5.
Henin, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 16.
Gaultier de Biauzat, cour de Harlay, n°. 22.
Bouchard, rue Saint-Benoît, n°. 18.
Amy, rue Saint-Dominique, F. S.-Germain, n°. 19.
Jolly, rue du Colombier, n°. 3.
Olivier, rue de Tournon, n°. 13.
De Merville, rue de Bracque, n°. 5.
Delecroix, rue de Tournon, n°. 12.
De Brosses, rue de Caumartin, n°. 30.
Jaubert, rue de Provence, n°. 10.
Cottu, boulevart Poissonnière, n°. 25.
Baron, rue Hautefeuille, n°. 13.
Brière ❋, rue de la Harpe, n°. 44.
Gaillard ❋, rue du Cherche-Midi, n°. 25.
Sylvestre de Chanteloup, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 41.
Lechanteur, quai de Béthune, n°. 12, isle Saint-Louis.
Busson, rue du Gros-Chenet, n°. 13.
Bourguignon ❋, rue Charlot, n°. 14.
Blondel d'Aubers, rue Garencière, n°. 17.
Plaisant Duchâteau, rue de Grenelle, F. S.-Germain, n°. 33.
Titon, rue Meslée, n°. 26.
Pinot Cocherie, rue des Petits-Augustins, n°. 21.
Debonnaire, rue des Minimes, n°. 11.
Lucy ❋, rue de Vendôme, au Marais, n°. 10.
De Cazes ❋, rue Bergère, n°. 11.
Vanin, rue de la Monnoie, n°. 10.
De Bastard d'Estang, rue du Grand Chantier, n°. 5.
Delaselle, rue de Turenne, n°. 31.

Chopin d'Arnouville, rue des Vieilles-Audriettes, au Marais, n°. 4.
Dupaty, rue du Faub. Poissonnière, n°. 58.
Pavyot de Saint-Aubin, rue du Mail, n°. 6.
Leschassier de Méry, rue du Chaume, n°. 17.
De Berny, rue Cisalpine, n°. 12.
Lebeau, rue du Cherche-Midi, n°. 19.
Le Baron Maleville, rue Servandoni, n°. 17.

Conseillers Auditeurs, Messieurs,

Monmerqué, rue de Thorigny, n. 6.
Bretin, rue des Bons-Enfans, n. 28.
Emmery, rue Saint-Dominique, F. S.-Germain, n. 11.
Dehaussy, rue Hautefeuille, n. 3.
De Vatimesnil, rue des Fossés M. le Prince, n. 10.
Dharanguier de Quincerot, cul-de-sac Férou, n. 3.

PARQUET.

Procureur général Impérial.

M. le Baron LEGOUX ❋, rue de Choiseul, n. 8.

Avocats Généraux.

M. Giraudet ❋, rue des Maçons-Sorbonne, n. 21.
M. le Baron Freteau de Peny ❋, rue de Gaillon, n. 15.
M. Girod, (du département de l'Ain), auditeur au Conseil d'Etat, rue Bonaparte, n. 5.
M. Maximilien Jaubert, rue de Provence, n. 10.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet. Messieurs,

Paradis ❋, *à Auxerre.*
Mallet, rue des Poitevins, n. 6.
Le Baron Despatys ❋, *à Melun.*
Meslier, *à Chartres.*
Cahier, rue de Seine, F. S.-Germain, n. 39.
Dameuve, rue des Marais, F. St.-Martin, n. 62.
Legris, au Palais de Justice.
Leloup de Sancy, rue de Paradis, au Marais, n. 8.
Berthelin, *à Troyes.*
De Schonen, Place des Vosges, n. 10.
De la Palme, rue d'Enfer S.-Michel, n. 34, et *à Versailles.*
Gay, rue de Bondy, n. 3.

Lacave Laplagne, rue du Vieux-Colombier, n. 8.
Agier, rue de Lille, n. 50.
Vandeuvre, *à Rheims.*

Greffe.

M. Duplès, *Greffier en chef*, rue St.André-des-Arcs, n°. 68.

Commis-Greffiers assermentés, Messieurs,

Carré, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n. 36.
Parmentier, r. Saintonge, au Mar., n. 38.
Barré, quai des Ormes, n. 14.
Hédouin, cul-de-sac Ferou.
Lacropte St.-Alban, r. de Limoges, n. 6.
Bonnemain, rue Saint-Martin, n. 75.
Denis, rue des Noyers, n. 31.
Suzanne, place Maubert, n. 9.

M. Fremin, *ex-Greffier de la Cour de just. crim.*, r. du Battoir S.-And., n. 7.

Secrétaire de M. le premier Président.

M. . . . .

Secrétaires de M. le Procureur général Impérial, Messieurs,

Gaux, *Secrétaire en chef*, rue des Marais St.-Martin, n. 62.

Magnon, Cour de Harlay, n. 22.
Pigache, rue de l'Observance, n. 6.
Dubray, rue de Richelieu, n. 47.
Yvernes, place du Châtelet, n. 10.
. . . .

Commis expéditionnaires.

. . . .

Huissiers-Audienciers à la Cour, MM.

Le Peigneux, r. des Deux-Boules, n. 9.
Deleurye, rue du Pont de Lody, n. 1.
Chabouillet, r. du F. Montmartre, n. 21.
Livache, rue Montmartre, n. 15.
Lemarié, cloître S.-Merry, n. 16.
Caillaux, rue des Prêtres S.-Germain-l'Auxerrois, près l'église.
D'Ardivilliers, rue des Vieux-Augustins, n. 27.
Vuillemot, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 18.
Lambelin, rue du Bac, n. 19.
Lhermitte, rue des Lombards, n. 40.
Leclerc, rue du Temple, n. 125.
Lebaigue, Vieille rue du Temple, n. 25.
Fechoz, rue Saint-Benoît, n. 18.
Maillard, rue de la Femme sans Tête, n. 1, île Saint-Louis.
L'Huillier, rue du Cherche-Midi, n. 40.
Deplaigne, r. des Blanc-Manteaux, n. 22.
Doinel, rue de la Calandre, n. 17.
Vaubertrand, rue de la Calandre, n. 50.
Lamy, rue des Grands-Augustins, n. 27.
Benard, r. de la Vieillle-Draperie, n. 27.

Bureau, Messieurs,

Chabouillet, Syndic.
Lhuillier, adjoint.
Fechoz, Secrétaire.

Imprimeur de la Cour.
M. Didot, rue du Pont de Lodi.

Concierge.
Callais, au Palais de Justice.

Experts assermentés près la Cour.

Docteurs en Médecine, MM.
Geoffroy, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 23.
Nacquart, rue du Grand-Chantier, n. 18.
Guilbert, rue Hautefeuille, n. 16.
Laennec, rue du Jardinet, n. 3.
Renauldin, rue de la Michaudière, n. 12.
Savary, rue Servandoni, n. 27.
Bichebois, rue Saint-Paul, n. 37.
Adelon, rue des Fossés-Montmartre, n. 8.
Pittaro, rue de la Fontaine Michodière, n. 2.
Marc, rue Coquillière, n. 20.
Trédern, à la Bibliothèque Mazarine.
Verlhac, rue du Petit Lion S.-Sulpice, n. 30.

Docteurs en Chirurgie, MM.
Levraud, rue d'Argenteuil, n. 7
Nicod, chir.-adj. de l'hôpital Beaujon.
Baron, rue Cassette, n. 20.
Roux, chirurgien-adjoint de l'hôpital de la Charité.
Demolle, rue N.-D. des P.-Champs, n. 77.
Guerbois, au Lycée impérial.

Chimistes et Pharmaciens, MM.
Le Ch. *Vauquelin* ※, memb. de l'Inst.
Deyeux, membre de l'Institut.
Milouart, rue Coquillière.
Barruel, à l'Ecole de Médecine.
Henry, pharmacien en chef des hospices.

Interprètes, MM.
Breton (langues allemande, anglaise et italienne), rue du Cherche-Midi.
Rolland (langues anglaise, espagnole et italienne), place des Victoires, n. 4.
Lameyer (langues allemande et hollandoise), rue Chabannois.
Ramirez (langue espagnole), rue de Grétry.
Polzer (langues allemande et ital.), rue S.-André-des-Arcs, n. 67.

Experts Ecrivains, MM.
Oudart, rue Culture Ste.-Catherine, n. 18.
Legros, rue des Graviliers, n. 22.
Saint-Omer, rue Quincampoix, n. 32.
Veron, rue de Courcelles, n. 12.

Journal de la Cour de Paris.

La Cour donne audience tous les jours, excepté les dimanches et fêtes.

Les audiences civiles ordinaires ont lieu; savoir:

A la première Chambre, les lundi et mardi, à neuf heures; les vendredi et samedi, à midi.

A la deuxième, les lundi et mardi, à midi; les mercredi et jeudi, à neuf heures.

A la troisième, les mercredi et jeudi, à midi; les vendredi et samedi, à neuf heures.

Les grandes audiences ouvrent après le premier dimanche de décembre, et finissent au 15 août.

Elles sont tenues, savoir:

Par la première et la deuxième réunies, le lundi, à midi.

Par la première et la troisième, le samedi, à midi.

Aux jours de grande audience, l'audience ordinaire de midi est donnée à neuf heures.

Sont portés aux grandes audiences, les prises à partie, les renvois après cassation d'un arrêt, les requêtes civiles, les partages d'opinions, et les questions d'Etat, dans lesquelles doivent être comprises les contestations sur le droit de cité, le mariage, la filiation, l'adoption attaquée, l'émancipation, le divorce, la séparation de corps, l'interdiction, soit absolue, soit modifiée, la réhabilitation, et enfin toutes les causes que la Cour, deux Chambres réunies, juge susceptibles de grande audience.

Sur les demandes en requête civile, la Chambre qui a rendu l'arrêt attaqué en doit toujours connoître.

Le ministère public assiste nécessairement à toutes les audiences.

Il y a un rôle pour chaque jour d'audience ordinaire et de grande audience. Les causes y sont portées, qualités posées, pour être jugées à leur tour.

Les deux Chambres criminelles entrent à neuf heures.

Les Cours d'assises et spéciales tiennent chaque jour, jusqu'à l'épuisement des affaires de la session. La séance ouvre à neuf heures.

La Cour s'assemble dans la dernière quinzaine du mois d'août, pour régler le service des vacations.

Composition des Chambres pour l'année 1812, jusqu'au premier novembre 1813.

PREMIÈRE CHAMBRE.

Premier Président.

M. le Bon Séguier (C. ✻).

Président.

M. le Baron Nougarède de Fayet ✻.

Conseillers, MM.

Cholet.
Henin.
Amy.
De Merville.
Jaubert.
Le Chanteur.
Blondel D'Aubers.
Decazes.
Delaselle.
Payot de Saint-Aubin.
Le Beau.
Maleville.
M. Girod, *Avocat-gé.*
M. Carré. *Commis-Gref.*

Audience lundi, mardi à neuf heures, vendredi et samedi à midi.

Grande audience lundi et samedi à midi.

DEUXIÈME CHAMBRE.

Président.

M. Agier ✻.

Conseillers, MM.

Le Poitevin.
Hardoin.
Milliere.
Gaultier Biauzat.
Jolly.
Delecroix.
Cottu.
Debonnaire.
Vanin.
Lechassier de Mery.
Montmerqué, *Auditeur.*
M. Giraudet ✻, *Avoc.-gé.*
M. Suzanne, *Com. Gr.*

Audience lundi, mardi à midi; mercredi et jeudi à neuf heures.

Grande audience le lundi, à midi.

TROISIÈME CHAMBRE.

Président.

M. Brisson ✻.

Conseillers, MM.

Royer.
Descloseaux.
Thomas.
Bouchard.
Olivier.
De Brosses.
Titon.
Lucy.
De Bastard.
De Berny.
Emmery, *Auditeur.*
M. Max. Jaubert, *Avocat général.*
M. Parmentier, *Commis-Greffier.*

Audience mercredi, jeudi à midi, vendredi et samedi à neuf heures.

Grande audience le samedi, à midi.

CHAMBRE D'APPEL DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Président.

M. Faget de Baure ✻.

Conseillers, MM.

Parisot.
Brocheton.
Baron.
Brière.
Gaillard.
Busson.
Plaisant Duchâteau.
Chopin d'Arnouville.
M. Bretin, *Auditeur.*
M. le Baron Freteau de Peny ✻, *Avocat-gén.*
MM. Legris et Agier, *Substituts.*
M. Lacropte St.-Albin, *Commis-Greffier.*

CHAMBRE DE MISE EN ACCUSATION.

Président.

M. Gilbert de Voisins ✻.

Conseillers, MM.

Sylvestre de Chanteloup.
Bourguignon.
Pinot Cocherie.
Dupaty.
Dehaussy, *Auditeur.*
MM. les Substituts font le service.
M. Hedouin, *Comm.-Gr.*

Tableau *des Avocats à la Cour impériale, dressé conformément au décret de S. M. du* 14 *décembre* 1810. Messieurs,

1751.
Dufour ✻, *Doyen*, rue des Quatre-Fils, n. 9.
1752.
Lesparat, rue du Cherche-Midi, n. 24.
1756.
Brouillet de l'Etang, rue d'Ivry, boulevart de l'Hôpital.
1759.
Herbaut Despavaux, r. S.-Denis, n. 47.
1760.
Gaultier du Breil, Carrefour de l'Odéon, n. 10.
1763.
Gagnant, rue et cloître des Mathurins.
1764.
Renard, rue du Paon, n. 1.
Colette de Baudicourt ✻, rue Saint-Jacques, n. 234.
1765.
Etienne de Courbeville, cour du Palais, n. 3.
Giroust, rue Thibautodé, n. 10.
1768.
Montigny, rue St.-Dominique-d'Enfer, n. 10.
1769.
Hemery, r. du Cimetière-S.-André, n. 20.
Brasseux, rue St-Merry, n. 12.
1771.
Fournel, rue du Jardinet, n. 1.
1774.
De la Vigne, V. rue du Temple, n. 10.
Delacroix-Frainville, Batonnier, rue Hautefeuille, n. 15.
Héron, quai des Miramionnes.
Archambault, rue de Tournon, n. 2.
1775.
Mordan de Launay, r. de Seine S.-Vict.
Brunetière aîné, r. S.-Hyacinthe, n. 20.
Dubois de Moulignon, rue du Murier Saint-Victor, n. 4.
1776.
Caffart de Villeneuve, rue Beaubourg, n. 48.
Broyart, rue du Pas-de-la-Mule, n. 6.
Henaut de Tourneville, rue des Trois Pavillons.
Le Verdier, r. d'Anjou, au Marais, n. 11.

1777.
Vautrin, r. St.-André-des-Arcs, n. 57.
Douet d'Arcq, rue Chanoinesse, n. 2.
Gicquel, cloître Notre-Dame, place Fénélon, n. 2.
Dufour de Saint-Pathus, rue Pavée-Saint-André, n. 9.
Cathala, rue de la Michaudière, n. 8.
Savy, rue du Théâtre-François, n. 25.
Thilorier, rue des Capucines, n. 7.
Le Page, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 48.
1778.
Bilouzé des Linieres, rue des Saints-Pères, n. 24.
1779.
Forget, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, n. 11.
Sabarot, rue des Francs-Bourgeois St. Michel, n. 8.
Popelin, rue Guénégaud, n. 29.
Bidault, rue de Mesnil-Montant.
Chevillard, rue Macon, n. 9.
1780.
Berryer, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 40.
Allard, rue des Fossés Saint-Germain des Prés, n. 6.
Choppin, rue Neuve S.-Eustache, n. 9.
Caillau, r. des Maçons-Sorbonne, n. 14.
Moynat, rue Mignon, n. 7.
1781.
Doillot, rue des F. M. le Prince, n. 38.
Serson des Moiliers, rue du faubourg Poissonnière, n. 4.
1782.
Chanin, rue des Gr.-Augustins, n. 19.
Brosselard, rue de la Michaudière.
Jahan, rue du Paon S.-Germain.
De Fontaine, rue Sainte-Croix de la Bretonnière, n. 19.
Guyot des Herbiers, rue des Noyers.
1783.
Bonnet, rue du Sentier, n. 14.
Carpentier, rue Percée St.-Paul.
Dommanget, r. S-Landry, n. 5.
Chauveau-Lagarde, r. de Cléry, n. 27.
Meunier, rue du Foin, au Marais, n. 1.
Delahaye, rue Ste.-Avoye, n. 14.

1784.

1784.

Tourmand, rue de Turenne, n. 26.
Robet, rue de Clichy, n. 8.
Viaud de Belair, quai S. Bernard, n. 35.
Deseze, rue des Quatre-Fils, n. 20.
Larrieu, rue de Condé, n. 9.

1785.

Bellart, rue du Grand-Chantier, n. 4.
Delvincourt, aux Ecoles de Droit.
Roi, rue du Mont-Blanc, n. 66.
Billecocq, r. N. des Pet.-Champs, n. 53.

1786.

D'Yvrande-d'Herville, rue de l'Ecole de Médecine, n. 30.
Carbonnier, r. S.-Germ.-l'Auxerr., n. 66.
Taillandier, cloître Notre-Dame, place Fénélon, n. 2.
Piet, rue Saint-Honoré, n. 290.

1787.

Blaque, rue des Quatre-Fils, n. 4.
Gairal, rue S.-Merry, n. 7.

1788.

Caignard de Mailly, r. du Bacq, n. 29.
Pantin, rue de Bièvre, n. 32.

1789.

Quequet, rue de Tournon, n. 14.
Gimard, r. du Cimetière-S.-André, n. 9.

1790.

Lefebvre, place des Vosges, n. 25.
Thévenin, r. de Grenelle S.-H., n. 14.
Bourrée de Corberon, rue Montmartre, n. 180.
Girard de Bury, rue Favart, n. 12.
Falconnet, rue du Foin S Jacq., n. 18
Pigeau, aux Ecoles de Droit.
Tripier, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Colin, rue Coquillière, n. 42.

1791.

Guibert, rue Poupée, n. 14.
Dalmassy, r. d'Anjou S.-Hon., n. 45
Gueroult, rue St.-Germain-l'Auxerrois n. 66
Pons, rue Coq-Héron, n. 8.
Belin, rue Beautreillis, n. 12.
Armey, rue de la Place Vendôme, n. 3
Julienne, cloître Notre-Dame, n. 18
Gayot, rue d'Argenteuil, n. 18.
Perin, rue Culture Ste.-Catherine, n. 30

1792.

Marye, rue Basse, porte St.-Denis.
Clavier, r. du Grand-Chantier, n. 6.

1793.

Brunetière, rue du Théâtre-François, n. 24.
Marquet, rue de Varennes, n. 30.

1794.

Gobet, quai de la Mégisserie, n. 62.

1795.

Pérignon, r. Neuve-S.-Augustin, n. 8.
Decomberousse, rue des Petits-Augustins, n. 26.

1796.

Legras ✱, r. des Fossés Montmartre, n. 8.

1797.

Moreau, vieille rue du Temple, n. 34.
Boys, rue Sainte-Avoye, n. 63.
Prieur, cour des Fontaines, n. 3.
Dodin, r. S.-Thomas-du-Louvre, n. 24.

1798.

De la Calprade, rue Chanoinesse, n. 2.
Louis, rue de Savoie, n. 13.
Collenel, rue Saint-Honoré, n. 345.
Loyou, rue de l'Eperon, n. 9.
Quesnel, rue Chanoinesse, n. 8.

1799.

Santhonax, rue des SS.-Pères, n. 71.
Legrand, cloître S.-Merry, n. 8.

1800.

Gaulier, rue de Ménars, n. 8.
Mercier, rue du Coq-St.-Honoré, n. 7.
Bernardy, rue de Chabanois, n. 6.

1801.

Testelin, rue Betizy, n. 10.
Arnould, rue Regratière, île St.-Louis, n 13.
Deveze, rue Pavée-St.-André, n. 18.
Poncet de la Grave, rue St.-Antoine, n. 79
Chevallier, rue des Fossés-S.-Victor, n. 12.
Bourgois, rue des Trois Pavillons, n. 10.
Duport, rue de la Sourdière, n. 34.

1802.

Porcher, rue Ste-Avoye, n. 10.
Lombard de Langres, rue des Moulins, n. 20.
Dupin, rue Hautefeuille, n. 22.
Rendu, rue St.-Honoré, n. 317.
Audouin (Xavier), rue Mazarine, n. 11.
Cournol, fils, rue St.-Merry, n. 12.
Petit-d'Auterive, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 86

1803.

Gaillard la Ferrière, rue de la Monnoye, n. 19.
Couture, rue de Lulli, n. 1.
Morisse, rue des Vosges, n. 13.
Bergeyron-Madier, r. du Doyenné, n. 6.
Grappe, rue Cerutti, n. 18.
Trois-Œufs, place Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 37.

1804.

Berthelot, aux Ecoles de Droit.
Jublin, rue Pavée St.-Sauveur, n. 16.
Boullanger, rue des Bons-Enfans, n. 24.
Dumont, Vieille rue du Temple, n. 122.
Le Monley, rue St.-Dominique St.-Germain, n. 95.
Robin, rue du Dragon-Ste.-Marguerite.
Fabry, rue de l'Abbaye, n. 6.
Malendrin, rue du Four-S.-Hon., n. 9.

1805.

Colmet-Daage, rue Coquillère, n. 42.
Blanc, rue du Bacq, n. 91.
Pagès, rue de Grammont, n. 11.
De Jean, rue de Cléry, n. 5.
Bergez, rue de la Verrerie, n. 83.
Le Bon, quai des Orfèvres, n. 18.
Magnin, rue de Tournon, n. 13.
Fremy, rue Christine, n. 3.

1806.

Lami, rue Montmartre, n. 15.
Persil, rue Gît-le-Cœur, n. 8.
Moisson, rue Chanoinesse, n. 2.
Bachelet, r. de Seine-S.-Germ., n. 48.
Deseze, fils, r. des Quatre-Fils, n. 20.
Bousquet, rue de la Grande-Truanderie, n. 57.
Pesse, rue S.-André-des-Arcs, n. 63.
Hutteau-Dorigny, rue du Bacq, n. 3.
Janson de Sailly, rue Ste.-Anne, n. 77.
Gautier-Biauzat, r. S.-Christophe, n. 14.
Ponsard, rue du Temple, n. 34.
Dussans, rue St.-Jacques, n. 169.
Mathias, vieille rue du Temple, n. 32.
Guichard, rue de Seine S.-G., n. 31.
Coffinieres, rue Thévenot, n. 14.
Laberge, rue Ste.-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 9.

1807.

Pellerin, cloître Notre-Dame, place Fénélon, n. 2.
Mondain, rue Hautefeuille, n. 20.
Bastien de Beaupré, rue des Maçons-Sorbonne, n. 14.
Parquin, rue St.-Martin, n. 14.
De Herain, rue Montmartre, n. 140.
Picot, rue des Prouvaires, n. 3.
Gressin, rue Blanche-de-Castille, n. 10.
Gueny, rue des Deux-Ecus, n. 15.
Trouillebert, vieille r. du Temple, n. 6.
De Veyrier, rue Cassette, n. 34.
Goyer-Duplessis, rue Mandar, n. 8.
Brière de Valigny, r. de la Harpe, n. 44.
Caubert, rue Mêlée, n. 9.
Gobert, rue du Four St.-Honoré, n. 9.
Laigneau du Roncerai, r. Mignon, n. 7.
Fouquet, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Cavenel, rue de Richelieu, n. 18.

1808.

Camuset, rue Pavée-St.-André, n. 5.
Le Cointre, r. de Mesnil-Montant, n. 33.
Fontaine, rue Poultier, n. 8.
Des Mortiers, rue du Doyenné, n. 12.
Chignard, rue du Mail, n. 12.
Corbin, Vieille rue du Temple, n. 75.
Jolly, rue Geoffroi-Lasnier, n. 30.
Brunot, rue N. St.-Eustache, n. 44.
Le Sieur, vieille rue du Temple, n. 34.
Manéhand, rue Meslée, n. 25.
Dubois de Villiers, rue St.-André-des-Arcs, n. 51.
Picasse, rue Thévenot, n. 16.
Favier, rue Aumaire, n. 53.
Maugeret, quai de l'Ecole, n. 16.
Morillon, r. du Monceau S.-Gerv., n. 9.
Ratel, Grande rue Taranne, n. 5.
Maris, rue de Condé, n. 18.
Pirault des Chaumes, r. du Hasard, n. 1.
Vavasseur-Despériers, rue Neuve-St.-Augustin, n. 39.
De Joly, rue de Gaillon, n. 13.
Belleyme, rue du Paon S.-G., n. 1.
Gellé, rue Saint-Antoine, n. 48.
Fourniquet, r. de la Réunion, au Marais.
Roger, rue Etienne, n. 4.
Gorneau, aîné, rue Pelletier, n. 15.
Petit, rue des Juifs, n. 13.
Beguin, r. des Fossés-S.-Victor, n. 20.
Bourdin, rue Sainte-Anne, n. 22.
Dequevauvillers, rue de Lille, n. 34.
Lorelut, quai des Orfèvres, n. 18.
Pointel, rue de la Harpe, n. 35.
Auda, rue Chanoinesse, n. 6.
Fritot, place Thionville, n. 24.

Bonnomet, rue du Mont-Blanc, n. 43.
Ebert, rue Montmartre, n. 76.
Le Graverend, rue Cassette, n. 5.
Ballot, rue des Bons-Enfans, n. 32.
Hennequin, rue Gît-le-Cœur, n. 12.
Morand, aux Ecoles de droit.
Petit (A. M.). rue J.-J. Rousseau, n. 3.
Grangier, rue S.-André-des-Arcs n. 41.
Massé de Cormeilles, rue du Sentier, n. 12.
Martin Danzai, fils, rue Croix des Petits Champs, n. 25.
Daujan, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
Mailher de Chassat, r. des Marais, n. 19.

1809.

Delaunoy, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 32.
Martin, r. des Fossés Montmartre, n. 11
Pasté, r. de Grenelle-S.-Germ., n. 22
Dufresne, rue d'Enfer, n. 9.
Durantin, rue St.-Jacques, n. 21.
Antonin, rue Hautefeuille, n. 15.
De Mantc, r. S.-Jean-de-Beauvais, n. 24.
Asselin de Crevecœur, rue Saint-Hyacinthe, n. 25.
Folliet, rue de la Harpe, n. 26.
Bernard du Marny, r. des Moulins, n. 21
Cochin, rue St-Jacques, n. 264.
Brizout Barneville, r. du Foin-Saint-Jacques, n. 18.
Goujon, rue du Four St.-Germ., n. 11.
Marguier, rue des Moulins, n. 16.
Maugis fils, rue Bardubec, n. 8
Deslix, r. S.-André-des-Arcs, n. 55.
Le Gouix, rue des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 14.
Boyard, rue Rameau, n. 8.
Du Caurroy, rue Pierre-Sarrasin, n. 4.
Le Maire, rue Saint-Marc, n. 14.
Breton, quai des Augustins, n. 59.
Touchard de Grandmaison, rue St.-Hyacinthe, n. 8.
Champion, rue Poissonnière, n. 18.
Louault, r. des Grands-Augustins, n. 25.
Vildé, rue de l'Odéon, n. 21.

1810.

Parent-Réal, rue de Tournon, n. 12
Boullanger, rue St.-Martin, n. 7.
De Merilhou, rue Poupée, n. 5
Roux de la Borie, rue du Bacq, n. 31
Kugler, rue Napoléon, n. 9.
Cotelle, place du Panthéon, n. 2.
Boulage, place du Panthéon, n. 2.
Pardessus, place du Panthéon, n. 2.
Mejan, rue des Fontaines, faubourg du Temple, n. 35.
Aubert Dubourg, r. du Faubourg S.-H.
Fouet de Conflans, rue d'Amboise, n. 7.
De Broë, rue des SS.-Pères, n. 22.
Delafoy, rue du Paon, n. 8.
Poujol, rue Montmartre, n. 76.
Chamborre, r. des Marmouzets, n. 16.

1811.

La Vigne, rue de l'Echiquier, n. 38.
Rieff, place Vendôme, n. 17.
Huu, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Romer, place Vendôme, n. 17.
Crestien de Ray, r. Quincampoix, n. 1.
Duranton, rue Pavée-S.-André, n. 18.
Boutat, rue de l'Echiquier, n. 38.
Burdel, rue de la Draperie, n. 5.
Blondeau, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 24.
Finot, rue Sainte-Avoye, n. 40.
Laugier, rue Taitbout, n. 15.
Laisné, rue Montmartre, n. 127.
Marie, rue de la Place-Vendôme, n. 3.
Paillet, rue Hautefeuille, n. 20.
Simon, au Lycée impérial, r. St-Jacques.
Duchesne de Beaumont, rue des Bons-Enfans, n. 5.
Chaix de Saint-Ange ✱, rue du Plâtre-St.-Avoye, n. 5.
Delavau, cul-de-sac St.-Dominique-d'Enfer, n. 4.
Despine, rue Tiquetonne, n. 12.
Lassis, rue de Chabannois, n. 9
Guichard fils, rue Gaillon, n. 12.
Silly, rue de la Sourdière, n. 16.
Durzy, rue d'Enfer, n. 22.
Mastrella, rue Blanche, n. 16.
Mauguin, rue Helvetius, n. 53.
Sauvestre, rue de Thionville, n. 40.
Lefevre, jeune, rue Thérèse, n. 11.
Passot, rue St.-Antoine, n. 163.
Hardouin, rue Hautefeuille, n. 1.
Dellac, rue Notre-Dame, n. 20.
Millot, r. du Cimetière-St.-André, n. 10.
Palisot de Beauvois, r. de Turenne, n. 58.
Pouthier, rue des Noyers, n. 25.
Cournault, quai de la Tournelle, n. 3
Michelet, rue d'Enfer, n. 8.

Desquiron, rue St.-Jacques, n. 71.
Duval, rue des Marais, n. 15.
Chaumontel, rue des Maçons-Sorbonne, n. 13.
Charrié, rue du Grand-Chantier, n. 4.
Rigaut, rue du Pont-de-Lodi, n. 8.
Granger, rue du Harlay, au Marais, n. 2.
Hom, rue des Ursulines-St.-Germain, n. 240.
Drogart, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 28.
Thierriet, père, rue Christine, n. 9.
Desmiaux de Croussillac, rue du Fb. Poissonnière, n. 1.
Jay, rue Pavée-S.-André, n. 14.
Barbedette, rue du Pot-de-Fer St.-Sulpice, n. 14.
Buchot, rue de Fleurus, n. 14.
Robillard, rue des Vieux-Augustins, n. 27.
Delahaye, rue Beaubourg, n. 52.
Du Cancel, rue d'Antin, n. 7.
Dufour Dalafort, rue Michel-le-Comte, n. 27.
Vallon, rue de Cléry, n. 25.
Colin, rue Traversière S.-H., n. 25.
Bousquet, rue des Fossés-S.-Germain-l'Auxerrois, n. 43.
Baudeloque, r. des V. Augustins, n 18.
Normand, rue de la Sourdière, n. 27.
Forestier, rue Thibautodé. n. 81.
Gaucher des Coutures, r. des Francs-Bourgeois St.-Michel, n. 4.

Conseil de l'Ordre, Messieurs,

Delacroix-Frainville, *Bâtonnier.*

Lesparat, rue du Cherche-Midi, n. 24.
Hemery, r. du Cimetière-S.-André, n. 20.
Fournel, rue du Jardinet, n. 1.
Delavigne, vieille rue du Temple, n. 10.
Gicquel, cloître Notre-Dame, n. 2.
Popelin, rue Guénégaud, n. 29.
Bonnet, rue du Sentier, n. 14.
Delahaye, rue Ste-Avoye, n. 14.
Larrieu, rue de Condé, n. 9.
Bellart, rue du Grand Chantier, n. 4.
Roi, rue du Mont-Blanc, n. 66.
Billecoq, r. N. des Petits-Champs, n. 53.
Piet, rue Saint-Honoré, n. 290.
Thévenin, r. de Grenelle S. H., n. 14.

Les séances du bureau de consultations gratuites, ouvert aux indigens, se tiennent le mardi de chaque semaine, depuis une heure jusqu'à quatre heures, à la bibliothèque de l'ordre des avocats, au Palais de Justice.

Avoués, Messieurs,

Ce signe = signifie *au lieu de.*

1 Beau, *Jean*, ex-Avoué à Melun, rue des Roziers, au Marais, n. 34.
2 Benard, = Hardy de Juine : rue des Vieux-Augustins, n. 53.
3 Bert, *Pierre-André*, ex-Procur. au Parl., 1er sept. 1786, = Monnaie de Choisy : rue Thionville, n. 20.
4 Bois-de-Lourys, *Louis-François*, ex-Procureur au Parl., 24 janvier 1783, = Ropiquet : rue S. André-des-Arcs, n. 45.
5 Bompierre, *Charles-Antoine*, ex-Avoué à Paris, = Ravisy et Souchay : rue Saint-Antoine, n. 62.
6 Borde-des-Landes, *Laurent*, ex-Procureur au Parlement, 16 juillet 1781, = Gillet, jeune : rue de la Tisseranderie, n. 13.
7 Borde, jeune, = Moulin : rue Coq-Héron, n. 9.
8 Boudard, *François*, ex-Avoué à Paris, rue de Berry, n. 11, au Marais.
9 Bouland, *Jacques-Etienne*, ex-Procureur au Parlement, 16 juillet 1781, = Poulletier : rue Neuve-Saint-Merry, n. 7.
10 Carron, *Julien-Marie*, ex-Avoué à Paris, rue Saint-Martin, n. . .
11 Chastenet, *Pierre-Benjamin*, ex-Procureur au Parlement, 9 juillet 1770, = Chastenet, son pere : rue des Moulins-Butte-St.-Roch, n. 10.
12 Chaseray, *Charles-Etienne*, ex-Avoué à Paris, rue Pavée-St.-Sauveur, n. 3.

13 Cholois, *René-Joseph*, ex-Procureur au Parlement, 5 avril 1784, = Gillet Desaunois et Basly : rue du Pont de Lodi, n. 1.
14 Clément, *Louis*, = St.-Amand : rue du Jardinet, n. 1.
15 Collet, aîné, *François* (*Trésorier*), ex-Procureur au Parlement, 21 août 1780, = Girault, rue des Ecouffes, n. 5.
16 Collin-Vaurancher, *Pierre*, ex-Avocat au Parl. de Paris, 22 avril 1779, rue de la Tisseranderie, n. 29.
17 Colmet-de-Santerre, *Armand-Adelaïde*, ex-Procureur au Parlement, 18 décembre 1769, = Mingard le jeune : rue des Roziers, n. 17.
18 Cretté, *Edme*, ex-Procureur au Parlement, 3 juillet 1780, = Saullet : quai d'Alençon, île Saint-Louis, n. 19.
19 Crussaire, *Martin-Pierre*, = Marcant : rue de la Verrerie, n. 11.
20 Dargère, = Duval : rue des Bourdonnois, n. 12.
21 Delacourtie, *Antoine-Louis-Marie*, = Robin : rue de la Jussienne, n. 19.
22 Delorme, *Nicolas-Séraphin*, = Finot, ex-Avoué : rue du Mail, n. 28.
23 Deschamps, *Louis-Joseph*, = Heuvrard : r. des Gr.-Augustins, n. 26.
24 Deschiens, *François-Joseph*, ex-Défenseur officieux à Vitry, = Deschiens, ex-Procureur au Parlement : cloître Notre-Dame, n. 18.
25 Dommanget, *Florent*, ex-Avoué, = Ravault : rue St.-Martin, n. 245.
26 Dorgemont, *Louis* (*Membre de la Chambre*), ex-Procureur au Parlement, 14 février 1778, = Fieux : rue Mauconseil, n. 25.
27 Doublet, = Poujol : rue Montmartre, n. 76.
28 Doucet, *Louis-Charles*, = Meure : rue des Fossés S.-Germain-des-Prés, n. 29.
29 Duchesne Beaumont, *Jean-Bapt.-Cotte*, ex-Procureur au Parlement, 15 mai 1786, = Aubert, le jeune : rue Neuve des Bons-Enfans, n. 5.
30 Dueluzeau, *François* (*Rapporteur*), ex-Avoué, rue Neuve-Saint-Roch.
31 Fleury, *André-Marie*, ex-Défenseur officieux, rue du Paon Saint-André, n. 1.
32 Gomot, *Jean-Baptiste-Jacques* (*Secrétaire de la Chambre*), ex-Avoué à Paris, = Gomot, son frère, et Pincemaille : rue Hautefeuille, n. 1.
33 Grange, = Barthelemy : rue des Grands-Augustins, n. 11.
34 Grasset, = son père : rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 101.
35 Groulard, *Jean-Joseph*, ex-Avoué de 1re. instance, = La Jarriette : rue St.-Martin, n. 161.
36 Halligon, *Antoine*, ex-Procureur au Parlement, 22 avril 1776, = Leballeur : vis-à-vis le Louvre, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 37.
37 Héloin, *Antoine-Félix*, ex-Avoué, rue Helvétius, n. 50, au coin de celle de Chabanois.
38 Honoré, *Cas.-Amand*, = Louault : rue des Grands-Augustins, n. 25.
39 Jaladon, *Annet*, ex-Procureur au Parlement, 5 février 1780, = Chayer : rue Montmartre, n. 78.
40 Jaquotot, *Antoine-Edme-Nazaire*, ex-Avoué, = De Cormeille : rue Ste.-Avoye, n. 31.
41 Jouveaux, *Louis-Ad.*, ex-Administrateur du départ. d'Eure-et-Loir, rue Saint-André-des-Arcs, n. 59.
42 Junot, *Edme-Antoine*, ex-Procureur au Parlement, 30 juin 1786, = Vaufrouard : rue du Chaume, n. 3.
43 Lagarde, *Ch.-Alex.*, rue Montmartre, n. 76, près la cour Mandar.
44 Lavrillat, *François*, ex-Avoué de première instance, = Delaunoy : rue du Four-Saint-Honoré, n. 12.
45 Leblanc, *Pierre*, ex-Procureur au Parlement, 1766, = Audoy, le jeune : rue des Marais, faubourg Saint-Germain, n. 20.
46 Leboul Aubert, = Aubert du Bourg : rue Guénégaud, n. 25.
47 Le Cacheur, *Nicol.-Joseph*, ex-Procureur au Parlement, 3 février

1783, = Lasnier : rue Poupée, près celle Hautefeuille, n. 14.
48 Le Comte. *Jean-Baptiste*, rue du faubourg Poissonnière, n. 18.
49 Lecousturier, = Delahaye : rue de Savoie, n. 12.
50 Le Duc, *Etienne*, = Gitton de Fontenille : rue Meslée, n. 38.
51 Lefuel, *Jacques-Gabriel* (*Membre de la Chambre*), = Grandjean : rue de l'Odéon, n. 23.
52 Le Geay, *Jean-Philippe*, = Louault-Passy : r. Thibautodé, n. 12.
53 Legrand, *Nicolas-Gilbert*, ex-Procureur au Parlement, 14 janvier 1783, = Charlet : rue du Bacq, faubourg Saint-Germain, n. 33.
54 Lemaire, *Achille-Nicolas*, = Dreue : rue de Grenelle S.-Honoré, n. 47.
55 Lescot, *Marie-Nicolas*, = son père : rue Beaubourg, n. 52
56 Lobgeois, *Joseph*, ex-Avoué de 1re. instance, = Champion : cloître S. Merry, n. 6.
57 Marion Grandmaison, *Louis-Charles*, = Guillot Blancheville : rue Neuve des Petits-Champs, n. 53.
58 Martin Danzai, *Guillaume-François-Marie*, ex-Procureur au Parlement, 31 juillet 1780, = Hordret et Moreau, jeune : rue Croix des Petits-Champs, n. 25.
59 Mayet, *Jean*. = Chavassieu : rue de Thionville, n. 32.
60 Michel, *François* (*Doyen*), ex-Procureur au Parlement, 4 mai 1756. = Fouquet : rue des Saints-Pères, vis-à-vis celle de Lille, n. 3.
61 Mollion, *Charles-Nicolas*, ex-Procureur au Parlement, 20 juin 1780, = Allard : rue des Marais, faub. Saint Germ., n. 13.
62 Noirot, *Mathias-Franç.* (*Membre de la Chambre*), ex-Défenseur officieux, rue des Bons-Enfans, n. 32.
63 Penart, *Jean*, = Bazin : rue du Monceau Saint-Gervais, n. 3 ; il a les papiers de M. Penart Flavigny.
64 Pepin-Notonville, *René-Louis*, ex-Procureur au Parlement, 8 mai 1779, = Coueffé Duboullay : rue du Bouloy, n. 8.
65 Perin, *Joseph-Nicolas* (*Syndic*), ex-Défenseur officieux à Paris, rue de la Jussienne, n. 17.
66 Picard, *Arnoud*, = Benier : rue d'Anjou-Thionville, n. 13.
67 Pillaut, *Jean-Pierre*, (*Membre de la Chambre*), ex-Législateur ; rue Quincampoix, n. 17.
68 Pillette, *Toussaint*, ex-Défenseur officieux à Paris, rue du Four-Saint-Honoré, n. 9.
69 Poncet, *Louis-Etienne*, ex-Avoué, = Ronez, ex Procureur au Parlement, rue Rameau, n. 8.
70 Ranté, *Antoine-Louis*, ex-Avoué à Versailles, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n 12.
71 Rossignol, *Franç.-Aug.-Jérôme*, = Le Nain, rue Boucher, n. 8
72 Solvet, *Alexandre* (*Président de la Chambre*), ex-Procureur au Parlement, 17 décembre 1787, = Bourgeois, le jeune : rue Montmartre, n. 15, près celle du Jour.
73 Sorbet, *Claude-Louis*, = Dubois Devilliers : rue du Four S.-Honoré, n. 12.
74 Soudez, *Louis-Marie*, ex-Avoué à Paris, rue des Prouvaires, n. 32.
75 Trouillebert, *Pierre-Charles-Hippolyte*, ex-Procureur au Parlement, 22 déc. 1778, = Brunon : vieille rue du Temple, n. 6.
76 Vigen, *Jean-Baptiste*, ex-Procureur au Parlement, 22 février 1788, = Pannier : rue de Savoie, n. 11.

. . . .

Membres composant la Chambre, Messieurs,

Solvet, *Président.*	Gomot, *Secrétaire.*	Noirot.
Perin, *Syndic.*	Collet, aîné, *Trésorier.*	Dorgemont.
Ducluzeau, *Rapporteur.*	Pillaut.	Lefuel.

Anciens Membres, Messieurs,

Michel, *Doyen*.
Leblanc.
Colmet de Santerre.
Chastenet.
Halligon.
Trouillebert.
Pépin-Notonville.
Jaladon.
Mollion.
Cretté.
Beau.
Junot.
Deschiens.
Borde-des-Landes.
Jouveaux.
Ranté.
Lecacheur.

Membres honoraires, Messieurs,

Finot, rue Sainte-Avoye, n. 40.
Louault, r. des Grands-Augustins, n. 25.
Aubert-Dubourg, rue des Marais St.-Germain, n. 16.
Hardi-de-Juinne, *juge au tribunal de Rambouillet*.
Delahaye, *Président du tribunal de Rambouillet*.

Les jours des séances ordinaires de la chambre sont les mardis et vendredis à midi. En vacations, le jeudi seulement.

COUR IMPÉRIALE D'AGEN.

M. le Baron de Lacuée (O. ✻), *premier Président*.

M. Bergognié,
M. Bory ✻,
M. Cazabonne de la Jonquière,
M. Delong ✻,
} *Présidens*.

Conseillers, Messieurs,

Laujacq.
Lafontan.
Gauran.
Lafargue.
Tartanac ✻.
Falagret.
Barret-Lavedan.
Cassagnole.
Garric.
Dairie.
Guillemette.
Boysson.
Podenas.
Cassaigneau.
Desmolin.
Candellon.
Peivieux.
De Thezan de l'Escoute.
Tartas Conque.
Chapelle.
Tarrieux.
Coudié.
Dufau.
Graulié.
Coudie.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Daurensan.
Phiquepal.
La Bastide-Cornier.
Pons.
Perié.
Lebé (P.-E.-A.).

PARQUET.

M. le Baron Mouysset ✻, *Procureur-Général Impérial*.

Avocats-Généraux, Messieurs,

Rivière.
Lébé.
Barret de Lavedan fils.

Substituts pour le service près les Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Mondin ✻.
Lahens ✻.
Pérès.
Falque.

M. Mathieu, *Greffier*.

Avoués, Messieurs,

Glady.
Labie.
Capuran.
Hugou.
Lamer.
Dugoujon.
Lascazas de Saint-Martin.
Pouy Debat.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Gers, du Lot, de Lot et Garonne, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE D'AIX.

M. le Baron Baffier ✻, *premier Président.*
M. Fauris de Saint-Vincent ✻,
M. Guérin,
M. Cappeau, } *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Le Ch. Thomas ✻. Tremois ✻. Le Ch. Meifred ✻. Aguillon. Reibaud, Fr. Mauche ✻. Ailhaud. Bermond. Le Baron de Fabri. Segond-de-Sederon. D'Arlatan-de-Lauris. D'Espagnet. Pazery-Thorame. D'Alpheran-de-Bussan. De Franc. D'Autheman. De Gastaud. De Foresta. Poitevin. Verger.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Bourguignon-Fabregoule. Reguis. Cabasse. Dauselme. Borrelly. Martin de Roquebrune.

PARQUET.

M. le Chevalier Arnaud de Puimoisson ✻, *Procureur-gén. impér.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

D'Eymar-de-Montmeyan. Colomb.

Substituts pour le service des cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Lombard ✻. Vallet. Roudier. Mougins-Roquefort. Meyronnet-de-St.-Marc.

M. Longchamp, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Eymon. Auberger. Roux. Mouan. Sube, père. Martin. Bermond. Tassy. Benoit. Cappeau. Pellicot. Vernet. Bernard. Beuf. Simon. Chambaud. Raybaud, fils. Vial. Castellan. Maury. Aillaud.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Basses-Alpes, Alpes maritimes, Bouches-du-Rhône, du Var, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE D'AJACCIO.

M. Castelli ✻, *premier Président.*
M. Suzzoni, *Président.*

Conseillers, Messieurs,

Farinole. Forcioli. Muselli. Multedo. Giacobbi. Deslon. Durazzi. Leclerc ✻. Serval. Bertora ✻. Olivetti. Stefanopoli.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

. . . .

PARQUET.

M. Colonna-d'Istria, *Procureur-général impérial.*

Avocat-Général,

M. Rigo.

Substitut pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet.

M. Cunco d'Ornano.

M. Delacroix, aîné, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Peraldi. Lanfranchi. Pietrapiana. Olivieri.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce du département de la Corse, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE D'AMIENS.

M. le Baron le Sens de Folleville ✻, *premier Président.*

M. Bouteville,
M. le Chevalier de Monchy ✻,
M. Dubourg,
M. Levrier,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Poirriez. Bosquillon. Le Baron Darion ✻. Thirria. Dequin. Féval. Beraud.

Lecocq. Falize. Fontaine. Limonas. Romain. Jallu. Petit.

De la Haye. Chuppin de Germigny. Bézard. Duval. Trancart. Despréaulx.

Sabarot-de-Lauriol. Isabeau de Villiers. Coquebert de Montbret. Laurendeau. Dubarle.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Desjardins, *Aud. au Cons. d'Et.* Dotreppe de Bouvette. Asselin de Crevecœur.

PARQUET.

M. le Baron Delamardelle ✻, *Procureur-Général Impér.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Hanocq. Leleu de la Simone ✻. Cousin de Beaumesnil.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Devisme ✻. Danjou ✻. Bosquillon de Fontenay. De Lagréné, *Auditeur au Conseil d'Etat.*

M. Lemaître, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Lenfant. Belin. Dufour. Loffroy. Bourse. Daullé.

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE D'ANGERS.

M. le Baron Mesnard-Lagroye ☼. *premier Président.*
M. Delaunay ☼,
M. Milscent,
M. Desmazieres ☼,
M. Monnier,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Beraud. Lorrier. Mônard. Halbert. Louveau. Gautret. Bouffard.
Bordier. Letellier. Lofficial. Godefroy de Montours. Verdier Miltiere. Dolse Garray.
Ysambart. Gazeau ☼. Daburon de Monthelon. Defarcy. Boullet. Baranger.
Gastineau. Janvier. Pottier Chevrai. De Miomandre de Saint-Pradoux. Bizard. Negrier.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Michel Puisard. Lavau.
Fournier de la Pommeraye. Guérin-Desbrosses. . . . . . .

PARQUET.

M. Dandenac aîné ☼, *Procureur-général Impérial.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Michel de Puisard. Prévôt de la Chauvellerie. J.-F. Sourdeau de Beauregard.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Fouché. Jutteau ☼. Duboys. Naurays de Ladavière.

M. Garanger, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Cheux. Langlais. Prieur-Duperray. Cellier. Daligny.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de Maine et Loire, Mayenne, Sarthe, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE BESANÇON.

M. le Baron Louvot ☼, *premier Président.*
M. Maire de Bouligney,
M. Camus,
M. Chifflet,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Violand. Bonnot. Girardet. Roux. Véjux.
Morand ☼. Dessirier. Chaillot. Bourqueney. Rougnon.
Courtot. Varin-d'Ainvelle. Lebas de Bouclans. Cuenot. Maurice.
Dumontet la Terrade. Alviset. Fenouillot. Oiselet de Chevrot. Lescot.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Droz.	Pusel de Boursières.	Bourquenecy.
Pourthier-de-Chaussene.	Briot.	. . . . . .

M. Bouvier ✻, *Procureur-général impérial.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Clerc.	Courvoisier.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Febvre ✻.	Nourisson ✻.	Bruno-Monnot.	Monnot (Therèse).

M. Ruty, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Dormoy, aîné.	Léger.	Branche.	Girod, Félix.
Bourdot.	Bard.	Dormoy, cadet.	Laforêt.
Pothé.	Fonclause.	Mathiot.	Girod, Abraham.
Barbaud.	Balland.	Guichard.	

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE BORDEAUX.

M. le Baron Brezets (C. ✻), *premier Président.*

M. le Baron Marbotin de Conteneuil,
M. Dalby ✻,
M. Chalup,
M. Duranteau,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Cavailhon.	Couchonneau – Barrière.	Clarke.	Bacalan.
Deseze, aîné.	Duprat.	Deslix.	La Jaunie.
Janet-Lasfond.	Fasse.	Chillaud-Larigaudie.	De Sentout.
Sepierre.	Plassan.	Bechade.	Despens de Lancre.
Lafaye-du-Bourgoin.	Malleret.	Dufort ✻.	De Trinqualye.
Castagnet.	Le B. Mallet ✻.	Trigand-Brau.	Brezets.
		Delpit.	

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Lafaye-du-Bourgoin, fils.	Castelnau.	Brunié.
	Poumeyrol.	Verdier.

PARQUET.

M. le Baron Rateau ✻, *Procureur-général impérial.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Montaubricq.	Galaup, aîné.	Louis de Saget.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Mallet ❊. Daussel. Hosten. Brochon.

M. Michel, *Greffier*.

Avoués, Messieurs,

Cantilhac. Dupré. Jagou. Hugues. Thounens. Bleynie. Secondat. Montallier. Pascault. Callandreau. Guillemeteau. Durandeau.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Charente, de la Dordogne, de la Gironde, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE BOURGES.

M. le Baron Sallé ❊, *premier Président*.

M. Delaméthairie,
M. le Chevalier Jaymebon ❊,
M. Laurent ❊, } *Présidens*.

Conseillers, Messieurs,

Dumoutet. Ballard. Morin. Rapin. Legrand. Heulard Montigny. Maurisson. Dubois, père. Jacquand. Godeau-d'Entraigues. Guyhon-de-Mont-Leveaux. Trottier. Dubois, fils. Sallé, fils. Naudin. Le Baron Callande Clamecy ❊. Blondet. Bezave-de-Mazières. Girard de Villesaison. Brunet.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Pascaud. De Colons. Grangier de la Marinière. Geoffrenet-de-Fonblain. Dubrac. Jacquemet.

PARQUET.

M. Forest ❊, *Procureur-général impérial*.

Avocats-Généraux, Messieurs,

Baucheton ❊. Jouslin-Denoray.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Le Chevalier Bertrand-de-Greuille ❊. Blandin de Vallière ❊. Veilhault, aîné. Torchon.

Veilhault, jeune, *Greffier*.

Avoués, Messieurs,

Gangneron, père. Deseglise. Mater. Bouniou. Delasalle. Achet. Planchat. Bidolet. Ranjon. Delavarenne.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE BRUXELLES.

M. le Baron Beyts (O. ✻), *premier Président.*

M. Wautelée, M. de Brouckere, M. Thienot, M. Goubau, M. Mercx, *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Coremans.	Volkeriek.	Buchet.	Calmeyn.
Dimartinelli.	Wittouck.	Storms.	Poulet.
Debrabandère.	Van Cutsem ✻.	Cuylen.	Faider.
De Kersmaker ✻.	Wyns.	Dussard de Boulen.	Powis.
Blemont ✻.	Dehaese.	Gobart.	Ypperziel.
Delcourt.	Beke.	Evenepoel.	Loke ✻.
De Vroe.	De Villegas Pellenberg.	Willems.	Vanderbelen.
Dubois.	Delannoy.	De Franquen.	Garnier.
De Quertenmont.		Despoelberg.	

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Baum-Hauer. Deburtin. Van Reysingen.

PARQUET.

M. Daniels ✻, *Procureur gén. impérial.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Vanderfosse. De la Hamaide. Fournier. De Stoop.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Devals ✻.	Rosier ✻.	Drault.
Meaulle ✻.	Paradis.	Claerhout.
Demoor ✻.	Sevestre.	Spruyt.

M. Van Gelder, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Audoor.	Zech.	Roelands.	Oorloff.
Honorez.	Walkiers.	Zaman.	Nuewens.
Pins.	Nève.	Lavallée.	Spruyt.
De Bavay.	Cruts.	De Quertenmont.	Jonet.
Truffart.	De Dobbeleer.	Ranwez.	

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Dyle, de l'Escaut, de Jemmape, de la Lys, des deux Nèthes, des Bouches de l'Escaut, des B. du Rhin, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE CAEN.

M. le Baron Lemenuet (C. ✻), *premier Président.*

M. Cailly, M. Gaulthier ✻, M. Lefollet ✻, M. Delaunai ✻, *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Regnée.
Philippes-Delleville.
Maubant.
Héot.
Hubert.
Havin.
Lehieulle.
Lizot.
Bourdon.
Delaugle.
Legoupil Duclos.
Poisson de Coudreville.
Loisel.
De Sainte-Marie.
Révcl de la Bronaise.
Alexandre.
Daigremont de St.-Manvieux ✻.
Laigre de Grainville.
Duhamel.
Lefournier.
Leclerc.
Regnault.
Miocque.
Sauvage.
Desprez.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Lanon de Renaudière.
Roger de la Chuquais.
Sauvage.
Rousselin, P. M
Rousselin, A.
. . . .

PARQUET.

M. le Baron Le Goupil de Préfeln ✻, *Proc. gén. imp.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Chantereyne. Trolley. Picquet.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Leroyer-la-Tournerie ✻. Déloges. Rioult de Montbray. . . . .

M. Fouache, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Lepelletier.
Letourmy.
Lecornu.
Bauval.
Richer.
Leconte.
Renard.
Provost.
Longuet.
Corbel.
Tabourier.
Guéroult.
Chaillou.
Lemaire.
Hébert.
Blin, aîné.
Onfroy.
Tragin.
Rupalley.
Lemore-Lamotte.
Mordant.
Heot.
Desnoyers.
Blin le jeune.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Calvados, de la Manche, de l'Orne, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE COLMAR.

M. le Baron Schirmer ✻, *premier Président.*

Rossée, (O. ✻),
Athalin,
Poujol,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Ehrmann.
Auger.
Wicka ✻.
Salomon.
Bernard.
Levasseur.
Sandherr.
Rapinat.
Thurninger.
De Golbery.
Marquair.
Demougé.
Belin.
Moreau ✻.
André.
Jacquot-Donat.
Gamet de S.-Germain.
Aubry.
Müeg.
Ebert.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

. . . .

PARQUET.

M. le Baron Antonin ❋, *Procureur général impérial.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Loyson. Rossée, fils.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Mathieu ❋. De Mailler. Dumoulin.

M. Jourdain, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Vilhelm. Coudre Comerson. Schirmer. Koepplin. Hirn. Hürt. Marion.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE DIJON.

M. le Baron Larché ❋, *premier Président.*

M. le Baron Morisot jeune ❋,
M. Esmonin de Dampierre,
M. Guillemot ❋,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Lesage.	Baudot.	Delagoutte.	Dechaux.
Ruelle.	Guyardin ❋.	Trullard-Bernard.	Henrys-Marcilly.
Maurier.	Gaudinet.	Barbier de Reuille.	Guigot.
Rubat ❋.	Morisot, aîné.	Ranfer de Montceaux.	Riambourg.
Bijon.	Duclos.	Benoist.	Buvé.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Lefebvre Deplanque.	Moreau.	Morel.
Joly.	Lorin de Fargière.	Delagoutte.

PARQUET.

M. le Baron Ballant, *Procureur-général impérial.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Dézé ❋. Nault.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Dujardin. Humblot ❋. Mathieu. Chaal des Etangs.

M. Legoux, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Bérard.	Detourbet.	Buzenet.	Rey.
Lechêne.	Pignolet.	Lefebvre.	Defranc.
Mathey.	Dubard.	Jarsuel.	Brun.
Adelon.			

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, de Saône-et-Loire, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE DOUAI.

M. . . . ., *premier Président.*

M. Lenglet,
M. Bruneau de Beaumetz ✻,
M. Taffin Sorel,
M. Boubert ✻,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Dupont.	Devinck.	Maloteau - de - Guerne.	Dubois.
Delaêtre ✻.	Dubroeucq.	Marescailles-de-Courcelles.	Asselin.
Becquet.	Taffin.	Leboucq.	Deffosse.
Ducrez.	Vigneron.	Durand d'Ellecourt.	Evrard.
Woussen.	Baumal.	Plouvain.	Dumoulin.
Delesaulx.	Lion.		Delegorgue.
Waymel.	Deforets.		

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Fievet-Maracci. Lefebvre de Trois-Marquet. Enlard. Derasse.

PARQUET.

M. le Baron de Warenghien ✻, *Procureur-général impérial.*

Avocats Généraux, Messieurs,

Gosse. D'Haubersart. Lambert.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Castille. Maurice. Degouve de Nuncques.

M. Lagarde, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Tison.	Déprés.	C. Deusy.	Delegorgue, fils.
Martin.	Brachelet.	Hallette.	

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Nord, du Pas-de-Calais, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE FLORENCE.

M. le Baron Montiglio ✻, *premier Président.*

M. Raphaelli ✻,
M. Pardini,
M. Lessi,
M. Puccini,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Felici.	Rossi.	Gilles.	Magnani.
Salvetti.	Serafini.	Cheluzzi.	Bonelli.
Fini.	Mazzini.	Baldi.	Berti.
Alberti.	Riccieri.	Della Pura.	Andreucci.
Niccolini.	Mori-Ubaldini.	Neri.	Bonci.
Sermolli ✻.	Nomi ✻.	Gotti.	Delsignore.
Rivani.			

Conseillers-

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Pardini. Bologna. Bartalini. Lorenzini. Barsini. Fabbrini.

PARQUET.

M. le Baron Carelli, *Procureur général impérial.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Agrifoglio. Chevanne. Magnani.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Pizi. Raffaelli. Borelli de Démont. Bellocchio.

M. Janet, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Piccioli.	Vallerini.	Pagni.	Franceschini.
Formichini.	Franceschi.	Ulivieri.	Baglioni.
Benvenuti.	Salucci.	Bacci.	Bicchierai.
Piazzesi.	Cosci, N.	Tuccini.	Ciatti.
Del Piatta.	Martini.	Rossi.	Ribeccai.
Frittelli.	Cosci, L.		

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombrone, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE GÊNES.

M. le Baron Dalpozzo ✳ (C. ✳), *Maître des Requêtes*, premier Président.

M. Azuni ✳,
M. Ferrari,
M. Brayda ✳,
M. Fainardi,
M. Molfino ✳,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Boccardo	Barzizza.	Federici.	Dalexandri.
Cambiaso.	Melegari.	Cornice.	Piuma de Prasco.
Ruzza.	De Simon ✳.	Bertuccioni.	Piola.
Solari.	Rocca.	Barougli.	Mattei.
Calvi.	De Rovereto.	Trombetti.	Le Baron Francia de Celle.
Perrando.	Giacometti.	Lastretti.	Ricci.
Novara.	Le Baron Langosco.	Pothier.	Grillo.
Spinetta.	Musso.	Silvola.	
Staglieno.	Chiabrera.	Giordani.	

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Zangrandi. Pastore. Moretti. Fiore. Molfino.

Auditeurs près la Cour spéciale extraordinaire, Messieurs,

Cornazzani. Elice. Guasconi. Boltri. Peruzzi. Villa.

PARQUET.

M. De Lagrave ✻, *Procureur général impérial.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Repetto. Pataille. Degiorgi. Bongioanni.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Garbarini. Charvilhac. Demeva. Buraggi.
De Montbrizet ✻. Brunenghi. De Bessas.

M. Cuneo, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Rappallo. Granello. Capurro. Gatti.
Passano. Bruno. Cosso. Avignone.
Develasco. Rocca. Fornovi. . . . . .

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Apennins, de Gênes, de Marengo, de Montenotte, du Taro, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE GRENOBLE.

M. le Baron de Barral ✻, *premier Président.*

M. Brun ✻,
M. Maurel,
M. Paganon ✻,
M. Réal,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Guillioud. Duport. Falquet. Borel St-Victor.
Trousset. François. Chenevas. Rolland.
Favolle ✻. Picolet. Mallein. Pison du Galand.
Dye-Dalissan. Meyer. Dubois. De Galbert.
Fleury. Perrotin. De Barrin. Michoud.
De Labastie ✻. Perreton. Tournu de Ventavon. Odouard, fils.
Bonnot.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Perriolat. Giroud de Marinière. Fleury.
Faure. Trinché, fils. Vincendon.

PARQUET.

M. Royer Deloche ✻, *Procureur-général impérial.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Le Chev. Olivier ✻. Marion. Berenger.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Hortal ✻. Provensal Lompré ✻. Genevois.
Bouvier ✻. Fornier.

M. Nartus, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Nugue.	Coste.	Amaury.	Gariel.
Roybet.	Cret.	Hélie.	Farret.
Marion.	Pellat.	Gousolin.	Bernard.
Bonnard.	Bon.	Grasson.	

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère, du Mont-Blanc, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE HAMBOURG.

M. de Serre, *premier Président.*

M. Philippe-Guillaume Johmus,
M. Jean-Henri Bartels,
M. Charles-Jean-Louis de Goldbeck,
M. de Spilcker,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Janisch.	Rosenthal.	De Hartmann.	Kettler.
Brunnemann.	Stakemann.	De Zesterfleth.	De Halem.
Curtius.	Schmidt.	De Pape.	De Schluter.
Horn.	De Gramberg.	Oelrichs.	De Klenck.
Boehmer.	De Kielmansegge.	Dorfmüller.	Meyer.
Degen.	Diehle.	Retenbacher.	Widow.
Ebert.			

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Lueder. Marcard. Oldenburg. Scholtz. Decken. Kneissen.

PARQUET.

M. Eichorn, *Procureur-général impérial.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Muller. Beckmann Schore, *Auditeur au Conseil d'Etat.* Spangenberg.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Simons. Rumann. Crell. Telting. Falke.

M. Demeuré, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

. . . .

Les appel des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Bouches de l'Elbe, des Bouches du Weser, de l'Ems oriental, de l'Ems supérieur, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE LA HAYE.

M. Van Maanen ✵ (G. ✵). Conseiller d'Etat, *premier Président.*

M. Van Gennep (C. ✵),
M. le Baron Donker Curtius ✵,
M. Van Hugenpoth (C. ✵),
M. Farjon ✵,
M. Byleveld,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Moorrees.	Raeber.	Van Alderwereldt.	De Muntz.
Engelen.	Heeneman.	Fenwich Vander-Gon.	Vromans.
Vanderburgh.	Ryser.	Van Romondt.	Roukens.
Bergsma.	Westenberg.	Noodt.	Van Swinden.
Van Weselc Scholten ✵.	Schonck.	Van Gendt.	Ardesch.
	Sypkens.	Bacot.	Douw-Loke.
De Brueys.	Copes Vanhasselt.	De Wendt.	Mollerus.
Van Meerten.	Wentholt.	Tieboel.	J. A. Exrik ✵.
Carbasius.	Van Rhyn.	Hondebeek Heerkens.	

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Mossel van Stralen.	De la Bassecour-Caen.	Van Herzeele.	Melvil. . . . .
		Verhuell.	. . . .

PARQUET.

M. Jacquinot ✵, *Procureur-général impérial.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Philipse.	Vandekasteele.	De Bordes.	Conrady.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Rappard.	Wicherlinck.	De Greve.	Vaillant.
Wierdsma.	Hoeth.	Provo Kluit.	Beelaerts.

M. Putseys, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Van der Linden.	Eyssell (J.).	Clant.	Heyde.
Do Bas.	Bollard.	Boellaard.	Van der Voort.
Van Eck.	Van der Jagt.	Vincent.	Van Son.
Van Utzel.			

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des dép. des Bouches de la Meuse, des Bouches de l'Yssel, de l'Ems occidental, de la Frise, de l'Yssel supérieur et du Zuyderzée, se portent à cette cour.

COUR IMPÉRIALE DE LIEGE.

M. Dandrimont ✵, *premier Président.*

M. Schmitz,
M. Nicolaï,
M. Beauin ✵,
M. le Chevalier Membrede ✵,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Danthine ❋. Defrance. Vaugeois ❋. Huart. Franssen. Ghobert. Daret. Piorry. Giraud. Saint-Martin. Hartmann. Koenen. Fabry. Dupont-Fabry. Sybertz. Pellegrin. Lenoir. Crombet. Guerrier. Michelant. Loop. Trousset. Fresart. Frankinet. Schmitz, fils.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Constantin de Stembert. De Behr. Pitteurs.

PARQUET.

M. Regnier-de-Grand-Champs ❋, *Procureur-général impérial.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Leclercq. De Lantremange. De Warzée d'Hermale.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Hanne ❋. Ballardelle ❋. Vossen. Tainturier. Dandrimont, fils. Plunus.

M. Poswick, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Raikem. Clermont. Hubert. Harzé. Chefnay. Hubart. Mathias. Folliot. Despreetz. Lespérance. Thonon. Rittmann. Velart. Deponthiere. Brixhe. Putzeys. F. N. J. Warzée. Freson. Magnée. J. L. J. Robert.

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Lippe, de la Meuse-inférieure, de l'Ourte, de la Roër, de Sambre-et-Meuse, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE LIMOGES.

M. le Baron Étienne de la Rivière ❋, *premier Président.*

M. le Chevalier de Beaune ❋,
M. le Chevalier Grivel ❋,
M. Aubusson de Soubrebort,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Brival. Dulac. Grelet-Bauregard. Soulignac. David. Bachellerie. Delort. Reculez de Poulouzat. Salviat. De Verdilhac. Pétiniaud. Firmigier. Martin Chantagru. Le Baron Peyroneau ❋. Navières des Gouttes. Périgord. Deguercy Périgord. Bertrand. Lamy de la Chapelle.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Allouveau-Montréal. Peyroneau. De Bruchard. Martinon. Martin de Bonabry. Rogues.

PARQUET.

M. le Baron de Roulhac ❋, *Procureur général impérial.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Le Chevalier Ballet ❋. Talandier.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Le Chevalier Bedosch ❋. Lasnier-des-Huppes.
Le Chevalier Augier ❋. Lavaud-Condat.
M. Estier, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Virthon-Latamanie.	Lezaud.	Boudet.	Beaune-Baurie.
Labesse.	Gillier.	Coulaud.	Chauzeir de la Prade.
Chatenet.	Plainemaison.	Giry.	Guyonie.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE LYON.

M. le Baron Vouty de la Tour (C. ❋), *premier Président.*

M. Cozon ❋,
M. Rihoud ❋,
M. Bruyas ❋,
M. Nugues ❋,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Dubost.	Caminet.	Demongenet.	Dugueyt.
Tarlet.	Le Chev. Morand de Jouffret ❋.	D'Anglancier de St.-Germain.	Acher, fils.
Rieussec.			Dian, aîné.
Beraud.	Favier.	Verne.	Morel de Rambion.
Joubert.	Riolz.	Ravier du Magny	Gaultier de Coutance.
Deydier.	Roussel.	Le Baron de Stokalper ❋.	Lavie, fils.
Regnier.	Barges de Certeau.		Fortis.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Bouthillon de la Servette. Chevrier de Corcelles. Perret.
Achard-James. Luquet.

PARQUET.

M. le Baron Rambaud ❋, *Procureur général Impérial.*

Avocats Généraux, Messieurs,

Midey. Puthod ❋. Lorin.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Girod, fils ❋. Chesne. Janson.
Riboud, fils. Rieussec, fils. Champanhet.
M. Franchet, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Joannon. Perrey. Bernard. Caffarel. Vallois. Balleydier. Barbier. Dupont-Chavagneux. David. Claret. Arthaud. Chartres. Rousset. Rigod. Ailloud. Bizet. Chauchot. Guichellet. Danthoine. Thomas. Hugon. Pericaud. Maille. Pochin.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ain, du Léman, de la Loire, du Rhône, du Simplon, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE METZ.

M. Voysin de Gartempe ✻, *premier Président.*

M. Gerard-d'Harnnoncelles, M. Colchen ✻, M. Auclaire, } *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Auburtin. Duquesnoy. Benoit. Dommanget. Faber. Patin de la Fizelière. Lambert. Perin de Vaux. Geoffroy. Robinet Cléry. Thorn. Hollande de Colmy. Jacquinot. Rolland. Charruel. Vaultrin. Husson. De Julvécourt. Pyrot. Martin de Julvécourt.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Masbourg. Humbert-Pomcourt.

PARQUET.

M. le Baron Perrin d'Augny ✻, *Procureur-Général impérial.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Crousse. Millet de Chevers.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Bourgeois ✻. Bourdelois. Miscaut. Perrin d'Augny, fils.

M. Roget, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Dupin. Grisel. Lajeunesse. Chanon. Cunin. Noizet. Leclerc. Leneveux.

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Ardennes, des Forêts, de la Moselle, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE MONTPELLIER.

M. le Baron Duveyrier ✻, *premier Président.*

M. le Baron de Boussairolles ✻, M. Juin de Siran ✻, M. Cavallier ✻, } *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Le Chevalier Rey-Pailhade ✻. Carlenc. Rozier. Vaissettes ✻. Alboize-Dupujol. Matheu ✻. Belmond ✻. Martin de Choisy. Castan. Sicard. De Barthès, Baron de Montfort. Farjon ✻. De Clausel-Cousergues ✻. De Lauro Duber ✻. Grenier ✻. Espic-Ginestet. Duvern. Visin-Monrepos ✻ ✻. Boussairolles, fils. De Lunaret. De Bosquat.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs.

Delayrolles. Deplantade. Sicard (D.-V.). Espic-Ginestet, fils. De Belleval.

PARQUET.

M. le Baron Fabre ✻, *Procureur-général impérial.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Thourel ✻. Castan fils.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Tixedor ✻. Buisson ✻. Fualdès. De Gaujal. Duveyrier, fils.

M. Golfin, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Enjalvin. Savy. Dessalles. Caizergues jeune. Acariés. Reynaud. Arnaud. Anduze père. Soulier. Boyer. Durand. Besset. Laugier. Verriere. Anduze fils. Paulinier. Puech. Bertrand.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées Orientales, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE NANCY.

M. le Baron Henry ✻, *premier Président.*

M. le Baron Saladin, M. de Bouteiller, M. Le Lorrain, *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Hugo ✻. Poirson. Couhey. Rouyer. Grison ✻. Braux. Charlot. De Baselaire. De Bouvier. Dubois de Riocourt. Rolland-de-Malleloy. Magny. Mourot. De Roguier. Estivant. Grandjean-de-Bouzanville. Derivaux. Ulry. Lescure. De Rozières.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Vautrin. Jannot. Fournier de Bacourt. Roxard de la Salle. De Lambillon.

PARQUET.

M. le Baron de Metz ✻, *Procureur-général impérial.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Chippel. De Metz, fils.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Bazoche ☼. Derazey ☼. Larzillière. De Joffrigny.

M. Lejeune, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Jacquinet. Gérardy. Contal (C. F.). Lallemant.
Philbert. Simonin. Dufour. Tisserand.
Barbier. Poirel. Ducret.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE NISMES.

M. le Baron Meyneaud de Pancemont ☼, *Maître des Requêtes, premier Président.*

M. Deforton,
M. le Chevalier Gamon ☼,
M. le Chevalier Noaille ☼,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Soustelle. Olivier. Le Chevalier Cottier ☼. Martin. Laporte-Belviala ☼.
Fornier-Clausonne. Chomel. Verot. Vigier. Rabaniol de la Boissière.
Plauchut de la Cassagne. Baron. Maubec. Amoreux. Roustan.
Fajon. Dupin. Bazille. Fargeon. . . . . .

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Noaille, fils. Ferrand. Trinquelagues, fils.
Magne. Lhermet. Deforton, fils.

PARQUET.

M. le Chevalier Cavalier ☼, *Procureur général impérial.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Trinquelague. Ricard.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Le Chev. Mezard ☼. Le Chev. Perrier ☼. Olivier.
Le Chev. Valette ☼. Enjalric.

M. Bruyere, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Achardy. Bosquier. Esperandieu. Monnier.
Augier. Boyer. Garilhe. Boissier.
Bonicel. Deveze. Mazoyer.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de Vaucluse, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE D'ORLÉANS.

M. le Baron Petit de la Fosse ✻, *premier Président.*
M. Moreau ✻,
M. Enouf,
M. le Baron Arthuis de Charnisay, } *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Hautefeuille.
Foucher aîné.
Ferrand.
Bouquerot Vo-ligny.
Lemolt Phalari.
Bordier.
Magon de S. Elier.
Fougeron.
Taschereau.
De Thebaudières.
Couet de Montarand.
Loyré.
Moisand.
Delaplace.
Legier.
Baschet Saint-Aignan.
Boscheron-Desportes.
Boullanger.
Darnaud.
Goubeau-de-la-Madelaine.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Mauvif de Montergon.
Colas de la Noue.
Ferriere de Loyac.
Duzzy.
Ferrand.

PARQUET.

M. le Baron Sezeur de Boismandé ✻, *Procureur-gén. imp.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Russeau ✻.
Bureau du Colombier.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Calmelet ✻.
Turpin.
Leroux.
Miron de l'Espinay.

M. Demachy, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Dinochau.
Baudry.
Marchand, jeune.
Ferriere.
Lair.

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des départem. d'Indre et Loire, de Loir et Cher, du Loiret, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE PARIS, *voyez* page 490.

COUR IMPÉRIALE DE PAU.

M. de Claverie ✻, *premier Président.*
M. de Malartic,
M. Dufau ✻,
M. Figarol ✻, } *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Prat.
Guiroye.
Casteran.
Badière.
Laborde.
Lamarque.
Lanère.
Fesches.
Barbet.
Noussitou.
Mondiet.
Dombidau-de-Crouzeilles.
De Charritte.
Courrèges-d'Agnos.
Mérens.
Perrin.
Borie-de-Lasseube.
De Moncla.
Pérés.
Fourcade de Vic.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Berdoy de Garlin. Laborde-de-Bielle. . . . . .

PARQUET.

M. Dartigaux ❋, *Procureur-général impérial.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Casebonne ❋. Dufau fils.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Laporte ❋. Cassaigne. Lussy. Bonnemason.

M. Catalogne, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Hourcade.	Forgues.	Casaubon.	Brantôme.
Julien.	Petit.	Dejernon.	Tourzet.
Biraben.	Sicabaig.	Bonnemason.	Cambeilh.
Deyt.	Sansot.	Biraben, fils.	

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Landes, des Basses Pyrénées, des Hautes Pyrénées, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE POITIERS.

M. Leidet ❋, *premier Président.*

M. Bodin,
M. le Baron Pervinquière,
M. Irland-de-Bazoges,
M. Lamarque,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Arnault-Ménardière.	Bouron ❋.	Rouget.	Caussaud-Dubost.
	Massé.	Landreau.	Leidet, fils.
Picauld ❋.	Rampillon.	Vernier-d'Audrecy	Trichet.
Dautriche.	Filleau.	Petit.	Brault.
Gaulthier.	Barbault-Lamotte.	Decressac.	Bernardin.
Barraud.	Goubeau de la Billennerie.	Letard de la Bouralière.	Rogues.
Lelong.			Millet.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Arnault, fils.	Guillemot.	Savary.
Baugier.	Havard.	Garan-Balzan.

PARQUET.

M. Henry Bouchard, *Procureur général impérial.*

Avocats généraux, Messieurs,

Debonnegens d'Aumont. Vincent Molinière. P. R. Foucher.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet; Messieurs,

Savary ❋. Leblois ❋. Labady. Guillet. Fraboulet.

M. Barbault, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Bigeu.
Rouillé.
Savin-Larclause.
Bréchard, jeune.
Guimard.
Pallu-Dubellay.
Arnault-Mé-nardière.
Jolly.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE RENNES.

M. le Baron Desbois ❋, *premier Président.*

M. Malherbe (O. ❋),
M. Costard,
M. Jourdain,
M. Le Guillou-Kincuff ❋,
M. Dupont-des-Loges.
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Fabre.
Gaillard-Kbertin.
Lebreton-Villeblanche.
Guillolohan.
Mocquard.
Elie.
Couannier.
Legraverend, père.
Boulay-Pâty.
Letourneux.
Coueffé.
Maussion ❋.
Codet.
Bossis.
Gourlay ❋.
Duval-Villebogard.
Boullaire-Villemoisan.
Couppé ❋.
Delaporte.
Chesnel, jeune.
Parcheminier.
Obelin de Kgal.
Delaforêt-d'Armaillé.
Roumain de la Rallaye.
Laugée.
De la Bintinaye.
Boullemer.
Duplessis-Grénédan.
Loz de Beaucours.
Ribault.
Delesguern.
Chesnel, aîné.
Coiquaud.
Aubrée de Kernaour.

Conseillers Auditeurs, Messieurs,

Le Mercier.
Caradec.
La Bigne-Villeneuve.
Mazé.
Lemoine de la Giraudoir.
. . . . . .

PARQUET.

M. Hardy, *Procureur général impérial.*

Avocats généraux, Messieurs,

Tiengou-Tréfériou.
Le Graverend, fils.
Denis Duporzou.
Varin.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet; Messieurs,

Roparlz ❋.
Lucas-Bourgerel ❋.
Delecluse ❋.
Michel de la Morvonnais.
Cadieu.
Carron.
Guyot de la Hardrouyère.

M. Braux, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Feildel.
Gaultier.
Jouon.
Le Roux.
Lucas.
Sauvrezis.
Cornu.
Delahaye.
Gandon.
Le Blanc.
Legal.
. . . . . .

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Côtes du Nord, du Finistère, d'Ille et Vilaine, de la Loire inférieure, du Morbihan, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE RIOM.

M. Redon ❋, *premier Président.*

M. Verny,
M. Deval ❋,
M. Bonarme,
M. Vernin,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Jaladon. Farradesche de Gromont. Prévost ❋. Cathol. Mandet. Tiolier.

Chapsal. Lafaye ❋. Branche. Baret Ducoudert. Landois. Marchet. Girot.

Astier. Tronet. Doudart de la Grée. Domingon. Préveraud de la Boutresse. Chabert-d'Hières.

Beaulaton. Huguet. Verny, fils. Thevenin. Geniex. Daniel.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Touttée, fils. Ducrohet.

Jaffeux. Maignol.

Monestier. Peyren.

PARQUET.

M. le Baron Grenier ❋, *Procureur-général impérial.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Touttée père. Rochon de Valette. Archon-Despérouzes.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Cathol du Deffan. Gonthier ❋. Treilhard. Bordes ❋. Jusseraud-Duclos.

M. Garron, *Greffier.*

Avoués, *Messieurs*,

Costes. Amat. Colange. Mandet Barth. Bayle, aîné.

Vazeille, père. Gourbeyre. Deveze, père. Perissel-Albert. Marie.

Tardif. Vernière, aîné. Garron, jeune. Daude-Verniolle. Huguet.

Beaudeloux. Mouton. Gayte la Rigaudie. Lafont.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE ROME.

M. le Chevalier Cavalli ❋, *premier Président.*

M. Ferretti,
M. de Grégori ❋,
M. Mazzichi,
M. Angelotti,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Celestini.	Amici.	Torelli.	Sicca.
Cipriani.	Morelli.	Marzuzzi.	Bernardi.
Guerra.	Armellini.	Vannutelli.	Biondi.
Tinelli.	Bini.	Serpieri.	Cecconi.
Ruffini.	Bezzi.	Mangiatordi.	Paradisi.
Pietromarchi.	Miconi.	Cavi.	Conconi.
Dealexandri.			

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Gaetani.	Costé.	Bourbon-del-Monte. . . . . . .
Petrarca.	Mansi.	. . . .

PARQUET.

M. Le Gonidec, *Procureur-général impérial.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Gilbert Boucher. Ortoli. Defornari.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Chiaromanni. Gromo. Grapelli. Patornay-Dufied.

M. de Lauréal, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Bruni.	Velletri.	Brenda.	Marchini.
Sellini.	Baffi.	Caminati.	Marroni.
Jacoucci.	Renzi.	Cardini.	Stazi.
Dubois.	Montanari.	Ciarré.	Cini.
Van Streip.	Mazzolini.		

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de Rome et de Trasimène, se portent à cette cour.

COUR IMPÉRIALE DE ROUEN.

M. Asselin Devillequier ✻, *premier Président.*

M. Eude,
M. Carel ✻,
M. Belhoste,
M. Dupont ✻,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Pottier.	Demanneville.	Chrétien de Fumechon ✻.	Turgis.
Hébert ✻.	Buschey Desnoës.	Hery.	Petit de la Saussaye.
Thierry.	Avenel.	Simonin.	Hubert.
Perrin.	Chapais Marivaux ✻.	Viquelin.	Chapais.
Lecomte.	Bourdon.	Thomas de Bosmelet.	Le Marchant.
Engren.	Bérubé.	Bunel.	
Cosnard.			
Rous.			

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Dreux. Carbonnier. Bourgeois. Asselin Devillequier, fils.

PARQUET.

M. le Baron Fouquet ❋. *Procureur-Général Impérial.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Aroux. Brière. Gosset de la Rousserie.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Deshayes ❋. Durouzeau. Dubost.

M. Lemonnier, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Leger.	Letourneur.	Desforges.	Portret.
Riqnet.	Poulet.	Canu.	Asse.
Vimart.	Leroy.	Richer.	Poullet (J. A.)

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Eure, de la Seine-Inférieure, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE TOULOUSE.

M. le Baron Desazars (O. ❋), *premier Président.*

M. Dast,
M. Daldeguier,
M. le Chevalier Roque ❋,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Loubers.	Charly.	Le Baron Latour-Mauriac.	Combettes de Caumont.
Dupuy.	Londios.	Bastide.	Rabaly.
Caubet.	Tissinier.	Pinel-Truilhas.	Debosque.
Monsinat.	Dalayrac.	De Cambon (Al.).	Feydel.
Solomiac.	Raynal-Saint-Michel.	D'Aiguesvives.	
Caubère ❋.			

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Bastoulh (B). Darbou. Pagan. Faure. Pech. Boyer.

PARQUET.

M. le Baron Corbière ❋, *Procureur-général impérial.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Bastoulh. Calmés.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Montané. Moly. Charlet. Serres. Cavalié.

M. Cabos, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Mallafosse.	Chamayou.	Astré.	Bonneserre.
Marion.	Druilhe.	Bourniquel.	Montroux.
Rieuvert.	Albene.	Martel.	Darles, fils.

Richard. Eyde. Belma. Salvan. Barada. Mazoyer. Bastié. Pagés. Esparbié. Gasc.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, de Tarn et Garonne, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE TRÈVES.

M. le Baron Garreau ✻, *premier Président*.

M. de Bruges ✻,
M. Poullain de Grandpré,
M. Rebmann ✻,
} *Présidens*.

Conseillers, Messieurs,

Dumey. Lintz. Jouve. Rosieres. Seyppel. Birnbaum. De Manessi. Duparge. Mathieu. Stephani. De Lassaulx. Schreiber. Mahieu. Rosbach. Umbscheiden. Cardon. Galliot de Genouillac. Dauphin. Derché. Saal.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

. . . .

PARQUET.

M. Stourm ✻, *Procureur-général impérial*.

Avocats-généraux, Messieurs,

Lelièvre. Fritsch.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Birck ✻. Tissot ✻. Gatterman ✻. Vaaché.

M. Mathis, *Greffier*.

Avoués, Messieurs,

Georgel Adam. Schue. Nalbach. Apprédéris.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de Mont-Tonnerre, de Rhin-et-Moselle, de la Sarre, se portent à cette Cour.

COUR IMPÉRIALE DE TURIN.

M. le Baron Pejretti-Condove ✻ ✻, *premier Président*.

M. le Baron Piossasco ✻,
M. Bertolotti ✻,
M. Busca ✻,
M. Costa ✻,
} *Présidens*.

Conseillers,

Conseillers, Messieurs,

Barocchio ✻. Curti. Dulac. Le Baron Joannini de Ceve de St.-Michel. Marentini. Mazzuchi. Nasi. Ramusatti. Somis. Vergnasco. Migliore. Rocci. Biandra. Laurent. Vialet de Montbel. Nuytz. Layolo. Gloria. Rigoletti. Giordano. Jano. Calvi. Castagneri. Ferrero.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs.

Rosano. Ceresa. Piossasco. Nuvoli. Odetti. Le Baron Chiavarina de Rubiana.

Conseillers-Auditeurs près la Cour spéciale extraordinaire, MM.

Avogadro. Celebrini. Bolla.

PARQUET.

M. le Baron Tixier ✻, *Procureur-Général Impérial.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Garnier. Rocca. Dufresneau.

Substituts pour le service des Cours d'assises et spéciales, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Mangiardi. Plochiu ✻. Pejretti. Rubini. Carignan-Chianoac.

M. Garron, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Baretta. Bernardi. Galosso. Deabbate. Gonella. Grosso. Isnardi. Marsaglia. Molineri. Monte. Mina. Mulateri. Pateri. Peano. Quaglia. Trombetta. Fontana. Cattaneo. Gallo.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des dép. de la Doire, du Pô, de la Sésia, de la Stura, se portent à cette Cour.

MILITAIRES *nommés pour remplir les fonctions de Juges près les Cours spéciales.*

AIN.

Comoy ✻, *Cap. de Gend.* Borelle, *Cap. au* 115e. Ganivet, *Capitaine de la compagnie de réserve.* } *Juges.*

AISNE.

Payot, *Capit. de Gend.* Allart, *Capit. de la compagnie de réserve*, Claye, *Cap. au* 32e. *de lig.* } *Juges.*

ALLIER.

Barbier Lassaux (O. ✻), *Colonel de Gendarm.*, Civil-Beaupré, *Cap. de Gend.* Favre, *Cap. de la comp. de rés.* } *Juges.*

ALPES (Basses).

Larcade ✻, *Cap. de Gend.*, Guyomard, *Cap. au* 117e. *de ligne*, Rochebrune, *Chef de bat. en retraite*, } *Juges.*

ALPES (Hautes).

Lafont, *Cap. de Gendarm.*, Cheylard, *Capitaine au* 3e *d'infanterie légere.* Subé-Blanc, *Cap.*, *en retr.*, } *Juges.*

ALPES MARITIMES.

Marquois, *Capit. de Gend.* Bellegarde, *Cap. Ad de place*, Bulger, *Capit. de la compagnie de réserve*, } *Juges.*

APENNINS.

Paris, *Capitaine de Gend.*,
Delruiseux, *Capit. d'artill.*,
Fouquier, *Cap. de la compagnie de réserve*,
} *Juges.*

ARDÈCHE.

Chabrier, *Capit. de Gend.*,
Falcon, *Cap. de la réserve*,
Monroty, *Cap. au 3e. rég.*,
} *Juges.*

ARDENNES.

Cochera, *Capit. de Gend.*,
Desbordes, *Colonel, Directeur d'artillerie*,
Traullé, *Chef de bataillon, Commandant d'armes*,
} *Juges.*

ARIÈGE.

Delalande-Menildraye, *Cap. de Gend.*,
Authier, *Cap. au 93e. rég.*,
Amardeilh, *Commandant la comp. de réserve*,
} *Juges.*

ARNO.

Jubé (O. ✳), *Colonel de Gendarmerie*,
Fleury, *Cap. de Gendar.*,
Duvaldreux, *Cap., Adjoint à l'Etat-Major.*
} *Juges.*

AUBE.

Sirugue (O. ✳), *Colonel de Gendarmerie*,
Dyonné, *Capit. de Gendarmerie*,
Argence, *Cap. au 69e. rég.*,
} *Juges.*

AUDE.

Besançon ✳, *Cap. de Gend.*
Gaillard, *Cap. de recrut.*,
Bax, *Capit. de la reserve*,
} *Juges.*

AVEYRON.

Delafons (O. ✳), *Colonel de Gendarmerie*,
Aubriot, *Capit. de Gend.*,
Pierret, *Capit. de la comp. de réserve*,
} *Juges.*

BOUCHES-DE-L'ELBE.

Charlot (O. ✳), *Col. de G.*,
Buyck, *Capit de Gend.*,
Vinache ✳. *Chef de bataill. Directeur du Génie*,
} *Juges.*

BOUCHES-DE-L'ESCAUT.

L'Enfant, *Capit. de Gend.*,
Dejoannes, *Cap. au 21e. reg.*,
Hedon, *Capit. de la compagnie de réserve*,
} *Juges.*

BOUCHES-DE-LA-MEUSE.

De Hogendorp, *Cap. de G.*,
Pocholle ✳, *Ch. de bataill., Commandant d'armes*,
Goureau, *Capit. de la compagnie de réserve*,
} *Juges.*

BOUCHES-DU-RHIN.

Renault ✳, *Capit. de Gend.*,
Leclerc, *Chef de bataillon, Sous-Directeur du génie*,
Aussendon, *Capit. de vétér.*,
} *Juges.*

BOUCHES DU RHÔNE.

Oullié (C. ✳), *Colonel de Gendarmerie*,
Toscan, *Cap. de Gend.*,
D'Embrun, *Cap. de la compagnie de réserve*,
} *Juges.*

BOUCHES-DU-WESER.

Dupont, *Capit. de Gendarmerie*,
Debriges, *Cap. de la comp. de réserve*,
Haekmeister, *Cap. de vétér.*,
} *Juges.*

BOUCHES-DE-L'YSSEL.

De Wolff, *Cap. de Gend.*,
Petit, *Chef de bataillon, commandant d'armes*,
Moreno, *dit* Saton, *Capit. de la comp. de réserve*,
} *Juges.*

CALVADOS.

Guerin (O. ✳), *Colonel de Gendarmerie*,
Tuollays, *Capitaine, adj. à l'Etat-major*,
Evrard, *Cap. de la Ce. de rés.*
} *Juges.*

CANTAL.

Comte, *Cap. de Gend.*,
Pierson, *Cap. au 25e. inf. lég.*
Ligonnier, *Cap. de la réserve*,
} *Juges.*

CHARENTE.

Saulnier ✳, *Cap. de Gend.*,
Bourbier, *Cap. de la réserve*,
Picheloup, *Cap. au 95e. rég.*
} *Juges.*

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Delorme ✻, *Cap. de Gend.*,
Baron, *Major au 26e. drag.*
Endelinne, *Capit. Quartier-Maître au 16e. dragons*,
} *Juges.*

CHER.

Mahot-Gemmasse ✻, *Cap. de Gendarmerie*,
Charpin, *Capit.*, *Aide-de-camp du Gén. de la Poype*,
Lambert, *Cap. de la compagnie de réserve*,
} *Juges.*

CORRÈZE.

Force, *Capit. de la compagnie de réserve*,
Grisel, *Capitaine au 44e.*
Briançon, *Capit. d'art.*,
} *Juges.*

CORSE.

Crozat ✻, *Colonel de Gendarmerie*,
Daubeterre, *Capit. de Gend.*
Barboni, *Capit. de Gend.*,
} *Juges.*

CÔTE-D'OR.

Gresard (O. ✻), *Colonel de Gendarmerie*,
Marinet, *Cap. de Gend.*,
Bichot, *Cap. Aide-de Camp du Général Veaux*,
} *Juges.*

CÔTES DU NORD.

Hue, *Cap. de Gend.*,
Buthiaud, *Cap. de la rés.*,
Plessis, *Cap. au 60e. rég.*,
} *Juges.*

CREUSE.

Bonhomme-la-Jaumont, *Cap. de Gendarmerie*,
Taillefert, *Capit. au 35e.*.
Le Brun, *Cap. de la compagnie de réserve*,
} *Juges.*

DOIRE.

Sarranne, *Cap. de Gend.*,
Landier, *Cap. de la Compagnie de reserve*,
Masson, *Cap. Lieutenant de la compagnie de réserve*,
} *Juges.*

DORDOGNE.

Martin Charly (O. ✻), *Col. de Gendarmerie*,
Monrot ✻, *Cap. de Gend.*,
Ducros, *Capit.*, *Aide-de-camp du Gén. Despeaux*,
} *Juges.*

DOUBS.

Pagnon la Borie (O. ✻), *Colonel de Gend.*,
Carrelet, *Capit. de Gend.*,
Cendrecourt, *Capit. aide-de-camp.*
} *Juges.*

DROME.

Jeannin ✻, *Capitaine de Gendarmerie*,
Macabrey, *Capitaine de la Compagnie de réserve*,
Langet, *Cap. au 25e. de lig.*
} *Juges.*

DYLE.

Huché (O. ✻), *Colonel de Gendarmerie*,
Merat ✻, *Capit. de Gend.*,
Pradel, *Cap.*, *aide-de-camp du Gén. Chambarthac*,
} *Juges.*

EMS OCCIDENTAL.

Cheibert ✻, *Colonel de G.*,
Charin, *Capit. de la compagnie de réserve*,
Megret, *Cap. aide-de-camp*,
} *Juges.*

EMS ORIENTAL.

Gombaud, *Chef d'escadron, Command. d'armes*,
Bagelaar, *Capitaine au 33e. de ligne*,
Laratte, *Cap. de la 56e. coh.*,
} *Juges.*

EMS SUPÉRIEUR.

Meyer, *Capit. de vétérans*,
Benoît, *Cap. de la comp. de reserve*,
Aillet, *Capit. Adjudant de place*,
} *Juges.*

ESCAUT.

Euchène ✻, *Cap. de Gend.*,
Joly, *Capitaine de la Comp. de reserve*,
Dupré, *Cap. au 65e. de lig.*,
} *Juges.*

EURE.

Manginot ✻, *Cap. de Gend.* Ragouin, *Capitaine au* 82e. *de ligne*, Milly, *Capit. de la comp. de réserve*, } *Juges.*

EURE-ET-LOIR.

Monjovet ✻, *Cap. de Gend.*, Pastrie, *Cap. au* 100e. *rég.*, Bardet, *Capit. de la compag. de réserve*, } *Juges.*

FINISTÈRE.

Sautinot, *Cap. de Gend.*, Cavel, *Cap. de la compag. de réserve*, Gibon, *Cap. au* 76e. *de lig.*, } *Juges.*

FORÊTS.

Bellaton, *Capit. de Gend.*, Macquin, *Capitaine, Adjudant de place*, Bloquet, *Capit. de la compagnie de réserve*, } *Juges.*

FRISE.

Jonquière, *Capit. de Gend.*, Coulombon, *Chef de Bat.*, Wampers, *Cap. de la comp. de réserve*, } *Juges.*

GARD.

Pourcher, *Cap. de Gend.*, Baron, *Capit. de la comp. de réserve*, Mercier, *Capitaine au* 7e. *d'infanterie légère*, } *Juges.*

GARONNE (Haute).

Descrimes Girié, *Capit. de Gendarmerie*, Fouques, *Chef d'esc. aide-de-camp de S. Ex. le Duc de Castiglione*, Thevet, *Capit. de la comp. de réserve*, } *Juges.*

GÊNES.

Dubignon, *Colonel de Gendarmerie*, Gay ✻, *Cap. de Gendarm.*, Pancrazy, *Capitaine, Adjudant de place*, } *Juges.*

GERS.

Eyrisch ✻, *Cap. de Gend.*, Marqueron, *Major au* 15e. *de chasseurs à cheval*, Caron, *Cap. au* 70e. *de lig.* }, *Juges.*

GIRONDE.

Mignotte (O. ✻), *Colonel de Gend.*, Trigant de Geneste, *Cap. de G.* Pouvreau, *Cap. de la compagnie de réserve*, } *Juges.*

HÉRAULT.

Hermitte, *Capit. de Gend*, Marechal, *Chef de bat.*, *Commandant d'armes*, Baudé-Maillé, *Capitaine, Adjoint à l'Etat-Major*, } *Juges.*

ILLE ET VILAINE.

Durocher ✻, *Capitaine de Gendarmerie*, Salmon, *Cap. des Vétérans*, Pothié, *Capit., adjoint à l'Etat-Major*, } *Juges.*

INDRE.

Reizet, *Chef d'escadron de Gendarmerie*, Peyrot, *Colonel en retraite*, Donoville, *Capit. au* 20e. *de ligne*, } *Juges.*

INDRE-ET-LOIRE.

Bergeron (O. ✻), *Colonel de Gendarmerie*, Seve ✻, *Cap. de Gend.*, Daumier, *Capit. de la comp. de réserve*, } *Juges.*

ISÈRE.

Jameron (O. ✻), *Colonel de Gendarmerie*, Caux, *Cap. de Gendarm.*, Guillermin, *Cap., Adjoint à l'Etat-Major*, } *Juges.*

JEMMAPE.

Darbourg ✻, *Cap. de G.*, Kolokrat, *Cap. de la Comp. de réserve*, Tronc, *Capit. au* 33e. *de ligne*, } *Juges.*

JURA.

Boucher ✻, *Cap. de Gend.*, Le Maire, *Cap. à la 15e. lég.* Magnin, *Capit. de la compagnie de réserve*, — *Juges.*

LANDES.

Coste, *Cap. de Gendarm.*, Jouvelle, *Cap. au 2e. de lig.*, Lasserre, *Cap. de la compag. de réserve*, — *Juges.*

LÉMAN.

Bloume, *Cap. de Gend.*, Hardy, *Capit. de la compagnie de réserve*, Grégoire, *Cap. au 23e. de ligne*, — *Juges.*

LIPPE.

Ormancin, *Cap. de Gend.*, Van-Troxel, *Colonel, Commandant d'armes*, Demeyerne, *Cap. de la compagnie de réserve*, — *Juges.*

LOIR-ET-CHER.

Froment ✻, *Cap. de Gend.*, Desurville, *Cap. de la comp. de réserve*, Lesmol, *Cap. au 103e. rég.*, — *Juges.*

LOIRE.

Dumarest de Lavalette, *Cap. de Gendarmerie*, Guillermin, *Cap. au 4e. lég.*, Lavergne, *Cap. de la compagnie de réserve*, — *Juges.*

LOIRE (Haute).

De la Tour, *Capit. de Gendarmerie*, Jaquet, *Capit. au 21e. rég. d'infanterie légere*, Alliot, *Cap. de la réserve*, — *Juges.*

LOIRE INFÉRIEURE.

Levieux, *Cap. de Gend.*, Heurteux, *Capit. Adjudant de côtes*, Lacroix, *Chef de Bat., command. la comp. de rés.*, — *Juges.*

LOIRET.

Racinet-Duplessis, *Capit. de Gendarmerie*, Lallubie, *Cap. au 5e. légère*, Thenon, *Capitaine en retr.*, — *Juges.*

LOT.

Evette, *Capit. au 65e. de lig.*, Delage, *Capit. de la Compagnie de réserve*, Fric, *Chef d'esc., en ret.*, — *Juges.*

LOT-ET-GARONNE.

Maury, *Capit. de Gend.*, Ambroise, *Capit. 2e. légere*, Carbon, *Capit. de la compagnie de réserve*, — *Juges.*

LOZÈRE.

Duhem ✻, *Cap. de Gend.*, Minet, *Capit. de la compag. de réserve*, Arnault, *Cap. au 28e. rég.*, — *Juges.*

LYS.

Jourdan ✻, *Cap. de Gend.*, Recoules, *Cap. aide-de-camp du Général Borel*, Veret, *Capit. de la Comp. de réserve*, — *Juges.*

MAINE-ET-LOIRE.

Noireau (O. ✻), *Colonel de Gendarmerie*, David-Belleville ✻, *Capit. de Gend.*, Charton, *Capit. de la compagnie de réserve*, — *Juges.*

MANCHE.

Croiseau ✻, *Cap. de Gend.*, Pradier, *Capitaine de la Compagnie de réserve*, Pilate, *Capitaine, adjoint à l'Etat-major*, — *Juges.*

MARENGO.

Acart, *Capitaine de Gend.* Vannacque, *Capit. au 42e. de ligne*, Chambry, *Cap. de la comp. de réserve*, — *Juges.*

MARNE.

Thomassin ✻, *Capit. de Gendarmerie*, Perreau, *Cap. au 85e. de lig.* Paris, *Cap. de la réserve*, — *Juges.*

MARNE (Haute).

Blanchelaine ✻, *Cap. de G.*, Baptaut, *Cap., Aide-de-camp du Gen. Offunlein.*, Hunier, *Cap. au 14e. de lig.*, — *Juges.*

MAYENNE.

Durocher la Perigne, *Capit. de Gendarmerie*,
Coquereau, *Capit. au 17e. de ligne*,
Farsis, *Chef de Bat., Comm. la compagnie de réserve*,
Juges.

MÉDITERRANÉE.

Mutel, *Cap. de Gendarm.*,
Jeannin, *Cap., Adj. de pl.*,
Bouchet, *Cap. d'artillerie*,
Juges.

MEURTHE.

Moncey (O. ✻), *Colonel de Gendarmerie*,
Marulaz (O. ✻), *Cap. de G.*,
Fririon, *Cap., aide-de-camp du Général Lacoste*,
Juges.

MEUSE.

Robert, *Capit. de Gend.*,
Edeline, *Cap. au 55e. rég.*,
Remy, *Capit. de la compag. de réserve*,
Juges.

MEUSE-INFÉRIEURE.

Caussin, *Capit. de Gend.*,
Pelletier, *Chef de Bat. du Genie*,
Tramblay, *Capitaine*,
Juges.

MONT-BLANC.

Le Maréchal ✻, *Cap. de Gen.*,
Massot, *Cap., Adj. de pl.*,
Peux, *Cap. de la comp. de rés.*
Juges.

MONTENOTTE.

Bourgoin, *Cap. de Gendar.*,
Lehoc, *Chef de Bat., Commandant d'armes*,
Carletto, *Cap. aux gardes-cotes*,
Juges.

MONT-TONNERRE.

Boizard (O. ✻) *Colonel de Gendarmerie*,
Derousse, *Cap. de Gend.*,
Frejafond, *Capit., comm. la comp. de reserve*,
Juges.

MORBIHAN.

Raguet-Liman, *Ch. d'escad. de Gendarm.*,
Stephan, *Aide-de-camp du Général Valory*,
Chabot, *Cap. de la réserve*,
Juges.

MOSELLE.

Rampont ✻, *Cap. de Gend.*,
Woillez, *Capit., Aide-de-camp du Gén. de Rozat*,
Camus, *Capit. du Genie*,
Juges.

NETHES (Deux).

Jabouille ✻, *Cap. de Gen.*,
Duseuil, *Cap. Adj. de place*,
Masel, *Cap. de la comp. de reserve*,
Juges.

NIÈVRE.

Coste aîné ✻, *Cap. de G.*,
Goard, *Capit. d'artillerie*,
Jarrige, *Capit. au 23e de ligne*,
Juges.

NORD

Depriecq ✻, *Capitaine de Gendarmerie*,
Chapuis, *Cap., Adj. de pl.*,
Passart, *Cap., Aide-de-camp du Général Lahure*,
Juges.

OISE.

Etienne ✻, *Capit. de Gend.*,
Cabos, *Capitaine de la compagnie de reserve*,
Gonard, *Cap au 43e. de lig.*,
Juges.

OMBRONE.

Fayes, *Cap. de Gendarm.*,
Boone, *Command. d'armes*,
Jourdan, *Cap. de la réserve*,
Juges.

ORNE.

Cavalier (C. ✻), *Colonel de Gendarmerie*,
Colas, *Capit. de la compagnie de réserve*,
Frerelet, *Cap. au 46e. de lig.*
Juges.

OURTE.

Georgeon ✻, *Col. de Gend.*,
Hemtinger ✻, *Cap. de G.*,
Camphelle, *Cap. Aide-de-camp*,
Juges.

PAS-DE-CALAIS.

Le Baron La Cour (C. ✻), *Colonel de Gendarm.*,
Humbert, *Cap., Adj. de pl.*,
Deschamps, *Capit. au 28e. de ligne*,
Juges.

PÔ.

Rivaud ✻, *Colonel de Gendarmerie*, Boyer ✻, *Cap. de Gend.*, Durand, *Capit.*, *command. la comp. de réserve*, } *Juges.*

PUY-DE-DOME.

Siaud, *Cap. de Gendarm.*, Demars, *Cap. de la comp. de réserve*, L'adjud.-Commandant Trinqualye (O. ✻), } *Juges.*

PYRÉNÉES (Basses).

Maluquer ✻, *Cap. de Gend.*, Ladeveze, *Cap. de la comp. de réserve*, Fouquier, *Cap.*, *Aide-de-camp du Gén. Verger*, } *Juges.*

PYRÉNÉES (Hautes).

Cazeaux, *Chef de Bat.*, *Commandant la comp. de rés.*, Soulé, *Cap. au 24e. régim. d'infanterie légère*, Danglade, *Cap. en retr.*, } *Juges.*

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Brault, *Cap. de Gend.*, Thorent, *Capitaine*, *adjud. de place*, Le Burguet, *Capit. Aide-de-camp*, } *Juges.*

RHIN (Haut).

Minangoy, *Cap. de Gend.*, Reimbold, *Cap. de la comp. de réserve*, Messier, *Cap. au 61e. rég.*, } *Juges.*

RHIN (Bas).

Leclerc de Grandchamp ✻, *Cap. de Gendarmerie*, Beaufort, *Chef d'escadron*, *adjoint à l'État-major*, Daniel, *Cap.*, *aide-de-camp*, } *Juges.*

RHIN-ET-MOSELLE.

Villette ✻, *Cap. de Gend.*, André, *Cap. de la Comp. de réserve*, Girard, *Cap. Aide-de-Camp du Général Guerin*, } *Juges.*

RHÔNE.

Blanchart (O. ✻), *Colonel de Gendarmerie*, Humbert, *Capit. de Gend.*, Brenot, *Cap.*, *Adjud. de place*, } *Juges.*

ROER.

Dault, *Capit. de Gend.*, Bosse, *Capitaine au 51e.*, Vandenelsken, *Capit. de la compagnie de réserve*, } *Juges.*

ROME.

Vaillant, *Col. de Gend.*, Borgia ✻, *Cap. de Gend.*, Defilippi, *idem*, } *Juges.*

SAMBRE-ET-MEUSE.

Marotte, *Capit. de Gend.*, André, *Cap. au 22e. de lig.*, Leloup, *Capit. de la réserve*, } *Juges.*

SAONE (Haute).

Perchet, *Capit. de Gend.*, Gariot, *Cap. de la réserve*, Jacquet, *Capit. au 9e. de chasseurs à cheval*, } *Juges.*

SAÔNE-ET-LOIRE.

Tugnot, *Cap. de Gend.*, Massena, *Cap. de la réserve*, Villepigne, *Cap. au 18e. rég.* } *Juges.*

SARRE.

Macé ✻, *Cap. de Gend.*, Siggy, *Cap. de la réserve*, Renard, *Cap. au 12e. de lig.* } *Juges.*

SARTHE.

Philipon ✻, *Capit. de G.*, Perrier, *Cap. au 11e. de lig.*, Beauvé, *Capit. de la compagnie de la réserve*, } *Juges.*

SEINE-ET-MARNE.

Thomé, *Capit. de Gend.*, Schmidt, *Capit. au 88e. de ligne*, Piquot, *Cap.*, *aide-de-camp du Général Chanez*, } *Juges.*

SEINE-ET-OISE.

Muriel ✻, *Cap. de Gend.*, Claude, *Chef de bataillon*, *comm. la comp. de rés.*, L'Homme, *Cap. au 75e. rég.*, } *Juges.*

SEINE-INFÉRIEURE.

Vautier ✻, *Chef d'escadron de Gendarmerie*, Clère ✻, *Colonel, comm. la comp. de réserve*, Noel, *Capit. au 7e. de cuirassiers*, } *Juges.*

SÉSIA.

Perrier, *Cap. au 13e. légère*, Clément, *Cap au 20e. de lig.* Wolff, *Cap. Adj.-Major au 20e. de ligne*, } *Juges.*

SÈVRES. (Deux).

Sauzeau, *Cap. de Gend.*, Detonches, *Cap. au 79e.*, Pasquier, *Cap. de la réserve*, } *Juges.*

SIMPLON.

Desbroses, *Cap. de Gend.*, Le Baron d'Hénin de Cuviller (O. ✻), *Adj. command.*, Duclaux, *Cap.*, *Adj. de pl.*, } *Juges.*

SOMME.

Poignard, *Capit de Gend.*, Teule, *Capit. au 39e. régiment*, Diacre, *Capit. de la comp. de réserve*, } *Juges.*

STURA.

Durosey ✻, *Cap. de Gend.*, Collot, *Cap. de la Comp. de réserve*, Morin, *Capitaine au 31e. légère*, } *Juges.*

TARN.

Joubert, *Capit. de Gend.*, Cadaux, *Cap. de la comp. de réserve*, Dupré, *Cap. au 10e. rég. d'infanterie légère*, } *Juges.*

TARN ET GARONNE.

De Bourdeau ✻, *Cap. de G.*, Richard, *Cap. au 66e. de lig.* Sire, *Capit. de la comp. de réserve*, } *Juges.*

TARO.

Bougault ✻, *Cap. de Gend.*, Veyrat, *Cap. Adj. de place*, Dupré, *Capit. de la comp. de réserve*, } *Juges.*

TRASIMÈNE.

Bertrand, *Cap. de Gendar.*, Duponchal, *Capit. au 9e. de ligne*, Justemont, *Cap. de la comp. de réserve*, } *Juges.*

VAR.

Le Marchant (O. ✻), *Col. de Gend.*, Silvy, *Capit. de Gend.*, Flour St-Genet, *Capitaine au 10e. bat. de vétérans*, } *Juges.*

VAUCLUSE.

Antoine, *Capit. de Gend.*, Pastour, *Cap. de Cavalerie*, Bernardi, *Capit. de la rés.*, } *Juges.*

VENDÉE.

L'Enfant, *Cap. de Gendar.*, Beffroy, *Cap. de la réserve*, Chambolle, *Capit. au 56e. de ligne*, } *Juges.*

VIENNE.

Maury, *Cap. de Gendar.*, Mahiet, *Cap. de la réserve*, Oudine, *Cap. au 54e. de lig.* } *Juges.*

VIENNE (Haute).

Saunier, *Chef d'esc. de Gend.* Guibert, *Capit. de la compagnie de réserve*, Laroche, *Capit. en retraite*, } *Juges.*

VOSGES.

Dardennes, *Capit. de Gend.*, Paulet, *Capit. au 5e. rég.*, Julien, *Chef de bat., comm. la comp. de réserve*, } *Juges.*

YONNE.

Glachant, *Cap. de Gendar.*, Laurent, *Capitaine de la Compagnie de réserve*, Mérillé, *Cap. au 30e. rég.*, } *Juges.*

YSSEL SUPÉRIEUR.

Roque, *Chef de bataillon, Commandant d'armes*, Fraze, *Capit. de la réserve*, Beck, *Capit. d'infant.*, } *Juges.*

ZUYDERZÉE.

Coroller ✻, *Colonel de Gendarmerie*, Chastel ✻, *Cap. de Gend.*, Berner, *Capit. Aide-de-Camp*, } *Juges.*

SECTION IV.

Tribunaux de première Instance.

Par décret impérial du 18 août 1810, les tribunaux de première instance sont, y compris les Présidens, vice-Présidens et Juges d'instruction, composés dans quelques arrondissemens de trois Juges, et dans d'autres de 4, 7, 8, 9, 10 et 12.

Les tribunaux composés de 3 ou 4 Juges ne forment qu'une Chambre et ont trois Suppléans; ceux composés de 7, 8, 9 ou 10 Juges, se divisent en deux Chambres, et ont chacun quatre Suppléans. L'une des deux Chambres connoît des affaires civiles, et l'autre des affaires de Police correctionnelle. Enfin les tribunaux composés de douze Juges ont six Suppléans et se divisent en trois Chambres, dont deux connoissent des affaires civiles, et la troisième des affaires de Police correctionnelle.

Tribunaux de Première Instance par ordre de départemens.

1. AIN.

Belley.

Ferrand, *Président.*
Roux, *Juge d'Inst.*
Mollat, *Juge.*
Cyvoet. . . . } *Sup.*
Desinod. . . . } *Sup.*
Lavigne. . . . } *Sup.*
Peysson, *Proc. imp.*
Brillat des Terreaux, *Subs.*
Novel, *Greffier.*

Bourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Picquet, *Présid.*
Brangier, *vice-Prés.*
Dupuy. . . . } *Jug.*
Tardy. . . . } *Jug.*
Populus. . . . } *Jug.*
Revel, *J. d'Instr.* } *Jug.*
HumbertMartinon. } *Jug.*
Dangeville. . . } *Jug.*
Quinson. . . . } *Jug.*
Dubost. . . . } *Sup.*
Billoud. . . . } *Sup.*
Siraud. . . . } *Sup.*
Parra. . . . . } *Sup.*
Perrot, *Proc. imp.*
Puthod. . . . } *Subs.*
Morel. . . . . } *Subs.*
Debost, *Greffier.*

Nantua.

Rouyer, *Présid.*
Guinet, *Juge d'Instruct.*
Pupunat, *Juge.*
Gruffas. . . . } *Sup.*
Dumale. . . . } *Sup.*
Goyffon. . . . } *Sup.*
Evrard, *Proc. imp.*
Revoux, *Subst.*
Domange jeune, *Gref.*

Trévoux.

Meunier, *Présid.*
Girié, *Juge.*
Broyer, *Juge d'Instruct.*
Chuinague. . . } *Sup.*
Perrier. . . . } *Sup.*
Mantellier. . . } *Sup.*
Millet, *Proc. imp.*
Francey, *Subst.*
Granger, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Lyon.

---

2. AISNE.

Château-Thierry.

Satil, *Président.*
Gandolphe, *Juge.*
Pinondel, *Juge d'Instr.*
Truet. . . . } *Sup.*
Pierrot. . . . } *Sup.*
Vol, fils. . . . } *Sup.*
Nerat, *Proc. imp.*
Nilot, *Subst.*
. . . . . , *Gref.*

Laon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Louis, *Présid.*
Lorin, *Vice-Présid.*
Carrière. . . . } *Jug.*
Laurent. . . . } *Jug.*
Manteau. . . . } *Jug.*
Belin, *J. d'Instr.* } *Jug.*
François. . . . } *Jug.*
Courteville. . . } *Jug.*
. . . . } *Jug.*
Hennecart. . . } *Sup.*
Laurendeau, père. } *Sup.*
Huet. . . . . } *Sup.*
François. . . . } *Sup.*
Delattre, *Proc. imp.*
Laurendeau, fils. . } *Subs.*
Demonceaux. } *Subs.*
Dumoutier, *Gref.*

Saint-Quentin.

Desjardins, *Présid.*
Namuroy, *Juge d'Instr.*
Martin Langlantier, *Juge.*

Paporet. . . . } Sup.
Fouquier. . . .
. . . .
Flamand, *Proc. imp.*
Fouquier-Chollet, *Subst.*
Muzeux, *Gref.*

Soissons.

Brayer, *Présid.*
Lalourcé, *Juge d'Instr.*
Petit, *Juge.*
Morel. . . . . } Sup.
Paillet. . . . .
Blin. . . . . .
Vernier, *Proc. imp.*
Decaisne, *Subst.*
Barbereux, *Gref.*

Vervins.

Epoigny, *Présid.*
Barenger, *Juge.*
Dallery, *J. d'Inst.*
Oudin. . . . . } Sup.
Jourdin. . . .
. . . . . .
Marcadier, *Proc. imp.*
Leboguais, *Subst.*
Ride, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Amiens.

---

3. ALLIER.

Gannat.

Lucas-Pierre, *Présid.*
Chocheprat du Mouchet, *Juge d'inst.*
Lafaye des Palissards, *Juge.*
Hue. . . . . } Sup.
Gaulmin . . .
Farradeche-Vialette.
Armet, *Proc. imp.*
Rabusson-de-Vaure, *Subs.*
Roux jeune, *Gref.*

Cusset.

Turrault, *Présid.*
Gravier-Raynaud, *Juge.*
Arloing, *Juge d'instr.*
Boyron-Rosier. } Sup.
Gallien . . . .
. . . .
Lacroix, *Proc. imp.*
Moulin-de-Bord, *Subst.*
Maguet, *Gref.*

Montluçon.

Regnard, *Présid.*
Raby, *Juge.*
Cantat, *Juge d'instr.*
Duchet. . . . } Sup.
Lespinard. . . .
Mathieu. . . .
Cornat, *Proc. imp.*
Chacaton-Virlobier, *Subs.*
Grozieux aîné, *Gref.*

Moulins.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Pinot, *Président.*
Merlin, *Vice-Présid.*
Béquas, *J. d'inst.* } Jug.
Dufloquet. . . .
Charles. . . .
Raffier. . . . .
Mizon . . . .
Lapoix Fréminville
Giraudet fils. .
Boiron fils. . . } Sup.
Michel. . . . .
Ossavy . . . .
. . . .
Julier, *Proc. imp.*
Julier neveu. . . } Subs.
Donjan. . . .
Burand, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Riom.

---

4. ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Lions, *Présid.*
Esmenjeaud, *Juge d'inst.*
. . . . . ., *Juge.*
Maurin. . . . } Sup.
Jaubert. . . .
Grassi. . . .
Berlié, *Proc. imp.*
Mouttet, *Subst.*
Derbesy, *Gref.*

Castellanne.

Hermelin, *Présid.*
Paty, *Juge d'instruction*
Gras, *Juge.*
Barthélemy Laurens. . . . } Sup.
Blanc. . . . .
Juste Guieu. . .
Collomp, *Proc. imp.*
Fruchier, *Subst.*
Plauche, *Gref.*

Digne.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dieudé, *Présid.*
Fortoul, *Vice-Présid.*
Fruchier. . . . } Jug.
Florens. . . .
Isnard. . . . .
Latil. . . . .
Clappier. *J. d'inst.*
Audibert. . . .
Joseph. . . .
Jouyne. . . . } Sup.
Antiq. . . . .
Coriol. . . . .
Allibert. . . .
Simon, *Proc. imp.*
Manuel . . . . } Subs.
Clément. . . . .
Grassy, *Gref.*

Forcalquier.

Richard, *Présid.*
Bouche, *Juge d'instr.*
Berluc, jeune, *Juge.*
Rogier. . . . . } Sup.
De Magnan. . .
Jansau. . . . .
Jacob, *Proc. imp.*
Aillaud, *Subst.*
Granier, *Gref.*

Sisteron.

Teissier, *Présid.*
Latil aîné, *Juge d'instr.*
Blegier, *Juge.*
Plauche. . . . } Sup.
Fichet. . . . .
Blanc. . . . .
Barlet, *Proc. imp.*
Laplane, *Subst.*
Fabre, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Aix.

5. ALPES (Hautes).

Gap.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Moynier Dubourg, père. *P.*
Bertrand, *Vice-Présid.*
Rochas, *Juge d'inst.*
Romane.
Marchon père.
Delafont.
Toscan-Duplantier. } *Jug.*
Depons.
Gariel.
Tournu Ventavon.
Blanc.
Jouve. } *Sup.*
. . . .
Viguier, *Proc. imp.*
Moynier Dubourg, fils. } *Sabs.*
Achard aîné.
Gautier, *Gref.*

Briançon.

Roubaud, *Présid.*
Charbonnel-Sales, *Juge d'instruction.*
Tholozan, *Juge.*
Deville.
Quoiras. } *Sup.*
Alphant.
Albert, *Proc. imp.*
Blanchard, *Subst.*
Fantin, *Gref.*

Embrun.

Maurin, *Présid.*
Davin, *J. d'inst.*
Faure, *Juge.*
J.-Jacq. Sibourd.
Donjois. } *Sup.*
Silvain.
Leveyze, *Proc. imp.*
Nicolas, *Subst.*
Tholosan, *Gref.*

La cour impériale de ce départ. est à Grenoble.

6. ALPES MARITIMES.

Nice.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Alberti Villeneuve, *Prés.*
Ruffin-Massa, *Vice-Prés.*
Piccon.
Voliver.
Bas, *Juge d'inst.*
Verani. } *Jug.*
Cristini.
Guiglia.
Spitalier Cessol.
Millon.
Ardoin. } *Sup.*
Hezaudi.
Tirante.
Franciosy aîné, *Proc. imp.*
Bernardi,
Bermondi, } *Subst.*
Ruffi, *Gref.*

Puget Theniers.

Raybaud, *Présid.*
Leotardi, *Juge d'instr.*
Hugues, *Juge.*
Armand.
Drogoul. } *Sup.*
Durandy.
Lautard, *Proc. imp.*
Garrel, *Subst.*
Boety, *Gref.*

San Remo.

Pie Bernardi, *Présid.*
Rey, *Juge.*
Roddy, *Juge d'instruct.*
Berrutti.
Macario. } *Sup.*
Reghezza.
Chery, *Proc. imp.*
Devalblanc, *Subst.*
Simon, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Aix.

7. APENNINS.

Chiavari.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Olivieri, *Présid.*
Gandolfo, *Vice-Présid.*
Galliano.
Castagnola.
Cicogna. } *Jug.*
Bosco, *J. d'inst.*
Lusardi.
Roncaglioli.
Rezza. } *Sup.*
Vaccaressa.
Bonta.
Natali, *Proc. imp.*
Laudour.
Castellini. } *Subs.*
Copello, *Gref.*

Pontremoli.

Cipelli, *Présid.*
Vicenzi, *Juge.*
Aurier, *Juge d'inst.*
Maracchi.
Donini. } *Sup.*
Zucchi.
Sicoré, *Proc. imp.*
Piola, *Subst.*
Garello, *Gref.*

Sarzane.

Adami, *Président.*
Pallavicini, *Juge d'inst.*
Spezia, *Juge.*
Almayer.
Fenucci. } *Sup.*
Rossi.
Massola, *Proc. imp.*
Oldoini, *Subst.*
Clavacci, *Gref.*

Spezia.

Pisoni, *Présid.*
Andreani, *Juge d'instr.*
Ravenna, *Juge.*
Nobili.
Accorsi. } *Sup.*
Torretti.
Garbiglia, *Proc. imp.*
Calzamiglia, *Subst.*
Boursetti, *Greffier.*

La cour impériale de ce département est à Gênes.

8. ARDÈCHE.

L'Argentière.

Challamel, *Présid.*
Brot, *Juge d'instr.*
Vesian, *Juge.*
Riffard.
Roure. } *Sup.*
Avias.
Meynier, *Proc. imp.*

Gasque, *Subst.*
Rouvière, *Gref.*

Privas.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Vacher aîné, *Présid.*
Abrial d'Issas, *Vice-Pr.*
Faure, *Juge.*
Grel Lamollière, *J. d'inst.*
Saint-Prix, Tinland Rochevive, Mottet, D'Arnaud, Couhert d'Étruchat, *Jug.*
Marcon, Jallat, Maigron, ..., *Sup.*
Vincent, *Proc. imp.*
Fuzier, fils, Lagarde, *Subs.*
Vincent A., *Gref.*

Tournon.

Balmain, *Présid.*
Soubeiran, *Juge d'inst.*
Deloche, Giraudy, *Jug.*
Ferrand, Malgontier, Rey, *Sup.*
Botu, *Proc. imp.*
Juventin, *Subst.*
Sonier-Dupré, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Nîmes.

9. ARDENNES.

Charleville.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Féart ☼, *Présid.*
Le Roi, *Vice-Présid.*
Millet, Laurent, Gentil, *J. d'inst.*, Bretagne, Guillaume, Vermon, Ribault, *Jug.*
Benissein, Delahaut aîné, Forest, Jaillot Hennequin, *Sup.*
Pâris, *Proc. imp.*
Bigeard, Alexandre, *Subs.*
Bourgerie, *Gref.*

Réthel.

Watelier, *Présid.*
Habon, *Juge.*
Richard-Maireau, *Juge d'instruction.*
Landragin-Taine, Guilly, ..., *Sup.*
Pauffin-Tiercelet, *Pr. i.*
Bournel, *Subst.*
Vuillemet, *Gref.*

Rocroy.

Larmuzeau, *Présid.*
Prisse, *Juge d'instruct.*
Henry, *Juge.*
Collardeau, Guillaume Dufay, Renier, *Sup.*
Piette-des-Broises, *Pr. i.*
Habart, *Subst.*
Binet, *Gref.*

Sedan.

Pillas, père, *Présid.*
Desbans père, *Juge.*
La Fontaine, *J. d'inst.*
Bourguin, Robert, Noel, *Sup.*
Verrier, *Proc. imp.*
La Grive, *Subst.*
Gerboulet, *Gref.*

Vouziers.

Golzart ☼, *Présid.*
Ponsard, *Juge d'instr.*
Clairon, *Juge.*
Duchesne, Barra, Godfrin, *Sup.*
Thiery, *Proc. imp.*
Jamelet, *Subst.*
Bertrand, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Metz.

10. ARIÈGE.

Foix.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bartet, *Présid.*
Boyer, *Vice-Présid.*
Gardebosc, Séré, *Juge d'inst.*, Darnaud, Fornier-Montcazals, Soulié, H. Castel, Pilhes, *Jug.*
Mainiel, Deramond, Carbon, Vidal, *Sup.*
Souques, *Proc. imp.*
Malpet, Darmaing, *Subs.*
Roques, *Gref.*

Pamiers.

Cassaing, *Présid.*
Crubailhes, *Jug. d'instr.*
Charly, *Juge.*
Borelli, Larue, ..., *Sup.*
Subra, *Proc. imp.*
Razillières, *Subst.*
Cayrol, *Gref.*

Saint-Girons.

Dupré, *Présid.*
Mouroux, *Juge.*
Delage, *Juge d'instr.*
Rouaix, Gouazé, Dauby, *Sup.*
Pagès, *Proc. imp.*
Signorel, *Subst.*
Castet, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Toulouse.

---

11. ARNO.

Arezzo.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Rossi, *Présid.*

Pezzella, *Vice-Présid.*
Brandaglia, Mecatti, *J. d'inst.*, Lazzerini, Socci, Paffetti — *Jug.*
Vagnoni, Mori, Tavanti, Lambardi — *Sup.*
Felici, *Proc. imp.*
Palazzeschi, Pagni — *Subs.*
Baldini, *Gref.*

Florence.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Oudet, *Présid.*
Fabrini, Brocchi — *Vic.-Prés.*
Bonarroti, Bombicci, Matani, Paolini, Grandi, Gobbi, *Jug. d'inst.*, Malvisi, *J. d'inst.*, Cicambelli, Lapini — *Jug.*
Landi, Sodi, Bellucci, Collini, Piccioli, Lamporecchi — *Sup.*
Carelli, fils, *Proc. imp.*
Fabbroni, Bigazzi, Cercignani, Ciantelli — *Subs.*
Thiébaud, *Gref.*

Modigliana.

Carducci, *Présid.*
Bernardini, Pichi, Bozzi, *J. d'instr.* — *Jug.*
Zauli, Vialani, Giaranfi — *Sup.*
Cerboni, *Proc. imp.*
Berti, *Subst.*
Vie, *Gref.*

Pistoie.

Falconcini, *Présid.*
Manni, *Juge.*
Calzolari, *Jug. d'inst.*
Ciampini, *Juge.*
Angiolucci, Pillotti, Peruzzi — *Sup.*
Arro, *Pr. imp.*
Lorenzi, *Subst.*
Bouvard, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Florence.

---

12. AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Truelle-Sourdat, *Présid.*
Loyez, *Juge.*
Moillat, *Juge d'instr.*
Camusat de Rilly, Parey, Guerrapain — *Sup.*
Gobin, *Proc. imp.*
Bertrand, *Subst.*
Hitier, *Gref.*

Bar-sur-Aube.

Charlon, *Présid.*
Trippier, *Juge.*
Blanchard, *Juge d'Inst.*
Angenoust, Boucherat, ... — *Sup.*
Vaillant, *Proc. imp.*
Berry, *Subst.*
Merger, *Gref.*

Bar-sur-Seine.

Trumet, *Présid.*
Babeau, *Juge d'Inst.*
Baton, *Juge.*
Legouest, Piedmontois, Labille — *Sup.*
Balahu-de-Noiron, *P. i.*
Payn, *Substitut.*
Boulard, *Gref.*

Nogent-sur-Seine.

Regnault de Beaucaron, *P.*
De Balestrier, *Juge.*
Baudouin, *Juge d'Inst.*
Feuger, Tapin, Lenoir — *Sup.*
Corps Demauroy, *Pr. i.*
Corrard, *Subst.*
Devaulay, *Gref.*

Troyes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Delahuproie, *Présid.*
Mouchet, *Vice-Présid.*
Corrard, Charmantier, Vernier, Camusat Descarets fils, *J. d'instr.*, Paillot de Saint-Léger, Rousselet, Huez de Pouilly — *Jug*
Ruotte-Courseuil, Forbert Patris, Camusat Descarets, père, Camuzat de Rilly — *Sup.*
Le Rouge, *Pr. imp.*
Salot de Montachet, Gossin — *Subs.*
Mullet, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Paris.

---

13. AUDE.

Carcassonne.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Rolland, *Présid.*
Albigès, *Vice-Présid.*
Griffe, Bausil, Rouch, Génie, *Juge d'ins.*, Durand, Naucadéry, Bouchere — *Jug.*

Fournier Violet. } Sup.
Jouy.
Sabartes.
Viguier.
Vallette, *Proc. imp.*
Alboise. } *Subs.*
Albarel.
Rieudemont, *Gref.*

Castelnaudary.

Gauzy, *Présid.*
Rigaud, *Juge.*
Reilhac, *Juge d'instr.*
Hébrail. } *Sup.*
Montpélié.
Combalzonne.
Tholosé, *Pr. imp.*
Taurines, *Subst.*
Combès, *Gref.*

Limoux.

Castel, *Présid.*
Joly, *Juge d'instr.*
Roumengoux, *Juge.*
Gap. } *Sup.*
Malroc.
Barrière.
Ribes, *Proc. imp.*
Barthé-d'Huleau, *Subst.*
Amalric, *Gref.*

Narbonne.

Bardy, *Présid.*
Jouy, *Juge.*
Miquel, *Juge d'instr.*
Robert. } *Sup.*
Gilabert.
Rey.
Raimaud, *Pr. imp.*
Merlac, *Subst.*
Alard, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Montpellier.

14. AVEYRON.

Espalion.

Boscus, *Présid.*
Ayral-la-Combe, *J. d'i.*
Rouvellat-Cussac, *Juge.*
Carbonnel. } *Sup.*
Jaonni.
Calmets.
Aldias, *Pr. imp.*
Affre, *Subst.*
Mestre, *Gref.*

Milhau.

Molinier-Sapientis, *Prés.*
Comitis, *Juge.*
Vaissiere Saint-Martin, *Juge d'instruction.*
Cazes. } *Sup.*
Boyer.
Carbon.
Vignolles, *Pr. imp.*
Enjalbert, *Subst.*
Genieis, *Gref.*

Rhodès.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Deseguret, fils, *Présid.*
Mazars, *Vice-Présid.*
Constans. } *Jug.*
Teulat, *J. d'instr.*
Bertrandi.
Seconds.
Julien.
Boisse aîné.
Enjalran.
Malrieu. } *Sup.*
Bourillon.
Mainier.
Bergognian.
Yence, *Pr. imp.*
Dornes. } *Subs.*
Yence, fils.
Avit, *Gref.*

Sainte-Afrique.

Galtier, *Présid.*
Calmes, *Juge d'instr.*
Guiraud, *Juge.*
Durand Catus. } *Sup.*
Peyre-Cadias.
Aurejac.
Thomas, *Pr. imp.*
Cambiaire de Molières, *S.*
Tarusson, *Gref.*

Villefranche.

Lortal, *Présid.*
Mouly, *Juge.*
Bergon, *Juge d'instr.*
Mazenc. } *Sup.*
Besson.
Loubatieres.
Andurand, *Pr. imp.*
Soulié-Ordiget, *Subst.*
Gaugiran, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Montpellier.

15. BOUCHES-DE-L'ELBE.

Hambourg.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Fels, *Présid.*
Camnann. } *V. P.*
Reiche.
Schroetteringk. } *Jug.*
Oldenbourg.
Wehner.
Deplato, *J. d'ins.*
De Puffendorff.
Sievers, *J. d'instr.*
Gries.
Weinhagen.
De During.
Misler. } *Sup.*
Hussel.
Bottein.
Arning.
Binder.
Lindinberg.
Baudel, *Pr. imp.*
Tiedemann. } *Subs.*
De Sode.
Hagemann.
Flugge.
Baudouin, *Gref.*

Lubeck.

Verquin, *Présid.*
Kindler. } *Jug.*
Kaupisch.
Kipp, *Juge d'ins.*
Hach. } *Sup.*
Overbeck.
Frister.
Vautrey, *Pr. imp.*
Witzendorff, *Subst.*
Lembké, *Gref.*

Lunebourg.

De Naeyer, *Présid.*
Küster. . . . . } *Jug.*
De Bohers. . . . }
. . . . . , *Juge d'inst.*
Lindemann. . . . }
De Blume. . . . } *Sup.*
. . . . . . }
Zeys, *Pr. imp.*
D'Uslar, *Subst.*
Knopff, *Gref.*

Stade.

Rapp, *Présid.*
De Willich. . . . }
Wehner, *J. d'ins.* } *Jug.*
D'Engelbrechten. . }
Villemer. . . . }
Kobbe. . . . . } *Sup.*
Kerftent. . . . }
Dumont. *Proc. imp.*
De Decken *Subst.*
Schunemann, *Gref.*

La cour impériale de ce départem. est à Hambourg.

---

16. BOUCHES-DE-L'ESCAUT.

Goes.

Van Engelen van Stryen. *President.*
Van Citters, *Juge d'instr.*
Van Erlach La Motthe, *Juge.*
De Wit Hamer. . }
Van Kerkwyck. . } *Sup.*
Clément. . . . . }
D'Engelbronner, *Proc. imp.*
Geeraerts-Peterbroeck, *S.*
De Kever, *Greffier.*

Middelbourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Van Dekreke, *Présid.*
Danckaerts, *Vice-Prés.*
Boursse Wils. . . }
Modera. . . . . }
Ermerins. . . . }
Schadden. . . . } *Jug.*
Van Citters, *J. d'.* }
De Pré. . . . . }
Van Moens. . . . }
Vander Mandere. }
Pels. . . . . . } *Sup.*
Reitz. . . . . }
Herklots. . . . }
Cobus, *Proc. imp.*
Ackermans . . } *Subs.*
Boddaert . . . }
Van Waesberghe Apers, *Greffier.*

Ziériczée.

Van Adrichem, *Présid.*
Moens, *Juge d'instr.*
W.-A. de Jonge, *Juge.*
M.-B. de Jonge. . }
Tonningen. . . . } *Sup.*
Fitzner. . . . }
Kroef, *Proc. imp.*
Vanhemert, *Subst.*
Eghter, *Greffier.*

La cour impériale de ce départem. est à Bruxelles.

---

17. BOUCHES-DE-LA-MEUSE.

Dordrecht.

Jantzon, *Président.*
Vrythoff, *Juge d'inst.*
Beelaerts van Emichoven. . . . }
Hoog (H.-P.). } *Jug.*
Emans de Micault. }
Brein . . . . } *Sup.*
Gevaerts. . . . }
Dierckens de Veydigraed, *Pr. imp.*
Croizet, *Substitut.*
Rens, *Greffier.*

Brielle.

Vanadrichem, *Présid.*
Fargon. . . . . }
Aansang, *J. d'ins.* } *Jug.*
Preuyt. . . . . }
Kravenhoff-Vandeleur. . . . }
Brender a Brandis. } *Sup.*
Brocx. . . . . }
Huart, *Proc. imp.*
Hoyer. *Subst.*
Ripping, *Greffier.*

Gorcum.

Van Appeltere, *Présid.*
Scharp, *Juge. d'inst.*
Ouwens. . . . . }
Vandercruyssen - Vanhoey. . . } *Jug.*
Delafaille. . . . }
Mekern. . . . } *Sup.*
Ysebrant-Bouvier. }
Begheyn *Proc. imp.*
Begram, *Substitut.*
Moorees, *Greffier.*

La Haye.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Steyn Parvé ✵, *Présid.*
Vanderkemp, *vice-Pres.*
Vosmaer, *Juge d'instruc.*
Pauw. . . . . }
Van Maanen (F.). }
Dekempenaer. . } *Jug.*
Gallé. . . . . }
Diert. . . . . }
Van der Haer. . }
Van Olden Barneveld. . . . . }
DeLange van Wyngaarde. . . . } *Sup.*
Bichon-Visch. . }
Dansaert Krain, *Pr. imp.*
Huygens. . . . } *Subs.*
Netscher. . . . }
Carré, *Greffier.*

Leyde.

Van Halteren, *Présid.*
Luzac. *Juge d'inst.*
Dozy. . . . . } *Jug.*
Swart. . . . . }
Van Noort. . . }
Moens. . . . . } *Sup.*
Dupuy. . . . . }
De Chavanes de la Giraudière, *Proc. imp.*

Verschuur, *Subst.*
Coerman, *Gref.*

Rotterdam.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Vanhoogstraten, *Prés.*
Gevers, *Vice-Prés.*
Maybaum, Woordhouder, Costerus, Sweltengrebel, Coenen, Van Blarkom, *J. d'instruct.* — *Jug.*
Hoog, Gevers-Deynoot, Tuning, Vanderheim — *Sup.*
Borry. *Proc. impérial.*
Wentholt, Bogaers — *Subs.*
Vauderlooyhouthof, *G.*

La cour impériale de ce département est à la Haye.

---

18. BOUCHES-DU-RHIN.

Bois-le-Duc.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bowier, *Président.*
Vander Horst, *Vice-Pr.*
Vogelvanger, *Juge d'ins.*
Losecaat, Van Heurn, Verhoeven, Van Hanswyk, Vanson, Sanvoort — *Jug.*
Dewys, Boreel de Mauregneault, Spoor, Borrel — *Sup.*
Legros, *Pr. imp.*
Van Couvent Ten Oever, Mestdagh — *Subs.*
Levisse, *Greffier.*

Eindhoven.

Van Velthoven, *Présid.*
De Witt, *Juge d'inst.*
. . . . *Juge.*
Spoor, Van Ommeren, Teurling — *Sup.*
Vander Beken, *Proc. imp.*
Van Lelyveld, *Substitut.*
Van den Hende, *Gref.*

Nimègue.

Mobachius Quact, *Présid.*
Morees, *Juge d'instr.*
Schenck de Nydeggen, *J.*
Vanden Gheyne, Smits, Voss — *Sup.*
Heymans, *Pr. imp.*
Vander Renne, *Subs.*
Breton, *Gref.*

La cour impériale de ce départ. est à Bruxelles.

---

19. BOUCHES-DU-RHONE.

Aix.

Bernard aîné, *Présid.*
Fouque, Laurans, Sicard, *J. d'instr.* — *Jug.*
Peise, Beuf, Castellan — *Sup.*
Lieutaud, *Pr. imp.*
Vassal, *Subst.*
Rambert, *Gref.*

Marseille.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Rigordy, *Présid.*
Ventre-Latouloubre, Fabry-Borrilli — *v.-P.*
Duroure, *J. d'in.*, Vacquier, *J. d'in.*, Long, Callamand, Darluc — *Jug.*
Laget le Vieux, Coquillhat, Papon, Roustan — *Jug.*
Thomas, Julien de Madon, Bouyon, Dageville, De la Boulie, Gas — *Sup.*
Guillibert, *Pr. imp.*
Courmes, Ollivier, Floret, Laget — *Subs.*
Igonel, *Gref.*

Tarascon.

Artaud, *Présid.*
Martin d'Arles, Jalabert — *Jug.*
Rassis, *Juge d'instruct.*
Evrard, Chapus, Rousti — *Sup.*
Hermanes, *Proc. imp.*
Bret, *Substitut.*
Royon, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Aix.

---

20. BOUCHES-DU-WESER.

Brême.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Termonia, *Président.*
Gondela, *Vice-Prés.*
Franckenfeld, *Juge d'inst.*
Post, Tidemann, Denecken, Busing, Stock — *Jug.*
Schumacher, Focke, Lampe, Gildemeister — *Sup.*
Dermineur, *Pr. imp.*
Reinbold, De Wisch — *Subs.*
Guttermann, *Greffier.*

Bremerlehe.

Bremerlehe.

Daucour, *Président.*
Delutken, *Juge.*
D'Issendorf, *Juge d'inst.*
Beaulieu de Marconay, *Jug.*
Soppert. . . .
Cammann. . . . } *Sup.*
. . . .
Collignon, *Pr. imp.*
De Zesterfleth, *Subs.*
Wedekind, *Gref.*

Nienbourg.

Mathieu, *Président.*
De Reiche. . .
Nicol. . . . .
Eisendecker, *Juge d'inst.* . . . } *Jug.*
Deichmann. . .
Egger. . . .
Giesewell. . . . } *Sup.*
Merex, fils, *Pr. imp.*
Meyer, *Subst.*
Winkelmann, *Gref.*

Oldenburg.

. . . . . , *Présid*
Scholtz. . . .
De Finck, *J. d'ins.*
De Oeder. . . . } *Jug.*
Westing. . . .
De Roemer. . .
De Hartem. . . } *Sup.*
Thaanberger, *Pr. imp.*
Reinbold, *Subst.*
Zedelius, *Gref.*

La cour impériale de ce départem. est à Hambourg.

---

21. BOUCHES-DE-L'YSSEL.

Almelo.

Clignett, *Président.*
Queyzen, *Juge d'inst.*
Pagenstecher. . .
Feith. . . . . } *Jug.*
Warnaars. . . .
Lanteman. . . .
Jacobson. . . . } *Sup.*
Simons, *Proc. imp.*
Waanders, *Substitut.*
Auffmorth, *Gref.*

Deventer.

Ribbius, *Président.*
Kronenberg, *J. d'Instr.*
Lemker. . . .
Le Cavelier. . . } *Jug.*
Cost.. . . . .
Nilant Bannier. .
Cock. . . . . } *Sup.*
Mathieu, *Proc. imp.*
Jacobson, *Substitut.*
Jordens, *Greffier.*

Zwolle.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Van Dedem, *Président.*
Van Pallandt, *vice-Présid.*
Opten Noort, *Juge d'ins.*
Scrivérius. . . .
Vanderwyck. . .
Hubert . . . .
Sandberg. . . .
Greven . . . .
Geldermann. . . } *Jug.*
Queyzen. . . .
Heerkens. . . .
Rhynvis-feith. .
Geldermann. } *Sup.*
Criquillon, *Proc. imp.*
Schaepman. . .
Helmich. . . . } *Subs.*
Brinkman, *Greffier.*

La cour impériale de ce département est à la Haye.

---

22. CALVADOS.

Bayeux.

Leboucher-Deslongspares, *Présid.*
Le Neveu, *Juge.*
Lesieur, *Juge d'inst.*
Moulland. . . .
Cauessin. . . .
Letot. . . . . } *Sup.*
Bunouville, *Pr. imp.*
Queru, *Subst.*
Le Cousté, *Gref.*

Caen.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Rousselin, *Présid.*
Cosne, *vice-Présid.*
Dutrone, *Juge d'instr.*
Alex. Bois-Launay.
Boisard. . . .
Le Vasnier. . .
Le Guelinel-Duroutel. . . . } *Jug.*
Pelvey.. . . .
De Lisle. . . .
Harivel. . . .
Lantaigne. . . . } *Sup.*
Lemenuet fils, *Pr. imp.*
Leguay. . . .
Trébutien. . . . } *Subs.*
Delaunay, *Gref.*

Falaise.

Edouard Blacher, *Présid.*
Seraut-Dubosq, *J. d'inst.*
Brunet, *Juge.*
Lequeru. . . .
Levavasseur. . .
Dubourg. . . . } *Sup.*
Morel, *Pr. imp.*
Lecouturier, *Subst.*
Le Breton, *Gref.*

Lisieux.

Lebret-du-Désert, *Prés.*
Guéret de Bellemare, *Juge d'instruction.*
Foubert Delaize, *Juge.*
Auber, *Juge.*
Becquemont. . .
Moisy de la Valaiserie. . .
Fauvel.. . . . } *Sup.*
Le Tertre, *Pr. imp.*
Gohier d'Ingléville, *Subs.*
Morel, *Gref.*

Pont-l'Évêque.

Houssaye, *Présid.*
Isabel-des-Landes, *J. d'ins.*
Fouqueu Sarrazin, *Juge.*
Le Tourny. . .
Beauchamp. . .
Hauvel. . . . . } *Subs.*

Caradec, *Pr. imp.*
Le Brun, *Subst.*
Le Cerf, *Gref.*

Vire.

Surbled, *Présid.*
Lebailly, *Juge d'instruct.*
Noel Duparc, *Juge.*
Bunout. . . . } *Sup.*
Le Mansel. . . .
Maurice. . . .
Bazin, *Pr. imp.*
Lepeltier, *Subst.*
Monlien, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Caen.

---

23. CANTAL.

Aurillac.

Delzons ✻, *Présid.*
Delzortz la Barthe, *Juge.*
Prax, *Juge.*
Laval, *Juge d'instr.*
Julhes. . . . } *Sup.*
Verniols. . . .
Vigier. . . . .
Coffinhal, *Pr. imp.*
Guitard ✻, *Subst.*
Brunon, *Gref.*

Mauriac.

Vacher de Tournemine, *Président.*
Mailhes, *Juge d'instr.*
Demurat, *Juge.*
Offroy-Delga. . . } *Sup.*
Périer. . . . .
Dolivier. . . . .
Mirande, *Pr. imp.*
Viales-Lasepouze, *Subst.*
Basset, *Gref.*

Murat.

Dubois-Miermt, *Présid.*
Teillard-Chambon, *Juge.*
Farradeche, *J. d'inst.*
Gazard. . . . } *Sup.*
Roux. . . . .
Duclo. . . . .
Benoit, *Pr. imp.*
Andrieux, *Subst.*
Dauriac, *Gref.*

Saint-Flour.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

. . . . . . *Président.*
Vaissière, fils, *vice-Pr.*
Loussert, *Juge d'inst.*
Chirol. . . . . } *Jug.*
Bertrand, père. .
Ruat. . . . . .
Mejansac. . . . .
Bru, fils. . . . .
Colrat. . . . .
Daude-Cissac. . . } *Sup.*
Bory. . . . . .
. . . .
. . . .
Falcimagne - Vaillant, *Pr. imp.*
Daude, fils. . . } *Subs.*
Cévérac. . . . .
Claviere, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Riom.

---

24. CHARENTE.

Angoulême.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chancel, *Présid.*
Clergeon, *vice-Présid.*
Coursac. . . . } *Jug.*
Devars, *J. d'inst.*
Brun. . . . .
Mioule. . . . .
Marveau. . . . .
Albert . . . . .
Vallier, fils. . .
Roy. . . . . } *Sup.*
Favre. . . . .
Ganivet-de-Beauvilliers. . . .
Pinot. . . . .
Callandreau, *Pr. imp.*
Lecoq, aîné. . . } *Subs.*
Daviaud.. . . .
Sennemaud, *Gref.*

Barbezieux.

Pelluchon-Destouches, *Pr.*
Veillon, *Juge d'instr.*
Drilhon, *Juge.*
Ribereau de la Prime. . . . } *Sup.*
Larquier aîné. . . .
. . . .
Locquet, *Pr. imp.*
Durandeau, *Subst.*
Levraud, *Gref.*

Cognac.

Bernard, *Présid.*
Rambaud, *Juge d'instr.*
Lecoq, *Juge.*
Robin. . . . . } *Sup.*
Duvergier. . . .
Bertrand Beauregard.. . . .
Gautier, *Pr. imp.*
Rullier, *Subst.*
Emard, *Gref.*

Confolens.

Fouchier, *Présid.*
Moureau, *Juge d'instr.*
Babaud-Marcillac, *Juge.*
Sudre. . . . . } *Sup.*
Chazaud. . . . .
Brac. . . . .
Boreau la Janadie, *Pr. i.*
Boussac-Nassaud, *Subst.*
Fredin, *Gref.*

Ruffec.

Thorel, *Présid.*
Lassé, *Juge.*
Coudert, *Juge d'inst.*
Chabot. . . . } *Sup.*
Lelong. . . . .
Baudin - Després.
Milet, *Pr. imp.*
Larsier, *Subst.*
Jolly, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Bordeaux.

---

25. CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac.

Moufflet, *Presid.*
Delafenestre, *Juge d'ins.*
Chouteau, *Juge.*
Pelligneau. . . } *Sup.*
Blanc-Fontenille.
Trubart. . . .

Chastellier, *Pr. imp.*
Rousset, *Subst.*
Flornoy, *Gref.*

La Rochelle.

Boutet-Destouches, *Prés.*
Moyne-Duvivier, *Juge.*
Brunet, *Juge d'instr.*
Parenteau, *Juge.*
Bouyer, père. } *Sup.*
Hérard, aîné.
Morin, fils.
De la Fontenelle de Vaudoré, *Pr. imp.*
Liege d'Irai, *Subst.*
Regnault père, *Gref.*

Marennes.

Barbier, *Présid.*
Neau. } *Jug.*
Guillet, *J. d'inst.*
Guerin. } *Sup.*
Gaudin.
Poujeau.
Perrin père, *Pr. imp.*
Monteault, *Subst.*
Gautreau, *Gref.*

Rochefort.

Maureau, *Présid.*
Bessat, *Juge.*
Seignette, *Juge d'inst.*
Ayraud. } *Sup.*
Fouché.
Faure.
Regnaud, *Pr. imp.*
Hugteau de Gaultret, *Subs.*
Dupré, *Gref.*

Saintes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Guillaud de Serzé. *Prés.*
Dangibaud, *vice-Présid.*
Patron. } *Jug.*
Godet.
Macaire.
Lavialle.
Laverny. *J. d'ins.*
Desbain.
Mollet.
Brun. } *Sup.*
Drillon.
Bonneau-Mondenge.
Arnaud.
Baudy, *Pr. imp.*
Brejon. } *Subs.*
Rondeau, fils.
Rousset. *Gref.*

Saint-Jean-d'Angely.

De Bonnegens-des-Hermitans, *Présid.*
Duvergier. } *Jug.*
Saint-Blancard, *Jug. d'inst.*
Lemaître, fils.
Jouanneau. } *Sup.*
Tillié.
Lemoyne.
Meaugeais. *Pr. imp.*
Charrier, *Subst.*
Choppy, *Gref.*

La cour impériale de ce département est a Poitiers.

---

26. CHER.

Bourges.

Seguin, *Présid.*
Berry, *Juge.*
Péron, *Juge d'instr.*
Bessaut, *Juge.*
Deséglise. } *Sup.*
Rossignol de Laronde.
Ragû.
Perrot de Linières, *Pr. i.*
Tissier de Ligny, *Subst.*
Patron. *Gref.*

Saint-Amand.

Béguin fils, *Présid.*
Bord-Grandfond, *Juge d'instruction.*
Bonnet, *Juge.*
Trémeau. } *Sup.*
Tabouet.
Bujon des Bones.
Thevenard Guerin, *Pr. i.*
. . . . . ., *Subst.*
Testé, *Gref.*

Sancerre.

Danjou, *Présid.*
Boin. *Juge d'instr.*
Brunet, *Juge.*
Meunier. } *Sup.*
Buchet-Martigny.
Robertet.
Baudouin d'Aulne, *P. imp.*
Sarton, *Subst.*
Boutet, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Bourges.

---

27. CORRÈZE.

Brive.

Crauffon, *Présid.*
Lescure, *Juge d'instr.*
Tassen. } *Jug.*
Bousquet-la-Borderie.
Vergne. } *Sup.*
Bousquet du Ronvein.
Lachapelle, fils.
Maillard, *Pr. imp.*
Cessac, *Subst.*
Choumeits-S.-Germain. G.

Tulle.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Lacombe ✠, *Présid.*
Froment, *vice-Présid.*
Duval. } *Jug.*
Bonnelye.
Meynard.
Soleilhet, *Juge d'instr.*
Servientes.
Dufraisse-Lafeuillade.
Vialle-Lafaurie.
Bourguet. } *Sup.*
Meynard.
Mougein-Saint-Avid.
Sartelon.
Ludière, *Pr. imp.*
Chadabet. } *Subs.*
Chaumont.
Floucaud-Penardille, *G.*

Ussel.

Maisonneuve-Lacoste, *Pr.*
Forsse, père. *Juge.*

Bayle, *Juge d'instr.*
Diouzidou, fils. } *Sup.*
Brousse. }
Choriol. }
Bonnot, *Pr. imp.*
Dumaret-Bellair, *Subst.*
Baraduc, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Limoges.

---

28. CORSE.

Ajaccio.

Susini, *Présid.*
Colonna-Ornano (B.), *J. d'instruction.*
Colonna-Ornano (Franç.), *Juge.*
Durazzi. } *Sup.*
Maestroni. }
Peraldi. }
Citadella, *Proc. imp.*
Pozzo di Borgo, *Gref.*

Bastia.

Graziani, *Présid.*
Massei, *J. d'inst.* } *Jug.*
Benedetti. J. }
. . . . }
Progher. } *Sup.*
Boccheciampe. }
Benedetti. F. }
Rige, *Proc. imp.*
Agostini, *Gref.*

Calvi.

Belgodere, *Présid.*
Goffori, *Juge d'instruct.*
Savelli, *Juge.*
Flach. } *Sup.*
Filippi. }
Capifali. }
Brisset, *Proc. imp.*
Ceccaldi, *Gref.*

Corte.

Raffaelli, *Présid.*
Tiberi, *Juge d'instruct.*
Colonna Ceccaldi, *Juge.*
Designorio. } *Sup.*
Montera. }
Grimaldi d'Edra. }
Castelli, *Pr. imp.*
Santelli, *Gref.*

Sartene.

Marcillesi, *Présid.*
Quilichini, *Juge d'inst.*
Casanova, *Juge.*
Pietri. } *Sup.*
Susini. }
Chiappe. }
A. J. Pietri, *Proc. imp.*
Gazano, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Ajaccio.

---

29. COTE-D'OR.

Beaune.

Bachey, *Présid.*
Gremeret, *Juge d'Inst.*
Masson. } *Jug.*
Gillotte. }
Latour. } *Sup.*
Fouqueraud-Bonnard. }
Cyrot. }
Chantrier, *Pr. imp.*
Guyot. *Subst.*
Marillier, *Gref.*

Châtillon.

Sonnois, *Présid.*
De Lacroix, *Juge.*
Mariotte, *Juge d'inst.*
Viaudey. } *Sup.*
Louis. }
Pingat. }
Clery, *Procureur imp.*
Mongin, *Subst.*
Bourru, *Gref.*

Dijon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Charbonnel, *Présid.*
Gouget, *vice-Prés.*
Delamarche. } *Jug.*
Lardillon. }
Maulbon d'Arbaumont. }
Baudot. }
Huguet, *Juge d'I.* }
Boissard. } *Sup.*
Amanton. }
Dubard. }
Pingat. }
Gouget-Michéa, *Pr. imp.*
Saverot. } *Subs.*
Borthon. }
Simon, *Gref.*

Semur.

Belin, *Présid.*
Champagne. } *Jug.*
Sibilotte, *J. d'Ins.* }
Lereuil. } *Sup.*
Digoy. }
Labbé. }
Henry, *Pr. imp.*
Maillard Chambure, *Subst.*
Charmot, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Dijon.

---

30. COTES-DU-NORD.

Dinan.

Gesbert, *Présid.*
Goudelin, *Juge.*
Reslou, *Juge d'inst.*
Denoual. } *Sup.*
Fougerays. }
Boscher. }
Faisant, *Pr. imp.*
Corvoisier, *Subst.*
Baignoulx, *Gref.*

Guingamp.

Vistorte, *Présid.*
Buhot-Kersers, *J. d'inst.*
Rouxel, *Juge.*
Huchet. } *Sup.*
Seret-des-Forges. }
Jouran. }
Festou-Villebranche, *P. i.*
Bodoüin, *Subst.*
Le Roy fils, *Gref.*

Lannion.

Turquet, *Présid.*
Brichet, *Juge.*
Deminiac, *Juge d'inst.*
Launay-Allain. } *Sup.*
Le Gorziou. } *Sup.*
Kergarion. } *Sup.*
Despoirriés, *Pr. imp.*
Rivoaland, fils, *Subst.*
Toussaint, *Gref.*

Loudeac.

Robin-Morhéry, *Présid.*
Robert, *Juge d'inst.*
Lecoguiec-Kergrist, *Juge.*
Lansard. } *Sup.*
Delafargue. } *Sup.*
Guillemot. } *Sup.*
Bigrel, *Pr. imp.*
Garnier-Vaulorin, *Subst.*
Delamarre, *Gref.*

Saint-Brieuc.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Pouhaër, *Présid.*
Gautier de la Motte, *vice-Président.*
Dubois Saint-Sevrin, *Juge d'instruction.*
Gourlay-Kervizien } *Jug.*
Lorin. } *Jug.*
Bienvenue. } *Jug.*
Guiot. } *Jug.*
Ropartz. } *Jug.*
Huet Brangolo. } *Jug.*
Barbediene. } *Sup.*
Guinot-Boismenu. } *Sup.*
Dieupart. } *Sup.*
Tiengou-Trériou, *Proc. imp.*
Le Meur, fils. } *Subs.*
Leminihi. } *Subs.*
Damar-Villeneuve, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Rennes.

---

31. CREUSE.

Aubusson.

Segrette-la-Ribière, *Prés.*
Grellet-Dumazaud, *Juge d'instruction.*
. . . . . . , *Juge.*
De la Seiglière. } *Sup.*
Jourdain, aîné. } *Sup.*
Durand. } *Sup.*
Tibord-Duchalard, *Pr. i.*
Grellet, *Subst.*
Dechier-Franc, *Gref.*

Bourganeuf.

Perron, *Présid.*
Maritaud, *Juge d'inst.*
Aubusson de Gorleix, *Jug.*
Seygaud. } *Sup.*
Berger. } *Sup.*
Rouchon. } *Sup.*
Laumond, *Pr. imp.*
Aubusson du Clou, *Subs.*
Grellet, *Gref.*

Chambon.

Debourges, *Présid.*
Dupuylatat-Laviergne, *Juge d'inst.*
Aupetit-Dumazeau, *Juge.*
Micheau. } *Sup.*
Massonnet. } *Sup.*
Autourde. } *Sup.*
Abonnet, *Pr. imp.*
Baraillon, *Subst.*
Meusnié, *Gref.*

Guéret.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dissandes-Lavillate, *Pré.*
Dumarest, *vice-Prés.*
Gerbaud-Malgane. } *Jug.*
Bergier. } *Jug.*
Boniaud, *Juge d'inst.* } *Jug.*
Fayolle, fils aîné. } *Jug.*
Boyer. } *Jug.*
Légier-Lagarde. } *Jug.*
Pichon des Châtres. } *Jug.*
Filioux de Saint-Sulpice. } *Sup.*
Geay-de-Montenon. } *Sup.*
Bernard-Duthérait. } *Sup.*
Charrière, fils. } *Sup.*
Baret-Descheises, père, *Pr. imp.*
Baret-Descheises, fils aîné. } *Subs.*
Séguy-Lavaud. } *Subs.*
Laroche, *Gref.*

La cour impériale de ce départ. est à Limoges.

---

32. DOIRE.

Aoste.

Armand, *Présid.*
Canta, *Juge d'instruct.*
Andreis Cimies, *Juge.*
Lynty. } *Sup.*
Robogliati. } *Sup.*
Rean. } *Sup.*
Lapierre, *Pr. imp.*
Passerin d'Entrever, *Subs.*
Cossano, *Gref.*

Ivrée.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Pettiti, *Presid.*
Vella, *vice-Présid.*
Sciandras, *Juge d'inst.*
Derossy. } *Jug.*
Moretta. } *Jug.*
Regis. } *Jug.*
Fresia. } *Jug.*
. . . . . . } *Jug.*
. . . . . . } *Jug.*
Eusebio. } *Sup.*
Leone. } *Sup.*
Nigra. } *Sup.*
Magnoni. } *Sup.*
Viani, *Proc. imp.*
Vacha. } *Subs.*
Démarèse. } *Subs.*
Cossano, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Turin.

---

33. DORDOGNE.

Bergerac.

Gouzot, *Presid.*
Vergniol, *Juge d'inst.*
Bouigue. } *Jug.*
Chaneau. } *Jug.*

Teyssonniere. }
Bugnet. } Sup.
Prevot aîné. }
Coudere, *Proc. imp.*
Faugere, *Subst.*
Tilhet, *Gref.*

Nontron.

Delage, *Présid.*
Authier-Châtillon, *Juge.*
Foullieres, *Juge d'instr.*
Narfond. }
Boyer. } Sup.
Fenillade. }
Forien-Desplasces, *Pr. i.*
Mazerat, *Subst.*
Vieillemard, *Gref.*

Périgueux.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dufraysse, *Présid.*
Meynard, *vice-Présid.*
Mage. }
Chanard-Lachaume. }
Fournier. }
Faulcon, *J. d'ins.* } Jug.
Pontard-Lambertie }
Deglane père. }
Dauriac. }
Lagreze. }
Moyraud. }
Sudret. } Sup.
Gonthier-Saint-Martin. }
Audebert, *Pr imp.*
Deglane, fils. } Subs.
Bonhore. }
Lapouyade, *Gref.*

Riberac.

Gerbeaud, *Présid.*
Lapeyrière, *Juge d'instr.*
Dubois-Dubay, *Juge.*
Dufresse. }
Montauzan. } Sup.
Dufraisse. }
Foumeyrol, *Pr. imp.*
Fargeot, *Subst.*
Valade, *Gref.*

Sarlat.

Gueyraud, *Présid.*
Vilatte. } Jug.
Lamarche. }

Pigeon, *Juge d'inst.*
Larroche. }
Touren. } Sup.
Lascour. }
Selves aîné, *Pr. imp.*
Soulignac S.-Rome, *Sub.*
Chauchat, père, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Bordeaux.

34. DOUBS.

Beaume.

Marchand, *Présid.*
Laurent Faivre, *J. d'inst.*
Perricot, *Juge.*
Bobillier. }
Compagny. } Sup.
Charpentier. }
Bressand, *Pr. imp.*
Marchand, *Subst.*
Meilleur, *Gref.*

Besançon.

Pourcherene, *Présid.*
Dormoy, *Juge d'instr.*
Tremolières. } Jug.
Caltet. }
Durney. }
Guillaume. } Sup.
Jacquot Demerey. }
Vuilleret, *Pr. imp.*
Bourquenev, *Subst.*
Jouffroy, *Gref.*

Pontarlier.

Gaudion, *Présid.*
Petit, *Juge d'inst.*
Barbaud, *Juge.*
Regnauld. }
Sombarde. } Sup.
Bailly. }
Maire, *Pr. imp.*
Virvaux, *Subst.*
Montgenot, *Gref.*

Saint-Hypolite.

Guillon, *Présid.*
Devillers, *Juge d'inst.*
Louiset, *Juge.*
Vallat. }
Vernev. } Sup.
. . . . . . }

Bryon, *Pr. imp.*
Belin, *Subst.*
Pareaud, *Gref.*

La cour impériale de ce départ. est à Besançon.

35. DROME.

Die.

Reymond, *Présid.*
Reboul, *Juge.*
Vallentin, *Juge d'inst.*
Vignon. }
Fauchier. } Sup.
Delamorte Félines. }
Lagier la Condamine, *Pr. i.*
Rochas, *Subst.*
Marcellin, *Gref.*

Montelimart.

Odouard ※, *Présid.*
Malleval. } Jug.
Forquet, *J. d'ins.* }
Pain. }
Chavasse. } Sup.
Peru. }
Pellaprat-Voullaire, *P. i.*
Bertrand d'Aubagne, *Subs.*
Grasson, *Gref.*

Nions.

Brochery, *Présid.*
Jacomin, *Juge.*
Delachaux, *Juge d'inst.*
Brin. }
Auzias. } Sup.
Marcellin de Remusat. }
Alançon, *Pr. imp.*
Leblanc, *Subst.*
Bernard, *Gref.*

Valence.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Boveron Desplaces, *Prés.*
Dauphin, *vice-Présid.*
Roland-Fromentière. }
Bossard. }
Revol. }
Realier. } Jug.
Royanez, *J. d'ins.* }
Pinet. }
Duplan. }

Besson. . . . . }
Delpuech. . . . . } *Sup.*
Dupré. . . . . }
Degros. . . . . }
Charlon, *Pr. imp.*
Boveron. . . . } *Subs.*
Dupin fils. . . }
Beranger, *Gref.*
La cour impériale de ce départ. est à Grenoble.

---

36. DYLE.

Bruxelles.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Malfroid, *Présid.*
Barbanson, *vice-Présid.*
Cordier, *Juge d'inst.*
Maurissens. . . . }
Herry. . . . . }
Greindt. . . . . } *Jug.*
Torfs. . . . . }
Vandenvenne. . . }
Faucille. . . . }
De Scheppere. . . } *Sup.*
Joly. . . . . }
Wyns fils. . . . }
Bourgeois, *Pr. imp.*
Devaleriola. . . } *Subs.*
Domis. . . . . }
Sury, *Gref.*

Louvain.

Bemelmans, *Présid.*
Van Leemputten. . }
De Bruyn. . . . } *Jug.*
Meynaerts, *J. d'I.* }
Lints. . . . . }
Gilbert. . . . . } *Sup.*
De Cocqueau. . . }
Vander Veken, *Pr. imp.*
Jacquelaert, *Subst.*
Huybrechts, *Gref.*

Nivelles.

Spruyt, *Présid.*
Nopener, *Juge d'inst.*
Lelièvre, *Jug.*
Lagasse. . . . }
Carlier. . . . . } *Sup.*
Lehoye. . . . . }

Vidal, *Pr. imp.*
Corbisier, *Subst.*
Dept, *Gref.*
La cour impériale de ce départ. est à Bruxelles.

---

37. EMS OCCIDENT.

Appingadam.

Van Bonneval Faure, *Pr.*
Wychgel. . . . }
Van Sysen. . . . } *Jug.*
Guichard, *J. d'inst.* }
Cleveringa. . . . }
Harne-Bellinga. . } *Sup.*
Toukens. . . . }
Criquillon, *Pr. imp.*
Sevenstern, *Substitut.*
Ducloux, *Greffier.*

Assen.

Van Lier, *Président.*
Oortwyn, *Jug. d'instruc.*
Alting. . . . . } *Jug.*
Van-der-Wyck. . }
Gratama. . . . }
Perisonius Waller. } *Sup.*
Oosting. . . . }
Bouly de Lesdain, *Proc. imp.*
Van Prehn, *Substitut.*
Willinge, *Greffier.*

Groningue.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Keiser, *Président.*
Tenberge, *vice-Présid.*
Sypkens, *Juge d'instr.*
Van Peer. . . . }
Nanta. . . . . }
Sickinghe. . . . } *Jug.*
De Drews. . . . }
Geertsema. . . . }
Woldring. . . . }
Cremers. . . . } *Sup.*
Tresling. . . . }
Driessen. . . . }
Roelants, *Proc. impér.*
Vanwartum. . . } *Subs.*
Gockinga. . . . }
Offerhaus, *Greffier.*

Vinschoten.

De Sitter, *Président.*
Star-Lichtenvoort. }
Van Iddekinge, } *Jug.*
Juge d'instr. }
Mutinghe. . . . }
Munniks. . . . }
Hesse. . . . . } *Sup.*
Stheeman. . . . }
Desfontaines, *Proc. imp.*
Wischers, *Substitut.*
Ganderheyden, *Greffier.*
La cour impériale de ce département est à la Haye.

---

38. EMS ORIENTAL.

Aurich.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Schlechtendal, *Prés.*
Heslingh, *vice-Prés.*
Tiaden, *Juge d'instr.*
Bœlling. . . . }
De Wicht. . . . }
Sassen. . . . . } *Jug.*
Olffen. . . . . }
Detmers. . . . }
Schepler. . . . }
De Wicht. . . . } *Sup.*
Kettler (J. V.). . }
Bluhm. . . . . }
. . . . . . , *Pr. imp.*
Kettler. . . . } *Sub.*
Otto-Bley. . . . }
. . . . . . , *Gref.*

Emden.

Deteleff, *Présid.*
Roësing. . . . } *Jug.*
Suur. . . . . }
De Pottere, *J. d'instr.*
Loesing. . . . }
Vanhalem. . . . } *Sup.*
Mencke. . . . }
DeDiepenbède-de-Roosendale-Coppieters, *Pr. i.*
Sauvage, *Subst.*
Hullesheim, *Gref.*

Jever.

Ittig, *Présid.*
Unger, *Jug. d'instr.*

Jansen. } *Jug.*
Mohring.
Jaspers. } *Sup.*
Jurgens.
. . . .
Günter. *Proc. imp.*
Ehrentraut, *Subst.*
Luur, *Gref.*

La Cour impériale de ce départem. est à Hambourg.

39. EMS SUPÉRIEUR.

Lingen.

Schielé, *Présid.*
Brockhausen, *J. d'ins.*
Boediker. } *Jug.*
Wahrendorff.
Raydt. } *Sup.*
Merckeinhein.
Kerchhoff.
Apffel, *Proc. imp.*
Zumsande, *Subst.*
Mulaert, *Gref.*

Minden.

Besson, *Présid.*
De Rappard. } *Jug.*
Aschoff.
Olhy, *Juge d'inst.*
Week. } *Sup.*
Ebmeier.
Muller.
Gatterman, *Proc. imp.*
Balster, *Subst.*
Gessel, *Gref.*

Osnabruck.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Ehrlen, *Président.*
Lehzen, *vice-Prés.*
De Leugerké. } *Jug.*
Diekhoff.
Vezin, *J. d'inst.*
Stuve.
Balcke.
Reishmeister.
Durfeld. } *Sup.*
Gruner.
Hartmann.
Wiemann.
Cerhumel, *Proc. imp.*

De Meding. } *Subs.*
D'Osten.
Friderici, *Greffier.*

Quackembruck.

Reniers, *Présid.*
De Rosing. } *Jug.*
Pielsticker.
Collmann, *J. d'ins.*
Scheiferdecker. } *Sup.*
Dunkel.
Tappehorn.
. . . ., *Proc. imp.*
D'Arnin, *Subst.*
Huebener, *Gref.*

La cour impériale de ce départem. est à Hambourg.

40. ESCAUT.

Audenarde.

Ketele, *Présid.*
Wolfcarius, *Juge d'instr.*
Thienpont, *Juge.*
Van Rechem. } *Sup.*
Liefmans ainé.
. . . .
Albert, *Procureur imp.*
Rapaert, *Subst.*
Ouraet, *Gref.*

Eecloo.

Goethals, *Présid.*
Genyn, *Juge d'inst.*
Cornelis, *Juge.*
Desmet. } *Sup.*
Eggermont.
Carion.
Parez, *Pr. imp.*
Lamblin, *Subst.*
Rieff, *Gref.*

Gand.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Esmangart des Feynes, *Pr.*
Vandervennet, *vice-Prés.*
Varenbergh. } *Jug.*
Vispoel.
Pulinx.
Van-de-Putte, *J. d'instruction.*
Le Begue.

Van de Poele. } *Jug.*
Lefebvre.
Amoreau.
Massez. } *Sup.*
Lammens.
Botterdaels.
Lammens.
Lejeune, *Pr. imp.*
Cannaert. } *Subs.*
Desmet.
Demeyère, *Gref.*

Termonde.

Beelaerts, *Présid.*
Eeman. } *Jug.*
Bauwens.
Willhardt, *J. d'I.*
Limpens. } *Sup.*
Gheerolffs.
Vandamme.
Jorant, *Pr. imp.*
. . . ., *Subst.*
Leunckens, *Gref.*

La cour impériale de ce départ. est à Bruxelles.

41. EURE.

Andelys.

Boulloche, *Présid.*
Baroche, *Juge.*
Demombynes, *J. d'inst.*
Potin de Lamairie. } *Sup.*
Lefebure.
Lamperière.
Lebrun d'Heurgival, *Pr.*
Rossey, fils, *Subst.*
Mauger, *Gref.*

Bernay.

Vattier, *Présid.*
Thulou, *Juge.*
Boivin, *Juge d'inst.*
Duval. } *Sup.*
Chambellan.
Follin.
Lizot, *Pr. imp.*
Miard Lablardière, *Subst.*
Philippe, *Gref.*

Evreux.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bouquelon, *Présid.*
Le Sage, *vice-Présid.*

Richard.
Branley fils.
Masse.
Richard de Pacy. } *Jug.*
Mary, *J. d'Inst.*
Pain.
Hochon.
Branley père.
Avril.
Hebert. } *Sup.*
Vallée.
Lefebvre, *Pr. imp.*
Leroy (Luc). } *Subs.*
Sagant.
Baget, *Gref.*

Louviers.

Demante, *Presid.*
Verdiere, *J. d'inst.*
Morin., *Juge.*
Chanu.
Gastine. } *Sup.*
Moisel.
Carpentier, *Pr. imp.*
Hebert, *Subst.*
Cabot, *Gref.*

Pont-Audemer.

Bourard, *Présid.*
Talon, *Juge.*
Le Roi, *Juge d'Inst.*
Delamarre.
Dumont. } *Sup.*
Hebert.
Castel fils, *Proc. imp.*
Dupin, *Subst.*
Cardeu, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Rouen.

142. EURE-ET-LOIR

Chartres.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Jannyot, *Président.*
De Trémault, *vice-Présid.*
Lefebvre du Murier, *Juge d'Instruction.*
Vallet de Lubriat.
Bachelot.
Hallier.
Dattin de Lancey. } *Jug.*
Letellier.
Houelbecq.
Léchalard.
Rossart.
Caillaux. } *Sup.*
Jumentier.
Poullin-de-Fleins, *Proc impérial.*
Simonneau. } *Subs.*
Caillaux.
Lefebvre, *Greffier.*

Châteaudun.

Bergeron, *Présid.*
Boucher, *Juge d'Instr.*
Delaforge, *Juge.*
Falaize.
Busson. } *Sup.*
Coutelle du Boulai.
Barré de Boisméan, *Pr. i.*
Barré-Janvier, *Substitut.*
Boucher, *Greffier.*

Dreux.

Marquis, *Président.*
Brisset, *Juge.*
Julienne, *Juge d'Inst.*
Thourette.
Ansiaume. } *Sup.*
. . . .
Guyard Marigny, *Pr. imp.*
Frappier de Jérusalem, *Subst.*
Foucault, *Greffier.*

Nogent-le-Rotrou.

Legeste, *Présid.*
Pinseloup de Maurissure, *Juge d'Instruction.*
Giroust, *Juge.*
Fauveau.
Courtin de Torsai. } *Sup.*
Martin Destouches.
Gueroult, *Pr. imp.*
Roger, *Subst.*
Lamort, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Paris.

43. FINISTÈRE.

Brest.

Chiron, *Presid.*
Pech.
Le Guillou de Kerincuff, *J. d'ins.* } *Jug.*
Maurice.
Le Gonnidec.
Le Hir. } *Sup.*
Duval.
Gillart, fils, *Pr. imp.*
Brajer, *Subst.*
Aumaitre, *Gref.*

Châteaulin.

. . . . . ., *President.*
Dénos, *Jug. d'instr.*
Mouton, *Juge.*
Le Marchadour.
Le Ster. } *Sup.*
Cosmao.
Danguy-Desdéserts, *Pr.*
De Foulan Taudeau, *Sub.*
Logéat, *Gref.*

Morlaix.

Guégot-Traoulen, *Présid.*
Brenterch, *Jug. d'instr.*
Le Denmat-Kervern. } *Jug.*
Penguern.
Durivage-Guillaume.
Lemoal. } *Sup.*
Lannurien Barazer.
Duplessis-Quemeneur, *Pr. imp.*
Lebozec, *Subst.*
Le Duc, *Gref.*

Quimper.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gaillard aîné, *Présid.*
Guymard-Coatidreux, *v.-President.*
Legoazre.
Le Bastard.
Daniélou, *J. d'i.*
Penauros. } *Jug.*
Deléchuse-Longrave.
Nouvel
Letersec.

Chauveau-Kernaeret, Poulizac, Bodin, Leissegue Rosaven — *Sup.*
Maufras-Duchatellier, *Pr. impérial.*
Delécluse, fils, Le Painteur de Norměny — *Subs.*
Lemoyne, *Gref.*

Quimperlé.

Decourbes, *Présid.*
Le Corre, *Juge.*
Huon de Kermadec, *Juge d'instruction.*
Lhelgoualch, Caurant, Renault — *Sup.*
Briant-du-Lescoët, *Pr. i.*
Horellon-Kergos, *Subst.*
Lenir, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Rennes

44. FORÊTS.

Diekirch.

Dolimar, *Presid.*
Schmit, *Juge d'instr.*
Lamberty, *Juge.*
Duprelle, Didier, ... — *Sup.*
Forron, *Pr. imp.*
Lacis, *Subst.*
Wampach, *Gref.*

Echternach.

Ensch, *Présid.*
Gerardy, *Juge d'inst.*
De Hout, *Juge.*
Loeis, Jurion, Munchen — *Sup.*
Muller, *Pr. imp.*
Veyland, *Subst.*
Grand, *Gref.*

Luxembourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Laval, *Présid.*
Marechal, *vice-Présid.*
Neuman, Legeay, Tesch, Ransonnet, Prevost, Desert, Gusman, *J. d'ins.* — *Jug.*
Bockoltz, Tilliard, Desroches, Leclerc — *Sup.*
Adenis, *Pr. imp.*
Maillefer, Probst — *Subs.*
Poisson, *Gref.*

Neufchâteau.

Collard, *Présid.*
Dewez, *Juge.*
Corsin, *Juge d'inst.*
Guillaume, ... — *Sup.*
Mouroux, *Pr. imp.*
Bernard, *Subst.*
Leblanc, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Metz.

45. FRISE.

Heerenveen.

Van Boelens, *Président.*
Kratzsch, *Juge d'inst.*
Van Haaften, Metz — *Jug.*
Nauta, Steemma, Tjalling Fonteim — *Sup.*
Van Merstraeten, *Pr. imp.*
Vanjdsinga, *Substitut.*
Tadema-Wielandt, *Gref.*

Leeuwarden.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Vanvierssen, *Président.*
Gosliga, *vice-Présid.*
Driessen, Wielandt, Wartna, *J. d'inst.*, Jongsma, Gabinus Dewal, Van Viersen — *Jug.*
Wielinga-Van-Scheltinga, Le Maire, Solkes-Tromix, ... — *Sup.*
Tibergheim, *Proc. imp.*
Eckma, Noodt — *Subs.*
Bucker-Andreal, *Gref.*

Sneek.

Herbell, *Président.*
Meurs, Van Hylckama, Reinback, *J. d'ins.* — *Jug.*
Bauke Haga, Wybe-Tuinhout-Canter-Vischer, ... — *Sup.*
Helsen, *Pr. imp.*
Attema, *Substitut.*
Verwey, *Greffier.*

La cour impériale de ce département est à la Haye.

46. GARD.

Alais.

Ramel, *Président.*
Servier, *Juge d'instruct.*
Rossel, *Juge.*
Soustelle, Sugier, Reidon — *Sup.*
Ricard St. Hilaire, *Pr. imp.*
Aberlenc, *Subst.*
Clauzel, *Gref.*

Levigan.

Lapierre, *Présid.*
Pelon, *Juge.*
Balla, *Juge d'inst.*
Barral, Gaches, Randon — *Sup.*
Randon-Lasalle, *Pr. imp.*
Redier, *Substitut.*
Durant aîné, *Gref.*

Nimes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Manse, *Présid.*
Bordarier, *vice-Présid.*
Fornier. } *Jug.*
Gonnet, *J. d'inst.*
Favant.
Blanchard.
Chassanis.
J. Rossel. } *Sup.*
Alaux.
Blanchard.
Canouge.
Despuech, *Pr. imp.*
Chas. } *Subs.*
Labaune.
Viguier, *Gref.*

Uzès.

Troussel, *Présid.*
Trinquelague. } *Jug.*
Journet, *J. d'inst.*
Blanchard. } *Sup.*
Devez.
Lenfant.
Goirand la Baume, *Pr. i.*
Flandin, *Subst.*
Lombard, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Nimes.

---

47. GARONNE (H^te.)

Murét.

Despaignol, *Présid.*
Rupé, *Juge.*
Sans, *Juge d'inst.*
Groc. } *Sup.*
Dufaur.
Tuffé.
Gallias, *Pr. imp.*
Montsinat, *Subst.*
Sevènes, *Gref.*

Saint-Gaudens.

Couzier, *Présid.*
Montalègre, *Juge d'inst.*
Tatareau, *Juge.*
Danizan. } *Sup.*
Forgues.
Sarter.

Sacase, *Pr. imp.*
Saurine, *Subst.*
Galié, *Gref.*

Toulouse.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Martin Bergnac, *Prés.*
Carrière, *Vice-Présid.*
Ortric. } *Jug.*
Dorliac, *J. d'inst.*
Duroux.
Legendre.
Ruotte.
Perpessac.
Faure. } *Sup.*
Boubée.
Viguier.
Bellecourt.
Miegeville, *Pr. imp.*
Grimal. } *Subs.*
Lartigue.
Sempé, *Gref.*

Villefranche.

Molinier, *Présid.*
Furgole, *Juge d'instr.*
Taissié, *Juge.*
Vieulès. } *Sup.*
Caseneuve.
Gabalda.
Soulé, *Pr. imp.*
Pratriel, *Subst.*
Miquel, *Gref.*

La cour impériale de ce départem. est à Toulouse.

---

48. GÈNES.

Bobbio.

Callegari, *Présid.*
Alvigini, *Juge.*
Palmesini, *Juge d'instr.*
Della Cella. } *Sup.*
Monticelli.
Seravalle.
Astori, *Pr. imp.*
Leardi, *Subst.*
Pezzi, *Gref.*

Gênes.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Antola, *Présid.*

Asseretto. } *V.-P.*
Ruffini.
Maghella, *J. d'ins.*
Reggio. } *Jug.*
N. Solari.
C. Solari.
Steneri, *J. d'inst.*
De Martini.
Leveroni.
Poggi.
Noce.
Molfino. } *Sup.*
Sbertoli.
Guascone.
Massone.
Manggini.
Morchio.
Challaye, *Pr. imp.*
Massuero. } *Subs.*
Parodi.
Germi.
Marré.
Solari, *Gref.*

Novi.

Cattuci, *Présid.*
Pernigotti, *Juge d'inst.*
Priora, *Juge.*
Ramponi. } *Sup.*
Foglia.
Baratta.
Montplanqua, *Pr. imp.*
Bocca, *Subst.*
Ricci, *Gref.*

Tortone.

Busseti, *Présid.*
Cusati, *Juge d'instr.*
Ronchi, *Juge.*
Tedeschi. } *Sup.*
Signorio.
Turbiglio.
Figni, *Pr. imp.*
Reminolfi, *Subst.*
Brenasi, *Gref.*

Voghera.

Grattarola, *Présid.*
Merati, *Juge.*
Cavalli, *Juge d'instr.*
Gallini. } *Sup.*
Balladore.
Bottigella.

Peneccini, *Pr. imp.*
Maggiora, *Subst.*
Paquel, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Gênes.

49. GERS.

Auch.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Loubens, *Présid.*
Laurix, *vice-Présid.*
Carrere. . . . } *Jug.*
Druilhet. . . .
Diuzède. . . .
Pardiac, *Juge d'instruction.*
Lasmesas. . . .
Meilhan. . . .
Dutroc. . . . } *Sup.*
Cardes. . . .
Solon. . . .
Amade, fils. . .
Amade, père, *Pr. imp.*
Bonbée. . . . } *Subs.*
Duprat. . . .
Molliere, fils, *Gref.*

Condom.

Gaichies, *Présid.*
Dutoya, *Juge d'instr.*
Molié, *Juge.*
Lebé. . . . . } *Sup.*
Dupuy. . . . .
Bernard Lasmolles
Boyer, *Pr. imp.*
Buzet, *Subst.*
Raynaud-Corne, *Gref.*

Lectoure.

Despiau, *Présid.*
Bourgade, *Juge d'instr.*
Barailhé, *Juge.*
Cantaloup. . . } *Sup.*
Lagente Sauron. .
Malus. . . . .
Deguilhem, *Pr. imp.*
Monbrun, *Subst.*
Burgan, *Gref.*

Lombez.

Marre oncle, *Présid.*
Passama, Baron de la Busquière, *Juge.*
Lairle, *Juge d'instr.*
Labarthe - Brandelac. . . . } *Sup.*
Troy. . . .
Dufaur. . . .
Guillon, *Pr. imp.*
Caussade, *Subst.*
Azéma aîné, *Gref.*

Mirande.

Bousses, *Présid.*
Agut Lasserre, *Juge.*
Cassagnard, *Juge d'instr.*
Saint-Arroman. . } *Sup.*
Terrail. . . . .
Olleris. . . . .
Pierre Cenac fils, *Pr. i.*
Laurent, *Subst.*
Dazan, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Agen.

50. GIRONDE.

Bazas.

Bignon, *Présid.*
Lagardere du Galant, *Jug. d'inst.*
Polhe, *Juge.*
Descures. . . . } *Sup.*
Servières . . .
Castera-Larriere. .
Bagot, *Pr. imp.*
Giresse, *Subst.*
Martin, *Gref.*

Blaye.

Arnauld, *Présid.*
Cluchard, *Juge d'instr.*
Zebédée Gontault, *Juge.*
Brun. . . . . } *Sup.*
Gugneau aîné. .
Faure-St.-Hubert.
Pastoureau, *Pr. imp.*
Lacroix, *Subst.*
Dufresne, *Gref.*

Bordeaux.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Galineau, *Présid.*
Mazet. . . . . } *v.-P.*
Lavardens. . . .
Loustau-Lamothe. } *Jug.*
Latour. . . . .
Dumeynieux, *Juge d'instruct.* .
Caussade. . . .
Roux. . . . .
Vignial. . . . .
Lagarde, *Juge d'instruct.* .
Lafourcade. . .
Dezets. . . . .
Lulé-Dejardin. . } *Sup.*
Bignon St.-Roch.
Monnerie. . . .
Camarsac - Romefort. . . .
Vigneras. . . .
Devaux. . . . .
Cazimir de Sèze, *Pr. i.*
Babize. . . . } *Subst.*
Dupont. . . .
Roullet. . . .
Laloubie. . . .
Dupuy jeune, *Gref.*

L'Esparre.

Boussier, *Présid.*
Potié, *Juge d'instruct.*
Chatard, *Juge.*
Laumond jeune. } *Sup.*
Legras. . . .
Tatin. . . . .
Lussac, *Pr. imp.*
Maignot, *Subst.*
Lebeuf, *Gref.*

Libourne.

Decazes, *Présid.*
Souffrain. . . } *Jug.*
Pascal-Fourcaud. .
Guimard, *J. d'ins.*
Deval. . . . } *Sup.*
Badailh. . . .
Piffon aîné. . .
Durand-Lagrangère, *Pr. i.*
Durocher, *Subst.*
Durand, *Gref.*

Laréole.

Lassime, *Présid.*
Deniaut, *Juge.*

Richon, *Juge d'instr.*
Cailhelon. . . . }
Nau-Beslile. . . } *Sup.*
Prouvereau. . . }
Dumoulin, *Pr. imp.*
. . . . . , *Subst.*
Laporterie, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Bordeaux.

---

51. HÉRAULT.

Béziers.

Milhau, *Présid.*
George Coste, *Juge.*
Villebrun, *Juge d'instr.*
Bedos, *Juge.*
Alzieu. . . . }
Lunaret. . . . } *Sup.*
Azaïs. . . . }
Lamarre, *Pr. imp.*
Fusier, *Subst.*
Vernhes, *Gref.*

Lodève.

Prunier, *Présid.*
Salles-Costebelle, *Juge d'instruction.*
Siau, *Juge.*
Arnaud. . . . }
Geraud. . . . } *Sup.*
Martin. . . . }
Léotard, *Pr. imp.*
Bastide, *Subst.*
Alengry, *Gref.*

Montpellier.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chauvet, *Présid.*
Montels, *vice-Présid.*
Bouden. . . . }
Viel, père. . . }
Martel aîné, *J. d'i.* } *Jug.*
Martin Féau. . . }
Martel, J. B. . . }
Pieyre. . . . }
Corbin. . . . }
Coulougnac. . . } *Sup.*
Loys. . . . . }
Peytal, *Pr. imp.*
Bellèze. . . . }
. . . . } *Subs.*
Malbec, *Gref.*

Saint-Pons.

Constans, *Présid.*
Devic, *Juge d'instruct.*
Rouanet, *Juge.*
Tarbouriech. . . }
Guiraud. . . . } *Sup.*
. . . . }
Pomayrol, *Pr. imp.*
Bouisson fils, *Subst.*
Thomassin, *Gref.*

La cour impériale de ce départ. est à Montpellier.

---

52. ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Loysel aîné, *Présid.*
Garnier, *Juge d'instr.*
Gerard, *Juge.*
Martin Métairie. . }
Dubellay. . . . } *Sup.*
Fromont. . . . }
Jumelais, *Pr. imp.*
Bouessel de l'Ecousselle, *Substitut.*
De Latouche, *Gref.*

Montfort.

Turin fils, *Présid.*
Doré père, *Juge.*
Poignant aîné, *J. d'instr.*
Rebillard. . . . }
Naudet. . . . . } *Sup.*
Dupont. . . . . }
Juguet, *Pr. imp.*
Brager, *Subst.*
Le Breton, *Gref.*

Redon.

Thélohan, *Présid.*
Chevalier, *Juge.*
Janvier, *Juge d'inst.*
Crespin de Tréogat. . . . }
Rozy aîné. . . . } *Sup.*
Besnier. . . . . }
Vauquelin, *Pr. imp.*
Gentil, *Subst.*
Garnier, *Gref.*

Rennes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Lodin-Lalaire, *Présid.*
Legomeriel, *vice-Présid.*
Le Moullec. . . }
Bidon. . . . . }
Le Sire, *J. d'inst.* } *Jug.*
Delaunay. . . . }
Desnos-Lagrée. . }
Carré fils. . . . }
Resnays. . . . . } *Sup.*
Morel. . . . . . }
Bernard. . . . . }
Leminihy, *Pr. imp.*
Vatar. . . . . . }
Hardy fils. . . . } *Subs.*
Métayer, *Gref.*

Saint-Malo.

Hoüitte, *Présid.*
Pitel, *Juge.*
Robion, *Juge d'inst.*
Baron-du Taya, *Juge.*
Pasquier. . . . }
Villalard. . . . } *Sup.*
Jouanjan. . . . }
De Kerrollier, *Pr. imp.*
Buisson, *Subst.*
Renoul, *Gref.*

Vitré.

Rubin, *Président.*
Billon, *Juge d'inst.*
Guyot, *Juge.*
Bois Chapelle. . }
Delaunay. . . . } *Sup.*
Be hu. . . . . }
Radiguer, *Pr. imp.*
Dubourdieu, *Subst.*
Antignac, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Rennes.

---

53. INDRE.

Blanc.

Auclert, *Président.*
Bernard, *Juge d'instr.*
Guillere, *Juge.*

Bâtide de Villemu-
zeau. .
Collin – Souvigny } *Sup.*
père. .
Labrosse de Ciron.
Belleau fils, *Pr. imp.*
Defontenelle, *Subst.*
Royer, *Gref.*

Châteauroux.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Guérineau, *Présid.*
Duperthuys, *vice-Présid.*
Blanchard – d'Ar-
genton. . . .
Gaillard. . . .
Desjobert. . . .
Lecapelain. . . } *Jug.*
Legrand, *J. d'i.*
Bourdillon. . .
Boëry. . . .
Grillon-Vilclair. .
Moreau-Lucas. . } *Sup.*
Bertrand. . . .
Selleron. . . .
Blanchard – de – Château-
roux, *Pr. imp.*
Pelletier. . . } *Subs.*
Bernard. . . .
Daiguzon aîné, *Gref.*

La Châtre.

Perigois, *Présid.*
Cuinnat-Charsay, *J. d'inst.*
Bernard, *Juge.*
Massicot. . . .
Delaporte. . . } *Sup.*
Thabaud Clavero-
les. . . .
Neraud, *Pr. imp.*
Badou, *Subst.*
Daiguzon, *Gref.*

Issoudun.

Barré, *Présid.*
Desjobert. *Juge.*
Baille-de-Beauregard, *J. d'instruction.*
Trameau - Baudry.
Gauzon, aîné. . } *Sup.*
Bonneau de Leche-
rolle. . . .

Lecomte, *Pr. imp.*
Daussigny, *Subst.*
Gaultier, père, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Bourges.

54. INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Chesnon-Baigneux, *Prés.*
Turrault-Ansault, *J. d'i.*
Picault de la Ferraudière, *Juge.*
Bourée d'Azai. .
Torterue Cossin. . } *Sup.*
Torterue de Sasilly.
Huet-Laval, *Pr. imp.*
De Cougny, *Subst.*
Leconte-Legendre, *Gref.*

Loches.

Boistard, *Présid*
Turrault, *Juge d'Instr.*
Prevost, *Juge.*
Nan-Noizay. . .
Deplaix. . . . } *Sup.*
Theret. . . .
Pottier, *Pr. imp.*
Bruley, *Subst.*
Martin, *Gref.*

Tours.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gaultier, *Présid.*
Decam, *vice-Présid.*
Japhet. . . .
Roussereau. . .
Froger. . . .
Baignoux, *J. d'i.* } *Jug.*
Moreau Mégessier.
Rondeau Château-
roux. . . .
Garnier du Tessé. .
Picheray. . . .
Joubert. . . . } *Sup.*
Veron. . . .
Château-Thierri. .
Person, *Pr. imp.*
Fey. . . . } *Subs*
Torterue. . . .
Desmée. *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Orléans.

55. ISÈRE.

Grenoble.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dantard, *Présid.*
Enfantin, *vice-Présid.*
Allemand-Dulau-
ron.
Jaquemet aîné. .
Dastre-Vigne, fils. } *Jug.*
Imbert - Desgran-
ges. *J. d'inst.*
Piat Des Vial.
Dumas, aîné. .
Laurent Duchesne. } *Sup.*
Bardousse. . .
Gauthier. . .
Romain-Mallein, *P.*
Randon de Saint-
Marcel. . . } *Subs.*
Gautier-des-Cot-
tes. . . .
Jullien, *Gref.*

Bourgoin.

Teste, *Presid.*
Charvet, *Juge.*
Disdier, *Juge d'instr.*
Dominjon. . .
Picot-la-Baume. . } *Sup.*
Potton. . .
Doncieux, *Proc. imp.*
Rolland Garagnol, *Subst.*
Lambert, *Gref.*

Saint-Marcellin.

Robin des Combes, *Prés.*
Robin Duverney, *J. d'inst.*
Duc. *Juge.*
Buisson. . .
Revol Anisson. . } *Sup.*
Boisset, fils. .
Cattier. *Proc. imp.*
Pachot Darzac, *Subst.*
Devron, cadet, *Gref.*

Vienne.

Gelas, *Présid.*
Morò, *Juge d'instr.*
Annuel. . . } *Jug.*
Ficot. . . .
Rondet. . . .
Couturier, fils. } *Sup.*
Boissat. . . .

Recourdon, *Proc. imp.*
Badin, *Subst.*
Rocher, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Grenoble.

56. JEMMAPE.

Charleroy.

Paradis, *Présid.*
Hannolet. . . . } *Jug.*
Dept, *J. d'instr.* }
Polchet. . . . }
Laradde. . . . } *Sup.*
Biourgé. . . . }
Peteau, *Proc. imp.*
Crawhez, *Subst.*
Considerant, *Gref.*

Mons.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Orts de Bulloy, *Présid.*
Fonson, *vice-Prés.*
Cordier de Lobbes. }
Marousé. . . . }
Vanderstocken. . }
Perlau. . . . } *Jug.*
Farin. . . . }
Defrize, *J. d'ins.* }
De Vigneron. . }
Delneufcourt. . }
Motte. . . . } *Sup.*
Fontaine. . . }
Debageurieux . }
Levieux, *Proc. imp.*
Laubry. . . . } *Subs.*
Harmignie. . . }
Pariau, *Gref.*

Tournay.

Derasse, *Présid.*
Morel, *Juge d'instr.*
Trentesaux. . . } *Jug.*
Dereine. . . . }
Delbrouque. . . }
Dubus. . . . } *Sup.*
. . . . }
Cuvelier, *Proc. imp.*
Goblet, *Subst.*
Bruneau, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Bruxelles.

57. JURA.

Dole.

Bulle, *Présid.*
Amoudru, *Juge d'instr.*
Boumette, *Juge.*
Broch. . . . }
Breton. . . . } *Sup.*
Parreau. . . . }
Gadriot, *Proc. imp.*
Huot, *Subst.*
Perrenot, *Gref.*

Lons-le-Saulnier.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Mornay, *Présid.*
Perrin aîné, *vice-Présid.*
Vuillermoz, *Juge d'inst.*
Guichard. . . . }
Dunand . . . . }
Bobillier. . . . } *Jug.*
Grozey. . . . }
Faivre. . . . }
Clerc. . . . }
Charbonnier. . . }
Jobin. . . . } *Sup.*
Babey. . . . }
Epailly. . . . }
Colin, fils, *Proc. imp.*
Papillon. . . . } *Subs.*
Bobillier. . . . }
Perrin, *Gref.*

Arbois.

Bouvenot, *Présid.*
Calamard, *Jug. d'instr.*
Morivaux, *Juge.*
Bousson. . . . }
Petitjean. . . . } *Sup.*
Huguenin, fils. }
Goy, *Proc. imp.*
Deraze, *Subst.*
Combette, *Gref.*

Saint-Claude.

. . . . , *Présid.*
esancenot, *Juge.*
restin, *Juge d'instr.*
David. . . . }
Grenier. . . . } *Sup.*
Colin. . . . }
Cattand, *Pr. imp.*
Pasteur, *Subst.*
Martine, *Gref.*

La cour impériale de ce départem. est à Besançon.

58. LANDES.

Dax.

Dupoy, *Présid.*
Lodeve, *Juge d'inst.*
Candau, *Juge.*
Darracq. . . . }
Ducamp. . . . } *Sup.*
Detcheyert. . . }
Darrigau. puîné, *Pr. imp.*
Bordanave, fils, *Subst.*
Maisonnave, *Gref.*

Mont-de-Marsan.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Ducournau d'Ousse, *Prés.*
Brocas-Perras, *Vice-Prés.*
. . . . , *J. d'ins.*
Lefranc-Bans. . }
Broqua-Francine. }
Latané. . . . } *Jug.*
Betbéder. . . . }
Laborde-Lancelot. }
Dufour. . . . }
De Barras. . . }
Labeyrie. . . . } *Sup.*
Poynsan. . . . }
Mallet. . . . }
Lefranc, *Proc. imp.*
Seguin. . . . } *Subs.*
Dulamon, puîné. . }
Fargues, *Gref.*

Saint-Sever.

Brethous-Lasserre, *Prés.*
Bustarret, oncle, *Juge.*
Ladoue, *J. d'inst.*
Marsan. . . . }
Dusault. . . . } *Sup.*
Bertous Peyron. }
Bessellere, *Proc. imp.*
Capdeville, *Subst.*
Brethous, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Pau.

59. LÉMAN.

Bonneville.

Revilliod, *Présid.*
Gerdil, *Juge.*
Vulliet, *Juge d'Instruct.*
Delavenay..
Montreul.
Vignet..
} *Sup.*
Rey. *Proc. imp.*
Presset, *Subst.*
Thevenet, *Gref.*

Genève.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Lefort ✻, *Présid.*
Claparède, *vice-Présid.*
Moennè-Presset.
Smith-Meyer.
Frarin, *J. d'Inst.*
Mallet.
Christiné.
Barberat.
Rocca fils.
} *Jug.*
Girod.
Rouph..
Roger-Cholex.
Bellot.
} *Sup.*
Perrier, *Proc. imp.*
Lefort.
Céard.
} *Sub.*
Camille-Balleidier, *Gr.*

Thonon.

Bron, *Présid.*
Fernex, *Juge.*
Vaudaux. *Juge d'Instr.*
Bron. Paul.
Jaillet.
Naz.
} *Sup.*
J.-B. Deleschaux, *Pr. imp.*
Goyon, *Subst.*
Mudry, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Lyon.

---

60. LIPPE.

Munster.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Vander-Beck, *President.*
Scheffer, *Vice-Présid.*
Deschelver.
Huger.
Dyokhoff, *J. d'i.*
Honthum.
Goesen.
Groavert.
} *Jug.*
Meyer.
Ludorff.
Havickorst.
Olfers.
} *Sup.*
Buch ✻, *Proc. imp.*
Speller.
Giese.
} *Subs.*
Borggreve, *Greffier.*

Neuenhaus.

Steuber, *Présid.*
Aulike, *Juge d'inst.*
Hofmann.
Metting.
} *Jug.*
Wincke.
Ludik.
Neuhoff.
} *Sup.*
Von Schilling, *Proc. imp.*
Hoogklimmer, *Subst.*
Wessels, *Gref.*

Rees.

Janssen, *Présid.*
De Bostel, *Juge d'inst.*
Colberg.
De Brandt.
} *Jug.*
Zumbrock..
Reuvens.
. . . .
} *Sup.*
Langenberg, *Proc. imp.*
Deweiler, *Subst.*
Bonati, fils, *Gref.*

Steinfurt.

De Diest, *Présid*
Melsbach..
Hutskotter, *J. d'i.*
Aulicke.
} *Jug.*
Borneman..
Fatken.
Reinking.
} *Sup.*
Van Coeverden, *Pr. imp.*
Kehrmann, *Subst.*
Jupsien, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Liége.

61. LOIR ET CHER.

Blois.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Marchant, *Présid.*
Bergevin, *Vice-Présid.*
Gaillard.
Ruelle..
Debine, *J. d'inst.*
Riffault-Blau.
Le Couvreur de St-Pierre.
Le Normand du Coudrai.
Risse.
} *Jug.*
Bellenoue-Chartier.
De Romieux..
Touzard.
Pardessus, père.
} *Sup.*
Moulnier, *Proc. imp.*
Leddet, fils.
Pean Petit.
} *Sub.*
Leroux, *Gref.*

Romorantin.

Durand, fils, *Présid.*
Charbonnier Durival, *J. d'inst.*
Régardin. *Juge.*
Louis Aubin.
Poisson.
Bellevalle..
} *Sup.*
Cornu, jeune. *Proc. imp.*
Venaille, *Subst.*
Jaunin, *Gref.*

Vendôme.

Vié. *Presid.*
Baudichon, *Juge.*
Cadot, *Juge d'inst*
Meraux des Bancheries.
Bodineau.
Bourgogne.
} *Sup.*
Ballyer, fils, *Pr. imp.*
Bazin, *Subst.*
Deschamps, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Orléans.

62. LOIRE.

Montbrison.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Battant de Pommerol, *Présid.*
Durand, *Vice-Présid.*
Dupuis. } *Jug.*
Souchon.
Mathon Sauvin.
Baudot.
Sauvade Duperret.
Meynis. *J. d'Inst.*
Recorbet.
Barbant. } *Sup.*
Guillard.
Pointier.
Granjon.
Buer, *Proc. imp.*
Portier. } *Sub.*
Chantelauze.
Lagrye, *Gref.*

Roanne.

Debourg, *Présid.*
Bouquet, *Juge d'Inst.*
Geoffroy, *Juge.*
Durelle. } *Sup.*
De la Rochette.
Martinet.
Barge, *Proc. imp.*
La Tour, *Subst.*
Raclet, fils, *Gref.*

Saint-Etienne.

Monteiller, *Présid.*
Chazelet, *Juge d'Inst.*
Prandière. } *Jug.*
Richard.
Courbon. } *Sup.*
Teyter.
Peyron.
Lardon, *Proc. imp.*
Picon, *Subst.*
Peyron, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Lyon.

63. LOIRE. (HAUTE)

Brioude.

Dalbine, *Présid.*
Fournier, *Juge d'instr.*
Pascou, *Juge.*
Gueyffier-Talairat. } *Sup.*
Couguet.
Rochette.
Lagrange, *Proc. imp.*
Martinon-Saint-Ferréol, fils, *Subst.*
Bonnet, *Gref.*

Le Puy.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chevalier, *Présid.*
Sauzet Saint-Clément, *Vice-Présid.*
Bertrand-Lamothe. } *Jug.*
Giraud.
Souteyran.
Cailhe.
Brun, *Juge d'inst.*
Porral Saint-Vidal.
Lobeyrac.
Galet. } *Sup.*
Vazeilles.
Marthory, fils.
. . . .
Abrial, *Proc. imp.*
Calemard-Lafayette } *Sub.*
Charre-Lavalette.
Armand, *Gref.*

Yssingeaux.

Marthory, *Présid.*
Rocher Deschamps, *Juge d'instruction.*
Mollin, *Juge.*
Gaillard, aîné. } *Sup.*
Reboulh-Lavée.
Gueyffier.
Chevalier-Lemore, *P. imp.*
Montredon, *Subst.*
Massard, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Riom.

64. LOIRE INFÉRIEURE.

Ancenis.

Papin, *Présid.*
Lorct, *Juge d'instr.*
Papin, *Juge.*
Collineau. } *Sup.*
Bongerard.
Levaillant.
Laheu, *Proc. imp.*
Sébire-Bellenoë, *Subst.*
Cottineau, *Gref.*

Château-Briant.

Ernoul-Provoté, *Présid.*
Lellièvre, *Juge.*
Martin-Durandier, *J. d'i.*
Duboispean. } *Sup.*
Lejeune.
Baguet.
Le Sage, *Proc. imp.*
Le Geard-Diriays, *Subst.*
Nolet, *Gref.*

Nantes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gandon, *Présid.*
Pineau-du-Pavillon, *Vice-Présid.*
Crespel. } *Jug.*
Cormier-la-Roche.
Pineaud.
Blanchard de la Musse, *J. d'ins.*
Marion.
Esnou.
Hamon de Sivrai.
Leconte.
Estafel. } *Sup.*
Colombel.
Gautier.
Laenec.
Gédouin, *Proc. imp.*
Saulnier-Finelais. } *Sub.*
J. Demangeat.
Choel, *Gref.*

Paimbeuf.

Joyau, *Présid.*
Halgan, *Juge.*
Lutton, *Juge d'inst.*
Gabou. } *Sup.*
Fouchard.
Huguet.
Barion, *Proc. imp.*
David, *Subst.*
Bielet, *Gref.*

Savenay.

Daviaud, *Présid.*

Magoñet-Mondesorme, *J.*
Louvel, *Juge d'inst.*
Hautbois. . . . } *Sup.*
Larcher. . . . }
Lenoir. . . . }
Blanchard, *Proc. imp.*
Baudouin. *Subst.*
Lebec. *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Rennes.

---

65. LOIRET.

Gien.

Brillard, *Prés.*
Priandy, *Juge d'inst.*
Bazin, *Juge.*
Dartonne. . . . } *Sup.*
Bourassin. . . . }
Dalphonse. . . }
Cotelle-la-Boulaterie, *Pr. imp.*
Merlland-Perrault, *Subst.*
Guérin, *Gref.*

Montargis.

Guyard, *Présid.*
Gaillard, *Juge.*
Buché. *Juge d'inst.*
Croquet deBeligni. } *Sup.*
Boursier. . . . }
. . . . }
Déry, *Proc. imp.*
Souesme. *Subst.*
Girard (G.), *Gref.*

Orléans.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Ronceray. *Présid.*
Baschet-Compain, *Vice-Présid.*
Petau-Lasneau. } *Jug.*
Colas deBrouville, *J. d'Inst.* }
Darotte. . . . }
Forgeron. . . . }
Cabart. . . . . }
Isambert-Saint-Aignan. . . } *Sup.*
Foucher. . . . }
Panchet. . . . }
Johannet. . . . }
Moutié, *Proc. imp.*
Sourdeau de Beauregard. . . } *Sub.*
Dugaineau de Champsvallins. }
Ragu, *Gref.*

Pithiviers.

Laumosnier-Gitonville, *P.*
Hector Delataille, *Juge.*
Michelli, *Juge d'Inst.*
Lanson. . . . } *Sup.*
Mercier. . . . }
. . . . }
Pointeau Bazinville, *Proc. imp.*
Cotelle, *Subst.*
Bouchel. *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Orléans.

---

66. LOT.

Cahors.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Deloncle, père. *Présid.*
Laromiguiere, fils, *Vice-Présid.*
Tressens, *J. d'inst.* } *Jug.*
Tournié. . . . }
Savary. . . . }
Depeyre. . . . }
Sers, père. . . }
Izarn. . . . }
Ch. Boysson. . }
Martin. . . . } *Sup.*
Calmels. fils aîné. }
Carle, père. . . }
La Coste Lagrave. }
Barrau, *Proc. imp.*
Roaldès, aîné. . } *Sub.*
Sers, fils. . . }
Boudres, *Gref.*

Figeac.

Gach, *Présid.*
Capval, *Juge.*
Cas. *Juge d'inst.*
Latremolière. . . } *Sup.*
Salissard. . . . }
Bonnefous. . . . }
Delpon de Livernon, *Pr. imp.*
Canet, *Subst.*
Desclaux, *Gref.*

Gourdon.

Durand, *Présid.*
Albert, *Juge d'inst.*
Fouilloux, *Juge.*
Jaubert. . . . } *Sup.*
Frankoual. . . }
Souleri, père. . }
Glandin, *Proc. imp.*
Vidieu de Vidilhes, *Subst.*
Périé, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Agen.

---

67. LOT ET GARONNE.

Agen.

Moullié, *Présid.*
Laroche. . . . } *Jug.*
Carrié, *J. d'inst.* }
Bauthian. . . . }
Illy. . . . . . } *Sup.*
Duplantier. . . }
Ducos. . . . . }
Tropamer, *Proc. imp.*
Diché, *Subst.*
Brû, *Gref.*

Marmande.

Bontemps, *Présid.*
Delage, *Juge d'inst.*
Lagarde, *Juge.*
Vacqué. . . . } *Sup.*
Ducasse. . . . }
Boussenot. . . }
Grangeneuve. *Proc. imp.*
Broustam, *Subst.*
Bayle, *Gref.*

Nérac.

. . . . . . *Président.*
Bacqua, *Juge.*
La Fitte. *Juge d'inst.*
Jean Ferret. . . } *Sup.*
Donnodevie. . . }
Lasserre, fils. . }
Dufaget. *Proc. imp.*
Lesueur de Perés, *Subst.*
Labat, *Gref.*

Villeneuve-d'Agen.

Gary, *Présid.*
Marraulà, *Juge d'inst.*
Vivié-Laroque, *Juge.*
Cassany Mazet. } *Sup.*
Auzeral. } *Sup.*
Escande. } *Sup.*
Martin, *Proc. imp.*
Delbourg, *Subst.*
Carrière, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Agen.

---

68. LOZÈRE.

Florac.

Jourdan, *Présid.*
Teissier-Duclaus, *Juge d'instruction.*
Delapierre, *Juge.*
Valat. } *Sup.*
Cade. } *Sup.*
Lauriole. } *Sup.*
Boyer, *Proc. imp.*
Leiris, *Subst.*
Leblanc, *Gref.*

Marvejols.

Rivière, *Présid.*
B. Dallo, *Juge.*
Savi-Brassasières, *J. d'inst.*
Durand. } *Sup.*
Chaleil. } *Sup.*
Monestier. } *Sup.*
Chapel d'Espinassoux, *Pr. imp.*
Quarante, *Subst.*
Bonbernat, *Gref.*

Mende.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Vincens, *Présid.*
Lacoste, *Vice Présid.*
Lafont. } *Jug.*
Boutheilhe. } *Jug.*
Lahondez Laborie, *Juge d'inst.* } *Jug.*
Olivier. } *Jug.*
Forestier Crouzet. } *Jug.*
Aulanier. } *Jug.*
Delmas. } *Jug.*
Pelisse. } *Sup.*
Guyot. } *Sup.*
Damouroux. } *Sup.*
Th. Rivière. } *Sup.*
Teissonnières, *Pr. imp.*
Bertrand. } *Sub.*
Teissonniere. } *Sub.*
André, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Nîmes.

---

69. LYS.

Bruges.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Deurwaerder, *Présid.*
Van Caloen, *Vice-Présid.*
Coppieters. } *Jug.*
Holvoet. } *Jug.*
De Madrid. } *Jug.*
Van Thente, *Juge d'inst.* } *Jug.*
Marant. fils. } *Jug.*
Verplancke. } *Jug.*
Vermeire. } *Jug.*
Jullien. } *Sup.*
Peosteen d'Hooghe } *Sup.*
Veranneman. } *Sup.*
Imbert. } *Sup.*
. . . ., *Proc. imp.*
De Wargny. } *Sub.*
De Pelichy. } *Sub.*
Van Pract, *Gref.*

Courtray.

Deggermont, *Présid.*
Rosseeuw, *Juge d'inst.*
Dupont. } *Jug.*
Billacois Boismont } *Jug.*
Vanderbecken. } *Sup.*
Engel. } *Sup.*
Pycke. } *Sup.*
Maës, *Proc. imp.*
Declercq, *Subst.*
Filleul, *Gref.*

Furnes.

La Francq, *Présid.*
De Schoolmeester, *Juge d'inst.*
Despot, *Juge.*
Dubuisson. } *Sup.*
Vermeesch. } *Sup.*
Vanbeckel. } *Sup.*
Moeneclaey, *Proc. imp.*
Maskens, *Subst.*
De Block, *Gref.*

Ypres.

Vandermeersch, *Présid.*
Hynderick, *Juge.*
De Coninck, *Juge d'inst.*
Desimpel, *Juge.*
Keingiaert. } *Sup.*
Reyphins. } *Sup.*
Castricque. } *Sup.*
Debouck, *Procur. imp.*
Vande Casteele, *Subst.*
Van Provyn, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Bruxelles.

---

70. MAINE ET LOIRE.

Angers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Desmazières, *Présid.*
Chaillou, *Vice-Présid.*
Coulonnier. } *Jug.*
Rhetoré-des-Veaux, *J. d'inst.* } *Jug.*
Danger. } *Jug.*
Rogeron. } *Jug.*
Jubin. } *Jug.*
Tardif. } *Sup.*
Guérin Desbrosses. } *Sup.*
Huault Dupuy. } *Sup.*
Gaudais. } *Sup.*
Béraud, *Proc. imp.*
Papin. } *Sub.*
Naurays de la Daviere. } *Sub.*
Brichet, *Gref.*

Baugé.

Chevré, *Présid.*
Commeau, *Juge.*
Lofficial, *Juge d'instr.*
Desvignes. } *Sup.*
Bon Delignan. } *Sup.*
Mougla. } *Sup.*

Caillot-de-Crochard, *Pr. imp.*
Lorier, *Subst.*
Pion, *Gref.*

Beaupréau.

Ponceau, *Présid.*
Adam, *Juge d'instr.*
Bouchet, *Juge.*
Reyneau, Paumard, Guérif. } *Sup.*
Girard, *Proc. imp.*
Benoist, *Subst.*
Laforest, *Gref.*

Saumur.

Esnault, *Présid.*
David-Lacouture, *J. d'in.*
Guillon - Lafresnaye, Courtis de Saint-Médar. } *Jug.*
Cadieu, Sou-Dumarais, Fournier Dezé. } *Sup.*
Allain-Targé, *Proc. imp.*
Joullain, *Subst.*
Peltier, *Gref.*

Ségré.

Le Dauphin, *Présid.*
Dezallay, *Juge d'instr.*
Massonneau, *Juge.*
Hamon, Bancelin aîné, Blanchet. } *Sup.*
Desgrées, *Proc. imp.*
Guyard de Grand-Maison, *Substitut.*
Caillin, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Angers.

---

71. MANCHE.

Avranches.

Boëssel, *President.*
Abraham Dubois, *Juge d'inst.*
Le Court, *Juge.*
Auvray, Louvel, Mottet. } *Sup.*
Lesplu Dupré, *Pr. imp.*
Charbonnel, *Subst.*
Maillard, *Gref.*

Cherbourg.

Vrac, *Présid.*
Ingout, *Juge.*
Le Hot du Ferrage, *Juge d'inst.*
Le Petit, Desmarets, Delaporte. } *Sup.*
Debout, *Pr. imp.*
Pigeon de St.-Pair, *Subst.*
Courtin, *Gref.*

Coutances.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Vaultier, *Présid.*
Le Bon Duhamel ✻, *vice-Président.*
Gonfrey, Leloup Desperelles *Juge d'inst.*, Duprey-des-Landes, Foucher, La Carpentier aîné, Savary, Le Pigeon de Boisval. } *Jug.*
Le Breton père, Chapelle, Jourdain de Beaulieu, Massy père. } *Sup.*
Lebrun, *Proc. imp.*
Lerond, Lecanu. } *Subs.*
Leloutre, *Gref.*

Mortain.

Bonnesœur, *Présid.*
Boursin, *Juge.*
Durocher, *Juge d'instr.*
Bernard, Leverdais, Pouthaud. } *Sup.*
Bitouzé-Dauxmesnil, *Pr. imp.*
Potier, *Subst.*
Champs, *Gref.*

Saint-Lô.

Hoüel, *Présid.*
Duval de la Gronderie, *Juge d'inst.*
Le Nepveu, *Juge.*
Moncuit, Formey de Saint-Louvent, Villatte. } *Sup.*
Hervieu, *Proc. imp.*
Rageot Dufey, *Subst.*
Brard, *Gref.*

Valognes.

Besnard Duchesne, *Prés.*
Hervieu, *Juge d'instr.*
Desplanques, Dufour de la Hervère. } *Jug.*
Pontas, Le Bienvenu, Clamorgam. } *Sup.*
Dorléans, *Proc. imp.*
Degournay, *Subst.*
Lechosel, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Caen.

---

72. MARENGO.

Alexandrie.

Agosti, *Président.*
Baiveri, *Juge.*, Isnardi, *J. d'instr.*, Cornero. } *Jug.*
Casati, Gnone, ... } *Sup.*
Molié, *Proc. imp.*
Bocca, *Subst.*
Rattazzi, *Gref.*

Asti.

Foassa, *Présid.*
Berruti, *Juge d'instr.*
Sardi, Toso. } *Jug.*
Taglietti, Musso, Borgnini. } *Sup.*

Cucca de Villars, *Pr. imp.*
Bona, *Subst.*
Besso, *Gref.*

Casal.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Pallieri, *Présid.*
Colli, *vice-Présid.*
Ghé. *Juge d'instr.*
Illingo. . . . } *Jug.*
Morselli. . . .
Barzizza. . . .
Girard. . . . .
Magrelli. . . .
Vareze. . . . } *Sup.*
Ré. . . . . .
Robusti. . . .
Pichio. . . . .
De Rézicourt, *Pr. imp.*
Toso. . . . . } *Sub.*
Bocca. . . . .
Hubert, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Gênes.

73. MARNE.

Châlons.

Faciot, *Présid.*
Turpin, *Juge d'Instr.*
Delacourt, *Juge.*
Bonnaire. . . . } *Sup.*
Lemaire. . . .
Renaut. . . .
Bablot, *Proc. imp.*
Dorigny, *Subst.*
Bernage, *Gref.*

Epernay.

Daupley, *Presid.*
Labouret, *Juge d'Instr.*
Camiat. *Juge.*
Porquet. . . . } *Sup.*
Blanchin. . . .
. . . .
Morel, *Proc. imp.*
. . . ., *Subst.*
Oeuillet d'Auberive, *Gr.*

Rheims.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Moreau, *Présid.*
Neveu, *vice-Présid.*
Forzy. . . . . } *Jug.*
Lecomte. . . .
Massigas. . . .
Lemercier. . . .
Baron, *Juge d'Ins.*
Morel. . . . .
Moignon. . . .
Marlin. . . . . } *Sup.*
Buffry. . . . .
Bouché. . . .
. . . .
Dessain Dechevrières, *Pr. imp.*
Sutaine-Duvivier. } *Sub.*
Griffon. . . .
Rivart-Allart, *Gref.*

Sainte-Ménéhould.

Pellerin, *Présid.*
Mathieu, *Juge d'Instr.*
Mauclerc, *Juge.*
Dez. . . . . } *Sup.*
Pierret fils. . .
. . . .
Burnet, *Proc. imp.*
Buache, *Subst.*
Neveu, *Gref.*

Vitry-sur-Marne.

Guichard, *Présid.*
Barbier, *Jug. d'Instr.*
Soucat, *Juge.*
Viard. . . . . } *Sup.*
Forby. . . . .
Corda. . . . .
Gillet, *Proc. imp.*
Hatot, *Subst.*
Felix, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Paris.

74. MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dimey, *Présid.*
Moussu, *vice-Présid.*
Gendel. . . . } *Jug.*
Toupot, *J. d'ins.*
Gondart. . . .
Marque-Lanty. .
Beaudel-Martinet.
Mollot. . . .
Humbert Bazile. .
Baussancourt. . } *Sup.*
Dubois. . . .
Greslot. . . .
Thomassin. . .
Mongeotte-de-Vignes, *Proc. imp.*
Dimey, fils. . . } *Sub.*
Michaux. . . .
Royer, *Gref.*

Langres.

Drevon, *Présid.*
Miot, *Juge.*
Le Brun, *Juge d'inst.*
Chauchard - Bournot. . . . } *Sup.*
Clerget Vaucouleurs. . . .
Besancenet, puîné.
Bardonnaut. *Proc. imp.*
Regnier, *Subst.*
Jacquinot, fils, *Gref.*

Wassy.

Halotel, *Présid.*
Rollot, *Juge.*
Baudot, *Juge d'inst.*
Guyot. . . . . } *Sup.*
Simonet. . . .
Hutin. . . . .
De Mougeot, *Proc. imp.*
Hanin, *Subst.*
Leloup, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Dijon.

75. MAYENNE.

Château-Gonthier.

Gousse de la Lande, *Pres.*
Loré, *Juge.*
Chaudet, *Juge d'inst.*
Bachelier. . . . } *Su*
Lepecq. . . .
Le Motheux d'Audier. . . .
Delafaye, *Proc. i*
Gauthier, *Substit*
Bize, *Gref.*

Laval.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Garnier-Duferray, *Pr.*
Barbeu-Coupperie, *vice-P.*
Aubry, l'aîné. . } *Jug.*
Pichot de la Graverie. . . .
Guittet des Noës. .
Le Pescheux d'Auvais, *J. d'inst.*
Querueaux de Bois Gasnier. . .
Le Deux. . . .
Lasnier. . . .
Coignard. . . . } *Sup.*
Duchemin Devillers. . . .
Gombert Tesserie.
Lefevre Champorin. . . .
Gaudin, *Proc. imp.*
Guédon. . . . } *Sub.*
Jolly. . . . .
Gasté, *Gref.*

Mayenne.

Baguelin, *Présid.*
Noel-Latouche, *J. d'inst.*
Morisset. . . . } *Jug.*
Le Dauphin Dubourg. . . .
Chevallier-Malibert. . . . } *Sup.*
Le Pan. . . .
Trippier-Lagrange
De la Broize, *Proc. imp.*
Dauphin Tesnier, *Subst.*
Guimond des Riveries, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Angers.

76. MÉDITERRANÉE.

ISLE D'ELBE,

Séant à Porto Ferrajo.

Baccini, *Présid.*
Poggi, *J. d'inst.* } *Jug.*
Minutelli. . . .
Casabianca. . . } *Sup.*
Coppi. . . . .
Lapi. . . . .
Fontayne, *Pr. imp.*
. . . . *Subst.*
Pascal, *Gref.*

Livourne.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Michon, *Présid.*
Carmignani, *vice-Pr.*
Barbacciani. . . } *Jug.*
Becchi. . . . .
Casini, *J. d'inst.*
Zucchi. . . . .
Toscanelli. . . .
Vantini. . . .
Coppi. . . . . } *Sup.*
Mutti. . . . .
Castinelli. . . .
Martellini. . .
Piacenza, *Proc. imp.*
Granati. . . . } *Sub.*
Salvetti. . . .
Bianchetti, *Gref.*

Pise.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Lazzerini, *Présid.*
Gasparini, *vice-Présid.*
Cantini. . . . } *Jug.*
Biondi. . . . .
Nisi, *Juge d'inst.*
Sconditi. . . .
Branchi. . . .
Broccardi Schelmi.
Gaeta. . . . . } *Sup.*
Pazzini. . . . .
Albergotti. . .
Carmignani. . .
Cempini, *Proc. imp.*
Saltini. . . . } *Sub.*
Dal-Borgo-Baccimeo. . . .
Blondet, *Gref.*

Volterra.

Brocardi-Schelmi, Léopold, *Président.*
Cercignani, *Juge.*
Norchi, *Juge d'inst.*
Dini. . . . . } *Sup.*
Mostardini. . .
Salvetti. . . .
Massa, *Proc. imp.*
Fabrini, *Subst.*
Morlot, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Florence.

77. MEURTHE.

Lunéville.

Bailly, *Présid.*
Laroche, *Juge d'inst.*
Poinsignon. . . } *Jug.*
Bourguignon. . .
Benoist. . . . } *Sup.*
Drouin. . . .
. . . . . .
Adam, *Proc. imp.*
Jean Didier, *Subst.*
Radès, *Gref.*

Nancy.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Charpit-Courville, *Prés.*
Pagnot, *vice-Présid.*
Genaudet. . . . } *Jug.*
Gauthier. . . .
Renaud. . . .
Riston Courcelles.
Henry, *J. d'inst.*
Mandel. . . . } *Sup.*
Breton. . . . .
Charlot. . . .
Gauvain. . . .
Cognel, *Proc. imp.*
Delahausse. . . } *Sub.*
Mourot. . . .
Demange, *Gref.*

Sarrebourg.

Prouvé, *Présid.*
Henriet, *Juge d'inst.*
Dommary, *Juge.*
Bougel. . . . } *Sup.*
Sidé. . . . .
. . . . . .
Régeot, *Proc. imp.*
Barret, *Subst.*
Machet, *Gref.*

Toul.

Bouchon, *Présid.*
ordier, *Juge d'inst.*

Vincent *Juge.*
Lallement. . . . } *Sup.*
Croissant. . . . }
Simonet. . . . }
Maillot, *Proc. imp.*
Germain, *Subst.*
Villemsens, *Gref.*

Vic.

Morel, *Présid.*
Vignon, *Juge.*
Bouliant, *Juge d'inst.*
Ris. . . . . } *Sup.*
. . . . }
. . . . }
Michel, *Proc. imp.*
Hun, *Subst.*
Lebon, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Nancy.

---

78. MEUSE.

Bar-sur-Ornain.

Perard, *Présid.*
Mousin de Romécourt, *Juge d'instruction.*
Robert, *Juge.*
Chappuis. . . . } *Sup.*
Maheux. . . . }
. . . . }
Erion, *Proc. imp.*
Bouchez, *Subst.*
Brichart, *Gref.*

Montmédy.

Chenet, *Présid.*
Dominé, *Juge d'inst.*
Lion, *Juge.*
Jeantin. . . . } *Sup.*
Guyot. . . . . }
. . . . }
Creusot, *Proc. imp.*
Carey, *Subst.*
Guériot, *Gref.*

Saint-Mihiel.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Maury, *Présid.*
Bouvroy, *vice-Présid.*
Leblanc. . . . } *Jug.*
Connard. . . . }
Martin. . . . }
Thierry. . . . }
Levasseur, *J. d'in.* }
Joly. . . . . }
Rouot. . . . . .
Gay. . . . . } *Sup.*
Miscaut. . . . }
Denis. . . . . }
Laurent Steinhorf. }
Laurent, *Proc. imp.*
Baudot. . . . } *Sub.*
Larzillières, fils. . }
Devaux, *Gref.*

Verdun.

Violard, *Présid.*
Collet, *Juge.*
Pons, *Juge d'inst.*
Liénard. . . . } *Sup.*
Paillet. . . . . }
Madin. . . . . }
Lambry, *Proc. imp.*
Gabriel, *Substitut.*
Morland, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Nancy.

---

79. MEUSE INFÉRIEURE.

Hasselt.

Gaspard Vossius, *Présid.*
Van Muyzen, *Juge d'inst*
Schinckels, *Juge.*
Bertrand. . . . } *Sup.*
Gissis. . . . . }
Hollanders. . . }
G. Claes, *Proc. imp.*
Brouwers. *Subst.*
Véen, *Gref.*

Maestricht.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Kerens, *Présid.*
Babut du Marcs, *vice-Président.*
Claissens. . . . } *Jug.*
Esberard. . . . }
Vanheylerhoff. . }
De Behr. . . . }
Thoelen. . . . }
De Hoyos, *J. d'i.* }
Haenen. . . . }
Bosc de la Calmelle } *Sup.*
Vander Vreken. . }
Mockel. . . . }
Kerens. . . . }
De la Gravière, *Pr. imp.*
Duperron. . . . } *Sub.*
Heckelers. . . }
Barey de St.-Marc, *Gr.*

Ruremonde.

Ramaeckers, *Présid.*
Strens. *Juge d'instr.*
Petit. *Juge.*
Quisthoudt. . . } *Sup.*
Syben. . . . . }
Simons. . . . }
Vlieckx, *Proc. imp.*
Cornelis, *Subst.*
Bovy, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Liège.

---

80. MONT-BLANC.

Annecy.

Dunand, *Présid.*
Recordon . . . } *Jug.*
Presset, *J. d'inst.* }
Favre. . . . . } *Sup.*
Rosset. . . . . }
Dusolier. . . . }
Philippe, *Proc. imp.*
Mauris, *subst.*
Collomb, *Gref.*

Chambéry.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

. . . . . , *Président.*
Delabeye, *vice-Présid.*
Gavet. . . . . } *Jug.*
Bertrand. . . . }
Bourgeois. . . . }
Dubois. . . . . }
Janin. . . . . }
Ducoudray, *J. d'in.* }
Brunet. . . . . }

Chabert. . . . |
Jacquemond. . . | Sup.
Mansord. . . . |
Savoiroux. . . |
Gojon, *Proc. imp.*
Peyssard. . . . | Sub.
Filliard fils. . . |
Dumas, *Gref.*

Moutiers.

Durandard, *Présid.*
. . . . , *J. d'inst.* | Jug.
. . . . |
Reymond. . . . |
Duplan. . . . | Sup.
Sage. . . . . |
Dufour, *Proc. imp.*
Seitier, *Subst.*
Albriet, *Gref.*

Saint-Jean-de-Maurienne.

L. Delabeye, *Présid.*
Albrieux, *Juge d'instr.*
Miege. *Juge.*
Deschamps. . . |
Borivent. . . . | Sup.
Borge. . . . . |
Garin, *Proc. imp.*
Caillet, *Subst.*
Ravier, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Grenoble.

81. MONTENOTTE.

Acqui.

Olmi. *Présid.*
Chiabréra, *Juge d'inst.*
Thea, *Juge.*
Bigliani. . . . |
Dabormida. . . | Sup.
D'Alessandri. . . |
Bianchi. *Proc. imp.*
Porta, *Subst.*
Furno, *Gref.*

Ceva.

Morretti; *Présid.*
Jemina, *Juge.*
Martelli; *Juge d'inst.*

Tomatis. . . . |
Bruno. . . . . | Sup.
Alberti. . . . |
Bassi, *Proc. imp.*
Allamandola, *Subst.*
Bellone, *Gref.*

Port-Maurice.

Gastardi. *Présid.*
Demaurizi, *Juge.*
Ardizzone. *Juge d'instr.*
Carli. . . . . |
Berti. . . . . | Sup.
Rubaodo. . . . |
Garbarini, *Proc. imp.*
Ballestra, *Subst.*
Serra, *Gref.*

Savone.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Le Baron Rati-Opizzone, *Président.*
. . . . . , *vice-Présid.*
Garbarini. . . . |
Pastorini. . . . |
Piccone. *J. d'ins.* | Jug.
Castigliati. . . |
Peirano. . . . |
Laura. . . . . |
Fiorito. . . . | Sup.
Belloro. . . . |
Tissoni. . . . |
Chiarle, *Proc. imp.*
Sciora. . . . . | Sub.
La Lande. . . . |
Pescetto, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Gènes.

82. MONT-TONNERRE.

Deux-Ponts.

Luxer. *Président.*
Petitbon, *Juge.*
Labroisse, *Juge d'inst.*
Egé. . . . . |
Reuthner. . . . | Sup.
Failly. . . . . |
Roos, *Proc. imp.*
Koch, *Subst.*
Petri, *Gref.*

Kaiserslautern.

Schmitt, *Présid.*
Rettig. *Juge.*
Hitzfeld, *Juge d'inst.*
Fliesen. . . . |
Abend. . . . | Sup.
. . . . |
Bitter, *Proc. imp.*
Dick, *Subst.*
Daum, *Gref.*

Mayence.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Anthoine, *Présid.*
Stephani, *vice-Présid.*
Schwab. . . . |
Duesberg. . . . |
Drey. . . . . |
Kessler. . . . | Jug.
Schwind, *J. d'ins.* |
Giessen. . . . |
Retzer. . . . |
Hadamar. . . . |
Melchiors. . . | Sup.
Kretschmar. . . |
Hebensperger . |
Artois, *Proc. imp.*
Schaab. . . . | Sub.
Molitor. . . . |
Quellain, *Gref.*

Spire.

Gosweyler, *Présid.*
Loesch. . . . |
Schwiud, *J. d'ins.* | Jug.
Kissel. . . . |
Deines. . . . |
Schlemmer. . . | Sup.
Loew. . . . . |
Lasserre, *Proc. imp.*
Apé. *Subst.*
Villard, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Trèves.

83. MORBIHAN.

Napoléon-Ville.

Puillon-Boblaye. *Présid.*
Le Flohic-Kerlafin, *Juge d'instruction.*
L'Audren, *Juge.*

D'Hancourt. . . .
Legogal Toulgoet. } *Sup.*
. . . .
Tahier, *Proc. imp.*
Dumay fils, *Subst.*
. . . . ., *Gref.*

L'Orient.

Legallic Karizouet, *Pr.*
Gillat, *Juge d'instruct.*
Le Corvaisier. . .
Kergadiou - le - Maoult. . . . } *Jug.*
Deschiens. . . .
Marion. . . . .
Le Blanc la Touche } *Sup.*
Lozach, *Proc. imp.*
Frogerays aîné, *Subst.*
Regnaud, *Gref.*

Ploermel.

Rouault, *Présid.*
Rober, *Juge.*
Maillart, *Juge d'instr.*
Pringué - des-Fougerais. . . .
Lagoaesbe - Bellée fils. . . . .
. . . . } *Sup.*
Chardevel, *Proc. imp.*
Woyrdye, *Subst.*
Duportal fils, *Gref.*

Vannes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Lauzer-Larmor, *Présid.*
Glais aîné, *vice-Présid.*
Le Malliaud, *Juge d'inst.*
Bachelot. . . .
Chaignard. . . .
Legoaesbe de Bellée. . . . .
Porée. . . . .
Gaillard, fils. . .
. . . . } *Jug.*
Le Bouhellec aîné.
Glais, jeune. . .
Jollivet, père. .
Claret, fils aîné. . } *Sup.*

Lefebvrier, *Proc. imp.*
Duperron. . . . .
Hervo. . . . . . } *Sub.*
Jamet, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Rennes.

---

84. MOSELLE.

Briey.

Degoutin, *Présid.*
François, *Juge.*
. . . ., *Juge d'inst.*
Evrard. . . . .
Hieulé. . . . .
Style. . . . . } *Sup.*
Thurin, *Proc. imp.*
Maillefer, fils, *Subst.*
Thibessard, *Gref.*

Metz.

Ce tribunal se divise en deux Chambres.

Barthelemy, *Présid.*
Blampin, *vice-Présid.*
Rupied, *J. d'ins.*
Sechehaye. . . .
Medicus. . . . .
Olry. . . . .
Mesoyer-Conflant. } *Jug.*
Thirion. . . . .
Mangay. . . . .
Morgue. . . . .
Mory. . . . . } *Sup.*
Baudesson, *Proc. imp.*
Inocenti. . . .
De Coulon. . . } *Sub.*
Marly, *Gref.*

Sarguemines.

Dumaire, *Présid.*
Lallemand. . . .
Toussaint, *J. d'in.* } *Jug.*
Albrecht. . . . .
Surget. . . . . .
Tilloy. . . . . . } *Sup.*
Pecheur, *Proc. imp.*
Beuck, *Subst.*
Regnault, *Gref.*

Thionville.

Elminger, *Présid.*
Ham, *J. d'inst.* . .
Mairesse. . . . .
Jadin. . . . . } *Jug.*
Trotyanne. . . .
Lavolle. . . . .
Tailleur. . . . } *Sup.*
Chauffin, *Proc. imp.*
Herman, *Subst.*
Nicolas, fils, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Metz.

---

85. NETHES (DEUX).

Anvers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Van Wambeke, *Présid.*
Gobart, *vice-Présid.*
Sayavedra, *Juge. d'instr.*
Goyvaerts. . . .
Geelhand. . . .
Eelkens. . . .
Wouvermans. . .
Lunden. . . .
Lepaige. . . .
Cuylen. . . . } *Jug.*
Bals. . . . .
Nanteuil. . . .
Lefebvre. . . .
Ogez. . . . . } *Sup.*
Chabroud, *Proc. imp.*
Durmael. . . .
Houzé. . . . . } *Sub.*
Auger, *Gref.*

Breda.

Leheu, *Présid.*
Losecaat, *Juge d'instruction.* .
Begram. . . . } *Jug.*
Nuewens. . . .
Angelbert de Man.
Ingenhouz. . . } *Sup.*
Vanden-Heuvel, *Pr. imp.*
Lemercier, *Subst.*
Follez, *Gref.*

Malines.

Dellafaille, *Présid.*
Baujoz, *Juge d'instr.*

Deprelle. . . . } Jug.
Gambier. . . . }
Hosselet. . . . }
Vanden-Bossche. . } Sup.
. . . . }
Delahaye. *Proc. imp.*
Desvignes, *Subst.*
Tourn, *Gref.*

Turnhout.

Lemmens, *Présid.*
Camus, *J. d'instr.* } Jug.
Van den Plassche. }
Vandael. . . . }
Defierland. . . } Sup.
Dierkx. . . . }
Van Genechten, *Pr. imp.*
. . . . . ., *Subst.*
Denys. *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Bruxelles.

---

86. NIÈVRE.

Château-Chinon.

Richou, *Présid.*
Pougault. *Juge d'instr.*
Charleuf-Desforêts, *Juge.*
Rebreget. . . . }
Ravary.. . . . } Sup.
Millin. . . . . }
Petitier, *Proc. impérial.*
Buteau, *Subst.*
Bourgier, *Gref.*

Clamecy.

Lacan, *Présid.*
Cassard, *Juge d'instr.*
Barbier-Grandpré, *Juge.*
Bouquerot. . . }
Héreau, l'aîné. . } Sup.
Née-Devaux. . . }
Dupin, *Proc. imp.*
Perrot, *Subs.*
Millelot, *Gref.*

Cosne.

Guillier Montchamois. *Pr.*
Leblanc-la-Cauderie, *Juge d'instruction.*
Frapier-S.-Martin, *Juge.*
Alfroy de Buffas. }
Moriseau. . . . } Sup.
. . . . }
Férand, *Pr. imp.*
Seaujot, *Subs.*
Lapra, *Gref.*

Nevers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Leblanc-de-Neuilly, *Prés.*
Decolons-de-Vauzelle, *vice-Président.*
Rabuteau. . . . }
Grenot-du-Pavillon. . . . . }
Raige. . . . . }
Dubosc, *J. d'inst.* } Jug.
Verrier. . . . }
Languinier. . . }
Gillet. . . . . }
Bert. . . . . }
Fauchet. . . . }
Garilland, père. . } Sup.
. . . . }
Sonnier-Dubroc, *Proc. i.*
Robert. . . . . } Sub.
Legoube. . . . }
Perreve, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Bourges.

---

87. NORD.

Avesnes.

Pillot. *Présid.*
Wallerand, *Juge.*
Marit, *Juge d'Instr.*
Prisse. . . . . }
Hennebert. . . } Sup.
. . . . }
Lecointe, *Proc. imp.*
Bevierre, *Subst.*
Jonquoy, *Gref.*

Cambrai.

Boileux, *Présid.*
Richart. . . . }
Morcrette. . . . } Jug.
Legros, *J. d'Inst.* }
Douay, fils. . . }
Douay-Mallet. . } Sup.
Cacheux. . . . }
Farez, *Proc. imp.*
Lefranc, *Subst.*
Drouet, *Gref.*

Dunkerque.

Olivier, *Présid.*
Swaenepoel, *Juge d'Instr.* . . . }
Michiels. . . . } Jug.
Liebaert. . . . }
Howelt. aîné. . }
Duval. . . . . } Su
. . . . }
Drouart, *Proc. imp.*
Marit. *Subst.*
Teste Desvignes, *Gref.*

Douai.

Dewez, *Présid.*
Desmoutiers. *Juge d'inst.*
Duriez-Majaut. . } Jug.
Dequersonnière. . }
Lœuillet. . . . }
Du Sauchoy. . . } Sup.
Billiet. . . . . }
Defaulx, *Proc. imp.*
Lussiez, *Subst.*
Le Poivre, *Gref.*

Hazebrouck.

Tiffret. *Présid.*
De Kytspotter, *J. d'inst.*
Duvet. . . . . } Jug.
Loingeville. . . }
Flament. . . . }
Cleenewerck. . . } Sup.
Revel. . . . . }
Vandewalle, *Proc. imp.*
Joets, *Substit.*
Marant, *Gref.*

Lille.

Fauvel, *Présid.*
Waymel, *vice-Présid.*
Courtin. . . . }
Lorain. . . . . }
Le Josne, *Juge d'Inst.* . . . }
De Madre des Oursins. . . . . } Jug.
Fievet Chaumont }
Bara. . . . . }

Guérin. . . . } Sup.
Dumesnil. . . .
Deleville. . . .
Artaud. . . . .
Danel, *Proc. imp.*
Wartel. . . . } *Subs.*
Dutilleul. . . .
Flory. *Gref.*

Valenciennes.

Perdry, *Présid.*
Frassinetti, *Juge d'Inst.*
Prouveur. . . . } *Jug.*
Crendal de la Tour.
Bocca, fils. . . } *Sup.*
Lussigny. . . .
Grard. . . . .
Thellier, *Proc. imp.*
Desfontaines, *Subst.*
Douchy, *Gref.*

La Cour impériale de ce département est à Douai.

---

88. OISE.

Beauvais.

Ce tribunal se divise en deux chambres

LeCaron-de-Troussure, *P.*
Danse, *vice-Présid.*
Auger, *Juge d'inst.*
Pasquier. . . . } *Jug.*
Michel. . . .
Bertinot. . . .
Le Mareschal, M.
Daboncourt. . .
Lescuyer-Demival.
Patin. . . . } *Sup.*
Toupillier. . .
De Mareschal. .
Lhommez. . . .
Legrand, *Proc. imp.*
Le Grand des Cloiseaux. } *Sub.*
Daniel. . . .
Tellier, *Gref.*

Clermont.

Payen, *Présid.*
Motel, *Juge d'instr.*
Bender, *Juge.*
Pollet. . . . } *Sup*
Censier. . . .
. . . .
Hainsselin, *Pr. imp.*
Oger, *Subst.*
Denis, *Gref.*

Compiègne.

Poulletier, *Présid.*
Decrouy, *Juge d'instr.*
Scellier, *Juge.*
Langlois. . . } *Sup.*
Herbet. . . .
Hennequin. . .
Beneufve, *Proc. imp.*
Gueulette, *Subst.*
Thirial, *Gref.*

Senlis.

Dufresnoy, *Présid.*
Robinet, *Juge d'instr.*
Bourget, *Juge.*
Pannetier. . . } *Sup.*
Descadillac. . .
. . . .
Chrestien, *Proc. imp.*
Delibessart, *Subst.*
Maupin, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Amiens.

---

89. OMBRONE.

Montepulciano.

Pazienza, *Présid.*
Dragoni, *Juge d'inst.*
Manzi, *Juge.*
Chiantini. . . } *Sup.*
Matteini. . . .
Colombi. . . .
Petrini, *Proc. imp.*
Puccioni, *Subst.*
Venturucci, *Gref.*

Scanzano.

Alberti, *Présid.*
Rossi, *Juge d'instr.*
Masoni, *Juge.*
Boldrini. . . . } *Sup.*
Ajola. . . . .
Giovannini. . .
Bartoli, *Proc. imp.*
Massoins, *Subst.*
Tonarelli, *Gref.*

Sienne.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Zacchéri, *Présid.*
Chini, *vice-Présid.*
Lecchini, *Juge d'instr.*
Venturi. . . . } *Jug.*
Cercignani. . .
Gherardini. . .
Buonazia. . . .
Belli. . . . . } *Sup.*
Alessandri. . .
Petri. . . . .
Pippi. . . . .
Bucci Mattei, *Proc. imp.*
Renzi. . . . } *Sub.*
Vagnucci. . . .
Magnani, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Florence.

---

90. ORNE.

Alençon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Demées, *Présid.*
Gerard, *vice-Présid.*
Chenel, *Jug. d'inst.*
Busson. . . . } *Jug.*
Rerel Dannerie. .
Boissay. . . .
Broquet. . . .
Berthaud. . . .
. . . .
Savary, jeune. . } *Sup.*
Le Bourgeois. .
Dunoyer du Bouillon. . . . .
Malassis-Cussonière.
Collas, *Proc. imp.*
Perier de Saint-Denis. . . } *Sub.*
Clogenson de Clemencey. . . .
Patinot, *Gref.*

Argentan.

Lepelletier-du-Coudray, *Présid.*
Sennegon, *Juge d'instr.*
Bouvier-Lencizière, *Juge.*
Chausson-Lasalle.. } *Sup.*
Delouis. . . .
Simon. . . . .
Collas-Courval, *Proc. imp.*
Devilade, *Subst.*
Laisné-Longprey, *Gref.*

Domfront.

Lelièvre, *Présid.*
Delaunay, *Juge d'inst.*
Ruault-Duplessis, *Juge.*
Hedou. . . . . } *Sup.*
Vaudoré. . . .
Roullin – Martinière. . . .
Thomas de Laprise, *P. imp.*
Bourée Foucaudière, *Sub.*
Guillais, *Gref.*

Mortagne.

Piarron-Mondesir, *Présid.*
Delangle, fils, *J. d'instr.*
Fourmy. . . . } *Jug.*
Audollent. . . .
Lange. . . . . } *Sup.*
Bertre. . . . .
Delalande.. . .
Got, *Proc. imp.*
Savary, *Subst.*
Vallot, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Caen.

---

91. OURTE.

Huy.

Vanderheyden à Hauzeur, *Présid.*
Daubremont, *J. d'instr.*
Arnold, *Juge.*
Coyon. . . . . } *Sup.*
Delchambre. . .
. . . .
Thys, *Proc. imp.*
Bioxhon, *Subst.*
Donkier, *Gref.*

Liège.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Fabri, *Présid.*
Ophoven, *vice-Présid.*
Carlier.. . . . } *Jug.*
Bouju. . . . .
Lamberts. . . .
Lantremange. . .
Janson.. . . .
Barbiere, *J. d'i.* .
Louhienne. . . } *Sup.*
Gilman. . . .
Lesoinne. . . .
Longrée. . . . .
Guynemer, *Proc. imp.*
Defavaux.. . . } *Sub.*
Bronkart. . . .
Selain, *Gref.*

Malmédy.

De Lasaulx, *Présid.*
Le Jeune, *Juge d'instr.*
Otte, *Juge.*
Judon. . . . . } *Sup.*
Krings. . . .
Lys. . . . .
Cornesse, *Proc. imp.*
Geron, *Subst.*
Bailly, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Liège.

---

92. PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Lefevre Trois Marquets, *P.*
Billion. . . . } *Jug.*
Ansart, *J. d'Ins.*
Thellier. . . .
Lefran.. . . . } *Sup.*
Norman. . . .
Hocédé. . . .
Morel, *Proc. imp.*
Petit, *Subst.*
Braine, *Gref.*

Béthune.

Ozenne, *Présid.*
Bernard Cuignet. . } *Jug.*
Desruelles, *Juge d'instruction.* .
Decrépieule. . .
Lequien. . . . } *Sup.*
Wastellier. . . .
Peltier. . . . .
Legay, *Proc. imp.*
Capelle, *Subst.*
Hullen, *Gref.*

Boulogne.

Grandsire, *Présid.*
Jacquemont, *Juge d'inst.*
Bourée, *Juge.*
Coilliot. . . . } *Sup.*
Gros-Vasseur.. .
Dutertre. . . .
Le Ch. Caron Falempin ✻. *Proc. imp.*
Dacquin, *Subst.*
Duflos, *Gref.*

Montreuil.

Enlart, *Présid.*
Leveque, *Juge d'Instru.*
Lion, *Juge.*
Desteuque.. . . } *Sup.*
Dobercourt. . .
Brulé. . . . .
Hacot-Duviollier, *P. imp.*
Delepouve, *Subst.*
Tellier, *Gref.*

Saint-Omer.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Duval, *Présid.*
Vaneechout, *vice-Présid.*
De Wimille. . . } *Jug.*
Bachelet. . . .
Dethosse. . . .
Deschamps. . .
Garnier. . . .
Deldicque, *J. d'in.*
Cache. . . . .
Buret. . . . . } *Sup.*
Vasseur. . . .
Marin. . . . .
Caron Senlecq. .
Defrance, *Proc. imp.*
Boubert. . . . } *Subs.*
Enlart, M.-F. .
Piers, *Gref.*

Saint-Pol.

Guffroy, *Présid.*

Masse, *Juge.*
Prevost, *Juge d'Instr.*
Genelle. . . . } *Sup.*
Herognelle. . . . }
Cressent. . . . }
Joanne, *Proc. imp.*
Nœuveglise, *Subs.*
Griffon, *Gref.*

La Cour impériale de ce département est à Douai.

---

93. PÔ.

Pignerol.

Deleuse, *Présid.*
Mocchia Saint-Michel, *Juge d'instruction.*
Tegas. . . . . } *Jug.*
Porta. . . . . }
Alliaudi. . . . } *Sup.*
Chabrand. . . . }
Paris. . . . . }
Bessejon, *Proc. imp.*
Moyetta, *Subst.*
. . . . ., *Gref.*

Suze.

Vallin, *Présid.*
Portier, *Juge d'instruc.*
Belmondo, *Juge.*
Garelli. . . . } *Sup.*
Barone. . . . }
Richard. . . . }
Dondona, *Proc. imp.*
Nasi, *Substitut.*
Garambois, *Gref.*

Turin.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Nicolay, *Présid.*
Bonaudi. . . . } *vice-Prés.*
Varotti. . . . }
Rocci, *J. d'inst.* } *Jug.*
Roberi. . . . }
Bergher. . . . }
Joannini, *J. d'in.* }
Toscan. . . . }
Fiorotti. . . . }
Pullini. . . . }
Maynery. . . . }
Cucca-Mistrot. . }
Bertoliati. . . . } *Sup.*
Gastaldi. . . . }
Caccia. . . . }
Le Baron Celebrini Saint-Martin. }
Maggia. . . . }
Detati. . . . }
Coller, *Proc. imp.*
Rodellono. . . } *Sub.*
Le Baron Melano de Portula. . }
Garnier fils. . . }
. . . . }
Beltram, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Turin.

---

94. PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Pellet, *Présid.*
Collangettes, *Juge d'instruct.* } *Jug.*
Calmard . . . . }
Maignet-Begon, jeune. . . . } *Sup.*
Fabre. . . . . }
Madur-Dulac, *Proc. imp.*
Cothon, *Subst.*
Bernard, *Gref.*

Clermont.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Domat, *Présid.*
Chardon du Ranguet, *vice-Présid.*
Murol, *Juge.*
Chasaing. . . . } *Jug.*
Trebuchet. . . . }
Lamy, *J. d'inst.* }
Gauthier. . . . }
Beille-Bergier. . } *Sup.*
Margeride. . . . }
Rousseau. . . . }
Besse. . . . . }
Picot-Lacombe, *Pr. imp.*
Bassin. . . . . } *Sub.*
Bonnefoy. . . . }
Fauverteix, *Gref.*

Issoire.

Monestier, *Présid.*
Bayet, *Juge d'instr.*
Espaignon, *Juge.*
Chomette. . . . } *Sup.*
Greliche. . . . }
Monteil. . . . }
Bergier, *Proc. imp.*
Saulnier fils, *Subst.*
Albanel, *Gref.*

Riom.

Parades, *Présid.*
Mandosse, *Juge d'instruction.* } *Jug.*
Maigne Sauzinet. . }
. . . . }
Mayet. . . . . } *Sup.*
Vissac. . . . . }
Tailhand. . . . }
Chossier-Desponteix, *Pr. imp.*
Reynaud Demas, *Subst.*
Gaubert, *Gref.*

Thiers.

Giraud-Reynaud, *Présid.*
Borias, aîné. . . } *Jug.*
Andrieux, *J. d'ins.* }
. . . . }
Bellein. . . . } *Sup.*
Dufraisse. . . . }
Dumas de Cavelieres. . . . }
Madieu, *Proc. imp.*
Vidal de Ronat, *Subst.*
Haulier, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Riom.

---

95. PYRÉNÉES. (BASSES)

Bayonne.

Mendiry, aîné, *Présid.*
Garrou. . . . } *Jug.*
Ducasle Damon. . }
Moncla, *J. d'inst.* }
Duséré. . . . . } *Sup.*
Courtelarre. . . }
Darthes. . . . }
. . . . . , *Pr. imp.*
Labat, *Subst.*
Ducasse, *Gref.*

Oléron.

Guiraill, *Présid.*

Salet, *Juge.*
Proharam, *Juge d'inst.*
Lâa. . . . . } *Sup.*
Sajus-Houriez. . } *Sup.*
Laborde du Roncal } *Sup.*
Bordeu. *Proc. imp.*
Ponts fils, *Subst.*
La Caze, *Gref.*

Orthès.

Dufourcq Salinés. *Présid*
Saint-Martin. *Juge.*
Buisson, *Juge d'instr.*
Dufau-Falin. . . } *Sup.*
Badière aîné. . . } *Sup.*
Labourdette Segalas. . . . . } *Sup.*
Campagne. *Proc. imp.*
Vidal fils, *Subst.*
Camet, *Gref.*

Pau.

Dufau. *Présid.*
Lacortiade, *J. d'in.* } *Jug.*
Moureu. . . . } *Jug.*
. . . . } *Jug.*
Casaubon. . . . } *Sup.*
Caussadette. . . } *Sup.*
Pommiès. . . . } *Sup.*
. . . . . , *Proc. imp.*
. . . . . . *Subst.*
Bergeret, *Gref.*

Saint-Palais.

Caza-Major-Darthez, *Président.*
Pervieux, *Juge d'inst.*
Casenave, *Juge.*
Lombart. . . . } *Sup.*
Vivier. . . . } *Sup.*
Sorhouet. . . . } *Sup.*
Sunhary, *Proc. imp.*
Martich, *Subs.*
Sallabery. *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Pau.

---

96. PYRÉNÉES. (HAUTES)

Bagnères.

Rousse-Etienne, *Présid.*
Picqué, *Juge.*
Carmouse, *Juge d'inst.*
Pierra. . . . . } *Sup.*
Soucaze. . . . } *Sup.*
Borgella. . . . } *Sup.*
Trezatrieu. *Proc. imp.*
Buron, *Subst.*
Ferron, *Gref.*

Lourdes.

Ravielle. *Présid.*
Dufo, *Juge d'inst.*
Casaubon, d'Ost, *Juge.*
Bordenave. . . } *Sup.*
Latapie, fils. . . } *Sup.*
Dufos. . . . . } *Sup.*
Lafeuillade. *Proc. imp.*
Galliai, *Subst.*
Rouy, *Gref.*

Tarbes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bordenave. *Présid.*
Barrère, *vice-Presid.*
Layerle. . . . } *Jug.*
Figarol, *J. d'inst.* } *Jug.*
Duclos. . . . } *Jug.*
Latour. . . . . } *Jug.*
Carrère. . . . } *Jug.*
Caetan Cazes. . . } *Jug.*
Dartiguenave. . } *Jug.*
Lagrave. . . . } *Sup.*
Corcelles. . . . } *Sup.*
Graciand. . . . } *Sup.*
Bouvet. . . . } *Sup.*
Bayle, *Proc. imp.*
Dartiguenave. . . } *Sub.*
Daries. . . . . } *Sub.*
Congalinon. *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Pau.

---

97. PYRÉNÉES ORIENTALES.

Céret.

Belleserre, *Présid.*
Rodor. *Juge d'inst.*
Lacroix, *Juge.*
Vilenove. . . . } *Sup.*
Fortagut. . . . } *Sup.*
Barrere. . . . } *Sup.*
Malegue, *Proc. imp.*
. . . . , *Subst.*
Vicens, *Gref.*

Perpignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Verdié, *Présid.*
Calmettes, *vice-Présid.*
Ferrer (Joseph). . } *Jug.*
Doménech. . . } *Jug.*
Campagne. . . } *Jug.*
Massot, *Jug. d'i.* } *Jug.*
Ferriol Tardieu. } *Jug.*
Bertrand. . . . } *Jug.*
Satelat-Pla. . . } *Jug.*
Feriol Estrade. . } *Sup.*
Saisset. . . . . } *Sup.*
Lorens-Estève. . } *Sup.*
Ferrer (Vinc.). . } *Sup.*
Jaubert. *Proc. imp.*
Parès Passema. . } *Sub.*
Puiggarri. . . . } *Sub.*
Ramon, *Gref.*

Prades.

Vicens, *Présid.*
Pallarès - de - Rigarda, *Juge d'instr.*
Lacroix, *Juge.*
Tastu. . . . . } *Sup.*
Escape. . . . } *Sup.*
Acezat. . . . . } *Sup.*
Saleta, *Proc. imp.*
Tolza, *Subst.*
Joseph Roger. *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Montpellier.

---

98. RHIN. (BAS)

Saverne.

Martinez, *Présid.*
Luther, *Juge d'instr.*
Hoffmann, *Juge.*
Merillon. . . . } *Sup.*
Kieffer, jeune. . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*

Wolbrelt, *Proc. imp.*
Gaste, *Subst.*
Knepffler. *Gref.*

Schlestatt.

Bavelaër. *Présid.*
Kopff, *J. d'inst.* } *Jug.*
Massini. . . . } *Jug.*
Bourdon. . . . } *Sup.*
Kübler. . . . . } *Sup.*
Blaise. . . . . } *Sup.*
Albert. *Proc. imp.*
Carnari, *Subst.*
Stoffel, *Gref.*

Strasbourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Zœpffel, *Présid.*
Collignon, *vice-Présid.*
Kern. . . . . } *Jug.*
Deville, *J. d'inst.* } *Jug.*
Silberrad. . . . } *Jug.*
Brucker. . . . } *Jug.*
Christmann. . . } *Jug.*
Boehr. . . . . } *Jug.*
Thiriet. . . . } *Jug.*
. . . . } *Jug.*
Breu. . . . . } *Sup.*
Hermann. . . . } *Sup.*
Grandmougin. . . } *Sup.*
Muschina. . . . } *Sup.*
Spielmann, *Proc. impér.*
Moerlen. . . . } *Sub.*
Oppermann. . . } *Sub.*
Lerminier, *Gref.*

Wissembourg.

Gérard, *Présid.*
Monnin, *Juge.*
Hertzog, *Juge d'instr.*
Buchholtz. . . . } *Sup.*
Grimmer. . . . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
Kohl, *Proc. imp.*
Muller, *Subst.*
Mulberge, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Colmar.

99. RHIN. (HAUT)

Altkirch.

Bornique, *Présid.*
Rudler, *Juge d'instr.*
Rossé, *Juge.*
Chagné. . . . } *Sup.*
Cordioux. . . . } *Sup.*
Schweitzer. . . } *Sup.*
Rey, *Proc. imp.*
Clavé, *Subst.*
Pâris, *Gref.*

Belfort.

Antonin, *Présid.*
Hann, *Juge.*
Klie, *Juge d'instruction.*
Gavaille. . . . } *Sup.*
Gannevat. . . . } *Sup.*
Petit-Jean. . . } *Sup.*
Parrot, *Proc. imp.*
Boulanger, *Subst.*
Meyer, *Gref.*

Colmar.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Queffemme, *Présid.*
Lang, *vice-Présid.*
Schneider. . . . } *Jug.*
Richart. . . . } *Jug.*
Neuville. . . . } *Jug.*
Coquerille. . . } *Jug.*
Kemlin, *J. d'ins.* } *Jug.*
Bechelé. . . . } *Sup.*
Biechy. . . . } *Sup.*
Wilhelm. . . . } *Sup.*
Gallet. . . . . } *Sup.*
De Colbery, *Pr. imp.*
Brendlé. . . . } *Sub.*
Lemolt. . . . } *Sub.*
Lempfrit, *Gref.*

Delémont.

Rengguer, *Présid.*
Helg, *Juge d'instr.*
Bennot, *Juge.*
Raiss. . . . . } *Sup.*
Vermeille. . . . } *Sup.*
Groslambert. . . } *Sup.*
Moll, *Proc. imp.*
Redet, *Subst.*
Boll, *Gref.*

Porrentruy.

Raspieler, *Présid.*
Baillif, *Juge d'instr.*
Nitzol, *Juge.*
Goetschy. . . . } *Sup.*
Arnoux. . . . } *Sup.*
Guelat. . . . . } *Sup.*
Barthélemi, *Proc. imp.*
Bartoulot, *Subst.*
Fleurot, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Colmar.

100. RHIN ET MOSELLE.

Bonn.

De Bouvier, *Présid.*
Mastiaux, *Juge d'instr.*
Stengel, *Juge.*
Hansmann. . . . } *Sup.*
Detrouse. . . . } *Sup.*
Lambertz. . . . } *Sup.*
Gerolt, *Proc. imp.*
Stammel, *Subst.*
Pille, *Gref.*

Coblentz.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Michelet, *Présid.*
Fœlix, *vice-Présid.*
Tippel. . . . . } *Jug.*
Schmilt, *J. d'ins.* } *Jug.*
Lintz. . . . . } *Jug.*
Burret. . . . . } *Jug.*
Dufrayer. . . . } *Jug.*
Kœnig. . . . . } *Jug.*
Birck. . . . . } *Jug.*
Grebel. . . . . } *Sup.*
Kretzer. . . . } *Sup.*
Corbach. . . . } *Sup.*
Thrumb. . . . } *Sup.*
Nell, *Proc. imp.*
Anchutz. . . . } *Sub.*
Houtheim. . . . } *Sub.*
Lippe, *Greffier.*

Simmern.

Roechling, *Présid.*
Jorès, *Juge d'instr.*
Hennemann, *Juge.*
Blum. . . . . } *Sup.*
Lintz. . . . . } *Sup.*
Hexamer. . . . } *Sup.*
Potthoff, *Proc. imp.*

Greyss, *Subst.*
Weygold, *Gref.*
La cour impériale de ce département est à Trèves.

---

101. RHONE.

Lyon.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Vitet, *Présid.*
Bernat. . . . . } *vice-*
Lavie. . . . . } *Prés.*
Borde. . . . . }
Cottier. . . . }
Durand (Henry). }
Ronjon. . . . }
Jal, *Juge d'Inst.* }
Billioud. . . . } *Jug.*
Delandine-Romanette. . . . }
Durand de Vermont. . . . }
Berger, *J. d'inst.* }
Olagnon. . . . }
Montonnat. . . }
Metayer des Combes. . . . . } *Sup.*
Monier fils. . . }
Passet. . . . . }
Guillin d'Avenas. . }
Maret, *Proc. imp.*
Martin. . . . . }
Vincent de Saint-Bonnet. . . . } *Sub.*
Morand de Jouffrey fils. . . }
Manel. . . . . }
Gubian, *Gref.*

Villefranche.

Dulac, *Présid.*
Chanal, *Juge d'inst.*
Daigueperse, *Juge.*
Pasquier. . . . }
Boiron. . . . } *Sup.*
Sauzet . . . . }
Denis, *Proc. imp.*
Des Roches Delongchamp, *Subst.*
Berthélemot, *Gref.*
La cour impériale de ce département est à Lyon.

102. ROER.

Aix-la-Chapelle.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Fischenich, *Présid.*
Cuntzer, *vice-Présid.*
Biergans. . . . }
Antoine. . . . }
Blumhofer, *J. d'in.* }
Dauven. . . . } *Jug.*
Von Hosselt. . . }
Custodis. . . . }
Gormans. . . . }
Guelgans, père. }
Daniels. . . . } *Sup.*
Muller. . . . }
Oliva. . . . . }
Sybertz, *Proc. imp.*
Jehenné. . . . } *Sub.*
Berkhoff. . . . }
Maassen, *Gref.*

Clèves.

Paschen, *Présid.*
Bachoven, *Juge.*
Finance, *Juge d'instr.*
Koenig. . . . }
Moras. . . . . } *Sup.*
Zurhosen. . . . }
Kochs, *Proc. imp.*
Rubin, *Subst.*
Fuchs, *Gref.*

Cologne.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Blanchard, *Présid.*
Begasse, *vice-Presid.*
Gironcourt. . . }
Maercken. . . . }
Kramer. . . . } *Jug.*
Verkenius, *J. d'i.* }
. . . . }
Bender. . . . }
Heinsberg. . . . }
Gymnich, cadet. . } *Sup.*
Nuckel, père. . }
Keil, *Proc. imp.*
Hebert. . . . } *Subs.*
Haass. . . . . }
Hohenschurz, *Gref.*

Crevelt.

Peltzer, *Présid.*
Erlenwein, *Juge d'instr.*
Sybertz, H.-J. . } *Jug.*
Reinbach. . . . }
Courth. . . . }
Hanf. . . . . } *Sup.*
Hons. . . . . }
Schunzgen, *Proc. imp.*
Joesten, *Subst.*
Senden, *Gref.*
La cour impériale de ce département est à Liège.

---

103. ROME.

Frasinone.

Téoli, *Président.*
Camarchioli, *Juge d'instr.*
Morichelli, *Juge.*
Musa. . . . . }
Campagionni. . . } *Sup.*
. . . . }
Pompili, *Proc. imp.*
Massi, *Subst.*
Mezzanotte, *Gref.*

Rietti.

Griffoni, *Présid.*
Capelli, *Juge d'inst.*
Leoncini, *Juge.*
Lorenzoni. . . . }
Massa. . . . . } *Sup.*
. . . . }
Nobili, *Proc. imp.*
Ottaviani, *Subst.*
Bernocchi, *Gref.*

Rome.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Petrarca, *Président.*
Tuccimei. . . . } *vice-*
Francioli. . . . } *Pr.*
Lippi, *J. d'inst.* }
Parlamagni. . . }
Staurini. . . . }
Vannutelli. . . }
Demartinis, *J. d'i.* } *Jug.*
Garofolini. . . }
Lucchini. . . . }
Accursi. *J. d'inst.* }
Antonini. . . . }

Corsi.

Corsi. . . . . }
Bruni. . . . . }
Stasi. . . . . } Sup.
Bastilana. . . . }
Buga. . . . . }
Lanzetta. . . . }
Martin de Saint-Romain. *Proc. imp.*
Brencoli. . . . }
Torelli.. . . . } Sub.
Binda. . . . . }
Luzi. . . . . }
Paparelli, *Gref.*

Trivoli.

Begnoni, *Présid.*
Capuccini, *Juge d'instr.*
Onesti, *Juge.*
Cinotti. . . . . }
Viola. . . . . } Sup.
Sanelli. . . . . }
Corradi, *Proc. imp.*
Francheschini, *Subst.*
Pacifici, *Gref.*

Velletri.

Sesini, *Présid.*
Masi, *Juge.*
Sampaolo, *Juge d'instr.*
Dissel. . . . . }
Piazza. . . . . } Sup.
. . . . }
Binet, *Proc. imp.*
Biagioli, *Subst.*
Cascapera, *Gref.*

Viterbe.

Bartoli, *Prés.*
Petrucci, *Juge d'instr.*
Cecchini. . . . } Jug.
Dicchiarelli. . . }
Bruschi. . . . }
Crispigni. . . . } Sup.
. . . . }
Spagnuolo, *Proc. imp.*
Gisci, *Subst.*
Devitteri, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Rome.

104. SAMBRE-ET-MEUSE.

Dinant.

Périn, *Présid.*
Renson, *Juge.*
Tassin, *Juge d'instr.*
Delhalle. . . . }
Lion-Courpienne. } Sup.
Pirson. . . . }
Asseline, *Pr. imp.*
Henckart, *Subst.*
Delacharlerie, *Gref.*

Marche.

Vanderstraten, *Présid.*
Germain, *J. d'inst.* }
Dedoncel. . . . } Jug.
. . . . }
Geubel. . . . }
Mengal. . . . } Sup.
Despres (Ab.). . }
Frocrain, *Proc. imp.*
Jacmain, *Subst.*
Botte, *Gref.*

Namur.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Monseu, *Présid.*
Huart, *vice-Présid.*
Grenier. . . . }
Desmarais, *J. d'i.* }
Simon. . . . . }
Chapelle. . . . }
De Hennin-de-Boussu. . . . } Jug.
Decerf. . . . . }
De Saint-Hubert. }
Lelievre. . . . }
Douxchamps. . . } Sup.
Bruno. . . . . }
Wasseige fils. . }
Dupré, *Proc. imp.*
Lemaire. . . . }
Charlé-de-Tyberchamps . . . } Sub.
Baré, *Gref.*

Saint-Hubert.

Herman, *Présid.*
Dant, *Juge d'inst.*
Lambin, *Juge.*
Duchene. . . . }
Mahy. . . . . } Sup.
Donny. . . . }
Esmenjaud, *Présid.*
Vincent, *Subst.*
Ancelon, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Liège.

105. SAONE (HAUTE).

Gray.

Riduet, *Présid.*
Renaud, *Juge d'instr.*
Perchet, *Juge.*
Dubois. . . . }
Huvelin. . . . } Sup.
Robinet. . . . }
Morel, *Proc. imp.*
Verpy, *Subst.*
Chabaud, *Gref.*

Lure.

Thomas, *Présid.*
Cupillard, *Juge d'inst.*
Lanoir, *Juge.*
Laporte. . . . }
Pingand. . . . } Sup.
Lieffroy. . . . }
Millotte, *Proc. imp.*
Clerget, *Subst.*
Gigier, *Greffier.*

Vesoul.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Hugon, *Présid.*
Bardenet, *vice-Présid.*
Noirot. . . . }
Bauzon. . . . }
Jacoutot. . . . }
Richard, *J. d'inst.* } Jug.
Bouverey. . . . }
Vynon. . . . . }
Vigneron. . . . }
Brocard. . . . }
Poirson, fils. . . } Sup.
Petitclerc, fils aîné. }
Bernard. . . . }

Petit-Perrin, *Proc. imp.*
Chevassu, aîné. } *Sub.*
Hugon, fils aîné. }
Boutet, *Gref.*

La cour impériale de ce départem. est à Besançon.

106. SAONE ET LOIRE.

Autun.

De Lachaise, *Présid.*
Chagniot, *Juge d'Inst.*
Rey, *Juge.*
Delagrange. } *Sup.*
Ballard. }
Abord. }
Demommerot, *Pr. imp.*
Guenot, *Subst.*
Duvault, *Gref.*

Châlon-sur-Saône.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Petiot, *Présid.*
Sancy, *vice-Présid.*
Gauthier. } *Jug.*
Chagny. }
Pezet-Corval. }
Luquet, *J. d'ins.* }
Battand-Berard. }
De Cologne. }
Canat-Coimont. } *Sup.*
Maurice. }
Baumey. }
Perrot. }
Myard, *Proc. imp.*
Bernard-Lerouge. } *Sub.*
Moine. }
Gabriel, *Gref.*

Charolles.

Commaret, *Présid.*
Rey de Morande, *J. d'in.*
Palamedes Bandinot, fils, *Juge.*
Jolieaud. } *Sup.*
Mo.messin. }
Aufilatre. }
Sermage, *Proc. imp.*
Villedey, fils, *Subst.*
Gayet, fils, *Gref.*

Louhans.

Larmagnac, *Présid.*
Rebillard, *Juge d'inst.*
Ronot, *Juge.*
Tissot. } *Sup.*
Guillemot. }
Pochon. }
Boudier, *Proc imp.*
Boutelier, *Substit.*
Roberdet, *Gref.*

Mâcon.

Delacroix, *Présid.*
Pochon. } *Jug.*
Bonnetain. }
Montcharmont-Repoux, *Juge d'instruction.*
Devoluet cadet. } *Sup.*
Trambly. }
Robert. }
Loreton Dumontet, *Pr. I.*
Billioud, *Substit.*
Laroux, *Gref.*

La Cour impériale de ce département est à Dijon.

107. SARRE.

Coussel.

Simon, *Présid.*
Ruppenthal, *Juge d'Inst.*
Ancel, *Juge.*
Benzino. } *Sup.*
Zoellner. }
Boecking. }
Begin, *Proc. imp.*
Moriz, *Subst.*
Poirot, *Gref.*

Prum.

Becker, *Présid.*
Benden, *Juge.*
Veling, *Juge d'Inst.*
Wingender. } *Sup.*
Jérusalem. }
Lintz. }
Correns, *Proc. imp.*
Esser, *Subst.*
Giraud, *Gref.*

Saarbruck.

Mathis Demabreuil, *Pr.*
Haupt, *Juge d'Inst.*
Warnier. } *Jug.*
Birck. }
Beltramin. } *Sup.*
Lang. }
. . . . . . }
Dern, *Proc. imp.*
Roesch, *Subst.*
Dellin, *Gref.*

Trèves.

Cochems, *Présid.*
Runten, *J. d'inst.* } *Jug.*
Gaud. }
Duppenweiler. }
Hermes. } *Sup.*
Schwartz. }
. . . . . . }
Bidault, *Proc. imp.*
Zeininger, *Subst.*
Lemaire, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Trèves.

108. SARTHE.

La Flèche.

Rocher Desperrés, *Présid.*
Albot, *Juge d'inst.*
Estourneau, *Juge.*
LefevreCherouvrie } *Sup.*
Roujon. }
Mousset. }
Fougeres, *Proc. imp.*
Le Lasseux, *Subst.*
Rocher, *Gref.*

Mamers.

Lehault, *Présid.*
Roullet. } *Jug.*
Orgebin, *J. d'in.* }
Danquetit. }
Levain. } *Sup.*
Picart. }
Renard. }
Le Balleur-Villiers, *P. im.*
Bougrain de Bure, *Subst.*
Frété, *Gref.*

Mans.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Vallet, *Présid.*
Hardouin, *vice-Présid.*

Léon.
Bréard.
Damey de S.-Laurent, *J. d'instr.*
Jousset.
Moynerie.
Laudreau.
Hardouin du Parc.
} *Jug.*

Turbat.
Lefebvre de la Reiniere.
Bardou, fils.
Pineau du Minerai
} *Sup.*

Urguet de Saint-Ouen, *Proc. imp.*

Houdbert.
Rivière.
} *Sub.*

Brouard, *Gref.*

Saint-Calais.

Moriceau, *Présid.*
Coutelle, *Juge d'inst.*
Mousseron-Mellère, *Jug.*

Le Cerf.
Proust.
Humet.
} *Sup.*

Rotureau-Larivière, *Pr. i.*
Javary-Duguesseau, *Subst.*
Dunogué, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Angers.

---

109. SEINE.

V. l'organisation de ce tribunal pag. 804.

---

110. SEINE ET MARNE.

Coulommiers.

Gouest, *Présid.*
Naret, *Juge.*
Bedel, *Juge d'instruct.*

Susor.
Perrin.
Concelin.
} *Sup.*

Mathieu Lépidor, *Pr. imp.*
Delaon, *Subst.*
Doucin, *Gref.*

Fontainebleau.

Menessier, *Prés.*
Ploix, *Juge.*
Labbé, *Juge d'instruct.*

Boisse.
Oudot.
Lemarié.
} *Sup.*

Huttau. *Proc. imp.*
Bénard. *Subst.*
Ancillon. *Gref.*

Meaux.

Lhoste, *Présid.*
Mauge des Entes, *Juge.*
Hattingais, *Juge d'instr.*

Dumont.
Godard de Saponay
Michel.
} *Sup.*

Vollon, *Proc impérial.*
Hemelot, *Substitut.*
Gainé, *Greffier.*

Melun.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Eicher-Riviere, *Présid.*
Demay, *vice-Présid.*

Foix, *J. d'instr.*
Retel.
Aumaistre.
Dondeau.
Charles.
Nau.
Derozieres.
} *Jug.*

Gilbert.
Reguet.
Tournemine.
Eicher Rivière, fils.
} *Sup.*

Loisel, *Proc. impér.*

Boudet.
Pacou.
} *Sub.*

Dardenne. *Gref.*

Provins.

Crespin, *Présid.*
Geoilot, *Juge.*
Fourreau, *Jug. d'instr.*

Cheverry-Jancourt
Marcilly.
Royer.
} *Sup.*

Chaillot, *Proc. imp.*
Pelet-Guerin. *Substit.*
Brouillard, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Paris.

---

111. SEINE ET OISE.

Corbeil.

Sibuet, *Présid.*
Liborel, *Juge*
Stocard *Juge d'instruct.*

Mignon.
. . . . . .
. . . . . .
} *Sup.*

Gaschon, *Proc. imp.*
Jordand. *Substitut.*
Barat, *Gref.*

Etampes.

Roger, *Présid.*
Picard-Noirpinay: *Juge.*
Gabaille, *Jug. d'instr.*

Heret.
Carpentier.
. . . . . .
} *Sup.*

Sergent, *Proc. imp.*
Daridan. *Subst.*
Perrier, *Gref.*

Mantes.

Feugere, *Présid.*
Lemoyne, *Juge d'instr.*
De Crusy, *Juge.*

Gautier.
Mustel.
Grippierre.
} *Sup.*

Fournerat, *Proc. imp.*
Poriquet fils. *Subst.*
Martin, *Gref.*

Pontoise.

Boileau, *Présid.*
Fontaine, *Juge d'instr.*
Bontemps, *Juge.*

Soret.
Boucher.
Marquet.
} *Sup.*

Deferrière, *Proc. impér.*
Le Tavernier. *Subst.*
Lemaire, *Gref.*

Rambouillet.

Delahaye, *Prés.*
Hardy de Juinne, *J. d'inst.*
Maillet, *Juge.*
Morin. } *Sup.*
Duval.
Laslier.
Nicod, *Proc. imp.*
. . . . ., *Substitut.*
Bruyant, *Gref.*

Versailles.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Barbier, *Présid.*
Anfrye, *vice-Présid.*
François. } *Jug.*
Delacroix.
Leleu-Lafontaine.
Chandellier.
Gady.
Griveau.
Dutillet de Villars, *Juge d'instr.*
Niort. } *Sup.*
Menard.
Clausse.
. . . .
Brunet, *Proc. imp.*
Riffé. } *Sub.*
Demetz-Ferry.
Noble, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Paris.

---

112. SEINE INFÉRIEURE.

Dieppe.

Langlois Parent, *Prés.*
Vialet des Granges, *J. d'inst.* } *Jug.*
De la Marre-Houard.
Le Barrois.
Meliot. } *Sup.*
Coterel.
. . . .
Leguest, *Proc. imp.*
Jolly, *Subst.*
Cappon, *Gref.*

Hâvre.

Glier, *Présid.*
Isabelle. } *Jug.*
Lefebvre, aîné.
Tougard, *J. d'inst.*
Denouette. } *Sup.*
Lacorne.
Gollain.
Lesage, *Proc. imp.*
Labbé-des-Fontaines, *Substitut.*
Vastel, *Gref.*

Neufchâtel.

Lenud, *Présid.*
Durand, *Juge.*
Cotton-d'Anglesqueville, *Juge d'Inst.*
Pernet. } *Sup.*
Barbey.
Senichon.
Rigoult, *Proc. imp.*
Coquet, *Subst.*
Rousselet, *Gref.*

Rouen.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Boullenger ✱, *Présid.*
Isabel. } *vice-Pr.*
Adam.
Allan, *J. d'Inst.*
Poullet. } *Jug.*
Barrois-Beaumanoir.
Bletry.
Caudron, *J. d'ins.*
Marge.
Selot.
Trugard-Maromme.
Esnard.
Taillet. } *Sup.*
Delassize.
Delahaye.
Turgis de Breval.
Hamel.
Le Duc de la Noe.
Pain, *Proc. imp.*
Baroche. } *Sub.*
Dossier.
Taurin-Dupont.
Arnois de Captot.
Floquet, *Gref.*

Yvetot.

Delahais, *Présid.*
Cotton d'Englesqueville. . . ., *J. d'Inst.* } *Jug.*
Lasnon.
Vieillot. } *Sup.*
Lefebvre.
Pécuchet.
Castillon, *Proc. imp.*
Vic, *Subst.*
Quevauvilliers, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Rouen.

---

113. SÉSIA.

Verceil.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dal Pozzo, *Présid.*
Prina, *vice-Présid.*
Crotti, *Juge d'inst.*
Baglione. } *Jug.*
Guala.
Tacchini.
Gallois.
Le Baron Vialardi.
Fontana. } *Sup.*
Bosco.
Picco.
Storliglione.
. . . . ., *Proc. imp.*
Nota. } *Sub.*
Defanti.
Mochia, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Turin.

---

114. SEVRES. (DEUX)

Bressuire.

Doré, *Présid.*
Guilbault, *Juge.*
Noyreau du Châtellier, *J. d'inst.*
Boussi. } *Sup.*
Ducroq.
Courcelles.
Jounault, *Proc. imp.*
Aubin, *Subst.*
Chévreau, *Gref.*

Melle.

Aymé, *Présid.*

Terrière, *Juge d'instr.*
Challe, *Juge.*
Bourcy.. . . . } *Sup.*
Bujaud. . . . }
Crespeaux. . . }
Savin-Larclause, *Pr. imp.*
Belleroche, *Subst.*
Martin Bessé, *Gref.*

Niort.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chauvin, *Présid.*
Avrin, *vice-Présid.*
Hubert, *Juge.*
Delaroy. . . . } *Jug.*
Bastard. . . . }
Nourry, *J. d'inst.* }
Rolland. . . . }
Montault. . . . }
Duclaud. . . . }
Clerc-Lasalle, nev. } *Sup.*
Hugueto-Gautret.. }
Vincent Molinières. . . . . }
. . . . }
Agier, *Proc. imp.*
Pressac. . . . } *Sub.*
Bodin. . . . . }
Bonneau, *Gref.*

Parthenay.

Fribault, *Présid.*
Chateau, *Juge d'instr.*
Gaby, *Juge.*
Amelin. . . . } *Sup.*
Morandoux. . . }
Arnault-Menardiere. . . . }
Allard, *Proc. imp.*
Failly, *Subst.*
Taffoireau, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Poitiers.

---

115. SIMPLON.

Sion.

Pittier. *Présid.*
Lang, *Juge d'Instruct.*
D'Augustini. . . } *Jug.*
De Ried Matten. }
Barman. . . . }
Preux. . . . . } *Sup.*
Odet. . . . . }
Duc . . . . . }
Achard-James, *Conseiller-Auditeur à la Cour impériale de Lyon, remplissant les fonctions de Proc. imp.*
Rion, *Substitut.*
Bertholet, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Lyon.

---

116. SOMME.

Abbeville.

Bouteiller, *Présid.*
Dubellay. . . . } *Jug.*
Félix Cordier. . }
Malot, *J. d'inst.* }
Alhiamet. . . . } *Sup.*
Bouilon. . . . }
Le Sergeant. . . }
Traullé, *Proc. imp.*
Desvimes, *Substit.*
Pomagect, *Gref.*

Amiens.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Mathon, *Présid.*
Rabache, *vice-Présid.*
Lefebvre. . . . } *Jug.*
Delapierre. . . }
Dubois, *J. d'inst.* }
Patin. . . . . }
. . . . }
Poullain. . . . } *Sup.*
Delaporte. . . . }
Robiquet. . . . }
Fauchon. . . . }
Caumartin, *Proc. imp.*
Petit. . . . . } *Sub.*
Mathez. . . . . }
Trecourt, *Gref.*

Doullens.

Thierry; *Présid.*
Marchant, *Juge d'inst.*
Hémart, *Juge.*
Lansorne. . . . } *Sup.*
Canelle. . . . }
Laurent. . . . }
Tripier, *Proc. imp.*
Morel, *Subst.*
Duflos, *Gref.*

Montdidier.

Pucelle, *Présid.*
Cochepin, *Juge d'inst.*
Lienart, *Juge.*
Le Boucher. . . } *Sup.*
Bosquillon du Fay. }
Masson de S. Mard. }
Cauvel-de-Beauvillé, *Proc. imp.*
Bosquillon de Jenlis, *Sub.*
Bourgnon de la Touche, *Gr.*

Péronne.

Le Baron Dehaussy-Robécourt, *Président.*
Huet d'Hébécourt, *Juge.*
Tattegrain, *Juge d'inst.*
Dehaussy. . . . } *Sup.*
Fresson. . . . }
Villemant. . . . }
Carpeza, *Proc. imp.*
Rabache-Duquesnoy, *Substitut.*
Danicourt, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Amiens.

---

117. STURA.

Alba.

Casalegno, *Présid.*
Ferrero, *Juge d'inst.*
Mottura, *Juge.*
Brun-Cussan. . . } *Sup.*
Moccagata. . . }
Como. . . . . }
Soleri, *Proc. imp.*
Foglio, *Subst.*
Briolo, *Gref.*

Coni.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Le Baron Ghiliossi, *Présid.*
Bongioanni, *vice-Présid.*
Mellano. Ferrero. Beltrandi. Fea, *Juge d'instr.* Lucio. Simonino. } *Jug.*
Cominotti. Bonelli. Canubbio. Martelli. } *Sup.*
Detati, *Proc. imp.*
Persico. Pullini Saint-Antonin. } *Sub.*
Giobergia, *Gref.*

Mondovi.

Bichi, *Présid.*
Amista. Galimberti, *Juge d'inst.* Gervasio. } *Jug.*
Fulcheri. Lanza. Quaglia. } *Sup.*
Sticcha, *Proc. imp.*
Saint-Albin, *Subst.*
Cordero, *Gref.*

Saluces.

Garone, *Présid.*
Barberi, *Juge d'inst.*
Calza, *Juge.*
Zaboly. Depetassi. Bernardi. } *Sup.*
Le Baron Pensa-Marsailles, *Proc. imp.*
Basta, *Subst.*
Solar, *Gref.*

Savigliano.

Viglietti, *Présid.*
Galateri, *J. d'inst.*
Isoardi, *Juge.*
Alberti. Mina. Aguesi. } *Sup.*
Tesauro, *Proc. imp.*
Pronetti, *Subst.*
Gastaldi, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Turin.

---

118. TARN.

Alby.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Pezous, *Présid.*
Cardonnel, *vice-Présid.*
Lafont, *Juge d'instr.*
Mathieu. Martel. Castagné. Taillefer de la Portalière. Larroque. Belot. } *Jug.*
Mercadier. Sudré. Guilhaumon. Ravaille. } *Sup.*
Cambard, *Proc. imp.*
Calusac. Sudré. } *Sub.*
Cavalery, *Gref.*

Castres.

Guy, *Présid.*
Debrus. Azaïs, aîné. } *Jug.*
Dejean, *Juge d'instr.*
Derrouch. Balard. Peyronet. } *Sup.*
Carayon, *Proc. imp.*
Lacroix, *Subst.*
Roques, *Gref.*

Gaillac.

Montaigné, *Présid.*
Miquel, *Juge d'inst.*
Plasse, *Juge.*
Albenque. Lacombe. Blanc de Brisse. } *Sup.*
Constans, *Proc. imp.*
Vialas, fils, *Subst.*
Bournazel, *Gref.*

Lavaur.

Abrial, *Présid.*
Heilhes, *Juge d'instr.*
Malabiou, *Juge.*
Moré. Praignan-Vigne. Cambefort. } *Sup.*
Ducarla, *Proc. imp.*
Delbreil, *Subst.*
Merle, *Gref.*

La cour impériale de ce départ. est à Toulouse.

---

119. TARN ET GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Raby, *Présid.*
Carère-Depin, *J. d'instr.*
Carrère-Brillamont, *Juge.*
Maury. Arnoux. Constans. } *Sup.*
Mazade de Percin, *Pr. i.*
Peyrols, *Subst.*
Hinard, *Gref.*

Montauban.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Poncet-Delpech, *Présid.*
Debroca, *vice-Prés.*
Rivals. Rous. Combes-Dounous, *J. d'inst.* Lacroix-Gironde. Delbreil. Hucafol. } *Jug.*
Daiché. Brocart. Acher-Duvernés. Teulieres. } *Sup.*
Crosilhes, *Proc. imp.*
Garrisson. Granal. } *Sub.*
Boissonade, *Gref.*

Moissac.

Delbrel, *Présid.*
Martin. . . . .
Plantade, *J. d'in.* } *Jug.*
Lespinasse. . .
La Tailhede. . .
Chambonnau, fils. } *Sup.*
J. H. Delvolvé, *Pr. imp.*
Carrere, *Subst.*
Ruffat, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Toulouse.

---

120. TARO.

Borgo san Donnino.

Monza, *Présid.*
Raineri. . . .
Sicoré, *J. d'inst.*
Garibaldi. . . . } *Jug*
Ricciardi. . . .
Bacchini. . . .
Micheli. . . . } *Sup.*
Dalla-Valle, *Proc. imp.*
Ravazzoni, *Subst.*
Bergamaschi, *Gref.*

Parme.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Politi ❋. *Présid.*
Boila, *vice-Présid.*
De Lama, *Juge d'inst.*
Fossa. . . . .
Pontoli. . . .
Lusardi. . . .
Borsani. . . .
Godi. . . . .
Pazzoni. . . . } *Jug.*
Bertioli. . . .
Cesarini. . .
Bacchi. . . . .
Solari. . . . . } *Sup*
Vicenzi, *Proc. imp.*
Bricoli. . . .
Caderini. . . } *Sub.*
Ravazzoni, *Gref.*

Plaisance.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Rossi. *Presid.*
Minghelli, *vice-Présid.*
Crescini. . . .
Parolini, *J. d'inst.*
Curtarelli. . . .
Cortesi. . . .
Bonzi. . . . . } *Jug.*
Corvi. . . . .
Lattanzi. . . .
Roscarelli. . . .
Fioruzzi. . . . } *Sup.*
Bertolini, *Proc. imp.*
Rappaccioli. . .
Garilli. . . . . } *Sub.*
Larfeu, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Gênes.

---

121. TRASIMÈNE.

Foligno.

Dominichini-Trovi. *Prés.*
Lugaresi, *Juge d'instruct.*
Bruni. *Juge.*
Tucci. . . . .
Senesi. . . . .
Palestrini. . . . } *Sup.*
Tamiet, *Pr. imp.*
Marzuzzi. *Subst.*
Nalli, *Gref.*

Perugia.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Armellini, *Présid.*
Berini. *vice-Présid.*
Maggi, *Juge d'inst.*
Ferrini. . . .
Liverziani. . . .
Irlandieri. . . .
Baldelli – Marsiani. . . .
Seasini. . . . } *Jug.*
Vermigliori. . .
Friggeri. . . .
Brizi. . . . .
. . . . . . } *Sup.*
Corradi, *Pr. imp.*
Douet-d'Arcq. . .
. . . . . . } *Subs.*
Rosa, *Gref.*

Spoletto.

Benedetti. *Présid.*
Parisi, *Jug. d'inst.*
Goala. . . . . } *Jug.*
Carocci Buzi. . .
Bacci. . . . .
Tesia. . . . . } *Sup.*
Mazetti-Salugia, *Pr. imp.*
Pouza, *Subst.*
Sbaretti, *Gref.*

Todi.

Caccuri. *Presid.*
Luzi, *Jug. d'inst.*
Colletti. . . . } *Jug.*
Leli. . . . .
Morelli. . . .
Prosperi. . . . } *Sup.*
Natali, *Proc. imp.*
Bruschi. *Subst.*
Magagnoli, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Rome.

---

122. VAR.

Brignolles.

Feraud, *Présid.*
Sayou, *Juge d'inst.*
Franc. . . . .
. . . . . . } *Jug.*
Templier. . . .
Minuty. . . .
Raynouard. . . } *Sup.*
. Moutet. *Proc. imp.*
Raynier, *Subst.*
Fanton, *Gref.*

Draguignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Giraud. *Présid.*
Garcini, *vice-Présid.*
Rostan. . . .
Mougaud, *J. d'ins.*
Ferrache. . . .
Rey. . . . .
Pascal. . . .
Turrel. . . .
Tolon. . . . } *Jug.*
Firminy. . . .
Fauchier. . . .
Lostagni. . . .
Blanc-Salellet. . } *Sup.*
Depieces. *Proc. imp.*
Barcillon. . . .
Olivier. . . . } *Sub.*
Dens, *Gref.*

Grasse.

Mougins, *Présid.*
Bernardy, *Juge d'inst.*
Chamberion, *Juge.*
Mouton. . . . } *Sup.*
Currault. . . . }
Gaitte. . . . . }
Ricard, *Proc. imp.*
Roubaud, *Subst.*
Gaston Roy, *Gref.*

Toulon.

Vallavieille, *Présid.*
Berrut. . . . } *Jug.*
Gérard de Coti-gnac. . . . }
Mabille, *J. d'inst.* }
Broquier. . . . } *Sup.*
Reverdit. . . . }
Martelli. . . . }
Bouis, *Proc. imp.*
Minuty. *Subst.*
Roubaud. *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Aix.

123. VAUCLUSE.

Apt.

Sollier, *Présid.*
Ginoyer, *Juge d'inst.*
Duclos, *Juge.*
Pin, fils. . . . } *Sup.*
Blancard. . . . }
Guillibert. . . . }
Boze, *Proc. imp.*
Empereur, *Subst.*
Pons, *Gref.*

Avignon.

Crozes, *Présid.*
Piot, *Juge d'inst.*
Bon. . . . . } *Jug.*
Bruneau. . . . }
. . . . }
Tempier. . . . } *Sup.*
Deveze. . . . }
Dupuy. . . . . }
Verger. *Proc. imp.*
Thomas. *Subst.*
Vitalis, *Gref.*

Carpentras.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Aymes, *Présid.*
Floret. *vice-Présid.*
Waton. . . . . } *Jug.*
Dumouriez. . . . }
Liotard. . . . . }
Poule. . . . . }
Morard, *J. d'ins.* }
Cartier. . . . . }
Collet. . . . . }
Cottier. . . . . } *Sup.*
Liotard. . . . . }
Martin. . . . . }
Tissot. . . . . }
Gaud, *Proc. imp.*
Astier. . . . . } *Sub.*
Morel. . . . . }
Abrial. *Gref.*

Orange.

Martin, *Présid.*
Reyne, *Juge.*
Jonc, *Juge d'inst.*
Dumas. . . . . } *Sup.*
Besson. . . . . }
. . . . }
Thomas. *Proc. imp.*
Goutard. *Subst.*
Pellissier, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Nimes.

124. VENDÉE.

Fontenay.

Le Baron Godet. *Présid.*
Pichard, *Juge.*
Michel, fils, *J. d'inst.*
Clémenceau - Lo-crie. . . . } *Sup.*
Vinet. . . . . }
Bréchard aîné. . }
Denècheau, *Proc. imp.*
Main, *Substitut.*
Epaud, *Greffier.*

Napoléon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Auvynet. *Présid.*
Egonniere - du-Thibeuf, *vice-Présid.*
Fayau. . . . . } *Jug.*
Goupilleau-de-la-Baroire. . . }
Rouillé. *J. d'instr.* }
Duplessis. . . . }
Guérin. . . . . }
Thouzeau. . . . }
Duchaisne. . . . }
Merland-Cambau-diere. . . . } *Sup.*
Tortat. . . . . }
Auvinet. fils. . }
Egonniere, fils. . }
Gillaizeau. *Proc. imp.*
Girard. . . . . } *Sub.*
Texereau. . . . }
Trastour Dubois. *Gref.*

Sables d'Olonne.

Birotheau des Burondières, *Présid.*
Regain, *Juge.*
Robert, *Juge d'inst.*
Delange. . . . } *Sup.*
Garnier. . . . }
. . . . }
Sourrouille - Cailletière, *Proc. imp.*
Delagarde, *Substitut.*
Grosleau, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Poitiers.

125. VIENNE.

Chatelleraull.

Deschamps. *Présid.*
Faulcon-Riviere, *Juge.*
Habert. aîné. *J. d'inst.*
Micheau. . . . } *Sup.*
Chesneau. . . . }
Guillemets. . . }
Martineau. *Proc. imp.*
Martinet, *Substitut.*
Doury, *Gref.*

Civray.

Pontenier-Girardière, *Pr.*
Mauflâtre, *Juge.*
Albert-Preveil, *J. d'i.*
Serph du Magnon. } *Sup.*
Dupuy. . . . . }
Vaillant. . . . }
Pressac, *Proc. imp.*

Dauphin-Barbier, *Subst.*
Chevallon, *Gref.*

Loudun.

Besnard, *Président.*
Montault-Chavigny, *Jug.*
Havard-Texier, *Jug. d'i.*
Pierre Desrues. } *Sup.*
Chevalier-de-la-Noüe. } *Sup.*
Gletraye-Labarre. } *Sup.*
Poirier, *Proc. imp.*
Gaillard, *Subst.*
Tabart, *Gref.*

Montmorillon.

Gervais-Lafond, *Présid.*
Viguier-des-Cosses, *Jug.*
Silvain-Duronet, *J. d'i.*
Chapt-Latouche. } *Sup.*
Boisseau. } *Sup.*
Labourt. } *Sup.*
Derazay, *Proc. imp.*
Dédeau-la-Chaise, *Subs.*
Carin, *Gref.*

Poitiers.

Leydet, *Présid.*
Guillet, *Juge d'inst.*
Gaillard. } *Jug.*
Babault-de-Chaumont. } *Jug.*
Clément. } *Sup.*
Château. } *Sup.*
Giraudeau. } *Sup.*
Picaut, fils, *Proc. imp.*
Grillaud, *Subst.*
Jouis, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Poitiers.

---

126. VIENNE. (HAUTE)

Bellac.

La Croix, *Proc. imp.*
Raffard de Panissat, *J. d'i.*
Rivaud Dubreuil, *Juge.*
Arbellat-Lagasne. } *Sup.*
Crouzaud de Latouche. } *Sup.*
Bussière. } *Sup.*
Genebrias Goutepagnon, *Pr. imp.*
Vacherie la Beige, *Subst.*
Arbellot-Rouffignac, *Gr.*

Limoges.

David, fils, *Présid.*
Talabot. } *Jug.*
Sauty. } *Jug.*
Leborthe Chegurat, *J. d'inst.* } *Jug.*
Bourdeau. } *Sup.*
Jouhaud. } *Sup.*
Dumont. } *Sup.*
Rouard-de-Cars, *Pr. imp.*
Lavialle-Masmorel, *Subs.*
Marbouty, *Gref.*

Rochechouart.

Chabodie-du-Pecrat, *Pr.*
Berthelot, *Juge d'inst.*
Legros-Puisseguy, *Jug.*
Goursaud-du-Maze. } *Sup.*
Merlin-Chaban. } *Sup.*
Simon-du-Rocle. } *Sup.*
Simon la Raside, *Pr. imp.*
Montel-Lambertie, *Subst.*
Bachellerie, *Gref.*

Saint-Yrieix.

Crezeunet, *Présid.*
Senamaud, *Juge d'inst.*
Labadie, *Juge.*
Labrouhe-Laborderie. } *Sup.*
Crezeunet (Elie). } *Sup.*
Bonhomme-Lavalade. } *Sup.*
Queyroulet, *Proc. imp.*
Chery de Belle-Couche, fils, *Subst.*
Rudeuil, *Gref.*

La cour impériale de ce département est à Limoges.

---

127. VOSGES.

Epinal.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chavane, *Président.*
Benoist, *Vice-Président.*
Bresson. } *Jug.*
Cosserat, *Jug. d'i.* } *Jug.*
Miquel. } *Jug.*
Pommier. } *Jug.*
Vosgien. } *Jug.*
Vincent. } *Jug.*
. . . . } *Jug.*
Bergé. } *Sup.*
Maurice. } *Sup.*
Martin. } *Sup.*
Colin. } *Sup.*
Gehin, *Proc. imp.*
Cuny. } *Sub.*
Gœury. } *Sub.*
Mand'heux, *Gref.*

Mirecourt.

Delpierre, *Président.*
Limouse, *J. d'in.* } *Jug.*
. . . . } *Jug.*
Barbier. } *Sup.*
Laprévote. } *Sup.*
Claudel. } *Sup.*
Thirion, *Proc. imp.*
Gerbaut, *Subst.*
Orelle, *Gref.*

Neufchâteau.

Panichot, *Président.*
Cherpitel, *Juge d'inst.*
Henrys, *Juge.*
Fleury, fils. } *Sup.*
Fepou. } *Sup.*
Daide. } *Sup.*
Pougny, *Pr. imp.*
Jaussaud, *Subst.*
Tulpain, *Gref.*

Remiremont.

Thouvenel, *Présid.*
Thiriet, *Juge d'instr.*
Couteau, *Juge.*
Noël. } *Sup.*
Garnier. } *Sup.*
Rol. } *Sup.*
Gruyer, *Proc. imp.*
Perrin, *Subst.*
Perreau, *Gref.*

Saint-Dié.

De Bazelaire, *Président.*
Trexon, *Juge d'instruct.*
George, *Juge.*

Laugier. . . . } Sup.
Simon. . . .
Mangin. . . .
Thomas, *Proc. imp.*
Haxo, *Substitut.*
Voirin, *Gref.*
La cour impériale de ce département est à Nancy.

---

128. YONNE.

Auxerre.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Remond, *Présid.*
Camelin, *vice-Présid.*
Collet. . . . . } Jug.
Chopin de Meré.
Guérin Devaux. .
Mathieu, *J. d'Ins.*
Sarette. . . .
Gaudet. . . .
Gueron. . . .
Sochet. . . . } Sup.
Bazin. . . . .
Chardon. . . .
Mauvin. . . .
Guilbert la Tour, *Pr. imp.*
Coutier. . . . } Sub.
Faton de Favernay.
Regnaudin, *Gref.*

Avallon.

Meslier Poussard, *Présid.*
Poussard, *Juge d'inst.*
Thibault, *Juge.*
Meslier, aîné. . } Sup.
Houdaille. . . .
. . . .
Malot, *Proc. imp.*
Richard, *Subst.*
Balme, A., *Gref.*

Joigny.

Ferrand, *Prés.*
Charié, *Juge d'inst.*
Périlic, *Juge.*
Fernel. . . . } Sup.
Thibault. . . .
. . . .
Montagne, *Proc. imp.*
Lenglet, *Subst.*
Gauné, *Gref.*

Sens.

Billebault, *Présid.*
Jossey, *Juge d'inst.*
Luyt, *Juge.*
Jarry. . . . . } Sup.
Garcement. . . .
Berthelin. . . .
Demay, *Proc. imp.*
Desgranges, *Subst.*
Michou, *Gref.*

Tonnerre.

Maillot, *Présid.*
Maison, *Juge.*
Lécorché, *Juge d'inst.*
Daret Derville. . } Sup.
Simonet. . . .
Roze-Pampone. .
Desprez Saint-Germain, *Proc. imp.*
Savy-Laroque, *Subst.*
Bonnet, *Gref.*
La cour impériale de ce département est à Paris.

---

129 YSSEL SUPÉRIEUR.

Arnhem.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gaymans, *Président.*
Brantsen, *vice-Président.*
Van de Wall, *Juge d'in.*
Brantsen. . . . } Jug.
Van Leeuwen . .
Tulleken. . . .
Hoff. . . . .
Bouricius. . . .
Van Hern. . . . } Sup.
Van Eck. . . .
Hereford. . . .
Gordon. . . .
Simons, *Pr. imp.*
Staats Evers. . } Subs.
Van Heeckeren van Nettelhorst.
Thienout, *Greffier.*

Tiel.

Stoffenberg, *Président.*
Dyckmeesler, *Jug. d'In.*
Rink. . . . . } Jug.
Schul. . . . .
Vermeulen. . . } Sup.
Van Brackelle. .
Verschoor. . . .
Leignès, *Proc. imp.*
Van Lidth de Jeude, *Subs.*
D'Engelbronner, *Gref.*

Zutphen.

Haesebroek, *Président.*
Van Heeckeren, *J. d'inst.*
Van Hasselt . . } Jug.
Opten-Noort. .
Ardesch. . . . } Sup.
Steenlack. . . .
Van Loben Sels. .
De Bare, *Procureur imp.*
Lulofs, *Substitut.*
Plegher, *Greffier.*
La cour impériale de ce département est à la Haye.

---

130. ZUIDERZÉE.

Alkmaar.

Arrondissement de Hoorn.

Nuhout Van der Veen, *Présid.*
Schouten, *Juge d'Instr.*
Van Veen. . . } Jug.
Blok. . . . .
Du Tour. . . . } Sup.
De Loches. . .
Dacy. . . . .
Theunissen, *Proc. imp.*
Wicherlink, *Subst.*
Borel de Mauregnault, *Gr.*

Amersfort.

Le Baron Tuyll Van Serooskerke, *Président.*
Cluyzenaar, *Juge d'Inst.*
Colff. . . . . } Jug.
Van der Voort .
Sas d'Isselt. . . } Sup.
Van dam van Isselt. . . . .
Van de Venter. .
Sandelin, *Proc. imp.*
Van Hees, *Substitut.*
Van Goudoever, *Gref.*

Amsterdam.

Ce trib. se divise en 4 chamb.

Scholten ✵. *Président.*

Van Bommel..
Van-der-Muelen.
VanderMarck. ✵. } *v. Pr.*

Burghley Glimmer
Van Brakel. . .
Meyer. . . . . } *Jug. d'In.*

Farret . . . .
Van de Poll (C. ✵)
Martini-Buys. .
Clifford. . . .
Beeldsnyder. .
Van Persyn. . .
Van Iddekinge ✵.
Betmer . . . .
Van Collen. . .
Horneer. . . .
Hofman. . . .
Van-der-Lisse. .
Warin. . . . . } *Jug.*

Entrop Muller. .
Van Naamen. .
Taunay. . . .
Reael . . . .
T'Hoen. . . . } *Sup*

Momma. . . .
Van Ghert. . .
Chaix. . . . . } *Sup.*

De Pelichy de Lichtervelde, *Proc. imp.*

Gales. . . . .
Demist.. . . .
Nolst. . . . .
Vander Wayen-Warin. . . .
Cramer. . . .
Jordens. . . . } *Sub.*

Helder, *Greffier.*

Harlem.

Arrondissement d'Amsterdam.

Canter-Camerling, *Prés.*

De Cavere, *Juge d'inst.*

Crommelin. . .
Quarles. . . . } *Jug*

Enschedé. . . .
Couderc. . . .
Van Tets. . . } *Sup*

Apers, *Proc. imp.*

Vermeulen, *Substitut.*

Elout, *Greffier.*

Hoorn.

Maurisse. *Président.*

Van Wickevoort-Crommelin (C. ✵), *J. d'ins.*

Van Bronckhorst.
Carbasius . . . } *Jug.*

De Vicq. . . .
Van Laer. . .
. . . . . } *Sup.*

Schuermans, *Proc. imp.*

. . . . . *Subst.*

Van Broek, *Greffier.*

Utrecht.

Vander Pauw, *Prés.*

Smith. *Juge d'Instruct.*

Van Musschenbroeh ✵. . .
Van Voorst. . } *Jug.*

Schutt. . . . .
Van Hengst. . .
Van Odenhoven. . } *Sup.*

De Tuck, *Proc. imp.*

Le Sueur. *Substitut.*

Sweilengrebel, *Gr.*

La cour impériale de ce département est à la Haye.

Avoués *près les Tribunaux de première instance.*

1. Ain. *Belley.* Bernard. Mollet. Arnaud. Roux. Cerdon. Guyonnet. Fornier. Bernier. Bonnet-Ravet. Galliot. Combes. Chabert. Charcos. Clerc. fils.
Bourg. Ally. Rodét. Charrassin. Bouvier. Bonnard. Favier, neveu. Bachelard. Mignot. Dismier. Moureau. Jayr. Morellet. fils. Robin. Bochard. Bouverot. Guillon Moizin.
Nantua. Dumale. Gruffas. Jautet. Rouyer. Monneret. Barbe. Favre. Machard.
Trevoux. Fournier. Mantellier. Grindon. Brachet. Reyssié. Burrelier. Découder. Jacquemet.

2. Aisne. *Château-Thierry.* Lefevre. Jérome. Dalican. Pierrot. Villacrosse. Charpentier. Leseur.
Laon. Laurendeau. Courtin. François. Pottofeux. Pourrier. Bacquart. Blanchevoye.
Saint-Quentin. Cahitte. Renard. Hadengue. Wimy. Lecaisne. Dealle. Delatte.
Soissons. Fabus. Dubois-des-Charmes. Wigner. Butel, père. Legry. Plocq. Tétart. Sert. Butel. fils. Lagarde. Havier.
Vervins. Hadengue. Jourdin. Oudin. Boulogne. Bouilly. Lepicier. Loubry. Gressies.

3. Allier. *Gannat.* Mancel. Gay. Bassin. Tronet. Poncet. Collin-Lacombe. Godemel.
Cusset. Bellin. Boyron-Rosier. Derennes. Morand. Méplain. Petit. Moulin, aîné. Burelle.

Mont-Luçon. Meusnier, aîné. Duchet. Dupuilatat-Besse. Lespinard. J. Vidal. Cibot. Mallay. Mousson. Tabardin. Bouilhaud. Nouhen.

Moulins. Reignier. Boyron, père. Ossavy. Audiat. Devaureix. Huet. Michel. Place. Claustre.

4. ALPES (*B.*) *Barcelonnette*. Derbez. Jean. Maurin. Magnaudy. Laurent. Arnaud.
Castellanne. Meifred. Guieu. Gras (J. B.). Louiqui.
Digne. Ailhaud (P.). Itard. Cotte. Fortoul. Gras. Ailhaud (A.).
Forcalquier. Chanut. Berluc. Demagnan. Laugier. Aillaud.
Sisteron. Fichet. Imbert. Suquet. Rolland.

5. ALPES. (*H.*) *Gap*. André (L.). Blanc, jeune. Charnier. Combassive. Faure. Roubaud. Richaud. Micoud. Thomé-Leblond. Amat. Delafont-Platine.
Briançon. Fantin. Faure (L.). Cot. Roulx. Faure, fils. Roux (J. E.). Vincent.
Embrun. Martin-Contier. Jeauneau. Maurel. Silvain. Nicolas. Jacquier. Saurel. Ardouin. Massot.

6. ALPES MARIT. *Nice*. Baudoin. Bona. Barraja. Moriés. Raybaudi. Veran. Guiglia. Gastaldi. Borrea. Rossetti. Escoffier. Roux.
Puget-Théniers. Durandy. Giniés. Beroard. Olivier. Drogoul. Salicis.
San-Remo. Berrutti. Ciaïs. Masin. Sappia. Ammirati. Martini. Grossi. Gaudio. Decarli.

7. APENNINS. *Chiavari*. Solari. Pessagno. Basteri. Copello. Grillo. Curlando.
Pontremoli. Maghelli. Basteri. Donini. Barbieri.
Sarzane. Grossi. Guenieri. Almayer. Vicini.

8. ARDÈCHE. *Argentiere*. André. Avias. Brunel. Veau. Pellier. Picaud. Thoulouze. Deslèbre. Roussel. Rouvier.
Privas. Vacher-Rigaud. Meyssonnier. Dejoux. Deliere. Mazoyer. Sabatier. Aymard. Laffont. Platuret.
Tournon. Ravel. Sabatier. Ferrand. Rey. Malgontier. Reboul. Rousset. Faujas.

9. ARDENNES. *Charleville*. Descarreaux. Delahaut, jeune. Hennequin. Bretagne. Stevenet.
Rethel. Landragin-Taine. Pasquier. Guilly. Dardennes. Bournei. Couttin.
Rocroy. Guillaume. Collet. Petit-Prisse. Rénier.
Sedan. Rolin. Bourguin. Noel. Damien. Javaux. Tanton. Thilloy. Docquin.
Vouziers. Noel. Coche. Benoist. Godfrin. Thomassin. Boblique. Nettelet. Lebrun.

10. ARIÈGE. *Foix*. Mainiel. Passenaud. Seguier. Carbon. Deramond. Gouazé. Ribet. Vidal. Silvestre.
Pamiers. Biar. Avignon. Saurine. Vasilieres. Gaudonville. Perès. Amilhat, l'aîné. Passerou. Allaux. Larrue.
Saint-Girons. Gouazé. Vignau. Peyruzat. Bernadac. Duclos. Rouaix, fils cadet. Bonin. Court. Geraud.

11. ARNO. *Arezzo*. Cavigli. Goti. Fabroni. Fini. Marchetti. Mascalchi (L.). Meoni. Mori. Nucci. Piccini. Tetti (A). Tetti (P). Ticciati (M.). Bologni.
Florence. Torracchi. Giacomelli. Torrigiani. Betti. Poggi. Uccelli. Romanelli. Pierattini. Viscontini. Nencini. Benci. Salaville-Martin. Buoni. Ajazzi. Vanni. Guisti. Chiocchini. Cerboncelli. Micheli. Sacchetti. Ticciati. Pellegrini. Visconti. Marri. Catanzaro. Mascalchi. Bellucci. Lapini. Franciosi. Salvi. Manzani. Stiatti. Ceccatelli. Bombicci. Pieraccini. Checcacci. Naldi.
Modigliana. . . . .
Pistoie. Bozzi. Baldi. Mastripierri (J.-B.). Pacinotti. Riccii. Ricci. Spinelli. Tognini. Trinci. Mastripieri (L.). Sanesi. Melani. Pollacci. Piermei. Beglinomini.

12. AUBE. *Arcis-sur-Aube.* Doulet. Gombault, aîné. Maitre-Desguerrois.
Bar-sur-Aube. Berault. Angenoust. Boucherat. Merger (Isid.).
Bar-sur-Seine. Monginet. Langlois. Piedmontois. Bralé. Chaurneault. Fleury.
Nogent-sur-Seine. Poirat. Morin-l'Amy. Dauvet. Blascher. Delaporte. Jacquemin.
Troyes. Simon. Petit, aîné. Honnet. Petit-Rousseau. Laurot. Olivier. Dodman. Dereims. Viault.

13. AUDE. *Carcassonne.* Fabre-Pradel. Maraval. Fages. Brunet. Ressigeac. Fabre-Vidal. Thene, fils. Degrand. Maraval, jeune.
Castelnaudary. Gouttes. Coffinieres. Bauzit. Gouttes, fils. Chavard. Escudier. Palmade. Grilleres. Blanc. Doutre.
Limoux. Carrière.-Lagarde. Majorel. Soulié. Février. Mestre.
Narbonne. Pascal. Birat. Barthe. Robert. Caraguel. Locamus. Autié. Yven.

14. AVEYRON. *Espalion.* Giron. Puech. Rouquayrols. Carbonel. Joany. Lacroix. Lalo. Affre. Ricome. Verdier. Solanet.
Milhau. Blanc. Boyer. Cazes. Chassary. Delmas. Enjalbert. Unal. Celié. Coste. Descuret. Gaujal.-Besset.
Rhodes. Bergounian. Fabre. Merlin. Boyer. Poussounel. Lautard. Combarel. Baurès. Constans. Portier. Berail. Durand. Fabry. Cassan. Rous.
Sainte-Afrique. Guiraud. Aurejac. Durand. Bel. Laportalière. Arnal. Raynal. Grailhe. Tremolières. Cournet. Marty. Fabry. Alibert. Leron.
Ville-Franche. Gineste. Dufour (Et.). Guibbert. Dufour (J. A.). Bach. Pachins. Ladoux. Lortal. Galtié. Tabournel. Castanier. Faure. Gleyrose. Donnadieu. Dardes.

15. BOUCHES-DE-L'ELBE. *Hambourg.* . . . .
Lubeck. . . . .
Lunebourg. . . . .
Stade. . . . .

16. BOUCHES-DE-L'ESCAUT. *Goes.* Schriers. De Keyser. De Vos. Van Deinse. Schiers.
Middelbourg. . . . . .
Zierikzée. . . . . .

17. BOUCHES-DE-LA-MEUSE. *Brielle.* Rouville. Kolff. Lette. Van Sina. Herselman. Plooster.
Dordrecht. Evera. Lotsy. Kist. Rovers. Van Eyck. De Fockert. Stoop. Van Kooten. Pompe de Meerdervoort. Holle.
Gorcum. . . . .
La Haye. . . . . .
Leyde. Barkey. Booy. Delfos. Grastek. Klaverwyden. Schaffer.
Rotterdam. . . . . .

18. BOUCHES-DU-RHIN. *Bois-le-Duc.* De Bergh. Van den Braak. Wassenaar-van-Onsenoort.
Eindhoven. Rovers. De Jongh. Teurlings. Simmermans.
Nimegue. . . . . .

19. BOUCHES-DU-RHÔNE. *Aix.* Sicard. Raybaud. Roche. Gautier. Pontier. Peise, fils. Sube. Favet-Concorde. Ripert. Heirieis. Chauvet. Double. Court. Roux. Vernet. Bertrand. Cabasse. Castellan. Agard. Gautiermille. Manuel, fils. Graffan. Artillan. Laget.
Marseille. Emérigon. Court. Martin (P. F.). Rolland. Seytres. Montaud. Requier. Terris. Arnaud. Bernard. Darbon. Maquan Coste. Martin (J. P.). Moustiers-Thomas. Larguier. Michel. Hugues. Berard. Arnaud (Louis). Oddo. Natte. Cirlot. Broquier. Richelme. Gras. Ravanas. Michel. Sibon.

Brun. Cournand. Capus, fils Vidal. Bugnon. Reymonet Thomein Viret. Fortoul. Bonnet. Gros. Desolliers. Teissier Martin. Sibour.

Tarascon. Evrard. Chapus. Rousty Moureau. Martin, pere. Vidal. Bertrand. Gleyse. Baumet. Derrés. Martin, fils. Fermé.

20. Bouches-du-Weser. *Breme.* . . . . .

Bremerleche. . . . . . .

Nienbourg. . . . . . .

Oldenburg. . . . . . .

21. Bouches-de-l'Yssel. *Almélo.* Aansorgh. Jacobson. Stroink. Raedt. Bloemen. Dikkers.

Deventer. . . . . .

Steinfurt. . . . . .

Zwolle. . . . . .

22. Calvados. *Bayeux.* Hardouin. Tavigny-Dulongprey. Le Brisois-Basprey. Diaulne. Mezaise. Dubuisson. Lefebvre. Mutel, fils. Anfrie. Gardin-Nery. Goubot. P. T. Delarue.

Caen. Tragin. Langlois. Benard. Levardois. Lemore. Loriot. Godard. Prudhomme. Chuquet. Dupont. Lair.

Falaise. Dufour. Joyau, père. Davois. Esnault. Joyau (L.), fils. Duvelleroy.

Lisieux. Prieur. Girard-Desfontaines. Toustain. Deschamps. Castel. Viot.

Pont-l'Evêque. Beliard. Legras. Thiery. Mouillard. Liétout. Babin. Thouret. Béliard, fils. Godes de la Vatelurie. Dubuc.

Vire. Pichon. Delanoë. Marie. Bunout. Barbot. Ratel. Lenormand.

23. Cantal. *Aurillac.* Caylus. Dilhac. Fort. Labro. Dupui. Alary. Bonnefons. Baissac. Manhes. Rampon. Deldeves. Pelet. Lagat. Girou. Croizet. Gragnier.

Mauriac. Mirande. Peuch. Mauret. Rongier. Delsol (Ant.) Robert. Offroy. Malguid. Mirande, jeune. Rey. Forestier. Rastoil. Valette. Offroy. Durieu. Monteil. Lapeyre. Lescure. Rixain.

Murat. Dubois. Danty. Chibret. Falcimaigne. Theillard-Chabrier. Rodier.

Saint-Flour. Cévérac. Filhon. Bory. Gautard. Girard. Daude. Apcher. Bardol. Chantal. Rougier. Clavière. Tassy. Champclaux.

24. Charente. *Angouleme.* Monteilh. Vaslet. Ganivet. Nanot. Thibault. Gaurin. Desouches. Gerbaud. Machenaud. Monteilh, fils. Marvaud. Lurat, fils. Ganives. Boullet.

Barbezieux. Brulon. Cherbonneau. Gadrad. Grassin. Delafaye. Chadeffaud.

Cognac. Daniaud. Roux. Lacout. Martin. Castaigne. Robin.

Confolens. Sicamois. Dringaud. Barbier. Babier-Dutiers. Pascaud. Veyret. Brac. Babaud-Lacroze.

Ruffec. Larsier, jeune. Balland. Perrain-Lachaise. Demutz. Landré. Chilloux, ainé. Chaigneau. Cuirblanc. Modenel. Chilloux, jeune.

25. Charente-Inférieure. *Jonzac.* Bouyer-Blaizy. Arnaud. Royer. Magnant. Herier. Modenel.

La Rochelle. Lebouc. Charruaud. Bouyer. Plessis. Fromentin. Herard, jeune. Beausant. Delamaisonneuve.

Marennes. Gaudin, fils. Guerin. Audonnet. Poujaud. Lemet. Botton.

Rochefort. Goulard. Rodier. Rulland. Duburg.

Saintes. Senné. Arnaud. Drilhon. Boyer. Joyeux. Giraudias. Maréchal. Séguin. Boyer, fils.

Saint-Jean-d'Angely. Jouanneau. Texier. Fenion. Delacombe. Derogis. Chopy, fils.

26. CHER. *Bourges*. Herpin. Plassat. Bernadat. Brisson. Déséglise. Buot-Douart. Gagnéron. fils. Raimond. Zevort, fils.

Saint-Amand. Trémeau. Bideau. Robertet. Gagneron. Bernon-Minguet. Charault, fils.

Sancerre. Malfuson. Auger. Triboudet. Chauméreau.

27. CORRÈZE. *Brive*. Blanchard. Peyrot. Bachelerie. Peyredieu. Craufon. Laguerie. Chauviniat. Sclafer. Mailher. Eschapasse.

Tulle. Vialle. Sudour, père. Juyé. Villeneuve. Albier. Laval. Pauquinot. Moussours. Mougein-Saint-Avid. Chirac. Sudour, jeune.

Ussel. Lauly. Diousidou, fils. Chariol. Redon. Badour. Caire. Brousse, jeune. Depouthe. Robert. Brun.

28. CORSE. *Ajaccio*. Drago. Pompeani. Cristinacci. Palladini.

Bastia. Agostini. Limarola. Petriconi. Benedetti. Aschero.

Calvi. Casta-Casanova. Flach. Renucoli. Giudicelli. Leca. Petrucci. Philippi. Mancini. Franceschini.

Corte. Carlotti. Designorio. Nesa.

Sartene. Pietri. Bradi. Filippi.

29. CÔTE-D'OR. *Beaune*. Godard. Maufoux. Fauchey. Albrier. Manière. Marcand. Lagarde. Guillot. Fouquerand, fils. Duvergey. Bauzon. Lafouge. Petitot.

Châtillon. Minot. Pingat Lereuil. Dufoulon. Clerc. Buzenet. F. H. A. Nisard.

Dijon. Jacquin. Gauthier. Lavoisot. Jacob. Perrotte. Genret. Mony. Lavoignat-Verville. Renon. Charbonnier. Demorey. Roger. Desert. Cahuet. Tardivot. Michel. Gleize.

Semur. Labbe. Lereuil Royer. Millot. Renard. Detallencourt. Sebillotte. Girardot. Lereuil, puîné. Valotte.

30. CÔTES-DU-NORD. *Dinan*. Carillet. Houel. Roussan. Duval. Carillet, fils. Thomas. Guerin, aîné.

Guingamp. Le Baillif. Le Bihan. Leclech. Lalès. Goeury. Michel.

Lannion. Nayrod. Le Goaziou. Lasbleiz. Tassel. Lefeyer. Le Bouder. Grimault.

Loudeac. Lansard. Guillemot. Moizan. Delafargue. Daniel. Bigrel. fils. Royer.

Saint-Brieuc. Lemeur. Leroux. Dieupart. Helary. Cotillard. Ducouedic. Collin-Port-Jegou.

31. CREUSE. *Aubusson*. Duchier. Bandy. Jourdain, aîné. La Chaise. Dumas-Rambaud. Chateauvert. Degeorge. Dayras. Jourdain, j^{e}. Guyès. Souchard. Chireix. Gannet. Durand.

Bourganeuf. Rouchon. Boissin. Seygaud. Maritaud. Darfeuille. Boutaud-Lacombe, fils. Berger. Rouchon-Mazeras. Dubrac.

Chambon. Deval. Millet. Micheau. Parouty. Parrot. Bellaigue. Velleaud. Latrige.

Guèret. Bazenerie. Léyraud. Baret. Lavaud. Lemaigre. Bodeau. Lemaigre, fils. Pergaud. Dissandes. Vergne, fils. Dufour. Leyrand, Lemoyne, père.

32. DOIRE. *Aoste*. Chenevier. Laurent. Francei. Placier. Ansermin.

Yvrée. Andrina. Coppa. Gattino. Gili. Jano. Manzetti. Giani. Rolla. Caviglione. Carrel.

33. DORDOGNE. *Bergerac*. Eyriniac. Reclaud-Lafargue. Boisserie-Lacroix. Venencie. Cailloux. Eyguiere. Geraud. Boyer. Pouvereau.

Nontron. Boyer. Feuillade. Grolhier. Groslier-Desbrousses. Constant. Janet-Lasfonds.

Périgueux Monbet. Gontier-Saint-Martin. Reveilhas. Sudrie, fils. Demilhac. Vechembre. Secondat. Basbayon. Lamy. Excoussaud. Dussoulas. Greneaux. Giry. Latreille du Ladou. Eyguiere.

Riberac. Dufraisse, père. Boyer. Piat-Larizonne. Labonne-Dubreuilh. Cellerier. Dumouly-Laplante. Maniere.

Sarlat. Gillet, aîné. Record. David. Vilate, aîné Geraud. Roux, fils. Vaussanges, cadet. Sarraudie. Landry, fils. Juge.

34. Doubs. *Beaume.* Faivre. Mathiot. Dufay. Chenevière. Carisey. Philipe. Banvais. Odon. Guerrard.

Besançon. Decourtieux. Grillet. Conscience. Girard, aîné. Vuillier. Gouniot. Charlot. Tonnet. Curie. Girard, cadet. Cautenet. Sirguey. Magnin. Désévaux. Pajot. Gallet. Euvrard. Mabile.

Pontarlier. Tournier. Lepin. Tabellion. Jouffroy. Simon. Demesmay. Rousseau. Gros. Colin.

S.-Hipolyte. Boillon. Gouvernet. Saulnier. Barberot. Mercier. Thiébault.

35. Drôme. *Die.* Bouchet. Rousset. Jullien, cadet. Joubert. Planel. Plan. Berthuin. Alvier.

Montélimart. Faugier. Guitard, père. Grasson, aîné. Fleury-Bith. Grasson, jeune. Rousset. Soubeyran. Devic. Chavasse. Guitard, fils. Morel (Clément). Morel-Pellapra.

Nions. Magnan. Bonnet. Gros. Cantù. Servant. Richaud. Brin. Curvillié.

Valence. Urtin. Gaudot-Paquet. Fiéron. Messié. Gilly. Reynaud, fils. Marguery. Darasse. Long. Dupré, fils. Patry. Rey.

36. Dyle *Bruxelles.* Dillen. De Rons, fils. Paulussen. Vangoidtsnoven. Trioné. Degamond. Thirion. Stevens, fils. De Crampagna. Gouman. Lausne. Scroyen. Simon. Maes. Robinet. Walckiers. Sagermans. Gerard. Coruraerts. Devoys. Nillis. Fierlants. Huart. Maes jeune.

Louvain. Lintz. Huygens. Mattelé. Pettens. Michiels. Vandenschrieck.

Nivelles. Lagasse. Carlier. Bourgogne. Cols. Marchot. Milcamps.

37. Ems occidental. *Appingadam.* . . . .

Assen. . . . .

Groningue. . . .

Winschoot. . . . .

38. Ems oriental. *Aurich.* . . . .

Emden. . . . .

Jever. . . . .

39. Ems supérieur. *Lingen.* . . . .

Minden. . . . . .

Osnabruck. . . . .

Quackembruck. . . . . . .

40. Escaut. *Audenarde.* Liedts. D'Hont. Lefebure. Vanwenberghe. Liefmans. Raepsaet.

Eecloo. Carion. Dirkx. Vandendriessche. Boghaert. Eggerment.

Gand Dhuyvetter. Vander-Elst. Delanghe. Brauwer. De Blecker. Stalins. Bogaert De-Waele. Van-Hove. Amelot. Marinot. Baeyens. Delaruelle. Pulinx Botte. Vanbelle. Huhn. Hellebaut.

Termonde. Geerts. Talboom. Derouck. Perdegel. Van-Landeghem. Blomme. Gaman. Schouppe.

41.

41. Eure. *Andelys*. Lefebure. Rossey. Labour. Touet. Lampérière. Gambier.
Bernay. Formage. Maridor. Dumont. Bataille. Dulaurent. Thibout. Petit. Bouquelon. Lacour.
Evreux. Sagant. Picard. Duwarnet. Noël Desgraviers. Chapelain. Leroy, fils. Bureau.
Louviers. Soymier. Moisel. Paturel. Frosmont. Le Prevost. Durand.
Pont-Audemer. Deschamps. Calle. Laignel. Bonnechose. Regnard. Fourquemin. Canel fils. Tousey. Carbonnier. Delaquaize.

42. Eure et Loir. *Chartres*. Pasteau. Daguet. Doublet. Bourgeois Bellouis. Lesage. Bouvet-Mézières. Collet. Bellanger, fils. Susse.
Châteaudun. Busson. Piche. Dimier, fils. Delaforge, fils.
Dreux. Frappier de Jérusalem. Château. Dumarets. Rousseau. Hullot. Ansiaume.
Nogent-le-Rotrou. Fauveau. Destouches (M.). Dugué, jeune. Janvier.

43. Finistère. *Brest*. Barbier. Le Guen de Kerneison. Jossic. Delaporte. Brichet.
Châteaulin. Cosmao. Le Goarant. Le Ster Denniel.
Morlaix. Legac-Lausalut. Le Roux. Jossic. Jeséquel. Bellour. Lonquer.
Quimper. Leberre. Bréhier. Le Guillou. Lecorre. Le Bescond-Coatpon, fils. Flamant.
Quimperlé. Birquelle. Romancer. Cuny. Renault. Clurant.

44. Forêts. *Diekirch*. Didier. Valch. Mohy. Deloos.
Echternach. Lacis. Jurion. Munchen.
Luxembourg. Bochkoltz. Wurth. Tilliard. Pondrom. Tesch, fils.
Neufchâteau. Burton. Tinant, jeune. Grosley. Jacquier. Francq.

45. Frise. *Herenveen*. . . . .
Leeuwarden. . . . .
Sneek. . . . .

46. Gard. *Alais*. Reidon. Rivière. Pelatan. Sabran. Duffès. Redarès. Bouty. Castillon. Hours. Lacan. Chaber.
Le Vigan. Aguze, aîné. Gaches. Jean-Jean. Salles. Virenque. Guibal. Illaire. Anthouard. Poujade. Ricard (A.).
Nismes. J. Rossel. Ramond Deleuze. Carrière. Bechard. Cahusac. Domergue. Grelleau, fils. Landrau. Sautet, fils. Drouot. Garilhe. Pascal. Perrin. Béchard-Chapelle. Havart. Aguier. Julian. Privas.
Uzes. Granet. Rouvière. Nivard. Devès. Vidal. Negier. Deloche. Bruguier. Baragnon. Robin. Bouyer.

47. Haute Garonne. *Muret*. Guittou. Dufaur. Vacquier. Petit. Capelle. Broca. Chelle. Henri.
Saint-Gaudens. Estrampes. P. Pelleport. Despouy. Martin. Latour. Lacroze. Caddau. Perbost. Bubarry. B. Pelleport. S. Arroman. Cargne. Mariande, fils. Danizan.
Toulouse. Brobrisse. Darles. Fraysse. Guittou. Guerin. Hadancourt. Jaurrey. Lacomme. Laurens. Lebret. Pouderous. Rulh. Saissinel. Breil. Peyrouzelle. Roux. Decamps. Beaumont. Richard. Dufaur. Desclaux. Chirac. Carivenc. Vitry. Thiboumery. Berjaud. Larigaudère.
Ville-Franche. Azam. Durand-Pascal. Vidal. Fagot. Bouscatel. Double. Cambon.

48. Gênes. *Bobbio*. Altrecati. Sozzi. Seravalle. Buelli.
Gênes. Delré. Tagliaferro. Rivarola. Pontremoli. Raffo. Mercante. Fontana.

Bodda. Grondona. Raineri. Paganino (H.). Bonta. Molfino. Trucco. Costaguta. Morchio.

Novi. Caranna. Ricci. Pellegrini. Crotta.

Tortone. Cavigioli. Leardi. Ravelli. Scalzi. Rampini. Bonadeo.

Voghera. Abbondi. Ferrari. Cacciatore. Porri. Deferrari. Gatti. Pittarelli. Déantoni. Deangelis.

49. GERS. *Auch.* Benac. Laporte. Lagrange. Coutens. Lamarque. Coustau. Leydon. Barada. Laporte-Victor. Ninous.

Condom. Loubens. Dubarry. Geze. Lebé. Lacave. Silvestre. St.-Pau Quissac. Capuran.

Lectoure. Cantaloup. Fedas. Carbonneau. Bordés. Masson.

Lombez. Campagnole. Mirasson. Bistos. Taupiac.

Mirande. Pascaud. Biran. Carde (B.). Mailhos. Rivière. Senac. Saint-Lane. Olleris.

50. GIRONDE. *Bazas.* Claverie. Coustau. Bayle. Mongie. Pierron, fils. Portepain, père.

Blaye. Martin. Duranteau. Besse. Brun. Renard. Cugneau.

Bordeaux. Bayle. Duisabeau. Jautard. Laraillet. Dubosq. Lafargue. Mauzé. Moutinard. Thounens. Causserouge. Aran. Oliveau. Penicaud. Royer. Durand. Raffet. Benazet (Et. E.). Merigot. Roux. Maurel. Vernet. Oliveau. Pérés. Vergés. Barres. Lapeyre. Laumond.

La Réole. Merle. Lavaissiere. Larquey. Godard. Moussillac.

Lesparre. François. Legras. Larroque. Cougouilhe. Bernard. Lassus. Gasqueton.

Libourne. Malbouriane. Voyzin. Brisson. Vincens. Despujol. F. Chaperon. R. Chaperon.

51. HÉRAULT. *Beziers.* Valat. Mimard. Noguier. Brun. Cance. Barthès. Sobie. Huc. Lutrand. Guibal. Moulines. Pailhade. Bayan. Laurés. Maurel. Fuzier, fils.

Lodève. Fabre. Arnaud. Géraud. Cavalier-Lassalvy. Silvestre. Clainchar. Loirette.

Montpellier. Galabert. Tadieu. Dartis. Donnat. Fromiga. D'Ardelié. Feautrier. Peyroles. Jean. A. Bouchet. Pastre. Mauras. Pascal, fils. Féau. Subleiras. Roussac. Arnaud, fils. P. Galabert. Ferrier. Jammes. Larmand. Treilles. Aldebert.

Saint-Pons. Juéry. Guiraud. Bouisson. Benoît. Guiraud, fils.

52. ILLE-ET-VILLAINE. *Fougères.* Roussel. Quantin. Mancel. Picard. Garnier. Biard. Chauvin. Rapinel.

Montfort. Le Breton. Le Marchand. Odye. Poignant, jeune.

Redon. Le Saulnier. Nogues (P. M.). Nogues (V.). Le Saulnier.

Rennes. Morel. Fleuriayes. Gourdel. Moulnyer. Jolys. Maigné. L'Hermite. Delaunay. Menard. Augeard. Brindejonc. Sauvé.

Saint-Malo. Joly. Moison. Lebaillif, aîné. Lebaillif, jeune. Villalard. Regnault. Michel Villeblanche. Pasquier.

Vitré. Corbeau. Le Roux. Berthois. Morel.

53. INDRE. *Le Blanc.* Minier. Bernard. Gaudon. Nachet. Beaufort. Marcel. Résolières. Perrot-Ligodières. Gobert.

Châteauroux. Pascaud. Moreau-Turquie. Molineau. Briaune-Bridajoux. Ledoux-Basset. Pinault. Lemoyne-Lavergne. Mingasson. Dubreuil.

La Châtre. De Saint-Horent. Pouradier-Duteil. Plassat. Desperches. Chabenat. Peyrot.

Issoudun. Maillet. Sartin. Desjoberts. Guimon. Gaultier. Chevalier. Guimon, fils.

54. INDRE-ET-LOIRE. *Chinon*. Adam. Drouin. Tiffeneau. Ledet. Péan. Thibault. (Adam.) Chauvelin. Soulas. Fleury. Minier.

Loches. Foucher. Christophe. Girault. Saulquin. Cochart. Lenoir. Nau. Noël.

Tours. Deschamps. Thibault. Picherai. Veron. Besnard. Guerin. Bassereau. Turmeau. Chambert. Forest. Blain. Callaud. Bernazais. Demezil, fils. Crousilleau. Delavergne. Bredif.

55. ISÈRE. *Bourgoin*. Chaboud. Badin. Orcel. Potton. Fochier. Gallois. Guedy. Faure. Charrel. Doncieux. J. J. M. Escoffier.

Grenoble. Berriat. Richard. Bruant. Rivière. Desartaux. Arnaud de Lisle. Bellet. Guillier. Pison. Sappey. Lenoir. Brizon. Blaive. Remusat. Chapel. Amat. Guillot. Molard. Arnaud-Duplan. Chevrier. Eymonot. Romand. D'Orgeval. Termat. Clerc. Ducros.

S.-Marcellin. Robin Descottes. Reymarquet. Lalive. Boissieu. Tignet. Argentier. Clerc. Bossu-Picat. Julin. Murgé. Cotte. Ralbies. Berthuni.

Vienne. Caffarel. Thevenin. Roudet. Murys. Bruant. Teste. Levasseur. Rigollier (C.L.). Sicard. Jullin. Tremeau. Armanet. Viallet. Chollier. Trainar. Bruyère.

56. JEMMAPE. *Charleroy*. Roulez. Nalinne. Dereine. Binard. Polchet. Legros. Pointe. Leradde. Weygault. Dandoy. Dupret.

Mons. Motte. Godart. Winant. Lemaire. Grenier. Fontaine. Taintenier. Harmignie. Trouliez. Cholet. Martin.

Tournay. Dubus. Sta. Delbrouque. Allard. Broutin. Savart. Durut. Crespin. Thiefry. Bredat. Doutreligne.

57. JURA. *Arbois*. Bryon. Gresset. Soye. Bayhier. Saillard. Javel. Parcau. Pillot. Romain. Parandier. Guillemin.

Dole. Pialat, père. Roy. Prost. Ruffier. Fèvre. Robert. Pialat fils. Bey. Gouvernet. Opinel. Peletin.

Lons-le-Saunier. Colin. Caron. Damet. Goy. Magnin. Vaucher. Marechal. Bailly. Didier. Daguier. Brun. Paliard. Camuset. Tamisier. Chasaut. Baillat. Himbert.

Saint-Claude. Marandet. Grenier. Mathieu. Favier. Duparchi. Bavoux. Colomb (H.). Benoît, aîné.

58. LANDES. *Dax*. Seps. Puyo, puîné. Lalanne. Denis.

Mont-de-Marsan. Petit-Jean. Navailles. Lassallette. Laugier. Fargues.

Saint-Séver. Darnaut. Duplantier. Dusault. Lacomme. Bustarret (P. S.). Lespez.

59. LÉMAN. *Bonneville*. Boccard. Chaffard. Duboin. Fichet. Guy. Pelloux. Vulliet. Rey. Jacquier. Delavenay.

Geneve. Rosset. Decrey. Rey. Marion. Chevassu. Nicod. Didier. Romilly. Ducimetière. Poncet. Vuaillet. Gerard. Merienne. Blanc. Monpéla. Cougnard. Chatelain. Blanchard. Willemin. Brun. Decrey (L.).

Thonon. J. M. Deleschaux. Longet. Chapuis. Cl. Deleschaux. Trombert. Condurier. Delacroix. Quisard.

60. LIPPE. *Munster*. . . . .

Neuenhaus. . . . .

Rees. . . . .

Steinfurt. . . . .

61 LOIR-ET-CHER. *Blois*. Nay-Chatillon. Leroy. Caillon. Derouet.

Romorantin. Grélier. Debegues. Chenu. Leroy. Boutrouc.

Vendôme. Bourgogne. Mereaux. Morard. Hezine. Martin. Martellière.

62. LOIRE. *Montbrison*. Tezenas. Mondon. Surieux Dulac. Relave. Bernard. Rolle, fils. Barbant. Lambert. Lattard. Ardaillon. Verd. Chantelauze. Turquais. Gaulne. Rochat. Richard. Favrot. Boudot. Dulac. Besson.

Roanne. Laurent. Coupat. Metton. Barnoyer. Durelle. Rejaunier. Arduin, fils aîné. Guyot, jeune. Peurière. Massard. Marillier. Michon. Arduin, fils cadet. Prouchcrie. Bonnabaud, neveu. Bedin.

Saint-Etienne. Courbon. Fangct. Fromage. Baleydier. Janin. Roux. Soviche. Dutreul. Barrier. Terme. Laroëre. Vacher. Peyret. Berger. Pourrat. Pagnon. Foujols. Vier.

63. LOIRE. (H.) *Brioude*. Allezard. Bagès, aîné. Belmont. Borel. Couguet. Dumont. Maillie. Salveton, jeune. Vidal. Touchebœuf. Héraud.

Le Puy. Liogier. Eyraud, aîné. Vissaguet. Fabre. Langlade. Eyraud, jeune. Belledent. Reymond-Charbounouse. Girond. Rigaud. Hilaire, jeune. Vialatte. Valiorgue. Montellier. Guillot. Meissonnier. Experton. Borie. Mazon. Biffe. Chouvi. Malzieu. Gineys. Souchon.

Yssingeaux. Dayral. Gailhard. Gueyffier. Champanhac. Chevalier. Sabot. Labatie. Ribeyron. Tollin. Duchamp.

64. LOIRE-INFÉRIEURE. *Ancenis*. Bongérard. Levaillant. Maussion.

Château-Briant. Bivaud, aîné. Bivaud, jeune.

Nantes. Barré, aîné. Bruneau. Goyau. Pouponneau. Gicqueau. Lehardelay. Lavéant. Carissan. Paquetau. Maisonneuve. Baré, jeune. Daniel. Reveillé-Beauregard. Brenugat. Gouezel. Papin. Ledœuf. Pellerin.

Paimbeuf. Lucas. Franco. Mesnard. Pellerin. Huguet. Mayeux.

Savenay. Hautbois. Menard. Masson de Bellefontaine. Ledoux. Larcher.

65. LOIRET. *Gien*. Advenier. Musson. Lahaussois. Havard. Maslier-Robert. Girard.

Montargis. Deloince. Mauduit. Roulx des Florins, fils. Boutroux. Fougère. Charton.

Orléans. Bimbenet. Filliatre. Ruzé. Huchet. Marchant. Fouqueau-Pussy. Johanneton. Porcher. Francheterre. Dufresne. Proust. Georgeon.

Pithiviers. Prud'hom. Chapeau. Fernagu. Perret-Lavadale. Micheli.

66. LOT. *Cahors*. Berton. Calmejane, jeune. Lantuejouls. Vernhes. Favene. Delcer. Perié-Périque. Burgère. Linol. Dubreil. Lemaire. Caors. Cayla. Mayzen.

Figeac. Vaissié. Rayssac. Seriez. Lacarrière. Guary. Delclaux. Savy. Delverne. Daval.

Gourdon. Bruni, aîné. Bouygues. Belly. Delcamp-Périé. Mazeyrat. Bort. Capmas. Vézès. Frankoual. Lamouroux.

67. LOT-ET-GARONNE. *Agen*. Gardette. Lacan. Bory, fils. Delsuc. Champmas, jeune. Justin Dépa. Gayral, fils. Contagrél.

Marmande. Dupouï. Morin. Lacombe. Ducasse. Berenger. Picard. Fauconneau.

Nérac. Ferret. Lasserre, fils. Faget. Rideau. Durban. Rogery.

Villeneuve d'Agen. Bruzac. Enduran, jeune. Mazet. Garrigue. Bonnal (Félix). Maydieu-Fiton. Bruguière. Aman Mazet.

68. LOZÈRE. *Florac*. Comandré. Nadaliac. Cade. Valat. Villedieu. Teissonniere. Rodier. Rouvière. Delpuech. Pascal.

Marvejols. Durand. Alla. Chaleil. Michel. Castan. Cournut. Liger. Astruc. Lafont. Savène.

Mende. Baldit, jeune. Amourous. Fayet. Portalier. Desfonds. Martin. Fabre. Guyot. Balmelle. Fayet, jeune. Daudé. Gely.

69. LYS. *Bruges.* Vandewalle. Roels. Jullien. Dufossé. De Schepper. Devers. Defoor.

Courtray. Deburck. Blyau. Robbe. Ovyn. Gautier. Decock. Paulus. Masson. Debien. Pycke. Dobbelaere. Wolfcarius.

Furnes. Dubuisson. Van-Baeckel. Simoens. Vermeesch.

Ypres. Boyaval. Riout. Castrieque. Dhoudt. Deneckere.

70. MAINE-ET-LOIRE. *Angers.* Gendron. Huault-du-Puy. Jubin. Guibert. Averty. Rabouin.

Baugé. Genest. Mauxion. Salle. Mangla.

Beaupréau. Delaunay. Randouin.

Saumur. Clément. Sou-Dumarais. Sauzay. Fournier. Latrau. Guigon. Carreau. Proust.

Ségré. Valin. Duclos. Gougis. Dufavril. Rabeau.

71. MANCHE. *Avranches.* Barenton. Lavoley. Epron. Dubois. Soulâtre. Le Beurier. Guillebert. Delarue. Tullet. Lebourlier. Bereult. Ameline. Turgot.

Cherbourg. Regnard. Avoine. Pouchin. Duvivier. Tassin. Viel, jeune. Chevrel. Hebert.

Coutances. Hauduc. Marette. Bernard. Dupont. Hamelin. Philippe. Marguerie. Brandin. Grandin. Pignard. Febvrier. Lefillastre. Maillard. Leramey.

Mortain. Clouard. Bernard, fils. Hardouin. Boursin. Heurtaut. Cordouen. Laisné-Basjardière.

Saint-Lô. Savary, aîné. Raoult. Vaultier. Savary, jeune. Tassin-Poirier. Rihouey. Lemariey. Lainé. Lepesant.

Valognes. Mauger. Motel. Lambert, père. Moitier. Leduc. Clamorgam. Lesavourey. Letellier. Meurdrac. Hairon Desvagands. Marguerie.

72. MARENGO. *Alexandrie.* Tedeschi. Vochieri. Panico. Barberis. Cova. Pozzi. Serravalle. Mazzocchi. Passaggio. Colombo.

Asti. Desderi. Raviola (J.). Gardini. Vespa. Massa. Lavezeri. Berio.

Casal. Arnaud. Alberti. Manacorda. Minotti. Serra. Raffaldi. Facino. Rossi. Cannina. Carpani. Vacca. Vergnaschi. Serra.

73. MARNE. *Châlons-sur-Marne.* Bonnaire. Drouot. Garinet. Domballe. Oudotte. Grandami. Huot.

Epernay. Oudet. Blanchin. Thierion. Foucault. Porquet. Galopin. Leseur. Hébert.

Rheims. Buffry, aîné. Delvincourt. Begin. Cochinart. Henrat. Bouchi. Contant. Appert. Guenard. Buffry, jeune. Barrois. Mora.

Ste.-Ménéhould. Haussart. Picart. Gouvernant. Dommanget. Pierret, père. Pierret, fils.

Vitry-sur-Marne. Delalain. Chataux. Simon. Corda. Montigneul.

74. MARNE. (*H.*) *Chaumont.* Guyot. Deshayes. Petit. François. Roger. Populus. Maréchal. Gayard.

Langres. Picard. Levasseur. Vallot. Boudard. Rouyer. Descharmes. Maniere. Walter. Parisot. Humblot. Boyon.

Wassy. Hutin. Bossut. Simonnet. Bonnelet. Ferand.

75. MAYENNE. *Château-Gontier.* Duclaux. Davière. Lepecq. Bouchet.

Laval. Lefebvre-Champorin, fils. Nupied. Letessier. Gallerie-Desgranges.

Mayenne. Le Dauphin. Lefevre-Cheverus. Gougis. Demées. Le Pan.

76. MÉDITERRANÉE. *Isle d'Elbe.* . . . . .

Livourne. Saum. Mazzanti. Testa. Mangani. Donati. Mancini. Stefanini. Mochi. Rosso. Monteverdi. Pallesi. Taddei. Dugi. Giovanelli. Betti. Sannini. Bevilacqua. Fajani. Riesch. Perinetti.

Pise. Morosoli. Minetti. Pasquini. Paperini. Dugi. Orsi. Soldaini. Bini. Nuti. Meazzuoli. Baroni. Niccolini. Frettoni. Scaramucci. Tosini. Della-Santa. Simili. Gorzoli.

Volterra. Dini (L.). Branchi. Dini (B.). Cai. Santini. Mostardini. Cangini.

77. MEURTHE. *Lunéville.* Antoine. Michaut. Ferry. Guibaut. Perrin Guibal.

Nancy. Cheminot. Goutt. Regneault. Dumont. Lesnard. Christophe. Petit-Jean. Mengin. Collignon. Lang. Adam. Mengin, jeune. Lebon.

Sarrebourg. Colle. Bougel. Maurice. Gide. Machet, jeune.

Toul. Mangin. Simonet. Liegey. Chaulasel. Febvrel. Lalment. Croissant. Bouchon. Maire. Gilbert Simonet, fils, Kleber. Didelot.

Vic. Cossin. Liegault. Mercier. Marcel. Mayeur.

78. MEUSE. *Bar-sur-Ornain.* Mayeur. Leblan, père. Labouille. Leglaire. Leblan, jeune. Remi. Baillot.

Montmédi. Guyot. Jeantin. Darbour. Mangin.

S.-Mihiel. Marchand. Hast, jeune. Thiery. Leclerc. Martin.

Verdun. Paillet. Liénard, aîné. Madin. Mathieu. Burc. Colinet. Mondon. Doucet. Collas. Beguinet. Varaigne-Perin. Lienard, jeune. Rousselot.

79. MEUSE-INFÉRIEURE. *Hasselt.* Beckers. Hermans. Dehousse. Bertrand. Gillis.

Maestricht Rooth. Constantin. Batta, fils. Weustenraad. Vanhées. Bettouville. Noyen.

Ruremonde. Vangestel. Cornelis. Syben. Van-Mulbracht. Philbert.

80. MONT-BLANC. *Annecy.* Balleydier. Fontaine. Collomb. Blanc. Burdallet. Brunier. Marchant. Croset-Mouchet. Germain. Velland. Miège.

Chambéry. Amphoux. Berthier. Charvet. Crepine. Desarnod. Pollingue. Pralet. Chamoux. Pigniere. Blanchard. Ract, fils. Vernaz. Marin. Magnin. Chapperon. Pognient. Frandin.

Moutiers. Richard. Bernard (F.). Dunand. Bonod. Baudé (J. M.). Chenal. Usannaz. Cornier. Reymond. Berard-Bergory. Cléaz.

Saint-Jean-de-Maurienne. Boch. Prallet, Sambuis. Petit. Gros. Juillard. Gaguières. Rostaing. Roges.

81. MONTENOTTE. *Acqui.* Dabormida. Scaletta. Borreani. Gionferri. Baccalario. Gardini. Bottini.

Ceva. Francolino. Boasso. Figone. Garrone. Giorello. Barberis. Facio.

Port-Maurice. Ameglio. Aquarone. Broccardi. Celesia. Piatti. Sasso. Villeri.

Savone. Castellani. Franceri. Isnardi. Saetone. Fiorito. Giordano. Borzino. Olivieri. Brambilla. Chiesa.

82. MONT-TONNERRE. *Deux-Ponts.* Egé. Theis. Hahn.

Kaiserslautern. Abend. Koller. Fliesen (G.). Fliesen (F.). Lippert.

Mayence. Groubental. Handel. Varena. Hadamar. Melchiors. Wersin. Dufour. Aull. Keller.

Spire. Schlemmer. Sadoul. Lœw. Riem. Buhl. Saur. Heddaeus. Lippert.

83. MORBIHAN. *L'Orient.* Marion. Le Reguer, père. Le Guevel. Lebras. Pierre. Josse. Jegado. Gillardaie.

Napoléon-Ville. Letulzo, fils. Lorans. Audic. Carel. Le Botmel.

Ploermel. Michel. Houeix. Leguevel. Brenugat. Lucas Peslouan. Legoaesbe-Bellée, fils. Duportal-Lamotte.

Vannes. Rialan, père. Jourdan. Le Bobinec. Montfort. Thomas Ducordic. Claret, fils cadet. Delalande.

84. MOSELLE. *Briey.* Petit-Jean. Nivoy. Hieulle. Nicolas. Messin. Collignon. Thomas.

Metz. Begin. Barthelemy. Chenu. Darbois. Fouglair. Chevret. Paris. Richard-Jacques. Remoissenet. Lamarle. Mathieu. Woirhaye. Genot. Clesse. Briard.

Sarguemines. Albrecht. Dincher. Carton. Surget. Mangay. Thilloy. Cantener.

Thionville. Hemmer. Wirbel. Vigneron. Poinsignon. Posselius. Juving. Amiart. Duclout. Nicolas. Grand-Mange. Cochereaux. Tailleur, fils. Boucher, fils. Drouot.

85. NÈTHES. (D.) *Anvers.* Vleeshouwers. Houzelle. Debois. De Ceuster. Dehaen. Bonnemain. Demeester. Saunier. Ranson.

Breda. Ingenhouz. Pels-Reycken. Dupper. Van Heeckeren. De Roy. Van den Ham. Loeff. Bekkers.

Malines. Henot. Opdebeeck. Decocq. Passenbronder. Depauw.

Turnhout. Bertaux. Wibier.

86. NIÈVRE. *Clamecy.* Moret. Gaudé. Bouquerot. Boulu. Marchant. Quenisset-Pagé. Lauvin. Duviquet.

Château-Chinon. Rebreget (Ph.). Etignard. Colon. Petitier. Dubois (L. F.). Gautherin (F. M. Reine.). Ravary. Buteau. Hottel de la Place.

Cosne. Perreve. Dasvin. Laurent. Ranque. Guillerault-Bacoin. Monesties.

Nevers. Archambaut-du-Saulay. Le Blanc-Laborde. Colas. Serisier. Sauvageot, aîné. Bonabeau. Sauvageot, jeune. Taibotier. Gaudinot. Garilland-du-Saulay.

87. NORD. *Avesnes.* Fostier. Wallerand. Hannoye. Beriot. Carton. Gobled. Maireau. Caffeau. Jonquoy, fils. Legros.

Cambrai. Mairesse. Faille. D'Hénault. Mallet-Delabre. Boniface. Durieux. Défontaine. Buzin. Fouquet. Seillier. Bouly. Mallet-Oudart. Caudron, fils. Caudron (André). Laleu. Dhermy.

Douai. Doudan. Duquesné. Sauvé. Lobry. Lasselin. Duriez.

Dunkerque. Regodt. Boutillier. Castrique. Lavoisier. Vandewynckel (L. F.). Delattre. Duval.

Hazebrouck. Potier. Berteloot. Flament. Monet. Leleu. Pasquier.

Lille. Cousin. L. Desrousseaux. Noé. Desmazières. Dillies. Desrousseaux (I. B.). Duchaufour. Louage. Doutreligne.

Valenciennes. Desaint. Hasard. Quesnoy. Royer. Delbove. Defoy. Martin.

88. OISE. *Beauvais.* Duquesne. Lhommez. Dumontier. Reculet. Motel. Caron-Guillotte. Devimeux. Eloy.

Clermont. Wimy. Fégueux-Duplessier. Porquier. Crepelle. Pollet. Seillier. Danicourt. Menard.

Compiègne. Tardu. Godard. Fégueux. Poulain. Lesueur. Sezille. Boutillier. Bordeaux. Bufquin.

Senlis. Boursier. Duchaufour. Grenier. Ducourois. Dufay. Regnard. Rebours. Durantin.

89. OMBRONE. *Montepulciano.* Mattoini. Bartolini. Malaspina. Mazzoni. Mucciarelli. Chini. Marchettini.

Scanzano. Ricci. Boldriani. Seghieri. Contri. Pasquinelli. Gasperrini. Giovannini.

Sienne. Alessandri. Mattei. Corsini. Barbieri. Belli. Ticci. Lanzi. Pippi. Mastacchi. Ferri. Staderini. Valenti. Travaglini. Puccioni. Pini. Botarelli. Coppini. Alessandri.

90. ORNE. *Alençon.* Saingal. Chrétien. Hommey-Margautier. Le Bec-Chatel. Hiron-Duparc. Triboul. Levé. Gallimée. Mallard.

Argentan. Germain. Renoust. Mouchard-Bonmartel. Chaumont. Girard. Dupuis. Leguerney. Malfilâtre. Ledevin. Chandelier. Cheradame. Genu. Descrieres, fils. Benjamin.

Domfront. Thebert. Dubois. Leroi-Lanjuinière. Vaudoré. Roullin-Martinière. Petron. Durand. Roussel, fils.

Mortagne. Bernicot-Saint-Clair. Lange. Larcher. Lalande. Blondel. Gohier. Brizard, fils. Mutteau. Got, fils.

91. OURTE. *Huy.* Liben. Bastin. Hansotte. Francotte. Tombeur. Ansiaux. Mansion. Masson. Warnant. Delchambre. Coyon.

Liège. Forgeur. Piret. Freson. Berleur. Mousnier. Vissoul. Baillot. Bertrand. Gilon. Moxhon. Bovy. Emonts. Houbotte. Terwagne. Jorissen. Kepenne. L'Hoest. Dereux. Deponthiere. Colin. Dupont. Bayet. Wathour. Godin. Nivar. Baillot. Henrotay. Lagasse. Desprest. Wilmont. Florkin. Raikem. Lefèvre. Marchin. Coulon. Servais. Magnée. Verninck. Cloes. Jaqmaert. Gilman.

Malmèdy. Huberti. Nadrin. Brull. Talbot. Judon. Raymond. Marthooz, fils. Lys. Cornesse. Thielen.

92. PAS-DE-CALAIS. *Arras.* Martin. Deusi. Vahé. Poupelle, père. Brongniart. Aubron. Desprez. Obry. Poitart. Vaast. Mathieu. Delair. Deladerriere. Poupelle, fils. Lecomte. Pottier. Hallo. Thibault.

Béthune. Lequien. Maniez. Dujardin. Caron. Prevost. Peltier.

Boulogne. Penel. Pecquet. Noel. Quandalle. Leducq. Deslandes. Caux. Lecointe.

Montreuil. Legrand. Desteuque. Dobercourt. De Saint-Jean. Dubocquet.

Saint-Omer. Marin. Dulu. Vasseur. Degrave. Buret. Piers. Crachet. Bonnard. Marin.

Saint-Pol. Lecointe. Faguet. Demoncheaux. Remy. Boulanger. Herbet-Dubois.

93. PÔ. *Pignerol.* Olivero. Vanzetti. Paris. Vocna. Massi. Olivero-Preda. Gay. Dégiorgis.

Suze. Garelli. Billia. Bianco. Vietti. Arnaud. Larrieu.

Turin. . . . .

94. PUY-DE-DÔME. *Ambert.* Barry. Leblanc. Rimbaud. Chabrier. Buy. Durif. Roussel. Rigodon, fils. Fouilhoux-Vimal. Lavigne. Langlois. Armilhon.

Clermont. Mabru. Verdier. Grimard. Monestier. Vidal. Teallier. Bouchet. Rozier. Vidal-Labessière. Mornac. Noyer-Brachet. Mayet. Imbert. Bartomeuf. Chassaing, fils. Fleury, fils. Trébuchet. Mege. Bonnefoi. Pradon. Cormier. Viollet.

Issoire. Chandorat. Malbet. Dalbine, Cougoul. Lemoine. Triozon. Guignebeche. Viallard. Chandeze. Friteyre. Charles. Girard. Sauret.

Riom. Mayet. Mandet. Mioche. Lougnon. Bayle, jeune. Defaye. Robert-Deval. Gomot. Robert-Boisson. Rouher. Simonnet Faucon. Gosset. Puray, jeune..

Thiers. Gonin-Faure. Dumas. Boudet. Dubien-Tissot. Granjeon-Giraud. Touraud. Grangeon. Gaubert. Clavel. Bellein Grandgeon. Delotz.

95. PYRÉNÉES. (*B.*) *Bayonne.* Morere. Julien. Lacassaigne. Aguilar. Bellevue. Darridole. Barat.

Oléron. Bambalere. Lapagese. Baulet. Gonzales. Danglade. Capdestaing. Lasalle. Lacaze Bouderon (P.-P.). Gonez Domecq.

Orthès. Loustau. Lacoste. Bordenave. Barraqué. Loustaunau. Bernardbeig. Crabos. Pucheu. Bergeras. Lostalot. Dufau Lavie. Carrère.

Pau. Seguinotte. Batsalle. Claverie. Pehitte. Philipon Lahitte Cuyalaa. Poumata. Duboy. Hatoulet. Capdepon. Loubix. Maurice. Duclos, fils aîné. Lafitte. Duplaa. Duclos, cadet.

Saint-Palais. Laborde, jeune. Carsusaa. Martiche. Roussel. Basterriex. D'Arthez-Lasalle. Bordenave. Hillon. George. Lagarde. Riveron, aîné. Prat. Rache.

96. PYRÉNÉES. (*H.*) *Bagnères.* Pailhé. Feraud-d'Arné. Borgella. Cardeilhac. Frechou. Galiay. Blagean. Despiau.

Lourde. Fabas. Lapayre. Marre. Lannes. Duboé. Labroquere. Bruzau. Gaudelé-Bayle.

Tarbes. Dartiguenave. Lagrave. Manaut. Courtade. Blancq. Jacomet. Duran. Bruzaud. Artiguenave. Pujo.

97. PYRÉNÉES-ORIENTALES. *Céret.* Fortagut. Barrera. Fedié. Tizané.

Perpignan. Marigo (J.). Ramon. Mathéu. Bonnet. Bruguere. Palau, fils. Picas. Lacroix-Gaffard. Saisset. Valès. Jaubert. Pascal. Bosch.

Prades. Circan-Pallarès. Circan-Roca. Jacomot. Bonet.

98. RHIN. (*B.*) *Saverne.* Kieffer, jeune. Arth. Bernhard. Gast, aîné. Gast, jeune. Degé.

Schlestatt. Blaise. Rubin. Rumpler. Dorlan. Pennarun. Dispot. Vatin.

Strasbourg. Lauth. Momy. Kern. Treitt. Graffenauer. Dinarre. Schwingden-Hammer. Engelbach. Schuier. Laemmerman. Dietrich. Klauhold. Bloechel. Munschina. Jordy. Gebhardt.

Wissembourg. Bauer. Buchholtz. Held. Herrfourt. Schimmer.

99. RHIN. (*H.*) *Alltkirch.* Cordioux. Chagué. Brellmann. Schweitzer. L'Hoste. Borneque. Thierry. Ritter.

Belfort Boillot. Petitjean. Sautier. Gannevat. Grosjean. Emonin. Gavail. Ecoffes.

Colmar. Rollat. Bourgeois. Boucta. Ostemeyer. Hilenmeyer. Doyen. Biechy.

Délémont. Groslambert. Vermeille. Gelin.

Porentruy. Guelat. Arnoux. Migy. Kohler.

100. RHIN-ET-MOSELLE. *Bonn.* Weis. Lamberz. Hansmann. Schneider. Hilt. Gucker.

Coblentz. Krezzer. Korbach. Grebel. Hashacher. Heil. Boukerch. Kaiffenheim. Foelix.

Simmern. Blum. Lintz. Schourp. Reinocke. Gortz. Gioudicé. Schmitt. Zeiz.

101. RHÔNE. *Lyon.* Balley. Roch. Phelip. Poncet. Blanc. Yvon. Bros. Martiniere. Souchon. Boniver. Bouvet. Hôpital. Carret. Vigier. Brunel. Maturel. Duchêne, aîné. Bertholon. Bazin. Say. Duchesne, jeune. Bert. Maublanc. Teste. Brun. Cœur. Durand-Fornas. Coulet. Butignot. Rouher. Morin. Durand (Franç.). Caband. Biferi. Regnard. Flachat. Denis. Ducreux. Jallien. Pericaud. Gonon. Durand-Delorme. Foudras. Bellissent. Fuchet. Pignard. Luc. Blanc, jeune. Arnoux.

Villefranche. Piques. Guillard Deville. Boiron. Chanrion. Derivoire, fils. Lièvre. Saint-Cyre. Aucour. Marin. Pertinand. Pasquier.

102. ROER. *Aix-la-Chapelle.* Geulgans, père. Roderbourg. Offergelt. Wammich. Jungbluth. Gasten. Fleurcken.

Clèves. Moras. Koenig. Schmaal.

Cologne. Grossmann. Nuckel, père. Sitt. Kupper. Bleissem. Ritter. Egmundi. Firmenich. Eiser. Kuchenbecker. Claesen, fils. Gadé. Gymnich. Latz. Flamm.

Crevelt. Hons. Fischer. Massot. Gormans. Korschilgen. Courth.

103. Rome. *Frosinone.* . . . . .

Rietti. . . . .

Rome. . . . . .

Tivoli. . . . . .

Velletri. . . . .

Viterbe. . . . .

104. Sambre-et-Meuse. *Dinant.* Wacken. Lion Coupienne. Boreux. Hubert. Leboulengé.

Marche. Trine. Mengal. Michaux. Geubel.

Namur. Michaux. Defoux. Fallon, fils. Bequet. Wasseige, fils. Deschamps. Bruno. Henricot.

Saint-Hubert. Lallement. Destaville.

105. Saône (*Haute*). *Gray.* Denoix. Bard. Gattey. Versigny, père. Verpy. Mougey. Patenaille. La Marche. Versigny, fils.

Lure. Parmentier. Besse. Mulot. Benoît. Levrey. Grandmougin. Léné. Jourdain. Prinet. Begue.

Vesoul. Geurrin. Malterre. Joffroy. Faivre. Dodeman. Petitclerc, fils cadet. Peignot. Meillier. Fonclause. Bisquez. Thiaut. Joniet.

106. Saône-et-Loire. *Autun.* Suchet. Regnard. Viellard-Baron, aîné. Viellard-Baron, puîné. Pinard. Gibassier. Cottard. Croisier. Rerolle Jondot. Latour. Demommerot. Pignot. Bozut. Deguin. Moreau. Moncharmont. Hallée.

Châlons-sur-Saône. Maurice. Vinatier. Parize. Bigueure. Galopin. Perraut. Rongier. Chevreau. Montarlot. Cheminot, fils. Hacquin, fils. Filanchère. Gacon. Romand.

Charolles. Malherbe. Gayet, aîné. Tillon. Laurencier. Sarty. Bonnetain. Lamborot. Boulet Beroin. Deshaires. Aubery. Rougemont. Laugrand. Desautels. Jullien. Deschaintres. Gaillard. Ricaud. Gresse. Bosselin.

Louhans. Lagrange. Lautrey. Moreau. Lavy. Coulon, aîné. Loisy. Coulon, jeune. Duchenaut. Gruard. Bergerot.

Mâcon. Serre. Delavaivre. Pouget. Protat. Roberjot. Lorain. Jarrin. Augros. Maillet. Sambin. Varillat. Prost. Villars. Tardet. Saclier. Meziat. Boitard. Lapalus. Carteron. Defranc. Bernard. Augoyat, fils. Rolland. Reval. Pelletier.

107. Sarre. *Coussel.* Hierthes. Ruhé. Boecking. Zeiz.

Prum. Jerusalem. Correns. Schili.

Saarbruck. Schwind. Tonnel. Rupp, fils. Rebman. Sellier.

Treves. Zeininger. Schrœder. Fischer. Haubs.

108. Sarthe. *La Fleche.* Rocher. Rojou. Mousset, aîné. Mousset, jeune. Baratte. Cabaret.

Mamers. Letourneur-Vosserie. Duprey. Le François. Picard. Massard Cointereau. Jousset-Duvivier.

Le Mans. Lorin-du-Boille, père. Bardou. Turbat. Gayet. Basse. Chevalier-Delaunai. Lorin-du-Boille, fils. Pelletier. James.

Saint-Calais. Lecerf. Humet. Javary, jeune. Froger.

109. Seine. *Paris.* *Voyez* les Avoués du tribunal de première instance du département de la Seine.

110. SEINE-INFÉRIEURE. *Dieppe*. Poullet. Goulliart. Leclerc. Trouard-Riolle. Prevost. Laugeux. Millet. Herrier. Halluin.

Le Hâvre. Denouette. Soury. Lemonnier. Cherui. Vicaire. Lermerot, aîné. Lecroq. Lermerot, jeune. Lefebvre.

Neufchâtel. Troche, père. Le Roux. Semichon. Langlois. Paillard. Fernel. Vincent. Troche, fils. Gobin. Thierri de Bouissent.

Rouen. Pellerin. Portrait. Boissel. Houel. Robert. Denise. Mallandain. Dupuis. Debouis. Cottard. Féret. Houache. Renault. Lefebvre. Hardy. Le Nud. Rivière. Tragin. Bourgois. Legrix. Lambert. Délié.

Yvetot. Lefebvre. Rouland, père. Périaux. Conard. Morisse. Vieillot, fils. Rouland, fils.

111. SEINE-ET-MARNE. *Coulommiers*. Levesque. Joly. Driois. Lecacheur. Maricot. Noël Desmarchais.

Fontainebleau. Fouquet. Ansillon. Cretté. Morel, jeune. Guyon. Desegrave. Dupré.

Meaux. Pelletier. Berson. Berthault. Robeis. Fiquet. Viault.

Melun. Prenant. Tournemine. Riguet. Nancey. Bezout. Prochasson. Cusin. Bos.

Provins. Curé. Lefebvre. Molandre. Salmon. Leriche. Bouquelot.

112. SEINE-ET-OISE. *Corbeil*. Tournant. Salmon. Laulerie. Choquet. Lefevre. Leblanc.

Etampes. Gudin. Sedillon. Leguay. Convents.

Mantes. Mirville. Ovièvre. Lévesque. Grippierre. Gautier. Andrieu. Croix.

Pontoise. Leprince. Marquet. Porlier. Levasseur. Gouffé. Coulbeaux.

Rambouillet. Rullier. Masson. Salviat. Malgras. Aubry. Ganard.

Versailles. Masson. Odiot. Berthault. Plisson. Raimbault. Meaux. Duchesne. Gauthier. Charbonnier. Bazire. Galot. Auger. Clausse. Férant. Duval. Horeau. Simonet. Percheron. Pons. Benoist, fils.

113. SÉSIA. *Verceil*. Massaris. Rossi. Belletti. Baglione. Picco. Bozzi. Zaldera. Bocca. Bertelli. Vergnasco. Cerruti. Bellardi.

114. SÈVRES. (*D.*) *Bressuire*. Boussi. Cordier. Huzé. Ducrocq. Giraud. Courcelle.

Melle. Naudeau. Crepaux. Bujault. Dupont. Thoreau-la-Salle, fils. Richard.

Niort. Buherne. Bellot. Laidin-Labouterie, fils. Guerineau. Bernard. Gaillard. Rocheteau. Bellot. Guyonnet-Lasonnerie. Tirant.

Parthenay. Ardouin. Hamelin. Marandout. Arnault. Menardière. Lahaie.

115. SIMPLON. *Brigg*. . . . .

Saint-Maurice. . . . . .

Sion. Clerc. Julier. Ducrey. Bovier. Andenmatten. Joris. Communaux.

116. SOMME. *Abbeville*. Marcotte. Fremont. Bachelier. Duguevre. Debray. Théodore-le-Sergeant. Macqueron. Berneval.

Amiens. Machart, père. Cotinet. Mortier. Poullain. Quillet. Dumeril. Machart, fils aîné. Carpentier. Pruvot. Halot. Dehen. Descroix. Militfeu. Fagart. Baudelocque. Damade. Maillard.

Doullens. Canelle. Lansorne. Bienaimé. Martinet. Gondar.

Montdidier. Bosquillon-Dufay. Coffin. Santerre. Denisart, fils. Maillard. Daugy. Ferlin. Baget. Bullos.

Péronne. Hangard. Jacquart. Letellier. Cadot. Ducastel. Danicourt, jeune. Fresson. Seret.

117. STURA. *Alba*. Reineri. Chiarla. Dogliotti. Alliana. Deabbate. Marengo. Porro.

Coni. Audisio. Caballo. Demarchi. Disderi (Charles). Disderi (Joseph). Laugeri Martelli. Miraglio. Rinaldi. Savio. Giriodi Canubbio. Boucheron.

Mondovi Durando. Minetti. Boetto. Barretto. Bruno. Rovere.

Saluces Rivero. Parrocchia, aîné. Isasca. Nicolino. Buttini. Parrocchia, j^e. Armissoglio. Damilano. Pignatta. Gensana.

Savigliano. Boglione. Degioanni. Fassini. Giusta. Grisi. Nicolino. Ravera, aîné. Renaud. Ravera.

118. TARN. *Alby.* Mercadier. Malgouyre. Vialaret. Cahusac. Bole. Esquilat. Viguier. Rodiere. Foulquier. Thiery. Boyer. Sudre.

Castres. Bel. Picarel. Descomps. Azais. Enjalbert. Peyronet. Derrouch. Sers. Hilaire. Alba. Rouanet Cariven.

Gaillac. Loubers. Hugonet. Mercadier. Lugan. Malgouyre. Teyssonières. Demurs, aîné. Duboys.

Lavaur. Salles. Buffeteau. Fourès. Cambefort. Fabre. Nicolet.

119. TARN-ET-GARONNE. *Castel-Sarrasin.* Arnoux. Constans. Dirat. Saint-Laurent. Regis. Jamet.

Montauban. Viguié. Mallet. Château-Disses. Sarrat. Pujol. Prevot. Lugol. Pellet. Bouniol. Delpech. Martin Lamotte.

Moissac. Redon. Latailhede. Cabanès. Cayrou. Chabrié. Izernes. Dalquié. Filhol.

120. TARO. *Borgo San Donnino.* Toschi. Corazza. Devoti. Rocca. Soldi. Remondini. Fioruzzi. Cignolini.

Parme. Carra. Barbieri. Gnardoli. Mazzari-Fulcini. Rossi. Boschi. Valesi. Frignani. Rugarli.

Plaisance Corvi. Bocciarelli Silvola. Gulieri. Gregori. Parolini. Grillenzoni. Porta (J.-Marie). Porta (Ubalde). Bosoni. Pantrini. Cornini. Marzolini.

121. TRASIMENE. *Foligno.* . . . . . .

Perugia. . . . .

Spoleto. . . . .

Todi. . . . . . .

122. VAR. *Brignoles.* Rey. Clavier. Desmichels. Maquan. Trucy. Rougiers. Gérard. Arnaud. Jaubert.

Draguignan Espitalier. Muraire. Laugier. Cartier. Lambert. Autran. Poulle.

Grasse. Mouton. Curauld. Girard. Bayle. Rigaud.

Toulon. Girard. Martini. Coriol. Baile. Fouque. Marrouin. Aubert. Verse. Reverdit. Guieu. Broquier. Portal. Toucas.

123. VAUCLUSE. *Apt.* Gaufridy, père Pin. Blancard. Fage. Gandin. Illy.

Avignon. Bouvet. Vinay Crivelly. Domeni. Deveze. Lacombe. Fauverge. Dupuy. Teste. Pinatelli. Campan. Cade. Vitalis. Sagnier. Bourgat. Roman Verger.

Carpentras. Liotard. Sauve. Boudou. Romette. Giraud. Brunel. Monier. Falque. Devillario.

Orange Dumas. Monier. J. Monier. Nogent. Paillet. Cheysson. Baratier. Barjavel.

124. VENDÉE. *Fontenay.* Michel. Moreau. Brechard. Monnier. Libaudiere. Martineau.

Napoleon. Chevallereau. Tortat. Louvrier. Rigourdain.

Sables-d'Olonne. Chevalereau. Delange, fils. Alizart. Petiteau.

125. VIENNE. *Châtellerault.* Pleignard. Touchois. David. Savatier-Faulcon. Contreau De Villemandi. Mereau.

Civray. Vaillant. Gaultier. Serph-Edouart. Jozeau-Léon. Malapert. Bellot. Baudinot.

Loudun. Jolivard. Lucas. Dubourg-Sivenay. Ballayer. Sineau.

Montmorillon. Chapt-Latouche. Pinçon. Labourt. Jarrige. Vrignaud. Savin. Boisclair. Nouveau. Naude-Filonière, fils. Duguet.

Poitiers. Audidier. Arlin. Gennet. Piorry. Darbez. Barbault, neveu. Chambourdon, aîné. Favre. Chevallier. Collet. Bigen. Durand, fils. Demarcay, fils. Penchaud. Rouillé. Chambourdon, jeune. Morichaux-Beauchamps.

126. VIENNE (H.). *Bellac.* Chareiron. Fuzibay-Lafond. Arbellot-Vaqueurs. Nesmond. Sandemoy. Mallebay-Chabanes. La Croix. Mallebay. Mosnier. De Belleix. Lesterpt-Beauvais.

Limoges. Talabot. Albin. Mousnier. Borde. Cossas. Guitard. Mouret. David. Joubanneaud. Bac. Deperet. Lansade. Fromant. Bigaud. Theillaux. Mouret, aîne. Couty.

Rochechouart. Chazeaud. Goursaud-Dumazé, aîné. Goursaud-Dumazé, jeune. Simon-Duroule. Rousseau-Lafarge. Laurent-Desplaces. Teillet.

Saint-Yrieix. Mazeau. Desbordes. Duclaud. Rispal. Faye. Bussière, fils. Combrouze.

127. VOSGES. *Epinal.* Maurice. Martin. Colin. Tihay. Mougeot.

Mirecourt. Derise. Rellot. Joubert. Bastien, fils. Ferry. Mersey.

Neufchâteau. Barret. Robin. Husson. Najean. Daiche. Daide. Godard. Fleurey, fils. Frussotte. Durand.

Remiremont. Mathieu. Barbillat. Borgnier. Perrin. Tocquaine. Cadet de Puissack.

Saint-Dié. Laugier. Simon. Balland. Blaison. Peccatte. Cherier. Blondin. Mengin. Trexon.

128. YONNE. *Auxerre.* Salomon. Martin. Baudouin. Chapotin. Marcy. Gois. Tiget. Flandin. Mathieu. Legueux.

Avallon. Pichenot. Peutat. Thébault. Febvre. Barbe. Poulin. Vaury. Houdaille. Lottin.

Joigny. Perille. Monnot-Parent. Simonet. Choin. Martineau. Huré. Pa[illegible].

Sens. Jarry. Berthelin. Layné. Luyt. Auger. Croze-Fourtou. Baumier. Montet.

Tonnerre. Carteron. Cherest, père. Daret-Derville. Cherest, fils. Belnet. Fleury. Gault.

129. YSSEL SUPÉRIEUR. *Arnhem.* . . . .

Tiel. . . . . . .

Zutphen. . . . . .

130. ZUYDERZÉE. *Alkmaar.* . . . . .

Amersfoort. . . . .

Amsterdam. . . . .

Haarlem. . . . .

Hoorn. . . . . . .

Utrecht. . . . .

SECTION III.

Cours Prévôtales des Douanes; Tribunaux ordinaires des Douanes.

COURS PRÉVOTALES DES DOUANES.

Le décret du 18 octobre 1810 établit, jusqu'à la paix générale, des Cours Prévôtales des Douanes, dont les chefs-lieux sont Valenciennes, Rennes, Agen, Aix, Alexandrie, Nancy et Florence.

Ces Cours sont composées d'un Président Grand-Prévôt, qui siége en épée, de huit Assesseurs au moins, d'un Procureur-Général et d'un Greffier.

Elles prononcent en dernier ressort, et connoissent exclusivement à tous autres tribunaux, tant du crime de contrebande à main armée, que du crime d'entreprise de contrebande, contre les chefs de bande, conducteurs ou directeurs de réunions de fraudeurs, contre les entrepreneurs de fraude, les assureurs, les intéressés et leurs complices dans les entreprises de fraude; elles connoissent également des crimes et délits des employés des Douanes dans leurs fonctions.

Leurs arrêts définitifs ne sont points sujets au recours en cassation.

Les Procureurs-Généraux près ces Cours sont tenus de poursuivre d'office les crimes mentionnés ci-dessus.

Tribunaux ordinaires des Douanes.

Il y a sur toutes les frontières occupées par les lignes des douanes, des tribunaux qui connoissent de toutes les affaires relatives à la fraude des droits de douanes qui ne donnent lieu qu'à la confiscation, à l'amende et à de simples peines correctionnelles.

Ces tribunaux sont composés d'un Président, de quatre Assesseurs, d'un Procureur Impérial et d'un Greffier, et sont sous l'autorité et inspection des Cours Prévôtales.

Ils instruisent et jugent les affaires de douanes selon les formes prescrites pour les affaires de police correctionnelle.

Les appels des jugemens de ces Tribunaux sont portés devant les Cours Prévôtales dans le ressort desquelles ils se trouvent; et les arrêts rendus sur ces appels sont sujets au recours en cassation.

COUR PRÉVOTALE, *séante à Agen.*

M. Desmirail ✻, *Président*, Grand-Prévôt.

Assesseurs, Messieurs,

Phiquepal.	Lafont.
Couderc.	Cahuac.
Bonnami.	Furcis-Legris.
Menoire.	Dugarcein.

M. Buhan ✻, *Procureur-général.*

M. Lespès, *Greffier.*

Les tribunaux ordinaires des Directions des Douanes de la Rochelle, de Bordeaux, de Bayonne, de Saint-Gaudens, ressortissent à cette cour.

COUR PRÉVOTALE, *séante à Aix.*

M. D'Isoard, *Président*, Grand-Prévôt.

Assesseurs, Messieurs,

Gautier.
Bougerel-Fontienne.
Lamborelle.
Gautier du Poët.
Gabriel.
Laget Bardelin.
De Laincel.
Donnant.

M. de Fortis, *Procureur-général.*

M. Cousin, *Greffier.*

Les tribunaux ordinaires des Directions des Douanes, de Perpignan, de Cette, de Marseille, de Toulon et de Nice, ressortissent à cette cour.

COUR PRÉVOTALE, *séante à Alexandrie.*

M. Molini, *Président*, Grand-Prévôt.

Assesseurs, Messieurs,

Torriggiani.
Canessa.
Bianchi.
Fascio.
Bonvicini.
Testa-Fochi.
Mignone.
Forni.

M. Mastelloni, *Procureur-général.*

M. Ronco, *Greffier.*

Les tribunaux ordinaires des Directions des Douanes de Gênes, de Voghera, de Parme et de Verceil, ressortissent à cette cour.

COUR PRÉVOTALE, *séante à Florence.*

M. Frullani, *Président*, Grand-Prévôt.

Assesseurs, Messieurs,

Pierre Lami.
Fabroni (P.).
Stradetti.
Pezzella.
Ciaccheri.
Ferrati.
Fabrini.
Zannetti.

M. Boncompagni, *Procureur-général.*

M. Ruffin, *Greffier.*

Les tribunaux ordinaires des Directions des Douanes de Livourne, de Rome et de Foligno, ressortissent à cette cour.

COUR PRÉVOTALE, *séante à Hambourg.*

M. Delatte, *Président*, Grand-Prévôt.

Assesseurs, Messieurs,

Tortel.
Rapin.
Reallier-Dumas.
Gros.
Keukes.
Jacques.
Zumbach.
Travers de Beauvert.

M. Garreau, fils, *Procureur-général.*

M. Meyer, *Greffier.*

Les tribunaux ordinaires des Directions des Douanes de Hambourg et de Lunebourg, ressortissent à cette cour.

COUR PRÉVOTALE, *séante à Nancy.*

M. Mengin ❋, *Président*, Grand-Prévôt.

Assesseurs, Messieurs,

Plassiart.
Papigny.
Malriat.
Cuny.
Duparge de Bettoncourt.
Maffioli.
Gerard.
Sonrier.

M. André ❋, *Procureur-général.*

M. Gœury, *Greffier.*

Les tribunaux ordinaires des Directions des Douanes de Genève, de Besançon, de Strasbourg, de Mayence et de Cologne, ressortissent à cette cour.

COUR PRÉVOTALE, *séante à Rennes.*

M. Perret ❋, *Président*, Grand-Prévôt.

Assesseurs, Messieurs,

Carré.
Ropert.
Gandon.
Guerault.
Poincon de la Blanchardière.
Pleine Mahauderie.
Desbois.
Féval.

M. Jumelais ❋, *Procureur-général.*

M. Le Gué, *Greffier.*

Les tribunaux ordinaires des Directions des Douânes de Cherbourg, de Saint-Malo, de Brest, de l'Orient et de Nantes, ressortissent à cette cour.

COUR PRÉVOTALE, *séante à Valenciennes.*

M. le Chevalier Hémart (C. ❋) *Président*, Grand-Prévôt.

Assesseurs, Messieurs,

Debavay.
Le Gros.
Luc Doazan.
Dubreuil.
Juvenal Moreau.
Waternau.
Mathieu, fils.
Mariette.

M. Costé, *Procureur-général Impérial.*

M. Boduin (Ch. Jos.), *Greffier.*

Les tribunaux ordinaires des Directions des Douanes de Wesel, d'Anvers, de Dunkerque, de Boulogne-sur-Mer, d'Abbeville, de Rouen, d'Utrecht, qui comprend les Directions d'Amsterdam et de Rotterdam, de Groningue, qui comprend les Directions de Groningue et d'Embden, ressortissent à cette cour.

TRIBUNAUX

TRIBUNAUX ORDINAIRES DES DOUANES.

De la direct. d'Abbeville, *séant à Abbeville*, MM.

De Pioger, *Président*.

Cordier, Cospin Delegorgue, Baillon, Devicq, } *Asses.*

M. Dequeux, *Pr. imp.*

Dequen, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Valenciennes.

De la direction d'Anvers, *séant à Anvers*, MM.

Houzé ✻, *Présid.*

Heuschling, De Neckere, Foulard, Morel, } *Asses.*

Duwelz, *Proc. imp.*

Merex, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Valenciennes

De la direct. de Bayonne, *séant à Bayonne*, MM.

Perret, *Presid.*

Laborde, Etcheverry-Valin, Gmroye, Dubarry, } *Asses.*

Casebonne fils, *Proc. imp*

Riviere-d'Esparbez, *Gr.*

Ce tribunal ressortit à la cour prevôtale d'Agen.

De la direct. de Besançon, *séant à Besançon*, MM.

Spicrenaël ✻, *Presid.*

Bonard, Ethis, Pourcelot, Guillaume, } *Assess.*

Audé, *Proc. imp.*

Louvot, *Greff.*

Ce tribunal ressortit à la cour prevôtale de Nancy.

De la direction de Bordeaux, *séant à Bordeaux*, MM.

Chavailles, *Présid.*

Dudon, Leris, Ducasse, Buhan, } *Asses.*

Lachapelle, *Proc. imp.*

Arnouil, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale d'Agen.

De la direction de Boulogne-sur-Mer, *séant à Boulogne*, MM.

Grandsire Bellevalle, fils, *Presid.*

Vieville, Gros, Coillot, Vaillant, } *Asses.*

Wissocq, *Proc. imp.*

Le Roi, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prevôtale de Valenciennes.

De la direction de Brest, *séant à Brest*, MM.

Saillour, *Présid.*

Le Corvaizier, Briant, Dauvin, Noël, } *Asses.*

Legris Duval, *Proc. imp.*

Chappuis, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Rennes.

De la direction de Cette, *séant à Cette*, MM.

Poitevin Dubousquet, *Pr.*

Touchy, Girard, Artaud, Favre Barral, } *Asses.*

Guilhot, *Proc. imp.*

Sany, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prevôtale d'Aix.

De la direction de Cherbourg, *séant à Cherbourg*, MM.

Michel de Préfosse, *Président.*

Deschamps, Duchevreuil, Asselin, Vittrel, } *Asses.*

Guiffart, *Proc. imp.*

Michel Bonnefonds, *Gr.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Rennes.

De la direct. de Cologne, *séant à Cologne*, MM.

Friant, *Présid.*

Bertram, Gavelle, Cleret, Huin, } *Assess.*

De la Fleutrie, *Proc. imp.*

Sauce, *Greff.*

Ce tribunal ressortit à la cour prevôtale de Nancy.

De la direction de Dunkerque, *séant à Dunkerque*, MM.

Coppens, *Président.*

Hovelt, Lieven, Doncquer de Kerguelen, Tacquet, } *Asses.*

Dufaux, *Pr. imp.*

Testelin, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prevôtale de Valenciennes.

De la direction de Foligno, *séant à Foligno.*

Rubino, *Présid.*

Ciancaleoni, Paccieri, Dastier, ... } *Assess.*

Ozario, *Proc. imp.*

Vairo, *Greff.*

Ce tribunal ressortit à la cour prevôtale de Florence.

De la direction de Gênes, *séant à Gênes*. MM.

Albesani, *Présid.*

Sbertoli,
Bianchi,
Giustiniani J.,
Giustiniani J. A., } *Assess.*

Gritti, *Proc. imp.*
[illegible], *Greff.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale d'Alexandrie.

De la direction de Genève, *séant à Genève*, MM.

Duval, *Présid.*

Dessaix,
Borssat d'Hauterive,
Chappuis,
Bastian, } *Assess.*

Rouph, *Proc. imp.*
Drivon, *Greff.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Nancy.

Des directions d'Emden et de Borkum, *séant à Groningue*. MM.

Vermersch, *Présid.*

Hinnekens,
Vandriesch,
Deblock,
Donroy, } *Asses.*

Goffin, *Proc. imp.*
Chopin, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Valenciennes.

De la direct. de Hambourg, *séant à Hamb.*, MM.

Giot ✻, *Président.*

Duparge,
Ruob,
Genin,
Desfeuilles, } *Assess.*

Bohmann, fils, *Pr. imp.*
Vogel, *Greffier.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Hambourg.

Des direct. de Livourne et de Florence, *séant à Livourne.*

M. Naldini, *Présid.*

Calderini,
Baldasseroni,
Tidoni,
Betti, } *Assess.*

Armand, *Proc. imp.*
Ferri, *Greff.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Florence.

De la direction de Lunebourg, *séant à Lunebourg*, MM.

Rey, *Président.*

Lammey,
Bettinget,
Guilgot,
. . . . } *Assess.*

Menestriet, *Proc. imp.*
Kremp, fils, *Greffier.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Hambourg.

De la direction de Marseille, *séant à Marseille.*

Testanière de Miravail, *Président.*

Fabre,
Pastoret,
Bouyon,
Garidel, } *Asses.*

Gaillard ✻, *Proc. imp.*
Abeille, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale d'Aix.

De la direct. de Mayence, *séant à Mayence*, MM.

Bodeman, *Présid.*

Merkel,
Mayenfeld,
Sturtz,
Marin, } *Assess.*

Brellinger, *Proc. imp.*
Nessel, *Greff.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Nancy.

De la direction de Nantes, *séant à Nantes*, MM.

Bernard, *Présid.*

D'Haveloose,
Francheteau,
Ursin,
Duguen, } *Asses.*

Tourgouillet de Laroche, *Proc. imp.*
Dagorn, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Rennes.

De la direction de Nice, *séant à Nice.*

Le Chev. Romey ✻, *Pr.*

Dabray,
Fighiera,
Alziary,
De Butet, } *Asses.*

De Bezieux, *Proc. imp.*
Raynaud, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale d'Aix.

De la direction de Lorient, *séant à Lorient*, MM.

Corbel du Squirio, *Présid.*

Taslé,
Leroux,
Jouannin-Folleville,
Dubuisson, } *Asses.*

Le Breton, *Proc. imp.*
Jayet, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Rennes.

De la direction de Parme, *séant à Parme*. MM.

Raineri, *Présid.*

Bertioli,
Solari,
Cornazzani,
Bogliani, } *Assess.*

Salati, *Proc. imp.*
Volpini, *Greff.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale d'Alexandrie.

De la direction de Perpignan, *séant à Perpignan*, MM.

Parès Cohill, *Présid.*

Grenier,
Esteve,
Dejean,
Vaquier, } *Asses.*

Belloc, *Proc. imp.*
Costa, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale d'Aix.

De la direct. de la Rochelle, *séant à la Rochelle*, MM.

Garnier ✻, *Présid.*
Carré des Marais,
Gallocheau,
Gilbert de Gourville,
Buchan, fils, } *Asses.*
Roy, *Proc. imp.*
Rouëdhart, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale d'Agen.

De la direction de Rome, *séant à Rome.*

Pinelli, *Présid.*
Sgambella,
Piacenza,
Impaccianti,
Premoli, } *Assess.*
Scoffone, *Proc. imp.*
Marzuzi, *Greff.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Florence.

De la direction de Rouen, *séant à Rouen*, MM.

Delamarre, *Présid.*
Langlois,
Le Roi de Flagis,
Le Picard,
De Mont Javoust, } *Asses.*
Thiessé, *Proc. imp.*
Treulé, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Valenciennes.

De la direction de Saint-Gaudens, *séant à Saint Gaudens*, MM.

Janole, *Présid.*
Batailler,
Lacroix,
Depaty,
Lafargue, } *Asses.*
Campmas, *Proc. imp.*
Pegot-Ogier, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale d'Agen.

De la direction de Saint-Malo, *séant à Saint-Malo*, MM.

Seguinville, *Présid.*
Jouanjan,
Juston,
Pasquier,
Chalain, } *Asses.*
Buart, *Proc. imp.*
Tollemer, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Rennes.

De la direction de Strasbourg, *séant à Strasbourg*, MM.

Betting, *Présid.*
Didierjean,
Frantz,
Mengin,
De Caylus, } *Assess.*
Kern, *Proc. imp.*
De Vigneron, *Greff.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Nancy.

De la direction de Toulon, *séant à Toulon.*

De Savignhac, *Présid.*
Bernard,
Aubin,
Mainard ✻,
Cheffontaines, } *Asses.*
Capmas, *Proc. imp.*
Betin, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale d'Aix.

Des directions d'Amsterdam et de Rotterdam, *séant à Utrecht*, MM.

Bremont, *Présid.*
Haenen,
Delacourt,
Waeselaerts,
Villiot, } *Asses.*
Cruts, *Proc. impér.*
Bosquet, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Valenciennes.

De la direction de Verceil, *séant à Verceil.* MM.

Bonvicino, *Présid.*
Marini,
Salino,
Peyretti-Condove,
Barberi, } *Assess.*
Julien, fils, *Proc. imp.*
Levé, *Greff.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale d'Alexandrie.

De la direct. de Voghera, *séant à Voghera.* MM.

Massa-Saluzzo, *Présid.*
Balladore,
Traffano,
Ferrari,
Faye, } *Assess.*
Montemerlo, *Proc. imp.*
Lago-Marsino, *Greff.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale d'Alexandrie.

De la direction de Wesel, *séant à Wesel*, MM.

Welter, *Présid.*
Josten,
Heyman,
Bruhl,
Tendering, } *Asses.*
Procureur, *Proc. imp.*
Neesen, *Gref.*

Ce tribunal ressortit à la cour prévôtale de Valenciennes.

CHAPITRE XII.

Organisation Financière.

SECTION PREMIERE.

Administrations et Régies dépendantes du Ministère des Finances.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES, Rue de Choiseul, nº. 2.

Directeur général,

M. le Comte DUCHATEL (G. ✱), *Conseiller d'Etat à vie*, hôtel de l'Administration (1).

Auditeurs près l'Administration. Voyez à la suite du Conseil d'Etat.

Administrateurs,

M. *Barrairon*, rue du Mont-Blanc, n. 5.
M. *Bochet*, rue de la Rochefoucault, n. 18.
M. *Lacoste*, rue de Provence, n. 11.
M. *Poissant*, Boulevart Montmartre, n. 8.
M. *Garnier-Deschesnes*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 70.
M. *Ginoux*, rue des Fossés du Temple, n. 68.
M. *Hourier-Eloy*, rue du faubourg du Roule, n. 74.
M. *Deschamps*, rue Saint-Florentin, n. 7.
M. *Salverte*, Administrateur provisoire, rue Pelletier, n. 4.

Le conseil d'administration, présidé par le Directeur général, tient ses séances le jeudi de chaque semaine.

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

Secrétariat-général.

M. Pajot, *Secrétaire-général.*

Chefs de Divisions.	M. *Consolin*,	Le personnel. les cautionnemens, la suite du travail des Inspecteurs généraux ; les rapports avec les missions extérieures.
	M. *Pierrot*.	Les instructions générales.
	M. *Fouant*.	La correspondance générale.
	M. *Guillebert*.	Les états et dépenses.
	M. *Gaudin*.	Le contentieux administratif et judiciaire.

Bureau des Dépêches. . M. Lucot Saint-Aubin, *Chef*.

(1) Le Directeur general donne des audiences lorsqu elles sont demandees par lettres signees qui en indiquent l objet.

Le bureau des renseignemens établi au secrétariat, est le *seul* des bureaux de l'administration centrale dans lequel le public puisse etre admis. Il est ouvert le *jeudi* de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'a quatre : l'entrée en est interdite tous les autres jours.

Le bureau du *visa* des oppositions est ouvert aux officiers ministeriels seulement ; ils y sont reçus tous les jours depuis deux heures jusqu'à quatre, les dimanches et fêtes exceptes.

Divisions entre les Administrateurs.

Suite du travail des préposés des départemens, par les sept premières divisions, pour toutes les parties, autres que celles de la 8e. division.

Première Division.

M. Barrairon, *Administrateur.*

Départemens. Aube. Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et Cher, Loiret, Marne, Nièvre, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Yonne.

M. Rennesson, *Chef.* M. Dupé, *Chef adjoint.*

Deuxième Division.

M. Poissant, *Administrateur.*

Départemens. Aisne, Calvados, Côtes-du-Nord. Eure, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire inférieure, Maine-et-Loire. Manche, Mayenne, Morbihan, Oise, Orne, Sarthe, Seine inférieure, Somme.

M. Girard, *Chef.* M. Dejunquière, *Chef adjoint.*

Troisième Division.

M. Garnier-Deschesnes, *Administrateur.*

Départemens. Ardennes. Côte-d'Or. Doubs, Forêts, Jura, Marne (Haute), Meurthe, Meuse. Mont-Tonnerre, Moselle, Nord. Pas-de-Calais, Rhin (Bas), Rhin (H.), Rhin-et-Moselle, Saône-et-Loire, Saône (H.), Sarre, Vosges.

M. Esmangart, *Chef.* M. Ginoux, *Chef adjoint.*

Quatrième Division.

M. Hourier-Eloi, *Administrateur.*

Départemens. Bouches de l'Elbe. Bouches de l'Escaut. Bouches de la Meuse, Bouches du Rhin, Bouches du Weser, Bouches de l'Yssel, Dyle, Ems Occidental, Ems Oriental, Ems Supérieur, Escaut, Frise, Jemmape, Lippe, Lys, Meuse inférieure, Nethes (deux), Ourte, Roër, Sambre et Meuse, Yssel Supérieur, Zuyderzée.

M. Magnien, *Chef.* M. Pugnet, *Chef adjoint.*

Cinquième Division.

M. Deschamps, *Administrateur.*

Départemens. Ariège, Aude, Aveyron, Charente. Charente inférieure, Dordogne, Garonne (Haute), Gers, Gironde, Hérault, Lot, Lot-et-Garonne, Landes, Pyrénées (Basses), Pyrénées (Hautes), Pyrénées Orientales, Sèvres (Deux), Tarn, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne.

M. Poujade, *Chef.* M. Vannelet, *Chef adjoint.*

Sixième Division.

M. Lacoste, *Administrateur.*

Départemens. Ain, Allier, Alpes (Hautes), Ardèche, Cantal. Corrèze, Creuse, Drôme, Gard, Isère, Léman. Loire, Loire (Haute), Lozère, Mont-Blanc, Puy-de-Dôme, Rhône, Simplon, Vaucluse, Vienne (Haute).

M. Finot, *Chef.* M. Lavoisier, *Chef adjoint.*

Septième Division.

M. Ginoux, *Administrateur.*

Départemens. Alpes (Basses), Alpes maritimes, Apennins, Arno, Bouches-du-Rhône, Corse, Doire, Gênes, Marengo, Méditerranée, Montenotte, Ombrone, Pô, Rome, Sésia, Stura, Taro, Trasimène, Var.

M. Piet, *Chef.* M. Lacroix, *Chef adjoint.*

Huitième Division.

M. Bochet, *Administrateur* (en mission).

M. Salverte, *Administrateur provisoire.*

Première Section. La comptabilité générale, la suite des caisses.

M. Morin, *Chef.* M. Viller, *Chef adjoint.*

Deuxieme Section. Les pensions, les dépenses de l'administration centrale.

M. Brunement, *Caissier et Payeur.*

Troisieme Section. Les décomptes et les liquidations.

M. Gay, *Chef.* M. Marteau, *Chef adjoint.*

Quatrieme Section. L'atelier général du timbre, les registres et impressions.

M. Brunel, *Chef.*

Inspecteurs Généraux, Messieurs,

Lhoier. Guesnier. Calmon.
Baudot. Guédé. Guesdon de Beauchesne.

Conseil pour le Contentieux. M. Collenel, M. Fournel, M. Roy, *Avocats.*

Avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'Etat, M. Huart-Duparc.
Notaire. M. Trubert.
Agent de change. M. Petit.
Expert Ecrivain. M. Brard, enclos du Temple, n°. 12.

DIRECTEURS *des Départ.*, *avec indication des Divis. de la Correspondance.*

DÉPARTEM.	CHEF-LIEUX de direction.	DIRECTEURS.	DIV.
Ain	Bourg . . .	Boullee.	6e.
Aisne. . . .	Laon . . .	Bourgeois.	2
Allier. . . .	Moulins. . .	Collas.	6
Alpes (B.).	Digne. . . .	RippertVillecrose.	7
Alpes (H.).	Gap	Aubry.	6
Alpes Mar. .	Nice	Mainssonnat.	7
Apennins . .	Chiavari . .	Bonelli.	7
Ardeche . .	Privas . . .	Boucault.	6
Ardennes . .	Mézieres . .	Magnien.	3
Ariege . . .	Foix	Barris.	5
Arno. . . .	Florence . .	Vialla.	7
Aube. . . .	Troyes . . .	André Debreuil.	1
Aude. . . .	Carcassonne .	Tricou.	5
Aveyron. . .	Rhodez. . .	Lechartreux.	5
B. de l'Elbe.	Hambourg. .	[illegible]ier.	4
B. de l'Esc.	Middelbourg.	Ceard	4
B. de la Meuse	Lahaye. . .	[illegible]abarre.	4
B. du Rhin.	Bois-le-Duc.	Cornot.	4
B. du Rhône	Marseille . .	Farjon.	7
B. du Veser.	Brême. . .	Sapey.	4
B. de l'Yssel.	Zwolle. . .	Deserre.	4

DÉPARTEM.	CHEF-LIEUX de direction	DIRECTEURS	DIV.
Calvados .	Caen	Letourneur.	2e.
Cantal . . .	Aurillac. . .	Bouygues.	6
Charente. . .	Angoulême .	MassonLongpré.	5
Char.-Infér.	La Rochelle.	Vassal.	5
Cher. . . .	Bourges. . .	Reymond.	1
Correze. . .	Tulle	Guiod.	6
Corse. . . .	Bastia . . .	Ramolino.	7
Côte-d'Or. .	Dijon. . . .	Jacquinot.	3
C.-du-Nord.	St-Brieux .	Hocbocq.	2
Creuse . . .	Gueret . . .	Vosniey.	6
Doire. . . .	Ivrée. . . .	Biosse.	7
Dordogne	Perigueux. .	Papon.	5
Doubs . . .	Besançon . .	Rey-Morande	3
Drôme . . .	Valence. . .	Robin.	6
Dyle. . . .	Bruxelles . .	Hochereau.	4
Ems Occid.	Groningue. .	Grand.	4
Ems Orient.	Aurich . . .	Meunier.	4
Ems Super. .	Osnabruck. .	Febvotte.	4
Escaut . . .	Gand. . . .	Marcé.	4
Eure. . . .	Evreux . . .	Delarue.	2
Eure-et-Loir	Chartres . .	Paillart.	1
Finistère . .	Quimper . .	Dethoury.	2

DÉPARTEM.	CHEF-LIEUX de direction.	DIRECTEURS.	DIV.
Forêts. . . .	Luxembourg.	Pruneau.	3e.
Frise. . . .	Leeuwarden.	Canquoin.	4
Gard. . . .	Nismes . . .	Moreau.	6
Garonne (H.)	Toulouse . .	Bordes.	5
Gênes . . .	Gênes. . . .	Tomati.	7
Gers	Auch	Filanchère.	5
Gironde . .	Bordeaux . .	Bouglé.	5
Hérault. . .	Montpellier .	Marcel.	5
Ille-et-Vil. .	Rennes . . .	Ginguené.	2
Indre. . . .	Chât.-Roux.	De Serigny.	1
Ind.-et-Loire	Tours. . . .	Marleau.	1e
Isère . . .	Grenoble . .	Bois de Pacé.	6
Jemmape. .	Mons . . .	Wanderbach.	4
Jura	Lons-le-S .	Aigoin.	3
Landes . . .	Mont de Mar.	Origet.	5
Leman . . .	Geneve . . .	Lemaitre.	6
Lippe. . . .	Munster. . .	Barrois.	4
Loire. . . .	Montbrison .	Bucelle.	6
Loire (H.). .	Le Puy. . .	Martin.	6
Loire-Infér.	Nantes . . .	Paliern.	2
Loiret . . .	Orléans. . .	Davesiés.	1
Loir-et-Cher	Blois	Belland.	1
Lozère. . .	Mende . . .	Ravault.	6
Lot.	Cahors . . .	Cavaignac.	5
Lot-et-Gar.	Agen	Descressonnieres.	5
Lys.	Bruges . . .	Menessier.	4
Maine-et-L.	Angers . . .	Le Mounier.	2
Manche. . .	Saint-Lô . .	Vray.	2
Marengo . .	Alexandrie .	Roland.	7
Marne . . .	Chaalons . .	Choblet.	1
Marne (H.).	Chaumont. .	Harmand.	3
Mayenne . .	Laval. . . .	Bernard Dutreil.	2
Méditerranée	Livourne . .	Guillot.	7
Meurthe . .	Nancy. . . .	Brévillier.	3
Meuse . . .	Bar sur Orn.	Servan.	3
Meuse Infér.	Maëstricht .	Ulriot Danglure.	4
Mont-Blanc.	Chambéry. .	Tiffet.	6
Montenotte .	Savone . . .	Moynier.	7
Mont-Tonn.	Mayence . .	Guyou.	3
Morbihan. .	Vannes . . .	Macaire.	2
Moselle. . .	Metz. . . .	Dumai e.	3
Nethes (D.).	Anvers . . .	Boileux.	4
Nievre . . .	Nevers . . .	Gauvillier.	1
Nord. . . .	Lille	Bovet.	3

DÉPARTEM.	CHEF-LIEUX de direction.	DIRECTEURS.	DIV.
Oise	Beauvais . .	Langlumé.	2
Ombrone . .	Sienne . . .	Bressier.	7
Orne	Alençon. . .	Barraly.	2
Ourte. . . .	Liege. . . .	Chardon.	4
Pas-de-Cal.	Arras. . . .	Suin.	3
Pô.	Turin. . . .	Gresy.	7
Puy-de-D. .	Clermont . .	Geynet.	6
Pyrén. (B.).	Pau	Delaporte.	5
Pyrén. (H.).	Tarbes . . .	Amlant.	5
Pyrénées-Or.	Perpignan. .	Defermon.	5
Rhin (Bas) .	Strasbourg .	Thomassin.	3
Rhin (H.). .	Colmar . . .	Mouton.	3
Rhin et M. .	Coblentz . .	Dumaine.	3
Rhône . . .	Lyon	Peyronny.	6
Roër	Aix-la-Chap.	Darrabiat.	4
Rome. . . .	Rome. . . .	Devillers.	7
Samb. et M.	Namur . . .	Trablaine.	4
Saône-et-L.	Mâcon . . .	Mottin.	3
Saône (H.).	Vesoul . . .	Vialla.	3
Sarre	Trèves . . .	Berger.	3
Sarthe . . .	Le Mans. . .	Garnier.	2
Seine (1). .	Paris . .	Gentil, *Enreg.* Eparvier, *Dom*	1
S.-et-Marne	Melun . . .	J. Margerie.	1
S.-et-Oise .	Versailles . .	Deszille.	1
Seine-Infér.	Rouen . . .	Lebon.	2
Sesia. . . .	Verceil . . .	Mayneri.	7
Sevres (D.).	Niort	Genet [illegible].	5
Simplon. . .	Sion.	Tousard d'Olbec.	6
Somme. . .	Amiens . . .	D'Haubersart.	2
Stura. . . .	Coni	Castelli.	7
Tarn. . . .	Alby	Bonire Beauvaion.	5
Tarn-et-Gar.	Montauban .	Jayle.	5
Taro. . . .	Parme . . .	Falcheri.	7
Trasimène. .	Spoleto. . .	Bonnay.	7
Var.	Draguignan .	Gissey.	7
Vaucluse . .	Avignon. . .	Sieyes.	6
Vendée . . .	Napoleon . .	Bernard.	5
Vienne. . .	Poitiers. . .	Cisternes.	5
Vienne (H.).	Limoges . .	Thenrey.	6
Vosges . . .	Epinal. . . .	Poitleux.	3
Yonne . . .	Auxerre . .	Dechampeaux.	1
Yssel Supér.	Arnhem. . .	Avril.	4
Zuyderzee. .	Amsterdam .	Magnan.	4

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES, Messieurs,

Ain.
La Chapelle, à Belley.
Armand, à Bourg.
Beraud, à Nantua.
Mallogé, à Trévoux.

Aisne.
Loysel, à Château-Thierry
Pont-Suby, à Laon.
Beauville, à St.-Quentin.
Letrocq, à Soissons.
Clocquet, à Vervins.

Allier.
Tavernier, à Gannat.
Lecoutre, à Cusset.
Valleton, à Montluçon.

(1) Pour ce qui concerne les Directions de ce département, *voyez* page 827.

Messieurs,

Lachaise, à Moulins.

Alpes (Basses).

Coutollenc, à Barcelonnette.
Tardieu, à Castellanne.
Martel, à Digne.
Menut, à Forcalquier.
Lavalette, à Sisteron.

Alpes (Hautes).

Delphin, à Briançon.
Anteime, à Embrun.
Genevois, à Gap.

Alpes maritimes.

Felines, à San-Remo.
André, à Nice.
Eydoux, à Puget-Théniers.

Apennins.

Faynardi, à Pontremoli.
Celie, à Chiavari.
Samengo, à Sarzane.
Chabrol, à Spezia.

Ardeche.

Mayaud, à l'Argentière.
Bourras, à Privas.
Boutaud, à Tournon.

Ardennes.

François, à Charleville.
Jouet, à Rethel.
Andouille, à Rocroy.
Guerin, à Sedan.
Golzard, à Vouziers.

Arno.

Romanelli, à Arezzo.
Rosi, à Florence.
Sorelli, à Pistoie.
Rossi, à Modigliana.

Ariège.

Gardebosc, à Foix.
Moreau, à Pamiers.
Dehansy, à Saint-Girons.

Aube.

Delanoue, à Arcis-sur-A.
Lelorrain, à Bar-s.-Aube.
Maire, à Bar-sur-Seine.
Dufour, à Nog.-sur-Seine.
Henri, à Troyes.

Aude.

Pradal, à Carcassonne.
Dulignon, à Castelnaudary.
Roillet, à Limoux.
Barthe, à Narbonne.

Aveyron.

Bestion, à Espalion.
Blaquieres, à Milhau.
Saladin, à Rhodes.
Crebassa, à S.-Afrique.
Pachins, à Villefranche.

Bouches-de-l'Elbe.

Anderson, à Hambourg.
Heyne, à Lunebourg.
D'Evers, à Lubeck.
Dechen, à Stade.

Bouches-de-l'Escaut.

Marinissen, à Goës.
Serlé, à Middelbourg.
De Brouw, à Ziérikzée.

Bouches-de-la-Meuse.

Twent ✲, à La Haye.
Demey, à Leyde.
Soutag, à Rotterdam.
Rom, à Gorcum.
Pitt, à Dordrecht.
Labée, à Brielle.

Bouches-du-Rhin.

Debergh, à Bois-le-Duc.
Röell, à Eindhoven.
Vanderwaerden, à Nimègue.

Bouches-du-Rhône.

Lesueur, à Aix.
Sage, à Marseille.
Giroux, à Tarascon.

Bouches-du-Weser.

Post, à Brême.
De Dassel, à Nienbourg.
Ruder, à Oldenburg.
Moritz, à Bremerlehe.

Bouches-de-l'Yssel.

Dehemert, à Deventer.
Auffmorth, à Almelo.
Van Baerle, à Zwolle.

Calvados.

Cauvin, à Bayeux.
Degand, à Caen.
Desmoustiers, à Falaise.
Perrier, à Lisieux.
Lecordier, à Pont-l'Évèque.
Robillard, à Vire.

Cantal.

Brunon, à Aurillac.
Bayle, à Mauriac.
Andrieu, à Murat.
Rivet, à Saint-Flour.

Charente.

Richard, à Angoulême.
Filhon, à Barbezieux.
Lespinas, à Cognac.
Boulant, à Confolens.
Verdal, à Ruffec.

Charente-Inferieure.

Pénetreau, à Jonsac.
Dumaine, à La Rochelle.
Bouche, à Marennes.
Levallois, à Rochefort.
Brassaud, à St.-Jean-d'Angely.
Cauroy, à Saintes.

Cher.

Theurey, à Bourges.
Haton, à Saint-Amand.
Picard, à Sancerre.

Correze.

Jeannin, à Brives.
Lespinas, à Tulle.
Beauregard, à Ussel.

Corse.

Froment, à Ajaccio.
Bonavita, à Bastia.
Picardi, à Calvi.
Benedetti, à Corte.
Orsini, à Sartène.
Giovanelli, à Vico.

Côte-d'Or.

Bretagne, à Beaune.
Caverol, à Châtillon-sur-Seine.
Rambur, à Dijon.
Tibault, à Semur.

Côtes du Nord.

Faisant, à Dinan.
Le Poullen, à Guingamp.
Robinet, à Lannion.
Querangal, à Loudéac.
Lemarchant, à St.-Brieux

Messieurs,

Creuse.
Charles, à Aubusson.
Borel, à Bourganeuf.
Busselot, à Chambon.
Gerbaud, à Guéret.
Doire.
Leleu, à Aoste.
Garonne, à Ivrée.
Dordogne.
Patenôtre, à Bergerac.
Ribadeau, à Nontron.
Arnal, à Périgueux.
Fajol, à Riberac.
Fregere, à Sarlat.
Doubs.
Bain, à Baume.
Outhier, à Besançon.
Perrenet, à Pontarlier.
Lescot, à S.-Hippolyte.
Drome.
Buis, à Die.
Vignon, à Montelimart.
Marre, à Nions.
Duclaux, à Valence.
Dyle.
Daubremé, à Bruxelles.
Giraud, à Louvain.
Grezy, à Nivelles.
Ems occidental.
Van Swinderen, à Groningue.
Schoningh à Appingadam.
Lechlewort, à Winschoten.
Kymmel, à Assen.
Ems oriental.
Eekout, à Aurich.
Vansanten, à Embden.
Krall, à Jever.
Ems Supérieur.
Warnecke, à Osnabruck.
Meyer, à Minden.
Petry, à Meppen.
Willaume, à Quakenbruck.
Escaut.
Fonson, à Audenarde.
Fourier, à Gand.
Vaulot, à Eecloo.
Dubut, à Termonde.

Eure.
Dargnies, aux Andelys.
Juest, à Bernay.
Bessin, à Evreux.
Juhellé, à Louviers.
Denayville, à P.-Audemer
Eure et Loir.
Leduc, à Chartres.
Bricet, à Châteaudun.
Perigny, à Dreux.
Boissy, à Nog.-le-Rotrou.
Finistere.
Palierne, à Brest.
Boucher, à Châteaulin.
Guyet, à Morlaix.
HugotDerville, à Quimper.
Onfray, à Quimperlé.
Forêts.
Henry, à Echternach.
Fery, à Diékrick.
Heüart, à Luxembourg.
Collette, à Neufchâteau
Frise.
Andrex, à Leeuwarden.
. . . . ., à Heerenven.
Dnessen, à Sneek.
Gard.
Serres, à Alais.
Giraudy, à Nîmes.
Champanhet, à Uzès.
Barraly, au Vigan.
Garonne (Haute).
Pons-de-Vier, à Muret.
Adema, à Saint-Gaudens.
Deblanque, à Toulouse.
Puiggari, à Villefranche.
Gènes.
Billon, à Gènes.
Pochet, à Novi.
Capra, à Bobbio.
Brunenghi, à Voghèra.
Tercinod, à Tortone.
Gers.
Vidaud, à Auch.
François, à Condom.
Salgé, à Lectoure.
Dussercle, à Lombez.
Burot, à Mirande.

Gironde.
Becquet, à Bazas.
Sauvestre, à Blaye.
Lavalette, à Bordeaux.
Sauveau, à la Réole.
Laumond, à Lesparre.
Pères, à Libourne.
Hérault.
Benoit, à Béziers.
Martin, à Lodève.
Ogerdias, à Montpellier.
Borioz, à Saint-Pons.
Ille et Vilaine.
Hay, à Fougères.
Barbotin, à Montfort.
Fousset, à Redon.
Anne Duportal, à Rennes.
Gaill, à Saint-Malo.
Pollet, à Vitré.
Indre.
Eparvier, à Châteauroux.
Tabouet, à Issoudun.
Malaurié, au Blanc.
Lecamus, à Lachâtre.
Indre et Loire.
Pottier, à Chinon.
Michelet, à Loches.
Ponthier-Chamaillard, à Tours.
Isère.
Chevalier, à Bourgoin.
Dumirail, à Grenoble.
Choin, à S.-Marcellin.
Recourdon, à Vienne.
Jemmape.
Bécard, à Charleroy.
Levavasseur, à Mons.
Faucheux, à Tournay.
Jura.
Blondeau, à Arbois.
Girardier, à Dole
Loliere, à Lons-le-Saunier.
Limaux, à Saint-Claude.
Landes.
Faguot, à Dax.
Lansier, à Mont-de-Marsan.
Villar, à Saint-Sever.

Messieurs,

Léman.
Lathuile, à Bonneville.
Dioque, à Genève.
Champanhet, à Thonon.
Lippe.
Geisberg, à Munster.
Westermann, à Rees.
Gescher, à Steinfurth.
Kohler, à Neuenhaus.
Loir et Cher.
Blanchet, à Blois.
Gouthieres, à Romorantin.
Cadiou, à Vendôme.
Loire.
Le Bon, à Montbrison.
Houdaille, à Roanne.
Collin, à Saint-Etienne.
Loire (Haute).
Granchier, à Brioude.
Carrier, à Yssengeaux.
Vialard, au Puy.
Loire-Inférieure.
Terrier, à Ancenis.
Dupin, à Châteaubriant.
Clavier, à Nantes.
Chapuis, à Paimbœuf.
Gaultier, à Savenay.
Loiret.
Durand, à Gien.
Sauvan, à Montargis.
Androu, à Orléans.
Tardy, à Pithiviers.
Lot.
Dusereck, à Cahors.
Correch, à Figeac.
Tabournel, à Gourdon.
Lot et Garonne.
Lostau, fils, à Agen.
Ferrand, à Marmande.
Ambert, à Nérac.
Guiot, à Villeneuve.
Lozère.
Guiran, à Florac.
Vincent, à Marvejols.
Vastey, à Mende.
Lys.
Savages, à Bruges.
Evrard, à Courtray.

Eparvier, à Furnes.
Loysel, à Ypres.
Maine-et-Loire.
Courtigné, à Angers.
Lieutaud, à Baugé.
Le Roy, à Beaupréau.
Lieutaud, à Saumur.
Bancelin, à Segré.
Manche.
Gauthier, à Avranches.
Leroux, à Cherbourg.
Roblin, à Coutances.
Collibeaux, à Mortain.
Dubois, à Saint-Lô.
Boislard, à Valogne.
Marengo.
Ré, à Alexandrie.
Bay, à Asti.
Allemand, à Casal.
Marne.
La Beaume, à Chaalons.
Muiron, à Epernay.
Tapin, à Rheims.
Gilson, à Sainte-Ménehould.
Meunier, à Vitry.
Marne (Haute).
Pigornet, à Chaumont.
Garnier, à Langres.
Borel, à Wassy.
Mayenne.
Quinefaut, à Château-Gontier.
Morin, à Laval.
Durand, à Mayenne.
Méditerranée.
Bartoli, à Livourne.
Della-Pura, à Pise.
Berthier, à Porto-Ferrajo.
Soldani, à Volterra.
Meurthe.
Dénisot, à Lunéville.
Lacretelle, à Nancy.
Léo, à Sarrebourg.
Pillement, à Toul.
Georges, à Vic.
Meuse.
Magnier, à Bar.
Besson, à Montmédy.

Fontaine, à St.-Mihiel.
Geoffroy, à Verdun.
Meuse-Inférieure.
Orban, à Hasselt.
Astoin, à Maëstricht.
Jadot, à Ruremonde.
Mont-Blanc.
Baron, à Annecy.
Roux, à Chambery.
Tavernier, à Mouthiers.
Jourdan, à S.-Jean-de-Maurienne.
Montenotte.
Bonnafoux, à Savonne.
Demera, à Port-Maurice.
Chassaing, à Acqui.
Martini, à Ceva.
Mont-Tonnerre.
Gessner, à Deux-Ponts.
Furst, à Kaiserslautern.
Bonnaventure, à Mayence.
Salmon, à Spire.
Morbihan.
Giraudeau, à l'Orient.
Harivel, à Ploermel.
Ponsard, à Napoléonville.
Bourdonnay, à Vannes.
Moselle.
Gougeon, à Briey.
Gossin, à Metz.
Rolin, à Sarguemines.
Dastier, à Thionville.
Nethes (Deux).
Jouvancourt, à Anvers.
Peret, à Malines.
Cambronne, à Turnhout.
Ricken, à Breda.
Nièvre.
Lemarchant, à Clamecy.
Parchot, à Cosne.
Mongin, à Chât.-Chinon.
Chardon, à Nevers.
Nord.
Petit, à Avesnes.
Evrard, à Cambray.
Ferot, à Dunkerque.
Dusaert, à Hazebrouck.
Desprès, à Douai.

Messieurs,

Piéron-Goudemetz, à Lille.
Paillard, à Valenciennes.

Oise.

Jourdain, à Beauvais.
Roussel-Roany, à Clermont.
Darras, à Compiegne.
Delarue, à Senlis.

Ombrone.

Boscarini, à Scanzano.
Ercolani-Onesti, à Montepulciano.
Calamati, à Sienne.

Orne.

Jeanpierre, à Alençon.
Guérard, à Argentan.
Henry, à Domfront.
Guerin, à Mortagne.

Ourte.

Mengin, à Huy.
Renart, à Liége.
Bouchez, à Malmédy.

Pas-de-Calais.

Coquillard, à Arras.
Benezet, à Béthune.
Dupont, à Boulogne.
Maria, à Montreuil.
Thomas, à Saint-Omer.
Sta, à Saint-Pol.

Pô.

Poupier, à Pignerol.
Johanys, à Suze.
Benisson, à Turin.

Puy-de-Dôme.

Prudhomoz, à Ambert.
Goyon, à Clermont.
Vimal, à Issoire.
Paillard, à Riom.
Giat, à Thiers.

Pyrénées (Basses).

Boutoey, à Bayonne.
Pomme, à Oléron.
Garros, à Orthez.
Delas, à Pau.
Roques, à Saint-Palais.

Pyrénées (Hautes).

Daste, à Bagnères.
Ducoussot, à Lourdes.
Abadie, à Tarbes.

Pyrénées-Orientales.

Reynès, à Ceret.
Marrot, à Perpignan.
Circan, à Prades.

Rhin (Bas).

Hallot, à Schélestat.
Leclerc, à Saverne.
Galimard, à Strasbourg.
Pfender, à Weissembourg.

Rhin (Haut).

Chevrier, à Altkirch.
Holder, à Beffort.
Dervieux, à Colmar.
Grandvillers, à Delemont.
Margatila, à Porentruy.

Rhin et Moselle.

Walter, à Bonn.
Rouvin, à Coblentz.
Deutsche, à Simmern.

Rhône.

Blay, à Lyon.
Guillot, à Villefranche.

Roer.

Gautier, à Aix-la-Chapelle.
Richard, à Clèves.
Schirmer, à Cologne.
Gossen, à Creveldt.

Rome.

De Mattheis, à Frosinone.
Chappuis, à Rietti.
De Dominicis, à Rome.
Devaux, à Tivoli.
Cardinali, à Velletri.
Aubin, à Viterbe.

Sambre et Meuse.

Wacquant, à Dinant.
Jadot, à Marche.
Lesueur, à Namur.
Chanzy, à S.-Hubert.

Saône (Haute).

Richard, à Gray.
Trahin, à Lure.
Rethoré, à Vesoul.

Saône et Loire.

Antelme, à Autun.
Chambosse, à Châlons-sur-Saône.
Bertucat, à Charolles.
Guillemin, à Louhans.
Guillemin, à Mâcon.

Sarre.

Magnan, à Cousel.
Marchal, à Prum.
Albert, à Saarbruck.
Schmeltzer, à Trèves.

Sarthe.

Lemonnier, à la Flèche.
Durivau, au Mans.
Tallobre, à Mamers.
Bonsergent, à St.-Calais.

Seine.

Voy. page 829.

Seine-Inferieure.

Cosnard, à Dieppe.
Degournay, au Hâvre.
Champroux à Neufchâtel.
Carrere, à Rouen.
Danzel, à Yvetot.

Seine et Marne.

Varry, à Coulommiers.
Adam, à Fontainebleau.
Belle, à Meaux.
Chagot, à Melun.
Ruel de Forge, à Provins.

Seine et Oise.

Grou, à Corbeil.
Vallet, à Etampes.
Hernoux, à Mantes.
Larcher, à Pontoise.
Mauquet Delamotte, à Rambouillet.
Chevalier, à Versailles.

Sesia.

Gaillard, à Verceil.

Sèvres (Deux).

Goutiere, à Bressuire.
Laubier-Beauchamp, à Melle.
Espinet, à Niort.
Alisart, à Parthenay.

Simplon.

De Torrente, à Sion.

Messieurs,

Somme.
Dargnies, à Abbeville.
Hourier, à Amiens.
Dorbis, à Doulens.
Hanquez, à Montdidier.
Wignier, à Péronne.

Stura.
Meschini, à Alba.
Delafont, à Coni.
Magnan, à Mondovi.
Buquin, à Saluces.
Blenq, à Savigliano.

Tarn.
Solinhac, à Alby.
Durmignac, à Castres.
Vignals, à Gaillac.
Soulé, à Lavaur.

Tarn et Garonne.
Bourjade, *fils*, à Castel-Sarrasin.
Baron, à Moissac.
Cerles, à Montauban.

Taro.
Duplessis, à Borgo-St.-Donnino.
Crosnier, à Parme.
Borsani, à Plaisance.

Trasimene.
Fratellini, à Spoleto.
Manuchi, à Foligno.
Celle, à Perugia.
Gandolfi, à Todi.

Var.
Nicolet, à Brignoles.
Malespine, à Draguignan.
Blampignon, à Grasse.
Reverdit, à Toulon.

Vaucluse.
Jacquet, à Apt.
Croze, à Avignon.
Mourre, à Carpentras.
Thibou, à Orange.

Vendée.
Millochus, à Napoléon.
Palliot, à Fontenay.
Rougier, aux Sables.

Vienne.
Hérault, à Châtellerault.
Vernial, à Civray.
Bernier, à Loudun.
Feugère, à Montmorillon.
Motheau, à Poitiers.

Vienne (Haute).
Vidart, à Bellac.
Biarnois, à Limoges.
Dubourg, à Rochechouart.
Lanouille, à Saint-Yrieix.

Vosges.
Gobert, à Epinal.
Millot, à Mirecourt.
Pontarlier, à Neuf-Château.
Perrotey, à Remiremont.
Michon, à Saint-Dié.

Yonne.
Boudat, à Auxerre.
Malot, à Avalon.
Pérille, à Joigny.
Ybled, à Sens.
Fayolle, à Tonnerre.

Yssel supérieur.
Boonen, à Arnhem.
Van-Hamel, à Zutphen.
Eckhout, à Tiel.

Zuyderzée.
Esser, à Harlem.
Van Brandwyk, à Hoorn.
Hogendorp, à Amsterdam.
Druyvestein, à Alkmaar.
Michiels, à Utrecht.
Van dam d'Ysselt, à Amersfoort.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES AUX LETTRES.

M. le Comte de LAVALLETTE (G. ❋), *Conseiller d'Etat, Directeur général*, hôtel des Postes.

Auditeurs attachés à l'Administration générale des Postes, voyez *à la suite du Conseil d'Etat.*

M. Forié,
M. Auguié,
M. de Villeneuve ❋,
M. Lauriston,
M. le Comte Estève (O. ❋),
} *Administrat. généraux des postes.*

Nota. Il y a toujours à l'hôtel des Postes, rue Jean-Jacques Rousseau, un Administrateur pour recevoir les réclamations du public, et y faire droit.

M. Legrand, *Secrétaire général.*
M. Benezet, *Inspecteur général.*
M. Trubert, *Notaire.*

Division du travail de l'Administration des Postes aux Lettres.

M. Gachet, *Caissier général.*

Correspondance générale.

M. Piron, *Chef, pour le Midi.*
M. Guerin. *Chef, pour le Nord.*

Contentieux et Cautionnemens.

M. Cantat, *Chef.*

Paris, Impressions et Magasins.

M. Deaddé, *Chef.*

Division de la Comptabilité.

M. Armenault, *Chef de Division.*
M. Ginisty.

Division du Départ et Tarif.

M. Dancourt, *Chef de Division.*
M. d'Agand, père, *second Chef.*

Bureau des Affranchissemens pour les Départemens et l'Etranger.

On ne peut affranchir à la maison des Postes, pour les Départemens et l'Etranger, qu'à ce seul Bureau. Il est situé au rez-de-chaussée, en face de la Caisse générale. Ce Bureau est ouvert au public depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Les lettres qui y sont affranchies jusqu'à midi pour l'Etranger, et jusqu'à deux heures pour les Départemens, partent le jour même.

Bureau des Chargemens pour les Départemens et l'Etranger.

Ce Bureau est ouvert tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à trois. Les lettres qui y sont chargées avant deux heures, partent le jour même; celles chargées apres deux heures, sont remises à l'ordinaire suivant.

Bureau des Abonnemens des Ouvrages périodiques, pour les Départemens et l'Etranger.

Ce Bureau est ouvert au public à huit heures du matin, et fermé à onze heures, du 1er. avril au 30 septembre, et à midi du 1er octobre au 31 mars.

Division de l'arrivée.

M. Forgeot, *Chef de Division.*

Envois d'argent de et pour Paris.

M. Frappier, *Caissier.*

Envois de Départemens à Départemens.

M. Moncy, *Caissier.*

Division des Déboursés et Rebuts.

M. Vomorillon, *Chef de Division.*

Pour le service de Paris et du Département de la Seine, *voyez* pag. 909. Pour les départs des Couriers pour les Départemens et les pays étrangers, *voyez* pag. 935 et *suiv.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES POSTES-RELAIS, *Hôtel des Postes, rue Coq-Héron.*

M. le Comte de LAVALLETTE (G. ✻), *Cons. d'Etat, Directeur gén.*

Auditeurs près le Conseil d'administration, voyez *à la suite du Conseil d'Etat.*

M. Boudin ✻, r. Ne des B.-Enfans, n. 1, } *Inspecteurs principaux, Membres du Conseil.*
M. Boulenger, rue le Pelletier, n. 3, }
M. d'Avrange, rue de l'Eperon, n. 9, }

M. Darnay de la Perriere, *Secrét. gén.*, r. Neuve S.-Augustin, n. 20.
M. Gachet, *Caissier.*
M. Trubert, *Notaire.*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES FORÊTS.

M. le Comte BERGON ✻, *Conseiller d'Etat* à vie, Directeur-général (1), hôtel de l'Administration, rue Neuve-Saint-Augustin, n°. 23.

M. Chauvet, rue Montmartre, n°. 160.
M. Allaire, rue du Gros-Chenêt, n°. 8.
M. le Baron de Bressieux, rue Bellechasse, n°. 17.
M. Gossuin, rue Saint-Honoré, n°. 358.
} *Administrateurs.*

M. Denormandie, *Secrétaire Général*, rue Michel-le-Comte, n. 27.

Auditeurs près l'Administration, voyez *à la suite du Conseil d'Etat.*

Les Administrateurs se réunissent en Conseil d'administration, sur la convocation du Directeur Général qui préside le Conseil.

L'Administration a sous ses ordres des conservateurs, des inspecteurs, des sous-inspecteurs, des gardes généraux, des gardes particuliers et des arpenteurs.

Des inspecteurs généraux, au nombre de douze, sont chargés par le Directeur général de faire annuellement des tournées dans les arrondissemens forestiers.

BUREAUX (2).

Secrétariat Général.

M. Denormandie, *Secrétaire Général.*
M. Detains, *Chef.*

L'ouverture des dépêches, leur enregistrement et leur renvoi dans les différentes divisions; les affaires de prompte expédition, et celles qui n'ont point de département fixe: les réclamations concernant les bois sequestrés et ceux provenans d'engagemens; les ordres généraux d'administration; la formation des états des bois appartenant à l'Etat, de ceux des communes, de ceux des différens établissemens publics, et tout ce qui concerne la statistique forestière; les états des bois coupés annuellement et celui de leur produit; la tenue des registres des délibérations du Conseil d'administration, la formation des états des dépenses de l'administration, des fournitures de bureaux et des pensions de retraite; le dépouillement des procès-verbaux, des tournées des inspecteurs généraux et des conservateurs; la tenue des registres des agens forestiers, et tout ce qui a rapport à la surveillance générale des bois; les demandes en défrichement formées par les propriétaires de bois; les salines, la chasse et la pêche.

Première Division.

M. Allaire, *Administrateur.*
M. Doniol, *Chef.*

Le contentieux des forêts, tant sous le rapport de leur propriété et conserva-

(1) Le Directeur général reçoit le premier mercredi de chaque mois, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

(2) Le bureau des renseignemens est ouvert au public les mardis et vendredis, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Les lettres et mémoires concernant l'Administration, doivent être adressés directement à M. le Directeur général.

tion que sous celui de la poursuite des délits; l'exécution des jugemens; les appels et pourvois en cassation; la discussion des droits d'usage ou servitude dans les forêts, prétendus par des communes ou par des particuliers; les pépinières, les semis et plantations.

Deuxième Division.

M. Chauvet, *Administrateur.*
M. Chaulaire, *Chef.*

Les détails relatifs à la formation et rectification des divers arrondissemens forestiers, aux aménagemens anciens des bois, et à la mise en ordre de ceux qui n'ont point encore été aménagés, le rassemblement et la classification des titres, plans et documens de tout genre concernant la propriété, la contenance, la nature et la situation des forêts; les usines et autres établissemens formés, soit dans leur sein, soit à la proximité; les affectations et cantonnemens, les desséchemens et autres travaux relatifs au sol des forêts, les bois de marine et d'artillerie.

Troisième Division.

M. le Baron de Bressieux, *Administrateur.*
M. Leveyer, *Chef.*

Les détails relatifs aux nominations, suspensions, destitutions et remplacemens des agens de tous grades, à leur conduite, au paiement de leurs salaires et de la portion qui leur est attribuée dans le produit des amendes, à leurs demandes en gratification, pensions de retraite ou réclamations de quelque genre qu'elles soient.

Quatrième Division.

M. Gossuin, *Administrateur.*
M. Brunel, *Chef.*

Les détails relatifs à toutes coupes et délivrances extraordinaires dans les bois nationaux et communaux, ainsi que dans ceux appartenant à des établissemens publics; les autorisations du gouvernement exigées pour ces coupes et délivrances; les opérations d'assiette, balivage et martelage des coupes, tant ordinaires qu'extraordinaires, dans les mêmes bois; les cahiers des charges des ventes; les adjudications et les difficultés relatives aux tiercemens, renonciations et folles enchères; les récolemens, plus ou moins de mesures, et tous délits et contraventions de la part des adjudicataires ou exploitateurs; les demandes en réduction du prix, ou décharge de folles enchères et en prolongation de délai pour exploitation ou vidange.

Inspecteurs généraux, Messieurs,

Le Ch. Bertrand ✱.	Dubois.	Marcotte.
Castaing.	Duteil.	Sezille.
Déliars.	Guy.	Zoepffel.
De Vergennes.	Legrand Lagrange.	Sonrier.

M. Goyard, *Sous-Inspecteur près l'Administration.*

M. Huart Duparc, *Avocat en la Cour de cassation et au Conseil*, rue de l'Université, n°. 25.
M. Boileau, *Notaire*, rue de Richelieu, n°. 45.
M. Benard, *Architecte*, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n°. 19.

CONSERVATIONS.

Première Conservation.

M. Fortin, *Conserv., à Paris*, rue de Belle-Chasse, n°. 1[illegible].

SEINE, SEINE ET OISE.

Baumier, *Inspecteur*, } *à Versailles.*
Jacquelin, *Adjoint*, }
Metayer, *Dourdan.* } *S. insp.*
Dumoulin *Paris.* }

SEINE ET MARNE.

Mabille, *Melun.* } *Inspec.*
Dumoulin-du-Lys, *Meaux.* }
Prodhomme, *Provins.* } *S. insp.*
Becquet, *Crecy.* }

EURE ET LOIR.

Forestier, *Dreux.* } *Inspec.*
Grube, *Chartres.* }
Gavelle, *Châteauneuf* } *S.-insp.*
Delacroix-Frainville, *Châteaudun* }

Deuxième Conservation.

M. Belgrand, *Conservateur, à Troyes.*

AUBE.

Vandeuvre, *Bar-sur-Aube.* } *Inspec.*
Verrollot, *Piney.* } *S.-insp.*
Laironque, *Troyes.* }
Martinot, *Bar-sur-Seine.* }
Maizieres, *Soulaines.* }

MARNE.

Deville, *Reims.* } *Inspec.*
Monick, *Vitry.* }
Neveux, *Epernay.* }
Bilezeau, *Ay.* } *S. Insp.*
Fortin, *Ste.-Ménéhould.* }
Himbert, *Heiltz.* }
Huot, *Sezanne.* }

YONNE.

Perrin, *Sens.* } *Inspec.*
Petit, *Auxerre.* }
Sainte-Susanne, *Tonnerre.* }
Guillier, *Avallon.* }
Finot, *Joigny.* } *S. insp.*
Reglez, *Villeneuve.* }
Pintart, *Vermenton.* }
Hédiard, *Noyers.* }
Davoût, *Châtel-Censoir.* }

Troisième Conservation.

M. Fleury, *Conserv., à Rouen.*

SEINE INFÉRIEURE.

Ricard, *Rouen.* } *Inspec.*
Parnuit, *Yvetot.* }
Delabouglise, *Neufchâtel.* }
Reverdun, *Duclair.* } *S.-insp.*
Debaude, *Fècamp.* }
Logre Francourt, *Dieppe.* }
Estancelin, *Eu.* }
Piard, *Gournay.* }

EURE.

Trumeau, *Evreux.* } *Inspec.*
E. Duval, *Andelys.* }
Lamustiere, *Louviers.* }
Bertran, *Bernay.* }
Desruelles, *Conches.* } *S. insp.*
Vallée, *Lyons.* }
Monasson, *Pont-de-l'Arche.* }
Roussel, *Pont-Audemer.* }

Quatrième Conservation.

Le Gén. Songis ✻. *Cons., à Caen.*

CALVADOS.

Le Fassier, *Falaise.* *Inspec.*
Deschamps, *Bayeux.* } *S. insp.*
Sabion, *Lizieux.* }
Mollet-Dauval, *Vire.* }

ORNE.

Pailpré, *Domfront.* } *Inspec.*
Druet Devaux, *Alençon.* }
Focville, *Argentan.* } *S.-insp.*
Leclerc, *Mortagne.* }
Luzignan, *Belesme.* }

MANCHE.

Lemenuet, *Saint-Lô.* *Inspec.*
Courtin, *Valognes.* *S.-insp.*

Cinquième

Cinquième Conservation.

M. Parsv. *Conserv., à Rennes.*

ILLE ET VILAINE.

Richelot,	*Montfort.*	*S.-insp.*
Lemercier-Desalleux,	*Vitré.*	*Inspec.*
Boullemer,	*Fougères.*	*S.-insp.*

LOIRE INFÉRIEURE.

Tardiveau,	*Nantes.*	*Inspec.*
Lejeune,	*Château-briant.*	*S. insp.*
Lajonquière,	*Blain.*	

FINISTÈRE.

Gouthière,	*Quimper.*	*Inspec.*
Barchou,	*Morlaix.*	*S. insp.*

CÔTES-DU-NORD.

Harel-de-La-perrière,	*S.-Brieux.*	*Inspec.*
Olagnier,	*Guingamp.*	*S.-insp.*

MORBIHAN.

Chevalier,	*Napoléon-Ville.*	*S. insp.*

Sixième Conservation.

M. Delorme, *Conserv., à Angers.*

MAINE ET LOIRE.

Prieur-du-Perray,	*Baugé.*	*Inspec.*
Tribert.	*Saumur.*	
Monden-Genevraye,	*Segré.*	*S.-insp.*
Quartier,	*Chollet.*	

MAYENNE.

François Primaudière,	*Laval.*	*Inspec.*
Lesperut,	*Château-Gontier.*	*S.-insp.*

SARTHE.

Ledoux,	*le Mans.*	*Inspec.*
Poulet,	*Mamers.*	*S.-insp.*
Castaing,	*Grand-Lucé.*	
Mollet,	*la Flèche.*	

Septième Conservation.

M. Lecauchois, *Cons., à Orléans.*

LOIRET.

Lecauchois, fils.	*Vitry.*	*Inspec.*
Bottée,	*Montargis.*	
Marchand,	*Olivet.*	*S.Insp.*
Dauphin ✠,	*Fleury.*	
Bridel,	*Tratnou.*	
acquot,	*Bois-Commun.*	
Clément,	*hâteau-neuf.*	
Faudriere,	*Lorris.*	
Houssaye,	*Paucourt.*	

LOIR ET CHER.

Crozat,	*Blois.*	*Inspec.*
Vallet,	*Vendôme.*	*S.-insp.*
Duchêne,	*Bracieux.*	
Dumoutier,	*Montrichard.*	

INDRE ET LOIRE.

Godeau,	*Loches.*	*Inspec.*
Douard,	*Chinon.*	
Cornuau,	*Amboise.*	*S.-insp.*
Prioul Saint-Léger.	*Tours.*	

Huitième Conservation.

M. Dumont-la-Charnaye, *Conservateur, à Bourges.*

CHER.

Robertet,	*Sancerre.*	*Inspec.*
Barbier,	*St.-Amand.*	
Gourdon,	*Vierzon.*	*S.-insp.*
Dumoulin,	*Villequier.*	

NIÈVRE.

Cerf,	*la Charité.*	*Inspec.*
Chevalier-Lagenissière,	*Clamecy.*	
Paul,	*Nevers.*	
Fliche,	*Château-Chinon.*	
Monnot,	*Cosne.*	*S.-insp.*
Demont-Ferrand,	*Decize.*	
Hennet,	*S.-Saulge.*	
Groussot,	*Moulins-Engilbert.*	

INDRE.

Jacquemain,	*Châteaur.*	*Inspec.*
Pez-Mouveillé,	*Issoudun.*	*S.-insp.*
Caprais Devaux,	*Argenton.*	

Neuvième Conservation.

M. Mallet, *Conserv., à Poitiers.*

VIENNE.

Hérault-du-Peu, *Châtelleraudt.* *Inspec.*
Clément, *Lusignan.* } *S.-insp.*
Guillemot, *Montmorill.* }

DEUX-SÈVRES.

J. Hérissé, *Niort.* } *Ins ec.*
Chauvin, *Bressuire.* }
Goupy, *Melle.* } *S.-insp.*
Hugueteau de Challié, *Parthenay.* }

VENDÉE.

Onfroy, *Napoléon.* *Inspec.*
Chabannes, *Fontenay.* *S.-insp.*

CHARENTE INFÉRIEURE.

Hérissé, *Saint-Jean-d'Angely.* *Inspec.*
Testut, *Rochefort.* *S.-insp.*

Dixième Conservation.

M. Niepce, *Conserv., à Moulins.*

ALLIER.

Dubouis, *Montluçon.* *Inspec.*
Moroge, *Souvigny.* }
Clerget-St.-Léger, *Lapalisse.* } *S.-insp.*
Bourderye, *Cérilly.* }
Desmercières, *Gannat.* }

PUY-DE-DÔME.

Urion-Laguesle, *Clermont.* } *Inspec.*
Boutarel, *Issoire.* }
Larroux, *Aigueperse.* } *S.-insp.*
Escot, *Ambert.* }

CANTAL.

Bonnefon, *Saint-Flour.* *Inspec.*
Rivière, *Aurillac.* *S.insp.*

HAUTE-LOIRE.

Ducluzeau. *Le Puy.* *S.-insp.*

HAUTE-VIENNE.

Lapeyrie-Langlade, *Limoges.* *Inspec.*

CORREZE.

Roussel, *Tulle.* *S.-insp.*

CREUSE.

Niepce, fils, *Gueret.* *Inspec.*
Rochereuil, *Aubusson.* *S.-insp.*

Onzième Conservation.

M. Guyet-la-Prade, *Conservateur, à Bordeaux.*

GIRONDE.

Sarlat, *Bordeaux.* } *S.-insp.*
Saffroy-Felixe, *Bazas.* }

LOT ET GARONNE, LOT.

Denelle, *Marmande.* *S.-insp.*

CHARENTE.

Bellegarde, *Angoulême.* *Inspec.*
Bonsonge, *Cognac.* *S.-insp.*

DORDOGNE.

Guérin Dagon, *Périgueux.* *S.-insp.*

Douzième Conservation.

M. Boux, *Conservateur, à Pau.*

PYRÉNÉES (basses).

Daubeze, *Oléron.* } *S.-insp.*
Guillaume, *Mauléon,* }

PYRÉNÉES (hautes).

Mouniot. *Tarbes.* *Inspec.*

GERS.

Lavergne, *Auch.* *Inspec.*

Treizième Conservation.

M. Dralet. *Conserv., à Toulouse.*

GARONNE (haute).

Tatareau, *S. Gaudens.* } *Inspec.*
Enjubault, *St.-Béat.* }
Fabre, *Muret.* *S.-insp.*

TARN ET GARONNE.

Campmas, *Montauban.* *S.-insp.*

TARN.

Sers, *Castres.* *Inspec.*
Viguier, *Gaillac.* }
Bevier *, *Labruguière.* } *S.-insp.*
Montplanqua, *Brassac.* }

ARIÈGE.

Bertin-Fabas, *Foix.* } *Inspec.*
Marsol, *S.-Girons.* }
Montaudry, *Tarascon.* } *S.-insp.*
Robert, *Castillon.* }

Quatorzième Conservation.

M. Duhesme, *Cons., à Montpellier*

HÉRAULT.

Gallbert, *Béziers.* *S.-insp*

AVEYRON.

Boutet, *Rhodez.* *S.-insp.*

AUDE.

Metgé, *Castelnaud.* *Inspec.*
Roumens, *Carcass.* } *S.-insp*
Fabre, *Quillan.*
Maurel, *Limoux.*

PYRÉNÉES (Orientales).

Gourg, *Mont-Louis.* *Inspec.*
Cauneille, *Prades.* *S.-insp.*

Quinzième Conservation.

M. Pagan, *Conserv., à Nîmes.*

GARD.

Roubel, aîné, *Alais.* *S.-insp.*

ARDÈCHE. LOZÈRE.

Barailon, *Privas.* *Inspec.*
Vernet, *Argentière.* *S.-insp.*

VAUCLUSE.

Olivier Cerente, *Avignon.* *Inspec.*
Deme, *Apt.* *S.-insp*

Seizième Conservation.

Pontier, *Aix.* *Inspect. pour les quatre départemens qui la composent, et chargé provisoirement du service de la conservat.*

BOUCHES-DU-RHÔNE. VAR.

Cauvin, *Brignoles.* *S.-Insp.*

ALPES MARITIMES.

Prissete, *Nice.* *S.-insp.*

ALPES (basses).

Blanc-Delpin, *Digne.* *S.-insp.*

Dix-septième Conservation.

M. Decroy Chanel, *Conservateur à Grenoble.*

ISÈRE.

St. Germain, *S. Marcelin.* } *S.-insp.*
Doumetz, *Visilles.*

MONT-BLANC.

Guimberteau, *Chambéry.* *Inspec.*
Bernard, *S.-Jean-de-Maurienne.* } *S.-insp.*
Paeoret, *Annecy.*

DROME.

Faure, *Valence.* *Inspec.*
Curnier, *Crest.* } *S.-insp.*
Bachod, *Montélim.*

ALPES (hautes).

Gontard, *Gap.* *Inspec.*
Pellerin, *Briançon.* *S.-insp.*

AIN.

Leduc, *Bourg.* *Inspec.*
Barbe, *Belley.* *S.-insp.*

LOIRE. RHÔNE.

Verdellet, *Montbrison.* *S.-insp.*

LÉMAN ET SIMPLON.

Feri-Bellemare, *Genève.* *Inspec.*
Pascal, *Bonneville.* *S.-insp.*

SIMPLON.

. . . . *Inspec.*

Dix-huitième Conservation.

M. Maldan. *Conserv., à Dijon.*

CÔTE-D'OR.

Rameau, *Is-sur-Thil.* } *Inspec.*
Segret, *Beaune.*
Coqueau, *Châtillon.*
Rigoley, *Semur.*
Lucotte, *Auxonne.*

Barbe, *St.-Seine.* } *S. insp.*
Maréchal, *S.-Jean-de-l'Osne.*
Fieux, *Arnay-le-Duc.*
Bottot, *Aisey-St.-Seine.*
Brillon, *Saulieu.*

MARNE (haute).

Froussard, *Chaumont.* } *Inspec.*
Beugon, *Langres.*
Chanlaire, *Vassy.*

Henrys, *Bourmont.* } *S.-insp.*
Robequin, *Château-Vilain.*
Chaudron-Rousseau, *Bourbonne-les-Bains.*
Hachette, *Auberives.*
Saligny, *Joinville.*
Godard, *St.-Dizier.*

SAÔNE ET LOIRE.

Brochot,	*Autun.*	*Inspec.*
Boisserand,	*Châlons-sur-Saône.*	*Inspec.*
Lavabre,	*Charolles.*	*Inspec.*
Bourgeois,	*S.-Léger sur Beuvray,*	*S.-insp.*
Vernier.	*Louhans.*	*S.-insp.*
Bordenet,	*Mâcon.*	*S.-insp.*

Dix-neuvième Conservation.

M. Dagallier, *Conservateur, à Besançon.*

DOUBS.

Musnier,	*Baume.*	*Inspec.*
Lodibert,	*Ornans,*	*Inspec.*
Lescuyer,	*Besançon.*	*S.-insp.*
Saillard,	*Pontarlier.*	*S.-insp.*
Brenot,	*Saint-Hipolyte.*	*S.-insp.*

SAÔNE (haute).

Andriot,	*Gray.*	*Inspec.*
Viney,	*Vesoul.*	*Inspec.*
Raingnel,	*Lure.*	*Inspec.*
Janest-S.-Hil.,	*Champlitte.*	*S.-insp.*
Billerey fils,	*Jussey.*	*S.-insp.*
Demoges,	*St.-Loup.*	*S.-insp.*

JURA.

Louvrier,	*Dôle.*	*Inspec.*
Rémond,	*Salins.*	*Inspec.*
Sauria,	*Lons-le-Saulnier.*	*Inspec.*
Maratray,	*St.-Claude.*	*Inspec.*
Laurençot,	*Fraisans.*	*S.-insp.*
Dalivoy,	*Arbois.*	*S.-insp.*
Jousserandot,	*Orgelet.*	*S.-insp.*
Perrey,	*S.-Laurent.*	*S.-insp.*

Vingtième Conservation.

M. Kolb, *Conserv., à Strasbourg.*

BAS-RHIN.

Munschina,	*Barr.*	*Inspec.*
Jos. Kolb,	*Hagueneau.*	*Inspec.*
Schnellenbühel,	*Saverne.*	*Inspec.*
Esser,	*Weissembourg.*	*Inspec.*
Oertel,	*Lauterbourg.*	*Inspec.*
Sahunc,	*Strasbourg.*	*Inspec.*
Petit,	*Molsheim.*	*S. insp.*
Poirot,	*Schelestat.*	*S. insp.*
Nebel,	*Brumath.*	*S. insp.*
Fischer,	*la Petite-Pierre.*	*S. insp.*
Bastian,	*Sultz.*	*S. insp.*
Herzog,	*Niederbronn.*	*S. insp.*

HAUT-RHIN.

Baraige,	*Altkirck.*	*Inspec.*
Picquet,	*Colmar.*	*Inspec.*
Billig,	*Belfort.*	*Inspec.*
Beurnier,	*Montbéliard.*	*Inspec.*
Lorentz,	*Ribeauvillé.*	*S.-insp.*
George,	*Mulhausen.*	*S.-insp.*
Gerard,	*Cernay.*	*S.-insp.*
Biragué,	*Porentruy.*	*S.-insp.*
Fellerath,	*Délemont.*	*S.-insp.*
Noblat,	*Colmar.*	*S.-insp.*

Vingt-unième Conservation.

M. le Baron Schmits, *Conservateur, à Nancy.*

MEURTHE.

Gouvion,	*Toul.*	*Inspec.*
Guyon,	*Château-Salins.*	*Inspec.*
Laurens,	*Sarrebourg.*	*Inspec.*
Poinsignon,	*Lunéville.*	*Inspec.*
Collot,	*Domèvre.*	*S.-insp.*
Ethis,	*Colombey.*	*S.-insp.*
Vaultrin,	*Laxon.*	*S.-insp.*
Georges,	*Pont-à-Mousson.*	*S.-insp.*
Marceloff,	*Vic.*	*S.-insp.*
Decker,	*Albestroff.*	*S.-insp.*
Lanfroy,	*Fenestrange*	*S.-insp.*
Crousse,	*Lorquin.*	*S.-insp.*
Lançon,	*Phalsbourg.*	*S.-insp.*
Parmentier,	*Vezellise.*	*S.-insp.*
Talotte,	*Blamont.*	*S.-insp.*

MEUSE.

Hannus,	*Bar-sur-Ornain.*	*Inspec.*
Fontayne,	*St.-Mihiel.*	*Inspec.*
De Bock,	*Verdun.*	*Inspec.*
Voisin,	*Montmédy.*	*Inspec.*

Collin de Mangeot,	*Vaulecourt.*	*S. insp.*
Henrionnet,	*Ligny.*	
Curel,	*Vaucouleurs.*	
Masson-Durondon.	*Clermont.*	
Caille,	*Etain.*	
Vassé,	*Damvillers.*	

VOSGES.

Rouyer,	*Neufchâteau.*	*Inspec.*
Gromand,	*Mirecourt.*	
Masson,	*Epinal.*	
Marchal,	*St.-Diez.*	
Chevreux,	*Remiremont.*	
Didier,	*la Marche.*	*S. insp.*
Legriel,	*Darney.*	
Varet,	*Rambervill.*	
Velcour,	*Châtel-sur-Moselle.*	
Fouilhouze,	*Senones.*	
Oudin,	*Gerardmer.*	
Ganier,	*Raon-l'Etape.*	
Aubry,	*Ramonchamp.*	

Vingt-deuxième Conservation.

M. Durand, *Conserv., à Metz.*

MOSELLE.

Romphleur,	*Sarguemines.*	*Inspec.*
Curé,	*Thionville.*	
Mangin,	*Bouzonville.*	
Bigy,	*Briey.*	
Beausire,	*Moulins.*	*S.-insp.*
Rouyer,	*Faulquemont.*	
Rouyer,	*St.-Avold.*	
Noël,	*Bitche.*	
Couturier,	*Sierck.*	
Telinge,	*Saar-Louis.*	
François,	*Longwy.*	

FORÊTS.

Aimé-Saint-Germain.	*Luxemb.*	*Inspec.*
Michaud de Chilly,	*Neufchâteau.*	
Massart,	*Echternach.*	
Tinant,	*Arlon.*	*S.-insp.*
Foucault,	*Virton.*	
Debrye,	*Bastogue.*	
Berenger,	*Dieckirck.*	
Piot,	*Echternach*	

ARDENNES.

Lefebvre,	*Charleville.*	*Inspec.*
Bertrand,	*Rocroy.*	
Oudin,	*Vouziers.*	
Creutzer,	*Sedan.*	
Thierry,	*Renwez.*	*S.-insp.*
Breheret-de-Moutalard,	*Signi-le-Petit.*	
Théru,	*Fumay.*	
Levarlet,	*Signi-le-Gr.*	
Baudet,	*Grandpré.*	
Peureux-Déboureuille,	*Bouillon.*	
Chanonin,	*Carignan.*	

Vingt-troisième Conservation.

M. Lahorie, *Conserv., à Liège.*

OURTE.

Gugelberg,	*Malmédy.*	*Inspec.*
Demainville,	*Huy.*	*S.-insp.*
Tessier-Lahaye,	*Néau.*	
De Chesne,	*Spa.*	

SAMBRE ET MEUSE.

Regnard,	*Namur.*	*Inspec.*
Tison,	*Marche.*	
Misson,	*Fosses.*	*S.-insp.*
Fabry,	*Dinant.*	
Remacle,	*St.-Hubert.*	
Trablaine,	*Wellin.*	

MEUSE INFÉRIEURE.

Frantzen,	*Maestricht.*	*Inspec.*

ROER.

Lequay,	*Cologne.*	*Inspec.*
Delaroche,	*Aix-la-Chapelle.*	
Wimpffen,	*Clèves.*	*S. insp.*
Mangin,	*D ren.*	

Vingt-quatrième Conservation.

M. Ferdinand del Marmol, *Conserv., à Bruxelles.*

DYLE.

Velut,	*Louvain.*	*Inspec.*

Wery,	*Vilvorde.*	
Hébert,	*Bruxelles.*	S.-insp.
Joly,	*Nivelles.*	

JEMMAPE.

Joly,	*Mons.*	
Levarlet.	*Binch.*	Inspec.
Corvisart,	*Tournay.*	
Dufour,	*Soigniès.*	
Demarbais,	*Beaumont.*	
Henry, Roisin,	*Lessine.*	S.-insp.
Laureau,	*Charleroy.*	

ESCAUT.

Desroches,	*Gand.*	Inspec.
Prevel,	*Oudenarde.*	S.-insp.

LYS.

Blanquart de la Barrière,	*Bruges.*	Inspec.
Lernould,	*Courtray.*	S.-insp.

DEUX-NETHES, BOUCHES-DU-RHIN, et BOUCHES-DE-L'ESCAUT.

Lorin du Penthy,	*Breda.*	Inspec.
Schadet,	*Anvers,*	S.-insp.
Herwin,	*Nimègue.*	

Vingt-cinquième Conservation.

M. Cazin Caumartin, *Conserv. à Lille.*

NORD.

Branche,	*Avesnes.*	
Delattre,	*le Quesnoy.*	Inspec.
Guiroux,	*Valenciennes.*	
Dumonceau,	*Douay.*	
Langevin,	*Maubeuge.*	
Pernot ❋,	*Trelon.*	
Lemoine,	*Landrecy.*	
Groslevin,	*Cambray.*	S.-insp.
Butor,	*St.-Amand.*	
Moreal,	*Lille.*	
Lacroix-d'Hanoustad.	*Hazebrouck.*	

PAS-DE-CALAIS.

Sansot ❋,	*Boulogne.*	
Despinoy,	*Hesdin.*	Inspec.
Goudemetz,	*Arras.*	
Lardeur,	*St.-Omer.*	
Lalou,	*St.-Pol.*	S.-insp.
Thomassin,	*Guines.*	

Vingt-sixième Conservation.

M. le Baron de Viefville-des-Essars, *Conservateur, à Amiens.*

SOMME.

Piette,	*Péronne.*	Inspec.
Tronnet,	*Abbeville.*	
Poitevin de la Motte,	*Amiens.*	
Laulanier S. Ange,	*Montdidier.*	S.-insp.
Delégorgue,	*Crécy.*	

OISE.

Levaillant,	*Beauvais.*	
Bouillerot,	*Clermont,*	Inspec.
De Belleville,	*Noyon.*	
Potonié,	*Senlis.*	
Lafons-des-Essars,	*Grandvillier*	
Mathieu,	*Breteuil.*	S.-insp.
Belin,	*Compiègne.*	
Defoucault,	*Crepy.*	

AISNE.

De Viefville-des-Essars,	*S.-Quentin.*	
Cadot-Crémery,	*Vervins.*	
Hébert,	*Laon.*	Inspec.
Lemaire,	*St.-Gobain.*	
Deviolaine,	*Villers-Cotterets.*	
Ingrand,	*Château-Thierry.*	
Motet,	*Bohain.*	
Leroy,	*Nouvion.*	
Fromental,	*Hirson.*	
Le Mor,	*Marle.*	S.-insp.
Ledhuy,	*Coucy.*	
Grevin,	*Soissons.*	
Cabaret,	*Fère-en-Tardenois.*	

Vingt-septième Conservation.

Elle se compose des Etats romains et de la Toscane.

M. Aubin-Wiart, *Conservateur, à Rome.*

ROME.

Rathsamhausen,	*Rome.*	Insp.

Zelli-Pazzaglia,	*Viterbe.*	*S.-insp.*
Tarani,	*Villetri.*	

TRASIMÈNE.

Palivoys,	*Spoletto.*	*Insp.*
Giardini,	*Perugia.*	*S.-Insp.*

ARNO.

De Cussan,	*Florence.*	*Inspec*
Dupuy,	*Arezzo.*	*S.-insp.*

OMBRONE.

Buonamici,	*Sienne.*	*S.-insp.*

MÉDITERRANÉE.

......,	*Pise.*	*S.-insp.*

Vingt-huitième Conservation.

. . . . ., *Conservateur, à Coblentz.*

RHIN ET MOSELLE.

Ostler,	*Bonn.*	*S.-insp.*
Tamisier,	*Andernach*	
d'Egremont,	*Simmern.*	

MONT-TONNERRE.

Denis,	*Neustadt.*	*Inspec.*
Kolb,	*Pyrmasens.*	
Steffens,	*Kaizerslautern.*	
Hosemann,	*Mayence.*	*S.-insp*
Dressler,	*Deux Ponts.*	
Levis,	*Winweiler.*	

SARRE.

Massa,	*Trèves.*	*Inspec.*
Himmès,	*Sarrebruck.*	
Lichtlin,	*Prum.*	
Paupe,	*Birkenfeld.*	*S.-insp.*
Klein,	*Hellesheim.*	
Lintz,	*Ninkich.*	

Vingt-neuvième Conservation.

M. Perrier, *Conservateur, à Alexandrie.*

MARENGO.

Fauh,	*Asti.*	*S.-insp.*

PÔ.

Leona,	*Turin.*	*Inspec.*
Borron,	*Pignerol.*	*S.-insp.*

DOIRE ET SESIA.

Bonhomme,	*Ivrée.*	*Inspec.*
Girelli,	*Verceil.*	*S.-insp.*

STURA.

Turco,	*Mondovi.*	*S.-insp.*

TARO.

S.-Agnès,	*Parme.*	*S.-insp.*

GÊNES, APENNINS ET MONTENOTTE.

Sauli,	*Gênes.*	*Inspec.*
Alpi,	*Chiavari.*	*S.-insp.*
Bianchi,	*Savone.*	

Trentième Conservation.

M. de During, *Conservateur, à Hambourg.*

BOUCHES-DE-L'ELBE.

DeZastrow,	*Lunebourg.*	*Inspec.*
D'Avslar,	*Lubeck.*	*S.-insp.*
De Senvader,	*Stade.*	*S.-insp.*

BOUCHES-DU-WESER.

De Vergennes,	*Bremen.*	*Inspec.*
DeViefville,	*Nienbourg.*	*S.-insp.*

EMS SUPÉRIEUR.

Broux,	*Osnabruck.*	*Inspec.*
Niebourg,	*Quakenbruck.*	*S.-insp.*

Trente-unième Conservation.

M. le Baron de Heeckeren de Cloese, *Conservateur, à La Haye.*

BOUCHES DE LA MEUSE, ZUYDERZÉE.

DeKerckhoff,	*Amsterdam.*	*S.-insp.*

YSSEL SUPÉRIEUR, BOUCHES DE L'YSSEL, FRISE.

Dubois,	*Swolle.*	*S.-insp.*

LIPPE, EMS ORIENTAL, EMS OCCIDENTAL.

Kœuffer,	*Munster.*	*Insp.*
Troendhoff,	*Steinfurt.*	*S.-insp.*

ADMINISTRATION DE LA LOTERIE IMPÉRIALE,

Rue Neuve des Petits-Champs, N°. 42.

M. le Baron Thabaud. }
M. Sauvage. . . . } *Administrateurs* (1).
M. Desmazis. . . . }

Auditeurs près l'Administration, voyez *à la suite du Conseil d'État*.

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION.

Secrétariat général.

M. Denoyelle, *Secrétaire-général.*
M. Le Page, *Chef.*

Caisse Générale.

M. Legris, *Caissier général.*
M. Fricot, *Sous-Caissier.*
M. Morbieu, *payeur.*
M. Mercier, *Contrôleur.*

Correspondance générale.

M. Amelot, *Chef de Division.*

Bureau de la correspondance. { M. Tellier, *Chef.* M. Champagneux, *Sous-Chef.*
Bureau du magasin, timbre et approvis. { M. Vivet, *Chef.* M. Chellé, *Sous-Chef.*

Vérification des Mises et Castelet.

M. Picqué, *Chef de Division.*
Vérification et relevé des lots. . . . . . M. Moreau, *Chef.*
Réception des pièces. . . . . M. Verrier, *Chef.*
Recettes définitives. . . . . M. Henry, *Chef.*

Comptabilité générale.

M. Bouyn, *Chef de Division.*

Ire. *Section.* Bureau du compte général. . . . . } M. Valentin, *Chef de première classe.*
IIe. *Section.* Bureau des livres. M. Didier Georges, *Chef.*
IIIe. *Section.* Bureau de la comptabilité courante, tant des Receveurs de Paris, que de ceux des départemens. . . } M. L'Heureux, *Chef.*

---

(1) L'Administration donne audience au public tous les jours, de midi à deux heures.

Bureau des dépenses administratives. . . . . } M. Turban, *Sous-Chef.*

Vérification des Lots.

M. Diancourt, *Chef de Division.*

1ere *Vérification.* { Section de Paris. / Section des Départem. } M. Gallier, *Chef.*

Dernière Vérification. M. Besnard, *faisant fonctions de Chef.*

Archives.

M. Arthuys, *Chef de Division.*
M. Lardin, *Chef.*

Contentieux.

M. Legendre, *Chef du Contentieux.*
M. Grillier, *Chef du Bureau des renseignemens.*
M. Delahaye, *Avocat*, }
M. Tripier, *Avoué près le tribunal de première instance*, } *Conseils de l'Administration.*
M. Noël, *Notaire de l'Empereur*, rue S. Honoré, n°. 348.

Inspecteurs à Paris.

M. Letourneur.	M. Lesur.	M. Guerey.
M. Albert.	M. Thierion.	

Contrôleur à Paris.

M. Villefrey.

Il se fait trois tirages de la Loterie par mois dans les villes de *Paris*, *Bruxelles*. *Lyon*. *Strasbourg*, *Bordeaux*, *Turin*, *Gênes*, *Florence*, *Rome*, *Hambourg et Amsterdam.*

Ces tirages ont lieu, savoir : à

Strasbourg, *Gênes et Hambourg*. .	les 1, 11, 21.
Bordeaux, *Rome et Amsterdam* .	les 2, 12, 22.
Paris.	les 5, 15, 25.
Turin.	les 6, 16, 26.
Bruxelles et Florence	les 7, 17, 27.
Lyon.	les 9, 19, 29.

Les tirages se font à *Paris*. publiquement, en présence du Conseiller-d'Etat Préfet de Police. du Secrétaire-général de la Préfecture de Police, des Administrateurs de la Loterie et du Secrétaire-général de l'Administration.

Dans les dix autres villes, ils ont lieu publiquement, en présence du Préfet du département, du Commissaire général de Police, du Procureur général impérial, et de l'Inspecteur en chef de la Loterie.

Inspecteurs en chef, Messieurs,

Lyon . . .	Gamot.	*Bordeaux* .	Garnot.	*Florence*. .	Bouyn.
Bruxelles. .	Defaugeres.	*Turin* . . .	Franqueville.	*Hambourg*,	Andrieux.
Strasbourg.	Du[illegible]lot-Larocher.	*Rome*. . .	Barbier.	*Amsterdam*,	Le Bœuf.
		Gênes . . .	Madaye.		

Inspecteurs d'arrondissemens, Messieurs,

Amiens . .	Lemoine.	*Tours* . . .	Boullet.	*Montpell.* .	Malval.
Brest . . .	Toulon.	*Liège* . . .	Pepin.	*Poitiers* . .	Meunier.
Caen. . . .	Barbet.	*Lille*. . . .	Boucher St.-Sauveur.	*Toulouse*. .	Genie.
Chartres. .	Tasset.			*Parme*. . .	Dambry.
Melun. . .	Dulac.	*Besançon*.	Litez Tiverval.	*Alexand*. .	Bich.
Nantes. . .	Musset.	*Metz*. . . .	Bello.	*Savillan*. .	Nyon.
Nevers. . .	Henryet.	*Nancy*. . .	Thouvenel.	*Ivrée*. . . .	Toscan.
Orléans. .	Thabaud.	*Avignon*. .	Cardon.	*Livourne*. .	Gendarme.
Reims. . .	Albitte.	*Chál. S. S.*	Châtillon.	*Perugia*. .	Beaudonnet.
Rennes. . .	Bouaissier.	*Genève*. . .	Auzat.	*Bremen*. .	Gamot.
Rouen. . .	Bermond.	*Grenoble*. .	Botut.	*Deventer* .	Henry.
Senlis. . .	Ichon.	*Marseille* .	Villeneuve.		

ADMINISTRATION DES MONNOIES.

M. le Baron Guyton (O. ✻), M. Sivard, M. Mongez ✻, } *Administrateurs.*

M. Bertrand, *Secrét. génér. de l'Administration.*

Fonctionnaires généraux.

M. Gengembre, *Inspect. gén. des Monnoies.*
M. Anfrye, *Inspecteur des essais.*
M. Darcet, *vérificateur.*
M. Coustant, M. Chevillot, } *Essayeurs.*
M. Tiolier, *Graveur.*

} A l'Hôtel des Monnoies de Paris.

Affinages.

M. Gauthier, *Affineur*, hôtel des Monnoies.

L'Administration des Monnoies surveille dans toute l'étendue de la France l'exécution des loix monétaires, la fabrication des monnoies, les fonctionnaires des monnoies et l'entretien des hôtels des monnoies et ateliers monétaires.

Elle vérifie le titre des monnoies, et juge le travail des directeurs de la fabrication.

Elle rédige les tableaux servant à déterminer le titre et le poids d'après lesquels les espèces et matières d'or et d'argent seront échangées dans les hôtels des monnoies.

Elle fait procéder en conséquence, toutes les fois qu'elle le juge convenable, à la vérification du titre des espèces étrangères nouvellement fabriquées, afin d'observer les variations qu'il pourroit éprouver.

Elle est chargée, par la loi du 19 brumaire an 6, de la surveillance du titre des matières et ouvrages d'or et d'argent, dans toute l'étendue de la France.

Elle est aussi chargée, par arrêté du 10 prairial an 11, de régler la comptabilité des caissiers des ateliers monétaires.

Essayeurs du Commerce, Messieurs,

Bonneville, aîné, rue des Ecrivains, n. 24.
Ginisty, place Dauphine.
Lecour, rue Saint-Martin, près celle aux Ours.
Normand, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Four.
Chabannettes, passage du cloître S.-Germain l'Auxerrois, n. 18.
Chaudet, rue du Harlay, n. 14.

HÔTELS DES MONNOIES.

Les hôtels des Monnoies, pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de cuivre, sont au nombre de seize. Les fonctionnaires dans chacune d'elles, sont : un Commissaire impérial, un Directeur de la fabrication, un Contrôleur du monnoyage et un Caissier : leurs attributions sont déterminées par l'arrêté du Gouvernement du 10 prairial an 11.

Monnoie de Paris. A.

M. Huguet, *Commissaire impérial.*
M. Delespine, *Directeur.*
M. Lerat, *Contrôleur du monnoyage.*
M. Dorigny, *Caissier.*

Monnoie de Bayonne. L.

M. Meillan, *Commissaire impérial.*
M. Darripe, *Directeur.*
M. Nouguez, *Contr. du monnoyage.*
M. Minvielle-Lami, *Caissier.*

Monnoie de Bordeaux. K.

M. Matton, *Commissaire impérial.*
M. Hugues Vignes, *Directeur.*
M. Colombeau, *Cont. du monnoyage.*
M. Belloguet, *Caissier.*

Monnoie de Gênes. CL.

M. Gentile, *Commissaire impérial.*
M. Podesta, *Directeur.*
M. Lorea, *Contrôleur du monnoyage*
M. Quartara, *Caissier.*

Monnoie de la Rochelle. H.

M. Gigaux, *Commissaire impérial.*
M. Séguy, *Directeur.*
M. Fichon-Beaupré, *Contr. du monn.*
M. Filleau, *Caissier.*

Monnoie de Lille. W.

M. Guillemeau-Fréval, *Comm. impér.*
M. Lepage, *Directeur.*
M. Poutrain, *Contr. du monnoyage.*
M. Vanderveken, *Caissier.*

Monnoie de Limoges. I.

M. Laboullinière, *Commiss. impérial.*
M. Parent, *Directeur.*
M. Potelle, *Contról. du monnoyage.*
M. Gaston, *Caissier.*

Monnoie de Lyon. D.

M. Benoît, *Commissaire impérial.*
M. Gabet, *Directeur.*
M. Prud'homme, *Contról. du monn.*
M. Lemoyne, fils, *Caissier.*

Monnoie de Marseille. M.

M. Guignon, *Commissaire impérial.*
M. Regis, *Directeur.*
M. Montagny, *Cont. du monnoyage.*
M. Boutlier, *Caissier.*

Monnoie de Nantes. T.

M. Peccot, *Commissaire impérial.*
M. Athénas, *Directeur.*
M. Poirier, *Contról. du monnoyage.*
M. Lecour, *Caissier.*

Monnoie de Perpignan. Q.

M. Delcros-Rodor, *Commis. impérial.*
M. Jos.-J. Ste.-Croix, *Directeur.*
M. Grosset-Bertrand, *Contr. du mon.*
M. Arago, *Caissier.*

Monnoie de Rome. R.

M. Foulques, *Commissaire impérial.*
M. Mazzio, *Directeur.*
M. Brandi, *Contról. du monnoyage.*
M. Raverio Benucci, *Caissier.*

Monnoie de Rouen. B.

M. Levieux, *Commissaire impérial.*
M. Lambert, *Directeur.*
M. Clérot, *Contrôleur du monnoyage.*
M. Bonnet, *Caissier.*

Monnoie de Strasbourg. BB.

M. Liéchtlé, *Commissaire impérial.*
M. Dubois, *Directeur.*
M. Corbin, *Contrôleur du monnoyage.*
M. Darricourt, *Caissier.*

Monnoie de Toulouse. M.

M. Perignon, *Commissaire impérial.*
M. Carayon, *Directeur.*
M. Babouot, *Contr. du monnoyage.*
M. Tirel de la Martinière, *Caissier.*

Monnoie de Turin. U.

M. Gola, *Commissaire impérial*
M. Parolletti, *Directeur.*
M. Lavy (Philippe), *Contr. du monn.*
M. Promis, *Caissier.*

Monnoie d'Utrecht.

M. Poelman, *Commissaire impérial.*
M. Dumarchis-Sarvaas, *Directeur.*
M. Reynier-Hoen, *Contról. du monn.*
M. Vischer, *Caissier.*

COMMISSIONS *temporaires des essais, créées par décret impérial du 14 novembre 1810, pour la vérification des especes d'argent; ces Commissions sont au nombre de deux, dont une à Toulouse, pour les fabrications faites dans les monnoies de Bayonne, Limoges, Marseille, Perpignan et Toulouse; et une à la Rochelle, pour celles faites dans les Monnoies de Bordeaux, Nantes et la Rochelle. Les fonctionnaires sont :*

A Toulouse.

M. Brigaudin, *Inspecteur particulier.*
M. André, *Vérificateur.*
M. Raoul, } *Essayeurs.*
M. Poisson,

A la Rochelle.

M. Bréant, *Inspecteur particulier.*
M. Chandelier, *Vérificateur.*
M. Lasnon, } *Essayeurs.*
M. Pinet,

COMMISSION *des essais à Florence, établie par décret impérial du 16 août 1811, pour la vérification de toutes les espèces françoises fabriquées à la Monnoie de Rome.*

M. Fabbroni, *Directeur, Administrateur général de la Monnoie de Florence, faisant les fonctions d'Inspecteur particulier.*
M. Pausani, *chargé de celles de Vérificateur.*
M. Zuchani, } *Essayeurs.*
M. Magherini,

ADMINISTRATION DES DROITS RÉUNIS.

Rue Sainte-Avoye.

M. le Comte FRANÇAIS DE NANTES (G. ✻), *Conseiller d'Etat à vie, Directeur général*, à l'hôtel de l'Administration.

Auditeurs près l'Administration, voyez *à la suite du Conseil d'Etat.*

Administrateurs, Messieurs,

Le Baron *Collin de Sussy*, rue Bergère, n. 11.
Frignet, rue Cisalpine, n. 6.
Delarue, maison Beaumarchais, porte Saint-Antoine.
Calet, rue de l'Odéon, n. 20.
Dupin de Guerivière, rue. . . . . .

Le Chevalier Suchet ✻, rue Neuve Saint Augustin, hôtel de Gèvres, *chargé de l'administration des Tabacs, sous les ordres de M. le Directeur-général.*
Gasson, boulevart Poissonnière, n°. 14, *Auditeur de première classe au Conseil d'Etat, chargé de l'administration de l'Octroi, sous les ordres de M. le Directeur-général.*

Secrétaire général.

M. Ducrêst de Villeneuve, hôtel de l'Administration.
M. le Chevalier Jame ✻, *Receveur général.*

Nota. Le public n'a point de communication avec les bureaux. Tous les jeudis, depuis deux heures jusqu'à quatre, le bureau des renseignemens reçoit par écrit les réclamations, et en donne réponse le jeudi suivant aux mêmes heures.

M. Hertzog, *Contrôleur.*
M. Courajod, *Caissier.*

Messieurs les Administrateurs sont chargés de surveiller les parties ci-après, dans toute l'étendue de la France, savoir :

Division de la Comptabilité et du service des Caisses.

M. le Baron Collin de Sussy, *Administrateur.*
M. de Saint-Cricq, *Chef de division.*
M. Massé, *Chef de division, Adjoint.*

Division des droits de mouvement, d'entrée et de détail sur les Boissons.

M. Frignet, *Administrateur.*
M. Lemaître, *Chef de Division.*
M. Lefebvre-Laboulaye, *Chef de Division, Adjoint.*
M. Boursy, jeune, *Chef de division, Adjoint.*
M. Labdant, *Chef de division, Adjoint.*

Division des Bières et Distillations.

M. Delarue, *Administrateur.*
M. Loquet, *Chef de Division.*

Division des Droits spéciaux, etc.

M. Dupin de Guerivière, *Administrateur.*
M. Alexandre, *Chef de Division.*

Division des Sels, Poudres et Salpêtres, et Contentieux.

M. Calet, *Administrateur*, chargé de la suite et du recouvrement du droit sur les sels des salines intérieures, de la surveillance sur la fraude en matière de poudres et salpêtres, et du contentieux de la régie.
M. Breban, *Chef de division.*
M. Panier *Chef de bureau pour le contentieux.*

Administration des Tabacs.

M. le Chevalier Suchet ✱, *chargé de l'administration.*
M. Chevassut, *Chef de division.*

Administration des Octrois de bienfaisance.

M. Gasson, *Auditeur de première classe au Conseil d'Etat, chargé de l'Administration.*
M. Fouinet, *Chef de division.*
M. Thumin, *Chef de division, Adjoint.*

Pour l'organisation de l'Octroi de bienfaisance de Paris, voyez pag. 843.

Secrétariat général.

Le Secrétariat général est chargé de tout ce qui concerne le personnel des employés, le matériel, les cautionnemens, les pensions et retraites, l'ensemble des travaux et l'organisation générale.

M. Ducrest de Villeneuve, *Secrétaire général.*

M. Lemaître, *Chef de Division chargé du matériel.*
M. Moreau, *Chef de Division chargé du mouvement des Employés.*
M. Simonard, *Chef de Division, chargé de la Comptabilité des matières.*
M. Boichot, *Chef de la Division des Retraites.*
M. Pagès, *Chef du Bureau de la Correspondance générale.*

Conseil pour le Contentieux.

M. Decomberousse. M. Lemontey. M. Lavigne.

Avocat au Conseil-d'Etat. . . . . M. Collin.
Avocat à la Cour de Cassation. . . . . M. Becquet-Beaupré.
Avocat près les Tribunaux . . . . . . M. Gairal.
Avoué à la Cour Impériale. . . . . M. Jaquotot.
Avoué près le Trib. de 1re. Instance. . M. Perin.
Notaire de l'Administration. . . . . . . M. Colin.

M. Simonard, M. Serreau, } *Commiss. Priseurs de l'Administration.*

M. Bruslé, *Médecin des Droits Réunis, pour les Certificats de maladie des Employés*, rue de l'Université, n. 25.

M. Brard, *Expert écrivain vérificateur, attaché à l'administration pour la vérification des écritures et signatures*, enclos du Temple, nº. 19.

Directeurs, Inspecteurs, Contrôleurs et Receveurs principaux des Droits réunis.

AIN.

BOURG. . . { Porquier, *Directeur.* Bouthay, *Inspecteur.* Diday, *Contr. princ.* Lacroix, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Belley. . .	Rigolier.	Charvat.
Trévoux. .	Thibaudier.	Morard.
Nantua. .	Malet Desmarant.	Dauphin.

AISNE.

LAON. . . { Laligant, *Directeur.* Jousselin, *Inspecteur.* Lasalle, *Cont. princ.* Servant, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Chât. Thi.	Nyel.	Cœuret.
Soissons. .	Letellier.	Carlier.
Vervins. .	Eparvier.	Leproux.
St.-Quent.	Cassen.	Guerdoux.

ALLIER.

MOULINS. { Perrin, *Directeur.* Gudin, *Inspecteur.* Pavy, *Contr. princ.* Tortel, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	Recev. princ.
Gannat. .	Laforest.	Mongond.
Mont-Luç.	Desbrochers-Desloges.	Lhuillier.
La Palis.	Calley.	Despeyron.

ALPES (Basses).

DIGNE. . . { Delacorbière, *Direct.* Lambert-Beaulieu, *Insp., Contról., principal.* Truilhier, *Recev. pr.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Forcalq. .	Couret.	Imbert.
Barcelon.	Long.	Canton.

ALPES (Hautes).

GAP. . . . { Allizon, *Directeur.* Boissieu, *Inspecteur, Contrôleur principal.* Garcin, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	Rec princ.
Briançon.	Magnan.	Faure.

ALPES (Maritimes).

NICE. . . { Dalteyrac, *Directeur.* Salvi, *Inspecteur, Cont. principal.* Roux, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
San-Remo.	Bertolon.	Sue.

APENNINS.

CHIAVARI. { Brac de St-Loup, *Direct.* Chaussier, *Inspecteur, Contr. princ.* Delacouture, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Pontrem.	Crillon.	David.
Sarzanne.	Guilleri.	Poggi.

ARDÈCHE.

Privas. . . Hardy, *Directeur.* Daubigny, *Inspect., Contrôleur principal.* Roberty, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
L'Argenti.	Linage.	Pradelle.
Tournon.	Blachier.	Blachier.

ARDENNES.

Mezières Dambly, *Directeur.* Belcourt, *Inspecteur.* Parisot, *Contr. pr.* Laramée, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Rethel. . .	Porral de Cordes.	Henry.
Rocroy. .	Dewailly.	Vallerand.
Vouziers.	Citerne.	Debonneville.
Sedan. . .	Devaux.	Corpron-de-Launnay.

ARIÈGE.

Foix. . . Garnier-Laboissière, *Dir.* Debaudre, *Inspecteur, Contrôleur principal.* Calvet, *Recev. pr.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Pamiers. .	Bertrand.	Achard.
S.-Girons.	Duchaylar.	Chappuis.

ARNO.

Florence. Bourcet, *Directeur.* Morin, *Inspecteur.* Thumin, *idem.* Marmilor, *Contr. pr.* Lami, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Arezzo. .	Latil.	Dubard.
Pistoie. .	Rolla.	Cappelli.

AUBE.

Troyes. . Jaillant Deschainets, *D.* Langlumé de Courtil, *Ins.* Guérard, *Contr. princ.* Belgrand, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Arcis s.A.	Chenu.	Franque.
Noge. s.-S.	Malter.	Jeanson.
Bar s.-Au.	Delavaquerie.	Bonescuelle-Surmont.
Bar-s.-Sei.	Recoing.	Bertrand-Beauvoir.

AUDE.

Carcassonne. Debosque, *Directeur.* Perrotin, *Inspecteur.* Montlezun, *Contr. princ.* Poitevin, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Narbonne.	Michal.	Barthès de Marmorières.
Castelna.	Desbœufs.	Mahul.
Limoux. .	Blanchet.	Tronc.

AVEYRON.

Rodez. . . Puissant, *Directeur.* Mones d'Elbouix, *Insp.* Bertrand ✱, *Contr. pr.* Blegier, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Villefran.	Tarry	Montlor-Saugras.
Espalion.	Caillet.	Alibert.
Milhau. .	Coute.	Maurin.

BOUCHES DE L'ELBE.

Hambourg Steck, *Directeur.* Boudet de Puymaigre, *Ins.* Dujardin de la Cour, *C. pr.* Korn, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Lubeck. . . .	Bourquin.	Heudelet.
Lunebourg. .	Levavasseur.	Vallez.
Stade.	Coppieters.	Muller.

BOUCHES DE L'ESCAUT.

Middelbourg. Dorey, *Directeur.* Vandermonde, *Inspect., Contr. princ.* De Bourgogne, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Zierikzée.	Armynot.	Stutten.

BOUCHES DE LA MEUSE.

La Haye. et *Leyde.* Lemonnier, *Directeur.* Maquant, *Inspecteur.* Sabès, *idem.* Danglure, *Contr. pr.* Scheffer, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Rotterd. .	Delanoue.	Tromp.
Dordrecht	Cagin.	Blauw.
Brielle. .	Fauvelle.	Decetto.

BOUCHES DU RHIN.

Bois-le-Duc. . Law de Clapernoux, *Dir.* Bossinot-Ponphily, *Insp. Contr. princ.* Versteige, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Nimègue.	Augier.	Bakker.
Eindhoven.	Jaquemet.	Dubosquet.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

MARSEILLE. { Geffrier, *Directeur.* Brosand, *Inspecteur.* Sauveur, *Inspect., C. pr.* Barroil, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Aix.	Sabliere-Des-hayes.	Deschamps.
Tarascon.	Choin.	Teste.

BOUCHES-DU-WESER.

BREMEN. { Langlumé, *Directeur.* Herstadt, *Inspect.* Bauer, *Contr. princ.* Decetto, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Nienbourg.	Marsilly.	Dambacher.
Oldenbour.	Kuhlé.	Hansen.
Bremerlehe	Haw.	Goupil ※.

BOUCHES DE L'YSSEL.

ZWOLLE. { Clapier, *Directeur.* Bruchy, *Inspecteur, Contr. princ.* Vanhoboken, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Deventer.	Renaux.	Suinas Loncq.
Amelo.	Dufour.	Hofstède.

CALVADOS.

CAEN. { Bremontier, *Directeur.* Le Page, *Inspecteur.* Rousseau, *Contr. pr.* Saronne, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Honfleur	Lacase-Sarta.	Hubert-Morel
Bayeux.	Philidor.	Labbey.
Lizieux.	Pillaut.	Goudeau.
Falaise.	Patrault.	Rouget de Lille.
Vire.	Jacquier.	Lenormand.

CANTAL.

AURILLAC. { Gobert, *Directeur.* Dehoex, *Insp. cteur Contr. princ.* Esquiron, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Mauriac.	Lachaussée.	Roybet.
St.-Flour.	Clémence-Henry.	Chanson fils.

CHARENTE.

ANGOULÊME. { Bouisseren, *Directeur.* Faudoas, *Inspecteur.* Fontaine, *Contr. princ.* Beynal Rouby, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Ruffec.	Robert.	Baup.
Confolens.	Raimond.	Brousse.
Barbezieux	Mioulle.	Bonneau-de-Grosleau.
Cognac.	Gobay.	Roumage aîn.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

LAROCHELLE. { Gaudin Lagrange, *Dir.* Normand-Dufié, *Inspect.* Perrin, *Contr. princ.* Dusuchet, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
St.J.d'An.	Regnault.	Brillouin.
Jonzac.	Valentin.	Busson.
Saintes	Sicaud.	Lériget.
Rochefort.	Augier-la-Rocquet.	Saussaye.
Marennes.	Lhuillier.	Cazenave.

CHER.

BOURGES. { Juhel, *Directeur.* Bunot de Choisy, *I., C. p.* Dufresne, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
S.-Amand.	Lacombe.	Lachaud.

CORRÈZE.

TULLE. { Lemercier, *Directeur.* Quatresous-de-la-Motte, *Insp., Contr. princ.* Bournazel, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Brives.	Chenaux.	Jourjon.

CÔTE-D'OR.

DIJON. { Lejeas Charpentier, *Dir.* Reinhard, *Inspecteur.* Champagne, *Insp. C. pr.* Boislandry, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Beaune.	Simonard.	Noiret.
Chatillon.	Violle.	Chevilly.
Semur.	Simond.	Menard.

CÔTES-DU-NORD.

S.-BRIEUC. { Bonamy, *Directeur.* Montillet, *Inspecteur.* Lonamy, *idem.* Debruc, *Contr. princ.* Morin, *Rec. princ.*

Contr.

	Contr princ.	Rec princ
Dinan .	Toulgoet.	Hurvoy.
Guingam	Laborot.	Drouilly.
Lannion	Lamoffetière.	Pelé.
Loudeac.	Levicomte.	Brulon.

CREUSE.

GUERET. . { Hargenvilliers, *Direct* / Beaufort, *Inspecteur* / Le Faucheux. *Contr. pr* / Moutrille. *Recev. princ.*

	Contr princ.	Rec. princ.
Aubusson.	Lafon.	Besse-Dumas

DOIRE.

YVRÉE. . { Rouquairol, *Direct.* / Martenet. *Inspecteur. Contr. princ.* / Tanchon, *Recev. princ*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Chivas. .	Pesse.	Deblonay.

DORDOGNE.

PÉRIGUEUX { Guadagny. *Directeur.* / Dubouzet. *Inspecteur.* / Gennet. *Contr. princ.* / Feletz. *Rec. princip.*

	Contr princ.	Rec. princ.
Nontron. .	Aymé.	Gauthier-Duvigneau.
Sarlat. . .	Sarlat.	Fortagut.
Bergerac.	Moudet.	Durand-Lagrangère.
Riberac. .	De Laroche.	Sieyes.

DOUBS.

BESANÇON. { Jacomin. *Directeur.* / Morel Thurey. *Inspec.* / Gautier. *Contr. princ.* / Pourcheresse. *Rec. pr.*

	Contr princ.	Rec princ.
Beaume. .	Bourgeon.	Louvot.
Pontarlier.	Samuel.	Sériot.

DRÔME.

VALENCE. { Viguier. *Directeur.* / Mallein, *Insp.*, *Cont. P.* / Faure. *Rec princ.*

	Contr. princ.	Rec princ.
Crest. . .	Tessonnier	Faure iguet
Montelim.	Sonnier-Desforts.	Lagier Lacondamine.

DYLE.

BRUXELLES. . { Frat. *Directeur.* / Tharin, *Inspect* / Cadet-Devaux *Cont. pr.* / Delaunoy. *Recev princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Louvain. .	Deodor.	Besson.
Nivelles. .	Jaquemet.	Narp Descossieres.

EMS OCCIDENTAL.

GRONINGUE. . . { De Gérando. *Directeur.* / Rolland. *Inspecteur.* / Ledoux, *Contr. pr.* / Cornets de Groot, *Rec. pr.*

	Contr princ.	Rec. princ.
Weinschoten. . . .	Leurs.	Siccama.
Assen. . .	Mouiset.	Vandewald.

EMS ORIENTAL.

AURICH. . . { Robert. *Directeur.* / Delaunay, *Inspecteur, Contr princ.* / Geyer, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	Rec princ.
Emden. .	Rolland.	De Groot.

EMS SUPÉRIEUR

OSNABRUCK. { Pernot Fontenoy, *Direc.* / Deguilly, *Inspecteur* / Sturz, *Control princ.* / Wedekind, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Quackenbruck. . .	Henraux.	Ribbentrop.
Minden. . .	Courtois.	Parisot.
Lingen. . .	Lemort.	Asma.

ESCAUT.

GAND. . { Clavareau. *Directeur.* / Eudel, *Inspecteur.* / Hugonin, *Insp.*, *Contr. princ.* / Derassat Dulacq. *Rec. pr.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Termonde.	Huet.	Lambrecht.
Oudenarde.	Det orbigny.	Virgile.
Eecloo . .	Roelin.	Chenet.

EURE.

ÉVREUX. . { Lhôpital. *Directeur.* / Rousseau. *Inspecteur.* / Le Rouyer la Fosse, *Cont. principal.* / Bonnemain aîné, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Louviers.	Ozenne.	Rouvre.
P. Audem.	Romanet.	Guyot.
Les Andel.	Péeters.	Brissard
Bernay. .	Bunel.	Marmontel.

EURE ET LOIR.

CHARTRES. Parceval Deschaines, *Dir.* Abram, *Inspecteur.* Bouillon, *Cont. princ.* La Roche-Saint-André, *Rec. princip.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Dreux. . .	Chancourtois.	Tixier-la-Chapelle.
Châteaud.	Dumazy.	Logette.
Nog. le Rot.	Peltier.	Gauthier.

FINISTÈRE.

QUIMPER. Anthoine fils. *Direct.* Joyant-Couesnongle, *Ins.* Olivier, *Contr. princ.* Dampharnet. *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Brest. . .	Desprez.	Robert.
Morlaix. .	Ledissez-Penaurun.	Gavaudan.
Châteaulin	Le Bastard.	Condre La-coudrais.

FORÊTS.

LUXEMBOURG. Viger. *Directeur.* Bertin de Presle, *Insp.* Bleschamp, *Cont. princ.* Leroy, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Neufchât.	Renauld.	Parent.
Echternach. .	Vauvilliers.	Glasson.

FRISE.

LEEUWARDEN. . . Duteil, *Directeur.* Lazancourt. *Insp. C. pr.* Ruiringa, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Sneek. . .	Bourquin.	Collard.
Heerenveen.	Faivre.	Van Heaver-vorden.

GARD.

NISMES. . Rom. *Directeur.* Gontilon., Vigier. *Inspecteurs.* Veyron-Lacroix, *C. pr.* Giroud, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Alais. . . .	Bandon.	Barrot.
Uzes. . . .	Depaucey.	Chalert.
S. Hypolite.	Crestin.	Perrin.

GARONNE (Haute).

TOULOUSE. De Vienne. *Directeur.* De Lavauverte, *Insp.* Geoffroy, *Cont. princ.* Balmet. *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Villefranc.	Johanys.	Jaubert.
Muret. . .	Desazars	Debloa (O.✻).
S. Gaudens.	Jullien.	Monmory.

GÊNES.

GÊNES. . . Gandolfy, *Directeur.* Dodero, *Inspecteur.* Arnaud, *Insp., C. pr.* Crosa, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Novi . . .	Dipietro.	Gazzo.
Voghera. .	Plonquet.	Guillaudeu.
Tortone. .	Plassain.	Cassini.

GERS.

AUCH. . . Audéoud, *Directeur.* Martin. *Inspecteur.* St Gresse. *Contr. princ.* Maziè es de Bozancieux, *Receveur principal.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Condom. .	Thibaudeau. Boissieu.	Persil Berrens. Mauduit.

GIRONDE.

BORDEAUX. Deffosse. *Directeur.* Henry, *Inspecteur.* Dégiry, *id.* Boulanger. *Cont. princ.* Doriol, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Lesparre.	Richard.	Flotte-Montauban.
Blaye. . .	Jucqueau.	Marguerit.
Libourne.	Conchon	Salomon, fils.
La Reolle.	Delas-Lagravere.	Brachet.
Bazas. . .	Besse.	Prieur.

HÉRAULT.

MONTPELLIER. . . Costaz. *Directeur.* Regnault. *Inspecteur.* Marigande, *Contr. pr.* Pontcharra, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Beziers . .	Fontanges.	Fournier.
Lodeve . .	Lenormand.	Sadde.
St.-Pons . .	Guichard.	Guiraud.

ILLE ET VILAINE.

RENNES. { Cordeil Judicelly. *Dir.* Perrigault. *Insp.* Laferrière-l'Evêque. *C. p.* Montrocher. fils. *Rec. pr.*

	Contr. princ.	Rec princ.
St.-Malo.	Gautier.	Saget.
Fougeres .	De Wailly.	Binel.
Vitre . . .	Sudreau-Laroche.	Gauchet.
Redon. . .	Vitry.	Degranval.
Montfort .	Jac.	Dantard.

INDRE.

CHATEAUROUX. { Pincemaille Delaulnoy, *Directeur.* Gizolme. *Inspect.* Bertrand, *Contr. princ.* Peroncel. *Rec. princ.*

	Contr. princ.	Rec princ.
Issoudun .	Blanchard.	Martinet.
Lachâtre .	Pasquet.	Garsonnin.
Leblanc . .	Beauchamp.	Belleau.

INDRE ET LOIRE.

TOURS . . { Vauzelles, *Directeur.* Marcilly, *Inspecteur.* Gory, *Cont. princ.* Graslin, *Recev. princ*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Loches . .	Boissonnet.	Drouin.
Chinon . .	Roger de Rigny.	Egasse.

ISERE.

GRENOBLE. { Aymé. *Directeur.* Berne de Levau. *Insp.* Roman, *Inspecteur. Contr. principal.* Jay, *Receveur princip.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Vienne .	Barat.	Dieu.
Bourgoin.	Belluard.	Veyron Lacroix-Duplan.
S. Marcell.	Robert.	Jubie.

JEMMAPE.

MONS. . . { Milanges. *Directeur.* Pialla Champier, *Insp.* Defay. *Cont. pr.* Lavagna, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Tournay. .	Bazinnerie.	D'Alleman.
Charleroy.	Lamoureux.	Lemercier.

JURA.

LONS-LE-SAULNIER. { Vernety. *Directeur.* Ravier. *Inspecteur.* Sivière. *Insp. Cont. pr.* Lasauchette. *Rec. princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Dôle . . .	Montgenet.	Senard.
Poligny .	Royer.	Lonneconds.
St. Claude .	Bruslé.	Oddo.

LANDES.

MONT-DE-MARSAN { Mauriet. *Directeur.* Persil Berrens, *Inspect. Contr. principal.* Lefebvre, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	Rec princ.
St-Sever .	Joyeux.	Desouche.
Dax . . .	De Bardel.	Dupoy.

LÉMAN.

GENÈVE. . { Fontaines, *Directeur.* Marigny. *Inspecteur.* Colomb. *Cont. princ.* Chavant, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Thonon. .	Chaumontel.	Langlois.
Bonneville	Perrard.	Carithan.

LIPPE.

MUNSTER. { Goure de Ligneville, *D.* Ferrand, *Inspecteur.* Meunier. *Contr. princip.* Morand, *Recev. pr.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Steinfurt .	Quoinat.	Devincastel.
Rees . . .	Gateau.	Müller.
Neuhaus.	De la Pommeraye.	Dumoulin.

LOIR ET CHER.

BLOIS. . . { Roé ✱. *Directeur.* Legendre, *Inspecteur.* Landry. *Insp. Cont. pr.* Petit. *Receveur princ.*

	Contr. princ.	Rec. princ.
Vendôme .	Roy.	Demondion.
Romorent.	Constans.	Brechot.

LOIRE.

MONTBRISON. . . { Pettreto. *Directeur.* Parron, *Inspec., Contr. princ.* Satillieu. *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Roanne	Gauthier.	Perrin
S. Etienne.	Toussaint.	Belzevrie.

LOIRE (Haute).

LE PUY. . . { Ruinet, *Directeur.* Romeuf, *Inspecteur, Contr. principal.* Fanthenas, *Recev. princ*

	Contr princ.	*Rec. princ.*
Brioude.	Bertier.	Dechamp.

LOIRE-INFÉRIEURE.

NANTES. . { Saget ※, *Directeur.* Mosneron, *Inspecteur.* Defermont, *id.* Lenoble, *Contr. princ.* Graslin, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Ancenis. .	Mosneron.	Rat Damblemont.
Château-briant .	Lacombe.	Bouchet.
Paimbœuf.	Hardouin.	Croiset.
Savenay. .	Chottard.	Lallia.

LOIRET.

ORLÉANS. { Brunville, *Direct.* Griffon, *Inspecteur.* Buissy, *Ins.* . *Contr. pr.* Petau Grandcourt, *Rec. p.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Pithiviers.	Bourgeois.	Lusson-des-Iles.
Montargis.	Roger.	Lambert.
Gien . . .	Faure Dauville.	Macarel.

LOT.

CAHORS. . { Duclaux, *Directeur.* Pettot, *Insp. C. princ.* Rougier, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Figeac .	Veruet.	Prasle.
Gourdon. .	Germain.	Reignac.

LOT ET GARONNE.

AGEN. . { Beguis, *Directeur.* Dallest, *Inspecteur.* Fortin, *idem.* Allenet, *Contr. princ.* Bru, *Recev. princip.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Nerac.	Bignon.	Ducontant de Font nille.
Villeneuve.	Dreyon.	De Bégier.
Tonneins.	Lanet.	Cadou.

LOZÈRE.

MENDE . . { Pascal, fils, *Directeur.* Montreuil, *Insp.* . *C. pr.* Doncieux, *Rec. princ.*

LYS.

BRUGES. . { Virgile, *Directeur.* Préfontaine, *Inspecteur.* Chouly, *Insp. Contr. pr.* Lamerre-Marlier, *R. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Furnes. .	Thiellay.	Mallet.
Ypres . .	Rohart.	Duvau.
Courtray .	Lefebvre-Desveaux.	Bertyn Debry.

MAINE ET LOIRE.

ANGERS. . { Clavier, *Directeur.* Duparquet, *Inspecteur.* Mercier, *Insp. C. pr.* Gacon, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Baugé. . .	Sceltier.	L'Evêque Desvarennes.
Beaupréa.	Bachevillier.	Durand.
Saumur. .	Mongin.	Nolin.
Segré. . .	Vilvada.	Boudot.

MANCHE.

SAINT-LÔ { Rageot-Laroche, *Direct.* Garet, *Inspecteur.* Masin, *Contr. princ.* Haumet, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Mortain .	Coatgourden.	Alais.
Valognes.	Feytou.	Coquoin.
Avranche.	Rousseau.	Desalleurs.
Coutances.	Barral.	Onfroy-de-Breville.
Cherbourg	Dunaime.	Boismortier.

MARENGO.

ALEXANDRIE. . { Mazin, *Directeur.* Nicol la Peyrouse, *Insp.* Cadot, *Insp. Contr. pr.* Hennequin, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Casal. . .	Jaccaz.	Dautane.
Asti . . .	Robert.	Ferino.

MARNE.

CHAALONS. Mathieu, *Directeur.* Dantenay, *Inspecteur.* Sergent, *Contr. princ.* Menonville, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Epernay.	Lemaitre.	Duverdier.
Rheims.	DeCominges.	Curmer.
Ste. Méneh.	Baudin.	Regnier.
Vitry s. M.	Duhautoire.	Grenet.

HAUTE-MARNE.

CHAUMONT. Bosc*, *Directeur.* Ginert, *Insp., C. princ.* Froussart, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Langres.	Regnier.	Royer.
Wassy.	Duchet.	Mart. Ferrand

MAYENNE.

LAVAL. Bourguignon, *Directeur.* Guillet Lapique, *Insp.* Cossard, *Contr. princ.* Conchon, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Chât. Gont.	Royer, fils.	Dutot-Hébert.
Mayenne.	Brizard.	Feytou.

MÉDITERRANÉE.

LIVOURNE. Brothier, *Directeur.* Davantes Davignonet, *I.* Bazire, *idem.* Lenoir je. *Ins. Contr. pr.* Pistolezi, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Pise.	Bigot d'Engente.	Bernardi.
Volterra.	Clerc.	Doyen.

MEURTHE.

NANCY. Le Baron Viard, *Direct.* Chatel, *Inspecteur.* Battine, *Insp., C. princ.* Mallarmé, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Lunéville.	Ducret.	Candras.
Toul.	Thezard.	Poirot, fils.
Ch. Salins.	De Condé.	Simon.
Sarrebourg.	Dalon.	Devaudey.

MEUSE.

BAR-SUR-ORNAIN. Loison, *Directeur.* D'Hardouineau, *Insp.* Brunat, *Contr. princ.* Renauldon, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Commercy.	Demangeot-Baillot.	Courtois.
Montmédy.	Allaire.	Seguin.
Verdun.	Francès.	Toussaint.

MEUSE-INFÉRIEURE.

MAESTRICHT. Ph. Boucqueau, *Direct.* Emery, *Inspecteur.* Frissette, *Contr. princ.* Darlon, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Hasselt.	Abville.	Miles Dalton.
Ruremond.	Carrière.	Mondreville.

MONT-BLANC.

CHAMBÉRY. Lavigne, *Directeur.* Moulezin, *Inspect.* Servonat, *Contr. pr.* Clerget-S.-Leger. *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Annecy.	Rolland.	Decouz.
Moûtiers.	Miege.	Ogier.
S.-J. de Maurienne.	Dauphin.	Favre.

MONTENOTTE.

SAVONNE. Gaude, *Directeur.* Agar de Mercuez, *Insp.* Verdon, *Contrôl. pr.* Conet, *Receveur princip.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
P. Mauric.	Hubert.	Car.
Acqui.	Huet.	Conti.
Ceva.	Fumé.	Crocco.

MONT-TONNERRE.

MAYENCE. Hozemann, *Directeur.* Malassez, Cheminade, *Inspect.* Chalmel, *Contr. princ.* Petit Mengin, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Spire.	Reiter.	Rey.
Kaiserslautern.	Emontz.	Joachim.
D.-Ponts.	Benezet.	Oshiell.

MORBIHAN.

VANNES. Delon, *Directeur.* Brezun, *Inspecteur.* Marsilly, *Cont. princ.* Foignet, *Rec. princ.*

	Contr. princ	*Rec. princ.*
Nap-Ville	Bachelerie.	Chalvet.
Ploërmel	Lemarchand.	Beraud.
L'Orient .	Esnault.	Daniel.

MOSELLE.

METZ. { Champion. *Directeur.* Kessel. *Inspecteur* Parisot. *Contr. princ.* Rozieres, *Recev. princ*

	Contr. princ.	*Rec princ.*
Briey. .	Saussay.	Oudot.
Sarreguem.	Muret	Jourd'heuille
Thionville.	Bolzot.	Délemud.

DEUX-NÈTHES.

ANVERS. . { Michel, *Directeur.* Pigeot. *Inspect.* Gendel. *Control. princ* Sabliere, *Rec. princ*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Turnhout. .	Bravet.	Berrieux
Malines. .	Bourgeois.	Loisel.
Breda. . .	Guillemet.	Villequetout.

NIÈVRE.

NEVERS. . { Crépy. *Directeur.* Mesnier, *Inspecteur.* Bernard. *Contr. pr.* Leduchernières. *R. pr*

	Contr princ	*Rec princ.*
Clamecy .	Lamoureux de la Genetière.	Seguin Beauvais.
Château-Chinon.	Lepaire.	Lagarde.
Cosne. .	Roze.	Debrunville

NORD.

LILLE . . { Guinard. *Directeur.* Coste de Champeron, *Ins.* Beke, *id.* Scheppers-Crepy, *Insp. Contr. princ.* Sauley. *Recev. princip.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Cambrai. .	Beuve.	Beziers
Douai .	Langlé.	Dumar.
Dunkerque.	Charvet.	Morel
Avesnes. .	Delannoy.	Rincheval.
Hazebrouck	Dehault.	Pigalle.

OISE.

BEAUVAIS. { Dumenil, *Directeur.* Bonnefoy, *Inspect.* Gudin. *Contr. pr.* Thierry, *Recev. princip.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Clermont.	Desfrenais.	Bénard
Compiegne.	Paul.	Devilliers.
Senlis. .	Boizot.	Lavalette.

OMBRONE.

SIENNE. { Multedo. *Directeur.* Mugnay. *Insp., C. pr.* Verrà. *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec princ.*
Montepulc.	Lebreton.	Descoursières.

ORNE.

ALENÇON. { Defrmon. *Directeur.* Paccalé. *Inspecteur.* Turbat. *Contr. pr.* Schirmer. *Recev princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Mortagne.	Duportail.	Dillon.
Domfront.	Marchant.	Fruger.
Argentan.	Boullay.	Furcy Levain.

OURTE.

LIÉGE. . . { Dignefe. *Directeur.* Grandgagnage. *Insp.* Duclan. *Insp. C. pr.* Boutet. *Recev. princ.*

	Contr princ.	*Rec. princ.*
Malmédy.	Bureau de l'Ecotay.	Coland.
Huy. . .	Audiffret	Denuits.

PAS-DE-CALAIS.

ARRAS. . . { Cezeaux. *Directeur.* Palfart. *Inspect.* Mouchet. *Contr. princ.* Leboucher. *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
St.-Pol.	Dauvergne.	Vogt.
Boulogne.	DeSaviguhac.	Julbin.
St.-Omer.	Pesson.	Saint Amour.
Bethune.	Dufay.	Defussey.
Montreuil.	Tinel.	Degauville.

PÔ.

TURIN. . { Pasquier. *Directeur.* Baffer. *Inspecteur.* Boucher d'Argis, *idem.* Monteuri. *Contr. princ.* Stoper, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Suze.	Janin.	Rousselet.
Pignerol.	Juneau.	Bellion-Jourdan.

PUY-DE-DÔME.

CLERMONT. Allard, *Directeur.* Fonghasse, *Inspecteur.* Laforest, *Inspecteur, Contr. princ.* Barbier, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Riom.	Dufour.	Laroche.
Thiers.	Pepin.	Schlisler.
Ambert.	Meistre.	Cornette.
Issoire.	Chomette.	Taurel.

PYRÉNÉES (Basses).

PAU. Guéau de Reverseaux, *D.* Dargainaratz, *Inspect., Contr. princip.* Nolin, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Bayonne.	Aribert-Dufrêne.	Lacoste.
Orthez.	Harriet.	De la Bouisse.
Oléron.	Pison-Duverney.	Planchon.
Mauléon.	Batsalle.	Neveu.

PYRÉNÉES (Hautes).

TARBES. Guesvilliers, *Directeur.* Sales, *Insp., C. princ.* Plovier, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Bagnères.	Gengoult.	Fontbonne.
Lourdes.	Durand.	Fave.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

PERPIGNAN. Julia, *Directeur.* Beaubois, *Inspect.* Valedau, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Prades	Arnaud.	Chaigneau.

RHIN (Bas).

STRASBOURG. Gravelotte, *Directeur.* Lavannetière, *Inspect.* Bené, *idem.* Cuman, *Contr. princ.* Hebre, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Schelestat.	Giraud.	Faure.
Wissemb.	Jacquesson.	Goetchy.
Saverne.	De Villeneuve.	Levasseur.

RHIN (Haut).

COLMAR. Metzger, *Directeur.* Petitmengin, *Insp.* Deroche, *Insp. C. pr.* Gastard, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Altkirch.	Baulmont.	Bacchlin
Delemont.	. . . . .	. . . . .
Belfort.	Preponier.	Grosjean.
Porrentruy	Jaussaud.	Petitmengin.

RHIN ET MOSELLE.

COBLENTZ. Bergier, *Directeur.* Dalainville, *Inspecteur.* Boulanger, *Contr. pr.* Pottgeisser, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Creutzn.	Delamolère.	Rapprecht.
Bonn.	Adam.	Magnier.

RHÔNE.

LYON. Vergnes, *Directeur.* Teste, *Inspect.* Dareste, *idem.* Allemand, *Cont. princ.* Teste Lebeau, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Villefranc.	Langlois.	Preveraud.

ROER.

AIX-LA-CHAPELL. Lippe, *Directeur.* Peyronny, *Inspecteur.* Gauthier, *idem.* Saint-Didier, *Contr. pr.* Moirant, *Rec princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Cologne.	Dacraigne.	Conseil.
Crevelt.	Buffet.	Elie.
Cleves	Gruet.	Lhuiller.

ROME ET TRASIMÈNE.

ROME. . . . . . , *Inspecteur.* Boyer, *Contr. pr. Rec. princ.*

Rome. Vitebre. Tivoli. Bosonnier, *Contról. princ. et Receveur principal.*

Velletri. Frosinone. Baegué, *idem.*

Contr. princ. *Recev. princ.*

Rietti, Spoleto, Foligno: Rivet. *Contrôleur et Receveur principal.*

Perugia, Lodi: Pascalis, *idem.*

SAMBRE ET MEUSE.

NAMUR. Coppieters. *Directeur.* Constant. *Inspecteur.* Debuissy. *Cont. princ.* Beaufond. *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Dinant.	Baillio.	Roux.
Marche.	Louvet.	Dury.

SAONE (Haute).

VESOUL. Moyroud. *Directeur.* Delagarde. *Inspecteur.* *Cont. princ.* Choley. *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Gray.	Frachon.	Marc.
Lure.	Chambon.	Boudard.

SAONE ET LOIRE.

MACON. Gautier. *Directeur.* Blanc. *Inspecteur.* Bazin. *Contr. pr.* Dubief. *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Autun.	Hérisé.	Rochefort.
Châlons.	Theynard.	Tardy.
Charolles.	Brissaud.	Bastin.
Louhans.	Mermet.	Guilloud.

SARRE.

TRÈVES. Bergerot. *Directeur.* Perrin. *Inspecteur.* Coudenhove. *Contr. pr.* Karsch. *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Prum.	Delacroix.	Cornu.
Sarrebruk.	Gaudon.	Eve.
Birkenfeld.	Guyot Desherbiers.	Casidanius.

SARTHE.

LE MANS. Laurent de Mézières. *D.* Demont Barbon, Davin, *Insp.* Despréaux. *Contr. princ.* Farcnappe. *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
La Flèche.	Bourdet aîné.	Fontanille.
Mamers.	Fontaine.	Mazier.
St.-Calais.	Bourdet-Cadville.	Déhémar.

SEINE.

PARIS. Le Grand. *Directeur.* Glasson. *Inspecteur.* Dacier. *Insp.. Cont. pr. du 1er. arrond.* Leclercq. *Rec. pr.* id. Mojan. *Insp. Cont. pr. du 2e. arrond.* Vuillemot, *Rec. pr.* id. Nigon de Berty. *Insp., Cont. pr. du 3e. arr.* Belzevrie, *Rec pr.*, id. Pasques, *C. pr*, *chargé des voitures publiques.*

Choisy. Verdier. *Inspecteur.* Boyer. *Contr. princ.* Benard. *Rec. princ.*

S.-Denis. Landrière. *Inspecteur.* Layeux. *Cont. princ.* Dubonzet. *Rec. princ.*

SEINE ET MARNE.

MELUN. Picault. *Directeur.* Dezauche, Lherbette, *Inspect.* Macey. *Contr. princ.* Duhautoy. *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Coulomm.	Casin.	Balbaret.
Meaux.	Lebreton.	Longperrier.
Fontaineb.	Macey.	Sechez fils.
Provins.	Court Hemont.	Decompiègne.

SEINE ET OISE.

VERSAILLES. Randon-Duthil. *Direct.* Meunier. *Inspecteur.* Saligny. *Ins., Contr. pr.* Pichault. *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Pontoise.	Boyer.	Durandau aîné.
Corbeil.	Vaugien.	Chaueuil.
Etampes.	Lucot d'Hauterive.	Laurent.
Mantes.	Lhôte-de-Selancy.	Prud'hommes.
Rambouillet.	Deville.	Tuissier.

SEINE-INFÉRIEURE.

ROUEN. . { Français, *Directeur.* / . . . . *Inspecteur.* / Hochereau. *Insp., C. pr.* / Walsh. *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Le Havre.	Lorel.	Le Brun.
Yvetot. . .	Chretien.	Palais.
Dieppe. . .	Hâto	Sertier.
Neufchât.	Michal.	Delannoy.

SESIA.

VERCEIL. . { Sabliere, *Directeur.* / Guy, *Inspect. Contr pr.* / Compignon, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Bielle. . .	Arnaud.	Bracorand

SÈVRES (Deux).

NIORT. . . { Belzévrie, *Directeur.* / Vernety, *Inspecteur.* / Dumoustier, *Contr pr.* / Jarry, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Melle. . . .	Palustre.	Patrin.
Parthenay.	Gorrin	Le Breton.
Thouars. .	Brunet de Neuilly.	Serreau.

SIMPLON.

. . . .

SOMME.

AMIENS. . { Pailleul, *Directeur.* / Guillaume, *Inspect.* / Beard. *Contr. princ.* / Gaston Denogeree, *R. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Abbeville.	Botté.	Montendre
Doullens .	. . . . .	. . . . .
Montdidier	Boishamon de Classé.	Jeunehomme
Péronne. .	Brunie.	Delattre-Demonville.

STURA.

CONI. . . { Ludot, *Directeur.* / Servoz, *Inspecteur.* / Chevrier, *Contr. pr.* / Albertin, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Mondovi. .	Moffre	Merlani.
Alba . . .	Delacroix.	Tournay.
Savigliano	Seystres.	Imbert.
Saluces. .	Mereuil.	Avenant.

TARN.

ALBI. . . { D'hautpoul, *Directeur.* / Villeneuve. *Ins., C. pr.* / Sarauton, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Gaillac. .	Castagnol.	Deluges.
Castres. .	Gorsse.	Calmon.
Lavaur. .	Raynal.	Marens.

TARN ET GARONNE.

MONTAUBAN. { Grand. *Directeur.* / Boistelle. *Ins., C. pr.* / Dupin. *Recev. prin.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Cast. Sarr.	Montchenu.	Coquinet-Riotor.
Moissac. .	Sans.	Roger.

TARO.

PARME. . { Malus, *Directeur.* / Cavagnari, *Inspect.* / Pu'imon. *Contr. princ.* / Caze, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Plaisance	Godet.	Sebilleau.
Borgo S.D.	Roche.	Jullien.

TRASIMÈNE. *Voy.* ROME.

VAR.

TOULON. . { Caze de Mery. *Direct.* / Tinel. *Inspecteur.* / De Percy, *idem.* / Devilleneuve, *Inspect. Contr princ.* / Pajot de Marcheval, *R. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Draguignan.	Allard.	Latil.
Brignolles	Guynet.	Cortès.
Grasse. .	Salamont.	Isnard.

VAUCLUSE.

AVIGNON. { Isoard. *Directeur.* / Ode. *Inspecteur.* / Rey, *Cont. princ.* / Gleyzolles. *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Apt.	Rigolet de St Fons.	Blanchet.
Orange. .	Trousset.	Colonieu.

VENDÉE.

Napoléon. Leforestier, *Directeur.* — Martineau, *Inspecteur.* — Bonnemain, *Cont. princ.* — Mory, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Fontenay.	Reynaud.	Mallet.
Sables. . .	Janin.	Duclos.

VIENNE.

Poitiers. Vincent, *Directeur.* — Regnault, *Inspecteur.* — Sartre de Lisle, *C. pr.* — Budan, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Loudun. . .	Bachot de Lebat.	Petit.
Chateller.	Desloges.	Migneron.
Montmori.	Eymery.	Acher.
Civray. . .	Vaucresson.	Thibaudeau.

VIENNE (Haute).

Limoges. . Malvergne-Fressiniat, *D.* — Masbareau, *Inspecteur.* — Dupuy, *Contr. pr.* — Brunier, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Bellac. . .	Couty.	Chaumareys.
Rochech .	Charlé.	Demars.
S.-Yrieix.	Jaqueneau.	Riffataire.

VOSGES.

Epinal. . D'Aston, *Directeur.* — Lemarquis, *Inspecteur.* — Morin, *Contr. pr.* — De Chambon, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Mirecourt.	Dupille.	Chatard.
Neufchât.	Adam.	Comeau aîné.
Remirem.	Choveton.	Colasson.
St.-Die. . .	Comeau j^e.	Lepayen.

YONNE.

Auxerre. Bajat, *Directeur.* — Nau Bauregard, *Insp.* — Cotton, *Contr. pr.* — Lambert, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Avallon. . .	Desforges.	Deseverac.
Joigny. .	Lemareschal.	Commun.
Sens . . .	Aubert.	Baudry.
Tonnerre .	Leorier.	Glandut.

YSSEL-SUPÉRIEUR.

Arnhem. . Handel, *Directeur.* — Roland, *Inspecteur*, *Contr. princ.* — Schoonman, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Zutphen. . .	Lascaban.	Ketzen.
Tiel. . . .	Joly.	Van Meurs.

ZUYDERZÉE.

Amsterdam. . Piton, *Directeur.* — Cuenot, Dufougerais, *Inspec.* — Perard Bourdelois, *Cont. princ.* — Rochussen, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Haarlem. .	Belly.	Gabriel de Warcy.
Alkmaar.	Billecocq.	Walrave de Rappart.
Utrecht. .	Pascalis.	Loneux.
Amersfoort	Tiquet.	Scrout.

Liste *des Entreposeurs principaux et particuliers de Tabacs*, MM.

Entr. princ.	*Entr. particuliers.*
AIN. Cormery ❋, *à Bourg.*	Orset de la Tour, *à Bourg.* — Clerc ❋, *à Belley.* — Lebrument, *à Nantua.* — Lachaise, *à Trévoux.*
AISNE. Desains, *à Laon.*	De Barrin, *à Laon.* — Vatar-Desaubiez ❋, *à Château-Thierry.* — Ve Musine, *à S. Quentin.* — Pille, *à Soissons.* — Roquefeuil, *à Vervins.*
ALLIER. Duteil, *à Moulins.*	Bonarme, *à Moulins.* — Dubrail, *à Gannat.* — L'Heritier, *à la Paliss.* — Bost, *à Montluçon.*
ALPES. (B.) Gravier, *à Digne.*	Builly, *à Digne.* — Mangarel, *à Barcelonet.* — Dauphin, *à Castellane.* — Balbe de Saporta, *à Forcalquier.* — Avisse, *à Sisteron.*

Entr. princ.	Entr. particuliers.
ALPES. (H.) Forgues ✻, *à Gap.*	Voisin, *à Gap.* Beauchamp, *à Briançon.* Turquais ✻, *à Embrun.*
ALPES MAR. Ve la Touche Tréville, *à Nice.*	Tiroche, *à Nice.* D'Aligre-de-Vovelle, *à San-Remo.* Moulias les Brousses, *à Puget-Théniers.*
APENNINS.	. . . . . .
ARDÈCHE. Villeneuve-Bargemont, *à Privas.*	Massol de Monteil, *à Privas.* Suchet, *à l'Argentiere.* Neufville ✻, *à Tournon.*
ARDENNES. Gauthier, *à Mézieres.*	Duhan de Crevecœur, *à Mezieres.* Glad, *à Rethel.* La Chevardiere de la Grandville, *à Rocroy.* Morin, *à Sedan.* Boblique, *à Vouziers.*
ARIÉGE. Gaston-Levraul, *à Foix.*	Cazaux, *à Foix.* Sengre, *à Pamiers.* [illegible], *à S.-Girons.*
ARNO.	. . . .
AUBE. Terrier de Laistre, *à Troyes.*	Ve Thierry, *à Troyes.* De Mauroy ✻, *à Arcis-sur-Aube.* Blain-Dubailly, *à Bar-sur-Aube.* Sauguin de St.-Vigor, *à Bar-sur-Seine.* Legrand, *à Nogent-s.-S.*
AUDE. Dupré, *à Carcasson.*	Thoren de Montirat, *à Carcassonne.* Sicard, *à Castelnaud.* Blanchet, *à Limoux.* Fabre, *à Narbonne.*
AVEYRON. Derouet, *à Rodès.*	Comeyras, *à Rodès.* Jaume, *à Espalion.* Armand ✻, *à Milhau.* Costes, *à S.-Affrique.* Hot ✻, *à Villefranche.*
BOUCHES-DE-L'ELBE. Justus, *à Hambourg.*	Glaser, *à Hambourg.* Duboc, *à Stade.* Alber, *à Lunebourg.* DeBiosseville, *à Lubeck.*
BOUCHES-DE-L'ESCAUT. Ve Liébaut, *à Middelb.*	Vanschoor, *à Middelb.* Vancitters, *à Goës.* Vanhilst, *à Zierikzée.*
BOUCHES-DE-L'YSSEL. Smissaert ✻, *à Zwolle.*	Ten Cate, *à Zwolle.* Hanterman, *à Almelo.* Jordens, *à Deventer.*
BOUCHES-DE-LA-MEUSE. Temminck, *à la Haye.*	Ve Gauthier, *à la Haye.* Josne Saint-Jacob, *à Rotterdam.* Thierry Van Wageningen, *à Dordrecht.* Laang, *à Brielle.* Aaningk, *à Leyde.* De Caluwé, *à Gorcum.*
BOUCHES-DU-RHIN. Le Ch. Boussin (O. ✻), *à Bois-le-D.*	Boisson de Quinci, *à Bois-le-Duc.* Têtu ✻, *à Eindhov.* Monsel, *à Nimègue.*
BOUCHES-DU-RHÔNE. Reboul aîné, *à Marseille.*	Ducrémat, *à Marseill.* Turcas, *à Aix.* Cotillon ✻, *à Tarascon.*
BOUCHES-DU-WESER. Delius, *à Brême.*	Gevokoth, *à Brême.* Gehrard Schrempers, *à Oldenbourg.* Traub, *à Vienburg.* Schwabe, *à Bremerlehe.*
CALVADOS. Doisnel, *à Caen.*	Limarre, *à Caen.* Portevin, *à Baïeux.* Le Chev. Auber ✻, *à Falaise.* Tabarie, *à Lisieux.* Le Chev. Nourry ✻, *à Pont l'Evêque.* Rouyer, *à Vire.*
CANTAL. Le Chev. Jacob, *à Aurillac.*	Le Ch. Miquel, *à Aurill.* Grenier, *à Mauriac.* Lastic, *à Murat.* Pojolat, *à S.-Flour.*
CHARENTE. Grignon, *à Angoulême.*	DePréfort, *à Angoulêm.* Ve Durivoire, *à Barbesi.* Bernard, *à Cognac.* De Ferré, *à Confolens.* Chabot, *à Ruffec.*
CHARENTE-INFÉRIEURE. Chasseloup de Laubat, *à la Rochelle.*	Delâge, *à la Rochelle.* Mainard, *à S.-J. d'Ang.* Maulde ✻, *à Jonzac.* Patoureaux ✻, *à Saintes.* Jouneau, *à Rochefort.* La Roche-Courbon, *à Marennes.*

Entr. princ.	Entr. particuliers.
CHER. Leblanc de Lespinasse, à Bourges.	Saligny ✻, à Bourges. Gosset, à S.-Amand. Richard, à Sancerre.
CORRÈZE. Vergniaud, à Tulle.	Tortel, à Tulle. De la Ferière, à Brives. Bouvier de Bellevaux, à Ussel.
CORSE. . . . . . ., à Ajaccio.	. . . . ., à Ajaccio. . . . . ., à Bastia. . . . . ., à Calvi. . . . . ., à Corte. . . . . ., à Sartene.
CÔTE-D'OR. Bazire, à Dijon.	Berlier, à Dijon. Carnot, à Beaune. Chassin, à Chat.-s.-S. Baudot, à Semur.
CÔTES-DU-N. Aubrée, à S.-Brieuc.	La Rigaudelle Dubuisson, à S. Brieuc. Morice, à Dinan. Quemper de Lanascol, à Guingamp. Chenantais, à Lannion. Raoul, à Loudéac.
CREUSE. Morin, à Gueret.	Varambon, à Gueret. Seguy-Lavaud, à Aubusson. Graithe, à Bourganeuf. Fauchier, à Boussac.
DOIRE. Audiffredi, à Ivrée.	Pinelli, à Ivrée. Cuchietti, à Aoste. Quaglia, à Chivasso.
DORDOGNE. Prunet, à Périgueux.	De la Gibertcrie, à Périgueux. Ginet fils, à Bergerac. Mayssonnade, à Nontr. Dalesme, à Riberac. Lachaud-Ducodère, à Sarlat.
DOUBS. Greiner, à Besançon.	De Cissey, à Besançon. Meurgefaim, à Baume. Bonnichon, à St-Hipp. Ve Delélée, à Pontarl.
DRÔME. De Chieze, à Valence.	Dorey, à Valence. Bonnet, aîné, à Crest. Roux ✻, à Montelim. Faure-Bignet, à Nyons.
DYLE. Minoret, à Bruxelles.	De la Tour, à Bruxel. Joly, à Louvain. Jouenne, à Nivelles.
EMS OCCID. Klein ✻, à Groningue.	Van Houten, à Groningue. Polman Gruys, à Appingadam. De Ranitz, à Winschot. Lalaingh, à Assen.
EMS ORIENT. De Hoffmann, à Aurich.	Reuter, à Aurich. Marchès, à Embden. Ingenolh, à Jever.
EMS SUPÉR. Le chevalier Steck ✻, à Osnabruck.	Corsica, à Osnabruck. Ten-Brinck, à Lingen. Cassius, à Quakenbruck. Delius, à Minden.
ESCAUT. Orry-la-Roche, à Gand.	Muscar ✻, à Gand. Holvoet, à Audenarde. Derouville, à Eecloo. Le Clerc de Bal, à Termonde.
EURE. Horeau, à Evreux.	Corbillé, à Evreux. Corbin, aux Andelys. Le Flameng-d'Elbouville, à Bernay. Ancel, à Louviers. Burgault-Saint-Léonard, à Pont-Audemer.
EURE-ET-LOIR. Desauzay, à Chartres.	Bouton, à Chartres. Clary de Saint-Hubert, à Châteaudun. Husli, à Dreux. Gouju, à Nogent-le-Rotrou.
FINISTÈRE. Singler Dewelle, à Quimper.	Le Baron Lamaire (O. ✻), à Quimper. Veuve Allary, à Brest. Ve Perrée, à Chateaul. Bourdoulon, à Morlaix. Heyraud ✻, à Quimperlé.
FORÊTS. Pasceval, à Luxemb.	Ve Fontaine, à Luxembourg. Schill, à Bitbourg. Voilliemier ✻, à Diekirch. Dorival-Dahoulleux, à Neufchateau.

Entr. princ.	*Entr. particuliers.*
FRISE. Dutour de Bellinchave, à *Leeuwarden.*	Waubert de Puiseau, à *Leeuwarden* Brainings, à *Sneek.* Pfeiffer, à *Heerenveen.*
GARD. Simon, Chev de la Morlière (O. ✻), à *Nimes.*	Recourdon, à *Nimes.* Barnier, à *Alais.* Ve Salier, à *Uzès.* Robert de Bony, au *Vigan.*
GARONNE H. Pinon, à *Toulouse.*	Daran, à *Toulouse* Bonet ✻, à *Villefranche* Dumasbon ✻, à *Muret.* Bartier, à *St.-Gaudens.*
GÊNES. . . . . . , à *Genes.*	. . . . . , à *Gènes.* . . . . . , à *Bobbio.* . . . . . , à *Novi.* . . . . . , à *Tortone.* . . . . . , à *Voghera.*
GERS. Dubarry ✻, à *Auch.*	Dufour de Montfort, à *Auch.* Léglise (O. ✻), à *Condom.* Fourignan, à *Lectoure* Le Chev. Rivoira, à *Lombez.* Campardon, à *Mirande*
GIRONDE. Robert, à *Bordeaux.*	Guillorit, à *Bordeaux.* Durre, à *Bazas.* Beaumes fils, à *Blaye.* De Pommery, à *la Reole.* Clavet ✻, à *Lesparre* Veuve Bonnard, à *Libourne.*
HÉRAULT. Dhumbert-Desessarts, à *Montpellier.*	Prunet, à *Montpellier.* Baron, à *Beziers.* Dastanières, à *Lodeve.* Oudart, à *Saint-Pons.*
ILLE-ET-VILAINE. Marmagnant, à *Rennes.*	Jolivet, à *Rennes.* Lebeschu de Champsavin, à *Fougeres* D'Hedouville de Merval, à *Montfort.* Temaudant, à *Redon* Lemengnonnet, à *St-Malo.* Cor le jeune, à *Vitré.*

Entr. princ.	*Entr. particuliers.*
INDRE. Duris-Dufresne, à *Chateaur.*	Dubuc-Marcucy, à *Chateaurox.* Tardif de Pommeroux, au *Blanc.* Cluis, à *Issoudun.* Robin de la Ronde, à *la Châtre.*
INDRE-ET-LOIRE. Le Ch. Faure de Gierre ✻, à *Tours.*	Laurent, à *Tours.* Gault, à *Chinon.* Pelletier ✻, à *Loches.*
ISÈRE. Pascal, à *Grenoble.*	Dupuis, à *Grenoble.* Aubert, à *la Tour-du-Pin.* Verney, à *St-Marcell.* Gril, à *Vienne.*
JEMMAPE. Le Ch. Duvivier, à *Mons.*	Drumont de Melfort, à *Mons.* Desplasses, à *Charleroi.* Mercier, à *Tournay.*
JURA. Prudhomme, à *Lons-le-Saulnier.*	Lecour, à *Lons-le-Saulnier.* Bouvier, à *Dôle.* Le Chev. Rousselet ✻, à *Poligny.* Baumal, à *St-Claude.*
LANDES. Darracq, à *Mont-de-Marsan.*	Lobit, à *Mont-de-M.* Delorme, à *Dax.* D'Elissalde de Castremont, à *St-Sever.*
LÉMAN. Cramer, *Geneve.*	Bargeton-Verclaux, à *Geneve.* Gavard, à *Thonon.* Mademoiselle Adine, à *Bonneville.*
LIPPE. De Mérode, à *Munster.*	Hellweg, à *Munster.* Haren, à *Rees.* Ve Petit, à *Steinfurth.* De Martel, à *Neuenhaus.*
LOIR-ET-CHER. Chevenin ✻, à *Blois.*	D'Herculais (O. ✻), à *Blois.* Ledreux, à *Romorantin.* Ve Lebrals, à *Vendôme.*
LOIRE. Teste, à *Montbrison*	Fouchieure, à *Montbr.* Marguerye, à *Roanne.* Heat, à *St-Etienne.*
LOIRE (H.). Villars, au *Puy.*	Ciappier, au *Puy.* Maigne, à *Brioude.* De Loubert, à *Yssenge.*

Entr. princ.	Entr. particuliers.
LOIRE-INFERIEURE. Picot, *à Nantes.*	Merrot du Barré, *à Nantes.* Devismes, *à Ancenis.* Defermon, *à Chateau-br.* De Caqueray, *à Paimb.* Lochet, *à Savenay.*
LOIRET. Leleu, *à Orléans.*	Rogé, *à Orleans.* Brocard ✻, *à Gien.* Vincent, *à Montargis.* De la Taille ✻, *à Pithiviers.*
LOT. Froment, *à Cahors.*	Puel, *à Cahors.* Gardes, *à Figeac.* Richard, *à Gourdon.*
LOT-ET-GARONNE. Dayot, *à Agen.*	Dieudonné, *à Agen.* Coudroy, *à Marmande.* Defitte, *à Nérac.* Choisne, *à Villeneuve-d'Agen.*
LOZÈRE. Solignac, *à Mende.*	Planthon, *à Mende.* Dufraisse, *à Florac,* Libes, *à Marvejols.*
LYS. Recours, *à Bruges.*	De la Velaye, *à Bruges.* Holvoët, *à Courtray.* Pelleport, *à Furnes.* Lançon, *à Ypres.*
MAINE-ET-LOIRE. Le Chev. de la Briais ✻, *à Angers.*	Perrotin, *à Angers.* Le Chev. Picot ✻, *à Beaugé.* Daveau, *à Beaupréau.* Raveliere de Cholet, *à Saumur.* Lieutaud (O. ✻), *à Segré.*
MANCHE. Le Chev. Brunot de Rouvre ✻, *à Saint-Lô.*	Paillouë de Bonnevaux, *à Saint-Lô.* Tribot, *à Avranches.* Veuve Leboucher, *à Coutances.* Le Chevalier Groslain, *à Mortain.* Thion, *à Valognes.* Cabart-d'Anneville, *à Cherbourg.*
MARENGO.	. . . . .
MARNE. Gaulthier, *à Châlons.*	Ve Collard, *à Châlons.* Guyot, *à Epernay.* Croville de St.-André, *à Rheims.* Lemaire, *à Ste-Menehould.* Sausset, *à Vitry-s.-Mar.*

Entr. princ.	Entr. particuliers.
MARNE (H.) Méchin, *à Chaumont.*	De Nolivos, *à Chaumont.* Mellier ✻, *à Langres.* Darupt d'Ambreville, *à Vassy.*
MAYENNE. Segretain fils, *à Laval.*	Lodin, *à Laval.* Bignon, *à Château-Gontier.* Gougis, *à Mayenne.*
MÉDITERR.	. . . . .
MEURTHE. Hémard, *à Nancy.*	Jacquinot, *à Nancy.* Veuve Destremond, *à Chateau-Salins.* Mme. de la Franboisière de Moncroix, *à Lunev.* Delabarre, *à Sarrebourg.* D'Hardougneau, *à Toul.*
MEUSE. Pillot, *à Bar-sur-Ornain.*	Flameng, *à Bar-sur-Ornain.* Deliste, *à Commercy.* Robert, *à Montmedy.* Beaugeois ✻, *à Verdun.*
MEUSE-INF. Deceuleneer-Bosch, *à Maestricht.*	Lemoine-Vaudouard, *à Maestricht.* Bauin ✻, *à Hassell.* Jouguet, *à Ruremonde.*
MONT-BLANC. Gojon, *à Chambery.*	Davin, *à Chambery.* Mathieu, *à Annecy.* Joly, *à Moûtiers.* Bouveille, *à St.-Jean-de-Maurienne.*
MONTENOTTE. . . . ., *à Savone.*	. . . ., *à Savone.* . . . ., *à Acqui.* . . . ., *à Ceva.* . . . ., *à Port Maurice.*
MONT-TONNERRE. Carolet de Pontis ✻, *à Mayence.*	Latouche ✻, *à Mayence.* Revil, *à Spire.* Veuve Renaux, *à Deux-Ponts.* De Seger-Montaigne, *Kaiserslautern.*
MORBIHAN. Boux ✻, *à Vannes.*	Chollet, *à Vannes.* [illegible], *à Napoléonville.* Rouine ✻, *à Lorient.* [illegible], *à Ploermel.*
MOSELLE. Gous, *à Metz.*	[illegible], *à Metz.* [illegible] ✻, *à Briey.* [illegible] ✻, *à Sarreguemines.* [illegible], *à Thionville.*

Entr. princ.	Entr. particuliers.
NÈTHES (D.) Berthelin, *à Anvers.*	Standaert, *à Anvers.* Dubois, *à Malines.* Renaud, *à Turnhout.* Barbaron (O. ✻), *à Bred*
NIÈVRE. Marlet, *à Nevers.*	Ve. de Gouy, *à Nevers.* Thabaud, *à Château-Chinon.* Decourt, *à Clamecy.* Balthazard, *à Cosne.*
NORD. Jouanne, *à Lille.*	Van-Blarenberghe, *à Lil.* Boutard, *à Avesnes.* Ve Fenerols, *à Cambr.* Ve. Dainval, *à Douai.* Labarrère, *à Dunkerq.* Roussel, *à Hazebrouck.*
OISE. Cherel ✻, *à Beauvais.*	Lhoier, *à Beauvais.* Leclercq ✻. *à Clermont.* Marin, *à Compiegne.* Poulain, *à Senlis.*
OMBRONE. . . . . . ., *à Sienne.*	. . . ., *à Sienne.* . . . ., *à Monte-Pulc.* . . . ., *à Grosseto.*
ORNE. LeBaronLautour (O. ✻), *à Alençon.*	Desroches ✻. *à Alençon.* Letellier-Valazé, *à Argentan.* Fleury ✻, *à Domfront.* Dubuisson, *à Mortagne*
OURTE. Bassenge, *à Liege.*	Magaud, *à Liege.* Fabre, *à Huy.* Veysset, *à Malmédy.*
PAS-DE-CALAIS. Lesoing, *à Arras.*	Jacqueminot, *à Arras.* Lomel, *à Bethune.* D'Amboise ✻. *à Boul.* Veuve Bussiere, *à Montreuil.* Preslat, *à St-Omer* Jacquet ✻, *à St-Pol.*
PÔ. . . . . . *à Turin.*	. . . ., *à Turin* . . . ., *à Pignerol.* . . . ., *à Suze.*
PUY-DE-DÔME. Villard, *à Clermont.*	Meyssonnier, *à Clerm.* Paty ✻. *à Ambert.* Berthelot ✻, *à Issoire.* De Gibertès. *à Riom.* Labbé, *à Thiers.*
PYRÉNÉES (Basses). Vorms de Romilly, *à Pau.*	Mosneron. *à Pau.* Montpezat, *à Bayonne.* Jaurigaiberry, *à Mauleon* Lavedan, *à Oleron.* Muzard, *à Orthez.*

Entr. princ.	Entr. particuliers.
PYRÉNÉES (Hautes). Beaupoil de S. Aulaire ✻, *à Tarbes.*	Barrère, *à Tarbes.* Lavigne. *à Argelès.* Baihaut, *à Bagnerès.*
PYRÉNÉES ORIENTALES. Millet. *à Perpignan.*	Azerm, *à Perpignan.* Dubosc-Taret, *à Ceret.* Roufflay. *à Prades.*
RHIN (Bas). Lebreton des Chapelles ✻, *à Strasbourg.*	Favereau. *à Strasbourg.* Barois ✻, *à Saverne.* Ve Perceval, *à Schelest.* Klein, *à Wissembourg.*
RHIN (Haut). Levavasseur, *à Colmar.*	Boecklin, *à Colmar.* Paquet, *à Altkirch.* De Robert du Châtelet, *à Belfort.* Serrand, *à Délémont.* Pernot de Montbelliard, *à Porentruy.*
RHIN-ET-MOSELLE. Lambert ✻. *à Coblentz.*	Emmerich ✻, *à Coblentz.* Réal, *à Bonn.* Bohm ✻ *à Creutznack.*
RHÔNE. Le Chev. Requin (O. ✻), *à Lyon.*	Grand, *à Lyon.* Burdiat, *à Villefranche.*
ROER. Dumont, *à Cologne.*	Souris, *à Cologne.* Veuve Delacroix, *à Aix-la-Chapelle.* De Montfort, *à Cleves.* Andouillé, *à Crevelt.*
ROME.	. . . .
SAMBRE-ET-MEUSE. Lacoustere, *à Namur.*	Davénière, *à Namur.* Guespier. *à Dinant.* Poincaré. *à Marche.* Picard. *à St-Hubert.*
SAONE (H.) Gros ✻, *à Vesoul.*	St-Requier. *à Vesoul.* Pingenet. *à Gray.* Chassignet. *à Lure.*
SAÔNE-ET-LOIRE. Pigalle, *à Macon.*	Godet ✻. *à Mâc.* Delaye, *à Autun.* Cordelier. *à Châlons.* Quinet de Cestines, *à Charolles* Serph-Dumagnon, *à Louhans.*
SARRE. De Senneville, *à Treves.*	Crochard, *à Treves.* Trouillet, *à Birkenfeld.* Philippe, *à Prum.* Tinseau, *à Sarrebruck.*

Entr. princ.	Entr. particuliers.
SARTHE. Hamon fils, *au Mans.*	Renault, *au Mans*; Gilbert de Soierac, *a la Fleche*; Petit de Laborde, *a Mamers*; St-[illegible]ot, *à St-Calais*.
SEINE. Piaget, *à Paris.*	Dastier *au 1er arron.*; D. la Saames *au 2e arr.*; Guilliard, *au 3e arron.*; L'Hoir, *au 4e arrond.*; Chery, *à Saint-Denis*; Fichard, *à Sceaux*.
SEINE-INF. Le Couteulx de Vertron, *à Rouen*	Le Bouvier, *à Rouen*; Hamel, *a Dieppe*; Caumont, *au Hâvre*; Morel *à Neufchât*; Le Saunier, *à Yvetot*
SEINE-ET-M. Randon de S.-Martin, *à Melun.*	Le Chevalier Hachin-Courbeville, *à Mel*; Vallon, *à Coulommiers*; Daiguillon, *a Fontain.*; Violet leDuc, *a Meaux*; De Turpi, *a Provins*.
SEINE-ET-O. Dodun-de-Neuvry, *à Versailles*	Huot, *a Versailles*; Aubry, *a Corbeil*; Venard, *à Etampes*; Le Comte, *a Mantes*; Durre, *a Pontoise*; Depoléon, *a Rambouil.*
SESIA.	. . . .
SÈVRES. (D.). Agier Saint-Aubin, *à Niort.*	Orillat, *à Niort*; Clemenson, *a Melle*; Cary, *a Parthenay*; Bouet, *a Bressuire*.
SIMPLON. . . . . . ., *a Sion.*	. . . ., *a Sion*; . . . ., *à Brigg*; . . . ., *à S.-Maurice*.
SOMME. Le Feuvre, *à Amiens*.	Bonnefoy, *a Amiens*; Ricot ✻, *a Abbeville*; Soupiet ✻, *a Peronne*; Thory, *a Montdidier*; Loyer, *a Doullens*.
STURA. . . . . . *a Coni.*	[illegible], *a Coni*; [illegible]erucca, *a Alba*; Baudri, *a Mondovi*; [illegible]oquis, *a Saluces*; Cellario, *a Bra*.
TARN. Lab[illegible]ide S.-Martin, *a Alby.*	[illegible]apathian ✻, *a Alby*; Ba[illegible], *a Castres*; Mlles [illegible], *a Gaillac*; Dalby, *à Lavaur*.
TARN-ET-G. D'Ast, *a Montauban*	Portal, *à Montauban*; Lesouvé, *a Moissac*; Maucombe, *a Cast.-S.*
TARO. . . . . . *à Parme.*	. . . ., *a Parme*; . . . ., *a Plaisance*; . . . ., *a Fiorenzola*.
TRASIMÈNE.	. . . . . .
VAR Le Ch. Rampon (✻) *a Draguignan*	Reynaud, *à Draguign.*; Vivier, *a Brignolles*; Boug[illegible], *à Grasse*; Vieillard ✻ *a Toulon*.
VAUCLUSE. Julian, *à Avignon.*	St-Paulet, *à Avignon*; Veuve Celoz, *à Apt*; Machelard, *a Carpentr.*; Ve Eyssautier, *a Orange*.
VENDÉE. Mlle Moreau de la Meltière *a Napoléon.*	Gaignard, *a Napoléon*; Veau *a Montaigu*; Ageron, *aux Sables-d'Olonne*.
VIENNE. De Menou *a Poitiers.*	Favre, *a Poitiers*; Le Jeune, *a Chateller.*; Hé[illegible]ault, *a Civray*; Tairraz, *a Loudun*; Bichier des Ages, *à Montmorillon*.
VIENNE (H.) Genebrias de Boisse, *a Limoges.*	Ve Floinier, *a Limoges*; Larneaud, *a Bellac*; Casteinau, *a Rochech.*; Mallebay, *St-Yrieix*.
VOSGES. Thierry d'Hémel, *à Epinal.*	Vadetain (✻) *a Ep.*; Futon ✻, *a Mirecourt*; Huot de Goncourt ✻, *à Neufchateau*; Valet ✻, *a Remirem.*; Chappey, *a Saint-Dié*.
YONNE. Maubranche, *a Auxerre.*	D[illegible] la[illegible]rac, *à Auxerre*; [illegible]oa[illegible]him, *a Avallon*; Lavoliée, *à Joigny*; Barbe, *a Sens*; De Bourseille, *à Tonn.*
YSSEL-SUP Keyser, *a Arnhem.*	Reynst, *a Arnhem*; Visschop Steins, *a Zutp.*; Thiel de Hoesses *a Tiel*.
ZUYDERZÉE. Ab[illegible]em ✻, *a Amsterdam*	Bruggemeyer, *à Amst.*; Schuyt van Castricum ✻, *a Harlem*; Ho[illegible]kens, *a Hoorn*; Van Berkel, *Alcmaar*; Van Tuyll Serooskerken, *a Utrecht*; Gie[illegible]e, *a Amersfort*

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION DES SALINES DE L'EST.

Rue de la Place Vendôme, n. 25.

Les salines impériales de l'Est, celles de Creutznack et Durrkheim, ont été données à bail les 1er. mai 1806 et 28 avril 1807, pour 99 années, à la compagnie des salines de l'Est. Le décret impérial du 15 avril, détermine les conditions du bail et celles de l'association. Les fonds de la compagnie sont faits par actions de 5,000 francs chacune : elles s'élèvent à 1,200.

Cette compagnie exploite les salines de la Meurthe, du Bas-Rhin, de la Haute-Saône ; celles du Doubs, du Jura et du Mont-Blanc, et celles de Rhin et Moselle et de Mont-Tonnerre, à Creutznach et Durckheim.

ADMINISTRATION.

M. Alex. Dupré, *Commissaire général.*
M. le Baron Des-Aix, *Inspecteur général.*

M. Seilliere, *Président.* M. Reynier de Jarjaye, *Vice-Président.*

M. Haudry de Soucy, M. Benoist, M. Munier, *Administrateurs*. M. Fauchat, *Conseil de l'Administration.*

Commissaires particuliers dans les départemens.

M. Bailly, *à Dieuze.* M. Babey, *à Salins.*

Directeurs, Messieurs,

A Dieuze. . Reverchon. *A Moyenvic.* Foblant. *A Château-S.* Quintard. *A Saulnot.* . Benoît.
A Salins. . . Bossu. *A Arc.* . . . Fontenelle. *A Montmorot.* Devernois. *A Moûtiers.* . Roche.
A Creutznack et Durckheim. Prosper Dupré.

RÉGIE IMPÉRIALE DES SELS ET TABACS,

Dans les départemens au-delà des Alpes.

M. le Chevalier Devaines ※, *Directeur général.*

Administrateurs, Messieurs,

Desmarest. Revelli. Formenti. Schiaffino. Occelli ※.

M. Crespeaux, *Secrétaire général.* M. Géant, *Caissier général.*
M. Garaudé, *Inspecteur en chef.*
M. Bret, *Cabinet du Directeur général.*

CHEFS ET SOUS-CHEFS DES DIVISIONS.

Divis. du Personnel. . . M. Veytard, *Chef.* M. . . ., *S.-Chef.*
Secrétariat général. . . . M. Adalbert Hébert, *Chef.* M. Ugo, aîné, *S.-Ch.*
Comptabilité. . . M. Fontana, *Chef.* M. Dubois, *S.-Chef.*
Contrôle de la Comptabilité. M. Martin, *Chef.* M. Gay, *Sous-Chef.*
Divis. des Sels. M. Maximin, *Chef.* M. Porta, *S.-Chef.*
Divis. des Tabacs. . . . M. Brunati, *Chef.* M. Busson, *S.-Chef.*
Divis. du Contentieux. . M. Bisié, *Chef.* M. Garron, *S.-Chef.*
Caisse centr. . M. Cottin, *Contrôl.* M. Minotti, *Sous-Caissier.*

Divisions des départemens pour la suite de la vente *des sels et tabacs.*

Administrateurs.	*Départemens.*	*Direct. particuliers.*	*Inspecteurs.*
1re. M. Schiaffino.	Pô, Stura. . . Doire, Simplon.	M. Trevisi, à Turin.	M. Marcoz. M. Riouffe. M. Camino.
2e. M. Formenti.	Gênes. . . . Apennins . . Montenotte . .	M. Chomel, à Gênes.	M. Adhemar. M. Danglemont.
3e. M. Revelli. .	Arno, Ombrone, Méditerranée. . Etats de Lucques et Piombino. .	M. Drouillard, à Florence.	M. Coppi. M. Deroche.
4e. M. Desmarest.	Sésia, Marengo. Taro. . . .	M. Razetti, à Parme.	M. Sachetti. M. Renard.
5e. M. Occelli*.	Rome. . . . Trasimène. . .	M. Delaville le Roulx, à Rome.	M. Sennones, *insp. extraord.* M. Salmon. M. Croneau.

M. Veytard, *Inspecteur* pour les approvisionnemens *des Tabacs.*

Manufactures des Tabacs.

M. Desmarest, *Administ.*, chargé spécialement de la surveillance.

Manufactures.	*Directeurs.*	*Régisseurs.*	*Contról. princ.*
De Turin. . .	M. Trevisi.	M. Verney.	M. Améd. Hebert.
De Gênes. . .	M. Chomel.	M. Joffroy.	M. Ceresola.
De Florence. .	M. Drouillard.	M. Cantini.	M. Bargigli.
De Parme. . .	M. Razetti.	M. Tarchioni.	M. Finelli.
De Rome. . .	M. Delaville le Roulx.	M. Raschi.	M. Desmarest.

Salines.

M. Revelli, *Administ.*, spécialement chargé de la surveillance.

Salines.	De Salso.	M. Heim.	*Directeurs.*
	De Volterra. . . .	M. Falchi.	

DIRECTIONS *des Contributions directes*, *créées par la loi du* 3 *frim. an* 8.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
1 *Ain.* . . .	Dutaillis.	Astier.	11 *Arno.* . .	D'Averton.	Valmalette.
2 *Aisne.* . .	Debatz.	Dequeu.	12 *Aube.* . .	Vangourdon.	Mirbeck.
3 *Allier.* . .	Bastide.	Paillard.	13 *Aude.* . .	Marianne.	Cazes.
4 *Alpes (b.).*	Bovis.	Beau.	14 *Aveyron* .	France Delorne.	Hebré.
5 *Alpes (h.).*	Tournilhon.	Ayné.	15 *B. de l'El.*	Scheppers.	Bertallot.
6 *Alpes M.*	Seraine.	Dentillac.	16 *B. de l'Es.*	Renard.	Belling.
7 *Apennins* .	Saporiti.	Rolla.	17 *B. de la M.*	Canneman.	Noirfosse.
8 *Ardeche* .	Dassier.	Auxconteaux.	18 *B. du Rh.*	Blondel.	Horeau.
9 *Ardennes* .	Dubois.	Perficos.	19 *B. du Rhô.*	Royer-Dupré.	Loubry.
10 *Ariege.* .	Vazillières.	Anglade.	20 *B. du W.*	Gayer.	Kruger.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	DÉPARTEM	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
21 *B. de l'Is.*	Daendels.	Faugeyrou.	78 *Meuse.* . .	Humbert.	Moreau.
22 *Calvados* .	Briard.	Delaunay.	79 *Meuse inf.*	Prisse.	Jolly.
23 *Cantal.* .	Bonamy.	Delzons.	80 *Mont-Bl.*	Gerard.	Viol.
24 *Charente* .	Dorhe.	Denerville.	81 *Montenot.*	Demarini.	Isengard.
25 *Char. Inf.*	Gillis.	Mollet Lagrange	82 *Mont-T.* .	Daigrefeuille.	Leclerc.
26 *Cher.* . .	Ruelle.	Courtier.	83 *Morbihan.*	Levieil.	Bourdonnay.
27 *Correze.*	Besse-Chevalier	Malezieux.	84 *Moselle.* .	Mennessier.	Bertaux.
28 *Corse.* . .	Ramolino.	Dieuzet.	85 *Nèthes (d)*	Goigoux.	Janson.
29 *Côte-d'Or.*	Le Roy.	Hecquet.	86 *Nièvre* . .	Hennet.	Collin.
30 *C. du N* .	Denoual.	Martin.	87 *Nord.* . .	Pigalle.	D'Haubersart.
31 *Creuse* . .	Vaugelade.	Conchon.	88 *Oise.* . . .	Delorme.	Garnier.
32 *Doire* . .	Lallemand.	Lettre.	89 *Ombrone* .	Chenou.	Dasiis.
33 *Dordogne.*	Pigalle.	Deslogelles.	90 *Orne* . . .	Bois.	Barbazan.
34 *Doubs.* .	Ferroux.	Le Sage Amaury	91 *Ourte* . .	Marcol.	Neil.
35 *Drôme* . .	Gailhard.	Laborde.	92 *P.-de-Cal.*	Hubert.	O[illegible]z-Tochou.
36 *Dyle.* . .	Maupassant.	G[illegible]ude.	93 *Pô*	Destor.	Jarlot
37 *Ems Occ.*	[illegible]able.	Vogelsanger.	94 *Puy de D.*	Lefour.	Boutarel.
38 *Ems Or.* .	Van Bernuth.	Lenoir.	95 *Pyrén. (b).*	Lestapis.	Lacoste.
39 *Ems Sup.*	Schrader.	Busch.	96 *Pyrén. (h).*	Darla.	Ramel
40 *Escaut.* .	Gervaise.	Puis.	97 *Pyrén. or.*	Barrot.	Duhamel.
41 *Eure.* . .	Boulanger.	Boisrenard.	98 *Rhin (B).*	Cadet.	Reitz.
42 *Eure et L.*	Janmar.	Caquet-Ferrand	99 *Rhin (H).*	Segurel.	Gastrez.
43 *Finistère* .	Maraheil.	Dubreton	100 *Rh. et M*	Franchemont.	Holtoff.
44 *Forêts.* . .	La Ramee.	Constant-Mercier,	101 *Rhône.* .	Dulaurens.	Peconnet.
			102 *Roer.* . .	Lerat.	Richard
45 *Frise* . .	Van Breugel.	Brunet Privesac	103 *Rome* . .	Milon-Pommeroy.	D'Hardouineau.
46 *Gard.* . .	Meinadier.	Bailly.			
47 *Gar. (H.).*	Beguiller, fils.	Barreau.	104 *S. et Mse.*	Michel	Capperon.
48 *Gênes.* . .	Dore.	Baroni.	105 *Saône (h)*	Chatelain.	Roulier-Lamethe.
49 *Gers.* .	Levaillant.	Lamartinière.			
50 *Gironde.* .	Salaton.	Heudelet.	106 *Saô. et L.*	Vitalis.	Teillard.
51 *Herault.*	Tesses, fils.	Devilliers.	107 *Sarre* . .	Herpein.	Hermann.
52 *Ille et Vil.*	Pontallie.	Mounier.	108 *Sarthe.* .	Le Rebours.	Chamont.
53 *Indre.* . .	Lepeintre.	Legont.	109 *Seine* . .	Voy. *Paris.*	Voy. *Paris.*
54 *Indre et L.*	Hennet.	Danié.	110 *S. et Mar.*	Mahou.	Prieur la Combe
55 *Isère* . . .	Gelly.	Reboul.	111 *S. et Ois.*	Leroi, aîné.	Condom.
56 *Jemmape*..	François.	Duvivier.	112 *Sein.-inf.*	Griois.	Pemerval.
57 *Jura* . . .	Lussigny.	Thouveray.	113 *Sesia.* . .	Lombardi.	Cattaneo.
58 *Landes* . .	Galatoire.	Rouveau.	114 *Sèvres (d)*	[illegible]	Biston.
59 *Leman* . .	Girod.	Guyenot.	115 *Simplon* .	Touzard-Dolbec.	Darcis-Blanry.
60 *Lippe.* . .	Dorsch.	Kobell.			
61 *L. et Cher.*	Caffary.	Fourneau.	116 *Somme.* .	Chamont.	Brazier.
62 *Loire.* . .	Payan Dumoulin	Evrard.	117 *Stura* . .	Asseretto.	Perrin.
63 *Loire (h)* .	Pernot.	Nampon.	118 *Tarn.* . .	Bergon.	Gouzy, aîné.
64 *Loire-inf.*	Soulié	Moutessuy.			
65 *Loiret.* . .	Paulmier.	Huette.	119 *Tarn et Garonne.* .	Henry	Charles.
66 *Lot.* . . .	Dissez.	Pradel.	120 *Taro.* . .	Platestainer.	Corsi Bonasco.
67 *Lot et Gar.*	Senbauzel.	Poirée.	121 *Trasim.* .	Fiset.	Montroger.
68 *Lozere* . .	Gobillard.	Lemarié.	122 *Var.* . .	Mauriine.	Thomas.
69 *Lys.* . . .	Grosdevin.	Faival	123 *Vaucl.* .	André.	Matel.
70 *Main. et L.*	Viola Martigny	D'Hazard.	124 *Vendee* .	Lacoisne.	Diribery.
71 *Manche.* .	Walwin.	Joubert	125 *Vienne.* .	Detorset.	Chauveau.
72 *Marengo* .	Belmondi.	Lacouture.	126 *Vien. (h)*	Charpentier.	Guineau Dup.
73 *Marne* .	Grepinet.	Aublin.	127 *Vosges.* .	Godeau.	Robillot.
74 *Marne (h).*	Fenouil.	Marcilly.	128 *Yonne.* .	Sauve.	Armaudot.
75 *Mayenne* .	Morizet.	Brayer	129 *Yss. S.* .	Hanegraaff.	Verrier.
76 *Mediterr.* .	Mermos.	Marchesi.	130 *Zuyderz.*	Copes-Vancattenburch.	Didillon.
77 *Meurthe.* .	Oyon.	Dabatz.			

Inspecteurs-Généraux des Contributions directes et du cadastre.

Poussielgue. Choppin. Gorsse. Degré.
Gaudin. D'Iuglemarre. Millot. Saurimont.
Hennet. Du Pérou. Allaire. Devigny.

RECEVEURS GÉNÉRAUX *des Départemens, Receveurs particuliers des Arrondissemens et Percepteurs des principales Villes, etc.*

Les receveurs-généraux et particuliers, chargés principalement du recouvrement des contributions directes, versent le produit de leurs recettes au Trésor impérial; ils lui envoient, tous les dix jours, la copie de leurs journaux.

Ils sont aussi chargés de recevoir les versemens des préposés des administrations de l'enregistrement, des douanes et des droits réunis, placés dans leurs départemens ou arrondissemens repectifs.

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Ain. Favel, à *Bourg.*	Tabaries, à *Trévoux.* Dumolin, à *Belley.* Molinard, à *Nantua.*	Roffray, à *Bourg.*
Aisne. Bourboulon Saint-Edme, à *Laon.*	Leduc-d'Eptesson, à *Château-Thierry.* Piot, à *Saint-Quentin.* Clouet, à *Soissons.* Alphonse-d'Aubignie, à *Vervins.*	Cadroi, à *Laon.*
Allier. Jaladon, a *Moulins.*	Joly, à *Gannat.* Jaladon, à *la Palisse.* Pradon, à *Mont-Luçon.*	Artigaut, à *Moulins.*
Alpes (B.). Gaston, à *Digne.*	Canton fils, à *Barcelonette* Tartanson, à *Castellane.* Juramy, à *Forcalquier.* Planche, à *Sisteron.*	Guieu, à *Digne.* Bouteille, à *Manesque.*
Alpes. (H.). Brochier, à *Gap.*	Dioque, à *Briançon.* Blanc, à *Embrun.*	Jacques, à *Gap.*
Alpes Maritimes. Mieulle, à *Nice.*	Meline, à *Puget-Theniers.* Salvator, à *San-Remo.*	Feraudy, à *Nice.*
Apennins. Vissei, à *Chiavari.*	Gazzani, à *Sarzane.* Lans ※, à *Pontremoli.* Adamini, à *la Spezia.*	Raggio, à *Chiavari.*
Ardèche. Gamon, à *Privas.*	Corenfustier, à *Argentièr.* Frachon, à *Tournon.*	Garnier, à *Privas.*
Ardennes. Haudry de Janvry, à *Mézières.*	Billaudel, à *Rethel.* Briois, à *Rocroy.* Lemoine, à *Sedan.* Hallez, à *Vouziers.*	Torchet, *Charleville. Mézières.*
Ariège. Larroque, à *Foix.*	Campan, à *Pamiers.* Marc-Boué, à *St.-Girons.*	Goulard, à *Foix.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Arno. Sourdeau, à *Florence.*	Thissier, à *Arezzo.* Coccoli, à *Pistoie.* Sornin, à *Modigliana.*	Piamonti, *Ier arrond.* Delavault, *IIe arrond.* } *Florence.*
Aube. Pierlot, à *Troyes*..	Dayma, à *Arcis.* Pillard, à *Bar-sur-Aube.* Damien, à *Bar-sur-Seine.* Boucher, à *Nogent-sur-S.*	Astier, à *Troyes.*
Aude. Rivals, à *Carcassonne*.....	Clauzel, fils, à *Narbonne.* Largey, à *Castelnaudary.* Roillet, à *Limoux.*	Sicard, à *Carcassonne.* Poulharies-Glèze, à *Narbonne.*
Aveyron. Gresset, par interim, à *Rhodès.*	Canel, fils, à *Espalion.* Solinhac, à *Milhau.* Armand fils, à *Ste.-Afriq.* Dissez, à *Villefranche.*	Balza-Vialatelle, à *Rhodès.*
Bouch. de l'Elbe. Garnier Deschênes, à *Hambourg.*	Mure, à *Lubeck.* Bruyère, à *Stade.* Meyer, à *Lunebourg.*	Heise fils, Clefeker, } à *Hambourg.*
B. de l'Escaut. Van-Stapele, à *Middelbourg.*	Lammens, à *Goes.* Schurbeke-Boeye, à *Z.e-riczée.*	Hazebomme, à *Middelbourg.*
B. de la Meuse. Dreux, à *La Haye.*	Dewert, à *Rotterdam.* Vanderverff van Zindelan, à *Dordrecht.* Rumph, à *Brielle.* Van Noort, à *Leyde.* Hane Graaff, à *Gorcum.*	Thoen, Ier. *arrond.* Notenius VanEsbroe, IIe. *arrond.* } à *La Haye.*
Bouch. du Rhin. De la Court (C. ✠), à *Bois-le-Duc.*	Van Rykevorsel, à *Eindhoven.* Debruyn, à *Nimègue.*	Killian, à *Bois-le-Duc.*
Bouch.-du-Rhône. André, à *Marseille.*	Sallier, à *Aix.* Bonthoux, à *Tarascon.*	Goupy, Duval, Coriol, } à *Marseille.*
B. du Weser. Rathgen, à *Breme.*	Romer, à *Oldenbourg.* Pouillot, à *Bremerlehe.* Thiele, à *Nienbourg.*	Hattorf, Wilhelmy, } à *Brême.*
B. de l'Yssel. Van Marle, à *Zwol*	Van Doornink, à *Almelo.* Wicherlinck, à *Deventer.*	Vandelinde, à *Zwolle.*
Calvados. Pellapra, à *Caen*..	Le Roy, à *Bayeux.* Gillotin, à *Pont-l'Evêque.* Asselin, à *Lisieux.* Lefournentier, à *Falaise.* Berrurier, à *Vire.*	Aviat du Parqui, à *Caen.* Basley, à *Bayeux.* Serant, à *Falaise.* L'heure, à *Lisieux.* Collin, à *Vire.*
Cantal. Croizet, à *Aurillac.*	Chirol fils, à *St-Flour.* Galvaing, à *Mauriac.* De Brives, à *Murat.*	Croizet, (A.) à *Aurillac.*

Noms des Receveurs generaux et leurs Residences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Charente. Astier, à *Angouleme*.	Calluaud, à *Barbezieux.* Dulignon, à *Cognac.* Lesueur, à *Confolens.* Boisnier, fils, à *Ruffec.*	Boissar, à *Angoulême.*
Charente inférieure. Max. Titon, à *La Rochelle*	Hubert, à *Jonsac.* Charon, à *Marennes.* Tessier, à *Rochefort.* Serin-Cordiniere, à *Saintes.* LeVallois, à *S.J.-d'Angély*	Bruna, à *La Rochelle.* Vandamme, à *Saintes.* Chardonneau, à *Rochefort.*
Cher. Gressin, à *Bourges.*	Pernot, à *Sancerre.* Gaulmier, à *St.-Amand.*	Dupreuil, à *Bourges.*
Correze. Floucaud, à *Tulle.*	Blanchard, à *Brives.* Dupin de Belloc, à *Ussel.*	Leix, à *Tulle.*
Corse. Pô, à *Ajaccio.* . .	Multedo, à *Bastia.* Casalta, à *Calvi.* Mariani fils, à *Corte.* Ornano, à *Sartène.*	Stephanopoli, à *Ajaccio.* Astima, à *Bastia.*
Côte-d'Or. Lejeas, à *Dijon.*	De Roye, à *Beaune.* Fabry, à *Chatillon.* . . . . ., à *Sémur.*	Frantin, à *Dijon.*
Côtes-du-Nord. Latimier - Duclésieux, à *Saint-Brieux.*	Vienot, à *Lannion.* Dufresne-l'Aigle, à *Dinan.* Viel, à *Loudéac.* Després, à *Guingamp.*	Gicquel, à *St-Brieux.* Lecoat, à *Lannion.* Aubry-Louhas, à *Dinan.* Homo, à *Guingamp.*
Creuse. De Varambon fils, à *Guéret* . . .	Dupuy, à *Aubusson.* Tixier, à *Bourganeuf.* Darchis fils, à *Boussac.*	Lemaigre, à *Gueret.*
Doire. Kesner ✵, à *Ivrée.*	Biava, à *Ivrée.* Defay, à *Aoste.* Roubaud, à *Chivasso.*	Batbie, à *Ivrée.*
Dordogne. Chambon, à *Périgueux*.	Lecomte, à *Sarlat.* De Segur, à *Bergerac.* Grolhier, à *Nontron.* Fargeot fils, à *Riberac.*	La Combe, à *Périgueux.*
Doubs. Monnot fils, à *Besançon.*	Barbier, à *Beaume.* Laborey, à *Pontarlier.* Grangier, à *Ste.-Hipolyte.*	Grangier, à *Besançon.*
Drôme. Blachette, à *Valence.*	Rambaud, à *Die.* Gimbert, à *Montélimart.* Verdet, à *Nyons.*	Chancel, à *Valence.*
Dyle. Passy, à *Bruxelles.*	Lintz, à *Louvain.* Roussy, à *Nivelles.*	V. André, à *Bruxelles.* Roup, à *Bruxelles.* Hevrard, à *Louvain.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Ems occidental. Van Hasselt, à *Groningue.*	Lewe, à *Appingadam.* VanAlberda, à *Winschoot* Hostede, à *Assen.*	Fiassen, à *Groningue.*
Ems oriental. Bac Meister, à *Aurich.*	Bluhm, à *Emden.* Janesson, à *Jever.*	Reuter, à *Aurich.*
Ems supérieur. Albert, à *Osnabruck.*	Peyre, à *Quackenbruck.* Strucker, à *Lingen.* Lhuilier, à *Minden.*	Brand, à *Osnabruch.*
Escaut. Le Baron Muguet-Varanges, à *Gand.*	De Montménard, à *Audenarde.* Masse, à *Eecloo.* Tanquerelle, à *Termonde.*	Brabander, Ier *arrondissem.* Pein, IIe *arr.* } à *Gand.*
Eure. Gazzani, à *Evreux.*	Pluchart, à *Pont-Audemer.* Simon, fils, à *Louviers.* Carville, *aux Andelys.* Eloy-Capelle, à *Bernay.*	Fouché, à *Evreux.* Tremblay, à *Verneuil.* Guille, à *Bernay.* Regnard, à *Pontaudemer* Morin, à *Louviers.* Lambert fils, à *Beuzeville.* Charpentier, *aux Andel.*
Eure et Loir. De Labouere, à *Chartres.*	Proust, à *Nogent.* Depradine, à *Châteaudun.* Marchal, à *Dreux.*	Maugars, à *Chartres.* Egasse, à *Dreux.* Barré Ducheminé, à *Châteaudun.* Chancerel Jodon, à *Nogent-le-Rotrou.*
Finistère. Sauvinet, à *Quimper.*	Moreau, à *Brest.* St.-Geniez, à *Morlaix.* Le Breton, à *Châteaulin.* Billette fils, à *Quimperlé.*	Aubineau, à *Brest.* Ansquer, à *Châteaulin.* Garel, à *Morlaix.* Bosc, à *Quimperlé.* . . . . . . , à *Quimper.* Loriol, à *St-Pol-Leon.*
Forêts. Milleret fils, à *Luxembourg.* . . .	De Roisin, à *Bitbourg.* Tock, à *Dieckrich.* Maguette, à *Neufchâteau.*	Garnier, à *Luxembourg.*
Frise. Teitsma, à *Leeuwarden.*	Witteveen, à *Heerenveen.* Tibma, à *Sneek.*	Roorda, à *Leeuwarden.*
Gard. La Barollière ✻, à *Nismes.*	Vasnier, à *Alais.* Duclap, à *Uzès.* Aigoin, à *S. Hipolyte.*	Possac-Genas, à *Nismes.* Viguier, à *Beaucaire.* Morel, à *Alais.* Esprit-Mayran, à *Uzès.* Raynaud, à *Pont-S.-Esprit.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Garonne. (Haute) Marragon, à *Toulouse*.	Vivès, à *Villefranche*. Sevene, fils, à *Muret*. S.-Julien, à *S.-Gaudens*.	Pascal, à *Toulouse*.
Gênes. Baratta, à *Gênes*. .	Gazzani, à *Novi*. Tiran, à *Bobbio*. Meynardi, à *Voghera*. Avalli, à *Tortone*.	Bianchi, Assereto, } à *Gênes*.
Gers. Mas, à *Auch*. . .	Drouillard, à *Condom*. Pouzols, à *Lectoure*. Pervencher, à *Lombez*. Bonnecaze, à *Mirande*.	Mauroux, à *Auch*.
Gironde. Declerck, à *Bordeaux*.	Nicolas, à *Bazas*. Redeuilh, à *Blaye*. Constant, à *Lesparre*. Ravot, à *Libourne*. Doucet, à *la Réole*.	Duphot, Boyer, Hennet, } à *Bordeaux*.
Hérault. Despous fils, à *Montpellier*. . .	Pradal, à *St.-Pons*. Viennet fils, à *Beziers*. Lugagne-Jourdan, fils, à *Lodève*.	Serviez, à *Béziers*. Germain, à *Montpellier*.
Ille et Vilaine. De Toustain, à *Rennes*.	Danican, fils, à *S.-Malo*. Moriceau, à *Fougères*. Hevin, à *Vitré*. Jausions, fils, à *Redon*. Guynot - Boissiere, à *Montfort*.	Maudet, à *Montfort*. Janvier, à *Redon*. Millet, à *Rennes*. Rouhault, à *St-Malo*. Charlot, à *Fougères*. Vatar, à *Vitré*.
Indre. Madinier, à *Châteauroux*. . . .	Gaigneau-Thurot, à *Issoudun*. Robin-Duvernet, à *Lachâtre*. Delacoux-Marivault, au *Blanc*.	Martinet, à *Châteauroux*.
Indre et Loire. Peyrusse, à *Tours*.	Deville, à *Chinon*. Lesleu, à *Loches*.	Fournier, à *Tours*.
Isère. Giroud, à *Grenoble*.	Faulcon, à *Latour-du-Pin*. Clerc, à *Saint-Marcellin*. Pillieron, à *Vienne*.	Falcon, à *Grenoble*.
Jemmape. Hennekinne, à *Mons*.	Coupez, à *Charleroi*. Verdure, à *Tournay*.	Duviviers, à *Mons*. Grandjean, à *Tournay*.
Jura. Panet fils, à *Lons-le-Saulnier*.	Commoy, à *St.-Claude*. Delandes, à *Dôle*. Guyon, à *Poligny*.	Guerin, à *Lons-le-Saulnier*.

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Landes. Dayries, à *Mont-de Marsan* . . .	Durrieu, *à Saint-Sever.* Dompnier, *à Dax.*	Peyrere, *à Mont-de-Marsan.*
Léman. Chastel, à *Genève.*	Mauris, *à Bonneville.* Bard, *à Thonon.*	Montanier, *à Genève.*
Lippe. Berg, à *Munster.*	Lenthaus, *à Rees.* Dietmars, *à Steinfurt.* Deloos, *à Neuenhaus.*	Villée, *à Munster.*
Loir et Cher. Lefebvre ✻, à *Blois.*	Marganne, *à Vendôme.* Drouet, *à Romorentin.*	Petitpareau, *à Blois.*
Loire. Tellier, à *Montbrison.*	Julliard, *à Saint-Etienne.* Solliers, E. *à Roanne.*	Melleret, *à Montbrison.* Castel, fils, *à St-Etienne.*
Loire. (Haute.) DeParron, au *Puy.*	Borne, *à Brioude.* Joucerand, *à Yssingeaux.*	Duranson-Corentin, *au Puy.*
Loire inférieure. Law-Lauriston, à *Nantes.*	Butel, *à Ancenis.* Delaunay, *à Châteaubrian* Minard, *à Paimbœuf.* Grimperel, *à Savenay.*	Dupin-Ferrieres, *à Châteaubriant.* Lajarriette, *à Nantes.* Rouhaud, *à Guerande.* Denis, *à Paimbœuf.*
Loiret. Doyen, à *Orléans.*	Gilbon, *à Pithiviers.* Hardoin, *à Montargis.* Devade, *à Gien.*	A. Geffrier, V. Geffrier, *à Orléans.*
Lot. Baudon, à *Cahors.*	Bonhomme, *à Gourdon.* Besse, *à Figeac.*	Mercier, *à Cahors.*
Lot et Garonne. Lemaitre, à *Agen.*	Dudevant, *à Marmande.* Deslandes, *à Nérac.* Dubruel, *à Villeneuve.*	Laubarede, *à Agen.*
Lozère. Borrelly, fils, à *Mende*	Frain, fils, *à Florac.* Guillemon, *à Marvejols.*	Valantin, *à Mende.*
Lys. Mortier, à *Bruges.*	Tourteau, *à Ypres.* Chomel, *à Courtray.* Albert, *à Furnes.*	Debucher-Charlier, *à Bruges.* Piguery, *à Courtray.* Peterinck, *à Ypres.*
Maine et Loire Taillepied de Bondi, à *Angers.*	Lecrosnier, *à Ségré.* Dutier, *à Baugé.* Bodin, *à Saumur.* Drouillard-du-Karbec, *à Beaupréau.*	Merlet-Lamotte, *à Angers.* Vinet, *à Saumur.* Boursier, *à Beaufort.* Bagneris, *à Chollet.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Manche. Bunel, à *Saint-Lô.*	Le Marois, *à Valognes.* DeLabelinaye, *à Mortain.* Fremond, *à Avranches.* Coupard, *à Coutances.* Maillard, *à Cherbourg.*	Vialatte, *à Saint-Lô.* Le Boulli, *à Cherbourg.* Despinasse, *à Valognes.* Lair, *à Coutances.* Langlois, *à Carentan.*
Marengo. Le ·iset, à *Alexandrie.*	Chiorando, à *Alexandrie.* Crésia, à *Casal.* Testa Fochi, *à Asti.*	Gaudry, *à Alexandrie.*
Marne. Pein, à *Chaalons.*	Leclerc, *à Epernay.* Clouet, *à Rheims.* Marchand, *à Ste-Ménéhould.* Jobert, *à Vitry-sur-Marne.*	Chenet, fils, *à Chaalons.* Berton, I[er] *arrondiss.*, Debelly, *II[e] arrondiss.*, *à Rheims.*
Marne. (Haute) Boucheporn, à *Chaumont.* . .	Paillette-de-Lisle, *à Vassy.* Couvreux, *à Langres.*	Girardon, *à Chaumont.*
Mayenne. Boutray, à *Laval.*	Rouillon, *à Château-Gontier.* Esnault, *à Mayenne.*	Boutray-S.-Vast, *à Laval* Legué-la-Bivierre, *à Château-Gontier.* Le Pecheux-du-Hautbourg, *à Mayenne.*
Méditerranée. Despinchal ✻, à *Livourne.*	Lionnet, *à Pise.* Grienmard, *à Volterra.* Pezzella, *à Porto-Ferrajo* (Isle d'Elbe).	Fournier, I[re] *division.*, Cathelin, II[e] *division*, *à Livourne.*
Meurthe. Monnier, à *Nancy.*	Blahay, *à Château-Salins* Mallarmé, *à Lunéville.* Thirion, *à Sarrebourg.* Petitjean, *à Toul.*	Bois, *à Nancy.*
Meuse. Buffault, à *Bar sur Ornain.*	Bonnescuelle-Lespinois, *à Commercy.* Roussell, *à Montmédy.* Vinaty, *à Verdun.*	Dufossey, *à Bar-sur-Ornain.*
Meuse-Inférieure. Veugen, à *Maestricht.*	Digand, *à Hasselt.* Leclercq, *à Ruremonde.*	. . ., *à Maëstricht.*
Mont-Blanc. Besson, fils, à *Chambéry.*	Delatte fils, *à Annecy.* Morin, *à Moutiers.* Hennequin, *à S.-Jean-de-Maurienne.*	Deville, *à Chambéry.*
Montenotte. Mariani, à *Savone*	Fabre, *à Port-Maurice.* Deroo, *à Acqui.* Davico, *à Ceva.*	Rossi, *à Savone.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Mont-Tonnerre. Reizet, à *Mayence.*	De Creutzer, *à Spire.* Gugel, *à Kaiserslautern.* Deleval, *à Deux-Ponts.*	Yungman, *à Mayence.*
Morbihan. Danet fils, à *Vannes*	Bigot de Préameneu, *à Napoléonville.* Dahirel, *à Ploermel.* Ansault, *à l'Orient.*	Michel, fils, *à l'Orient* Castaigni, *à Vannes.* Morand, *à Napoléon-ville.*
Moselle. Possel, à *Metz.* . .	Marchand, *à Briey.* Couturier, *à Sarreguemines.* Barrault fils, *à Thionville*	Lamy, *à Metz.*
Nèthes (Deux) Ducos, à *Anvers.* .	Grillot, *à Malines.* Veillet - Deveaux, *à Turnhout.* Hovyn, *à Breda.*	Desvignes, Ier *arrond.* } *à Anvers.* Tribert, *IIe arrondiss.* } *à Anvers.* Choquet, *à Malines.*
Nièvre. Lefebvre-Lemaire, à *Nevers.*	Riondet, *à Château-Chinon.* Bardet, *à Clamecy.* LeblancDubignac, *à Cosne*	Pagès, *à Nevers.*
Nord. Gossuin, à *Lille.* .	Maupassant, *à Avesnes.* Beaulieu, *à Dunkerque.* Lienard, *à Cambray.* Duriez, *à Douai.* Reynart, *à Hazebrouck.*	Dibos, *à Lille.* Bourdon, *à Dunkerque.* Clément, *à Douai.* Marrissal *à Valenciennes.* Delimal, *à Cambray.*
Oise. Achille Gibert, à *Beauvais.*	Duvivier, *à Clermont.* Lhuillier ✳, *à Compiègne.* Saint-Paul, *à Senlis.*	Delacroix, *à Beauvais.* . . . . . , *à Clermont.* Guitard, *à Noyon.* Langlois, *à Compiègne.* Paris, *à Senlis.*
Ombrone. Boccardi, à *Sienne.*	Manci, *à Grosseto.* Marucchi, *à Montepulciano.*	Faleri, *à Sienne.*
Orne. Decrès, à *Alençon.*	Roulleaux, *à Domfront.* Larroc, *à Argentan.* Gautier, *à Mortagne.*	Romet, *à Alençon.* Duhomme, *à Argentan.* Renard, *à Domfront.* Fretté, *à Mortagne.* Rosey, *à l'Aigle.*
Ourte. Desoër fils, à *Liége.*	Bonnéscuelle-Surmont, *à Huy.* Vistoo, *à Malmédy.*	Vialla, *à Liége.* Doutrelepont, *à Malmedi.* Cacqueray, *à Spa.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Pas-de-Calais. Harlé fils, à *Arras.*	Ternaux, *à Boulogne.* Garapin, *à Saint-Omer.* Joly, *à Béthune.* Corne, *à Saint-Pol.* Lefebvre, *à Montreuil.*	Martin, *à Arras.* Bonnefoux, *à Boulogne.* Mancel, fils, *à Calais.* Acloque, *à Bapaume.* Aigoin, *à Hesdin.* Bultel, *à St-Omer.* Dassenoy, *à Aire.* Delambre, *à Béthune.* Roode, *à Saint-Pol.*
Pô. Musnier l'Hérable, à *Turin.*	Valory, à *Turin.* Simondi, à *Pignerol.* Lacroix, à *Suze.*	Bertini, Simon, Leyris, *à Turin.* Molinier, *à Chiery.* Serras, *à Carmagnole.*
Puy-de-Dôme. Gilbert-de-Riberolles fils, à *Clermont.*	Forestier, *à Ambert.* Prieur, *à Issoire.* Roume de Saint-Laurent, *à Riom.* Darrot, *à Thiers.*	Parron, *à Clermont.* Culhat-Coreil, *à Riom.* Tapon Chollet, *à Thiers.*
Pyrénées (basses). Rouziés, à *Pau.* . .	Lerembourre, *à Bayonne.* Pourtauborde fils, *à Mauléon.* Cap-de-Pon, *à Oléron.* Petriat, *à Orthez.*	Estaria, *à Pau.* Mercier, *à Bayonne.*
Pyrénées (hautes) Barbanègre, à *Tarbes.*	Féurier, *à Argelès.* Lay, *à Bagnères.*	Duclos, *à Tarbes.*
Pyrénées Orient. St.-Léger, à *Perpignan*	Vilar, *à Prades.* Delcros-Rodor, *à Céret.*	Rougé, *à Perpignan.*
Rhin (Bas). Doumerc-Belan, à *Strasbourg.* . . .	Graeff, *à Sélestat.* Ferrand, *à Saverne.* Widmann, *à Wissembourg.*	Hugot, I[er] *arrondiss.*, Poncet, *II[e] id* *à Strasbourg.*
Rhin (Haut-) Marx, à *Colmar.* .	Haas, *à Belfort.* Mauger, *à Delémont.* Marx fils, *à Porentruy.* Perrot, *à Altkirck.*	Quefemme, *à Colmar.*
Rhin et Moselle. Achard, à *Coblentz.*	Mandheux, *à Bonn.* Robert, *à Simmern.*	Linz, fils, *à Coblentz.*
Rhône. Nivière, fils, à *Lyon.*	Remy de Campeau, *à Villefranche.*	Plouvié (*Midi*), Jame (*Nord*), Jacquier (*O.*), *à Lyon.* Morel, *à Villefranche.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Roër. Le Baron Dalton, à *Aix-la-Chapelle.*	Boisserrée, à *Cologne.* Kopp, à *Crevelt.* Euler, à *Clèves.*	Boyé, à *Aix-la-Chapelle.* Champagne, à *Cologne.*
Rome. Cavagnari, à *Rome.*	Sinibaldi, à *Tivoli.* Peureux, à *Viterbe.* Silvant, à *Velletri.* Tamberlichi, à *Frosinone.* Aluffi, à *Rieti.*	Seuthis, Ier. *arrond.* Costangis, *IIe. arr.* } *à Rome.*
Sambre et Meuse. Akermann, à *Namur.*	Neukome, à *Dinant.* Fonvent, à *Marche.* Zoude, à *Saint-Hubert.*	Hangard, à *Namur.*
Saône (Haute). Junot, à *Vesoul.*	Rousset, à *Gray.* Gousset, à *Lure.*	Boudot, à *Vesoul.*
Saône et Loire. Moreau, à *Macon.*	Joly, à *Châlon.* Mehu, à *Charolles.* Bleton, à *Louhans.* Bertheault, à *Autun.*	Dumalle, à *Mâcon.* Brunel, à *Châlons-S.-S.*
Sarre. Failly, à *Trèves.*	Blondin, à *Birkenfeld.* De Boulogne, à *Sarrebruck.* Staadt, à *Prum.*	Geyer, à *Trèves.*
Sarthe. Goupil, fils, au *Mans.*	Joly, à *Mamers.* Vaquier, à *Saint-Calais.* Fourmy, à *la Flèche.*	Faucillon-Duparc, au *Mans.* Cousin, à *Bonnetable.* Collet des Brunetières, à *la Ferté-Bernard.* Lacharbotières, à *Mamers.* Bodin de Dijeon, à *la Flèche.* Marc, à *Sablé.* Anjubault-Laborde, à *Saint-Calais.*
Seine. Voyez page 840.	De *Saint-Denis*, de *Sceaux*, voy. page 842.	*A Paris*, Voyez p. 841.
Seine et Marne. Jars, à *Melun.*	Grandjean, à *Coulommiers.* Frignet, à *Meaux.* Mesnager, à *Fontainebleau.* Deséjournés-Moricourt, à *Provins.*	Pigalle, à *Melun.* DeMartinprey, à *Meaux.* Marrier de Chanteloup, à *Fontainebleau.* Jarry, à *Montereau.* Despoix, à *Brie.* Laurence à *Coulommiers.* Guyon, à *Nemours.* Choiseltat, à *Provins.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Residences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Seine et Oise. Gilles, à *Versailles.*	Jantet, à *Corbeil.* Pillas, à *Etampes.* Ponsard, à *Mantes.* Abraham, à *Pontoise.* Dorliac, à *Rambouillet.*	Ballan, à *Versailles.* Durand, à *Mantes.* Mauris, à *Pontoise.* Malassis, à *Gonesse.* Codechevre, à *Dourdan.* Lestumier, à *Corbeil.* Machelard, à *S.-Cloud.* Leroi d'Artevelle, à *Etampes.* Veau de la Nouvelle, à *Arpajon* . . . . ., à *Poissy.*
Seine-Inférieure. Le Baron Corbineau (O. ✻), à *Rouen.*	Chauvot Duhesme, au *Hâvre.* Loche, à *Yvetot.* Mouquet, à *Dieppe.* Toussaint, fils, à *Neufchâtel.*	Brulley, Ier *arrondiss.* à *Rouen;* Dechievres, *IIe id.* à *Rouen;* Dumouchel, *IIIe id.* à *Rouen;* Pourru, au *Hâvre.* . . . . ., à *Elbeuf.* Guéroult, à *Dernetal.* Gally, à *Yvetot.* Romain, à *St-Valery.* Ferment, à *Bolbec.* Morel, à *Fécamp.* Estancelin, à *Eu.* Bodin-Hulin, à *Gournay.* Bienfait, à *Neufchâtel.* Caumont, à *Dieppe.*
Sesia. Delaleut, à *Verceil.*	Lamotte, à *Verceil.* Trompeo, à *Bielle.* Chaudesaigues, à *Santhia.*	Seraphini, à *Verceil.*
Sèvres (Deux) Proust, à *Niort.*	Blactot, à *Thouars.* Mounier, à *Parthenay.* Minot, à *Melle.*	La Bouterie, à *Niort.* Sainton, à *St-Maixent.* Drouineau, à *Thouars.* Servant, à *Partenay.* Bernardin, à *Melle.*
Simplon. Deflotte, à *Sion.*	. . . . ., à *Brigg.* . . . . ., à *St.-Maurice.*	Dufay, à *Sion.*
Somme. Louchet, à *Amiens.*	Leveau, à *Abbeville.* Marcotte, à *Doullens.* Lemercier, à *Péronne.* Carboni, à *Montdidier.*	Hullot, à *Amiens.* Pourfour, à *Abbeville.* Paillat, à *Doullens.* Boucher, à *Montdidier.* Jeannet Cambronne, à *Roye.* Pellet, à *Péronne.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Stura. Drappier, à *Coni.*	Deidier, à *Coni.* De Cressy, à *Savigliano.* Isasca, à *Saluces.* Cattaneo, à *Alba.* Brizon du Roure, à *Mondovi.*	Castelmagno, à *Coni.* Benoit, à *Saluces.* Dupuis, à *Fossano.*
Tarn. Agniel, à *Alby.*	Marturé, à *Castres.* Curial, à *Gaillac.* Saugeon, à *Lavaur.*	Andrieu Eugène, fils, à *Albi.*
Tarn et Garonne. Anduze, à *Montauban.* . . .	Prevot-Saint-Cyr, à *Castel-Sarrazin.* Baurez, à *Moissac.*	Dissez, à *Montauban.*
Taro. Pepin-Castellinard, à *Parme.*	Ignace Diati, à *Plaisance.* Agnier à *Borgo-San-Donnino.*	Braibantie, Bonaide-Sforni, à *Parme.*
Trasimène. Santa-Croce, à *Spoleto.*	Cinelli, à *Perugia.* Bousquet, à *Foligno.* Morelli, à *Todi.*	. . . .
Var. Cagniard, à *Toulon.*	Isnard, à *Grasse.* Mousset, à *Draguignan.* Garcin, à *Brignoles.*	Pellicot, à *Toulon.* Emeri, à *Hieres.* Payen, fils, à *Grasse.* Fonvielle, fils, à *Draguignan.*
Vaucluse. Saint-Martin, fils, à *Avignon.* . . .	Gaufridy, à *Apt.* Alençon, à *Orange.* Germain, à *Carpentras.*	Vallayer, à *Avignon.* Barthelemi, à *Orange.* Rosty, à *Carpentras.* Avon de Ste.-Colombe, à *Apt.*
Vendée. Luce, à *Napoléon.*	Rochex, *aux Sables d'Olonne.* Duboy, à *Fontenay.*	Lamothe, à *Fontenay.* Germain, *aux Sables.* Drouillard, à *Montaigu.* Blanchet à *Noirmoutiers*
Vienne. Chazaud, fils, à *Poitiers.*	Montault, à *Loudun.* Laurence, à *Châtellerault.* Butaud, à *Montmorillon.* Dousset, fils, à *Civray.*	Bourbeau, à *Poitiers.* Chapelet à *Châtellerault* Bonnet, à *Loudun.* Juillet, à *Montmorillon.*
Vienne. (Haute.) Fournier, à *Limoges.*	St. Nexant Blanc, à *Bellac.* Gonneau, à *Rochechouart.* Teytut de la Jarrige, à *St.-Yrieix.*	Naviers Durieux-Peyroux, à *Limoges.*
Vosges. Doublat, à *Epinal.*	Gerardin, à *Mirecourt.* Sonis, à *Neufchâteau.* Petit-Mengin, à *Remiremont.* Fachot, à *Saint-Dié.*	Keringer, à *Epinal.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Yonne. Cropy, à *Auxerre.*	Compaguot, à *Avallon.* Sybertz, à *Sens.* Chezjean, à *Joigny.* Bertheley, à *Tonnerre.*	N. Noirot, à *Auxerre.*
Yssel supérieur. Van Haersolte, à *Arnhem.*	Vildrik, à *Zutphen.* VanRiemsdyk fils, à *Tiel.*	Virieu, à *Arnhem.*
Zuyderzée. Bicker à *Amsterdam.*	Gordom, à *Utrecht.* Langewagen, à *Hoorn.* Van Stoetwegen, à *Amersfoort.* Arntzenius, à *Haarlem.* Dacy, à *Alkmaar.*	Dekock, Ier *arrondiss.* Oltmans, IIe *id.* Witmondt, IIIe *id.* Jones, IVe *id.* Fraser, V^e^ *id.* Zoutman, VIe *id.* — à *Amsterdam.*

Catalogne. . { M. Coquebert, *Receveur à Barcelonne.*
{ M. Reverony Saint-Felix, *Receveur à Gironne.*

Illyrie. . . . M. La Bienvenue, *Receveur général.*

CAISSE D'AMORTISSEMENT.

Rue et Maison de l'Oratoire.

M. le Comte BÉRENGER (C. ✻), *Conseiller d'Etat, Directeur-Général,* à l'Oratoire.

Auditeurs au Conseil d'Etat, voyez *à la suite du Conseil d'Etat.*

Administrateurs.

M. Décrétot ✻, *rue Mazarine, n.* 7.
M. Dutramblay, *rue Thérèse, n.* 5.
M. Labrouste ✻, *rue Jacob, n.* 11.
M. Nansouty-Beauregard, *rue de Lille, n°.* 53.

Secrétariat.

M. Geoffroy, *Secrétaire-Général,* à l'Oratoire.
M. Accarias, *Secrétaire Particulier, et Chef du Bureau des Oppositions.*

Caisse Générale.

M. Mignotte, *Caissier général,* à l'Oratoire.
M. Camille Nugues, *Sous-Caissier* idem

Comptabilité Générale.

M. Paterson, *Directeur des Comptes.*
M. Engelbrecht 1er. *adjoint au Directeur des Comptes, chargé spécialement du Bureau des comptes courans.*

M.

M. Druilhet, 2e. *adjoint, chargé du Bureau de la Comptabilité centrale.*
M. Monseignat. *Chef du Bureau de la comptabilité des Domaines.*
M. Charvet, *Chef du Bureau de la correspondance des domaines.*
M. Changarnier, *Chef du Bureau des Cautionnemens.*
M. Sinet, *Chef du Bureau du Contentieux.*
M. Boyeldieu, *Chef du Bureau des Pièces comptables*

Conseil de l'Administration.

M. Godard, *Avoué au Tribunal de première Instance du département de la Seine*, rue Bertin-Poirée, n. 7.

Agent de Change.

M. Jean Portau, rue Taitbout, n. 34.

La Caisse d'Amortissement est en même temps caisse de garantie et de dépôt.

Comme caisse d'amortissement, elle est chargée de toutes les opérations relatives à l'amortissement de la dette publique.

Comme caisse de garantie, du remboursement à présentation des obligations souscrites pour les contributions par les receveurs généraux, qui ne seraient pas acquittées par eux ; de la comptabilité générale des cautionnemens, de leur remboursement dans les cas prévus par les lois, et de la distribution des intérêts qui y sont attribués.

Comme caisse de dépôt, du service des consignations dans tout l'Empire, tel qu'il est organisé par la loi du 28 nivôse an 13 ; des successions vacantes, du dépôt et du placement en accumulation du produit des effets militaires mis hors de service ; du placement en accumulation des retenues faites sur le traitement des employés des administrations publiques, ou de leur conversion en 5 pour cent pour former un fonds de retraite ; du dépôt du produit libre des biens communaux ; du dépôt du 10e. du revenu foncier des communes, destiné à l'entretien du culte, et de leur contingent pour l'établissement des dépôts de mendicité, et du produit des coupes extraordinaires des bois communaux, etc.

BANQUE DE FRANCE.

Place des Victoires, hôtel Massiac.

La Banque de France a, par les lois des 24 germinal an 11 (14 avril 1803) et 22 avril 1806, le privilège d'émettre seule des billets payables au porteur et à vue. Elle a ce privilege pour quarante ans à partir du premier vendémiaire an 12 (23 septembre 1803).

D'après ses statuts et le décret impérial du 16 janvier 1808, elle doit établir des comptoirs d'escompte dans les villes de département, où les besoins du commerce en feront sentir la nécessité.

Les opérations de la Banque consistent, 1°. à escompter à toutes personnes, des lettres de change et autres effets de commerce, à ordre, à des échéances déterminées qui ne peuvent excéder trois mois, timbrés et garantis par trois signatures, au moins, de commerçans et autres personnes notoirement solvables.

Elle admet néanmoins à l'escompte, tant à Paris que dans ses comptoirs, des effets garantis par deux signatures seulement, mais notoirement solvables, après s'être assurée qu'ils sont créés pour fait de marchandises, si on ajoute à la garantie des deux signatures un transfert d'actions de Banque ou de cinq pour cent consolidé, valeur nominale ;

2°. A faire des avances sur les effets publics qui lui sont remis en recouvrement, lorsque leurs échéances sont déterminées ;

3°. A faire des avances sur les dépôts de lingots ou monnoies étrangères d'or et d'argent qui lui sont faits ;

4°. A tenir une caisse de dépôts volontaires pour tous titres, effets publics, nationaux et étrangers, actions, contrats, obligations de toute espèce, lettres de change, billets, et tous engagemens, à ordre ou au porteur, les lingots d'or et d'argent, les monnoies d'or et d'argent, nationales et étrangères, et les diamans, moyennant un droit de garde sur la valeur estimative du dépôt, qui ne peut excéder un huitième d'un pour cent pour chaque période de six mois et au-dessous.

5°. A se charger pour le compte des particuliers et des établissemens publics, du recouvrement des effets qui lui sont remis;

6°. A recevoir en compte courant les sommes qui lui sont versées par des particuliers et des établissemens publics, et à payer les dispositions faites sur elle et les engagemens pris à son domicile, jusqu'à la concurrence des sommes encaissées.

Les jours d'escompte sont les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

Le taux actuel de l'escompte est à quatre pour cent l'an, pour Paris.

Pour être admis à l'escompte et avoir un compte courant à la Banque, il faut en faire la demande par écrit à M. le Gouverneur, et l'accompagner d'un certificat de trois personnes bien connues.

La Banque ne peut pas admettre d'opposition sur les sommes qu'elle a en compte courant.

On peut céder l'usufruit des actions de la Banque.

Nonobstant la cession de l'usufruit, on peut disposer de la nue-propriété.

Les actions de la Banque peuvent être immobilisées par la simple déclaration du propriétaire. Dès-lors elles sont à l'instar des immeubles de toute nature; elles ont les mêmes prérogatives.

Les actions immobilisées peuvent être affectées à la dotation d'un majorat.

GOUVERNEMENT DE LA BANQUE.

M. le Comte Jaubert (C. ✻) (C. ✻), Conseiller-d'État *à vie*, *Gouverneur*,
M. le Baron Thibon ✻, *premier S.-Gouverneur*,
M. le Baron Rodier, *second Sous-Gouverneur*,
} à la Banque, rue de la Vrillière.

Secrétaire du gouvernement de la Banque.

M. Maillard, à la Banque, rue Ne. des Bons-Enfans, n. 4.

ADMINISTRATION.

Conseil général. *Régents*, Messieurs,

Le Baron Mallet aîné ✻, *Banquier*, rue du Mont-Blanc, n°. 13.
Le Baron Davillier (J. Ch.), *Négociant*, rue Basse-du-Rempart, n°. 16.
Le Baron Delessert, fils (Benjamin) ✻, *Négociant*, rue Coq-Héron, n°. 3.
Le Baron Hottinguer, *Négociant*, rue du Sentier, n°. 20.
Cordier, *Négociant*, rue du faubourg Poissonnière, n°. 8.
Le Chevalier Jame ✻. *Receveur-général de l'administration des droits réunis*, rue de Grenelle Saint-Germain, n°. 25.
Le Chevalier Moreau (Louis-Victor) ✻, *Négociant*, rue Saint-Antoine, n°. 177.
Flory, *Négociant*, rue de la Victoire, n°. 54.

*

Le Baron de Varange, *Receveur-général du département de l'Escaut*, rue Richer, n°. 14, faubourg Poissonnière.
Le Chevalier Roux ☀, *Négociant*, rue Helvétius, n°. 16.
Guitton j^e., *Négociant*, rue Michel-le-Comte, n°. 21.
Ollivier, *Négociant*, rue du Faubourg Poissonnière, n°. 6.
Lafitte, *Banquier*, rue du Mont-Blanc, n°. 9.
Ducos, *Receveur-général du département des Deux Nèthes*, rue Taitbout, n°. 16.
Buffault, *Receveur-général du département de la Meuse*, rue de Provence, n°. 54.

Censeurs, Messieurs,

Martin de Puech, *Négociant*, rue de Richelieu, n°. 92.
Le Baron Robillard, *Négociant*, rue du Mont-Blanc, n°. 22.
Martin, fils d'André, *Négociant*, rue du Faub. Poissonnière, n. 5.

Conseil d'Escompte, Messieurs,

Bellangé, *Négociant*, rue Neuve-Saint-Denis, n°. 14.
Brunier, jeune, *Commerce des Bois*, quai Saint-Bernard, n°. 47.
Chevals, *Négociant*, rue de Grammont, n°. 19.
Damemme, *Négociant*, rue Neuve Saint-Augustin, n. 17.
Guyot Delisle, *Négociant*, rue Simon le-Franc, n°. 8.
Lafond (Et.), *Commerce des Vins*, quai de la Tournelle, n°. 21.
Martineau, *de la maison* Lefebvre, Martineau et *Compagnie*, *Banquiers*, rue Chapon, n. 11.
Monier (Louis), *Négociant en Soierie*, rue Thibautodé, n°. 20.
Perrier, *Banquier*, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 27.
Renet, *Commerce des Vins*, quai de Béthune, n°. 20.
Ternaux Rousseau, *Commerce des Draps*, place des Victoires, n. 3.
Tiolier, *Négociant*, quai de Béthune, n. 12.

Chefs principaux, Messieurs,

Le Baron Garat, *Directeur*, ...
Delafontaine, *Caissier principal*. . . . .
Decrousaz-Cretet, *Contrôleur*. . . . .
Audibert père, *Secrétaire du Conseil général*,
} à la Banque, rue des Bons-Enfans, n. 4.

De Coincy (Victor), *Archiviste*, rue Cérutty, n°. 36.

Chefs Particuliers, Messieurs,

Soret, *Chef du Bureau de l'Escompte*.
Dibarrart, *Chef du Bureau des Actions*.
Brisebarre, aîné, *Chef du Bureau des effets au comptant*.
Brisebarre, jeune, *chef du Bureau des Livres*.
Ville, fils, *Chef du bureau de l'imprimerie et des billets*.

Caissiers Particuliers, Messieurs,

Bizouard, *Caissier des Recettes.*
Maisonnier, *Caissier de la première Caisse de paiement.*
Delafrenaye, *Caissier de la deuxième Caisse de paiement.*
Messié, *Caissier pour l'échange des billets contre espèces.*

Contentieux.

M. Armey, *Avocat au Conseil*, rue de la place Vendôme, n°. 3, M. Bonnet, *Avocat*, rue du Sentier, n°. 14, M. le Chevalier Legras ✻, *Avocat au Conseil*, rue des Fossés-Montmartre, n°. 8, M. Pérignon, *Avocat*, rue neuve S.-Augustin, n°. 8,	*Conseil.*

M. Marchoux, *Notaire*, rue Vivienne, n°. 6.
M. Juge, *Avoué au Tribunal de première instance*, rue du Port-Mahon, n. 10.
M. Millard, *Huissier*, rue Saint Martin, n°. 71.
M. Delannoy, *Architecte*, au Conserv. de Musique, rue Bergère.
M. Lacroix, *Docteur en Chirurgie*, rue Coq-Héron, n°. 16.

Comptoirs d'escompte de la Banque de France.

Les comptoirs d'escompte ou succursales de la Banque sont sous sa direction immédiate.

Leurs opérations sont les mêmes que celles de la Banque ; ils escomptent au même taux.

Il y a un comptoir d'escompte dans chacune des villes de Lyon, de Rouen et de Lille.

Comptoir de Lyon.

M. Darnal Mayer, *Directeur.*

Administrateurs, Messieurs,

Audiffret, *de la maison* Ch. Audiffret *et Compagnie.*
Bodin, aîné, *de la maison* Bodin, frères.
Brulé, *de la Maison* Maille et Brulé.
Cazenove, *de la maison* Cazenove *et Compagnie.*
Duport, père, *de la maison* Duport, père et fils.
Nivière, *Receveur-Général du département du Rhône.*
Quevremont, *de la maison* Quevremont Balleydier *et Compagnie.*
Reyne, *de la maison* Reyne *et Compagnie.*
Couderc, *de la maison* Couderc, père et fils, et Scherb *et Compag.*
Vincent, *de la maison* C.-G. Vincent *et Compagnie.*
. . . .
. . . .

Censeurs, Messieurs,

Bontoux père, Joyard, Charasson jeune,	*Négocians.*

Comptoir de Rouen.

M. Guttinguer, *Directeur.*

Administrateurs, Messieurs,

Desmarets, fils, *Négociant.*
Duvergier, (Léon), *de la maison* Duvergier, frères.
Etard, *de la maison* Le Couteulx *et Compagnie.*
Lefevre (Victor-Elie), *Négociant.*
Le Chevalier Lezurier, aîné (O. ✻), *de la maison* Lezurier, frères.
Martin (Isaac), *de la maison* frères Martin.
Pinel, fils, *de la maison* J.-B. Pinel et fils.
Reverdun, Rondeaux, Sellier, } *Négocians.*

. . . .

Censeurs, Messieurs,

Dupont, *de la maison* F. Dupont *et Compagnie.*
Quesnel, *de la maison* Quesnel, frères.
Ribard (Prosper), *Négociant.*

Comptoir de Lille.

M. Revoire, *Directeur.*

Administrateurs, Messieurs,

Carpentier-Leperre, *Commissionnaire en productions et fabrications du pays.*
Dequesne (Ch.), *Négociant.*
Gossuin, *Receveur-général des contributions publiques.*
Renty (Louis), *Chef de la maison* Renty et sœur.
Van Hoenacker, *Négociant.*

Censeurs, Messieurs,

Beaussier-Mathon, Feves Ghesquier, Dutilloy, } *Négocians.*

SECTION II.

Agens et Payeurs extérieurs du Trésor impérial.

Payeurs *pour le service de la Guerre dans les divisions Militaires.*

Ces Payeurs sont nommés par le Ministre du Trésor impérial, en exécution de l'arrêté du 18 frimaire an 12. D'après le même arrêté, le Ministre règle le nombre et la résidence des préposés de ces comptables et leur nomination est soumise à son approbation.

Numéros des Divisions Militaires.	Résidence des Payeurs divisionnaires.	Noms des Payeurs divisionnaires.	Résidence des Préposés des Payeurs divisionnaires.	Noms des Préposés.
1. (1).	*Paris.*	Dutilleul*.	*Beauvais.*	Cornetet.
			[illegible]	Boutet.
			Orléans.	Bouhébent.
			Melun.	Dubouché.
			Chartres.	Maugars.
			Versailles.	Brichard.
			La Fere.	Walois.
			S-Quentin.	Abbema.
			Soissons.	Defienne.
2.	*Mézières.*	Godart.	*Bar.*	Dupin-de-la-Guerivière
			Châlons.	Godart, fils.
			Givet.	Collardeau.
			Sédan.	Renard.
			Rocroy.	Briois.
			Montmédy.	Petit-Jean.
			Verdun.	Godart, fils.
			Commercy.	Brodelet.
3.	*Metz.*	Weyer.	*Luxembourg.*	Dresch.
			Longwy	Claude.
			Sarre-Louis.	Tassard.
4.	*Nancy.*	Genin.	*Toul.*	Deville.
			Epinal.	Mallarmé.
			Phalsbourg.	Lefebvre.
			Luneville.	Fabvre Parrel.
5.	*Strasbourg.*	Paul.	*Schelestat.*	Aloyse-Kling.
			Landau.	Cabaret.
			Belfort.	Haas.
			Colmar.	Gillaboz.
6.	*Besançon.*	Larroc.	*Bourg.*	Armand.
			Lons-le-Saulnier.	Courbet.
			Vesoul.	Raillard Granvelle.

(1) Pour les Départemens dont sont composées les Divisions Militaires, *voy.* le Tableau de ces Divisions.

Numéros des Divisions Militaires.	Résidence des Payeurs divisionnaires.	Noms des Payeurs divisionnaires.	Résidence des Préposés des Payeurs divisionnaires.	Noms des Préposés.
7	*Grenoble.*	Renard.	*Genève.*	Laures.
			Gap.	Ruelle.
			Valence.	Blachette.
			Chambéry.	Blanc.
			Sion.	Deflotte.
8	*Marseille.*	Lefevre.	*Digne.*	Bretonneau.
			Aix.	Marguery.
			Avignon.	Lambert.
			Nice.	. . . . . .
			Draguignan.	Lafon.
9	*Montpellier.*	Poitevin.	*Rhodez.*	Vialla.
			Albi.	Andrieu-Eugène.
			Mende.	Bouyon.
			Nimes.	Poussielgue.
			Privas.	Jouve.
10	*Perpignan.*	Delcros aîné.	*Carcassonne.*	Perreau.
			Tarbes.	Boilleau.
			Foix.	Cuzin.
			Auch.	Gimbrère.
			Montauban.	Balazuc.
11	*Bordeaux.*	Molier.	*Pau.*	Manibal.
			Mont-de-Marsan.	Cadilhon.
			Bayonne.	Ouvré.
12	*La Rochelle.*	Person.	*Niort.*	Piet-Berton.
			Napoléon.	Denis Duchiron.
			Poitiers.	Dauvillier.
			Saintes.	Labarre.
			Rochefort.	Chevalier.
			L'Isle-de-Rhé.	Lavialle.
			Isle d'Oléron.	Maurisset.
			Nantes.	Coquebert.
13	*Rennes.*	Vuillaume.	*Brest.*	Villeneuve.
			Vannes.	Jacquet.
			L'Orient.	Coquebert.
			Quimper.	Cormier.
			Saint-Malo.	Bidy.
			Saint-Brieux.	Beuscher.
14	*Caen.*	Langlois.	*Cherbourg.*	Collart.
			Grandville.	Hugon.
			Alençon.	Poimbœuf.
			Saint-Lô.	Leguay.
15	*Rouen.*	Brissot.	*Dieppe.*	Lecanu.
			Le Hâvre.	Loisiliere.
			Evreux.	Duverger.
			Amiens.	Pilvois.

Numéros des Divisions Militaires.	Résidence des Payeurs divisionnaires.	Noms des Payeurs divisionnaires.	Résidence des Préposés des Payeurs divisionnaires.	Noms des Préposés.
			Bruges.	Alex. Rognin.
			Arras.	Delmart.
			Douay.	Freschard
			Dunkerque.	Marcelin.
			Cambray.	Piquet Briss.
16.	*Lille.*	Bully.	*Valenciennes.*	Parent.
			Maubeuge.	Bauduin.
			Saint-Omer.	Carpentier Bellin.
			Calais.	Jacques.
			Béthune et S. Ven.	Delatre.
			Boulogne.	Henin.
17.	*Amsterdam.*	Scitivaux.	*La Haye.*	Heyligers.
			Arnhem.	Vanburg.
			Troyes.	Lefebvre-Demares.
			Auxerre.	Lebart.
18.	*Dijon.*	Dubard.	*Mâcon.*	Turbet.
			Chaumont.	Favier.
			Auxonne.	Chevalier.
			Le Puy.	Persil de Berrens.
19.	*Lyon.*	Guesdon.	*Clermont.*	Bouveret.
			Aurillac.	Boutarel.
			Montbrison.	Bonnot.
			Tulle.	Sage.
20.	*Périgueux.*	Gerard.	*Agen.*	Bert.
			Angoulême.	Liedot.
			Cahors.	Dundas.
			Limoges.	Colomb.
			Nevers.	Duliége.
21.	*Bourges.*	Dauvilliers.	*Guéret.*	Tonnelier.
			Moulins.	Séréville.
			Château-Roux.	Robin.
			Blois.	Villers.
22.	*Tours.*	Romand.	*Le Mans.*	D'Esmery.
			Angers.	Morlane.
			Laval.	Guesdon.
			Mons.	Silvestre.
24.	*Bruxelles.*	Dutramblay, jeune.	*Gand.*	Maes.
			Berg-op-Zoom.	Montrichard.
			Anvers.	Darcy.
			Namur.	Lache Ravaisson.
			Liége.	Denoyelle.
25.	*Maëstricht.*	Allier.	*Aix-la-Chapelle.*	De Joly.
			Bois-le-Duc.	De Liser.
			Munster.	Chaulin.
26.	*Mayence.*	Dauchy.	*Coblentz.*	Grandprez.
			Trèves.	Geretin.

Numéros des Divisions militaires.	Résidence des Payeurs divisionnaires.	Noms des Payeurs divisionnaires.	Résidence des Préposés des Payeurs divisionnaires.	Noms des Préposés.
27 et 28.	*Alexandrie*.	Briffault.	*Turin.*	Adhemar.
			Gênes.	Grillet.
			Parme.	Duchâteau.
			Ivrée.	Lienard-Fleury.
			Verceil.	Lamé-Fleury.
			Coni.	Beraudon.
			Savonne.	Blin.
			Chiavari.	Collas.
29.	*Florence.*	Scitivaux, je.	*Livourne.*	Chaisan.
			Sienne.	Delahaie.
			Porto-Ferrajo.	Dessalle.
30.	*Rome.*	Poeydavant.	*Spoleto.*	Armand.
			Civita-Vecchia.	De Giry.
			Terracine.	Lesen
31.	*Groningue.*	Lacroix.	*Aurich.*	Chauchard.
			Zwolle.	Smith
			Leeuwarden.	Volck.
32.	*Hambourg.*	Housset.	*Brême.*	Remi.
			Osnabruck.	Thomas.

M. *Catoire*, Payeur des dépenses de la guerre dans le département des Bouches-de-l'Escaut, à Flessingue.
M. *Baudeuf*. Payeur de la Garde Impériale, à Paris, aux Tuileries.
M. *Weiss*, Payeur au Conseil d'Etat.
M. *Kesner* ✻, Directeur des comptes à l'Intendance d'Alexandrie.
M. *Martin*, *idem* à l'Intendance de Toscane.
M. . . . . . . , *idem* à l'Intendance de Rome.
M. . . . . . . , *idem* à l'Intendance d'Illyrie.
M. . . . . . . , *idem* à l'Intendance de Hollande.

PAYEURS *extérieurs du Trésor impérial, chargés dans chaque Département d'acquitter les dépenses diverses et les arrérages de la dette publique et des pensions.*

N. B. Ceux de ces Payeurs placés dans les Départemens où sont établis les chefs-lieux des Divisions Militaires, sont aussi Payeurs de la Division pour le service de la Guerre.

Payeurs et Chefs-Lieux de Départ.	*Payeurs et Chefs-lieux de Départ.*
Ain. . . . *Armand*, à Bourg.	Ardennes.. . *Godard*, à Mézières.
Aisne.. . . *Boulet*, à Laon.	Ariège. . . *Cuzin*, à Foix.
Allier. . . *Séréville*, à Moulins.	Arno. . . *Scitivaux*, *a Florence.*
Alpes (B.). . *Bretonneau*, à Digne.	Aube. . . . *Desmares*, à Troyes.
Alpes (H.). . *Ruelle*, à Gap.	Aude. . . . *Perreau*, à Carcassonne.
Alpes (M.). . . . ., à Nice.	Aveyron. . . *Vialla*, à Rhodez.
Apennins. . *Collas*, à Chiavari.	B.-de-l'Elbe. *Houssel*, à Hambourg.
Ardèche. . . *Jouve*, à Privas.	B.-de-l'Escaut. *Catoire*, à Middelbourg.

	Payeurs et Chefs-Lieux de Départ.
B.-de-la-M.	*Piepers* ✠. à La Haye.
B.-du-Rhin.	*De Liser*. à Bois-le-D.
B.-du-Rhône.	*Lefevre*, à Marseille.
B.-du-Veser.	*Remi*, à Brême.
B.-de-l'Yssel	*Smith*. à Zwolle.
Calvados...	*Abel Langlois*. à Caen.
Cantal.	*Boutarel*, à Aurillac.
Charente.	*Liédot*, à Angoulême.
Charente-Inf.	*Thurin*. à La Rochelle.
Cher.	*Dauvilliers*, à Bourges.
Corrèze.	*Sage*, à Tulle.
Corse.	*Conty*, à Ajaccio.
Côte-d'Or.	*Dubard*. à Dijon.
Côtes-du-N.	*Beuscher*, à S. Brieux.
Creuse.	*Tonnelier*, à Guéret.
Doire.	*Liénard-Fleury*, à Ivrée.
Dordogne.	*Gerard*, à Périgueux.
Doubs.	*Larroc*, à Besançon.
Drôme.	*Blachette*, à Valence.
Dyle.	*Dutramblay f*[s].. à Brux
Ems occid.	*DelaCroix*, à Groningue.
Ems oriental.	*Chauchard*. à Aurich.
Ems supér.	*Thomas*, à Osnabruck.
Escaut.	*Maes*, à Gand.
Eure.	*Duverger*, à Evreux.
Eure-et-Loir.	*Maugars*, à Chartres.
Finistère.	*Cormier*. à Quimper.
Forêts.	*Dresch*, à Luxembourg.
Frise.	*Volck*, à Leeuwarden.
Gard.	*Poussielgue*, à Nîmes.
Garonne (H.).	*Gojard*, à Toulouse.
Gênes.	*Grillet*, à Gênes.
Gers.	*Gimbrere*. à Auch.
Gironde.	*Molier*, à Bordeaux.
Hérault.	*Poitevin*, à Montpellier.
Jemmape.	*Sylvestre*, à Mons.
Ille et Vilaine.	*Vuillaume*. à Rennes.
Indre.	*Robin*, à Château-Roux
Indre et Loire.	*Romand*, à Tours.
Isère.	*Renard*, à Grenoble.
Jura.	*Courbet*, à Lons-le-Saul.
Landes.	*Cadillon*, à Mont-de-Marsan.
Léman.	*Laures*, à Genève.
Lippe.	*Chaulin*, à Munster.
Loir-et-Cher.	*Villers*, à Blois.
Loire.	*Bonnot*, à Montbrison
Loire (H.).	*PersildeBerrens*. au Puy
Loire-Infér.	*Coquebert*, à Nantes.
Loiret.	*Boahébent*, à Orléans.
Lot.	*Dundas*, à Cahors.
Lot-et-Garon..	*Bert*, à Agen.
Lozère.	*Bonyon*, à Mende.
Lys.	*Roguin* (Al.). à Bruges.
Maine et Loir	*Morlane*. à Angers.
Manche.	*Le Guay*. à Saint-Lô.
Marengo.	*Briffault*. à Alexandrie.
Marne.	*Godart fils*. à Châlons.
Marne (H.).	*Favier*. à Chaumont.
Mayenne.	*Guesdon*, à Laval.
Méditerranée.	*Chailan*, à Livourne.
Meurthe.	*Genin*, à Nancy.
Meuse.	*Dupin de la Gueriviere*, à Bar-sur-Ornain.
Meuse-Infér.	*Allier*, à Maëstricht.
Mont-Blanc.	*Blanc*, à Chambéry.
Montenotte.	*Blin*, à Savone.
Mont-Tonn.	*Dauchy*, à Mayence.
Morbihan.	*Jacquet*, à Vannes.
Mozelle.	*Weyer*, à Metz.
Nethes (D.).	*Darcy*, à Anvers.
Nièvre.	*Duliege*, à Nevers.
Nord.	*Bully*, à Lille.
Oise.	*Cornetet*, à Beauvais.
Ombrone.	*Delahaie*. à *Sienne*.
Orne.	*Poinbœuf*. à Alençon.
Ourte.	*Denoyelle*, à Liége.
Pas-de-Calais.	*Delmart*, à Arras.
Pô.	*Adhemar*, à Turin.
Puy-de-Dôme.	*Bouverel*, à Clermont.
Pyrén. (B.).	*Manibat*, à Pau.
Pyrén. (H.).	*Boileau*, à Tarbes
Pyrénées Or.	*Delcros*. à Perpignan.
Rhin (Bas).	*Paul*, à Strasbourg.
Rhin (Haut).	*Gillaboz*, à Colmar.
R. et Moselle.	*Grandprez*. à Coblentz.
Rhône.	*Guesdon*, à Lyon.
Roer.	*De Joly*. à Aix-la-Chapelle.
Rome.	*Poeydavant*. à Rome.
Sambre-et-M.	*Lacher Ravaisson*, à Namur.
Saône (Haut.).	*Raillard-Grandvelle*, à Vesoul.
Saône-et-Loir	*Turbet*. à Mâcon.
Sarre.	*Gérolin*. à Trèves.
Sarthe.	*D'Esmery*. au Mans.
Seine.	*Dutilleul*, à Paris.
Seine-Infér.	*Brissot*. à Rouen.
Seine et Marn.	*Dubouché*, à Melun.
Seine-et-Oise.	*Brichard*, à Versailles.
Sèvres (D.).	*Viany*, à Niort.

Payeurs et Chefs-Lieux de Départ.	Payeurs et Chefs-Lieux de Départ.
Sésia. . . . Fleury, aîné, à Verceil.	Vienne. . . . *Dauvilliers*, à Poitiers.
Simplon. . . *Deflotte*, à Sion.	Vienne (H.). . *Colomb*, à Limoges.
Somme. . . . *Pilvois*, à Amiens.	Vosges. . . . *Malarmé*, à Epinal.
Stura. . . . *Béraudon*, à Coni.	Yonne. . . . *Le Bart*, à Auxerre.
Tarn. . . . *Andrieux*, à Alby.	Yssel supér. . *Vanburg*, à Arnhem.
Tarn et Gar. *Balaizue*, à Montauban.	Zuyderzée. . . *Scitivaux*, à Amsterdam.
Taro. . . . *Duchâteau*, à Parme.	Helvétie. . . *Hertzog*, à Bâle, chargé du paiement des soldes de retraites, traitemens de réforme et pensions civiles.
Trasimène. . *Armand*, à Spoleto.	
Var. . . . *Lafon*, à Draguignan.	
Vaucluse. . . *Lambert*, à Avignon.	
Vendée. . . *Duchiron*, à Napoléon.	Canal de St-Quentin. . . *Abbema*.

PAYEURS *de la Marine et des Colonies*. Messieurs,

Bizouard, *à Anvers.*	Hasselawer, *à Rochefort.*
Percheron, *à Boulogne.*	La Germonière, *à Bordeaux.*
Loisilière, *au Hâvre.*	Boscheron, *à Toulon.*
Collard, *à Cherbourg.*	Isoard, *à Gênes.*
Geffroy, *à l'Orient.*	De Giry, *à Civita-Vecchia.*
Gombault, *à Brest.*	Treslong, *à Amsterdam.*
Bosquet, *à St.-Servan.*	Denois, *à Hambourg.*
Coquebert, *à Nantes.*	

M. *Lemonnier*, Receveur-Payeur des Isles Ioniennes.
M. *Douy*, Adjoint.

Agens extraordinaires du service extérieur.

M. *Firino*. Payeur de la grande armée.
M. *Thonnelier*, Payeur de l'armée d'Espagne.
M. *Delcros jeune*. Payeur de l'armée de Catalogne, à Gironne.
M. *Cochelet*, Payeur, à Barcelonne.
M. *Baizet*, Receveur général des Finances d'Espagne.
M. *Laquiante jeune*, Payeur des troupes françaises dans le Royaume d'Italie.
M. *Mallet*, Trésorier des Provinces Illyriennes.
M. *La Bienvenue*, Receveur général des Provinces Illyriennes.
M. *Lauchamp*, Payeur du Grand-Duché de Berg.

Trésoriers particuliers des Invalides de la Marine dans les Ports.

Ces Trésoriers sont nommés par le Ministre du trésor impérial, en exécution du décret du 22 avril 1811, sur la proposition du Trésorier général des Invalides de la Marine; ils sont chargés du recouvrement de tous les revenus qui composent la dotation de la caisse des Invalides et du paiement des pensions, demi-soldes, traitemens de réforme, et autres dépenses assignées sur ces produits, suivant le budget reglé chaque année pour ce service : ils sont en même tems caissiers des gens de mer et des prises.

Résid. des Trésor.	*Noms des Trésor.*	Résid. des Trésor.	*Noms des Trésor.*
Anvers. . . .	Degrefeuille.	*St.-Vallery-sur-S.*	Anguier.
Dunkerque. . .	Hovelt.	*Le Hâvre.* . .	Videcoq.
Ostende. . . .	Desforges.	*Dieppe.* . . .	Blanquet.
Calais. . . .	Caffiery.	*Rouen.* . . .	Parade.
Boulogne. . .	Olivier.	*Fécamp.* . . .	Picard.

Résid. des Trésor.	Noms des Trésor.	Résid. des Trésor.	Noms des Trésor.
Honfleur.	Legrix.	*La Seyne.*	Dupoiron.
Caen.	Boullement.	*Saint-Tropez.*	Thibaud.
La Hougue.	Monthiers.	*Antibes.*	Gros, fils.
Cherbourg.	Hervieu.	*La Ciotat.*	Magnon.
Brest.	Durand-Linois.	*Nice.*	Massena.
Saint-Malo.	Bonnefin.	*Marseille.*	Arnaud.
Grandville.	Girard.	*Martigues.*	Ferrandy.
Saint-Brieux.	Michel.	*Arles.*	Chavagnac.
Paimpol.	Lebigot.	*Cette.*	Chateauneuf.
Morlaix.	Sondry.	*Agde.*	Dauby.
Quimper.	Renouard.	*Narbonne.*	Bouisset.
Lorient.	Prouhet.	*Ajaccio.*	Santelly, fils.
Vannes.	Peyronnel.	*Gênes.*	Brun.
Nantes.	Jolivel.	*Ile-d'Elbe.*	Lambardy.
Sables-d'Olonne.	Dupont.	*Livourne.*	Perroty.
Rochefort.	Maher.	*Civita-Vecchia.*	Giraud.
La Rochelle.	Admyrault.	*Amsterdam.*	Tenghergen.
Marennes.	Beaumont.	*Rotterdam.*	Van Buuren.
Bordeaux.	Jolivet.	*Harlingue.*	Molique.
Bayonne.	Dalbourg.	*Hambourg.*	Denois.
Toulon.	Laborel.	*Trieste.*	Firino.

CHAPITRE XIII.

Organisation Commerciale.

SECTION PREMIERE.

Tribunaux de Commerce.

Chaque tribunal de Commerce est composé d'un Juge Président, de Juges et de Suppléans; le nombre des Juges ne peut pas être au-dessous de deux, ni au-dessus de huit, non compris le Président, et est fixé pour chaque tribunal, par le règlement d'administration publique.

Tout commerçant peut être nommé Juge ou Suppléant, s'il est âgé de trente ans, et s'il exerce le commerce avec honneur et distinction pendant cinq ans : le Président doit être âgé de quarante ans, et ne doit être choisi que parmi les anciens Juges.

Il y a près de chaque tribunal un Greffier et des Huissiers nommés par le Gouvernement.

Nota. Ces tribunaux n'ont point de vacances.

Tribunaux de Commerce (1) *par ordre alphabétique de Villes.*

Juges, Messieurs,

Abbeville.
HecquetDorval, *P.*
Lebel-Michault.
Bellart-Homassel.
Delignières-Dennel
Delattre-Barré.
Dufestel, *Greffier.*

Agde.
Balgueric, *Prés.*
Janin, aîné.
Bouquet, fils.
Romieu, père.
Belitrand, *Gref.*

Agen.
Hebrard, *Pr.*
Faucon.
Roux-Lasalle.
Menne.
Goulard.
Pébernat, *Gref.*

Aix.
Suchet, *Prés.*
Emeric.
Henricy.
Descoupres.
Loubou.
Félix, *Greffier.*

Aix-la-Chapelle.
Nellessen, *Pr.*
Wildenstein.
Startz.
Pelzer.
. . . . . .
Schmitz, *Greffier.*

Ajaccio.
. . . . . . *Prés.*
Piazza.
Basso.
Carbone.
Decosmi, *Gref.*

Alais.
Rocheblave, *Pr.*
Reynaud.
Bonnal, aîné.
Silhol.
Gontier, *Gr.*

Albi.
Chipoulet, *Prés.*
Rahoux, aîné.
Chamayon.
Oulmières.
Cibiel, fils cadet.
Bellet, *Gref.*

Alençon.
Barbot, *Prés.*
Lemoine-Bretel.
Brisard, aîné.
Clerambault
Prudhomme.
Hardy, *Greffier.*

Ambert.
Buisson-Touzet, *Présid.*
Vimal Madurs.
Gladel.
Imberdis-Peschier.
Fouilhoux, *Gref.*

Amiens.
Dargent, *Prés.*
Gaudefroy.
Pruvost.
Dupuis, fils.
Senart-Frennelet.
Brasseur, fils, *Gr.*

Amsterdam.
Van Eys, *Prés.*
Willink, jeune.
Crommelin.
Frankenstein.
De Lepel.
Splitgerber.
Boissevain.
Borski.
Tiedeman, *Greff.*

Anduse.
Salles, *Presid.*

(1) Les tribunaux de Commerce ont la même Cour impériale que celle des tribunaux de première instance de leurs départemens.

Juges, Messieurs,

Gautier.
Teissier.
André, *Greffier.*

Angers.

Besnard. *Prés.*
Thomassin.
Cesbron.
Lachise l'Ollivier.
Bayon-Villen.
Dupouet, *Gref.*

Angoulême.

Henry, aîné, *Prés.*
Verdeau.
Sivadier.
Sarerac-des-[illegible]r-ges.
Gaillot.
Second, *Greffier.*

Annonay.

Duret, *Présid.*
Allcon.
Lioud.
Tracol.
Giraud, fils.
Pacot, *Gref.*

Antibes.

Tourre, *Prés.*
Jaubert.
Ventrin.
Terrasse.
Gazan, *Gref.*

Anvers.

Bisschop Basteyns, *Président.*
Donnet.
Cuylitz.
Lievens.
Dierexsens.
Van-Wamel, *Gr.*

Arles.

Boulouvard, *Prés.*
Marin.
Authcman, cadet.
Desplan.
Barret, aîné.
Bernard, *Gref.*

Arnhem.

Evers, *Présid.*
Van Kestermer.
Quack.
Chap lle.
Gordon, *Gr.*

Arras.

Pieron-Desin, *Pr.*
Soulliard, père.
Allard.
Deretz-Jouen
Le Gavrian.
Duchastelet, *Gref.*

Aubenas.

Deyder, *Prés.*
Ruelle Baysand.
Verny.
Couder.
Lissignol, *Gref.*

Auch.

Sancet, *Prés.*
Rous.
Pellefigue.
Geze.
Delas, *Gref.*

Aurillac.

Majonenc, *Prés.*
Borel.
Coudere.
Puech.
Geneston.
Gandilhon, *Gref.*

Autun.

George, *Pr.*
Rerolle-Roch.
Brunet.
Choppin.
Digoy-Delaunay.
Lacour, *Gref.*

Auxerre.

Villetard, *Prés.*
Escallier.
Lesseré-Maure.
Cosmeau.
Merle, père.
Baudelot, *Gref.*

Auxonne.

Tavian, *Prés.*
Mathey, aîné

iatiet.
Malot, aîné.
Humbert, *Gref.*

Avallon.

Gariel, *Prés.*
Reullon.
Duchateau.
Thibault, *Gref.*

Avignon.

Bouchet, *Pr.*
Louis.
Bon, aîné.
Seguin.
Courrat.
Prost, aîné, *Gr.*

Bagnères.

Costallat, *Présid.*
Graciette, aîné.
Peyret.
Fortane, *Gr.*

Bar-s.-Ornain.

Robert, *Pres.*
Millon.
Garnier.
Leblanc.
Decheppe.
Gillet, *Gref.*

Bastia.

Lota, *Présid.*
Bertarelli.
Scmidei.
Guasco.
Podesta.
Paganelli, *Gref.*

Bayeux.

Desmares, *Prés.*
Tardif, aîné.
Poisson.
Le Petou.
Douesnel-Duparc.
Le Breton, *Gref.*

Bayonne.

Caunègre, aîné, *P.*
Moncla
Lahirigoyen.
Faurie.
. . . . . .
Dupuy, *Gref.*

Beaune.

Masson-Muguere, *Prés.*
Pascal.
Pradon.
Michaud-Moret.
Gauth[illegible]-Michelot.
Coppens, *Gref.*

Beauvais.

Triquet-Carré, *Pr.*
Ricard.
Augé-Larivière.
Legendre Huberet.
Thieble Ancelin.
Richard, *Gref.*

Belfort.

Venin, *Prés.*
Vieillar.
Richou.
La Compare.
Durosoy, *Gref.*

Bergerac.

Bouchon, *Prés.*
Lespinasse.
Rolland, jeune.
Eyma.
Moynier, *Gref.*

Bernay.

Pretavoine-Bidault, *Prés.*
Hubert-la-Famille.
Pottier.
Lenepveu.
. . . . . .
Le Hure, *Gref.*

Besançon.

Muguet-Félix, *Pr.*
Faivre.
Lannay.
France.
Marquiset.
Gaudignon, *Gref.*

Béziers.

Sahuc, *Prés.*
Bezié.
Lagarigue.
Costeblanc.
Theveneau.
Laurès, *Gref.*

Juges, Messieurs,

Billom.
Choussy-Debenoît, *Pres.*
Boisson.
Chanbige-Saulzet.
Bouchardon, *Gr.*

Blaye.
Regnier, *Prés.*
Ollière, fils.
Painchaud.
Gagnerot.
Rabolte, *Gref.*

Blois.
Bucheron, *Prés.*
Massion.
Legros-Bourreau.
Cheron-Lamotte.
Darneaux-Gaudinet.
Driollet, *Gref.*

Bois-le-Duc.
Heeren, *Pres.*
Van Lanschot.
Vanden Heuvel.
Krul.
Den Doop.
Dekers, *Gref.*

Bonifacio.
. . . . ., *Prés.*
Stachino.
Comiti.
Martinelli.
A. V. Portafax, *Gr.*

Bordeaux.
Duclos, *Prés.*
Balguerie.
Dumas.
Dowling.
Dufour.
Vignes.
Dussumier.
Berger, *Gref.*

Boulogne-s.-M.
Darrocq, *Prés.*
Fontaine.
Pamart-Moleux.
Adam.
Piguandaire Brullé
Blaugy, *Gref.*

Bourges.
Mealin, *Pres.*
Buchon.
Gambon, neveu.
Petit.
Moussoir.
Luzarches, *Gref.*

Breda.
Van Gils, *Pres.*
Baats.
De Haan.
Kerstens.
. . . . . .
Mansfeldt, *Gref.*

Brême.
Schone, *Présid.*
Olrichs.
Tiele.
Loning.
Schroder.
Sukamp.
. . . .
. . . *Greffier.*

Brest.
Mignot de la Martinière, *Pr.*
Brunox.
Vacher.
Chauchard.
Berubé.
Monteaud, *Gref.*

Brignoles.
Lebrun, *Prés.*
Moutlet.
Gavoty.
Barthelemy, *Gref.*

Brioude.
Grenier-Dussuc, *Présid.*
Maigne.
Mosnier.
Mottet-Vissal.
Lagrange, *Gref.*

Bruges.
Gillon, *Prés.*
Liénart-Odevaere.
Maldegem-Knaydt.
Heene.
Van Demaele-Denys
Depoorter, *Gref.*

Bruxelles.
Richveger-Sauvage, *Prés.*
Eugler.
Deliagre, fils.
Delvaux Desaivre.
Gaumare.
Tkint.
Dupasquier, aîné.
Dotrenge, *Gref.*

Caen.
. . . . . ., *Prés.*
Dumesnil-Dubuisson.
Nicolas le Cavelier.
Bellamy.
François.
Gardembas, *Gref.*

Cahors.
D'Hélyot, aîné, *P.*
Bessières, oncle.
Boudousquié.
Pierre.
Croizet, *Gref.*

Calais.
Mouron, *Prés.*
Culié.
Matis.
Isaac, aîné.
Rebier, *Gref.*

Cambray.
Lequeux-Frémicourt, *Prés.*
Panisset.
François-Deloffre.
Boniface-Debeaumont.
Poullet.
Laleu, *Gref.*

Carcassonne.
Darles, *Pres.*
Mossel, aîné.
Polere.
Laperrine, aîné.
Siere, aîné.
Renard, *Gref.*

Castelnaudary.
Barre, aîné, *Prés.*
Driget.
Grillères.
Connac.
Laboulinière, *Gr.*

Castres.
Prat, aîné, *Prés.*
Labarthe.
Peyre.
Perié, fils aîné.
Bernard Cumenge.
Gaubert, *Gref.*

Cette.
Martinenq, *Pr.*
Garonne.
Martin, aîné.
Ratyé, fils.
Carou, père, *Gr.*

Chalons-sur-Marne.
Sirot, *Prés.*
Gobet.
Chanoine.
. . . .
Deschamps, *Gref.*

Châlons-sur-Saône.
Parrand-Morin, *P.*
Chambion-Joannon.
Noirot, aîné.
Berthod.
Pannetier.
Ogier, *Gref.*

Charleville.
Regnault-Brincourt, *Prés.*
Massüe.
Henon.
Samson.
Petit, *Gref.*

Charolles.
Noirey, aîné, *Pr.*
Tournier.
Novel.
Tillion.
Perrin, *Gref.*

Juges, Messieurs,

Chartres.
Juteau-Courtois, *Prés.*
Charles.
Chartier.
Chasles
Huet Laboullé.
Sagot, *Gref.*

Châteauroux.
Patureau, fils aîné, *Prés.*
Grillon.
Godart.
Morinplant.
Raguy.
Moreau-Turquié, *Gref.*

Châtellerault.
Arnaudeau, *Prés.*
Chesneau Latouche
Gaudeau-Fortin.
Dubois-Guerri.
Creuzé.
Savatier-Petit, *Gr.*

Châtillon-sur-Seine.
Ligerol, *Prés.*
Cailletet-Plivard.
Verdin.
Merel.
Mary, *Gref.*

Chaumont.
Gérard-Gombert, *Présid.*
Simonnot.
Guignard Cartot.
Chatelin.
Richenot, *Gref.*

Cherbourg.
Chantereyne, *Pr.*
Charles Noël.
Laval Bohn.
Cousin Despréaux.
Le Courtois.
Devillere, *Gref.*

Chiavari.
Castagnola, *Prés.*
Castagnini.
Lagomaggiore.
Mongrardini.
Costa, *Gref.*

Cholet.
Cherbonnier, *Pr.*
Cesbron-Lavau.
Turpault.
Roujoux, *Gref.*

Ciotat (la).
Guerin, *Prés.*
Dalmas.
Masse.
Gede.
Silvy, *Gref.*

Civita-Vecchia.
Bianchi, *Présid.*
Graziosi.
Bustelli.
Depaolis.
Aratta.
Petrucci, *Greffier.*

Clamecy.
Hereau, *Prés.*
Tenaille-Saligny.
Thomas aîné.
Massé, *Gref.*

Clermont. (Hérault).
Brousses, *Prés.*
Verny, fils.
Bonneville Alazard
Roquaplane.
Sabatier, *Gref.*

Clermont-Ferrand.
Daubusson, *Prés.*
Bardonnaud.
Boudelle.
Rougier.
Domergues.
Faure, *Gref.*

Coblentz.
Nebel, *Prés.*
Schneider.
Oswald, père.
Schmitz.
Zweiffel.
Kretzer, *Gref.*

Cognac.
Dedé, aîné, *Prés.*
Aubertin, aîné.
Coullon, fils.
Roumage.
Lavergne fils, *Gr.*

Colmar.
. . . . ., *Prés.*
Mussel.
Kiener.
Althur.
Fuchs, *Gref.*

Cologne.
Schaaffhausen, *P.*
Loehnis.
Ludowigs.
Hahn
Cassissoné.
Heimsoeth, *Gref.*

Compiegne.
Guiboût, *Prés.*
Léré.
Niquet.
Arachequesne aîné.
Dermangy, *Gref.*

Condé-sur-Noireau.
Gourjon, *Prés.*
Calais.
Le Conte Farcin.
Dubuisson.
Chenevière, *Gr.*

Courtray.
. . . . ., *Prés.*
Beck.
Debien.
Vandenbogaert.
Rosseeuw.
Papier, *Gref.*

Coutances.
Dallet, *Pr.*
Chauvet aîné.
Piton.
Levivier, *Gref.*

Creveld.
Schultheis, *Prés.*
Herbertz.
Hunzinger.
Sohmann.
Altstaedten, *Gref.*

Dieppe.
Jean, *Prés.*
Cavelier-Lanchon.
Blanquet-Lanchon.
Bruzen, aîné.
Le Gruel.
Renard, *Gref.*

Dijon.
Cappus, *Prés.*
Parisot, jeune.
Chanut-Jossinet.
Dunoyer.
Manuel.
Seroult, *Gref.*

Dole.
Bouvier-Germain, *Président.*
Brouvret.
Pelissard, aîné.
Robin.
Fleury, *Gref.*

Dordrecht.
Gevers, *Présid.*
Rodenburg.
Tienni Vos.
Lacoste.
Van Wageningen, jeune.
Zanders, *Gr.*

Dourdan.
Deslandre-Desroches, *Prés.*
Poirier.
Lefort-Latour.
Lombard.
Genet, *Gref.*

Draguignan.
Audiffret, *Prés.*
Peytral.
Tournel.
Dalmas.
Blancard.
Doublier, *Gr.prov.*

Dreux.
Auvry, *Pres.*
Le Four.
Hamelin.
. . . .
Le Menestrel j^e, *G.*

Dunkerque.

Juges, Messieurs,

Dunkerque.
Delbaere, *Pr.*
Dégravier, aîné.
Bernaert, fils aîné.
Maurine de Saint-Hilaire.
Levasseur.
Blaisel, *Greffier.*

Emden.
Marchés, *Prés.*
Metger, jeune.
Schroden.
Eschershausen.
Baumann.
Bley, *Gr. prov.*

Epernay.
Marthe, *Prés.*
Perrier-Fissier.
Chevaucheur.
. . . . .
Galis, *Gref.*

Eu.
Haucourt, *Prés.*
Macquet, fils.
Tansorier.
Hocquet, fils.
Berneval, *Gref.*

Falaise.
Le Clerc, *Prés.*
Duparc.
Dubuisson.
Faucillon-Duparc.
Godefroy.
Renault, *Gref.*

Fécamp.
Patey, *Prés.*
Thurin.
Sery.
Hardy.
Persac, *Greffier.*

Florence.
Morelli, *Prés.*
Lampronti.
Lessi.
Carcherelli.
Morelli.
Civinini, *Gref.*

Fréjus.
Chabert, *Présid.*
Grisolle.
Jourdan.
Disdier.
Bareste, *Greffier.*

Gand.
Van-Aken, *Prés.*
Desmet Bossaert.
Boeyé.
Van der Meerch.
Ramondt.
Van Toers, *Gref.*

Gênes.
Garello, *Prés.*
Celesia.
Casanova.
Maglione.
Moro.
Lapierre.
. . . . . .
Deferrari, *Gref.*

Genève.
Lasserre, *Président.*
Fazy-Pasteur.
Claparède.
Lullin-Morin.
Aubert-Sarasin.
Barde, *Gref.*

Gournay.
Bodin, *Présid.*
Desjonquères.
Richebourg.
Patrelle-Sence.
Decrept, *Gref.*

Granville.
Lerond, *Prés.*
Le Carpentier.
Boisnard-Grand-maison.
Gallien.
Robine, aîné, *Gr.*

Grasse.
Martelly, *Prés.*
Boulay, cadet.
Luce.
Escoffier.
Isnard, fils, *Gref.*

Gray.
Millerand, *Prés.*
Révon.
Odot Dufournel.
Demay.
Myet, *Greffier.*

Grenoble.
Durand, *Présid.*
Perier.
Pellat.
Mounier.
Dufresne.
Clement, *Gref.*

Groningue.
Emmery, *Prés.*
Busch.
Hocksma.
Hundt.
Matthys.
De Rhoer Ottens, *Gr. prov.*

Haarlem.
Vander Schaft, *Pr.*
Van Balkenschoten.
Rookmaker.
Vander-Vlugt.
Voorhelen.
Van Eybergen, *Gr.*

Hambourg.
Schulte, *Présid.*
Godefroy.
Vestphalen.
Behnecke.
Jenequel.
Sillen.
Prosch.
Droop.
Amsel Oppenheim.
. . . . ., *Gr.*

Hâvre de Grâce.
Faure, *Prés.*
Lahoussaye.
Mellon-Decaën, aîné.
Homberg.
Duval.
Ancelot, *Gref.*

Honfleur.
Renout, *Prés.*
Barabé, aîné.
Goupil.
Gringuet.
Roussel.
Vesque, *Gref.*

Isigny.
Piecce Etienne, *Pr.*
Yvetot.
Bazire.
Enault.
Le Chartier, *Gref.*

Issoire.
Roux, *Prés.*
Brunel, aîné.
Borne.
Malos-Berthelage.
Roux, *Gref.*

Issoudun.
Louault, *Présid.*
Grandcourt.
Barde.
Turpin.
Auroux, *Gref.*

Joigny.
Badenier, *Prés.*
Ferrand.
Fauleau.
Charié, aîné.
Choin, *Gref.*

La Haye.
Goldberg, *Prés.*
Haagen.
Viruly.
Jochems.
Elias Schonel, *Greffier.*

Laigle.
Fleury, aîné, *Pr.*
Rossignol, fils aîné.

Juges, Messieurs,

Colombet.
Docagne.
Thiboust, *Gref.*

Langres.

Petitot, *Prés.*
Gautier-Desgrey.
Faure-Jourdain.
Populus Feytout.
Colle, *Gref.*

Laval.

. . . . ., *Prés.*
Le Gentil.
Gasté.
. . . . .
. . . . .
Huet, *Gref.*

Leeuwarden.

Cats, *Prés.*
Katwinkel.
Ruising.
De Haan.
Klomp
. . . . ., *Gr.*

Libourne.

Fontemoing, *Pr.*
Banizetta.
Chaperon.
Lacars.
Chauvin. *Gref.*

Liège.

Terwangne, *Prés.*
Stouls.
Dubois.
Constant, père.
. . . . .
Renwart. *Gref.*

Lille.

Beaussier Mathon, *Presid.*
Carpentier-Leperre.
Alavoine.
Lefebvre.
Serret.
Raoust. *Gref.*

Limoges.

Muret. *Prés.*
Petiniaud Juriol.
Bellut, aîné.
Audouin, jeune.
Noualhier-Masbastin.
Martial Berand, *Greffier.*

Limoux.

Roumengous, *Pr.*
Baichis.
Joly.
Roques.
Vidal, *Gref.*

Lisieux.

Foubert Dépallières, *Prés.*
Le Rebours.
Pain.
Manouri.
. . . . .
Merouze, *Gref.*

Livourne.

Mille. *Prés.*
Castelli.
Branca.
Patrino.
Panajotti.
Portinari, *Gref.*

Lodève.

Menard. *Prés.*
Teisserene.
Martin, fils.
Valiat aîné.
Maurel. *Gref.*

Lons-le-Saulnier.

Berlier. aîné, *Pr*
Baille. cadet.
Guichard, pere.
Martinet, fils.
Baudot. *Gr prov.*

Lorient.

Bijotat. *Pres.*
Bourdon.
Dugray.
Lemir. fils.
Tondut.
Frogerays, cadet, *Greffier.*

Louhans.

Caucal, *Prés.*
Millet.
Ph. Prat.
Petiot. aîné.
Boutelier, *Gref.*

Louvain.

Van Elewyck, *P.*
Poullet.
Hermann.
Stappaerts.
Vanoverbeke.
J. Marcelis. *Gref.*

Louviers.

Rondeaux-Montbray, *Prés.*
Baillehache.
Lebreton.
. . . . .
. . ., *Gr.*

Lubeck.

Voeg. *Présid.*
Behncke.
Kohler.
Gaedertz.
Notting.
Souchay.
Hasse.
. . . . . ., *Gref.*

Luxembourg.

Roëser. *Prés.*
Mullendorff.
Scheffers.
Landman.
Reuter.
Leclerc. *Gref.*

Lyon.

Chirat. *Prés.*
Coudere
Dutilleul.
Billet.
Turin.
Peyron.
Loire.
Thoyard, *Gref.*

Mâcon.

Repey-Gilbert. *P.*
Chamborre-Brosse.
Charvet-Bourdon.
Lombard-Verier.
Pelissier-Maurin.
Laroux. fils, *Gr.*

Mamers.

Carel, *Prés.*
Pâris
Chevalier. fils.
Guyon, *Gref.*

Manosque.

Allemand, *Prés.*
Arbaud.
Bouffier.
. . . . .
Veyan, *Gref.*

Mans.

Thore-Cohendet, *Présid.*
Gosselin.
Orry.
Berard, j^e.
Busson-Lechat.
Hamard, *Gref.*

Marennes.

Richard, *Prés.*
Orillard.
Dufaur.
Bruynooghe.
Yon. *Gref.*

Marmande.

Mimaud, *Pr.*
S. Marq.
Cadet.
Landeau.
Carles. *Greffier.*

Marseille.

. . . . ., *Présid.*
Aycard.
Lasalle.
Anthoine.
Sejourné.
Allard, aîné.
Decormis.
Trouilhas, *Greff.*

Juges, Messieurs,

Martigues.

Vidal, *Prés.*
Gautier.
Bartagnon.
Anthoine.
Terlier, *Gref.*

Mauriac.

Violle, *Prés.*
Ternat-Labastide.
Rousselot.
Courboulet.
Rouffi, *Gref.*

Mayence.

Kayser, *Prés.*
Memminger.
Mayer.
Lennig.
Meletta.
Mann, *Gref.*

Mayenne.

Chevallier, *Pr.*
Barré.
Lelièvre.
Perrin.
Bourdin, *Gref.*

Meaux.

Dassy, *Prés.*
François.
Aubé, jeune.
Petit-Bouton.
Michel, *Gref.*

Metz.

Chedeaux, *Prés.*
Cheron.
Bodart, cadet.
Dorr.
Goujeon.
Blondin, *Greffier.*

Middelbourg.

De Superville, *Pr.*
Boddaert.
Versluys.
Meyners.

Waterlander.
Pels, *Gref.*

Milhau.

Sabdé, *Présid.*
Loirette.
Montet.
Bors.
Saleil, *Gref.*

Mirecourt.

Tassard, aîné, *P.*
Boulet-Cabasse.
Moitessier-Blehée.
Cornebois.
Reltot, *Gref.*

Moissac.

Capgras, *Prés.*
Darics.
Cabanès.
Diesse, aîné.
Arnal.
Mondin, *Gref.*

Mons.

Delruc, *Prés.*
Cochez.
Deblaive.
Quinet.
André.
Abrassart, *Gref.*

Montargis.

Rive aîné, *Prés.*
Mestier.
Métier.
Boivin.
Serret, *Gref.*

Montauban.

Tournier, *Prés.*
Senilh.
Daignan, fils aîné.
Lagravère.
Lacoste-Rigail.
Latreilhe, père, *G.*

Montdidier.

Scellier, *Prés.*
De Mailly.

Besse.
. . . . . .
Galoppe-Donqnaire, père, *Gr.*

Montereau.

Legrand, *Présid.*
Chagnet.
Guitton.
Lestumier.
Guyon, *Greffier.*

Montpellier.

Granier, *Prés.*
Veret.
Delacombe.
Raspay.
Fajon.
Poitevin, *Gref.*

Morlaix.

Jamin, père, *Pr.*
Le Corre.
Alexandre.
Loriol.
Homon.
Le Rideller, *Gr.*

Moulins.

. . . . . , *Pr.*
Allard.
Moricelli.
Cordez.
Place.
Boirot, *Gref.*

Mulhausen.

Dolfus, *Présid.*
Steiner.
Koenig.
Koechlin.
Reber, *Gref.*

Munster.

Dolfers, *Présid.*
Offenberg.
Niedick.
Hassenkamp.
Schucking.
Borggreve, *Gref.*

Namur.

Ancheval, *Prés.*
Manderbach.
Loude.
Maurissen.
Raymond.
Walter, père, *Gr.*

Nancy.

Gerardin, *Prés.*
Vidil, fils aîné.
Lamy.
Masson.
Delasalle.
Lallemant, *Gref.*

Nantes.

Boitard, *Prés.*
Collet.
Rossel.
Dupuy.
Levesque.
Ducoudray (B.)
Rosier.
Morin, *Gref.*

Narbonne.

Pascal, *Prés.*
Pailhiez, cadet.
Debas.
Barthez.
Galibert.
Aulié, *Gref.*

Nérac.

Lespiault, *Prés.*
Lespinasse.
Larrat.
Silvius.
Decamps, *Gref.*

Nevers.

Enfert, *Prés.*
Planque.
Lefebvre, jeune.
Grégoire.
Cotinet.
Bidolet, *Gref.*

Nice.

Janme, *Prés.*

Juges, Messieurs,

Gastaud.
Chabaut.
Robaglia.
Gioan.
Devissi, *Gref.*

Nimègue.

De Salve de Bruneton, *Prés.*
Quack.
Weeninck.
Schiff.
Verwins.
Haverkamp, *Gref.*

Niort.

Cruvelier, *Prés.*
David.
Christin.
Juin Duclouzy.
Bernard.
Benoist, *Gref.*

Nismes.

Gaillard, aîné, *Présid.*
Maigre.
VincensMourgues.
Frat-Maytre.
Murjas, jeune.
Legal, *Gr.*

Novi.

Vaccari, *Prés.*
Pernigotti.
Isola.
Reta.
Peloso.
Monteregale, *Gr.*

Nuits.

Bailly Jondot, *Pr.*
Marey-Gassendi.
Bollenot.
Larbalestrier.
Villot, *Greffier.*

Orléans.

Lochon - Houdouart, *Pr.*
Aignan.
Hureau-Bachevilliers.

Granger-Crignon.
Pompon.
Hem-Lemoine.
. . . . . .
Dubois, *Gr.*

Ostende.

. . . . ., *Pr.*
Debal.
Devette.
Vanderheydé.
Serruys.
Verkynderen, *Gr.*

Paimpol.

Corouge-Kersaux, *Président.*
Nicol.
Morand.
Lambert.
Le Dru. *Gref.*

Paris.

Voyez le Tribunal de commerce séant à Paris.

Parme.

Serventi, *Pr.*
Laurent.
Rigo.
Baracchi.
Generali Poma.
Savazini, *Gref.*

Pau.

Lassus, *Prés.*
Bidot.
Ferrier, fils.
. . . . . .
. . . . . .
Gady, *Gref.*

Périgueux.

Bardet, *Présid.*
Eymery.
Noël Ser.
Bosredon.
Labrousse, *Gref.*

Perpignan.

Durand, *Pr.*
Sarta.

Martin.
Vilallongue.
Viguier.
Conte-Miffre, *Gr.*

Pertuis.

Giraud, *Pr.*
Fabre.
Jeanselme.
Luc.
Jullien, *Gref.*

Pésenas.

Lauret, *Pr.*
Roumiguier.
Bonnet, aîné.
Plauche, aîné.
Janelieres.
Brun, *Gref.*

Plaisance.

Pulzoni, *Présid.*
Bigotti.
Piatti.
Ponti.
Basini.
Cerri, *Gref.*

Poitiers.

Minoret, *Pr.*
Pavie, aîné.
Laurence, aîné.
Narbonneau.
Montet.
Orillard, *Gref.*

Pont-Audemer.

Vannier. *Pr.*
Le Chevallier, fils.
Duval.
Bunel Blancamp.
Luyten. *Gref.*

Port-Maurice.

Corrardi, *Pr.*
Gastaldi (J.).
Straforello.
Carsamillia.
Varese.
Villeri, *Gref.*

Porto-Ferrajo.

. . . . . , *Prés.*

Nenci.
Lorenzi.
Piazzini.
Sisço.
Manganaro, *Gr.*

Prato.

Martini, *Présid.*
Peruzzi.
Mochi.
Nistri.
Frati, *Greffier.*

Provins.

Boulanger, *Prés.*
P. F. Garnier.
Bellanger.
Jolly.
Gourié, *Gref.*

Puy.

Martin, *Prés.*
Ladeveze.
Arnaud.
Roux.
Dessaignes.
Jourde, *Gref.*

Quimper.

Bonet. *Pr.*
Delahubaudière.
Soudry.
Leliévre.
Deredec, *Greffier.*

Quintin.

Mazurié, *Pr.*
Bouan.
Garnier des Garennes.
Roppert, aîné.
Le Breton, *Gref.*

Raguse.

Mascarich, *Prés.*
Lallich.
Milletich.
Haitillovich.
Pardo.
Schurich, *Greff.*

Rennes.

Le Prieur, *Prés.*
Vatar.

Juges, Messieurs,

Jouin.
Leray.
Porten.
Dufresne, *Gref.*

Rheims.

Benoist Guëlon, *Prés.*
Legrand-Rigaut.
Peuvrel David.
Cadot du Chastel.
Bauchard.
Clausson, j., *Gr.*

Rhodez.

Carcenac, *Pr.*
Villa.
Bonnhome.
Julien.
Broussy, *Gref.*

Riom.

Annet-Frenaye, *Présid.*
Mortillet.
Beraud.
Albert.
Lamadon, *Gref.*

Rochefort.

Guerin, aîné, *Pr.*
Couturier, jeune.
Roy-Bry.
. . . . .
Giraud, *Gref.*

Rochelle. (La)

Tallot, *Pr.*
J. Ch. Garnier.
Charruyer.
Rasteau.
Texier, aîné.
Avrard, *Gref.*

Romans.

Charles, *Pr.*
Chabert.
Giraud.
Simon.
Seyvon, *Gr.*

Romorantin.

Hellys-Lanoue, *Président.*
Martinet-Cornu.
Reuilly-Augé.
Perault.
Boileau, *Gref.*

Rome.

Portonaro, *Prés.*
Galassi.
Costa.
. . . .
. . . .
Van Roy, *Greff.*

Rotterdam.

Hubert Dejongh, *Prés.*
Moll.
Smeer.
Vander Houren.
Roos.
Franschelle.
Schadée, *Gr.*

Rouen.

Dupont, *Pr.*
Lecaron, fils aîné.
Monnier.
Manoury.
Cabanon.
Pavie.
Chatel.
Doguet, *Gref.*

Saint-Afrique.

Grimal, *Prés.*
Dardier.
Gattier-Boissière.
Girbal.
Tarrusson, *Gr.*

Saint-Brieuc.

Chaplain, *Pr.*
Lemée, père.
Prudhomme.
Jouannin.
La Barre, *Gref.*

Saint-Dizier.

Boulland, *Pr.*
Leblanc.
Guyard.
Arson.
Deschamps-Prignet, *Gref.*

Saint-Etienne.

Thiollière Neyron, *Prés.*
Masson.
Neyron.
Gerin.
Jovin-Deshayes.
Vernadet, *Gref.*

Saintes.

. . . . ., *Pr.*
Savary, aîné.
Besse.
Labadie-Larrouquets.
Dugué, fils, *Gref.*

Saint-Flour.

Delcros, *Présid.*
Rames.
Chatonnier.
Guimbal.
Meyre, *Gref.*

Saint-Geniez.

Palangié, *Pr.*
Talon-Fombrune, père.
Gardes, aîné.
Combes.
Massebuau, *Gref.*

Saint Hipolyte.

Rivet, *Président.*
Rocheblave.
Faisse.
Parran.
Portales, *Gref.*

Saint-Jean-d'Angely.

Lair, aîné, *Pr.*
Poitou-Duplessy.
Desvillers.
Sorin, aîné.
Rocquet, *Gref.*

Saint-Jean-de-l'Osne.

Guénèbaut, *Pr.*
Paulnier.
Rollet,
Marmet.
. . . . ., *Gr.*

Saint-Lô.

Cahours, *Prés.*
Sonnet.
Duvey.
Follin.
Gossmont.
Leconardel, *Gref.*

Saint-Malo.

Dupuy-Fromy, *Pr.*
Godefroy.
Blaize.
Gauttier.
Kloguen.
Bellamy, *Gref.*

Saint-Martin, Isle-de-Ré.

Mercier, *Pr.*
Vallée-Dupeux.
Rateau.
Charrier.
Chesneau Dalidet, *Greffier.*

Saint-Nicolas.

Dorselaere, *Prés.*
Boeyé.
Heynderick.
Heyvaere.
Le Begue, *Gr.*

Saint-Omer.

Vasseur de la Mer, *Président.*
Lecointe-Bellin.
Cauche.
Pley.
Evrard Serdobel.
Masson, *Greffier.*

Saint-Pierre, Ile d'Oléron.

Desgraves, *Prés.*
Compere, j.
Pellier.
Chasseloup, jeune.
Beauvais, *Gref.*

Saint-Quentin.

Arpin, *Prés.*

Juges, Messieurs,

Beaufrere Guillaume.
Demarolle-Piron.
Labarre.
Lefranc-Cocu.
Le Caisne, *Gref.*

Saint-Tropez.

Antiboul, *Prés.*
Massai.
Meifreydy.
Meinettou.
Olivier, *Gref.*

Saint-Valery-en-Caux.

Rigoult. *Prés.*
Patey, fils.
Dupuis.
Fauconnet.
Grenier. *Gref.*

Saint-Valery, (Somme).

Bruslé, *Prés.*
Ravin.
Danzel.
Marchant.
Lambert.
Dudos, *Greffier.*

San-Remo.

Gismondi, *Pr.*
Massabo.
Bracco.
Bestoso.
Margotti.
Arnaud, *Gr.*

Sarlat.

Vayssière, *Prés.*
Clavel.
Lavergne.
Valade.
Pascal, *Gref.*

Saulieu.

Courtépée, *Pr.*
Finot.
Albrier.
. . . .
Deschamps, *Gref.*

Saumur.

Mayaud. *Presid.*
Bineau Sebille.
Babinn-Allain.
Bongouin.
. . . . .
Juteau, *Gref.*

Savone.

Becchi, *Prés.*
Diano.
Mantica.
Gherardi.
Cortese.
Cappa, *Gr.*

Sedan.

Devillas-Bechet, *Président.*
Jobert-Ternaux.
Bertèche-Lambquin.
Poupart, fils aîné.
Velquin de Rue.
Francart, *Gref.*

Sens.

Cornisset. *Présid.*
Guillemard.
Tarbé.
Renard.
Lorne.
Poisson, *Gref.*

Sienne.

Mocenni. *Prés.*
Mocenni.
Laury.
Fej.
Bindi, *Gref.*

Soissons.

Fromentin, *Prés.*
Courtois.
Letellier.
Cheron.
Boujot. *Gref.*

Souillac.

Dufour, *Présid.*

Verninac, jeune.
Bramel, aîné.
Choufour.
Castet, *Gref.*

Strasbourg.

Seck, *Présid.*
Turchheim.
Humann.
Jundt.
Bussière.
Martha, *Gref.*

Tarascon.

Rey. *Président.*
Martin, aîné.
Tarbourier.
Chausse.
Brun, *Greffier.*

Tarbes.

Lapeyrère, *Prés.*
Freville.
Gauthier.
Duperris.
Dupont.
Rousigues, *Gref.*

Thiers.

Malmenaide, *P.*
Dufour-Riberolles.
Massagne-Bonnefoi.
Audambrun-Dufour.
Berger, père.
Betant, *Greffier.*

Tinchebray.

Chancerel, *Pr.*
Yver Duclos.
Guerard.
Damas-le-Bérard.
Hélie, *Gref.*

Toulon.

Fauchier, *Prés.*
Flamenq.
Dussap.
Court.

Garibou.
Aube, jeune. *Gr.*

Toulouse.

Captive, *Présid.*
Boseus.
Albert.
St.-Raymond.
Laye.
Ferradou, père, *G.*

Tournay.

. . . . ., *Prés.*
Roussel Lienard.
Boisacq, fils.
Pollet Tonnellier.
. . . . . .
Lecoq, *Greffier.*

Tournus.

Souillot, *Présid.*
Dumaine.
Juvanon.
Amant-Manière.
Piot, fils, *Gref.*

Tours.

Goüin de la Grandière, *Prés.*
Poitevin, aîné.
Champoiseau, aîné.
Pallu, aîné.
Blot Vallée.
Lange, *Gref.*

Trèves.

Recking. *Prés.*
Nelle, fils.
Hayn, cadet.
Beer.
Linz.
Schram, *Gref.*

Troyes.

Truelle le Maire, *Président.*
Simonnot.
Lambey Cousin.
Bourgeois, fils.

Juges, Messieurs,

Cochois-Cailler.
Gayot, jeune, *Greffier.*

Tulle.

Chirac, *Pr.*
Toismet.
Goute.
Borie.
Pastrie.
Duval, *Gref.*

Turin.

Rovere, *Pr.*
Calcagno.
Berné.
Bono.
Antonio.
Aubert.
Demichelis, *Gref.*

Utrecht.

Koopman, *Prés.*
Reitz.
Kol.
Dumarché - Sarvaas.
Boeclen - Schuurman.
. . . . ., *Gref.*

Valenciennes.

Canonne, *Pr.*
Terwagne - Paymans.
Dinaux.
Serrel.
. . . . .
Duhuin, aîné, *Gr.*

Vannes.

Danet, *Présid.*
Boisset.
Brieugne.
Magrez.
Paradis.
Etienne, *Gref.*

Verdun.

Antoine, *Pr.*
Houzelle, aîné.
Viard, aîné.
Thiery-Caze.
Harand, *Gr.*

Versailles.

Bougleux, *Présid.*
Cisos.
Riché.
Huard.
Eyssantier.
Piont, *Gref.*

Verviers.

Groulard, *Prés.*
David.
Dejoye.
Constant.
Verhulst, *Gref.*

Vervins.

Gaillard, *Pr.*
Buhot Sallendre.
Allart.
Charpentier.
Dufour, *Gref.*

Vienne.

Charvet, aîné, *Pr*
Frezet.
Grenier.
Fornier.
Doyon, cadet.
Mermet, aîné, *Gr.*

Villefranche.

Desarbre, *Présid.*
Perret-Bonnetain.
Humblot (T.).
. . . . . .
Gondy, *Gref.*

Vire.

Le Brethon, *Pr.*
Cotelle.
Chemin.
Roger.
Crespin, *Gref.*

Yvetot.

Bourdon-Bernard, *Presid.*
Dubusc.
Simon.
Thieulen.
Lemoine.
Girard, *Gref.*

Zwolle.

Ten-Cats, *Prés.*
Eckmars.
Schrakamp.
Van Ulsen.
Doyer.
Van Deventer, *Gr.*

SECTION II.

Bourses, Agens de change et Courtiers de marchandises.

D'après la loi du 28 ventôse an 9, le Gouvernement peut établir des Bourses de commerce dans les lieux où il n'en existe pas, et où il le juge convenable.

Les Agens de Change et Courtiers de marchandises près ces Bourses sont nommés par l'Empereur.

Les Agens de change et Courtiers, en exécution de la susdite loi, ont seuls le droit d'en exercer la profession, de constater le cours du Change, celui des effets publics, marchandises d'or et d'argent, et de justifier, devant les Tribunaux et arbitres, la vérité et le taux des négociations, ventes et achats.

Il est défendu, sous peine d'une amende qui sera au plus du sixième du cautionnement des Agens de change ou Courtiers de la place, et au moins du dixième, à tous individus autres que ceux nommés par l'Empereur, d'exercer les fonctions d'Agens de change ou de Courtiers.

Les Agens de change et Courtiers de marchandises sont tenus de fournir un cautionnement, dont le montant est versé à la Caisse d'Amortissement, et l'intérêt payé à cinq pour cent.

En cas de démission ou décès, le cautionnement est remboursé par la Caisse d'Amortissement à l'Agent de change ou Courtier, ses héritiers ou ayant cause.

Conseil général de commerce établi près le Ministre des Manufactures et du Commerce. *Voyez* le Ministère des Manufactures et du Commerce.

LISTE *des Agens de Change et Courtiers de Marchandises.*

ABBEVILLE.

. . . .

AGDE.

Courtiers de marchand. et conducteurs de navires, Messieurs,

Blanchard.
Hot.
Cannac.

AGEN.

. . . .

ALBY.

. . . .

AMIENS.

Courtiers de marchandises, MM.

Bordecq, *Syndic.*
Lefebvre, fils.
Petist.
Alexandre.
Noyelle.
Dorville.
Delacroix.
Bazile.
Barry, fils.
Lecaffete.
Dewarcy.
Bernaux.
Mouret.
Dufour.
Jourdain.

Courtiers de transp. par terre et par eau, MM.

. . . .
. . . .

ANGOULÊME.

. . . .

ANVERS.

M. Vanassche, *Commiss. de police près la Bourse.*

Agens de change, MM.

Franceschini, *Syndic.*
Oboussier, } *Adj.*
Stondaert, } *Adj.*
Vanbredael, } *Adj.*
Stappaerts, } *Adj.*
Geleys.
Mosselman.
Deelen.
P. H. Cartier.
Elsen.
Wouters.
Sluyts.
Lepaige.
Jacobs-Vangeetruyen.
Leyssens.

Courtiers de marchandises, MM.
Antheunis,
E. Block.
Deharven.
Delrue.
Geens.
Godischul.
Grisar.
Hendrickx.
Herreyns.
Hoylarts.
Laudaens.
Lemire.
Mattheyssens.
Meyer.
Morant.
Schabracq.
Van Campen.
Van den Corput.
Van Dooren (J.-B.).
Verleyen.
Vermeulen.
Verpoorten.
Wouters, aîné.
A. Wouters.
Godichal.
Berré.

Courtiers interprètes conducteurs des maîtres de navires françois et étrangers, MM.
Giese, *pour les langues allem. et holland.*
Van Goorlaecken, *idem.*
Van Dooren, *pour la langue hollandoise.*
Brequigny, *pour la langue angl. et holland.*
Adet, *pour la langue hollandoise.*

Courtiers d'assurance, MM.
Christiaenssens.
Vanden Wyngaert.

Courtiers de transports par terre et par eau. MM.
Berré.
Fonteyn.

ARLES.

Courtiers de marchandises, MM.
. . . .
. . . .

AUCH.

Courtiers pour les marchandises, MM.
Ricaut.
Pellefigue, jeune.

AVIGNON.

Courtiers pour toutes les marchandises, MM.
Teyssier.
Fayole.
Farge, fils.
Lesourd.
Allard.
Fialon.
Soullier, jeune.
B. Delorme.

Courtiers pour la soie, Messieurs,
Cansin.
Corne.
Aimard.
Sancerotte.
Rimbaud.
Delor.
Calamel.
Boursier.
Petit.
Valentin.
Payen aîné.
Clément.
Julfian.
Gravel.
Rochetin.
Arnot.

BARSAC.

Courtiers pour les marchandises, MM.
Fort Louiom.
Moulinier.

BAYEUX.

. . . .
. . . .

BAYONNE.

Agens de change, MM.
Belou.
Correge.
Lafargue.
Dhiriart.
Fonseque.
Levy, aîné.

Courtiers de marchandises, assurances, et conducteurs de navires françois, MM.
Behic.
Ross.
Manches.
Roquebert.
Darranque.
Rodrigues, jeune.
Broquedis.
Sylveyra, fils aîné.
Lacoste, fils.

BEZIERS.

Courtiers de marchandises, MM.
Cazelles.
Rocagel.
Gaches.
Delmas.
Crozals.
Mattet.

BLAYE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances, et conducteurs de navires, MM.
Lafosse.
Lalande.
Rabolte.
Maître, fils aîné.
Drouillard.
Binau.

BLOIS.

M. Delestre, *Commiss. de police près la Bourse.*

Courtiers pour les marchandises, MM.
Habert.
. . . .

BORDEAUX.

M. Benoît, *Commiss. de police près la Bourse.*

Agens de change, MM.

Caussourd, aîné.
Caussourd, fils.
Dupuy.
Fonseque, jeune.
Larroussie.
Lopes-Dias.
Lopes-Dias, fils aîné.
Mathieu.
Peixotto, jeune.
Pereire.
Chassagne.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Prom.
Bacque.
Bireau.
Camy.
Castanié, aîné.
Danguy.
Desmanot.
Doris.
Constant.
Dupeyron, aîné.
Fautous.
Gourragne.
Herbault.
Joyeux.
Lablancherie.
Lagenie.
Oxeda.
Parschaud.
Prunié.
Cazade.
Chabiran.
Champès, fils.
Chrétien.
Caussourd, A.
Faux.
Grenier.
Labat, J.
Lawton.
Lespiaud.
Loche, fils.
Marc-Daniel, Alex.
Merman.
Baffet.
Binaud.
Cazey.
Courrejalles.
Delbos, aîné.
Delmestre.
Ferriere, A.
Jude.
Maupetit.
Menard.
Polh.
Boëreau.
Deyme, J.
Guibert, aîné.
Laplanche.
Perin.
Hostein.
Imbert.
Serisier.
Ferrière, P.
Sandré.
Lafitte.
Coustaud.
Buhan.
Constantin.
Dumas, fils.
Geneste.
Marie.
Dumas.
Hostain.
Prunié, jeune.
Gazaignes.

BOULOGNE.

M. Lelievre, *Commiss. de police, faisant les fonctions de commissaire près la Bourse.*

Agens de change, MM.

Lafoirez-Dorvaux.
Prenel.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Trudin.
Dewismes.
Ivart.
Poignant.

BRÊME.

Courtiers de marchandises, Messieurs,

. . . . .
. . . . .

BREST.

M. Montenot, *Commiss. de pol. près la Bourse.*

Courtiers conducteurs de navires, MM.

Chollet.
Perron.

Courtiers conducteurs de navires étrangers, et Courtiers interprètes, MM.

Langloh et Lecoëntre, *pour les langues allemande, angloise et hollandoise.*

Marzin, *pour les langues danoise, suédoise et angloise.*

Courtier de transp. par terre.

M. Macon.

BRUGES.

M. Allo, *Commiss. de police près la Bourse.*

Agens de change, courtiers de commerce, MM.

Van Wymelbeke.
Dujardin, fils.
Drubbele.

BRUXELLES.

Agens de change-Courtiers, MM.

. . . . . .
. . . . . .

CAEN.

Courtiers de marchandises et conducteurs de navires, MM.

P. D. Bazin.
Bacon.
Jullien Heron.
Lelarge.
Pellecat.

CALAIS.

Courtiers interprètes et conducteurs des maîtres de navires, MM.

De Rheims, *pour les langues angl. et holl.*

Laurent, *pour les langues angloise, hollandoise et espagnole.*

CARCASSONNE.

Courtiers pour les marchandises, MM.

Cassan.

Carles.

CASTELNAUDARY.

Courtiers de marchandises, Messieurs,

Avrial.

Tardieu père.

Guiraud.

Maury.

CASTRES.

. . . . .

CETTE.

M. Pagès, père, *commissaire pres la bourse.*

Courtiers de marchandises et conducteurs de navires, MM.

Bonjean, aîné.

Pagès (Pierre).

Romeu.

Girard.

Bergeyron, père.

CHARENTE.

Courtier-interprète, conducteur de navires.

M. Dabbadie, *pour l'anglois et le hollandois.*

CHATELLERAULT.

Courtiers de marchandises, MM.

Renault-Paris.

. . . .

CHERBOURG.

Courtiers de marchandises et conducteurs de navires, MM.

Magnen.

Liais.

Roulland.

COLOGNE.

Agens de change, MM.

Latz.

Neumann.

Tillemann.

Doerhoeffer.

Courtiers de marchandises, MM.

Canetta.

Aldenbourg.

Van Buchem.

Dubelmann.

De Noël, fils.

CROISIC.

Courtier-interprète, conducteur de navires.

M. Bronkhorst, *pour l'anglois et les langues du Nord.*

DIEPPE.

Courtiers de marchandises et conducteurs de navires, MM.

Petit.

Caumont.

Le Machois.

DOUAI.

Agens de change, MM.

Laurent.

. . . . .

DRAGUIGNAN.

Courtiers de marchandises, MM.

Reboul.

Clement.

DUNKERQUE.

M. François Lefebvre, *Commissaire de police pres la Bourse.*

Agens de change et Courtiers, MM.

Carlier.

Vandewalle-Baillon.

Gauwin.

Vandercolme.

Tugghe.

Bagge.

Margat.

Poreille.

FINAL.

Courtiers de marchandises, MM.

Louis Pontremoli.

André Pontremoli.

FLESSINGUE.

. . . . . .

. . . . . .

FLORENCE.

Agens de change, MM.

Gotti.

Zannoni.

Mondolfi.

Ghirone.

Rossi.

Becaglini.

Batacchi.

Boschi.

Courtiers, MM.

Morrochi.

Paoletti.

Delverita.

Manulivi.

Tosi.

Del Nero.

Dellascarperia.

Orvietto.

Maestrini.

Lemmi.

Finzi.

Delbene.

Grilli.

Martini.

Mulinari.

Brocchi.

Floccanti.

Grazzini.

Vannini.

GAND.

Agens de change, Courtiers de march., MM.

Bekaert.

Van-Asche.

Debuck.

Dael.

Dhoossche.

Simon.

Bertrand.

Dutry.

GENÈVE.

Agens de change, MM.

Vieusseux.

Jacquet.

Moré.

Turretini.

Bellamy.

Matthey.

Romieux, père.
Prevost-Pictet.

Courtiers de marchandises, MM.

Dejoux.
Favre.

GRENOBLE.

Agens de change, Courtiers de march., MM.

Paris.

. . . . .

HAVRE (Le).

Agens de change, MM.

. . . .

. . . .

Courtiers – interprètes, conduct. de nav., MM.

Houssaye, Fuglberg, Robert Godefroy, Godefroy-Candon, *pour les langues germaniques.*

Massey, Bardel, fils, Viez, Lantran Duval, *pour la langue britanniq.*

Fosse fils, *pour les langues espagnole et portugaise.*

Courtiers d'assurances, MM.

Firon.
Benoît.
Debray.

Courtiers de marchandises, MM.

Eudes.
Denouette.
Prudhomme.
Le Mesle.
Gillette.
Prudhomme jeune.
Petit.
Havet.
Tinel.
Bailhache.
Aubert.

HONFLEUR.

Courtiers de marchandises et conducteurs de navires, MM.

Chevalier.
Godard.
Pelcat.
Deglos.

LANGON.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Barade.

. . . . .

LA RÉOLE.

Courtiers de marchandises, MM.

Merle Jeanty.

. . . .

LIBOURNE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Giraud (Philippe).
Rey jeune.
Dumont, fils.
Longa.
Isambert.
Cassy, jeune.
Saint-Gaudens, fils.
Delezé (J.-B.).
Chaumet.
Fourcaud, fils.

LIÈGE.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . . .

LILLE.

Agens de change, MM.

. . . . .

Courtiers de marchandises, MM.

Bouvez, père.
Masquelez-Lefebvre.
Manouvriet.
Blaucho.
Masquelez, père.
Dilly.
Picard.
Loriaux.
Guilbert.
Destombes.

LIMOGES.

Agens de change, Courtiers de march., MM.

. . .

. . .

LYON.

Agens de change, Courtiers, MM.

Galatin, aîné.
Perroton.
Galatin, cadet.
Daussigny.
Grenier.
Lapene.
Fayolle.
Paganucci.
Degumin.
Frossard.
Vidal.
Joyard.
Alday.
Tresca.
Bertrand.
Desvernay.
Durand.
Lieutaud.
Coste, fils.
Miége.
Berger Nalet.
Felissent.
Gonnet.
Pavy.
Fortis.
Lamande.
Champ.
Verset.
Bouchet.
Bertolus.

Courtiers pour la soie exclusivement, MM.

Delon.
Lafabregue.

Caire.
Moret.
Caillat.
Valluit.
Germain.
Guerin.
Bossus.
Ricard, fils aîné.
Dupasquier.
Gerbes-Detour.
Maurice.
Potton.
Tresca.
Miège.
Lamande.
Maupetit.
Jarasson.
Reynaud, fils.

Courtiers pour les marchandises autres que la soie, MM.

Perret.
Piquet.
Jal.
Arcis-Chol.
Rocofort.
Soquet.
Coubayon.
Cobin.
Dubois.
Perret fils.

MARANS.

Courtier-interprète. conducteur de navire.

M. Langlois, *pour l'anglois.*

MARENNES.

Courtiers – interpretes, conducteurs de navires, MM.

Riffaud, Aiguillé, Reynaud, } *pour le holland.*

MARSEILLE.

M. Irissac. *Commiss. de police pres la Bourse.*

Agens de change, MM.

Amalric, fils.
Defagne.
D'Hercullés.

Courtiers de marchandises, MM.

Madon.
Olive (J.-Fr.).
Pierre Olive.
Perreymond.
Roustan.
Dombey.
Laugier.
Albe.
Decuers.
Fraissinet.
Bonnin.
Arnaud.
Vondiere.
Parrot.
Fabry.
Lignon.
Peragallo.
Olivier.
Oddo.
Foucou.
Arnaud.
Pissarello.
Garcin.
Crudere.
Correard.
Roque.
Ginezy.
Auban (J.-Fr.).
Tarteiron.
Villet.
Talamel.
Gautier.
Rougon.
Nitard.
Nicolas.
Autheman.
Braquety.
Ricoux.
Routier.
Dor.
Lauzet.
Borely.
Savine.
Court.
Monnier.
Isnard.
Dodon.
Laurens.

METZ.

Agens de change, Courtiers de march., MM.

Jaubert.
Simon.

MONS.

Courtiers de marchandises, MM.

Maigret, Dominique.
. . . .

MONTAUBAN.

Courtiers de marchandises, MM.

Petit, aîné.
Albony Ducos, fils.
Grenoilleau.
Castel, fils.
Malet.

MONTPELLIER.

Agens de change, MM.

Salze, fils.
Sepet, fils.
Hue.
Cusson.
Eatrix.
Roure.
Ballard.
Bellotiny.
Sudre.
Geraud.
Delon.

MORLAIX.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Verney.

NANTES.

Agens de change et Courtiers de march, MM.

Sauerwald, aîné.
Wack.
Leduc.
Plinguet.
Bonamy.
Moroine.
Cardon.
Toulmouche.

Bonnemant.
Lemerle, fils.

Courtier d'assurances.

M. Gautreau.

Courtiers conducteurs de navires franç., MM.

Laporte.
Papot.
De Lasalle.
Pinchard.

Courtiers interprètes, conducteurs de navires françois et étrangers, MM.

Bardon, *pour l'allemand, l'angl. et le holland*
Sauerwald, jeune, *pour l'allemand, l'anglois et le hollandois.*
Lampe, *pour l'allemand et le hollandois.*
Goupilleau, *pour l'allemand, l'anglois, le hollandois, l'espagnol et le portugais.*

Courtiers de transports parterre et par eau, MM.

Bruneau.
Mazier, fils.

NARBONNE.

Courtiers de marchandises, MM.

Berthomieu.
Rolland.
Cazaletz.
Donat.

NEVERS.

M. Auguste Bareau, *Commissaire près la Bourse.*

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .
. .

NICE.

Courtiers de marchandises, MM.

Lanciares.
Saytour.
Martin.
Goiran.
Sanier.
Fassi.
Gastaud.

NIMES.

Agens de change, MM.

. . . .
. . . .

Courtiers de marchandises, MM.

. . . . .
. . . . .

NIORT.

Courtiers de marchandises, MM.

Vauguyon, fils.
De Larue, neveu.
Elies.

OLÉRON.

Courtiers interprètes, conduct. de nav., MM.

Petit, *pour la langue hollandoise.*
Laray, *pour le holland.*

ORIENT. (L')

Agens de change et Courtiers de march., MM.

Lortan.
Chabrié.

Courtiers pour les assurances et la conduite des navires, MM.

Dufilhol, aîné.
Montrelay.

ORLÉANS.

Courtiers de marchandises, MM.

Bourdon.
Bruere.
Chapellier.
Delanoue-Morillon.
Doleans.
Gombault-Sagot.
Lassailly.
Pilté.
David Gourgoulin.
Barré.

OSTENDE.

Agens de change. Courtiers de marchandises, MM.

Boone.
Gaussen.
Holland.
Pruyssenaar.

PAIMBŒUF.

Courtiers interprètes et conduct. de nav., MM.

Vanderlhuis et Boudet, *pour l'anglois, le hollandois et le suédois.*

PARIS.

Voy. page 848 et *suiv.*

PAUILLAC.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Martini.
Aubiet.
Tastet, jeune.

PÉZÉNAS.

M. Grenier. *Commiss. de police près la Bourse.*

Courtiers de marchandises, MM.

Andrieu
Villebrun.
Robert.
La Querbe.
Alazard.

REDON.

Courtiers de navir., MM.

Hery, jeune.
. . . .

REIMS.

M. Collet, M. Siret-Thaudart, M. Gubeau, *Commissaires de police.*

Agens de change, MM.
Mouclin.
. . . . . .

Courtiers de marchandises, MM.
. . . . . .
. . . . . .

RENNES.

. . . . . .

RHODÈS.

M. Carcenac, *Commiss. près la Bourse.*

Agens de change, Courtiers de march., MM.
Jausion.
Bonnaves.

ROCHEFORT.

Courtiers interprètes et conduct. de nav., MM.
Chessé.
. . . . . .

Courtiers conduct. de navires françois.
M. Charrier (Charles).
Elie Thomas.

ROCHELLE. (La)

Agens de change, Courtiers de march., MM.
Jallan.
Robein.
Julliot.

Courtiers interprètes, conduct. de nav., MM.
Bouley, *pour l'anglois.*
Meyer, *pour l'allemand, l'anglois et le holland.*
Duverger, *pour le hollandois.*
Tureaud, *pour l'allemand et le hollandois.*
Fayaux, *pour l'allemand et le hollandois.*

Courtiers de nav. franç.
M. Laudois jeune.
Langlois.

Courtiers de transp. par terre et par eau, MM.
Jarassé (Pierre).
Alleaume (J.-B.).
Landois (Casimir).
Mazuelle (François).

ROME.

Agens de change et courtiers, MM.
Belli
Fiaschetti.
Guelfi.
Mellini.
Stefani.
Pantanelli.
Pavesi.
Pincellotti.
Rotellini.
Zappati.
Seni.
Gerosi.
Bonamici.
Cacchiatelli.
Pizzoli.
Mitterpoch.
Ronzelli.
Forti.
Sodani.

Courtiers de transports par terre et par eau, MM.
Carbone.
Montelassi.
Seni.
Sernicoli.
Croce.

ROUEN.

M. Pirout, *Commiss. près la Bourse.*

Agens de change, MM.
Lapassade.
Ferret, aîné.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.
Bucaille.
Daniel.
Brouard
Cuvelier.
Lemercier.
Morin.
Bertrand.
Bertre.
Baillivet.
Maillet Duboullay.
Gaumare.
Bernier.
Dumont.
Dione.
Delarue.
Mortreuil.
L'Hernault.
Viard.
Harel.
Hallot.
Asselin.
Thibour.
Baoly.
Savary.
Lucet.
Bordelle.
Fontaine.
Tardif, fils.
Prêtrel.

SAINT-ETIENNE.

Courtiers de marchandises, MM.
Plotton-Colomban.
. . . .

SAINT-MACAIRE.

Courtiers de marchandises, MM.
Jeantimorle.
Juisseaume.

SAINT-MALO.

M. Renou, *Commissaire près la Bourse.*

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.
Cariot.
Renou.
Savary.
Letimbre.

SAINT-MARTIN-ISLE-DE-RÉ.

Courtiers-interprètes, conduct. de nav., MM.
Bonnin et Giraudeau, *pour-*

l'anglois, l'allemand, le hollandois, le danois et le suédois.

SAINT-NAZAIRE.

Courtier-interprete, et conducteur des maîtres de navires.

M. Thompson, *pour l'anglois et les langues du Nord.*

SAINT-OMER.

Agens de change, Courtiers de march., MM.

Nerat-Thomas.

. . . .

SAINT-PIERRE-ISLE-D'OLÉRON.

Courtiers marit., MM.

Petit.

. . . .

SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME.

Interprètes, MM.

Bruslé.

Boullenger,

SAVONE.

Courtiers de marchandises, MM.

Cortese.

Bosco.

Giordano.

Scotto.

STRASBOURG.

Agens de change, MM.

Tiess.

Schauer.

Trautvein.

Leiter.

Bourkardt.

Courtiers de marchandises, MM.

Caimy.

Hirn.

Munz.

Starck.

Remond.

Christiani.

TOULON

Courtiers de marchandises, MM.

Negrin.

Roux.

Martel.

Engaurran.

Lambert.

Landès.

Blanc.

Marc.

Courtiers interprètes, conduct. de nav., MM.

Jouve.

Plaisantin.

TOULOUSE.

Agens de change, MM.

Fabre.

Mis.

Davasse.

Fornier.

Figueres.

Reynaud.

Rualdes.

Duffé.

Courtiers de marchandises, MM.

Carrere.

Dauriac, cadet.

Prevost.

Bayonne.

Douilhac.

Dorie.

Pomarede.

Rivals.

Longayron.

Faure.

TOURS.

Courtiers de marchandises, MM.

Viollet, aîné.

. . . .

TREMBLADE. (La)

Courtier-interprete, et conduct: de navires.

M. Reynaud, fils, *pour le hollandois et le flamand.*

TROYES.

Agens de change, MM.

Pierre Courtin.

Claude Michaux.

Courtiers de marchandises, MM.

Pinot.

Pierre Finot.

TURIN.

M. Pirra, *Commiss. de police près la Bourse.*

Agens de change. Courtiers de march., MM.

Adriani.

Belli.

Boma.

Brodelli.

Cerato.

Damian.

Damodé.

Elia.

Fontana.

Hermil.

Lopez.

Martorelli.

Meyneri.

Merlo.

Millo.

Murialdo.

Salvarezza.

Stoppani.

Cerrato.

Rho.

VALENCIENNES.

Agens de change, MM.

. . . .

. . . .

VANNES.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .

. . . .

VIENNE.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .

. . . .

VIRE.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .

. . . .

SECTION III.

CHAMBRES DE COMMERCE,

Formées d'après l'arrêté du 3 nivôse an 11.

Ces Chambres sont chargées de présenter à l'Empereur leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité du Commerce, et d'indiquer les causes qui en arrêtent les progrès.

AMIENS.
Debray ✻.
Massey.
Dargent.
Morgan ✻.
Daveluy - Bellancourt.
Senart-Frennelet.
Lefebvre-Bouchon
Scellier aîné.
Devismes.

AMSTERDAM.
Severyn.
Carp.
Charlé.
De Burlet.
Vereuil.
Brants.
Brower Joacha.
Crommelin.
De Hasselgreen.
Rente Linsen.
Ananias Willink.
Van Heukelom.
De Bordes.
Swarth.
J. H. Luden.

ANVERS.
Deheyder.
Brocla, père.
Nicolas Werbrouck
N. Dewael.
Kreglinger, aîné.
Dühring.
Van-Ertborn.
Slaemolder.
Charpentier van Moortzel.
J. Cogels.
Churet.
F. Serruys.
Datari.
J. Vander Hoeven.
P. Decaeters.
Vernimmen Seer.

AVIGNON.
Meissonier.
Deleutre.
Gudin.
Bertrand (Joseph)
Hierle, père.
Courrat.
Boyer.
Meynier.
Morel.

BAYONNE.
Bertrand.
Batbédat.
Fourcade.
Matrast, neveu.
Faurie.
Berdeer.
Chegaray.
Blanque.
Bernede.

BORDEAUX.
Cabarrus.
Lefebure.
D. Guestier.
Balguerie, jeune.
Langlois.
Baour, aîné.
Loriagne, aîné.
Walter Johnston.
I. J. Balguerie.
J. B. Nairac.
Vignes.
E. Bourbon.
J. J. Rose.
Brown.
P. Portal.
Maigné.

BRÊME.
N. Gloystein.
J. E. De Lengercke.
S. Schroder.
J. F. Abegg.
J. M. Lameyer.
J. C. Grote.
E. Delms.
D. Bemuck.
C. Hagedorn.

BRUGES.
Van Outryve Merckem.
J. Bareel.
P. Gillon.
H. Heene.
Bern. Serweytens.
F. Busschaert.
Bertram.
Van Maldegem de Manydt.
Vandewale de Nys.

BRUXELLES.
F. J. Meeûs.
Vandevelde.
Engler.
Goffin.
De Liagre.
Rittegger.
H. Overman.
H. De Reus.
C. Gaumare.
Sironval.
Prevost.
Crimpipen.
Mosselman.

CARCASSONNE.
J. L. Rolland.
Mossel, aîné.
Foncès.
Laperrine, fils.
Barraille.
Lamarque.
Pech, cadet.
Marabail.
Laperrine, cadet.

CIVITA-VECCHIA.
Capalti.
Pucitta.
Valentini.
Alibrandi.
Guglielmi.
Alibrandi. M.
Guglielmotti. N.
Nales.
Graziosi.
Guglielmotti. J.

COLOGNE.
Wittgenstein.
Bernard Boisserée.
Hahn.
Moll.
Burgers.
Merkens.
Ziegeler.
Fonk.
Ph. Heimann.

DIEPPE.
Castel.
Lecanu.

G. Hébert.
Michau, aîné.
Quenouille, aîné.
Bruzen, aîné.
Legriel.
Mutel-Bruzen.
Saint-Jean.

DORDRECK.

Van Poelien van Nuland.
Gevers.
La Coste.
Vriesendorp.
Wageningen.
Willemszen.
Roodenburg.
De Bruyn de Neve.
Breur.

DUNKERQUE.

Ph. Lancel.
Delbaere.
Boubert.
De Gravier, aîné.
Van Hée.
Liebaert.
Deschodt.
Hubert, père.
L. Debacque.

EMDEN.

Tholen.
Metger, junior.
Doden.
Marchés.
Muller.
Swart.
Abegg.
Reimers.
Banermann.

FIUME.

Scarpa.
Anderlich
Lappi.
Thiepola.
Adamisch.
Lieudi.
De Ridder.
Thomassich.

FLESSINGUE.

. . . .

FLORENCE.

V. Morelli.
Baldi.
Mezzeri.
Salvetti.
Lampronti.
Landi.
Orsi.
Mayola.
F. Morelli.
Mozzocchi.
Baretti.
Loi.
Carducci.
Corsini.
Catanzaro.

GAND.

Van Aken, aîné.
Nicolas de Cock.
Louis Vanhove.
Pharazyn.
J. F. Deloose.
Vandermeersch.
Grenier Wambersie.
Coryn.
Ramondt, père.
F. Speelman.
Desmet Bossaert.
Boeye Pascal.
F. Vangoethen.
Vergan Ween.
Vander Borre.

GENÈVE.

Odier Chevrier.
Duchêne.
Violier, père.
Hentsch.
Boisdechêne, aîné.
Martin-Delom.
Jean Petit.

GÊNES.

Emile-Vincent.
Ch. Ant. Delarue *.
Dom. d'Albertis.
Dominique Celesia.
J. Quartara.
Joseph Negrotto.
Jérôme Casanova.
J. B. Casanova.
Em. Garello.
Hortolan.
François Peloso.
Franç. Parese.
Pierre Lapierre.
Félix Gnecco.
André Jottot.

GRONINGUE.

. . . .

HAMBOURG.

Jonques.
Godeffroy.
Westphalen.
Seyler.
Grapel.
De Chapeaurouge.
Jenirch.
Rucker.
Knorre.
Benecke.
Parish.
Keetmann.
Pehmoller.
H. Sillem.
M. G. Sillem.

LE HAVRE.

Sery.
Grégoire Homberg.
Dufou.
Victor Bellanger.
J. Louis Oursel.
Delahaye, jeune.
Médéric-Lacorne.
Louis Papillon.

LILLE.

Beaussier-Mathon.
Vanhœnacker.
Gentil-Muiron.
Alavoine.
Dehau Cordon.
Rouzé-Mathon.
Fevez-Ghesquière.
Carpentier Leperre.
Barrois.
Dutilloy.
Thery-Falligon.
Briansiaux.
Lethierry.
Flamen.
Revoire.

LIVOURNE.

Patrino.
Dupouy.
Errera.
Mille.
Janner.
Schintz.
Tedeschi.
Franchetti.
Walser.
Feer.
Castelli.
Piccioto.
Dalli Lanaiotti.
Costacchi.
Uzzielli Laudadio.

LORIENT.

Monistrol, aîné.
Bourdon.
Dugray.
Galabert.
Bijotat.
Cordon.
Trentinian.
Bouilly.
Rotinat.
Larivé.

LUBECK.

Plessing.
Platzmann.
Gutschow.
Gaedert père.
Coht.
J. N. Holter Folth.
Müller.
Did. Holter Folth.
Notting.

LYON.

Regny, père.
Mottet de Gerando.
Dian, jeune.
Charasson, jeune.
Dutilleul.
Brillet, aîné.
Laurent du Gos.
Terret.
Chirat.
Servan.
Regny, fils aîné.
Peillon.
Reyne.
Levrat.

MARSEILLE.

A. F. J. Boissier.
Bernadac.
Albert Fine.

Antoine Lafon.
Durand.
L. Gravier
Quentin Lepeintre.
Hilarion Millot.
Plasse.
François Roux.
Salavy.
Séjourné, aîné.
B. Strafforello.
Girard-Dudemaine.

MAYENCE.

Mappes.
Roeder.
Dumont.
Boegner.
Neuss, fils.
Haemmerlein.
P. Mayer.
P. F. Paravey.
Kertell, fils.

MIDDELBOURG.

De Suppervilie.
Van Doorn.
Fak.
Sprenger.
Andriesser.
Fak-Bron-Wer.
Wendriet.
Van den Broecke.
Van Deynze.

MONTPELLIER.

Martin Portales.
Jac. Durand Fajon.
Franç. Farel, aîné.
Granier, aîné.
Marc-Ant. Bazille.
Bouché, aîné.
Berard.
Barthélemy.
J. Raspay.

NANTES.

Bernard, jeune.
Dufou.
Lincoln.
Gullmann.
Kervegan.
Paris.
Schweighauser.
Haudaudine.
Delaville.
Baudouin.
Colas.
Athenas.
Soubzmain.
Juste-Fruchard.

NICE.

Carlone.
Gioan.
Serrat.
Thaon.
Sauvaigue.
Pastorelli.
Sauvaigue de Trupheme.
Guide.

NISMES.

Gaillard, aîné.
Louis Maigre.
B. Meynier.
Jacques Rolland.
Roux Amphoux.
Galian, aîné.
Guizot.
Mathieu.
Vincens, fils.

ORLÉANS.

Crignon Desormeaux *.
Lochon Houdouart
Crignon d'Auzouer
Hubert Crignon.
Delahaye
Geffrier Lenormand
Coste Crignon.
Vandebergue-Champ-Guérin.
Vandebergue.

OSNABRUCK.

Schwarz.
De Gerlich.
Beckmann.
Lohmeyer.
Groner.
Targe.
Bruck.
Henrici.
Thorbeike, adjoint.

OSTENDE.

A. J. Van Iseghem.
H. F. Belleroche.
Charles Carpentier.
Jacques Serruys.
C. Vander Cruyssen
Jacques de Ridder
J. Devette.
B. Vanderheyde.
J. De Cock.
Serruys.

PUY (LE).

Chambre consultative.

Chabalier.
Dessaignes, oncle
Bertrand Farges.
Hedde.
Dubois.

PARIS. *Voy.* page 783.

RAGUSE.

De Voulx.
Cartezza.
Chersa.
Trojani.
Rustan.
Milcovich.
Passarevich.
Bosdari.

ROCHELLE (LA).

Debaussay.
Callot.
Rasteau.
L. Vivier.
Maubaillarcq.
Charruyer.
Guillemot, père.
Bramino.
Filleau.
B. Tardy.

ROME.

Le Baron Torlonia.
Bracciano.
Nelli.
Poggi.
Sculteis.
Galassi.
Rufini.
Luigioni.
Volpi.
Bianchi.
Cecchi.
P. Julien.
Franchi.
Brancardori.

ROTTERDAM.

Van Voller-Hoven.
Bicker-Caerten.
G. Van Gennep.
A. Van Hoboken.
J. F. Hoffman.
Vander Houwen.
J. Herbert.
G. G. Jung.
G. Mees.
J. L. Nierstras.
G. Van Oordt.
T. Smeer.
C. Van Stolck.
N. Suermondt.
P. Wachter.

ROUEN.

Hellot.
Fremery.
Lecouturier, aîné.
Houdeville, aîné.
Sevène.
Hardouin, aîné.
Lebrument.
Garvey.
Etard.
Pavie.
Lezurier, jeune.
Pinel, fils aîné.
Lefebure.
Duvergier, jeune.
Le Caron.

SAINT-MALO.

Le Maire de ville.
Blaise, fils aîné.
Surcouf.
Lefere-Bonnaban.
Godfroy.
Fromentin.
Pottier.
Fontan, jeune.
Thomazeau.
Villchuchet.

STRASBOURG.

Schertz.
Weyher.
Kolb.
Prost.
Jundt.
Turckheim, fils aîné
Saglio (M.).

Humann.
Levrault, aîné.
Renouard - Poussières.

TOULOUSE.

Chaptive.
Dupau.
Authier.
Demouis.
Cassaing.
Geli.
Laye.
Boscus.
Maynard.
Duchan.
Coudere.
Froment.
Lanneluc.
Baudent.
Garrigou.

TOURS.

Gouin, aîné.
Baudichon, aîné.
Noël Champoiseau.
Rangeard-Germonière.
Bellanger Cartaut.
Pannetier Blot.
Cartier Champoiseau.
Lange.

TRAVEMUNDE.

. . . . . .

TRIESTE.

Haguenauer.
Baraux.
Mazars.
Crampagna.
Griot.
Pellepich.
Noechsa.
Catraro.
Gadolla.
Parente.

TURIN.

Cravésana.
Félix Nigra.
Barbaroux.
Vicino.
Manzone.
Bocca.
Long.
Bono.
Gioanetti.
Curti.
Tron.
Chiavazza.
De Paoli, fils.
Cotta.
Rovere.

WESEL.

. . . . .

CHAPITRE XIV.

Louveterie.

S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL et de WAGRAM (G. A. ✻), *Vice-Connétable, Grand Veneur, Grand Louvetier.*

M. le Comte Girardin (O. ✻), *Gén. de Brig.* } *Lieutenans du Grand*
M. Destillères, ... , } *Louvetier.*

M. Froidure, *Secrétaire de la Louveterie.*

Divisions par Conservations forestières pour les Capitaines de Louveterie, et par départemens pour les Lieutenans.

Première Conservation.

M. Destillères, *Capitaine.*

Seine . . . .

Seine et Oise. { De Therreblanche. Pourtalès.

Eure et Loir. { Maugars (Constantin). A. N. F. Gondrecourt.

Seine et Marne. { Ouvrard. De Rothe. Boula-de-Nanteuil. Forestier. Duroux de Signy. Chardon. Teyssier Desfarges. Greffulhe.

Deuxième Conservation.

M. de Sigi, *Capitaine.*

Aube . . . . . { Delux. Adrien de Mesgrigny. Lormand Brocard.

Marne. . . . . { Janel de Vauréal. Amédée de Maistre. Dangé Dorsay. Legras Davaubercey. Mony de Courcemain.

Yonne. . . . . { De Châteauvieux. De Louvois. Duchatenet. De Tanlay. Rollin de Fourroles.

Troisième Conservation.

M. Duhalley, *Capitaine.*

Seine infér. . . { Duval-Dumanoir. LePainturier de Guillerville.

Eure. . . . . { Meaupou. De Breuilpont.

Quatrième Conservation.

M. Grimaldi de Monaco, *Capit.*

Calvados. . . . Banneville.

Orne. . . . . . { Caumont de la Force. Bellier-Villiers.

Manche . . . . D'Inglemare.

Cinquième Conservation.

M. Dubotderu, *Capitaine.*

Ille et Vilaine { Ganier de la Jarsais. Ropert. Varin du Francbois. De Québriac.

Loire infér. . . Bertrand Geslin.

Finistère. . . . Bazin.

Morbihan . . . .

Côtes du Nord. Guermarquer.

Sixième Conservation.

M. Piter Deurbroucq (O ✻), *Capitaine.*

Maine et Loire. { Bourgeois. Gueniveau de la Raye. Turpin. Le Cere de Véziers. Herard de Boissimont.

Mayenne. . . . { Piquois. De la Touchardiere.

Sarthe. . . . . { De Fontenay. Castaing. De la Chrochardière.

Septième Conservation.

M. . . . . . , *Capitaine.*

Loiret . . . . . Grignon Désormeaux. Desert. Tassin de Brouville.

Loir et Cher. . Foulon d'Ecotier. Lapallu.

Indre et Loire. Chuppeau. Gaullier Saint-Cyr. C. de Beaumont.

Huitième Conservation.

M. . . . . . . *Capitaine.*

Cher. . . . . . Dupré de St-Maur. Paulze. Le Général Augier. Rolland d'Arbouste.

Nièvre. . . . . De Malleveault. Lepelletier d'Aunay. Pracontal. Rollin de Varzy. Sinety.

Indre. . . . . . Michel jeune. Thomas de Poix. Châtillon.

Neuvième Conservation.

M. . . . . . . *Capitaine.*

Vienne. . . . Gréaulme. Beufvier de Paligny. De Moussy.

Deux-Sèvres. . Chebrou Lespinatz. Gueniveau de la Raye. Chebrou de la Roulière. Viault de Breuillac.

Vendée. . . . . De Bagneux. De Nesmy.

Charente-Inf. Demontis. L. Beauchamp.

Dixième Conservation.

M. . . . . *Capitaine.*

Puy-de-Dôme. Le Général Chapsal. Dauphin Leyval. Levet.

Cantal. . . . . Laporte (Louis).

Creuse. . . . . Couturier de Fournoue.

Allier. . . . . . Josset Magniet. Sinety. Le Baron Boisrot-Lacoier. Delabrousse Verazet.

Haute-Vienne. Leyrac. Genty Labordérie. Robineau [illegible]. Villoutrai Deffaye. L. de Bonneval.

Haute-Loire. . Desenovert. De Miramont. De Bisboine.

Corrèze. . . . . Lavergne Juillac. Louis de Lissac.

Onzième Conservation.

M. Hubert de Brivazac, *Cap.*

Gironde. . . . Vignes. Dunonguez. Canolle, fils aîné. Raimond-d'Aux. Duhamel. Destienne. Bacalan.

Dordogne. . . . Lacote Beaulaurent. De Langlade. André de Fayolle. Morand du Puch.

Charente. . . . Desbordes Jansac. De Galard.

Lot et Garonne Le Colon. Dudevant. Lacuée. Chadois (Pierre). Beraud. Mouchez.

Lot. . . . . . . Salgues Geniez. Thomas Salgues. Saint-Priest. Cerin Bouson.

Douzième Conservation.

M.[r] De Gontaut-Biron, *Cap.*

Hautes Pyrén. Duco.

Basses Pyrén. Penne de Villemur.

Gers. . . . . . Melet de Bonas. Larrocque.

Landes. . . . .

Treizième Conservation.

M. . . . . . *Capitaine.*

Hte. Garonne. { Olivier Dufayet, aîné / Barbazan. / Vignes Cayras.

Tarn. . . . . { Solages. / Geneste. / Gayraut-Lasserre.

Ariège. . . . . { Moulis de Cazavet. / Fornier Clauzelles.

Tarn et Gar. . { Douvrier Bruniquel. / Lefranc de Lacary.

Quatorzième Conservat.

M. Debosque, *Capitaine.*

Hérault. . . . . { Le Général Guillet. / Castelnau. / Rouvelet. / Ratyé, fils.

Aude. . . . . . Donos.

Pyrén. Orient. Castagné de S.-Pol.

Aveyron. . . . { Saunhac. / Randon. / Daugnac. / Dulac.

Quinzième Conservation.

M. . . . . *Capitaine.*

Gard. . . . . . { Chazelles de Lusac. / Le Bar. de Castille. / Dolivier Merlet.

Ardèche . . . . { Ladreyt de la Charière.

Lozère. . . . . { Portanier-Lagravière / Langlade de Montgros.

Vaucluse. . . . Morard de S.-Jaumes.

Seizième Conservation.

M. . . . . *Capitaine.*

Bouch. du Rh. { Journu. / Forbin. / Renault-Lubières. / Raymond, aîné.

Var . . . . . . Reboul Taradeau.

Basses Alpes.. De Salve.

Hautes Alpes.. { Le Général Romand / Lafont.

Dix-septième Conservation.

M. . . . . *Capitaine.*

Isère. . . . . . { Pascal de Voiron. / De Chichilianne. / Emmery.

Drôme. . . . . { De Gros. / De Mauduit. / Scipion-Bernon.

Alpes maritim. Henry Serin.

Mont-Blanc. . { Devillette-Chivron. / Buphy. / Duverger.

Léman. . . . . { Boissier. / Cramer.

Ain. . . . . . . { Marron Belvey. / Duport Revonnas.

Loire. . . . . . { Durosier de Magneux. / De la Chance. / De Rochefort.

Rhône. . . . . { Delacroix-Delaval. / Durieu de Souzy. / De Saint-Victor. / De Saint-Try.

Simplon. . . . Derville Maléchard.

Dix-huitième Conservat.

M. Vandeuil, *Capitaine.*

Côte-d'Or. . . { Gautier de Vinfrais. / Bretaigne. / Lecompasseur Courtivron. / Chambrulard. / Martin Lejas. / De Reculot.

Saône et Loire. { Monteil. / Ordonneau. / Chizeuil. / Abel de Vichy.

Haute Marne.. { Greffulhe. / Pinot des Essarts. / Dejouard. / Marquette de Fleury. / Briot de la Varenne. / Humbert Mongin. / Pietrequin. / Henry. / Barillot. / Thomassin de Bienville. / Raulot. / Michel, jeune. / Perignon Chevalier.

Dix-neuvième Conservat.

M. . . . . *Capitaine.*

Doubs. . . . . { Raufin. / Devesins.

Haute-Saône. .
- De Grammont.
- De Lavie.
- De Scey - Montbéliard ✱.
- Pinard.
- Roussel.
- Dornier, fils aîné.
- Praileur.
- Le Comte de Marmier.

Jura. . . . . .
- De Marenches.
- De Faverney.
- Boullier.
- De Reculot.
- D'Esclans.
- Xavier de Champagne.

Vingtième Conservation.

M. Morice Kolb, *Capitaine.*

Haut-Rhin. . .
- De Gohre.
- De Waldner.
- Roches.

Bas-Rhin. . . . .

Vingt-unième Conservat.

M. . . . . *Capitaine.*

Meurthe. . . .
- Thiry.
- Dubois de Riocourt.
- De Lamberty.
- Bourcier Montureux.
- Defranc.

Meuse. . . . .
- Le Duc de Reggio (G. A. ✱).
- Le Comte Leclerc ✱, Préfet.
- Le Général Roussel.
- Marchant.
- Coursellcs.
- Magnier.

Vosges. . . . .
- Delasalle.
- Perrin des Vosges.
- Falatieu.
- Champy.
- Panichot.
- Muel.

Vingt-deuxième Conservat.

M. Ch. Gourcy, *Capitaine.*

Moselle . . . .
- De Wendel.
- Becker.
- Hebert.

Forêts. . . . .
- Valère Seyl.
- D'Huart.

Ardennes. . . .
- De Montholon ✱.
- Paul Robert.

Vingt-troisième Conservat.

M. De Borchgrave ✱, *Capit.*

Ourte. . . . .
- Simonis.
- De Haultepenne.
- Decroix.
- Ferdinand de Soer.

Meuse Infér. .
- Libotton.
- De Sélys.
- De Borchgrave (M.).
- Bertrand Loisel.

Sambre-Meuse.
- De Laroche (Louis).
- De Cartier (Ch.).
- Liedekerke Beaufort.

Roër. . . . . .
- D'Hausbruck.
- Evrard Deutgen.
- Conrad Wonder-leyen.

Vingt-quatrième Conserv.

M. . . . . *Capitaine.*

Dyle. . . . . .
- Delmarmol.
- Edouard Legras.
- Cornet de Grey.

Jemmape. . .
- D'Udekem d'Acoz.
- Duval de Gomegnies.
- Depresle.
- D'Auxi-Launois.
- Riquet de Caraman.

Escaut. . . . .
- Villain Quatorze, p.
- Declercque Wilssocq

Lys. . . . . . . Carton Winnezeele.

Deux-Nèthes. .
- Le Général Guéroult-Lapaliere.
- Demarnix.
- Cuylen (Pierre).

Vingt-cinquième Conserv.

M. . . . . *Capitaine.*

Nord. . . . . .
- De Brigode.
- Herbout.
- Michel Simons.

Pas-de-Calais.
- Hanotel.
- Casin.
- Dartois, aîné.

Vingt-sixième Conservat.

M. de Montesquiou, *Capitaine.*

Somme. . . . .
- De Chavannes.
- Saisseval.
- Perrot de Fercourt.

Oise.	Personne de Songeons Roslin d'Ivry. Victor de l'Aigle. Noiret.
Aisne.	Montbreton. Le Général Dulauloy Delatour-Dupin. Lehoult

Vingt-septième Conservation.

M. . . . . . *Capitaine.*

Corse.	Arrighi.

Vingt-huitième Conservat.

M. le Comte de Salm-Dick (O. ✱), *Capit.*

Mont-Tonnerre	Kolb. Barolet. Amey. Eickmeyer.
Sarre.	Dorsberg.
Rhin et Mos.	De Weichs. Lassalle de Louisenthal. Lichtlin.

Vingt-neuvième Conservat.

M. . . . . , *Capit.*

Marengo.	. . . .
Pô.	. . . .
Stura.	Solar de la Marguerite.
Sesia.	. . . .
Doire.	. . . .
Gênes.	Malaspina Carbonara.
Apennins.	. . . .
Montenotte.	. . . .
Taro.	. . . .

CHAPITRE XV.

Sciences, Belles-Lettres, Arts et Instruction publique.

SECTION PREMIERE.

INSTITUT IMPÉRIAL.

Des Sciences, Lettres et Arts.

Cet Institut appartient à tout l'Empire françois ; il est fixé à Paris ; il est destiné à perfectionner les sciences et les arts, par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères : à suivre, conformement aux lois et arrêtés du Gouvernement, les travaux scientifiques et littéraires qui ont pour objet l'utilité générale et la gloire de la France. Il se divise en quatre classes (1) ; savoir :

Première Classe.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

Seconde Classe.

Classe de la langue et de la littérature françoises.

Troisieme Classe.

Classe d'histoire et de littérature ancienne.

Quatrième Classe.

Classe des beaux-arts.

La première classe est divisée en onze sections ; ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres ; Mécanique, six ; Astronomie, six ; Géographie et Navigation, trois ; Physique générale, six.

Sciences physiques.

Chimie, six membres ; Minéralogie, six ; Botanique, six ; Economie rurale et art Vétérinaire, six ; Anatomie et Zoologie, six ; Médecine et Chirurgie, six.

Cette classe nomme, sous l'approbation de l'Empereur, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels sont membres de la classe, mais ne font partie d'aucune section.

La première classe peut élire jusqu'à six de ses membres, parmi ceux des autres classes de l'Institut.

---

(1) La première classe tient ses séances le lundi de chaque semaine ; la seconde, le jeudi ; la troisième, le vendredi ; la quatrième, le samedi.

Ces séances ont lieu au Palais des Beaux Arts, ci-devant collége des Quatre-Nations, et durent depuis trois heures jusqu'à cinq.

La première classe rendra publique sa première séance du mois de janvier ; la deuxième, sa première d'avril ; la troisième, sa première de juillet ; la quatrième, sa première du mois d'octobre.

Elle peut nommer cent correspondans, pris parmi les savans nationaux et étrangers.

La seconde classe est composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue françoise ; elle fait, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importans de littérature, d'histoire et de sciences.

Elle nomme dans son sein, et sous l'approbation de l'Empereur, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle peut élire jusqu'à douze de ses membres, parmi ceux des autres classes de l'Institut.

La troisième classe est composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monumens, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, sont les objets de ses recherches et de ses travaux ; elle s'attache particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupe de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nomme dans son sein, sous l'approbation de l'Empereur, un secrétaire perpétuel, qui fait partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle peut élire jusqu'à neuf de ses membres, parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle peut nommer soixante correspondans nationaux ou étrangers.

La quatrième classe est composée de vingt-huit membres, et de huit associés étrangers.

Ils sont divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres ; Sculpture, six ; Architecture, six ; Gravure, trois ; Musique (composition), trois.

Elle nomme, sous l'approbation de l'Empereur, un secrétaire perpétuel, qui est membre de la classe, mais qui ne fait point partie des sections.

Elle peut élire jusqu'à six de ses membres, parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle peut nommer trente-six correspondans pris parmi les nationaux ou les étrangers.

Les membres associés étrangers ont voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts ; ils ne font partie d'aucune section, et ne touchent aucun traitement.

Les associés nationaux actuels de l'Institut font partie des cent quatre-vingt-seize correspondans attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondans ne peuvent prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdent celui de correspondans, lorsqu'ils sont domiciliés à Paris.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer ; les sujets élus seront confirmés par l'Empereur.

Les membres des quatre classes ont le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Il se réunissent quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils élisent en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agens qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe tient tous les ans une séance publique, à laquelle les trois autres assistent.

Il y a pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres : deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission règle, dans les séances générales, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe règle ensuite l'emploi des fonds qui lui sont assignés pour ses dépenses, ainsi que tout ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

Tous les ans les classes distribuent des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de 3,000 fr.

La seconde et la troisième classes, chacune un prix de 1,500 fr.

Et la quatrième classe, de grands prix de Peinture, de Sculpture, d'Architecture et de Composition musicale : ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix, seront envoyés à Rome et entretenus aux frais de l'Etat.

PREMIERE CLASSE.

Sciences mathématiques.

L'EMPEREUR, nommé Membre de cette Classe, Section de *Mécanique*, le 5 Nivôse an VI.

MATHÉMATIQUES.

Ire. Section. *Géométrie.*

Le Cte Lagrange.	Bossut.	Lacroix.
Le Cte Laplace.	Le Chev. Legendre.	Biot.

IIe. Section. *Mécanique.*

Le Cte. de Peluse.	Périer.	Le Baron Sané.
De Prony.	Carnot.	. . . . .

IIIe. Section. *Astronomie.*

Messier.	Lefrançais-Lalande.	Burckhardt.
Cassini.	Bouvard.	Arago.

IVe. Section. *Géographie et navigation.*

Buache.	Beautemps-Beaupré.	Rossel.

Ve. Section. *Physique générale.*

Charles.	Le Ch. Lefèvre-Gineau.	Gay-Lussac.
Rochon.	Levêque.	Poisson.

SCIENCES PHYSIQUES.

VIe. Section. *Chimie.*

Le Cte Berthollet.	Le Chevalier Vauquelin.	Chaptal, Comte de Chanteloup.
Le Baron Guyton-Morveau.	Deyeux.	Thénard.

VIIe. Section. *Minéralogie.*

Haüy.	Duhamel.	Sage.
Desmarests.	Lelièvre.	Le Baron Ramond.

VIIIe. Section. *Botanique.*

Delamarck.	Jussieu.	Palisot-Beauvois.
Desfontaines.	Labillardière.	Mirbel.

IXe. Section. *Economie rurale et Art vétérinaire.*

Thouin. Parmentier. Silvestre.
Tessier. Huzard. Bosc.

X^e. Section. *Anatomie et Zoologie.*

Le Cte de Lacépède. Olivier. Le Chevalier Geoffroy-Saint-Hilaire.
Tenon. Pinel.
Richard.

XIe. Section. *Médecine et Chirurgie.*

Le Chevalier Portal. Le Chev. Pelletan. Le Bar. de Corvisart.
Le Chevalier Hallé. Le Baron Percy. Deschamps.

Secrétaires perpétuels.

Le Chev. Delambre, *pour les sciences mathématiques.*
Le Chev. Cuvier, *pour les sciences physiques.*

Les associés étrangers de la première classe sont :

Banks. . . . . *à Londres.*
Herschel. . . *à Londres.*
Le Cte Rumford. *à Munich.*
Volta. . . . . *à Pavie.*
Klaproth. . . . . } *à Berlin.*
Le Bon Humboldt. } *à Berlin.*
Jenner. . . . . . *à Londres.*
Werner. . . . . *à Freyberg.*

Les correspondans de la première classe sont :

Lallemand, à Bruxelles.
Tedenat, à Nimes.
Marescot, à Challay.
Niewport, à Bruxelles.
Dangos, à Tarbes.
Duc-Lachapelle, à Montauban.
Flaugergues, à Viviers.
Sepmanville, à Evreux.
Vidal, à Toulouse.
Le Bar. *Lescalier* (C. ✳). à Philadelphie.
Le Baron *Coquebert de Montbret* ✳, à Sèves.
Loisel, à . . . .
Le Ch. *Pictet* ✳, à Genèv.
Seguin, à Sèvres.
Van-Mons, à Bruxelles.
Nicolas, à Caen.
Chaussier, à Dijon.
Welter, à Valenciennes.
Schreiber, à Pezay.
Patrin, à Lyon.
Gillet Laumont, à Daumont.
Villars, à Strasbourg.
Gouan, à Montpellier.
Gérard, à Cotignac.
Picot-Lapeyrouse, à Toulouse.
Boucher, à Abbeville.
Rougier-la-Bergerie ✳, à Auxerre.
Lafosse, à Montaterre.
Chabert ✳, à Alfort.
Laumonier, à Rouen.
Latreille, à Tulle.
Jurine, à Genève.
Dumas, à Montpellier.
Saucerotte, à Lunéville.
Barailon, à Chambon.
Deluc de Genève, à Londres.
Cotte, à Montmorency.
Sonnerat, à Pondichéri.
Duvauxel, à Evreux.
Ortéga, à Madrid.
Van Swinden, à Amsterd.
Le Cte *Thévenard* (G. ✳). à l'Orient.
Fabre, à Draguignan.
Palassou, à Pau.
Genest, à New-Yorck.
Van-Marum, à Harlem.
De Guignes, à Canton.
Blagden, à Londres.
Genty, à Orléans.
Landriani, à Vienne.
Dumont, à Courset.
Leblond, à Mazille.
Bernard, à Trans.
Simmons, à Londres.
Crell, à Helmstadt.
Thunberg, à Stockholm.
Proust, à Madrid.
Bugge, à Copenhague.
Gosse, à Genève.
Cagnoli, à Vérone.
Reboul, à Sens.
Mendoza, à Londres.
Gauss, à Goettingen.
Wiebeking, à Munich.
Piazzi, à Palerme.
Jacquin, à Vienne.
La Rochefoucauld-Liancourt, à Liancourt.
Scarpa, à Pavie.
Oriani, à Milan.
Blumenbach, à Goetting.
De Zach, à Gotha.
Fabbroni, à Florence.
Vassali-Eandi, à Turin.
Brongniart, à Sèvres.
Schroeter, à Liliental.

Watt, à Birmingham.	*Betancourt*, à Pétersbourg.	*Brugnone*, à Turin.
De Saussure ✠, à Genève.	*Odier*, à Genève.	*Paoli*, à Pise.
Bory Saint-Vincent, à Bordeaux.	*Decubières*, à Versailles.	*Mascagni*, à Florence.
Morel de Vindé, à la Celle Saint-Cloud.	*Olbers*, à Bremen.	*Soemmering*, à Munich.
Kirwan, à Dublin.	*Cotuni*, à Naples.	*De Krayenhoff*, à Amsterdam.
Cordier, à	*Krusenstern*, à Pétersb.	*Thomassin*, à Besançon.
Yvart, à Alfort.	*De Candolle*, à Montp.	*Burg*, à Vienne.
	Provençal, à Montpellier.	Le Bar. *de Moll*, à Munich.
	Harding, à Goettingen.	

DEUXIEME CLASSE.

Langue et Littérature françoises.

Le Cte de Volney.
Le Comte Garat.
Le Duc de Parme.
Saint-Pierre.
Le Comte Merlin.
Le Comte Bigot de Préameneu.
Le Comte Sieyes.
Le Cte de Cessac.
Le Cte Rœderer.
Andrieux.
Villar.
Le Comte François de Neuf Château.
Cailhava.
Sicard.
Ducis.
Le Chev. Arnault.
Le Cte de Fontanes.
Delille.
Suard.
Morellet.
Boufflers.
Le Cte de Bessuejouls de Roquelaure.
Le Cte d'Aguesseau.
Le Cte de Ségur.
Le Cte Regnaud de S.-J. d'Angély.
Le Duc de Bassano.
Lacretelle aîné.
Parny.
Le Comte Daru.
Le Cardinal Maury.
Raynouard.
Picard.
Le Comte Destutt de Tracy.
Lemercier.
Parseval-Grand-Maison.
Châteaubrilland.
Lacretelle jeune.
Etienne.
Duval (Alex.).

Suard, *Secrétaire perpétuel.*

TROISIEME CLASSE.

Histoire et Littérature ancienne.

Le Chev. Dacier.
Le Duc de Plaisance.
Dupont.
Daunou.
Mentelle.
Le Baron Reinhard.
Le Prince de Bénévent.
Gossellin.
Ginguené.
De Sales.
Le Comte Garran de Coulon.
Le Chr. Champagne.
Lakanal.
Le Breton.
Le Cte Grégoire.
Laporte du Theil.
Langlès.
Pougens.
Mongez.
Mercier.
Le Chev. Silvestre de Sacy.
Le Cte Pastoret.
Choiseuil-Gouffier.
LE ROI DES ESPAGNES.
Quatremer-de-Quincy.
Le Chev. Visconti.
Le Comte Boissy-d'Anglas.
Millin.
Le Bon de Gérando.
Brial.
Petit-Radel.
Barbier du Bocage.
Le Cte Lanjuinais.
Caussin.
Gail.
Clavier.
Amaury-Duval.
Bernardi.
Boissonade.
Le Cte. de la Borde.

Le Chev. Dacier, *Secrétaire perpétuel.*

Les associés étrangers de la troisième classe sont :

Jefferson. . . *à Philadelphie.*
Rennel. . . . . *à Londres.*
Niebuhr. . . . *en Danemarck.*
Wildfort. . . *à Calcutta.*
S. A. Em. Charles, Baron Dalberg, Prince Primat de la Confédér. du Rhin, Grand Duc de Francfort.

Les correspondans de la troisième classe sont :

Desèze, à Bordeaux.
Lammiguière, à Toulouse.
Jacquemont, à Hesdin.
Prevost, à Genève.
Labene, à Agen.
Saint-Jean-Crevecœur, à Rouen.
Legrand-Laleu ❋, à Amiens.
Massa, à Nice.
Gallois ❋, à Auteuil.
Le Comte *Garnier* (C.❋), à Versailles.
Duvillard, à Montmorency.
Koch ❋, à Strasbourg.
Leclerc, à Chalonne.
Boinvilliers, à Douai.
Rufin, à Constantinople.
Schweighauser, à Strasb.
Belin-Ballu, à Saint-Pétersbourg.
Pieyre, à Nimes.
Berenger, à Lyon.
Palissot, à Mantes.
Fauvel, à Athènes.
Gibelin, à Versailles.
Le Chev. *Riboud*, à Bourg.
Traullé, à Abbeville.
Harless, à Erlang.
Gaetano Marini, à Rome.
De Guignes, à Canton.
Akerblad, à Stockholm.
Lévêque de Pouilly, à Rheims.
Le Chevalier *Félix Faulcon* ❋, à Poitiers.
Lerrier, à Amiens.
Delandine, à Lyon.
Charles Villers, à Goettingen.
Schnurrer, à Tubingue.
Scrofani, en Sicile.
Maine-Biran, à Grateloup.
Morelli, à Venise.
Vincens-Saint-Laurent, à Nimes.
Fauris S.-Vincent, à Aix.
Mollevault, à Nancy.
Corea de Serra, à Lisbonne.
Rousseau, à Bassora.
Laserna Santander, à Bruxelles.
Heeren, à Gottingue.
De Caluso, à Turin.
Sestini, à Florence.
De Corancez, à Bagdad.
Eichhorn, à Goettingen.
De Fourcade, à Sinople.
Sartorius, à Goettingen.
De Hammer, à Vienne.
Artaud, à Lyon.
Linde, à Varsovie.
Mustoxidi, à Florence.
Grabert de Hemso, à Gênes.
Wilken, à Heidelberg.

QUATRIEME CLASSE.

Beaux-Arts.

Ire. Section. *Peinture.*

Le Chev. David. Le Chev. Regnault. Le Chev. Visconti.
Van-Spaendonck. Taunay. Menageot.
Vincent. Le Chev. Denon. Gérard.

IIe. Section. *Sculpture.*

Le Chev. Houdon. Dejoux. Cartellier.
Roland. Lemot. Le Comte.

IIIe. Section. *Architecture.*

Gondoin. Dufourny. Percier.
Peyre. Heurtier. Fontaine.

IVe. Section. *Gravure.*

Bervic. Jeuffroy. Duvivier.

Ve. Section. *Musique* (composition).

Méhul. Gossec. Grétry. Grandmenil.

Lebreton, *Secrétaire perpétuel.*

Les associés étrangers de la quatrième classe sont :

Canova.	*à Rome.*	West.	*à Londres.*
Appiani. . . .	*à Milan.*	Marvuglia. . .	*à Palerme.*
Morghen. . .	*à Florence.*	Salieri.	*à Vienne.*
Sergell.	*à Stockholm.*	Paisiello. . . .	*à Naples.*

Les correspondans de la quatrième classe sont :

Lacour, à Bordeaux.	*Blaze*, à Cavaillon.	*Tagliafichi*, à Gênes.
Lens, *aîné*, à Bruxelles.	*Maud.-Larive*, à Montlig.	*Rosaspina*, à Bologne.
Prudhon, à Dijon.	*Bonnet-Beauval*, à Limog.	*Lepecheux*, à Turin.
Giroust, à Lunéville.	*Carelli*, à Naples	*Miot*, à Naples.
Boichot, à Autun.	*Dagincour*, à Rome.	*Lethière*, à Rome.
Chinard, à Lyon.	*Reichardt*, à Berlin.	*Thibault*, à La Haye.
Blaise, à Poissy.	*Porporati*, à Turin.	*Manlich*, à Munich.
Renaud, à Marseille.	*Réga*, à Naples.	*Moitte*, à S.-Germ.-en-L.
Combes, à Bordeaux.	*Fabre*, à Florence.	*Fiorillo*, à Goettingen.
Crucy, à Nantes.	*Zingarelli*, à Rome.	*Burney*, à Londres.
Foucherot, à Tonnerre.	*De Rossi*, à Rome.	*Antolini*, à Milan.
Caillot, à St.-Germain.	*Ommeganck*, à Anvers.	*Choron*, à Caen.

LISTE *des Membres et des associés étrangers.*

L'EMPEREUR.

LE ROI DES ESPAGNES.

Le Comte *d'Aguesseau* (C. ✻), *Sénateur*, rue du Vieux Marché d'Aguesseau, n°. 5.

Amaury-Duval, rue du Vieux Colombier, n. 26.

Andrieux ✻, rue de Vaugirard, n°. 27.

Appiani, à Milan.

Arago, à l'Observatoire.

Le Chevalier *Arnault* ✻, au chef-lieu de l'Université.

Le Chevalier *Banks*, à Londres.

Barbier-du-Bocage, rue de Grenelle, faub. S.-Germ., n°. 35.

Le Duc de *Bassano* (G. A. ✻), *Ministre des Relations extérieures.*

Beautemps-Beaupré ✻, rue de l'Odéon, n°. 30.

Le Prince de *Bénévent* (G. A. ✻), Vice-Grand-Electeur.

Bernardi, rue de Chabanais, n°. 6.

Le Comte *Berthollet* (G. ✻), *Sénateur*, rue d'Enfer, n°. 18.

Bervic ✻, rue de Grenelle S.-Honoré, n°. 47.

Le Comte de *Bessuejouls de Roquelaure*, (O. ✻) ancien Archev. de Malines, rue Saint-André-des-Arcs, hôtel de Bretagne.

Le Comte *Bigot de Préameneu* (G. ✻) (G. ✻), *Ministre des Cultes*, rue de Varennes, n°. 17.

Biot, au Collége de France, place Cambrai.

Boissonade, rue Hauteville, n. 35.

Le Cte *Boissy d'Anglas* (G. ✻), *Sénateur*, r. de Choiseul, n. 13.

Le Comte de *La Borde* ✻, *Maître des Requêtes*, r. Cérutti, n°. 28.

Bosc, rue des Maçons Sorbonne, n°. 15.

Bossut ✻, rue des Saints-Pères, n°. 48.

Boufflers ✻, rue du faubourg S.-Honoré, n°. 114.

* *Boucard*

Bouvard ❋, à l'Observatoire.
Brial, rue Servandoni, n°. 25.
Buache ❋, rue Guénégaud, n°. 18.
Burckhardt, à l'Ecole Militaire.
Cailhava, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 61.
Canova, à Rome.
Carnot ❋, rue Neuve-Saint François, au Marais, n°. 5.
Cartellier ❋, à la Sorbonne, n°. 11.
Cassini ❋, rue de Grenelle, faubourg S. Germ., n°. 35.
Caussin, au Collége de France, place Cambrai.
Le Comte de *Cessac* (G. A. ❋), *Ministre-Directeur de l'administration de la Guerre*, rue de Varennes.
Le Chev. *Champagne* ❋, rue des Fossés M. le Prince, n°. 39.
Chaptal, Comte de Chanteloup (G. ❋), *Sénateur*, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n°. 70.
Charles, rue des Petits Augustins, n°. 6.
Chateaubrilland, rue des Saints-Pères, n°. 63.
Choiseul-Gouffier, grande rue de Chaillot, n°. 64.
Clavier, rue du Grand-Chantier, n°. 8, au Marais.
Le Baron *de Corvisart* (O. ❋) (C. ✹), rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n°. 87.
Le Chevalier *Cuvier* ❋ ✹, au Muséum d'histoire naturelle.
Le Chevalier *Dacier* ❋, rue de Colbert, n°. 4.
S. A. Em. Charles, Baron *Dalberg*, Prince Primat de la Confédération du Rhin, Grand Duc de Francfort.
Le Comte *Daru* (G. ❋) (G. ✹), *Ministre Secrétaire d'Etat.*
Daunou ❋, rue de Paradis, hôtel Soubise.
Le Chevalier *David* (O. ❋), rue d'Enfer, n°. 13.
Le Baron *de Gérando* (O. ❋), rue de Varennes, n°. 31.
Dejoux ❋, rue des Petits-Augustins, n°. 14.
Le Chevalier *Delambre* ❋, *Trésorier de l'Université*, au chef-lieu de l'Université Impériale, palais du Corps-Législatif.
Delille, au Collége de France.
Le Baron *Denon* (O. ❋), quai Malaquai, n°. 9.
De Sales, rue de Sevres, fauxbourg S.-Germain, n°. 95.
Deschamps, à l'hôpital de la Charité.
Desfontaines ❋, Muséum d'histoire naturelle, jardin des Plantes.
Desmarest, rue des Fossés St.-Germain des Prés, n°. 14.
Le Cte *Destutt de Tracy* (C. ❋), Sénat., rue d'Anjou S.-H., n. 42.
Deyeux, rue de Tournon, n°. 8.
Ducis, rue de la Monnoie, n°. 20.
Dufourny, rue de l'Université, n°. 10.
Duhamel, rue du Cherche-Midi, n°. 25.
Dupont (de Nemours), rue du Faub. Poissonnière, n°. 50.
Duval (*Alex.*), rue. . . . .
Duvivier, rue des Champs-Elysées, n°. 3.

Etienne, rue de Grammont, n°. 11.
Fontaine ☀, rue de l'Oratoire, n°. 4.
Le Comte de *Fontanes* (C. ☀), Sénateur, Grand-Maître de l'Université Impériale.
Le Comte *François de Neufchâteau* (G. ☀), *Sénateur*, rue du Faubourg Poissonnière, n°. 93.
Gail, au Collége de France, place Cambrai.
Le Comte *Garat* (C. ☀), *Sénateur*, r. N.-Dame-des-Champs, n°. 2.
Le Comte *Garran de Coulon* (G. ☀), *Sénateur*, rue Cassette, n°. 28.
Gay-Lussac, rue de la Montagne Sainte-Geneviève, à l'Ecole Polytechnique.
Le Chevalier *Geoffroy Saint-Hilaire* ☀, au Muséum d'hist. nat.
Gérard ☀, rue Bonaparte, n°. 6.
Ginguené ☀, rue du Cherche-Midi, n°. 19.
Gondoin ☀, rue de Tournon, n°. 12.
Gossec ☀, rue Bergère, au Conservatoire de musique.
Gossellin ☀, rue et arcade Colbert, n°. 6.
Grandmenil, rue de Condé, n°. 14.
Le Comte *Grégoire* (C. ☀), *Sénateur*, rue Pot-de-Fer, n°. 22.
Grétry ☀, boulevart Italien, n°. 7.
Le Baron *Guyton-Morveau* (O. ☀), rue de Lille, n°. 63.
Le Chevalier *Hallé* ☀, rue Pierre-Sarrazin, n°. 10.
Haüy ☀, au Muséum d'histoire naturelle, jardin des Plantes.
Herschel, à Londres.
Heurtier, île S.-Louis, quai d'Anjou, n°. 3.
Le Chevalier *Houdon* ☀, aux Quatre-Nations.
Le Baron de *Humboldt*, à Berlin.
Huzard, rue de l'Eperon S.-André-des-Arcs, n°. 7.
Jefferson, à Philadelphie.
Jenner, à Londres.
Jeuffroy, rue du Puits-qui-parle, n°. 4.
Jussieu ☀, Muséum d'histoire naturelle, rue de Seine S.-Victor.
Klaproth, à Berlin.
Labillardière, rue d'Enfer Saint-Michel, n°. 7.
Le Comte de *Lacepède* (G. A. ☀). *Sénateur*, *Ministre d'Etat*, *Grand Chancelier de la Légion d'honneur*, rue de Lille.
Lacretelle aîné ☀, rue de la Place Vendôme, n°. 24.
Lacretelle jeune, rue Saint-Honoré, n°. 348.
Lacroix ☀, rue de Vaugirard, n°. 58.
Le Comte *Lagrange* (G. ☀), *Sénateur*, rue du F. S-Honoré, n°. 128.
Lakanal, rue de Menil-Montant, n°. 106.
Lamarck ☀, Muséum d'histoire naturelle.
Langlès, à la Bibliothèque imp., rue N.-des-Petits-Champs, n. 12.
Le Comte *Lanjuinais* (C. ☀), *Sénateur*, rue du Bac, n°. 34.
Le Comte *Laplace* (G. ☀), *Sénateur*, au Palais du Sénat.
Laporte-Dutheil ☀, rue des Saints-Pères, n°. 22.

Lebreton ✻, rue de Tournon, n°. 4.
Lecomte, Pavillon des Quatre-Nations.
Le Chevalier *Lefèvre-Gineau* ✻, au Collége de France.
Lefrançais-Lalande, rue de la Harpe, n°. 102.
Le Chevalier *Legendre* ✻, quai Malaquai, n°. 9.
Lelièvre, rue Palatine, n°. 5.
Lemercier, quai Voltaire, n°. 21.
Lemot, rue de Paradis, faubourg Poissonniere, n°. 28.
Lévêque ✻, rue de l'Université, n°. 34.
Marvuglia, à Palerme.
Le Cardinal *Maury* ✻, Archevêque de Paris, à l'Archevêché.
Méhul ✻, rue Bergère, au Conservatoire de musique.
Menageot ✻, aux Quatre-Nations.
Mentelle, rue des Vieilles-Etuves, n°. 1.
Mercier, hôtel de la Rochefoucauld, rue de Seine, n°. 12.
Le Comte *Merlin* (G. ✻), *Conseiller d'Etat* à vie, *Procureur général impérial près la Cour de cassation*, rue de Grenelle S. G., n°. 99.
Messier ✻, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, n°. 14.
Millin ✻, rue N. des-Petits Champs, à la Bibliothèque Imp., n. 12.
Mirbel ✻, rue de la Harpe, n°. 87.
Mongez, hôtel des Monnoies.
Morellet ✻, rue d'Anjou S.-Honoré, n°. 27.
Morghen, à Florence.
Niehbur, en Danemarck.
Olivier, au petit Marché S.-Jacques, place du Panthéon, n°. 1.
Paisiello, à Naples.
Palisot-Beauvois, rue de Turenne, n°. 58.
Le Duc de *Parme*, Prince, Archi-Chancelier de l'Empire.
Parmentier (O. ✻), rue des Amandiers-Popincourt, n°. 12.
Parny, rue du Faubourg Poissonnière, n°. 14.
Parseval Grand-Maison, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 54.
Le Cte. *Pastoret* (O. ✻), *Sénateur*, place de la Concorde, n° 6.
Le Chev. *Pelletan* ✻, rue S.-Christophe, Parvis N.-Dame, n°. 10.
Le Comte de *Peluse* (G. ✻), *Sénateur*, rue Belle-Chasse, n°. 3.
Percier, au Louvre.
Le Baron *Percy* (C. ✻), rue des Trois Pavillons, n° 10, au Marais.
Perrier, rue de la Chaussée d'Antin, n°. 5.
Petit Radel, à la Bibliothèque Mazarine, aux 4 Nations, n°. 38.
Peyre ✻, rue des Saints-Pères, n°. 38.
Picard, rue de Lulli, derrière l'Opéra.
Pinel ✻, à l'hôpital de la Salpétrière.
Le Duc de *Plaisance*, Prince, Archi-Trésorier de l'Empire.
Poisson, rue de Seine, n°. 49.
Le Chevalier *Portal* ✻, rue de Condé, n°. 12.
Pougens, rue du Bac, n°. 18.
De Prony ✻, Ecole des Ponts et Chaussées, rue de l'Université.

Quatremere de Quincy, rue Basse, n°. 31, à Passy.
Le Baron *Ramond* (C. ❋), rue de Colbert, n°. 4.
Raynouard ❋, rue Basse, à Passy, n°. 20.
Le Comte *Regnaud de S.-Jean-d'Angely* (G. ❋), *Ministre d'Etat*, rue de Provence n°. 54.
Le Chevalier *Regnault* ❋, rue Guénégaud, n°. 15.
Le Baron *Reinhard* (C. ❋), Ministre plénipot. en Westphalie.
Rennell, à Londres.
Richard, rue des Fossés M. le Prince, n°. 18.
Rochon ❋, rue de Seine, faubourg S.-Germain, n°. 12.
Le Cte. *Rœderer* (C. ❋), *Sénateur*, rue du F. S.-Honoré, n°. 99.
Roland ❋, à la Sorbonne, n°. 11.
Rossel, rue des Moulins, n°. 19.
Le Comte *Rumford*, à Munich.
Sage, à l'hôtel des Monnoies.
Saint-Pierre ❋, (Bernardin de) rue de Bellechasse, n°. 15.
Salieri, à Vienne.
Le Baron *Sané* (O. ❋), rue d'Hanôvre, n° 17.
Le Comte de *Ségur* (G. A. ❋), Grand-Maître des cérémonies, rue des Saussayes, n°. 13.
Sergell, à Stockholm.
Sicard, à l'Institut des sourds-muets, rue du faub. S.-Jacques.
Le Cte. *Sieyes* (G. ❋), *Sénateur*, rue de la Madeleine, n°. 18.
Silvestre, rue de Seine, n°. 12.
Le Baron *Silvestre de Sacy* ❋, rue Hautefeuille, n°. 9.
Suard ❋, rue de la Concorde, n°. 13.
Taunay, rue Sainte-Avoye, n°. 69.
Tenon ❋, rue du Jardinet, n°. 3.
Tessier ❋, rue de Condé, n°. 19.
Thenard, au Collége de France.
Thouin ❋, au Muséum d'histoire naturelle, jardin des Plantes.
Van-Spaendonck ❋, au Muséum d'histoire naturelle.
Le Chevalier *Vauquelin* ❋, au Muséum d'histoire naturelle.
Villar ❋, rue de Lille, n°. 101.
Vincent ❋, aux Quatre-Nations.
Le Chevalier *Visconti* ❋ ❋, quai Malaquai, n°. 1.
Le Cte. de *Volney* (C. ❋), Sénateur, rue de la Rochefoucault, n°. 11.
Le Comte *Volta*, à Pavie.
Werner, à Freyberg, en Saxe.
West, à Londres.

Firmin Didot, Imprimeur de l'Institut.

Lucas, Agent.

Cardot, Chef du bureau, au Secrétariat.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission administrative.

M. Huzard, jusqu'au 1er. janvier 1815.
M. Carnot, jusqu'au 1er. juillet 1814. } *pour la classe des sciences.*

M. Raynouard, jusqu'au 1er. janvier 1814. } *pour la classe de lit. françoise.*

M. Clavier, jusqu'au 1er. juillet 1813. *pour la classe d'histoire.*

M. Fontaine, jusqu'au 1er. janvier 1815. *pour la classe des beaux-arts.*

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'INSTITUT.

Commission du Dictionnaire de la langue françoise, instituée par décret de S. M. l'Empereur et Roi, en pluviôse an 13.

M. Morellet.
M. l'Abbé Sicard.
M. Boufflers.
M. le Chev. Arnault.
M. Suard, *Secrétaire perpétuel.*

Commission des Inscriptions et Médailles, instituée par décret de S. M. l'Empereur et Roi, en date du 25 *juin* 1806.

M. le Chev. Dacier, *secrétaire perpétuel.*
M. le Chev. Visconti.
M. Mongez.
M. Quatremère de Quincy.
M. L. Petit-Radel.
M. le Bon Silvestre de Sacy.
M. Lemot, *Dessinat.*

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts, instituée par décret de S. M. l'Empereur et roi, du 23 *avril* 1807.

M. Dufourny.
M. Vincent.
M. le Chev. Visconti.
M. Quatremère de Quincy.
M. J. Lebreton, *Secrétaire perpétuel.*
M. Mehul.
M. Lemot, *adjoint à la commission.*

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France, instituée en vertu d'une lettre de S. Ex. le Ministre de l'Intérieur, en date du 27 *mai* 1807.

M. le Chev. Dacier, *secrétaire perpétuel.*
M. Brial.
M. le Comte Pastoret.
M. Ginguené.
M. Daunou.

Commission des travaux littéraires chargée de surveiller la continuation de la notice des manuscrits, du Recueil des ordonnances des Rois de France, et du Recueil des historiens des Gaules et de la France, et autres travaux confiés à la classe d'histoire et de littérature ancienne.

M. La Porte du Theil.
M. Brial.
M. Langlès.
M. le Comte Grégoire.
M. le Comte Pastoret.
M. le Bon Silvestre de Sacy.
M. Daunou.
M. Clavier.

Et les membres composant le bureau.

SECTION II.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

Le Chef-lieu est provisoirement au Palais du Corps-Législatif.

L'Université impériale est chargée exclusivement de l'enseignement public dans tout l'Empire. Il ne peut être formé, hors d'elle et sans l'autorisation de son chef, aucune Ecole, ni aucun Etablissement quelconque d'instruction. Elle est composée d'autant d'Académies qu'il y a de Cours impériales. Les Ecoles appartenant à chaque Académie sont placées dans l'ordre suivant : 1°. les Facultés ; 2°. les Lycées ; 3°. les Colléges ; 4°. les Institutions ; 5°. les Pensionnats ; 6°. les petites Ecoles, ou Ecoles primaires.

Il y a dans l'Université impériale cinq ordres de Facultés : savoir : des Facultés de Théologie, des Facultés de Droit, des Facultés de Médecine, des Facultés des Sciences mathématiques et physiques, et des Facultés des Lettres. Chaque Faculté de Théologie est composée de trois professeurs, au moins, dont un doyen choisi parmi les professeurs. Les anciennes Ecoles de Droit et de Médecine forment autant de Facultés du même nom, appartenant aux Académies dans les arrondissemens desquelles elles sont situées. Les Facultés des Sciences et les Facultés des Lettres sont établies auprès de chaque Lycée, chef-lieu d'une Académie ; les premières sont composées de quatre professeurs, dont l'un est doyen ; et les dernières, de trois professeurs, parmi lesquels le doyen est choisi.

Un pensionnat normal, établi à Paris, est destiné à recevoir un certain nombre de jeunes gens qui y sont formés dans l'art d'enseigner les Lettres et les Sciences. A côté du pensionnat normal, est une maison des émérites pour les fonctionnaires de l'Université qui auront trente années d'exercice.

S. Ex. M. Le Comte DE FONTANES (C. ✻), Sénateur, *Grand-Maître* (1).

M. de Villaret ✻, *Chancelier*, au chef-lieu de l'Université.

Présidence du Conseil en l'absence du Grand-Maître ; dépôt et garde des archives et du sceau de l'Université ; signature de tous les actes émanés du Grand-Maître et du Conseil ; signature des diplomes pour toutes les fonctions ; présentation au Grand-Maître des Titulaires, Officiers et autres fonctionnaires de l'Université, pour la prestation du serment ; surveillance de la rédaction du grand registre qui doit offrir chaque année les noms, prénoms, âges, lieux de naissance, emplois et fonctions de tous les membres de l'Administration et de l'enseignement.

M. le Chevalier Delambre ✻, *Trésorier*, au chef-lieu de l'Univers.

Présidence du Conseil en l'absence du Grand-Maître et du Chancelier : recettes, ordonnance des traitemens et pensions, et autres dépenses de l'Université, suivant les états arrêtés par le Grand-Maître ; surveillance sur la comptabilité générale, et sur la rédaction des comptes à rendre au Grand-Maître et au Conseil.

---

(1) Le Grand-Maître donne ses audiences publiques les premier et troisième jeudis de chaque mois, depuis midi jusqu'à deux heures.

Les Bureaux sont ouverts le jeudi de chaque semaine, de deux à quatre heures.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.

Conseillers Titulaires.

M. De Bausset ✻.
M. le Chevalier Nougarede de Fayet ✻.
M. Desrenaudes ✻.
M. le Chev. Delamalle ✻.
M. De Bonald.
M. le Chev. Cuvier ✻.
M. De Jussieu ✻.
M. le Chev. Legendre ✻.
M. Gueroult.

Conseillers ordinaires. MM.

Le Chevalier Arnault ✻, *Secrétaire général du Conseil.*

J. Joubert ✻.
Noël ✻.
A. Rendu.
Gueneau de Mussy.
Balland.
De Champeaux ✻.
Despaulx ✻.
Villar ✻.
Chabot de l'Allier (C. ✻).
De Coiffier.
} *Inspecteurs généraux.*

De Langeac.

Roger ✻.
Roman.
Bourdois ✻.
Pictet ✻.
Le Chev. Lefèvre-Gineau ✻.
Sedillez.
} *Inspecteurs-généraux.*

De Balbe (C. ✻), *Recteur de l'Académie de Turin.*
Dumas ✻, *Recteur de l'Académie de Montpellier.*

Attributions du Conseil.

Discussion des projets de réglemens et de statuts pour les Écoles des divers degrés, et des autres objets présentés au Conseil par le Grand-Maître; jugement des questions relatives à la police, à la comptabilité, à l'Administration générale des Facultés, des Lycées et des Colléges; arrêté du budjet de ces écoles; admission ou rejet des ouvrages qui doivent être mis entre les mains des élèves, ou placés dans les bibliothèques des Lycées et des Colléges; examen des livres nouveaux proposés pour l'enseignement.

Secrétariat général du Conseil.

M. Arnault ✻, *Conseiller ordinaire, Secrétaire général.*
M. Bernard, *Chef.*

Tenue du registre des procès-verbaux des séances du Conseil; expédition de ces procès-verbaux au Ministre de l'Intérieur; tenue du registre des statuts et réglemens de l'Université; expédition des minutes de ces statuts et réglemens au bureau des archives.

Inspecteurs généraux. MM.

Noël ✻.	Ampère.	Rendu (Ambroise).	Dupuytren.
Despaulx ✻.	Royer Collard.	De Coiffier.	D'Andrezel.
Lefebvre Gineau ✻.	Budan.	Daburon.	Marignié.
Villar ✻.	Leprevost d'Iray.	De Champeaux ✻.	Izarn.
Pictet ✻.	Roman.	Castel.	Van-den-Ende,
Joubert (Joseph).	Petitot.	Poinsot.	*à Harlem.*
Balland.	Gueneau de Mussy.	Bourdois ✻.	

Inspection de toutes les Ecoles dans les différentes Académies, et spécialement des Facultés, des Lycées et des Colléges; pour y reconnoître l'état des études et de la discipline; pour s'assurer de l'exactitude et des talens des professeurs, des régens et des maîtres d'étude; pour examiner les élèves; pour surveiller l'administration et la comptabilité.

Inspecteurs Généraux, spécialement attachés aux Ecoles de Droit. MM.

Chabot (de l'Allier) (C. ✻).
Perreau.
Sédillez.
Beytz ✻.

BUREAUX DU GRAND-MAITRE.

Secrétariat.

M. De Langeac, *Conseiller ordinaire*, Chef.

M. Rousselle, *Secrétaire particulier.*

Ouverture, enregistrement général et expédition des dépêches; timbre, contre-seing; tenue du registre des ordonnances, arrêtés et décisions du Grand-Maître; expédition des minutes destinées aux archives; renseignemens à donner aux Chefs de division; indication des audiences et rendez-vous donnés par le Grand-Maître; états des dépenses de l'administration centrale; impressions, fournitures de bureaux; travail particulier du Grand-Maître; expédition de ses ordres; surveillance générale.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Dumouchel, aîné, *Chef.*

M. Campenon, *Chef adjoint.*

Cette division comprend les bureaux des Facultés, des Académies et Lycées, des Colléges, Ecoles secondaires ecclésiastiques, Institutions, Pensions et Ecoles primaires.

Bureau des Facultés.

M. Alix, *Chef.*

L'enseignement et la police des cinq Facultés de Théologie, de Droit, de Médecine, des Sciences et des Lettres; l'institution des Professeurs et Suppléans; l'exécution des règlemens sur les concours; l'échange et la collation des grades.

Bureau des Académies et Lycées.

M. Fabien-Pillet, *Chef.*

Les instructions à donner aux Recteurs et aux Conseils académiques; la nomination et l'installation des Membres de ces Conseils; l'examen de leurs procès-verbaux; la nomination et installation à tous les emplois d'administration et d'enseignement dans les Lycées, l'Ecole normale, la Maison des Emérites, les Pensions de retraite, les Bourses communales, l'admission des Elèves dans les Ecoles et dans les Corps militaires.

Bureau des Colléges, Institutions, Pensions, Ecoles primaires.

M. Des Mazières, *Chef.*

La nomination et installation aux places de Principaux et Régens dans les Colléges; aux emplois de Chefs d'Institutions et de Maîtres d'Ecoles; la nomination, sur la proposition de MM. les Evêques, des Directeurs ou des Répétiteurs des Ecoles secondaires destinées à former des Elèves pour l'Etat ecclésiastique; les permissions d'enseigner; l'exécution des règlemens sur les diverses Institutions.

DEUXIÈME DIVISION.

M. De Rigny, *Chef.*

Surveillance et direction de la comptabilité de l'Université, des Académies, des Facultés, des Lycées et des Colléges; économat des Lycées et de l'Ecole normale; recettes et dépenses générales; biens et domaines de l'Université.

Cette division comprend le bureau central des comptes, le bureau du matériel des Lycées, et le bureau du matériel des Académies, Facultés, Colléges, Institutions et Pensions.

Bureau Central des Comptes.

M. Enfantin, *Chef.*

Tenue du grand-livre en partie double et des livres auxiliaires; rédaction du journal général; examen et surveillance des livres tenus dans les autres bureaux de la division; correspondance avec la caisse de service; instructions sur la forme des comptes des lycées et autres établissemens.

Bureau du matériel des Lycées.

M. de Roissy, *Chef.*

Direction de la comptabilité et du matériel des Lycées ; examen de leurs budjets ; expédition des comptes courans ; examen journalier des dépenses d'après les bordereaux envoyés par les Proviseurs.

Bureau du matériel des Académies, Facultés, Lycées, Colléges, institutions et pensions.

M. Petitot (Alexandre), *Chef.*

Administration du matériel des Académies et des Facultés ; règlement des dépenses, contentieux des droits de diplômes, de rétributions, etc. ; cautionnemens des Economes.

M. Martineau, *Commis principal.*

Contrôle du recouvrement de la rétribution dans les colléges, institutions et pensions, et des droits de diplomes, d'emplois ; compte de ces produits.

Bureau des domaines.

M. Deschesnes-Cenonville, *Sous-Chef.*

La recherche, l'administration et le contentieux des domaines de l'Université, comptes du produit de ces domaines.

Caisse générale.

M. Delambre (Charles), *Caissier général.*

Recettes et paiemens d'après les ordonnances du Trésorier, sur les états arrêtés par le Grand-Maître. Compte journalier et annuel de la situation de la caisse.

Chancellerie.

M. de S.-Geyrat, *Secrétaire de la Chancellerie et Garde du Sceau.*

M. De Renty, *Garde des Archives.*

M. Rendu (Ath.), *Notaire.* M. Godard, *Avoué.* M. Merlin, *Agent de change.*

M. Poyet, *Architecte.* M. Fain, *Imprimeur.*

M. Gatteaux, *Graveur.*

ACADÉMIES,

FACULTÉS ET LYCÉES.

ACADÉMIE D'AIX.

M. D'Eymar. . . *Recteur.*

M. de Coetlogon. } *Inspect.*
M. Canaple . . . }

M. Felix, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Florens. . . . *Doyen.*

M Castellan. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Florens. . . . *Dogme.*

M. Castellan. . . . *Histoire et discipline ecclés.*

M. Marie. . . . *Morale évang.*

M. Rey. . . . . *Suppléant.*

Faculté de Droit.

M. Balzac. . . . . *Doyen.*

M. Rambert, *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Aude. . . . . . *Droit Rom.*

Bouteille. . . . . }
Balzac. . . . . } *Code Napol.*
Mottet. . . . . }

Constans. . . . . *Procédure; Lég. criminelle.*

D'Eymar. . . . . } *Suppléans.*
Bernard. . . . . }

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

. . . .

Lycée de Marseille.

M. Verbert. . . . *Proviseur.*

M De St-Chamas. . *Censeur.*

M. Denans. . . . *Aumônier.*

M D'Alpheran. . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Denans. . . . . *Philosophie.*

Brunet . . . . . *Rhétorique.*

Jaussaud. . . . . . *Hum.* 2e. *ann.*
Hannotin. . . . . . *Hum* 1ere. *ann.*
Cottard. . . . . . *Gram.* 2e. *ann*
Gaillard. . . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Duvivier. . . . . . *Agrégé profess.*
Guigues. . . . . . *Maître element.*
Beudant. . . . . . *Sciences phys*
Guidy, jeune . . . *Math. spéc.*
Desmarets. . . . . *Math. élément.*
Souchères. . . . . *Agrégé.*

Lycée de Nice.

M. Déorestis ✽. . *Proviseur.*
M. Tranchant. . . *Censeur.*
M. Cotto. . . . . *Aumônier.*
M. Faraut. . . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Travaca. . . . . *Philosophie.*
Maillet-la-Coste . . *Rhétorique.*
. . . . *Hum.* 2e. *ann.*
Ortolan. . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Nicol. . . . . . *Gram.* 2e. *ann.*
Scudéry. . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Baudoin. . . . . *Classe élém.*
Girandi. . . . . *Mathém. élém.*

ACADÉMIE D'AJACCIO.

. . . .

ACADÉMIE D'AMIENS.

M. de Maussion. *Recteur.*
M. Dobignie. . . } *Inspect.*
M. Clausel Hipp. . }
M. de Villemagne, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Gorin . . . . *Doyen.*
M. Flotte. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. de Maussion . . *Histoire.*
M Crépin. . . . *Suppléant.*
M. Gorin. . . . *Littér. franç.*
M. Dijon. . . . *Littérat. lat.*
M. Thibault. . . *Litt. grecque.*
M. Flotte. . . . *Philosophie.*

Lycée d'Amiens.

M. Gorin. . . . *Proviseur.*
M. Thibault. . . . *Censeur.*
M. Bicheron . . . *Aumônier.*
M. Coniam. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Flotté. . . . . . *Philosophie.*
Crépin. . . . . . *Rhétorique.*
Dufos. . . . . . *Hum.* 2e. *ann.*
Maignient. . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Caillat. . . . . *Gram* 2e. *ann.*
Ruelle. . . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Paquot. . . . . *Maître élémen.*
Magnier. . . . . *Sciences phys.*
Allou. . . . . . *Math. spéc.*
Buignet. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE D'ANGERS.

M. . . . . , *Rect.*
M. Fourcas. . . } *Inspect.*
M. Mazure. . . . }
M. Bardin, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

. . . .

Lycée d'Angers.

M. Dubreuil-de-Jossey. . . . } *Proviseur.*
M. Moulin. . . . *Censeur.*
M. . . . . *Aumônier.*
M. Fétu. . . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Héron. . . . . . *Philosophie.*
Laroche. . . . . *Rhétorique.*
Mazure. . . . . *Hum.* 2e. *ann.*
Voileau. . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Collet. . . . . . *Gram.* 2e. *ann.*
Blotin. . . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Martineau. . . . 2e. *Mait. élém.*
Leclerc. . . . . 1er. *Mait. élém.*
Bénaben. . . . . *Math. transc.*
Héron. . . . . . *Sciences phys.*
Pilatte . . . . . *Math. spéc.*
Penjon. . . . . *Math. élément.*
Nèvo . . . . . . { *Mait. élé. pour les sciences.*

ACADÉMIE DE BESANÇON.

M. Ordinaire . *Recteur.*
M. Répécaud. . . } *Inspect.*
M. Bertaut . . . }
M. Considérant. *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

. . . .

Faculté des Sciences.

M. Ordinaire (Desiré). *Doyen.*
M. Tremisot. . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. Berroyer.	. .	*Mathématiq.*
M. Ordinaire.	. .	*Hist. naturelle.*
M. Tremisot.	. . .	*Physique.*

Faculté des Lettres.

M. Ordinaire (Rect.)		*Doyen.*
M.	. . . .	*Secrétaire.*

Professeurs.

M. Ordinaire.	. .	*Philosophie.*
M. Laboissière.	. .	*Littér. franç.*
M. Simon.	. . .	*Litt. latine.*
M. Genisset.	. .	*Suppléant.*
M. De Billy.	. . .	*Histoire.*
M. Demoy.	. . .	*Suppléant.*

Lycée de Besançon.

M. Fevre.	. . .	*Proviseur.*
M. Perruche.	. .	*Censeur.*
M. Sirebon.	. . .	*Aumônier.*
M. Viguier.	. . .	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Astier.	. . . . . .	*Philosophie.*
Genisset.	. . . .	*Rhétorique.*
Fontanier.	. . . .	*Hum. 2e. ann.*
Grandhaye.	. . . .	*Id.* 1ere. *ann.*
Mouillard.	. . . .	*Gram. 2e. ann*
Lugardon.	. . . .	*Id.* 1ere. *ann.*
. . . .	.	*Agrégé.*
Tremisot.	. . . .	*Sciences phys.*
Berroyer.	. . . .	*Math. spéc.*
Lambert.	. . . .	*Math. élément.*
Ferriet.	. . . .	*Suppléant.*

ACADÉMIE DE BORDEAUX.

M. Desèze.	. .	*Recteur.*
M. Larrouy.		*Inspect.*
M. de Chavanat.	.	*Inspect.*

M. Moutardier, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Moutardier (J.P.)		*Doyen.*
M. Delort.	. . .	*Secrétaire.*

Professeurs.

M. Moutardier.	. .	*Dogme.*
M. Connc.	. . .	*Morale évang.*
M. Delort.	. . .	*Histoire et discipline eccl.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Desèze.	. . .	*Doyen.*
M. Darnaud.	. .	*Secrétaire.*

Professeurs.

M. Desèze.	. . .	*Philosophie.*
M. Toucas de Poyen.		*Suppléant.*
M. Fitte.	. . . .	*Litt. françoise.*
M. Abbal.	. . .	*Litt. latine.*
M. Delatapie.	. .	*Litt. grecque.*
M. Darnaud.	. . .	*Histoire.*

Lycée de Bordeaux.

M. Chalret.	. . .	*Proviseur.*
M. Bourguignon.	.	*Censeur.*
M. Rauzan.	. . .	*Aumônier.*
M. D'Hélis	. . .	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Toucas de Poyen.	.	*Philosophie.*
Fitte.	. . . . .	*Rhétorique.*
Abbal.	. . . . .	*Hum. 2e. ann.*
Turgot.	. . . .	*Id.* 1ere. *ann.*
Bourguignon.	. .	*Gram.* 2e. *ann.*
Monge.	. . . .	*Gram.* 1ere. *an.*
Sicamois.	. . . .	*Maître élémen.*
Leupold.	. . . .	*Math. transc.*
Sarthou.	. . . .	*Sciences phys.*
Larrouy, jeune.	. .	*Mathém. spec.*
Massal.	. . . . .	*Math. élément.*

ACADÉMIE DE BOURGES.

M. Raynal.	. . .	*Recteur.*
M. Barbier de Landrevie.	. . .	*Inspect.*
M. Alaux.	. . .	*Inspect.*

M. Halloy, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

. . . .

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Raynal.	. . .	*Doyen.*
M. Godin.	. . .	*Secrétaire.*

Professeurs.

M. Blondeau.	. .	*Philosophie.*
M. Raynal.	. . .	*Litt. latine.*
M. Thibault.	. . .	*Suppléant.*
M. Godin.	. . .	*Litt. grecque.*
M. Montjoie.	. .	*Litt. françoise.*
M. Chalumeau.	. .	*Histoire.*

Lycée de Bourges.

M. Simonin de Vermondans.	. . .	*Proviseur.*
M. Peyrecave.	. .	*Censeur*
M. Lambert.	. . .	*Aumônier.*
M. Turgan.	. . .	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Blondeau. . . . . *Philosophie.*
Godin . . . . . *Rhétorique.*
Thibault. . . . . *Hum.* 2e. *ann.*
Bourdaloue. . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Thouret. . . . . *Gram.* 2e.*ann.*
Montillot. . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Longuet. . . . . *Mat. tr. et spé.*
Bourdaloue. . . . *Sciences phys.*
Rollin. . . . . *Math. élém.*
Galisset. . . . . *Agrégé.*

ACADÉMIE DE BRUXELLES.

M. Van Hulthem ❋. *Recteur.*
M. Van Trier. . . } *Inspect.*
M. Van Leempoel. } *Inspect.*
M. Vasse. . . . } *Inspect.*
M. Van Bavière, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

. . . .

Faculté de Droit.

M. Van Gobbelschroy, *Doyen.*
M. Van Bavière, *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Van Gobbelschroy. . *Droit Rom.*
Tarte, aîné. . . . } *Code Napol.*
Van Hooghten J. G. . } *Code Napol.*
. . . . } *Code Napol.*
Jacquelart. . . . } *Procédure; Lég. criminelle.*
Heuschling. . . . } *Suppléans.*
. . . . } *Suppléans.*

Faculté des Sciences.

M. Lallemant. . . *Doyen.*
M. Bachelier. . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Lallemant. . . } *Mathémat.*
M. Bachelier. . . } *Mathémat.*
M. . . . . *Hist. naturelle.*
M. Sentelet. . . . } *Sciences phys.*
M. Thiry, *adjoint.* . } *Sciences phys.*

Faculté des Lettres.

M. Van Hulthem❋. *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Van Hulthem ❋. *Histoire.*
M. Rouillé. . . . *Litt. latine.*
M. Lesbroussart père. *Litt. françoise.*
M. Landreville. . . *Philosophie.*

Lycée de Bruxelles.

M. Hahn . . . . *Proviseur.*
M. Empis. . . . *Censeur.*
M. Bert. . . . . *Aumônier.*
M. Colmier. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

De Maillart-Landreville. . . . . *Philosophie.*
Lesbroussart. . . . *Rhétorique.*
Masson-Regnier . . *Hum.* 2e. *ann.*
Rouillé. . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Petit. . . . . . *Gram.* 2e. *ann.*
Gaussoin. . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Perard. . . . . 1er. *Mait. élém.*
Vautier. . . . . 2e. *Idem.*
Lallemant . . . . *Math. transc.*
Sentelet. . . . . *Phys. et Chim.*
Bachelier. . . . . *Math. spéc.*
Thiry. . . . . . *Math. élément.*

Lycée de Gand.

M. Bayard. . . . *Proviseur.*
M. Fournier . . . *Censeur.*
M. Van Eleghem. . *Aumônier.*
M. . . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Lesbroussart, fils. . *Rhétorique.*
L'homandie. . . . *Hum.* 2e. *ann.*
Avril Saint-Firmin. . *Id.* 1ere. *ann.*
Deschamps. . . . . *Gram.* 2e. *ann.*
Voisin. . . . . . *Gr.* 1ere. *ann.*
Coquilhat. . . . 1er. *Mait. élém*
Defacqz. . . . . 2e. *Mait. élém.*
Dellard. . . . . *Sciences phys.*
Richard. . . . . *Math. spéc.*
Cuvet. . . . . . *Math. élém.*

Lycée de Bruges.

M. Lacroix. . . . *Proviseur.*
M. Le Maire. . . *Censeur.*
M. Gosselin. . . . *Aumônier.*
M. . . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

. . . . *Philosophie.*
Hubert. . . . . . *Rhétorique.*
Deschamps. . . . *Hum.* 2e. *an.*
Beranger. . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Aubert. . . . . *Gram.* 2e. *ann.*
Roquebrune. . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Thugnet. . . . . *Maitre elem.*

. . . . *Sciences phys.*
Duhaffont . . . . *Math. spéc.*
Dereusse. . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE CAEN.

M. Alexandre. . *Recteur.*
M. Chantepie. . } *Inspect.*
M. Chenedollé. . }
M. Le Laidier, *Secrétaire.*

Faculté de Droit de Caen.

M. Marc, *Doyen.*
M. Le Laidier, *Secrétaire.*
Professeurs, Messieurs,
Lecocq de Biéville. . *Droit Rom.*
Alexandre . . . . }
Marc. . . . . . } *Code Napol.*
Chantereyne. . . . }
Thomine Desmasures. . . . . . } *Procédure; Lég. criminelle.*
Duperré-de-Lille. . } *Suppléans.*
Miocque. . . . . }

Faculté des Sciences.

M. Duchemin. . . *Doyen.*
M. Thierry, fils. . *Secrétaire.*
Professeurs,
M. Duchemin. . . *Mathémat.*
M. . . . . }
M. Lamouroux, *Adj.* } *Hist. natur.*
M. Thierry, fils. . *Phys. et Chim.*

Faculté des Lettres.

M. Tyrard-Deslongschamps, *Doyen.*
M. Delarue. . . . *Secrétaire.*
Professeurs,
M. Tyrard-Deslongschamps. . . *Philosophie.*
M. Bellenger. . . *Littér. Franç.*
M. Bouisset. . . *Littér. Latine.*
M. Levée. . . . *Suppléant.*
M. Delarue. . . . *Histoire.*

Lycée de Caen.

M. Blavinhac. . , *Proviseur.*
M. Bort. . . . . *Censeur.*
M. Hervieu. . . . *Aumônier.*
M. Remi Busnel. . *Econome.*
Professeurs, Messieurs,
Dallery. . . . . *Philosophie.*
Levée. . . . . . *Rhétorique.*
De Larivière. . . . *Hum. 2e. ann.*
Lahaye. . . . . . *Id. 1ere. ann.*
Ribard . . . . . *Gram. 2e. ann.*
Petit. . . . . . *Id. 1ere. ann.*
Bacheley . . . . *Agrégé, profes.*
Nové Josserand. . . 1er. *Mait. élém.*
Olivier. . . . . 2e. *Idem.*
Duchemin. . . . *Math. transc.*
Thierry, fils. . . . *Phys. et Chim.*
Lamouroux. . . . *Histoire nat.*
Ricard . . . . . *Math. spéc.*
Bonnaire. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE CAHORS.

M. Paulin. . . *Recteur.*
M. Mas. . . . . } *Inspect.*
M. . . . . }
M. Vigué, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Paulin. . . . *Doyen.*
M. Doussot. . . . *Secrétaire.*
Professeurs,
M. Paulin. . . . *Histoire.*
M. Vigué. . . . *Suppléant.*
M. Doussot. . . . *Littér. franç.*
M. Couanne. . . . *Littér. latine.*
M. Desaux. . . . *Philosophie.*

Lycée de Cahors.

M. Astoud. . . . *Proviseur.*
M. Michaud. . . . *Censeur.*
M. Reinouls. . . *Censeur suppl.*
M. De la Pannonie. *Aumônier.*
M. Bessières . . . *Econome.*
Professeurs, Messieurs,
Desaux. . . . . *Philosophie.*
Couanne. . . . . *Rhétorique.*
Thiercelin. . . . *Hum. 2e. ann.*
Monville. . . . . *Id. 1ere. ann.*
Lacoste. . . . . *Gram. 2e. ann.*
Boysse. . . . . *Id. 1ere. ann.*
Borredon. . . . . 2e. *Mait. élé.*
Dugès. . . . . . *Agrégé profess.*
Bousquet. . . . . 1er *Mait. élém.*
Hazard. . . . . *Agrégé profess.*
Ricard. . . . . . *Math. transc.*
Plessis. . . . . *Sciences phys.*

Pontus. . . . . . *Math. spéc.*
Ruelle. . . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE CLERMONT.

M. Desribes ✻, *Recteur.*
M. Bernard. . . } *Inspect.*
M. Guillard. . . }
M. De Cabanes, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Desribes ✻. . . *Doyen.*
M. Toulouzet. . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. Desribes ✻. . . *Histoire.*
M. Toulouzet. . . { *Littér. latine.* / *Littérat. franç.*
M. Morin. . . . *Littér. grecque*
M. Aufauvre. . . . *Philosophie.*

Lycée de Clermont.

M. Morin. . . . *Proviseur.*
M. Mahu.. . . . *Censeur*
M. Giraud. . . . *Aumônier.*
M. Noël Fornier. . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Aufauvre. . . . . *Philosophie.*
Toulouzet. . . . *Rhétorique.*
Rabany-Vigier. . . *Hum. 2e. ann.*
Marmontel. . . . *Id. 1ere. ann.*
Chirac. . . . . . *Gram. 2e. ann*
Darragon. . . . . *Id. 1ere. ann.*
Ract Madoux. . . *Maître élém.*
Roquecave. . . . { *Math. transc.* / *et spéciales.*
Lacoste. . . . *Sciences phys.*
Ferriés. . . . . *Math. élém.*

Lycée de Moulins.

M. De Mondesir. . *Proviseur.*
M. Chastain. . . . *Censeur.*
M. Gasquet. . . . *Aumônier.*
M. Girard de Saint-Gerand. . . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Labrousse. . . . . *Philosophie.*
Durand. . . . . . *Rhétorique.*
Desmarets-Lamotte. *Hum. 2e. ann.*
Messier. . . . . *Id. 1ere. ann.*
Desphelippons. . . *Gram 2e. ann.*
Sage-Dieu. . . . *Id. 1ere. ann.*
Reynaud. . . . . *Maître élém.*

Canard. . . . . . *Sciences phys.*
Talbot. . . . . . *Math. spéc.*
Dubourg. . . . . *Math élément.*

ACADÉMIE DE DIJON.

M. Jacotot (P.) . *Recteur.*
M. Renaud. . . } *Inspect.*
M. Brun. . . . }
M. Clément du Metz. *Secrétaire.*

Faculté de Droit de Dijon.

M. Proudhon. . . *Doyen*
M. Vernisy. . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Ladey. . . . . . . *Droit Rom.*
Proudhon. . . . . }
Carrier. . . . . . } *Code Napol.*
Guichon. . . . . }
Poncet. . . . . . { *Procédure;* / *Législ. crimin.*
Jacotot (J.). . . } *Suppléans.*
Ladey. . . . . . }

Faculté des Sciences.

M. Jacotot (P.). . . *Doyen.*
M. Gueneau d'Aumont *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Jacotot (J.) . . } *Mathémat.*
M. Berthot. . . . }
M. Morland . . . } *Hist. nat.*
M. Vallot. *Adj.* . }
M. Gueneau d'Aumont. *Physique.*
M. Jacotot (P.) . . }
M. Gueneau d'Aumont. . . . . } *Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. Fleury. . . . *Doyen.*
M. Colombot. . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. Fleury. . . . *Histoire.*
M. Colombot. . . *Philosophie.*
M. Baillot. . . . *Littér. franç.*
M. Gueneau de Mussy (Frederic) . . . } *Litt. grecque.*
M. Mathieu. . . . *Litt. latine.*

Lycée de Dijon.

M. de Chauvigny Deblot . . . . . . *Proviseur.*
M. Margnier d'Aubonne. . . . . *Censeur.*

M. Vetû . . . . *Aumônier.*
M. Bichot . . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Colombot. . . . . *Philosophie.*
Mathieu. . . . . } *Rhétorique.*
Baillot . . . . . }
Ogé. . . . . . . *Hum.* 2e. *ann.*
Guyet. . . . . *Profes. agrégé.*
Couturier. . . . . *Hum.* 1re. *ann.*
Bisouard. . . . . *Gram.* 2e. *ann.*
Yon. . . . . . . *Id.* 1re. *ann.*
De la Haye. . . . *Cl. élé.* 1ere. *an.*
Le Roux. . . . . *Cl. élé.* 2e. *an.*
Jacotot (Joseph). . *Math. transc.*
Guençau d'Aumont. . *Phys. et Chim.*
Vallot. . . . . . *Hist nat.*
Berthot. . . . . *Math. spéc.*
Toussaint. . . . . *Math. élém.*
Quirin. . . . . *Profes. agrégé.*

ACADÉMIE DE DOUAI.

M. Taranget. . . *Recteur.*
M. Lemoine. . . } *Inspect.*
M. Boinvilliers. . }
M. Chuffart. . . . *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Taranget . . . *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Taranget. . . *Littér. franç.*
M. Thirion. . . . *Littér. latine.*
M. . . . . *Histoire.*
M. De Létoile. . . *Philosophie.*
M. Agnant. . . . *Suppléant.*

Lycée de Douai.

M. Plaisant du Château. *Proviseur.*
M. Dereux. . . . *Censeur.*
M. Vollet. . . . *Aumônier.*
M. Borniche. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

De Létoile. . . . *Philosophie.*
Agnant. . . . . *Rhétorique.*
Magnier. . . . . *Hum.* 2e. *ann.*
Le Tenneur. . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Billercy. . . . . *Gram.* 2e. *ann.*
Bastion. . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Maignien . . . . *Cl. élé.* 2e. *ann.*
Jousse. . . . . . *Cl. élé.* 1ere. *an.*
Roulland. . . . . *Sciences phys.*

Laloux. . . . . . *Math. spéc.*
Midy. . . . . . . *Math. élement.*

ACADÉMIE DE GÊNES.

M. de Serra (O. ✻). *Recteur.*
M. Viviani. . . } *Inspect.*
M. . . . . . . }
M. Garassini. . . . *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

. . . .

Faculté de Droit.

M. Molini. . . . *Doyen.*
M. Hardizzoni. . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Molini. . . . . { *Droit Rom. et civil.*
Solari. . . . . . }
Hardizzoni. . . . } *Code Napoléon.*
Gagliuffi. . . . . }
Clavarino. . . . . { *Procédure et Législ. crim.*
Solari. (Nicolas). . *Suppléant.*
Loberio. . . . . *Prof. honor.*

Faculté de Médecine.

M. Scassi. . . . *Doyen.*
M. Viviani. . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Mojon (Benoît). . *Anat. et Phys.*
Lando. . . . . . } *Prof. suppléans.*
Leveroni. . . . . }
Olivari . . . . . *Cliniq. interne.*
Mojon (Jos.). . . { *Chimie pharmaceutique.*
Mongiardini ✻. . . { *Matière médic. et Méd. légale.*
De Ferrari. . . . { *Chimie gén. publique et privée.*
Scassi. . . . . . { *Hygiene appliquée aux arts.*
Viviani. . . . . { *Botanique et Hist. natur.*
Bonomi. . . . . *Instit. chirurg.*
Guidetti. . . . . *Clinique ext.*
Bertamini. . . . . } *Opérations, bandages et accouchem.*
Bertoloni, *adj.* . . }

Faculté des Sciences.

M. Moltedo. . . . *Doyen.*
M. Vincent (Em.). *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Pagano. . . . { *Physique gén. et expériment.*

M. Badano. . . . *Nautiq. et Astr.*
M. Moltedo. . . . *Calcul différ. et intégral.*
M. Vincent (Em.). . *Changes et opér. commerciales.*

Faculté des Lettres.

M. Sconnio. . . . *Doyen.*
M. Biamonti. . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Sconnio. . . . *Philosophie.*
M. . . . . . . *Lang. et Littér. grecq. et lat.*
M. Marré. . . . *Lang. et Littér. française.*
M. Bocci. . . . *Lang. et Littér. italienne.*
M. Serra, L. . . *Histoire, Géographie anc. et moderne.*

Lycée de Gênes.

M. Ferrari Castelnuovo. *Proviseur.*
M. . . . . *Censeur.*
M. Bertora. . . . *Aumônier.*
M. Soldati. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Sconnio. . . . . *Philosophie.*
Massucco. . . . . *Rhétorique.*
Brignardello. . . . *Hum. 2e. ann.*
De Gregori. . . . *Id. 1ere. ann.*
Firpo. . . . . . *Gram. 2e. ann.*
Delfino. . . . . *Id. 1ere. ann.*
Berthou. . . . . *Lang et Lit. fr.*
Bertoloni. . . . . *Sciences phys.*
Badano. . . . . *Math. spéc.*
Botto. . . . . . *Id. élément.*
Ratto. . . . . . *Classe élém.*

Lycée de Casal.

M. Bussa. . . . *Proviseur.*
M. Gazzera. . . . *Censeur.*
M. Bruny. . . . *Aumônier.*
M. Pozzi. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs.

Gotta. . . . . . *Philosophie.*
Anselmi. . . . . *Rhétorique.*
Carbonazzi. . . . *Hum. 2e ann.*
Perotti. . . . . *Id. 1ere. ann.*
Muttis. . . . . *Gram. 2e. ann.*
Formento. . . . *Id. 1ere ann.*
Pachoud. . . . . *Lang. franç.*
Sobrero. . . . . *Sciences phys.*
Bianchi. . . . . *Math. spécial.*
Fiorotti. . . . . *Math. élément.*
Fissour. . . . . *Classe élém.*

ACADÉMIE DE GENÈVE.

M. Boissier. ✻. . *Recteur.*
M. Peschier. . . *Inspect.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Faculté de Théologie (culte protestant).

M. Picot. . . . *Doyen.*

Professeurs, Messieurs,

Picot. . . . . . *Eloq. sacrée.*
Deroches. . . . . *Lang. or. sac.*
Duby. . . . . . *Dogme.*
Vaucher. . . . . *Hist. Ecclés.*
Peschier. . . . . *Morale évang.*

Faculté des Sciences.

M. Prévost. . . . *Doyen.*

Professeurs, Messieurs,

Prévost. . . . . *Physiq. génér.*
Boissier. . . . . *Chimie appliquée aux arts.*
M. A. Pictet ✻. . . / J. P. Pictet, *adjoint.* *Phys. expérim.*
Lhuilier. . . . . *Mathém. pures.*
Maurice. . . . . / Schaub, *adjoint.* *Math. appliq.*
Tingry. . . . . *Chimie génér.*
Jurine. . . . . . *Zoologie.*
Necker. . . . . *Botanique.*
Desaussure ✻. . . / Necker, fils. *adj.* *Minéralogie.*

Faculté des Lettres.

M. Weber. . . . *Doyen.*

Professeurs, Messieurs.

Weber. . . . . *Grec et Grammaire génér.*
Duvillard. . . . *Latin.*
Simonde. . . . . *Philosophie.*
Picot, fils. . . . *Histoire.*

Ecole préparatoire de droit.

Professeurs, Messieurs.

Lefort ✻. . . . *Droit romain.*
Girod. . . . . / Lefort, fils, *adjoint.* *Droit françois.*

Ecole préparatoire de médecine.

Professeurs, Messieurs.

Odier. . . . . / Deroches, fils, *adj.* *Médecine.*

Delarive . . . . Chim. pharm.
Maunoir. . . . . } Anatomie.
Maunoir. cadet, adj. }

ACADÉMIE DE GRENOBLE.

M. Pal. . . . . Recteur.
M. Falquet de Planta (O. ✻). } Inspect.
M. . . . . }
M. Cheminade. Secretaire.

Faculté de Droit de Grenoble.

M. Planel. . . . Doyen.
M. Cheminade. . . Secrétaire.

Professeurs, Messieurs.

Burdet. . . . . . Droit Romain.
Planel . . . . . } Code Napol.
Pal. . . . . . . }
Jolly. . . . . . }
Berriat-St.-Prix. . { Procédure. Législat. crim.
Laracine. . . . . } Suppléans.
Bally. . . . . . }

Faculté des Sciences.

M. Chabert. . . . Doyen.
M. Bilon. . . . . Secrét.

Professeurs.

M. Bret. . . . . Mat. pures.
M. Chabert. . . . Mat. appliq.
M. Bilon. . . . . Sciences phys.

Faculté des Lettres.

M. Champollion Figeac . . . . . Doyen.
M. Champollion, je. Secretaire.

Professeurs,

M. Faguet. . . . Littér. franç.
M. Baston-Lacroix. . Littér. latine.
M. Champollion Figeac. . . . . Littér. grecque.
M. Champollion, j^e. Histoire.
M. Lesbros. . . . Philosophie.

Lycée de Grenoble.

M. Fournet. . . . Proviseur.
M. Descouvières. . Censeur.
M. Tonin. . . . Aumônier.
M. Espié. . . . Econome.

Professeurs, Messieurs,

. . . . Philosophie.
Baston-Lacroix. . . Rhétorique.
Durand. . . . . Hum. 2e. ann.
Guittard. . . . . Id. 1ere. ann.
Chapot. . . . . Gram. 2e. ann.
Enguchard-Maisonneuve. . . . . Gram. 1ere. an.
Rochas. . . . . Agrégé.
Dumont. . . . . Maître élém.
Bret. . . . . . Math. transc.
Bilon. . . . . . Sciences phys.
Chabert. . . . . Math. spéc.
Pasqueau. . . . . Math. element.

ACADÉMIE DE GRONINGUE.

M. Muntinghe. . Recteur.
M. Camper. . . } Inspect.
M. VanSwinderen }
M. Sypkens, Secretaire.

Faculté de Théologie (Culte protestant.)

M. Muntinghe. . . Doyen.
M. . . . . Secrétaire.

Professeurs, Messieurs,

Abresch. . . . . Dogme.
Muntinghe. . . . Hist. ecclés.
Tinga. . . . . . Morale évang.

Faculté de Droit.

M. Seerpt-Gratama. . Doyen.
M. . . . . Secrétaire.

Professeurs, Messieurs,

Duymaer van Twist. } Droit romain.
Seerpt-Gratama. . }
Paehlig. . . . . }

Faculté de Médecine.

M. Driessen. . . . Doyen.
M. . . . . Secrétaire.

Professeurs, Messieurs,

. . . . Botanique.
Driessen. . . . . { Chim. et hist. nat. médic.
Thommassen Thuessinest. . . . . { Medecine pratique.
. . . . Méd. théor.
Bakker. . . . . { Anatom. phys. ch. et accouch.

Faculté des Sciences et des Lettres.

M. Ruardi. . . . Doyen.
M. . . . . . . , Secretaire.

Professeurs, Messieurs,

Baart de La Faille. . Phys. et math.
De Waal. . . . . Log. et métaph.
Ruardi. . . . . Litt. gr. et lat.
Sypkens. . . . . Lang. orient.
Eerde. . . . . . Hist. et antiq.
. . . . Littér. franç.
Rhoer. . . . . . Prof. honor.

ACADÉMIE DE LEYDE.

M. Brugmans. *Recteur.*
M. Van Swinden. } *Inspect.*
M. Flament. . . . . }
M. Le Fileur, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie (Culte protestant).

M. Boers. . . . *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Boers. . . . . . *Dogme.*
T. Water. . . . *Histoire ecclés.*
Van Voorst. . . . *Morale evang.*
Borger. . . . . *Adjoint.*

Faculté de Droit.

M. Vanderkeessel. . *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Vanderkeessel. . . *Droit Romain.*
Hageman. . . . . } *Code Napol.*
Kemper. . . . . }
Tydeman. . . . . }
. . . . { *Procédure civ. et Jurisprud. criminelle.*
. . . . *Code de comm.*

(En attendant que ces places soient remplies, les Professeurs nommés se partageront cet enseignement).

Faculté de Médecine.

M. Sandifort. . . *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Sandifort. . . . . *Physiologie.*
Oosterdyk. . . . { *Pathologie et Thérapeutique.*
Paradis. . . . . {
Krauss. . . . . {
Brugmans. . . . { *Chimie et Histoire natur.*
Dupuy. . . . . *Chirurgie.*
Sandifort. . . . . . *Anatomie.*

Faculté des Sciences.

M. Speyert Vanderlyk. *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Speyert Vanderlyk. . { *Math. transc. et Physique.*
Ekama. . . . . *Astronomie.*

Facultés des Lettres.

M. Vander Palm. . *Doyen.*
M. . . . ., *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Vander Palm. . . *Lang. orient.*
Wyttembach. . . *Litt. gr. et lat.*
Folkius. . . . . *Langue grecq.*
Siegembeck. . . . *Litt. holland.*
Vande Wimperse. . *Log. et metaph.*
Regenbogen. . . . *Histoire.*
Mielle. . . . . *Litter. franç.*

ACADÉMIE DE LIÈGE.

M. Percelat. . . *Recteur.*
M. Ranc. . . . } *Inspect.*
M. Guillon. . . . }
M. Mosselman, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

M. Percelat . . . *Doyen.*
M. . . . . *Secrét.*

Professeurs,

M. Percelat . . . *Math. pures.*
M. Vanderheyden. . *Math. appli.*
M. Landois. . . . *Hist. nat.*
M. Delvaux. . . . *Phys. et chim.*

Faculté des Lettres.

. . . .

Lycée de Liège.

M. Legros. . . . *Proviseur.*
M. Louchard. . . *Censeur.*
M. André. . . . *Aumônier.*
M. Delaplace. . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Lhelloco. . . . . *Philosophie.*
Charmant. . . . . *Rhetorique.*
Lelièvre. . . . . *Hum. 2e. ann.*
Berlemont. . . . . *Id. 1ere. ann.*
Soullié. . . . . *Gram. 2e. ann.*
Peigné. . . . . *Id. 1ere ann.*
Bouvier. . . . . *Agregé.*
Rogier. . . . . *Mat. élém.*
Vanderheyden. . . *Math transc.*
Delvaux de Fœuffe. *Sciences phys.*
Landois. . . . . *Hist naturelle.*
Thomas. . . . . *Math. spéc.*
d'Aubrée. . . . . *Math. element.*

ACADÉMIE DE LIMOGES.

M. d'Humières. . *Recteur.*
M. de Pauthrière. } *Inspect.*
M. Gardet. . . . . }
M. Leques, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. d'Humières. . . *Doyen.*
M. Devalrivière . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. d'Humières. . . *Histoire.*
M. Cabantous . . *Litt. françoise.*
M. Guffroix Vanghelle. *Litt. latine.*
M. Devalrivière. . *Philosophie.*

Lycée de Limoges.

M. Dissez. . . . *Proviseur.*
M. Desnanet. . . *Censeur.*
M. . . . . *Aumônier.*
M. Chaplet aîné.. . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Devalriviere. . . . *Philosophie.*
Cabantous . . . . *Rhétorique.*
Herbault . . . . *Hum.* 2e. *ann.*
Landon. . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Périer . . . . . *Gram.* 2e. *ann.*
Benoist. . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Bouriaud jeune. . . *Agrégé prof.*
Dumont. . . . . *Sciences phys.*
Tisserand. . . . . *Math. spéc.*
Bouriaud aîné. . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE LYON.

M. Nompère de Champagny. . **Recteur.**
M. Poupart. . . } *Inspect.*
M. Berenger. . . }
M. Cathelin, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Jacques. . . . *Doyen.*
M. Pagès. . . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. Jacques. . . . *Dogme.*
M. Pagès. . . . *Morale évang.*
M. Chouvy. . . . { *Histoire et discipline ecclés.*
M. Arlach. . . . { *Ecriture sainte et hébreu.*

Faculté des Sciences.

M. Mollet. . . . *Doyen.*
M. Socquet. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Roux. . . . . *Math. pures.*
M. Mollet. . . . *Math. appliq.*
M. Mouton-Fontenille. . . . . *Hist. naturelle.*
M. Guillemet. . . *Physique.*
M. Socquet. . . . *Chimie.*
M. Clerc. . . . . *Suppléant.*

Faculté des Lettres.

M. Gourju. . . . *Doyen.*
M. Tabard. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Gourju. . . . *Philosophie.*
M. Besson. . . . *Litt. franç.*
M. Idt. . . . . *Litt. latine.*
M. Nompère de Champagny. . . *Histoire.*
M. Tabard. . . . *Suppléant.*

Lycée de Lyon.

M. Béraud. . . . *Proviseur.*
M. . . . . *Censeur.*
M. Poupar. . . . *Aumônier.*
M. Mayet. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs.

Gourju . . . . . *Philosophie.*
Idt. . . . . . . *Rhétorique.*
Finance. . . . . *Hum.* 2e. *ann.*
Beauregard. . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Cousin . . . . . *Gram.* 2e. *an.*
Crochet. . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
De Coudren. . . . } *Agrégés prof.*
Couhas. . . . . }
Roux. . . . . . *Math. transc.*
Guillemet . . . . *Phys. et Chim.*
Mouton-Fontenille . *Hist. natur.*
Clerc. . . . . . *Math. spéc.*
Chachuat. . . . . *Math. element.*
Gors. . . . . . . *Agrégé.*

ACADÉMIE DE MAYENCE.

M. . . . . **Recteur.**
M. Butenschoen, *rempliss. provis. les fonct. de recteur.* } *Inspect.*
M. Payen. . . . }
M. Mariolle ✻, *Secrétaire.*

Faculté de Droit de Coblentz.

M. De Lassaulx.. . *Doyen.*
M. Linz. . . . . *Secrét.*

Professeurs, Messieurs,

Schmitt. . . . . *Droit Romain.*
De Breuning . . . } *Code Napol.*
De Lassaulx ✻. . . }
Lebens. . . . . }
Tramb. . . . . *Proc. Lég. crim.*
Schwartz. . . . . } *Suppléans.*
Dufayer. . . . . }

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

. . . .

Lycée de Mayence.

M. Anceljn. . . . *Proviseur.*
M. Lerond. . . . *Censeur.*
M. Férino. . . . *Aumônier.*
M. Nonweiler. . . *Aumôn. protest.*
M. Lehné. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Landry. . . . . *Philosophie.*
Léger. . . . . . *Rhétorique.*
Klein, aîné. . . . *Hum.* 2e. *ann.*
Weitzel. . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Tardivel. . . . . *Gram.* 2e. *ann.*
Muller. . . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Blondeau. . . . . } *Mait. élém.*
Baur. . . . . . }
Terquem. . . . . *Math. transc.*
Gasc. . . . . . *Sciences phys.*
Anschel. . . . . *Math. spéc.*
Schaffer. . . . . *Math. élément.*

Lycée de Bonn.

M. Godart. . . . *Proviseur.*
M. Gall. . . . . *Censeur.*
M. Hahn. . . . . *Aumônier.*
M. Spitz. . . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Gall. . . . . . *Philosophie.*
Werner. . . . . *Rhétorique.*
Couché. . . . . *Hum.* 2e. *ann.*
Kanné. . . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Larsonneur. . . . *Gram.* 2e. *ann.*
Pranghé. . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Mockel. . . . . *Classe élém.*
. . . . *Sciences phys.*
Liessem. . . . . *Math. spéc.*
Klein. . . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE METZ.

M. Duquesnoy. . *Recteur.*
M. Marchal. . . } *Inspect.*
M. Doyharcabal. . }
M. Desaudray ❋. *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

M. Duquesnoy. . . *Doyen.*
M. Badelle. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Badelle. . . . *Mathématiq.*
M. Duquesnoy. . . *Physique.*
M. Ferry. . . . . *Suppléant.*
M. Marchant ❋. . *Histoire natur.*

Faculté des Lettres.

. . . .

Lycée de Metz.

M. Besson. . . . *Proviseur.*
M. Camus. . . . *Censeur*
M. Dupont. . . . *Aumônier.*
M. Buzy. . . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Mongin. . . . . *Philosophie.*
Mollevaut. . . . *Rhétorique.*
Molly. . . . . . *Hum.* 2e. *ann.*
Sainsère. . . . . *Id.* 1ere *ann.*
Thiel. . . . . . *Gram.* 2e *ann.*
Madelaine. . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Galthier. . . . . *Agrégé.*
Badelle. . . . . *Math. transc.*
Paulin. . . . . . *Sciences phys.*
Lesage. . . . . . *Math. spéc.*
Lhermitte. . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

M. Dumas❋. . . *Recteur.*
M. Bouchard. . . } *Inspect.*
M. Debonald . . }
M. Fleury, *Secrétaire.*

Faculté de Médecine de Montpell.

Professeurs, Messieurs,

Dumas. *Doyen.* Anatomie, Physiologie, Clinique de perfectionnement.
Gonan. . . . . . } *Prof. honor.*
Chaptal (G. ❋) . }
Baumes. . . . . *Nosol. et Path.*
Berthe. . . . . . *Thérapeutiq. et Matière médic.*
Vigarous. . . . . *Inst. de Médec. et Hygiène.*
Lafabrie. . . . . } *Clinique interne.*
V. Broussonet ❋ . }
Montabré. . . . } *Clinique externe.*
Delpech. . . . . }
Virenque. . . . . *Chim. et Phar.*
Prunelle. . . . . *Médecine légale et Hist. de la médecine.*
De Candolle. . . *Botanique.*
Lordat. . . . . . *Médec. opérat.*

Employés, Messieurs,

Piron. . . . . . . *Secrétaire.*

Durand. . . . . Conservat. des Collections du Jardin botan.
Menard. . . . . *Bibliothécaire.*
Plantade. . . . . *Adjoint.*
Duportal. . . . . *Conservateur des Collect. de la Faculté*
Delmas. . . . . *Prépar. anat.*
Roubier. . . . . *Prosecteur.*

Pharmacie.

M. Virenque, *Directeur.*
M. Salettes. *Trésorier.*

Professeurs, Messieurs,

Figuier. . . . . *Chimie.*
Rey. . . . . . *Pharmacie.*
Pouzin, aîné. . . . *Histoire natur. des médicamens et botanique.*
Blanc, . . . } *Adjoints.*

Faculté des Sciences.

M. Encontre.. . . *Doyen.*
M. Marcel-de-Serres, *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Encontre.. . . } *Mathématiq.*
M. Reboul. . . . }
M. Provençal. . . *Zoologie.*
M. Marcel-de-Serres. *Minér. et Géol.*
M. Anglada. . . . *Chimie.*
M. Larcher-Daubancourt. . . . . *Physique.*
M. Duportal. . . . *Adjoint.*

Faculté des Lettres.

M. Carney. . . . *Doyen.*
M. Randon. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Basse. . . . . *Philosophie.*
M. Carney. . . . *Littér. grecque.*
M. Randon. . . . *Litt. latine.*
M. Courtade.. . . *Litt. françoise.*
M. Rigaud.. . . . *Suppléant.*
M. Picault. . . . *Histoire.*

Lycée de Montpellier.

M. Sordes. . . . *Proviseur.*
M. Marsan. . . . *Censeur.*
M. D'Espinassoux. . *Aumônier.*
M. Ferrier. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Basse. . . . . . *Philosophie.*
Courtade. . . . . *Rhétorique.*
L'Hermet . . . . *Hum. 2e. ann.*
Brigandet. . . . . *Id. 1ere. ann.*
Aurias.. . . . . . *Gram. 2e. ann.*
Boffet. . . . . . *Id. 1ere. ann.*
Maisonnable. . . . *Agrégé.*
Gourrou. . . . . }
Duconduit. . . . } *Maîtres élém.*
Lagarde. . . . . }
Encontre. . . . . *Math. transc.*
Duportal. . . . . *Phys. et Chim.*
Provençal . . . . *Histoire nat.*
Grandjean de Fouchy. *Math. spéc.*
Tissié. . . . . . *Math. élément.*

Lycée de Rhodez.

M. Girard . . . . *Proviseur.*
M. Girard d'Orléans. *Censeur.*
M. Connes. . . . *Aumônier.*
M. Grégoire. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Dièche. . . . . *Philosophie.*
Liabastres . . . . *Rhétorique.*
Vibien . . . . . *Hum 2e. ann.*
Gibelin. . . . . *Id. 1ere. ann.*
Drouault. . . . . *Gram. 2e. ann.*
Vidal. . . . . . *Id. 1ere. ann.*
Giscaro. . . . . . 2e. *classe élém.*
Teullié. . . . . . 1ere. *classe élé.*
. . . . *Sciences phys.*
Malsabiau. . . . . *Math. spéc.*
Justus.. . . . . *Mat. élément.*
Guillaume . . . . *Agrégé.*

ACADÉMIE DE NANCY.

M. D'Regel. . . *Recteur.*
M. Spitz. . . . } *Inspect.*
M. Delacour. . . }
M. De Verani, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. D'Regel.. . . *Doyen.*
M. Jacquemin. . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. D'Regel.. . . *Philosophie.*
M. Jacquemin. . . *Suppléant.*
M. Lamoureux. . . *Littérat. latine et française.*
M. Mollevaut, père. *Histoire.*

Lycée de Nancy.

M. Henry. . . . *Proviseur.*
M. Daguin. . . . *Censeur.*
M. Chaput. . . . *Aumônier.*
M. Saint-Evre. . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs.

Jacquemin. . . . *Philosophie.*
Lamoureux. . . . *Rhétorique.*
Blau. . . . . . *Hum 2e. ann.*
Pitt . . . . . . *Id. 1ere. ann.*
Munier. . . . . *Gram. 2e. ann.*
Cuvier. . . . . *Id. 1ere. ann.*
Houël. . . . . . *Agrégé.*
Haldat . . . . . *Sciences phys.*
Caumont. . . . . *Math. spec.*
Antoine. . . . . *Math. élément*

ACADÉMIE DE NISMES.

M. Tedenat . . . *Recteur.*
M. Dupré de Piermal } *Inspect.*
M. Félix . . . . }
M. Donzel. *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Borrelly. . . . *Doyen.*
M. Gergonne. . . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. Tedenat. . . . *Histoire.*
M. Raynal. . . . *Philosophie.*
M. Gergonne. . . . *Suppléant.*
M. Borrelly. . . . *Litt. françoise.*
M. Chaussard. . . *Litt. latine.*
M. Vincens. . . . *Litt. grecque.*

Lycée de Nismes.

M. Raynal. . . . *Proviseur.*
M. Thouret. . . . *Censeur.*
M. Lascombe. . . *Aumônier.*
M. Bertezene. . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs.

Raynal. . . . . *Philosophie.*
Gergonne. . . . . *Suppléant.*
Vincens. . . . . *Rhétorique.*
Hardouin. . . . . *Hum. 2e. ann.*
Delbarre. . . . . *Id. 1ere. ann.*
Revol. . . . . . *Gram. 2e. ann*
Martin (André). . . *Id. 1ere. ann.*
Salin. . . . . . *Agrégé.*
Gergonne. . . . . *Math. transc.*
Delavaux. . . . . *Sciences phys.*
Vocten. . . . . *Math spec.*
Lavernede . . . . *Math. élément.*

Lycée d'Avignon

M. Barthélemy. . . *Proviseur.*
M. Dumas. . . . *Censeur.*
M. Corenfustier. . . *Aumônier.*
M. De Cardaillac. . *Econome.*

Professeurs, Messieurs.

H. Morel. . . . *Rhétorique.*
Pelletier. . . . . *Hum. 2e. ann.*
Flavier. . . . . *Id. 1ere. ann.*
Joannis de Verclos. . *Gram. 2e. ann.*
Colonieu. . . . . *Id. 1ere. ann.*
Guérin. . . . . *Sciences phys.*
Soulacroix. . . . *Math. spécial.*
Morel. . . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE D'ORLÉANS.

M. de Champeaux. *Recteur.*
M. Duparc. . . } *Inspect.*
M. Poullet de Lisle. }
M. Dupuis. . . *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

. . . .

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. de Champeaux. . *Doyen.*
M. de Rochas. . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. de Champeaux. . *Philosophie.*
M. Rousseau. . . *Suppléant.*
M. de Rochas. . . *Litt. grecque.*
M. Roger. . . . *Lit. latine.*
M. Saint-Surin. . . *Littérat. franç.*
M. Jondot. . . . *Histoire.*

Lycée d'Orléans.

M. Polonceau. . . *Proviseur.*
M. Semelet. . . . *Censeur.*
M. Pataud. . . . *Aumônier.*
M. Noblot. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs.

Rousseau. . . . . *Philosophie.*
Roger. . . . . . *Rhetorique.*
Liger. . . . . . *Hum. 2e. ann.*
Michel. . . . . . *Id. 1re ann.*
Duplantier. . . . *Gram. 2e. ann.*
Féraud. . . . . *Id. 1re. ann.*
Cordival. . . . . 1er *Math. elém.*
. . . . 2e *Math. elém.*
Barré. . . . . . *Sciences phys.*
Besançon. . . . . *Math. spec.*
Lauzeral. . . . . *Math. elem.*

ACADÉMIE DE PARIS.

Pour Paris, ses diverses Facultés, ses Lycées, etc. *Voy. pag.* 855 *et suiv.*

Lycée de Rheims.

M. Delamarre. . . *Proviseur.*

M. Houard. . . .	*Censeur.*
M. Maquart. . . .	*Aumônier.*
M. Jossinet. . . .	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Maquart.	*Philosophie.*
Varney	*Rhétorique.*
Geruzes.	*Hum.* 2e. *ann.*
Liez.	*Id.* 1ere. *ann.*
Delacroix. . . .	*Gram.* 2e. *ann.*
Charpentier. . . .	*Id.* 1re. *ann.*
Siret.	*Agrégé profes.*
Veau-de-Launay . .	*Sciences phys.*
Bourlier	*Math. spéc.*
Caunes.	*Math. élém.*
Vaultrin.	*Agrégé prof.*
Anot	*Maître elém.*

Lycée de Versailles.

M. Robert de St.-Vincent.	*Proviseur.*
M. Boucly. . . .	*Censeur.*
M. de Glo de Besse.	*Aumônier.*
M. Bardin de S.-Martin.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Caron.	*Philosophie.*
Teissèdre.	*Rhétorique.*
Lavau.	*Hum.* 2e. *ann.*
Collache.	*Id.* 1ere. *ann.*
Chevalier	*Gram.* 2e. *ann*
Paillet.	*Id.* 1ere. *ann.*
Bouiller.	*Maît. élém. de Gr.* 2e. *ann.*
Hurel.	*Id.* 1ere. *ann.*
Treuil.	*Sciences phys.*
Desmazières. . . .	*Math. spec.*
Debains.	*Math. element.*
Faure.	*Suppl.*

ACADÉMIE DE PARME.

M.	*Recteur.*
M.	*Inspect.*
M.	*Inspect.*

Théologie.

Professeurs, Messieurs,

. . . .	*Hist. Ecclés.*
De Rossi ✱. . . .	*Langues orient.*
. . . .	*Dogme.*
Tacchini.	*Ecrit. sainte.*

Droit.

Professeurs, Messieurs,

Crescini.	*Droit canon.*
Mazza	*Droit canon.*
Bella.	*Droit romain.*
Pazzoni.	*Code Napol.*
Bertani.	*Code Napol.*
Nasalli	*Code Napol.*
Cocchi	*Procédure civ.*
Godi.	*Droit crimin.*

Médecine et Chirurgie.

Professeurs, Messieurs,

Azzali.	*Anatomie.*
Cecconi.	*Inciseurs.*
Penedos.	*Inciseurs.*
Bolzoni.	*Inciseurs.*
Tommasini. . . .	*Physiol. et Path.*
Marchini.	*Hygiene et Thér.*
Becchetti	*Medec. theorico-pratique.*
Fragni	*Medec. theorico-pratique.*
Levacher.	*Chir. théor.-pr.*
Colla.	*Matiere médic.*
Rubini	*Clinique.*
Pasqual.	*Botanique.*
Guidotti.	*Chimie et histoire naturelle.*
Corsi.	*Anatomie prat. et path. en cire.*
Cotti.	*Ornithologie.*

Philosophie.

Professeurs, Messieurs,

Pazzoni.	*Mathem. élém.*
Pizzetti.	*Log. et metap.*
Santi.	*Ethique.*
Mognaschi. . . .	*Ethique.*
Gandolfi.	*Math. transc.*
Sgagnoni.	*Physique théorique et prat.*
Conconcelli. . . .	*Hydraulique.*
Cassa.	*Repetit. genér. de Philos.*

Belles-Lettres.

Professeurs, Messieurs,

Mazzia.	*Langue grecque.*
. . . .	*Lang. fr et ital.*
Ferrary.	*Langue latine.*
. . . .	*Humanités.*

Beaux-Arts.

Professeurs, Messieurs,

Bresciani.	*Peinture.*
Martini.	*Peinture.*
Muzzi.	*Peinture.*
Pasini.	*Peinture.*
Ravenet.	*Peinture.*
Stravati.	*Sculpture.*
Bertoluzzi. . . .	*Persp. et Dess.*
Ferrari.	*Architecture.*

Lycée de Parme.

M. Peiroleri. . . . *Vice-Provis.*
M. Degola. . . . *Aumônier.*
M. Sanctes Sbarra. . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Casa. . . . . . *Philosophie.*
Anguissola. . . . *Rhétorique.*
Reynaud. . . . . *Littér. franç.*
Frigani. . . . . *Hum. 2e. ann.*
Benelli. . . . . *Hum. 1ere. ann.*
Ferrari (André). . . *Gram. 2e. ann.*
Ferrari (Roch). . . *Gram. 1ere. an.*
Bandini. . . . . *Maître élém.*
Guidy, aîné. . . . *Sciences phys.*
Sgagnoni. . . . . *Mathém. spéc.*
Morandi. . . . . *Mathém. élem.*

Lycée de Plaisance.

. . . .

ACADÉMIE DE PAU.

M. Eliçagaray.. *Recteur.*
M. Boyer. . . . } *Inspect.*
M. d'Esclignac. . } *Inspect.*
M. Domengé. *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Eliçagaray. . . *Doyen.*
M. Bégat. . . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. Eliçagaray. . . *Philosophie.*
M. Bégat. . . . *Littérature.*
M. Denays-Candau. *Histoire.*

Lycée de Pau.

M. Eliçagaray. . . *Proviseur.*
M. Laporte. . . . *Censeur.*
M. Seré . . . . *Aumônier.*
M. Forest. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs.

Eliçagaray. . . . *Philosophie.*
Begat. . . . . . *Rhétorique.*
Fraissinet. . . . . *Hum 2e. ann.*
Lacomme . . . . *Id. 1re. ann.*
Faucon. . . . . *Suppléant.*
Etcheverry. . . . *Gram 2e. ann*
Gouze. . . . . . *Id 1ere. ann.*
Mendiboure. . . . *Agrégé.*
Puyalet. . . . . } *Classe élém.*
Faucon. . . . . } *Classe élém.*
Charvat. . . . . } *Classe élém.*
Larrieu . . . . } *Classe élém.*
Rousseau. . . . . *Scienc. physiq.*
Rousseau. . . . . *Math. spéc.*
Murailhe. . . . . *Math. élém.*
Epailly. . . . . *Mait élé. Mat.*

ACADÉMIE DE PISE.

M. Sproni. . . *Recteur.*
M. Santi. . . . } *Inspecteurs.*
M. De Latour. . } *Inspecteurs.*
M. Paoli. . . . *Inspect. hon.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Del Mare. . . *Doyen.*
M. De Marchi. . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. De Marchi. . . *Dogme.*
M. Del Mare. . . *Ecrit. Sainte.*
M. Arizzara. . . . *Hist et dr. ecc.*

Faculté de Droit.

M. Bottieri. . . . *Doyen.*
M. Carmignani. . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. Morali. . . . *Droit Romain.*
M. Bottieri. . . . } *Code Napoléon.*
M. Quartieri. . . } *Code Napoléon.*
M. Giuliani. . . . } *Code Napoléon.*
M. Carmignani. . . *Proc. civ. et cr.*
M. Tosi. . . . . } *Prof. émérites.*
M. Vannucchi. . . } *Prof. émérites.*

Faculté de Médecine.

M. Torrigiani. . . *Doyen.*
M. Vaccà. . . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. Torrigiani. . . *Clinique int.*
M. A Vaccà. . . *Clinique ext.*
M. Morelli. . . . *Path. et Nosol.*
M. Catellacci. . . { *Anatomie et Physiologie.*
M. Studiati. . . . { *Matière médic. et Pharmac.*
M. Mascagni. . . *Anatomie*
M. Nannoni. . . . { *Clinique exter. et opér. chirur.*
M. Mannaioni. . . } *Professeurs adjoints.*
M. Chiarugi. . . } *Professeurs adjoints.*
M. Valli . . . . } *Professeurs adjoints.*
M. Galletti. . . . } *Professeurs adjoints.*
M. Bertini. . . . } *Professeurs adjoints.*
M. Uccelli. . . . } *Professeurs adjoints.*
M. Vaccà (François). *Prof. vétéran.*

Faculté des Sciences.

M. Paoli. . . . . *Doyen.*
M. Gerbi. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Paoli. . . . . *Mathém. pures.*
M. Piazzini. . . . *Astronomie.*
M. Gerbi. . . . *Physiq. théor.*
M. Gatteschi. . . *Physiq. expér.*
M. Branchi. . . *Chimie.*
M. Santi. . . . . *Minéralogie et Géologie.*
M. Savi. . . . . *Phys. végétale.*
M. Pacchiani. . .
M. Ferroni. . . .
M. Targioni. . . .
M. Pieraccioli. . . } *Professeurs adjoints.*

Faculté des Lettres.

M. Pagnini. . . . *Doyen.*
M. Rosini. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Sacchetti. . . *Philosophie.*
M. Malanima. . . *Langues orient.*
M. Ciampi. . . . *Littér. grecque.*
M. Pagnini. . . . *Littér. latine.*
M. Rosini. . . . *Litt. italienne.*
M. D'Auribeau. . . *Littér. franç.*
M. Foggi. . . . *Histoire.*

Ecole de Médecine à Sienne.

M. Berlinghieri. . . *Insp honoraire et commiss.*
M. Mattei. . . . *Instit. de Méd.*
M. Lodoli. . . . *Medecine prat.*
M. Barzellotti. . . *Institution de Chirurgie.*
M. Sabatini. . . . *Opérations de Chirurgie.*
M. Bianchi. . . . *Accouchemens.*
M. Vaselli. . . . *Anatomie.*
M. Bartalini. . . . *Chimie et Histoire nat. méd.*

ACADÉMIE DE POITIERS.

M. de Bellissens. *Recteur.*
M. de la Liborlière.
M. de la Laurencie. } *Inspect.*
M. Martin de la Bessiere, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Allard. *Doyen.*
M. Barbier. *Secretaire.*

Professeurs, Messieurs,

Allard. . . . . . *Droit Romain.*
Guillemot. . . . .
Gibault. . . . .
Gonet. . . . . . } *Code Nap.*
Métivier. . . . . *Procédure. Législ. Crim.*
Fradin. . . . . .
Boncenne. . . . . } *Suppléans.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Creuzé des Châtelliers, *Doyen.*
M. Fradin. . . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. de Bellissens. . *Philosophie.*
M. Bernardeau. . . *Suppléant.*
M. Bernardy. . . *Littér. franç.*
M. Creuzé des Châtelliers. . . . *Littér latine.*
M. Fradin. . . . *Histoire.*

Lycée de Poitiers.

M. Ricque. . . . *Proviseur.*
M. Bérard. . . . *Censeur.*
M. Bardon. . . . *Aumônier.*
M. Chevallier. . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Bernardeau. . . . *Philosophie.*
Bernardy. . . . . *Rhétorique.*
Fradin. . . . . . *Hum. 2e. ann.*
Daguin. . . . . *Id. 1ère. ann.*
Hervouet . . . . *Gram. 2e. ann.*
Flornoy. . . . . *Id. 1ère. ann.*
Chasteau. . . . . *Maître élém.*
. . . . *Mat. transc.*
Couteault. . . . . *Sciences phys.*
. . . . *Suppléant.*
Déméré. . . . . *Math. spéc.*
Ganivet. . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE RENNES.

M. Germé. . . *Recteur.*
M. Lesage. . . .
M. Coatpont. . . } *Inspect.*
M. Poilleve de Laguérinais, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Toullier. . . . *Doyen.*
M. Poillevé de Laguérinais. . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Lesbeaupin. . . . *Droit romain.*
Toullier. . . . .
Legraverend, fils. .
Aubrée. . . . . . } *Code Napol.*
Carré. . . . . . *Procédure; Législ. crim.*

Felix Vatar. . . . }
De la Bigne-Villeneuve. . . . . } *Suppléans.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Germé. . . . *Doyen.*
M. Rabillon.. . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Germé. . . . }
M. Mainguy, *Adj.* } *Littér. franç.*
M. Rabillon. . . . *Littér. latine et grecque.*
M. Delalande Mesnildrey. . . . . *Histoire.*
M. Molle. . . . *Philosophie.*

Lycée de Rennes.

M. Delarue. . . . *Proviseur.*
M. Huillet. . . . *Censeur.*
M. Debroise. . . *Aumônier.*
M. Denisane. . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs.

Molle. . . . . *Philosophie.*
Rabillon. . . . . *Rhetorique*
Thébaut. . . . . *Hum. 2e. ann.*
Barny. . . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Maillé . . . . . *Gram.* 2e. *ann*
La Roussière . . . *Agregé prof*
Louis. . . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Depinais. . . . . *Mait. elem.*
Galbaud Dufort. . . *Math. transc.*
Rozaïs.. . . . . *Sciences phys.*
Lepord. . . . . *Math. spec.*
. . . . *Math. elem.*

Lycée de Nantes.

M. Lespin. . . . *Proviseur.*
M. Picot . . . . *Censeur.*
M. Ledœuf. . . *Aumônier.*
M. Vantey. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs.

Poirier. . . . . *Philosophie.*
Renou . . . . *Rhetorique.*
Jégou. . . . . . *Hum.* 2e. *ann.*
Latour. . . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Mauconduit. . . . *Gram.* 2e *ann.*
Touievre . . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Lebeau. . . . . *Agregé*
Charpentier. . . . 1er. *Mait élém.*
Lenoyer. . . . . *Sciences phys.*
Saint-Amans . . . *Math. spec.*
De Lafauchérie. . . *Math. element.*

Lycée de Napoléonville.

M. Polonceau. . . *Proviseur.*
M. Grand-Moulin. . *Censeur.*
M. Olivier Desbrulais. *Aumônier.*
M. Herpe . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs.

Lebart.. . . . . *Philosophie.*
Bellecour-Brière. . *Rhetorique.*
Benaben. . . . . *Hum* 2e. *ann.*
Rabusseau. . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Lemée de Boisléard. . *Gram.* 2e. *ann.*
Malherbe. . . . . *Id.* 1ere. *ann.*
Bertrand-Picard . . 1er. *Mait. elém.*
Cauvin. . . . . *Sciences phys.*
Gaudin. . . . . *Math. spec.*
Desevelinges . . . *Math. elem.*

ACADÉMIE DE ROME.

M. Ferry Saint-Constantin. . *Rect. provis.*
M. . . . . . . }
M. . . . . . . } *Inspecteurs.*
M.. . . . . . . *Secrétaire.*

ACADÉMIE DE ROUEN.

M. Laporte Lalanne. *Recteur.*
M. Letellier. . . }
M. Faucon. . . . } *Inspect.*
M. de Richemont, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Holley. . . . *Doyen.*
M. Vincent. . . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M.. . . . . . . *Dogme.*
M. Holley. . . . *Histoire et discipline ecclés.*
M. Vincent. . . . *Morale evang.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Laporte Lalanne. . *Doyen.*
M. Quatremère. . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. Laporte Lalanne *Philosophie.*
M. Bréant. . . . *Suppléant.*
M. Bignon. . . . *Litter. fr. et lat.*
M. Quatremère. . . *Litt. gr. et hist.*

Lycée de Rouen.

M. Le Priol. . . . *Proviseur.*

M. Garbay. . . . *Censeur.*
M. Bréant. . . . *Aumônier.*
M. Kecker. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Bréant. . . . . *Philosophie.*
Bignon. . . . . *Rhétorique.*
Delaqueze. . . . *Hum. 2e. ann.*
Peley. . . . . . } *Id. 1ere. ann.*
Lemercier, *adjoint*. . }
Quidy. . . . . . } *Gram. 2e. ann.*
Brigandat, *adjoint*. . }
Grout. . . . . . } *Id. 1ere. ann.*
Pinel *adjoint*. . . }
Chatel. . . . . . 1er *Mait. élém.*
Boucley. . . . . 2e. *Mait. élém.*
Vitalis. . . . . . *Sciences phys.*
Lhoste. . . . . *Math. spec.*
Meaume. . . . . *Mat. elé. 2e. an.*
Dufilhol. . . . . *Mat. él. 1ere. an.*

ACADÉMIE DE STRASBOURG.

M. De Montbrison, *Recteur.*
M. Koch ✻. . . *Rect. hon.*
M. Ogier. . . . } *Inspect.*
M. Levrault. . . }
M. Dupain, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie. (Culte Protestant).

. . . .

Faculté de Droit.

M. Hermann ✻. *Doyen.*
M. Pothier, *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Arnold. . . . . *Droit Rom.*
Hermann. . . . . } *Code Napol.*
Frantz. . . . . . }
Thieriet . . . . }
Laporte. . . . . *Procédure; Lég. criminelle.*
M. Spielmann. . . } *Supplcans.*
M. Blœchel. . . . }

Faculté de Médecine.

M. Villars, *Doyen*, Littérature médicale et Botanique.
M. Dupain, *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

. . . . *Conservat.*, *Médecine lég.*
Lauth . . . . . . *Anatomie.*
Berot. . . . . . *Physiologie.*
Meunier. . . . . *Phys. médicale et Hygiene.*
Masuyer. . . . . *Chimie médic.*
Gerboin. . . . . *Matiere médicale, pharmacie.*
Tourdes. . . . . *Pathologie et Nosolog. int.*
Cailliot. . . . . *Médecin. opératoire et Pathologie externe.*
Coze. . . . . . . *Cliniq. interne.*
Rochard. . . . . *Maladies épidémiques.*
Flamant. . . . . *Accouchemens. Cliniq. extern. et d'Accouch.*

Ecole spéciale de Pharmacie.

M. . . . . ., *Directeur.*
M. . . . . , *Trésorier.*

Professeurs, Messieurs,

Hecht. . . . . . *Chimie.*
Nestler père . . . *Pharmacie.*
Hammer. . . . . } *Hist. naturelle des médicam. et botanique.*
Lefebvre. . } *Adj.* }
Nestler fils. } }

Faculté des Sciences.

M. Kramp. . . . . *Doyen.*
M. Branthôme . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Kramp. . . . } *Mathémat.*
M. Bedel. . . . }
M. Hammer. . . . *Hist. Natur.*
M. Herrenschneider. *Physique.*
M. Branthome. . . *Chimie.*
M. Leveau. . . . *Adjoint.*

Faculté des Lettres.

M. Schweighæuser. . *Doyen.*
M. Schweighæuser fils. *Secrétaire.*

Professeurs.

M. Hullin. . . . *Litt. franç.*
M. De Saint-Venant. *Litt. latine.*
M. Schweighæuser. . *Litt. grecque.*
M. Schweighæuser fils. *Adjoint.*
M. De Montbrisson. *Histoire.*
M. Sauthier. . . . *Philosophie.*

Lycée de Strasbourg.

M. Hess. . . . . *Proviseur.*
M. André. . . . *Censeur.*
M. Descharrières. . *Aumônier.*
M. Sigel . . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Sauthier. . . . . *Philosophie.*
Hullin. . . . . . *Rhétorique.*
De Saint Venant. . *Hum. 2e. ann.*
Craincelin. . . . *Id. 1ere. ann.*
Bouleau. . . . . *Gram. 2e. ann.*
Bida. . . . . . *Id. 1ere. ann.*
Bannal. . . . . } *Maîtres élém.*
Stahlé. . . . . }
Bedel. . . . . . *Math. transc.*
Branthôme. . . . *Phys. et Chim*
Hammer. . . . . *Hist. nat.*
Leveau. . . . . *Math. spéc.*
Chaloupin. . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

M. Jamme . . . *Recteur.*
M. Dessolle. . . } *Inspect.*
M. Ferrand. . . }
M. Betbèze, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Pijon. . . . *Doyen.*
M. d'Haubech. . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Pijon. . . . . *Dogme.*
M. Laroque. . . . *Morale évang.*
M. Jamme (J.G.X.A.) { *Hist. et discip. ecclésiastique.*
M. d'Haubech. . . { *Ecriture-Ste. et hébreu.*

Faculté de Théologie de Montauban. (Culte protestant).

M. Frossard. . . . *Doyen.*
M . . . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. Gasc. . . . . *Dogme.*
M. Laroque. . . . *Histoire ecclés.*
M. Frossard. . . . *Morale évang.*
M. Bonnard. . . . *Hébreu.*

Professeurs pour préparer aux études théologiques.

M. Prevost. . . . *Philosophie.*
M. . . . . { *Haute latinité et grec.*

Faculté de Droit.

M. Jouvent. . . . *Doyen.*
M. Betbèze. . . . *Secrét.*

Professeurs, Messieurs,

Ruffat. . . . . . *Droit Romain.*
Jamme. . . . . }
Furgole. . . . . } *Code Napol.*
Bastoulh. . . . . }
Jouvent. . . . . { *Procédure; Législ. crimin.*
M. Peyre . . . . }
M. Mespliés. . . } *Suppléans.*
M. Berger. . . . }

Faculté des Sciences.

M. Picot-la-Peyrouse, ✻, *Doyen.*
M. d'Aubuisson. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Romieu. . . . }
M. Daubuisson. . . } *Mathémat.*
M. Assiot, *Adjoint.* }
M. Picot-la-Peyrouse ✻. . . . }
M. Picot-la Peyrouse, fils, *Adjoint*. . } *Hist. naturelle.*
M. . . . . *Physique.*
M. Marqué (Victor). *Suppléant.*
M. Dispan. . . . *Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. Larroque. . . *Doyen.*
M. Mevolhon. . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Larroque. . . *Philosophie.*
M. Saurimont. . . *Suppléant.*
M. Mévolhon. . . *Litt. françoise.*
M. Carré. . . . . *Litt. latine.*
M. Pagès. . . . *Histoire.*

Lycée de Toulouse.

M. Savy. . . . . *Proviseur.*
M. Batbie. . . . *Censeur.*
M. Duchêne. . . . *Aumônier.*
M. Audonnet. . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Larroque. . . . . *Philosophie.*
Carré. . . . . . *Rhétorique.*
Mevolhon. . . . *Adjoint.*
Lafond. . . . . . *Hum. 2e. ann.*
Daribère. . . . . *Id. 1ere. ann.*
Viguier. . . . . *Gram. 2e. ann.*
Laburthe. . . . . *Id. 1ere ann.*
Andrieux. . . . . *Agrégé.*
Romieu. . . . . *Math. transc.*
Marqué-Victor. . . *Phys. et Chim.*
Picot-la-Peyrouse, fils. *Hist. nat.*
Léon. . . . . . *Math. spéc.*
Saurimont. . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE TURIN.

M. de Balbe (C. ✱). *Recteur.*
M. De Saluces. } *Inspect.*
M. Alardi . . . }
M. Donaudi. . . . *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Bruno. . . . *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Bruno. . . . *Dogme.*
M. Bessone. . . { *Histoire et discipline ecclés.*
M. Agodino. . . . *Morale évang.*
M. Bardi . . . . *Ecriture sainte*

Faculté de Droit.

M Reineri. . . . *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Reineri. . . . . *Droit Rom.*
Brun. . . . . . }
Ceresa-Bonvillaret. } *Code Napol.*
Franchi. . . . . }
Boyer. . . . . . { *Législ. crim. et Procéd. civ. et criminell.*
Cridis. . . . . . } *Suppléans.*
Demargherita. . . }

Faculté de Médecine.

M. . . . . *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Médecine interne. Professeurs, *MM.*

Canaveri. . . . . *Chim pharm.*
Buniva. . . . . *Pathologie int.*
. . . . { *Hygiène et médecine légale.*
Rizzetti. . . . . *Adjoint.*
Balbis. . . . . . *Botanique.*
Chiesa. . . . . *Clinique inter.*
Anselmi. . . . . { *Anatomie et physiologie.*

Médecine externe. Professeurs, *MM.*

Rossi. . . . . . { *Opérations, bandages et Accouchem.*
Filippi. . . . . *Pathologie ext.*
Scavini. . . . . *Clinique ext.*

Ecole Vétérinaire, MM.

Brugnone . . . . *Professeur.*
Casanova. . . . . *Adjoint.*
M. Molineri, *Démonstrateur de Botanique aux Elèves vétérinaires.*

Ecole de Pharmacie.

M. Balbis. . . . *Directeur.*

Professeurs,

M. . . . . *Chim. pharm.*
M. Balbis. . . . *Mat. méd. et bot.*
M. Giobert. . . . *Chimie génér.*

Faculté des Sciences.

M. Vassalli-Eandi ✱. *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Vassalli-Eandi ✱. *Physique.*
M. Giobet. . . . *Chimie génér.*
M. Brugnone . . . *Anatom. comp.*
M. Capelli. . . . *Adjoint.*
M. Borson. . . . *Minéralogie.*
M. Bonelli. . . . *Zoologie.*
M. Boyer. . . . . *Hydr. et mécan.*
M. Bidone. . . . *Adjoint.*
M. Cisa-de-Gresy. . *Mathématiques.*
M. Plana . . . . *Astronomie.*
M. . . . . *Math. transc.*

Faculté des Lettres.

M. Valperga de Caluso ✱. } *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Dépéret. . . . *Littér. franç.*
M. Garmagnano. . *Littér. latine.*
M. Boucheron. . . *Lit. grecque.*
M. Barrucchi. . . *Philosophie.*
M. . . . . *Litt. italienne.*
M. Valperga de Caluso ✱. . . . } *Langues orientales.*
M. Peyron. . . . *Adjoint.*
M. Vernazza-Freney. *Histoire.*

Lycée de Turin.

M. Adami-Cavaliano (C. ✱). . . . *Proviseur.*
M. Leardi. . . . *Censeur.*
M. Bardi. . . . *Aumônier.*
M. Peiroleri, cadet. *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

. . . . *Philosophie.*
Berton. . . . . . *Rhétorique.*
. . . . *Hum. 2e. ann.*
Gagliardi. . . . . *Id.* 1ère. *ann.*
Torre. . . . . . *Gram. 2e. ann.*
Serra. . . . . . *Id.* 1ère. *ann.*
. . . . *Math. transce.*
Paoletti-Del-Mele. . *Math.*

SECTION III.

Ecoles de Services publics.

Ces Ecoles, relatives aux différentes professions, uniquement consacrées au service public, exigent des connoissances particulières dans les sciences et les arts. Elles sont comprises sous les dénominations suivantes :

Ecoles polytechnique, d'artillerie, de cavalerie, des ingénieurs militaires, des ponts et chaussées, des mines, des géographes, des ingénieurs de vaisseaux, de navigation et de marine.

Pour être admis à ces Ecoles, il faut justifier de l'instruction préliminaire exigée pour les examens de concours prescrits pour chacune d'elles.

ÉCOLE IMPÉRIALE POLYTECHNIQUE.

Rue de la Montagne Sainte-Geneviève.

Cette Ecole est destinée à former des Elèves pour les Ecoles d'application des services publics de l'*artillerie de terre*, *de l'artillerie de la marine*, *du génie militaire*, *des ponts et chaussées*, *de la construction civile et nautique des vaisseaux et bâtimens civils de la marine*, *des mines*, *des ingénieurs-géographes et des poudres et salpêtres*, et à répandre l'instruction des sciences mathématiques, physiques, chimiques, et des arts graphiques.

Le nombre des Elèves est d'environ trois cent trente.

Les places vacantes dans cette Ecole ne sont données qu'au concours. A cet effet, chaque année, dans le cours d'août, des examens sont ouverts dans les villes ci-après : savoir : Amsterdam, Besançon, Bordeaux, Bruxelles, Caen, Dijon, Douai, Florence, Gênes, Genève, Grenoble, Lyon, Marseille, Mayence, Metz, Montpellier, Orléans, Paris, Parme, Poitiers, Rennes, Rome, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours, Turin.

Connoissances exigées des Candidats.

Les connoissances exigées pour l'admission à l'Ecole imp. polytechnique, sont :

1°. L'arithmétique et l'exposition du nouveau système métrique. On insistera sur l'application du calcul décimal à ce système.

2°. L'algebre, comprenant la résolution des équations des deux premiers degrés ; celle des équations indéterminées du premier degré ; la composition générale des équations ; la démonstration de la formule du binome de Newton, dans le cas seulement des exposans entiers positifs ; la méthode des diviseurs commensurables ; celle des racines égales ; la résolution des équations numériques par approximation, et l'élimination des inconnues dans deux équations d'un degré quelconque à deux inconnues ;

3°. La théorie des proportions, des progressions, des logarithmes, et l'usage des tables ;

4°. La géométrie élémentaire ; la trigonométrie rectiligne, et l'usage des tables des sinus ;

5°. La discussion complète des lignes représentées par les équations du premier et du second degrés à deux inconnues, et les propriétés principales des sections coniques ;

6°. La statique démontrée d'une manière synthétique, appliquée à l'équilibre des machines les plus simples, telles que le levier, la poulie, le plan incliné, le treuil, la vis, la machine funiculaire, les moufles, les roues dentées et la vis sans fin.

7°. Les Candidats seront tenus de traduire sous les yeux de l'examinateur, un morceau d'un auteur latin, en prose, de la force de ceux qu'on explique

dans la seconde ou dans la troisième classe. Ils feront ensuite l'analyse grammaticale de quelques phrases françoises de leur traduction.

On exigera aussi qu'ils sachent écrire lisiblement, et orthographier correctement.

8° Ils seront enfin tenus de copier une tête, d'après l'un des dessins qui leur seront présentés par l'Examinateur.

Tous ces articles sont également obligatoires. Les candidats ne seront examinés que sur les connoissances exigées par le programme.

(*Nota*) Les Examens s'ouvriront dans les premiers jours d'août, à Paris, et dans les principales villes de l'Empire.

Conditions pour être admis à l'examen.

Il ne peut se présenter à l'examen d'admission, que des François, âgés de 16 à 20 ans et bien constitués : ils doivent être porteurs d'un certificat de l'Administration municipale de leur domicile, attestant leur bonne conduite, *et d'un certificat authentique, constatant qu'ils ont eu la petite vérole, ou qu'ils ont été vaccinés.* Tout François qui a fait deux campagnes de guerre dans l'une des armées de l'Empire, ou un service militaire pendant trois ans, est admis à l'examen jusqu'à l'âge de vingt six ans accomplis. Chaque Candidat déclarera à l'Examinateur le service public pour lequel il se destine, etc. Les sous-officiers et soldats d'artillerie, qui, au jugement des Professeurs des écoles de cette arme, ont acquis les connoissances exigées pour entrer à l'Ecole impériale Polytechnique, et ont le temps de service dont il vient d'être parlé, peuvent concourir, par voie de l'examen, pour y être admis, jusqu'à l'âge de trente ans accomplis. Les actes de naissance, certificats et autres pièces pour justifier que les candidats ont rempli les conditions ci-dessus, seront remis par eux à l'Examinateur, avant l'examen. Toutes ces pièces doivent être légalisées. Les Candidats qui desirent concourir, doivent se rendre dans l'une des villes indiquées ci-dessus, se présenter au Préfet, qui les fera inscrire, et leur indiquera le jour et le lieu où ils pourront subir l'examen. *La liste des Candidats se ferme la veille de l'ouverture de l'examen.*

ÉTAT-MAJOR.

S. Ex. M. le Comte de Cessac (G. A. ❋), *Ministre Directeur de l'Administration de la Guerre*, Gouverneur de l'École.

M. le Baron de Greiner (O. ❋), *Colonel d'artillerie, Commandant le Bataillon des Elèves.*

M. Durivau (O. ❋), *Lieut.-Col. du Génie, Direct. des Etudes.*

M. Marielle, *Capitaine, Quartier-Maître, Secrétaire des Conseils.*

M. Richard ❋. . . . } *Capitaines.* } *Commandans de Compagnies.*
M. Redon ❋. . . . .
M. Bourdillet ❋. . . } *Lieutenans.*
M. Rostan ❋ . . . .

M. Clément ❋, *Adjudant Sous-Lieutenant.*

M. Prudhomme ❋, *Adjudant Sous-Officier.*

Études.

M. Le Brun, *Inspecteur des Etudes.*

M. de Prony ❋, *Membre de l'Institut,* }
M. Labey, } *Instituteurs d'Analyse, et de Mécanique.*
M. Poisson, *Membre de l'Institut,* }
M. Ampere, }

M. Monge, Cte. de Peluse (G. ✻), *de l'Inst.*, } *Instituteurs de Géométrie*
M. Hachette, } *descriptive, et de Géodesie.*
M. Duhays, *Instituteur de Géométrie descriptive appliquée à l'Art militaire et à la fortification.*
M. Gay-Lussac, *Membre de l'Institut*, } *Instituteurs de Chimie.*
M. Thénard, *Membre de l'Institut*, }
M. Hassenfratz, *Instituteur de Physique.*
M. Durand, *Instituteur d'Architecture.*
M. Vincent ✻, *Membre de l'Institut, Instituteur de Dessin.*
M. Andrieux ✻, *Membre de l'Institut. Instit. de Gramm. et de Belles-Lettres.*
M. le Baron Guyton-Morveau (O. ✻), *Membre de l'Inst.*, } *Instituteurs*
M. Sganzin ✻, } *émérites.*
M. Le Chev. Legendre ✻, *Membre de l'Institut*, } *Examinateurs de Mathematiques pour l'admission dans les services publics.*
M. Lacroix ✻. *Membre de l'Institut*, }
M. Barruel, *Bibliothécaire.*

Administration et service de Santé.

M. Cicéron, *Administrateur.*

M. Chaussier, *Médecin.*	M. le Chev. Portal ✻, *de l'Inst.*	} *Médecins*
M. Gault, *Chirurgien maj.*	M. le Chev. Hallé ✻. *de l'Inst.*	} *consultans.*
M. Trusson, *Pharmacien*	M. le Chev. Pelletan ✻, *de l'Inst.*	} *Chirurgiens*
M. Miel, *Dentiste.*	M. le Baron Boyer ✻.	} *consultans.*

M. Bertrand, *Notaire.*

Le Gouvernement fait tous les frais relatifs à l'instruction; le conseil d'administration est chargé de pourvoir à la nourriture et à l'entretien des Elèves, au moyen d'une pension de 800 fr. par an, que les familles sont tenues de payer, et d'un trousseau qu'elles doivent donner à leurs enfans au moment de leur admission.

ÉCOLES MILITAIRES.

Par décret du premier juillet 1812, il a été créé une place d'Inspecteur-général pour les Ecoles militaires de Saint-Cyr et de St.-Germain, et le Prytanée militaire de la Flèche.

M. le Baron de Bellavène (C. ✻), *Génér. de div.*, Inspect.-gén.

Ecole spéciale impériale militaire, à Saint-Cyr.

Cette Ecole, créée par la loi du 11 floréal an 10, organisée par arrêté du 8 pluviôse an 11, est sous la surveillance de S. Exc. le Ministre de la guerre; elle est spécialement destinée à former des officiers pour l'infanterie et l'artillerie.

Pour y être admis, il faut avoir seize ans au moins et dix-huit au plus, et être d'une bonne constitution, avoir fait sa troisieme, savoir l'arithmétique, l'algèbre jusqu'aux équations du second dégré inclusivement, et la géométrie jusqu'aux solides. Les Elèves sont examinés par le Commandant de l'Ecole sur ces parties, avant leur réception.

On peut être élève aux frais du Gouvernement, ou pensionnaire; pensionnaire, si les parens se soumettent à payer 1200 fr. par an; élève, si l'on a déjà été élevé dans un Lycée aux frais de l'Etat, et si l'on est fils d'officier.

L'instruction comprend l'Ecole du bataillon, les mathématiques, le dessin de la carte, le plan de la fortification et les applications de ces parties sur le terrain, la géographie, l'histoire, les belles-lettres et l'administration militaires. Les Elèves sont encore exercés aux manœuvres d'artillerie, au tir des armes à feu, et à la natation.

Par

Par décret du 3 juin 1811, les élèves qui désirent servir dans l'artillerie à pied et à cheval, sont admis aux cours de théorie et de pratique, tels qu'ils sont suivis à l'Ecole polytechnique et à celle de Metz pour cette arme. Ils sont examinés par l'examinateur de l'artillerie, et de là envoyés dans les régimens, en qualité de lieutenans en second.

Etat-Major, Messieurs,

Meunier (C. ❋), *Général de brigade, Commandant en chef.*

M. le Baron Dein (O. ❋), *Colonel, Commandant en second.*

Couche ❋, *Major du Génie, Directeur des études.*

Coteau ❋. . . .
Fayard ❋. . . .
Gossel ❋. . . . } *Chefs de Bat.*

Nacquart ❋, *Chef d'escadron d'art.*

Lechesne ❋. . .
Dovillée ❋. . . } *Capit. d'artill.*

Caizac, *Capit. du génie.*

Merle (O. ❋). .
Simon. . . . . .
Viénot ❋. . . . .
Saget. ❋. . . . .
Létendart ❋. . } *Capitaines Adjudans-Maj.*

Guillaume. . . . .
Sacré. . . . . . .
Duvaldreux. . . .
Descubes de Lascaux. } *Capitaines Adjudans-Maj.*

. . . , *Commiss. des guerres.*

Girardot ❋, *Quart.-Maître Trésor.*

Boisdeffre, *Ecuyer en chef*

Deleuze, *Ecuyer en second.*

Tessier, *Médecin.*

Moreau, *Chirurgien-Major.*

Esnauld, *Aide-Chirurgien-Major.*

Risse, *Aumônier Bibliothécaire.*

Tapray, *Organiste.*

Varinot, *Econome.*

Professeurs et Maîtres, Messieurs,

Allaize ❋. . . .
Billy. . . . . . .
Treuil. . . . . .
Delavigne. . . .
Noël. . . . . . . } *Professeurs de Mathématiques.*

Lumiere. . . . .
Halm. . . . . . } *Profess. du dessin de la Carte.*

Blery. . . . . . .
Savart. . . . . . } *Professeurs de fortifications.*

Lacourcelle. . . .
Viel. . . . . . .
Hébert. . . . . . } *Professeurs d'histoire et de géographie.*

Lefortier. . . . .
Pesseau. . . . . } *Professeurs de Belles-lettres.*

Damesme (Ad.)..
Varinot. . . . . . } *Professeurs d'administr. milit.*

Billy, *Profess. de Phys. et de Chimie.*

Julien, *Maître de Gymnastique.*

Valet, *Maître de Tir-d'armes.*

Orange, *Dentiste.*

Ecole spéciale militaire de Cavalerie, à Saint-Germain-en-Laye.

Cette Ecole, créée par décret impérial du 8 mars 1809, et organisée par celui daté du 17 mai même année, est spécialement destinée à former des officiers de cavalerie, et est sous la surveillance de S. Ex. le Ministre de la Guerre.

Pour y être admis, il faut avoir de 16 à 18 ans, être d'une bonne constitution, savoir écrire et parler correctement sa langue, avoir fait sa troisième, savoir l'arithmétique et la géométrie jusqu'aux solides.

Les parens qui désirent faire admettre leurs enfans à cette Ecole doivent s'adresser directement à S. Ex. le Ministre de la Guerre, ou au Préfet de leur département, qui transmet leur demande au Ministre. Cette demande doit indiquer la profession du père, et être appuyée : 1°. De l'acte de naissance du candidat ; 2°. D'un certificat de Médecin qui indique la taille du jeune homme, et qui atteste qu'il est d'une bonne constitution, et qu'il a eu la petite vérole, ou qu'il a été vacciné ; 3°. D'un certificat qui constate le degré de son instruction ; 4°. D'un certificat du Préfet du Département dans lequel le père est domicilié, pour faire connoître s'il possède des biens, ou s'il est en état de payer la pension, qui est de 2,400 fr.

L'instruction comprend les mathématiques, les belles-lettres, l'histoire, la géographie, l'administration milit., le dessin de la figure et celui de la carte et de la fortification, ainsi que les applications de ces parties sur le terrein. On donne aux Elèves des leçons de natation et d'escrime ; on les exerce au tir de diverses espèces d'armes; ils suivent un cours complet d'équit. et d'hippiatrique; ils apprennent toutes les manœuvres de la cavalerie, celles de l'infanterie, et celles de l'artillerie à cheval.

Etat-Major, Messieurs,

Le Baron Maupoint de Vandeul (O. ✻), *Général de brig.*, Command. en chef. — Pergand, *Lieutenant, Aide-de-camp.*

Le Baron de Brunet (O. ✻), *Colonel*, Commandant en second, *Directeur des Etudes.*

Sourbier, Salvaing,	*Cap. de cavalerie, faisant fonction de Chef d'Escad.*	Notret ✻,	*Capitaine d'artillerie.*
		.......,	*Commiss. des guerres.*
Brunet ✻, Charvais ✻,	*Adj.-Maj. Capit. d'infanterie.*	Petit,	*Quartier-Maître Trésorier.*
		Menard,	*Administrateur comptable.*
Sabinet, Laudremont,	*Adjudans-Majors.*	Dubreuil,	*Médecin.*
		Hemelot ✻,	*Chirurgien-Major.*
De Saint-Privé ✻, Bouchon ✻,	*Adj.-Maj. Lieut. de cavalerie.*	Langlet,	*Aumônier-Bibliothécaire.*

Professeurs et Maîtres, Messieurs,

Dessoffi. Dutertre.	*Ecuyers.*	Deschamps (O. ✻), ...	*Prof. d'admin. militaire.*
Bourlon ✻ Cordier.	*Sous-Ecuyers.*	Valois.	*Profess. d'hippiatrique.*
Hauchecorne. Boudrot. Verkaven. Ribourt.	*Professeurs de mathémat.*	Bardel. De Raxis-Flassan. Bertrand.	*Prof. d'histoire et de géogr.*
		Roger. Laigre. Monteil.	*Prof. de Belles-Lettres.*
Moitte. Boudier. Dufau.	*Prof. de dessin.*	Waultier,	*Professeur d'escrime.*
		Valois,	*Artiste Vétérinaire.*
Gauthier.	*Prof. de fortif.*	.....,	*Aide Artiste vétérin.*

Prytanée militaire, à la Flèche.

Cette école, organisée en Prytanée militaire par décret impérial du 13 fructidor an 13, est sous la surveillance du Ministre de la guerre.

Il ne peut y entrer, comme élèves, que des fils d'officiers, destinés à l'état militaire. Ils fournissent, en entrant, un trousseau, et sont, jusqu'à leur sortie, entretenus aux frais de l'Etat.

Des pensionnaires, également nommés par l'Empereur, sont admis dans l'école en fournissant le trousseau et payant 825 fr. de pension ; ils jouissent des mêmes avantages que les élèves.

A la fin de l'année scolaire, les élèves et les pensionnaires qui ont terminé leurs études, et qui savent l'école de bataillon, subissent l'examen, pour leur admission, aux Ecoles spéciales militaires de Saint-Cyr et de Saint-Germain.

Ils peuvent, avec l'autorisation du Ministre de la guerre, se présenter à l'examen, pour être admis à l'École polytechnique et dans la marine.

Par décret du 15 mars 1812, les élèves qui se destinent au service de l'artillerie, sont admis aux cours de théorie et de pratique, tels qu'ils sont suivis à l'Ecole polytechnique et à celle de Metz pour cette arme. Ils sont examinés par

l'examinateur de l'artillerie, et après un an de séjour, passent dans des régimens en qualité de lieutenans en second.

Administration et Etat-Major.

M. Duteil ✻, *Général de brigade, Commandant, Président du Conseil.*

M. Raybaud, *Directeur des études, membre du Conseil.*

M. Caire ✻, *Chef de bat.*, idem.

M. Lelouvier, *Quartier-Maître-Trésorier, Secrét. du Conseil.*

M. Laverny ✻. . . } *Capitaines.*
M. Pertuisot. . . }
M. Mauselon. . . }

M. Fantin. . . *Major d'artill.*

M. Goujon. . . } *Cap. d'artill.*
M. . . . . . }

M. Boyer, *Aumônier.*

M. Lespine, *Médecin.*

M. Fiory, *Chirurgien.*

M. Sourdon, *Econome.*

Préposés à l'instruction.

Le Directeur des Etudes.

M. Voiron, *Examin. pour les Math.*

M. Boucharlat. . } *Prof. de Mathém.*
M. Cavaillon. . } *pour l'artill.*

M. Roux . . . }
M. Vallon. . . } *Prof. de Mathém.*
M. Labrousse. }

M. . . . ., *Prof. de fortifications.*

M. . . . . ., *Prof. de Belles-Lettres.*

M. Haug, *Prof. d'Histoire et Géogr.*

M. Jullien. . . } *Professeurs*
M. Lécluse . . } *d'Humanités.*

M. Hélot . . . }
M. Rohart. . . } *Professeurs*
M. Mottet. . . } *de Grammaire.*
M. Meyer . . . }

M. Stadler, *Prof. de Langue allem.*

M. . . . ., idem *de Langue anglaise.*

M. Thonnesse, idem *de Dessin.*

M. Greeve, *Professeur de dessin pour les fortifications*

M. Maurin, *Bibliothécaire.*

M. Eberhart, *Adj. au Dir. des études.*

M. Leclerc, *Maître d'écriture.*

M. Quicque, *Maître d'armes.*

M. Villemonté, *Maître de danse.*

ÉCOLES D'ARTILLERIE, *sous l'autorité du Ministre de la Guerre.*

Il y a onze de ces écoles dans les places où sont mis en garnison les régimens de cette arme; les Elèves qui y sont envoyés comme officiers, après avoir été examinés, appliquent leurs connoissances aux arts, à la construction des ouvrages et aux manœuvres de guerre qui dépendent de l'artillerie.

Les Elèves de l'école Polytechnique, qui se destinent à entrer dans l'artillerie, suivent, pendant deux ans, les études de l'école de Metz pour être admis dans un des régimens, après avoir subi un nouvel examen.

Nota. Voyez l'organisation de l'Ecole des élèves, page 320.

Résidences.	Profess. de Math.	Répétiteurs.	Maîtres de Dessin.
La Fère (1). . . .	Servois.	Fauvelle.	Baillet, jeune.
Besançon. . . .	Morel.	Bouchin.	Ducoudray.
Grenoble	Dupuy.	Charvet.	Serruzier.
Metz.	Ferry.	Bagelle.	Silly.
Strasbourg. . . .	Dobeinheim.	Véron.	Reiner.
Douay	Raux.	Varlet.	Picquet.
Auxone.	Lombard.	Gallois.	Baillet, père.
Toulouse. . . .	Carney.	Raymond.	Garnier.
Rennes.	Lepord.	Chauvin-Désorières.	Baillet, fils.
Alexandrie . . .	. . . . .	. . . . . .	Malet.
Valence.	MansseartLongpré.	Cœuret.	Colombier.
Mayence	Tutckeim.	Metternich.	Bruhl.

M. le Baron d'Aboville (O. ✻), Général de brigade, *Commandant l'Ecole de la Fère.*

(1) Par décret du 29 juillet 1807, l'Ecole de La Fère a été affectée à l'artillerie de la Garde Impériale; il en a été créé une semblable à Mayence.

ÉCOLE IMPÉRIALE DES PONTS ET CHAUSSÉES,

Hôtel de l'Administration, rue de l'Université, n°. 120.

Cette Ecole, sous l'autorité du Ministre de l'intérieur, et sous la direction du Conseiller d'Etat, Directeur général des Ponts et Chaussées, est composée de 80 Elèves.

L'instruction qui leur est donnée consiste principalement dans l'application des principes de physique et de mathématiques, à l'art de projeter et de construire les ouvrages relatifs aux routes, aux canaux, aux ports maritimes et aux édifices qui en dépendent; les moyens d'exécution et de pratique; les formes établies pour la rédaction des devis et détails estimatifs des ouvrages à exécuter, et l'ordre à tenir dans la comptabilité.

M. De Prony ✱, *Directeur, Inspecteur gén. des Ponts et Chaussées.*

M. Gayant (O. ✱), *Insp. divisionn.*, Inspecteur.
M. Mandar, *Professeur, Ing. en chef.*
M. Eisenman, *Professeur, Ing. ordin.*
M. Vallot, *Ing. ord.*, *Professeur.*
M. Lebarbier, *professeur de Dessin.*

ÉCOLES PRATIQUES DES MINES,

Ces écoles sont sous l'autorité du Ministre de l'intérieur, et sous la direction du Conseiller d'Etat Directeur général des Mines.

Ecole de Pesey, département du Mont-Blanc.

M. Schreiber, *Inspecteur divisionnaire, Directeur.*
M. Bredif, *Ingénieur ordinaire*, à Pesey, } *Sous-Directeurs.*
M. Hérault, *Ingenieur ordinaire*, à Conflans, } *Sous-Directeurs.*
M. Hassenfratz, *Professeur de minéralurgie*,
M. Baillet, *Professeur d'exploitation*,
M. Brochant, *Ingénieur en chef, Professeur de minéralogie, et de géologie.*
M. Colson, *Agent comptable.*

Ecole de Geislautern, département de la Sarre.

M. Duhamel, *Directeur.*
M. Aubert, *Agent comptable.*

ÉCOLE DES INGÉNIEURS DE VAISSEAUX,

Sous l'autorité du Ministre de la Marine, à Anvers.

L'école des ingénieurs-constructeurs, qui existoit à Paris, a été conservée sous le nom d'*École des Ingénieurs de vaisseaux à Anvers*. Il n'y est admis que des jeunes gens ayant fait au moins deux ans d'étude à l'ecole polytechnique.

Le choix entre ces élèves sera fait, chaque année, par un examen de concours sur la géométrie descriptive, la mécanique et les autres parties du travail affecté à la première année d'études de l'école polytechnique. On en donne le programme trois mois d'avance.

On y enseigne tout ce qui est relatif à la construction des bâtimens de guerre et de commerce. Le traitement des élèves de cette école est de 1200 fr. par an. Celui des élèves admis dans les ports, de 1500 fr.

M. Lair, *Chef du Génie maritime*, à Anvers, *Inspecteur et Directeur des études de l'école.*

ECOLES DE NAVIGATION,

Sous l'autorité du Ministre de la Marine.

Les écoles de mathématiques et d'hydrographie destinées pour la marine de l'Etat, et les écoles d'hydrographie destinées à la marine du commerce, portent le nom d'*Ecoles de navigation.*

Les aspirans de marine sont reçus dans ces écoles, d'après un examen dans lequel ils sont interrogés par l'Examinateur de la marine, lors de la tournée prescrite par la loi.

M. Le Chev. l'Evêque ✱, *Membre de l'Inst.* }
M. Malin ✱ (Louis), } *Examinateurs de la marine.*

Grandes Ecoles.

M. Malin (O ✱), *Capit. de vaisseau*, *Comm. l'école spéciale*, à Toulon.

Ports.	Professeurs.
Toulon.	Duhamel. Grisolle, *Répétiteur de mathém.*
Marseille.	Plassiard.
Cette.	Martin.
Bayonne.	Paradis.
Bordeaux.	Lescan.
Rochefort.	Le Sueur.
Lorient.	Pelhaste. Duvauroux, *Répétiteur de math.*
Nantes.	Rollin.
Brest.	. . . . , 1[er] *Prof.* Fournier, 2[e]. *Prof.* Guepratte, *Répétiteur de mathém.*
Saint-Malo.	Lecerf.
Le Hâvre.	Gambart.
Dunkerque.	Petit-Genest.
Caen.	Prudhomme.
Anvers.	Porquet.
Ostende	. . . . .

Ecoles Secondaires.

Dieppe.	Michel.
Honfleur.	. . . . . .
Rouen.	. . . . . .
Cherbourg.	Lemonnier, fils.
Granville	Allain.
Saint-Brieux.	Rochat.
Morlaix.	Dreppe.
Vannes.	Boyer.
Libourne.	Burgade.
La Rochelle.	Guigon.
La Ciotat.	Barthelemy.
St.-Jean-de-Luz.	. . . . . .
Arles.	Jacquet.
St.-Tropez.	Antiboul.
Antibes.	. . . . . .
Agde.	. . . . .
Martigues.	Reibaud.
Narbonne.	Tramezaygues.
Collioure.	. . . . .
Sables d'Olonne.	Durand.
Paimbeuf.	Caillet.
Le Croisic.	Simonin.
Audierne.	Vautier.
Tréguier.	Pinard.
Fécamp.	Boux.
S.-Valery-sur-Som.	Delisle.
Boulogne.	Robert.
Calais.	Delbart.
Saint-Pol de Léon.	. . . .
Quillebeuf.	. . . . .

ÉCOLES DES ARTS ET MÉTIERS.

M. de Larochefoucauld-Liancourt, *Inspecteur-général.*

Ecole impériale des Arts et Métiers, à Châlons-sur-Marne.

Cette Ecole fondée par S. M. l'Empereur et Roi, est sous la surveillance immédiate de son Exc. le Ministre de l'Intérieur; les élèves sont nommés par l'Empereur, et entretenus aux frais du Gouvernement; ils sont au nombre de cinq cents. On y admet en outre des pensionnaires, qui payent une pension annuelle de 500 fr. Ces élèves sont spécialement livrés à la pratique des arts mécaniques, et reçoivent toute l'instruction théorique nécessaire pour les exercer d'une manière éclairée.

M. Labate, *Proviseur.*
M. Jeandeau, *Directeur de l'instruction.*
M. Bouchot, *Sous-Directeur de l'instruction.*
M. Cauvin, *Administrateur.*
M. Billet, *Agent-comptable des ateliers.*

Ecole des Arts et Métiers établie à Beaupréau.

Cette Ecole, organisée depuis le premier novembre 1811, a le même objet et est conduite sur les mêmes principes que celle de Châlons.

M. Molard, *Proviseur.*
M. Pron, *Directeur de l'Instruction.*
M. Massimot, *Administrateur.*

Ecole des Arts et Métiers de Saint-Maximin, près Trèves.

Cette Ecole n'est pas encore organisée.

ÉCOLE IMPÉRIALE D'ÉCONOMIE RURALE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

Cette Ecole, la première instituée par BOURGELAT, en 1762, est dans le département du ministère de l'intérieur; sa destination est absolument la même que celle de l'école d'Alfort, elle reçoit les élèves des départemens de la moitié méridionale de la France et des élèves militaires, et en envoie pour le traitement des épizooties et autres maladies des animaux. Elle a aussi un haras d'expérience, une bibliothèque et un cabinet de pièces d'anatomie et de pathologie.

Administrateurs.

M. *Huzard*, Membre de l'Institut, Commissaire du Gouvernement, *Inspecteur général des Ecoles Impér. vétér.*, à Paris.
M. . . . . . ., Directeur.

M. *Olivier*, Régisseur.
M. *Montagniere*, Surveillant des Élèves.
M. *Chatelain*, Secrétaire du Directeur.
M. *Dugi*, Concierge.
M. *Flacheron*, Architecte.
M. *Parat*, Médecin.

Professeurs, Messieurs,

Bredin, fils, anatomie et physiologie de tous les animaux domestiques.
Godine, aîné, connoissance extérieure des animaux, hygiène, haras, etc.
Grognier, botanique, chimie pharmaceutique, matière médicale. Il est en outre chargé des cabinets de collections, du jardin botanique, de la bibliothèque et de la pharmacie.
Rainard, forges, maréchallerie, jurisprudence vétérinaire. Il est spécialement chargé des forges.
Gohier, théorie et pratique des maladies, opérations, épizooties. Il est spécialement chargé des hôpitaux.
Benoît, Jardinier-Botaniste.

Dix Répétiteurs sont nommés et renouvelés tous les ans, en avril, d'après un concours, comme à l'École d'Alfort.

Un décret du 15 janvier 1813 a ordonné la formation de trois nouvelles écoles impériales vétérinaires; l'une située à Turin; la seconde à Aix-la-Chapelle, et la troisième à Zutphen, département de l'Yssel supérieur. Ces écoles seront de seconde classe et organisées suivant le même mode que l'école de Lyon.

Pour l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, *Voyez* page 873.

Médecins nommés par l'Empereur à l'inspection des Eaux minérales.

Département	Médecins
Allier.	Faye, *à Bourbon-l'Archambault.* Boiret Desserviers, *à Néris.* Lucas, *à Vichy.*
Alpes (B).	Frison, *à Digne.* Gravier, *à Greoulx.*
Alpes (H).	Rome, *à Monetier.*
Ardeche.	Fuzet, *à Saint-Laurent.* Embry, *à Vals.*
Ariège.	Pilhes, Guergui, *I. Ad.*, *à Ussat.* Sériès, *à Ax.* Sauné, *à Audignac.*
Aveyron.	Brassat-Murat, *à Cransac.* Durand, *à Sylvanès et Camarès.*
Bouches-du-Rh.	Jacquemin, *à Aix.*
Cantal.	Beaufils-Coren, *à Chaudesaigues-Ste-Marie et Fontanes.* Cofinhal. *Insp.*, Seguignol. *Adj.*, *à Aurillac.*
C. du Nord	Chifoliau, *à Dinan.*
Corse.	Santini, *à Orezza.* Defranchi, *à Vico.* Leca, *à Ajaccio.*
Garonne (Haute).	Barrié, *à Bagnères de Luchon.* Doucil, *à Encausse.*
Gers.	Layral, *à Barbotan.* Cortade, *à Castera.*
Hérault.	Durand, *à Avène.* Vincent, *à Balaruc.* Saisset, *à la Malou.*
Loire.	Cartier *à S.-Alban.*
Loiret.	Gannard, *à Segrai.*
Lot.	Chedel, *à Miers.*
Lozère.	Girard. *Insp.*, Barbut, *Adj.*, *à Bagnols.*
Marne (H)	Ballay, *à Bourb.-les-Bains.*
M. Blanc.	Desmaisons, *ins.*, Perrier, *Adj.*, *à Aix.*
Nièvre.	Frébault, *à Pouques.*
Nord.	Armet, *à Saint-Amand.*
Ourte.	Gueydan, *à Spa et Chaufontaine*
Puy-de-Dôme.	Bertrand, *au Mont-d'Or.* Collin, *à Saint-Myon.* Malbet, *à Châteauneuf.*
Pyrénées (Basses).	Picamilh, *à Eaux Bonnes.* Larivière, *à Eaux Chaudes.* Camino, *à Cambo.*
Pyrénées (Hautes).	Borgella, *à Barèges.* Labbat, *à Cauterêts.* Fabas, *à S.-Sauveur.* Bousquet, *à Bagnères Adour* Lacrampe Loustau, *à Capvern.* Fournier, *à Cadéac*
Rhin (B.).	Saladé, *à Niderbronn.*
Rhin et Moselle.	Settegart, *à Bertrich.* Wallersheim, *à Tonneustein.* Wurzer, *à Godesberg.*
Roër.	Reumont, *à Aix-la-Chap.* Schmitz, *à Borcette.*
Saône (Haute).	Gastel, *insp.*, Derriey, *Adj.*, *à Luxeuil.*
Saône et Loire.	Verchère, *à Bourbon-Lancy.*
Seine Inférieure.	Delabardouillère-la-Prairie, *à Forges.* Le Médec. en chef de l'hospice d'Humanité, *à Rouen.*
Seine et Marne.	Opoix, *à Provins.*
Vienne.	Joslé, *à Laroche-Posay.*
Vosges.	Grosjean, Martial, *Adj.*, *à Plombières.* Bailly, *à Bains.*

Chirurgien oculiste des hôpitaux et établissemens de bienfaisance des départemens de l'Empire françois, ainsi que des Lycées et des Ecoles secondaires.

M. Forlenze, *rue des Saints-Pères*, *n.* 20.

CHAPITRE XVI.

SOCIÉTÉ MATERNELLE.

S. M. L'IMPÉRATRICE, *Protectrice.*

Cette Société, établie à Paris et dans les départemens, sous la protection de S. M. l'Impératrice, a pour but de secourir les pauvres femmes en couche de tout l'Empire françois, de pourvoir à leurs besoins, et d'aider à l'allaitement de leurs enfans.

Elle a quinze Dignitaires, un Conseil-général à Paris, quatre vice-Présidentes de ce Conseil, un Comité central, un Conseil d'administration et d'autres Conseils d'administration dans les villes des départemens où elle est organisée. Elle a un Secrétaire-général, un Trésorier-général à Paris, et des Trésoriers particuliers dans les autres villes.

S. M. l'Impératrice préside le Conseil-général.

Le Comité central, composé des Vice-Présidentes, du Secrétaire-général, du Trésorier-général, de leurs Substituts, des six Dames du Conseil d'administration de Paris, élues chaque année par ledit Conseil, et de six Conseillers nommés par S. M. l'Impératrice, examine les comptes des Conseils d'administration, leur répartit les fonds qui leur sont nécessaires, rédige les tableaux de situation, les rapports et les projets qni doivent être soumis au Conseil-général.

CONSEIL GÉNÉRAL.

S. M. L'IMPÉRATRICE.

Vice-Présidentes.

Madame la Comtesse de Ségur, (mère).
Madame la Comtesse Pastoret.

Madame la Princesse Aldobrandini.
Madame la Duchesse de Bassano.
Madame Baulny.
Madame Bénard de Moussiguère.
Madame de Brienne.
Madame de Choiseul-Gouffier.
Madame la Duchesse de Dalmatie.
Madame d'Egligny.
Madame la Duchesse de Frioul.
Madame la C^me^ de Gontault-Biron.
Madame Guenoux.
Madame la Baronne Hottinguer.
Madame la Duchesse d'Istrie.
Madame la Comtesse de Luçay.
Madame Minguet.
Madame la Comtesse Mollien.
Madame la Duchesse de Montebello.
Madame la Comtesse de Montesquiou.
Madame la Comtesse de Mortemart.
Madame la Baronne Muguet de Varanges.
Madame la Princesse de Neuchâtel.
Madame la Comtesse Pastoret, *Vice-Présidente.*
Madame Péan de Saint-Gilles.
Madame Perrier (Casimir).
Madame Perrier (Scipion).
Madame Piaut.
Madame Richard d'Aubigny.
Madame la Baronne Robillard.
Madame Rousseau.
Madame Saillard.
Madame St.-Julien des Nœuds.
Madame la Comtesse de Ségur (mère), *Vice-Présidente.*
Madame Ternaux-Rousseau.
Madame la Baronne Thibon.
. . . .

Madame Van Houten. *Aix-la-Chapelle.*
Madame la C^esse^ de Cornelissen. *Anvers.*
Madame la Comtesse Mercy-d'Argenteau. *Liège.*
Madame la Comtesse Mastiani. *Livourne.*
Madame Brackenoffer. *Strasbourg.*
Madame de Neuflize, née Sévenne. *Mézières.*
Madame Tarayre, née Cambier. *Rodez.*
Madame la Comtesse Duval de Beaulieu. *Mons.*
Madame de Mercken. *Bruges.*
Madame Lannion de la Rochefoucauld. *Beauvais.*
Madame la Comtesse d'Avrincourt. *Arras.*
Madame. . . . . *Colmar.*
Madame. . . . . *Bois-le Duc.*
Madame Avogadoro-Lamotte. *Verceil.*
Madame. . . . . *Draguignan.*

Dames élues par le Conseil d'administrat. de Paris pour assister au Conseil-général et dont les nominations ont été approuvées par S. M. l'Impératrice.

Madame la Comtesse Jollivet.
Madame de Gamot.
Madame Charton.
Madame Tarbé.

COMITÉ CENTRAL.

S. M. L'IMPÉRATRICE.

Vice-Présidentes.

Madame la Comtesse de Ségur, (mère).
Madame la Comtesse Pastoret.

Secrétaire Général.

S. A. Em. M. le Cardinal Fesch (G. A. ✻), *Archevêque de Lyon, Grand Aumônier.*

Substitut du Secrétaire général.

M. le Baron de la Roche (O. ✻), *Évêque de Versailles, premier Aumônier.*

Trésorier Général.

S. Exc. M. le Comte Dejean (G. A. ✻), *Grand Trésorier de la Légion d'honneur.*

Substitut du Trésorier général.

M. le Comte Jaubert (C. ✻), *Conseiller d'État à vie, Gouverneur de la Banque de France.*

Conseillers.

S. A. S. le Duc de Parme (G. A. ✻), Prince Archi-Chancelier de l'Empire.
M. le Comte Laplace (G. ✻), *Chancelier du Sénat.*
M. de la Rochefoucault-Liancourt.
S. Exc. M. le Comte de Ségur (G. A. ✻), *Grand-Maître des Cérémonies, Conseiller d'État à vie.*
M. le Comte Pastoret (O. ✻), *Sénateur.*
M. Chaptal, Comte de Chanteloup (G. ✻) (G. ✻), *Trésorier du Sénat.*

Dames élues par le Conseil d'administration de Paris pour assister au comité central, et dont les nominations ont été approuvées par S. M. l'Impératrice.

Madame Dupont de Nemours.
Madame Gautier.
Madame Grivel.
Madame Riffault.
Madame la Comtesse Portalis.
Madame la Baronne Pasquier.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PARIS.

Vice-Présidentes.

Madame la Comtesse de Ségur, (mère).
Madame la Comtesse Pastoret.

DAMES ADMINISTRANTES.

Premier Arrondissement.

Quartiers.		
Du Roule.	Madame de Barentin. . .	Pl. de la Ville-l'Evêque, n. 25.
Champs-Elysées.	Mad. la Comtesse Pastoret.	Place de la Concorde, n. 6.
Tuileries. . . . . . *Place Vendôme.* .	Madame Petitbeau.	Rue de la Concorde, n. 12.

Deuxième Arrondissement.

Faub. Montmartre.	Mad. Dupont de Nemours.	Faub. Poissonnière, n. 50.
Feydeau.	Mad. la Comtesse Jollivet.	Rue des Martyrs, n. 49.
Chaussée d'Antin.	Madame de Gamot. . . .	R. des Petites-Ecuries, n. 46.
Palais-Royal. . .	Madame Fulchiron. . . .	Rue de Grammont, n. 17.

Troisième Arrondissement.

Saint-Eustache. . . *Montmartre.* . . .	Madame Grivel.	Rue Coq-Héron, n. 5.
Mail.	Mad. la Baronne de Baulny.	Place Vendôme, n. 19.
F. Poissonnière. .	Madame de Broc.	Rue Cérutti.

Quatrième Arrondissement.

Marchés. . . . . . *Banque de France.*	Madame Gautier.	Rue Coq-Héron, n. 5.
Louvre. . . . . . . *Saint-Honoré.* . .	Madame Tarbé.	Rue de l'Arbre-Sec.

Cinquième Arrondissement.

Bonne-Nouvelle. *Montorgueil.* . . .	Madame Riboutté. . . .	Rue du Gros-Chenet, n. 6.
Porte St.-Martin. *Faub. St.-Denis.*	Mad. Péan-de-St.-Gilles.	Place Royale, n. 6.

Sixième Arrondissement.

S.-Martin-des-Ch. *Du Temple.* . . .	Madame Michelin. . . .	Rue du Grand-Chantier, n. 10.
Porte St.-Denis. . *Des Lombards.* . .	Madame Saint-Céran. . .	Rue de Paradis, n. 10.

Septième Arrondissement.

Marché S.-Jean. . *Mont-de-Piété.* .	Madame de Beaurecueil. .	Rue des Quatre-Fils, n. 16.
Sainte-Avoye. . . *Des Arcis.*	Madame de Buys. . . .	R. des Trois-Pavillons, n. 16.

Huitième Arrondissement.

Quinze-Vingts. .	Madame Riffault. . . .	A l'Arsenal.
Faub. S.-Antoine.	Madame Muguet. . . .	A l'Arsenal.
Popincourt. . . . . *Marais.*	Mademoiselle Démoulin. .	Faub. Saint-Antoine, n. 226.

Neuvième Arrondissement.

Quartiers.		
De la Cité. . . .	Mad. la Baronne Pasquier.	A la Préfecture de Police.
Hôtel-de-Ville. .	Mad. la Cesse. de Canclaux.	Rue Neuve St.-Paul. n. 9.
De l'Arsenal. . .	Madame de Pardieu. . . .	Rue de Turenne, n. 46.
Isle Saint-Louis.	Madame de Malartic. . . .	Rue de Turenne, n. 50.

Dixième Arrondissement.

Invalides.	Mad. la Comtesse Portalis.	Rue de Grenelle-S.-G., n. 49.
Faub. S.-Germain.	Madame de Nézot.	Rue de Verneuil, n. 17.
La Monnoie. . . .	Madame Asseline.	Rue Cassette. n. 23.
St.-Thomas-d'Aq.	Madame Jauffret. . . .	Rue des Vieilles-Tuil., n. 2.

Onzième Arrondissement.

Luxembourg. . . . *Ecole de Médecine.*	Madame Asseline.	Rue Cassette, n. 23.
Sorbonne. . . . . . . *Palais de Justice.*	Madame Le Seigneur. . .	R. du Four-S.-Germain, n. 17.

Douzième Arrondissement.

Saint-Jacques. . .	Madame Charton.	Rue d'Enfer, n. 34.
Observatoire. . . .	Madame Durand.	Rue Saint-Jacques, n. 247.
Jardin des Plant.	Mademoiselle de Leure. .	Au Jardin des Plantes.
Saint-Marcel. . .	Madame Luillier.	Cloître Saint-Marcel, n. 5.

Trésorier du Conseil.

M. *Grivel*, rue Coq-Héron, n. 5.

Agent près le Conseil.

M. *Beaumont*, rue de la Verrerie, n. 16.

CHAPITRE XVII.

Administration générale des Canaux du Midi, d'Orléans et du Loing, des Sociétés de Westphalie et d'Hanôvre, de Bayreuth et d'Erfurt, et de Monte-Napoleone.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES CANAUX DU MIDI, D'ORLÉANS ET DU LOING.

Rue de Seine, n. 10, près le Pont-des-Arts (1).

Deux décrets impériaux, des 10 et 16 mars 1810, réunissent en société les actionnaires sur ces canaux sous le nom de *Compagnie du Canal du Midi*, et de *Compagnie des Canaux d'Orléans et du Loing.*

Les actions sur ces canaux, lors de leur évaluation primitive, ont été fixées à un capital de 10,000 fr. par chaque action ; elles sont de deux espèces, les unes sont immobilisées comme étant affectées à des dotations ou à des majorats, les autres sont libres et négociables. La négociation de celles-ci se fait, aux termes d'un décret impérial du 30 août 1811, par un simple endossement certifié par un agent de change, et mis au dos de l'action particulière délivrée à cet effet : elles peuvent être acquises par des étrangers.

Les actions immobilisées peuvent s'échanger contre des actions libres, en remplissant, par les titulaires, les formalités voulues par les statuts sur les majorats, et les actions libres peuvent devenir immobilières, et être réaffectées à une dotation ou majorat.

L'universalité des actionnaires est représentée par les trente, d'entr'eux, qui réunissent le plus d'actions ; ils se forment en assemblée générale dans le cours de chaque année, sous la présidence de S. Ex. le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.

L'administration générale de ces canaux est confiée à un administrateur, qui est le même pour les deux compagnies ; cet administrateur est établi à Paris ; il a l'administration de toutes les affaires des compagnies ; les actes judiciaires et extrajudiciaires, soit activement soit passivement, sont faits au nom des compagnies, poursuite et diligence de l'administrateur général ; il a sous ses ordres les divers agens de ces canaux sur les lieux.

La caisse générale des compagnies est établie à Paris, à la caisse d'amortissement, chargée de ce service à titre de dépositaire volontaire ; cette caisse effectue tous les six mois, en janvier et juillet de chaque année, sur les mandats de l'administrateur général, le paiement du dividende attribué à chaque action.

Une commission permanente, prise dans le sein de l'assemblée générale des trente plus forts actionnaires, et choisie par elle, est chargée de la surveillance de l'administration dans toutes ses parties. Elle est composée de cinq membres pour la Compagnie du Canal du Midi ; de cinq membres et de quatre adjoints pour celle des Canaux d'Orléans et du Loing.

---

(1) Les bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre, excepté les dimanches et fêtes.

S. Ex. M. le Sénateur Comte de Lacepède (G. A. ✻), *Ministre d'Etat, Grand-Chancelier de la Légion d'honneur*, Président des assemblées des deux Compagnies.

Commission permanente de la Compagnie du Canal du Midi.

M. le Comte Pelet (C. ✻), *Conseiller d'Etat à vie*, Président.

M. le Comte Joseph Caffarelli (G. ✻) (G. ✻), *Conseiller d'Etat.*

M. le Comte Merlin (G. ✻), *Conseiller d'Etat* à vie.

M. le Baron Costaz ✻, *Cons. d'Et., Intend. des bâtimens de la Couronne.*

M. . . . . .

Commission permanente de la Compagnie des Canaux d'Orléans et du Loing.

M. le Comte Laplace (G. ✻) (G. ✻), *Chancelier du Sénat*, Président.

S. Ex. M. le Comte Dejean (G. A. ✻), *Sénateur, premier Inspecteur général du Génie.*

S. Ex. M. le Comte Regnaud de St-Jean d'Angély (G. ✻)(G. ✻), *Min. d'Et.*

M. le Comte Boulay (G. ✻), *Conseiller d'Etat à* vie.

M. le Cte. Treilhard, *Audit. au Cons. d'Etat, Préfet à Barcelonne.*

Adjoints.

M. Bernault, *Chef de la* 4e. *div. de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.*

M. David, *Administrateur général des domaines de S. A. I. la Princesse Pauline.*

M. le Chevalier Bouchet ✻, *Inspecteur général des ponts-et-chaussées.*

M. Niepce.

Administrateur général.

M. Agier, rue de Seine, F. S. G., n. 10, près le Pont des Arts.

Caisse générale des deux Compagnies,

A la Caisse d'Amortissement, rue et maison de l'Oratoire.

Agens principaux du canal du Midi, à Toulouse.

M. Clausade, *Ingénieur en chef, Directeur.*

M. Villefranche, *Agent archiviste.*

M. Soumet, *Contrôleur principal, Directeur des produits et revenus.*

M. Rouquette, *Receveur principal.*

Agens principaux des canaux d'Orléans et du Loing.

M. Verbrugghe, *Ingénieur, Direct. en chef*, à Grignon près Lorris (Loiret).

M. Couturier, *Conservateur*, à Cepoy, par Montargis (Loiret).

M. Roussillon, *Receveur principal pour le recouvrement des traites*, à Paris, rue des Moulins, n. 15.

Administration générale *des Dotations des 4e. et 5e. classes des Sociétés de Westphalie et d'Hanôvre* (1), *rue de Lille Saint-Germain, n.* 17.

Un décret impérial, en date du 23 septembre 1810, réunit en sociétés les dotations de quatrième et cinquième classes, situées en Westphalie et en Hanôvre, à dater du premier janvier 1811.

Ces Sociétés n'embrassent que les revenus; les dépenses d'usufruit sont supportées en commun par les Sociétaires, et les revenus, distraction faite des dépenses, leur sont répartis tous les six mois, par dividendes.

(1) Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre, excepté les dimanches et fêtes.

Les Sociétés de Westphalie et d'Hanôvre ont un Administrateur-général établi à Paris.

L'Administrateur-général a sous ses ordres deux Directeurs résidant sur les lieux ; l'un à Hambourg, pour la Société d'Hanôvre ; l'autre à Cassel, pour la Société de Westphalie.

Chaque Société a un Caissier-général à Paris.

L'Administrateur-général et les deux Caissiers-généraux sont nommés par les Sociétaires réunis en assemblées particulières, sous la présidence d'un membre du Conseil du Sceau des Titres, nommé par l'Empereur ou désigné en son nom par le Prince Archi-Chancelier.

Ces assemblées particulières se réunissent, tous les quinze jours, dans le local occupé par l'Administration.

Le Procureur-général du Sceau des Titres assiste aux assemblées générales des Sociétaires ; il peut même assister aux assemblées particulières.

Président des Assemblées générales et particulières.

M. le Comte d'Hauterive ✱, *Conseiller d'Etat* à vie, *Membre du Conseil du Sceau des Titres.*

Membres de l'assemblée particulière de la Société de Westphalie.

M. de Vaugrigneuse (O. ✱), *Adjud.-Commandant*, rue de Bondy, n. 6.

M. le Comte de la Grange (O. ✱). *Général de division*, rue Neuve des Mathurins, n. 19.

M. le Baron Demarçay (C. ✱), *Colonel d'artillerie*, rue Poissonnière, n. 21.

M. le Chevalier Montfort ✱, *Colonel*, à l'Etat-Major, quai Voltaire, n. 7.

M. le Chevalier Boissonnet (O. ✱), *Colonel du Génie*, r. de l'Université, n. 39

M. le Baron Tousard (O. ✱), *Général de brigade*, rue de Bourgogne, n. 36.

M. le Baron de Brunet (O. ✱), *Col., Commandant en second l'Ecole de cavalerie de St.-Germain-en-Laye*

M. le Baron Denon (O. ✱), *Dir. gén. du Musée Napoléon*, quai Malaquai.

M. le Comte Estève (O. ✱), Administ des postes, place Vendôme, n. 5.

Membres de l'assemblée particulière de la Société d'Hanôvre.

M. le Baron Costaz ✱, *Cons. d'Et. Intend. des bâtim. de la Couronne*, rue de l'Université, n. 43.

M. le Baron de Beausset ✱, *Préfet du Palais*, rue Duphot, n. 4.

M. le Comte de la Grange (O. ✱), *Général de division*, rue Neuve des Mathurins, n. 19.

M. le Baron Deriot (C. ✱), *Général de division, Sous-Gouverneur du Palais de Versailles*, quai Bonaparte.

M. le Baron Montgardé ✱, rue Neuve des Mathurins, n. 23.

M. le Bar. de Bongars ✱, *Col. attaché à la Vénerie*, rue B. du Rempart, n. 8.

M. le Baron de la Ville (O. ✱), *Aide-de-camp du Duc d'Istrie*, rue de l'Université, n. 71.

M. de St-Aignan, rue Joubert, n. 33.

M. Dufour (O. ✱), *Comm. ordonn. de la Garde Imp.*, rue des SS.-Pères, n 46.

M. le Baron Marin (O. ✱), *Sous-Gouverneur des Pages*, à St.-Cloud.

Administrateur général.

M. Fournel, rue de Lille, faub. S. Germ., n. 17.

Caissier-général de la Société de Westphalie.

M. de Gascq, quai de l'Ecole, n. 16.

Caissier-général de la Société d'Hanôvre.

M. Beuselin, rue du faubourg Poissonnière, n. 33.

Directeur de la Société de Westphalie, résidant à Cassel.
M. Tornezy.

Directeur de la Société d'Hanôvre, résidant à Hambourg.
M. Henri Roux.

M. le Chevalier Legras ✱, *Avocat au Conseil,*
M. Burdet, *Avocat,* } *Conseils de l'Administrat.*

M. Gillet, *Notaire de l'Administration*, rue Saint-Honoré, n. 354.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE *des Sociétés de Bayreuth, Erfurt, Fulde et Hanau* (1), *rue des Saussayes*, F. S.-Honoré, *n.* 11.

M. le Comte GARNIER (G. ✱), *Sénateur, Membre du Conseil du Sceau des Titres*, Président.

Membres de l'assemblée particulière de la Société de Bayreuth.

M. le Baron Lion (O. ✱), *Colonel-Major de la Garde impériale*, Quartier Napoléon.

M. le Comte de Turenne ✱, *Chambellan et Maître de la garde-robe de S. M.*, rue Chauchat, n. 1.

M. le Baron Sicard (O. ✱), *Colonel-Major de la Garde impériale*, rue de Grenelle, n. 106.

M. le Chevalier Girard ✱, *Chef de Bataillon*, rue St.-Honoré, n. 211.

M. le Chevalier Destourmel ✱, rue Garancière, n. 13.

M. le Chevalier Chatry-Delafosse ✱, *Capit. des Dragons de la Garde impériale*, rue Montholon, n. 16.

M. le Chevalier Bagniol ✱, *Adjudant-Commandant*, rue Saint-Thomas-du-Louvre, hôtel de Genève.

M. le Chevalier Cadet-de-Gassicourt, *Pharmacien de S. M.*, rue Saint-Honoré, n. 108.

M. le Chevalier Vareliaud, *Chirurgien de S. M.*, rue des Marais, faubourg Saint-Germain, n. 19.

M. . . . . .

Suppléans.

M. le Chevalier Henrion (O. ✱), *Chef de bat. de l'artillerie de la Garde impériale*, à Vincennes.

M. le Chevalier Musnier (O. ✱), *Chef de bataillon*, rue d'Argenteuil, n. 4.

Membres de l'assemblée partic. de la Société d'Erfurt, Fulde et Hanau.

M. le Baron Desprez (O. ✱), *Colonel*, rue Villedot, n. .

M. le Baron d'Avrange-d'Haugeranville (O. ✱), *Général de brigade*, rue S.-Florentin, n. 7.

M. le Baron Clerc (O. ✱), *Colonel du 1er. régiment de cuirassiers*, rue Gaillon, n. 8.

M. le Chevalier Morat ✱, *Adjudant-Command.*, r. des Trois-Frères, n. 15.

M. l'Adjud.-Command. Baron Thiery (O. ✱), rue de Nazareth, n. 1.

M. le Chevalier Bonne ✱, *Colonel, Ingénieur-Géographe*, rue de l'Odéon, n. 28.

M. le Chevalier de Montbrun (O. ✱), *Général de brigade*, rue de Lille, n. 36.

M. le Baron de Seganville ✱, *Colonel*, chez M. le Duc d'Istrie.

M. le Chev. Julienne de Bellair (O. ✱), *Général de brigade*, rue du Helder, hôtel du Tibre.

M. . . . . .

Suppléans.

M. le Chevalier Biaunié d'Argentré ✱, *Colonel*, rue. . . . . .

M. le Baron Blein (O. ✱), *Colonel du Genie*, rue. . . . . .

M. le Chevalier Niboyet ✱, *Colonel.*

---

(1) Les statuts de ces Sociétés sont les mêmes que ceux des Sociétés de Westphalie et d'Hanôvre.

M. le Chevalier Castellanne, *Capitaine*, rue de l'Arcade, n. 12.
M. le Chevalier Galbois ❋, *Chef d'escadron*, rue Villedot, n. .
M. le Baron Desprez (O. ❋), *Colonel*, rue de Mesnars, n. 12.
M. le Chevalier Baillot ❋, *Colonel de cavalerie*, rue. . . . . .

Administrateur-général.

M. de Montcloux de la Villeneuve, rue des Saussayes, n. 11, faubourg Saint-Honoré.

M. le Chevalier Coquereau ❋, *Caissier-général*, rue de Verneuil, n. 37.

Imprimeur.

Testu, Imprimeur de l'Empereur, rue Hautefeuille, n. 13.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE *de la Société du Monte-Napoleone.*
Rue de Verneuil, n°. 20 (1).

Un décret impérial en date du 23 septembre 1810, a réuni en société les Donataires de 5e. et 6e. classes, sur le Monte-Napoleone.

Par un décret du 28 août 1811, S. M. a réuni à cette société les 500 places de 6e. classe qu'elle a créées sur l'octroi de la navigation du Rhin.

Président des Assemblées générales et particulières,

M. le Comte Colchen (O. ❋), *Sénateur, Membre du Conseil du Sceau des Titres.*

Membres de l'Assemblée particulière, Messieurs,

Villeumeureux ❋, r. de Verneuil, n. 58.
Le Chev. Réant ❋, quai Voltaire.
Rivière ❋, à l'Ecole Militaire.
Le Chev. Rozé ❋, à Panthemont.
Le Baron Rosey (O. ❋), à l'Ecole Militaire.
Le Chev. Laurède (O. ❋), à Courbevoye.
Le Ch. Larrouy ❋, à l'Ecole Militaire.
Le Chev. Pioch ❋, à Saint-Denis.
Chamfroid ❋, à Panthemont.
Messager ❋, rue St.-Dominique, n. 74.
Le Chev. Delassus ❋, rue de l'Université, n. 111.
Le Baron Decaux ❋, rue St.-Honoré, n. 331.
Le Chev. Collin ❋, à l'Ecole Militaire.
Le Baron Grenier (O. ❋), à l'Ecole Polytechnique.
Guiot ❋, à l'Ecole Militaire.
Le Baron Perrot (O. ❋), place du Corps Législatif.
Lajoie ❋, rue du Faub. du Roule, n. 23.

Administrateur général.

M. Dujon, rue de Verneuil, n. 20.

Nota. L'ouverture du paiement de chaque sémestre s'ouvre, à moins de circonstances imprévues, dans les derniers jours de janvier et de juillet.

Les mandats de paiement se délivrent chez l'Administrateur. Les donataires qui ne résident point à Paris peuvent demander à être payés dans les départemens; ils doivent à cet effet adresser *franc de port* à l'Administrateur leur certificat de vie et leur quittance; il leur fera parvenir le montant de chaque dividende au moyen d'un mandat de la caisse de service sur les receveurs ou payeurs de départemens.

---

(1) Les bureaux sont ouverts depuis 10 h. jusqu'à 4, excepté les dimanches et fêtes.

CHAPITRE

CHAPITRE XVIII.

Place de Paris; Organisation judiciaire du Département de la Seine; Administrations locales de Paris.

SECTION PREMIERE.

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE; PLACE DE PARIS.

M. le Comte HULIN (G. ✱) (G. ✱) Général de division, *Commandant en chef la 1ere. division militaire et la ville de Paris.* — *Aides-de-camp.* MM. Deboulard ✱, *Chef de Bataillon.* Tiersonnier, *Capit.*

M. le Baron MORANGIÉ (C. ✱), *Général de Brigade.* — . . . .

M. le Baron Laborde ✱, *Adjudant-Commandant.*

M. le Baron d'Herville (O. ✱). *Colonel, Directeur d'artillerie.*

M. . . . . *Major, Directeur du Génie.*

M. Delon ✱, Chef de bataillon.
M. Durand Sainte-Rose ✱,
M. Bertrand,
M. Viotti ✱, Capitaine adjoint.
— *Officiers supérieurs, attachés à l'Etat-Major-general.*

M. Turcas, *Adjoint aux Commissaires des guerres, attaché à l'Etat-major.*

Adjudans de Place, Capitaines, Messieurs,

Viart.	Carron.	Graillard ✱.	Sanson.
Cordiez ✱.	Villers ✱.	Kolvenback ✱.	

Inspecteurs aux revues.

M. le Général Davrange d'Haugeranville ✱, *les* 1ere. *et* 15e. *divisions militaires.*

Sous-Inspecteurs aux revues.

M. le Chevalier Teste ✱.
M. Baudon ✱.

Commissaires des guerres.

M. Walville ✱. *faisant par* interim *fonctions de Commissaire ordonnateur de la division.*

M. Lefevre,
M. Maillard,
— *Comm. des guerres.*

Secrétaires, Messieurs,

Pavin, 1ere. classe. — Maillard Saint-Edme, 2e. classe.

Officiers de santé, Messieurs,

Gault. — Vergé ✱.

Première division militaire.

Subdivisions.	
Seine.	M. le Baron Daumesnil (O. ❋), *Général de brigade, Gouverneur du château de Vincennes.*
Sein. et O. et Eure et L.	M . . . . . . *Commandant.* — *Aide-de-Camp*, M. . . . . M. Coutelle ❋, *S.-Inspecteur aux rev., à Versailles.* M. Lepelletier ❋, *Commiss. des guerres, à Versailles.*
Seine et Marne.	M. le Baron Chanez (C. ❋), *Génér. de brigade, Command.* — *Aides-de-Camp*, MM. Piquot . . . . ; Tilloy (O. ❋). *Capit.*
Loiret.	M. le Baron Schiner (C. ❋), *Général de brigade, Commandant.* M. Oberlin, *Sous-Inspecteur aux revues, à Orléans.*
Aisne, Oise.	M. de Bouchard ❋, *Adjudant-Commandant.* M. Fonton ❋, *Chef de Bataillon, Sous-Directeur d'artillerie, à la Fère.* M. Meurizet, *Commiss. des guerres, à Laon.* M. Rabel, *Commiss. des guerres, à Beauvais.*

Adjudans de Place près les douze Arrondissemens de Paris.

Arr.	CAPITAINES, Messieurs,	LIEUTENANS, Messieurs,	*Arr.*	CAPITAINES, Messieurs,	LIEUTENANS, Messieurs,
Ier.	Letort. Lebrigant. Crosnier.	Joly.	VIIe.	Rajaut. Chemin.	Gally. Mathié. . . . .
IIe.	Bénard. Béguinot. Bétis. Duret.	Bernard aîné.	VIIIe.	Lesage. Poujet aîné. Violant.	Roch. Villedieu. . . . .
IIIe.	Vanloo. Chevallot. Tonnelot.	Vasseur. Bernard jeune.	IXe.	Constans. Lehecq. Giraud. Sizaire.	Parratte. . . . .
IVe.	Bougeard-l'Etang. Avril. Collinet.	Moreau. Lamy-la-Goardette.	Xe.	Irminger. Delestrée. Bisseau.	Fersuch. Duvillard. . . . .
Ve.	Hubert. Livin.	Tonnoille.	XI.	Durand. Gasson.	Aubert. Knab. . . . .
VI.	Devaux. Terrier. Poujet jeune.	Beguin. Briere.	XIIe.	Baillet. Mantion. Martin.	Manthonnet. Giget. . . . .

SECTION II.

Préfecture du Département de la Seine et dépendances.

Le département de la Seine est formé d'une portion de l'Isle-de-France.

Il est environné de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 135.033 arpens, ou 46.181 hectares; sa population est de 631,531 individus, dont 547,756 pour la ville de Paris, 43,761 pour l'arrondissement de Sceaux, et 40,014 pour celui de Saint-Denis.

Il a une préfecture de département, une préfecture de police, deux sous-préfectures, un collége électoral de département, et six colléges électoraux d'arrondissement. Il est divisé en vingt cantons ou justices de paix.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a huit députés à élire au corps législatif, est compris dans la première division militaire, la première cohorte de la légion d'honneur, la première conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Paris, et ressortit à la cour impériale de la même ville.

PRÉFECTURE,

Place de l'Hôtel-de-Ville.

M. le Baron CHABROL DE VOLVIC ✻, *Maître des Requêtes, Préfet*, à l'Hôtel-de-Ville.

M. Besson, *Auditeur au conseil d'Etat, Secrétaire général*, boulevart Poissonnière, n. 19.

Auditeurs au Conseil d'Etat, voy. *à la suite du Conseil d'Etat*.

Conseil de Préfecture, Messieurs,

Le Marchand, *rue du Faubourg S.-Honoré, n.* 19.
Champion, *rue du Mail, n.* 1.
Fain, *quai de la Mégisserie, n.* 82.
Joubert, *rue Saint-Sabin, n°.* 14, *près la place de la Bastille.*
Louis Leconte, *rue Salle-au-Comte, n.* 16.

Secrétaire du Conseil.

M. Bourcey, *rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.*

Conseil général du Département (1), MM.

Badenier, *rue des Barres, n.* 4.
Barthélemy, *rue du Mont-Blanc, n.* 43.
Bellart, avocat, *rue du Grand-Chantier, n.* 8.
Bonommet, ancien notaire, *rue du Mont-Blanc, n.* 43.
Boscheron ✻, *rue des Deux-Ecus*, n. 33.
Daligre, *rue d'Anjou S.H., n.* 27.
Davillier, ainé, *boulevart Montmartre, n.* 15.
Delaître, *place Vendôme, n.* 12.

(1) Le conseil remplit également les fonctions de *Conseil Municipal* pour la ville de Paris.

Demautort, *rue S.-Marc*, *n.* 23.
Devaines.
D'Harcourt, *place du Corps-Législatif*, *n.* 19.
Dutramblay ✻, *rue de Choiseul*, *n.* 12.
Gauthier, *rue d'Orléans, au Marais*, *n.* 7.
Godefroy, *à Villejuif.*
De Lamoignon, *rue d'Anjou St.-Honoré*, *n.* 6.
Le Beau, Conseiller à la Cour impériale, *rue du Cherche-Midi*, *n.* 19.
Mallet, *rue du Mont-Blanc*, *n.* 13.
De Montamant, *rue de Ménars*, *n.* 14.
Pérignon, *rue Neuve Saint-Augustin*, *n.* 8.
Quatremère de Quincy, *rue Basse*, *à Passy.*
Le Baron Thibon, 1[er] sous-gouverneur de la Banque de France, *place des Victoires.*
Vial, ancien caissier du Trésor impérial, *rue Notre-Dame-des-Victoires*, *n.* 26.

Receveur municipal de la ville de Paris.	M. A. Vallet-Villeneuve, *rue d'Anjou Saint-Honoré*, n. 11.

Nota. Voyez, pour la composition de ses bureaux, page 842.

Conseil part. du Préfet pour les affaires contentieuses.	M. Chignard, *Avocat*, rue du Mail, n. 12.
Notaires de la Préfecture.	M. Marchoux, *successeur de* M. Demautort, rue Vivienne, n. 6. M. Noël, *successeur de* M. Raguideau, *Notaire de l'Empereur*, rue Saint-Honoré, n. 348.
Avoué de la Préfecture.	M. Aviat, rue du Mail, n. 12.
Interprète juré de la Préfecture pour la traduct. des pieces écrites en langues étrangeres.	M. J. Ch. Laveaux, *Chef de la cinquième division des bureaux.*
Huissier de la Préfecture.	M. J. G. Lepeigneux, *Huissier-Audiencier près la Cour impériale*, rue de l'Arbre-Sec, n. 33.
Médecin du Département et des Prisons, chargé du traitement des maladies épidémiques.	M. Bourdois ✻, rue de la Concorde, n. 5.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE (1).

DIVISION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Bouhin, *Chef de la division*, rue du Martrois, n. 16.

1[er]. Bureau. *Ordre général; Fêtes publiques.*

M. J.-T. Verneur, *Chef.*

Ordre général : enregistrement des dépêches, leur renvoi dans les divisions ; le classement des minutes ; l'expédition de tous les arrêtés, lettres et actes de la Préfecture ; les légalisations, le contre-seing et le départ des dépêches.

(1) Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, excepté les Dimanches et fêtes, depuis trois heures jusqu'à quatre.

L'enregistrement des lois et des actes du Gouvernement.

Les prestations de serment; les enregistremens de brevets.

La tenue du répertoire des actes sujets au timbre et à l'enregistrement; le recouvrement et l'acquittement de ces droits.

Le recouvrement des droits de grande voirie créés par le décret impérial du 27 octobre 1808.

L'expédition des affaires qui n'ont point de département fixe; les demandes de places.

La rédaction du budget du département de la Seine et de celui de la ville de Paris; la convocation des conseils général et municipal; le dépôt des procès-verbaux de leurs séances et de celles des conseils d'arrondissement.

Les ventes, marchés et adjudications pour le département ou la ville de Paris.

Les réparations, entretien, ameublement de l'Hôtel-de-Ville et dépendances, et des magasins du mobilier de la ville.

Les impressions, affiches et fournitures de bureaux; la direction du fonds d'abonnement pour les dépenses administratives de la Préfecture, telles qu'appointemens d'employés, impressions, chauffage et fournitures de bureaux.

La direction des fonds affectés aux dépenses imprévues départementales et municipales.

Les fêtes publiques ordinaires et extraordinaires; les cérémonies municipales.

Le classement et la conservation des papiers déposés dans les archives (1).

La convocation du conseil des travaux publics; la réunion du travail à communiquer à ce conseil; la tenue des procès-verbaux de ses séances (2).

La direction du bureau général de vérification et de règlement des mémoires (3).

---

(1) Le secrétaire général de la Préfecture signe seul, en sa qualité d'archiviste-général, les extraits de registres ou expéditions des pièces déposées aux archives de la Préfecture.

(2) *Ce Conseil, institué par arrêté du Conseiller-d'Etat Préfet, du 2e. jour complémentaire an 12, est chargé d'arrêter les bases des prix à établir pour chaque nature d'ouvrage; d'examiner les projets, plans et devis de tous les travaux à la charge du Département et de la Commune, qui lui sont communiqués à cet effet; de donner son avis, tant sur les moyens d'exécution que sur la dépense portée au devis; enfin il adresse d'office au Préfet toutes les observations et vues générales qu'il juge propres à améliorer l'administration et le service des travaux publics.*

Il est composé de cinq membres nommés par le Préfet, savoir: l'Architecte inspecteur-général, l'Ingénieur en chef du Département, et un secrétaire, lesquels sont inamovibles, et de deux autres membres qui sont renouvelés tous les six mois, et choisis parmi les ingénieurs ou architectes attachés, à quelque titre que ce soit, à la Préfecture du Département.

(3) *Ce Bureau, institué par l'arrêté du Conseiller-d'Etat Préfet, du 4e. jour complémentaire an 12, est chargé de vérifier tous les travaux exécutés par adjudication ou ensuite de soumissions, et ceux faits par économie, de régler les prix portés aux mémoires des entrepreneurs; de réviser les calculs, tant de métrage que de prix portés dans les devis qui lui sont renvoyés par le conseil des travaux publics. Il est composé du Chef de la division du secrétariat, et de trois commissaires-vérificateurs nommés par le Préfet.*

Garde des Archives. . .	Pour les actes des anciennes administrations et de la Préfecture, *M. Propiac.* Pour les actes de l'Etat civil antérieurs à la formation des douze municipalités, *M. Alexandre.*
Membres du Conseil des Travaux publics.	M. Molinos, *Architecte, Inspecteur-général*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13. M. Becquey-de-Beaupré, *Ingénieur en chef du Département*, rue S.-Guillaume, n. 3. M. Viel, *Architecte*, rue du faubourg Saint-Jacques, n. 288. M. Héricart de Thury, *Ingénieur des Mines*, rue Sainte-Catherine Saint-Michel, n. 1. M. Cellerier, *Inspecteur-contrôleur de la première section, Secrétaire perpétuel*, boulevart des Italiens, n. 20.
Commissaires-Vérificateurs du Bureau général de vérification et reglement. .	Touzet, à la barrière de Mouceaux. Lalande, rue Mandar, n. 5. Perrin, rue du Hurepoix, n. 11.

2e. Bureau. *Comptabilité départementale.*

M. Lesueur, *Chef.*

Formation des états de distribution; délivrance des mandats de paiement; rédaction des comptes des fonds provenant du Gouvernement et du Département.

3e. Bureau. *Comptabilité communale.*

M. . . . , *Chef.*

Formation des états de distribution; délivrance des mandats de paiement; rédaction des comptes des fonds provenant de la ville de Paris.

4e. Bureau. *Bureau des Comptes.*

M. Thunot, *Chef.*

Examen et apurement des comptes administratifs et de caisses des ordonnateurs et comptables qui se trouvent en rapport avec la Prefecture de la Seine; surveillance et vérification des caisses.

PREMIÈRE DIVISION. *Administration générale.*

M. Villemsens, *Chef de la division.*

1er. Bureau. *Etat civil et politique.*

M. Regley, *Chef.*

Levée du plan général du département et des plans particuliers des communes; délimitation des arrondissemens, bornage des communes; fixation des chefs-lieux; envoi aux municipalités des registres destinés à l'inscription des actes de l'état civil, rédaction des instructions relatives à la tenue de ces registres: l'examen, la solution ou le renvoi aux tribunaux des questions relatives à l'état civil; l'examen des actes lors du dépôt des registres; la confection des tables décennales, le classement et la conservation des actes de l'état civil.

Présentation de candidats pour les fonctions administratives; nomination des maires et adjoints dans les communes au-dessous de 5000 ames; nomination des membres des conseils municipaux *extra muros.*

Formation des listes de jurés judiciaires.

Solution des questions relatives à l'état politique des citoyens; opérations relatives à la formation des colléges électoraux de département et d'arrondissemens.

Organisation des cultes et conservation des édifices qui leur sont consacrés.

Service des inhumations; acquisition et établissement des cimetières; examen

des comptes à rendre par les Maires de Paris du droit à percevoir pour les frais d'inhumation.

Traitement des Fonctionnaires publics administratifs et judiciaires.

2e. Bureau. *Institutions militaires.*

M. Monet, *Chef.*

Conscription militaire; troupes en passage, en garnison, hôpitaux militaires, désertions, congés de réformes, pensions aux veuves, gendarmerie, garde municipale de Paris et compagnies de réserve, garde nationale; la direction des fonds affectés à ces différens services.

3e. Bureau. *Administration communale.*

M. Lucas Montigny, *Chef.*

Convocation des conseils d'arrondissement et examen de leurs délibérations; acquisitions, ventes, locations, échanges, partages de biens des communes *extra muros.*

Contestations, autorisations de plaider, sur-impositions, emprunts, etc. formation des budjets annuels, direction et surveillance de l'emploi des revenus; vérification et apurement des comptes de ces communes.

Entretien et voirie des chemins vicinaux; administration du palais de justice.

4e. Bureau. *Octroi, Halles et Marchés.*

M. Martin, *Chef.*

Le travail relatif à l'administration de l'octroi, des droits réunis, du poids public, des droits de location d'abris dans les halles et marchés; entrepôt des vins et eaux-de-vie; caisse de Poissy; mesurage des pierres destinées aux constructions publiques et particulières de la ville de Paris.

Etablissement et entretien des halles et marchés, des magasins de subsistances, des murs d'enceintes, barrières, pataches et bureaux d'inspection de Paris.

Administration de toutes les autres propriétés foncières de la ville de Paris.

Loyer et réparation des bâtimens des mairies de Paris; traitement de leurs employés et frais de bureau.

Les cautionnemens.

5e. Bureau. *Grande Voirie.*

M. Fromentin, *Chef.*

L'administration de la grande voirie, *intra muros*, des carrières sous et hors Paris; numérotage des maisons; inscriptions des rues et places; agens de la voirie; égoûts; direction des fonds affectés à ces dépenses.

SECONDE DIVISION. *Ponts et Chaussées et Navigation.*

Les travaux des grandes routes, du pavé de Paris, des boulevarts, de navigation, de canaux, digues, ponts, ports et quais, des chemins de hallage; la voirie des grandes routes, les droits de navigation, ceux de location sur la rivière, les berges et les ports, les bacs et bateaux; la direction des fonds affectés à ces dépenses.

Administration générale des travaux du canal de dérivation de la rivière de l'Ourcq, et de ceux de distribution de ses eaux dans Paris, et direction des fonds affectés à cette dépense.

Pompes à feu; fontaines; conduites; regards, etc. de la ville de Paris.

M. Pierre, *Chef de la division.*

Voyez, pour la division du travail et la composition des Bureaux, pag. 780 ci-après.

TROISIÈME DIVISION. *Contributions directes.*

M. Chabeuf, *Chef de la division.*

1er. Bureau. *Répartition.*

M. Miel. *Chef.*

Répartition des contributions directes dans tout le département ; recouvrement et contentieux des contributions directes dans les arrondissemens de S.-Denis et de Sceaux : les opérations relatives au cadastre dans la ville de Paris et dans les arrondissemens de S.-Denis et de Sceaux; traitement fixations et remises du receveur-général et des receveurs particuliers des deux arrondissemens ruraux ; traitement et frais de bureau des Commissaires répartiteurs des contributions de la ville de Paris ; fixation et recouvrement des indemnités dues par les conscrits réformés.

2e. Bureau. *Recouvrement.*

M. . . . . . . , *Chef.*

Recouvrement des contributions directes de la ville de Paris ; surveillance des percepteurs, frais de poursuites, liquidation et paiement de l'arriéré.

3e. Bureau. *Contentieux.*

M. Brou. *Chef.*

Ce Bureau est chargé, pour Paris seulement, de tout le travail concernant les demandes en décharge, en réduction, remise ou modération de taxes, en matière de contributions directes.

QUATRIÈME DIVISION. *Domaines nationaux.*

M. Lagrange, *Chef de division.*
M. Guéroult, *Chef-réviseur.*

1er. Bureau. *Immobilier.*

M. Mayr, *Chef.*

Prise de possession des domaines nationaux immobiliers de toute origine ; revendication des domaines envahis ou usurpés; maintien ou annullation des baux emphytéotiques à vie ou à rentes ; locations aux enchères ou par baux, sur estimation rigoureuse ; autorisation et adjudication des réparations et des démolitions ; paiement des réparations ; l'exécution ou résiliation des baux à loyer, recouvrement des loyers ; liquidation et paiement des indemnités dues aux locataires pour éviction et autres motifs, des salaires des concierges, etc. ; surveillance pour la conservation des bois ; estimation et vente des domaines nationaux disponibles ; liquidation et paiement des frais de vente ; les déchéances, l'examen des demandes en nullité de ventes ; la révision des décomptes arrêtés par le Directeur des domaines, en cas de réclamation de la part des acquéreurs : l'exécution de la loi du 14 ventôse an 7, concernant les domaines engagés ou aliénés ; les opérations préparatoires des échanges demandés par le gouvernement, et l'acquisition des propriétés particulières nécessaires au service public ; la réquisition des inscriptions hypothécaires sur les acquéreurs de domaines nationaux ; leur radiation ; la réception et la décharge des cautionnemens, et le contentieux de ces différentes parties.

2e. Bureau. *Mobilier.*

M. Laurenceau. *Chef.*

Liquidation en actif et passif des successions déshérentes ou abandonnées, et des biens vacans ; liquidation active et passive des biens confisqués par suite de condamnations ; le partage et la division d'iceux, avec les co-propriétaires de la République ; la restitution des biens des condamnés révolutionnairement et des déportés ; le dépôt de la liste des émigrés, les demandes en applications ou exceptions

des inscriptions ; les demandes en main-levée de séquestre ; l'établissement du séquestre sur les biens des comptables des deniers publics ; la main-levée des inscriptions hypothécaires prises sur les débiteurs de la république ; la conservation du mobilier national, et la direction de toutes les opérations y relatives. La liquidation des pensions ecclésiastiques et séculières supprimées ; apurement des comptes des agens de ces corporations ; la comptabilité des dépenses des bureaux de la quatrième division.

Commissaire-général aux Successions.

M. Chignard, *Avocat*, rue du Mail, n. 12.

Commissaires aux Scellés et Inventaires Messieurs,

Leroux, rue des Graviliers, n. 48.
Moinac, rue Saint-Dominique, près celle des Saints-Pères.

Commissaires-priseurs-vendeurs, attachés à la Préfecture et à la Régie des Domaines de la Ville de Paris. Messieurs,

Barloy, rue du Jour, n. 16.
Dussart, rue de Provence, au coin de celle du faubourg Montmartre.
Simonard, rue des Vieux-Augustins, n. 69.
Vincent, rue Sainte-Anne, n. 19.

M. Brard, *Expert-Vérificateur des Ecritures*, enclos du Temple, n. 19.

CINQUIÈME DIVISION. *Instruction publique, Hospices, Secours et Prisons.*

M. Laveaux, *Chef de la division.*

1er. Bureau. *Instruction publique, Commerce et Arts.*

M. Ruphy, *Chef.*

Ecoles particulières et primaires pour les filles ; Ecoles d'équitation : Courses de chevaux ; Sociétés Littéraires ; Société de Médecine ; Collège de Pharmacie, Agriculture, Société d'Agriculture ; Arts mécaniques ; Brevets d'invention ; Licences d'exportation ; Expositions des objets d'industrie ; Manufactures, foires et marchés, Banque, Bourse, Agens-de-change, Courtiers et Chambre de Commerce ; Examen des aspirans à l'école Polytechnique et à l'école de Fontainebleau ; Traitemens des Institutrices primaires ; Entretien et réparation des bâtimens des Lycées et des autres édifices servant à l'enseignement.

2e. Bureau. *Hospices et Secours.*

M. Duplay, *Chef.*

Hôpitaux et hospices ; Secours à domicile ; Bureaux de bienfaisance ; Enfans abandonnés ; Mont-de-Piété ; Société maternelle ; Boîtes fumigatoires ; Secours pour les maladies épidémiques ; Tontines.

3e. Bureau. *Prisons.*

M. Gambier, *Chef.*

Le régime administratif et économique des prisons, maisons d'arrêt et de détention de Paris et des dépôts de mendicité à Saint-Denis et à Villers-Cotterets ; les forçats libérés et évadés ; loyer, réparation, entretien de la maison de justice, des prisons et maisons d'arrêt, des dépôts de mendicité, de la morgue et des chambres d'arrêt des arrondissemens.

TONTINES.

Administration des Tontines, sous la surveillance de M. le Préfet du département de la Seine.

Rue de Grammont, n. 13.

En exécution de décrets impériaux, les Tontines dites d'*Epargnes*, des *Employés et Artisans*, et du *Pacte Social*, sont régies par trois administrateurs pris dans le Conseil municipal de la ville de Paris.

Administration.

M. Demautort.	*Administrateurs.*
M. Montamant.	
M. Bonnomet.	

M. Robelot, *Secrétaire-général.*

Service de la Caisse.

M. Nau, *Caissier.*

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS, NOMMÉE PAR LE PRÉFET, EN EXÉCUTION DE L'ARRÊTÉ DU 5 MESSIDOR AN VIII.

Cette Commission est chargée de la répartition des Contributions directes dans la ville de Paris, de délivrer les patentes et de donner son avis sur les réclamations tendantes à dégrèvement.

Ses bureaux sont établis Place et à côté de l'Hôtel-de-ville.

M. Bros, Vieille rue du Temple, n. 124.	*Commissaires.*
M. Devaudichon, rue Meslée, n. 59.	
M. Guinot, rue du Four St.-Germ., n. 16.	
M. Viger-Jolival, boulevart des Capucines, n. 13.	
M. Lescuyer, rue Saint-Paul, n. 9.	

Secrétariat.

M. Simonnot, *Secrétaire.*

Bureaux.

M. Darras, *Chef.*

DIRECTION DES TRAVAUX D'ARCHITECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET DE LA VILLE DE PARIS.

Grande Voirie.

M. *Norry*, à la Sorbonne.	*Architectes, Inspecteurs-généraux.*
M. *Heurtier*, quai d'Anjou Isle S.-Louis, n. 3.	
M. *Galimard*, rue du faub. S.-Denis, n. 107.	
M. *Callet*, rue de la Pépinière, n. 48. .	*Commissaires-Voyers.*
M. *Garrez*, rue des Aveugles, n. 2. . .	
M. *Coulon*, rue d'Enfer, n. 33. . .	
M. *Bourdon*, rue N^e.-des-Mathurins, n. 8.	

M. *Docque*, rue du faub. S.-Denis, n. 73.
M. *Marchand*, rue Cassini. n. 2. . . . } *Sous-Inspecteurs.*
M. *Mesnon*, rue du faub. S.-Honoré, n. 94.
M. *Vée*, rue Nᵉ. Ste-Catherine, n. 15. . .

Les *Architectes-Inspecteurs-généraux* surveillent les bâtimens en construction, ou en grande réparation dans la ville de Paris, afin de s'assurer si les règles de l'art de bâtir sont observées. Les *Commissaires-Voyers* concourent à cette surveillance, et sont chargés spécialement de tracer et de faire observer les alignemens, comme aussi de constater les contraventions aux réglemens relatifs à la formation et à la conservation de la voie publique. Les *Sous-Inspecteurs* sont particulièrement attachés aux Commissaires-Voyers.

Les Architectes-Inspecteurs-généraux et les Commissaires-Voyers composent le Bureau de la Grande-Voirie. Ce Bureau, le mardi de chaque semaine, à deux heures après-midi, se forme en *Bureau de consultation*, présidé par M. le Préfet du Département, ou, à son défaut, par l'un des Inspecteurs-généraux, pour entendre les prévenus de contraventions, malfaçons ou vices de construction, et prendre leur soumission d'exécuter les rectifications qui leur sont indiquées. Sur le refus des prévenus, les procès-verbaux et autres pièces sont remis au Conseil de Préfecture, pour être procédé dans les formes de rigueur.

Travaux d'architecture du département de la Seine et de la ville de Paris.

M. Molinos, *Architecte*, *Inspecteur général*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.

Premiere section. Comprenant l'Hôtel-de-Ville et dépendances, les bâtimens des Mairies, les halles et marchés, les barrières et murs d'enceinte, les voiries de dépôt, les travaux des fêtes publiques.

M. Cellerier, *Inspect.-Contrôl.*, boulevart des Italiens, n. 20.
M. Pompon, *Inspecteur ordinaire*, rue Neuve Saint-Laurent, n. 3.
M. Maingot, 2ᵉ. *Inspecteur ordinaire*, rue Saint-Denis, 249.

Deuxieme section. Comprenant l'Archevêché, les Eglises, les Temples Réformés et Luthériens, les Cimetières.

M. Brongniart. *Architecte*, *Inspecteur en chef*, rue S.-Marc, n. 21.
M. Hyppolite Godde, *Inspecteur ordinaire*, rue de l'Université, au coin de celle des SS. Peres.

Troisieme section. Comprenant les Lycées, les Casernes et Corps-de-garde de la Garde municipale et des pompiers.

M. Peyre, *Architecte*, *Inspect. en chef*, rue des Poitevins, n. 14.
M. Couad, *Inspecteur ordinaire*, rue du Petit-Lion St.-Sulpice, n. 20.

Travaux des Communes rurales.

M. Becquey-Beaupré ✵, *Ingénieur en chef*, rue S.-Guillaume, faubourg Saint-Germain, n. 3.

M. *Ducrest*, rue Boucher, n. 4,
M. *Navier*, rue du Bac, n. 69, } *Ingénieurs ordinaires.*
M. *Gerard*, rue de Savoie, n. 5,

Egoûts.

M. Girard ✵, *Ingénieur en chef*, rue du Parc-Royal, n. 12.
M. Bruneseau, *Inspecteur particulier*, enclos des Bernardins.

Travaux hydrauliques.

(Voyez *Ponts et Chaussées.*)

Carrières hors et sous Paris.

M. Hericart de Thury, *Ingénieur des mines*, *Inspecteur-général*, rue Sainte-Catherine Saint-Michel, n. 1.

M. *Lebossu*, rue Saint-Claude, n. 4. } *Inspecteurs particuliers.*
M. *Cally*, rue du Faub. S.-Jacques, n. 277. }

M. Husset, *Ingénieur-Géomètre en chef*, rue Méchin, n. 2.

M. Delépine, *Sous-Ingénieur*, au champ des Capucins, n. 29.

Tribunaux, Prisons et Maisons de répression.

M. *Giraud*, rue des Marais du Temple, n. 17. } *Architectes.*
M. *Peyre*, rue des Poitevins, n. 14. }
M. *Viel*, rue Saint-Jacques, n. 288. }
M. *Besche*, à Saint-Denis. }

Hospices.

M. *Clavareau*, rue des Grands-Augustins. } *Architectes.*
M. *Viel*, rue Saint-Jacques, n. 288. }

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET DE LA VILLE DE PARIS.

M. le Comte de La Borde ✻, *Maître des Requêtes*, *Membre de l'Institut*, rue Cerutti, n. 28, *chargé spécialement du service des ponts et chaussées dans le département de la Seine.*

Bureaux (1).

M. Pierre, *Chef de la division.*

1er. Bureau. *Ponts et Chaussées.*

M. Navarre, *Chef.*

Les travaux de grandes routes, du pavé de Paris, des boulevarts, de navigation, de canaux, digues, ponts, ports et quais, des chemins de hallage; la voirie *extra muros*, les droits de navigation, ceux de la location sur la rivière, les berges et les ports, les bacs et bateaux; la direction des fonds affectés à ces dépenses.

2e. Bureau. *Canal de l'Ourcq et Eaux de Paris.*

M. Pinard, *Chef.*

Administration générale des travaux du canal de dérivation de la rivière de l'Ourcq et de ceux de distribution de ses eaux dans Paris, et direction des fonds affectés à cette dépense.

Pompes à feu; fontaines; conduites; regards, etc. de la ville de Paris.

Ingénieurs attachés à l'Administration des Ponts et Chaussées du département de la Seine, et du canal de l'Ourcq.

Routes et Ponts.

M. Becquey de Beaupré ✻, *Ingénieur en chef*, *directeur*, rue St.-Guillaume, faubourg St.-Germain, n. 3.

---

(1) Ces Bureaux qui forment la deuxième division des Bureaux de la Préfecture, sont établis à l'Hôtel-de-Ville.

Ingénieurs ordinaires.

M. Ducret, rue Boucher, n. 4 . . . . . } *Service ordinaire.*
M. Jollois, rue Saint-Dominique, n. 94 . . }
M. Navier, rue du Bac, n. 69 . . . . . . }
M. Duchanoy, rue St-Marc, n. 21. . . . } *Service extraordinaire.*
M. Gérard, rue de Savoye, n. 5. . . . . }
M. Vigoureux, à Sèvres. . . . . }

2°. *Pavé de Paris et Boulevarts.*

M. Bertin, *Ingénieur en chef, directeur*, rue Meslay, n. 12.
M. *Gillet*, rue Sainte-Croix, n. 9. . . . } *Ingénieurs ordinaires.*
M. *Barbot*, rue du Bac, n. 69 . . . . }
M. *Mouchelet*, rue de Vendôme, n. 8 . . }

Pont d'Iéna.

M. Lamandé fils, *Ingénieur en chef*, rue du Bac, n. 86.
M. . . . . ., *Ingénieur ordinaire*, rue . . . . .

Eaux de Paris et canal de l'Ourcq.

M. Girard ✵, *Ingénieur en chef*, rue du Parc Royal, n. 12.
M. Bralle, *Ingénieur en chef*, chargé spécialement des travaux hydrauliques dans Paris, rue de Cassini, au château d'eau.
M. Stanislas Léveillé, *Ingénieur en chef*, chargé spécialement des travaux hydrauliques hors Paris, *à Meaux*.
M. Egault, rue de la Michaudière, n. 20. } *Ingénieurs ordinaires.*
M. Le Hot, rue du faub. S.-Martin, n. 182. }
M. Gouilly, à Claye. . . . . . . }
M. Devilliers, à St.-Denis. . . . . }
M. Dumas, chargé de diriger le mouvement et les réparations des pompes à feu de Chaillot et du Gros-Caillou.

Canal de St-Maur.

M. Becquey de Beaupré ✵, *Ingénieur en chef*, rue Saint-Guillaume, n. 3, faubourg Saint-Germain.
M. Emmery, *Ingénieur ordinaire*, à Pont-Saint-Maur.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Séant à Paris, Hôtel-de-ville.

Cette Société est composée de soixante membres résidans, de trente membres-associés, et de vingt associés étrangers; elle choisit parmi ses membres un secrétaire perpétuel, dont la nomination est présentée par le Minist. de l'int. à l'approbation de S. M.

Cette Société s'occupe, sous la surveillance du Ministre de l'intérieur, de tout ce qui est relatif au perfectionnement de l'agriculture et à l'amélioration de ses produits, tant en végétaux qu'animaux.

M. le Comte François de Neufchâteau (G. ✵), *Président.*
M. le Comte Saint-Martin Lamotte (C. ✵), *Sénateur, Vice-Prés.*
M. Silvestre, *Secrétaire perpétuel.*
M. Olivier, *Vice-Secrétaire.*
M. Huzard, *Trésorier.*
M. Boulard, *Bibliothécaire.*

Membres-Résidans, Messieurs,

Allaire. *Administ.-général des forêts.*
Baudrillart, *Sous-Chef de division à l'administration forestiere.*
Benoist, *Chef de division au ministère de l'intérieur.*
Bosc, *membre de l'Institut.*
Boulard, *ancien Notaire.*
Le Baron Chabrol de Volvic ✻, *Maître des Requêtes, Préfet du département de la Seine.*
Challan ✻, *Ex-Législateur.*
Le Baron Chassiron ✻, *Maître des Comptes.*
Le Baron Delessert ✻, *l'un des Administrateurs-généraux des Hospices.*
Le Comte Depere (C. ✻), *Sénateur.*
Desplas, *Artiste vétérinaire.*
Le Comte Dubois (C. ✻), *Conseiller d'Etat* à vie.
Dupetit-Thouars, *Directeur de la Pépinière du Roule.*
Dupont (de Nemours), *Membre de l'Institut.*
Fauchat, *Chef de la deuxième division du Ministere de l'Intérieur.*
Le Comte François de Neufchâteau (G. ✻), *Sénateur, Membre de l'Inst.*
Frémin, *Cultivateur.*
Le Comte Frochot (G. ✻).
Gabion, *Ancien notaire.*
Gillet-Laumont ✻, *Inspecteur général des Mines.*
Girard. *Prof. à l'Ecole vétér. d'Alfort.*
Gossuin, *Administ.-génér. des forêts.*
Le Comte Herwyn (C. ✻), *Sénateur.*
Huzard, *Membre de l'Institut.*
Labbé, *Maire de Viroflay.*
Lasteyrie, *Propriétaire.*
Le Comte Laumond (C. ✻), *Conseiller d'Etat* à vie, *Dir. gén. des Mines.*
Lombard, *Propriétaire Cultivateur.*
Mallet, *Propriétaire-cultivateur.*
Meriel, *Cultivateur.*
Michaux, *Botaniste-Voyageur.*
Molard, *Administrateur du conservatoire des Arts et Métiers.*
Moreau de S.-Méry (C. ✻).
Morel de Vindé, *Propriétaire.*
Mourgue, *l'un des Administrateurs généraux des hospices.*
Olivier, *Membre de l'institut.*
Parmentier (O. ✻), *Membre de l'Inst.*
Petit, *Membre du Corps Législatif.*
Perthuis, *Propriétaire.*
Pinteville-Cernon ✻, *Maître des comptes.*
Pozuel-Vernaux, *Propriétaire.*
Le Comte Regnaud de S.-Jean-d'Angely (G. ✻) (G. ✻), *Ministre d'Etat.*
Richard d'Aubigny, *l'un des Administrateurs-généraux des hospices.*
Sageret, *Cultivateur.*
Le Comte Saint-Martin de la Motte (C. ✻), *Sénateur.*
Silvestre, *Membre de l'Institut.*
Tessier ✻, *Membre de l'Institut.*
Thouin (André) ✻, *Membre de l'Inst.*
Le Comte de Tustal (C. ✻), *Sénateur.*
Vilmorin, *Cultivateur pépiniériste.*
Yvart, *Cultivateur.*

Membres-Associés, Messieurs,

Le Comte Bergon (O. ✻), *Conseiller d'Etat* à vie, *Directeur-général de l'Administration des Forêts.*
Cadet de Vaux, *Membre de plusieurs Sociétés savantes.*
Chabert ✻, *Directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort.*
Chaptal Comte de Chanteloup (G. ✻) (G. ✻), *Sénateur, Membre de l'Inst.*
Le Baron Coquebert de Montbret ✻, *Maître des requêtes.*
Cotte, *Correspondant de l'Institut.*
Cournol, *avocat, Propriétaire.*
Decandolle, *Professeur à la faculté de médecine de Montpellier.*
Delpierre ✻, *Président de la Cour des Comptes.*
Desfontaines ✻. *Membre de l'Institut.*
Desmarets, *Membre de l'Institut.*
Le Baron Echassériaux aîné ✻.
Gondoin ✻, *Membre de l'Institut.*

Membres-Associés, Messieurs,

Le Comte Grégoire (C. ✻), *Sénateur, Membre de l'Institut.*
Le Baron Lescalier (C. ✻), *Consul général aux Etats-Unis.*
Le Comte de Liancourt, *Propriétaire.*
Mathieu.
Neuvry, *Propriétaire.*
Poulain-Grandprey.
Réveillère-Lépeaux, *Propriétaire.*
Le Baron Rougier-la-Bergerie ✻.
Tenon ✻. *Membre de l'Institut.*
Thouin (Jean), *Jardinier en chef au Muséum d'histoire naturelle.*
Le Ch. Vauquelin ✻, *Membre de l'Institut.*

Associés étrangers, Messieurs,

Beckmann, *Professeur d'Economie rurale à Gottingue.*
Correa de Serra, *Homme de Lettres à Lisbonne.*
Le Baron d'Edelecrantz, *à Stockholm.*
Hartig, *Conseiller supérieur des Forêts, à Stuttgard.*
Jefferson, *ex-Présid. des Etats-Unis.*
Marshall, *à Londres.*
Le Comte de Rumford, *à Munich.*
Thaer, *Propriétaire à Zelle, pays d'Hanovre.*
Wiborg, *Professeur d'art Vétérinaire, à Copenhague.*
Young (Arthur), *Secrétaire du bureau d'agriculture, à Londres*
S. A. Em. le Prince-Primat de la Confédération du Rhin.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS,

Séante à la Préfecture du Département de la Seine.

Cette chambre, créée par Arrêté du 6 Ventôse an 11, est composée de quinze Membres, et présidée par le Préfet de la Seine.

Elle est chargée de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce ; de faire connoître les causes qui en arrêtent les progrès ; d'indiquer les ressources qu'on peut se procurer ; de surveiller les travaux publics relatifs au commerce, tels, par exemple, que la navigation, et l'exécution des Lois et Arrêtés concernant la contrebande.

La Chambre se renouvelle par tiers tous les ans.

Ses jours d'assemblée ordinaires sont fixés au Mercredi de chaque Semaine.

Membres composant la Chambre, Messieurs,

Le Baron *Chabrol de Volvic* ✻, *Maître des Requêtes, Préfet du département de la Seine*, Président perpétuel.
Barthélemy, rue du Mont-Blanc, n. 43.
Bertin Devaux, rue Saint-Joseph.
Charmet, rue Blanche-de-Castille, n. 64.
Chevals, rue de Grammont, n. 19.
Le Baron *J.-Ch. Davillier*, rue Basse du Rempart, n. 16.
François Delessert, rue Coq-Héron, n. 3.
Desneux, rue Saint-Antoine, n. 177.
Le Baron *Hottinguer*, *Vice-Président*, rue du Sentier, n. 20.

Lafite, rue Cérutti.
Martin fils d'André, rue du Faubourg Poissonnière, n. 5.
Martin Puech, rue de Richelieu, n. 92.
Périer (Scipion), rue Neuve-du-Luxembourg, n. 27.
Roman, boulevart Poissonnière, n. 15.
Ternaux ❄, place des Victoires, n. 3.
Vital Roux ❄. *Secrétaire*, rue Helvétius, n. 16.

Secrétariat de la Chambre, à la Préfecture.

M. *Ch. Brunet*, rue du Gros-Chenet, n. 25.

Le bureau est ouvert tous les jours, de 2 à 4 heures.

SOUS-PRÉFECTURES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissement de Saint-Denis (1).

M. Du Bos ❄, *Sous-Préfet*, à Saint-Denis.
M. Savouré, *Secrétaire*, à Saint-Denis.

Les chefs-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont : Nanterre, Neuilly, Pantin, Saint-Denis.

Conseil d'Arrondissement, Messieurs,

Tripier, *Propriétaire*, à Charonne.
Legendre-Dousembray, *Propriétaire*, à Génévilliers.
Benoit Gabriel, *Propriétaire*, à Saint-Denis.
Cretté, *Propriétaire*, à Dugny.
Francottay, père, *Propriétaire*, à Aubervilliers.
Béville, *Notaire*, à Saint-Denis.
Delabordère, *ex-Maire*, à Neuilly.
Lanneau, *Homme de loi*, à Saint-Denis.
Imbert, *Propriétaire*, à Pierrefitte.
Fournier, *Propriétaire*, à Pantin.
. . . .

Arrondissement de Sceaux.

M. Houdeyer, *Sous-Préfet*, à Sceaux.
M. Séjeaü, *Secrétaire*, à Sceaux.

Les chefs-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont : Charenton, Sceaux, Vincennes, Villejuif.

Conseil d'Arrondissement, Messieurs,

Buran L., *Propriétaire et Maire*, à Charenton-St.-Maurice.
Coigné, *Architecte*, à Vanvres.
Cury, *Propriétaire*, à Nogent-sur-Marne.
Defresne, *Pepiniériste*, à Vitry.
Desau[illegible], *Libraire*, à Châtillon.

[illegible] ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures du soir ; et ceux de l'arrondissement de Sceaux, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

Dubreuil,

Dubreuil, *Propriétaire*, à Montrouge.
Dunepart, *Propriétaire*, à Vaugirard.
Girardot, *Propriétaire*, à Villemomble.
Laveaux, *Homme de lettres et Propriétaire*, aux Carrières de Charenton.
Lecoupt, *Marchand de bois et Négociant*, *Secrétaire du Conseil*, à Charenton-le-Pont.
Muiron, *Propriétaire*, *Président du Conseil*, à Sceaux.

ARRONDISSEMENS COMMUNAUX ET MAIRIES DE LA VILLE DE PARIS.

Paris étant le chef-lieu du département, le Préfet du département y remplit les fonctions de Sous-Préfet d'administration communale.

La commune de Paris est divisée en douze cantons ou justices de paix ; ils ont chacun un maire et deux adjoints, qui sont chargés de la partie administrative et des fonctions relatives à l'état civil (1).

Ces douze mairies se partagent en quatre arrondissemens, qui ont chacun une collége électoral : le premier arrondissement est composé des trois premières mairies ; le deuxième, des quatrième, cinquième et sixième mairies ; le troisième, des septième, huitième et neuvième mairies ; et le quatrième ; des dixième, onzième et douzième mairies.

Premier Arrondissement, rue du faubourg Saint-Honoré, n. 14.

Composé des quartiers des Tuileries, des Champs-Elysées, de la Place-Vendôme et du Roule.

Maire.

M. le Chev. Lecordier (O. ✻), rue Saint-Honoré, n. 327.

M. Roze, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 13, } *Adjoints.*
M. Renou, *Notaire*, rue Saint-Honoré, n. 317, }

M. Vasseur, *Chef des Bureaux*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 14.
M. Vidoine, *Chef du Bureau de l'état civil*, rue du Doyenné, n. 8.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes nationales, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

Deuxième Arrondissement, hôtel Mondragon, rue d'Antin, n. 3.

Composé des quartiers Feydeau, de la Chaussée-d'Antin, du Palais-Royal et du faubourg Montmartre.

Maire.

M. le Chevalier Denis-André Rouen (O. ✻), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 87.

M. Louis Picard, rue Thérèse, n. 2, } *Adjoints.*
M. Jean-Louis Boilleau, *Notaire*, rue de Richelieu, n. 45, }

M. Moriceau, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.
M. Duclos, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue Gaillon, n. 7.

---

(1) Les publications, pour parvenir à la célébration de mariage, n'ont lieu que les dimanches, dans le lieu et à l'heure des séances municipales. Les mariages ne peuvent se célébrer que trois jours après la seconde publication.

Le *Maire* ou un *Adjoint* donne audience tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois heures de relevée; les séances municipales ont lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de deux à quatre heures.

Troisième Arrondissement, aux Petits-Pères, près la place des Victoires;

Composé des quartiers du faubourg Poissonnière, Montmartre, St.-Eustache et du Mail.

Maire.

M. le Chevalier Rousseau ☼, rue des Jeûneurs, n. 9.

M. Alex.-César Crétté, rue des Jeûneurs, n. 10, } *Adjoints.*
M. Ange-Hermenegilde-Victorin de Mautort, r. St-Honoré, n. 343. }

M. Jean-Nicolas Chartier, *Chef des Bureaux*, maison des Petits-Pères.

M. Pierre-Paul Renaudin, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue du Faubourg Montmartre, n. 4.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois. Les bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, les jours de dimanches et fêtes exceptés. Le bureau de l'état civil tient les jours de dimanches et de fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier du Guet, n. 14;

Composé des quartiers Saint-Honoré, du Louvre, des Marchés et de la Banque de France.

Maire.

M. Pierre-Bonaventure Lelong ☼, rue du Roule, n. 13.

M. Pierre-Jean Brochant, r. des Fossés-S.-Germ.-l'Auxerrois, n. 29, } *Adjoints.*
M. Jean-Nicolas Barbier, rue des Bourdonnois, n. 21, }

M. Etienne-Louis Cellier, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.

M. Jean-Baptiste Angot, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue St.-Denis, près l'Apport Paris.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis midi jusqu'à trois heures. Les bureaux sont ouverts tous les jours à neuf heures du matin: ceux de l'état civil, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir.

On trouvera tous les jours M. Cellier, *Chef des Bureaux*, à la Mairie; il donnera réponse sur les objets qui ne peuvent souffrir de retard.

Cinquième Arrondissement, rue Grange-aux-Belles, n. 2;

Composé des quartiers de Bonne-Nouvelle, Montorgueil, du faubourg St.-Denis et de la porte St.-Martin.

Maire.

M. Péan de Saint-Gilles ☼, *Membre du Collége électoral du département de la Seine*, place des Vosges, n. 6.

M. François Mauvage, rue Sainte-Avoye, n. 60, } *Adjoints.*
M. Olry Worms de Romilly, rue de Bondy, n. 44, }

M. Maigrot, *Chef des Bureaux*, rue de Bondy, n. 26.

M. Claude Auberon, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue Beauregard, n. 43.

Les séances de la Mairie se tiennent de onze à trois heures.

Les Bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil tient les jours de fêtes et dimanches, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

Sixième Arrondissement, abbaye Saint-Martin-des-Champs, rue Saint-Martin, nos. 208 *et* 210.

Composé des quartiers des Lombards, de Saint-Martin-des-Champs, du Temple et de la Porte Saint-Denis.

Maire.

M. le Chevalier Bricogne ❋, rue Sainte-Avoye, n. 14.

M. Goulet, rue Quincampoix, n. 11,
M. Solle, rue Sainte-Apolline, n. 8, } *Adjoints.*

M. Gallet, *Chef des Bureaux*, rue Saint-Martin, près la Mairie.

M. Play, *premier Commis de l'Etat civil*, rue des Bernardins, n. 28.

Le *Maire* ou un des *Adjoints* donne audience tous les jours, depuis onze heures jusqu'à deux.

Septième Arrondissement, hôtel S.-Aignan, rue Ste.-Avoye, n. 57;

Composé des quartiers Sainte-Avoye, du Mont-de-Piété, du Marché Saint-Jean et des Arcis.

Maire.

M. le Chevalier Doulcet d'Egligny ❋, *Membre du Collége électoral du département de la Seine*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 23.

M. Hémar-de-Sevran, rue de Paradis, n. 10,
M. Boulard, fils, *Notaire*, rue des Petits-Augustins, n. 21, } *Adjoints.*

M. Lambin, *Chef des Bureaux*, rue des Billettes, n. 7.

M. Gouniou, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue des Blanc-Manteaux, n. 13.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre, excepté les dimanches et fêtes.

Huitième Arrondissement, place des Vosges, n. 14;

Composé des quartiers des Quinze-Vingts, du Marais, de Popincourt et du faubourg Saint-Antoine.

Maire.

M. Bénard, Chev. de Moussignières ❋, *Membre du collége électoral du département de la Seine*, rue de Montreuil, n. 35.

M. Villemsens, rue de la Verrerie, n. 55,
M. Delarue, Boulevart Saint-Antoine, n. 2, } *Adjoints.*

M. Pillas, *Chef des Bureaux*, Boulevart Saint-Antoine, n. 85.

M. Bertin aîné, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, r. des Petites-Ecuries, n. 8.

Le *Maire* ou un *Adjoint* donne audience tous les jours, depuis midi jusqu'à trois heures.

Neuvième Arrondissement, Maison d'Aumont, rue de Jouy, n. 9;

Composé des quartiers de l'Isle-St.-Louis, de l'Hôtel-de-Ville, de la Cité et de l'Arsenal.

Maire.

M. Moreau ❊, rue Saint-Antoine, n. 177.

M. Denise, rue Saint-Antoine, n. 76, } *Adjoints.*
M. Huet, rue du Sentier, n. 22, }

M. Bellicard, *Chef des Bureaux*, rue Montmartre, n. 3

M. Lorthioir, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, parvis Notre-Dame, n. 22.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, à midi.

Dixième Arrondissement, rue de Verneuil, n. 13, vis-à-vis la rue Sainte-Marie;

Composé des quartiers du faubourg St.-Germain, de la Monnoie, de St.-Thomas-d'Aquin et des Invalides.

Maire.

M. Piault (O. ❊), rue de Lille, n. 30.

M. Desmaisons, rue de Lille, n. 81, } *Adjoints.*
M. Monnaye, rue de l'Université, n. 31. }

M. Fontanier, *Chef des Bureaux*, rue de Verneuil, n. 13.

Les Bureaux sont ouverts à neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée; les dimanches, pour les déclarations de naissances et de décès, depuis neuf heures jusqu'à midi, heure à laquelle sont faites les publications de mariage.

La Mairie a établi un bureau de consultations gratuites pour les malades indigens de l'arrondissement; il tient ses séances tous les jeudis, depuis midi jusqu'à trois heures, à la Mairie.

Onzième Arrondissement, rue du Vieux-Colombier, n. 29, près le Carrefour de la Croix-Rouge;

Composé des quartiers de la Sorbonne, du Luxembourg, de l'Ecole de Médecine et du Palais de Justice.

Maire.

M. Jean-Philippe-Gaspard Camet de la Bonnardière ❊, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.

M. Alexandre-Nicolas Lemoine, rue Galande, n. 45, } *Adjoints.*
M. Alexandre-Henri-Nicolas Roëttiers de Montaleau, rue du Four, S.-Germain, n. 47, }

M. Ant.-Ferd. Gastebois, *Chef des Bureaux*, r. du Vieux-Colombier, n. 29.

M. Jacques-François Menand, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue de la Harpe, n. 81.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures du soir, excepté les dimanches et les fêtes publiques.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours à neuf heures du matin

On trouve tous les jours, à la Mairie, M. Gastebois, *Chef des Bureaux*, qui est chargé de donner réponse sur les objets d'urgente expédition.

Douzième Arrondissement, rue Saint-Jacques, n. 262;

Composé des quartiers Saint-Jacques, du Jardin-des-Plantes, Saint-Marcel et de l'Observatoire.

Maire.

M. Molinier-Montplanqua ❊, rue de la Verrerie, n. 36.

M. Joseph Salleron, rue Neuve-Sainte-Geneviève, n. 23, } *Adjoints.*
M. Poulin, rue de la Vieille-Estrapade, n. 9, }

M. Delaunoy, *Chef des Bureaux*, rue N.-S.-Etienne, n. 3, div. des Plantes.

M. Guise, *Chef du Bureau de l'État civil*, rue Saint-Jacques, n. 262, à la Mairie.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours depuis onze heures jusqu'à deux.

MAIRES DES ARRONDISSEMENS DE SAINT-DENIS ET DE SCEAUX.

Arrondissement de Saint-Denis.

Messieurs,	Communes.	*Messieurs*,	Communes.
Breidt.	*Asnieres.*	Manet.	*Genevilliers.*
Demars (Nic.)	*Aubervilliers.*	Labbaye. . . .	*Isle-St.-Denis* (l').
La Croisade. . .	*Auteuil.*	Finot.	*Montmartre.*
Baudon d'Issoncourt. . . .	*Bagnolet.*	Gillet.	*Nanterre.*
Levert. . . .	*Belleville.*	Delabordere. .	*Neuilly.*
Mongrolle . . .	*Bobigny.*	Cottereau. . . .	*Noisy.*
Frémin.	*Bondy.*	Goreau l'aîné. .	*Pantin.*
Vauthier. . . .	*Boulogne.*	Amavet. . . .	*Passy.*
Mitton.	*Bourget* (le).	Defaucompret . .	*Pierrefitte.*
Boucry. . . .	*Chapelle* (la).	Hardi.	*Prés Saint-Gervais.*
Renouard. . . .	*Charonne.*	Saulnier.	*Puteaux.*
Paillé. . . .	*Clichy.*	Cardon.	*Romainville.*
Bracquemart. .	*Colombes.*	Descemet. . . .	*Saint-Denis.*
Lefricque. . . .	*Courbevoie.*	Poirier.	*Saint-Ouen.*
Leboüe.	*Courneuve* (la).	Garde.	*Stains.*
Delasseux. . .	*Draney.*	Bidard.	*Surènes.*
Rossignol. . . .	*Dugny.*	Bordier.	*Villetaneuse.*
Julien	*Epinay.*	Hoüy.	*Villette* (la).

Arrondissement de Sceaux.

Chandoisel. . .	*Antony.*	Luisette.	*Ivry.*
Mattier.	*Arcueil.*	Pinson.	*La Branche du Pont St.-Maur.*
Bancelin. . . .	*Bagneux.*		
De Chabons. . .	*Bercy.*	Boudet.	*Lay.*
N. Coindre. . .	*Bonneuil.*	Le Chev. Dodun	*Maisons.*
Lavisé.	*Bourg-la-Reine.*	Mériel.	*Montreuil.*
Lewziski. . . .	*Brie-sur-Marne.*	Dubreüil. . . .	*Montrouge.*
Lesterne. . . .	*Champigny.*	Loubet.	*Nogent-sur-Marne.*
Cabouet.	*Charenton-le-Pont.*	Chévetel. . . .	*Orly.*
Finot.	*Charenton S. Maur.*	Cagniet	*Plessis-Piquet* (le).
Moüette.	*Chatenay.*	Denanteuil. . .	*Rosny.*
Pluchet.	*Châtillon.*	Frottiée.	*Rungis.*
Moinery.	*Chevilly.*	Montzaigle. . .	*Saint-Mandé.*
Duchef de la Ville. . . .	*Choisy-sur-Seine.*	Caylus.	*Saint-Maur.*
		Lavit de Clauzel.	*Sceaux.*
Corby.	*Clamart.*	Pierre.	*Thiais.*
Fiot.	*Creteil.*	Duval.	*Vanvres.*
Ledru.	*Fontenay aux Roses*	Dunepart. . . .	*Vaugirard.*
Bontems.	*Fontenay-sous Bois*	Barre.	*Villejuif.*
Chailloux. . . .	*Fresnes.*	Girardot. . . .	*Villemonble.*
Rocoderc. . . .	*Gentilly.*	Champfort. . .	*Vincennes.*
Baron.	*Issy.*	Julienne. . . .	*Vitry.*

SECTION III.

PRÉFECTURE DE POLICE.

Quai des Orfèvres, près le Palais de Justice.

M. le Baron PASQUIER (O. ❋) (C. ❋), *Conseiller d'Etat,* Préfet.

M. Piis ❋, *Secrétaire général de la Préfecture.*

La Préfecture de Police a été instituée par la loi du 28 pluviôse an 8, (art. 16).

Les attributions du Préfet de police ont été fixées par les arrêtés des 12 messidor an 8, et 3 brumaire an 9, par la décision du Ministre de la Police générale, en date du 25 fructidor an 9, par la loi du 22 germinal an 11, par l'article 6 de l'arrêté du Gouvernement du premier messidor suivant, et maintenus par le décret impérial du 21 messidor an 12.

Son autorité s'étend sur tout le département de la Seine, et sur les communes de Saint-Cloud, Meudon et Sèvres du département de Seine-et-Oise; il a aussi la police du marché de Poissy du même département.

Il exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate des Ministres, et il correspond directement avec eux pour les objets qui dépendent de leurs départemens respectifs.

Il est, en outre, chargé du quatrième arrondissement de la Police générale de l'Empire, et tient en cette qualité ses audiences tous les lundis, depuis midi jusqu'à deux heures, à l'hôtel de la Préfecture de Police.

Il est membre né du Conseil général d'Administration des Hospices et du Conseil d'Administration du Mont-de-Piété. Il préside le tirage de la Loterie Impériale.

Auditeurs au Conseil d'Etat. Voyez, *à la suite du Conseil d'Etat.*

Conseil de Préfecture.

Conformément à l'art. 2 de l'arrêté du 6 messidor an 10, le Conseil de préfecture du département de la Seine, présidé par le Préfet de Police, connoît dans une séance qui a lieu le vendredi de chaque semaine, de toutes les affaires contentieuses administratives qui sont dans les attributions du Préfet de Police, d'après les règlemens du 12 messidor an 8 et autres postérieurs, et les dispositions de la loi du 29 floréal an 10.

Pour les Membres du Conseil de Préfecture. *Voyez* p. 771.

SOUS-PRÉFECTURES.

Pour les Sous-Préfets de Saint Denis et de Sceaux. *Voyez* page 784.

Approvisionnement de Paris en combustibles.

M. Magin, aîné, *Commissaire général.*

Conseil de salubrité.

M. Parmentier ✱, *Membre de l'Institut.*
M. Deyeux, *Membre de l'Institut.*
M. Huzard, *Membre de l'Institut.*
M. Leroux (J.-J.), *Doyen de la Faculté de Médecine.*
M. le Chevalier Cadet Gassicourt, *Pharmacien ordinaire de S. M.*
M. Dupuytren, *Chirurgien en chef-adjoint à l'Hôtel-Dieu, Inspecteur-général de l'Université.*
M. Parizet, D. M. P.
M. Petit, D. M. P.

M. Bacoffé, fils, *Pharmacien, chargé spécialement de la confection des boîtes fumigatoires*, rue. . . . .

Conseil Particulier de la Préfecture.

M. Jullienne, *Avocat au Conseil*, cloître Notre-Dame, n. 18.

Notaire de la Préfecture.

M. Chevrier, *rue Vivienne, n.* 20.

Avoué de la Préfecture.

M. Thierriet, fils, *rue de la Monnaie*, *n.* 10.

Commissaire priseur.

M. Commendeur, fils, *rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.*
M. Simonard, *Adjoint*, rue des Vieux-Augustins, n. 69.

Imprimeur.

M. Lottin, *Cour du Palais*, *n.* 1.

Médecin et Chirurgiens.

M. Roussille de Champseru.
M. Renoult (O. ✱). M. Tobie-Barras.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

Division du Secrétariat général.

M. Bauve, *Chef de division.*

Il travaille avec les chefs, et suit auprès d'eux tous les détails de l'administration.

Il est, en outre, chargé de la révision de tous les travaux relatifs aux parties administratives, économiques et materielles.

Premier Bureau.

M. Lafargue, *Chef.*

Ordre général; enregistrement des dépêches; leur renvoi dans les divisions.

Le contre-seing et le départ de la correspondance.

L'enregistrement et le dépôt des ordonnances et arrêtés du Préfet; leur envoi aux autorités constituées et aux fonctionnaires publics, agens et préposés de la Préfecture; le recueil des procès-verbaux de publication des ordonnances et réglemens de Police.

La correspondance générale, l'expédition des affaires mixtes et de celles qui n'ont point de département fixe.

Les sociétés anonymes, les bureaux d'agence et d'affaires, les établissemens

particuliers de bienfaisance, les sociétés maternelle et philanthropique, la surveillance du bureau des nourrices.

Les fêtes et cérémonies publiques.

Le dépôt des décrets impériaux manuscrits et des décisions générales des Ministres.

La convocation du Conseil de Préfecture, l'enregistrement et le dépôt des décisions de ce Conseil.

Le rapport général et journalier de l'état de l'approvisionnement et des évènemens qui intéressent la sûreté publique.

La réception des déclarations faites directement à la Préfecture; les certificats de résidence, les actes de notoriété, les légalisations de signature des fonctionnaires publics et agens en chef, les demandes de place, le personnel des employés, agens et préposés; les prestations de serment, la traduction des pièces écrites en langues étrangères.

La confection des baux, marchés, adjudications et cautionnemens, l'acceptation des nantissemens fournis en meubles incorporels, la tenue du registre des actes sujets à l'enregistrement et le paiement de ce droit.

Les pensions des employés.

Deuxième Bureau.

M. Juhel, *Chef.*

La comptabilité et le contentieux des dépenses administratives: la liquidation des comptes et mémoires y relatifs; l'expédition et la délivrance des ordonnances et mandats de paiement, tant sur le Trésor impérial que sur la caisse municipale et celle de la Préfecture, pour l'emploi des fonds généraux et communaux affectés aux dépenses de l'administration; le contrôle de la caisse; la formation du budjet, celle du compte annuel; l'examen des comptes de toutes les caisses dépendantes de la Préfecture ou placées sous sa surveillance; la comptabilité relative aux perceptions qui s'opèrent au profit de la ville de Paris par les préposés de la Préfecture; l'apurement des comptes des boulangers; l'entretien et les réparations de l'hôtel: la surveillance du mobilier.

Troisième Bureau.

M. Lemaire, *Archiviste.*

La garde des pièces relatives aux affaires terminées, la réception, l'enregistrement, la conservation et remise des pièces à conviction et des effets saisis ou trouvés, la comptabilité des impressions et des fournitures de bureau.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Boucheseiche, *Chef de division.*

Il est chargé spécialement de la surveillance de la Maison du Refuge, dite de Saint-Michel, et de tout ce qui peut être relatif aux affaires secrètes des familles.

Premier Bureau.

M. Chabouillé, *Chef.*

Les affaires politiques, les émigrés et amnistiés.

L'exécution du décret impérial du 21 messidor an 12, en ce qui concerne la correspondance et l'instruction des affaires relatives au quatrième arrondissement de la police générale de l'Empire. Les attroupemens, les réunions tumultueuses et menaçant la tranquillité publique; les coalitions d'ouvriers; les conscrits et déserteurs; les prisonniers de guerre évadés, les marins.

Le port d'armes pour la chasse; les armes défendues; les permissions pour

le tir ou l'essai des armes à feu ; les poudres et salpêtres ; les marchandises prohibées, la fraude.

Deuxième Bureau.

M. Léger, *Chef.*

La délivrance des passeports à l'étranger ; les passeports pour voyager de Paris dans l'intérieur de l'Empire, le *visa* des passeports des voyageurs, le *visa* des permissions ou congés accordés aux militaires et marins qui veulent résider ou séjourner à Paris, le *visa* des cartes délivrées aux élèves de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole impériale d'Alfort et autres, les permis de séjour ; les cartes de sûreté et d'hospitalité.

Troisième Bureau.

M. Boucher, *Chef.*

L'exécution des lois relatives aux cultes, la surveillance de l'état civil, les suicides, les morts accidentelles, les enfans morts-nés, les cimetières, les sépultures particulières, les inhumations, les exhumations.

L'imprimerie, la librairie, les journaux et pamphlets, les affiches et afficheurs, les colporteurs, les écrivains publics, les contraventions aux lois relatives au timbre et aux loteries.

Les théâtres, bals, concerts, feux d'artifice, l'exposition publique d'objets de curiosité, les sociétés et réunions, les peintures et gravures, les maisons de jeu, les billards publics, les maisons de débauche, les femmes publiques, et les commissionnaires près les théâtres.

Les travestissemens et déguisemens, les chanteurs, les baladins et saltimbanques.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Henry, *Chef de division.*

Premier Bureau.

Ce bureau est immédiatement dirigé par le Chef de Division.

Les vols et assassinats, les incendies à dessein prémédité, les fausses monnoies, les rogneurs et altérateurs de monnoies, la surveillance de la garantie des matières d'or et d'argent, les laminoirs, moutons, presses, balanciers et coupoirs ; les faussaires, les hôtels garnis et les logeurs, le mont-de-piété, les commissionnaires du mont-de-Piété, les brocanteurs, les encans, les salles de vente, les insensés, les furieux, la mendicité, les vagabonds, les gens sans aveu, les évadés des prisons et des fers, les libérés des fers, les porte-falots, le recueil des renseignemens relatifs aux individus dénoncés, arrêtés et jugés, les domestiques, les commissionnaires stationnant sur la voie publique.

Deuxième Bureau.

M. Limodin. } *Commissaires-Interrogateurs.*
M. Bertaux.

Les interrogatoires et le renvoi des prévenus devant les substituts du Procureur général impérial, l'envoi des enrôlés aux dépôts coloniaux.

Troisième Bureau.

M. Parisot, *Chef.*
M. Hounein, *Inspecteur général des prisons.*
M. David, *Adjoint.*

La police des prisons, maisons d'arrêt, de justice, de force, de correction,

de détention et de répression : l'envoi des mendians au dépôt de mendicité du département de la Seine, établi à Villers-Cotterets ; la délivrance des permissions de communiquer avec les détenus ; le classement des prisonniers, selon la nature des condamnations prononcées contre eux ; les transfèremens ; les extractions ; le départ des chaînes ; la recherche des individus détenus dans les prisons, et qui sont dans l'âge de la conscription ; leur envoi devant l'autorité à laquelle il appartient de vérifier leur situation conscriptionnelle ; les mises en liberté ; la surveillance des maisons où sont placés les enfans dont M. le président du tribunal de première instance autorise la réclusion par voie de correction paternelle ; celle des maisons de santé et pensions bourgeoises ; l'envoi aux Hospices des enfans abandonnés ou égarés ; les recherches qui ont pour objet de découvrir leurs familles ; l'envoi dans les hospices et maisons de traitement, des personnes atteintes d'aliénation mentale ; les relations que leur état nécessite avec les autorités civiles et judiciaires ; les vérifications qui tendent à faciliter le recouvrement des amendes et frais dus au domaine en matières civiles, criminelles ou de police correctionnelle, par suite d'arrêts ou jugemens rendus, soit à Paris, soit dans les départemens, contre des individus ayant leur domicile dans la capitale ; l'envoi au directeur de l'enregistrement, des certificats attestatifs de la solvabilité ou de l'état de carence des redevables.

TROISIÈME DIVISION.

Partie Administrative, Economique et Matérielle.

M. Chicou, *Chef de division.*

Premier Bureau.

M. Farmond, *Chef.*

M. Bralle, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé des travaux hydrauliques de la ville de Paris.*

Le service de l'illumination, le balayage, le nettoiement, les voiries à boue, les égoûts, les décharges publiques, la voirie de Montfaucon, les aqueducs, les puits, les fontaines, les pompes à feu et autres, les porteurs d'eau, l'arrosement, le ramonage, les ramoneurs, le corps des Sapeurs-Pompiers, les incendies, les magasins des pompes, réservoirs, tonneaux et seaux à incendie, machines et ustensiles en dépendant, l'entretien des brancards destinés au transport des blessés ou des malades.

Les amphithéâtres et salles de dissection, les ateliers, manufactures, laboratoires et autres établissemens qui intéressent la salubrité.

L'exécution de la loi relative aux manufactures, arts et métiers et à la police des ouvriers, les bureaux de placement et les livrets, les sociétés de prévoyance et de secours mutuel.

L'école de pharmacie, les pharmaciens, les élèves en pharmacie, les droguistes et épiciers ; les herboristes, les officiers de santé ; les sage-femmes, les remèdes secrets, la destruction des médicamens gâtés, corrompus ou nuisibles.

La propagation de la vaccine et les maladies épidémiques.

La recherche, l'abattage et l'écarissage des chevaux morveux et autres animaux attaqués de maladies contagieuses, les fosses vétérinaires et les écarrisseurs.

Les messageries et autres voitures publiques ; les carrosses de place ; les cabriolets ; les charrettes et haquets ; les cochers, postillons, charretiers, porteurs de chaises et porte-faix ; les étalages mobiles.

Entreprise de l'Illumination.

M. Vincent, *Entrepreneur.*

Le Bureau est Cour des Petites-Ecuries, faubourg Saint-Denis.

Entreprise du Nettoiement et de l'Arrosement.

M. Boursault, *Entrepreneur.*

Le Bureau est rue Blanche, Chaussée d'Antin, n. 20.

M. Parton, *Inspecteur général des deux services*, quai d'Anjou, isle Saint-Louis, n. 25.

Deuxième Bureau.

M. Porcher, *Chef.*

M. Magin, jeune, *Inspecteur général de la navigation et des ports, chargé de la surveillance de l'approvisionnement en combustibles.*

M. Monthulé, *Inspecteur général adjoint.*

M. Besche, *Inspecteur* (extra muros), à S.-Denis.

M. Margana, *Commissaire des halles et marchés.*

M. Pitra, *Contrôleur général du recensement et du mesurage des bois et charbons.*

M. Defesigny, *Contrôleur ambulant.*

M. Cheville, *Contrôleur de la halle aux grains et farines.*

M. Recodere, *Inspecteur de la rivière de Bièvre*, à Gentilly.

M. Tobie, *Commissaire de la Bourse.*

Les halles et marchés, ports et places de vente, les magasins de fourrage, la caisse de la volaille et du gibier, celle de la marée.

La surveillance des marches de Sceaux et de Poissy, les épizooties, les échaudoirs, fondoirs et étaux, les vacheries, les etables à porcs, les établissemens de charcuterie, les bouchers, les charcutiers, les chandeliers, les tanneurs et hongroyeurs.

Le dépôt de garantie des boulangers, les établissemens de boulangerie et de pâtisserie, les boulangers, les pâtissiers.

La tenue des mercuriales.

La surveillance des vases et ustensiles de cuivre, la saisie et destruction des comestibles et des boissons gâtés, corrompus ou nuisibles.

La bourse, les agens de change et courtiers du commerce.

L'exécution des lois concernant l'uniformité des poids et mesures, les pesage, mesurage et jaugeage publics sur les halles, marchés, ports et chantiers, et la surveillance des bureaux établis pour la perception du droit.

Les rivières de Seine, Marne, Bièvre, Croult et Rouillon, le garage des bateaux, les debordemens et débâcles, les établissemens sur la rivière et les ports, les secours aux noyés et le placement des boîtes fumigatoires, la morgue.

Les mesures d urgence pour assurer l'approvisionnement en combustibles.

Les chantiers et les dépôts de charbons.

Les ouvriers des halles et des ports.

Bureau de l'inscription des Ouvriers.

M. Masson, *Commissaire de police.*

Ce Bureau est à la Halle aux Draps.

Syndics des bouchers.

M. Aubé, *Syndic.*

M. Didier, M. Gervais, M. Crouslé (Ch.) } *Adjoints.*
M. Leprompt, M. Hardi, M. Bourquin, }

M. Feugueur, *Doyen des bouchers.*

Leur Bureau est à la Halle aux Veaux, quartier du Jardin des Plantes.

Syndics des boulangers.

M. Ferret. M. Dubail. M. Paigné. M. Langlois.

Leur Bureau est au magasin Sainte-Elisabeth, rue du Temple.

Délégués des Charcutiers.

M. Derondelle. M. Etienne. M. Vannier.

Leur Bureau est rue des Cinq-Diamans, n. 10.

Délégués des Limonadiers.

M. Harger. M. Robert. M. Barbier.

Délégués des Traiteurs et Restaurateurs, Rôtisseurs et Pâtissiers.

M. Dubertret. M. Trianon. M. Millet. M. Legacque.
M. Dangé. M. Leredde. M. Vacossin.

Délégués des Charpentiers.

M. Girardin. M. Leclerc. M. Quantinet.

Délégués des Entrepreneurs de maçonnerie.

M. Delarbre. M. Moreau. M. Armand.

Ce Bureau et le précédent sont rue de la Mortellerie, n. 151.

Délégués des Joailliers.

M. Devoix. M. Nitot. M. Lazare.

M. Le Comte, } *Suppléans.*
M. Richard, }

Leur Bureau est rue du Roule, n. 3.

Délégués des Loueurs de voitures.

M. Lelong. }
M. Rousey, } *Délégués des Loueurs de carrosses.*
M. Simon, }

M. Deher, } *Délégués des Loueurs de cabriolets.*
M. Roger, }

Leur Bureau est cour de la Sainte-Chapelle, près le Palais de Justice.

Délégués du Commerce des vins.

M. Lebas, aîné. M. Haro. M. Benoît.
M. Renet. M. Grenet-Guilbert. M. Buzenet.
M. Desbœufs. M. Boudaille.

Leur Bureau est rue de la Poterie, n. 7.

Délégués des Brasseurs.

M. Bouillerot-St-Ange. M. Rousselle. M. François.

Délégué et Adjoints des Marchands Chapeliers.

M. Boutrais, *Délégué.*

M. Derouge, }
M. Hubert, } *Adjoints.*
M. Million, }

M. Huault, *Doyen d'âge.*

Délégués des Epiciers.

M. Gabillot. M. Boucher. M. Parquin.
M. Buelle. M. Chevalier.

Leur Bureau est place du Chevalier-du-Guet, n°. 3.

Bureau de vérification des poids et mesures.

M. Saint-Germain, *Chef vérificateur.*

Ce Bureau est rue Saint-Louis, près la Préfecture de Police.

Inspecteurs des poids et mesures.

M. Descoings, } *pour Paris.*
M. Desessarts, }
M. Delamotte, *pour les Communes rurales.*

QUATRIÈME DIVISION.

Bâtimens et petite Voirie.

M. Happe, *Architecte de la Préfecture, Commissaire de la petite Voirie, Chef de la Division.*

M. Lavalade, *Chef de bureau.*

Architectes-Inspecteurs des Bâtimens, de la petite Voirie et des Carrières.

M. Croissant, M. Chabouillé, M. Mathieu,
M. Coquelet, M. Sandrié, M. Chevalier,

M. Faure de la Perouse, *Sous-Inspecteur des Carrières.*

La petite voirie et la délivrance des permissions y relatives.

La réparation ou démolition des bâtimens ou partie des bâtimens qui menacent ruine.

La surveillance des démolitions en général et les mesures à prendre en pareil cas.

Les malfaçons et vices de constructions qui compromettent la sûreté publique et individuelle, ou qui peuvent occasionner des incendies.

La surveillance de la construction, entretien et vidange des fosses d'aisances.

Les gouttières saillantes; les caisses, pots à fleurs et autres objets exposés sur les toits ou sur les croisées, qui, par leur chûte, pourroient blesser les passans.

Les dépots de matériaux sur la voie publique.

Les réparations urgentes des dégradations accidentelles qui se manifestent dans le pavé par l'effet des enfoncemens, affaissemens et excavations, ou par suite de la rupture des tuyaux de distribution des eaux dans Paris.

Les réparations des conduites.

La surveillance des carrières; l'instruction des affaires relatives à l'établissement des fours à plâtre ou à chaux.

La surveillance des monumens et édifices publics dont la protection et préservation sont attribuées au Préfet de police, par l'art. 34 de l'arrêté du Gouvernement du 12 messidor an 8.

La visite de tous les établissemens qui doivent être autorisés par le Préfet de police.

L'inspection des travaux relatifs à l'entretien et aux réparations à faire tant à l'hôtel de la Préfecture qu'aux établissemens qui en dépendent.

Le règlement de tous les mémoires y relatifs.

Les plans, dessins, devis et autres objets d'arts et d'architecture.

M. Bertin, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé des travaux du pavé et des Boulevarts.*

M. Braille, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé spécialement des travaux hydrauliques.*

M. Héricart de Thury, *Ingénieur en chef des mines, Inspecteur général des carrières.*

M. Parton, *Inspecteur général de la Salubrité.*

CAISSE.

M. Armand, *Caissier.*

La comptabilité des fonds secrets de police.

Le paiement des traitemens des fonctionnaires et employés de la Préfecture.

Le paiement des pensions.

La recette et l'emploi des fonds affectés au personnel des prisons.

La Caisse à trois clefs du bataillon des Sapeurs-Pompiers.

La recette des rétributions fixées par les décrets relatifs à la délivrance des passeports et des permis de ports-d'armes.

Les fonds de la rétribution perçue à la vérification des poids et mesures.

La recette des droits perçus conformément aux décrets impériaux des 9 et 16 juin 1808, et 27 octobre suivant, savoir :

Droits sur les fiacres et cabriolets de louage, roulant et stationnant sur la voie publique ; droit de petite voirie ; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris : et le versement de ces produits dans la caisse municipale. Le paiement de toutes les dépenses urgentes, telles que frais d'incendie, de salubrité, de retrait de noyés, de transport de cadavres, honoraires de chirurgiens et autres.

COMMISSAIRES DE POLICE.

Premier Arrondissement.

Quartiers.	Messieurs.
Roule.	Regnault, rue du Rocher, n. 14.
	Meyé, *Secrétaire.*
Champs-Elysées. . . .	Leclerc, rue du Faub. du Roule, n. 7.
	Champion, *Secrétaire.*
Place Vendôme . . .	Alletz, rue Thiroux, n. 12.
	Feuillet, *Secrétaire.*
Tuileries.	Chazot, rue Marceau, n. 19.
	Hervé, *Secrétaire.*

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal. . . .	Comminges, rue d'Argenteuil, n. 48.
	Petit, *Secrétaire.*
Faubourg Montmartre.	Sandras, rue Rochechouart, n. 51.
	Suret, *Secrétaire.*
Chaussée d'Antin. . .	Beffara, rue Saint-Lazare, n. 12.
	Maroteau, *Secrétaire.*
Feydeau.	Ferté, rue Feydeau, n. 28.
	Dieu, *Secrétaire.*

Troisième Arrondissement.

Faub. Poissonnière . .	Bauve je., r. du faub. S.-Denis, n. 93.
	Vibert, *Secrétaire.*
Mail.	Noël, rue N.-De.-des-Victoires, n. 38.
	Noël, fils, *Secrétaire.*

Quartiers.	Messieurs,
Saint-Eustache. . . .	Fellecocq, rue Coquillère, n. 22.
	Geoffroy, *Secrétaire.*
Montmartre.	Leroux, rue et marché Montmartre, n. 144.
	. . . . . ., *Secrétaire.*
	Quatrième Arrondissement.
Saint-Honoré. . . .	Couté, rue Jean-Saint-Denis, n. 7.
	Reneaume, *Secrétaire.*
Louvre.	Sergent, rue Etienne, n. 8.
	Rousseau, *Secrétaire.*
Banque de France. . .	Chabanety, rue de la Vrillière, n. 10.
	Babié, *Secrétaire.*
Marchés.	Masson, à la Halle aux Draps.
	Lepelletier, *Secrétaire.*
	Cinquième Arrondissement.
Porte Saint-Martin. .	Vaugeois, rue de Lancry, n. 7.
	. . . . . ., *Secrétaire.*
Faubourg St.-Denis. .	Oger, rue Saint-Laurent, n. 7.
	Bagnard fils, *Secrétaire.*
Bonne-Nouvelle.	Jacquemin, rue Saint-Claude, n. 6.
	Cristophe, *Secrétaire.*
Montorgueil.	Quin, rue Thévenot, n. 23.
	Bottin, *Secrétaire.*
	Sixième Arrondissement.
Porte St.-Denis. . .	Lemonnier, rue Ste.-Apoline, n. 7.
	Boutaud, *Secrétaire.*
St.-Martin-des-Champs.	Droulot, rue des Fontaines, n. 15.
	Hennequin, *Secrétaire.*
Temple.	Dusser, rue Charlot, n. 39.
	Bougron, *Secrétaire.*
Lombards.	Drouard de Bousset, rue des Ecrivains, n. 22.
	Mauduit, *Secrétaire.*
	Septième Arrondissement.
Sainte-Avoye. . . .	Almain, r. du Cimetière S.-Nicolas, n. 9.
	Monnet, *Secrétaire.*
Mont-de-Piété. . . .	Pons, rue de l'Homme Armé, n. 3.
	Montain-Trui, *Secrétaire.*
Marché St.-Jean. . .	Chappuis, rue des Juifs, n. 18.
	Delattre, *Secrétaire.*
Arcis.	Frémy, rue de la Tisseranderie, n. 25.
	Jacob, *Secrétaire.*
	Huitième Arrondissement.
Marais.	Lafontaine, r. Neuve-S.-François, n. 8.
	Giraudot, *Secrétaire.*

Quartiers.	Messieurs,
Quinze-Vingts. . . .	Boucheron, rue de Charenton, n. 78.
	Brenier, *Secrétaire.*
Faub. St.-Antoine . .	Laurent, gr. r. du F. S.-Antoine, n. 181.
	Laurent, fils, *Secrétaire.*
Popincourt.	Baguard, rue Amelot, n. 36.
	De Moget, *Secrétaire.*
	Neuvième Arrondissement.
Hôtel-de-Ville. . . .	Taine, rue des Barres, n. 4.
	Leguillez, *Secrétaire.*
Isle-Saint-Louis. . . .	Bréon, quai d'Orléans, n. 24.
	Forêt, *Secrétaire.*
Arsenal.	Arnould, rue des Lions S. Paul, n. 12.
	Deschamps, *Secrétaire.*
Cité.	Violette, rue St.-Christophe, n. 12.
	L'Amiral, *Secrétaire.*
	Dixième Arrondissement.
La Monnoie.	Coutans, rue Guénégaud, n. 12.
	Caille, *Secrétaire.*
St.-Thomas-d'Aquin. .	Genest, rue de Sèvres, n. 89.
	Willaume, *Secrétaire.*
Faub. St.-Germain. . .	Sobry, rue du Bacq, n. 58.
	Debry, *Secrétaire.*
Invalides.	Martinet, rue de la Boucherie des Inval.
	Lapoule, *Secrétaire.*
	Onzième Arrondissement.
Ecole de Médecine. . . .	Renouf, rue des Poitevins, n. 10.
	Rifflet, *Secrétaire.*
Luxembourg.	Daubanel, rue du Four, n. 41.
	Petit, *Secrétaire.*
Sorbonne.	Chevereau, rue des Maçons, n. 1.
	Gaussant, *Secrétaire.*
Palais de Justice. . . .	Clément, rue Ste. Anne, n. 6.
	Fleuriais, *Secrétaire.*
	Douzième Arrondissement.
Jardin des Plantes. .	Naudon, r. des Foss. S. Bernard, n. 43.
	Henriot, *Secrétaire.*
Saint-Jacques.	Brouet, rue de Bièvre, n. 21.
	Brouet, fils, *Secrétaire.*
Observatoire.	Legoy, rue du faub. S. Jacques, n. 248.
	Loignon, *Secrétaire.*
Saint-Marcel.	Brion, r. du Marché aux Chevaux, n. 16.
	Mezière, *Secrétaire.*

Les Commissaires de Police sont appelés, par l'art. 144 du Code d'instruction criminelle, à remplir les fonctions du ministère public près le Tribunal de police municipale.

Inspecteur

Inspecteur général du quatrième arrondissement.

M. Veyrat, père.

M. Veyrat, fils, *Inspecteur général adjoint.*

Officiers de Paix, Messieurs,

Noël, *Doyen*, rue du Martois, n. 16.
Renard, rue Bertin-Poirée, n. 12.
Michaud, rue des Fossés St.-Germain l'Auxerrois, n. 24.
Thibout, rue du Roi de Sicile, n. 11.
Mercier, quai de la Mégisserie, n. 36.
Lecler, rue du milieu des Ursins, n. 5, en la Cité.
Lafitte, rue S. Dominique, n. 4, au Gros-Caillou.
Yorié, vieille rue du Temple, n. 23.
Boachon, r. de la Poterie, n. 1, près l'Hôtel-de-Ville.
Quertin, rue des Mauv.-Paroles, n. 9.
Coulombeau, rue du Four S. G. n. 41.
Poisson, rue des Vieux-Augustins, n. 10.
Bossenet, rue des Marais, n. 16.
Caillole, r. Blanche de Castille, n. 100.
Foudras, rue Guénégaud, n. 15.
Laporte, rue Saint-Denis, n. 12.
Grolleau, quai Pelletier, n. 10.
Willemenet aîné, r. de Thionville, n 63.
Dubois, rue Saint-Jacques-la-Boucherie, n. 25.
Comminges, *fils*, rue d'Argenteuil, n. 48.
Willemenet jeune, rue de Braque, n. 2.
Ducourez, r. de la Cossonnerie, n. 29.

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS,

Créé par décret impérial du 18 *septembre* 1811.

Ce Corps, destiné à prévenir et arrêter les incendies, et à concourir au service de police et de sûreté publique, est sous les ordres et l'administration de M. le Conseiller d'Etat Préfet de Police.

Etat-Major.

M. Delalanne ☼, *Chef de Bataillon.*
M. Peyre, *Ingénieur.*
M. Desaubliaux, *Adjudant-Major.*
M. Lacombe, *Quartier-Maître.*
M. Sengensse, *Chirurgien Major.*
M. Gailard, *Garde-Magasin.*
M. Malivoir, M. Leseine. } *Maîtres Ouvriers.*

Première Compagnie.

Duperche, *Capitaine.*
Le Gaigneux, *Lieutenant.*

Deuxième Compagnie.

Queru ☼, *Capitaine.*
Le Doux, *Lieutenant.*

Troisième Compagnie.

La Can, *Capitaine.*
Cartier, *Lieutenant.*

Quatrième Compagnie.

Taissaud ☼, *Capitaine.*
Guerin, *Lieutenant.*

Casernement.

Le Bataillon des Sapeurs-Pompiers sera caserné, savoir :
La première compagnie, au chef-lieu actuel des Pompiers, quai des Orfèvres.
La deuxième compagnie, rue. . . . .
La troisième compagnie, rue Napoléon, n. 4.
La quatrième compagnie, aux ci-dev. bâtimens des Jacob, de la rue St.-Jacq.

Situation des Corps-de-Garde des Sapeurs-Pompiers.

Premier Arrondissement.

Rue de Marigny, n°. 84, faubourg Saint-Honoré.
Grande rue de Chaillot, n° 3.
Rue de la Concorde, n°. 2, au Ministère de la Marine.
Rue Napoléon, n°. 4, caserne des Sapeurs-Pompiers.
Place Vendôme, n°. 17, au Ministère de la Justice.

Deuxième Arrondissement.

Rue de la Victoire, n°. 31.
Rue du Lycée, n°. 1, vis-à-vis la Cour des Fontaines
Rue du Faubourg-Montmartre, n°. 33, vis-à-vis la rue Cadet.
Rue Neuve-des-Petits-Champs, entre les n°s. 38 et 40.
Rue de l'Arcade-Colbert, n°. 58.

Troisième Arrondissement.

Rue Vivienne, n°. 2, à la Trésorerie impériale.
Rue Coq-Héron, n°. 18, près celle de la Jussienne.

Quatrième Arrondissement.

Grande Cour du Louvre.
Rue de la Poterie, vis-à-vis le n°. 3, Halle aux Toiles.

Cinquième Arrondissement.

Rue du Faubourg-Saint-Denis, n°. 121, vis-à-vis la Fontaine.

Sixième Arrondissement.

Rue Saint-Martin, à l'Abbaye.
A la Rotonde, enclos du Temple, n°. 46.
Rue du Faubourg du Temple, n°. 72, à l'ancienne Caserne.

Septième Arrondissement.

Rue des Blanc-Manteaux, n°. 18, au Mont-de-Piété.
Vieille rue du Temple, à l'Imprimerie impériale.

Huitième Arrondissement.

Rue de Charenton, n°. 16.
Rue de Charonne, n°. 95.

Neuvième Arrondissement.

Rue Saint-Antoine, n°. 130, près la place de la Bastille.
Rue Blanche de Castille, n°. 67, Isle-Saint-Louis.
Hôtel-de-Ville, près l'arcade S.-Jean.

Dixième Arrondissement.

Rue de Sèvres, vis-à vis la partie des Petites-Maisons, numérotée 23.
Rue de l'Université, n°. 69, faubourg S. Germain, au Bureau de la Guerre.
Rue de Grenelle-St.-Germain, n°. 111, aux Bureaux du Ministère de l'Intér.
Rue du Bac, n°. 84, au Ministère des Relations extérieures.
Rue de Lille, vis-à-vis le n°. 103, au Palais du Corps-Législatif.
A l'École-Militaire, cour des Fontaines.
Rue Saint-Dominique, n°. 11, au Gros-Caillou, près le Corps-de-garde.
A l'Hôtel impérial des Invalides.
Rue Guénégaud, n°. 2, à l'Hôt. des Monn.

Onzième Arrondissement.

Quai des Orfèvres, n°. 20, au Chef-lieu des Sapeurs-Pompiers.
Rue Saint-Barthélemy, n°. 16, près le Palais de Justice.
Rue de Vaugirard, au Commun du Sénat, vis-à-vis le petit Luxembourg.

Douzième Arrondissement.

Rue Saint-Victor, n°. 22, vis-à-vis la rue des Boulangers.
Place de l'Estrapade, n°. 5, enclos du Panthéon.
Rue des Noyers, n°. 15, vis-à-vis la rue des Anglais.
Rue Mouffetard, près la rue de l'Arbalètre, vis-à-vis le n°. 129.

Pompes sur Bateaux, vis-à-vis l'Hôtel des Monnoies.

Dépôts des pompes et bateaux dans des endroits autres que les casernes et les corps-de-garde des Sapeurs-Pompiers.

Dépôts des Pompes et Tonneaux dans des endroits autre que les Corps-de-Garde des Pompiers.

Rue neuve des Capucines, n°. 10.
Rue Saint-Honoré, n°. 355, au Cirque Olympique.
Rue Saint-Marc, au passage du Panorama.
Passage Feydeau, près le Théâtre.
Rue du Faubourg-Poissonnière, n°. 23, aux Menus-Plaisirs.
Passage du Caire.
Rue Saint-Romain, n°. 11, F. S.-G.
A la Pitié.

Désignation des lieux où l'on trouve, pendant la nuit, des Chevaux pour le service des Tonneaux à Incendie.

Rue de Marigny, n°. 48, faubourg Saint-Honoré, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue Saint-Lazare, n°. 7.
Rue de Rochechouart, à l'enseigne du *Bon-Pasteur.*
Rue du Faubourg-Saint-Denis, n°. 114.
Rue Saint-Martin, vis-à-vis le n°. 235, à l'Abbaye Saint-Martin, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue Saint-Bernard, n° 28, faubourg S. Antoine.
Rue Saint-Romain, n°. 11, Faubourg Saint-Germain.
Quai des Orfèvres, n° 20, au Chef-lieu des Sapeurs-Pompiers.
Cul-de-sac Férou, n°. 7, F. S.-G.
Rue du Battoir, n°. 3.
Rue Mouffetard, vis-à-vis le n°. 129, au Poste des Sapeurs-Pompiers.

TRIBUNAL DE POLICE.

Place des Vosges, au chef-lieu de la Mairie du 8e. Arrondissement.

Ce tribunal, institué par la loi du 28 floréal an 10, connoît, d'après les articles 137 et 138 du code d'instruction criminelle, de toutes les contraventions de police simple qui peuvent donner lieu, soit à 15 francs d'amende ou au-dessous, soit à cinq jours d'emprisonnement ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies, et quelle qu'en soit la valeur.

Chaque Juge de paix de Paris y siége successivement.

Commissaires de Police, remplissant les fonctions du ministère public;

M. Masson, rue S.-Denis, au coin de celle de la Tabletterie.
M. Legoy, rue du Faubourg Saint-Jacques, n. 248.
M. Vaugeois, rue de Lancry, n°. 7.
M. Sahuc, *Greffier*, rue de Savoie, n°. 4.
M. Auzolles, *Commis-Greffier*, rue Neuve St.-Médéric, n°. 20.

Les Huissiers Audienciers de MM. les Juges-de-Paix ont leur bureau général près le Tribunal; ils y rédigent tous les exploits contenant plaintes en injures verbales et autres.

SECTION IV.

Organisation Judiciaire du Département de la Seine (1).

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE,

Séant au Palais de Justice.

Ce Tribunal est composé de trente-six Juges, y compris le Président, les vice-Présidens et les Juges d'instruction, et se divise en six chambres, composées chacune de six Juges et de deux Suppléans. Cinq de ces chambres connoissent des matières civiles, et la sixième des affaires de police correctionnelle.

Il y a près ce Tribunal un Procureur impérial, douze Substituts du Procureur impérial, et un Greffier.

Tableau du Tribunal, suivant l'ordre de nomination des Membres.

Président.

M. Try, *ancien premier Avocat-général à la Cour Impériale*, rue de Tournon, n. 14.

Président honoraire.

M. le Chevalier Berthereau (O. ✻), rue du Petit-Lion Saint-Sauveur, n. 19.

Vice-Présidens, Messieurs,

D'Herbelot, rue de l'Observance, n. 8.
Gauthier, rue Jacob, n. 14.
Jacquot Danthonay, rue d'Anjou au Marais, n. 8.
Moreau de Lavigerie, cul-de-sac Férou, n. 3.
Gabaille, rue des Francs-Bourgeois St.-Michel, n. 8.
Janod, membre du Corps législatif, rue Taranne, n. 12.

Juges, Messieurs,

Vignier, (*juge d'instruction*) rue Traînée Saint-Eustache, n. 11.
Guillon-d'Assas, rue Sainte-Hyacinthe St.-Michel, n. 8.
Devauver, rue des Saints-Pères, n. 14.
Legrand de Saint-René, rue d'Anjou-Thionville, n. 9.
Sanegon, (*juge d'instruction*) rue Bleue, n. 7.
Grandin, (*juge d'instruction*) rue de la Jussienne, n. 15.
Chavaud, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Regnier, rue Saint-Jacques, n. 55.
Chardel, (*juge d'instruction*) rue Férou, n. 12.
Ducros de Selves, rue des Petites-Écuries, n. 4.

(1) Ce Département ressortit à la Cour impériale de Paris. Pour son organisation, ses avocats et ses avoués, *Voyez* page 495 et *suivantes*.

Crottet, rue du Colombier, n. 20.
Le Baron *Gautier de Charnacé*, (*juge d'instruction*) rue d'Orléans au Marais, n. 7.
Silvestre, rue Sainte-Marguerite Saint-Germain, n. 33.
Cassini, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 35.
Detabary, rue d'Anjou-Dauphine, n. 8.
Villedieu de Torcy, rue Saint-Hyacinthe Saint-Michel, n. 2.
Jarry, rue Neuve Saint-Paul, n. 9.
Le Bruin, (*juge d'instruction*) rue Férou, n. 16.
Dufour, (*juge d'instruction*) rue des Quatre-Fils, n. 9.
Huart, rue de l'Odéon, n. 27.
Bavoux, (*juge d'intruction*) rue Pavée St-André-des-Arcs, n. 3.
Maugis, rue Bar-du-Bec, n. 8.
D'Houppeville de Neuvillette, rue des Vosges, n. 18.
Pelletier, rue Culture Sainte-Catherine, n. 30.
Saint-Martin, Membre du corps-législ., rue de Varennes, n. 12.
D'Haranguier de Quincerot, cul-de-sac Férou, n. 3.
Loret, rue des Marais S.-Germain, n. 24.
Phelippes de la Marnière (*juge d'instruction*), rue Notre-Dame-Nazareth, n. 6.
Philipon, rue d'Aboukir, n. 55.

Juges suppléans, Messieurs,

Bienaymé, rue des Lions-Saint-Paul, n. 10.
Delahaye, rue de l'Eperon, n. 6.
Danjan, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
Dubois de Villiers, rue du Four-Saint-Germain, n. 17.
Geoffroi, rue des Deux-Portes St.-Jean, n. 4.
Brière de Mondétour, rue de la Harpe, n. 44.
De Salles, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Collette de Baudicour, rue Saint Jacques, n. 234.
Moisson, rue Chanoinesse, cloître Notre-Dame, n. 9.
Quesnel, rue Chanoinesse, n. 8.
. . . .
. . . .

Procureur impérial.

M. *Courtin*, *ancien Avocat-général à la Cour Impériale*, rue Chanoinesse, cloître Notre-Dame, n. 8.

Substituts, Messieurs,

Jaubert, rue de Provence, n. 10.
Bourguignon, *fils*, rue Charlot, n. 14.
Riou, rue de Vaugirard, n. 55.
Martin Gibergues, rue Neuve Saint-Augustin, n. 3.
Guyot Saint-Hélène, rue des Blancs-Manteaux, n. 16.
Ysabeau, rue Saint-Denis, n. 263.

Marchangy, quai des Grands-Augustins, n. 25.
Amelin, rue des Trois-Frères, n. 5.
Mars, rue Saint-Antoine, n. 1[illegible]8.
Thouret, rue Saint-André-des-Arcs, n. 66.
Oudot, *fils*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 60.
Roussialle, rue Chanoinesse, n. 12.

Greffier en chef.

M. Gautier, rue Bergère, n. 5.

Greffiers assermentés d'audience.

Près la 1ere. Chambre. M. *Gautier*, rue des Lions-Saint-Paul, n. 12.
Près la 2e. Chambre. M. *Gillet*, cour de l'Arsenal.
Près la 3e. Chambre. M. *Péron*, rue des Orfèvres, n. 6.
Près la 4e. Chambre. M. *Simon*, rue Guénégaud, n. 17.
Près la 5e. Chambre. M. *Gibier*, rue du Colombier, n. 30.
Près la 6e. Chambre. M. *Nivet*; rue Charlot, n. 19.

A la Chambre du Conseil.

M. *Delaunay*, rue Charlot, n. 33

Aux criées et ventes sur saisies immobilières.

M. *Ravinet*, rue des Canettes, n. 13.

A la recette des Dépôts.

M. *Noel*, rue de la Calandre, n. 19.

Près les Juges d'instruction.

M. *Richard*, rue S.-Antoine, n. 35.
M. *Porée*, rue du Petit-Pont, n. 18.
M. *Tourfaud*, rue du Four S.-G., n. 41.
M. *Aude*, rue Cassette, n. 20.
M. *Berthelot*, rue des Petits-Champs-Saint-Martin, n. 15.
M. *Bot*, rue de Richelieu, n. 8.
M. *Hautecœur*, rue de Grenelle-St.-Honoré, n. 7.
M. *Champion*, rue de Turenne, n. 26.
M. . . . .

Secrétaire de M. le Président.

M. Barbier Saint-Hilaire, rue de Tournon, n. 14.

Huissiers-Audienciers.

Près les cinq chambres civiles. MM.
Serize, Doyen, rue du Monceau-Saint-Gervais, n. 13.
Dorbergue, rue de Tournon, n. 19.
Remy, rue du Petit-Carreau, n. 31.
Perier, rue Ste-Croix-de-la-Bret, n. 45.
Choquet (P.), rue de Cléry, n. 31.
Guillaume, rue de Thionville, n. 35.
Boidard, rue Saint-Martin, n. 161.
Viel, cul-de-sac Sainte-Marine, n. 2.
Joffron, rue des Barres, n. 12.
Beaunoyer, rue Saint-Sébastien, n. 34.
Choquet (F.), Syndic, Vieille rue du Temple, n. 8.
Gallé, quai des Ormes, n. 64.
Dubois, rue de la Cerisaye, n. 27.
Pinart, rue des Ecouffes, n. 5.
Nicolle, fils, Secrétaire, rue du Four-Saint-Germain, n. 45.
Monnier, rue Neuve St.-Roch, n. 8.
Liedot, rue Montorgueil, n. 53.
Péron, rue des Ecouffes, n. 21.

Près la chambre de police correct. MM.
Doré, quai de la Grève, n. 78.
Nantel, rue de Lesdiguières, n. 6.
Catonnet, quai Napoléon, maison du Faïencier.
Petit, rue de la Monnoie, n. 11.

Près messieurs les Juges instruct. MM.
Gromort, rue J.-J. Rousseau, n. 1.
Aubry, rue des Noyers, n. 32.
Leprieur, rue du Roule, n. 14.
Boudet-de-Breuil, rue Saint-Antoine, n. 45, près celle Tiron.
Copin, rue Saint-Denis, n. 123.
Creton, rue Montmartre, n. 154.
Deletain, rue Saint-Jacques, n. 12.
Monvoisin, rue du Four S. G., n. 41.

Composition des Chambres, à compter du 1er. Novembre 1812.

1re. *Chambre*, MM.
Try, *Président.*
Jacquot d'Anthonay, *v.-P.*
Sanegon, *Juge d'instr.*
Crottet.
Loret.
Philippon.
Delahaye, } *Sup.*
Geoffroy, } *Sup.*
Jaubert, *Substitut.*

2e. *Chambre*, MM.
Gabaille, *vice-Président.*
Vignier, *Juge d'instr.*
Chabaud.
Cassini.
Villedieu de Torcy.
Jarry.
Bienaymé, } *Sup.*
. . . . , } *Sup.*
Marchangy, *Substitut.*

3e. *Chambre*, MM.
Gauthier, *vice-Présid.*
Devauver.
Crandin, *Juge d'instr.*
Sylvestre.
Huart.
D'Houppeville de Neuvillette.
Danjan, } *Sup.*
Moisson, } *Sup.*
Amelin, *Substitut.*

4e. *Chambre*, MM.
Dherbelot, *vice-Présid.*
Regnier.
Le Bruin, *Juge d'instr.*
Maugis.
D'Haranguier de Quincerot.
Briere de Mondétour, } *Sup.*
. . . . , } *Sup.*
Thouret, *Substitut.*

5e *Chambre*. MM.
Moreau de la Vigerie, *vice-Président.*
Guillon d'Assas.
Le Baron Gautier de Charnacé, *Juge d'instr.*
Dufour, *Juge d'instr.*
Pelletier.
Saint-Martin.
Phelippes de la Marnière.
Dubois de Villiers. } *Sup.*
Quesnel, } *Sup.*
Bourguignon, *Substitut.*

6e. *Chambre*, MM.
Janod, *vice-Président.*
Le Grand de St.-René.
Ducros de Selves.
Chardel, *Juge d'instr.*
De Tabary.
Bavoux, *Juge d'instr.*
De Sales, } *Sup.*
Collette de Baudicour, } *Sup.*
Oudot, *Substitut.*

Les cinq premières Chambres connoissent des matières civiles; la sixième Chambre connoît de celles de Police correctionnelle; la cinquième connoît en outre de celles relatives aux impôts directs, et la sixième de celles relatives aux Droits d'Enregistrement, d'Hypothèques et de Greffe.

La première Chambre est présidée ordinairement par le président du Tribunal; il peut, s'il le croit nécessaire, présider les autres Chambres; les six Vice-Présidens par roulement, président les autres Chambres. Les Chambres sont composées conformément au Tableau joint au Règlement du Tribunal.

Les audiences des affaires civiles tiennent tous les jours, les dimanches et lundis exceptés; savoir: la première et la deuxième Chambres à neuf heures du matin, et les troisième et quatrième à onze heures.

La première connoît des expropriations forcées et ventes sur saisies immobilières les jeudis, à l'issue de l'audience.

La Chambre de Police correctionnelle tient à dix heures tous les jours, les dimanches et lundis exceptés.

L'audience des Criées, pour la vente des biens-immeubles, est tenue par l'un des Juges du Tribunal de service à la première Chambre, les mercredis et samedis à midi, dans la salle d'audience de la première chambre.

Vacances.

L'audience des Vacations qui ont lieu du premier septembre au premier novembre, se tient au local de la première Chambre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à dix heures.

Les référés sont tenus les mercredis et vendredis à midi: les Expropriations forcées et ventes sur saisies immobilières tous les jeudis à l'issue de l'audience des Vacations; et l'audience des Criées, les mercredis et samedis à midi.

Concierge.

M. *Fessin, père*, au Palais de Justice.

Avoués *près le Tribunal de première Instance.*

Nota. Les Avoués près le tribunal de première instance sont licenciés, et ont prêté serment d'avocat à la cour impériale.

Cette marque = signifie au lieu de.

Angelot, rue de l'Arbre-Sec, n. 46.
Aviat, = Chignard, rue du Mail, n. 12.
Barbier, quai Malaquai, n. 19.
Bastard, rue des Prouvaires, n. 8.
Bazin, = Brice-Duzy, rue Vivienne, n. 7.
Beauvoir, = Ducrot, rue du Mail, n. 1.
Blanchard, = Dupuis, rue de la Monnoie, n. 5.
Bergeron d'Anguy, rue du Grand-Chantier, n. 4.
Berson, = Faureau-Latour, rue N.-D.-des-Victoires, n. 16.
Bligny, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 47.
Blot, = Maurey, rue. . . . . .
Bois-Garnier-Chatonru, = Leseur, rue neuve des Petits-Champs, n. 39.
Boivin, l'aîné, rue Saint-Honoré, n. 291.
Bonfils, = Baudelocque, rue des Vieux-Augustins, n. 18.
Boyvin, jeune, = Mizeron, rue d'Antin, n. 6.
Boucher, = Regley, rue des Vieux-Augustins, n. 53.
Bouilly de Dorée, cloître Notre-Dame, n. 16.
Bouland, = Normand, place des Victoires, n. 12.
Bourdon, quai des Grands-Augustins, n. 55.
Bouriaud, = Cavenel, passage des Petits-Pères, n. 8.
Bouricart, rue de Choiseul, n. 11.
Briden, cloître St. Jacques l'Hôpital, n. 6.
Bunel, rue Christine, n. 9.
Bureau, rue des Fossés St. Germain l'Auxerrois, n. 8.
Caumartin, rue du Hasard, n. 13.
Cavaignac, rue neuve St. Eustache, n. 7.
Cazin, = Ferrand, rue de Richelieu, n. 69.
Champagnon, rue Verdelet, n. 4.
Charpentier, rue Tiquetone, n. 18.
Chaslin l'aîné, = Chappe, rue du Colombier, n. 3.
Chaslin jeune, = Laurent Durozay, rue Montmartre, n. 168.
Chasseray, rue Pavée St. Sauveur, n. 3.
Chedeville, = Corbin, rue Ste.-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 20.
Chevalier, = Grillot, rue St. Paul, n. 8.
Choslin, rue Saint-Honoré, n. 283.
Christlich, = Pasté, rue Vivienne, n. 20.
Cirodde, rue Traisnée, n. 11.
Colmet, = Pantin, rue de la Verrerie, n. 2.
Coppeaux, cloître St. Merry, n. 18.
Cousin, rue des Grands-Augustins, n. 25.

Crivaneck, = F. Martin, rue des Fossés Montmartre, n. 23.
Dassonvillez, = Leclercq, rue de la Vrillière, n. 8.
Decagny, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Dechatonru, = Delaage, rue Montorgueil, n. 71.
Decormeille, = Levasseur, rue Michel le Comte, n. 23.
Delahaye, = son père, rue Beaubourg, n. 52.
Delamotte jeune, rue Bourtibourg, n. 16.
Delamotte-Bévière, rue S^t. Méry, n. 12.
De la Ruelle, = Maurey, aîné, rue Fossés Montmartre, n. 5.
Delhomel, = Fleurant, rue Béthisy, n. 20.
Desmonts, = Hésèque, rue Christine, n. 3.
Dénise, rue S^t. Antoine, n. 76.
Deroucy, = Leroux, rue S. Martin, n. 14.
Desaulles, rue Hautefeuille, n. 19.
Desbois, = Dourif, rue des Petits-Augustins, n. 6.
Des Effeuillées, rue Montmartre, n. 30.
Desétangs, = Brochot, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 5.
Desprez, = Lorélut, rue Vivienne, n. 22.
Desrez, rue Cloche-Perche, n. 16.
Desvignes, rue neuve S^t. Eustache, n. 13.
Dubois, = De Milly, rue Montesquieu, n. 7.
Dumont, = Boucault, rue de la Monnoie, n. 11.
Duparc, = Chauveau, rue de Bondy, n. 9.
Duquenel, = Vavasseur-Desperriers, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 12.
Duvergier, rue du Doyenné, n. 12.
Fleury, = Ducancel, rue d'Antin, n. 7.
Foignet, = Ballot, parvis Notre Dame, n. 20.
Folâtre, rue Boucher, n. 8.
Foullon, rue S^t. Antoine. n. 62.
Fouret, = Despréaux-Saint-Sauveur, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 39.
François, aîné, rue Guénégaud, n. 9.
François, jeune, = Barnéond, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Froidure, = Bordier-Martineau, rue Michel-le-Comte, n. 23.
Gallion, = Simon, rue S^t. Martin, n. 149.
Genreau, rue du Marché-Neuf, n. 6.
Geuffron, aîné, rue Beauregard, n. 45.
Geuffron, jeune, rue Coq-Héron, n. 14.
Girauld, = Delamotte, aîné, rue Saint-Martin, n. 72.
Glaizot, rue Gaillon, n. 13.
Glandaz, rue du Chaume, n. 3.
Godard, rue Bertin-Poirée, n. 7.
Godot, rue Mâcon, n. 11.
Gomel, = Bournizet, rue des Moulins, n. 15.

Goujet-Desfontaines, rue de Richelieu, n. 47.
Gracien, rue Boucher, n. 6.
Grandjean, = Richardon, rue S^t. Avoye, n. 42.
Grandpierre, rue du Harlay, n. 20.
Guillonet-Merville, rue Coquillère, n. 42.
Hardy, = Rigaux, rue d'Argenteuil, passage S^t. Roch, n. 41.
Hocquet, rue des Grands-Augustins, n. 26.
Huguin, rue de Savoie, n. 18.
Jacquinot, rue des Noyers, n. 36.
Juge, = Guibillon, rue du Port-Mahon, n. 10.
Laboissière, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 21.
Labarte, = Oudin, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Lacan, = Candon, rue Projetée-Choiseul, n. 6.
Lallemand, rue de la Grande Truanderie, n. 53.
Lambert de S^{te}. Croix, rue des Bons Enfans, n. 21.
Lantenois, = Degendron, rue S^t. André des Arcs, n. 41.
Launoy de la Creuze, = Massé de Cormeille, rue des deux Boules, n. 12.
Le Blant, = Cloiseau, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 32.
Leconte, = Pezé, rue du Gros-Chenet, n. 3.
Lefevre, aîné, rue de Grammont, n. 16.
Lefebvre de S^{te}. Marie, = Desingly, r. N^e des B. Enfans, n. 1.
Lefevre d'Aumale, = Tourin, rue de la Monnoie, n. 5.
Lenuit, rue Helvétius, n. 34.
Lepage, rue Hautefeuille, n. 5.
Lot, rue du Petit Lion S^t. Sauveur, n. 19.
Mala, = Valton, rue de Cléry, n. 30.
Malafait, rue Beaubourg, n. 44.
Margueré, rue Hautefeuille, n. 12.
Marquis, = Cavillier, Vieille rue du Temple, n. 34.
Martinon, rue neuve des Petits Champs, n. 73.
Masson, = Lebon, quai des Orfèvres, n. 18.
Mauny, = Arnoult, rue Coquillère, n. 46.
Mayet, = Noël, rue S^{te}. Avoye, n. 15.
Mérigot, = Grangier, rue de Savoye, n. 9.
Meyssin, rue des Déchargeurs, n. 3.
Mirofle, rue neuve du Luxembourg, n. 13.
Nonclair, rue des Bons Enfans, n. 28.
Panier, rue d'Aboukir, n. 33.
Paris de la Maury, rue de Condé, n. 14.
Paris, jeune, rue Croix des Petits Champs, n. 42.
Paty, = Vallée Desnoyers, quai d'Alençon, île S^t. Louis, n. 51.
Perier, = Deschamps, rue Neuve-Saint-Merry, n. 25.
Perrache, place du Sanhédrin, n. 2.
Perin Sérigny, rue des Moulins, n. 21.

Petel de Monjour, = Bailleux, rue St. Germain l'Aux., n. 65.
Picot, = Renou, rue du Sentier, n. 14.
Pillault Debit, = Franc, boulevart S. Martin, n. 12.
Pillette, = Carmentrand, rue Chanoinesse, n. 18.
Poujol, = Sagnier, rue Montmartre, n. 76.
Prud'homme, rue de Condé, n. 30.
Quenescourt, rue des Poulies, n. 2.
Quillaux, = Pécourt, rue de la Monnoie, n. 11.
Rainville, rue du Fouarre, n. 14.
Richomme, rue du Bouloy, n. 26.
Rose, rue neuve du Luxembourg, n. 13.
Royer, = Dufour, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Ruelle, = Phélippon, rue de Grenelle St. Honoré, n. 33.
Sandrin, rue de Cléry, n. 27.
Taillandier, rue du Dragon, faubourg S. G., n. 30.
Templier, = de Ste. Marthe, rue Notre D. des Victoires, n. 38.
Thierriet, = son père, rue de la Monnoie, n. 10.
Tripier, aîné, rue Helvétius, n. 50.
Turpin, rue neuve des Petits Champs, n. 39.
Viault, rue des Blanc-Manteaux, n. 29.
Violette, rue de l'Arbre Sec, n. 46.
Vivien, = Crepin, rue Ste. Croix-de-la-Bretonnerie, n. 24.
Voisin, = Depréval, rue Montmartre, n. 39.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

La Chambre des Avoués est instituee par arrêté du 13 frimaire an 9, pour connoître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement.

Membres de la Chambre; Messieurs,

Bligny, *Président*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 47.
Lambert-Sainte-Croix, *Syndic*, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Decormeille, *Rapporteur*, rue Michel-le-Comte, n. 23.
Masson, *Secrétaire*, rue S.-Louis, au Palais, n. 18.
Hocquet, *Trésorier*, rue des Grands-Augustins, n. 26.
Chaseray, rue Pavée-S.-Sauveur, n. 3.
Champagnon, rue Verdelet, n. 4.
Paris-Lamaury, rue de Condé, n. 14.
Juge, rue du Port-Mahon, n. 10.
Perrin-Scrigny, rue des Moulins, n. 21.
Nonclair, rue des Bons-Enfans, n. 28.

Membres honoraires; Messieurs,

Camuzet, *ancien Président*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 5.
Chignard, r. du Mail, n. 21, *anc. Syndic.*
Pasté, rue de Grenelle-S.-Germain, n. 22, } *anciens Secrétair.*
Leroux, rue des Mauvaises Paroles, n. 19, } *anciens Secrétair.*
Boulin, rue des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 18, *ancien Trésor.*
Vavasseur-Despériers, rue Neuve-St-Augustin, n. 39.
Normand, place des Victoires, n. 12.
Delahaye, rue Beaubourg, n. 52.
Ducancel, rue d'Antin, n. 7, *anc. Rapp.*
Valton, rue de Cléry, n. 23.
Baudelocque, r. des Vieux-Augustins, n. 18, } *anciens Syndics.*
Noël, rue S.-Avoye, n. 15, } *anciens Syndics.*

Avocat de la Compagnie.

M. Tripier, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.

Notaire de la compagnie.

M. Denis Devilliers, rue de Grenelle-S.-Germain.

Commis en chef de la Chambre.

M. Barbié, au Secrétariat, au Palais de Justice, et rue de Thionville, n. 41.
M. Pouget, *Commis adjoint*, au Secrétariat, et rue Thévenot, n. 9.

La Chambre tient ses séances ordinaires au palais de Justice, le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à quatre heures. Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience du Tribunal, depuis dix heures jusqu'à trois.

JUSTICES DE PAIX DE PARIS.

Premier Arrondissement, séant rue de la Concorde, n. 8.

M. Lamaignière, *Juge de Paix*, rue de la Concorde, n. 8.
M. Cochu, *Avocat*, *premier Suppléant*, rue de Caumartin, n. 25.
M. Armey, *Avocat*, *second Suppléant*, rue de la Place Vendôme, n. 5.
M. Eve Vaudemont, *Greffier*, rue de la Concorde, n. 8.
M. Duchêne, *Commis-greffier*, même demeure.
M. Masson, *Huissier*, rue Thévenot, n. 6.
M. Paltré, *Huissier*, petite rue Saint-Louis Saint-Honoré, n. 6.

Audience et Bureau de Paix, les mardis et samedis de chaque semaine, à dix heures du matin. Défauts, à une heure.

Deuxième Arrondissement, rue d'Antin, n. 3, à la Mairie.

M. Defresne, *Juge de Paix*, rue du Mont-Blanc, n. 26.
M. Bruzelin, *premier Suppléant*, rue Céruti, n. 8.
M. Normand, *second Suppléant*, rue de la Sourdière, n. 27.
M. Prague, *Greffier*, rue d'Hanovre, n. 21.
Son Greffe se tient maison du Juge de Paix.
M. Millet, jeune, *Huissier*, place des Italiens, n. 1.
M. Thébault, *Huissier*, rue Saint-Honoré, n. 214.

Conciliations sur citations, les samedis à dix heures. Défauts, à midi précis.
Audiences de compétence, les mercredis à onze h. Défauts, à une h. précise.
Les Conciliations volontaires, tous les matins, excepté les dimanches et fêtes, chez le Juge de Paix.

Troisième Arrondiss., bâtiment des Petits-Pères, place des Victoires.

M. Véron, *Juge de Paix*, rue Vivienne, n. 14.
M. Dorival, *premier Suppléant*, rue du Sentier.
M. Charvin, *second Suppléant*, rue du Faubourg Saint-Denis.
M. Champagne, *Greffier*, rue Montmartre, n. 18.
M. Vannois, *Huissier*, passage des Petits-Pères, n. 1.
M. Mellier, *Huissier*, rue Montorgueil, n. 25.

Conciliations sur citations, les mardis. Audiences les vendredis à midi. Défauts, à une heure. Conciliations volontaires, tous les jours.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier du Guet, n. 4.

M. Lesévre, *Juge de Paix*, rue Bailleul, n. 6.
M. Herbault, *premier Suppléant*, rue Saint-Denis, n. 49.
M. Violette, *second Suppléant*, rue de l'Arbre-Sec, n. 46.
M. Aumont, *Greffier*, rue Saint-Honoré, n. 122.
M. Duchêne, aîné, *Commis-greffier*, rue St.-Honoré, n. 122.
M. Tavernier, *Huissier*, rue de la Monnoie, n. 14.
M. Payen, *Huissier*, rue Saint-Honoré, hôtel d'Aligre.

Audiences et Conciliations les mardis et vendredis, à midi. Défauts, à une heure.

Cinquième Arrondissement, séant rue Thévenot, n. 4.

M. Le Blond, *Juge de Paix*, rue Thévenot, n. 4.

M. Garnier de Bourgneuf, *premier Suppléant*, rue Thévenot, n. 10.

M. Jousset, *second Suppléant*, rue Saint-Denis, n. 311.

M. Cochet, *Greffier*, rue du Petit-Carreau, n. 32.

M. Godin, *Huissier*, rue d'Aboukir, n. 57, au coin de celle S.-Claude.

Bureau de Conciliation les mercredis et vendredis, à onze heures.

Défaut, à une heure.

Audiences de compétence, les mercredis à onze heures. Défauts à une heure.

Sixième Arrondissement, séant rue Sainte-Appoline, n. 2.

M. Lamouquê, *Juge de Paix*, rue Sainte-Appoline, n. 2.

M. Bérard, *premier Suppléant*, rue d'Angoulême, n. 8.

M. Boucher, *second Suppléant*, rue de Tracy, n. 5.

M. Vesque, *Greffier*, rue St.-Martin, n. 255, près la porte St.-Martin.

M. l'Hermitte, *Huissier*, rue des Lombards, n. 40.

M. Charlot, *Huissier*, rue Saint-Martin, n. 257.

Les Audiences publiques, pour les causes de compétence, se tiennent rue Sainte-Appoline, n. 2, les vendredis, à midi.

Les Bureaux de Conciliation se tiennent en la demeure du Juge de Paix, les mercredis, à onze heures du matin.

Defauts. à l'Audience apres le rapport des causes; et au Bureau de Conciliation, à une heure.

Septième Arrondissement, séant rue de la Potterie, n. 1.

M. Fariau, *Juge de Paix*, rue de la Poterie, n. 1.

M. Jaquotot, *premier Suppléant*, rue Sainte-Avoye, n. 31.

M. Hémar, aîné, *second Suppléant*, rue des Enfans-Rouges, n. 11.

M. Huet, *Greffier*, rue des Singes, n. 5.

M. Saulnier, *Huissier*, rue de la Tisseranderie, cul-de-sac Saint-Faron.

Les Audiences se tiennent chez le Juge de Paix les mardis et vendredis, à onze heures du matin.

Defauts à une heure précise.

Le Bureau est ouvert tous les jours, depuis huit heures du matin, jusqu'à deux heures de relevée; et depuis cinq heures du soir, jusqu'à huit, les dimanches et fêtes exceptés.

Huitième Arrondissement, séant rue Saint-Bernard, n. 37, faubourg Saint-Antoine.

M. Pinatel, *Juge de Paix*, rue Saint-Bernard, n. 37.

M. Perrot, *premier Suppléant*, rue de Charonne, n. 28.

M. Delarsille, *second Suppléant*, vieille rue du Temple, n. 42.

M. Duhamel, *Greffier*, rue Saint-Bernard, n. 39.

M. Braulard, *Huissier*, rue et place de la Porte-Saint-Antoine, n. 5.

M. Barbot, *Huissier*, rue et place de la Porte-Saint-Antoine, n. 5.

Les Audiences, tant pour le Bureau de Conciliation que pour les affaires de compétence, se tiennent les mardis et vendredis, à onze heures.

Defauts, à une heure précise.

Le Bureau est ouvert tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, depuis huit heures du matin, jusqu'à quatre heures de relevée, en la demeure du Juge de Paix.

Neuvième Arrondissement, séant rue des Barres, n. 4.

M. Wisnick, *Juge de Paix*, rue des Barres, n. 4.

M. Jolly, *premier Suppléant*, rue Geoffroy-Lasnier, n. 30.

M. Poultier, *Second Suppléant*, rue du Parc-Royal, n. 5.

M. Bordier, *Greffier*, rue des Barres, n. 4.

M. Boutroux, *Huissier*, rue de la Mortellerie, n. 87.

Les Bureaux de Paix et de Conciliation, le mardi de chaque semaine, à onze heures. Défauts, à une heure.

Les Audiences pour les affaires de la compétence des Justices de Paix, le jeudi, à onze heures.

L'Huissier ne peut point assigner sans un visa du Juge de Paix, qui ne le délivre qu'après avoir entendu les parties, qui sont préalablement appelées devant lui.

Dixième Arrondissement, séant rue de l'Université, n. 11.

M. Godard, *Juge de Paix*, rue de l'Université, n. 11.

M. Charpentier, *premier Suppléant*, rue de l'Université, vis-à-vis la fontaine, n. 99.

M. Dupoirier, *second Suppléant*, rue Saint-Guillaume, hôtel de Béthune.

M. Choquet, jeune, *Greffier*, rue Saint-Guillaume, n. 30, et chez M. le Juge de paix.

M. Choquet, aîné, *Huissier, pour les divisions de l'Unité et de l'Ouest*, rue du Dragon, n. 6.

M. Favard, *Huissier, pour les divisions de la Fontaine-Grenelle et des Invalides*, rue de Lille, n. 36.

Les Conciliations judiciaires, les mardis et vendredis, à dix heures; et les Défauts, à midi très-précis.

Les Conciliations volontaires, tous les jours, depuis neuf heures jusqu'à trois.

Les Audiences judiciaires, les mardis, jeudis et vendredis, à dix heures; et les Défauts, à midi très-précis.

Il y a des Audiences extraordinaires, toutes les fois que les affaires l'exigent, et qu'elles sont nécessaires pour les intérêts des parties.

Onzième Arrondissement, séant rue du Vieux-Colombier, n. 2.

M. Guérin, *Juge de Paix*, rue Gît-le-Cœur, n. 4.

M. Behourt, *premier Suppléant*, rue Guénégaud, n. 12.

M. Le Seigneur, *second Suppléant*, rue du Four-Saint-Germain, n. 17.

M. Thiboust, *Greffier*, rue de Savoie, n. 7.

M. Tavernier, *Huissier*, rue du Four-Saint-Germain, près celle des Canettes, n. 35.

Audiences les mardi et vendredi de chaque semaine, à midi précis.

Les Défauts, à une heure.

Conciliations, après les Audiences.

Douzième Arrondissement, séant rue des Bernardins, n. 22.

M. Forcade de la Roquette, *Juge de Paix*, quai de la Tournelle, n. 33.

M. Cournault, *premier Suppléant*, quai des Miramiones, n. 3.

M. Jacquinot, *Second Suppléant*, rue des Noyers, n. 36.

M. de Villers, *Greffier*, rue Saint-Jacques, n. 151.

M. Carel, *Huissier*, rue Saint-Jacques, n. 161.

M. Turpin, *Huissier*, rue Mouffetard, n. 3.

Audiences et Conciliations sur citations, les mardis et vendredis, à midi. Défauts, à deux heures très-précises.

Conciliations volontaires, tous les jours, depuis neuf heures jusqu'à midi.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Canton de Saint-Denis,

Composé des communes d'Aubervilliers, Dugny, Epinay, la Chapelle, la Courneuve, l'Isle-Saint-Denis, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Pierrefitte et Villetaneuse.

M. Lanneau, *Juge de Paix*, rue Compoise, à Saint-Denis.
M. Fournier, *premier Suppléant*, } à Saint-Denis.
M. Gilles, *second Suppléant*, }
M. . . . ., *Greffier.*
M. Pelican, *Huissier*, rue de la Boulangerie.

Audiences et Conciliations, les lundis et Vendredis, à dix heures du matin, à l'hôtel de la Mairie de Saint-Denis. Défauts, à midi.

Canton de Pantin,

Composé des communes de Bagnolet, Belleville, Bobigny, Bondy, Charonne, Drancy, le Bourget, Noisy-le-Sec, Pantin, Prés-Saint-Gervais, Romainville et la Villette.

M. Gantiez, *Juge de Paix*, à Belleville, rue Halay, n. 413.
M. Roullier, (Charles), *premier Suppléant*, à Pantin
M. Livoir, *second Suppléant*, à Belleville.
M. Hebert, *Greffier*, à Belleville, Grande Rue, n. 251.
M. Bordier, *Huissier*, rue de Calais, n. 201, à Belleville.

Bureau de Paix et de Conciliation, le lundi de chaque semaine, chez le Juge de Paix, à Belleville, à dix heures du matin. Audiences Civiles, le jeudi de chaque semaine, au tribunal de Paix du canton de Pantin, rue de Montreuil, n. 49. Audiences de Police, tous les jeudis, de 15e en 15e, au tribunal de Paix, à Pantin. Défauts, à une heure.

Canton de Neuilly,

Composé des communes d'Auteuil, Boulogne, Clichy, Montmartre, Neuilly et Passy.

M. Chapelain, *Juge de Paix*, à Boulogne.
M. Vauthier, *premier Suppléant*, à Boulogne.
M. Saulnier, *second Suppléant*, à Neuilly.
M. Chevalier, *Greffier*, aux Thermes, près et hors la Barrière du Roule.
M. Lejeune, *Huissier*, à Boulogne.

Audiences civiles et de police, les mardis, à Neuilly, rue du Vieux-Pont; conciliations, les mêmes jours, au même lieu; défauts, à une heure. Conciliations sans citations, tous les jours, dans la matinée, chez le Juge de Paix.

Canton de Nanterre,

Composé des communes d'Asnières, Colombe, Courbevoye, Genevilliers, Nanterre, Surenne et Puteaux.

M. . . . ., *Juge de Paix*, rue Saint-Denis, n. 350, à Nanterre.
M. Manet, *premier Suppléant.*
M. Nicole-Charpentier, *Second Suppléant.*
M. Baillon, *Greffier*, à Nanterre.
M. Liedé, *Huissier.*

Audiences et Conciliations, les mardis, dans une des salles de la Mairie, à Nanterre. Défauts, à une heure. Il y a des Audiences extraordinaires, toutes les fois que les cas l'exigent, et qu'elles sont nécessaires pour les intérêts des parties.

Tous les jours, autres que ceux d'Audience, et les dimanches et fêtes, le Juge de Paix reçoit, à son domicile, les habitans du canton qui ont des différends entr'eux, depuis huit heures du matin jusqu'à deux.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton de Sceaux,

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, du Bourg-la-Reine, de Châtenay, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Issy, Montrouge, Plessis-Piquet, Sceaux, Vanvres et Vaugirard.

M. Huart-du-Parc, *Juge de Paix*, à Sceaux.

M. Lavisé, *premier Suppléant*, au Bourg-la-Reine.
M. . . . . . ., *second Suppléant*, à Sceaux.
M. Sejeau, *Greffier*, à Sceaux.
M. Osselet, *Huissier*, à Sceaux.

Audiences et Conciliations à Sceaux, les samedis, à dix heures précises du matin, Conciliations à la suite, et les autres jours, quand la demande en est faite. Défauts, à midi.

Canton de Charenton.

Composé des communes de Bercy, Bonneuil, Brie-sur-Marne, Champigny, Charenton-le-Pont, Charenton-Saint-Maurice, Creteil, Labranche du Pont de Saint-Maur, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, et Saint-Maur-les-Fossés.

M. Bréton, *Juge de Paix*, à Nogent-sur-Marne.

M. Junot, *premier Suppléant*, à Charenton-Saint-Maurice.
M. Lecoupt, *second Suppléant*, aux Carrières-Charenton, n. 67.
M. Decalonne, *Greffier*, à Nogent-sur-Marne, par Vincennes.
M. Fleurot, jeune, *Huissier*, rue de Bordeaux, n. 83, aux Carrières-Charenton.

Audiences de Police, Civiles, Bureaux de Paix, les 5, 15 et 25 de chaque mois, à Charenton-le-Pont, à dix heures du matin, excepté les dimanches et fêtes; alors l'Audience est remise au lendemain. Défauts, à midi. Conciliations, tous les jours, chez le Juge de paix, à Nogent.

Canton de Villejuif,

Composé des communes d'Arcueil, de Chevilly, Choisy-sur-Seine, Fresnes, Gentilly, Ivry, Lay, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry.

M. Dret, *Juge de Paix*, à Choisy.

M. Saget, *premier Suppléant*, à la Verrerie de la Garre, commune d'Ivry.
M. Barre, *second Suppléant*, à Villejuif.
M. Hédouin, *Greffier*, à Choisy.
M. Roux, *Huissier*, à Choisy.

Audiences civiles et Conciliations, le mercredi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Villejuif, rue du Moutier, n. 21, près l'Eglise. Défauts, à une heure.

Les audiences du tribunal de simple police se tiennent le vendredi de chaque semaine, à 11 heures. Défauts et congés à une heure.

Canton

Canton de Vincennes,

Composé des communes de Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny, Saint-Mandé, Villemomble et Vincennes.

M. Becquemont, *Juge de Paix*, à Vincennes.
M. Haro, *premier Suppléant*, à Montreuil.
M. Davenne, *second Suppléant*, à Vincennes.
M. Duhamel, *Greffier*, } à Vincennes.
M. Sancier, *Huissier*, }

Audiences et Conciliations, les mercredi et samedi de chaque semaine, à dix heures du matin, à Vincennes. Défauts, à midi.

NOTAIRES A PARIS, *suivant l'ordre de réception*, Messieurs,

1777 Liénard, *Doyen*.
1780 Denis, 1er. *Synd.*
1781 Lherbette.
1784 Edon.
1788 Péan de S.-Gilles.
1789 Duchesne.
1789 Colin, aîné, *Trés.*
1790 Doulcet.
1791 Robin, *Présid.*
1791 Jallabert, 3e. *Syn.*
1794 Antheaume.
1794 Turrel.
1794 Huguet.
1794 Grelet.
1794 Deloche.
1794 Bordin.
1794 Chodron.
1794 Caffart-Durvillers.
1794 Chiboust.
1794 Culhât-Coreil.
1794 Laisné.
1794 Caigné.
1794 Boilleau.
1794 Yver, *Rapport.*
1794 Fleury.
1797 Montaud, 2e. *Syn.*
1797 Laudigeois.
1797 Oudinot.
1797 Lenormant.
1797 Dunays.
1797 Fourcault-Pavant.
1798 Herbelin.
1798 Chambette.
1798 Vingtain.
1798 Delacour.
1799 Bocquet.
1799 Estier.
1799 Léger.
1799 Mignard.
1799 Dumez.
1799 Tricard.
1799 Tardif.
1799 Morisseau.
1799 Batardy.
1800 Langlacé.
1800 Defauconpret.
1800 Lecerf.
1800 Massé.
1800 Chapellier.
1801 Camusat.
1801 Tarbé.
1802 Louveau.
1802 Foucher.
1803 Trianon.
1803 Rendu.
1804 Lahure.
1804 Bréton, *Secrét.*
1804 Dautrive.
1804 Lebrun.
1804 Le Pelletier.
1804 Fournier, aîné.
1804 Buchere.
1804 Bertrand.
1805 Marchoux.
1805 Lemaître.
1805 Potron.
1805 Delacroix.
1805 Bacq.
1805 Noël.
1805 Roard.
1805 Lefevre.
1805 Gillet.
1806 Mailand.
1806 Narjot.
1806 Guillaume.
1806 Schneider.
1806 Sensier.
1807 Decourchant.
1807 Vernois.
1807 Sené.
1808 Chevrier.
1808 Morand.
1808 Colin, jeune.
1808 Boulard.
1809 Viault.
1809 Fournier-Verneuil.
1809 Robert-Duménil.
1809 Ducorps.
1809 Champion.
1810 Bellanger.
1810 Trutat.
1810 Passez.
1810 Colin de St.-Menge.
1810 Lamy.
1810 Curmer.
1810 Maine-Glatigny.
1810 Boursier.
1810 Lequesne.
1810 Agasse.
1811 Lemoine.
1811 Barat.
1811 Thibert.
1811 Huard-Delamarre.
1811 Moisant.
1811 Estienne.
1811 Ozanne.
1811 Cr[illegible]r.
1812 Thirion.
1812 Damaison.
1812 Desprez.
1812 Trubert.
1812 Cousin.
1812 Dehérain.
1812 Deshayes.

Tableau des Notaires à Paris, par ordre alphabétique.

Cette marque = signifie *au lieu de.*

Agasse, = Lefebure de Saint-Maur, place Dauphine, n. 23.
Antheaume, = Maupas, rue de la Verrerie, n. 55.
Bacq, = Lemaire, rue Saint-Victor, n. 120, près la place Maubert.
Barat, = Paulejeune, rue St.-Honoré, n. 339.
Batardy, = Maine, rue du M.-Blanc, n. 5.
Bellanger, = Hua, rue des Fossés-St-Germain-des-Prés, n. 4.
Bertrand, = Silly, rue Coquillère, n. 46.
Boilleau, = Giard, rue de Richelieu, n. 45.
Bocquet, = Lambot, place des Petits-Pères, n. 9, au coin de la rue du Mail.
Bordin, = Prédicant, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 17.
Boulard, = son père, rue des Petits-Augustins, n. 21.
Boursier, = son père, rue Grenier-Saint-Lazare, n. 5.
Bréton, = Coupery, rue Tiquetonne, n. 14.
Buchere, = Jacquelin, rue S.-Martin, près Saint-Merry, n. 14.
Caffart-Durvillers, = Chaudot, r. J.-J. Rousseau, n. 1.
Caigné, = Brechot, rue de la Harpe, n. 29.
Camusat, = Maistre et Bertels, rue S.-Denis, n. 368.
Chambette, = Dulion, son oncle, place des Victoires, n. 7.
Champion, = Préau, rue de la Monnoie, n. 19.
Chapellier, = Delamotte, rue de la Tisseranderie, n. 13.
Chevrier, = Gibé, rue Vivienne, n. 22.
Chiboust, = Martin de la Genois, rue de Seine S.-Germain, n. 48.
Chodron, = Girardin, r. d'Aboukir, n. 2.
Colin, aîné, = Fieffé, place Vendôme, n. 24.
Colin, jeune, = Lalleman, aîné, rue Neuve S.-Eustache, n. 45.
Colin de Saint-Menge, = Debruge, rue du Marché des Jacobins, n. 5.
Coreil, *voyez* Culhât-Coreil.
Cousin, = Scrize, rue du Pont de Lody, n. 8.
Cristy, = Rouen, rue Neuve des Petits-Champs, n. 83.
Culhât-Coreil, = Delacour et Desissarts, rue des Fossés-Montmartre, n. 16.
Curmer, = Postelle, rue Neuve St.-Augustin, n. 25.
Damaison, = Tiron, rue Basse, Porte Saint-Denis, n. 10.
Dautrive, = Badenier, rue Saint-Severin, n. 7.
Decourchant, = Cousinard, rue des Déchargeurs, n. 3.
Defauconpret, = Gasche, rue de Seine Saint-Germain, n. 30.
Dehérain, = Tissandier, rue Montmartre, n. 140.
Delacour, = Lefebvre, aîné, rue Ne.-des-Petits-Champs, n. 77.
Delacroix, = Morin, rue du Mail, n. 13.
Deloche, = Du Fouleur et Momet, r. Helvétius, n. 57.
Denis de Villieres, = Bouron, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 3.
Deshayes, = Béville, quai de l'Ecole, n. 8.
Desprez, = Cousin, rue du Four St.-Germain, n. 27.
Doulcet, = Le Go, rue des Fossés-Montmartre, n. 11.
Duchesne, = Deyeux, rue S.-Antoine, n. 200.
Ducorps, = Robert, aîné, rue de Cléry, n. 5.
Dumez, = Dupont, rue St.-Antoine, n. 31.
Dunays, = Castel, rue Saint-Honoré, n. 334.
Durvillers, *voyez* Caffart Durvillers.
Edon, = Pijeau, rue Saint-Antoine, près celle Percée, n. 110.
Estienne, = Dubos, rue St.-Jacques, n. 55.
Estier, = Gittard, rue Coq-Héron, n. 5.
Fleury, = Doillot, rue Coquillère, n. 27.

Foucher, = Brelut de la Grange, rue Poissonnière, n. 5.
Fourcault-Pavant, = Mony, rue St.-Honoré, n. 343, près la place Vendôme.
Fournier, aîné, = Lesourd-Beauregard, rue de la Jussienne, n. 16.
Fournier-Verneuil, = Moine-Versine, rue des Fossés-Montmartre, n. 7.
Gillet, = Mathieu, rue St.-Honoré, n. 354, au coin de la place Vendôme.
Grelet, = Girard, rue Ne. d'Orléans, n. 12.
Guillaume, = son père, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 18.
Herbelin, = Giroust, rue S.-Martin, n. 285.
Huard de Lamarre, = Lamare, rue S.-Honoré, n. 408.
Huguet, = Aleaume, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.
Jallabert, = Lhomme, boulevart des Italiens, n. 18.
Lahure, = Charpentier, rue de l'Arbre-Sec, place de l'Ecole, n. 2.
Laisné, = Gaudrai, rue St.-Antoine, n. 207.
Lamy, = Herbelin, jeune, parvis Ne-Dame, n. 24.
Langlacé, = Jousset, rue Saint-Honoré, n. 281.
Laudigeois, = Peron, rue St.-Christophe, en la Cité, n. 10.
Lebrun, = Bro, rue du Petit-Lion, près Saint-Sulpice, n. 27.
Lecerf, = Pottier, rue S.-Honoré, n. 83.
Lefevre, = Mesnard, jeune, rue du Gros-Chenet, n. 3.
Léger, = Langlois, rue de Richelieu, n. 15.
Lemaitre, = Mesnard, aîné, rue St.-Honoré, n. 290.
Lemoine, = Flury-Précharles, rue St.-Martin, n. 122.
Lenormant, = Gondouin, rue de la Perle, au Marais, n. 9.
Le Pelletier, = Deherain, rue Thérèse, butte Saint-Roch, n. 2.
Lequesne, = Anjubault, rue du faub. Montmartre, n. 10.
L'Herbette, = Jourdain, rue Saint-Merry, n. 25.
Liénard, = De Latre de Collivílle, quai d'Orléans, île Saint-Louis, n. 4.
Louveau, = Garnier, rue S.-Martin, n. 119.
Mailand, = Clairet, rue des Prouvaires, n. 3.
Maine-Glatigny, = Fourchy, rue du Mail, n. 29.
Marchoux, = Demautort, r. Vivienne, n. 6.
Massé, = Decaux, rue de la place Vendôme, n. 13.
Mignard, = Gabiou, rue de Richelieu, n. 20.
Moisant, = Drugeon, rue Ste.-Marguerite, n. 33.
Montaud, = Gibert, jeune, rue de la place Vendôme, n. 7.
Morand, = Lecointre, rue Meslée, n. 16.
Morisseau, = Honnet, passage des Petits-Pères, n. 5.
Narjot, = Porlier, rue Helvétius, n. 63.
Noël, = Raguideau, rue S.-Honoré, n. 348.
Oudinot, = Videl, rue du Bacq, n. 30.
Ozanne, = Guenoux, quai Bonaparte, n. 3.
Passez, = Faugé, rue Traînée, n. 11.
Péan de Saint-Gilles, = Lefebvre, rue de Condé, n. 10.
Potron, = Thomé, rue Vivienne, n. 10.
Rendu, = Bevière et Lalleman, jeune, rue Saint-Honoré, n. 317.
Roard, = Rameau, rue Montmartre, n. 160.
Robert-Duménil, = Legé, aîné, rue Saint-Honoré, n. 108.
Robin, = Duclos-Dufresnoy, rue des Filles Saint-Thomas, n. 19.
Schneider, = Magimel, rue St.-Merry, n. 12.
Sené, = Ballet, carrefour de la Croix Rouge, n. 2
Sensier, = Gobin, rue Saint-Denis, n. 247.
Tarbé, = Monnot, rue de l'Arbre-Sec, n. 33
Tardif, = Gaillard, rue de la Vieille-Draperie, n. 23.

Thibert, = Cabal-Castel, rue Napoléon, n. 2.
Thirion, = Schnetz, r. de Richelieu, n. 27.
Trianon, = Larcher, rue des Lombards, n. 21.
Tricard, = Quatremere, r. du Bouloy, n. 2.
Trubert, = son père, rue Montmartre, n. 148.
Trutat, = son père, quai Malaquais, n. 5.
Turrel, = Garcerand, rue des Prouvaires, n. 38.
Vernois, = Riollet, rue J.-Jacques Rousseau, n. 18.
Viault, = Thion de la Chaume, rue d'Antin, n. 9.
Vingtain, = Minguet, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 10.
Yver, = Fourcault, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 43.

CHAMBRE *établie pour la discipline intérieure des Notaires, en exécution de l'arrêté du Gouvernement du 2 nivôse an 12*, MM.

Robin, *Président.*
Denis, 1er *Syndic.*
Montaud, 2e *Syndic.*
Jallabert, 3e *Syndic.*
Yver, *Rapporteur.*
Bréton, *Secrétaire.*
Colin, aîné, *Trésorier.*
Chiboust.
Laudigeois.
Chambette.
Vingtain.
Estier.
Massé.
Camusat.
Louveau.
Rendu.
Bertrand.
Lemaître.
Gillet.

La Chambre tient ses séances dans l'une des salles de l'ancien hôtel des Fermes, rue de Grenelle-S.-Honoré, le jeudi de chaque semaine, à 7 heures du soir.
Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'un des syndics.

Avocats et Avoués de la Compagnie, Messieurs,

Billecocq, *Avocat.*
Le Picard, *Avocat à la Cour de cassation.*
Michel, *Avoué près la Cour impériale.*
Delahaye, *Avoué près le Tribunal de première instance.*

M. Rabon, *Agent de la Compagnie, à la Chambre.*

Notaires honoraires et Vétérans; Messieurs,

Bro, *Doyen honoraire*, rue du Petit-Bourbon, n. 7.
Baron, rue des SS. Pères, n. 54.
Delattre de Colliville, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 28.
Arnaud, rue Sainte-Avoye, n. 37.
Rouveau, *de Belleville.*
Goullet, rue Saint-Antoine, n. 71.
Guillaume, rue de Popincourt, n. 28.
Vergne, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 26.
Rouen (O. ✻), *Doyen honoraire*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 87.
Lhomme, rue du Roule, n. 3.
Guespereau, rue de la Harpe, n. 44.
Laroche, r. N.-des-Pet.-Champs, n. 19.
Gaillard, rue du Théâtre-Français, n. 30.
Mony, boulevart Poissonnière, n. 25.
Giard, rue Saint-Honoré, n. 340.
Préaux, *de Montreuil*, à Vincennes.
Trutat, quai Malaquais, n. 5.
Cottereau, *de Noisy-le-Sec.*
Demautort, rue Saint-Marc, n. 23.
Lemire, rue Baillette, n. 4.
Trubert, rue Montmartre, n. 148.
Lecointre, rue. . . .
Ballet, rue d'Enfer, n. 11.
Bonnomet, rue du Mont-Blanc, n. 42.
Coupery, rue Helvétius, n. 77.
Silly, rue de la Sourdière, n. 16.
Boulard, rue des Pet.-Augustins, n. 21.
Clairet, cul-de-sac des Bourdonnois.
Fourchy, rue du Mail, n. 29.
Drugeon, rue Servandoni, n. 16.
Thion de la Chaume, rue d'Antin, n. 9.
Lefebure de Saint-Maur, rue de la Barouillère, n. 10.
Hua, rue du Petit-Lion-S.-Sulpice, n. 20.
Lamare, rue Saint-Honoré, n. 418.

TABLEAU de distribution des Rentiers Viagers entre les quarante Notaires Certificateurs à Paris.

Ire CLASSE OU RENTES SUR UNE TÊTE.

Série.	N.o	Notaire
1re.	1 à 2.600.	Antheaume.
2e.	2,601 à 5.200.	Dunays
3e.	5.201 à 7.800.	Boulard.
4e.	7,801 à 10,400.	Colin, aîné.
5e.	10,401 à 13.000.	Chapellier.
6e.	13.001 à 15.600.	Chodron.
7e.	15,601 à 18.200.	Chiboust.
8e.	18.201 à 20.800.	Defauconpret.
9e.	20,801 à 23.400.	Estienne.
10e.	23.401 à 26.000.	Doulcet.
11e.	26.601 à 28.600.	Estier.
12e.	28.601 à 31.200.	Fleury.
13e.	31,201 à 33,800.	Foucher.
14e.	33.801 à 36.400.	Gillet.
15e.	36,401 à 39.000.	Grelet.
16e.	39.001 à 41,600.	Decourchant.
17e.	41,601 à 44.200.	Guillaume.
18e.	44.201 à 46,800.	Denis.
19e.	46.801 à 49.400.	Huguet.
20e.	49.401 à 52,000.	Laisné.
21e.	52.001 à 54.600.	Louveau.
22e.	54.601 à 57,200.	Lemaître.
23e.	57,201 a 59,800.	Lienard.
24e.	59.801 à 62.400.	Lepelletier.
25e.	62.401 à 65,000.	Mailand.
26e.	65,001 à *tous autres subséquens.*	Boilleau.

IIe CLASSE OU RENTES SUR DEUX TÊTES.

Série.	N.o	Notaire
27e.	1 à 2.500.	Massé.
28e.	2.501 à 5.000.	Morisseau.
29e.	5,001 à 7.500.	Noël.
30e.	7,501 à 10,000.	Oudinot.
31e.	10.001 à 12.500.	Potron.
32e.	12.501 à 15,000.	Chambette.
33e.	15.001 à 17,500.	Robin.
34e.	17,501 à 20,000.	Huard de la Marre.
35e.	20.001 à 22.500.	Rendu.
36e.	22,501 à 25.000.	Tarbé.
37e.	25.001 à 27.500.	Tricard.
38e.	27,501 à 30.000.	Batardy.
39e.	30,001 à 31.953.	Thubert.
40e.	à tous numéros. IIIe. Classe: Rentes sur trois têtes. 1 à 1.730. IVe. Classe; Rente sur quatre têtes. 1 à 416.	Yves.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS, *pour le Département de la Seine, créés par la loi du 27 ventôse an 9.*

Les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers, sont faites exclusivement par des commissaires-priseurs-vendeurs de meubles.

Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics, de s'immiscer dans lesdites opérations qui se feront à Paris, à peine d'amende, qui ne pourra excéder le quart du prix des objets prisés ou vendus.

Lesdits commissaires-priseurs-vendeurs de meubles peuvent recevoir toute déclaration concernant lesdites ventes, recevoir et viser toutes les oppositions qui y seront formées, introduire devant les autorités compétentes tous référés auxquels leurs opérations pourront donner lieu, et citer, à cet effet, les parties intéressées devant lesdites autorités.

Toute opposition, toute saisie-arrêt formées entre les mains des commissaires-priseurs-vendeurs, relatives à leurs fonctions, toute signification de jugement prononçant la validité desdites opposition et saisie-arrêt, seront sans effet, à moins que l'original desdites opposition, saisie-arrêt ou signification de jugement n'ait été visé par le commissaire-priseur-vendeur, ou, en cas d'absence ou de refus, par le syndic desdits commissaires.

Les commissaires-priseurs-vendeurs ont la police dans les ventes, et peuvent faire toute réquisition pour y maintenir l'ordre.

Leur nombre est fixé à quatre-vingt.

Ils ont une chambre de discipline, et sont sous la surveillance du Procureur impérial établi près le tribunal de première instance.

Liste des Commissaires-Priseurs-Vendeurs, suivant l'ordre de réception, Messieurs,

1 André.
2 Saugrain.
3 Alexandre, père.
4 Fournier aîné.
5 Poultier.
6 Commendeur, père.
7 Poussin.
8 Lestrade.
9 Mesnard.
10 Leroy.
11 Vincent, P. L.
12 Jaluzot.
13 Merault.
14 Dussart.
15 Blondel.
16 Chevalier.
17 Fournier, J.
18 Guyot.
19 Mallet.
20 Lechevalier.
21 Petit-Cuenot.
22 Sibilet.
23 Benou.
24 Balbastre.
25 Chariot.
26 Dufossé.
27 Bohain.
28 Deparis.
29 Salbart.
30 Masson Saint-Maurice.
31 Alexandre fils.
32 Breart.
33 Serreau.
34 Delacour.
35 Félix.
36 Boucly.
37 Butard.
38 Hubault.
39 Denailly.
40 Geoffroy.
41 Olivier.
42 Vallée.
43 Erhard.
44 Simonard.
45 Jérôme de Wils.
46 Benard.
47 Revenaz.
48 Masson jeune.
49 Lenormant.
50 Goddé.
51 Commendeur, fils.
52 Bonnefons.
53 Fournel.
54 Rouget.
55 Voisin.
56 Moreau.
57 Lot.
58 Barloy.
59 Moulin.
60 La Coste.
61 Narjot.
62 Barbier Saint-Hilaire.
63 Bezançon.
64 Haize.
65 Nogaret.
66 Thiesson.
67 Sibire.
68 Lefrançois de la Carlière.
69 Pourcelt.
70 Fleuriau de Ponsol.
71 Bourgeois.
72 Destailleur.
73 Guillaume St.-Ange.
74 Duverger Dévilleneuve.
75 Creteil.
76 Metzinger.
77 Pourcelt de Montigny.
78 Tridon.
79 Laurens.
80 Gendron.

Liste par ordre alphabétique, Messieurs,

Alexandre, père, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 24.
Alexandre, fils, boulevart Saint-Antoine, n. 7.
André, rue des Petits-Augustins, n. 24.
Balbastre, rue de Vendome, n. 8.
Barbier-Saint-Hilaire, rue de Tournon, n. 14.
Barloy, rue du Jour, n. 19.
Benard, rue Neuve St-Merry, n. 44.
Benou, rue Taranne, n. 11.
Bezançon, rue Sainte-Avoye, n. 12.
Blondel, rue de Tournon, n. 2.
Bohain, rue des Déchargeurs, n. 6.
Bonnefons, rue Montmartre, n. 148.
Boucly, rue N. des Petits-Champs, n. 61.
Bourgeois, rue des Déchargeurs, n. 6.
Breart, vieille rue du Temple, n. 30.
Butard, rue Caumartin, n. 33.
Chariot, rue J. J. Rousseau, hôtel de Bullion, n. 3.
Chevalier Dieu Donné, rue Montmartre, n. 68.
Commendeur, père, rue de la Verrerie, n. 61.
Commendeur, fils, rue de Braque, n. 2.
Creteil, rue Saint-Antoine, n. 102.
Delacour, rue de la Jussienne, n. 17.
Denailly, cloître Saint-Merry, n. 18.
Deparis, rue Helvétius, n. 65.
Destailleur, rue de l'Echiquier, n. 39.
Dufossé, rue de la Chaise, n. 8.
Dussart, rue de Provence, n. 2.
Duverger de Villeneuve, rue de M. le Prince, n. 2.
Erhard, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n. 14.
Félix, rue N.-D.-des-Victoires, n. 40.

Fleuriau de Ponsol, r. Beaubourg, n. 52.
Fournel, rue Hautefeuille, n. 3.
Fournier, l'aîné, rue l'Evèque, butte Saint-Roch, n. 15.
Fournier, jeune, rue S.-Denis, n. 347.
Gendron, rue Villedot, n. 13.
Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
Goddé, rue Montmartre, n. 30.
Guillaume Saint-Ange, rue Coquillère, n. 46.
Guyot, rue de l'Odéon, n. 24.
Haize, place des Victoires, n. 7.
Hubault, r. de Grenelle-S.-Hon., n. 37.
Jaluzot, rue de Cléry, n. 34.
Jérôme de Wils, rue des Fossés-Montmartre, n. 7.
Lacoste, rue Montmartre, n. 164.
Laurens, rue des F.-Montmartre, n. 11.
Lechevalier, rue du Sentier, n. 18.
Lefrançois de la Carliere, rue Neuve Saint-Eustache, n. 44.
Lenormant, rue de la Perle, n. 9.
Leroy, rue des Chanoinesses, n. 4.
Lestrade, rue Saint-Merry, n. 15.
Lot, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 29.
Mallet, rue de Lancry, n. 7.
Masson-Saint-Maurice, rue Montmartre, n. 165.
Masson, jeune, rue Thévenot, n. 21.
Merault, rue de l'Eperon, n. 8.
Mesnard, cour de Rohan, passage du Commerce.
Metzinger, rue des Deux-Ecus, n. 31.
Moreau, r. N.-D.-des-Victoires, n. 12.
Moulin, rue Ventadour, n. 4.
Narjot, rue du Petit-Pont, n. 22.
Nogaret, rue de la Verrerie, n. 36.
Olivier, rue la Jussienne, n. 16.
Petit-Cuenot, r. de l'Arbre-Sec, n. 52.
Poultier, rue des Quatre-Vents, n. 13.
Pourcelt, rue N.-S.-Eustache, n. 8.
Pourcelt de Montigny, rue Neuve-Saint-Roch, n. 34.
Poussin, rue de la Verrerie, n. 46.
Revenaz, r. des Vieux-Augustins, n. 40.
Rouget, rue du Gros-Chenet, n. 23.
Salbart, rue des Noyers, n. 31.
Saugrain, rue de Jouy, n. 11.
Serreau, quai d'Alençon, n. 9.
Sibilet, rue des Fossés du Temple, n. 64.
Sibire, rue Bethizy, n. 11.
Simonard, rue des V.-Augustins, n. 69.
Thiesson, rue des Deux-Ecus, n. 35.
Tridon, rue Neuve-St.-Eustache, n. 23.
Vallé, rue Saint-Antoine, n. 71.
Vincent (P. L.), rue Helvétius, n. 19.
Voisin, rue Guénégaud, n. 15.

Chambre des Commissaires-Priseurs, séante au ci-devant hôtel des Fermes, rue de Grenelle Saint-Honoré.

Membres de la Chambre, Messieurs,

Erhard, *Président.*	Poussin.	Simonard.
Mallet, *Syndic.*	Commendeur, père.	Benard.
Fournier, l'aîné, *Rapp.*	André.	Haize.
Vallé, *Secrétaire.*	Saugrain.	Goddé.
Dufossé, *Trésorier.*	Rouget.	Mesnard.

Membres honoraires, Messieurs,

Hayot de Longpré, rue de la Perle, n. 1.
Dubus-Brice, rue du Fouarre, n. 24.
Violet Leduc, *à Sens.*
Turgan, rue du Regard, n. 20.
Genet de Neslut, r. de Vaugirard, n. 54.
Moitier de Beaufils, rue des Fontaines, n. 8.
Thierry, rue d'Aboukir, n. 26.
De Bonnaire, rue Coquillère, n. 27.
Demauroy, rue des Déchargeurs, n. 6.

Nota. La Chambre tient ses séances dans une des salles du ci-devant hôtel des Fermes, les dimanche et jeudi de chaque semaine.

Conseils de la Compagnie, Messieurs,

Gérardin-Saint-Remy, *Avocat au Conseil et à la Cour de cassation*, rue des Deux-Ecus, n. 15.
Delacroix-Frainville, *Avocat au Conseil*, rue Hautefeuille, n. 15.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Barbier, [illegible]

Barbier, [illegible] Champs, n. [illegible]

Barin, [illegible], n. [illegible]

Bel'aguet, [illegible], n. [illegible]

Bellet, rue [illegible], n. 21.

Benoist, [illegible], n. [illegible]

Berle, rue [illegible], n. [illegible]

Bertrand, rue [illegible], n. 22.

Bernoult, [illegible], n. 2[illegible]

Binet, rue [illegible], n. 3.

Blin, [illegible], n. [illegible]

Blo[illegible], rue [illegible] Bonnes-Enfans-[illegible], n. [illegible]

Bonnier, [illegible]

Bouillart, rue [illegible], n. 3.

Bo[illegible], rue [illegible]-Verrie, n. 6.

Boulanger, rue de la [illegible], n. 5[illegible]

Bouet, rue S. Martin, n. [illegible]

Bouvin, rue de l'Orme de S. Honoré, n. 3[illegible]

Braulart, [illegible] S. [illegible], n. [illegible]

Bresson, aîné, cour de la Ste Chapelle, au Palais, n. [illegible]

Bresson, jeune, rue de la Harpe, n. 2[illegible]

Bridel, rue des Fossés S. Germain-l'Auxerrois, impasse [illegible], n. 3.

Bruel, rue Montmartre, n. [illegible]

Brunel, aîné, rue de Grenelle Saint-Honoré, n. [illegible]

Brunel, j. rue des Cinq Diamans, n. 2[illegible]

Cabot, r. Croix-des-Petits-Champs, n. 1.

Caillat, rue de la Grande-Truanderie, n. 1[illegible]

Cauet, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 12.

Capitaine, rue de Richelieu, cour Saint-Guillaume.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Co[illegible], rue [illegible], n. [illegible]

C[illegible], rue de la [illegible], n. 6.

C[illegible], rue [illegible], n. [illegible]

C[illegible], rue [illegible], n. [illegible]

C[illegible], rue S. [illegible], n. [illegible]

C[illegible]ard, rue Montmartre, n. [illegible]

C[illegible], rue [illegible] S. Honoré, n. [illegible]

C[illegible], rue des [illegible], n. [illegible]

C[illegible], rue S. Martin, n. [illegible]

C[illegible], rue de la [illegible], n. [illegible]

[illegible], rue de la [illegible], n. [illegible]

De[illegible], r. N.-D. des [illegible], n. [illegible]

De[illegible], aîné, rue [illegible] Saint-[illegible]-des-Arcs, n. [illegible]

Dalmare, jeune, rue S. Denis, n. 2[illegible]

De[illegible], rue de Savoie, n. [illegible]

D[illegible], rue S. Avoie, n. [illegible]

Desal[illegible], place de l'École, n. 3.

Desmaret, rue Coutelier, n. 2.

[illegible], place du Sanhédrin, n. 2.

Devaux, rue des Vieilles-Étuves Saint-Honoré, n. 3.

Dore, quai de la Grève, n. 52.

Doucet, rue S. Sauveur, n. 1.

Drain, rue des Déchargeurs, n. 8.

Dumas, rue du Bouloy, n. 26.

Dumoutier, aîné, rue S. Martin, n. 132.

Dumoutier, jeune, rue Montorgueil, n. 17.

Dupuis, rue neuve S. Paul, n. 29.

Duterne, rue des Mauvaises-Paroles, n. 17.

Encelain, rue Marivaux, n. 3.

Favard, rue de Lille, n. 36.
Fichon, rue des Rosiers, n. 2.
Fleurot, père, rue S. Denis, Apport Paris, n. 15.
Fleurot, fils, à Charenton.
Forqueray, rue Saint-Merry, n. 25.
Fortin, rue aux Ours.
Fournier, rue du Faubourg S.-Martin.
Gabriel, rue de Malte.
Garnier, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 45.
Gaudet, rue du Faub. S. Denis, n. 13.
Gaultier, rue de Cléry, n. 84.
Gibory, rue S. Martin, n. 64.
Girard, place des Vosges, n. 28.
Girandier, rue Saint-Martin, n. 41.
Godin, rue d'Aboukir, n. 65.
Gossel, rue Gaillon, n. 57.
Granger, rue S. Marc, n. 20.
Grosier, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, n. 24.
Gudin, rue Montmartre, n. 139.
Guilbert, rue Phelippeaux, n. 3.
Guillaume, rue S. Denis, n. 256.
Guillou, rue Montmartre, n. 41.
Harissart, place Maubert.
Haverlant, quai de la Grève, n. 4.
Hignard, rue S. Denis, n. 120.
Houbé, rue St. Honoré, n. 414.
Houchard rue du Harlai, au Palais, n. 13
Hubout, rue Tibautodé, n. 16.
Huguenot, quai de Chaillot, n. 48.
Hurteau, rue Saint-Antoine, n. 77.
Hutin, rue neuve S.-Eustache, n. 32.
Hutinel, rue des Bourdonnois, n. 12.
Ibled, rue de la Convention, n. 13.
Joson, cloître S. Méry, n. 14.
Lamouque, rue de la Vieille-Monnoie, n. 22.
Langlet, rue Neuve S.-Merry, n. 45.
Lascour, rue Neuve S. Augustin, n. 35.
Laurent, rue Batave, n. 12.
Leclerc, rue Helvétius, n. 41.
Leclercq, rue des Boucheries S. Germain, n. 40.
Lejeune, à Boulogne.
Lemarchand, rue des Filles S.-Thomas.
Lequeux, rue Montmartre, n. 76.
Leroy, rue de la Vieille-Bouclerie, n. 4.
Letulle, rue de Cléry, n. 18.
Leviault, rue de la Calandre, n. 49
Lenique, rue de Sartine, n. 5.
Liedé, à Nanterre.
Limet, rue des Grands-Augustins, n. 20.
Loiseau, rue du Faubourg S. Denis, n. 67.
Magnier, rue S. Martin, n. 75.
Maguet, rue de la Verrerie, n. 48.
Maire, rue Bourtibourg, n. 9.
Malgras, quai de la Tournelle, n. 25.
Margottin, rue de la Harpe, n. 50.
Martin, rue Montorgueil, n. 65.
Masson, père, rue Thévenot, n. 22.
Mauclerc, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 22.
Maupin, rue du faub. S. Antoine, n. 20.
Mellier, rue Montorgueil, n. 25.
Menessier, rue S. Honoré, n. 97.
Menot, rue S. Denis, n. 208.
Messager, rue S. Martin, n. 119.
Millard, rue S. Martin, n. 71.
Millet, aîné, rue de la Monnoie, n. 10.
Millet, jeune, place des Italiens, n. 1.
Mirofle, rue J.-J. Rousseau, n. 17.
Monvoisin, fils, rue du Caire, n. 21.
Moutardier, rue des Bourdonnois, n. 8.
Neuting, rue S. Honoré, hôtel d'Aligre.
Noyel, rue S. Denis, n. 242.
Ortiguier, quai de la Vallée, n. 55.
Osselet, à Sceaux.
Paltré, rue S. Louis S. Honoré, n. 6.
Payen, rue S. Honoré, n. 150.
Pélican, à S. Denis.
Persin, rue de la Poterie-S.-Jean, n. 1.
Pigace, rue Boucher, n. 14.
Pigeon, rue C.-des-Petits-Champs, n. 7.
Pinchereau, rue Tiquetonne, n. 6.
Pinette, quai Napoléon.
Prevost, aîné, rue de Berry, n. 16.
Prevost, jeune, rue du Carré de la Porte S. Martin, n. 244.
Provost, rue des Bons-Enfans, n. 31.
Quinard, rue de la Vieille-Monnoie, n. 12.
Ricard, rue Blanche de Castille.
Richard, rue Montorgueil, n. 33.
Rigonot, rue de Savoie, n. 10.
Rivière, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 45.
Rondot, r. des Fossés Montmartre, n. 19.
Rolland, rue S. Martin, n. 223.
Rousselet, rue N. S. Eustache, n. 46.
Roux, à Orly, près Choisy.
Saineville, rue des Blanc-Manteaux.
Saint-Laurent, rue S.-Merry, n. 17.

Sancier, à Vincennes, rue du Levant, n. 7.
Sapinault, rue de la Victoire, n. 8.
Saulnier, rue de la Tixeranderie, impasse S. Faron, n. 4.
Sausset, rue Quincampoix, n. 32.
Simonnot, jeune, rue Galande, n. 53.
Sollier, rue du Temple, n. 72.
Tavernier, aîné, rue du Four S. Germain, n. 35.
Tavernier, j., rue de la Monnoie, n. 14.
Thebault, rue Saint-Honoré, n. 214.
Thenot, rue Montmartre, n. 167.
Thille, rue Montmartre, n. 133.
Trippier, Palais-Royal.
Trouillet, rue S. Martin, n. 224.
Turpin, rue Mouffetard, n. 3.
Vannois, rue N.-des-Pet.-Champs, n. 33.
Vergne, aîné, rue de Richelieu, n. 64.
Vergne, jeune, rue Montmartre, n. 144.
Vian, rue Bourg-l'Abbé, n. 15.
Vincent, quai de Béthune, n. 28.
Wolff, rue Serpente, n. 3.

Chambre Syndicale des Huissiers, Messieurs,

Boutroux, *Doyen*, *Membre perpétuel.*
Danne, *Syndic*, *Président.*
Hurteaux, *Secrétaire.*
Mellier, *Trésorier.*
Thille, *Rapporteur.*
Cherrier, *Taxateur.*
Houchard.
Grozier.
Magnier.

La Chambre Syndicale est chargée de la police et discipline des Huissiers; elle connoît et fait rapport aux Magistrats des plaintes et demandes du public à cet égard ; elle procède aux taxes de frais et procédures sur le renvoi du Tribunal, ou du consentement des parties ; elle fait, par ordre du Tribunal, les informations de vie, mœurs et capacité des aspirans aux fonctions d'Huissier, et donne son avis sur leur admission.

La Chambre tient ses séances les mardis, à 6 heures du soir, rue Chanoinesse, Cloître Notre-Dame, n. 6.

Lessoré, Concierge à ladite Chambre.

SECTION V.

Organisation financière du Département de la Seine.

DIRECTION DES DROITS D'ENREGISTREMENT (1),
De Timbre, de Greffe et d'Hypothèques du Départ. de la Seine.

M. *Gentil*, Directeur, rue du Bouloy, n° 23.

Le service et la recette du Timbre extraordinaire se font rue Napoléon, maison des Capucines.

Receveurs du Timbre extraordinaire.

M. *Lambert*,
M. *André*,
M. *Gallet*, } rue Napoléon, maison des Capucines.

Direction des Domaines du Département de la Seine.

M. *Eparvier*, Directeur, rue du faubourg Poissonnière, n° 37.

Avoué en la Cour impériale.. M. Lescot.
Avoué de 1re. instance.... M. Bergeron d'Anguy.
Premier Architecte....... M. Petit.
Architectes-Adjoints..... { M. Bourla. M. Berthault. M. Benard.
Commissaire-Priseur...... M. Demauroy.

Receveurs de l'Enregistrement des actes judiciaires, droits de greffe & amendes près les Cours et tribunaux de Paris.

M. *Gelin*, pour la Cour de cassation et l'enregistrement des exploits des huissiers de la division du Pont-Neuf, *au Palais de Justice.*

M. *Darnault*, pour la Cour impériale, la Cour d'Assises et la Cour spéciale, *au Palais de Justice.*

M. *Boizard*,
M. *Bataillard*, } pour le Tribunal de première instance, *au Palais de Justice.*

M. *Bozennerie*, pour la perception des droits d'enregistrement, des actes et jugemens du Tribunal de Commerce, au Tribunal.

M. *Beaucourt*, pour la perception des droits de greffe, au Tribunal.

---

(1) Pour l'Administration générale, *voyez* pag. 612.

Receveurs des Droits d'Enregistrement des exploits & des actes judiciaires des tribunaux de Paix & des effets de Commerce.

Arrondissemens du canton de Paris.

- 1er. & 2e. M. *Batardy*, rue des Moulins, n° 9.
- 3e. M. *Becuve*, rue J.-J. Rousseau, n° 15.
- 4e. M. *Pillon*, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 75.
- 5e. M. *Debrienne*, rue Mauconseil, n°. 14.
- 6e. M. *Huttemin*, rue S. Martin, n° 147.
- 7e. M. *Finels*, au Tribunal de Commerce, cloître S. Merry, *et pour les amendes de police municipale.*
- 8e. et 9e. M. *Jobert*, rue de Fourcy, n° 14.
- 10e., 11e. et 12e. M. *Millaudon*, rue des Fossés Saint-Germain-des-Prés, n° 24.

Receveurs des Droits d'Enregistrement des actes des Notaires & des actes sous signatures privées, dans la Commune de Paris.

1er. Arrondissement.	M. *Maldan*, rue Neuve du Luxembourg, n° 16.
2e. Arrondissement.	M. *Guérin*, rue Chabannais, n° 9. M. *Viala*, rue de Menars, n° 8. M. *Camusat*, rue Helvétius, n. 17.
3e. Arrondissement.	M. *Delaguette*, rue Basse, Porte Saint-Denis, n° 16. M. *Dulion*, rue Neuve Saint-Eustache, n° 25. M. *Rippert*, Passage des Petits-Pères, n° 8.
4e. Arrondissement.	M. *Lezan*, rue des Fossés S. Germain-l'Auxerrois, n° 18.
5e. Arrondissement.	M. *Letricheux*, rue d'Aboukir, n° 23.
6e. Arrondissement.	M. *Gauné*, rue Saint-Martin, n° 149.
7e. Arrondissement.	M. *Yvert*, rue du Mouton.
8e. et 9e. Arrondissem.	M. *Guérin*, place des Voges, hôtel Villedeuil.
10e. Arrondissement.	M. *Jacotot*, M. *Maillier*, rue des Marais, faub. S. Germain, n° 12.

11e. et 12e. Arrondissemens. { M. *Dupont*, rues des Quatre-Vents et de Condé, n°s 1 et 2.
M. *Cibot*, au Palais de Justice, Bureau de M. Gelin.

M. *Pacalin*, Receveur des droits d'enregistrement des actes de la Préfecture du Département de la Seine, et de la Préfecture de Police, rue de l'Orme Saint-Gervais, n° 8.

Receveurs des Droits d'Enregistrement des déclarations de successions.

Arrondissemens.	1er. & 2e. M. *Falque*,	Rue du Bouloy, n° 23.
	3e. & 4e. M. *Caillot*,	
	5e. & 6e. M. *Baudot*,	
	7e & 8e. M. *Sombreuil*,	
	9e. & 10e. M. *Morel*,	
	11e. & 12e. M. *Trouvé*,	

Receveurs des Domaines nationaux.

Arrondissemens. {
2e. 3e. 4e. M. *Balme*, rue du Lycée, n° 2.
5e. 6e. 7e. 8e. M. *Regnault*, rue Mauconseil, n° 12.
1er. 9e. 10e. M. *Fay*, r. du faub. Poissonnière, n° 7.
11e. 12e. M. *Bellavoine*, rue de la Réunion, n° 10.

Receveur des saisies réelles.

M. *Darnault*, au Palais de Justice.

Bureaux de recette des Droits d'Enregistrement, etc., hors Paris.

M. *Berthier*, à Saint-Denis.
M. *Hurtrelle*, à Belleville.
M. *Laforcade*, à Neuilly.
M. *Croze*, à Nanterre.
M. *Guillochin de la Chevallerie*, à Sceaux.
M. *Digeon*, à Choisy-sur-Seine.
M. *Deschamps*, à Vincennes.

Conservateurs des Hypothèques.

A Paris. M. *Fidiere*, rue Michel-le-Comte, n° 32.
A Saint-Denis. M. *Tupigny*, pour la Sous-Préfecture de Saint-Denis.
A Sceaux. M. *Defrance*, pour la Sous-Préfecture de Sceaux.

Bureaux de distribution du Papier timbré. Mesdames,

Chevalier-Corbin, rue St-Honoré, n. 334.
Calvinhac, rue du Roule, n° 13.
Tricot Delalande, rue Gaillon, n° 19.
Mouricault, rue du Monceau Saint-Gervais, n° 3.
Marcotte, rue Traversière St-Honoré, n° 39.
Carra, rue Duphot, n° 6.
Roland, rue de Richelieu, cour S. Guillaume, n° 16.
Naudet, vieille rue du Temple, n° 142.
Savary, rue de Vannes, n° 1.
Tucker, rue Montmartre, n° 70.
Dorland, rue de l'Arbre-Sec, n° 9.
Vandure, rue Caumartin, n° 43.
Macret, rue S. Martin, n° 76.
Couperin, rue Saint-Denis, n° 11.
Dourlens-Boisville, rue des Moulins, n° 13.
Maccard, rue Saint-Martin, n° 265.
Decle, rue du Bacq, n° 114.
Lemort, rue de la Calendre, n° 44.
Gagny, rue Montmartre, n° 154.
Dubois, rue du faubourg S. Denis, n° 52.
Lamaignière-Sanson, rue Thévenot, n° 5.
Michel-Lacour, rue Saint-Honoré, n° 150.
Mertens, rue de la Vrillière, n° 10.
Viénot, rue des Vosges, n° 13.
Léréau, rue des Fossés Monsieur-le-Prince, n° 45.
Ve. *Voidel*, quai d'Orléans, n° 12.
Levallois, rue de la Vieille Monnoie, n° 7.
Pajot, rue Bonaparte, n° 3.
Vaugelade-Duvilliers, rue Poissonnière, n° 26.
Tricot, rue des Marmouzets, n° 18.
Auger, rue de la Harpe, n° 48.
Blondeau, rue Saint-Jacques, n° 67.
Veuve *Gilbert*, rue du Pot-de-Fer, près St-Sulpice, n° 1.
Roucher, rue des Grands-Augustins, n° 20.
Corneille, rue Feydeau, n° 16.
Morambert, rue de la Poterie, n° 18.
Gibon, rue Sainte-Avoye, n° 63.
Lesvignes, rue de Verneuil, n° 38.
Ve. *Spada*, rue du Renard Saint-Sauveur, n° 12.
Godefroy, rue Hautefeuille, n° 12.

Nota. Tous ces Bureaux, pour la perception des différens droits & la distribution du papier timbré, sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches & les fêtes, depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

SERVICE DES POSTES (1) AUX LETTRES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Division de Paris.

M. Couftillier, *Chef de la Division.*
M. Decourcelle, } *Sous-Chefs.*
M. Courrejolles, }

Le fervice des Poftes de la divifion de Paris confifte dans la diftribution dans Paris des lettres des Départemens, de celles venant de l'étranger & des lettres de Paris pour Paris, chargées ou non chargées; la diftribution des journaux & ouvrages périodiques ; l'affranchiffement des lettres pour Paris, les Départemens & l'étranger ; la levée des boites dans Paris & l'abonnement au Bulletin des lois dans toute la France.

Ce fervice fe divife à Paris, entre dix bureaux, dont les fonctions & l'emplacement feront indiqués ci-après.

Bureau du Chef de la Division de Paris, hôtel des Poftes.

Ce Bureau, permanent pendant la durée du fervice de Paris, eft ouvert tous les jours, depuis fix heures du matin jufqu'à neuf heures du foir. On y reçoit les réclamations, plaintes & demandes relatives au fervice dont il a été parlé. Les rebuts de Paris y font dépofés après trois mois de date, & l'on s'y abonne au Bulletin des lois pour toute la France.

M. Mabile, *Inspecteur de la Banlieue.*
M. Larue, *Médecin*, rue du Mont-Blanc, n°. 50.
M. Lecanu, *Apothicaire*, rue du Marché aux Poirées.

BUREAUX DE DISTRIBUTION.

Bureau de la Pofte reftante & des Lettres chargées, hôtel des Poftes.

M. Brision, *Chef de Diftribution.*

Ce Bureau eft ouvert tous les jours depuis huit heures du matin jufqu'à fept heures du foir.

On y diftribue les lettres adreffées Pofte reftante ; celles chargées des Départemens pour Paris, & celles de Paris pour Paris.

On y trouve, pendant trois mois, à compter du jour de l'arrivée à Paris, les lettres fans adreffe, venues des départemens.

A ce Bureau, on peut affranchir les lettres, les journaux et ouvrages périodiques pour Paris.

(1) Pour l'Administration générale et ses Bureaux, voyez page 620.

Les huit Bureaux de distribution ci-après désignés se partagent la commune de Paris en portions à-peu-près égales, & c'est de ces Bureaux que partent les facteurs pour la distribution des lettres.

Les lettres mises en rebut, restent en dépôt pendant trois mois, à compter du jour de l'arrivée à Paris, dans chacun des huit Bureaux qui vont être indiqués; & c'est après ce terme seulement, qu'elles sont envoyées au Bureau du Chef de la division de Paris, hôtel des Postes, où elles sont classées par ordre alphabétique, & où le public peut les réclamer pendant trois mois, & passé lequel tems, au bureau général des rebuts.

Les lettres mal adressées, et conséquemment *inconnues* à la destination qu'elles portent, sont journellement envoyées au bureau des lettres *en instance* de la division de Paris, hôtel des Postes, où elles sont classées nominativement par ordre alphabétique, et où le public peut les réclamer.

Le public peut affranchir pour Paris, les Départemens & l'Etranger, dans les huit Bureaux de distribution indiqués ci-dessous, désignés par, A, B, &c.

Bureau A, rue des Mauvaises-Paroles.

M. *Lepreux*, Chef de Distribution, rue des Mauvaises-Paroles.	Les quartiers Montmartre, des Halles, de la nouvelle Halle, du Palais royal, rue Saint-Denis, Palais de justice & la Cité.

Position des Boîtes dans l'Arrondissement dudit Bureau, & nos. des Timbres.

1 Rue de la Féronnerie.
2 Pont-au-Change.
3 A la Préfecture de Police.
4 Place Dauphine.
5 Place du Palais de Justice.
6 Au Marché Neuf.
7 Au Marché Pallu.
8 Parvis Notre-Dame.
9 Pointe Saint-Eustache.
11 Rue Saint-Denis, près celle d'Aboukir.
12 Rue Saint-Denis, près celle du Ponceau.
13 Rue Saint-Denis, près celle Grenetat.
14 Rue Saint-Denis, près celle des Prêcheurs.
15 Rue de la Monnoie.
16 Rue du Contrat-Social.
17 Rue des Deux-Ecus.
18 Rue de Grenelle Saint-Honoré.
19 Rue du Bouloi.
20 Cul-de-sac Saint-Pierre.
21 Rue Montmartre.
22 Rue Montmartre, vis-à-vis l'hôtel d'Uzès.
23 Rue du Jour.
24 Rue Coquillère.
25 Rue de l'Arbre-Sec.
26 Rue Saint-Germain-l'Auxerrois.
27 Quai de l'Ecole.
28 Place du Palais Royal.
29 Cour du Palais-Royal.
30 Place des Victoires.
31 Rue Vivienne.

Bureau

Bureau B, *rue des Ballets Saint-Antoine.*

M. *Gouin*, Chef de Distribution, rue des Ballets.	Les quartiers de la Grève, rues de la Verrerie, Saint-Antoine, Saint-Paul, de l'Arsenal & une partie du Marais.

Position des Boîtes & nos. des Timbres.

1 Port St.-Paul, près la rue St.-Paul.
2 Vieille rue du Temple, n. 28.
3 Vieille rue du Temple, n. 71.
4 Rue Saint Antoine, n. 36.
5 Rue Saint-Antoine, près celle Beautreillis.
6 Rue S.-Antoine, près l'Arsenal.
7 Rue Culture Sainte Catherine.
8 Rue de Turenne, près celle Saint-François, au Marais.
9 Place des Vosges.
10 Portier des Minimes.
11 Quai des Ormes.
12 Place de Grève.
13 Rue du Monceau Saint-Gervais.
14 Rue de la Verrerie, près celle Bourtibourg.
15 Rue de la Tifferanderie.
16 Rue de la Verrerie, au coin de celle Bar-du-Bec.
17 Rue de Fourcy.
18 Rue des Deux-Ponts, près la rue Saint-Louis, en l'Isle.
19 Rue du faubourg Saint-Antoine.
20 Rue du faubourg Saint-Antoine.
21 Rue Charenton, au coin de celle Traversiere.
22 Rue de la Roquette, petite Banlieue.
23 Rue de Charonne, au coin de celle Saint-Bernard, petite Banlieue.
24 Rue de Charonne, petite Banlieue.
25 Rue Popincourt, près celle Saint-Ambroise, petite Banlieue.
26 Rue Amelot, petite Banlieue.
27 Rue de Reuilly, petite Banlieue.
28 A Picpus, petite Banlieue.
29 Rue du F. Saint-Antoine, n. 291.
30 A la Rapée, petite Banlieue.
31 Rue de la Vannerie.

Bureau C., *rue du Grand-Chantier.*

M. *Langlade*, Chef de Distribution, rue du Grand-Chantier.	Les quartiers S.-Martin, du Temple & l'autre partie du Marais.

Position des Boîtes & nos. des Timbres.

1 Rue du Perche.
2 Rue de Poitou.
3 Rue de Bretagne, au coin de celle Berry.
4 Boulevart du Temple.
5 Rue du Temple, près celle Michel-le-Pelletier.
6 Vis-à-vis le Temple.
7 Rue du Temple, au coin de celle de Vendôme.
8 Rue St-Avoye, hôtel de Mesmes.
9 Rue Saint-Avoye, au coin de celle Saint-Merry.
10 Rue Saint-Merry.
11 Rue des Blanc-Manteaux.
12 Rue des Gravilliers.
13 Rue Aumaire.
14 Rue Phélippeaux.
15 Rue Grenier St.-Lazarre, au coin de celle Transnonain.
16 Rue Saint-Martin, ou coin de celle Saint-Merry.
17 Rue Saint-Martin, au coin de celle aux Ours.
18 Rue S.-Martin, vis-à-vis S.-Nicolas.
19 Carré & porte Saint-Martin.
21 Rue Bourg-l'Abbé.
22 Rue du faubourg du Temple, petite Banlieue.
23 Rue du faubourg du Temple, près les Maronniers, petite Banlieue.
24 A la H.-Courtille, petite Banlieue.
25 Rue de Ménil-Montant, petite Banlieue.
26 Rue de Ménil-Montant, au coin de la rue de Malte, petite banlieue.

Bureau D, *rue Beauregard.*

M. *Bosc Saint-Hilaire*, Chef de Distribution, rue Beauregard. — Les quartiers de la Villeneuve, de Bonne-Nouvelle, du Petit-Carreau, du Faubourg Montmartre, & de la Nouvelle France.

Position des Boîtes, & nos. des Timbres.

1 Rue Françoise.
2 Rue Saint-Sauveur.
3 Rue Montorgueil, au coin de la rue Mandar.
4 Rue Neuve Saint-Euſtache.
5 Rue Saint-Lazare.
6 Rue Saint-Lazare, au coin de celle du Mont Blanc.
7 Rue du Sentier.
8 Rue Cerutty.
9 Rue Taitbout.
10 Rue du faubourg Poissonnière, près les Menus-Plaisirs.
11 Rue du faubourg Montmartre, près la rue Grange-Batelière.
12 Rue d'Aboukir.
13 Rue du Faubourg Saint-Denis, n. 35.
14 Rue du faubourg Saint-Denis, n. 103.
15 Rue du faubourg Saint-Denis, n. 169.
16 Rue du Faub. Saint-Martin, n. 1.
17 Rue du faub. Saint-Martin, n. 54.
18 Rue du faubourg Saint-Martin, n. 158.
19 Rue de Lancry.
20 Rue Rochechouard.
21 Rue du Faub. Poissonnière, n. 57.
22 Rue du Faubourg Saint-Martin.

Bureau E, *rue Neuve-Luxembourg.*

M. *Lacour*, Chef de Distribution, rue Neuve du Luxembourg. — Les quartiers Saint-Honoré, du Mont-Blanc, du Roule, des Tuileries, de Richelieu et des Petits-Champs.

Position des Boîtes & nos. des Timbres.

1 Rue Saint-Louis, Saint Honoré.
2 Rue de Langlade, au coin de celle Traverſière.
3 Au coin de la rue de la Sourdière.
4 Rue du Mont-Blanc, près le Boulevart.
5 Rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle de Grenelle.
6 Rue Napoléon, au coin de la rue Neuve-Saint-Augustin.
7 Rue Neuve-Saint-Augustin, au coin de celle de la Michaudiere.
8 Rue Caumartin, au coin du boulev.
9 Rue des Orties.
10 Rue Rameau, à l'Opéra.
11 Rue de Choiſeul, aux Domaines.
12 Rue Neuve Saint-Marc.
13 Rue Thiroux.
14 Rue du Mont-Blanc, près la rue de Provence.
15 Grande rue du faub. Saint-Honoré.
16 Rue du faubourg Saint-Honoré, Elyſée Bourbon.
17 Au coin de la rue Saint-Charles.
18 Rue Ville-l'Evêque, près celle d'Anjou.
19 Faubourg du Roule, au coin de la rue de Mouſſeau, petite banlieue.
20 Rue de la Pépinière, petite banlieue.
21 Rue du Rocher.
22 A la Grille de Chaillot, petite banl.
23 Grande rue de Chaillot, petite banl.
24 Quai de Chaillot.
25 Rue des Petits-Champs, au coin de celle d'Antin.
26 Rue des Petits-Champs, au coin de celle Chabannois.
27 Rue Neuve des Petits Champs, à la Trésorerie.
28 Rue de Richelieu, près la fontaine.
29 Rue de Richelieu, près celle Feydeau.
30 Rue Duſſaut.
31 Rue Helvétius, n. 58.

Bureau F, *rue de Verneuil.*

M. *Ph. Lepreux*, Chef de Distribution, rue de Verneuil.	Les quartiers de la majeure partie du Faubourg Saint-Germain, du côté des Barrières.

Position des Boîtes & nos. des Timbres.

1 Quai Voltaire.
2 Rue de Lille.
3 Rue de Courti.
4 Rue du Bacq, près celle Grenelle.
5 Rue du Bacq, près celle Babylone.
6 Rue Taranne.
7 Rue des Saints-Pères.
8 Rue Saint-Dominique.
9 Rue Saint-Dominique, près la rue de Bourgogne.
10 Rue de l'Université.
11 Au Palais du Corps législatif.
12 Rue de Grenelle.
13 Rue de Varennes, vis-à-vis l'hôtel de la guerre.
14 Rue de Sevres.
15 Rue de Sevres, près celle des Brodeurs.
16 Rue des Vieilles Tuileries, près celle du Regard.
17 Rue du Petit-Vaugirard.
18 Au Gros-Caillou.
19 Les portiers de l'hôtel imp. des Inv.
20 A l'Ecole Militaire, petite Banl.
21 Rue & chaussée de Sevres, petite Banlieue.
22 Rue de Fréjus.

Bureau G, *rue de Condé, Fb.-S.-Germain.*

M. *Coquille*, Chef de Distribution, rue de Condé.	Les quartiers Saint-André-des-Arcs, du Luxembourg, Saint-Michel, & une partie du faubourg Saint-Germain.

Position des Boîtes & nos. des Timbres.

1 Rue de Buffy.
2 Rue des Boucheries.
3 Rue des Fossés Saint-Germain-des-Prés.
4 Rue Saint-André-des-Arcs.
5 Rue Saint-André-des-Arcs.
6 Rue de la Harpe.
7 Place Saint-Michel.
8 Rue de la Harpe.
9 Rue Hautefeuille.
10 Sur le quai, au coin de la rue de Thionville.
11 Quai des Augustins.
12 Rue Mazarine.
13 Pavillon des Quatre-Nations.
14 Rue de Seine, n. 47.
15 Rue du Four Saint-Germain.
16 Barrière d'Enfer.
17 Carrefour de la Croix-Rouge, rue du Four.
18 Au Sénat-Conservateur, rue de Vaugirard.
19 Rue de Vaugirard, au coin de celle Notre-Dame-des-Champs.

Bureau H, *rue des Fossés-Saint-Victor.*

M. *Gagnée*, Chef de Distribution, rue des Fossés St.-Victor.	Les quartiers Saint-Jacques, Saint-Marcel, Saint-Victor, du Panthéon & de la Place Maubert.

Position des Boîtes & nos. des Timbres.

1 Rue du Petit-Pont.
2 Rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue des Noyers.
3 Au Lycée impérial, rue St-Jacques.
4 Vis-à-vis Saint-Jacques.
5 Vis-à-vis le Val-de-Grace.
6 Rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue de la Bourbe.

7 Rue des Charbonniers.
8 Rue de l'Oursine, à côté des Anglaises.
10 Vis-à-vis la rue de l'Arbalêtre.
11 Vis-à-vis Saint-Marcel.
12 Aux Gobelins.
13 Rue de la Clef.
14 Vis-à-vis Saint-Victor.
15 Rue Saint-Victor, n. 77.
16 Rue Mouffetard, n. 63.
17 Quai Saint-Bernard.
18 Porte Saint-Bernard.
19 Quai des Miramiones.
20 Place Maubert.
21 Dans l'Enclos de Saint-Jean de Latran.
22 Au Lycée Napoléon.
23 A l'Hospice des femmes, petite Banlieue.

On reçoit & l'on affranchit dans ces boîtes les lettres de Paris pour Paris, et celles pour les environs désignés dans l'état ci-après.

Le public peut aussi y déposer les lettres pour les départemens jusqu'à midi un quart au plus tard ; & passé ce tems, il faut aller à l'hôtel des Postes, rue J.-J. Rousseau ; ces boites sont levées six fois par jour en été, & cinq fois en hiver.

TABLEAUX DU SERVICE DE PARIS.

L'Administration des Postes a, pour l'utilité publique, fait dresser les tableaux ci-dessous, & arrêté qu'ils seroient placés à la porte des Bureaux de distribution & sur les deux cents boites de Paris, afin que le public pût juger de la remise d'une lettre à destination, par l'heure du dépôt fait à la Poste.

Service de Paris, depuis le premier Octobre jusqu'au 30 Mars.

Heures des levées des boîtes de poste.	Heures des distributions dans Paris.	
5me. levée de la veille.	1re. distrib. de 8 à 9 h.	lettres de Paris.
1re. de 7 à 8 heures.	2me. de 10 1/2 à 12 1/2.	Pour les lettres de Paris et celles des départem.
2me. de 10 à 11 heures.	3me. de midi 1/2 à 3 h. 1/2.	
3me. de 12 à 1 heure.	4me. de 4 à 7 h..	
Départ du jour pour les Départemens.	à midi dans les 200 Boîtes. à 1 heure dans les Bureaux de distribution.	
4me. de 4 1/2 à 5 h.	5me. de 8 à 9 h.	
5me. à 8 h.	Distribution, le lendemain de 8 à 9 h.	

PETITE BANLIEUE.

Heures de la levée des boîtes et des distributions, de 8 à 11 heures, de 10 h. à 1 heure, de 1 heure 1/2 à 5.

Depuis le premier Avril jusqu'au 30 Septembre.

Levées des Boîtes.	Distributions dans Paris.	
6me. levée de la veille.	1re. distrib. de 7 à 9 h.	lettres de Paris.
1ere de 6 . . à 6 heures 1/2.	2me. . . . de 9 à 11	Pour les lettres de Paris et celles des départem.
2me. de 8 . . à 8 1/2.	3me. . . . de 11 à 1	
3me. de 10 . . à 10 1/2.	4me. . . . de 1 à 4	
Départ du jour pour les Départemens : à midi dans les 200 Boîtes ; à 1 heure dans les Bureaux de distribution.		
4me. de midi. . à 12 heures 1/2.	5me. . . . de 4 . à 7 h.	
5me. de 4 à 4 1/2.	6me. . . . de 7 à 8 1/2. lettres de Paris.	
6me. de 7 à 8.	Distribution, le lendemain matin à 7 h.	

PETITE BANLIEUE.

Ce service se fait en général dans l'espace qui se trouve entre les anciennes barrières et les nouvelles.

De 7 à 9 heures, de 9 à midi, de 11 à 3 heures, de 1 à 4 h. 1/2.

Pour le service de la Banlieue,

Il y a régulièrement une distribution et une levée de boîtes par jour dans toutes les communes comprises dans le service de la banlieue.

Les facteurs partent chaque jour des bureaux de distribution à une heure.

Le service des bureaux ci-après désignés est le même que celui des bureaux de poste ; le public y trouve les mêmes facilités.

Chefs-lieux de Distribution.

Belleville.
Bercy.
Bicêtre.
Boulogne.
Châtillon.
Choisy-sur-Seine.
Meudon.
Passy.
St. Cloud.
Vaugirard.
Villejuif.
Vincennes.
Vitry-sur-Seine.

ETAT *des Communes servies par la Poste, division de Paris.*

Ablon.
Arcueil.
Aubervilliers.
Auteuil.
Bagneux.
Bagnolet.
Belleville.
Bellevue, *par Meudon.*
Bercy, *grand et petit.*
Bicêtre.
Boulogne.
Brie-sur-Marne.
Cachant.
Champignole.
Champigny.
Charonne, *grand et petit.*
Châtillon-sous-Bagneux.
Chennevière.
Choisy-sur-Seine.
Clamard.
Clichy-la-Garenne.
Clignancourt.
Courcelle, *près Neuilly.*
Cueilly-sur-Marne.
Fleury.
Fontenay-aux-Roses.
Fontenay-sous-Bois.
Frambourg, *à Ivry.*
Gentilly, *grand et petit.*
Gournay-sur-Marne.
Grand'Pinte-de-Bercy.
Grignon.
Issy.
Ivry.
La Belle Epine.
Laboissiere.
La Butte-aux-Cailles.
La Chapelle.
La Croix d'Arcueil.
La Folie.
La Gare.
La Glacière.
La Lande.
La Maison-Blanche.
La Petite Villette.
La Plaine-Grenelle.
La Planchette.
La Pissotte.
La Sablonnière.
La Saussaye, *près Clichy.*
La Tuilerie, *à Auteuil.*
La Tuilerie, *à Menil-Montant.*
La Tuilerie, *près Montreuil.*
La Vallée-de-Fécamp.
La Verrerie, *Bas-Meudon*
La Vieille-Poste.
La Villette.

Le Bas-Meudon.
Le Bouquet.
Le Combat-du-Taureau.
L'Etoile.
Le Hupé.
Le Luat.
Le Tramblai.
Le Port-à-l'Anglais.
Le Val-sous-Meudon.
Les Batignoles.
Les Ternes.
Les Trois-Moulins.
Les Minimes, *à Vincennes.*
Malassis, *près Bagnolet.*
Malenoue.
Mesnil-Montant.
Meudon.
Mons-Ivry.
Montereau (Château).
Montmartre.
Montreuil-sous-Bois.
Mont-Rouge, *grand et petit.*
Montretout.
Moulineaux.
Mousseaux.
Neuilly-sur-Marne.
Nogent-sur-Marne.
Noisy-le-Grand.
Orly.
Pantin.
Passy.
Perreux.
Petit-Brie.
Plaisance.
Plaine-de-Mont-Rouge.
Plaine-des-Sablons.
Point-du-Jour.
Pont-de-Saint-Maur.
Porte-Maillot.
Poulangie.
Prés Saint-Gervais.
Romainville.
Rouvray.
Saint-Cloud.
Saint-Mandé.
Saint-Maure.
Saint-Ouen.
Thiais.
Tilmont.
Vanvre.
Vaugirard.
Villecoublay.
Ville-Evrard.
Villejuif.
Ville Neuve-sur-Seine.
Villiers-la Garenne.
Villiers-sur-Marne.
Vitry.
Vincennes.
Vitflix, par Vincennes.

Pour les bureaux de Postes dans les départemens, et le jour du départ des couriers, voyez page 909.

Pour les pays étrangers, voyez page 943.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, *Vieille rue du Temple*, n°s. 24 *et* 26.

M. Le Marcis, *Directeur*, rue Gaillon, n. 12.

La Direction des Contributions, créée par la loi du 3 frimaire an 8, est chargée de tous les travaux préparatoires du département des contributions; des recensemens pour la formation des matrices des roles, de la confection des rôles, de l'examen et du rapport des réclamations des contribuables; de la surveillance des recouvremens et de l'exécution de toutes les opérations prescrites par les arrêtés des 12 brumaire an 11 et 27 vendémiaire an 12, pour l'arpentage et l'expertise des communes, et en général de proposer au ministre tout ce qui peut tendre à l'amélioration du régime des contributions.

BUREAUX.

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours depuis trois heures jusqu'à quatre, et le samedi depuis midi. Ils forment trois divisions.

Première Division.

M. Vauthier, *Chef.*

Cette Division est chargée du travail relatif aux six premiers arrondissemens de la ville de Paris.

Deuxième Division.

M. Revelière, *Chef.*

Cette Division est chargée du travail relatif aux six derniers arrondissemens, et à l'expertise cadastrale de la ville de Paris.

Troisième Division.

M. Revelière, *Chef.*

Cette Division est chargée de toutes les opérations qui concernent les arrondissemens ruraux de Saint-Denis et de Sceaux.

Inspecteur.

M. Allard, rue du Grand-Chantier, n. 6.

Les fonctions d'Inspecteur des contributions sont de surveiller les contrôleurs du département, de faire les contre-vérifications et révisions des réclamations, les vérifications de caisse, et généralement toutes les opérations majeures qui exigent un déplacement et qui peuvent être ordonnées par le Préfet du département, et prescrites par le Directeur.

Contrôleurs des Contributions.

Les fonctions des Contrôleurs des contributions sont : 1°. les recensemens nécessaires pour la formation des matrices des rôles de toute nature de contributions ; 2°. la vérification de toutes les réclamations en matière de contributions ; 3°. la surveillance de la perception et des porteurs de contraintes.

Les Contrôleurs des contributions du département de la Seine sont au nombre de vingt-six, dont vingt-quatre pour les douze arrondissemens de Paris, et deux pour les arrondissemens de Sceaux et Saint-Denis.

Les Contrôleurs se rassemblent les samedis, dans l'un des bureaux de la Direction, depuis midi jusqu'à quatre heures du soir, pour entendre les contribuables qui ont des déclarations ou observations à faire, ou des renseignemens à donner sur leurs contributions ou pour changemens de domicile.

Noms des Contrôleurs, et Divisions dont ils sont chargés.

Messieurs.	Quartiers.
Premier Arrondissement.	
Guillermet, rue Montorgueil, n. 71. . . .	Tuileries. Champs-Elysées.
Levillain, rue de Tracy, n. 8.	Place-Vendôme. Roule.
Deuxième Arrondissement.	
Lemoine, rue des Rosiers, n. 9.	Feydeau. Chaussée d'Antin.
Messieux, rue des Francs-Bourgeois, place Saint-Michel, n. 18.	Palais-Royal. Faubourg-Montmartre.
Troisième Arrondissement.	
Filleul, rue Favart, n. 8.	Montmartre. Mail.
Champagne, r. d'Orléans, porte S. Denis, n. 24.	Saint-Eustache. Faubourg Poissonnière.
Quatrième Arrondissement.	
Cuynet, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42. .	Banque de France. Saint-Honoré.
Sandrier, rue du Monceau S. Gervais, n. 3. .	Louvre. Marchés.
Cinquième Arrondissement.	
Alexandre Leborgne, boulevart Saint-Martin, n. 6.	Bonne-Nouvelle. Porte Saint-Martin.
Navet, Vieille rue du Temple, n. 31. . . .	Montorgueil. Faubourg Saint-Denis.

Sixième Arrondissement.

Messieurs.	Quartiers.
Barat, rue de l'Aiguillerie, cloître Sainte-Opportune, n. 1.	Saint-Martin-des-Champs.
Voyenne, rue de Cléry, n. 47.	Temple.
Musnier, rue Quincampoix, n. 70.	Lombards. Porte Saint-Denis.

Septième Arrondissement.

Feuchère fils, rue du Roi de Sicile, n. 41.	Sainte-Avoye. Marché Saint-Jean.
Pihet, rue Saint-Honoré, n. 301.	Arcis. Mont-de-Piété.

Huitième Arrondissement.

Le Tellier, rue de Provence, n. 15.	Quinze-Vingts. Popincourt.
Besnard, rue Saint-Paul, n. 16.	Marais. Faubourg Saint-Antoine.

Neuvième Arrondissement.

Gardin, rue de la Tabletterie, n. 6.	Cité. Arsenal.
Voyenne, rue de Cléry, n. 47.	Hôtel-de-Ville.
Barat, rue de l'Aiguillerie, cloître Sainte-Opportune, n. 1.	Isle Saint-Louis.

Dixième Arrondissement.

Massiac, rue des Moulins, n. 22.	La Monnoie. Saint-Thomas-d'Aquin.
Bajard, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 15.	Faubourg Sanit-Germain. Invalides.

Onzième Arrondissement.

Lassus, rue Saint-André-des-Arcs, n. 26.	Ecole de Médecine. Palais de Justice.
Hoche, rue de Hanôvre, n. 8.	Sorbonne. Luxembourg.

Douzième Arrondissement.

Mathis, enclos de l'Abbaye-Saint-Germain, rue Vertinghen, n. 8.	Saint-Jacques. Saint-Marcel.
Maghellen, rue Saint-Honoré, n. 314.	Jardin-des-Plantes. Observatoire.

Arrondissemens ruraux.

Feuchère, rue de la Verrerie, n. 14.	Saint-Denis.
Lefranc, rue Neuve-de-l'Abbaye, n. 18.	Sceaux.

RECETTE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

M. Lapeyrière, fils, *Receveur-général*, rue Neuve du Luxembourg, n°. 18.
M. Premouville, *Caissier.*
M. Baudet, *Chef de comptabilité.*

Percepteurs des Contributions directes de la ville de Paris.

Messieurs.	Quartiers.
Première Mairie.	
Goëtz, rue de la Sourdière, n. 18.	Tuileries. Champs-Elysées. Place-Vendôme. Roule.
Deuxième Mairie.	
Vallet, rue de la Michodière, n. 6.	Feydeau. Chaussée d'Antin. Palais-Royal. Faub. Montmartre.
Troisième Mairie.	
Aubrée, rue du Mail, n. 16.	Montmartre. Mail. Saint-Eustache. Fb. Poissonnière.
Quatrième Mairie.	
Blondel, cloître S.-Germ.-l'Auxerrois, n. 35.	Banque de France. Saint-Honoré. Louvre. Marchés.
Cinquième Mairie.	
Vander-Linden, r. des Deux-Portes St.-Sauv., n. 30.	Bonne-Nouvelle. Porte S. Martin. Montorgueil. Faub. Saint-Denis.
Sixieme Mairie.	
Soustras, rue Charlot, n. 47.	St.-Martin-des-Ch. Temple. Lombards. Porte Saint-Denis.

Messieurs.	Divisions.
Septième Mairie.	
Durand, rue Saint-Antoine, n. 67.	Sainte-Avoye. Arcis. Mont-de-Piété. Marché Saint-Jean.
Huitième Mairie.	
Reille, rue de la Perle, n. 3, au Marais. . . .	Quinze-Vingts. Popincourt. Marais. Faub. S. Antoine.
Neuvième Mairie.	
Robert, rue Saint-Antoine, n. 76, au coin de celle de Fourcy. . .	Hôtel-de-Ville. Arsenal. Isle Saint-Louis. Cité.
Dixième Mairie.	
Dutremblay, rue des Boucheries-St.-Germain, n. 58.	Faub. S. Germain. S. Thomas d'Aquin. Invalides. La Monnoie.
Onzième Mairie.	
Chénié, r. du Cherche-Midi, n. 23.	Ecole de Médec. Sorbonne. Palais de Justice. Luxembourg.
Douzième Mairie.	
Puissan, quai de la Tournelle, n. 31.	Saint-Jacques. Saint-Marcel. Jardin des Plantes. Observatoire.

Contrôleurs aux Recettes des Contributions directes de la ville de Paris.

M. Le Grand,
M. Fontaine, } *Contrôleurs, résidens à la Recette générale.*

Ces deux Contrôleurs, en vertu de l'autorisation spéciale du Receveur-général, surveillent les opérations des Contrôleurs alternatifs ci-après, et leur transmettent verbalement ou par écrit ses instructions. Ils règlent sous son inspection les détails et le mouvement du service, et remplacent les Contrôleurs en cas d'absence légitime.

Contrôleurs alternatifs; Messieurs,

Longuet.	Caritat.	Bertrand.	Landrin.
Bonnet.	Gravier.	Brard.	Savary.
Thumery.	De la Ribadière.	Paillet.	Hue.

Ces quatorze Contrôleurs, établis par le décret impérial du 15 janvier 1808, sont nommés par le Receveur général du département de la Seine. Les Contrôleurs alternatifs ne séjournent pas plus d'une semaine chez le même percepteur. Leurs

fonctions consistent : 1°. à viser les quittances délivrées aux contribuables et à en tenir registre; 2°. à s'assurer des émargemens aux rôles des sommes acquittées par les contribuables, et à faire passer chaque jour au Receveur-général le bordereau des recouvremens effectués dans la journée.

Receveurs particuliers des arrondissemens de St.-Denis et de Sceaux,

M. Boyé, *arrondissement de Saint-Denis.*

M. De Saint-Paul, *arrondissement de Sceaux.*

DIRECTION DES DROITS RÉUNIS

Du département de la Seine.

VILLE DE PARIS.

M. Legrand, *Directeur*, à l'hôtel de la direction, rue Basse d'Orléans, n. 18.

M. Verdier, rue Charlot, n. 16, } *Inspecteurs.*
M. Landriève, rue Notre-Dame-des-Victoires, hôtel des Etats-Unis, } *Inspecteurs.*

Premier arrondissement de Contrôle principal.

M. Dacier, *Inspecteur, Contrôleur principal*, } rue Pelletier, n. 8.
M. Leclercq, *Receveur principal*, } rue Pelletier, n. 8.

Deuxième arrondissement de Contrôle principal.

M. Méjean, *Inspecteur, Contrôleur principal*, } rue Culture Sainte-Catherine, n. 31.
M. Vuillemot, *Receveur principal*, } rue Culture Sainte-Catherine, n. 31.

Troisième arrondissement de Contrôle principal.

M. Nigon de Berty, *Inspecteur, Contrôleur princ.* } Rue de Tournon, n. 15.
M. Belzevrie, *Receveur principal*, } Rue de Tournon, n. 15.

Arrondissement de Sceaux.

M. Royer, *Contrôleur principal*, } à Choisy-le-Roy.
M. Bénard, *Receveur principal*, } à Choisy-le-Roy.

Arrondissement de Saint-Denis.

M. Cayeux, *Contrôleur principal*, } à Saint-Denis.
M. Dubouzet, *Receveur principal*, } à Saint-Denis.

Manufactures impériales des tabacs, à Paris.

M. Lesourd, *Régisseur*, à la manufacture impériale, au Gros Caillou.

Entrepôt principal des tabacs, à Paris.

M. Piaget, *Entreposeur principal*, rue des Jeûneurs, n. 20.

Entrepôts particuliers des tabacs, à Paris.

M. de la Saumès, rue du Faubourg-Montmartre, n. 43, } *Entreposeurs particuliers.*
M. Dastier, rue Neuve des Petits-Champs, n. 91, } *Entreposeurs particuliers.*
M. Lhoir, rue Culture Sainte-Catherine, n. 30, } *Entreposeurs particuliers.*
M. Guillard, rue de Vaugirard, n. 17, } *Entreposeurs particuliers.*

Arrondissement de Sceaux.

M. Pichard, *Entreposeur particulier des tabacs*, à Choisy-le-Roy.

Arrondissement de Saint-Denis.

M. Chéry, *Entreposeur particulier des tabacs*, à Saint-Denis.

RECEVEUR MUNICIPAL DE LA VILLE DE PARIS.

M. *Auguste Vallet-Villeneuve*, rue d'Anjou S. Honoré, n°. 11.

La Caisse municipale se compose du produit de la recette générale de l'Octroi municipal et de bienfaisance, des centimes et autres revenus affectés aux dépenses communales.

Elle ouvre tous les jours à dix heures, et ferme à trois heures.

Elle paye les mardis et vendredis seulement.

M. H. de Saint-Léger, *Chef de Comptabilité.*

M. Geffroy, *Caissier.*

DIRECTION DES DROITS D'ENTRÉE ET D'OCTROI DE PARIS.

M. *Gasson*, Maître des Requêtes, chargé de l'administration des octrois de bienfaisance, sous les ordres de M. le Comte Français, Conseiller d'Etat, Directeur général des Droits-Réunis, est de plus chargé de la direction immédiate du service des droits d'entrée et d'octroi de Paris.

Trois Régisseurs, entre lesquels le travail des bureaux est partagé, prennent ses ordres sur les détails du service, dont ils lui rendent compte journellement.

Les bureaux sont ouverts tous les jours au public, à l'hôtel de l'Octroi, quai Malaquais.

Les lettres et mémoires concernant les droits d'entrée et d'octroi de Paris, doivent être adressés rue Ste.-Avoye, hôtel des Droits-Réunis, au Maître des Requêtes chargé de l'administration des octrois.

Bureaux.

3e. *division.*	M. Aigoin, rue Meslée, n. 38.	*Régisseurs.*
2e. *division.*	M. Aubert, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n. 14.	
1ere. *division.*	M. Joubert, rue S.-Dominique S.-Germain, n. 47.	

Service actif.

M. le Marois-Dubosc, rue de l'Université, n. 5,	*Inspecteurs.*
M. Crozat, rue du Petit-Lion S.-Germ., n. 8,	
M. Rebuffet, rue S.-Antoine, près celle Fourcy,	
M. Frouart, rue de Bondy, n. 14,	

INSPECTION GÉNÉRALE ET BUREAU CENTRAL *Des droits de pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris.*

En exécution d'un décret impérial du 16 juin 1808, l'exercice et la perception desdits droits, qui étoient précédemment en Régie, sont administrés, depuis le premier avril 1809, par MM. les Préfets du département de la Seine et de Police.

Toutes les opérations qui ont lieu sur les ports, dans les halles, marchés, chantiers et places publiques, sont faites par des préposés à la nomination de M. le Préfet de Police.

La vérification de la comptabilité de cette première partie de la perception, est faite par des Inspecteurs, sous les ordres de M. le Préfet du Département.

Et à l'égard des opérations de pesage, mesurage et jaugeage qui doivent avoir lieu sur réquisitions de la part du commerce, ou des officiers de justice, elles sont attribuées exclusivement au Bureau Central, placé sous l'administration de M. le Préfet de la Seine.

Par un Décret impérial du 11 juin 1811, ce même Bureau est chargé du mesurage des pierres de taille destinées aux constructions publiques et particulières de la ville de Paris et du département de la Seine. Il a été établi deux Inspecteurs particuliers de ce mesurage sous les ordres de l'Inspecteur général.

Ce Bureau est établi quai Malaquai, n. 23. Il est ouvert tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 après midi. Les réquisitions doivent être adressées par écrit, et franches de port, à l'Inspecteur général de la perception, chef dudit Bureau Central, qui enverra aux lieux indiqués, des préposés, à l'effet de procéder aux opérations requises.

Inspecteur-Général.

M. *Landon-Vernon*, au Bureau Central, quai Malaquai, n. 23.

Inspecteurs particuliers pour le mesurage des pierres.

M. Delaunay, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 24.
M. Haupois, quai de Billy, n. 2, à Chaillot.

Droits communaux établis dans les halles et marchés.

La perception de ces droits est faite en exécution d'un décret impérial du 12 septembre 1808 et autres Décrets subséquents, tant sur la vente en gros des denrées apportées sur le carreau des halles et marchés, que pour location d'emplacemens dans lesdites localités.

Inspecteurs.

M. Derecq, } *au Bureau central du poids public*, quai Malaquai,
M. Cosne, } n. 23.

CAISSE DE POISSY, *rue du Gros-Chenet*, n°. 25.

Cette Caisse, créée par décret impérial du 6 février 1811, est administrée par M. le Préfet de la Seine et régie par un Directeur.

Elle est chargée, 1°. de payer comptant, et marché tenant, aux marchands forains, le prix de tous les bestiaux achetés aux marchés de Sceaux, de Poissy et de la Halle aux veaux par les bouchers de Paris et du département de la Seine;

2°. De faire à ces mêmes bouchers le prêt de ce paiement, jusqu'à concurrence du crédit ouvert à chacun d'eux par M. le Conseiller d'Etat, Préfet de police;

3°. De percevoir le droit établi sur les ventes de bestiaux.

M. Charles Brunet, *Directeur*, } Rue du Gros-Chenet, n°. 25.
M. Delatour, *Caissier*, }
M. Hugot, *Inspecteur*, rue de Richelieu.

Les Bureaux et Caisses sont ouverts tous les jours, depuis 9 jusqu'à 4 heures.

ADMINISTRATION DES TROIS PONTS SUR SEINE, *rue d'Antin, n.* 9.

Administrateurs.

M. Gorlay. M. Bockairy. M. de Crouzas-Cretet.
M. le Comte Davoust, *Censeur.*
M. Delaroue, *Secrétaire général.*
M. Etienne Lorimier, *Directeur des recettes.*

CONSERVATION DES FORÊTS.

M. Fortin, *Conservateur*, rue Belle-Chasse, n. 13.

Les forêts du Département de la Seine, des Départemens d'Eure-et-Loire, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, font partie de l'arrondissement de la première conservation.

Pour les Inspecteurs et Sous-Inspecteurs de ces départemens, *voyez* pag. 622.

SECTION VI.

Organisation Commerciale.

TRIBUNAL DE COMMERCE, *Cloître Saint-Merry.*

Les Juges de ce Tribunal sont désignés dans une assemblée composée de Commerçans notables, et principalement des chefs des maisons les plus anciennes et les plus recommandables par la probité, l'esprit d'ordre et d'économie.

S. M. ratifie ou non les nominations de cette assemblée, suivant qu'elle le juge convenable.

La liste des Notables est dressée sur tous les Commerçans de l'arrondissement par le Préfet, et approuvée par le Ministre de l'Intérieur, à raison d'un électeur par mille ames de population.

M. MARTIN, fils d'André, *Président*, rue du Faubourg Poissonnière, n. 5.

Juges, Messieurs,

Deltuf, rue du Temple, n. 40.
Bertin Deveaux, rue de la Place-Vendôme, n. 13.
Le Baron Benjamin Delessert ✻, rue du Cocq-Héron, n. 13.
Le Baron J.-Ch. Davillier, rue Basse du Rempart, n. 16.
Goupy père, rue du Faubourg Poissonnière, n. 32.
Gaspard Got, rue Sainte-Apoline, n. 16.
Hacquart, rue Gît-le-Cœur, n. 8.
Besson aîné, quai d'Orléans, n. 12.

Suppléans, Messieurs,

Le Baron Robillard, rue du Mont-Blanc, n. 22.
Jourdan aîné, rue Saint-Marc, n. 14.
Ollivier, rue du faub. Poissonnière, n. 6.
Damesme, rue Neuve St-Augustin, n. 17.
Noel Desvergers, rue de la Tisseranderie, n. 13.
Casimir Perrier, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 27.
Bourdereau, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 20.
Delaunay-Lemierre, rue du Faubourg Poissonnière, n. 8.
Cordier, rue du Faub. Poissonnière, n. 8.
Carayon, rue du Gros-Chenet, n. 3.
Mallet j^e., rue du Mont-Blanc, n. 13.
Armand Gibert, cour du Harlay, n. 21.
Guyot-Villeneuve, rue Simon-le-Franc, n. 8.
Rattier, rue Saint-Honoré, n. 52.
Guibou, rue Saint-Pierre Montmartre.
Buquet, rue d'Anjou, au Marais, n. 8.

M. Ruffin, *Greffier en chef*, maison du Tribunal.

Commis-Greffiers au Plumitif, Messieurs,

Sigé, rue Jacob, n. 3.
Lafosse, rue de la Verrerie, n. 60.
Bonvallet, rue Traînée, n. 7.
Bellanger, rue des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 16.

Commis-Greffiers aux Faillites.

Thomas fils, rue Neuve Saint-Méry, n. 16.
Ragot, rue Saint-Dominique, au Gros-Caillou, n. 6.

Huissiers-Audienciers, Messieurs,

Crosnier, rue Saint-Antoine, près celle des Ballets.
Landais, rue Saint-Martin, n. 112.
Claude, rue de la Réunion, près celle Saint-Martin, n. 44.
Ruffin, rue Bourtibourg.

Ce Tribunal tient ses audiences les lundi, mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à dix heures pour les causes sommaires, a midi jusqu'à quatre heures pour les plaidoiries.

Vautier, *Concierge du Tribunal*, au Tribunal.

Egron, *Imprimeur du Tribunal.*

Experts Ecrivains, employés d'office pour la vérification des écritures contestées, Messieurs,

Oudart, r. Culture Ste-Catherine, n. 18. | . . . .

Interprètes-Traducteurs assermentés près le Tribunal, Messieurs,

Goldsmith, rue du Helder, n. 8.
Haüy, rue Sainte-Avoye.
Herberg, *pour les langues du Nord*, rue de la Convention, n. 5.
Ramirez, *pour les langues Espagnole, Italienne, Latine, etc*, rue Basse-du-Rempart, n. 48.
Lameyer, *pour les langues Allemande, Hollandoise, etc.*, r. Chabanois, n. 9.

Défenseurs agréés par le Tribunal, Messieurs,

Gressin, rue Bardubec, n. 12.
Borel, rue Michel-le-Comte, n. 18.
Robin, cloître Saint-Merry, n. 6.
Jacta, cloître Saint-Merry, n. 12.
Bled, cloître Saint-Merry, n. 6.
Gorneau, rue Neuve-St-Merry, n. 7.
Bonnelet, rue Neuve-St-Merry, n. 27.
Charpentier, rue de la Verrerie, n. 60.
Menot, rue Saint-Martin, n. 71.
Leblond, rue Neuve-St-Merry, n. 27.
Devicque, cloître Saint-Merry, n. 8.
Trespaigne, rue de la Verrerie, n. 59.
Hatin, rue Neuve-St-Merry, n. 28.
Gosse, rue de la Verrerie, n. 85.
Joly, cloître St-Merry, n. 2.
Tirlet-d'Herbourg, r. St-Martin, n. 151.
Delaforêt, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 34.
Palais, cloître Saint-Merry, n. 18.
Aubert, rue de la Verrerie, n. 60.
Kolikert, rue St-Denis, cour Batave.
Choquet, rue de la Tixeranderie, n. . .

Chambre de discipline de MM. les Agréés, Messieurs,

Robin, *Président.*
Borel, *Syndic.*
Charpentier, *Rapporteur.*
Palais, *Trésorier.*
Hatin, *Secretaire.*

Gardes du Commerce, Messieurs,

Lucas, *Doyen*, rue Bertin-Poirée, n. 9.
Lavoisier, rue Saint-Paul, n. 13.
Emont, rue Neuve Saint-Paul, n. 1.
Buisson, rue Phélippeaux, n. 6.
Collant, rue de la Planche-Mibray, n. 1.
Gaudet, rue de Montmorency, n. 44.
Larcher-Saint-Laudry, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 35.
Potet, rue Saint-Denis, n. 40.
Brissemoutier, rue Quincampoix, n. 36.
Salmon, rue . . . . .

Le Bureau est composé de Messieurs,

Lavoisier, *Syndic.*
Emont, *Trésorier.*
Gaudet, *Secrétaire.*

M. Beauvallet, *Vérificateur*, rue de la Vrillière, n. 6.

Conseil.

M. Estier, *Notaire*, rue Coq-Héron, n. 5.
M. Delahaye, *Avocat*, *Conseil du corps*, cloître Notre-Dame, n. 18.
M. Robin, *Avoué à la Cour impériale*, rue Bailleul.

M. Lot, *Avoué au Tribunal civil de première instance*, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 19.

M. Jacta, *Agréé au Tribunal de Commerce*, cloître St.-Merry, n. 12.

M. Delamain, *Huissier*, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 15.

M. Matrion, *Concierge*, au Bureau des Gardes du commerce, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, cul-de-sac Sourdis, n. 3.

Nota. Leur Bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à trois, et depuis six heures du soir jusqu'à neuf.

BANQUIERS A PARIS, Messieurs,

André, Cottier *et Compagnie*, rue du Mont-Blanc, n. 37.
Baguenault *et Compagnie*, boulevart Poissonnière, n. 17.
Barnoin, Duchesne *et Compagnie*, rue Thiroux, n. 8.
Behic *et Compagnie*, rue d'Hanôvre, n. 5.
Bertin Devaux, Trullé *et Comp.*, rue de la Place Vendôme, n. 13.
Billing *et Compagnie*, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 5.
Boucherot *et Compagnie*, rue du Mont-Blanc, n. 32.
Buquet, rue d'Anjou, n. 8.
Busoni, Goupy *et Comp.*, rue du faub. Poissonnière, n. 32.
Caccia et Blomaert, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
Carayon, Cousins *et Compagnie*, rue du Gros-Chenêt, n. 3.
Delessert *et Compagnie*, rue Coq-Héron, n. 3.
Doumerc *et Compagnie*, rue du Houssaye, n. 2.
Dupin (André), rue Saint-Marc, n. 22.
Durand (L.), rue Caumartin, n. 1.
Faber (Frédéric), rue Saint-Lazare, n. 32.
Gallet, le Prieur *et Compagnie*, rue St.-Anasthase, au Marais, n. 1.
Guebhard, *père et fils*, rue de la Michaudière, n. 8.
Guerin de Foncin *et Compagnie*, rue de Grammont, n. 17.
Haussmann de Schuchardt, rue Pigale, n. 14.
Le Baron Hottinguer *et Compagnie*, rue du Sentier, n. 20.
Jauge, Robin *et Compagnie*, rue Saint-Joseph.
Lefebvre (Jacques), rue Napoléon, n. 1.
Lefebvre-Martineau *et Comp.*, rue Chapon, au Marais, n. 11.
Mallet, *frères*, *et Compagnie*, rue du Mont-Blanc, n. 13.
Ollivier (A. E.), rue du Faubourg Poissonnière, n. 6.
Parthon et fils, rue de Provence, n. 60.
Perregaux, Laffitte *et Compagnie*, rue du Mont-Blanc, n. 9.
Perier, *frères*, rue Neuve du Luxembourg, n. 27.
Petit-Germain *et Compagnie*, rue Papillon, n. 5.
Rodrigues-Patto *et Comp.*, rue des Petites-Ecuries, n. 43.
Rougemont de Lowenberg, rue Bergère, n. 9.
Saillard (Armand), Valois *et Compagnie*, rue du Faubourg Montmartre, n. 19.
Scherer et Finguerlin, rue Taitbout, n. 1.

Sebault (Ch.) *et Compagnie*, rue du Montblanc, n. 51.
Tassin (G. D.) *et Comp.*, rue du faub. Poissonnière, n. 44.
Tiolier *et Compagnie*, île St.-Louis, quai des Balcons, n. 12.
Tourton, Ravel *et Compagnie*, rue Saint-Georges, n. 2.
Vassal *et Compagnie*, rue du Faubourg Poissonnière, n. 2.
Worms de Romilly, rue de Bondy, n. 44.

BOURSE DE PARIS,

Au Palais-Royal, galerie de Virginie.

Elle est ouverte depuis deux heures jusqu'à quatre, tous les jours, excepté ceux de repos.

Commissaire de police près la Bourse.

M. Tobie, à la Bourse.

Secrétaire.

M. Lemoine, rue des Saints-Pères, n. 61.

La Bourse est ouverte à tous les citoyens jouissant de leurs droits politiques, et aux étrangers; mais le parquet est interdit à tout autre qu'aux agens de change.

A la fin de chaque séance de la Bourse, les agens de change se réunissent dans le parquet : 1°. pour vérifier les cotes des effets publics; 2°. pour en faire arrêter le cours par le syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic; 3°. pour faire constater dans la même forme le cours du change.

Les courtiers de commerce se réunissent aussi, pour la vérification des cotes des marchandises et matières premières ou métalliques, et pour en faire constater le cours par leur syndic et un abjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic.

Le commissaire de police porte sur un registre le cours arrêté par les agens de change et les courtiers du commerce, chacun pour ce qui le concerne.

M. Chèvre père, *Concierge à la Bourse.*

CHAMBRE *établie en exécution de l'arrêté du Gouvernement du 27 prairial an 10, pour la discipline intérieure des Agens de change.*

Membres de la Chambre; Messieurs,

Péan de Saint-Gilles ※, *Syndic.*

Adjoints au Syndic.

Pillot.	Delaunay-Lemière.	Leroy.
Leroux.	Torras.	Rigaud.

Conseils de la Compagnie, Messieurs,

Armey, *Avocat à la Cour impériale*, rue de la Place Vendôme, n°. 3.

Tripier,

Tripier, *Avocat à la Cour impér.*, rue Croix-des-Petits-Champs, n°. 42.
Lemit, *Avoué près le Tribunal de 1ere. inst.*, rue Helvétius, n°. 34.
Bellanger, *Notaire*, rue des Fossés-S.-Germain-des-Prés, n°. 4.

La Chambre tient ses séances chez le Syndic.

Les Agens de change qui sont nommés en vertu de la loi, ont seuls le droit d'en exercer la profession, de constater le cours du change, celui des matières d'or et d'argent et des effets publics; les Courtiers ont celui d'établir le cours des marchandises, et de justifier devant les Tribunaux ou arbitres la vérité et le taux des négociations, ventes et achats; chacun d'eux pour ce qui le concerne.

Il est défendu, sous peine d'une amende qui sera au plus du sixième du cautionnement des Agens de change ou Courtiers de la place, et au moins du douzième, à tous individus autres que ceux nommés par l'Empereur, d'exercer les fonctions d'Agens de change ou Courtiers de commerce.

LISTE, *par ordre alphabétique, des Agens de change*, MM.

Archdéacon, fils aîné, rue de Duphot, n. 9.
Archdéacon, jeune, rue des Jeûneurs, n. 14.
Bailliot, r. Ne. des Mathurins, n. 17.
Beaumont, rue Taitbout, n. 8.
Bocher, rue Grange-Batelière, n. 15.
Boscary-Villeplaine, *Doyen*, rue Blanche, chaussée d'Antin, n. 5.
Boscary, je., place Vendôme, n. 24.
Bou, rue des Martyrs, n. 23.
Caron, je., rue Poissonnière, n. 5.
Carron, rue de la Concorde, n. 8.
Chiboust, rue Lepelletier, n. 1.
Coindre, rue Bleue, n. 10.
Courty, rue du Mont-Blanc, n. 8.
Dartigue, rue de Grammont, n. 12.
De la Salette, rue de Clichy, n. 44.
Delaunay-Lemière, rue du faubourg Poissonnière, n. 8.
Dufresne, r. Ne. St.-Augustin, n. 39.
Dumez, rue de Choiseul, n. 21.
Dupin, r. Basse du Rempart, n. 22.
Duroux, rue de la Victoire, n. 14.
Ferrand, r. Ne. des Mathurins, n. 15.
Gallot, r. des Filles S.-Thomas, n. 9.
Goupil, rue Colbert, n. 2.
Guyot, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Houard, rue Vivienne, n. 17.
Jouanne, rue Helvétius, n. 46.
Lacaze, rue Ne. des Mathurins, n. 34.
Lafitte, rue Ne. des Mathurins, n. 34.
Lafitte, je., rue Blanche, n. 15.
Lagrenée, rue de Mesnars, n. 8.
Leclercq, rue de Cléry, n. 25.
Lecordier (O. ✻), rue Saint-Honoré, n. 327.
Ledhuy, rue du Mont-Blanc, n. 36.
Leroux, rue Bergère, n. 14.
Leroy, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 28.
Lorin, rue Caumartin, n. 27.
Luce, rue d'Amboise, n. 7.
Manuel, place des Victoires, n. 1.
Margantin, rue Hauteville, n. 10.
Martin, rue Poissonnière, n. 37.
Merlin, r. de la place Vendôme, n. 11.
Pagès, rue Napoléon, n. 8.
Péan de Saint-Gilles ✻, place des Vosges, n. 6, *Syndic*.
Perdonnet, rue de Provence, n. 46.
Personne-Desbrieres, rue de Richelieu, n. 24.
Petit (P.), rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 14.
Pettit, aîné, rue Neuve Saint-Augustin, n. 16.
Peyronet, rue Cadet, n. 16.
Pillot, rue du Mont Blanc, n. 45.
Portau, rue Taitbout, n. 34.
Portau, jeune, rue Taitbout, n. 15.
Rigaud, rue du Hazard, n. 8.
Tattet, rue de l'Echiquier, n. 38.
Tattet, jeune, r. Montmartre, n. 149.
Torras, boulevart Montmartre, n. 10.
Valedau, rue d'Amboise, n. 3.

Courtiers de Commerce composant le Comité,

M. Vallantin, *Syndic.*

Adjoints, Messieurs,

Bardin.	Topin.	Simonneau.
Messal.	Peyrol	Archdéacon.

LISTE *des Courtiers de Commerce.*

Adam, rue Meslée, n. 12.
Archdéacon (Maurice), rue des Jeûneurs, n. 14.
Armingaud-Boyer, place d'Iéna, en face de la colonnade du Louvre, n. 22.
Aubé, rue des Blanc-Manteaux, n. 46.
Baisnée, rue S.-Eustache, n. 33.
Bapst, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Bardin, r. du Faub. Poissonnière, n. 30.
Begue, rue des Petites-Ecuries, n. 48.
Bellamy, r. du Faub. Poissonnière, n. 12.
Bellin, rue des Bons-Enfans, n. 28.
Benard, rue Bleue, n. 6. F. Poissonn.
Bertrand (Onésime), rue du Chaume, n. 9, au Marais.
Bertrand (Athanase), rue du Chaume, n. 9, au Marais.
Blaisot aîné, rue Meslée, n. 12.
Boyeldieu, rue des Francs-Bourgeois, n. 7, au Marais.
Braure, rue Beaubourg, n. 50.
Brinquant, rue Coquillière, n. 27.
Caminet, rue Thevenot, n. 8.
Carron, rue du Faub. St.-Denis, n. 19.
Cassas (V. E.), rue Meslée, n. 35.
Cassas (P. A.), rue Meslée, n. 38.
Chamoy, Boulev. des Capucines, n. 11.
Charlemagne, rue du Helder, n. 5.
Chevremont, rue Montorgueil, n. 71.
Dalibon, r. Neuve St.-Eustache, n. 30.
Delanoye, rue du F. Poissonn., n. 31.
Deschiens, rue Mauconseil, n. 20.
Dugast, r des Deux-Portes-S.-J., n. 4.
Dumont, rue Saint-Martin, n. 149.
Durand. rue Bonne-Nouvelle, n. 9.
Fiché, rue du Sentier, n. 24.
Fuzelier, rue de Paradis, n. 12.
Gillet, rue Meslée, n. 18.
Godechal, rue Saint-Denis, n. 319.
Lamy aîné, r. Michel-Lepelletier, n. 18.
Laurent, fils, rue. . . .
Letault, rue de Cléry, n. 28.
Lézé, rue des Petites-Ecuries, n. 6.
Liénard, rue St.-Martin, n. 259.
Messal, Boulevart St.-Martin, n. 4
Moizard, rue de Bondi, n. 46.
Moteau, rue Sainte-Appoline, n. 8.
Mounier (Louis), rue du Faubourg Saint-Denis, n. 48.
Papillon, rue Ste.-Croix de la Bretonnerie, n. 52.
Paulmier l'aîné, } r. Ste.-Croix-de-la-
Paulmier jeune, } Bretonnerie, n. 43.
Perronnard, r. Pavée, n. 24. au Marais.
Peyrol, rue de Mably, n. 23.
Plocque aîné, rue d'Aboukir, n. 33.
Prevost, rue. . . .
Prunier, rue Ste.-Avoie, n. 31.
Serre, rue de l'Echiquier, n. 32.
Simonneau, r. du Rempart-S.-H., n. 1.
Telard, rue Richer, n. 12.
Thumin, rue Favard, n. 6.
Topin, rue de Lancry, n. 6.
Vallantin, rue des Ecrivains, n. 24
Valpinçon, rue Sainte-Avoie, n. 32.
Vauquelin, rue de Paradis, n. 41, Faubourg Poissonnière.
Zurich, rue du Faub. Montmartre, n. 6.

Conseil de la Compagnie.

M. Quequet, *Avocat*, rue de Tournon, n. 14.
M. Leboul Aubert, *Avoué près la Cour impériale*. rue Guénégaud, n. 25.
M. Royer, *Avoué près le Tribunal de première instance*, rue de l'Arbre-Sec, n. 46.
M. Breton, *Notaire*, rue Tiquetonne, n. 14.

Imprimeur de la Compagnie.

M. Antoine Bailleul, *Imprimeur-Libraire*, rue Helvétius, n. 71.

SECTION VII.

Organisation des Cultes.

CULTE CATHOLIQUE.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS.

S. Em. Mr le Cardinal MAURY ✵ (G. ✵), *Archevêque de Paris.*

M. Maury ✵. . . . . }
M. Jalabert (J. J. F.) ✵. . } *Vicaires Généraux.*
M. C.-M. La Myre-Mory. }

Secrétariat.

Mr P.-L. Buée, }
Mr J.-B. Achard, } *Secrétaires de l'Archevêché*, à l'Archevêché.

Chapitre de l'Eglise de Paris.

MM. les Vicaires-généraux.
Chanoines, Messieurs,
J.-P. Synchole d'Espinasse.
F. Arnavon.
P. Roman ✵, *Archiprêtre, spécialement chargé de la garde de l'Eglise de Ste. Geneviève.*
J. Corpet.
J.-P. Richard.
G.-H. De Coriolis.
P.-F. Tinthoin.
J. B. Achard.
P.-L. Buée.
J. F. De La Roue ✵, *Archiprêtre de Notre-Dame.*
De Reclesne.
J.-B. de Montmignon.
P. Boislève ✵.
J. Junot.
M.-N.-P.-M.-G. de Belloc.
Pierre-Marie Cottret.

Chanoines honoraires. Messieurs,

Leriche.
S. Pard.
Barruel.
Sicard.
Camus.
Guillon.
Loudieu de la Calprade.
Pélicot de Seillans.
Gautier.
Lenoir.
La Martinière.
Lécuy.
Palyart.
Gandon.
De la Roque.
Dubois.
Philibert-Bruyard.
Larivoire la Tourette.
De Saint-Martin.
Haüy.
Ecolasse-la-Bruyère.
De Gondreville.
De Beaufort.
Rudemare.
D'Aligre.
Vrigny.
Duval.
Frémin.
Mesleart.
Monteinard.
De Maussac.
Delrue.
Freissinoux.
De Percy.
Hure.
Vallayer.
Mercier.
Chaunoi de Lanzac.
Burnier de Fontanelle.
Darret.
Charles.
Le Pitre.

Fabrique de Notre-Dame.

Mr Maury ✵, Vicaire-général, *Président.*

Mr d'Espinasse,
Mr J. Corpet,
Mr La Myre-Mory, *secrétaire*, } *Chanoines.*

Mr de la Roue ✵, *Chanoine, Archiprêtre de Notre-Dame.*

Mr La Martinière,
Mr Lecuy, } *Chanoines honoraires.*

Mr Barbié, *Trésorier.*

ÉGLISE DE SAINT DENIS.

PAR Décret du 20 Février 1806, l'église de Saint Denis est consacrée à la sépulture des Empereurs; son Chapitre est composé de dix Chanoines qui sont chargés de la desservir; ils sont choisis parmi les Evêques qui ont plus de 60 ans, et qui se trouvent hors d'état de continuer l'exercice des fonctions épiscopales, ils jouissent dans cette retraite des honneurs, prérogatives et traitemens attachés à l'épiscopat.

Membres du Chapitre.

S. A. Em. Mr le Cardinal FESCH (G. A. ✵), *Grand Aumônier de l'Empire*, Archevêque de Lyon, *Chef du Chapitre.*
M. Dumoustier de Merinville ✵, *ancien Evêque de Chambéry.*
M. le Baron de Chabot, *ancien Evêque de Mende.*
M. le Baron André, *ancien Evêque de Quimper.*
M. le Baron Barreau de Girac, *ancien Evêque de Rennes.*
M. le Baron Rollet, *ancien Evêque de Montpellier.*
M. le Baron de Lubersac, *ancien Evêque de Chartres.*
M. le Baron Ruffo, *ancien Evêque de Saint-Flour.*
M. le Baron de Beausset, *ancien Evêque d'Alais.*
M. le Comte de Bassuejouls de Roquelaure (O. ✵), *ancien Archevêque de Malines.*

ÉGLISE DE SAINTE GENEVIÈVE.

L'Eglise de Sainte Geneviève est, par Décret du 20 Février 1806, consacrée à la sépulture des grands Dignitaires, des grands Officiers de l'Empire et de la Couronne, des Sénateurs, des grands Officiers de la Légion d'honneur; et en vertu de Décrets impériaux, des Citoyens qui, dans la carrière des armes, ou dans celle de l'administration et des lettres, auront rendu d'éminens services à la patrie.

Cette Eglise est desservie par le Chapitre métropolitain de Notre-Dame; sa garde est spécialement confiée à un Archiprêtre choisi parmi les Chanoines.

M. Roman ✵, *Archiprêtre.*

CURÉS ET DESSERVANS DE PARIS.

Ier Arrondissement.

Paroisse de la Madeleine.

Mr J. A. L. JERPHANION ✵.

1ere. *Succursale.* Eglise de S.-Louis de la Chaussée d'Antin.

Mr Marguerin de Guendeville.

2e. *Succursale.* Eglise de S.-Philippe du Roule.

Mr L. Fernbach.

3e. *Succursale.* Eglise de Saint-Pierre-de-Chaillot.

Mr J.-H. Berthérand de Longprez.

IIe Arrondissement.

Paroisse Saint-Roch.

Mr C. M. MARDUEL ✵.

Succursale. Eglise de Notre-Dame-de Lorette.

Mr M. L. Marets.

IIIe Arrondissement.

Paroisse de Saint-Eustache.

Mr P. C. BOSSU ✵.

1ere. *Succursale.* Eglise de Notre-Dame des Victoires.

Mr J.-B. Decroix.

2e. *Succursale.* Eglise de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

Mr N. Decagny.

IVe Arrondissement.

Paroisse de S.-Germ.-l'Auxerrois.

Mr P. B. VALAYER.

Ve Arrondissement.

Paroisse de Saint-Laurent.

Mr G. F. FAVRE.

Succursale unique. Eglise de Saint-Lazare.

Mr Grignon.

VIe Arrondissement.

Paroisse de S.-Nic.-des-Champs.

Mr BRUANT.

1ere. *Succursale.* Eglise de Saint-Leu.

Mr Martinet.

2e. *Succursale.* Eglise de Ste-Elisabeth.

Mr Michel-Jean Malbeste.

VIIe Arrondissement.

Paroisse de Saint-Merry.

Mr . . . . :

1ere. *Succursale.* Eglise des Blanc-Manteaux.

Mr Martin Desaubaz.

2e. *Succursale.* Eglise de S.-François d'Assise.

Mr de Baudre.

3e *Succursale.* Eglise des Filles du S.-Sacrement, rue Saint-Louis.

Mr Poitevin.

VIIIe Arrondissement.

Paroisse de Sainte-Marguerite.

Mr J. J. DUBOIS ✵.

1ere. *Succursale.* Eglise des Quinze-Vingts.

Mr Laplanche.

2e. *Succursale.* Eglise Saint-Ambroise de Popincourt.

Mr Frison.

IXe Arrondissement.

Paroisse de Notre-Dame.

Mr J.-F. DE LA ROUE ✵, *Chanoine Archiprêtre de N.-D.*

1ere. *Succursale.* Eglise de S.-Louis-en-l'Ile.

Mr J.-R.-C. Coroller.

2e *Succursale.* Eglise de Saint-Gervais.

Mr Pierre Delarue.

3e. *Succursale.* Eglise de S.-Louis, rue Saint-Antoine.

Mr Le Riche.

Xe Arrondissement.

Paroisse de S.-Thomas d'Aquin.

Mr Ch.-A.-T. RAMOND DE LALANDE.

1ere. *Succursale.* Eglise de l'Abbaye-aux-Bois.

Mr Delanois.

2e. *Succursale.* Eglise des Missions-Etrangères.

Mr Boucher.

3e. *Succursale.* Eglise de Ste-Valère.

M.r N.-E. Desmarets.

XIe Arrondissement.

Paroisse de Saint-Sulpice.

Mr Ch.-L.-F.-M. Depierre.

1ere. *Succursale.* Eglise de S.-Germain-des-Prés.

Mr Levis.

2e. *Succursale.* Eglise de S.-Severin.

Mr P. Baillet.

XIIe Arrondissement.

Paroisse de S.-Etienne-du-Mont.

Mr P.-L. Leclerc du Bradin.

1ere. *Succursale.* Eglise de S.-Nicolas-du-Chardonnet.

Mr A. A. Bruyarre.

2e. *Succursale.* Eglise de S.-Jacques-du-Haut-Pas.

Mr Eloi Lelégard.

3e. *Succursale.* Eglise de S.-Médard.

Mr . . . . . .

Curés de l'arrondissement de Saint-Denis.

Mr Verneuil, *à S.-Denis.*
Mr Leveau, *à Nanterre.*
Mr Lapipe, *à Neuilly.*
Mr du Moitiez, *à Belleville.*

Curés de l'arrondissement de Sceaux.

Mr Martinant de Preneuf, *à Sceaux.*
Mr Courcoul, *à Charenton.*
Mr Vaillant, *à Villejuif.*
Mr Meunier, *à Montreuil.*

CULTES PROTESTANS.

Culte Réformé. Pasteurs, *Messieurs*,

Marron (Paul-Henry) ❋, *Président*, rue des Fossés-Montmartre, n. 14.
Rabaut-Pomier (Jacques-Antoine) ❋, rue de Grammont, n. 16.
Monod (Jean), rue Hauteville, n. 14.

Culte Luthérien. Pasteurs, *Messieurs*,

Boissard (G. D. F.), rue des Billettes, n. 16.
Goepp (J. J.), quai Malaquai, n. 19.

CULTE DES JUIFS.

Consistoire central, *Voyez page 271.*

Synagogue et Circonscription de Paris.

M. Michel Seligmann, *Grand-Rabbin*, rue. . . .
M. B. Rodrigues,
M. Worms de Romilly,
M. J. de Olivera,
} *Membres laïques.*

SECTION VIII.

Instruction publique.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

Voyez ses attributions, son organisation et ses bureaux, pag. 727 *et suiv*.

ACADÉMIE DE PARIS,

à l'Hôtel de l'Université.

S. Ex. le Grand-Maître se réserve les fonctions de Recteur de l'Académie de Paris.

Le Conseil de l'Université remplit à Paris les fonctions de Conseil académique.

Voyez le Conseil de l'Université, page 728.

Bureau central des Instituteurs.

M. Villar ✻, } *Inspecteurs-Généraux-Conseillers*, Directeurs.
M. Balland, }

M. Martin, *Docteur-ès-Lettres*, Secrétaire.

Examen des individus qui se présentent pour remplir les fonctions de répétiteur, maître d'étude, surveillant, etc.; délivrance des diplomes, autorisations spéciales, etc.; présentation à S. Ex. le Grand-Maître, des répétiteurs qui se sont distingués par leur zèle, leurs talens, et par la régularité de leur conduite.

Inspecteurs de l'Académie de Paris, Messieurs,

Fraissinous. Chambry. Cuvier (Frédéric). Ruphy. Becquey.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

Rue Saint-Jacques, à l'ancien collége du Plessis.

M. Burnier-Fontanel, *Doyen*.

Professeurs,

M. Burnier-Fontanel.	*Dogme.*	M. De Lanzac.	*Hébreu.*
M. Darret.	*Morale évan.*	M. Mercier.	*Ecrit. sainte.*
M. Cottret.	*Histoire et discipline ecclésiastiq.*	M. Guillon.	*Eloquence sacrée.*
		M. Riquier, *Appariteur.*	

M. Delalain, *Secrétaire.*

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS,

Place Sainte-Geneviève.

M. Delvincourt, *Doyen*, à l'Ecole.

Droit Romain.

1805. M. Berthelot, *Professeur*, à l'Ecole.

Code Napoléon.

1805. M. Delvincourt, } *Professeurs*, à l'Ecole.
1805. M. Morand, }
1810. M. Boulage, *Professeur*, place du Panthéon, n. 2.

Procédure civile. etc.

1805. M. Pigeau, *Professeur*, à l'Ecole.

Code Napoléon approfondi.

1810. M. Cotelle, *Professeur*, à l'Ecole.

Code de Commerce.

1810. M. Pardessus, *Professeur*, place du Panthéon, n. 2.

Suppléans.

M. Caillau, rue des Maçons-Sorbonne, n. 4.
M. Simon, au Lycée Impérial, rue Saint-Jacques.
M. Bavoux, quai des Célestins. n. 12.
M. Blondeau, rue des Fossés M. le Prince, n. 24.

Secrétaire de la Faculté.

M. Reboul, à l'Ecole.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Rue de l'Ecole de Médecine.

M. Le Roux, *Doyen*, à la Faculté.

Anatomie et Physiologie, Professeurs, *Messieurs*,

Chaussier, rue Saint-Hyacinthe, n. 8.
Duméril, rue des Fossés-Saint-Jacques, n. 13.

Chimie Médicale et Pharmacie. Professeurs, *Messieurs*,

Deyeux, *premier Pharmacien de l'Empereur*, rue de Tournon, n. 8.
Le Chevalier Vauquelin ✻, au jardin des Plantes.

Physique médicale et hygiène.

Le Chevalier Hallé ✻, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Le Baron Desgenettes (O. ✻) (G. ✻), rue de Tournon, n. 8.

Pathologie externe.

Le Baron Percy (C. ✻), rue des Trois Pavillons, n. 10.
Richerand, rue de Bondy, n. 44.

Pathologie interne.

Pinel ✻, à la Salpêtrière.
Bourdier ✻, cul-de-sac Conti, quai de la Monnaie, n. 2.

Histoire Naturelle-médicale, Botanique.

Dejussieu ✻, au Jardin des Plantes.
Richard, rue de M. le Prince, n. 18.

Médecine opératoire.

Lallement, à la Salpêtrière.
Dupuytren, place d'Jéna, n. 4. en face de la colonnade du Louvre.

Clinique externe.

Le Chev. Pelletan ✻, rue Saint-Christophe, n°. 10.
Le Baron Boyer ✻, *premier Chirurgien de l'Empereur*, rue de Grenelle, n. 9.

Clinique interne.

Le Baron Corvisart (O. ✻) (C. ✻), 1er. *Médecin de l'Empereur, Professeur honoraire*, rue Saint-Dominique S.-G., n. 87.
Le Roux, *Professeur*, à la Faculté.

Clinique dite de Perfectionnement.

Le Baron Dubois ❋, *Accoucheur de S. M. l'Impératrice*, à l'hospice de l'Ecole, rue de l'Observance, n. 1.

Petit Radel, rue de M. le Prince, n. 10.

Accouchemens.

Le Roy (Alphonse), rue de Vaugirard, près celle du Regard.

Desormeaux, rue Neuve-de-l'Abbaye, n. 18.

Médecine légale.

Sue, *Trésorier*, à la Faculté.

Démonstration des Drogues usuelles et des instrumens de Chirurgie.

Thillaye, *Conservateur*, à la Faculté.

Bibliothécaire.

Moreau, à la Faculté.

Husson, *aide-Bibliothécaire*, rue de Sorbonne, n. 7.

Chef des Travaux anatomiques.

Béclard, à l'Hospice de l'Ecole, rue de l'Observance, n. 3.

Beauchène, *Adjoint*, rue de Verneuil, n. 7.

Artistes.

Lemonier, *Peintre*, aux Gobelins.

Pinson, *Chargé de modeler les pièces en cire*, à l'Hospice de l'Ecole, rue de l'Observance, n. 3.

Bureau.

Descot, *Chef du Bureau*, à la Faculté.

Descot, fils, *Sous-Chef*, à l'Hosp. de l'Ec., r. de l'Observance, n. 3.

ECOLE DE PHARMACIE DE PARIS.

M. le Chev. Vauquelin ❋, *Directeur*, au Jardin des Plantes.

M. Laugier, *Directeur-Adjoint*, au Jardin des Plantes.

M. Cheradame, *Trésorier*, à l'Ecole de Pharmacie.

Professeurs, Messieurs,

Bouillon Lagrange, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n. 8.

Nachet, rue Saint-Honoré, n. 128.

Guiart, père, rue des Poules, n°s. 12 et 14.

Vallée, rue Saint-Victor, n. 98.

Professeurs-Adjoints, Messieurs,

Henry, à la Pharmacie centrale des Hospices.

Bouriat, rue du Bac, n. 56.

Guiart, fils, rue des Poules, n. 12 et 14.

Robiquet, rue de la Monnoie, n. 9.

M. Jacquinot, *Avoué au Trib. de 1re. instance*, Conseil, rue des Noyers, n. 36.

M. Vogel, *Préparateur-général des Cours*, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n. 8.

FACULTÉ DES SCIENCES.

Rue Saint-Jacques, à l'ancien collége du Plessis.

M. Lacroix ❋, *Doyen*.

Professeurs.	Chaires.	*Professeurs.*	Chaires.
M. Lacroix. . .	*Calc. différ. et intégral.*	M. Biot. . . . M. Dinet, *Adj.* .	*Astronomie physique.*

Professeurs.	Chaires.
M. Poisson. . .	*Mécanique.*
M. Francœur. .	*Algèbre sup. et ses applic.*
M. Gay-Lussac. . M. Hachette, *Adj.*	*Physique.*
M. Thénard. . .	*Chimie.*
M. Haüy ✱. . . M. Brongniard, *Adjoint.* . . .	*Minéralogie.*

Professeurs.	Chaires.
M. Desfontaines ✱. . . . . M. Mirbel ✱, *Adj.*	*Botanique et Physique végétale.*
M. le Chev. Geoffroy-Saint-Hilaire ✱. . . M. Ducrotay de Blainville, *Adj.*	*Zoologie.*

M. Grandjean, *Secrétaire.*

FACULTÉ DES LETTRES,

Rue Saint-Jacques, à l'ancien Collége du Plessis.

M. P. P. Royer Collard, *Doyen.*

Professeurs.	Chaires.
M. Boissonnade..	*Littérature grecque.*
M. Guéroult ✱. . M. De la Place. .	*Eloq. latine.*
M. Lemaire. . .	*Poésie lat.*
M. De Guerle. . M. Laya, *Adj.* .	*Eloq. françoise.*
M. Delille. . . . M. . . . , *Adj.*	*Poésie françoise.*

Professeurs.	Chaires.
M. Laromiguière.	*Philosophie.*
M. Royer Collard. M. Millon. . . .	*Histoire de la Philos.*
M. Lacretelle. . M. Guizot. . .	*Histoire ancienne et moderne.*
M. Barbié du Bocage.	*Géogr. anc. et moder.*

M. Manuel, *Secrétaire.*

ÉCOLE NORMALE,

Rue Saint-Jacques, à l'ancien collège du Plessis.

M. Guéroult ✱, *Chef.*
M. Basset, *Direct. des Etudes.*
M. Anquetil, *Econome.*
M. . . . . , *Aumônier.*

Professeurs.

MM. les Professeurs des Facultés des Sciences et des Lettres.

LYCÉES DE PARIS.

On compte à Paris quatre Lycées, entre les élèves desquels il y a un concours général à la fin de chaque année scholastique.

Deux de ces Lycées (*le Lycée Impérial*, rue S.-Jacques, et le *Lycée Napoléon*, place de l'ancienne église Sainte-Geneviève), admettent des pensionnaires et des externes. Les deux autres (le *Lycée Bonaparte*, chaussée d'Antin, et le *Lycée Charlemagne*, rue S.-Antoine), ne reçoivent provisoirement que des externes.

Les institutions et pensions de Paris sont tenues d'envoyer leurs élèves aux différens Lycées.

LYCÉE IMPÉRIAL.

Ce Lycée est établi au ci-dev. Collège de Louis-le-Grand, rue S.-Jacques, n. 123.

M. De Sermand, *Proviseur.* . . . . M. De Guerle, *Censeur des Etudes.* . . M. Bastiou, *Aumônier.* . . . . M. Bruzard, *Econome.*	*Au Lycée.*

Professeurs.

Langues anciennes.

M. Maugras.		*Philos.*
M. Dubos.		*Rhétorique.*
M. Burnouf.		
M. Mollereau.	2e. ann.	*Humanités.*
M. Marchand, *Agrégé.*		
M. Goffaux.	1re. ann.	
M. Quénon, *Agrégé.*		
M. Adam.	2e. ann.	*Grammaire.*
M. Lesguilliers, *Agrégé.*		
M. Roussel.	1re. ann.	
M. Malleval, *Agrégé.*		
M. Mouzard, *Agrégé.*		*Classes élémen.*
M. Rochette, *id.*		
M. Couenne, *id.*		
M. Pichon, *id.*		
M. Grellot, *id.*		

Sciences.

M. Duport.	*Math. transc.*
M. Dubourguet.	*Mathém. spéc.*
M. Landry.	
M. Reynaud, *Agr.*	
M. Laran.	*Mathém. élém.*
M. Guillard, *Agr.*	
M. Tillaye.	*Phys. et Ch.*
M. Simon.	*Langue allem.*
M. Fierville.	*Langue angl.*
M. Bouillon.	*Dessin.*
M. Esbrard, *Adj.*	
M. Casselat, *id.*	
M. Lemasle, *id.*	
M. Carbonnier, *id.*	
M. Brocard, *id.*	
M. Durnerin.	*Ecriture.*
M. Maricot, *Adj.*	

M. Laromiguière, *Bibliothécaire.*
M. Lebrun, *Sous-Bibliothécaire.*

M. Crochot ✻.	*Sous-Directeurs.*
M. Thouvenel.	
M. Le Fèvre.	

M. Husson, *Médecin.*	*Au Lycée.*
M. Guerbois, *Chirurgien.*	

M. Deforgues, *Dentiste*, rue du Bac, n°. 14.
M. le Chev. Pelletan ✻, *Médecin Consultant*, rue S.-Cristophe, dans la Cité.
M. Demours, *Oculiste*, rue de l'Université, n. 19.
M. Moutillard, *Pharmacien*, rue de la Montagne Sainte-Geneviève.

LYCÉE NAPOLÉON,

Etabli dans l'ancienne maison de Sainte-Genevieve.

M. De Wailly, *Proviseur.*	*Au Lycée.*
M. Dumas, *Censeur des Etudes.*	
M. Drevet, *Censeur-Adjoint.*	
M. Clérisseau, *Econome.*	
M. Mahieu, *Aumônier.*	

Professeurs.

M. Fercoc.	*Philosophie.*	
M. de la Place.	*Poësie.*	*Rhét.*
M. Laya.	*Eloquence.*	
M. Naudet, *Suppléant.*		
M. Pottier.	2e. ann.	*Humanités.*
M. Amar.	1ere. ann.	
M. Brée.	2e. ann.	*Grammaire.*
M. Auvray.	1ere. ann.	
M. Labey.	*Mathém. transcend.*	
M. Chauveau.	*Mathématiques spéciales.*	
M. Dinet.		
M. Bouillon Lagrange.	*Physique, Chimie, Histoire naturelle.*	
M. Pommiés.	*Mathem. élément.*	

Agrégés Professeurs.

M. Leclerc.	1ere. ann.	*Humanités.*
M. Belin.	2e. année.	*Grammaire.*
M. Humbert.	1ere. ann.	
M. Navarre.	*Mathématiques.*	
M. Genty.		
M. Tremery.	*Physique.*	
M. Merimée.	*Dessin.*	
M. de Wailly, j.		
M. de Marcuil.	*Id. et surveill. génér.*	
M. Graulhié.	*Histoire, et surveill.*	
M. Muzine.	*Classes élément.*	
M. Cornetet.		
M. Gobert.		
M. Blain.		

M. Roberts . . *Langue angl.*
M. Simon. . . *Langue allem.*
M. Baudon . . *Ecriture.*
M. Alibert. . . *Medecin.*
M. Levraud jeune. *Doct. en M.*, *Chir.*
M. Dubois. . . *Dentiste.*
M. le Chevalier Hallé ✻. . *Médecin consultant.*
M. Richerand.. *Chirurg. consultant.*

LYCÉE BONAPARTE.

Ce Lycée est établi dans le bâtiment des ci-dev. Capucins de la Chaussée-d'Antin.

M. Chambry, *Inspecteur de l'académie de Paris*, Proviseur.
M. Legrand, *Censeur.*
M. Rendu (Armand), *Econome.*

Professeurs.

M. de Cardaillac. *Philosophie.*
M. Hamoche. . } *Rhétorique.*
M. Planche. . } *Rhétorique.*
M. Angelet . . 2e. ann. } *Humanités.*
M. Raoul-Rochette, *Agr.* } *Humanités.*
M. Layé . . . 1re. ann. } *Humanités.*
M. Garnier, *Agr.* . . . } *Humanités.*
M. Guillaume. . 2e. ann. } *Grammaire.*
M. Marion, *Agr.* . . . } *Grammaire.*
M. Raymond. . 1re.ann. *Grammaire.*
M. Cadet de Gassicourt. *Agr. chargé de la classe de grec élém.*
M. Genoud. . *Maitre élém. de Gr.*
M. Lacroix. . } *Mathém. transc.*
M. Binet, *Sup.* } *Mathém. transc.*
M. Petit. . . *Ph. Ch. Hist. nat.*
M. Duchayla. . *Mathém. spéc.*
M. Dergny . . *Mathém. élém.*
M. Casanove. . *Dessin.*

LYCÉE CHARLEMAGNE.

Ce Lycée est établi dans la maison dite des Grands Jésuites, rue S.-Antoine.

M. Daireaux, *Officier de l'Université*, Provis. } *Au Lycée.*
M. Targe, *Censeur des Etudes* . . . . . } *Au Lycée.*
M. Demarcilly, *Econome.* . . . . . . } *Au Lycée.*

Professeurs.

M. Millon. . . *Philosophie.*
M. L'Etendart. } *Rhétorique.*
M. Villemain. } *Rhétorique.*
M. Truffer. . . 2e ann. } *Humanités.*
M. Carré . . . *Suppl.* } *Humanités.*
M. Andrieux. . 1re ann. } *Humanités.*
M. Robert. . . *Suppl.* } *Humanités.*
M. Leclerc. . . 2e ann. } *Grammaire.*
M. de Lassus. . *Agrég.* } *Grammaire.*
M. Laurent. . . 1re ann. } *Grammaire.*
M. Chambry. . *Agrég.* } *Grammaire.*
M. Laingay . . *Id.* } *Grammaire.*
M Francœur. . *Mathém. transc.*
M. Libes . . . *Ph. Ch. Hist. nat.*
M. Bourdon . . *Mathem. spéc.*
M. Susanne. . . *Mathem. element.*
M. Dubois. . . *Suppleant.*
M. Bonvoisin. . } *Dessin.*
M. Goubaud.. . } *Dessin.*
M. Tardieu, *Adj.* } *Dessin.*
M. . . . . . . } *Langues anglaise et allemande.*
M. . . . . . . } *Langues anglaise et allemande.*
M. Royer-Collard, *Médecin.*
M. Thiéry, *Chirurgien.*
M. Guerbois, *Chirurgien consultant.*

COLLÉGES IRLANDOIS, ANGLOIS ET ÉCOSSOIS RÉUNIS,

Rue des Irlandais, n°. 3.

Un arrêté du 19 fructidor an 9 rend aux Colléges Irlandois et Ecossois leurs biens non aliénés.

Par un second arrêté du 24 vendémiaire an 11, tous les Colléges Irlandois et Ecossois qui se trouvent en France, ne forment qu'un seul et même établissement, auquel les Colléges Anglois ont été réunis ultérieurement par un nouvel arrêté du 3 mes-

sidor an 11 ; enfin le Collége des Irlandois, Anglois et Ecossois réunis, est définitivement organisé par décret impérial du 28 floréal an 13.

Une dernière décision de S. M. rendue au camp Impérial de Madrid, sur un avis du Conseil d'État, le 11 décembre 1808, donne à l'Université la surveillance sur les Colléges Britanniques.

Commission de Surveillance nommée par l'Université.

M. de Villaret ※, *Chancelier de l'Université.*

M. le Chev. de la Malle ※, } *Conseillers titulaires.*
M. . . . . .

M. Villar ※, } *Inspecteurs généraux, Conseillers*
M. Balland, } *ordinaires de l'Université.*

M. Parker, *Administrateur provisoire et économe.*

M. Macnulty, *Trésorier.*

Professeurs,

Théologie, Philosophie et Mathém.	M. Burnier-Fontanel, *Docteur en Théologie, Préfet des études.*
Rhétorique	MM. les Professeurs du Lycée Napoléon. M. Langlois, *Répétiteur des classes supérieures.*
Seconde	
Troisieme	
Quatrieme	
Cinquieme	
Sixieme	
Septième	M. Deheque.
Langue grecque . . .	M. Parker, *Prêtre.*

M. Macmahon, *Médecin.*

M. Viel, jeune, *Architecte*, rue du Faub. S.-Jacques, n. 288.

INSTITUTIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissement de Paris.

Barbette, rue d'Orléans, n. 9, au Marais.
Bernard, rue du Cherche-Midi.
Beuzelin, rue de Thorigny, au Marais.
Bintot, rue de Clichy, n. 43.
Bouchet, rue de Rochechouart, n. 42.
Butet, (*Ecole Polymatique*), rue de Clichy, n. 49.
Cimtierre, rue de Reuilly, n. 93.
Coutier, rue de Picpus, n. 23.
Dabot, place de l'Estrapade, n. 16.
Delacour, rue de Clichy, n°. 38.
Dubois, r. Menil-Montant, n. 92.
Dubois et *Loiseau*, rue Fréjus, n. 12.
Fleurizelle, Docteur-ès-Lettres, rue de Picpus, n. 48.
Giroust, rue Saint-Dominique, n. 27.
Hix, rue de Matignon, n. 6.
Labbé, rue de la Pépinière.
Lanneau, Docteur-ès-Lettres, rue de Rheims, n. 7.
Lechevalier, rue Culture Sainte-Catherine, n. 35.
Lecomte, rue de la Vieille-Estrapade.

Lefevre, rue d'Enfer S.-Michel, n. 47.
Lefortier, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.
Lemercier, rue des Martyrs, n. 62.
Lemoine, rue Neuve de Berry, n. 3.
Lepitre, Docteur-ès-Lettres, rue de Turenne, au Marais, n. 9, hôtel Joyeuse.
Leroux, rue de Montreuil, n. 33.
Letellier, rue de Vaugirard, n. 48.
Leterrier, rue de Picpus, n. 18.
Liautard, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 18.
Lizarde, rue Copeau, n. 22.
Lottin, rue des Francs-Bourgeois, n. 10.
Mailhat, rue des Fossés Saint-Victor.
Muraine, rue S.-Jacques, n. 282.
Parmentier, r. des Postes, n. 34.
Paté-Jouant, rue. . . .
Ruinet, rue de la Harpe, n. 84.
Savouré, rue de la Clef, n. 7.
Troncin, rue du faubourg S.-Martin, n. 142.
Watier, à l'ancien Collége de la Marche.

Arrondissement de Saint-Denis.

Chaptinel, à S. Denis. *Jolibois*, à Belleville. *Sensier*, à Passy.

Arrondissement de Sceaux.

Aubouin, au Bourg-la-Reine. *Légal*, à Bagneux.
Humbert, à Vincennes. *Pierre*, à Thiais.

COLLÉGE IMPÉRIAL DE FRANCE, *place Cambray.*

M. le Chevalier LEFÈVRE-GINEAU ❊, *Administrateur.*

LECTEURS ET PROFESSEURS IMPÉRIAUX.

L'Astronomie.

M. le Chevalier Delambre ❊, au Palais du Corps législatif.

La Géométrie.

M. Mauduit, rue de l'Observance, n. 6.
M. Poisson, *Suppléant*, rue de Seine, n. 49.

La Physique mathématique.

M. Biot, au Collége de France.

La Physique expérimentale.

M. le Chevalier Lefèvre-Gineau ❊, au Collége de France.

La Médecine-Pratique.

M. le Chevalier Hallé ❊, rue Pierre-Sarrasin, n. 10.

L'Anatomie.

M. le Chevalier Portal ❊, rue de Condé, n. 12.

La Chimie.

M. Thenard, au Collége de France.

L'Histoire naturelle.

M. le Chevalier Cuvier ❊, *Maître des Requêtes*, au Jardin des Plantes.
M. Delamethrie, *Adjoint*, rue Saint-Nicaise, n. 1.

Le Droit de la Nature et des Gens.

M. le Comte Pastoret (O. ❋), place de la Concorde, n. 6.

L'Histoire et la Morale.

M. Clavier, rue du Grand-Chantier, n. 8.

L'Hébreu et le Syriaque.

M. Audran, au Collége de France.

L'Arabe.

M. Caussin, au Collége de France.

Le Turc.

M. Kieffer, pour M. Ruffin, rue du Dragon, n. 18.

Le Persan.

M. le Baron Sylvestre de Sacy ❋, rue Hautefeuille, n. 11.

Le Grec.

M. Bosquillon, au Collége de France.
M. Gail, au Collége de France.

L'Eloquence Latine.

M. Guéroult ❋, *Chef de l'Ecole normale.*

La Poésie.

M. Delille, au Collége de France, remplacé par M. Tissot.

La Littérature Françoise.

M. Cournand, au Collége de France.

Professeurs honoraires.

M. l'Abbé Aubert, rue Neuve-Saint-Augustin.
M. le Chev. Vauquelin ❋, au Muséum d'Histoire naturelle.
M. le Baron Corvisart (O. ❋) (C. ❋), *Médecin de l'Empereur.*

BUREAU DES LONGITUDES, *à l'Observatoire.*

Ce Bureau, destiné à la perfection de la navigation, a, dans son attribution, l'Observatoire de Paris et celui de la ci-devant Ecole militaire, les logemens qui y sont attachés, et tous les instrumens d'astronomie qui appartiennent au Gouvernement.

Il correspond avec les autres observatoires, tant de la France que des pays étrangers.

Il est chargé de rédiger le livre de la *Connaissance des Tems*, à l'usage des astronomes et des navigateurs; de perfectionner les tables astronomiques et les méthodes des longitudes; il est chargé de la publication des observations astronomiques et météorologiques et de l'annuaire.

Géomètre.

M. le Comte Laplace (G. ❋) (G. ❋), au Palais du Sénat.

Astronomes.

M. le Chevalier Delambre ❋, au Palais du Corps législatif.
M. Messier ❋, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n. 14.
M. Bouvard ❋, à l'Observatoire.
M. Le Français Delalande, rue de la Harpe, n. 102.

Anciens Navigateurs.

M. Rossel, rue des Moulins, n. 19.
M. le Comte Rosilly (C. ❋), *Vice-Amiral*, au dépôt des cartes et plans de la Marine.

Géographe.

M. Buache ❋, rue Guénégaud, n. 18.

Artiste.

M. Caroché, rue de la Bourbe, n. 12.

Membre surnuméraire.

M. de Prony ❋, à l'Ecole des Ponts et Chaussées.

Adjoints-Astronomes.

M. Burckhardt, à l'Ecole militaire.
M. Biot, au Collége de France, place Cambray.
M. Arago, à l'Observatoire.
M. Poisson, rue de Seine, n. 49.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE,

Rue de Richelieu.

CONSERVATEURS-ADMINISTRATEURS

Des Livres imprimés.

M. Capperonnier, } à la Bibliothèque.
M. Van-Praet, }

Des Manuscrits.

M. Langlès, pour les Manuscrits en langues orientales, à la Bibliothèque.
M. La Porte du Theil ❋, pour les Manuscrits en langues grecque et latine, à la Bibliothèque.
M. Dacier ❋, pour les Manuscrits en langues modernes; à la Bibliothèque.

Des Médailles antiques et Pierres gravées.

M. Millin ❋, } à la Bibliothèque.
M. Gossellin ❋, }

Des Estampes et Planches gravées.

M. Joly, à la Bibliothèque.

Libraires de la Bibliothèque.

MM. Debure, frères, rue Serpente, n. 7.

Cette Bibliothèque est ouverte, pour les lecteurs, tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, de 10 à 2 heures, et pour les curieux, les mardis et vendredis, aux mêmes heures. Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 15 octobre.

ÉCOLE SPÉCIALE

De langues orientales vivantes, et d'une utilité reconnue pour la Politique et le Commerce, établie près la Bibliothèque impériale.

Persan et Malay.

M. Langlès, *Administrateur de l'Ecole et Professeur.*
Les lundis, mercredis et samedis, à 2 heures après midi.

Arabe vulgaire et litteral.

M. le Baron Silvestre-de-Sacy ❋, *Professeur.*
Les mardis et jeudis à 1 heure et demie après midi.

Dom Raphaël, *Professeur-Adjoint.*
Les mercredis à midi.

Turc.

M. le Chevalier Jaubert ❋, *Professeur.*
M. Sédillot en son absence.
Les jeudis à 3 heures et demie, les mardis et vendredis, à 11 heures précises.

Arménien.

M. Cerbied.
Les mardis, jeudis et samedis, à 6 heures du soir.

Cours d'Archæologie, à la Bibliothèque impériale.

M. Millin ❋, *Professeur.*
Les lundis, mercredis et samedis, à deux heures.

M. Sédillot, *Secrétaire de l'Ecole spéciale des langues orientales.*
M. Jourdain, *Secrétaire-Adjoint.*

Bibliothèque Mazarine, ou des Quatre Nations.

M. Palissot ❋, *Bibliothécaire, Administrateur perpétuel.*
M. Louis Petit-Radel, *Administrateur-adjoint, Conservateur.*
M. Amar, } *Conservateurs-adjoints.*
M. de Féletz, }
M. de Tredern, *Econome*, } *Sous-Bibliothécaires.*
M. Arsène Thiébaut, }

L'ancien fonds de cette Bibliothèque, légué par le cardinal *Mazarin*, le 6 mars 1661, *pour la commodité et la satisfaction des Gens de lettres*, formé par Gabriel Naudé, réunit *ce qui fut trouvé de plus rare et de plus curieux, tant en France que dans les pays étrangers*. Le nouveau fonds, actuellement disposé dans une nouvelle galerie supérieure, a doublé l'étendue de cet établissement et le nombre des ouvrages. Le public est admis tous les jours, depuis 10 h. jusqu'à 2, excepté les jeudis, les jours fêtés, et les vacances du 15 août au 15 oct.

Bibliothèque du Panthéon.

M. Flocon, *Administrateur perpétuel.*
M. Le Chevalier, *premier Conservateur.*
M. De Villevielle, *second Conservateur.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à deux de relevée. Elle est en vacance depuis le premier septembre jusqu'au 2 novembre.

Bibliothèque de l'Arsenal.

M. Treneuil ✵, *Administrateur-Bibliothécaire.*
M. Zendroni, *Conservateur.*

M. Ameilhon,
M. Dupont de Nemours, *Membre de l'Institut*,
M. Alexis du Buc,
M. l'Abbé Grosier, } *Sous-Bibliothécaires.*

Cette Bibliothèque, une des plus riches et des plus considérables de l'Empire, est ouverte au public tous les jours de la semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de relevée. Elle est en vacance depuis le 15 septembre jusqu'au 2 novembre

---

Bibliothèque de la ville de Paris, rue Saint-Antoine, n. 110, près le Lycée Charlemagne.

M. Rolle, *Bibliothécaire.*
M. Migon, *Employé.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, depuis dix heures jusqu'à deux, excepté les jeudis, les lundis et les jours fêtés. Elle est en vacances depuis le 20 août jusqu'au dix octobre.

MUSÉES.

M. le Baron DENON (O. ✵), *membre de l'Institut, Directeur-général.*

Il a sous sa direction immédiate *le Musée Napoléon, le Musée des Monumens françois, le Musée spécial de l'Ecole françoise à Versailles, les Galeries des palais du Gouvernement, la Monnoie des médailles, les Ateliers de Calcographie, de Gravures sur pierres fines et de Mosaïque;* la surveillance des travaux d'arts ordonnés par le Gouvernement, la direction des fouilles à faire dans le département de Rome, etc., enfin l'acquisition et le transport des objets d'arts.

MUSÉE NAPOLÉON, *au Louvre.*

Cet établissement s'accroît et marche journellement vers sa perfection. Déjà il offre à la curiosité publique en objets d'arts exposés,

1°. Plus de 1000 tableaux des écoles françoise, flamande et italienne; 2°. plus de 300 statues ou morceaux précieux d'antiquité, en marbre ou en bronze; 3°. 450 dessins de grands maîtres, faisant partie d'une collection de 20,000 dessins.

Il existe en outre dans ce musée beaucoup de marbres et de bronzes antiques, de vases étrusques et de bijoux en matières précieuses qui n'ont point encore été exposés et qui vont successivement augmenter les jouissances du public. Ces richesses se sont encore accrues d'un grand nombre de tableaux, recueillis dernièrement dans les monastères supprimés.

La Calcographie qu'on y a réunie contient près de 4000 planches, dont les épreuves se vendent au profit de l'établissement.

Les quatre premiers jours de la semaine sont consacrés à l'étude dans les galeries des tableaux, et dans celles des statues et marbres antiques.

Les samedis et dimanches, le Musée est ouvert au public, depuis dix heures jusqu'à quatre.

L'exposition des tableaux et statues des artistes vivans a lieu dans le grand salon de cet établissement tous les deux ans.

Pendant les jours d'étude on admet seulement les étrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passeports.

Sont attachés au Musée Napoléon :

M. Fontaine ❋, *Architecte de l'Empereur.*
M. Visconti ❋ ❋, *Antiquaire, Conserv. des Statues,* } Membres de
M. Dufourni, *Conservateur des Tableaux,* } l'Institut.
M. Morel d'Arleu, *Conservateur des Dessins et Planches de la Calcographie.*
M. A. Lavallée, *Secrétaire-général et comptable.*
M. Aubourg, *Commissaire-Expert.*
M. De Busne, *premier Commis.*

Musée impérial des Monumens françois.

Ce Musée, établi *rue des Petits-Augustins, faubourg Saint-Germain*, est consacré aux monumens de l'histoire de France, qui y sont chronologiquement placés pour servir aussi à celle de l'art ; il est divisé par siècles et en autant de salles que l'art en France offre d'époques remarquables. Ces salles sont décorées par M. Lenoir, selon le goût du tems, avec les débris d'anciens monumens de chaque époque.

M. Alexandre Lenoir, *Administrateur.*
M. Binart, *Conservateur.*

Cet établissement est ouvert au public, en été, les jeudis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2, et les dimanches, depuis 10 heures jusqu'à 4 ; en hiver, les jeudis, depuis 11 heures jusqu'à 2, et les dimanches, depuis 11 heures jusqu'à 3.

Monnoie impériale des Médailles, rue Guénégaud, n. 8.

Cet établissement possède une collection aussi complète qu'intéressante de tous les carrés et poinçons des médailles et jetons qui ont été frappés en France, depuis l'avènement de François Ier. au trône, et dont les épreuves sont déposées à la Bibliothèque impériale.

On y vend, au profit de l'établissement, la collection de ces médailles et celle des médailles frappées pour consacrer les principaux événemens du règne de S. M. l'Empereur et Roi.

Un arrêté du 5 germinal an XII défend expressément à toutes personnes, quelles que soient les professions qu'elles exercent, de frapper ou faire frapper des médailles, jetons ou pièces de plaisir, d'or, d'argent et d'autres métaux, ailleurs que dans les ateliers de cet établissement.

M. Droz, *Conservateur, Graveur en Médailles et Mécanicien.*
M. Perne, *Contrôleur.*
M. Chaltas, *Comptable, chargé de la vente des Médailles.*

Ecole de gravure en pierres fines, à l'Institution des Sourds-Muets.

M. Jeuffroy, *membre de l'Institut impérial, Professeur.*

Ecole impériale de Mosaïque.

Cette école est établie, par décret impérial du 3 thermidor an 13, aux ci-devant Cordeliers ; on y enseigne l'art de la mosaïque à des élèves nommés par S. Exc. le Ministre de l'Intérieur ; ils y sont logés et instruits aux frais du Gouvernement ; on leur apprend à copier en mosaïque les tableaux, et à exécuter tous les différens objets d'ameublement et de décor.

On y reçoit, en outre, en qualité d'externes, les jeunes artistes qui veulent s'instruire dans ce genre de peinture indestructible.

Les différens ouvrages en mosaïque, qui sont exécutés dans cette école sont,

exposés tous les samedis, de midi à quatre heures, dans une salle particulière, pour satisfaire la curiosité et les désirs des amateurs.

M. Belloni, *Directeur*, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 11.

Musée spécial de l'Ecole françoise, à Versailles.

Cet établissement est destiné à rassembler les ouvrages des peintres françois morts et vivans, et à faire juger au public et aux étrangers le rang que cette école doit tenir dans les arts.

M. Lauzan, *Conservateur du Musée.*

M. Gazard, *Adjoint-Commis.*

M. Cubières, *Conservateur des Monumens extérieurs des palais de Versailles et de Trianon.*

M. Lorta, *chargé de la restauration des statues du parc.*

MUSÉE DES MINES, *à l'hôtel des Monnoies.*

Ce Musée est composé du cabinet que M. *B. G. Sage*, membre de l'Institut impérial, a été cinquante ans à former, à ses frais, pour servir à l'instruction des élèves de l'école des mines : école qu'il a fait créer en 1783, et qu'il a dirigée pendant dix ans.

M. *Sage* s'est spécialement occupé à mettre de l'ordre dans cette collection; il a disposé circulairement, à l'extérieur de l'amphithéâtre, des armoires qui renferment presque tout ce qui est connu en minéralogie ; il en a publié une description méthodique.

La galerie octogone, qui règne au-dessus de l'amphithéâtre elliptique, renferme de grands échantillons de différens genres de minéraux.

Une des grandes galeries latérales offre une partie des mines de France, rangées par ordre de departemens.

La nouvelle galerie transversale renferme les modèles des fourneaux et des machines employées à l'exploitation des mines, et une suite de pétrifications très-rares, ainsi que la troisième galerie, où sont des minéraux de France, dont les essais et les produits sont renfermés dans un cabinet particulier.

M. *Sage* a recueilli des marbres, des porphyres, des granites de France, dont il a fait faire, à ses frais, des vases et des tables qui décorent les galeries.

Le salon où est le musée des mines, a été décoré d'après les dessins de M. *Antoine*, architecte célèbre ; les sculptures sont de M. *Gois*, les peintures de M. *Renou* ; et celles qui imitent les camées sont de M. *Forti*.

Quoique cet établissement soit fait depuis vingt-neuf ans, et que, depuis ce temps, M. *Sage* y fasse tous les ans des cours complets de chimie et de minéralogie, il a la fraîcheur de la nouveauté, par les soins qu'y portent ceux qui sont chargés d'y veiller.

Ce Musée est ouvert tous les jours depuis dix heures jusqu'à deux, excepté les dimanches et fêtes.

Les cours publics durent cinq mois, et commencent en novembre, les lundis, mercredis et vendredis, à midi.

M. B. G. Sage, *Administrateur et Professeur*, à la Monnoie.

M. Trumeau de Vozelle, *Conservateur*, rue des Augustins.

ECOLE SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS *de Peinture, Sculpture et Architecture, ci-devant Académies royales, réunies en une seule école depuis* 1797.

Elle est divisée pour l'enseignement en deux sections.

Les leçons se donnent tous les jours *aux Palais des Beaux-Arts*, ci-devant collége des Quatre-Nations.

PREMIÈRE SECTION. Peinture et Sculpture.

Professeurs-Recteurs, Messieurs,

Gois, *S.*, (1), *Président*, Pavillon des Quatre-Nations.
Dejoux ✻, *S.*, *de l'Institut*, rue des Petits-Augustins, n. 14.
Lecomte, *S.*, *de l'Institut*, *Administrateur chargé de la comptabilité*, Pavillon des Quatre-Nations, n. 1.
Lagrenée, *P.*, rue des Champs-Elysées, n. 3.

Professeurs, Messieurs,

Ménageot ✻, *P*, *de l'Institut*, bâtiment des Quatre-Nations.
Vincent ✻, *P.*, *de l'Institut*, Pavillon des Quatre-Nations.
Houdon ✻, *S.*, *de l'Institut*, Pavillon des Quatre Nations.
Regnault ✻, *P.*, *de l'Institut*, rue Guénégaud, n. 15.
Roland ✻, *S.*, *de l'Institut*, à la Sorbonne.
Lemot, *S.*, *de l'Institut*, rue de Paradis, F. Poissonnière, n. 28.
Stouf, *S.*, à la Sorbonne.
Gérard ✻, *P. de l'Institut*, rue Bonaparte, nº. 6.

Professeur pour l'Anatomie.

M. Suë ✻. *Médecin en chef de l'Hôpital de la garde impériale*, rue du Chemin du Rempart, au coin de la rue de Surenne, n. 3.

Professeur pour la perspective.

M. Valenciennes ✻, *P.*, rue Saint-Louis du Palais, nº. 18.

Secrétaire.

M. Mérimée, *P.*, *Secrét. perp. de l'Ecole*, rue des Postes, n. 12.
M. Landon, *P.*, *Secrétaire-Adjoint*, rue de l'Université, vis-à-vis la rue de Baune, nº. 18.
M. Phlipault, *Concierge-surveillant*, au palais des Beaux-Arts.
M. Mouret, *Concierge-surveillant de la salle d'étude de l'Antique et d'Anatomie*, au palais des Beaux-Arts.

DEUXIÈME SECTION.

Architecture.

M. Dufourny, *Professeur*, *Membre de l'Institut*, *Directeur*, *Conservateur de la Galerie d'Architecture*, *près l'Ecole des Beaux-Arts*, rue de l'Université, n. 10.

Donne ses leçons publiques sur l'Histoire et la Théorie de l'Art, le samedi de chaque semaine, depuis une heure jusqu'à deux, à l'Ecole d'Architecture, au palais des Beaux-Arts. Il reçoit tous les jours chez lui, depuis dix heures jusqu'à deux, les élèves qui veulent le consulter; et tous les mois, il propose un sujet de concours d'Architecture, dont le prix est une médaille.

Mathématiques.

M. Mauduit, *Professeur*, *Membre de l'anc. Académie d'Architect. Professeur au Collége de France*, rue de l'Observance, nº. 10.

Donne ses leçons les mercredi et vendredi de chaque semaine, depuis onze

(1) *P.* signifie peintre; *S.* sculpteur.

heures jusqu'à une heure, au palais des Beaux-Arts. Il explique les principes de calcul arithmétique et de géométrie élémentaire, dont il fait l'application aux différentes parties de l'architecture civile et militaire, tels que le nivellement, l'art de lever les plans et la perspective.

M. Lavit, *Adjoint*, rue Neuve Saint-Méry, n°. 25.

Stéréotomie et Construction.

M. Rondelet, *Professeur*, *Architecte*, *Membre du Comité de consultation des bâtimens de la Couronne et du Conseil des bâtimens civils auprès du ministère de l'Intérieur*, enclos du Panthéon.

Donne ses leçons, les mercredi et vendredi de chaque semaine, à six heures du soir, au palais des Beaux-Arts.

Ses leçons pratiques et théoriques comprennent toutes les parties de l'art de bâtir, telles que la maçonnerie, la coupe des pierres, la charpente.

Il procure aux élèves les facilités de couper les modèles en relief de toutes ces parties, et il leur propose des sujets de concours en épure et modèle, dont le prix est une médaille.

Secrétariat. — Archives.

M. Vaudoyer, *Secrétaire-Archiviste*, *Architecte du Palais des Beaux-Arts*, *du Musée Impérial des monumens françois*, *du Musée des Artistes*, *à la Sorbonne*, *du Collège Impérial de France et de l'Observatoire Impérial*, *Membre correspondant de l'acad. imp. des beaux arts de Turin*, au palais des Beaux-Arts.

Il livre à l'étude des élèves, tous les jeudis depuis dix heures jusqu'à quatre, aux archives de l'Ecole d'Architecture, tous les projets couronnés dans les concours de cette Ecole, et les livres et estampes relatifs à l'architecture, dont S. Ex. le Ministre de l'Intérieur se plaît à enrichir cette collection.

M. Milet, Concierge, au palais des Beaux-Arts.

ÉCOLE IMPÉRIALE GRATUITE DE DESSIN,

Rue de l'Ecole de Médecine.

Cet Etablissement créé par M. Bachelier, *Recteur de l'ancienne Académie Royale de Peinture*, *et Directeur de l'Académie d'Architecture civile et navale de Marseille*, est ouvert, depuis 1767, en faveur des ouvriers de la ville de Paris qui se destinent aux professions mécaniques ; on leur enseigne, savoir :

Les lundi et jeudi de chaque semaine, la Géométrie-pratique, l'Arithmétique et le Toisé ; la Coupe des pierres, l'Architecture civile.

Les mardi et vendredi, les proportions de la Figure humaine et le dessin des Animaux ;

Les mercredi et samedi, l'Ornement et les Fleurs.

Administration.

M. Le Breton ✻, *Membre de l'Inst.*, *Président*, rue de Tournon.

M. Boulard, *ex-Membre du Corps Législatif*, rue des Petits-Augustins, n. 21.

M. Denanteuil, aîné, *Administrateur des Messageries Impériales*, rue Notre-Dame des Victoires, n. 5.

M. Thibaudier, rue des Grands-Augustins, n. 5.

M. Petit-Desgatines, *Avocat*, rue du Four St.-Germain, hôtel de Laguette.

M. Laudigeois, *Notaire*, rue St.-Christophe, parvis Notre-Dame.
M. Amielh, rue Coquillère, n. 42.
M. Perrin, *Directeur*, *Agent général*, à l'Ecole.
M. Bachelier, *Secrétaire*, à l'Ecole.

ETUDE.

Professeurs et Employés, Messieurs,

Lavit, *Professeur de Géométrie-pratique, d'Arithmétique et Toisé*, rue Saint-Médéric, n. 26.
Thierry, *Profes. d'Architecture*, rue du Cimetière-St.-André-des-Arcs, n. 2.
Defraisne, *Professeur de Figure*, à l'Ecole.
Jombert, *Professeur d'Ornemens*, rue de Vaugirard, n. 15.
Dutertre, *Professeur-adjoint d'Ornemens*, à la Sorbonne.
Robineau, *Inspecteur des élèves*, place Sorbonne.
Ledru, *deuxième Inspecteur*, à l'Ecole.

ÉCOLE SPÉCIALE ET GRATUITE DE DESSIN POUR LES JEUNES PERSONNES,

Cour de Rohan, n.3, passage du Commerce, Faub. St.-Germ.

Cette Ecole a été placée au nombre des Ecoles spéciales entretenues aux frais de l'Etat, par décret du 8 mars 1810.

Elle est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine en faveur des jeunes personnes destinées aux arts et aux professions de l'industrie. On y enseigne le dessin de figure, d'ornement, de paysage, d'animaux et de fleurs. Il y a un concours annuel, dont les prix en médailles d'argent, et les grands prix hors du rang d'élèves constatés par diplôme, sont distribués annuellement, et qui est suivi d'une exposition publique des dessins des élèves.

Madame Frère de Montizon, *née* Turben, *Directrice*.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

Rue du Jardin des Plantes.

Le Muséum d'Histoire naturelle est dans le département du Ministre de l'intérieur.

Cet Etablissement, connu sous le nom de *Jardin des Plantes*, a été institué *Muséum d'Histoire naturelle*, par décret du 10 juin 1793. Il est situé au levant de Paris, et composé d'un Jardin de botanique, avec des serres chaudes et des serres tempérées, de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'une ménagerie d'animaux vivans, d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'un amphithéâtre avec des laboratoires, pour les Cours.

Les Cours publics au nombre de treize, se font dans l'Amphithéâtre, dans les galeries d'Histoire naturelle, et dans le jardin de Botanique.

Les galeries et la Bibliothèque sont ouvertes au public et aux étrangers les mardi et vendredi de chaque semaine, depuis trois heures jusqu'à la nuit, pendant l'automne et l'hiver, et depuis quatre heures jusqu'à sept, pendant le printems et l'été : les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine, sont consacrés aux Etudians, depuis onze heures jusqu'à deux.

La Ménagerie est ouverte au public les mardi, vendredi et dimanche de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à sept heures du soir, pendant l'été, et quatre heures seulement durant les six mois d'hiver : les lundis, mercredis, jeudis et sa-

medis sont réservés aux Elèves du Muséum et aux Artistes qui dessinent l'Histoire naturelle; lesquelles, sur la présentation de cartes ou de billets d'entrée, sont admis dans la Ménagerie, depuis 11 heures du matin jusqu'à 4 de l'après-midi.

Le jardin fournit aux Etablissemens publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et des plantes utiles aux progrès de la Botanique, de l'Agriculture et des Arts, et il donne aux pauvres malades celles qui sont propres à la guérison ou au soulagement de leurs maux.

Le public est averti que tout est gratuit dans l'Etablissement; qu'en conséquence, les garçons de service des galeries d'Histoire naturelle, de la Bibliothèque et des Laboratoires, les gardiens des animaux de la Ménagerie et les garçons jardiniers, ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

Professeurs, Administrateurs.

M. Thouin (André) ☼, *culture des Jardins*, au Muséum.
M. le Chev. Portal ☼, *Anatomie humaine*, rue de Condé, n. 12.
M. de Jussieu ☼, *Botanique rurale*, au Muséum.
M. Vanspaendonck ☼, *Iconographie naturelle*, au Muséum.
M. le Comte de Lacépède (G. A. ☼), *Zoologie des Reptiles et des Poissons.*
M. Desfontaines ☼, *Botanique*, au Muséum.
M. Faujas ☼, *Géologie*, au Muséum.
M. Lamarck ☼, *Zoologie des Animaux sans vertèbres*, au Muséum.
M. le Chevalier Geoffroy-Saint-Hilaire ☼, *Zoologie des Quadrupèdes, des Cétacées, des Oiseaux*, au Muséum.
M. Haüy ☼, *Minéralogie*, au Muséum.
M. le Chev. Cuvier ☼ ☼, *Maître des Requêtes, Anatomie comparée*, au Muséum.
M. le Chev. Vauquelin ☼, *Arts chimiques*, au Muséum.
M. Laugier, *Chimie générale*, au Muséum.

Aides-Naturalistes, tous logés au Muséum.

M. Dufresne, *Chef.*
M. Latreille.
M. Lalande, père.
M. Lalande fils.
M. Valenciennes, fils. } *pour la Zoologie.*
M. Deleuze.
M. De Gérardin. } *pour la Botanique.*
M. Tondi.
M. L.-P de Jussieu. } *pour la Minéralogie.*
M. Rousseau. *pour l'Anatomie comparée.*
M. Chevreul. *pour les Analyses chimiques.*
M. Dubois. *pour la préparation des cours de Chimie.*

Bibliothèque.

M. Toscan, *Bibliothécaire*, au Muséum.
M. Mordant de Launay, *Sous-Biblioth.*, rue de Seine S.-Victor.

Galerie.

M. Lucas père, *Garde des Galeries*, } au Muséum.
M. Lucas fils, *Adjoint à son père*, }
M. Laurillard, *pour le Cabinet d'Anatomie comparée.*

Peintres.

M. Redouté, l'aîné. M. De Wailly, jeune.
M. Redouté, jeune. M. Huet.

Jardin.

M. Thouin (Jean), premier Jardinier, *au Muséum.*

Ménagerie.

M. Cuvier (Frédéric), Garde de la Ménagerie, *au Muséum.*

Secrétariat.

M. Thouin (Jacques), Chef des bureaux du Secrétariat, *au Muséum.*

Officier commandant les vétérans.

M. Chenevier, Capitaine-Commandant, *au Muséum.*

ECOLE IMPÉRIALE D'ÉCONOMIE RURALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

Cet établissement, institué en 1766 par BOURGELAT, a été consolidé par la loi du 29 germinal an 3, et a reçu des accroissemens par l'effet du décret du 15 janvier 1813. Il est de première classe, et destiné à former des marechaux et des médecins vétérinaires. Le Ministre de l'intérieur l'a dans son département. Il est composé d'une bibliothèque spéciale de zoologie domestique, d'un cabinet d'anatomie comparée, et d'un autre de pathologie, qui sont ouverts tous les jours au public. Il y a, en outre, de vastes hôpitaux, où l'on reçoit les animaux malades; un chenil; des forges, un laboratoire de chimie, une pharmacie, un jardin botanique, un terrein pour la culture des fourrages, un rucher, un troupeau de bêtes à laine destiné à des expériences sur le croisement des races et l'amélioration des laines, un haras d'expériences, où les propriétaires peuvent faire couvrir leurs jumens au printems, un amphithéâtre pour les cours, des salles d'études, etc.

Les élèves des départemens de la moitié nord de la France, sont envoyés à l'Ecole ou par les Préfets, ou par le Ministre Directeur de l'Administration de la guerre, ou aux frais de leurs parens. Ils sont reçus à l'âge de 16 ans, et au-dessus de 20, jusqu'à 30. La durée des études est de 3 ans pour les maréchaux vétérinaires. Elle est de cinq ans pour les élèves qui se destinent à être medecins vétérinaires.

Les élèves civils aux frais du gouvernement sont nommés par l'Empereur, sur la présentation du Ministre de l'intérieur: les élèves militaires, aux frais du gouvernement, sont nommés par l'Empereur, sur la présentation du Ministre-Directeur de l'administration de la guerre.

Dans le cas de maladies épizootiques ou autres, le Directeur, d'après l'autorisation du Ministre de l'intérieur, sur la demande d'une autorité ou d'un propriétaire, envoie un ou plusieurs élèves, ou même un Professeur pour les traiter.

La seule indemnité qu'on doive est la nourriture, le logement et les frais de voyage.

Administrateurs.

M. *Huzard,* Membre de l'Institut, Commissaire du Gouvernement, inspecteur général des Ecoles impériales vétér., à Paris.
M. *Chabert* ❋, Correspondant de l'Institut, Directeur.
M. *Girard*, Directeur-Adjoint.
M. *Nioche*, Régisseur.
M. le Capitaine *Ozeré* ❋, Surveillant des Elèves.
M. *Crawford*, Secrétaire du Directeur.
M. *Peyre*, Architecte, à Paris.
M. *Royer-Collard*, Médecin, à Paris.
M. *Blanchard*, Concierge.

Professeurs.

M. *Girard.* Anatomie et physiologie des animaux domestiques.
M. *Godine, jeune.* Connoissance extérieure des animaux, hygiène, haras, etc. Il est chargé du troupeau d'expériences, des collections et de la bibliothèque.
M. *Dupuy.* Botanique, chimie pharmaceutique, matière médicale. Il est chargé de la Pharmacie et du Jardin botanique.
M. *Chabert* ❋. Forge, maréchallerie, jurisprudence vétérinaire. Il est chargé des forges.
M. . . . . . Théorie et pratique des maladies, opérations, épizooties. Il est chargé des hôpitaux.
M. *Yvart.* Economie rurale, théorique et pratique. Il fait la théorie dans l'Ecole, et la pratique sur le terrein de son exploitation, près l'Ecole.
M. *Déchaux*, Pharmacien-botaniste.
M. *Millet*, Jardinier-botaniste.

Douze Répétiteurs sont nommés et renouvellés tous les ans, en octobre, d'après un concours.

En exécution du décret du 15 janvier 1813, la zoologie, la physique et la chimie seront également enseignées dans cet établissement aux élèves qui sont destinés à exercer la médecine vétérinaire.

Un maître d'études, chargé d'enseigner la grammaire sera aussi attaché à l'établissement.

CONSERVATOIRE IMPÉRIAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION,

Rue Bergère.

Le Conservatoire Impérial est établi pour la conservation et la propagation de la Musique et de la déclamation dans toutes leurs parties.

Cet établissement comprend deux écoles spéciales ; l'une de Musique, l'autre de Déclamation.

Dans les classes de la première, toutes les parties de l'art musical sont enseignées; dans celles de la seconde on enseigne la déclamation spéciale tragique

et comique. la déclamation des mêmes genres appliquée à la scène lyrique, et la déclamation oratoire.

Il y a dans le Conservatoire un Pensionnat. dans lequel trente-six Elèves des deux sexes sont entretenus aux frais du Gouvernement. Ce pensionnat est divisé en deux sections:

La première comprend dix-huit Elèves, hommes et femmes, dont l'instruction est relative au chant et à la déclamation lyrique.

La seconde comprend également dix-huit Elèves, hommes et femmes, dont les études sont dirigées vers la déclamation tragique et comique.

Les Elèves des deux sections sont réunis selon leur sexe, et vivent en commun dans des localités séparées.

Quatre cents Elèves externes des deux sexes sont admis dans le Conservatoire; leurs études sont dirigées vers ces points principaux : entretenir et propager le goût de l'art musical dans la société, former des Musiciens pour le service des armées et pour celui des orchestres, fournir les théâtres de l'Empire de Sujets pour les différens genres de l'art dramatique.

L'administration et la surveillance générale de l'établissement sont confiées à un Directeur.

Il y a dans chaque école un Comité chargé de la surveillance de l'enseignement et de l'inspection des études. Les diverses attributions de ce Comité sont déterminées par le réglement particulier de l'école à laquelle il est attaché.

Les Elèves les plus avancés des deux écoles paroissent chaque année dans un nombre déterminé d'exercices publics; ces exercices ont pour but de les former à l'ensemble de l'exécution.

Il est annuellement distribué des prix aux Elèves des deux écoles qui se distingnent dans chaque genre d'étude; cette distribution se fait en séance publique.

Pour compléter les moyens d'étude des Elèves, en les disposant à transmettre l'enseignement, les plus avancés d'entr'eux sont appelés, sous la surveillance immédiate des professeurs, à remplir les fonctions de Répétiteurs.

Les Répétiteurs qui se distinguent par leur manière d'enseigner et leur bonne conduite, peuvent être appelés aux fonctions d'adjoints aux Professeurs.

Les Membres du Conservatoire se réunissent pour s'occuper de questions relatives à l'art.

Il y a dans le Conservatoire une Bibliothèque de Musique.

ADMINISTRATION.

M. Sarrette, *Directeur-Administrateur.*

M. Vinit, *Secrétaire.*

ÉCOLE DE MUSIQUE.

Comité d'enseignement présidé par le Directeur.

M. Gossec ❋, M. Méhul ❋, M. Chérubini, M. Catel, *suppléant.* — *Inspecteurs, Membres du Comité, Professeurs de Composition.*

Professeurs, Messieurs,

Harmonie. — Berton. .....

Chant. — Richer. Garat. Guichard. Gérard.

Violon. — Kreutzer. Baillot. Grasset.

Violoncelle. Levasseur. Baudiot.

Piano. . . . Adam. Jadin. Pradher.

Flûte. . . . Wunderlich.

Hautbois. . . Sallantin.

Clarinette. . . Lefevre. Duvernoy.

Cor. . . . Duvernoy Fréd. Domnich.

Basson. . . Ozi. Delcambre.

Solfége. . . Eler. Widerkher. Gobert. Rogat. Veillard. Fasquel.

Adjoints aux Professeurs, Messieurs,

Chant. . . . Butignot. Desperamons. . . . .

Violon. . . . Habeneck, aîné.

Professeurs honoraires, Messieurs,

Composition. Paer.

Chant. . . . Crescentini. Plantade.

Violon. Rode.

Violoncelle. Duport.

Piano. Rode.

Correspondans étrangers, Messieurs,

Paisiello ❋, à Naples.

Salieri, à Vienne.

Winter, à Munich.

Zingarelli, à Rome.

Bibliothèque.

M. Roze, *Bibliothécaire-Conservateur.*

ÉCOLE DE DÉCLAMATION.

Comité d'enseignement présidé par le Directeur.

M. Talma,
M. Fleury,
M. Lafond,
M. Baptiste, aîné, } *Professeurs en exércice, Membres du Comité.*

M. Grandménil.
M. Saint-Prix. } *Professeurs honoraires.*

M. Despréaux, *Danse et placement du corps.*

M. Méon,
M. Duret, } *Chargés de la surveillance et de la police des classes.*

M. Méric, *Garde du dépôt de musique et d'instrumens pour le service des classes.*

PENSIONNAT.

M. Guichard, *Surveillant des Elèves hommes.*

Mme. Bergeret, *surveillante des Elèves femmes.*

M. Klor,
M. . . . . } *Professeurs de langues française et italienne, de littérature, d'histoire et de géographie.*

M. . . . .
M. . . . . } *Répétiteurs de déclamation.*

M. Henry, *Répétiteur de préparation au chant.*

M. Blangy, *Répétiteur de solfège.*

M. . . . ., *Maître d'escrime.*

THÉATRES.

Conformément au décret impérial du premier novembre 1807, un Officier de la Maison de S. M. l'Empereur et Roi, est chargé de la surintendance des quatre grands théâtres de la capitale, sous le titre de *Surintendant des Spectacles.*

Ces théâtres sont : l'Académie Impériale de Musique, le théâtre François, l'Opéra-Comique, le théâtre de l'Impératrice et l'Opéra-Buffa.

Surintendant des Spectacles,

M. le Comte de REMUSAT ✻, *premier Chambellan de S. M. l'Empereur et Roi.*

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Rue de Richelieu.

L'administration de l'Académie Impériale de Musique est composée d'un Directeur, d'un Administrateur comptable, d'un Inspecteur et d'un Secrét.-général, nommés par S. M. l'Empereur.

Il y a en outre un conseil d'Administration présidé par le Directeur, et composé de l'Administrateur comptable, de l'Inspecteur, de trois sujets de l'Académie Impériale de Musique, désignés chaque année par le Surintendant, et du Secrétaire-général.

Administration, Messieurs,

Picard, *Membre de l'Institut, Directeur*, rue de Lully, n. 1.
Wante, *Administrateur comptable*, rue de Richelieu.
Despréaux, *Inspecteur-général*, rue de Menars, n. 4.
Bonnemer, *Caissier*, rue Rameau, n. 2.
Courtin, *Secrétaire-général*, rue Neuve-S^t.-Augustin, n. 22.

Conseil d'Administration, Messieurs,

Picard, *Président.*
Wante, } *Membres du Conseil.*
Despréaux, }
Lays, } *Membres du Conseil.*
Gardel, }
Courtin, *Secrétaire-général.*

CHANT.

Maîtres chefs de la Scène, Messieurs,

Berton.	Adrien.	Lebrun.	Plantade.

Artistes, Messieurs,

Lays.	Laforêt.	Lavigne.	Alexandre.
Dérivis.	Albert Bonnet.	Eloi.	Bonel.
Nourrit.	Bertin.	Duparc.	Henrard.

Mesdames,

Maillard.	Albert Himm.	Joséphine Armand.
Branchu.	Granier.	Emilie.
Armand.	Jannard.	Paulin.

Professeurs de l'Ecole, Messieurs,

Berton. Adrien. Lebrun. Plantade. Fasquel.

Accompagnateurs, Messieurs,

Granier. Piccinni. H. Berton.

DANSE.

M. Gardel, 1er } *Maîtres des Ballets.*
M. Milon, 2e }

Artistes, Messieurs

Vestris.	Antonin.	Meraute.	Montjoye.
Beaupré.	Goyon.	Renaud.	Elie.
Albert.	Branchu.	Anatole.	

Mesdames,

Clotilde.	Delisle.	Riviere.	Elie.
Gardel.	Félicité.	Marelié, cad.	Marinette.
Chevigny.	Vict. Saulnier.	Fanny Bias.	
Bigottini.	Gaillet.	Gosselin.	

Orchestre, Messieurs,

Persuis, 1er *Chef.* Rochefort, 2e *Chef.*

Conseil.

M. Quequet, *Avocat*, rue de Tournon, n. 14.
M. Becquey-Beaupré, *Avocat en la Cour de Cassation*, rue Coq-Héron.
M. Noël, *Notaire de l'Empereur.*
M. Lambert de Sainte-Croix, *Avoué.*

Service, Messieurs,

Boutron, *Machiniste en Chef.*
Hery, *Machiniste en second.*
Isabey, *Dessinateur*, *dirigeant l'atelier des décorations.*
Menageot, *Membre de l'Institut*, *Dessinateur des costumes.*
Rebory, *Inspecteur de la salle et de l'habillement.*
Duclos, *Inspecteur du Théâtre.*
Jamont. . . } *Gardes-magasins.*
Mitthouard. . }
Damense, *Préposé à la location*, à l'Académie.

THÉATRE FRANÇOIS.

Rue de Richelieu.

Conformément au décret impérial du 15 octobre 1812, les comédiens du théâtre François sont réunis en société, et placés sous la direction et la surveillance du surintendant des spectacles.

Un commissaire impérial est chargé de transmettre aux comédiens les ordres du surintendant. Il surveille toutes les parties de l'administration et de la comptabilité.

La lecture des pièces nouvelles se fait devant un comité composé de neuf personnes choisies par le surintendant, parmi les plus anciens sociétaires.

Un comité composé de six hommes, membres de la société, présidé par le Commissaire impérial, est chargé de la régie et administration des intérêts de la société.

Commissaire Impérial.

M. Bernard, *au théâtre François.*

Comédiens ordinaires de l'Empereur, Messieurs,

Fleury.	Michot.	Armand.	Thénard.
Saint-Prix.	Baptiste aîné.	Lafond.	Michelot.
Saint-Phal.	Damas.	Després.	Vigny.
Talma.	Baptiste cadet.	Lacave.	

Mesdames.

Raucourt.	Mezeray.	Bourgouin.	Emilie Leverd.
Thénart.	Desbrosse.	Volnais.	Rose Dupuis.
Emilie Contat.	Mars cadette.	Duchesnois.	

Comédiens aux appointemens ou à l'essai, Messieurs,

Ernest Vanhove.	Colson.	Cartigny.	Firmin.
Faure.	Barbier.	Baudrier.	Valmore.

Mesdames.

Patrat.	Jenny Boissière.	Demerson.
Pelissier.		Dupont.

Conseil de la Comédie françoise.

Deseze,	Quequet,	De Cormeille,	*Avocats.*
Belard,	Gomel,	Collin,	
Bonnet,	Denormandie,	Hua,	
Bellanger, *Not.*			

Comédiens retirés avec pension, Messieurs,

Mauduit-Larive.	Florence.	Naudet.
Dupont.	Duval.	Grandménil.

Mesdames.

Doligny.	Saint-Val, cadette.	Fleury-Chevetel.
Fannier, fe Gasse.	Lachassaigne.	Talma.
Saint-Val, aînée.	Suin.	Devienne.
Luzi.		

M. Lebert, *Inspecteur-général.*
M. De Cormeille, *Caissier.*
M. Laplace, *premier Secrétaire.* } *Répétiteurs et souffleurs.*
M. Maignien, *deuxième Secrét.* }
M. Baudron, *Maître de musique et Chef d'orchestre.*
M. Adam, *Machiniste.*

Pour la location des loges, s'adresser à Madame veuve *Jordan, au Théâtre.*

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE, *Rue Feydeau.*

Le théâtre impérial de l'Opéra-Comique est administré par des comédiens sociétaires.

Un Commissaire impérial est attaché à ce théâtre.

La lecture des pièces, l'admission ou le rejet se font en assemblée générale des sociétaires.

Commissaire Impérial.

M. Campenon, *rue Duphot*, *n.* 17.

Comédiens ordinaires de l'Empereur, par rang d'ancienneté, MM.

Camérani. Martin. Juliet. Paul.
Chenard. Saint-Aubin. Moreau. Huet.
Lesage. Gavaudan. Baptiste. Darancourt.

Mesdames,

Desbrosses. Gavaudan. Duret Saint-Aubin.
Cretu. Moreau. Regnault.
Haubert (Lesage). Belmont.

Pensionnaires reçus à l'essai.

Messieurs,
Darancourt.
Allaire.
Rolland.
Gontier.
Ponchard.
Perseval.

Mesdames,
Aglaé Gavaudan,
Simonet.
Paul Michu.
Alexandrine Saint-Aubin.
Boulanger.
Lucie.

Comédiens retirés et pensionnés.

Messieurs,
Rézicourt.
Philippe.
Gaveaux.

Mesdames,
Carline-Nivelon.
Dugazon.
Saint-Aubin.
Gonthier.

M. Rézicourt, *Secrétaire principal.*
M. Der, *Souffleur.*
M. Gaveaux jeune, *Souffleur pour la Musique.*
M. Tourterelle fils, *Accompagnateur.*

Conseil, Messieurs,

Bonnet. Belard, Gicquel, Taillandier, } *Avocats.*
M. Sandrin, *Avoué.* M. Barat, *Notaire.*
M. Darcourt, *Régisseur de la Scène.*
MM. Prévot *et* Fromageat, *Chefs des Chœurs.*
MM. Lefebvre *et* Blasius, *Chefs d'Orchestre.*
M. Dufey, *Caissier.*
M. Rabilly, *Receveur à la location des Loges*, au Théâtre.
M. Marillier, *Inspecteur.*

THÉATRE

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Place de l'Odéon.

M. Alexandre Duval, *Directeur.*

Administration de la Comédie.

M. Gobert, *Administrateur.*
M. Dumaniant, *Secrétaire général.*
M. Jubert, *Caissier.*
M. Valville, *Régisseur.*
M. Monneau, *Contrôleur en chef.*
M. Cossin, *Inspecteur.*

Acteurs, Messieurs,

Closel.	Thénard, j.	Fusil.	Vigneaux.
Armand.	Dugrand.	Pélicier.	Edouard.
Perroud.	Chazel.	Mars.	Aséma.

Actrices, Mesdames,

Molé.	Fleury.	Eugénie.	St.-Léon.
Delisle.	Charles.	Descuillés.	Descuillés, c.
Regnier.	Beffroi.		

Garnier, *Souffleur.*
Martine, *Chef de l'Orchestre de la Comédie.*

OPÉRA SERIA ET BUFFA.

Place de l'Odéon.

Administration de l'Opéra Séria et Buffa.

M. Paër, *Compositeur et Directeur de la musique de la Cour et des Théâtres, Directeur-général de la musique.*
M. Balocchi, *premier Inspecteur des Opéra italiens.*
M. Gobert, *Administrateur comptable.*

Acteurs, Messieurs,

Crivelli, Tacchinardi, Benelli, Guglielmi, } *Tenors.*
Barilli, Porto, Angrisani, Carmanini, } *Bouffons.*
Lupi, Botticcelli, } *Accessoires.*

Actrices, Mesdames,

Barilli, Sessi. Neri, } *Prima dona.*
De Gregoris, Goria, } *Sec. dona.*
Bareyter, *terza dona.*

M. Cajani, *Chef de Chœurs.*
Tadolini, *Pianiste.*
Rinaldi, *Souffleur.*
Grasset, *Chef d'Orchestre.*
Lepreux, 1er. *Violon.*
Prader, 1er. *des seconds Violons.*
Mailly, *première Basse.*
Héry, *Machiniste pour les deux troupes.*

Nota. L'Opéra joue les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine, et la Comédie les autres jours.

SECTION IX.

Administrations de Bienfaisance et Service de santé.

AVEUGLES. SOURDS-MUETS.

L'Hospice Impérial des *Aveugles*, ci-devant dit des *Quinze-Vingts*, rue de Charenton, et l'Institution Impériale des *Sourds-Muets de naissance*, rue du faubourg Saint-Jacques, sont sous la surveillance immédiate de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur. Ils sont administrés par un seul conseil gratuit et honoraire, composé de cinq membres.

ADMINISTRATION.

M. Mathieu-Montmorency,
M. l'abbé Sicard, *Membre de l'Institut*,
M. le Baron Garnier ❋, *Conseiller* à vie, *Procur.-gén. imp. de la Cour des Comptes*,
M. le Comte Démeunier (G. ❋), *Sénateur*.,
M. le Baron Malus (O. ❋), *Inspect. en chef aux revues*,
} *Administrateurs.*

Conseil de l'Administration.

M. Rendu, *Notaire*, rue Saint-Honoré, n° 317.
M. Lemit, *Avoué au tribunal de première instance*, rue Sainte-Anne, n° 34.

HOSPICE IMPÉRIAL DES AVEUGLES.

Cet établissement fondé par Saint-Louis, en 1260, pour 300 pauvres aveugles, se compose actuellement, d'après les derniers réglemens arrêtés par le Ministre de l'Intérieur, de 420 aveugles, dont 300 dits de première classe, et 120 dits de seconde classe, ou jeunes Aveugles.

Pour être admis dans cet hospice, il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée. Le Ministre de l'intérieur nomme aux places vacantes, sur la présentation de l'administration. Les choix se font parmi les aveugles de tous les départemens de l'Empire.

Tout aveugle admis dans l'hospice est logé, nourri, habillé, chauffé, et reçoit en outre, s'il est de la première classe, une rétribution de 33 centimes par jour, et s'il est de la seconde, l'entretien en entier et l'instruction dont il peut être susceptible. Dans ses maladies il est traité à l'infirmerie de l'hospice.

Des maîtres et des répétiteurs sont institués et payés par le Gouvernement pour diriger l'instruction des jeunes aveugles. Les élèves sont encore appliqués à différens travaux manuels.

Il a été ouvert des écoles au commencement de 1806, en faveur des enfans des aveugles de première classe.

Employés de l'Administration, Messieurs.

Seignette, *Agent gén. comptable*.
Gervais, *Secrétaire, contrôleur de la Caisse*.
Hagnion, *Archiviste*.
Thibault, *Architecte inspecteur des bâtimens*.
Duffour, *Médecin*.
Belivier, *Chirurgien*.

Instruction des jeunes Aveugles. Messieurs,

Bertrand, *premier Instituteur.*
Générès, *deuxième Instituteur.*
Buras, *Répétiteur-Surveillant.*

INSTITUTION IMPÉRIALE DES SOURDS-MUETS.

Le nombre des élèves est fixé à 70.

Pour y être admis, outre l'exhibition de l'acte de naissance qui prouve que l'élève proposé n'a pas moins de 12 ans révolus, et pas plus de 16, il faut que les parens obtiennent de leur municipalité un certificat qui atteste, d'après le rapport d'un médecin ou chirurgien, que l'élève est vraiment sourd-muet; qu'il n'a aucune infirmité contagieuse, et que leur fortune ne leur permet pas de le soutenir, à leurs frais, dans l'école. La municipalité envoie le certificat au Préfet de son département qui fait au Ministre de l'intérieur la demande de la place gratuite.

Pendant leur séjour dans l'institution, lequel est de 5 ans, les élèves des deux sexes sont nourris et entretenus, tant en santé qu'en maladie; ils apprennent à lire, écrire, compter, dessiner et un métier.

Cette institution est aussi ouverte à tous les sourds-muets dont les parens sont assez aisés pour les y entretenir. La pension est de 900 francs pour les garçons, et de 800 francs pour les filles, et l'on s'adresse à l'agent, pour les divers arrangemens que l'on veut prendre.

Instituteurs et Répétiteurs, Messieurs,

L'abbé Sicard, *Membre de l'Institut, Direct. et Instituteur en chef.*
L'abbé Salvan, *second Instituteur.*
Massieu, *premier Répétiteur.*
Paulmier, *second Répétiteur.*
Clerc, *troisième Répétiteur.*
L'Abbé Huilard, *quatrième Répétiteur.*

Surveillans, Messieurs,

Lopinot. Bergeon.

Répétitrices, Mesdemoiselles,

Rosalie Duler, *première Répétitrice.*
Elisabeth Salmon, *Seconde Répétitrice.*
Justine Salmon, *Surveillante en chef.*

Surveillantes, Mesdemoiselles,

Françoise de Laversane. Thérèse de Marillac.

Employés de l'Administration.

M. l'Abbé Mauclerc, *Agent général.*
M. E. M. Itard, *Médecin.*

Le 29, ou le 30, ou le 31 de chaque mois, à dix heures du matin, il y a un exercice public où l'Instituteur en chef développe tous ses moyens d'instruction. Les élèves y répondent à toutes les questions qu'on leur fait par écrit, et y rendent compte des actions dont on les rend témoins. Les billets d'entrée se distribuent chez M. le Directeur.

Si des étrangers qui ne pourroient se trouver à Paris, le jour fixé pour la séance publique, désiraient avoir une idée de cette éducation, ils voudraient bien en faire prévenir le directeur de l'institution qui se ferait un plaisir de répondre à leur désir.

ADMINISTRATION

DES HÔPITAUX, HOSPICES CIVILS, SECOURS A DOMICILE, ET BUREAU DES NOURRICES DE LA VILLE DE PARIS.

Cette Administration se compose d'un conseil général créé par arrêté du 27 nivôse an 9, qui dirige tous ces établissemens, et d'une commission créée en vendémiaire an 5.

Les fonctions exécutives sont partagées entre les membres de la commission et ceux de l'agence des secours à domicile, lesquels sont surveillés par les membres du conseil général, spécialement désignés pour chaque partie de l'Administration; à cet effet il a été formé cinq divisions principales:

La première comprend les hospices; La deuxième, les hôpitaux, la boulangerie générale et la pharmacie centrale; La troisième, les domaines; La quatrième, les secours à domicile; La cinquième, la comptabilité générale.

Conseil général d'Administration.

M. le Baron Chabrol de Volvic ❋, *Maître des Requêtes*, *Préfet du département de la Seine*, Président né.

M. le Baron Pasquier (O.❋) (C. ❋), *Conseiller d'Etat*, *Préfet de Police.*

M. le Comte d'Aguesseau (C.❋), *Sénateur*, rue du Marché d'Aguesseau, n. 5.

M. le Cte Barbé-Marbois (G. A. ❋), *Sénateur*, *Premier Président Cour des Comptes*, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 87.

M. Camet de la Bonnardière ❋, *Maire du 11e arrondissement*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.

M. le Baron Delessert ❋, *Membre du Conseil général du commerce*, *Régent de la Banque de France*, rue Coquéron, n. 3.

M. Mourgue, rue Basse du Rempart, n. 46.

M. le Cte Muraire (G.❋) (G.❋), *Conseiller d'Etat* à vie, *Premier Président de la Cour de cassation*, rue de la Concorde, n. 11.

M. Parmentier (O. ❋), *de l'Institut*, rue des Amandiers-Popincourt, n. 12.

M. le Comte Pastoret (O.❋), *Sénateur*, place de la Concorde, n. 6.

M. Richard d'Aubigny ❋, rue des Jeûneurs, n. 11.

M. le Baron Séguier (C. ❋), *Maître des requêtes*, *Premier Président de la Cour impériale*, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n. 18.

M. Trutat, quai Malaquai, n. 5.

Le Conseil général d'administation tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, tous les mercredis.

Commission exécutive et Agence des secours à domicile.

M. *L. Coulomb*, rue Villedot, n. 9
M. *Desportes (B.)*, rue des Trois-Frères, n. 11.
M. *Duchanoy*, rue Saint-Marc, n. 21.
M. *Dupont* (de Nemours), rue du Faub. Poissonnière, n. 50.
M. *Fesquet*, rue de Richelieu, n. 87.
M. *Nicod*, Ordonnateur général, rue de l'Eperon, n. 8.
M. *Péligot*, rue Sainte-Appoline, n. 15.

Direction des Nourrices.

M. *Lallemand*, Directeur.

Secrétariat Général.

M. Maison, *Secrétaire Général de l'Administration*, rue Saint-Christophe, n. 1.

Les bureaux de la Commission exécutive, de l'Agence des secours à domicile et du Secrétariat général, sont dans la maison de l'Administration, parvis Notre-Dame, n. 30.

DISTRIBUTION DES TRAVAUX.

Surveillance des Membres du Conseil général.

M. le Comte *d'Aguesseau*. La Maison de Retraite, à Montrouge.
M. le Cte. *Barbé-Marbois*. L'Hôtel-Dieu et son annexe, la comptabilité ancienne.
M. *Camet de la Bonnardière*. Le Secrétariat, les Domaines, la Maternité, l'hôpital Cochin, la Filature et la surveillance spéciale du service de santé.
M. le Baron *Delessert*. La comptabilité générale, l'hôpital des Vénériens.
M. *Mourgue*. Les maisons urbaines, l'hôpital Saint-Louis, l'hospice des Incurables-hommes, la direction des Nourrices.
M. le Comte *Muraire*. Le contentieux, l'hôpital Beaujon.
M. *Parmentier*. L'hôpital Saint-Antoine, l'hospice des Ménages, la boulangerie générale, la pharmacie centrale.
M. le Comte *Pastoret*. Les secours à domicile, l'hôpital des Enfans et l'hospice des Incurables femmes.
M. *Richard d'Aubigny*. Les biens ruraux, les hospices de la Salpêtrière et de Bicêtre
M. le Baron *Séguier*. La Charité, l'hospice des Orphelins.
M. *Trutat*. l'Institution de Sainte-Périne, l'Hôpital Necker, la maison de santé, la surveillance spéciale des domaines.

Première Division. Fonctions exécutives.

Hospices. M. B. Desportes, *Membre de la Commission.*
Première Section. Hospices. M. Magnin, *Chef.*
Deuxième Section. Placement d'enfans. M. Sevelinges, *Chef.*

Deuxième Division. Hôpitaux.

M. Duchanoy, *membre de la Commission.* Hôtel-Dieu, Pitié, Charité, Baujon, Saint-Antoine, Cochin, maison de Santé, faubourg Saint-Laurent, hospice de la vaccine, boulangerie générale, pharmacie centrale, bureau d'admission, service général de santé, cliniques interne et externe.

M. Péligot, *membre de la Commission.* Maternité, accouchement et allaitement, Saint-Louis, Vénériens et maison de Santé, rue Saint-Jacques, Enfans malades, Necker.

M. Royer, *Chef.*

Troisième Division. Domaines.

M. Fesquet, *Membre de la Commission.*
M. Le Roux, *Chef.*

Quatrième Division. Secours à domicile.

Première Section. M. L. Coulomb, *Membre de l'Agence des Secours.* Les 1er., 2e., 3e., 4e., 9e. et 10e. arrondissemens de Paris.

Deuxième Section. M. Dupont (de Nemours), *Membre de l'Agence des Secours.* Les 5e., 6e., 7e., 8e., 11e. et 12e. arrondissemens de Paris.

M. Mignonneau, *Chef.*

Cinquième Division. Comptabilité générale.

M. Nicod, *Ordonnateur général.*
M. . . . . . ., *Chef.*

Caisse générale.

M. Guérin, *Receveur.*

Les bureaux de la Caisse sont dans la maison de l'Administration, parvis Notre-Dame, n. 30.

Contrôle des Recettes et Dépenses.

M. Lavit, *Contrôleur*, maison de l'Administration.

Agens judiciaires de l'Administration, Messieurs,

Lecacheur, *Avoué près la Cour Impériale*, rue Poupée, n. 14.
Deroucy, *Avoué près le tribunal de première instance*, rue St.-Martin, n. 14.
Champion, *Notaire*, rue de la Monnoie, n. 19.
Charriot, *Commissaire-priseur*, rue J.-J. Rousseau, hôtel Bullion.

Architecte.

M. Viel, aîné, rue du Faubourg Saint-Jacques, n. 288.

HÔPITAUX.

Les Hôpitaux, au nombre de onze, sont consacrés au traitement des malades indigens.

Bureau central d'admission dans les Hôpitaux.

Tous les individus qui ne sont pas assez malades pour être admis d'urgence dans l'Hôpital le plus voisin de leur domicile, sont obligés de se présenter au Bureau central d'admission, qui les examine et leur donne, s'il y a lieu, un bulletin d'admission pour l'Hôpital où l'on traite la maladie dont ils sont attaqués.

Ce Bureau, placé parvis Notre-Dame, est ouvert tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre. Les officiers de santé, chargés de l'examen des malades, sont:

M. Biron ❋, *Médecin*, à l'Hôtel des Invalides.
M. Chamseru, rue Favart, n. 8.
M. Parfait, rue du Helder, n. 12.
M. Prat, rue Saint-Marc, n. 21.
M. Naudin, rue Pavée-Saint-André, n. 3, *Adjoint pour les admissions d'urgence à l'Hôtel-Dieu, après la séance du Bureau.*

HÔTEL-DIEU, *parvis Notre-Dame.*

On reçoit dans cette maison les blessés et les malades, à l'exception des enfans, des incurables, des fous, des femmes en couche et des individus attaqués de maladies vénériennes ou chroniques.

M. Pitre, *Agent de surveillance.*
M. Billard, *Econome.*

Médecins, Messieurs,

Lepreux ✻, *Médecin en chef*, cloître Notre-Dame, n. 10.
Mallet, rue de Jouy, n. 8.
Bosquillon, place Cambray, au Collége de France.
Defrasne, rue des Tournelles, n. 76.
Montaigu, rue Saint-André-des-Arcs, n. 48.
Asselin, rue Neuve Saint-Merry, n. 32.
Petit, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 25.
Bourdier ✻, place Conti, n. 15.
Borie, rue des Fossés-Montmartre, n. 15.
Récamier, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle de la Sourdière, n. 319.

Médecins suppléans, Messieurs,

Husson, rue des Maçons-Sorbonne, n. 7.
Geoffroy, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 23.
Lerminier ✻, rue Caumartin, n. 14.

Chirurgiens, Messieurs,

Le Chevalier Pelletan ✻, *Chirurgien en chef*, rue St.-Christophe, n. 10.
Dupuytren, *Chirurgien adjoint*, à l'hospice de l'Ecole de Médecine, rue de l'Observance.
Morisset, *Pharmacien en chef.*

ANNEXE DE L'HÔTEL-DIEU, *rue St.-Victor, ci-devant la Pitié.*

M. Denis, *premier Commis*, *Sous-Agent.*

Le service de cette maison est fait et surveillé par les Officiers de santé de l'Hôtel-Dieu.

HÔPITAL DE LA CHARITÉ, *rue des Saints-Peres.*

Les malades ou blessés sont reçus dans cet hôpital comme à l'Hôtel-Dieu.
M. Turquie, *Agent de Surveillance.*
M. Rozet, *Econome.*

Médecins, Messieurs,

Dumangin, rue Traversière Saint-Honoré, n. 25.
Le Bar. Corvisart (O. ✻) (C. ✻), 1er. *Médecin de l'Empereur*, rue Saint-Dominique, près celle de Bourgogne.
Leroux, *Doyen de la Faculté de Médecine*, à l'Ecole de Médecine.
Fouquier, Bayle, } *Médecins suppléans.*

Chirurgiens, Messieurs,

Deschamps, *Chir. en chef*, à l'Hôpital.
Le Baron Boyer (✻), *premier Chirurgien de l'Empereur*, *Chirurgien-adjoint*, rue de Grenelle, F. S. G., n. 9.
Roux, *Chirurgien de 2e. classe*, rue de Grenelle, Faubourg Saint-Germain, n. 9.
Boudet, *Pharmacien en chef.*

HÔPITAL DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE, *à l'ancienne Abbaye S.-Antoine.*

Les malades sont reçus dans cet hôpital comme à l'Hôtel-Dieu.
M. Carrier, *Agent de Surveillance.*
M. Génois, *Econome.*
M. Prat, *Médecin en chef*, rue Saint-Marc, n. 21.
M. Thillaye, *Chirurgien en chef*, à l'Ecole de Médecine.
M. Beauchêne, *Chirurg.-adj.*, rue. . .
M. Thierry, *Pharmacien en chef.*

HÔPITAL COCHIN, *rue du Faub. Saint-Jacques.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu.
M. Cordebar, *Agent de Surveillance.*
M. Bertin, *Médecin*, rue Neuve-Saint-Méry, n. 25.
M. Carron, *Chirurien en chef*, rue Saint-Hyacinthe.

HÔPITAL DE MADAME NECKER, *rue de Sèvres, près le Boulevart.*

Les malades ou blessés sont reçus dans cet hôpital comme à l'Hôtel-Dieu.

La Sœur Clavelot, *Agent de Surveillance.*
M. Mongenot, *Médecin*, rue du Four Saint-Germain, n. 47.
M. Petibeau, *Chirurgien en chef*, rue Saint-Honoré, n. 414.
M. Baffos, *Chirurgien-Adjoint*, à l'Hospice de l'Ecole de médecine.

HÔPITAL BEAUJON, *rue du Faubourg du Roule.*

On reçoit dans cet hôpital les malades ou blessés, comme à l'Hôtel-Dieu.

Madame Chamoin, *Agent de Surveill.*
M. Blairon, *Econome.*
M. Dupont, *Médecin*, rue de la Sourdière, n. 37.
M. Lacaze-Pélarouy, *Chirurgien en chef*, boulevart de la Madeleine, hôtel Chimay, n. 17.
M. Nicod, *Chirurgien adjoint*, rue du Dragon, n. 20.
M. Grancher, *Pharmacien.*

HÔPITAL DES ENFANS,

Rue de Sèvres, près le Boulevart, dans la maison ci-dev. de l'Enfant-Jésus.

Cet hôpital est spécialement consacré à la réception des enfans malades.

M. Remy, *Agent de surveillance.*
M. Baron, *Econome.*
M. Mongenot, *Médecin*, rue du Four Saint-Germain, n. 47.
M. Jadelot, *Médecin*, rue du Bac, n. 86.
M. Petibeau, *Chirurgien en chef*, rue Saint-Honoré, n. 144.
M. Baffos, *Chirurgien-adjoint*, à l'Hospice de l'Ecole de médecine.
M. Prat, *Pharmacien en chef.*

HÔPITAL SAINT-LOUIS, *rue des Récolets.*

Cet hôpital est consacré à la guérison des maladies chroniques, des ulcères, des scrophules, des dartres, des teignes et des galles.

M. Bailly, *Agent de surveillance.*
M. Léveille, *Econome.*
M. Delaporte, *Médecin en chef*, rue Neuve des Petits-Champs, n. 77.
M. Alibert, *Médecin*, rue de Varennes, faubourg Saint-Germain, n. 4.
M. Ruffin, *Chirurgien en chef*, à l'hôpital Saint-Louis.
M. Richerand, *Chirurgien-adjoint*, rue de Bondy, n. 44.
M. Galés, *Pharmacien en chef.*

HÔPITAL DES VÉNÉRIENS.

Cet hôpital est spécialement consacré à la guérison des maladies vénériennes, soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant des conseils et des remèdes dont ils font usage chez eux.

Maison de Santé, rue du Faubourg Saint-Jacques.

Cette maison qui tient à l'hôpital des vénériens, est consacrée à la guérison des personnes qui payent pour être traitées.

M. Boyeldieu, *Agent de surveillance.*
M. Pelletier, *Econome.*
M. Bertin, *Médecin*, rue Neuve St.-Méry, n. 25.
M. Cullerier, *Chir. en chef*, à l'hôpital.
M. Cullerier, neveu, *Chirugien-adj.*
M. Leblanc, *Chirurgien des Nourrices*, à l'hôpital.
M. Allut, *Pharmacien en chef.*

Maison de Santé, rue du Faubourg Saint-Martin.

Cette maison est destinée à recevoir des malades qui paient deux francs pour être admis aux salles communes, et trois francs pour être admis dans les salles particulières.

M. Wilhelm, *Agent de surveillance.*
M. Duméril, *Médec.*, place de l'Estrapade, n. 13.
M. le Baron Dubois ✱, *Chirurg. en chef*, à l'hospice de l'Ecole de Médecine, rue de l'Observance.
M. Guerbois, *Chirurgien adjoint.*
M. Savourat, *Pharmacien.*

HOSPICE DE LA MATERNITÉ.

Cet hospice est composé de deux maisons, l'une rue de la Bourbe, destinée à la réception, à l'allaitement et au placement à la campagne des enfans abandonnés.

L'autre, située rue d'Enfer, est destinée à l'accouchement et à la réception des femmes grosses et des femmes en couche; c'est dans cette dernière maison que sont reçues et instruites les élèves sages-femmes qui sont envoyées des départemens à l'école de la maternité.

M. Hucherard, *Agent de surveillance*.
M. Combaz, *Econome*.
M Sausseret, *Préposé à l'état-civil et aux réceptions*.
M. Chaussier, *Médecin*, rue de l'Université, n. 20.
M. Andry ✻, *Médecin consultant*, Vieille rue du Temple, n. 118.
M. le Chevalier Hallé ✻, *Médecin consult.*, rue Pierre-Sarrasin, n. 10.
M. le Ch. Auvity ✻, *Chir. des enfans de France*, rue du Bac, n. 43.
M. le Baron Dubois ✻. *Profess. d'accouchement*, à l'Hospice de l'Ecole de Médecine, rue de l'Observance.
Mme Lachapelle, *Sage-Femme en chef*.

HOSPICE DE LA SALPÊTRIÈRE.

Cet hospice est destiné à recevoir les femmes indigentes, infirmes ou âgées de 70 ans, et en outre au traitement des folles.

M. Hemey, *Agent de surveillance*.
M. Poisot, *Econome*.
M. Pinel ✻, *Médecin en chef*.
M. Landré-Beauvais, *Médecin ordinaire, chargé des infirmeries*.
M. Esquirol, *Médecin ordin., chargé du traitement des aliénées*.
M. Lallement, *Chirurgien en chef*.
M. Murat, *Chirurgien de 2e. classe*.
M. Duval, *Pharmacien en chef*.

HOSPICE DE BICÊTRE.

Cet hospice est destiné à recevoir les hommes indigens, infirmes ou âgés de 70 ans, et en outre au traitement des fous.

M. Letourneau, *Agent de surveill.*
M. Busnot, *Econome*.
M. . . . . . . *Médecin*, rue. . . . .
M. Legallois, *Médecin ordinaire, chargé des infirmeries*.
M. Dumont, *Chirurgien en chef*, à l'Hospice.
M. Hébréard, *Médecin ordin., chargé du traitement des aliénés*.
M. Moret, *Pharmacien en chef*.

HOSPICE DES INCURABLES-FEMMES,
Faubourg Saint-Germain.

Cet hospice est consacré à la réception des femmes indigentes, attaquées d'infirmités graves et incurables.

M. Maillet, *Agent de surveillance*.
M. Dumas, M. Lafond, *Chirurgiens*.

HOSPICE DES INCURABLES-HOMMES,
Faubourg Saint-Martin.

Cet hospice est consacré à la réception des hommes indigens, attaqués d'infirmités graves et incurables.

M. Baudin, *Agent de surveillance*.
M. Lerembert, *Econome*.
M. Lesvignes, *Médecin*, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 148.

MAISON DE RETRAITE, *à Montrouge*.

Cette maison est réservée pour les anciens employés des hospices, et les indigens des deux sexes âgés et infirmes qui paient une pension ou une somme fixe et déterminée.

M. Frochot, *Agent de surveillance*.
M. Dumangin, *Médecin*, rue Traversière Saint-Honoré, n. 25.

HOSPICE DES ORPHELINS, *rue du Faubourg Saint-Antoine.*

M. Barrière, *Agent de surveillance.* M. Latour, *Chirurgien.*
M. Aubert, *Econome.*

INSTITUTION DE SAINTE-PÉRINE, *à Chaillot.*

Cette maison est consacrée à la réception des personnes de l'un et de l'autre sexe, âgées ou infirmes qui paient une pension annuelle ou une somme fixe lors de leur admission.

M. Desmagny, *Agent de surveillance.*
Madame Gloux, *Sous-Directrice.*
M. Dartigues, *Médecin.*
M. Canuet, *Chirurgien.*
M. . . . . . ., *Pharmacien.*

HOSPICE DES MÉNAGES,
Rue de Sèvres, ci-devant Hôpital des Petites-Maisons.

Cette maison est destinée aux époux indigens en ménage, dont l'un doit être âgé au moins de soixante-dix ans, et l'autre au moins de soixante.

M. Girault, *Agent de surveillance.* M. Maret, *Chirurgien en chef*, à l'hospice.
M. Deligny, *Econome.*

ÉTABLISSEMENS RELATIFS AUX HÔPITAUX ET HOSPICES.
Boulangerie générale.

Les bâtimens de cette maison sont uniquement employés à la fabrication du pain nécessaire aux hôpitaux et hospices, aux Quinze-Vingts et aux Sourds-Muets.

M. Regnard, *Agent de surveillance.*

Pharmacie centrale.

Cet établissement fait le service pharmaceutique des hôpitaux et hospices, des comités de bienfaisance et des maisons de détention du département.

M. Henry, *Chef.*

HOSPICE CENTRAL DE VACCINATION GRATUITE,
Rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs, *n.* 1.

Cet Hospice, créé par arrêté du Préfet du département de la Seine, M. le Comte Frochot, en date du 18 pluviôse an 9, fait partie des hôpitaux civils de Paris; il est placé sous la surveillance du Conseil général des hospices, et dirigé par le Comité Central de Vaccination.

Madame Dubois, *Agent.*

M. Husson, *Médecin-Vaccinateur des Enfans de France*, rue des Maçons-Sorbonne, n. 7.

Les expériences sur la vaccine sont suivies dans cet hospice par un Comité central, composé de quinze membres chargés par le Gouvernement de correspondre avec les Préfets, les Comités de vaccine et les Médecins des départemens, et de propager cette découverte dans tout l'Empire, pour y éteindre la petite-vérole.

Membres du comité, Messieurs,

Duchanoy, *Présid.*	Guillotin.	Parfait.
Le Chev. Bourdois ✻.	Le Chevalier Hallé ✻.	Pinel ✻.
Le Baron Corvisart (O. ✻) (C. ✻).	Huzard.	Salmade.
	J. J. Leroux.	Alibert.
Delasteyrie.	Jadelot.	Le Chev. Auvity ✻.
Doussin-Dubreuil.	Mongenot.	Husson, *Secrétaire.*

On vaccine gratuitement dans cet hospice les mardis et vendredis à deux heures.

Bureaux de Bienfaisance.

Il existe dans chacune des douze municipalités de Paris un Comité central de bienfaisance, présidé par le Maire, et composé de deux membres des bureaux de bienfaisance des quatre divisions qui appartiennent à chaque mairie.

Bureau de la Direction des Nourrices.

M. Lallemand, *Directeur.*

Ce Bureau, situé rue Sainte-Appoline, n. 18, est chargé d'assurer aux habitans de Paris les moyens de se procurer des nourrices dignes de confiance, de garantir à ces mêmes nourrices le paiement de leur salaire, et de les surveiller.

Le Bureau des Nourrices est, comme les Hospices, sous la direction du Conseil qui le surveille, par un de ses membres.

Etablissement de Filature, maison des Hospitalières, place des Vosges, ci-devant Royale.

M. Viot, *Directeur.* M. Jardin, *Contrôleur.*

MAISON DE SANTÉ DU GOUVERNEMENT, à Charenton.

M. Decoulmiers ✻, *Administrateur et Directeur-général.*
M. Royer Collard, *Médecin en chef*, quai et Isle St.-Louis, n. 9.
M. Deguise, *Chirurgien-Médecin*, à Charenton.

Cette Maison qui est sous la surveillance immédiate du Ministre de l'Intérieur, faisoit partie des institutions dont les frères de la Charité avoient primitivement la direction. Sa fondation, qui remonte au 12 septembre 1641, avoit pour objet de recevoir, traiter et médicamenter les malades qui s'y présentoient. Elle fut confirmée par lettres patentes du mois de février 1644. Sébastien Leblanc en est le premier fondateur : les huit lits qui devoient y être établis pour le traitement des maladies ordinaires, furent successivement portés à douze; depuis, les frères de la Charité y formèrent un pensionnat pour les personnes attaquées de folie, mais on avoit négligé d'y organiser un traitement pour ce genre de maladie. Un arrêté du Gouvernement, du 27 prairial an V y a pourvu, et, au moyen des travaux et des distributions que les fonds accordés par Sa Majesté ont permis de faire, l'établissement peut, indépendamment d'un local séparé pour les malades ordinaires de la commune et des environs, admettre et traiter quatre cents insensés de l'un et de l'autre sexe.

La maison de Charenton qui prend son nom de ce bourg, distant de Paris d'un myriamètre (2 lieues), est située sur le montant d'une colline, au bas de laquelle coule la Marne, et à peu de distance de son confluent avec la Seine : Elle est dans la plus belle exposition; on y jouit d'un air salubre; l'enclos en est vaste; les eaux y sont abondantes.

Il y a un local très-étendu, destiné au traitement de la folie, où chaque malade a sa chambre; il y a des cantons et des promenoirs particuliers pour les différentes classes de malades. Il y a des bains chauds et froids, des douches ascendantes et descendantes, secours essentiels pour la curation de la maladie; des bains de vapeurs pour les maladies de peau, bains de surprise. On y est admis moyennant un prix de journée déterminé par le Gouvernement, et basé sur la dépense qu'exigent le traitement et les dégradations que font les infortunés attaqués de démence.

La maison de Charenton a conservé une petite partie de ses revenus, qui, joints aux secours accordés annuellement par Sa Majesté, offrent à l'administration la facilité de modérer le prix de ce traitement, nécessairement dispendieux, surtout par le nombre d'infirmiers qu'exige le service des insensés.

Comme les succès ne s'obtiennent souvent dans cette maladie, que par la persévérance, si le traitement est inefficace à une époque, on y soumet les malades à l'époque du printems suivant, moment de l'année qui paraît être préférable à tout autre.

Cette maison offre aux familles un pensionnat, où les secours de l'humanité sont prodigués aux malheureux dont la maladie a été reconnue incurable.

On reçoit et on traite les fous dans quelques maisons; mais si on en excepte un très-petit nombre, où la qualité d'homme est respectée, ces établissemens sont un objet de pure spéculation. L'insensé, totalement sequestré de sa famille, victime des calculs de la parcimonie, se voit souvent exposé à des traitemens cruels, et dont il n'a pas les moyens de se plaindre.

La maison de Charenton, au contraire, est confiée à des hommes dont les principes de délicatesse et d'humanité sont connus, et qui ne peuvent que justifier la confiance des familles et celle du Gouvernement.

Le pensionnat est un vaste bâtiment où l'on jouit de la vue la plus agréable.

Il y a des chambres communes, des chambres particulières à cheminées, et des appartemens composés de plusieurs pièces, pour ceux à qui leur fortune permet d'avoir un domestique particulier.

Des terrasses du grand jardin sont destinées à la promenade; on conduit dans la campagne les malades dont l'état permet de sortir au dehors; enfin, on y réunit tous les genres d'amusemens et de distraction, car l'isolement est un moyen d'augmenter la folie, tandis que la société et la vie commune en sont un de l'adoucir.

ÉTABLISSEMENT EN FAVEUR DES BLESSÉS INDIGENS.

M. Thierry, *Docteur en chirurgie.*

Cet établissement, précédemment tenu par Dumont Valdajou, et après lui madame son épouse, est situé rue du Petit-Musc, n. 9, division de l'Arsenal: il a pour but de traiter et soigner gratuitement les blessures des indigens qui s'y présentent, de leur fournir le linge et les médicamens nécessaires, et de leur donner des consultations.

Un décret de la convention nationale du 3 pluviôse an 2, en reconnoissant l'utilité de cette institution, a affecté pour ses besoins, un fonds de trois mille livres, reduit aujourd'hui à deux mille francs, qui sont acquittés par la caisse des pauvres et des hospices. Il est dirigé par M. Thierry, docteur en chirurgie, gendre et successeur du sieur Dumont Valdajou, pour ce qui a rapport à l'art de guérir, et par la veuve Valdajou pour ce qui, dans le soulagement des blessés, peut être du ressort des femmes.

MONT-DE-PIÉTÉ,

Établi au profit des pauvres, rue des Blanc-Manteaux, et rue de Paradis, au Marais, et sa division supplémentaire, rue Vivienne.

M. le Préfet du département de la Seine. . . . . } Administrateurs.
M. le Conseiller d'État Préfet de Police. . . . .
M. le Comte Pastoret (O. ❋), *Sénateur.* . . .
M. Richard Daubigny ❋. . . . .
M. Camet de la Bonnardière ❋. Maire du 11e arrond.
M. Mourgue. . . . .

M. Henry, *Secrétaire.* M. Henry, fils, *Secrétaire adjoint.*

Direction générale, Messieurs,

Beaufils ✻, *Directeur*, rue de Paradis au Marais, n. 12.
Baron, *Directeur-Adjoint*, rue des Filles-S-Thomas.

Cochius, D'Ysarn de Villefort, *Sous-Directeurs*.
Daigremont, Laroche, Paillet, Durand, } *Gardes-Magasin*.
Coupay, *Caissier*.
Noel, *Contrôleur de la caisse*.
Marlet, Grimperel, } *Chefs de bureaux*.
Thomas, *premier Commis de la Direction*.

Appréciateurs, Messieurs,

Alexandre, père, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 24.
Alexandre, fils, boulevart S.-Antoine, n. 7.
Balbastre, rue de Vendôme, n. 8.
Blondel, rue de Tournon, n. 2.
Bohain, rue des Déchargeurs, n. 6.
Boucly, rue Neuve des Petits-Champs, n. 61.
Delacour, rue de la Jussienne, n. 17.
Fournier, jeune, rue Saint-Denis, n. 347.
Leroy, cloître Notre-Dame, n. 4.
Lestrade, rue Saint-Merry, n. 15.
Mallet, rue de Lancry, n. 7.
Mérault, rue de l'Eperon, n. 6
Sangrain, rue de Jouy, n. 11.

Conseil et Officiers de l'Administration.

M. Berryer, *avocat*.
M. Champion, *Notaire*.
M. Bergeron Danguy, *Avoué*.
M. Viel, *Architecte*, rue S-Jacques-du-Haut-Pas.
M. Dubray, *Imprimeur*, rue Vantadour.
M. Boutroux, *Huissier*.

Commissionnaires nommés par l'Administration.

Madame *David*, rue de Thionville, n. 63.
Madame *Favre*, rue Saint-Honoré, n. 219.
M. *Castel*, Palais Royal, près le café de Foi, n. 40.
Madame *Danis*, rue Béthisy, n. 21.
M. *Delizy*, rue de Condé, au coin de celle des Boucheries.
Madame *Lefevre*, rue de la Calandre, n. 55.
Madame *Poussel*, l'aînée, rue et vis-à-vis le Temple, n. 91.
Madame *Beraud*, rue Saint-Honoré, n. 212.
Madame *Grandjean*, passage des Petits-Pères, n. 1.
M. *Ledru*, rue de la Mortellerie, n. 98.
Madame *Cauchois*, rue Montmartre.
M. *Doubleau*, rue du Faubourg Saint-Antoine, n. 137
M. *Mathis*, passage du Vigan, cul-de-sac Saint-Claude, n. 2.
Madame *Verne*, rue du Fouare, n. 19.
Mademoiselle *Laborey*, rue neuve d'Orléans, n. 22.
M. *Richelot*, rue du Bacq, n. 58.
Madame *Desurleau*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 11.
Madame *Blaume*, rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 42.
Madame *Dupont*, rue Saint-Honoré, n. 365.
M. *Fraisse*, rue de la Ferronnerie, n. 3.
Madame *Decrenice*, rue neuve des Petits-Champs, n. 17.
Madame *Gelling*, rue Saint-Martin, n. 84.

DOCTEURS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE EXERÇANT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Docteurs-Médecins de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, Messieurs,

Leys, rue Poupée, n. 22.
Thomas d'Onglée, rue de Verneuil, n. 11.
Andry ✻, vieille rue du Temple, n. 118.
Bourru, rue des Maçons, n. 15.
Guilbert, rue d'Enfer, faubourg Saint-Germain, n. 37.
Le Preux ✻, rue Chanoinesse, n. 10.
Dumangin, rue des P. Augustins, n. 28.
Le Moine, rue des V.-Augustins, n. 18.
Guillotin, rue Saint-Honoré, n. 333
Lafisse ✻, rue Helvétius, n. 48.
Nollan, rue du Petit Carreau, n. 13.
De Jussieu ✻, au Jardin des Plantes.
Paulet, *absent.*
Roussille de Chamseru, rue Favart, n. 8
Bosquillon, au Collége de France.
Saillant, *à Villiers-le-Bel.*
De Lalouette, rue Jacob, n. 7.
De la Porte, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 77.
De Frasne, rue des Tournelles, n. 76.
Le Roy, rue Pavée Saint-André, n. 8
Du Chanoy, rue Saint-Marc, n. 21.
Jeanroy, rue du Ponceau, n. 25.
Tessier ✻, rue de Condé, n. 19.
De Jussieu, rue d'Enfer, n. 37.
Le Chev. Hallé ✻, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Le Ch. Bourdois de la Motte ✻, *Méd. des Enfans de France*, rue de la Concorde, n. 5.
Rousse-Vauzesme, rue Servandoni, n. 11.
Leroux, *Doyen de la Faculté*, à l'Ecole de Médecine.
Thery, r. des Mathurins-Sorbonne, n. 18.
Le Comte Berthollet (G. ✻) (G. ✻), rue d'Enfer, n. 18.
Crochet, *absent.*
Chambon de Montaux, rue Garencière, n. 7.
De Wenzel, *médecin oculiste*, rue Charlot, n. 18.
Le Baron Corvisart (O. ✻) (C. ✻), *premier Médecin de l'Empereur*, rue Saint-Dominique, F. S. G., n. 87.
Pouiche des Fontaines ✻, rue de Seine, au Jardin des Plantes.
Petit-Radel, rue des Fossés M. le Prince, n. 10.
De Montaigu, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Bourdier ✻, *Médecin ordinaire de S. M. l'Impératrice*, cul-de-sac Conti, quai de la Monnoie, n. 2.
Demours, *médecin oculiste*, rue de l'Université, n. 19.
Gille, rue Helvétius, n. 29.
Géraud, rue de la Harpe, n. 81.
Adet ✻, rue de la Concorde, n. 6.
Pluvinet, *à Clichy.*
Borie, rue des Fossés-Montmartre, n. 15.
Asselin, rue Neuve-S.-Médéric, n. 32.
Petit, rue des F. M. le Prince, n. 25.
Laubry, rue de Beaune, hôtel d'Irlande.
Duval ✻, *absent.*
Bénon, *absent.*

Docteurs-Médecins des anciennes Facultés de France autres que celle de Paris. Messieurs,

Andravy, rue Traversière-S.-H., n. 39.
Baget, rue Michel-le-Comte, n. 14.
Balleroy, rue Montorgueil, n. 51.
Bauduin, rue Favart, n. 8.
Bazin de la Repenelière, rue Notre-D. des Victoires, n. 21.
Bellaud, rue Montmartre, n. 127.
Bertin, rue Saint-Méry, n. 25.
Biron, hôtel des Invalides.
Bodard, r. du faub. Poissonnière, n. 56.
Bodin, rue de la Chanverrerie.
Boiveau-Laffecteur, r. de Varennes, n. 10.
Bourdette ✻, rue Saint-Roch Poissonnière, n. 10.
Bourgeois, rue Tiquetonne.
Bousquet, rue Saint-Martin, n. 79.
Bouvier, rue de Sèvres, n. 4.
Braun, rue Culture-Ste.-Catherine, n. 8.

Brechot, rue de la Convention.
Bruslé, *ancien Médecin en chef des Hôpitaux de la marine*, rue de Lille, n. 97.
Burard, rue du Petit-Lion-St.-Sulpice.
Caille, rue de l'Université, n. 13.
Chappon, rue du Cherche-Midi.
Chaussier, rue Sainte-Hyacinthe, n. 10.
Chauvot de Beauchène, rue de l'Université, n. 6.
Chigot, rue de la Marche, n. 9.
Coste (O. ✻), à l'hôtel des Invalides.
Coutard, rue Saint-Honoré, n. 108.
Delatour ✻, rue des Barres, n. 15.
Demassée.
Devilly, rue du Plâtre-Sainte-Avoye.
Doussin-Dubreuil, rue de l'Echelle.
Duchemin, quai Pelletier; n. 24.
Duchêne-Montaubin, rue Poissonnière, n. 44.
Dufour, rue de Bondy, n. 6.
Dupont, rue Saint-Roch, cul-de-sac de la Corderie.
Dupont-Delamotte, rue Charlot, n. 12.
Emonnot, rue du Helder, n. 9.
Enguehard, rue du Temple, n. 89.
Fabré, rue de l'Arbre-Sec, n. 35.
Fels, rue de Sèvres.
Foix, rue de Grenelle S. H., n. 35.
Force, faubourg St.-Antoine, près la barrière du Trône.
Gilbert, *absent*.
Goetz, rue de la Bienfaisance.
Guignard, rue du Sentier, n. 6.
Jadelot, rue du Bac, n. 86.
Joenne-Lonchamp, rue St.-Florentin, n. 17.
Joubert, rue de Bussy, n. 15.
Juge, rue des Prouvaires, n. 10.
Lacoudraye de Basseville, rue du Petit-Carreau, n. 45.
Lagut, rue du faub. S.-Denis, n. 38.
Lallemand, rue Saint-Roch Poissonnière, n. 6.
Lanthois, rue de Miromesnil, n. 2.
Larguèze, rue des Tournelles.
Lasne, rue Française, n. 4.
Le Cointre de Marsillac, rue de Cléry, n. 86.
Lemaire, rue Saintonge, n. 34.
Lepage de Lingerville, r. S.-Georges, n. 6
Leroux, *à Belleville*.
Lescure, rue de Paradis au Marais, n. 4.
Lesvignes, rue du faubourg Saint-Martin, n. 148.
Lobinhes, rue Neuve S.-Augustin, n. 23.
Mac-Sechy, rue S.-Jacques, n. 168.
Mailhol, rue de la Verrerie, n. 63.
Maison, rue S.-Christophe, n. 1.
Marcescheau, rue du Hasard-Richelieu, n. 13.
Marie, rue N.-D. des Victoires, n. 40.
Marie-St.-Ursin, rue S.-Guillaume.
Marne, rue de la Poterie, n. 14.
Maurice, rue du Cimetière S.-André.
Mestais, rue des Fossés S.-Victor.
Mollet de la Barre, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 33.
Mongenot, rue du Four S.-Germ. n. 47.
Moore, rue des Deux-Portes St.-Sauveur.
Ollivier, rue Soufflot, n. 1.
Le Baron Percy (C. ✻), rue des Trois-Pavillons.
Peyre, rue de Surenne, n. 19.
Pinel ✻, à la Salpêtrière.
Pipelet, *absent*.
Le Chevalier Portal ✻, rue Pavée S.-André-des-Arcs, n. 15.
Prouteau, rue du Petit-Carreau, n. 32.
Reis, rue de la Ferme des Math., n. 4.
Rocques, rue Saint-Honoré.
Salvage, rue de Lille, n. 11.
Sedillot, rue Baillet, n. 5.
Sedillot (Jean), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 10.
Simon, Palais-Royal. (Biblioth.)
Soyeux, Palais-Royal.
Thibaut, rue Saint-Honoré, 358.
Vallée, rue Feydeau, n. 1.
Vaume, rue Montorgueil, n. 71.
Verdier, rue Charlot.
Vergez ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 89.
Vosdey ✻, rue St.-Jacques, n. 212.

Médecins ayant exercé par charge et qui ont rang de docteurs, MM.

Menuret, rue du Bacq, n. 40.
Roubaud, rue de Lille, n. 28.
Thibaut, rue St.-Honoré, 358.

Docteurs en médecine reçus dans les nouvelles Facultés, Messieurs,

Abraham, rue du Cherche-Midi, n. 24.
Adelon, rue des Fossés-Montmartre, n. 8.
Adrien, rue Helvétius, n. 69.
Alard, rue Hautefeuille, n. 19.
Alibert, rue de Varennes, n. 4.
Alin, rue de Seine, n. 31.
Arnault de Marchais, rue des Fossés-S.-Germain-l'Auxerrois, n. 25.
Asselineau, r. de Grenelle S. H., n. 15.
Aupepin, rue Amelot, n. 1.
Aussandon, rue Montorgueil, n. 29.
Auvity, fils, rue Duphot, n. 12.
Bally, rue du Temple, n. 105.
Bard, rue d'Anjou-Thionville, n. 8.
Baron, à l'hôpital de la Charité.
Barras, rue du Harlay, n. 29.
Bayle, rue du Croissant, n. 20.
Beauchêne, fils, rue de Verneuil, n. 7.
Béclard, rue de la Verrerie, hôtel de Rheims.
Bellemain, rue d'Aboukir, n. 30.
Bellot, rue du Ponceau, n. 7.
Bénard, rue de Richelieu, n. 8.
Berdolon, rue Jacob, n. 18.
Berlioz, rue du Bouloy, n. 13.
Bernardin, rue J.-J. Rousseau.
Berthet, r. du faub. Poissonnière, n. 7.
Berthomieu, place des Victoires, n. 6.
Bézard, rue de Torigny, n. 14.
Bezian, rue Baillet, n. 7.
Bichebois, rue Saint-Paul, n. 37.
Bidou, rue des Moulins, n. 16.
Blin, rue Saint-Paul, n. 13.
Bobillier, rue Sainte-Apolline, n. 2.
Bodson, rue de la Jussienne, n. 21.
Bonnafox de Mallet, rue Thibautodé, n. 7.
Borel, rue Christine, n. 1.
Bouillon-Lagrange, rue de Corneille, n. 3.
Boulay, *à Saint-Denis*.
Bourdet, rue Pavée S.-André, n. 1.
Bouvenot, rue S.-Dominique, n. 87.
Bruneau, rue du Vieux-Colombier, n. 24, faubourg Saint-Germain.
Brunié, rue Coquillère, n. 42.
Budan, rue de Seine, n. 59, faubourg Saint-Germain.
Burdin (J.), place S.-Antoine, n. 9.
Burdin (Cl.), rue des Tournelles, n. 58.
Caigné, *à Neuilly*.
Caillard, rue de l'Observance, n. 6.
Canuet, grande rue de Chaillot, n. 10.
Capuron, rue Saint-André-des-Arcs, n. 58.
Caquineau-Desmontaix, hôt. Bellevue, au bout de la grande rue Taranne.
Carre, rue de Cléry, n. 23.
Carrette, rue des Bourdonnois, n. 7.
Cattet, rue Saint-Honoré, n. 123.
Cayol, rue des SS.-Pères, à la Charité.
Cazenave, rue Amelot, n. 32.
Cellier, rue du Hasard, n. 1.
Chabaneau, vieille rue du Temple, n. 123.
Chailly, rue de la Calandre, n. 19.
Chamant, rue Meslée, n. 52, et faubourg Saint-Martin, n 47.
Chardel (Marcellin), place S.-Sulpice.
Chardel (Frédér.), place S.-Sulpice.
Chardon, à Auteuil, grande rue, n. 5.
Chauchard, rue Quincampoix, n. 1.
Chavassieu d'Aubert, rue du Helder, n. 5.
Chirac, rue des Ecrivains, n. 22.
Choquet, rue des Boucheries, n. 45, faubourg Saint-Germain.
Chrétien, rue des Blanc-Manteaux, n. 16.
Chrétien Lalanne, rue du Vieux-Colombier, n. 17.
Clament, rue Saint-Honoré, n. 270.
Collet-Meygret, rue de Thionville.
Collineau, rue S.-Denis, n. 338.
Cotterel, rue de Seine, n. 33.
Couécou, rue Saint-Marc, n. 14.
Cousin, rue Neuve S.-Eustache, n. 28.
Creciat, à Passy.
Cullerier, rue du faubourg S.-Jacques, n. 17.
Dablin, r. des Francs-Bourgeois, n. 8.
Dailliez, rue du Pot de Fer, n. 4.
Dalle, rue Sainte-Avoye, n. 31.
Danyau, rue Saint-André-des-Arcs.
Dausse, rue Grange-Batelière, n. 10
Deguise, à Charenton.
Dehaussy-Robecourt, rue des Poitevins, n. 5.

Delagrange,

Delagrange, r. du Contrat-Social, n. 7.
Delamontagne, rue S.-Antoine, n. 37.
Delaroche, rue Helvétius, n. 40.
Delens, rue Michel-le-Comte, n. 16.
Delondre, rue J.-J. Rousseau, n. 5.
Demangeon, rue Hauteville, n. 44.
Demercy, rue Barbette.
Demerle - Desalbrune, rue Neuve de l'Abbaye, n. 10.
Demolle, *médecin accoucheur*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 77.
Deneux, rue du Bac, n. 58.
Deprepetit - Dufrène, *absent.*
Desormeaux, rue du Bac, n. 40.
Desporte, rue de la Harpe, n. 89.
Destrées, rue Traînée, n. 7.
Devilliers (Claude), rue de Jouy, n. 9.
Deyeux, rue de Tournon.
Dolivera, rue S.-Martin, n. 149.
Domont, rue. . . . .
Double, rue Jacob, n. 15.
Dubois, rue Mignon, n. 7.
Dubouloz, rue Guénégaud, n. 7.
Dubrac-Desforges, aux armées.
Ducrotay-Blainville, rue Jacob, n. 5.
Duméril, place de l'Estrapade, n. 13.
Duplan, rue de l'Université, n. 42.
Duprest-Rony, rue Jacob, n. 3.
Dutertre, rue du Mont-Blanc, n. 58.
Duval, r. de l'Ecole de Médecine, n. 21.
Esparron, rue de Seine, n. 10.
Fautrel, rue de Fourcy S.-Antoine, n. 1.
Favareille-Placial, quai de la Tournelle, n. 35.
Favrot, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 6.
Feuillade, rue de l'Hirondelle, n. 18.
Fiseau, rue Baillet, n. 5.
Forestier, rue de Richelieu, n. 40.
Fouquier, rue Jacob, n. 14.
Fourcadelle, rue Meslée, n. 35.
Foureau - Beauregard, rue des Deux-Ecus, n. 5.
Fourneret, rue Rameau, n. 7.
Fournier, rue de Surennes, n. 10.
Fourrier-Duportail, rue Saint-Denis, n. 374.
France, rue du faubourg Poissonnière, n. 12.
Friedlander, place des Victoires, n. 5.
Fron, rue Saint-Martin.
Gadon, rue Gît-le-Cœur, n. 11.
Gardien, rue Montmartre, n. 137.
Gault, à l'Ecole Polytechnique.
Geoffroy, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 32.
Gilbert, hospice des vénériens, faubourg Saint-Jacques.
Girard, rue Montmartre, n. 109.
Girardot, rue Sainte-Avoye, n. 47.
Giraudy, rue Traversière S. H., n. 35.
Gissot, rue Neuve des Petits-Champs, n. 81.
Gondret, rue Saint-Honoré, n. 355.
Gontier Saint-Martin, dit Marcellin, rue du faub. S.-Denis, n. 154.
Gorsse, rue du Bac, n. 86.
Goutte, rue du Dragon, n. 12.
Graperon, rue de Beaune, n. 2.
Gras, rue Sainte-Avoye, n. 60.
Gueneau, rue Cassette, n. 23.
Guerbois, au Lycée Impérial.
Guerinet, rue de Sorbonne.
Guersent, rue Beaubourg, n. 52.
Guilbert, rue Hautefeuille, n. 16.
Guillié, rue Guénégaud, n. 19.
Hamel, rue des Fossés-Montmartre, n. 15.
Hebreard, *à Gentilly.*
Héricart-Déthury, rue Sainte-Catherine du Luxembourg, n. 1.
Heurtault, place de l'Estrapade, n. 19.
Hodot, rue de Grenelle S. G., n. 27.
Honoré, rue des SS.-Pères, n. 64.
Horeau, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 35.
Hubert, rue Saint-Jacques, n. 358.
Husson, rue des Maçons, n. 7.
Itard, à l'Institut des Sourds-Muets.
Jacquemin, rue Sainte-Avoye, n. 9.
Jeanceau, rue des Lavandiers, n. 18.
Joliet, rue de la Roquette, n. 32.
Jugrand, au Bourg la Reine.
Jomard, rue Saint-Florentin, n. 14.
Juglard, rue et porte Saint-Jacques, n. 167.
Kennedy, rue des Postes, n. 35.
Kerraindren, hôtel de la place Vendôme, n. 16.
Kjean, rue Croix des Petits-Champs.
Labastide, barrière de Clichy, aux Batignoles.
Laborie, cour Batave, r. S.-Denis, n. 21.
Labrunie, rue S.-Martin, n. 96.

Lacaze-Pellaroni, boulevart de la Madeleine, n. 17.
Lacombe, rue du Coq S.-Honoré, n. 8.
Lacroizade, à Auteuil.
Laenec, rue du Jardinet, n. 3.
Lafisse ✵, rue Helvétius, n. 48.
Lafond, à l'hospice des Incurables.
Landré-Beauvais, à la Salpétrière.
Laracine, r. du Petit-Lion, S.-G., n. 5.
Larbaud, rue Montmartre, n. 129.
Larche, rue des Prêtres-S.-Germain-l'Auxerrois, n. 18.
Larmet, rue de Bussy, n. 27.
Larue, rue du Mont-Blanc, n. 50.
Leblanc, à l'hôpital des vénériens.
Leblanc, cul-de-sac Sourdis.
Lebreton, à Charenton-le-Pont.
Lefebure, rue de Tournon, n. 20.
Legal-Lassale, rue du Petit-Lion S.-Sauveur, n. 14.
Legallois, r. St-André-des-Arcs, n. 59.
Legueule, rue du Monceau S.-Gervais, n. 15.
Lemercier, rue Montmartre, n. 168.
Lemoussu, rue de l'Ecole de Médécine, n. 35.
Lerminier ✵, rue Caumartin, n. 14.
Leseur, rue des Trois-Pavillons, n. 8.
Levacher-de-la-Feutrie, rue Saint-Lazare, n. 42.
Léveiller, r. Neuve-des-Petits-Champs, n. 490.
L'évêque-Lasource, à l'hospice Cochin.
Leviels, rue de Cléry, n. 3.
Levraud, rue S.-André des-Arcs, n. 51.
Levraud, rue d'Argenteuil, n. 7.
Lewzisky, rue des S.-Pères, n. 46.
Loiseleur-des-Longchamps, rue de Jouy, n. 8.
Louis, rue Coquillère, n. 32.
Lousier, rue de Richelieu, n. 15.
Louyer-Villermay, rue Hauteville, n. 24.
Lullier, rue Saint-Antoine, n 71.
Macartan, r. du faub. Montmartre, n. 6.
Macmahon, rue des Postes, n. 24.
Madoré, rue Neuve S.-Martin, n. 28.
Markoswki, rue Neuve S.-Roch, n. 39.
Marquis, rue Neuve des Petits-Champs, n. 14.
Martin, rue de Bon-Conseil, n. 12.
Marie, rue des Noyers, n. 52.
Maigrier, r. des Pet.-Augustins. n. 14.
Meilhac, à Bercy, rue Grand'Pinte, n. 94.
Merat, à l'Hôpital de la Charité.
Mercier, rue de Bon-Conseil, n. 35.
Miquel-Neuville, place d'Iéna, n. 12.
Moncourier, *à Nanterre.*
Mondat, rue Saint-Antoine, n. 218.
Moreau, à l'Ecole de Médecine.
Morillon, rue d'Aboukir, n. 17.
Morin, rue des Mathurins S.-Jacques, n. 10.
Mouillet, rue Saint-Martin, n. 63.
Moutard-Martin, r. du Croissant, n. 20.
Moutier, r. des Vieux-Augustins, n. 53.
Nacquart, rue du Grand Chantier, n. 18.
Nauche, rue du Bouloy, n. 8.
Naudin, rue des Grands-Augustins, n. 31.
Neboux, rue du Petit-Lion S.-Germ.
Nysten, à l'Hospice de l'Ecole de Méd.
Pagès, rue du Four S. G., n. 17.
Painteau-la-Vieuville, rue du faubourg Saint-Denis, n. 90.
Palau, rue des Fossés M. le Prince, n. 19.
Play-Rasch, aux Invalides.
Parfait, rue Taitbout, n. 33.
Pariset, cour des Fontaines, n. 6.
Pascalis, rue Helvétius, n. 16.
Pasteur, rue de Sèvres, n. 23.
Payen, rue du Pot de Fer, n. 7.
Péraudin, rue Coquillère, n. 27.
Petitot, rue S.-Guillaume, n. 36.
Petroz, rue des Prouvaires, n. 10.
Pichon-Vendeuil, *à Auteuil.*
Piorry, rue Traversière, n. 13.
Piron, rue Buffaut, n. 9.
Pitaro, rue de la Fontaine Michaudière, n. 2.
Poirson, rue de Beaune, n. 7.
Porcher, r. et quai de la Tournelle, n. 3.
Potel, rue Beaurepaire.
Prat, à l'Hôpital Saint-Antoine.
Pressat, cour des Fontaines, n. 6.
Prevost-de-Saint-Cyr, rue du Vieux-Colombier.
Prost, *à Montmartre.*
Pujos, rue du Grand-Hurleur, n. 5.
Puzin, rue des Batailles, n. 5.
Raiffer, rue de Bourgogne, n. 27.
Raikem, à l'Hôpital S.-Antoine.

Raynaud, r. du Théâtre-Franç., n. 20.
Recamier, rue Saint-Honoré, n. 319.
Renauldin, rue de la Michaudière, n. 12.
Rey, rue des Noyers, n. 34.
Riembault, quai d'Orléans, n. 10.
Romero-de-Terreros, rue d'Arcole, n. 1.
Rouget, rue Serpente, n. 3.
Rougeot, rue des Fossés Saint-Germain l'Auxerrois, cul-de-sac Sourdis, n. 1.
Rousset-Duchez, rue du Faub. Saint-Jacques, n. 264.
Royer-Collard, quai de la République, n. 19.
Ruette, rue du Faub. St.-Honoré, n. 5.
Rullier, rue des Fossoyeurs, n. 28.
Salmade, rue de la Concorde, n. 8.
Sarrazin, rue Saint-Honoré, n. 218.
Savary, rue Servandoni, n. 27.
Sengensse, r. N. des Pet.-Champs, n. 54.
Sereul, rue des Petits-Carreaux, n. 1.
Souchotte, rue Saint-Jacques.
Terrier, rue d'Aboukir, n. 56.
Thore, *à Sceaux.*
Tillos, rue Notre-Dame-des-Victoires, au coin de celle des Filles S.-Thomas.
Tisserand, *absent.*
Trappe, rue de Bussy, n. 30.
Tyrbas-de-Chambert, rue de Sèvres, hospice des femmes.
Vaidy, *absent.*
Varelliaud, à l'hospice de la Charité.
Varin, rue des Bons-Enfans.
Vassal, rue Grenier S.-Lazare, n. 5.
Verdier-Heurtin, r. Montorgueil, n. 65.
Villeneuve, rue de Sèvres, n. 6.
Vignardonne, rue du Petit Bac, n. 13.

Docteurs Chirurgiens de l'ancien collège de Chirurgie de Paris, MM.

Arrachard, *absent.*
Le Chev. Auvity ✱, rue du Bacq, n. 43.
Babel, rue Sainte-Avoye, n. 18.
Bonjour, rue des Nonaindières, n. 1.
Botentuit-Langlois, r. Montmartre, n. 41.
Bousquet, rue Chapon, au marais, n. 7.
Caron, rue de Vaugirard.
Cathelot, rue Saint-Antoine.
Cattin, *absent.*
Cervenon, rue Michel-le-Comte.
Cezerac, rue Neuve Ste-Geneviève.
Champenois, rue Feydeau, n. 15.
Coste, rue Mauconseil.
Coste, r. du Faubourg-S.-Honoré, n. 14.
Coutouly, rue de Richelieu, n. 15.
D'Ailiez, rue du Pot-de-Fer, n. 4.
Deschamps, hospice de la Charité.
Dubois-Foucou, rue Caumartin, n. 2.
Le Baron Dubois (Antoine) ✱, rue de l'Observance, à l'Hospice de l'Ecole.
Dufouart, à l'Hosp. du Val-de-Grace.
Dufour, rue des Ecouffes, n. 22.
Duval, place des Vosges, au Pavillon.
Eclancher, rue Christine.
Evrat, rue de Sèves, n. 23.
Favier, rue du Dauphin.
Forestier, rue des Moulins, n. 1.
Gardanne, rue du Mail, n. 29.
Gauffer de Claubry, rue Jacob, n. 20.
Gay, rue du Bac, n. 14.
Grattereau, rue Baillette, n. 3.
Huttier, rue de Cléry, n. 28.
Jacoupy-Lafond, *Herniaire*, rue des Prouvaires, n. 18.
Laborde, rue Blanche de Castille, n. 74.
Maret, Hospice des Ménages.
Le Ch. Pelletan ✱, r. S.-Christophe, n. 10.
Perron, rue Bonconseil.
Poisson, rue d'Amboise, n. 6.
Rufin, Hospice Saint-Louis.
Sassard, rue des SS.-Pères.
Sué, à l'Ecole de Médecine.
Sué je ✱, r. du Chemin du Rempart, n. 3.
Tenon, rue du Jardinet.
Thillaye, à l'Ecole de Médecine.
Viany, rue Princesse.

Docteurs Chirurgiens des anciens collèges de Chirurgie, autres que celui de Paris, Messieurs,

Beaubœuf, rue des Récollets, n. 2.
Bergoin, rue du Lycée, hôtel Châtillon.
Grand-Champ, rue Neuve des Bons-Enfans, n. 25.
Guérin, r. du Monceau-S.-Gerv., n. 12.
Le Comte, rue St.-Honoré, n. 363.
Roy, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 11.
Schœck, r. du Petit-Lion S.-Sauv., n. 19.
Touchard, rue de Vaugirard, n. 60.
Trouillet, cour du Palais de Justice, n. 17.

Docteurs en chirurgie reçus dans les nouvelles Facultés.

Baffos, à l'hospice de l'Ecole de Médec.
Belivier, rue de Charenton, hospice des Quinze-Vingts.
Cullerier, à l'hospice des Vénériens.
Dufay, rue du Four-S.-Honoré, n. 12.
Dumont, à l'hospice de Bicêtre.
Dupuytren, à l'hospice de l'Ecole.
Forlenze, rue des Saints-Pères, n. 20.
Haguette, à Saint-Dénis.
Hernu, rue Neuve S.-Médéric, n. 30.
Jalade-Lafond, rue de Richelieu, n. 46.
Lacour, rue Montorgueil, n. 8.
Lacroix, rue Coq-Héron, n. 36.
Le B. Larrey (C. ✱), q. de la Monnoie, n. 2.
Leblanc, rue Helvétius, n. 13.
Lebreton, r. des Vieux-Augustins, n. 40.
Leroux, r. du Théâtre-François, n. 38.
Lioult, rue de l'Echelle S. H., n. 13.
Murat, hospice de la Salpêtrière.
Nicod, rue du Dragon, n. 20.
Piet, rue du faub. Montmartre, n. 58.
Richerand, rue de Bondy, n. 40.
Segard, rue Thévenot, n. 24.
Thierry, rue du Petit-Musc, n. 9.

PHARMACIENS A PARIS. *Messieurs,*

Albespeyres, rue des Boucheries S.-Germain.
Athenas, rue Mouffetard.
Aubé, rue des Lombards.
Bacoffe, fils, rue de Richelieu.
Baget, vieille rue du Temple.
Barré, rue de la Michaudière.
Bas, *dit* Lebas, rue Saint-Paul.
Bataille, rue de Beaune.
Benoist, rue Saint-Severin.
Bessières, place Maubert.
Blond, rue Ste.-Marguerite.
Bonnastre, rue S.-Honoré.
Bonneau, rue du faub. Saint-Dénis.
Borde, cour Mandar.
Bosse, rue Montmartre.
Boudet, rue du Four.
Boudrot, marché aux Poirées.
Boullay, rue des Fossés-Montmartre.
Bouriat, rue du Bacq.
Cabannes, rue des SS. Pères.
Cadet-Gassicourt, rue S. Honoré.
Caillhon, rue Amelot.
Caylus, rue de Condé.
Chansard, rue du faub. Poissonnière.
Charlard, rue Basse du Rempart.
Chauvin, rue Saint-Honoré.
Chereau, rue Saint-Martin.
Chomet, rue du faub. Saint-Honoré.
Clemendot, rue de Poitou.
Costel, rue de la Vrillière.
Courmaceul, rue Montorgueil.
Couture, rue de Richelieu.
Cuisnie, rue Saint-Denis.
Damade, rue Ste.-Marguerite.
Danzel, rue de Bussy.
Daubrebis, rue de la Harpe.
Deharambure, carré S.-Martin.
Delachenal, faubourg S.-Martin.
Delondre, rue Saint-Honoré.
Delondre, rue des Cinq Diamans.
Delpeche, rue des Lombards.
Derosne, rue Saint-Honoré.
Deschamps, fils, rue du faubourg Montmartre.
Désir, rue Saint-Antoine.
Desprez, rue Mouffetard.
Dublanc, rue Saint-Martin.
Ducellier, rue S.-Dominique-S.-G.
Duchatelle, rue de Condé.
Dufau, rue du Montblanc.
Dufilho, rue de Richelieu.
Dufour, rue N. des Petits-Champs.
Dupont, à la Croix Rouge.
Duret, marché S.-Martin.
Durosiez, rue de Sèves.
Esthéveny, rue S. André-des-Arcs.
Faure, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain.
Fayre, rue du Mont-Blanc.
Flamant, rue Montmartre.
Folloppe, rue S. Honoré.
Fortin, rue Napoléon.
Fosse, Marché aux Fleurs.
Galtié, au Marché-Neuf.
Gamas, rue S.-Dominique-S.-G.
Gautier, grande rue du faubourg Saint-Antoine.
Gontier, rue Saint-Honoré.
Goupil, rue Helvetius.
Guiëtand, rue J.-J. Rousseau.
Guilbert, rue de Thionville.

Guillaume, rue du faub. S.-Antoine.
Haincques de Faulques, r. du Helder.
Hardy, place S.-Michel.
Hebert, rue de Grenelle S. Honoré.
Herbin, rue de la Harpe.
Jourdain, rue de Grenelle Saint-Germ, près celle de Bellechasse.
Labarraque, rue Saint-Martin.
Labbé-Dumesnil, rue de la grande Truanderie.
Labrie, rue de Sèves.
Lambert, rue Saint-Jacques.
Lamégie, rue du Bacq.
Langlois, rue du Temple.
Lebouidre-Delalande, rue des Fossés Saint-Germain l'Auxerrois.
Lecanu, Marché aux Poirées.
Leclerc, rue de la Barillerie.
Lecomte, rue Neuve des P.-Champs.
Lecourt, rue Saint-Martin.
Lefrançois, rue neuve Sainte-Croix.
Leguey, rue S.-Louis-S.-Honoré.
Legendre, rue du Temple.
Lemaire, rue et porte S.-Jacques.
Lemaitre de la Guetterie, rue Saint Antoine.
Lemierre, place Beaudoyer.
Lemuet, rue S. Jacques la Boucherie.
Lenormand, rue Mouffetard.
Lepere, place Maubert.
Lescot, rue de Grammont.
Le Sec, rue Gaillon.
Letreillard, rue des Vosges.
Linthilac, r. du faub. Montmartre.
Malhomme, rue d'Anjou S. Honoré.
Marchant, rue des Lombards.
Marcotte, r. du faub Saint-Honoré.
Mare, rue des Bourdonnois.
Margueron, rue Saint-Honoré.
Martin, rue C.-des-Petits-Champs.
Martin, rue des deux Ponts, ile S. Louis.
Mathias, rue aux Ours.
Mitouart, rue Coquillère.
Monton, rue Montmartre.
Morin, rue S.-Honoré.
Mottay, rue S.-Denis.
Moutillard, montagne Ste. Geneviève.
Mouton, rue Saint-Denis.
Neret, rue Saint Honoré.
Oursel, rue du F. du Temple.
Pacthod, rue du F. Montmartre.
Parra, grande rue du F. S. Antoine.
Peigné, place Baudoyer.
Pelletier, rue Jacob.
Pestiaux, rue de Sèvres.
Petit, rue Montmartre.
Petit, rue de la Verrerie.
Petit, rue d'Aboukir.
Petit, rue Beauregard.
Peu, rue de Seine.
Pinard, rue des Cinq-Diamans.
Planche, rue du Mont-Blanc.
Ragon, rue S.-Avoye.
Regnaud, rue de Caumartin.
Renault, rue de Thionville.
Richart, Faubourg S.-Martin.
Rissoan, rue du Petit Carreau.
Robiquet, rue de la Monnaie.
Rocque, rue Sainte-Avoye.
Saulnier, rue des Lombards.
Savourat, rue des Lombards.
Seguin, rue Saint-Honoré.
Seguin, rue des Bons-Enfans.
Serreau, rue du faub. S.-Jacques.
Sillan, rue de Jérusalem.
Stouf, rue des Lombards.
Sureau, rue Favart.
Tisserant, rue Saint-Denis.
Traban, rue d'Anjou.
Trévet, rue N. des Petits-Champs.
Trepier, rue St-Honoré.
Trit, rue des Fossés-S.-G. des-Prés.
Thibierge, rue de Gaillon.
Vaillant, rue des Lombards.
Vallée, rue Saint-Victor.
Vallet, rue du Coq-St.-Honoré.
Vauquelin, rue de Clery.
Villemsens, rue Saint-Denis.
Villey, rue Neuve Ste-Catherine.
Zanetti, rue Ste.-Marguerite-S. G.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Etablie à la Faculté de Médecine, par arrêté du Ministre de l'Intérieur, du 12 fructidor an 8.

Cette Société a été instituée pour continuer les travaux des ci-devant Sociétés

Royale de Médecine et Académie de Chirurgie. Elle est chargée à cet effet d'entretenir une correspondance avec les médecins et chirurgiens de l'Empire, et avec les médecins étrangers, sur tous les objets qui peuvent tendre aux progrès de l'art de guérir.

Elle est composée des Professeurs de la Faculté et de Messieurs,

Tenon ✻, *Membre de l'Institut*, rue du Jardinet, n. 3.
Alibert, *Médecin*, rue de Varenne S.-Germain, n° 4.
Andry ✻, *Médecin*, Vieille rue du Temple, n° 118.
Le Ch. Auvity ✻, *Chir. des Enfans de France*, r. du Bacq, près celle St-Domin.
Chaptal, Cte. de Chanteloup (G. ✻) (G. ✻). *Sénat.*, rue S.-Dominique-S.Germain.
Le Chev. Cuvier ✻, *Maître des Requêtes*, *Professeur*, au Jardin des Plantes.
Deschamps, *Chirurgien en chef*, à la Charité.
Moreau, *Bibliothécaire de la Faculté*, à la Faculté de Médecine.
Jadelot, *Médecin* de l'Hospice des Enfans, rue du Bacq, n. 86.
Jeanroy, *Médecin*, rue du Ponceau, n. 25.
Huzard, *de l'Institut*, rue de l'Eperon, n. 7.
Delaporte, *Médecin*, rue Neuve des Petits-Champs, n. 78.
Le Preux ✻, *Médecin*, cloître Notre-Dame, n. 10.
Tessier ✻, *de l'Institut*, rue de Molière, n. 4, près l'Odéon.
Le Chevalier Vauquelin ✻, *de l'Institut*, au Jardin des Plantes.
Bourdois Delamotte ✻, *Médecin du Département*, rue de la Concorde, n. 3.
Husson, *Médecin de l'Hôtel-dieu*, rue des Maçons-Sorbonne, n. 5.
Le Baron Larrey (C. ✻), *Inspecteur du service de santé des armées*, *Chirurgien en Chef de la Garde Impériale*, cul-de-sac Conty, quai de la Monnoie, n°. 2.
Gastellier, *Médecin*, rue du Four-Saint-Germain, n. 7.
Béchard, *Chef des travaux anatom. de la Faculté*, rue de l'Observance, n. 3.

Associés adjoints, Messieurs,

Roux, *Chirurgien adjoint de l'hospice Baujon*, r. de Grenelle-S.-G., n. 9.
Geoffroy, fils, *Médecin*, rue Ste.-Croix de la Bretonnerie, n. 32.
Laennec, *Médecin*, rue du Jardinet, n. 3.
Bayle, rue du Croissant, n. 20.
Thillaye, fils, *Médecin*, à la Faculté de Médecine.
Duvernoy, *Médecin*, au Jardin des Plantes.
Nysten, *Médecin*, à l'Hospice, rue de l'Observance.
Royer Collard, *Médecin*, quai et Isle Saint-Louis, n. 9.
Thénard, *Professeur de Chimie*, au Collège de France.
Lerminier ✻, *Médecin*, rue Caumartin, n. 14.
Louyer Willermay, *Médecin*, rue du faubourg Montmartre, n. 6.
Landré Bauvais, *Médecin-Adjoint à l'Hospice de la Salpêtrière*.
Ribes ✻, *Chirurgien par quartier de la maison de S. M. l'Empereur*.
Guersent, *Médecin du bureau de Bienfaisance de la division de la Réunion*.
Legallois, *Médecin du bureau de Bienfaisance de la division du Panthéon*.
Mérat, *Médecin attaché à la clinique de l'Ecole*, à la Charité, r. des SS. Pères.
Bouvenot, *Médecin*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 87.

Cette société tient ses séances dans une des salles de la Faculté, les jeudis de quinzaine en quinzaine.

Société *pour l'extinction de la petite Vérole en France, par la propagation de la Vaccine.*

Cette nouvelle Société, créée le 14 germinal an 12, par arrêté du Ministre de

l'Intérieur, s'occupe des moyens de parvenir à l'extinction de la petite Vérole en France. Elle est composée d'hommes recommandables par leurs places et leurs lumières, et des médecins qui formaient l'ancien comité central de Vaccine ; elle est présidée par le Ministre de l'Intérieur. Il y a dans son sein un comité de quinze membres, appelé *comité central de Vaccine* ; il s'assemble tous les vendredis à l'hospice de Vaccination, rue du Battoir S. André-des-Arcs, de trois à cinq heures ; il correspond avec les comités de Vaccine et les médecins des départemens ; il rend compte à la Société, et chaque semaine au Ministre, des faits relatifs à la Vaccine.

Les demandes de fluide vaccin sont adressées, sous le couvert du Ministre de l'Intérieur, à M. Husson, docteur en médecine, secrétaire de la Société et du comité.

Membres de la Société, Messieurs,

S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, *Président.*
Alibert, *Médecin de l'Hôpital Saint-Louis.*
Le Chev. Auvity ✱, *Chirurgien des Enfans de France.*
Barbier-Neuville ✱, *Chef de division au Ministère de l'intérieur.*
Le Comte Berthollet (G. ✱) (G ✹). *Sénateur.*
Chaptal, Comte de Chanteloup (G. ✱) (G. ✹), *Sénateur.*
Le Baron de Corvisart (O. ✱) (C ✹), *premier Médecin de l'Empereur.*
Coste (O. ✱), *Médecin des Invalides.*
Coulomb ✱.
Le Chevalier Cuvier ✱, *Maître des Requêtes*, *Membre de l'Institut.*
Le Baron de Gerando (O. ✱). *Membre de l'Institut*, *Conseiller d'Etat.*
Le Chevalier Delambre ✱, *Membre de l'Institut.*
Le Comte Laplace (G. ✱) (G. ✹), *Sénateur.*
Delaporte, *Médecin en chef de l'Hôpital S.-Louis.*
Delasteyrie, *Membre de la Société d'Agriculture.*
Le Baron Delessert ✱. *Régent de la Banque de France.*
Doussin-Dubreuil, *Médecin.*
Le Comte Dubois (C. ✱), *Conseiller d'Etat.*
Duchanoy, *Administrateur des Hospices.*
Le Comte de Fontanes (C. ✱), *Grand Maître de l'Université.*
Le Comte Frochot (G. ✱).
Guillotin, *ancien profess. des écoles de la Faculté de Médecine de Paris.*
Le Chevalier Hallé ✱. *Membre de l'Institut*, *professeur à la Faculté de Médecine de Paris.*
Husson, *Médecin de l'Hospice de Vaccination*, *et de l'Hôtel-Dieu.*
Huzard, *Membre de l'Institut.*
Jadelot, *Médecin de l'Hôp. des enfans malades et de l'Hôp. des orphelins.*
S. Exc. le Comte de Lacépède (G. A. ✱), *Sénateur*, *Ministre d'Etat*, *grand Chancelier de la Légion d'honneur.*
La Rochefoucault Liancourt, *Correspondant de l'Institut.*
Leroux (J. J.), *Doyen de la Faculté de Médecine.*
Mongenot. *Médec. de l'Hôpital des enfans malades et de l'Hôp. Necker.*
Parfait, *Médec.*, *membre du Bur. central d'admiss. dans les Hôpitaux.*
Pinel ✱. *Membre de l'Institut*, *professeur à la Faculté de Médecine.*
S. Ex M. le Cte. Regnault de S.-Jean-d'Angely (G. ✱) (G. ✹), *Mini. d'Etat.*
Salmade, *Médecin.*
Tessier ✱. *Membre de l'Institut.*
Guerbois, *Chirurgien du Lycée impérial.*

Société pour l'encouragement de l'industrie nationale, rue du Bacq, hôtel de Boulogne.

Cette société fut fondée en l'an X, par le concours des chefs de l'Etat, d'un grand nombre de fonctionnaires publics, de propriétaires et de savans de toutes les classes.

Elle a pour but de seconder les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie françoise.

Voici les principaux moyens dont elle fait usage :

1°. Envois de modèles, dessins ou descriptions des inventions nouvelles ;

2°. Expériences et essais pour apprécier les nouvelles méthodes annoncées au public ;

3°. Avances aux artistes qui ont besoin d'être aidés pour exécuter des machines ou des procédés d'une utilité reconnue.

4°. Publication d'un bulletin distribué exclusivement aux membres de la société, renfermant l'annonce raisonnée des découvertes relatives à l'industrie, faites en France ou chez l'étranger ;

5°. Distribution de prix.

La Société d'Encouragement tient ses assemblées générales deux fois par an.

La première a lieu dans le courant du mois de février ; elle est consacrée,

1°. A la reddition du compte général des travaux de la Société, par le Secrétaire, et du compte des recettes et dépenses, par la Commission des fonds et les Censeurs ;

2°. Au renouvellement du Conseil d'administration.

La deuxieme a lieu dans le courant du mois de juillet : elle est consacrée à la distribution des prix et à la nomination des deux Censeurs.

Son conseil d'administration s'assemble de deux mercredis l'un, de quinzaine en quinzaine. Tous les membres y ont voix délibérative.

Pour être reçu dans la Société d'Encouragement, il suffit d'être présenté par un de ses membres, admis par le conseil, et de s'engager pour une contribution annuelle de 36 francs.

Liste des Membres et Adjoints du Conseil d'Administration de la Société d'Encouragement.

Président.

M. *Chaptal*, Comte de Chanteloup (G. ✱) (G. ✱), Sénateur.

Vice-Présidents.

M. le Baron *Guyton de Morveau* (O. ✱), Administrateur général des Monnoies.

M. *Dupont de Nemours*, Membre de l'Institut.

Secrétaires.

M. le Baron *Degérando* (O. ✱), Conseiller d'Etat, Membre de l'Institut.

Vice-Secrétaires.

M. *Cl. Anthelme Costaz*, Chef de division au Ministère des Manufactures et du Commerce.

M. Mérimée, peintre, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, rue des Postes, n°. 12.

Trésorier.

M. *Laroche*, notaire honoraire, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 19.

Censeurs, Messieurs,

Le Comte *Colchen* (O. ✱), Sénateur.

Le Comte *Laumond* (C. ✱), Conseiller d'Et. à vie, Directeur-gén. des Mines.

Commissaires des Fonds, MM.

Le Baron *Petit de Beauverger* ✱, Membre du Corps législatif.

Boulard, père, notaire honoraire, rue des Petits-Augustins, n°. 21.

Brillat de Savarin ✱, Conseiller à la Cour de Cassation.

Chaslon, Administrateur des Douanes.

Le Baron *Davillier* ✱.

Fournel, Avocat.

Le Comte *Garan de Coulon* (G. ✱), Sénateur.

De Montam n, Membre du Conseil général du Département de la Seine.
Le Comte *Saint-Martin de la Motte* (C. ✻). Sénateur.

Arts Mecaniques, Messieurs.

Ampere. Inspecteur général de l'Université Impériale, cour du Commerce, n°. 19.
Bardel. Membre du Comité consultatif des arts et manufactures, rue Thévenot, n°. 9.
Breguet. Horloger, quai de l'Horloge, n°. 79.
Gengembre, Inspecteur général des Monnoies.
Molard. Administrateur du conservatoire des arts et métiers.
De Perrier, Membre de l'Institut.
Prony ✻, Membre de l'Institut.
De Recicourt (O. ✻). Col. du Génie, rue de Grenelle, n°. 15.
Ternaux, aîné, manufacturier, place des Victoires, n°. 3.

Adjoints, Messieurs,

Baillet de Belloy, Insp. divisionnaire des Mines.
Decretot, Manufacturier, rue Mazarine, n°. 7.
Gaultier. Vieille rue du Temple, n°. 79.
Montgolfier, rue du Temple, n°. 57.
Poisson. Membre de l'Institut.

Arts Chimiques, Messieurs,

Anfrye. inspect. des essais à la Monnoie.
Le Cte. *Bertholet* (G. ✻) (G. ✻), Sén.
Cadet (C. L.). rue St-Honoré, n°. 108.
Collet Descotils. Ingénieur en chef des Mines, rue des Saints-Pères, n°. 14.
Darcet. Vérific. des essais à la Monnoie.
Le Baron *Guyton de Morveau* (O. ✻), Vice-Président.
Mérimee, Peintre, Vice-Secrétaire.
Perrier (Scipion). Banquier, rue Neuve-du-Luxembourg, n°. 27.
Roard. Directeur des teintures des Manufactures impériales, aux Gobelins.
Le Chev. *Vauquelin* ✻, Membre de l'Institut.

Adjoints, Messieurs,

Boullay. Pharmacien, rue des Fossés-Montmartre, n°. 17.

Clément, Chimiste Manufacturier, rue de Touraine, n°. 6.
Le Comte *Taillepied de Bondy* (O. ✻).
Thenard, Membre de l'Institut.

Arts Economiques, Messieurs,

Bouriat, Pharmacien, rue du Bac, n°. 56.
Le Baron *Costaz* (O. ✻), *Cons. d'Et.*, Intend. des bâtimens de la Couronne.
Le Général *de Grave*, rue d'Anjou Saint-Honoré, n°. 34.
Le Baron *Delessert* ✻, rue Coq-Héron, n°. 3.
Gay-Lussac, Membre de l'Institut.
Gillet-Laumont ✻, Insp. g. des mines.
Parmentier (O. ✻). Membre de l'Inst.
Le Comte *Pastoret* (O. ✻), Sénateur.
Picte ✻, Inspecteur général de l'Université Impériale, rue des Petits-Augustins, hôtel d'Orléans.
Le Comte *de Rumford*, associé de l'Institut, à Munich.

Adjoints, Messieurs,

Boutard, Conservateur des Archives des Ponts-et-Chaussées du département de la Seine, vieille rue du Temple, n. 75.
Brunn Neergaard, gentilhomme de la Chambre de S. M. le Roi de Danemarck, quai Voltaire, n°. 17.
Collier J., rue des Enfans-Rouges, n°. 2.
Delunel, rue du F. Montmartre, n°. 14.
Sureau, Pharmacien, rue Favart, n°. 8.

Agriculture, Messieurs,

Baudrillart, rue Neuve-Saint-Roch, n°. 24.
Bosc, Membre de l'Institut.
Le Baron *Chassiron* ✻, Maître des comptes.
Le Comte *François-de-Neufchâteau* (G. ✻). Sénateur.
Huzard, Membre de l'Institut.
De Lasteyrie, rue de la Chaise, n°. 20.
Lombard, rue des Grands-Augustins, n°. 7.
Silvestre, Membre de l'Institut, Chef du Bureau d'Agriculture au Ministère de l'Intérieur.
Tessier ✻, Membre de l'Institut.

Adjoints, Messieurs,

Le Chev. *Challan* ✻, Membre du Corps législatif.

Moreau de Saint-Méry (C. ✻), rue Saint-Guillaume, n°. 26.

Vilmorin aîné, Pépiniériste, quai de la Mégisserie, n°. 30.

Commerce, Messieurs,

Le Baron *Coquebert de Montbret* ✻, Maître des Requêtes.

Doumerc, Banquier, rue du Houssaye, n°. 2.

Dupont de Nemours, Vice-Président.

Journu-Auber, Comte de *Tustal* (C. ✻) Sénateur.

Le Chev. *Perrée* (C. ✻), Maître des Comptes.

Sivard, Administ. général des Monnoies.

Vital-Roux, Membre de la chambre de commerce de Paris, r. Helvétius, n. 16.

Commission du Bulletin, Messieurs,

Cette Commission est chargée de diriger le travail du *Bulletin*; elle est composée des réviseurs suivans :

Molard, pour les Arts Mécaniques.

Le Baron *Guyton-Morveau* (O. ✻), pour les Arts Chimiques.

Bouriat, pour les Arts Economiques.

De Lasteyrie, pour l'Agriculture.

. . . . , pour le Commerce.

Le Bar. *de Beauverger*, pour les fonds.

Merimée, pour les dessins et gravures.

Pour les extraits des procès-verbaux et de la correspondance du Conseil, l'un des Secrétaires.

Rédacteurs du Bulletin de la Société, Messieurs,

Choron, correspondant de l'Institut.

Daclin, rue des Saints-Pères, n°. 27.

Agent général de la Société.

M. *Guillard-Senainville*, rue du Bac, n°. 42., *chargé de tous les détails de l'Administration et du recouvrement des souscriptions.*

SECTION X.

Manufactures, Arts et Métiers, Agriculture.

MANUFACTURE DE SÈVRES.

M. Brongniart, *Administrateur.*
M. Salmon, *Caissier.*

Cette Manufacture a principalement pour objet d'exécuter les morceaux les plus grands et les pièces les plus précieuses, sous tous les rapports, qu'on puisse faire en porcelaine.

MANUFACTURE DES GOBELINS.

M. Lemonier, *Administrateur.*
M. Belle, *Inspecteur et Professeur de Dessin.*
M. Roard, *Directeur des teintures des trois Manufactures impér.*
M. Vagogne, *Garde-magasin.*

Cette Manufacture s'occupe exclusivement des grands sujets qui ont établi sa réputation en Europe, et qui y sont portés au plus haut degré de perfection. Les Tableaux qu'elle exécute sont destinés à décorer les Palais impériaux.

MANUFACTURE DE LA SAVONNERIE.

M. Duvivier, *Administrateur.*

Cette Manufacture fabrique les tapis de pied; ses produits ont la même destination que ceux des Gobelins.

MANUFACTURE DE TAPISSERIES DE BEAUVAIS.

M. Huet, *Administrateur.*
M. Laronde, *Chef d'atelier, Garde-magasin.*

La fabrication de cette Manufacture consiste en objets pour ameublemens, par les mêmes procédés que ceux employés à la Manufacture des Gobelins.

Les produits sont destinés pour les palais de S. M. l'Empereur et Roi; ils consistent en fauteuils, chaises, bergères, canapés, têtes-à-têtes et leurs accessoires, et en général tout ce qui concerne les ameublemens.

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS,

Rue Saint-Martin.

M. Molard, *Administrateur.*

Cet Etablissement est spécialement destiné à recevoir l'original des instrumens et machines inventés ou perfectionnés. Il renferme déjà une collection nombreuse de machines, modèles, outils, dessins, descriptions et livres dans tous les genres d'arts et métiers.

On y enseigne le dessin, la géométrie descriptive et la pratique de différens arts.

Les Elèves sont admis à cette Ecole spéciale par S. Ex. le Ministre de l'Intérieur, sur la présentation de MM. les Maires.

Le Conservatoire est ouvert au public les dimanches et jeudis, depuis dix jusqu'à quatre heures.

Les Etrangers voyageurs y sont admis les mardis et vendredis, sur la présentation de leurs passeports.

POPULATION

Des quatre Parties du Monde.

Le nombre des habitans de la terre a été évalué à environ 907 millions, de la manière suivante; mais la population de l'Afrique et de l'Amérique est fort douteuse.

Europe	167 000 000	907,000,000
Asie	580 000 000	
Afrique	80 000 000	
Amérique	80 000 000	
Chine (1)		200,000,000

France	44,000,000	Saxe-Hildburghausen . .	30,000
Royaume d'Italie. . . .	6,680,000	Anhalt - Dessau.	52,000
Naples	6,000,000	Anhalt-Bernbourg . . .	35,000
Confédération du Rhin.		Anhalt-Coethen	33,000
		Schwarzb.-Sonderhausen .	45,000
Bavière	3,650,000	Schwarzbourg - Rudolstadt.	62,000
Wurtemberg	1,303,400	Waldek	45,000
Saxe et duché de Warsovie.	5,600,000	Lippe-Detmold	70,540
Westphalie	2,065,000	Lippe-Schaumbourg . . .	23,000
Prince Primat	290,000	La Maison de Reuss . .	76,[illegible]08
Bade	969,300	Mecklenbourg-Schwerin .	295,000
Berg et Clèves	930,000	Mecklenbourg-Strélitz . .	55,000
Hesse.	565,800		
Wurtzbourg	275,000		
Nassau	300,000		
Hohenzollern (les 2 br.) .	48,000	Etats de l'Empereur d'Autriche, après le traité de Vienne	19,000,000
Isembourg	45,000		
Lichtenstein	5,000	Isles Britanniques	12,000,000
Leyen	4,000	Portugal	2,000,000
Saxe-Weymar	116,000	Danemarck	2,400,000
Saxe-Gotha	189,000	Espagne	10,000,000
Saxe-Meinungen	43,000	Etats-Unis d'Amérique .	5,250,000
Saxe-Cobourg	53,000	Prusse	5,000,000

(1) Les Historiens ne sont pas d'accord sur la population de la Chine. Celle que nous donnons est du père Amiot; elle est portée par d'autres auteurs à 100 = 200 et même à 333 millions; mais suivant un aperçu statistique, publié officiellement et contenu dans la gazette de Pekin, la population de cet Empire est d'environ 55 millions d'ames. Il est partagé en 16 provinces, et contient 155 villes du premier rang, 1312 du second, et 2357 places fortes.

Russie.	En Europe	31,400,000	Suisse.		2,600,000
	Acquisitions en Pologne	4,500,000	Turquie.	En Europe	8,000,000
	Anc. Gallicie.	400,000		En Asie	8,000,000
	En Asie & en Amérique	5,000,000		Egypte.	2,500,000
				Syrie.	2,500,000
Suède		2,000,000	Dantzick.		84,000

POPULATION DES VILLES DE FRANCE, *leurs Départemens, le jour de départ des Courriers pour les villes dans lesquelles il y a bureau de poste.*

Pour le service des postes dans le département de la Seine, *voyez* p. 831.

Nota. On a eu soin de mettre un astérisque aux Villes qui ne sont pas Bureaux de Poste.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
A			
Abbeville (1)	17,913	La Somme	tous les j.
Achim	1,613	Bouches-du-Weser.	l. j. v. d.
Acquapendente.		Trasimène.	l. me. s.
Acqui	6,600	Montenotte.	ma. j. s.
Agde.	6,744	L'Hérault.	ma. j. s.
Agen.	10,569	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Ahaus		La Lippe.	l. me. s.
Ahun.	1,564	La Creuse.	ma. j. s.
Aignay-Côte-d'Or.	831	La Côte-d'Or.	ma. j. s.
Aigre.	1,428	La Charente.	l. j. s.
Aiguebelle.	687	Mont-Blanc.	tous les j.
Aigueperse.	2,536	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. s.
Aigues-Mortes.	5,045	Le Gard.	ma. j. s.
Aiguillon.		Lot & Garonne.	ma. j. s.
Aire.	8,627	Les Landes.	ma. j .s.
Aire.	2,999	Le Pas-de-Calais..	tous les j.
Airvault.	2,068	Les Deux-Sèvres.	ma. j. s.
Aix.	21,009	Bouches-du-Rhône.	tous les j.
Aix.	1,596	Mont-blanc.	l. me. v.
Aix-la-Chapelle.	24,419	Roer.	tous les j.
Ajaccio.	6,570	La Corse.	ma. v.
Alais.	8,944	Le Gard.	ma. j. s.
Alba.	6,950	Stura.	l. me. s.
Albano.		Rome.	ma. j. s.
Albenga.		Montenotte.	ma. j. s.
Albert	2,081	La Somme.	l. me. v.
Alby.	9,649	Le Tarn.	me. v. d.
Alençon.	12,407	L'Orne.	tous les j.
Alexandrie	30,000	Marengo.	tous les j.
Alkmaar.	7,809	Zuyderzée.	tous les j
Allassio		Montenotte.	ma. j. s.
Almelo.	4,293	Bouches-de-l'Yssel.	l. mer. s.
Alost.	10,927	L'Escaut.	tous les j.
Alphen.	2,169	Bouches-de-la-Meuse.	tous les j.

(1) Le public est prévenu qu'il est très-essentiel de mettre sur l'adresse des Lettres le nom du Département dans lequel se trouve la Commune où l'on écrit. Les départs pour les pays étrangers, se trouvent page 943.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Altbruchhausen.	4,274	Bouches-du-Weser.	ma. j. d.
Altkirck.	2,400	Haut-Rhin.	l. me. v.
Alzonne.	1,510	L'Aude.	me. v. d.
Ambérieux.	2,850	L'Ain.	ma. v. d.
Ambert.	5,926	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. s.
Amboise.	5,113	L'Indre & Loire.	tous les j.
Amersfoort.	8,682	Zuyderzée.	ma. v. d.
Amiens.	40,006	La Somme.	tous les j.
Amsterdam.	201,628	Zuyderzée.	tous les j.
Ancenis.	2,923	La Loire Inférieure.	tous les j.
Anci-le-Franc.	1,236	L'Yonne.	l. me. v.
Andelot.	....	Haute-Marne.	l. me. v.
Andelys (les).	2,022	L'Eure.	tous les j.
Andernach.	5,160	Rhin-et-Moselle.	tous les j.
Anduse.	5,019	Le Gard.	ma. j. s.
Angers.	33,000	Maine & Loire.	tous les j.
Angerville.	...	Seine & Oise.	tous les j.
Angles.	...	La Vienne.	me. v. d.
Angoulême.	13,000	La Charente.	l. ma. j. s.
Anholt.	...	La Lippe.	l. me. s.
Annecy.	5,130	Mont-Blanc.	l. me. v.
Annonay	5,550	L'Ardèche.	tous les j.
Anse.	1,639	Le Rhône.	l. me. v.
Antibes.	5,270	Le Var.	l. mer. s.
Antony.	...	Seine.	tous les j.
Antrain.	1,375	Ille & Vilaine.	l. mer. s.
Anvers.	56,318	Les Deux-Nethes.	tous les j.
Aoste.	5,553	Doire.	ma. j. s.
Apt.	4,689	Vaucluse.	ma. j. d.
Arbois.	6,414	Le Jura.	ma. v. d.
Arcis-sur-Aube.	2,700	L'Aube.	ma. j. d.
Ardes.	1,636	Puy-de-Dôme.	ma. j. s.
* Ardoye.	5,875	Lys.	
Ardres.	...	Pas-de-Calais.	tous les j.
Arezzo.	...	Arno.	ma. j. v. d.
Argelés.	810	Hautes-Pyrénées.	me. v. d.
Argentan.	5,618	L'Orne.	l. me. s.
Argentat.	2,574	La Corrèze.	me. v. d.
Argenteuil.	4,762	Seine & Oise.	l. me. v.
Argenton.	3,395	L'Indre.	me. v. d.
Argenton-le-Château.	270	Deux-Sèvres.	me. v. d.
Arles.	18,470	Bouches du Rhône.	l.m.m.j.v.s.
Arles.	1,226	Pyrénées Orientales.	me. v. d.
Arlon.	3,128	Les Forêts.	l. me. v
Armentières	7,598	Le Nord.	tous les j.
Arnac.	...	Haute-Vienne.	me. v. d.
Arnay-sur-Arroux.	2,543	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Arnhem.	9,457	Yssel-Supérieur.	l. mer. s.
Arpajon.	2,093	Seine & Oise.	tous les j.
Arras.	19,958	Pas-de-Calais.	tous les j.
Arreau.	980	Hautes-Pyrénées.	me. v. d.
Artenay.	...	Le Loiret.	tous les j.
Assen.	798	Ems-Occidental.	l. mer. s.
Astafort.	4,139	Lot-&-Garonne.	ma. j. s.
Asti.	21,225	Marengo.	tous les j.
Ath.	7,634	Jemmapes.	tous les j.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Attigny.	950	Les Ardennes. . . .	l. me. s.
Aubagne.	5,610	Bouches-du-Rhône. .	tous les j.
Aubenas.	3,315	Ardèche.	ma. j. s.
Aubenton.	1,100	L'Aisne.	l. me. v.
Aubigny.	2,533	Le Cher.	ma. j. s.
Aubusson.	3,460	La Creuse.	ma. j. s.
Auch.	7,696	Le Gers.	me. v. d.
Audenarde.	4,000	L'Escaut.	tous les j.
Aulnay.	1,250	Le Calvados.	ma. v. d.
Aulnay.	1,820	La Charente Inférieure.	ma. j. s.
Aumale.	1,715	Seine Inférieure. . . .	tous les j.
Aups.	2,949	Le Var.	l. me. s.
Auray.	3,210	Le Morbihan.	ma. j. s.
Aurich.	2,533	Ems Oriental. . . .	l. me. s.
Aurillac.	10,357	Le Cantal.	me. v. d.
Auterive.	4,000	Haute-Garonne. . .	me. v. d.
Autun.	9,176	Saône & Loire. . .	l. me. v.
Auxerre.	12,047	L'Yonne.	l. me. v.
Auxi-la-Réunion. . .	2,469	Le Pas-de-Calais. . .	l. me. v.
Auxonne.	5,282	La Côte-d'Or. . . .	ma. j. s. d.
Auzances.	1,230	La Creuze.	ma. j. s.
Avallon.	5,038	L'Yonne.	l. me. v.
Avesnes.	2,935	Le Nord.	tous les j.
Avignon.	21,412	Vaucluse.	tous les j.
Avillan.		Pô.	tous les j.
Avranches.	5,413	La Manche.	ma. v. d.
Avrillé.		Vendée.	ma. j. s.
Azay le-Rideau. . . .	1,708	Indre & Loire. . . .	me. v. d.
Azile.		L'Aude.	me. v. d.
B			
Baartwyk.		Bouches-du-Rhin. . .	tous les j.
Bacarat.	1,315	La Meurthe.	ma. j. s.
Bagnères de Bigorre. .	5,656	Hautes-Pyrénées. . .	me. v. d.
Bagneres de Luchon. .	1,256	Haute-Garonne. . .	me. v. d.
Bagnols.	4,800	Le Gard.	m. m. j. v. s. d.
Bailleul.	8,944	Le Nord.	tous les j.
Bain.	3,447	L'Ille & Vilaine. . .	l. me. s.
Bains.	1,790	Les Vosges.	ma. j. s.
Balleroy.	1,176	Le Calvados.	ma. j. s.
Bapaume.	3,145	Pas-de-Calais. . . .	tous les j.
Baraque (la).	1.128	Côte-d'Or.	ma. j. s.
Barbezieux.	1,984	La Charente.	l. ma. j. s.
Barcelonette.	2,182	Les Basses-Alpes. . .	l. me. v.
Barentin.		La Seine Inférieure. .	tous les j.
* Barge.	6,905	Stura.	
Barjac.	1,383	Le Gard.	
Barjols.	3,025	Le Var.	ma. j. s.
Barr.	3,996	Bas-Rhin.	l. me. s.
Bar-sur-Aube.	4,000	L'Aube.	l. me. s.
Bar-sur-Ornain. . . .	8,961	La Meuse.	l. me. v.
Bar-sur-Seine.	2,299	L'Aube.	ma. j. s. d.
* Bas.	5,335	Haute-Loire.	ma. j. s. d.
Basbeck.		Bouches de l'Elbe. . .	
Bassée, (la).	2,171	Le Nord.	l. me. s.
Basson.		L'Yonne.	ma. j. d.
Bassum.	2,050	Bouches du Weser. .	l. me. v.
			tous les j.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Baſtia	11,336	Corſe.	ma. v.
Baſtogne.	2,354	Forêts.	l. me. v.
Baugé.	3,003	Maine & Loire.	ma. j. s.
Baume ſur le Doubs	2,300	Le Doubs.	ma. j. d.
Bavay.	1,455	Le Nord.	ma. j. s.
Bayeux.	9,600	Le Calvados	tous les j
Bayonne.	13,190	Baſſes-Pyrénées	l ma. j. s.
Bazas.	4,215	La Gironde.	l. ma j. s.
Beaucaire.	7,943	Le Gard.	l.m.m.j.v.s.
Beaufort.	5,990	Maine & Loire.	me. v. d.
Beaugency.	4,842	Le Loiret	tous les j.
Beaujeu.	1,600	Le Rhône.	l. me. v.
Beaumont.	1,376	Jemmapes.	ma. j. s.
Beaumont-de-Lomagne.	3,700	Tarn & Garonne.	me. v. d.
Beaumont-le-Roger.	1,406	L'Eure	tous les j.
Beaumont-ſur-Oiſe.		Seine & Oiſe	tous les j.
Beaumont-ſur-Sarthe	2,402	La Sarthe	l. me. s.
Beaune.	8,344	La Côte-d'Or.	ma. j. s.
Beaupréau.	1,640	Maine-&-Loire.	l. j. s.
Beaurepaire.	1,800	L'Iſère	ma. j. s.
Beauſſet (le).	2,980	Le Var.	tous les j.
Beauvais.	12,392	L'Oiſe	tous les j.
Beauvoir.	1,892	La Vendée	ma. j. s.
Becherel.	493	L'Ille & Vilaine	l. me. s.
Bédarrieux.	3,338	L'Hérault.	me. v. d.
Bederkesa	1,759	Bouches du Weſer.	me. s.
Beleſme.	2,708	L'Orne	l. me. s.
Belfort.	4,400	Le Haut-Rhin.	l. me. v.
Bellac.	3,901	Haute-Vienne.	ma. j. s.
Belle-Iſle en mer.	2,496	Le Morbihan.	ma. j. s.
Belle-Iſle en terre.	812	Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Bellemarre.		La Seine Inférieure	me. v. d.
Belleville-ſur-Saône	2,039	Le Rhône.	l. me. v.
Bellevue-les-Bains.	2,800	Saône-et-Loire.	ma. j. s.
Belley.	3,729	L'Ain.	ma. v. d.
Belvès.	2,099	La Dordogne.	me. v. d.
Benfeld.	1,220	Le Bas-Rhin.	l. me. v.
* Bene.	5,020	Stura.	
Bentheim.		La Lippe.	l. me. s.
Bergerac.	8,544	La Dordogne	me. v. d.
Berg-op-Zoom.		Deux-Nèthes.	l. me. s.
Bergues.	5,085	Le Nord.	tous les j.
Bernay.	6,271	L'Eure	tous les j.
Berne.	2,936	Bouches du Weſer.	ma. v. d.
Beſançon.	28,436	Le Doubs.	tous les j.
Beſſe.	1,913	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. s.
Bethune.	6,046	Pas-de-Calais	tous les j.
Beverstedt	1,964	Bouches du Weſer.	me. s.
Beverwyk.	1,707	Zuyderzée.	tous les j.
Beziers.	14,535	L'Hérault.	me. v. d.
Bielle.	7,762	Sezia.	ma. j. s.
Bienne.	2,621	Haut-Rhin.	l. me. v.
Billom.	5,110	Le Puy-de-Dôme	ma. j. s.
Binch.	3,798	Jemmapes.	tous les j.
Bingen.	2,663	Mont-Tonnerre.	tous les j.
Birckenfeld.	1,254	Sarre.	l. me. v.

Bitche.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Bitche.	2,597	La Moselle.	ma. j. d.
Blamont.	1,863	La Meurthe	ma. j. s.
Blanc (le).	3,850	L'Indre.	me. v. d.
Blangy.		Seine-Inférieure.	l.m.m.j.s d.
Blanzac.	546	La Charente.	ma. j. s.
Blaye.	3,580	Gironde.	ma. j. s.
Blois.	14,900	Le Loir & Cher	tous les j.
Bobbio.		Gênes.	j. s.
Bockolt.		La Lippe.	l. mer. s.
Bohmte.		Ems-Supérieur.	tous les j.
Bois-Commun.		Le Loiret.	ma. j. s.
Bois-le-Duc.		Bouches du-Rhin.	tous les j.
Boissy Saint-Léger.		Seine & Oise.	tous les j.
Bolbec.	4,921	Seine-Inférieure.	tous les j.
Bommel.		Bouches-du-Rhin.	tous les j.
Bondy.		Seine.	tous les j.
Bonifacio.		Corse.	ma. v.
Bonn.	8,833	Rhin & Moselle.	tous les j.
Bonnestable.	4,587	La Sarthe.	l. me. s.
Bonneval.	1,551	L'Eure & Loir.	tous les j.
Bonneville.	990	Léman.	ma. j. s.
Bonnière.	769	Seine & Oise.	tous les j.
Bonny.		Le Loiret.	m.m. j.s.d.
Bordeaux.	90,992	Gironde.	tous les j.
Borgo-San-Donino.	3,950	Taro.	tous les j.
Borgo-Taro.		Apennins.	ma. s.
Bort.	1,792	La Corrèze.	ma. j. s.
Bouchain.	1,128	Le Nord.	tous les j.
Bouillon.	1,973	Ardennes	l. me. s.
Boulay.	2,402	La Moselle.	l. me. v.
Boulogne-sur-Mer.	13,228	Pas de Calais	tous les j.
Bouloigne.	1,476	Haute-Garonne.	me. v. d.
Bourbon-L'Archambault.	2,542	L'Allier.	ma. j. s.
Bourbonne-les-Bains.	3,913	Haute-Marne.	l. me. v.
Bourbourg.	1,966	Le Nord.	ma. j. s.
Bourdeilles.		La Dordogne.	l. j. s.
Bourg.	6,984	L'Ain.	l. me. v.
Bourg.	2,704	Gironde.	ma. j. s.
Bourgachard.		L'Eure.	l. me. v.
Bourganeuf.	1,988	La Creuse.	ma. j. s.
Bourg-d'Oiffans.		Isère.	ma. j. s.
Bourg-la-Reine.	2,079	Seine.	tous les j.
Bourges.	16,330	Le Cher.	m.m.j.s.d.
Bourget (le).		Seine.	tous les j.
Bourgneuf.		Saone & Loire.	l. me. v.
Bourgneuf-en-Retz	2,033	La Loire Inférieure.	ma. j. s.
Bourgoin.	3,595	L'Isère.	tous les j.
Bourg S. Andéol.	3,964	L'Ardeche.	tous les j.
Bourgtheroude.	860	L'Eure.	tous les j.
Bourgueil.	2,810	L'Indre & Loire.	me. v. d.
Bourmont	1,071	La Haute-Marne.	l. me. v.
Boussac.	586	La Creuse.	ma. j. s.
Bouzonville.	1,389	La Moselle.	l. me. v.
Boves.	6,702	Stura.	
Boyne.		Le Loiret.	ma. j. s.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Bra.	10,327	Stura.	ma. j. s.
Braifne le-Comte.		Jemmapes.	tous les j.
Braisne-sur-Vesle.	1,291	L'Aisne.	tous les j.
Bray-fur-Seine.	2,030	Seine & Marne.	l. me. s.
Breda.		Deux-Nèthes.	tous les j.
Breme.	37,725	Bouches du Weser.	tous les j.
Bremerworde	3,889	Bouches de l'Elbe.	me. s.
Brefluire.	650	Les Deux-Sèvres.	ma. j. s.
Breft.	25,865	Le Finiftère	l. me. s.
Breteuil.	2,160	L'Oife.	tous les j.
Brezolles.	810	Eure & Loir.	l. me. s.
Briançon.	2,976	Les Hautes-Alpes.	ma. j. s.
Briare.	1,655	Le Loiret.	m.m.j.s.d.
Brielle.	3,600	Bouches-de-la-Meuse.	tous les j.
Brienne.	3,191	L'Aube.	ma. j. s.
Brie-fur-Hières.	2,571	Seine & Marne.	tous les j.
Briey.	1,661	La Mofelle.	l. me. v.
Brigue.		Simplon.	ma. j. s.
Brignolles.	5,460	Le Var.	l. me. s.
Brinon-sur-Amançon.	2,372	L'Yonne.	l. me. v.
Brionne.	1,720	L'Eure.	tous les j.
Brioude.	5,486	La Haute-Loire.	ma. j. s.
Briffac.		Maine & Loire.	ma. j. s.
Brives.	5,762	La Corrèze.	me. v. d.
Broons.	2,001	Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Brou.	1,918	Eure & Loir.	me. v. d.
Bruges.	33,632	La Lys.	tous les j.
*Brumpt ou Brumath.	2,671	Bas-Rhin.	
Bruxelles.	66,297	La Dyle.	tous les j.
Bruyeres.	1,911	Les Vofges.	ma. j. s.
Buchy.	673	Seine-Inférieure.	l. me. v.
Bugue (le)	2,475	La Dordogne.	me. v. d.
Buis (le).	2,215	La Drôme.	ma. j. s.
Burgfort.		Bouches du Weser.	ma. v. d.
*Busca.	7,900	Stura.	
Buffy-le-Grand.		La Côte d'Or.	l. me. v.
Buxtehude.	2,203	Bouches de l'Elbe.	l. me. s.
Buxy.	1,602	Saône & Loire.	l. me. v.
Buzancois.	3,199	L'Indre.	me. v. d.
Buzancy.	774	Les Ardennes.	l. me. s.
C.			
Cadenet.	2,051	Vauclufe.	ma. j. s.
Cadillac.	1,326	La Gironde.	ma. j. s.
Caen.	30,923	Le Calvados.	tous les j.
Cahors.	11,228	Le Lot.	me. v. d.
Calais.	6,996	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Calvi.		La Corse.	ma. v.
Calviffon.		Le Gard.	ma. j. s.
Cambray	13,799	Le Nord.	tous les j.
Campen.	7,019	Bouches-de-l'Yssel.	l. me. s.
Candé.	948	Maine & Loire.	ma. j. s.
Canino.		Rome.	l. me. s.
Cannes.		Le Var.	l. me. s.
Cany.	1,432	Seine-Inférieure.	l. mer. s.
Capelle (la).	1,077	L'Aifne.	l. mer. v.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
* Caraglio.	5,200	Stura.	
Caraman.	2,292	La Haute-Garonne	me. v. d.
Carcaſſonne	15,219	L'Aude	me. v. d.
Carentan.	2,857	La Manche	tous les j.
* Carentoire.	5,681	Morbihan.	
Carhaix.	1,734	Le Finiſtère.	l. me. s.
Carignan.		Ardennes	l. mer. s.
* Carignano.	7,229	Pô.	
Carmagnole.	12,000	Pô.	ma. j. s.
Carouges.	1,950	L'Orne	l. me. s.
Carpentras.	8,489	Vaucluſe.	tous les j.
Carvin.	4,920	Le Pas-de-Calais	tous les j.
Caſal.	16,151	Marengo.	ma. j. s.
Caſſel.	3,601	Le Nord.	tous les j.
Caſſis.		Bouches-du-Rhône	ma. j. s.
Castelfranc.		Lot.	me. v. d.
Caſtel-Jaloux.	1,757	Lot & Garonne.	ma. j. s.
* Castellamonte.	5,020	Doire.	
Caſtellane.	1,962	Les Baſſes-Alpes.	l. me. v.
Caſtelnaudary.	7,610	L'Aude.	me. v. d.
Caſtelnau de Magnoac.	1,200	Hautes-Pyrénées	me. v. d.
Caſtelnau de Médoc.	1,008	La Gironde.	l. j. s.
Caſtelnau de Montratier.	4,271	Le Lot	me. v. d.
* Castelnovo de Scrivio.	5,414	Marengo.	
Caſtel-Sarrazin.	6,104	Tarn & Garonne.	ma. j. s.
Caſtillon.	2,580	La Gironde.	me. v. d.
Caſtres.		La Gironde.	l. ma. j. s.
Caſtres.	15,171	Le Tarn.	me. v. d.
Cateau-Cambresis (le)	4,000	Le Nord.	ma. j. s.
Catelet (le).	411	L'Aiſne.	tous les j.
Caudebec.	2,800	Seine-Inférieure.	tous les j.
Caune (la).	2,488	Le Tarn.	me. v. d.
Cauſſade.	4,142	Tarn & Garonne.	me. v. d.
* Cavaillon.	5,192	Vaucluse.	
* Cavour.	5,673	Pô.	
Caylux.	5,131	Tarn & Garonne.	me. v. d.
Cerdon.		L'Ain.	l. me. j. s.
Ceret	2,382	Pyrénées Orientales.	me. v. d.
Cerilly	2,400	L'Allier.	ma. j. s.
Cernay.	1,088	Le Haut-Rhin.	l. me. v.
Cette.	6,984	L'Hérault.	m. m. j. v. s. d.
Ceva.	5,473	Montenotte.	ma. j. s.
Chaalons-ſur-Marne.	11,120	Marne.	tous les j.
Chabanois.	1,444	La Charente	me. v. d.
Chablis.	2,223	L'Yonne.	l. me. v.
Chagny.	2,214	Saône & Loire	ma. j. s.
Challans.	3,000	La Vendée.	ma. j. s.
* Chalonnes.	4,922	Maine-et-Loire.	
Châlons-ſur-Saône.	10,431	Saône & Loire.	l. m. m. j. v. s.
Chalus.	1,204	La H.-Vienne.	me. v. d.
Chambery.	10,800	Mont-Blanc.	tous les j.
Chambly.		L'Oiſe.	tous les j.
Chambon.	1,482	La Creuſe	ma. j. s.
Chambrois.	1,000	L'Eure.	ma. j. v. d.
Champagnoles.	1,474	Le Jura.	ma. j. s. d.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Champlitte.	2,654	La Haute-Saône	l. me. v.
Champrond.		Eure & Loir	l. ma. j. s.
Chanteioube.		La H.-Vienne.	me. v. d.
Chantilly.		L'Oise.	tous les j.
Chantonnay.	1,421	La Vendée.	ma. j. s.
Chaource.	1,630	L'Aube.	ma. j. s.
Charenton.		Seine.	tous les j.
Charité (la).	4,011	La Nièvre.	m.m.j.s.d.
Charleroy.	3,744	Jemmapes.	tous les j.
Charleville.	7,724	Ardennes.	
Charly.		L'Aisne.	ma. j. s.
Charmes.	2,686	Les Vosges.	ma. j. s.
Charolles.	2,407	Saône & Loire	l. me. v.
Chartre (la).		La Sarthe.	m. v. d.
Chartres.	13,794	Eure & Loir	tous les j.
Chateigneraye (la).	1,045	La Vendée.	ma. j. s.
Châteaubriant.	3,049	Loire-Inférieure	l. me. s.
Château-Chinon	3,156	La Nièvre.	l. me. v.
Château-du-Loir	2,652	La Sarthe.	ma. j. s.
Châteaudun.	6,046	Eure & Loir.	tous les j.
Château-Gontier.	4,834	La Mayenne.	ma. j. s.
Château-Landon.	1,960	Seine & Marne	ma. j. s.
Châteaulin.	3,172	Finistère.	ma. j. s.
Château-Meilliant.	2,238	Le Cher.	ma. j. s.
Châteauneuf.	2,184	La Charente	ma. j. s.
Châteauneuf.	539	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Châteauneufen Thimerais.	1,271	Eure & Loir.	l. me. s.
Châteauneuf-sur-Cher.	1,719	Le Cher.	ma. j. s.
Châteauneuf-sur-Loire		Loiret.	l. me. v.
Châteauneuf-sur-Sarte.	216	Maine & Loire.	ma. j. s.
Château-Regnaud	2,518	Indre & Loire.	me. v. d.
Châteauroux.	8,049	L'Indre.	me. v. d.
Château Salins.	2,110	La Meurthe.	l. me.v. d.
Château-Thierry	4,160	L'Aisne.	tous les j.
Château-Villain.		*V.* Ville-sur-Aujon.	
Châtelaudren.	869	Les Côtes-du-Nord	l. mer. s.
Châtelet (le).	1,004	Seine & Marne.	l. me. v.
Châtelleraut.	8,193	La Vienne.	l. ma. j. s.
Châtillon-de-Michailles.	1,270	L'Ain.	l. me. j. s.
Châtillon-sur-Chalaronne.	3,119	L'Ain	l. me. v.
Châtillon-sur Indre.	2,609	L'Indre.	me. v. d.
Châtillon-sur-Loing.	1,996	Le Loiret.	ma. j. s.
Châtillon-sur-Seine.	3,700	La Côte-d'Or.	ma. j. s. d.
Châtillon-sur-Sevre.	512	Les Deux-Sèvres	ma. j. s.
Chatou.		Seine-&-Oise.	tous les j.
Châtre (la).	3,463	L'Indre.	me. v. d.
Chaumont.	6,188	La Haute-Marne	l. me. v.
Chaumont.	1,088	L'Oise	l.m.m.j.v.s.
Chaunay.		La Vienne.	l. ma. j. s.
Chauny.	3,500	L'Aisne.	tous les j.
Chauvigny.	1,608	La Vienne.	me. v. d.
Chavignon.		L'Aisne.	tous les j.
Chaylard (le)	1,722	L'Ardèche.	ma. j. s.
Chazelles.	2,364	La Loire.	ma. j. s.
Chef-Boutonne.	1,422	Les Deux-Sèvres	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Chemillé.	3,112	Maine & Loire	l. j. s.
Chénerailles.	709	La Creuse	ma. j. s.
* Cherasco.	11,166	Stura.	
Cherbourg.	9,8367	La Manche	tous les j.
Cheroy.		L'Yonne.	l. me. v.
Chevilly.		Loiret.	tous les j.
Chevreuse.	1,730	Seine & Oise.	ma. j. s.
Chiavari.		Apennins	tous les j.
Chieri.	10,060	Pô.	ma. j. s.
* Chiusa.	5,968	Stura.	
Chimay.	1,892	Jemmapes	l. me. v.
Chinon.	6,110	Indre et Loire.	me. v. d.
Chivasso.	5,450	Doire.	tous les j.
Chollet.	4,709	Maine et Loire.	l. me. j. v. s. d.
Chouzé.		Indre & Loire.	me. v. d.
Cintrey.		Haute-Saône.	l. me. v.
Ciotat (la).	6,117	Bouches-du-Rhône.	ma. j. s.
Citta della Pieve.		Trasimène.	ma. v. d.
Citta di Castello.		Trasimène.	ma. v. d.
Civita Castellana.		Rome.	ma. j. v. d.
Civita Vecchia.		Rome.	l. me. s.
Civray.	1,484	La Vienne.	ma. j. s.
Clairac.		Lot & Garonne	ma. j. s.
Clairvaux.		L'Aube	l. me. v.
Clamecy.	5,034	La Nièvre	l. me. v.
Claye.	1,007	Seine & Marne	tous les j.
Clayette (la).	1,089	Saône & Loire.	l. me. v.
Clermont.	1,598	La Meuse	tous les j.
Clermont.	1,995	L'Oise.	tous les j.
Clermont-de-Lodève.	5,224	L'Hérault.	ma. j. s.
Clermont-Ferrand.	30,000	Le Puy-de-Dôme	ma. j. s.
Clèves.	4,243	Roër.	tous les j.
Cliffon.	1,178	Loire-Inférieure.	ma. j. s.
Cloppenbourg	5,368	Ems-Supérieur.	l. me. s.
Cloye.	1,520	Eure & Loir	tous les j.
Cluny.	3,814	Saône & Loire.	l. mer. v.
Cluses.	2,102	Léman.	ma. j. s.
Coblentz.	10,691	Rhin & Moselle.	tous les j.
Coesfeld		La Lippe	l. mer. s.
Cognac.	2,827	La Charente.	ma. j. s.
Collioure.	1,178	Pyrénées-Orientales	me. v. d.
Collonges.	2,250	Léman	l. me. j. s.
Colmar.	11,933	Le Haut-Rhin.	l. m. m. j. v. s.
Cologne.	42,706	La Roër.	tous les j.
Colombey.	858	La Meurthe.	ma. j. s.
Combourg	4,170	L'Ille & Vilaine	l. me. s.
Commercy	3,418	La Meuse.	ma. j. s.
Compiegne	7,058	L'Oise.	tous les j.
Concarneau.	2,200	Le Finistère.	ma. j. s.
Conches.	2,259	L'Eure.	tous les j.
Condé.	5,978	Nord.	tous les j.
Condé-sur-Noireau.	3,030	Calvados.	l. me. s.
Condom.	6,650	Le Gers.	ma. j. s.
Condrieux	4,350	Le Rhône	ma. j. s.
Conflans.	1,313	Le Mont-Blanc.	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Confolens	2,045	La Charente.	me. v. d.
Coni	16,500	Stura.	ma. j. s.
Connerré.		La Sarthe.	l. ma. j. s.
Corbeil.	3,200	Seine & Oise.	tous les j.
Corbie.	2,057	La Somme.	l. me. v.
Corbigni.	2,315	La Nièvre	l. me. v.
Cordes	2,303	Le Tarn.	me. v. d.
* Corio.	5,132	Pô.	
Cormery.		Indre et Loire.	me. v. d.
Corps.		Isère.	tous les j.
Corte.		Corse	ma. v.
Cortone.		Arno.	ma. j. v. d.
Cosne.	2,500	La Nièvre	m.m.j.s.d.
Côte-Saint-André(la.)	3,617	L'Isère.	ma. j. s.
Couches.	1,277	Saône & Loire.	l. me. v.
Coucy le Château.	800	L'Aisne.	l me. v.
Couhé.	982	La Vienne.	l. ma. j. s.
Coulanges	1,654	L'Yonne.	l. me. v.
Coulommiers.	3,533	Seine & Marne	tous les j.
Courgné		Doire.	mar. j. s.
Courtemille		Stura.	ma. j. s.
Courtenay.	2,485	Le Loiret.	ma. j. s.
Courtray.	3,572	La Lys.	tous les j.
Courville.	1,381	Eure & Loir	l. ma. j. s.
* Coussel.	1,425	Sarre.	
Coutances	8,507	La Manche.	l. j. s.
Coutras	3,060	Gironde.	me. v. d.
* Couvin.	2,496	Ardennes.	
Cozes.	1,889	Charente-Inférieure	ma. j. s
Craon.	3,312	La Mayenne	l. me. s.
Craponne	3,216	La Haute-Loire.	ma. j. s.
Crecy.	1,040	Seine & Marne	mar. j. d.
Creil.	1,000	L'Oise.	tous les j.
Cremieux	2,123	L'Isère	ma. j. s.
Crepy.	2,305	L'Oise.	tous les j.
Cressensac	4,500	Le Lot	me. v. d.
Crest.		La Drôme	tous les j.
Creutznach.	3,187	Rhin et Moselle.	l. me. v.
Crevecœur.	2,013	L'Oise.	ma. v. d.
Crevelt.	8,319	La Roër.	tous les j.
Croissanville.		Le Calvados	tous les j.
* Croson.	6,492	Finistère.	
* Cruyshautem	5,145	Escaut.	
Cuers.	4,890	Var.	ma. v. d.
Cusset.	3,945	L'Allier.	ma. j. s.
D			
Dalen.		La Roër.	me. v. d.
Dammartin.	1,918	Seine & Marne.	tous les j.
* Damiano.	6,100	Marengo.	
Damville.	720	L'Eure	mar. v. d.
Damvillers	809	La Meuse	l. me v.
Darney.	1,033	Les Vosges.	m... j. s.
Dax	4,398	Les Landes.	ma. j. s.
Décise	2,212	La Nièvre.	ma. j. s.
Delft.	13,852	Bouches-de-la-Meuse.	tous les j.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Delfzyt	945	Ems-Occidental.	l. me. s.
Delle.	810	Le Haut-Rhin.	l. me. v.
Dellemont	904	Le Haut-Rhin.	l. me. v.
Delmenhorst	3,500	Bouches-du-Weser	l. me. s.
* Demonte.	6,000	Stura.	
* Dernetal.	5,000	La Seine-Inférieure.	
Derval.	1,553	La Loire-Inférieure.	l. me. s.
Deux-Ponts.	4,976	Mont-Tonnerre.	tous les j.
Deventer.	10,088	Bouches-de-l'Yssel.	l. me. s.
Diano-Marine.		Montenotte.	ma. j. s.
Die.	3,968	La Drôme.	ma. j. s.
Diepholz.	4,909	Ems-Supérieur.	tous les j.
Dieppe.	20,000	La Seine-Inférieure	tous les j.
Dieſt.	5,653	La Dyle.	l. me. v.
Dieulefit.	2,847	La Drôme.	ma. j. s.
Dieuſe.	3,344	La Meurthe.	l. me. v.
Dignan. (le).	666	Gard.	ma. j. s.
Digne.	2,872	Les Baſſes-Alpes	l. me. v.
Digoin-ſur-Loire	2,233	Saône & Loire.	l. me. v.
Dijon.	18,888	La Côte d'Or.	tous les j.
Dinan.	6,870	Côtes du Nord.	l. me. s.
Dinant.	2,964	Sambre & Meuſe.	tous les j.
Dirksland.	1,271	Bouches-de-la-Meuſe.	tous les j.
Dissen	5,932	Ems-Supérieur.	me. s.
Dives.	410	Calvados.	ma. j. s.
* Dixmude.	2,521	Lys.	
Doesbourg.	2,374	Yssel-Supérieur.	l. me. s.
Dokkum.	3,167	Friſe.	l. mer. s.
Dol.	2,787	L'Ille & Vilaine.	ma. v. d.
Dôle.	8,235	Le Jura.	ma. j. s. d.
Domfront	1,548	L'Orne	l. mer. s.
Donjon (le).	1,421	L'Allier.	ma. j. s.
Donnemarie.	1,250	Seine & Marne.	l. mer. s.
Donzenac.	2,012	La Corrèze.	me. v. d.
Donzere.		La Drôme	tous les j.
Donzy.		Nièvre	ma. j. s.
Dorat (le).	3,096	La Haute Vienne.	ma. j. s.
Dordrecht	19,402	Bouches-de-la-Meuse.	tous les j.
Dormans.	2,108	La Marne	tous les j.
Dorum	2,220	Bouches-du-Weser.	mer. s.
Douai.	18,230	Le Nord.	tous les j.
Douarnenez		Finistère.	ma. j. s.
Doudeville.	2,929	Seine-Inférieure	l. me. s.
Doué.	1,805	Maine & Loire.	me. v. d.
Doulens.	1,323	La Somme	tous les j.
Doulevant	643	La Haute-Marne	ma. j. s.
Dourdan.	2,870	Seine & Oiſe	tous les
Draguignan.	6,561	Le Var	l. me. s.
Dreux.	5,437	Eure & Loir.	l. me. s.
Dronero.	6,342	Stura.	ma. j. s.
Dulmen.		La Lippe	tous les j.
Dunkerque.	21,158	Le Nord.	tous les j.
Dun-ſur-Auron.	2,710	Le Cher.	ma. j. s.
Dun-ſur-Meuſe.	988	La Meuſe	ma. j. d.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Duren	3,489	Roer	l. me. s.
Durtal	3,107	Maine & Loire	l. ma. j. s.
E			
Ecomoy		La Sarthe	ma. j. s.
Ecouen	992	Seine & Oise	tous les j.
Ecouis		L'Eure	tous les j.
Ecure		Loir & Cher	tous les j.
* Ecloo	5,827	Escaut	
Edam et Volendan	3,577	Zuyderzée	tous les j.
Egreville		Seine & Marne	ma. j. s.
Eindhoven		Bouches-du-Rhin	tous les j.
Elbeuf	5,400	Seine-Inférieure	tous les j.
Elsfleth	2,556	Bouches-du-Weser	ma. v. d.
* Elne	1,196	Les Pyrénées orientales	
Embrun	3,138	Les Hautes-Alpes	l. me. v.
Emden	11,251	Ems Oriental	l. mer. s.
Emile		Seine & Oise	tous les j.
Emmerich		La Lippe	l. mer. s.
Empoli		Arno	tous les j.
Enghien	3,045	Jemmapes	tous les j.
Enkhuisen	5,733	Zuyderzée	tous les j.
Enschedé	2,261	Bouches-de-l'Yssel	l. mer. s.
Ensisheim	1,809	Le Haut-Rhin	l. me. v.
Entrevaux	1,326	Les Basses-Alpes	l. me. v.
Epernai	4,430	La Marne	tous les j.
Epernon		Eure & Loir	tous les j.
Epinal	7,321	Les Vosges	ma. j. s.
Ernée	4,642	La Mayenne	l. mer. s.
Ervy	1,975	L'Aube	l. mer. s.
Esen	1,469	Ems-Oriental	l. mer. s.
Espalion	2,622	L'Aveyron	ma. j. s.
Estaires	5,754	Le Nord	l. me. v.
Estissac	1,255	L'Aube	l. me. v.
Etain	2,300	La Meuse	l. me. v.
Etampes	7,687	Seine & Oise	tous les j.
Etrechy		Seine & Oise	tous les j.
Eu	3,400	La Seine-Inférieure	tous les j.
Eupen	6,749	L'Ourte	tous les j.
* Everghem	6,878	L'Escaut	
Evian	1,502	Léman	ma. j. s.
Evreux	8,426	L'Eure	tous les j.
Evron	3,110	La Mayenne	l. mer. s.
Exideuil	870	La Dordogne	me. v. d.
F			
Falaise	14,000	Le Calvados	l. me. v. s.
Faouet (le)	2,591	Le Morbihan	ma. j. s.
Farmoutiers		Seine & Marne	ma. j. d.
Faulquemont	1,106	La Moselle	ma. j. d.
Fauville	1,346	Seine-Inférieure	tous les j.
Fay-Billot (le)	9,991	La Haute-Marne	l. me. v.
Fécamp	7,000	Seine-Inférieure	tous les j.
Felletin	2,666	La Creuse	ma. j. s.
Fère (la)	2,604	L'Aisne	tous les j.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Fere Champenoise. . .	1,880	La Marne	ma. j. s.
Fere en-Tardenois. . .	1,884	L'Aisne.	tous les j.
Ferté-Aleps (la). . . .	780	Seine & Oise. . . .	ma. j. s.
Ferté-Bernard (la). . .	2,314	La Sarthe	l. ma. j. s.
Ferté-Gaucher (la). . .	1,800	Seine & Marne. . . .	ma. j. d.
Ferté-Milon (la). . . .	2.072	L'Aisne.	l. me. v.
Ferté-sous-Jouarre (la).	3,703	Seine & Marne . . .	tous les j.
Ferté-Lowendal (la) . .	1,558	Le Loiret.	me. v. d.
Feurs.	1,796	La Loire	ma. j. s.
Figeac.	6,452	Le Lot.	me. v. d.
Finale.		Montenotte.	ma. j. s.
Fiorenzola.		Taro	tous les j.
Fismes.	2,129	La Marne.	tous les j.
Fivizzano		Apennins.	ma. v.
Flavigny.	1,305	La Côte d'Or. . . .	l. me. v.
Fleche (la).	5,099	La Sarthe.	l. ma. j. s.
Flessingue.		Bouches-de-l'Escaut. .	tous les j.
Fleurance.	3,031	Le Gers.	ma. j. s.
Flixecourt	1,301	La Somme.	tous les j.
Florac.	1,905	La Lozère	ma. j. s.
Florence.		Arno.	tous les j.
Flotte (la).		La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Foix.	3,600	L'Ariége.	me. v. d.
Foligno.		Trasimène.	ma. j. v. d.
Fontainebleau.	7,421	Seine & Marne . . .	tous les j.
Fontenay.	6,520	La Vendée	ma. j. s.
Forbeck.	1,900	La Moselle.	tous les j.
Forcalquier.	2,539	Les Basses-Alpes . . .	l. me. v.
Forges-les-Eaux . . .	1,201	Seine-Inférieure . . .	ma. j. s.
Fossano.	14,000	Stura.	ma. j. s.
Fougères.	7,297	L'Ille & Vilaine . . .	l. me. s.
Foulletourte.		La Sarthe	l. ma. j. s.
Franckenthal	3,235	Mont-Tonnerre. . . .	ma. j. s.
Franconville.		Seine & Oise	tous les j.
Franeker.	3,841	Frise.	l. me. s.
Frangy.	814	Léman	mar. v. d.
Fréjus.	2,229	Le Var	l. me. s.
Frenay-sur-Sarthe . . .	1,555	La Sarthe	l. me. s.
Frevent		Le Pas-de-Calais . . .	l. me. v.
Fromenteau.		Seine & Oise. . . .	m.m.j.s.d.
Fronton.		Haute-Garonne. . . .	me. v. d.
Frosinone.		Rome	l. mer. s.
Fruges.	2,700	Le Pas-de-Calais . . .	l. mer. s.
Fumay.	1,740	Les Ardennes.	tous les j.
Fumel.	2,079	Lot & Garonne . . .	ma. j. s.
Furnes.	3,220	La Lys.	tous les j.

G.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Gacé.	1,186	L'Orne	ma. j. v. d.
Gaillac	6,465	Le Tarn.	me. v. d.
Gaillon	980	L'Eure.	tous les j.
Gallardon		Eure & Loir.	l. me. v.
Gand.	55,161	L'Escaut.	tous les j.
Gandelu.		L'Aisne.	l. me. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Ganges.	3,622	L'Hérault	ma. j. s.
Gannat.	4,134	L'Allier.	ma. j. s.
Gap	8,050	Hautes-Alpes	tous les j.
Gattinara.		Sesia.	ma. j. s.
* Geel.	3,460	Deux-Nèthes.	
Geertruidenberg.		Deux Nèthes.	tous les j.
Gielenkirchen		Roer.	ma. v. d.
Génappe.	1,186	La Dyle.	tous les j.
Gènes		Gênes.	tous les j.
Genève	22,759	Léman.	ma. j. s. d.
Genlis.	707	Côte-d'Or	ma. j. s. d.
Genolhac.	1,502	Le Gard.	ma. j. s.
Gex.	2,461	Léman.	ma. j. s. d.
Giavino.	7,500	Le Pô.	
Gien.	5,117	Le Loiret.	ma. j. s.
Gignac.	2,785	L'Hérault.	ma. j. s.
Gimont.	2,300	Le Gers.	me. v. d.
Giſors.	3,500	L'Eure	tous les j.
Givet.	3,533	Les Ardennes.	tous les j.
Givry.		La Marne.	l. me. v.
Goncelin		Isère	ma. j. s.
Gondrecourt.	1,113	La Meuſe.	ma. j. s.
Goneſſe.	2,400	Seine & Oiſe	tous les j.
Gorcum.	5,762	Bouches-de-la-Meuse.	tous les j.
* Gorze.	1,641	Moselle.	
Gouda	11,379	Bouches-de-la-Meuse.	tous les j.
Gourdon.	3,705	Le Lot.	me. v. d.
Gournay.	3,543	Seine-Inférieure.	tous les j.
Gouzon.		La Creuſe	ma. j. s.
* Gramat.	1,842	Le Lot.	
Grammont.	5,948	L'Eſcaut.	tous les j.
Grancey-le-Château.	687	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Grand Pré	1,350	Les Ardennes	l. me. s.
Grandvilliers.	1,633	L'Oiſe.	tous les j.
Granges (les).		L'Aube.	tous les j.
Granville.	5,454	La Manche.	l. j. s.
Graſſe.	12,721	Le Var.	l. me. s.
Graſſe (la).	1,123	L'Aude.	me. v. d.
Grave (la).	1,829	Hautes-Alpes	ma. j. s.
Grave.		Bouches-du-Rhin.	l. me. s.
Gravelines.	2,727	Le Nord.	tous les j.
Gray.	5,100	La Haute-Saône	l.m.m.j.v s.
Grenade-ſur-Garonne.	3,500	Haute-Garonne.	me. v. d.
Grenade-ſur-l'Adour.	1,330	Les Landes.	ma. j. s.
Grenoble.	20,654	Isère	tous les j.
Grizolles.	2,025	Tarn & Garonne.	me. v. d.
Grolle (la).		La Charente	l. ma. j. s.
Groningue.	26,044	Ems-Occidental.	l. me. s.
Grosseto.		Ombrone.	l. me. s.
Gueldres.	1,556	Roer.	tous les j.
Guerande.	7,222	Loire-Inférieure.	ma. j. s.
Guerche (la).	3,578	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Gueret.	3,125	La Creuſe.	ma. j. s.
Guignes.		Seine & Marne.	tous les j.
Guingamp.	5,190	Les Côtes-du-Nord.	l. me. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Guiscard	1,287	L'Oise	tous les j.
Guise	3,039	L'Aisne	l. me. v. d.
Gy	2,695	La Haute-Saône	ma. j. s.
H			
Haarbourg	5,300	Bouches de l'Elbe	tous les j.
Haguenau	7,294	Le Bas-Rhin	ma. j. s.
Hall	3,746	La Dyle	tous les j.
Ham	1,746	La Somme	tous les j.
* Hamme	7,238	L'Escaut.	
Hambourg	106,920	Bouches de l'Elbe	tous les j.
Harderwyk	3,755	Yssel-Supérieur	ma. v. d.
Harfleur		Seine Inférieure	tous les j.
Harlem	20,080	Zuyderzée	tous les j.
Harlingen	7,263	Frise	l. me. s.
Haselune	2,485	Ems-Supérieur	l. me. s.
Hasselt	5,824	Meuse Inférieure	l. me. v.
Hattem	2,197	Yssel-Supérieur	l. me. s.
Hâvre (le)	16,000	Seine-Inférieure	tous les j.
Haye (la)	42,150	Bouches-de la Meuse	tous les j.
Haye-Descartes (la)		Indre & Loire	ma. j. s.
Hay-Peynel (la)	957	La Manche	l. j. s.
Hazebrouck	6,611	Le Nord	tous les j.
Hedé	685	L'Ille & Vilaine	l. me. s.
Heerenveen	1,629	Frise	l. me. s.
Helder (le)	2,321	Zuyderzée	tous les j.
Hellevoetsluis	1,470	Bouches-de-la-Meuse	tous les j.
Helmont		Bouches-du-Rhin	tous les j.
Hennebon	4,548	Le Morbihan	ma. j. s.
Henrichemont	2,633	Le Cher	ma. j. s.
Herbiers (les)	1,910	La Vendée	ma. j. s.
Hérisson	1,057	L'Allier	ma. j. s.
Herve	2,785	L'Ourte	tous les j.
Hesdin	3,792	Le Pas-de-Calais	tous les j.
Heusden		Bouches-du-Rhin	tous les j.
* Heystopdenberg	5,220	Deux-Nethes.	
Hombourg		Mont-Tonnerre	tous les j.
Honfleur	8,664	Le Calvados	tous les j.
Hoorn	8,193	Zuyderzée	tous les j.
Houdan	1,700	Seine & Oise	l. me. s.
Hoya	2,575	Bouches du Weser	ma. j. d.
Huningue	774	Le Haut-Rhin	l. me. v.
Huy	5,014	L'Ourte	tous les j.
Hyeres	6,528	Le Var	ma. v. d.
I			
Ibbenbuhren	4,565	Ems-Supérieur	l. me. s.
Illiers	2,617	Eure & Loir	me. v. d.
Ingrande		Maine & Loire	ma. j. s.
* Iseghem	6,847	Lys.	
Isigny	1,829	Le Calvados	tous les j.
* Isle (l')	5,155	Vaucluse.	
Isle-Bouchard (l')	1,000	Indre & Loire	me. v. d.
Isle d'Oleron (l')	4,249	Charente inférieure	ma. j. s.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Isle en Dodon (l').	1,100	Haute-Garonne.	me. v. d.
Isle en Jourdain (l').	4,068	Le Gers.	me. v. d.
Isle Jourdain (l').	448	La Vienne.	ma. j. s.
Isle Rousse (l').	. . .	Corse.	ma. v.
Isle (l') sur le Doubs.	685	Le Doubs.	ma. j. d.
Issengeaux.	6,482	Haute-Loire.	ma. j. s.
Issoire.	5,095	Le Puy-de Dôme.	ma. j. s.
Issoudun.	10,265	L'Indre.	me. v. d.
Is-sur-Tille.	1,598	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Ivrée.	7,020	Doire.	ma. j. s.
J			
Jarnac.	1,725	La Charente.	ma. j. s.
Jever.	3,220	Ems-Oriental.	l. mer. s.
Joigny.	5,132	L'Yonne.	l. me. v.
Joinville.	3,160	La Haute-Marne.	ma. j. s.
Joncy.	. . .	Sâone & Loire.	l. me. v.
Jonsac.	2,509	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Josselin.	2,678	Le Morbihan.	l. me. s.
Joyeuse.	1,074	L'Ardèche.	ma. j. s.
Juliers.	2,126	Roer.	tous les j.
* Jumetz.	5,205	Jemmapes.	
Jussey.	3,033	La Haute-Saône.	l. me. v.
K			
Kayserslautern.	2,363	Mont-Tonnerre.	tous les j.
L			
Lagny.	1,836	Seine & Marne.	tous les j.
L'Aigle.	5,947	L'Orne.	l. me. s.
Laignes.	1,559	La Côte d'Or.	ma. j. s.
Lamballe.	3,803	Les Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Lambesc.	4,100	Bouches-du-Rhône.	tous les j.
* Lambezellec.	6,092	Finistère.	
Landau.	5,123	Bas-Rhin.	ma. j. s.
Landernau.	3,577	Finistère.	l. me. s.
Landivisiau.	2,124	Finistère.	l. me. s.
Landrecy.	2,867	Le Nord.	l. me. v. d.
Langeac.	1,975	Haute-Loire.	ma. j. s.
Langeais.	2,233	Indre & Loire.	me. v. d.
Langogne.	2,923	La Lozère.	ma. j. s.
Langon.	3,208	La Gironde.	l. ma. j. s.
Langres.	7,283	Haute-Marne.	l. me. v.
* Languidic.	6,076	Morbihan.	
Lannion.	3,132	Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Lans.	. . .	Pô.	ma. j. s.
Lans-le-Bourg.	874	Mont-Blanc.	tous les j.
Laon.	6,691	L'Aisne.	tous les j.
L'Arbresle.	. . .	Le Rhône.	m. m. j. s. d.
L'Argentière.	1,706	L'Ardèche.	ma. j. s.
Latten.	. . .	Ems-Supérieur.	l. me. s.
Lauenbourg.	2,945	Bouches de l'Elbe.	me. j. s. d.
Launoy.	. . .	Les Ardennes.	tous les j.
Lauterbourg.	1,941	Le Bas-Rhin.	ma. j. s.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Lauzerte.	3,608	Tarn & Garonne	me. v. d.
Lauzun.	1,089	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Laval.	15,167	La Mayenne.	l. me. s.
Lavaur.	6,237	Le Tarn.	me. v. d.
Leɛtoure.	5,453	Le Gers.	ma. j. s.
Leer.	5,426	Ems-Oriental.	l. me. s.
Leerdam.	1,980	Bouches-de-la-Meuse.	tous les j.
Leese.		Bouches du Weser.	me. s.
Lehe.	2,761	Bouches du Weser.	me. s.
Lemps.		Isère.	ma. j. s.
Lengerich	4,559	Ems-Supérieur.	ma. j. s.
Lens.	2,325	Pas-de-Calais.	tous les j.
Lésignan	1,505	L'Aude.	me. v. d.
Lesneven.	2,030	Le Finiſtère.	l. me. s.
Lesparre.	800	La Gironde.	l. j. s.
Leuwarden.	16,504	Frise.	l. me. s.
Levanto.		Apennins	ma. v.
Levroux.		L'Indre.	me. v. d.
Leyde.	30,686	Bouches-de-la-Meuse.	tous les j.
Lezoux.	3,307	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. s.
Lhispothey.		Landes	ma. s.
Liancourt.		Oise.	tous les j.
Libourne.	8,076	La Gironde.	me. v. d.
Liège.	50,000	L'Ourte	tous les j.
Lierre.	9,581	Les Deux-Nèthes.	tous les j.
Lieuray.		L'Eure.	tous les j.
Lieursain.		Seine-&-Marne.	l. me. v.
Lignieres	1,205	Le Cher.	ma. j. s.
Ligny.	2,815	La Meuse.	ma. j. s.
Lihons	1,183	La Somme.	l. me. v.
Lille.	54,756	Le Nord.	tous les j.
Lillebonne.	601	La Seine inférieure.	l. me. s.
Lillers.	4,107	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
* Limbourg.	1,484	Ourte.	
Limoges.	20,255	La Haute-Vienne.	me. v. d.
Limours.	858	Seine & Oise.	ma. j. s.
Limoux.	5,142	L'Aude.	me. v. d.
Linas.	1,520	Seine & Oise.	tous les j.
Lingen.	4,540	Ems Supérieur.	l. me. s.
Lion-d'Angers (le).	1,724	Maine & Loire.	ma. j. s.
Lions-la-Foreſt.	1,828	L'Eure	l. me. v.
Lisieux.	10,171	Le Calvados.	tous les j.
* Lisle.	5,230	Tarn.	
Livourne.		Méditerranée.	tous les j.
Livry.		Seine & Oise.	tous les j.
Lizy.	1,200	Seine & Marne.	tous les j.
Loano.		Montenotte.	ma. j. s.
Loches	4,342	Indre & Loire.	me. v. d.
Lodève.	7,449	L'Hérault.	ma. j. s.
Loech.		Simplon.	ma. j. s.
Loenen	607	Zuyderzée.	ma. v. d.
Lokeren.	11,941	L'Escaut.	tous les j.
Lombez.	1,443	Le Gers.	me. v. d.
Lominé.	9,429	Le Morbihan.	ma. j. s.
Longny.	1,917	L'orne	l. me. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Longuion	1,590	La Moselle.	l. me. v.
Longwy	2,129	La Moselle.	l. me. v.
Lonjumeau.	1,434	Seine & Oise.	tous les j.
Lons-le-Saunier	6,041	Le Jura.	ma. j. s. d.
* Lorgues.	4,923	Le Var.	
L'Orient.	17,837	Le Morbihan.	ma. j. s.
Loriol.	2,392	La Drôme.	tous les j.
Lorme.	2,416	La Nièvre.	l. me. v.
Lorris.	1,526	Le Loiret.	ma. j. s.
Loudeac.	6,096	Côtes du Nord.	l. me. s.
Loudun.	5,150	La Vienne.	me. v. d.
Louhans.	2,849	Saône & Loire.	l. me. v.
Lourdes.	2,741	Hautes-Pyrenées.	me. v. d.
Louvain.	25,000	La Dyle.	tous les j.
Louviers.	6,819	L'Eure.	tous les j.
Louvres.		Seine & Oise.	tous les j.
* Lozolo.	6,190	Sésia.	
Lubbecke.	6,531	Ems Supérieur	l. mer. s.
Lubeck.	25,526	Bouches de l'Elbe.	tous les j.
Luc (le).		Le Var.	l. me. s.
Lucenay.		Saône & Loire.	l. me. v.
Lucignano.		L'Arno.	ma. v. d.
Luçon	2,630.	La Vendée.	ma. j. s.
Lucy-le-Bois	830	L'Yonne.	l. me. v.
Lude (le).	3,018	La Sarthe	ma. j. s.
Lunebourg.	10,039	Bouches de l'Elbe.	tous les j.
Lunel.	4,200	L'Hérault.	m. m. j. v. s. d.
Lunéville	10,436	La Meurthe.	ma. j. s.
Lure.	1,928	Haute-Saône.	l. me. v.
Lusignan.	2,390	La Vienne.	l. ma. j. s.
Luxembourg.	9,002	Les Forêts.	l. me. v. d.
Luxeuil.	3,080	La Haute Saône.	l. me. v.
Luzarches.	1,800	Seine & Oise.	tous les j.
Luzy.	1,607	La Nièvre.	l. me. v.
Lyon.	115,128	Rhône.	tous les j.
M.			
Maasluis.	4,369	Bouches-de-la-Meuse.	tous les j.
Machecoul.	1,899	La Loire Inférieure.	ma. j. s.
Mâcon.	10,807	Saône et Loire.	l. me. v.
Maestricht.	17,963	Meuse Inférieure.	tous les j.
Magistere (la).		Tarn et Garonne.	ma. j. s.
Magny.	1,402	Seine & Oise.	tous les j.
Maintenon.	1,605	Eure & Loir.	tous les j.
Maison-blanche (la)		Saône & Loire.	l. me. v.
Maison-neuve (la)		La Côte d'Or.	l. me. v.
Malesherbes.	945	Le Loiret.	ma. j. s.
Malines.	16,072	Les Deux-Nèthes.	tous les j.
Mamers.	5,382	La Sarthe.	l. me. s.
Manosque.	5,360	Basses-Alpes.	l. me. v.
Mans (le).	18,081	La Sarthe.	l. m. m. j. s.
Mansle.	1,231	La Charente	l. ma. j. s.
Mantes-sur-Seine.	4,500	Seine & Oise.	tous les j.
Murans	4,682	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Marche.	1,257	Sambre & Meuse.	ma. v. d.
Marche (la).	1,554	Les Vosges.	l. me. v.
Marchiennes.	2,309	Le Nord.	l. me. v.
Marcigny-sur-Loire.		Saône et Loire.	l. me. v.
Marckolsheim.	1,453	Le Bas-Rhin	l. me. v.
* Marcillat.	6,649	Puy-de-Dôme.	
Marennes.	4,633	La Charente Inférieure.	ma. j. s.
Mareuil.	755	La Dordogne.	l. j. s.
Mariembourg.		Les Ardennes.	l. me. v.
Maringue.	3,800	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. s
Marle.	1,616	L'Aisne.	l. me v.
Marmande.	6,043	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Marnay.		La Haute-Saône.	ma. j. d.
Marquise.		Pas-de-Calais.	tous les j.
Marseille.	96,413	Bouches-du-Rhône.	tous les j.
Martel.	2,711	Le Lot.	me. v. d.
Martigny.		Simplon.	ma. j. s.
Martigues (les).	6,869	Bouches-du-Rhône.	ma. j. s.
Martres.		Haute-Garonne.	me. v. d.
Marvejols.	3,611	La Lozère.	ma. j. s.
* Massat.	7,073	L'Ariège.	
Mas-d'Azil (le).	2,482	L'Ariège.	me. v. d.
Maseyck.	2,505	Meuse-Inférieure.	tous les j.
Massiac.	2,572	Le Cantal.	ma. j. s.
* Matour.	2,062	Saône et Loire.	
Maubert - Fontaine		Les Ardennes.	ma. j. s.
Maubeuge.	4,626	Le Nord.	l. ma. m. j. v. s.
Mauléon	1,010	Basses-Pyrénées.	ma. j. s.
Maule-sur-Mandre.		Seine & Oise.	ma. j. d.
Mauriac.	2,572	Le Cantal.	ma. j. s.
Maurs.	2,045	Le Cantal.	me. v. d.
Mauzé.	1,600	Les Deux-Sèvres.	l ma. j. s.
May.		Seine & Marne.	tous les j.
Mayence.	22,325	Mont Tonnerre	tous les j.
Mayenne.	9,095	La Mayenne	l. me. s.
Mazamet.	5,474	Le Tarn.	me. v. d.
Meaux.	6,648	Seine & Marne.	tous les j.
Medenblick.	2,298	Zuyderzée.	tous les j.
Mehun-sur-Yevre.	1,267	Le Cher.	me. v. d.
* Meissenheim.	1,890	Sarre.	
Mêle (le)	644	L'Orne.	l. me. s.
Melle.	1,741	Les Deux Sèvres.	ma. j. s.
Melle.	6,255	Ems-Supérieur.	me. v. d.
Melun.	6,111	Seine & Marne.	tous les j.
Menars-le-Château		Loir & Cher.	tous les j.
Mende.	5,074	La Lozère.	ma. j. s.
Menin.	4,911	La Lys.	tous les j.
Mens.	1,883	L'Isère.	ma. j. s.
Menton.	3,289	Alpes Maritimes.	l. me. s.
Meppel.	4,090	Ems-Occidental.	l. me. s.
Meppen.	6,357	Ems-Supérieur.	l. me. s.
Mer.	4,300	Loir & Cher.	tous les j.
Méru.	1,800	L'Oise.	l. me. v.
Meruevs.	2,890	La Lozère.	ma. j. s.
Merville.	5,301	Le Nord.	l. me. v.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Mery-fur-Seine. . . .	1,164	L'Aube.	l. me. s.
Metz.	41,035	La Mofelle..	tous les j.
Meulan..	2,100	Seine & Oife. . . .	tous les j.
* Meulebeke..	6,660	Lys.	
Meun-fur-Loire . . .	4,418	Le Loiret.	tous les j.
Meurs.	2,111	Roer.	me. v. d.
Meximieux.	1,691	L'Ain.	tous les j.
Mèze.	2,800	L'Hérault.	ma. j. s.
Mezières.	3,310	Les Ardennes. . . .	tous les j.
Middelbourg.		Bouches-de-l'Escaut. .	tous les j.
Mielan	1,403	Le Gers	me. v. d.
Milhaud.	6,077	L'Aveyron.	ma. j. s.
Milly.	1,905	Seine & Oife. . . .	ma. j. s.
Minden.	6,915	Ems-Supérieur. . . .	l. me. s.
Mirambeau.	2,170	La Charente Inférieure.	ma. j. s.
Mirande.*	1,558	Le Gers.	me. v. d.
Mirebeau.	1,100	La Côte d'Or. . . .	ma. j. s.
Mirebeau.	2,021	La Vienne.	ma. j. s.
Mirecourt.	5,084	Les Vofges.	ma. j. s.
Mirepoix.	2,819	L'Ariége.	me. v. d.
Modane.	925	Mont-Blanc.	tous les j.
Modigliana.		Arno.	ma. v.
Moirans.		L'Ifère.	tous les j.
Moiffac.	10,035	Tarn et Garonne. . .	ma. j. s.
Moisselles.		Seine-et-Oise.	tous les j.
Moellen.	3,513	Bouches de l'Elbe. . .	l. me. s.
Molsheim.	2,534	Le Bas-Rhin. . . .	l. me. s.
Monaco.	1,130	Alpes Maritimes. . .	l. me. s.
* Moncalieri.	7,300	Pô.	
Moncontour.	1,685	Les Côtes du Nord. . .	l. me. s.
Moncornet.	1,250	L'Aifne.	l. me. v.
Mondovi	21,557	Stura.	ma. j. s.
* Monein.	5,159	Basses—Pyrénées.	
Monflanquin.	5,038	Lot & Garonne. . . .	ma. j. s.
Moniftrol.	3,993	La Haute-Loire. . . .	ma. j. s.
Monnikendam. . . .	2,094	Zuyderzée.	tous les j.
Monpasier	1,028	La Dordogne.	me. v. d.
Mons	18,291	Jemmapes.	tous les j.
Monségur	1,440	Gironde.	ma. j. s.
Montagnac.	3,100	L'Hérault.	ma. j. s.
Montaigu.	1,011	La Vendée.	ma. j. s.
Montaigut	1,460	Le Puy-de-Dôme. . .	ma. j. s.
Montargis.	6,394	Le Loiret. . . .	m.m.j.s.d.
Montauban.	21,950	L'Ille & Vilaine. . .	l. me. s.
Montauban.	2,781	Tarn & Garonne. . .	me. v. d.
Montbart.	2,118	La Côte d'Or. . . .	l. me. v.
Monthazon.	950	Indre & Loire. . . .	l. ma. j. s.
Montbelliard.	3,693	Le Haut-Rhin. . . .	l. me. v.
Montbrifon.	4,703	La Loire.	ma. j. s.
Montcenis.	1,068	Saône & Loire.. . . .	l. me. v.
Mont-Cénis (l'hospice du). . .		Pô.	tous les j.
Mont-Chauve.		Marengo.	ma. j. s.
Mont-de-Marfan. . . .	2,866	Les Landes.	l. ma. j. s.
Montdidier.	4,117	La Somme.	tous les j.
Mondoubleau.	1,749	Loir & Cher.	me. v. d.

Bureaux

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Montebourg.	2,391	La Manche.	tous les j.
Montech.	2,600	Tarn & Garonne. . .	me. v. d.
Montelimart.	6,320	La Drôme.	tous les j.
Montendre	852	Charente - Inférieure. .	ma. j. s.
Monte-Pulciano.		Ombrone.	me. s.
Montereau.	3,435	Seine & Marne. . . .	l.m.m j.v.s.
Montet-aux-Moines (le).	450	L'Allier.	ma. j. s.
Montfort-Lamaury. . . .	2,400	Seine & Oise. . . .	l. me. s.
Montfort-sur-Meu. . .	1,115	L'Ille & Vilaine. . .	l. me. s.
Montierender.	1,478	La Haute - Marne. . .	ma. j. s.
Montignac.	3,000	La Dordogne. . . .	me. v. d.
Montigny-Source-Meuse.	1,061	La Haute - Marne. . .	l. me. v.
Montivilliers. . . .	4,000	La Seine - Inférieure. .	tous les j.
Mont Lieu.	650	Charente-Inférieure. .	l. ma. j. s.
Mont-Lion.		Les Hautes - Alpes. . .	l. me. v.
Mont Louis.	418	Les Pyrénées Orientales.	me. v. d.
Mont-Luçon.	5,684	L'Allier.	ma. j. s.
Mont-Luel.	3,651	L'Ain.	tous les j.
Montmarault	890	L'Allier.	ma. j. s.
Montmédy.	1,889	La Meuse.	ma. j. d.
Montmeillant.	1,165	Mont - Blanc.	tous les j.
Montmerle.		L'Ain.	l. me. v.
Montmirail.	2,098	La Marne.	ma. j. s.
Montmorillon.	3,036	La Vienne.	ma. j. s.
Montoire.	2,260	Loir & Cher.	me. v. d.
Montpellier.	32,723	L'Hérault.	m.m.j.v.s.d.
Montpont.	1,500	La Dordogne. . . .	me. v. d.
Montrejeau.	2,515	Haute-Garonne. . . .	me. v. d.
Montreuil l'Argile.		L'Eure.	ma. j. d.
Montreuil-sur-Mer. . .	3,534	Pas-de-Calais. . . .	tous les j.
Montrichard.	1,814	Loir & Cher	ma. j. s.
Montsalvy		Le Cantal.	me. v. d.
Moret.	1,650	Seine & Marne. . . .	ma. j. s.
* Moretta.	5,200	Stura.	
Morez.	1,218	Le Jura.	ma. j. s. d.
Morlaix.	9,351	Le Finistère.	l. me. s.
Mormans.	995	Seine & Marne. . . .	tous les j.
Mortagne.	5,720	L'Orne.	l. me. s.
Mortagne.	633	La Vendée.	ma. j. s.
Mortain.	2,650	La Manche.	ma. v. d.
Morteau.	1,384	Le Doubs.	ma. j. s.
Morterolle.		La Haute-Vienne. . .	me. v. d.
Mortrée.	975	L'Orne.	l. me. s.
Mothe Saint-Heraye (la).	2,515	Deux Sèvres.	ma. j. s.
Motte-Achard (la)		La Vendée.	ma. j. s.
Moulins.	13,509	L'Allier.	m.m.j.s.d.
Moulins en-Gilbert. . .	2,500	La Nièvre.	ma. j. s.
Moulins-la-Marche . .	878	L'Orne.	l. me. s.
Moutiers.	2,005	Mont-Blanc.	ma. j. s.
Mouzon.	2,143	Les Ardennes. . . .	ma. j. d.
Moyenvic.		La Meurthe.	l. me v. d.
Mucidan.	1,176	La Dordogne. . . .	me v. d.
Mulhausen.	9,353	Le Haut-Rhin. . . .	l. me v.
Munster.		La Lippe.	tous les j.
Murat.	2,557	Cantal	ma. j. s.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Mur-de-Barez.	981	L'Aveyron.	ma. j. s.
Mure. (la).	1,686	Isère.	tous les j.
Muret.	3,141	Haute-Garonne. . . .	me. v. d.
Mussy-sur-Seine. . . .	1,691	L'Aube.	ma. j. s. d.
Muzillac.	3,605	Le Morbihan. . . .	ma. j. s.
N.			
Naarden.	2,181	Zuyderzée.	ma. v. d.
Namur.	15,085	Sambre & Meuse. . .	tous les j.
Nancy.	28,227	La Meurthe.	tous les j.
Nangis.	1,999	Seine & Marne. . . .	tous les j.
Nant.	2,271	L'Aveyron.	ma. j. s.
Nanterre.	2,300	Seine.	tous les j.
Nantes.	77,162	Loire-Inférieure. . .	tous les j.
Nanteuil-le-Haudouin .	1,401	Oise.	tous les j.
Nantua.	2,791	L'Ain.	l. me. j. s.
Napoléon.	1,500	Vendée.	ma. j. s.
Napoléon-Ville. . . .	3 090	Morbihan	l. me. s.
Narbonne.	9,086	L'Aude.	me. v. d.
Narni.	. . .	Rome.	ma. j. v. d.
Navarreins.	1,300	Basses-Pyrénées. . .	ma. j. s.
Neauphle-le-Château, .	. . .	Seine & Oise	l. me. s.
Nemours.	3,760	Seine & Marne. . . .	m.m.j.s.d.
Nerac.	5,587	Lot & Garonne. . . .	ma. j. s.
Nesle.	1,658	La Somme.	tous les j.
Neuenbourg.	. . .	Bouches du Weser. . .	ma. v. d.
Neuf-Bourg (le). . .	1,980	Eure.	l. me. v.
Neuf-Brissac, ...	1,682	Haut Rhin.	l. me. v.
Neuf-Château.	2,700	Vosges.	l. me. v
Neuf-Châtel.	2,838	Seine-Inférieure. . .	tous les j.
Neuenhaus.	3,433	Lippe.	l. me. s.
Neuilly-sur-Seine. . .	1,500	Seine.	tous les j.
Neuilly S. Front. . . .	1,807	L'Aisne.	l. me. v.
Neuss	4,423	Roer.	tous les j.
Neustadt	2,775	Mont-Tonnerre. . . .	ma. j. s.
Neuvic.	. . .	Dordogne	me. v. d.
Neuville-aux Bois. . .	1,887	Le Loiret.	ma. j. s.
Neuvy	1,888	Indre et Loire. . . .	ma. j. s.
Neuvy-sur-Loire. . . .	. . .	La Nièvre.	m. m j. s. d.
Nevers.	11,200	La Nièvre.	m.m.j.s.d.
Nice.	18,473	Alpes maritimes. . .	l. me. s.
Nienbourg	3,667	Bouches-du-Weser. . .	ma. j. d.
Nienhyus	. . .	La Lippe.	l. me. s.
Nieuport.	2,983	La Lys.	tous les j.
Nimègue.	. . .	Bouches-du-Rhin. . .	l. me. s.
Nions	2,725	La Drôme.	ma. j. s.
Niort.	15,028	Les Deux-Sevres, . .	l. ma. j. s.
Nismes.	39,594	Le Gard.	m.m.j.v.s.d.
Nivelles.	6,537	La Dyle.	tous les j.
* Nizza.	5.000	Montenotte.	
Noailles.	. . .	Oise.	tous les j.
Noé.	. . .	Haute-Garonne. . .	me v. d.
Nogaro.	1,559	Le Gers.	me. v. d.
Nogent-le-Rotrou. . .	6,515	Eure & Loir.	l. ma. j. s.
Nogent-Roullebois. . .	1,290	Eure & Loir.	l. me. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Nogent-sur-Seine. . . .	3,208	L'Aube.	tous les j.
Nogent-sur-Vernisson.		Le Loiret..	m.m.j.s.d.
Noirmoutier.	5,405	Vendée.	ma. j. s.
Nolay.	2,039	La Côte-d'Or. . . .	ma. j. s.
Nonancourt.	1,145	L'Eure.	l. me. s.
Nonant.		L'Orne.	l. me. s.
Nontron.		La Dordogne. . . .	me. v. d.
Norcia.		Trasimène.	ma. v. d.
Norden..	4,760	Ems-Oriental	l. me. s.
Northorn.		Lippe.	l. me. s.
Novi.		Gênes.	tous les j.
* Noyal.	7,084	Morbihan.	
Noyers.	1,897	L'Yonne.	l. me. v.
Noyon.	5,699	L'Oise.	tous les j.
Nozay.	2,030	Loire-Inférieure. . . .	l. me. s.
Nuaillé.		Charente-Inférieure. .	l. ma. j. s.
Nuits.	2,541	La Côte-d'Or. . . .	ma. j. s.
O			
* Oberstein.	1,355	Sarre.	
* Oisemont.	1,055	Somme.	
Oldenbourg.		Bouches du Weser. . .	ma. v. d.
Oléron, ...	5,515	Basses-Pyrénées. . . .	ma. j. s.
Ollioules.	2,591	Le Var.	tous les j.
Omonville.		La Seine-Inférieure. .	tous les j.
Orange.	7,270	Vaucluse.	tous les j.
Orbec	3,600	Le Calvados.	l. me. v.
Orchies.	2,778	Nord	tous les j.
Orgelet.	1,224	Le Jura.	ma. j. s.
Orgon.	2,401	Bouches-du-Rhône. . .	tous les j
Origny Sainte-Benoîte.		L'Aisne.	l. me. v. d.
Orléans.	41,937	Le Loiret.	tous les j.
* Ormea.	5,227	Stura.	
Ormes (les).		Vienne.	l. ma. j. s.
Ornans.	3,500	Le Doubs.	ma. j. s.
Orthez.	1,417	Basses-Pyrénées. . .	me. v. d.
Orvieto.		Trasimène.	me. s.
Osnabruck.	9,229	Ems-Supérieur. . . .	tous les j.
Ostende.	10,459	La Lys.	tous les j.
Osterholz	2,267	Bouches du Weser. . .	me. s.
Ottersberg.	2,640	Bouches du Weser. . .	tous les j.
Oudenbosch.		Deux-Nèthes.	ma. j. s.
Oulchy-le-Château. .	533	L'Aisne.	tous les j.
Ovelgone.	1,970	Bouches du Weser. . .	ma. v. d.
P			
Pacaudière (la). . . .	1,426	Loire.	m.m.j.s.d.
Pacy-sur-Eure. . . .	1,750	L'Eure.	tous les j.
Paimbeuf.	4,220	La Loire-Inférieure. .	ma. j. s.
Paimpol.	1,679	Les Côtes-du-Nord. .	l. me. s.
Palaiseau.	1,750	Seine & Oise. . . .	tous les j.
Palestrina		Rome.	l. me. s.
Palisse (la).	1,800	Allier.	m.m.j.s.d.
Palluau.		Vendée.	ma. j. s.
Pallud (la).		Vaucluse.	tous les j.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Departs.
Pamiers.	6,174	L'Ariége.	me. v. d
Pappenbourg	2,900	Ems-Supérieur.	l. me. s.
Paray-le-Monial.	2,848	Saône & Loire.	l. me. v.
Paris.	547,756	Seine.	
Parme.	33,168	Taro.	tous les j.
Parthenay.	3,213	Les Deux Sèvres.	ma. j. s.
Pau.	8,465	Basses-Pyrénées.	ma. j. s.
Péage (le).	863	Isère.	tous les
* Penne.	5,054	Lot et Garonne.	
Périers.	2,557	La Manche.	l. j. s.
Périgueux.	5,733	La Dordogne.	me. v. d.
Péronne.	3,665	La Somme.	tous les j.
Perpignan.	10,000	Pyrénées-Orientales.	me. v. d.
Perrecy.	. . .	Saône & Loire.	l. me. v.
Pertuis.	4,000	Vaucluse	ma. j. s.
Pérugia.	. . .	Trasimene.	ma. j. v. d.
* Peruvelz.	5,302	Jemmape.	
Pescia.	. . .	Méditerranée.	ma v.
Peyrac.	902	Le Lot.	me. v. d.
Pezenas.	6,903	L'Hérault.	me. v. d.
Phalsbourg.	2,033	La Meurthe.	tous les j.
Philippeville.	1,202	Les Ardennes.	l. me. v.
Picquigny.	1,208	Somme.	tous les j.
Pierre-Bufficre.	813	La Haute-Vienne.	me. v. d
* Pierrefort.	1,266	Cantal.	
Pierrelatte.	2,536	La Drôme.	tous les j.
Pietra (la).	. . .	Montenotte.	ma. j. s.
Pietra-Santa.	. . .	Méditerranée.	tous les j.
Pignerolle.	10,086	Pô.	ma. j. s.
Piombino.	. . .	. . .	ma. v.
Piperno.	. . .	Rome.	l. me. s.
Pise.	. . .	Méditerranée.	tous les j.
Pistoie.	. . .	Arno.	ma. v. d.
Pithiviers.	3,071	Le Loiret.	ma. j. s.
Plaisance.	29,700	Le Gers.	me. v. d.
Plaisance.	1,260	Taro.	tous les j.
Plancoet.	653	Les Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Plélan.	2,917	L'Ille & Vilaine.	l. me. s
* Pleurtuit.	6,596	Ille et Vilaine.	
Ploermel.	4,512	Le Morbihan.	l. mer. s.
Plombières.	1,009	Les Vosges.	l. me. v.
Podensac.	1,425	Gironde.	l. ma. j. s.
* Poirino.	5,000	Pô.	
Poissy.	2,437	Seine & Oise.	tous les j.
Poitiers.	18,223	La Vienne.	l. ma. j. s.
Poix.	760	La Somme.	tous les j.
Poligny.	5,388	Le Jura.	ma. j. s. d.
Pompidou (le).	. . .	La Lozère.	ma. j. s.
Pons.	4,500	La Charente-Inférieure.	ma j. s.
Pontallier-sur-Saône.	1,270	La Côte-d'Or.	ma. j. s.
Pont-à-Mousson.	6,738	La Meurthe.	tous les j.
Pontarlier.	3,880	Le Doubs.	ma. j. s.
Pont-Audemer.	5,207	L'Eure.	tous les j.
Pontchâteau.	2,572	La Loire-Inférieure.	ma. j. s.
Pont-Croix.	1,355	Le Finistère.	ma j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Pont-d'Ain.	1,089	L'Ain.	tous les j.
Pont de Beauvoisin (le)	1,482	L'Isère.	tous les j.
Pont de Larche (le).	1,462	L'Eure.	tous les j.
Pont-de-Lempde.	925	Haute-Loire.	ma. j. s.
Pont-de-Vaux.	2,800	L'Ain.	L. me. v.
Ponte-d'Era.		Méditerranée.	tous les j.
Pont-en-Royans.		Isère.	L. me. v.
Ponthierry.		Seine & Marne.	m.m.j. s.d.
Pont-l'Evêque.	2,500	Le Calvados.	tous les j.
Pontoise.	5,174	Seine & Oise.	tous les j.
Pontorson.	1,320	La Manche.	ma. v. d.
Pontremoli.		Apennins.	ma. v.
Pontrieux.	1,276	Les Côtes-du-Nord.	L. me. s.
Pont Saint-Esprit. (le)	4,045	Gard.	m.m.j v.s.d.
Pont-Sainte-Maxence	2,560	Oise.	tous les j.
Pont-sur-Seine.		L'Aube.	tous les j.
Pont-sur-Yonne.	1,442	L'Yonne.	L. me. v.
* Poperingue.	7,967	Lys.	
Porentrui	2,032	Le Haut-Rhin.	L. me. v.
Pornic.	806	La Loire-Inférieure.	ma. j. s.
Port de la Liberté (le).	2,630	Morbihan.	ma. j. s.
Port-Maurice.		Montenotte.	ma. j. s.
Porto-Ferraio.		Méditerranée.	ma. v.
Port Sur-Saône.	1,914	Haute-Saône.	l. me. v.
Port Sainte-Marie.	2,805	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Pouilly.	2,648	La Nièvre.	m.m.j.s d.
Pouzauge.	220	Vendée.	ma. j. s.
Prades.	2,332	Pyrénées Orientales.	me. v. d.
Prato.		Arno.	ma. v. L.
Preuilly.	1,680	Indre & Loire.	me. v. d.
Prez-en-pail.	2,669	La Mayenne.	L. me. s.
Privas.	2,923	L'Ardèche.	tous les j.
Provins.	5,500	Seine & Marne.	tous les j.
Prum.		Sarre.	L. me. v.
Puget Theniers (le)	914	Alpes Maritimes.	L. me. s.
Purmerend.	2,562	Zuyderzée.	tous les j.
Puttelange.	1,816	La Moselle.	ma. j. d.
Puy en Velay. (le).	12,069	Haute-Loire.	m.r. j. s.
Puy-Laurens.	5,648	Le Tarn.	me. v. d.
Q			
Quackenbruck.	4,731	Ems-Supérieur.	ma. j. d.
Quérasc.		Stura.	ma. j. s
Quesnoy (le)	4,002	Nord.	tous les j.
Queue (la),		Seine & Oise.	l. me. s.
Quiers.		Pô.	ma. j. s.
Quilan.	1,568	L'Aude.	me. v. d.
Quimper.	6,651	Le Finistère.	ma. j. s.
Quimperlé.	5,617	Le Finistère.	ma. j. s.
Quingey.	1,079	Le Doubs.	ma. v. d.
Quintin	3,976	Les Côtes du Nord.	L. me. s.
R			
Rabasteins.	6,076	Le Tarn.	me. v. d.
* Raconis.	10,536	Stura.	

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Departs.*
Radicofani.		Ombrone.	l. me. s.
Rahden.	6,518	Ems-Supérieur.	ma. j. s.
Rambervillers.	4,926	Les Vosges.	ma. j. s.
Rambouillet.	2,588	Seine & Oise.	tous les j.
Raon-l'Etape.	2,528	Les Vosges.	ma. j. s.
Ratzebourg.	4,426	Bouches de l'Elbe	l. me. s.
* Rebais.	1,256	Seine & Marne.	ma. j. d.
Recco.		Gênes.	tous les j.
Redon.	3,783	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Rees.		Lippe	l. me. s.
Regmalard,	1,702	L'Orne.	l. me. s.
Remiremont,	3,950	Vosges.	ma. j. s.
* Renaix.	9,499	Escaut.	
Rennes,	25,904	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Réole (la).	3,808	La Gironde.	ma. j. s.
Rethel,	4,862	Les Ardennes.	tous les j.
Rethem	1,966	Bouches-du-Weser.	l. me. s.
Revel,		Haute-Garonne.	me. v. d.
* Revelo.	5,001	Stura.	
Rheims.	30,225	La Marne	tous les j.
Rheine.		Lippe.	l. me. s.
Rhinberg.	1,706	La Roër.	me. v. d.
Ribay (le).	1,022	Mayenne.	l. me. s.
Ribecourt		L'Oise.	tous les j.
Riberac,	2,985	La Dordogne.	me. v. d.
Riceys (les).		L'Aube.	ma. j. s. d.
Richelieu,	3,600	Indre & Loire.	me. v. d.
Rieti.		Rome.	ma. j. d.
Rieux,		Haute-Garonne.	me. v d.
Riez,	2,784	Les Basses-Alpes.	l. me. v.
Rignac.	851	Aveyron.	me. v. d.
Riom.	13,328	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. s.
Rioz.	578	Haute-Saône.	l. me. v.
Ris.		Seine & Oise.	m. m. j. s. d.
Ritzebuttel.	3,757	Bouches de l'Elbe.	l. me. s.
Rive-de-Gier,	4,263	La Loire.	tous les j.
Rives,	1,530	L'Isère.	tous les j.
* Rivoli.	5,070	Pô.	
Roanne.	6,992	Loire.	m. m. j. s d.
Rocca-San-Cassiano.		Arno.	ma. v.
Roche-Bernard (la).	6,272	Le Morbihan	ma. j. s.
Rochechouart,	1,440	Haute-Vienne.	me. v. d.
Rochefort.	15,000	La Charente Inférieure.	l. ma. j. s.
Rochefort.		Morbihan.	ma. j. s.
Rochefoucault, (la).	2,586	Charente.	me. v. d.
Rochelle (la).	17,512	La Charente Inférieure.	l. ma. j. s.
Rocroy,	2,875	Les Ardennes.	tous les j.
Rodez.	6,233	L'Aveyron.	me. v. d.
Rogliano		La Corse.	ma. v.
Romans,	6,473	La Drôme.	l. m. m. j. v. s.
Rome.		Rome.	tous les j.
Romorantin,	6,105	Loir & Cher.	me. v. d.
Ronciglione.		Rome.	l. me. s.
Roquefort.	1,770	Les Landes.	l. ma. j. s.
Roquemaure.	3,182	Le Gard.	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Roquevaire,	3,182	Bouches-du-Rhône.	ma. j. s.
Rosendaal.		Deux-Nèthes.	l. me. s.
Rosiers (les).		Maine & Loire.	me. v. d.
Rosny-sur-Seine.		Seine-et-Oise.	tous les j.
Rosoy,	1,507	Seine & Marne.	l. me. v. s.
Rosoy sur Serre.		L'Aisne.	l. mer. v.
Rosporden,	560	Le Finistère.	ma. j. s.
Rosternen.	981	Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Rotenbourg.	2,356	Bouches du Weser.	tous les j.
Rotterdam.	53,866	Bouches-de-la-Meuse.	tous les j.
* Roubaix.	8,091	Nord.	
Rouen.	87,000	Seine Inférieure,	tous les j.
Rouffac,	3,292	Le Haut-Rhin.	l. me. v.
Rouillac.		Charente.	ma. j. s.
* Roulers.	8,063	Lys.	
Rouvray.		La Côte d'Or.	l. me. v.
Royan.		Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Roye.	3,086	La Somme.	tous les j.
Rue.	1,346	La Somme.	tous les j.
Ruffec.	2,110	La Charente.	l. ma. j. s.
Rugles.	1,631	L'Eure.	l. mer. s.
* Rumbecke.	5,525	Lys.	
Rumilly.	2,757	Le Mont-Blanc.	l. mer. v.
Ruremonde.	3,788	La Meuse-Inférieure.	tous les j.
* Ruysselède.	5,281	Lys.	
S.			
Sablé.	3,066	La Sarthe.	ma. j. s.
Sables-d'Olonne (les).	5,168	La Vendée.	ma. j. s.
Saillans.	1,490	La Drôme.	ma. j. s
Saint-Afrique.	3,578	L'Aveyron.	ma. j. s.
Saint-Aignan.	2,494	Loir & Cher.	ma. j. s.
Saint-Amand,	5,106	Le Cher.	ma. j. s.
Saint-Amand.	8,039	Le Nord.	tous les j.
Saint-Ambroix.	2,950	Le Gard.	ma. j. s.
Saint-Amour.	2,700	Le Jura.	ma. j. s.
Saint-André-Cubsac.	5,279	Gironde.	l. ma. j. s.
Saint-Antonin.	5,396	Tarn & Garonne.	me. v. d.
Saint-Aubain du Cormier.	1,102	Ille & Vilaine.	l. mer. s.
Saint-Avold.	2,851	La Moselle.	tous les j.
Saint-Béat.	1,056	Haute-Garonne.	me. v. d.
Saint-Benoît du Sault.	1,081	L'Indre.	me. v. d.
Saint-Bonnet de Joux.	1,321	Saône & Loire.	l. me. v.
Saint-Brieuc.	8,090	Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Saint-Bris.		L'Yonne.	l. mer. v.
Saint-Calais.	3,630	La Sarthe.	ma. j. s.
Saint-Céré.	3,798	Le Lot.	me. v. d.
Saint-Chamond.	4,997	La Loire.	tous les j.
Saint-Chély.	2,013	La Lozère.	ma. j. s.
Saint-Chinian.	2,838	L'Hérault.	me. v. d.
Saint-Clar de Lomagne.	1,290	Le Gers.	ma. j. s.
Saint-Claud.	2,008	La Charente.	ma. j. s.
Saint-Claude	3,579	Le Jura.	ma. j. s.
Saint-Denis.	4,425	Seine.	tous les j.
Saint-Dié sur Loir.		Loir & Cher.	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens*	*Départs.*
Saint-Diey	5,346	Les Vosges. . . .	ma. j. s.
Saint-Dizier.	5,824	La Haute-Marne. . .	ma. j. s.
Saint-Etienne. . . .	16,259	La Loire	tous les j.
Saintes	10,050	Charente-Inférieure. .	ma. j. s.
Saint-Fargeau. . . .	2,095	L'Yonne.	ma. j. s.
Saint-Florent.		La Corse.	ma. v.
Saint-Florentin. . . .	3 010	L'Yonne.	l. mer. v.
Saint-Flour.	5,312	Le Cantal.	ma. j. s.
Sainte-Foy.	2,830	Gironde.	me. v. d.
Saint-Fulgent. . . .	1,160	La Vendée.	ma. j. s.
Saint-Gaudens. . . .	4,155	Haute-Garonne. . . .	me. v. d.
Saint-Geniez.	3,333	L'Aveyron.	ma. j. s.
Saint Génis.	862	Charente-Infér. . . .	ma. j. s.
Saint-Georges sur Loire.	2,320	Maine & Loire. . . .	tous les j.
Saint-Gerand-le-Puy.		L'Allier.	m.m.j.s.d.
Saint-Germain-en-Laye.	8,954	Seine & Oise. . . .	tous les j.
Saint-Gilles.	5,047	Le Gard.	ma. j. s.
Saint-Gilles-sur-Vic. .	780	La Vendée.	ma. j. s.
Saint-Girons.	2,504	L'Ariége.	me. v. d.
Sainte-Hermiand . . .	406	La Vendée.	ma. j. s.
Saint-Hilaire du Harcouet.	1,957	La Manche.	ma. v. d.
Saint-Hipolyte. . . .	5,052	Le Gard.	ma. j. s.
St.-Hipolyte sur le Doubs. . . .		Le Doubs.	ma. j. d.
Saint-Imier.		Le Haut-Rhin. . . .	l. me. v.
Saint-James.	2,522	La Manche.	ma. v. d.
St.-Jean d'Angely. . .	5,400	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Saint-Jean-de-Losne		Côte-d'Or.	ma. j. s.
St.-Jean-de-Luz. . . .	2,253	Basses-Pyrenées. . . .	l. ma. j. s.
St.-Jean-de-Maurienne.	2,258	Mont-Blanc.	tous les j.
Saint-Jean-du-Gard. . .	3,203	Le Gard.	ma. j. s.
Saint-Jean Pied de Port.	1,286	Basses-Pyrénées . . .	me. v. d.
Saint-Junien, ...	5,934	La Haute-Vienne. . .	me. v. d.
Saint-Just, ...	823	L'Oise.	tous les j.
Saint-Laurent.	549	Gironde.	l. j. s.
Saint-Léonard, ...	4,815	La Haute-Vienne. . .	ma. j. s.
Sainte-Livrade.	2,639	Lot & Garonne. . .	ma. j. s.
Saint-Lô	6,987	La Manche.	tous les j.
Saint-Lis, ...	1,140	La Haute-Garonne. .	me. v. d.
Saint-Macaire, ...	1,483	Gironde.	ma. j. s.
Saint-Maixent, ...	8,980	Les Deux-Sèvres. . .	l. ma. j. s.
Saint-Malo.	9,147	Ille & Vilaine. . . .	l. mer. s.
Saint-Marcellin, . . .	3,047	L'Isère.	l. me. v.
Sainte-Marie-aux-Mines.	6,158	Haut-Rhin.	ma. j. s.
Saint-Martin de Ré,	2,723	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Saint-Martin-d'Estreaux, . . .		La Loire.	m.m.j.s.d.
Saint-Martin-Valmeroux, . . .		Le Cantal.	ma. j. s.
Saint-Martory, ...	988	La Haute-Garonne. .	me. v. d.
Sainte-Maure.	2,271	Indre & Loire. . . .	l. ma. j. s.
Saint-Maurice.		L'Orne.	l. mer. s.
Saint-Maurice, ...		Simplon.	ma. j. s.
Saint-Maximin. . . .	3,980	Le Var.	l. me. s.
Sainte-Ménehould. . .	3,394	La Marne.	tous les j.
Sainte-Mere Eglise. . .	1,425	La Manche.	tous les j.
Saint-Mihiel	5,541	La Meuse.	tous les j.
Saint-Nicolas. . . .	10,980	L'Escaut.	tous les j.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Dép.*
Saint-Nicolas du Port.	2,700	La Meurthe.	ma. j. s.
Saint-Nicolas de la Grave	2,500	Tarn & Garonne.	ma. j. s.
Saint-Omer,	20,.09	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Saint-Oyen.		Saône et Loire.	l. mer. v.
Saint-Palais.	1,000	Basses-Pyrénées.	me. v. d.
Saint-Paul.		Pyrénees-Orientales.	me. v. d.
Saint-Peray,	1,652	L'Ardèche.	tous les j.
S. Pierre-d'Albigni.	2,714	Mont-Blanc.	ma. j. s.
Saint-Pierre le Moutier.	1,966	La Nièvre.	m.m.j.s.d.
Saint-Pol.	2,949	Pas de Calais.	tous les j.
Saint-Pol de Léon.	5,385	Le Finistère.	l. mer. s.
Saint-Pons,	4,566	L'Hérault.	me. v. d.
Saint-Pourçain,	3,595	L'Allier.	ma. j. s.
Saint-Quentin,	10,477	L'Aisne.	tous les j.
San-Quirico.		L'Ombrone	l. me. s.
Saint-Rambert.	2,596	L'Ain.	ma. v. d.
San-Remo		Alpes Maritimes.	l. me. s.
Saint-Remi,	5,055	Bouches-du-Rhône.	l.m.m.j.v.s.
Saint-Romain,	1,200	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Saint-Saën,	2,520	La Seine-Inférieure.	tous les j.
* Saint-Salvador.	5,146	Marengo.	
Saint-Savin,	848	La Vienne.	me. v. d.
Saint-Savinien du Port.	2,878	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Saint-Seine,	753	La Côte-d'Or.	ma. j. s. d.
Saint-Sernin.	1,214	L'Aveyron.	me. v. d.
Saint-Servan.	8,836	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Saint-Sever,	5,844	Les Landes.	ma. j. s.
Saint-Symphorien de Lay.	2,255	La Loire.	m.m.j.s d.
Saint-Symphorien d'Ozon.	1,292	Isère.	tous les j.
Saint-Trone.	5,801	La Meuse-Inférieure.	tous les j.
Saint Tropez,	3,156	Var.	l. me. s.
Saint-Vaast de la Hougue.		La Manche.	ma. j. s.
Saint-Vallery en Caux.	5,017	La Seine-Inférieure.	l. me. s.
Saint-Vallery-sur-Somme.	3,141	La Somme.	tous les j.
Saint-Valier,	1,736	La Drôme.	tous les j.
Saint-Venant,		Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Saint-Vist.		Le Doubs.	ma. j. s. d.
Saint-Yrieix	5,012	La Haute-Vienne.	me. v. d.
Salbris,	1,260	Loir & Cher.	me. v. d.
Salins,	8,125	Le Jura.	ma. v. d.
Sallanches.		Léman	ma. j. s.
* Sallies.	6,205	Basses-Pyrénées.	
Salon,	5,100	Bouches-du-Rhône.	ma. j. s.
Saluces.	10,150	Stura.	ma. j. s
Samer,	1,608	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Sancerre,	2,511	Le Cher.	ma. j. s.
Sancoins,	1,400	Le Cher.	ma. j. s.
* San-Peyre.	5,000	Stura.	
Sap (le).		L'Orne.	ma. j. d.
Sarlat,	5,924	La Dordogne.	me. v. d.
* Sarralbe.	3,973	Moselle.	
Sarrebourg,	1,454	La Meurthe.	tous les j.
Sarrebruck.	5,191	Sarre	tous les j.
Sarreguemines.	3,167	La Moselle.	ma. j. d.
Sarrelouis.	4,381	La Moselle.	l. me. v.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Departs.*
Sarreunion	2,791	Le Bas-Rhin.	l. me. v.
Sarrenne.		Corse.	ma. v.
Sarzanne.		Apennins	tous les j.
* Sarzeau.	5,380	Morbihan.	
Saujon,	2,000	La Charente-Inferieure.	ma. j. s.
Saulieu,	2,887	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Saumur,	9,636	Maine & Loire.	me. v. d.
Sauves.	2,960	Le Gard.	ma. j. s.
Sauzé,	1,295	Les Deux Sèvres.	ma. j. s.
Savenay.	1,814	La Loire-Inférieure.	ma. j. s.
Saverdun.	2,819	L'Ariège.	me. v. d.
Saverne,	3,980	Le Bas Rhin.	tous les j.
Savigliano.		Stura.	ma. j. s.
Savone.		Montenotte	ma. j. s.
Scellières.		Jura.	ma. j. s. d.
Scheleftat.	7,464	Le Bas-Rhin.	l. me. v.
Schiedam.	9,157	Bouches de-la-Meuse.	tous les j.
Schoonhoven.	2,403	Zuyderzée.	tous les j.
Sedan,	10,634	Les Ardennes.	tous les j.
Séez,	5,471	L'Orne.	l. me. s.
Segré.	558	Maine & Loire.	ma. j. s.
Selongey,	1,878	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Sémur,	4,295	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Sennecey,	2,345	Saône & Loire.	l. me. v.
Senlis,	4,312	L'Oise.	tous les j.
Sens,	8,575	L'Yonne.	l. me. v.
Serres,	1,219	Les Hautes-Alpes.	l. me. v.
Seure.	2,777	La Côte d'Or.	ma j. s.
Severac le Château,	2,113	L'Aveyron.	ma. j. s.
Sévres.	2,643	Seine-&-Oise.	tous les j.
Seyne,	2,557	Les Basses-Alpes.	l. me. v.
Seyssel.	2,261	L'Ain.	ma. v. d.
Sézanne,	4,149	La Marne.	ma. j. s.
Sienne.		Ombrone.	l. me. s
Sijean.	1,822	L'Aude.	me. v. d.
Sillé-le Guillaume.	2,121	La Sarthe.	l. me. s.
Simmern.		Rhin & Moselle.	l. me. v.
Sion.		Simplon.	ma. j. s.
Sisteron,	3,891	Les Basses-Alpes.	l. me. v.
* Sleydinghe.	5,178		
Sneek.		Frise.	l. me. s.
Soignies.	4,445	Jemmapes.	tous les j.
Soissons,	7,229	L'Aisne.	tous les j.
Solre-le-Château.	1,525	Le Nord.	ma. j. s.
*Soltau	3,012	Bouches du Weser.	
Sombernon.	755	La Côte-d'Or.	l. me. v.
* Somerghem.	6,221	Escaut.	
*Sommariva del Bosco.	5,050	Stura.	
Sommieres,	3,367	Le Gard.	ma. j. s.
Songeons,	1,041	L'Oise.	ma. v. d.
Sospello,	2,990	Alpes-Maritimes.	l. me. s.
Souillac,	1,654	Le Lot.	me. v. d.
Souppes.		Seine & Marne.	m.m.j.s. d.
Sourdeval,	3,896	La Manche.	ma. v. d.
Soutéraine. (la).	2,665	La Creuse.	me v. d.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Souvigny	2,625	L'Allier.	ma. j. s.
Spa.		L'Ourte.	tous les j.
Spezzia (la).		Apennins	tous les j.
Spire	3,744	Mont-Tonnerre.	ma. j. s.
Spoletto.		Trasimène.	ma. j. v. d.
Stade.	6,216	Bouches de l'Elbe.	l. me. s.
Steenbergen		Deux-Nèthes.	l. me. s.
Steinfurth		Lippe.	l. me. s.
Stenay	3,599	La Meuse	ma. j. d.
Strasbourg	49,056	Le Bas-Rhin.	tous les j.
Suhlingen.	2,059	Bouches du Weser.	me. v. d.
Surgeres	1,477	La Charente-Inférieure.	l. ma. j. s.
Suze		Pô.	tous les j.
T			
Tain	1,410	La Drôme.	tous les j.
* Tamise.	5,475	Escaut.	
Tannay.	1,260	La Nièvre.	l. me. v.
Tarare	2,170	Le Rhône.	m.m.j.s d.
Taralcon	1,357	L'Ariège.	me. v. d
Tarascon	11,320	Bouches-du-Rhône.	l.m.m.j.v.s.
Tarbes	6,777	Hautes-Pyrénées	me. v. d.
Tartas	3,212	Les Landes	l. ma. j. s.
Taulignan		La Drôme	ma. j. s.
Tauves.	2,288	Le Puy-de-Dôme	ma. j. s.
Tende.		Alpes-Maritimes.	l. me. s.
Terrasson.	2,969	La Dordogne	me. v. d.
Ter-Goes		Bouches de l'Escaut.	l. me. s.
Termonde	5,028	L'escaut	tous les j.
Terni		Trasimène.	ma. j. v. d.
Terracine.		Rome.	l. me. s.
Ter-Veer		Bouches de l'Escaut.	l. mer. s.
Tête de Buch (la)	2,310	Gironde	ma. j. s.
Texel (le).	4,754	Zuyderzée.	tous les j.
Thiel	3,731	Yssel-Supérieur.	l. me. s.
* Thiels.	8,804	Lys.	
Thiers	10,605	Le Puy-de-Dôme	ma. j. s.
Thilliers (les)		Eure.	tous les j.
Thionville	5,413	La Moselle	l. me. v. d.
Thiviers	1,524	La Dordogne	me. v. d.
Tolen		Bouches-de-l'Escaut	l. me. s.
Thonon	3,164	Léman.	ma. j. s.
Thorigny	2,277	La Manche	ma. j. s.
Thouars	2,035	Les Deux-Sèvres	me. v. d.
Thury-Harcourt.		Le Calvados.	l. me. s.
Tilbourg.		Bouches-du-Rhin.	tous les j.
Tillières		Eure	l. me. s.
Tilly sur-Seulles	984	Le Calvados	l. me. s.
Tinchebray.		Orne	l. me. s.
Tirlemont	7,788	La Dyle.	tous les j.
Tivoli.		Rome	l. me. s.
Todi		Trasimène	ma. j. d.
Toissey.	1,442	L'Ain	l. me. v.
Tongres	2,973	Meuse-Inférieure.	tous les j.
Tonnay-Charente	2,300	Charente-Inférieure	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Tonneins.	6,061	Lot & Garonne	ma. j. s.
Tonnerre.	4,261	L'Yonne	l. me. v.
Tortone	8,480	Gênes.	tous les j.
Tôtes.	412	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Touci	1,974	L'Yonne	l. me. v.
Toul.	6,940	La Meurthe	ma. j. s.
Toulon	22,000	Le Var.	tous les j.
Toulon-sur-Aroux.	1,565	Saône & Loire	l. me. v.
Toulouse	50,171	Haute-Garonne	me. v. d.
Touques	. . .	Le Calvados.	ma. j. s.
Tour du Pin (la)	1,589	Isère.	tous les j.
Tournans	1,730	Seine & Marne	tous les j.
Tournay.	21,303	Jemmapes	tous les j.
Tournon	3,300	L'Ardèche	tous les j.
* Tournon.	7,124	Lot et Garonne.	
Tournus	5,149	Saône & Loire	l. me. v.
Tours.	20,240	Indre & Loire	tous les j.
Toury	. . .	Eure & Loire	tous les j.
Touvet (le)	. . .	Isère	ma. j. s.
Trappes	. . .	Seine & Oise.	tous les j.
Trarbach.	506	Rhin-&-Moselle	l. me. v.
Treguier.	2,064	Les Côtes du Nord	l. me. s.
Tremblade (la).	. . .	La Charente-Inférieure	ma. j. s.
Trèves	9,118	Sarre.	l. me. v. d.
Trévoux	2,530	L'Ain	l. me. v.
Trie.	800	Hautes-Pyrénées	me. v. d.
* Trino.	5,405	Sesia.	
Troarn	868	Calvados.	ma. j. s.
Troyes	24,061	L'Aube.	tous les j.
Tulle	9,362	La Corrèze	me. v. d.
Tullins	3,715	L'Isère.	l. me. j. v. s.
Turcoin	11,038	Le Nord	tous les j.
Turin	79,000	Pô.	tous les j.
Turnhoult	8,063	Les Deux Nèthes.	tous les j.
U.			
Ucht.	2,481	Ems-Supérieur.	l. mer. s.
Ussel.	3,036	La Corrèze.	me. v. d.
Utelle.	1,163	Alpes-Maritimes.	l. me. s.
Utrecht.	34,881	Zuyderzée.	tous les j.
Uzerches.	1,808	La Corrèze.	me. v. d.
Uzès.	6,350	Le Gard.	ma. j. s.
V.			
Valançay.	2,299	L'Indre.	me. v. d.
Valence,	7,532	La Drôme.	tous les j.
Valence.	2,301	Marengo.	ma. j. s.
Valence-d'Agen,	. . .	Tarn & Garonne.	ma. j. s.
Valenciennes.	16,918	Le Nord.	tous les j.
* Valenza.	7,022	Lys.	
Valmont.	265	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Valogne,	6,770	La Manche.	tous les j.
Valréas,	3,327	Vaucluse.	ma. j. s.
Vandœuvre,	1,716	L'Aube.	l. me. v.
Vannes,	9,131	Le Morbihan.	l. ma. me. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Vans, (les)	1,514	Ardèche.	ma. j. s.
Varades,	3,016	La Loire-Inférieure.	tous les j.
Varel	3002	Bouches du Weser.	ma. v. d.
Varennes,	1,780	La Meuse.	l. me. v.
Varennes sur Allier	1,578	L'Allier	m. m. j. s. d.
* Varneton.	5,854	Lys.	
Varzy.	2,030	La Nièvre.	l. me. v.
Vassy.	2,170	La Haute-Marne.	ma. j. s.
Vatan.	2,066	L'Indre.	me. v. d.
Vaucouleurs.	2,205	La Meuse.	ma. j. s.
Velletri	. . .	Rome	l. me. s.
Vence.	. . .	Var	l. me. s.
Vendôme,	7,555	Loir & Cher.	tous les j.
Venlo.	4,082	Meuse-Inférieure.	tous les j.
Verberie,	. . .	L'Oise	tous les j.
Verceil,	16,162	Sésia.	tous les j.
Verden	5,062	Bouches du Weser.	l. j. v. d.
Verdun-sur-Meuse,	9,136	La Meuse.	tous les j.
Verdun-sur-Saône.	1,699	Saône & Loire.	l. me. v.
Vermenton,	2,500	L'Yonne.	l. me. v.
Verneuil,	4,375	L'Eure.	l. me. s.
Vernon,	5,202	L'Eure.	tous les j.
Vernoux,	1,922	L'Ardèche.	ma. j. s.
Verpillière (la)	580	Isère.	tous les j.
Verrès.	. . .	Doire	ma. j. s.
Versailles,	27,574	Seine & Oise.	tous les j.
Vertus.	2,559	La Marne.	ma. j. s.
Verviers.	10,072	L'Ourte.	tous les j.
Vervins.	2,827	L'Aisne.	l. me. v.
* Verzuolo.	5,002	Stura.	
Vesoul,	5,417	Haute-Saône.	l. me. v.
* Veterem.	6,274	Escaut.	
Veynes.	1,805	Hautes-Alpes.	l. me. v.
Vézelay,	1,576	L'Yonne.	l. me. v.
Vézelize,	1,800	La Meurthe.	ma. j. s.
Vic-Bigorre.	. . .	Hautes-Pyrénées.	me. v. d.
Vic-sur-Aisne	. . .	L'Aisne.	l. me. v.
Vic-sur-Cère	. . .	Cantal.	ma. j. s.
Vic-sur-Losse	2,850	Le Gers.	me. v. d.
Viella.	. . .	Haute-Garonne.	me. v. d.
Vienne,	12,200	L'Isère.	tous les j.
Vierzon,	4,000	Le Cher.	me. v. d.
Vigan, (le)	3,848	Gard.	ma. j. s.
Vignory,	1,169	La Haute-Marne.	l. me. v.
* Vigon.	5,300	Pô.	
Vihers,	430	Maine & Loire.	me. v. d.
Vilaines la-Juhel.	2,420	La Mayenne.	l. me. s.
Ville aux Clercs (la).	. . .	Loir & Cher.	me. v. d.
Ville-Dieu,	2,624	La Manche.	ma. v. d.
Villefort,	1,003	La Lozère	ma. j. s.
Villefranche.	9,331	L'Aveyron.	me. v. d.
Ville-Franche.	2,034	Haute-Garonne	me. v. d.
Ville-Franche.	5,022	Le Rhône.	l. me. v.
* Villemur.	5,488	Haute-Garonne.	
Villenauxe	2,800	L'Aube.	l. me. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Villeneuve-d'Agen, . .	10,500	Lot & Garonne. . . .	
Villeneuve de Berg. . .	2,205	L'Ardèche	ma. j s.
Villeneuve La Guyart.		L'Yonne.	l. me. v.
Villeneuve d'Avignon, .	3,400	Le Gard.	ma. j. s.
Villeneuve-sur-Vanne. .	1,963	L'Yonne.	l. me. v.
Villeneuve sur Yonne. .	4,945	L'Yonne.	l. me v
Villeneuve-S.-Georges.		Seine & Oise.	tous les j.
Villequier		Le Cher.	ma j. s.
Villers-le-Bocage , . .	722	Le Calvados.	ma. v. d.
Villers-Cotterets, ...	2,405	L'Aisne	tous les j.
Ville-sur-Aujon.	1,841	La Haute-Marne . . .	l. me. v.
Vimoutiers.	3,149	L'Orne	ma. j. d.
Vintimille.		Alpes-Maritimes. . . .	l. me. s.
Vire..	7,700	Le Calvados.	ma. v. d.
Virieu		L'Isère	ma. j. s.
Viterbe.		Rome	l. me. s.
Vitré.	8,809	L'Ille & Vilaine . . .	l. me. s.
Vitry-sur-Marne. . . .	6,925	La Marne.	ma. j. s.
Viteaux.	2,033	La Côte-d'Or	l. me. v.
Viviers.	1,892	L'Ardèche..	ma. j. s.
Vivonne.	2,295	La Vienne	l. ma. j. s.
Vizilles.	1,655	L'Isère.	tous les j.
Vlaardingen.	5,401	Bouches-de-la-Meuse. .	tous les j.
Voghera.	10,023	Gènes.	tous les j.
Void.	1,108	La Meuse.	ma. j. s
Voiron.	5,399	L'Isère	tous les j.
Volterra.		Méditerranée.	ma. v.
Voltri.		Gênes.	ma. j. s.
Voute (la).	1,369	Ardèche.	tous les j.
Vouziers.	1,535	Les Ardennes	l. me. s.
* Waerschoot.	5,208	Escaut.	
Wageningen.	3,137	Yssel-Supérieur. . . .	l. me. s.
Walsrode.	2,237	Bouches du Weser. . .	l. j. v. d.
* Wazemmes.	5,995	Nord.	
Weener.	3,811	Ems-Occidental. . . .	l. me. s.
Weissembourg	4,097	Le Bas-Rhin.	ma. j. s.
Wesel.	8,500	Roër.	tous les j.
Wildeshausen	2,596	Ems-Supérieur. . . .	l. me. s.
Winschoten	2,332	Ems-Occidental. . . .	l. me. s.
Winsen.	4,661	Bouches de l'Elbe. . .	tous les j.
Wittmund.	1,702	Ems-Oriental.	l. me. s.
Woerden.	2,795	Zuyderzée.	tous les j.
Worcum.		Bouches-du-Rhin . . .	tous les j.
Wormhoudt.	3,345	Le Nord	tous les j.
Worms	5,000	Mont-Tonnerre. . . .	tous les j.
Y			
Ypres	15,148	La Lys.	tous les j.
Yvetot.	10,000	La Seine-Inférieure. .	tous les j.
Z			
Zaandam..	9,350	Zuyderzée	tous les j.
* Zele	7,574		
Zeven.	4,681	Bouches de l'Elbe. . .	ma. s.
Zevenbergen.		Deux-Nèthes. . . .	ma. j. s.
Zyerikzée.		Bouches-de-l'Escaut. .	l. me. s.

Bureaux.	Population	Départemens.	Départs.
Zutphen.	7,59	Yssel-Supérieur. . . .	l. me. s.
Zwolle.	13,063	Bouches-de-l'Yssel. . .	l. m. s.

Les lettres pour les départemens de la Hollande, et ceux formés des villes Anséatiques, partent tous les jours. Celles pour le département du Simplon, ci-devant république du Vallais, partent les mardis, jeudis, samedis et dimanches.

Armée de Portugal . . . . lund. ma. j. s.
Armée d'Espagne. . . . . lund. ma. j. s.
Division des Pyrénées-Orientales . . . . me. v. d.
Armée d'Allemagne . . . . tous les jours.
Bureau françois à Milan. . . . . tous les jours.
Armée de Naples . . . . lund. me. s.

DEPARTS POUR LES PAYS ETRANGERS.

VILLES *pour lesquelles il faut affranchir les Lettres, qui, sans cette formalité, resteroient au rebut.*

COLONIES, tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'au port de mer pour les Colonies françoises de l'Amérique, les Indes, les Etablissemens françois aux Indes, les Etats-Unis d'Amérique.

ANGLETERRE, lundi, mercredi, samedi.

Il faut affranchir jusqu'à Douvres, pour Londres et l'Angleterre, Edimbourg l'Ecosse, Dublin et l'Irlande, les îles de Jersey, Guernesey et d'Aubigny.

POSSESSIONS DE LA MAISON D'AUTRICHE, tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'à Strasbourg pour Linz, Vienne et l'Autriche, Prague et la Bohême, Presbourg et la Hongrie, Leopold ou Lemberg, Cracovie et la Gallicie ou la Pologne autrichienne, Olmutz et la Moravie, Gratz et la Styrie, Troppau et la Silésie autrichienne, Carlowits et l'Esclavonie, Carlstadt et la Croatie, Hermanstadt et la Transilvanie, Clagenfurth et la Carinthie.

Le courrier part tous les jours, et il faut affranchir jusqu'à Véronne, pour Trieste, Fiume et l'Istrie, Laybach et la Carniole, et pour toute l'étendue des provinces Illyriennes.

Partie du Royaume de Bavière, Braunau et l'Innviertel, Salzbourg et tout le pays de ce nom, Trente, Brixen, Inspruck et le Tyrol.

Partie du Royaume d'Italie, Venise, Bassano, Belluno, Cadore, Padoue, Véronnette, Vicence, Trevise, l'Istrie italienne, la Dalmatie, les îles ex-Vénitiennes, et la République de Raguse.

ISLES D'ITALIE, tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'à Véronne, pour Corfou et les Isles adjacentes; et *jusqu'à Gênes*, pour Gagliari et l'isle de Sardaigne.

ÉTATS DU LEVANT tous les jours.

Pour Constantinople et toute la Turquie, par Verceil, le royaume d'Italie et les provinces Illyriennes, *il faut affranchir jusqu'à Strasbourg, ou jusqu'à Verceil*, selon que la distance est plus courte depuis le lieu de départ jusqu'à l'une ou l'autre de ces deux villes, et par mer *jusqu'à Marseille.*

Il faut affranchir jusqu'à Marseille pour la Morée, les Isles de Candie, de Negrepont et tout l'Archipel, Smyrne, Alep et les Echelles du Levant, Alexandrie, le Caire et l'Egypte, Alger, Maroc, Tripoli, Tunis.

Il faut pareillement affranchir jusqu'à Marseille ou Rome, pour l'île de Malte et celle de Gose.

VILLES *pour lesquelles on ne peut pas affranchir.*

ROYAUMES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

Les lettres et paquets pour Barcelonne, Lérida, Tarragone, Tortose et la Catalogne, les Isles Baléares, ou les Isles de Majorque, Minorque et d'Ivica, partent, par Perpignan, les vendredis et dimanches; et ceux pour Madrid et toute l'Espagne, Lisbonne et tout le Portugal, partent, par Bayonne, les mardis et samedis.

ROYAUME DE PRUSSE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à Hambourg, pour Berlin, Francfort sur l'Oder, la Marche ou le Brandebourg, Magdebourg, Kœnigsberg et le royaume de Prusse, Breslau et la Silésie.

ÉTATS *desservis par les postes du grand duché de Francfort*, tous les jours.

On affranchit si l'on veut jusqu'à Erfurt pour Dresde, Leipzik, le royaume de Saxe, Bautzen et la Haute-Lusace, Weimar, Gotha et la Haute-Saxe, la Principauté d'Anhalt.

On peut aussi affranchir jusqu'à Wetzlaer, pour Cassel et la Hesse.

On peut aussi affranchir jusqu'à Hambourg pour les duchés de Meklembourg, de Courlande et de Holstein, Oldembourg, Stockholm et la Suède, Stralsund, la Poméranie, la Norwège et l'Islande, Copenhague et le Danemarck, Saint-Pétersbourg et toutes les Russies, Vilna et la Pologne Russe.

On peut affranchir jusqu'à destination, pour Bayreuth et Anspach, Hildesheim et Paderborn; Erfurt, Mulhausen en Thuringe et Leichsfeld; Hanovre, Goettingen et tout le Hanovre; Ratisbonne ou Regensbourg, Aschaffenbourg, Wetzlaer et les possessions du Prince Primat; Munich, Ingolstadt, et la Bavière; Bamberg, Freysingen, Kempten, Passau, Sulzbach, Ulm, Wurtzbourg, Dusseldorff et le duché de Berg: Baden, Bruchsall, Carlsruhe, Dourlach, Etteinheim, Heidelberg, Kehl, Lahr, Manheim, Offembourg, Rastadt et tout le duché de Baden; Canstadt, Elwaugen, Stutgard et le Wurtemberg; Darmstadt, le royaume de Westphalie, Friedberg, le duché de Hesse-Darmstadt; Fribourg et le Brisgaw, Mergentheim, Lindau en Souabe; les Principautés de Furstemberg, de Hohenlohe, de Hohenzollern et de Waldeck; Augsbourg, Nuremberg, Franc-fort sur le Mein, le duché de Brunswick, et le grand duché de Varsovie.

SUISSE, lundi, mercredi, vendredi.

On peut affranchir jusqu'à Huningue, pour les cantons Suisses d'Appenzell, Bâle, Glaris, Lucerne, Saint-Gall, Schaffousen, Schwitz, Zurich, Zug, Coire et les Grisons, Bellinzona et le canton du Tessin, Frauenfeld et la Thurgorie, Stanz et le canton d'Underwale, Altorff et le canton d'Uri.

Les lettres et paquets partent les lundis, mercredis et vendredis pour Soleure et le canton de ce nom, Arau et l'Argovie, Berne et le canton de ce nom, Fribourg et le canton de ce nom; et l'*on peut affranchir jusqu'à* Bienne; *on peut affranchir jusqu'à Pontarlier*, pour Lauzanne et le canton de Vaud; et les lettres partent les mardis, jeudis et samedis.

ROYAUME D'ITALIE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, pour Bergame, Bologne, Brescia, Cesena, Como, Cremone, Ferrare, Mantoue, Milan, Modène, Novare, Reggio, et tout le royaume d'Italie.

PIOMBINO.

On peut affranchir jusqu'à destination pour cette Principauté.

LUCQUES,

LUCQUES, mardi, vendredi.

On peut affranchir jusqu'à Sarzane, pour cette Principauté.

NAPLES, lundi, mercredi, samedi.

On peut affranchir jusqu'à Terracine pour Naples, Messine, Palerme, tout le territoire de Naples et des Deux-Siciles.

ADMINISTRATION

DE L'ENTREPRISE GÉNÉRALE DES MESSAGERIES,

Rue Notre-Dame des Victoires, hôtel des Messageries impériales.

Cet établissement, qui a remplacé la régie générale des Messageries nationales, supprimée par la loi du 9 vendémiaire an 6, est spécialement chargé des transports du Gouvernement et des administrations publiques: il offre au commerce et aux particuliers une centralité de services des Messageries sur tous les points de l'Empire François, et par ses correspondans dans le Piémont, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, etc.

L'Administration tient ses assemblées les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à quatre heures.

Il y a toujours à l'hôtel des Messageries un Administrateur pour recevoir les réclamations du public et y faire droit.

Administrateurs, Messieurs,

Denanteuil, aîné. Denanteuil Lanorville.
Bureau. Touchard.
Catherine Saint-Georges. Gevaudan.
Caylus.

Adjoints, Messieurs,

Provigny. Dutillet. Besson. Treitlinger.
Lecocq. Chandonné. Labastiolle.

Chefs de Division.

M. Burdel.
M. Nodler, *Caissier-Général.*
M. Taupin, *Secrétaire-général.*

Conseil de l'Administration.

M. de Callissanne, M. Pagès, } *Avocats.*
M. Chignard, M. Bourrée de Corberon, }
M. Bonnet, *Avocat plaidant.*
M. Bouricard, *Avoué au Tribunal de première instance.*
M. Robin, } *Avoués à la Cour impériale.*
M. Soudez, }
M. Gorneau jeune, *Défenseur officieux près le Trib. de Commerce.*
M. Boilleau, *Notaire.* M. Houard, *Agent de change.*
M. Simonard, *Commissaire-Priseur.*
M. Roudele, *Officier de santé.*

Bureau des Recouvremens.

Ce Bureau est chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce, de Paris sur les Départemens, et des Départemens sur Paris.

Nota. On fait des compositions avec les maisons de commerce pour le transport des fonds et des marchandises, en raison de l'importance des expéditions.

VILLES de passage ou de destination des Diligences.	Lieues.	Départ de Paris. Jours.	Départ de Paris. Heures.	Tems en Route.	Retours pour Paris. Jours.	Retours pour Paris. Heures.	Tems en Route.	VILLES de Correspondance.
Abbeville, *Voyez* Calais. . .	42	tous les 2 jours.	midi.	. . .	. . . .	. . .	. . .	Hesdin, Eu.
Alençon, *Voyez* Rennes. . .	50	tous les jours.	midi.	. . .	. . . .	. . .	. . .	Neufchâtel, Mamers, Belesme, Seez, Argentan.
Amiens, *Voyez* Calais. . . .	32	tous les jours.	midi.	. . .	. . . .	. . .	. . .	Montdidier. Arras.
Amsterdam	125	tous les jours.	6 h. s.	5 j.	tous les jours.	6 h. m.	5 j.	Toute la Hollande.
Angers, *Voy.* Nantes.	76	tous les 2 jours.	7 h. m.					
Angoulême, *Voy.* Bordeaux . .	120	tous les jours.	2 h. s.	. . .	. . . .	. . .	. . .	Jarnac, Cognac, Saintes, Blaye.
Anvers, *Voy.* Amsterdam. . .	85	tous les jours.	6 h. s.	3 j. ½	tous les jours.	2 h. s.	3 j.	Toute la Hollande.
Auxerre.	42	tous les jours.	7 h. m.					
Avallon, *Voy.* Lyon.	55	tous les jours.	8 h. m.					
Bar-sur-Ornain, *V.* Strasbourg.	64	tous les 2 jours.	midi.	. . .	. . . .	. . .	. . .	Villotte, St.-Mihiel.
Bale.	123	tous les 4 jours.	5 h. s.	6 j.	tous les 4 jours.	6 h. m.	6 j.	Toutes les villes de Suisse.
Beauvais, *Voyez* Calais. . .	17	tous les jours.	midi.	. . .	. . . .	. . .	. . .	Clermont-Oise, Gisors.
Belfort, *Voy.* Bâle	103	tous les 2 jours.	5 h. s.	. . .	tous les 4 jours.	. . .	5 j.	Porentruy, Colmar, Anspach, Izenheim.
Besançon	100	tous les 2 jours.	8 h. m.	5 j.	tous les 4 jours.	midi.	5 j.	Genève, Pontarlier, Lons-le-Saulnier, Salins.
Blois, *Voyez* Bordeaux. . . .	44	tous les 2 jours.	2 h. s.					
Bordeaux, par Orléans. . .	157	tous les 2 jours.	2 h. s.	5 j.	tous les 2 jours.	6 h. m.	5 j.	Mont-de-Marsan, Agen, Bayonne, Toute l'Espagne.
Bordeaux, par Vendôme. .	157	tous les 2 jours.	2 h. s.	5 j.	tous les 2 jours.	6 h. m.	5 j.	Id.
Boulogne, *Voyez* Calais. . .	61	tous les 2 jours.	midi.	. . .	. . . .	. . .	. . .	Castel, St.-Omer.
Brives, *Voy.* Toulouse. . . .	123	tous les 2 jours.	5 h. m.					
Bruxelles, *V.* Liége et Amst.	75	tous les jours.	midi.	3 j.	tous les jours.	7 h. m.	2 j. ½	Anvers. Liége, Namur.
Caen.	56	tous les jours.	6 h. m.	1 j. ½	tous les jours.	4 h. m.	1 j. ½	Vire, Bayeux, St.-Lô, Carentan, Cherbourg, Avranches.
Cahors, *Voy.* Toulouse. . . .	154	tous les 2 jours.	5 h. m.					
Calais	70	tous les 2 jours.	midi.	2 j. ½	tous les 2 jours.	9 h. m.	2 j. ½	Doulens, Arras, Bethune, S.Omer, Hesdin, Graveline, Dunkerque.
Cambray, *Voy.* Bruxelles. . .	44	tous les jours.	midi.					
Châlons-sur-Marne, *Voy.* Strasbourg ou Metz	43	tous les jours.	midi.					
Châlons-sur-Saône, *Voy.* Lyon.	85	tous les jours.	8 h. m.					

Chartres.	22	tous les 2 jours.	8 h. s.	1 j.	tous les 2 jours.	8 h. s.	1 j.	Châteaudun, Vendôme.
Châteauroux. *Voy.* Toulouse.	65	tous les 2 jours.	5 h. m.	....	....	....	....	Buzançois, Châtillon-sur-Indre.
Château-Thiéry, *Voy.* Strasbourg ou Metz.	24	tous les jours.	midi.					
Châtellerault. *Voy.* Bordeaux.	79	tous les jours.	2 h. s.					
Chaumont, *Voy.* Bâle.	61	tous les 2 jours.	5 h. s	....	....	....	....	Bourbonne.
CLERMONT.	95	tous les 2 jours.	9 h. s.	4 j.	tous les 2 jours.	3 h. m.	4 j.	Aurillac, Le Puy, Mende, St-Flour, Roanne.
Cosne, *Voy.* Clermont.	46	tous les 2 jours.	9 h. s.					
Dijon	78	tous les 2 jours.	7 h. m.	....	....	....	....	Vitteaux, Rouvray, Semur, Auxonne.
Dole, *Voy.* Besançon.	90	tous les 2 jours.	8 h. m.	....	....	....	....	Salins, Arbois, Lons-le-Saunier.
Douay, *Voy.* Lille.	50	tous les 2 jours.	6 h. m.	....	....	....	....	Béthume, Arras.
Dreux, *Voy.* Rennes.	22	tous les jours.	midi.					
Epernay, *V.* Strasbourg ou Metz.	35	tous les jours.	midi.					
Etampes, *Voy.* Orléans.	14	tous les jours.	5 h. s.	....	....	....	....	Dourdan.
Evreux, *Voy.* Caen.	27	tous les jours.	6 h. m.	....	....	....	....	L'Aigle, Louviers.
Ferté-Bernard (la), *Voy.* Nantes.	43	tous les 2 jours.	7 h. m.					
GENÈVE.	130	tous les 2 jours.	8 h. m.	6 j.	tous les 4 jours.	1 h. s.	6 j.	Chambéry.
Ham, *Voy.* St.-Quentin.	30	tous les 2 jours.	10 h. m.	....	....	....	....	Beauvais, Chauny.
Joigny, *Voy.* Besançon.	36	tous les 2 jours.	8 h. m.					
Langres. *Voy.* Bâle.	69	tous les 2 jours.	5 h. s.					
LAON.	35	tous les 2 jours.	5 h. s.	1 j. ½	tous les 2 jours.	8 h. m.	1 j. ½	Marle, Vervins, La Fère.
Laval, *Voy.* Rennes.	72	tous les jours.	midi.					
LIÉGE.	99	tous les jours.	midi.	4 j.	tous les jours.	4 h. m.	4 j.	Maestricht, Aix-la-Chapelle, Juliers, Cologne, Bonn et toutes les villes jusqu'à Hambourg.
LILLE, par Arras.	59	tous les 2 jours.	5 h. m.	3 j.	tous les 2 jours	9 h. m.	3 j.	St-Omer, Dunkerque, Menin, Courtray, Bruges, Gand et toutes les villes de Flandres.
LILLE, par St.-Quentin.	59	tous les 2 jours.	6 h. m.	2 j.	tous les 2 jours.	4 h. m.	2 j.	
Limoges, *Voy.* Toulouse.	98	tous les 2 jours.	5 h. m.	....	....	....	....	Périgueux, Gueret.
Lizieux. *Voy.* Caen.	45	tous les jours.	6 h. m.	....	....	....	....	Falaise, Pont-Audemer, Honfleur.
Louvain, *Voy.* Liége.	78	tous les jours.	midi.					
Lunéville, *Voy.* Strasbourg.	92	tous les 2 jours.	midi					
Lusignan, *Voy.* La Rochelle.	96	tous les 2 jours.	5 h. m.					

LYON, par Auxerre	120	tous les jours.	8 h. m.	4 j.	tous les jours.	5 h. m.	4 j.	Grenoble, Marseille, Montpellier, Digne, Gap, Nice, Privas, Toulon, Valence, Nismes, Montbrison, Le Puy, Chambery, Draguignan, Avignon, St.-Etienne; toutes les villes d'Italie et du Piémont.
LYON, par Moulins	120	tous les jours.	9 h. m.	5 j.	tous les jours.	5 h. m.	5 j.	Id.
Mâcon, *Voy.* Lyon.	100	tous les jours.	8 h. m.					Bourg.
Magny, *Voy.* Rouen.	16	tous les jours.	5 h. m.					Gisors.
Malines, *Voy.* Anvers	78	tous les jours.	6 h. s.					
Mans (Le), *Voy.* Nantes.	53	tous les 2 jours.	7 h. m.					Château-du-Loir.
Mantes, *Voy.* Caen.	16	tous les jours.	6 h. m.					Houdan, Pontchartrain.
MAYENCE.	140	tous les 2 jours.	midi.	5 j.	tous les 2 jours.	7 h. m.	5 j.	Francfort, et toute l'Allemagne.
Mayenne, *Voy.* Rennes.	64	tous les jours.	midi.					Fougères, Ernée.
Meaux, *V.* Strasbourg et Metz.	12	tous les jours.	midi.					
Melun, *Voy.* Lyon	12	tous les jours.	8 h. m.					
METZ.	80	tous les 2 jours.	7 h. m.	3 j.	tous les 2 jours.	7 h. m.	3 j.	Nancy, Luxembourg.
MÉZIÈRES, *V.* Sedan	60	3 fois par mois.	5 h. s.	2 j. ½	3 fois par mois.	8 h. m.	2 j. ½	Rocroy, Givet, Charleville.
Mons, *Voy.* Bruxelles	60	tous les jours.	midi.					Nivelles, Courcelles, Namur.
Montauban, *Voy.* Toulouse.	170	tous les 2 jours.	5 h. m					
Montreuil, *Voyez* Calais.	53	tous les 2 jours.	midi.					Hesdin.
Mortagne, *Voy.* Rennes.	40	tous les jours.	midi.					Belesme.
Moulins, *V.* Clermont et Lyon.	73	tous les jours.	9 h. m.					Roanne, Mont-Luçon.
Mulhausen, *Voy.* Bâle	115	tous les 2 jours.	5 h. s.					Altkirch, Isenheim, Colmar.
NANTES, par Le Mans.	97	tous les 2 jours.	7 h. m.	4 j.	tous les 2 jours.	4 h. m.	4 j.	L'Orient, Brest, St-Malo, toute la Bretagne.
NANTES, par Tours.	108	tous les 2 jours.	5 h. m.	4 j.	tous les 2 jours.	6 h. m.	4 j.	
Nancy.	85	tous les 2 jours.	7 h. m.					Epinal, Plombieres.
Napoléon, *Voy.* La Rochelle.	130	tous les 2 jours.	5 h. m.					
Nemours, *Voy.* Clermont.	20	tous les 2 jours.	9 h. s.					
Niort, *Voy.* La Rochelle.	108	tous les 2 jours.	5 h. m.					Fontenay, Napoléon.
Nogent-le-Rotrou, *Voy.* Nantes.	38	tous les 2 jours.	7 h. m.					
Noyon, *Voy.* S.-Quentin.	26	tous les 2 jours.	10 h. m.					La Fère.

ORLÉANS	30	tous les 2 jours.	5 h. s.	15 h.	tous les 2 jours.	5 h. s.	15 h.	Bourges, Chartres.
Péronne, *Voy.* Bruxelles. . . .	35	tous les jours.	midi.					
Poitiers, *Voy.* Bordeaux. . . .	89	tous les jours.	2 h. s.					
RHEIMS.	40	7 fois par mois.	5 h. s.	1 j. ½	7 fois par mois.	8 h. m.	1 j. ½	Stenay.
RENNES.	91	tous les jours.	midi.	4 j.	tous les jours.	4 h. m.	4 j.	L'Orient, Brest, S. Malo, S. Brieux, Quimper, toute la Bretagne.
Riom. *Voy.* Clermont.	92	tous les 2 jours.	9 h. s.					
ROCHELLE. (LA)	125	tous les 2 jours.	5 h. m.	4 j. ½	tous les 2 jours.	6 h. m.	4 j. ½	Rochefort.
ROUEN. par Magny.	32	tous les jours.	5 h. m.	13 h.	tous les jours.	6 h. m.	13 h.	Le Hâvre, Dieppe, Fécamp, Caudebec, Pont-Audemer, Honfleur.
ROUEN. par Mantes	34½	tous les 2 jours.	4 h. s.	18 h.	tous les 2 jours.	5 h. s.	18 h.	Louviers
Roye. *Voy.* Bruxelles.	28	tous les jours.	midi.	. . .	. . . .	. . . .	. . .	Montdidier.
Sainte-Ménéhoult.	53	tous les 2 jours.	midi.					
Saint-Maixent. *V.* La Rochelle.	103	tous les 2 jours.	5 h. m					
SAINT-QUENTIN	35	tous les 2 jours.	10 h. m.	1 j.	tous les 2 jours.	6 h. m.	1 j.	Guise, Landrecies, Maubeuge, Avesnes.
SÉDAN	65	8 fois par mois.	5 h. s.	4 j.	8 fois par mois.	8 h. m.	4 j.	Luxembourg.
Sens, *Voy.* Lyon	28	tous les jours.	8 h. m.					
Soissons. *Voy.* Laon, Rheims ou Sédan.	26	tous les jours.	5 h. s.					
STRASBOURG	122	tous les 2 jours.	midi.	5 j.	tous les 2 jours.	7 h. m.	5 j.	Mayence et les villes d'Allemagne.
Tonnerre, *Voy.* Besançon . . .	49	tous les 2 jours.	8 h. m.					
TOULOUSE	182	tous les 2 jours.	5 h. m.	8 j.	tous les 2 jours.	6 h. m.	8 j.	Foix, Carcassonne, Rhodès, Auch, Pau, Tarbes, Perpignan, Alby, et toute l'Espagne.
Tours.	59	tous les jours.	2 h. s.	2 j.	tous les jours.	2 h. m.	2 j.	Saumur, Loches.
Troyes. *Voy.* Bâle.	40	tous les 2 jours.	5 h. s.	. . .	. . . .	. . .	. .	Arcis-sur-Aube.
Uzerches, *Voy.* Toulouse. . . .	113	tous les 2 jours.	5 h. m.	. . .	. . . .	. . .	. .	Tules.
Valenciennes, *Voy.* Bruxelles.	52	tous les jours.	midi.	. . .	. . . .	. . .	. . .	S.-Amand, Tournay, Maubeuge, Lequesnoy, Avesnes.
Verdun. *Voy.* Metz.	64	tous les 2 jours.	7 h. m.					
Verneuil. *Voy.* Rennes.	31	tous les jours.	midi.					
Vezoul, *Voy.* Bâle.	87	tous les 2 jours.	5 h. s.					
Vierzon. *Voy.* Toulouse. . . .	52	tous les 2 jours.	5 h. m.	. . .	. . . .	. . . .	. . .	Bourges.
Vitré, *Voy.* Rennes.	81	tous les jours.	midi.					
Vitry-sur-Marne, *V.* Strasbourg	51	tous les 2 jours.	midi.					

EXTRAIT DU CÉRÉMONIAL DU PALAIS.

Des Présentations.

ARTICLE PREMIER. Les jeudis et dimanches après la messe il y a dans la salle du Trône un grand lever, à la suite duquel Sa Majesté admet les présentations.

2. Les présentations sont de plusieurs espèces.

Lorsqu'une ville, un département, ou une corporation quelconque demande à être présentée à l'Empereur, cela doit être considéré comme une simple présentation. Les Chambellans en envoient la demande au Ministre dans les attributions duquel peut se trouver la députation à présenter, en même temps qu'ils en rendent compte à S. M. C'est au Ministre qu'il appartient de présenter la députation à un des levers du jeudi ou dimanche, à moins que S. M. ne veuille la recevoir en secret pour des motifs particuliers.

3. Les individus nommés à une des grandes fonctions nationales, aux places du service d'honneur de LL. MM., de celui des Princes et Princesses, d'Ambassadeur ou Ministre dans les Cours étrangères, ou aux emplois de Général, Colonel, Président de collége électoral et d'arrondissement, Membre de collége électoral de département, Evêque, Préfet, Maire des cinquante-une principales villes, Président et Procureur général impérial près les Cours impériales, et Président de consistoire, ont l'honneur d'être présentés à l'Empereur. Ces présentations sont faites à S. M. par le Chambellan de jour; elles peuvent l'être par un Prince, un ministre ou un grand Officier de la Couronne. On doit s'adresser au Chambellan de jour, afin d'obtenir l'agrément de S. M. pour lui être présenté : le secrétaire de la chambre tient un registre où sont inscrites tous les personnes présentées.

4. Les mêmes individus désignés dans l'article précédent, qui arrivent à Paris ou qui en partent pour retourner à leur fonctions, peuvent être présentés à S. M. à leur arrivée et à leur départ. Ils en sont prévenus par le Chambellan de jour, qui les nomme à S. M.

5. Les étrangers sont présentés à S. M. au cercle diplomatique, par leurs Ambassadeurs ou Ministres, ou bien aux levers des jeudis et dimanches, par le ministre des relations extérieures; ils entrent en même temps que les personnes désignées dans les deux articles précédens.

6. Les dames, soit Françoises, soit étrangères, sont présentées à S. M. au cercle du dimanche, qui a lieu, après la messe, dans l'appartement ordinaire de l'Empereur

Les personnes présentées à l'Empereur peuvent l'être ensuite à l'Impératrice.

Ces présentations sont faites à l'Empereur par la Dame d'honneur, ou la Dame d'atour, ou une des Dames du Palais, ou des Princesses, ou par une dame épouse d'un des grands Officiers de l'Empire.

La dame qui demande à être présentée, s'adresse à l'une des Dames par qui la présentation doit être faite : celle-ci, pour en obtenir la permission de l'Empereur, s'adresse au Chambellan de jour.

Les Dames épouses des Fonctionnaires désignés ci-dessus (art. 3), ont le droit d'être présentées.

7. Tout autres personnes que celles désignées dans les articles précédens, peuvent demander à être présentées : et si S. M. l'agrée, elles le sont à un des levers du jeudi ou dimanche, avant la messe.

8. Après les présentations, le Chambellan de jour fait entrer toutes les personnes auxquelles S. M a accordé une audience, qui entrent seules, et suivant l'ordre qu'elle a déterminé.

9. Les personnes qui doivent prêter serment entre les mains de S. M., le prêtent à un des levers du jeudi ou du dimanche.

10. Les présentations à l'Impératrice ont lieu à son lever, de la même manière que pour l'Empereur, et après les grandes entrées.

11. Les présentations ont lieu chez les Princes et Princesses de la même manière et au jour qu'ils indiquent.

12. Les Ministres et les grands Officiers de l'Empire, les Ambassadeurs, Ministres et Etrangers, les Membres du Sénat et du Conseil d'Etat, le Président du Corps Législatif, sont présentés aux Princes et Princesses lorsqu'ils l'ont été à LL. MM.

13. Lorsque les personnes désignées dans les articles précédens auront été présentées à LL. MM., pour leur départ elles doivent éviter de se trouver dans des endroits où l'Empereur et l'Impératrice pourraient aller.

Les Chambellans ou Maîtres des Cérémonies ont soin d'en prévenir LL. AA. II., les Ministres et les grands Officiers de l'Empire.

DEUILS DE COUR.

Art. 1er. Les deuils de Cour sont portés par l'Empereur, l'Impératrice, les Princes et les Princesses, les Ministres, tous les grands Officiers de l'Empire, civils et militaires, et les officiers de la maison de l'Empereur, de l'Impératrice, des Princes et Princesses; les Sénateurs, les Conseillers d'état, les Législateurs pendant leurs session, le grand Procureur général et les Magistrats du Parquet de la haute Cour impériale, les Magistrats de la Cour de cassation, les Officiers de la garde impériale et toutes les personnes présentées à LL. MM.

Le grand Maître des cérémonies prend les ordres de l'Empereur pour les deuils, les notifie aux personnes ci-dessus désignées, et en informe les membres du Corps diplomatique.

2. Les deuils de Cour se divisent en grand deuil et en deuil ordinaire.

3. Les grands deuils se portent pour l'Empereur, l'Impératrice, la mère de l'Empereur, le père et la mère de l'Impératrice, les oncles et tantes de Leurs Majestés, le Prince impérial et les autres enfans de l'Empereur, les Princes frères ou beaux-frères de l'Empereur, les Princesses sœurs ou belles-sœurs de l'Empereur, et les autres Princes de la famille impériale, tant dans la ligne ascendante que descendante.

Le deuil de l'Empereur est porté par tous les Officiers de l'armée, et les cravates des drapeaux, étendards et guidons, sont en noir.

Les deuils ordinaires se portent pour les Princes du sang, pour les têtes couronnées, pour les Souverains qui ne sont pas couronnés, mais auxquels l'Empereur accorde le titre de *Frère*; pour les enfans des têtes couronnées; pour les enfans des Princes qui ne sont pas couronnés, mais qui jouissent du titre de *Frère*; pour les frères et sœurs des têtes couronnées, pour les frères et sœurs des Princes qui sont en possession du titre de *Frère*.

4. Les grands deuils se partagent en trois temps:

1°. La laine, 2°. la soie et les pierres noires, 3°. le petit deuil et les diamans.

Habillemens des Hommes.

5. L'Empereur porte le grand deuil en violet; habit de drap boutonné tout du long, sans laisser voir la chemise; les manches fermées jusqu'aux poings, et garnies de petites manchettes plates et cousues;

Le collet garni d'un rabat de toile de Hollande;

Les bas de laine violette;

Les souliers de drap violet, avec les boucles d'acier tirant sur le violet;

L'épée garnie d'acier de même couleur, avec le ceinturon de drap violet;

Le chapeau noir, garni d'un crêpe violet;

Les gants violets avec la garniture.

6. L'habillement des autres personnes, pour le grand deuil, est cheveux sans poudre, habit de drap noir, souliers bronzés, bas de laine noire, l'épée noire, garnie d'un crêpe, boucles noires, cravate de batiste, pleureuses.

7. Le second temps du deuil, ou le deuil ordinaire, est, pour l'Empereur, habit, veste et culotte de drap violet, bas de soie violette, manchette de mousseline d'effilé, boucles et épée d'argent, un ruban violet à l'épée; et pour les autres personnes, habit de drap noir, bas de soie noire, boucles et épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

8. Le troisième temps du deuil, ou le petit deuil, est, pour l'Empereur, ainsi que pour les autres personnes, habit noir de soie, épée et boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc.

Habillement des Femmes.

9. *Premier temps*, ou grand deuil.

Vêtement de laine noire : pendant la première moitié de ce premier temps, coiffure et fichu de crêpe noir; pendant la seconde moitié, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni.

Deuxième temps, ou deuil ordinaire.

Vêtement de soie noire : en hiver, le pou de soie; en été, le taffetas de Tours; les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé.

Troisième temps, ou petit deuil.

Le blanc uni, ou le noir et blanc.

10. Pendant le grand deuil, dans les grandes cérémonies, les hommes ajoutent à leur costume un manteau, un crêpe pendant au chapeau, et une cravatte longue.

Le manteau de l'Empereur est en violet; celui des autres personnes est en étoffe de laine noire.

La longueur du manteau se règle suivant le rang de la personne.

La queue du manteau de l'Empereur est longue de cinq pieds; celle du manteau du Prince impérial, de quatre pieds; celle du manteau des Frères de l'Empereur, de trois pieds et demi; celle du manteau des autres Princes, de deux pieds.

Les manteaux des Ministres, des grands Officiers civils et militaires, et des Présidens des grands Corps de l'Etat, ne traînent que de trois à quatre doigts; le manteau des autres personnes désignées en l'art. 2, descend jusqu'à la cheville.

11. Pendant le grand deuil et dans les grandes cérémonies, les femmes ajoutent à leur habillement une mante noire, dont la longueur est également réglée sur le rang de la personne qui la porte, et un petit voile de crêpe noir sur la tête.

12. Lorsque l'Empereur est en grand deuil, s'il reçoit des révérences, il y admet toutes les personnes présentées. Dans cette cérémonie, les hommes portent le manteau et le crêpe, et les dames, la mante et le voile.

13. Dans les grands deuils, la chambre et l'anti-chambre de l'Empereur sont tendues en violet; les carreaux, les fauteuils et les tapis de la Chapelle sont également en violet.

Les voitures de S. M. sont aussi drapées de la même couleur.

Les Princes de la Famille impériale et les Princes de l'Empire tendent leur anti-chambre en noir; leurs voitures sont drapées en noir.

Les Ministres, les grands Officiers civils et militaires, les Présidens du Sénat, du Conseil d'Etat et du Corps législatif, drapent leurs voitures en noir.

La livrée, tant de la Maison de l'Empereur que des autres personnes désignées ci-dessus, est habillée en noir.

Pendant le deuxième et le troisième temps du deuil, ils portent des aiguillettes de la couleur de la livrée.

14. La durée des deuils est réglée comme il suit :

Grand Deuil.

Pour l'Empereur, trois mois.

Savoir : 1er temps. . . 1 mois
2e temps. . . 1 mois
3e temps. . . 1 mois.

Pour l'Impératrice et la mère de l'Empereur, deux mois.

Savoir : 1er temps. . . 1 mois.
2e temps. . . 15 jours
3e temps. . . 15 jours.

Pour le Prince impérial, un mois.

Savoir : 1er temps. . . 15 jours
2e temps. . . 8 jours
3e temps. . . 8 jours

Pour les autres enfans de l'Empereur un mois.

Savoir : 1er temps. . . 15 jours
2e temps. . . 8 jours
3e temps . . 8 jours

Pour un frère ou une sœur, beau-frère ou belle-sœur de l'Empereur, un mois.

Savoir : 1er temps. . . 15 jours
2e temps. . . 8 jours
3e temps. . . 8 jours

Pour un autre Prince de la Famille impériale, tant de la ligne ascendante que descendante, vingt-un jours.

Savoir. 1er temps. . . 7 jours
2e temps. . . 7 jours
3e temps. . . 7 jours.

Deuils ordinaires.

15 Pour les Princes du sang, dix jours.

Savoir : 1er temps. . . 5 jours.
2e temps. . . 5 jours.

Pour les têtes couronnées ayant un degré de parenté avec S. M., un mois.

Savoir : 1er temps. . . 15 jours.
2e temps. . . 15 jours.

Pour les têtes couronnées n'ayant aucun degré de parenté avec S. M, vingt-un jours.

Savoir : 1er temps. . . 11 jours.
2e temps. . . 10 jours.

Pour les enfans des têtes couronnées et les Princes héréditaires, neuf jours.

Savoir : 1er temps. . . 5 jours.
2e temps. . . 4 jours.

Pour les enfans des Princes qui ne sont pas couronnés, mais auxquels l'Empereur accorde le titre de *Frere*, quatre jours.

Savoir : 1er temps. . . 2 jours.
2e temps. . . 2 jours.

Pour les frères et sœurs des têtes couronnées, quatre jours.

Savoir : 1er temps. . . 2 jours.
2e temps. . . 2 jours.

Pour les frères et sœurs des Princes qui sont en possession du titre de *Freres*, trois jours.

Savoir : 1er temps. . . 2 jours.
2e temps. . . 1 jour.

16. L'usage en France étant qu'un père et une mère ne portent pas le deuil de leurs enfans : si un fils ou petit-fils de l'Empereur vient à mourir, S. M. ne prend pas le deuil ; mais toutes les autres personnes le portent conformément au genre et à la durée déterminés par le règlement.

17. Les étrangers voyageant en France pourront porter le deuil de leur Souverain et de leurs Princes, tel qu'il est réglé par leur Cour.

18. On ne porte pas le deuil des enfans qui n'ont pas atteint l'âge de 18 ans.

Les militaires et toutes les personnes qui ont des uniformes ou des costumes, portent le deuil avec un crèpe au bras, au chapeau et à l'épée.

Les Ecclesiastiques portent le rabat blanc et le crèpe au chapeau.

Hors le temps où la Cour est en grand deuil, personne ne pourra s'y présenter en grand deuil, sans en avoir obtenu la permission de S. M.

Lorsque la Cour est en deuil, aucune personne, même celles qui demandent audience et qui ne sont pas présentées, ne peut y paroître sans être en deuil.

DEUILS PARTICULIERS.

Les grands deuils sont ceux qui se partagent en trois temps : la laine, la soie noire, et le petit deuil ou les habits coupés. On ne porte le grand deuil que pour père, mère, grand-père, grand'mère, mari, femme, frère et sœur.

Les deuils ordinaires ne se partagent qu'en deux temps: le noir et le blanc. Ils le portent pour les oncles, tantes, cousins-germains, oncles à la mode de Bretagne, et cousins issus de germains.

GRANDS DEUILS.

Pour père et mère, six mois.

Habillement des dames. Les six premières semaines, vêtement de laine noire. (Les trois premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir; les trois semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni).

Les six semaines suivantes, vêtement de soie noire. En hiver, le pou de soie; en été, le taffetas de Tours. Les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé.

Les trois derniers mois, le blanc uni ou le noir et blanc.

Habillement des hommes. Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires et la cravatte.

Les six semaines suivantes, l'habit de drap avec les boutons, les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

Les trois derniers mois *en habit;* l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour grand-père et grand'mère, quatre mois et demi.

Habillement des dames. Le premier mois, le vêtement de laine noire; les quinze premiers jours, coiffure et fichu de crêpe noir; les quinze jours suivans, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni.

Les six semaines suivantes, habit noir de soie. En hiver, le pou de soie; en été, le taffetas de Tours. Les coiffures et garnitures en crêpe, garni d'effilé.

Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

Habillement des hommes. Le premier mois, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte.

Les six semaines suivantes, l'habit de drap avec les boutons, les bas de soie noirs, les boucles et l'épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

Les deux derniers mois, *en habit;* l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour un mari, un an et six semaines.

Les trois premiers mois, vêtement de laine pendant les six premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir; pendant les six semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc.

Les six mois suivans, en soie noire; en hiver, le pou de soie; en eté, le taffetas de Tours. La coiffure en crêpe blanc, garni d'effilé.

Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines, en blanc uni.

Pour une femme, six mois.

Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte.

Les six semaines suivantes, l'habit de drap noir avec boutons, bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, le ruban noir à l'épée.

Les trois derniers mois, petit deuil. *En habit*, l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour frère et sœur, deux mois.

Habillement des dames. Les premiers quinze jours, vêtement de laine noire, la garniture de crêpe, etc.

Les quinze jours suivans, vêtement de soie noire, pou de soie l'hiver, le taffetas de Tours l'été.

Le dernier mois, petit deuil.

Habillement des hommes. Les quinze premiers jours, l'habit de drap noir sans boutons, etc.

Les quinze jours suivans, l'habit avec les boutons, etc.

Le dernier mois, petit deuil.

DEUILS ORDINAIRES.

Dans les deuils ordinaires, les femmes peuvent porter les diamans; les hommes peuvent porter l'épée et les boucles d'argent.

Pour les oncles et tantes, trois semaines.

Habillement des dames. Les quinze premiers jours, la soie noire, etc.

Les derniers jours le petit deuil.

Habillement des hommes. Les quinze premiers jours, habit noir en draps, etc.

Les derniers jours, petit deuil.

Pour cousins-Germains, quinze jours.

Habillement des dames. Les huit premiers jours, en soie noire, etc. (ou noir et blanc.)

Les sept derniers jours, petit deuil.

Habillement des hommes. Les huit premiers jours, habits de drap noir, etc. (ou noir et blanc.)

Les sept derniers jours, petit deuil.

Pour les oncles à la mode de Bretagne, onze jours.

Habillement des dames. Les six premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc. etc. Les cinq derniers jours petit deuil.

Habillement des hommes. Les six premiers jours, habit de drap noir, etc. Les cinq derniers jours, petit deuil.

Pour les cousins issus de germain, huit jours.

Habillement des dames. Les cinq premiers jours, en soie.

Les trois derniers jours en petit deuil.

Habillement des hommes. Les cinq premiers jours, en drap noir, etc.

Les trois derniers jours, le petit deuil.

Les fonctionnaires en costume et les militaires en uniforme, portent un crêpe au bras et à l'épée.

Les ecclésiastiques portent un crêpe au chapeau.

On ne drape plus ni les appartemens ni les voitures.

Entreprise des coches de la haute-seine, Yonne et Canaux.

MM. Philippe Meynard et Compagnie, *Entrepreneurs-propriétaires*, quai de Béthune, Isle Saint-Louis, n°. 6.

Cette entreprise se charge du transport des voyageurs et des marchandises de toute nature. Les voitures en sont commodes, propres et distribuées en cabinets.

Des voitures de terre bien suspendues correspondent avec le passage de tous les Coches à Valvins, pour la route de Fontainebleau, et avec l'arrivée des Coches à Auxerre, pour la route de Lyon.

Les Coches d'Auxerre ont à leur suite des bateaux couverts, dont les cabannes sont planchéiées et ferment à clef, et où les marchandises sont à l'abri de toute avarie et de toute dilapidation. L'on traite à l'amiable avec le commerce pour le transport des fortes parties de marchandises.

Cette entreprise se charge aussi des transports à jour fixe pour les villes du Midi, à des prix modérés et avec toute responsabilité et garantie jusqu'au lieu de la destination. Elle se charge encore des réexpéditions par terre dans les places du Nord, et de celles à faire par eau à Rouen et au Hâvre.

La caisse générale et les bureaux d'administration sont établis à Paris, Isle St.-Louis, quai de Béthune, n°. 6 ; et les bureaux de départ et d'arrivée, au port Saint-Paul, n°. 8, pour les coches de Melun, Montereau, Nogent et Briare ; et rue Bretonvilliers, n°. 1, pour les coches d'Auxerre et de Sens.

Les marchandises pour les ports de la Haute et Petite-Seine, et pour ceux des canaux de Loing et Briare, doivent être adressées au bureau du Port St.-Paul ; et celles pour les ports de l'Yonne, au bureau de la rue Bretonvilliers.

Il y a des préposés dans chaque ville de la route que tiennent ces voitures, chargés de recevoir les marchandises, de les rendre ou de les réexpédier à destination, et de traiter pour les prix de transport.

Toutes ces voitures partent de Paris à 8 heures du matin, du 1er octobre au 1er avril, et à 7 heures du matin, du 1er avril au 1er octobre. — Le coche de Melun, qui a été rétabli depuis le 1er février 1811, fait le service de Corbeil.

Leur mouvement se fait dans l'ordre suivant :

Port Saint-Paul.

Jours.	Depart de Paris.	Depart des Communes.	Arrivée à Paris.	Arrivée dans les Communes.
Dimanche. . .	Nogent . . .	. . . .	Briare	. . . . . .
Lundi.	. . . .	Montereau. .	Montereau. .	Nogent. . .
Mardi	Briare.. . . .	Melun	Melun	. . . . . .
Mercredi . . .	. . . .	Nogent. . . .	. . . .	. . . . . .
Jeudi.	Montereau. .	. . . .	Nogent. . . .	Briare.. . . . Montereau .
Vendredi. . . .	Melun. . . .	Briare	. . . .	Melun . . .

Port Saint-Bernard.

Dimanche. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Auxerre.
Lundi.	Sens.	Auxerre.. . .	. . . .	. . . .
Mardi.	. . . .	. . . .	. . . .	Sens.
Mercredi.. . . .	Auxerre.. . .	. . . .	Auxerre.. . .	Auxerre.
Jeudi.	. . . .	Sens. . . . . Auxerre.. . .		
Vendredi.. . . .	. . . .	. . . .	Sens.	
Samedi.	Auxerre.. . .	. . . .	Auxerre.. . .	

TABLEAU COMPARATIF
DES NOUVEAUX POIDS, MESURES ET MONNOIES.

Mesures linéaires.		toises.	pi.	pou.	lig.
Myriamètre (*ou* lieue),	10000 mètres.	5130	4	5	3,360
Kilomètre (*ou* mille),	1000 mètres.	513	0	5	3,936
Hectomètre.	100 mètres.	51	1	10	1,593
Décamètre (*ou* perche),	10 mètres.	5	0	9	4,959
Mètre.			3	0	11,296
Décimètre (*ou* palme),	10e. de mètre.			3	8,330
Centimètre (*ou* doigt),	100e. de mètre.				4,433
Millimètre (*ou* trait),	1000e. de mètre.				0,443

Mesures agraires.	
Myriare, Kilomètre carré.	263244,93 toises carrées.
Hectare (*ou* arpent), Hectomètre carré. . .	2632,45
Are (*ou* perche carrée), Décamètre carré. . .	26,32
Centiare (*ou* centième de perche carrée), mètre carré.	0,26

Mesures de capacité.	
Kilolitre (*ou* muid), mètre cube.	29,1739 pieds cubes.
Hectolitre (*ou* setier).	2,9174
Décalitre (*ou* boisseau, velte).	0,2917
Litre (*ou* pinte), décimètre cube. . . .	50,4124 pouces cubes.
Décilitre (*ou* verre).	5,0412
Centilitre	0,5041
Millilitre, centimètre cube.	0,0504

Mesures pour les bois.	
Stère, mètre cube.	29,1739 pieds cubes.
Decistère (*ou* solive).	2,9174
Centistère.	0,2917
Millistère, décimètre cube.	0,0291

Poids.	liv.	onc.	gros.	grains.
Myriagramme.	20	6	6	63,5
Kilogramme (*ou* livre), poids du décimètre cubique d'eau à 4d qui est le *maximum* de la densité	2	0	5	35,15
Hectogramme (*ou* once).		3	2	10,72
Décagramme (*ou* gros)			2	44,27
Gramme (*ou* denier). poids du centimètre cubique d'eau à la température de la glace . .				18,827
Décigramme (*ou* grain).				1,883
Centigramme.				0,188
Milligramme, poids du millimètre cubique d'eau.				0,019

Monnoies.

L'unité monétaire est une pièce d'argent du poids de cinq grammes, contenant un dixième d'alliage et neuf dixièmes d'argent pur; elle s'appelle FRANC, et se subdivise en décimes et centimes.

Les monnoies d'or contiennent, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

Comparaison des nouvelles Mesures avec les anciennes.

Lieues de poste ou de 2,000 toises, en myriamètres, kilometres et hectomètres.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut. .	»	3	9
2 lieues val. .	»	7	8
3.	1	1	7
4.	1	5	6
5.	1	9	4
6.	2	3	4
7.	2	7	3
8.	3	1	2
9.	3	5	1
10.	3	9	»
1 quart de l. .	»	»	10
1 demi-l. . .	»	2	9

Lieues de 25 au degré.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut. .	»	4	4
2 lieues val. .	»	8	9
3.	1	3	3
4.	1	7	8
5.	2	2	2
6.	2	6	7
7.	3	1	1
8.	3	5	6
9.	4	»	»
10.	4	4	4
1 quart de l. .	»	1	1
1 demi-l. . .	»	2	3

Arpens de Paris, contenant 100 perches, et la perche 18 pieds, en hectares, ares et centiares.

	hec.	ar.	c.
1 arp. vaut. .	»	34	19
2 arp. val. .	»	68	38
3.	1	2	57
4.	1	36	75
5.	1	70	94
6.	2	5	13
7.	2	39	32
8.	2	73	51
9.	3	7	70
10.	3	51	89

Arpent de 20 pieds pour perche.

	hec.	a.	c.
1 arp. vaut. .	»	42	20
10 arp. val. .	4	22	5

Arpent de Paris, de 22 pieds pour perche.

	hec.	a.	c.
1 arp. vaut. .	»	51	5
10 arp. val. .	5	10	50

Acre commun de Normandie, composé de 160 perches, et la perche de 22 pieds.

	hec.	a.	c.
1 acre vaut. .	»	81	71
10 acres val. .	8	17	10

Aunes en mètres et centimètres.

	m.	c.
1 aune vaut. . . .	1	19
2 aunes val. . . .	2	38
3.	3	56
4.	4	75
5.	5	94
6.	7	13
7.	8	32
8.	9	51
9.	10	70
10.	11	88

Fractions de l'aune.

	mm.
1 demi-aune vaut. .	594
1 quart.	297
1 huitième.	148
1 seizième.	74
1 trente-deuxième. .	37
1 tiers.	396
1 sixième.	198
1 douzième.	99
1 vingt-quatrième. .	50

Boisseaux de Paris, en hectolitres, litres et centilitres.

	hec.	lit.	c.
1 boiss. vaut.	»	13	»
2 boiss. val. .	»	26	1
3.	»	39	2
4.	»	52	2
5.	»	65	3
6.	»	78	4
7.	»	91	5
8.	1	4	6
9.	1	17	7
10.	1	30	8
11.	1	43	8
12 ou 1 setier.	1	56	9
1 litron vaut.	»	»	81
4 litrons val.	»	3	25
8.	»	6	50

Pintes de Paris, en litres et centilitres.

	lit.	c.
1 pinte vaut. . .	»	93
2 pintes val. . .	1	86
3.	2	79
4.	3	73
5.	4	66
6.	5	59
7.	6	52
8.	7	45
9.	8	38
10.	9	31

Voies de bois de Paris, en stères et centistères.

	st.	cen.
1 voie vaut. . .	1	92
2 v. ou 1 corde v.	3	84
3.	5	76
4.	7	68
5.	9	60
6.	11	52
7.	13	44
8.	15	36
9.	17	28
10.	19	19

FRANCS.	LIVRES TOURNOIS. Liv.	Sous.	Den.	FRANCS.	LIVRES TOURNOIS. Liv.	Sous.	den.
	vaut				valent		
1	1	»	3	49	49	12	3
2	2	»	6	50	50	12	6
3	3	»	9	60	60	15	»
4	4	1	»	70	70	17	6
5	5	1	3	80	81	»	»
6	6	1	6	90	91	2	6
7	7	1	9	100	101	5	»
8	8	2	»	200	202	10	»
9	9	2	3	300	303	15	»
10	10	2	6	400	405	»	»
11	11	2	9	500	506	5	»
12	12	3	»	600	607	10	»
13	13	3	3	700	708	15	»
14	14	3	6	800	810	»	»
15	15	3	9	900	911	5	»
16	16	4	»	1,000	1,012	10	»
17	17	4	3	1,100	1,113	15	«
18	18	4	6	1,200	1,215	»	»
19	19	4	9	1,300	1,316	5	»
20	20	5	»	1,400	1,417	10	»
21	21	5	3	1,500	1,518	15	»
22	22	5	6	1,600	1,620	»	»
23	23	5	9	1,700	1,721	5	»
24	24	6	»	1,800	1,822	10	»
25	25	6	3	1,900	1,923	15	»
26	26	6	6	2,000	2,025	»	»
27	27	6	9	3,000	3,037	10	»
28	28	7	»	4,000	4,050	»	»
29	29	7	3	5,000	5,062	10	»
30	30	7	6	6,000	6,075	»	»
31	31	7	9	7,000	7,087	10	»
32	32	8	»	8,000	8,100	»	»
33	33	8	3	9,000	9,112	10	»
34	34	8	6	10,000	10,125	»	»
35	35	8	9	20,000	20,250	»	»
36	36	9	»	30,000	30,375	»	»
37	37	9	3	40,000	40,500	»	»
38	38	9	6	50,000	50,625	»	»
39	39	9	9	60,000	60,750	»	»
40	40	10	»	70,000	70,875	»	»
41	41	10	3	80,000	81,000	»	»
42	42	10	6	90,000	91,125	»	»
43	43	10	9	100,000	101,250	»	»
44	44	11	»	200,000	202,500	»	»
45	45	11	3	300,000	303,750	»	»
46	46	11	6	400,000	405,000	»	»
47	47	11	9	500,000	506,250	»	»
48	48	12	»	1,000,000	1,012,500	»	»

LIVRES TOURNOIS. Liv.	Sous.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.
		vaut			
	1	»	0	4	9
	2	»	0	9	8
	3	»	1	4	8
	4	»	1	9	7
	5	»	2	4	6
	6	»	2	9	6
	7	»	3	4	5
	8	»	3	9	5
	9	»	4	4	4
	10	«	4	9	3
	11	»	5	4	3
	12	»	5	9	2
	13	»	6	4	2
	14	»	6	9	1
	15	»	7	4	0
	16	»	7	9	0
	17	»	8	3	9
	18	»	8	8	8
	19	»	9	3	8
		vaut			
1		0	9	8	7
2		1	9	7	5
3		2	9	6	3
4		3	9	5	0
5		4	9	3	8
6		5	9	2	5
7		6	9	1	3
8		7	9	0	1
9		8	8	8	8
10		9	8	7	6
11		10	8	6	4
12		11	8	5	1
13		12	8	3	9
14		13	8	2	7
15		14	8	1	4
16		15	8	0	2
17		16	7	9	0
18		17	7	7	7
19		18	7	6	5
20		19	7	5	3
21		20	7	4	0
22		21	7	2	8
23		22	7	1	6
24		23	7	0	3
		valent			
25		24	6	9	1
26		25	6	7	9
27		26	6	6	6
28		27	6	5	4
29		28	6	4	2
30		29	6	2	9
31		30	6	1	7
32		31	6	0	5
33		32	5	9	2
34		33	5	8	0
35		34	5	6	7
36		35	5	5	5
37		36	5	4	3
38		37	5	3	0
39		38	5	1	8
40		39	5	0	6
41		40	4	9	3
42		41	4	8	1
43		42	4	6	9
44		43	4	5	6
45		44	4	4	4
46		45	4	3	2
47		46	4	1	9
48		47	4	0	7
49		48	3	9	5
50		49	3	8	2
51		50	3	7	0
52		51	3	5	8
53		52	3	4	5
54		53	3	3	3
55		54	3	2	0
56		55	3	0	8
57		56	2	9	6
58		57	2	8	2
59		58	2	7	1
60		59	2	6	9
61		60	2	4	6
62		61	2	3	4
63		62	2	2	2
64		63	2	0	9
65		64	1	9	7
66		65	1	8	5
67		66	1	7	2

LIVRES

LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.	LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.
	valent					valent			
68	67	1	6	0	400	395	0	6	1
69	68	1	4	8	500	493	8	2	7
70	69	1	3	5	600	592	5	9	2
71	70	1	2	3	700	691	3	5	8
72	71	1	1	1	800	790	1	2	3
73	72	0	9	8	900	888	8	8	8
74	73	0	8	6	1000	987	6	5	4
75	74	0	7	4	2000	1975	3	0	8
76	75	0	6	1	3000	2962	9	6	2
77	76	0	4	9	4000	3950	6	1	7
78	77	0	3	7	5000	4938	2	7	1
79	78	0	2	5	6000	5925	9	2	5
80	79	0	1	2	7000	6913	5	8	0
81	80	0	0	0	8000	7901	2	3	4
82	80	9	8	7	9000	8888	8	8	8
83	81	9	7	5	10,000	9876	5	4	3
84	82	9	6	2	20,000	19,753	0	8	6
85	83	9	5	0	30,000	29,629	6	2	9
86	84	9	3	8	40,000	39,506	1	7	2
87	85	9	2	5	50,000	49,382	7	1	6
88	86	9	1	3	60,000	59,259	2	5	9
89	87	9	0	1	70,000	69,135	8	0	2
90	88	8	8	8	80,000	79,012	3	4	6
91	89	8	7	6	90,000	88,888	8	8	8
92	90	8	6	4	100,000	98,765	4	3	2
93	91	8	5	1	200,000	197,530	8	6	4
94	92	8	3	9	300,000	296,296	2	9	6
95	93	8	2	7	400,000	395,061	7	2	8
96	94	8	1	4	500,000	493,827	1	6	0
97	95	8	0	2	600,000	592,592	5	9	2
98	96	7	9	0	700,000	691,358	0	2	4
99	97	7	7	7	800,000	790,125	4	5	6
100	98	7	6	5	900,000	888,888	8	8	8
200	197	5	3	0	1,000,000	987,654	3	2	1
300	296	2	9	6					

Nota On a porté les fractions jusqu'aux Millimes de franc, qu'on peut élever à l'unité supérieure, c'est-à-dire, à un centime, lorsque leur nombre excède cinq, ou les négliger à volonté, à cause de leur peu d'importance.

Tarif des Ecus de 3 et de 6 livres.

NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs de l'Ecu de 3 l.		VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l.		NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs de l'Ecu de 3 l.		VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	2	75	5	80	29	79	75	168	20
2	5	50	11	60	30	82	50	174	»
3	8	25	17	40	31	85	25	179	80
4	11	»	23	20	32	88	»	185	60
5	13	75	29	»	33	90	75	191	40
6	16	50	34	80	34	93	50	197	20
7	19	25	40	60	35	96	25	203	»
8	22	»	46	40	36	99	»	208	80
9	24	75	52	20	37	101	75	214	60
10	27	50	58	»	38	104	50	220	40
11	30	25	63	80	39	107	25	226	20
12	33	»	69	60	40	110	»	232	»
13	35	75	75	40	41	112	75	237	80
14	38	50	81	20	42	115	50	243	60
15	41	25	87	»	43	118	25	249	40
16	44	»	92	80	44	121	»	255	20
17	46	75	98	60	45	123	75	261	»
18	49	50	104	40	46	126	50	266	80
19	52	25	110	20	47	129	25	272	60
20	55	»	116	»	48	132	»	278	40
21	57	75	121	80	49	134	75	284	20
22	60	50	127	60	50	137	50	290	»
23	63	25	133	40	60	165	«	348	»
24	66	»	139	20	70	192	50	406	»
25	68	75	145	»	80	220	»	464	»
26	71	50	150	80	90	247	50	522	»
27	74	25	156	60	100	275	»	580	»
28	77	»	162	40					

Tarif des pièces d'or de 24 et de 48 livres.

NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.		NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	23	55	47	20	15	353	25	708	»
2	47	10	94	40	16	376	80	755	20
3	70	65	141	60	17	400	35	802	40
4	94	20	188	80	18	423	90	849	60
5	117	75	236	»	19	447	45	896	80
6	141	30	283	20	20	471	»	944	»
7	164	85	330	40	21	494	55	991	20
8	188	40	377	60	22	518	10	1038	40
9	211	95	424	80	23	541	65	1085	60
10	235	50	472	»	24	565	20	1132	80
11	259	5	519	20	25	588	75	1180	»
12	282	60	566	40	50	1177	50	2360	»
13	306	15	613	60	100	2355	»	4720	»
14	329	70	660	80					

Réduction des pieds en mètres.

Tois.	Mètres.	Pieds.	Décimèt.	Pouc.	Centimèt.	Lign.	Millim.
1	1,9490	1	3,2484	1	2,7070	1	2,256
2	3,8981	2	6,4968	2	5,4140	2	4,512
3	5,8471	3	9,7452	3	8,1210	3	6,767
4	7,7961	4	12.9936	4	10,8280	4	9,023
5	9,7452	5	16.2420	5	13.5350	5	11,279
6	11,6942	6	19.4904	6	16.2420	6	13,535
7	13,6433	7	22,7388	7	18,9490	7	15,791
8	15,5923	8	25,9872	8	21,6560	8	18,047
9	17,5413	9	29,2356	9	24,3630	9	20,302
				10	27,0700	10	22,558
				11	29.7770	11	24,814

Réduction des mètres en pieds, pouces, lignes et décimales de ligne.

Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lignes.	Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lign.
1	3	0	11.296	100	307	10	1,6
	6	1	10,592	200	615	8	3,2
3	9	2	9,888	300	923	6	4,8
4	12	3	9.184	400	1231	4	6,4
5	15	4	8,480	500	1539	2	8,0
6	18	5	7,776	600	1847	0	9,6
7	21	6	7,072	700	2154	10	11,2
8	24	7	6,368	800	2462	9	0,8
9	27	8	5,664	900	2770	7	2,4
10	30	9	4,96	1000	3078	5	4
20	61	6	9.92	2000	6156	10	8
30	92	4	2.88	3000	9235	4	0
40	123	1	7.84	4000	12313	9	4
50	153	11	0,80	5000	15392	2	8
60	184	8	5,76	6000	18470	8	0
70	215	5	10.72	7000	21549	1	4
80	246	3	3,68	8000	24627	6	8
90	277	0	8,64	9000	27706	0	0
				10000	30784	5	4

Décim.	Pieds.	Pou.	Lign.	Cent.	Pou.	Lign.	Mil.	Lign.
1	0	3	8,3296	1	0	4,43296	1	0,443296
2	0	7	4,6592	2	0	8,86592	2	0,886592
3	0	11	0,9888	3	1	1,29888	3	1,329888
4	1	2	9,3184	4	1	5,73184	4	1,773184
5	1	6	5,6480	5	1	10,16480	5	2,216480
6	1	10	1,9776	6	2	2,59776	6	2,659776
7	2	1	10,3072	7	2	7,03072	7	3,103072
8	2	5	6,6368	8	2	11,46368	8	3,546368
9	2	9	2,9664	9	3	3,89664	9	3,989664
10	3	0	11,2960	10	3	8,32960	10	4,432960

TABLEAU *comparatif des mesures et poids étrangers.*

Mesures linéaires.	Millim.	*Poids.*	Gram.
Ancien pied françois. . .	324,7	Livre poids de marc. . .	489,2
Pied anglois.	304,7	Angl. { livre troy.	372,6
Varre de Castille.	836,6	Angl. { avoir du poids. .	453,1
Pied du Rhin.	313,9	Castille.	452,4
De Vienne.	316,0	Cologne.	467,4
D'Amsterdam.	283,0	Vienne.	558,6
De Suède.	297,1	Amsterdam.	491,4
De Russie.	354,1	Suède.	424,6
De la Chine.	320,0	Russie.	409,5

TABLEAU COMPARATIF DES MONNOIES ÉTRANGÈRES.

PAYS RÉUNIS A LA FRANCE.

Hollande.

Florin	2	09
Schelling (stuivers) à 16 pennings.	0	65
Ducaton.	6	38
Daler.	5	48
Lœwendaler.	4	59

États Romains.

Scudo	5	42
Testono	1	69
Papeto.	1	11
Paolo.	0	55

Hambourg.

Marc banco.	1	53
Marc courant.	1	24
L'écu vaut 3 marcs.		

Toscane.

Francesconi ou léopoldini à 10 paoli. . . .	5	53
Testono à 3 paoli. . . .	1	66
Paolo.	0	55
Lira.	0	83
Tallari à 9 paoli.	5	08

PAYS ÉTRANGERS.

Angleterre.

	f.	c.
Couronne (crown) à 5 schellings	6	16
Schelling.	1	23

Autriche et Bohême.

Species reichsthaler. .	5	27
Florin (gulden) à 60 kreutzers	2	63
20 Kreutzers.	0	44

Danemarck et Holstein.

	f.	c.
Species reichsthaler . .	5	69
Marc de Lubeck, ou marc-lubs..	1	51
Marc danois	0	95

Espagne.

Piastre, depuis 1772. .	5	44
Pesetas à 4 réaux . . .	1	15
Réal nuevo à 2 réaux. .	0	58
Réal de Veillon.	0	29

Suisse.

Ecu de Bâle à 30 batzen.		
Florin de Bâle à 15 bat-	4	44
zens.	2	22
Franc de Berne à 10 batzens.	1	52
Ecu de Zurich à 2 florins.	5	05
Florin de Zurich à 40 shellings.	2	53

Inde.

Or.

Mohr, 15 à 16 roupies.

Monnoies d'argent.

Roupie.	1	5[illegible]
Aena, 16 parties d'une roupie.		

Japon.

Monnoies d'or.

Lobang, vaut 10 kobang ou	500	0
Kobang vieux	50	0
Kobang nouveau, 24 à 60 mas, ou	30	0
Itchip ou itchibou vieux	10	0
Itchibou courant, 15 mas		6

Monnoies d'argent.

Gonome guin	4	0
Nandio guin	3	0
Tcho-guin ou itaganne, grand	24	0
Itaganne, petit	12	0
Kodama, de 50 cent. à	1	50

Monnoies de cuivre.

Chouman séni	0	75
Simoni séni	0	25
Séni	0	6

Naples.

Scudo à 120 grani, depuis 1784	5	12
Ducato à 100 grani, depuis 1784	4	27
Taro	0	85
Carlino	0	43

Parme.

Ducato, depuis 1784	5	25

Portugal.

Crusado à 480 rees	3	05
Mille rees	6	09

Perse.

Syâh poûl ou qurahpoul (cuivre), 5 centimes 7 millimes.

La pièce de 5 châhy ou un abbâcy ¼ (arg.), 56 millimes.

	f.	c.
La pièce de 3 abbâcy (argent)	1	35
La reyal ou pièce de 6 abbâcy ¼ (argent)	2	85
La pièce de 25 abbâcy (or)	11	40
Le toumân	22	85

Prusse.

Reichstaler à 24 groschens	3	76
Groschen	0	15

Raguse.

Visline ou ragusine	3	5

Russie.

Roubles à 100 kopecks, depuis 1762	5	05

Sardaigne.

Scudo à 2 lires ½	4	76
Lira	1	90

Savoie et Piémont.

Scudo à 6 lires, depuis 1755	7	17
Lira	1	12

Saxe.

Species reichsthaler	5	81
Reichsthaler à 24 groschens	4	36
Gulden (florin)	2	90
Groschen	0	18

Sicile.

Onzia à 30 tari, depuis 1785	13	80
Scudo à 12 tari	5	12

Suède.

Species daler à 48 schellings, depuis 1777	5	79
Pièce de 10 oers	0	70

Turquie.	f.	c.
Yàz-para à 2 ½ piastre	5	02
Piastre à 40 paras	3	69
Para	0	08

Venise.

Ducato à 8 lires	4	16
Scudo della croze à 12,4 lires	6	56
Giustina ou ducatone à 11 lires	5	82
Talero à 10 lires	5	29
Osella à 3,9 lires	2	08
Lira	0	53

Asie et Indes Orientales.

Roupie	d'Arcate. . .	2	44
	de Bombai, Madras, Perse. .	1	47
	de Pondichery.	2	49
	de Haidernac, *minimum.* .	2	37
	le Bengale (sicca), *maximum.* . . .	2	57

États-Unis d'Amérique.

Le dollar.	5	57
La livre sterling, de Sud Caroline et Georgie.	24	00
La livre de Newhamshire, Massachusets, Rhode-Island, Connecticut. Virginie.. .	19	07
La livre de Pensylvanie, New-Jersey, Delaware, Maryland. .		14
La livre de New-York, Northcarolina. . . .	13	82

Entreprise des Inhumations et Pompes funebres de la ville de Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 59.

M. E.-J.-B. Labalte. *Entrepreneur*, à l'Entreprise.

M. . . . . . ., *Ordonnateur-général*, rue. . . . .

Cette Entreprise, créée par arrêté de M. le Conseiller d'Etat, Préfet de la Seine, et maintenue par les décrets impériaux des 23 prairial an 12, 18 mai 1806 et 18 août 1811, réunit dans son local tous les objets relatifs aux Pompes funebres.

Il y a près cette Entreprise un Ordonnateur-général, nommé par M. le Préfet. Il est chargé de surveiller les opérations de l'Entreprise, le service des Ordonnateurs et Porteurs près les Mairies.

F I N.

TABLE DES MATIERES.

A

B.

C.

L

M

P.

Q.

R.

S

T

U

V

Fin de la Table des Matières.



